ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DIDEROT

BEAUX-ARTS

IV

MISCELLANEA

—

ENCYCLOPÉDIE

A - B

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR

RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DIDEROT

REVUES SUR LES ÉDITIONS ORIGINALES

COMPRENANT CE QUI A ÉTÉ PUBLIÉ A DIVERSES ÉPOQUES

ET LES MANUSCRITS INÉDITS
CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ERMITAGE

NOTICES, NOTES, TABLE ANALYTIQUE

ÉTUDE SUR DIDEROT

ET

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE AU XVIIIe SIÈCLE

PAR J. ASSÉZAT

TOME TREIZIÈME



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1876

MISCELLANEA

ARTISTIQUES

MISCELLANEA

ARTISTIQUES

OBSERVATIONS

SUR

L'ÉGLISE SAINT-ROCH

1753[1]

(INÉDIT)

L'église de Saint-Roch est belle, spacieuse, bien distribuée, bien éclairée, d'un goût d'architecture simple. On trouve seulement que les degrés qui sont au devant du portail et par lesquels on y monte, ne l'exhaussent pas assez. Un critique qui parcourrait Paris et qui en considérerait les différents édifices comme des monuments antiques, dirait qu'il faut que le terrain soit baissé dans cet endroit. Ce défaut ôte de la légèreté à l'édifice entier.

Du milieu de la nef, l'œil découvre par un percé l'autel du chœur, celui de la Vierge, celui de la communion et celui du Calvaire.

1. Cette date n'est point certaine. Nous reproduisons cet article sur une copie faite à l'Ermitage. Il était vraisemblablement destiné à la *Correspondance de Grimm* et nous supposons qu'il dut suivre de près l'achèvement du Calvaire de Saint-Roch qui eut lieu en 1753.

En s'avançant du milieu de la nef vers l'autel du chœur, on est arrêté par la chaire d'où l'on annonce au peuple la parole de Dieu. C'est un grand travail[1] mais lourd et bas. La dorure des cariatides qui soutiennent ce morceau et des panneaux en bas-reliefs qui forment le contour au-dessus des cariatides, achèvent d'appesantir le tout. Il est fâcheux d'avoir de grands modèles dans l'esprit; on y rapporte, malgré qu'on en ait, ce que l'on voit et j'avais entendu parler, quand je vis la chaire de Saint-Roch, d'une autre chaire construite dans une église des Flandres[2]. C'est une caverne pratiquée dans un rocher. Un escalier rustique y conduit. Au bas de cette caverne sur le penchant de la roche sont assis Moïse, Jésus-Christ, les apôtres et les prophètes. A un des côtés sortent d'entre les fentes du rocher, des arbres dont les branches et les feuilles jetées vers l'entrée de la caverne forment le dôme de la chaire. Des herbes, des plantes agrestes, des ronces, des lierres rampants, la saillie inégale des pierres brutes et couvertes de mousses, donnent au tout un air sublime et sauvage. Les peuples rassemblés autour d'un pareil édifice semblent avoir abandonné leurs habitations pour aller chercher l'instruction dans le désert.

Revenons à l'église de Saint-Roch. Arrivés à la balustrade du maître-autel, ceux qui aiment les ouvrages de serrurerie remarqueront la grille qui la ferme dans le milieu. C'est dans ce genre un beau travail et de bon goût: toutes les parties sont bien assemblées, les ornements convenables; simplicité, richesse, sans uniformité et sans confusion.

A gauche du maître-autel, contre un pilier, on voit un Christ agonisant. La tête et les bras de ce morceau de sculpture agonisent en effet, mais le corps et les parties inférieures se reposent. Il semble cependant que son agonie aurait dû répandre la défaillance sur tous les membres et que les jambes surtout seraient mieux, si elles cherchaient à se dérober sous le corps. Il y a une de ces jambes appuyée sur la pointe du pied, et ce pied paraît être pendant. Un autre reproche qui tombe sur l'empla-

1. Par Challe.

2. Ce motif de décoration des chaires à prêcher a été employé dans un certain nombre de villes de la Belgique et du nord de la France, mais nous ne savons à laquelle Diderot fait allusion. Notre copie portait seulement : « dans l'église de Flandres. »

cement, c'est que la base de la figure est si étroite, et qu'il y a si peu d'espace depuis le pilier jusqu'à ses parties les plus saillantes, qu'on ne sait comment elle demeure là suspendue. Elle en a l'air contraint, et cette contrainte chagrine celui qui regarde.

Contre le pilier correspondant à celui-ci et à droite du maître-autel, est un saint Roch, debout, son bâton de pèlerin à la main et son chien entre les jambes. C'est un morceau commun. Il paraît s'émerveiller, et l'on ne sait de quoi. Le sculpteur n'a eu égard ni à la fatigue d'un voyageur, ni au caractère et à la pauvreté d'un pèlerin qui va mendiant, ni à rien de ce que son sujet avait de singulier et de poétique. Il me fallait là un pauvre diable sous un vêtement déguenillé, et qui aurait montré le nu; une besace jetée sur une des épaules: un bâton noueux, un chapeau clabaud, un chien de berger à longs poils, et rien de tout cela n'y est : mais à la place, une prétendue noblesse froide et muette.

En tournant à droite ou à gauche, on arrive à la chapelle de la Vierge. Là, sous une arcade, au-dessus d'un autel qui ferme le bas de l'arcade, on a représenté en marbre blanc l'Annonciation. On voit à droite l'Ange porté sur des nuages: ces nuages qui l'environnent se répandent par ondes sur l'autel et atteignent les genoux de la Vierge qui est à gauche.

L'ange et la Vierge m'ont paru d'un assez beau caractère, cependant la draperie un peu dans le goût du Bernin. La Vierge est à genoux, sa tête modestement inclinée et ses bras ouverts vers l'ange disent : *fiat mihi*. C'est vraiment la tête d'une Vierge de Raphaël, comme il en a fait quelques-unes d'une condition subalterne. Ces Vierges-là, moins belles, moins élégantes, moins nobles que les autres, ont quelque chose de plus attrayant, de plus simple, de plus singulier, de plus innocent, de plus rare. Ce qu'on y remarque d'un peu paysan, ne me déplaît pas; et puis j'imagine que c'est un ton de physionomie nationale. L'Ange est de la famille et ceux qui seront mécontents de la Vierge, auront tort d'être contents de l'ange.

Je ne sais où ils ont pris que ces figures étaient maniérées. Elles ne le sont point.

Mais un défaut réel et frappant, c'est que quoique la Vierge et l'Ange soient de proportion colossale, l'espace vide qui les

sépare, est si grand, qu'ils en paraissent mesquins et petits, la Vierge surtout. Le sculpteur n'a pas su établir entre cet espace et ses figures le vrai rapport qui convenait, ou il est tombé dans ce défaut, en voulant ménager à travers le percé, la vue d'un Christ placé dans le Calvaire, qui est au delà. Du moins c'est ainsi qu'on peut le défendre.

A gauche de cet autel on a placé une statue en plomb bronzé qui représente David, et à droite une autre qui représente le prophète Isaïe.

J'en suis fâché pour M. Falconet ; mais son David est lourd et ignoble. C'est un gros charretier couvert de la blaude mouillée et appuyé sur une harpe.

Pour son Isaïe, il m'a paru très-beau. Son regard et son geste sont d'un inspiré qui lit dans l'avenir des temps. J'aime sa grossière et large draperie; j'aime son tour de tête, le jet de sa barbe, la maigreur de ses joues creuses, sa chevelure hérissée, sa contenance effarée et le lambeau d'étoffe qui vient envelopper en désordre le haut de sa tête. C'est le Moïse du Poussin qui montre aux Israélites mourants le serpent d'airain. Cet Isaïe a bien l'air de ces hommes faits pour en imposer aux peuples et même pour s'en imposer à eux-mêmes.

Une Gloire faite de têtes de chérubins, de nuées et de faisceaux de lumière qui s'échappent en tous sens, remplit une portion du haut du percé de l'arcade, et lie la scène qui se passe sur l'autel avec la peinture de la coupole.

Il y a dans ces trois objets : l'Annonciation en figures de ronde-bosse, la Gloire qui ne pouvait être qu'une espèce de bas-relief, et la coupole qui n'est qu'une surface peinte, une dégradation de vérité qui m'a fait plaisir. Les figures de ronde bosse sont moins poétiques et plus réelles que la Gloire, la Gloire moins poétique et plus réelle que la coupole.

On a peint à la coupole une Assomption de la Vierge. Quelques connaisseurs auraient désiré qu'on eût fait du tout un seul et unique sujet; qu'on eût vu à la coupole un Père éternel au milieu des prophètes, regardant au-dessous de lui l'accomplissement du grand mystère sur la terre ; et il est sûr que cela eût été mieux. Au reste si c'est là un défaut, il est peu senti, et s'il l'était davantage, rien ne serait plus aisé que de le réparer, même en rendant la coupole plus belle. Il n'y aurait qu'à

effacer de là une petite Vierge mesquine, qu'on aperçoit à peine et sur laquelle il n'y a qu'un jugement, pour y peindre un beau Père éternel, bien vieux, bien noble, bien majestueux.

La Gloire de la chapelle de la Vierge vue du milieu de la nef fait l'effet d'un riche baldaquin sous lequel la scène de l'Ange et de la Vierge se passe et cela est heureux.

Derrière la chapelle de la Vierge est l'autel de la Communion, où l'on remarque deux anges adorateurs qui sont beaux.

Et derrière la chapelle de la Communion est un Calvaire. Nous nous arrêterons un moment ici, moins pour ce qu'on a fait, que pour ce qu'on aurait pu faire. Pour produire un grand effet, celui d'un discours pathétique subsistant, l'endroit est trop petit et trop éclairé ; moins de lumière inspirerait de la mélancolie à ceux qui n'en auraient pas, et l'augmenterait dans l'âme de ceux qu'elle y aurait conduits.

Plus d'espace, il y aurait eu plus de grandeur dans les figures, plus de figures, plus d'action, un plus grand spectacle.

On voit ici au lieu le plus élevé, dans l'enfoncement d'une niche, un Christ attaché à la croix; au pied de la croix une Madeleine éplorée. Le Christ est mauvais. La Madeleine vaut mieux; c'est une assez bonne imitation de Le Brun.

La croix est plantée sur un rocher, le rocher est brisé inégalement en plusieurs endroits. Sa rupture forme plus bas comme un commencement de caverne. Là-dessous on a pratiqué un autel de marbre bleu turquin en tombeau ; deux urnes fument aux deux bouts du tombeau. Sur le milieu est un bout de colonne dorée qui forme le tabernacle. Sur ce bout de colonne on a jeté la robe du crucifié, les clous, la lance, la couronne, les dés, les autres instruments de la Passion. Cela est poétique et beau, mais on en pouvait tirer un meilleur parti.

A droite sur le rocher, à l'endroit où il se brise, il y a deux soldats, petits, mesquins, qui ressemblent à deux morceaux de carton decoupés et qui font fort mal. Sur le milieu, un peu au-dessus de la colonne qui fait le tabernacle, et sur l'extrémité des débris du rocher, le serpent forme des convolutions ; il a la tête tournée vers le fond et semble siffler et darder sa langue fourchue contre le Christ.

Si j'avais eu l'idée d'exécuter un Calvaire, j'aurais embrassé un grand espace et j'aurais voulu y montrer une grande scène

comme l'*Élévation de croix* de Rubens, ou le *Crucifiement* de Volaterra; on y aurait vu des masses de roches escarpées; sur ces masses des soldats, le peuple, les bourreaux, les apôtres, les femmes, des groupes, des actions, des passions de toute espèce. Ces sortes de sujets qui se présentent à l'esprit sous un coup d'œil sublime n'admettent pas de médiocrité. J'aimerais mieux une seule et belle figure, comme un *Ecce homo*, un Christ flagellé, qu'un tableau manqué.

Je me serais bien gardé d'y placer un petit tombeau de marbre en bleu turquin, j'aurais suivi l'histoire, j'aurais creusé un grand tombeau dans le rocher. Au-dessus de ce tombeau j'aurais étendu la robe et jeté sur cette robe la lance, la couronne, les clous. La robe n'aurait pas eu l'air d'un petit paquet de linge chiffonné.

Et ce bout de colonne doré qui forme le tabernacle, qu'est-ce que c'est que cette absurdité-là?

Un édifice tel que je l'imagine, avec tout le pathétique qu'on pourrait y introduire, ferait plus de conversions que tous les sermons d'un carême.

Mais si l'on eût voulu, à la place d'un Calvaire on aurait pu exécuter, dans le petit espace qu'on avait à Saint-Roch, un sujet plus convenable au lieu et plus frappant peut-être. C'est une Résurection. A droite, à gauche, on aurait placé les Apôtres, les soldats, les femmes; le tombeau eût occupé le milieu et formé l'autel et l'on aurait vu le Christ ressuscité s'élevant du tombeau, au-dessus de toutes les autres figures.

Ce Christ ressuscité et s'élevant vers le ciel, vu du milieu de la nef, aurait produit, ce me semble, un grand et bel effet. Le sujet eût aussi demandé beaucoup de génie et de talent.

En un mot, pour n'avoir pas bien réfléchi à ce qu'on voulait faire à Saint-Roch, pour avoir voulu faire plusieurs choses, on a plus dépensé qu'il n'en aurait coûté pour en exécuter une seule, mais qui aurait pu être grande et belle.

Dans presque tous les monuments modernes que je connais, ce n'est pas l'expression, ce n'est point la vérité du dessin, ce n'est pas la beauté du travail qui manquent, c'est la grande idée, et sans l'idée grande on ne fait rien qui vaille, surtout en sculpture.

Dans l'église de la Sorbonne, vous voyez le cardinal de Riche-

lieu expirant, la France se désole à ses pieds; et la Religion le soutient sous les bras à la vue d'un Christ placé sur l'autel. Rendez le travail de ce monument cent fois plus beau s'il se peut; mais ôtez l'idée de la Religion qui soutient le moribond et tout sera détruit.

Pourquoi les sculpteurs qui ont assez souvent la froideur de la matière qu'ils emploient, n'ont-ils pas recours aux tableaux des grands peintres? Il paraît que c'est leur vanité seule qui s'y oppose, d'autant plus qu'il est presque toujours possible d'exécuter avec succès en marbre la composition d'un peintre, au lieu que la composition du sculpteur ferait presque toujours mal en peinture.

PROJETS DE TAPISSERIE

1755

« ... Comme nous nous amusons quelquefois, M. Diderot et moi, à chercher de nouveaux sujets de peinture, vous ne serez pas fâché peut-être de voir des tableaux de notre façon. En voici six que M. Diderot a faits l'autre jour en lisant Homère et qu'il a jetés sur le papier à ma prière : c'est une suite de tapisseries qu'on pourrait faire exécuter aux Gobelins. »

(*Correspondance littéraire* de Grimm, 1er février 1755.)

LE COMBAT DE DIOMÈDE ET D'ÉNÉE AVEC LES SUITES.

(TENTURE DE TAPISSERIE.)

PREMIÈRE TAPISSERIE. — L'ami d'Énée, percé d'un javelot, est étendu sur la terre, Énée le couvre de son bouclier, et la lance à la main, il crie, il s'agite et menace de donner la mort à quiconque aura la témérité d'approcher ; cependant Diomède a ramassé une pierre énorme dont il est prêt d'écraser Énée. Le char d'Énée a été renversé, dans le commencement de l'action, et l'écuyer de Diomède s'est jeté à la bride des chevaux qui bondissent et qu'il tâche d'emmener comme il en avait reçu l'ordre de Diomède. La scène se passe entre la mer et la campagne, le camp des Grecs et la ville de Troie.

SECONDE TAPISSERIE. — Énée, frappé à la cuisse du rocher

que la main de Diomède a lancé et renversé sur la terre, va périr sous le fer de son ennemi ; mais Vénus vient à son secours. La déesse étend entre Diomède et son fils une gaze légère. On aperçoit Énée renversé sous la gaze ; mais au-dessus de ce voile paraissent la tête majestueuse de cette déesse, ses épaules divines, sa gorge charmante, ses deux beaux bras étendus et ses mains délicates qui tiennent la gaze suspendue. Diomède, furieux que son ennemi lui soit dérobé, porte des coups de javelot contre la gaze. Cependant son écuyer emmène vers les tentes des Grecs les chevaux bondissants d'Énée.

TROISIÈME TAPISSERIE. — Vénus que Diomède a blessée à la main, est renversée entre les bras d'Iris, qui l'emporte et la soustrait à la poursuite de Diomède que Minerve conduit, et dont elle excite et guide la fureur. Vénus laisse pendre mollement sa main blessée ; il en sort quelques gouttes d'un sang vermeil qui se changent en fleurs en tombant sur la terre.

QUATRIÈME TAPISSERIE. — Iris et Vénus rencontrent le dieu de la guerre dans une nuée d'où il regardait avec une joie cruelle le combat de Diomède et d'Énée. Vénus lui parle avec effroi de ce Grec terrible qui lui a effleuré la main, et qui se battrait contre Jupiter même. Elle lui demande son char et ses chevaux pour s'en retourner dans les cieux. Mars les lui accorde. On voit sortir de la nuée le bout de la lance de Mars, et la tête de ses chevaux écumants qui soufflent le feu par les narines.

CINQUIÈME TAPISSERIE. — Iris et Vénus s'en retournent aux cieux sur le char de Mars et avec ses chevaux. Les chevaux fendent les airs, Iris les conduit. Vénus a le bras gauche appuyé sur l'épaule d'Iris ; sa tête est penchée sur le même bras : elle regarde sa blessure, et elle s'afflige en voyant que la peau de sa belle main commence à noircir.

SIXIÈME TAPISSERIE. — Iris et Vénus sont arrivées dans les cieux. Iris met en liberté les chevaux fougueux de Mars. Cependant Vénus s'est précipitée entre les bras de sa mère Dioné, qui la caresse et la console. Minerve et Junon font des plaisanteries sur son aventure avec Jupiter, et le père des dieux ne peut s'empêcher d'en sourire.

SUR

LE VOYAGE EN ITALIE

PAR COCHIN[1]

1758

M. Cochin, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de peinture et de sculpture, garde des dessins du roi, grand dessinateur, graveur de la première classe, et homme d'esprit, vient de publier son *Voyage d'Italie*, en trois petits volumes. C'est une suite de jugements rapides, courts et sévères de presque tous les morceaux de peinture, de sculpture et d'architecture, tant anciens que modernes, qui ont quelque réputation dans les principales villes d'Italie, excepté Rome. Juge partout ailleurs, il fut écolier à Rome; c'est dans cette ville qu'il remplit ses portefeuilles des copies de ce qu'il y remarquait de plus important pour la perfection de ses talents. Cet ouvrage, fait avec connaissance et impartialité, réduit à rien beaucoup de morceaux fameux, et en fait sortir de l'obscurité un grand nombre d'autres qui étaient ignorés. On en sera fort mécontent en Italie, et je ne serais pas étonné que les cabinets des particuliers en devinssent moins accessibles aux étrangers. On en a été fort mécontent en France, parce que les peintres y sont aussi jaloux de la réputation de Raphaël, que les littérateurs de la réputation d'Homère. En accordant à Raphaël la noblesse et la pureté du dessin, la grandeur et la vérité de la composition, et quelques autres grandes parties, M. Cochin lui refuse l'intelligence des lumières et le coloris.

Il semble au premier coup d'œil que cet ouvrage ne puisse

1. Article tiré de la *Correspondance* de Grimm, 1er juillet 1758, où il se trouve avec cette mention : « L'article suivant est de M. Diderot. »

être lu que sur les lieux et devant les tableaux dont l'auteur parle ; cependant, soit prestige de l'art, ou talent de l'auteur, l'imagination se réveille et on lit : ses jugements sont plus ou moins étendus, selon que les ouvrages sont plus ou moins importants.

M. Cochin pense qu'un peintre qui réunit dans un grand degré toutes les parties de la peinture, dont il ne possède aucune dans un degré éminent, est préférable à celui qui excelle dans une ou deux, et qui est médiocre dans les autres ; d'où il s'ensuit que le Titien est le premier des peintres pour lui. Je ne me connais pas assez en peinture pour décider si ce titre doit être accordé au concours de toutes les qualités de la peinture, réunies dans un grand degré, sans aucun côté excellent ; mais je jugerais autrement en littérature. Je n'estime que les originaux et les hommes sublimes, ce qui caractérise presque toujours le point suprême en une chose, et l'infériorité dans toutes les autres.

Il y a des repos dans cet ouvrage qui le rendent intéressant. Là l'auteur traite de quelque partie de l'art ; les principes qu'il établit sont toujours vrais et quelquefois nouveaux. Il y a un morceau sur le clair-obscur, qu'il faut apprendre par cœur ou se taire devant un tableau. Il ne faut pas aller en Italie sans avoir mis ce voyageur dans son porte-manteau, broché avec des feuillets blancs, soit pour rectifier les jugements de l'auteur, soit pour les confirmer par de nouvelles raisons, soit pour les étendre, ou y ajouter des morceaux sur lesquels il passe légèrement.

La peinture italienne est, comme vous savez, distribuée en différentes écoles, qui ont chacune leur mérite particulier. M. Cochin discute à fond ce point important, dont tout amateur doit être instruit. Si l'on est à portée d'avoir le tableau sous les yeux en même temps que son livre, outre la connaissance des principales productions de l'art, on acquerra encore celle de la langue et des termes qui lui sont propres, et dont on aurait peut-être bien de la peine à se faire des idées justes par une autre voie.

Je ne connais guère d'ouvrage plus propre à rendre nos simples littérateurs circonspects, lorsqu'ils parlent de peinture. La chose dont ils peuvent apprécier le mérite et dont ils soient

juges, comme tout le monde, ce sont les passions, le mouvement, les caractères, le sujet, l'effet général; mais ils ne s'entendent ni au dessin, ni aux lumières, ni au coloris, ni à l'harmonie du tout, ni à la touche, etc. A tout moment ils sont exposés à élever aux nues une production médiocre, et à passer dédaigneusement devant un chef-d'œuvre de l'art; à s'attacher dans un tableau, bon ou mauvais, à un endroit commun, et à n'y pas voir une qualité surprenante; en sorte que leurs critiques et leurs éloges feraient rire celui qui broie les couleurs dans l'atelier.

Si l'on compare la préface de cet ouvrage où l'auteur n'avait que des choses communes à dire, et plusieurs endroits où il a parlé de son art avec quelque étendue, on concevra tout à coup que le point important pour bien écrire, c'est de posséder profondément son sujet. Il y a certains morceaux répandus par-ci par-là qui ne le cèdent en rien, pour le style, à ce que nos meilleurs auteurs ont de mieux écrit. Enfin j'estime cet ouvrage, et je souhaiterais que M. Cochin eût le courage d'en faire un pareil sur ce que nous avons de peinture, sculpture et architecture à Paris. J'imagine que s'il en avait le dessein, et que ce dessein fût connu, il n'y a presque aucun de nos amateurs qui osât lui ouvrir son cabinet. Quelle misère! il semble qu'on aime mieux posséder une laide chose et la croire belle, que de s'instruire sur ce qu'elle est. M. Cochin finit, je crois, par inviter tous les gens qui se mêlent de peinture, sculpture et architecture, de faire le voyage d'Italie. Il est certain qu'il ne lui a pas été inutile à lui-même; il y a pris une manière plus grande, plus noble et plus vraie, mais qu'il ne gardera pas : cela se perd; témoin notre Boucher qui a peint, à son retour d'Italie, quelques tableaux qui sont d'une vérité, d'une sévérité de coloris et d'un caractère tout à fait admirables : aujourd'hui, on ne croirait pas qu'ils sont de lui; c'est devenu un peintre d'éventails. Il n'a plus que deux couleurs, du blanc et du rouge; et il ne peint pas une femme nue qu'elle n'ait les fesses aussi fardées que le visage. Il faut être soutenu par la présence des grands modèles, sans quoi le goût se dégrade. Il y aurait un remède, ce serait l'observation continuelle de la nature; mais ce moyen est pénible. On le laisse là, et l'on devient maniéré; je dis maniéré, et ce mot s'étend au dessin, à la couleur et à toutes

les parties de la peinture. Tout ce qui est d'après la fantaisie particulière du peintre, et non d'après la vérité de la nature, est maniéré. Faux ou maniéré, c'est la même chose.

« S'il m'est permis d'ajouter un mot à ce que M. Diderot vient d'observer de Raphaël, je dirai que je ne trouve pas l'admiration de nos peintres pour cet homme immortel aussi grande que M. Diderot paraît le croire. S'ils osaient en dire leur sentiment de bonne foi, ils décideraient volontiers qu'il est froid. En effet, maniérés comme ils sont tous, il est impossible qu'ils sentent tout le sublime de la grande manière de Raphaël. Ce que M. Cochin observe sur le coloris de ce peintre n'est pas nouveau; on sait que l'école romaine n'est pas, dans cette partie, la première d'Italie. » (*Addition de Grimm.*)

SUR

L'ART DE PEINDRE

POËME[1]

PAR M. WATELET

1760

Cet article, qui fait partie de la *Correspondance* de Grimm, 15 mars 1760, y est précédé de l'avertissement suivant : « M. Watelet, receveur général des finances, associé libre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, vient de publier son poëme sur l'*Art de peindre*. Ce poëme est depuis plusieurs années dans le portefeuille de l'auteur ; il a été lu dans beaucoup de sociétés particulières et aux assemblées de l'Académie de peinture à laquelle il est dédié. Il y a peu de gens aussi aimables et aussi chéris que M. Watelet ; la douceur et les agréments de son caractère le rendent précieux à tous ceux qui le connaissent. C'est donc à mon grand regret que j'exerce encore ici la justice que mon devoir m'impose ; et, pour me dispenser d'une sévérité qui me ferait beaucoup de peine, je cède la plume à un homme dont le goût et le jugement sont aussi exquis que son génie est profond et brillant. Ce que je dois ajouter, c'est que le public a montré l'intérêt qu'il prend à l'auteur en ne s'occupant point du tout de l'ouvrage. M. Watelet en a fait une édition superbe in-4°, dans laquelle on trouve cependant des fautes, surtout de ponctuation. Il se propose d'en faire une petite in-12, très-jolie aussi, et qu'on donnera à très-bas prix, pour la mettre entre les mains de tous les jeunes gens qui se destinent aux arts. »

« Si je laisse paraître mon ouvrage, ce n'est pas pour satisfaire un désir de réputation, qui serait, sans doute, peu fondé, mais j'avoue que je ne suis pas indifférent sur son sort. Sans être

1. Ce poëme parut en 1760, in-4° et in-8° ; il a été traduit en allemand en 1764. L'auteur, Watelet (Claude-Henri), receveur général des finances, était né à Paris en 1718, et mourut en 1786. (Br.)

insensible aux avantages d'avoir fait un bon ouvrage, je n'y mets aucune prétention indiscrète.

« C'est dans le mouvement, qui agit sans cesse dans tous les êtres, et qui est le caractère le plus noble des ouvrages de la nature, que l'artiste va puiser les beautés de l'expression.

« En composant mon poëme, j'ai consulté Boileau comme un maître : en le publiant, je le regarde comme un juge. »

Discours préliminaire pesant, sans idées, louche quelquefois.

CHANT PREMIER.

DU DESSIN.

Une invocation est toujours un morceau d'enthousiasme. Le poëte a médité. Son esprit fécondé veut produire. Ses pensées en tumulte, comme les enfants d'Éole sous le rocher qui les contient, font effort pour sortir. Il voit l'étendue de son sujet. Il appelle à son secours quelque divinité qui le soutienne. Il voit cette divinité. Elle lui tend la main. Il marche.

L'invocation de ce poëme n'a aucun de ces caractères. Il a bien pensé, comme Lucrèce, à inviter Vénus à assoupir à jamais le terrible dieu de la guerre, lorsqu'elle le tiendrait dans ses bras; mais quelle comparaison entre ces vers-ci, qui ne sont pourtant pas les plus mauvais de l'invocation :

Qu'aux charmes de ta voix, qu'aux accords de ta lyre,
La paix, l'heureuse paix, reprenne son empire,
Enchaîne la Discorde; et qu'au fond des enfers
Le démon des combats gémisse dans les fers.
Calme les dieux armés et la foudre qui gronde;
D'un seul de tes regards fais le bonheur du monde;
Et s'il est un séjour digne de tes bienfaits,
Daigne sur ma patrie en verser les effets.

Point d'images, point de tableaux. Je ne vois ni le front serein de la Paix, ni la bouche écumante et les yeux effarés de la Discorde, ni les chaînes de fer qui tiennent les bras du démon de la guerre retournés sur son dos. Rien ne vit là dedans. Rien ne se meut. Ce sont des idées communes, froides et mortes.

Quelle comparaison, dis-je, entre ces vers et ceux de Lucrèce!

> Nam tu sola potes tranquilla pace juvare
> Mortaleis, quoniam belli fera mænera Mavors
> Armipotens regit; in gremium qui sæpe tuum se
> Rejicit, æterno devictus volnere amoris :
> Atque ita suspiciens tereti cervice reposta
> Pascit amore avidos inhians in te, dea, visus :
> Eque tuo pendet resupini spiritus ore.
> Hunc tu, Diva, tuo recubantem corpore sancto
> Circumfusa super, suaveis ex ore loquelas
> Funde...
>
> T. Lucret. Car. *De Rerum nat.* lib. I, vers. 32 et seq.

« O Vénus! ô mère des dieux et des hommes! toi qui présidas à la formation des êtres, et qui veilles à leur conservation et à leur bonheur, écoute-moi. Lorsque le terrible dieu des combats, couvert de sang et de poussière, viendra déposer à tes pieds ses lauriers et ses armes, et perdre entre tes bras les restes de sa fureur; lorsque ses yeux, attachés sur les tiens, y puiseront les désirs et l'ivresse; lorsque, la tête renversée sur tes genoux, il sera comme suspendu par la douceur de ton haleine, penche-toi. Qu'il entende ta voix enchanteresse. Fais couler dans ses veines ce charme, auquel rien ne résiste. Amollis son cœur. Assoupis-le; et que l'univers te doive une paix éternelle. »

Au reste, jamais nos invocations n'auront, à la tête de nos poëmes, la grâce qu'elles ont à la tête des poëmes anciens. On avait appris au poëte, quand il était jeune, à adorer Jupiter, Pallas ou Vénus; sa mère l'avait pris par la main, et l'avait conduit au temple. Il avait entendu les hymnes et vu fumer l'encens, tandis que le sang des victimes égorgées teignait les mains du prêtre et les pieds du dieu. Cette croyance était réelle pour lui; au lieu que nous n'avons qu'un culte simulé pour ces divinités passées.

Notre poëte invite sa divinité à briser le joug de la mode. Je demande s'il était possible d'avoir un peu de verve, et de rencontrer la mode sans la peindre, et si cette image ne pouvait pas être aussi agréable que celle de la renommée dans Virgile? Il ne fallait pas la nommer, mais employer vingt vers à me

la montrer. Un des caractères, auxquels on voit que la nature a signé un homme poëte, c'est la nécessité qui l'attache à certaines idées, si par hasard il passe à côté d'elles. Moins notre auteur se proposait d'être poëte dans le cours de son ouvrage, plus il devait l'être dans son exorde.

Il parle ensuite du trait, de l'imitation, de l'antique, des proportions, du raccourci, de l'étude de l'anatomie, de la perspective, et des lumières. Le champ, ce me semble, était vaste. Il y avait là de quoi montrer des idées, quand on en a. Mais point d'idées. Point de préceptes frappants. Point d'exemples : rien, rien du tout. Ce chant est détestable, soit qu'on le considère du côté de l'art de peindre, soit qu'on le considère comme un morceau de poésie. L'auteur esquive son sujet, en se jetant dans une longue digression sur l'extinction et le renouvellement des beaux-arts. On y parle bien de l'imitation de la belle nature. Mais pas un mot sur la nature ; pas un mot sur l'imitation ; pas un mot sur ce que c'est que la belle nature. O le pauvre poëte !

CHANT II.

DE LA COULEUR.

Si le poëme m'appartenait, je couperais toutes les vignettes, je les mettrais sous des glaces, et je jetterais le reste au feu. Le premier chant commence par :

> Je chante l'art de peindre...

Le second commence par ces mots ridicules :

> J'ai chanté le dessin...

Ma foi, je ne sais pas où.

On dit que le poëte a vaincu du moins la difficulté du sujet. Mais la difficulté ne consistait pas à mettre en vers les préceptes de la peinture, c'est en vers clairs. Or, il y en a une quantité qui sont presque inintelligibles. Le poëte est à côté de la pensée. Son expression est vague. Exemple :

> Des objets éloignés considérez la teinte.
> L'ombre en est adoucie et la lumière éteinte.

Vous rassemblez en vain tous vos rayons épars;
Le but trop indécis échappe à vos regards.
Le terme qui les fixe a-t-il moins d'étendue?
Chaque nuance alors, un peu moins confondue,
Développe à vos yeux, qui percent le lointain,
D'un clair-obscur plus net l'effet moins incertain.
D'un point plus rapproché vous distinguez des masses.
Votre œil plus satisfait mesure des surfaces.
Déjà près du foyer, les ombres et les jours
Se soumettent au trait, décident les contours.
Enfin plus diaphane, en un court intervalle
L'air n'altère plus rien de la couleur locale.

Si tout cela n'est pas du galimatias, il ne s'en manque guère: et il faut avoir bien de la pénétration, pour y trouver quelques pensées nettes et précises. Le poëte s'entendait apparemment: mais il a manqué d'imagination et d'expression, dans les endroits même d'où un homme ordinaire se serait tiré. Exemple :

C'est ainsi que, formant l'ordre de ses ouvrages,
La nature a tout joint par les plus fins passages.
Toujours d'un genre à l'autre on la sent parvenir,
Sans en voir jamais un commencer ou finir.
Le terme est incertain, le progrès insensible.
Nous voyons le tissu; la trame est invisible.

En bonne foi, est-ce ainsi qu'il est permis de s'exprimer sur l'harmonie universelle des êtres? Et quand on ne sait pas répandre le charme de la poésie sur un aussi beau sujet, que sait-on?

La lumière, docile à la loi qui l'entraîne,
D'une distance à l'autre établit une chaîne.

Qu'est-ce que cela signifie?

S'il y a quelques comparaisons heureuses, il n'en sait tirer aucun parti. S'il touche une fleur du bout du doigt, elle meurt. Ah! si Voltaire avait eu à me montrer le saule éclairé de la lumière des eaux, et les eaux teintes de sa verdure; le pourpre se détachant des rideaux, et sa nuance allant animer l'albâtre des membres d'une femme nue!

La matière de ce chant n'est pas moins féconde que celle du

chant précédent. Il s'agit de la dégradation de la lumière, du choix des bonnes couleurs, de l'art des reflets ; de l'ombre, des oppositions, et des différents points du jour dans la nature.

Il y a quelque génie à avoir assigné à chacun de ces points une scène qui lui fût propre ; mais le talent d'Homère n'aurait pas été de trop pour se tirer de là. Il fallait fondre ensemble les beautés propres à l'art. Il est vrai que, si l'exécution eût répondu aux sujets, ce morceau serait devenu d'un charme inconcevable ; au lieu qu'il est froid, sans force, sans couleur, et qu'on regrette partout une main habile.

CHANT III.

DE L'INVENTION PITTORESQUE.

Cet homme débute toujours d'une façon maussade :

> Je chante l'art de peindre...
> J'ai chanté le dessin...
> Quelle divinité me rappelle au Parnasse...

Ce chant m'a paru un peu moins froid que les autres. Le poëte y traite du choix du sujet, de l'ordonnance relative aux effets de l'art, de la disposition des figures, de leur équilibre, de leur repos, de leur mouvement, de l'art de draper, du costume et du contraste. Tout cela est bien pauvre d'idées. On n'apprend rien, on ne retient rien, on n'en peut rien citer.

CHANT IV.

DE L'INVENTION POÉTIQUE.

Je ne sais pourquoi on trouve, sous ce titre, l'art de peindre à fresque, la peinture à l'huile, la détrempe, la miniature, le pastel, l'émail, la mosaïque. De ces différents genres, le poëte passe à l'histoire, aux ruines, aux paysages ; il ébauche tout cela ; et pas un mot de génie qui caractérise. Il va traiter de l'expression. Voyons comment il s'en tirera. Il esquisse l'entrevue d'Hector et d'Andromaque. Vous croyez peut-être qu'il vous montrera Andromaque désolée, abattue, ayant perdu l'espé-

rance d'arrêter son époux; Hector, touché, allant donner à son enfant le dernier embrassement qu'il recevra de lui; l'enfant, ne reconnaissant pas son père, effrayé de son casque, et se renversant sur le sein de sa nourrice; la nourrice, versant des larmes. Cela est dans Homère; mais cela n'est pas ici. Les différents âges ne sont pas mieux caractérisés. Tout art d'imitation a un côté relatif aux mœurs; mais surtout la peinture. Il n'en est pas question. On dit bien, en général, que les passions font varier les traits du visage; mais ne fallait-il pas me montrer ces visages des passions, me les peindre? Cela eût été difficile; mais un poëme sur la peinture est une chose très-difficile.

Je conclus, de ce qui précède, qu'il n'y a dans celui-ci aucun des deux points qu'un poëte doit atteindre, s'il veut être loué.

Le poëme est suivi de quelques réflexions en prose, sur les proportions, l'ensemble, l'équilibre ou le repos des figures, leur mouvement, la beauté, la grâce, la couleur, la lumière, l'harmonie, le clair-obscur, l'effet, l'expression, les passions et le génie.

DES PROPORTIONS.

L'auteur prétend que l'imitation s'est portée d'abord à faire les copies égales aux objets, comme à un travail plus facile. Je ne sais s'il est vrai que cela soit plus facile. Il n'y a qu'une façon pour une copie d'être égale à l'objet; et c'est ajouter une condition unique à la condition de ressembler. Il est vrai que l'on a le secours des mesures. On a pris une partie du corps humain pour mesure de toutes les autres. C'est, selon les uns, ou la face ou la tête. Mais chaque âge a ses proportions; chaque sexe, chaque état, etc. L'auteur aurait bien dû observer que la proportion n'est pas la même pour les figures nues que pour les figures habillées; elle est un peu plus grande pour celles-ci, parce que le vêtement les rend plus courtes.

DE L'ENSEMBLE, OU DE LA PROPORTION CONVENABLE A TOUTES LES PARTIES.

Tout détruit l'ensemble dans une figure supposée parfaite; l'exercice, la passion, le genre de vie, la maladie; il paraît qu'il

n'y eut jamais qu'un homme, et dans un instant, en qui l'ensemble fut sans défaut; c'est l'Adam de Moïse, au sortir de la main de Dieu. Mais ne peut-on pas dire, en prenant l'ensemble sous un point de vue plus pittoresque, qu'il n'est jamais détruit ni dans la nature où tout est nécessaire, ni dans l'art, lorsqu'il sait introduire dans ses productions cette nécessité? Mais quelle suite d'observations, quel travail cette science ne demande-t-elle pas? En revanche le succès de l'ouvrage est assuré. Cette nécessité introduite fait le sublime. Elle se sent plus ou moins par celui qui regarde. Ce n'est pas peut-être qu'à parler à la rigueur, nous ne l'admirions où elle n'est pas. Je vais tâcher d'être plus clair. Supposons pour un moment la nature personnifiée; et plaçons-la devant l'*Antinoüs* ou la *Vénus de Médicis*. Je couvre la statue d'un voile qui ne laisse échapper que l'extrémité d'un de ses pieds; et je demande à la nature d'achever la figure sur cette extrémité donnée. Hélas! peut-être en travaillant d'après la nécessité de ses lois, au lieu de produire un chef-d'œuvre, un objet d'admiration, le modèle d'une belle femme, n'exécuterait-elle qu'une figure estropiée, contrefaite[1]; une molécule insensible donnée, tout est donné pour elle; mais il n'en est pas ainsi de nous. La force d'une petite modification qui, pour la nature, entraîne et détermine le reste, nous échappe et ne nous touche pas. Nous ignorons son effet sur l'ensemble et le tout. Il n'y aurait qu'un moyen d'obtenir de la nature, mise à l'ouvrage, une statue telle que l'artiste l'a faite. Ce serait, avec l'extrémité du pied de la statue, de lui montrer aussi le statuaire. Or il y a une chaîne, en conséquence de laquelle un tel artiste n'a pu produire qu'un tel ouvrage. Oh! combien notre admiration est imbécile! Elle ne peut jamais tomber que sur des masses isolées et grossières.

La connaissance de l'anatomie n'en est que plus nécessaire. Il faut s'attacher principalement à l'ostéologie et à la myologie.

L'impossibilité pour le modèle de garder une position constante dans un transport de passion, rend surtout la myologie nécessaire. Si l'artiste connaît bien les muscles, il saisit tout à coup les parties et les endroits qui s'enflent ou se dépriment,

1. Voyez la même idée dans l'*Essai sur la peinture*, t. X, p. 461.

s'allongent ou se raccourcissent. Il ne tâtonne point; il va sûrement et rapidement. Le seul inconvénient contre lequel l'artiste doit être en garde, c'est l'affectation de se montrer savant anatomiste, et d'être dur et sec.

L'on dit l'ensemble d'une figure; on dit aussi l'ensemble d'une composition. L'ensemble de la figure consiste dans la loi de nécessité de nature, étendue d'une de ses parties à l'autre. L'ensemble d'une composition, dans la même nécessité, dont on étend la loi à toutes les figures combinées.

DU MOUVEMENT ET DU REPOS DES FIGURES.

Il n'y a rien dans ce paragraphe qui ne soit de vérité éternelle. C'est une application des principes de la mécanique à l'art de représenter les corps, ou isolés ou groupés, ou mus ou en repos.

DE LA BEAUTÉ.

L'auteur la regarde comme un reflet de l'utilité, et il a raison.

DE LA GRACE.

Je n'aime pas sa définition: c'est, selon lui, l'accord des mouvements du corps avec ceux de l'âme. J'aimerais mieux l'accord de la situation du corps en repos ou en mouvement, avec les circonstances d'une action. Tel homme a de la grâce à danser, qui n'en a point à marcher. Tel autre n'en a ni à danser ni à marcher, qui en est tout plein sous les armes; et un troisième se présente de bonne grâce avec un fleuret, qui se présente de très-mauvaise grâce avec une épée.

Il est facile d'être maniéré en cherchant la grâce. Il y a un moyen sûr d'éviter cet inconvénient; c'est de remonter jusqu'à l'état de nature.

L'auteur fait ici une supposition très-bien choisie, et qu'il suit avec goût. C'est une jeune fille innocente et naïve, vue par un indifférent, vue par son père, et vue par son amant. Il montre l'intérêt et la grâce s'accroître dans cette figure, selon les spectateurs auxquels il la présente.

DE L'HARMONIE DE LA LUMIÈRE ET DES COULEURS.

Cette harmonie s'établit par les reflets entre les couleurs les plus antipathiques. Ainsi, à proprement parler, il n'y a point d'antipathie de couleurs dans la nature ; et il y en a d'autant moins dans l'art, que le peintre est plus habile. Jetez les yeux sur une campagne, voyez s'il y a rien qui choque votre œil. La nature établit, entre tous les objets, une sorte de tempérament qu'il faut imiter. Mais ce n'est pas tout. Jamais les couleurs de l'artiste ne pouvant égaler, soit en vivacité, soit en obscurité, celles de la nature, l'artiste est encore obligé de se faire une sorte d'échelle, où ses couleurs soient entre elles comme celles de la nature. La peinture, pour ainsi dire, a son soleil, qui n'est pas celui de l'univers. Mais le soleil de la nature n'ayant pas toujours le même éclat, n'y aurait-il pas des circonstances où il serait celui du peintre ; et les tableaux faits dans ces circonstances n'auraient-ils pas un degré de vérité, qui manquerait aux autres ?

Chaque artiste ayant ses yeux, et par conséquent sa manière de voir, devrait avoir son coloris. Mais il y a, par malheur, un coloris d'école et d'atelier, auquel le disciple se conforme, quoiqu'il ne fût point fait pour lui. Qu'est-ce qui lui arrive alors ? De se départir de ses yeux, et de peindre avec ceux de son maître. De là tant de cacophonie et tant de fausseté.

DE L'EFFET.

C'est, ce me semble, l'impression générale du tableau, considérée relativement à la magie de la peinture. Ainsi le tableau que je prendrais pour une scène réelle, serait celui qui aurait le plus d'effet ; mais, entre les scènes réelles de la nature, il y en a qui frappent par elles-mêmes plus que d'autres. Ainsi, le choix du sujet, du moment, tout étant égal d'ailleurs, peut encore donner à un tableau plus d'effet qu'à un autre.

DE L'EXPRESSION ET DES PASSIONS.

L'expression naît du talent de saisir le caractère propre à chaque être ; or, tout être animé ou inanimé a son caractère.

L'expression s'étend donc à tous les objets. La passion ne se dit au contraire que des objets animés et vivants. L'auteur s'occupe ici à décrire ce que les diverses passions produisent dans les êtres animés. Je ne sais pourquoi il n'a pas fait entrer ce détail dans son poëme.

En général, s'il eût jeté dans les chants ce que j'y cherchais, il n'aurait point eu de notes à faire.

Je trouve que, dans son poëme, il n'y a rien pour les artistes ni pour les gens de goût ; et que les gens du monde feront bien de lire ses notes. Pour les artistes, le plus mince d'entre eux sait bien au delà.

LE MONUMENT

DE

LA PLACE DE REIMS[1]

1760

Il est une connaissance entièrement négligée par ceux qui sont à la tête de l'administration : c'est celle de l'architecture. Cependant ce sont eux qui ordonnent les monuments publics, qui font le choix des artistes, à qui l'on présente les plans, et qui décident de ce qu'il convient d'exécuter. Comment s'acquitteront-ils de cette partie de leurs fonctions qui touche de si près à l'honneur de la nation, dans le moment et dans l'avenir, s'ils sont sans principes, sans lumières et sans goût? Il en coûtera des sommes immenses, et nous n'aurons que des édifices petits et mesquins. Il n'y a point de sottises qui durent plus longtemps et qui se remarquent davantage que celles qui se font en pierre et en marbre. Un mauvais ouvrage de littérature passe et s'oublie; mais un monument ridicule subsiste pendant des siècles, avec la date du règne sous lequel il a été construit. Il faut avoir la vue bien courte ou bien longue pour négliger cette considération.

On multiplie en France les grands édifices de tous côtés. Il n'y a presque pas une ville considérable où l'on ne veuille avoir une place, une statue en bronze du souverain, un hôtel de ville, une fontaine, et l'on ne pense pas qu'une seule grande et belle chose honorerait plus la nation qu'une multitude de monuments ordinaires et communs. Actuellement on est occupé à construire une place à Reims. Il n'a pas dépendu de M. Soufflot, qui est à la tête de nos architectes, qu'on ne vît

1. Cet article se trouve dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, 1er juillet 1760, sans indication du nom de l'auteur. M. Taschereau, à plusieurs indices, croyait y reconnaître la main de Diderot. Il n'en aurait pas douté s'il avait comparé les idées qui y sont émises et celles que Grimm attribue à Diderot dans la note sur la gravure, par Moitte, du monument de Reims, dans le *Salon* de 1765, t. X, p. 451.

là Louis XV enfermé dans une niche, à l'extrémité d'une colonnade qui eût masqué les maisons.

Heureusement, ce projet a été rejeté; on a préféré les idées de l'ingénieur de la province. Celui-ci a pensé que dans une ville de commerce il fallait une place marchande. En conséquence, le rez-de-chaussée est destiné à de spacieuses boutiques cintrées; au-dessus du cintre on a élevé un ordre dorique simple et solide, et cet ordre sera surmonté d'une balustrade qui règnera autour de la place, qui dérobera à la vue une partie des combles dont l'aspect est toujours désagréable, et d'où les habitants de la ville, qui ne sont pas faits pour occuper les croisées et les autres jours inférieurs, pourront regarder les cérémonies publiques, telles, par exemple, que le sacre de nos rois, et d'autres qui reviennent plus fréquemment.

Je ferai ici deux observations : la première, c'est que la plupart de nos artistes n'ont que des vues générales et vagues des frontons, des chapiteaux, des colonnes, des corniches, des croisées, des niches; jamais d'idées particulières. Ils ne songent point à se demander : Quel est l'objet principal de mon édifice? Qu'est-ce qui s'y passera? Quelles sont les circonstances du concours qui s'y fera? Qu'arrive-t-il dans ces circonstances? D'où il s'ensuit que l'édifice qu'ils construisent est beau, mais qu'il ne convient pas plus à l'endroit où il a été élevé qu'à un autre : bien différent en cela du célèbre architecte qui bâtit le temple de Minerve dans la citadelle d'Athènes. De quelque endroit qu'on regardât son édifice, on voyait que c'était un temple, et l'on voyait encore que c'était celui de Minerve, et que c'était le temple d'une citadelle. L'architecture est un art borné, dit-on; oui, dans l'esprit des architectes; mais en lui-même, je n'en connais point de plus étendu. Qu'on fasse entrer dans son projet la considération du temps, du lieu, des peuples, de la destination, et l'on verra varier à l'infini la proportion des pleins, des vides, des formes, des ornements, et de tout ce qui tient à l'art. Il est évident que les intervalles vides ne doivent presque point avoir de rapport avec les intervalles pleins dans un édifice destiné à la conservation des grains. Il en est de même d'un magasin, d'un hôpital, d'un arsenal et de tout autre édifice. Que deviennent donc alors ces proportions rigoureuses dont l'imbécile pusillanimité de nos artistes tremble de s'écarter?

Pour les détruire à jamais, j'exigerais seulement (et c'est certainement exiger une chose sensée) de celui qui doit construire un édifice, qu'on en devinât la destination d'aussi loin qu'on l'apercevrait. Il n'en est pas de l'architecture comme des autres arts d'imitation; elle n'a point de modèles subsistants dans la nature d'après lesquels on puisse juger ses productions. Ce que je dois apercevoir dans un édifice, quand je le regarde, ce n'est point la caverne qui servit de retraite à l'homme sauvage, ni la cabane qu'il se fit à lui-même et à sa famille, quand il commença à se policer; mais la solidité et l'usage présent. Si l'usage est nouveau, l'édifice est mal fait, ou il se distinguera de tout autre par quelque chose qu'on n'a point encore vu ailleurs.

Ma seconde observation est sur les balustrades pratiquées au haut des édifices. La bonne police devrait les ordonner à toutes les maisons, sans aucune exception. C'est une vue qui n'avait pas échappé au législateur des juifs. Il dit quelque part : *Et cùm ædificaveris domum, facies murum in circuitu, ne forte effundatur sanguis proximi tui in domo tuâ*[1]. « Et lorsque vous aurez bâti votre maison, vous la terminerez par un petit mur qui empêche que le sang de votre prochain n'y soit répandu. » A cette raison on en peut ajouter cent autres tirées de la beauté, de la commodité et de la sécurité.

Le milieu de la place de Reims sera décoré d'une statue du roi : c'est M. Pigalle qui est chargé de ce travail; il y a trois ans qu'il en est occupé. Son modèle sera incessamment exposé au jugement du public. M. Pigalle a placé sur un piédestal circulaire la statue pédestre de Louis XV. Le monarque a la main gauche posée sur son cimeterre, et la main droite étendue. Ce n'est point une main qui commande, c'est une main qui protége. Ainsi le bras est mol, les doigts de la main sont écartés et un peu tombants; la figure n'est pas fière, et elle ne doit pas l'être, mais elle est noble et douce; au-dessous et autour du piédestal on voit d'un côté un artisan nu, assis sur des ballots, la tête appuyée sur un de ses poings qui est fermé, et se reposant de sa fatigue. L'idée est simple et noble, et l'exécution y répond. Ce morceau est, à mon sens, de toute beauté.

1. Deutéronome, XXII, 8.

De l'autre côté, on voit une figure symbolique de l'Administration : c'est une femme vêtue qui conduit un lion par une touffe de sa crinière ; le lion a l'air paisible et serein ; la femme qui le conduit le regarde avec sollicitude et complaisance : l'animal est beau : la tête de la femme est très-belle ; l'idée de ce groupe est délicate, quoique un peu vague. Mais, dans les grands monuments, ne vaudrait-il pas mieux préférer la force et l'énergie à la délicatesse ? Au lieu de voir cette femme tenir entre ses deux doigts un poil de la crinière du lion, j'aimerais mieux qu'elle en empoignât une grosse touffe, cela caractériserait davantage une administration vigoureuse, et la sérénité de l'animal avec la sollicitude et la complaisance de la femme tempérerait suffisamment cette expression qui ne doit pas être celle de la tyrannie ni du despotisme. Un sculpteur ancien a placé sur le dos d'un centaure féroce un Amour qui le conduit par un cheveu, et il a bien fait ; mais je crois que notre sculpteur ferait bien s'il s'écartait de l'idée du sculpteur ancien, et que la femme se servît de toute sa main. D'ailleurs, ses deux figures ne marchant point, l'une ne doit pas avoir l'action d'une figure qui conduit, ni l'autre l'action d'une figure qui suit. Avec le léger changement que j'oserais exiger, la femme commanderait, et l'animal serait obéissant, ce qui ne suppose pas du mouvement.

Mais il y a dans ce monument un défaut plus considérable qui frappera fortement les hommes d'un vrai goût. Le mélange de la vérité et de la fiction leur déplaira. Cet artisan harassé qui se repose d'un côté, c'est la chose même : cette femme qui conduit, et ce lion qui suit de l'autre, c'est l'emblême de la chose. Je n'aime point ces disparates où les genres d'expressions sont confondus. Séparez ces groupes, et vous les trouverez beaux chacun séparément. Réunissez-les, comme ils le sont ici, et ils vous offenseront. Pourquoi ? C'est que vous sentez qu'ils ne peuvent faire un tout. C'est comme si l'on collait une image au milieu d'un bas-relief. J'aurais mieux aimé, à la place de la femme et du lion, un laboureur avec les instruments de son travail, et séparer ces deux hommes par une femme qui aurait eu autour d'elle plusieurs petits enfants dont un aurait été attaché à sa mamelle ; la figure placée sur le piédestal aurait eu par ce moyen, sous sa main bienfaisante et protectrice, le Commerce, l'Agriculture et la Population, trois objets qui auraient

été liés dans le monument, comme ils le sont dans la nature.

On a achevé d'enrichir et de gâter le monument de Reims par d'autres accessoires symboliques, comme un agneau qui dort entre les pattes d'un loup, etc. Il y a donc dans la composition de M. Pigalle des pensées justes et grandes, mais l'expression n'en est pas une. Au reste, le tout est grand, et il m'a semblé qu'il régnait entre les figures la plus belle proportion. Cette sorte d'harmonie est très-difficile à saisir. Quand on s'éloigne du monument et qu'on en considère l'ensemble, on trouve que chaque partie a la juste grandeur qui lui convient. La place a été ordonnée pour la ville, et le monument pour la place. La misère publique n'a point suspendu ces travaux.

On lit sur ce même sujet dans la *Correspondance* de Grimm (15 janvier 1764) la note suivante que nous croyons devoir placer ici :

L'inscription du monument de la ville de Reims n'a pas laissé que d'occuper les esprits.

Un ouvrage de Pigalle mérite bien quelque attention, et lorsqu'on a vu M. de Voltaire tenter sans succès une inscription en vers, on a dû songer à la faire en prose. Le philosophe Diderot s'est essayé à son tour, et je ne doute point que vous ne donniez à son inscription la préférence sur toutes celles que vous connaissez; elle est simple, noble, vraie et locale. Il est singulier que M. de Voltaire n'ait pas pensé au sacre des rois de France qui a fourni au philosophe l'idée suivante. aussi naturelle que particulièrement propre à la ville de Reims :

CE FUT ICI QU'IL JURA DE RENDRE SES PEUPLES HEUREUX
ET IL N'OUBLIA JAMAIS SON SERMENT.
LES CITOYENS LUI ÉLEVÈRENT CE MONUMENT
DE LEUR AMOUR
ET DE LEUR RECONNAISSANCE,
L'AN 1764.

Un tel, intendant de la province ;
Un tel, maire de la ville;
Un tel, et un tel, échevins;
J.-B. Pigalle, sculpteur; L. Legendre, architecte.

Je crois qu'il serait difficile de faire en français quelque chose de plus lapidaire; mais ceux qui ont fait retrancher à Pigalle son agneau, à cause du proverbe, ont dû préférer un couplet bien ginguet à la prose noble et grave du philosophe. En conséquence, M. Clicquot, secrétaire de la ville, l'a mise en vers de cette manière :

C'est ici qu'un roi bienfaisant
Vint jurer d'etre votre père.
Ce monument instruit la terre
Qu'il fut fidèle à son serment.

EXTRAIT D'UN OUVRAGE ANGLAIS

SUR

LA PEINTURE[1]

1763

« L'article suivant est de M. Diderot. Il prétend l'avoir tiré d'un ouvrage anglais. En attendant que je sois à portée de vérifier le fait, je lui soutiens qu'il en a tiré les trois quarts de sa tête, sauf à me décider sur le quatrième quand j'aurai examiné : c'est donc le philosophe qui va prendre la plume ».

(*Correspondance* de Grimm, 15 janvier 1763.)

Je viens de lire la traduction d'un petit ouvrage anglais, sur la peinture, qu'on se propose de faire imprimer. Il est rempli de raison, d'esprit, de goût et de connaissances. La finesse et la grâce même n'y manquent point. C'est, pour le tour, l'expression et la manière, un ouvrage tout à fait à la française. L'auteur s'appelle M. Webb. Voici les idées qui m'ont surtout frappé à la lecture[2].

Ce qui fait qu'en s'appliquant beaucoup, on avance peu dans la connaissance de la peinture, c'est qu'on voit trop de tableaux. N'en voyez qu'un très-petit nombre d'excellents ; pénétrez-vous de leur beauté; admirez-les, admirez-les sans cesse, et tâchez de vous rendre compte de votre admiration.

1. L'ouvrage de Webb est intitulé *Recherches sur les beautés de la Peinture;* il a été traduit de l'anglais par M. B*** (Bergier, frère du théologien), *Paris,* Briasson, 1765, in-12. (Br.)

2. On ne trouve, dans l'ouvrage de Webb, qu'une très-petite partie des pensées que Diderot lui attribue ici; encore n'y sont-elles pas présentées sous la forme qu'elles ont prise en passant dans son imagination. C'est un livre qu'il a refait à sa manière, et dans lequel il a vu tout ce qui n'était que dans sa tête. Ce n'est pas le seul exemple qu'on en trouve dans les divers extraits qu'il faisait pour la *Correspondance* de Grimm. (N.)

Un autre défaut, c'est d'estimer les productions sur le nom des auteurs. Cependant les bons ouvrages d'un artiste médiocre sont assez souvent supérieurs aux ouvrages médiocres d'un artiste excellent.

Dans quelque genre que vous travailliez, peintre, que votre composition ait un but; que vos expressions soient vraies, diversifiées et subordonnées avec sagesse; votre dessin, large et correct; vos proportions, justes; vos chairs, vivantes; que vos lumières aient de l'effet; que vos plans soient distincts; votre couleur, comme dans la nature; votre perspective, rigoureuse; et le tout, simple et noble.

La connaissance en peinture suppose l'étude et la connaissance de la nature.

Troisième défaut des prétendus connaisseurs, c'est de laisser de côté le jugement de la beauté ou des défauts, pour se livrer tout entiers à ce qui caractérise et distingue un maître d'un autre : mérite d'un brocanteur, et non de l'homme de goût. Et puis, le nombre des artistes à reconnaître est si petit, et leur caractère tient quelquefois à des choses si techniques, qu'un sot peut sur ce point laisser en arrière l'homme qui a le plus d'esprit.

Regardez un tableau, non pour vous montrer, mais pour devenir un connaisseur. Ayez de la sensibilité, de l'esprit et des yeux; et surtout, croyez qu'il y a plus de charme et plus de talent à découvrir une beauté cachée, qu'à relever cent défauts.

Vous serez indulgent pour les défauts; et les beautés vous transporteront, si vous pensez combien l'art est difficile, et combien la critique est aisée.

Si une admiration déplacée marque de l'imbécillité, une critique affectée marque un vice de caractère. Exposez-vous plutôt à paraître un peu bête que méchant.

La peinture des objets mêmes fut la première écriture.

Si l'on n'eût pas inventé les caractères alphabétiques, on n'aurait eu, pendant des temps infinis, que de mauvais tableaux.

On prouve, par les ouvrages d'Homère, que l'origine de la peinture est antérieure au siége de Troie.

Le bouclier d'Achille prouve que les Anciens possédaient alors l'art de colorer les métaux.

Il y a deux parties importantes dans l'art, l'imitative et

l'idéale. Les hommes excellents dans l'imitation sont assez communs; rien de plus rare que ceux qui sont sublimes dans l'idée.

L'homme instruit connaît les principes; l'ignorant sent les effets.

La multitude juge comme la bonne femme qui regardait deux tableaux du martyre de Saint-Barthélemy, dont l'un excellait par l'exécution, et l'autre par l'idée. Elle dit du premier: « Celui-là me fait grand plaisir; » et du second: « Mais celui-ci me fait grand'peine. »

La peinture peut avoir un silence bien éloquent.

Alexandre pâlit à la vue d'un tableau de Palamède trahi par ses amis. C'est qu'il voyait Aristonique dans Palamède.

Porcia se sépare de Brutus, sans verser une larme; mais le tableau des adieux d'Hector et d'Andromaque tombe sous ses yeux, et brise son courage.

Une courtisane d'Athènes est convertie, au milieu d'un banquet, par le spectacle heureux et tranquille d'un philosophe dont le tableau était placé devant elle.

Énée, apercevant les peintures de ses propres malheurs sur les portes et les murs des temples africains, s'écrie dans Virgile:

> Sunt lacrymæ rerum, et mentem mortalia tangunt.
>
> VIRGIL. *Æneid.* lib. I, v. 462.

Les premières statues furent droites, les yeux en dedans, les pieds joints, les jambes collées, et les bras pendants de chaque côté.

On imita d'abord le repos; ensuite le mouvement. En général, les objets de repos nous plaisent plus en bronze ou en marbre; et les objets mus, en couleur et sur la toile.

La diversité de la matière y fait quelque chose. Un bloc de marbre n'est guère propre à courir.

L'art est à la nature, comme une belle statue à un bel homme.

Il y a entre les couleurs des affinités naturelles qu'il ne faut pas ignorer. Les reflets sont une loi de la nature, qui cherche à rétablir l'harmonie rompue par le contraste des objets.

Troublez les couleurs de l'arc-en-ciel; et l'arc-en-ciel ne sera plus beau.

Ignorez que le bleu de l'air, tombant sur le rouge d'un beau

visage, doit, en quelques endroits obscurs, y jeter une teinte imperceptible de violet; et vous ne ferez pas des chairs vraies.

Si vous n'avez pas remarqué que, lorsque les extrémités d'un corps touchent à l'ombre, les parties éclairées de ce corps s'avancent vers vous; les contours des objets ne se sépareront jamais bien de votre toile.

Il y a des couleurs que notre œil préfère; il n'en faut pas douter. Il y en a que des idées accessoires et morales embellissent. C'est par cette raison que la plus belle couleur qu'il y ait au monde, est la rougeur de l'innocence et de la pudeur sur les joues d'une jeune et belle fille.

Lorsque je me rappelle certains tableaux de Rembrandt et d'autres, je demeure convaincu qu'il y a, dans la distribution des lumières, autant et plus d'enthousiasme que dans aucune autre partie de l'art.

La peinture idéale a dans son clair-obscur quelque chose d'au delà de la nature, et par conséquent autant d'imitation rigoureuse que de génie, et autant de génie que d'imitation rigoureuse.

Les Anciens tentaient rarement de grandes compositions; une ou deux figures, mais parfaites. C'est que la peinture marchait alors sur les pas de la sculpture.

Moins les Anciens employaient de figures dans leurs compositions, plus il fallait qu'elles eussent d'effet. Aussi, excellaient-ils par l'idée. Tant que l'idée sublime ne se présentait pas, le peintre se promenait, allait voir ses amis, et laissait là ses pinceaux.

L'un peint les enfants de Médée qui s'avancent, en tendant leurs petits bras à leur mère, et en souriant au poignard qu'elle tient levé sur eux.

Un autre, c'est Aristide, peint, dans le sac d'une ville, une mère expirante; son petit enfant se traîne sur elle, et la mère blessée au sein l'écarte, de peur qu'au lieu du lait qu'il cherche, il ne suce son sang.

Un troisième s'est-il proposé de vous faire concevoir la grandeur énorme du cyclope endormi? il vous montre un pâtre qui s'en est approché doucement, et qui mesure l'orteil du cyclope avec la tige d'un épi de blé. Cet épi est une mesure commune entre le pâtre et le cyclope; et c'est la nature qui l'a donnée.

Ce n'est pas l'étendue de la toile ou du bloc qui donne de la grandeur aux objets. L'*Hercule* de Lysippe n'avait qu'un pied; et on le voyait grand comme l'*Hercule Farnèse*.

La simplicité, la force et la grâce sont les qualités propres des ouvrages de l'antiquité; et la grâce était la qualité propre d'Apelle entre les artistes anciens.

Le Corrège, quand il excelle, est un peintre digne d'Athènes. Apelle l'aurait appelé son fils.

Personne n'osa achever la Vénus d'Apelle. Il n'en avait peint que la tête et la gorge; mais cette tête et cette gorge faisaient tomber la palette des mains aux artistes qui approchaient du tableau.

Il est difficile d'allier la grâce et la sévérité. Notre Boucher a de la grâce; mais il n'est pas sévère.

Les Athéniens avaient défendu l'exercice de la peinture aux gens de rien.

Faire entrer la considération des beaux-arts dans l'art de gouverner les peuples, c'est leur donner une importance dont il faut que les productions se ressentent.

Une observation commune à tous les siècles illustres, c'est qu'on y a vu les arts d'imitation s'échauffant réciproquement, s'avancer ensemble à la perfection. Un poëte, qui s'est promené sous le dôme des Invalides, revient dans son cabinet lutter contre l'architecte, sans s'en apercevoir. Sans y penser, je mesure mon enjambée, dirait Montaigne, à celle de mon compagnon de voyage.

Les siècles d'Alexandre, d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV ont produit des chefs-d'œuvre en tout genre.

Il y avait entre les poëtes et les peintres anciens un emprunt et un prêt continuel d'idées. Tantôt, c'était le peintre ou le statuaire qui exécutait d'après l'idée du poëte; tantôt, c'était le poëte qui écrivait d'après l'ouvrage du peintre ou du statuaire.

C'est ce qu'un habile Anglais s'est proposé de démontrer dans un ouvrage, qui suppose bien des connaissances et bien de l'esprit. Cet ouvrage est intitulé *Polymetis*. On y voit les dessins des plus beaux morceaux antiques, et vis-à-vis, les vers des poëtes.

Sous le climat brûlant de la Grèce, les hommes étaient presque nus; ils étaient nus dans les gymnases, nus dans les

bains publics. Les peintres allaient en foule dessiner la taille de Phryné et la gorge de Thaïs. L'état de courtisane n'était point avili. C'était d'après une courtisane qu'on faisait la statue d'une déesse. C'étaient la même gorge, les mêmes cuisses, sur lesquelles on avait porté ses mains dans une maison de plaisir: les mêmes lèvres, les mêmes joues qu'on avait baisées; le même cou qu'on avait mordu, les mêmes fesses qu'on avait vues, qu'on reconnaissait, et qu'on adorait encore dans un temple et sur des autels. La licence des mœurs dépouillait à chaque instant les hommes et les femmes; la religion était pleine de cérémonies voluptueuses; les hommes qui gouvernaient l'État étaient amateurs enthousiastes des beaux-arts. Une courtisane, célèbre par la beauté de sa taille, devenait-elle grosse? toute la ville était en rumeur; c'était un modèle rare perdu; et l'on envoyait vite à Cos chercher Hippocrate, pour la faire avorter. C'est ainsi qu'une nation devient éclairée, et qu'il y a un goût général; des artistes qui font de grandes choses, et des juges qui les sentent.

Nous autres peuples froids et dévots, nous sommes toujours enveloppés de draperies; et le peuple, qui ne voit jamais le nu, ne sait ce que c'est que beauté de Nature, finesse de proportion.

Praxitèle fit deux *Vénus*, l'une drapée, l'autre nue. Cos acheta la première, qui n'eut point de réputation; Gnide fut célèbre à jamais par la seconde.

Notre Vénus, si nous en avons une, est tout au plus la Vénus drapée de Praxitèle.

Le Poussin, qui s'y connaissait, disait de Raphaël, qu'entre les modernes c'était un aigle: qu'à côté des Anciens, ce n'était qu'un âne. C'est qu'il n'est pas indifférent de faire,

Ut fert natura, ... an de industria.

TERENT., *Andria,* acte IV, sc. VII.

C'est le mot du Dave de Térence, qui s'applique de lui-même à tous nos artistes.

Nos mœurs se sont affaiblies à force de se policer; et je ne crois pas que nous supportassions, ni dans nos peintres, ni dans nos poëtes, certaines idées qui sont vraies, qui sont fortes, et qui ne pèchent, ni contre la nature, ni contre le bon goût. Nous détournerions les yeux avec horreur de la page d'un auteur ou

de la toile d'un peintre qui nous montrerait le sang des compagnons d'Ulysse coulant aux deux côtés de la bouche de Polyphème, ruisselant sur sa barbe et sur sa poitrine, et qui nous ferait entendre le bruit de leurs os brisés sous ses dents. Nous ne pourrions supporter la vue des veines découvertes et des artères saillantes autour du cœur sanglant de Marsyas écorché par Apollon[1]. Qui de nous ne se récrierait pas à la barbarie, si un de nos poëtes introduisait dans un de nos poëmes un guerrier, s'adressant en ces mots à un autre guerrier, qu'il est sur le point de combattre : « Ton père et ta mère ne te fermeront pas les yeux. Dans un instant, les corneilles te les arracheront de la tête : il me semble que je les vois se rassembler autour de ton cadavre, en battant leurs ailes de joie[2]. » Cependant, les Anciens ont dit ces choses ; ils ont exécuté ces tableaux. Faut-il les accuser de grossièreté? Faut-il nous accuser, au contraire, de pusillanimité? *Non nostrum est...*

1. Diderot a reproduit plusieurs fois cette idée, notamment dans l'article sur la *Peinture*, poëme de Lemierre, ci-après. Voici comment Homère s'exprime dans l'*Odyssée*, chant IX, vers 289 :

Σὺν δὲ δύω μάρψας, ὥσε σκύλακας, ποτὶ γαίῃ
Κόρτ' · ἐκ δ' ἐγκέφαλος χαμάδις ῥέε, δεῦε δε γαῖαν.

Virgile dans l'*Énéide*, livre III, vers 623, enchérit encore sur le tableau d'Homère :

Vidi egomet, duo de numero cum corpora nostro
Prensa manu magna, medio resupinus in antro,
Frangeret ad saxum, sanieque aspersa natarent
Limina : vidi, atro cum membra fluentia tabo
Manderet, et tepidi tremerent sub dentibus artus. (Br.)

2. Homère a dit :

Οὐδ' ὥς σέ γε πότνια μήτηρ
Ἐνθεμένη λεχέεσσι γοήσεται, ὃν τέκεν αὐτὴ,
Ἀλλὰ κύνες τε καὶ οἰωνοὶ κατὰ πάντα δάσονται.

Iliade XXII, v. 352-354.

Voyez t. XI, page 173, une étude sur ce passage. (Br.)

OBSERVATIONS

SUR LA SCULPTURE

ET

SUR BOUCHARDON [1]

1763

Il me semble que le jugement qu'on porte de la sculpture est beaucoup plus sévère que celui qu'on porte de la peinture. Un tableau est précieux, si, manquant par le dessin, il excelle dans la couleur; si, privé de force et de coloris ou de correction de dessin, il attache par l'expression ou par la beauté de la composition : on ne pardonne rien au statuaire. Son morceau pèche-t-il par l'endroit le plus léger? ce n'est plus rien; un coup de ciseau donné mal à propos réduit le plus grand ouvrage au sort d'une production médiocre, et cela sans ressource : le peintre, au contraire, revient sur son travail, et le corrige tant qu'il lui plaît.

Mais une condition, sans laquelle on ne daigne pas s'arrêter devant une statue, c'est la pureté des proportions et du dessin : nulle indulgence de ce côté. On parlait un jour devant Falconet le sculpteur de la difficulté des deux arts : « La sculpture, dit-il, était autrefois plus difficile que la peinture; aujourd'hui, cela a changé. » Cependant aujourd'hui il y a un très-grand nombre d'excellents tableaux; et l'on a bientôt compté toutes les excellentes statues; il est vrai qu'il y a plus de peintres que de statuaires, et que le peintre a couvert sa toile de figures, avant que le statuaire ait dégrossi son bloc de marbre.

1. Bouchardon, né à Chaumont en Bassigny en 1698, était mort le 27 juillet 1762. M. de Caylus avait fait paraître sous cette même date une *Vie d'Edme Bouchardon :* Paris, in-12. En annonçant l'inauguration de la statue de Louis XV, sur la place de ce nom, Grimm dit : « M. le comte de Caylus a publié une *Vie* de l'illustre statuaire..., mais je crois que vous aimerez mieux lire l'article suivant que M. Diderot vient de m'envoyer. » *Correspondance littéraire,* 1[er] mars 1763.

Une autre chose sur laquelle, mon ami, vous serez sûrement de mon avis, c'est que le maniéré, toujours insipide, l'est beaucoup plus en marbre ou en bronze qu'en couleur. Oh! la chose ridicule qu'une statue maniérée! Le statuaire est-il donc condamné à une imitation de la nature plus rigoureuse encore que le peintre?

Ajoutez à cela qu'il ne nous expose guère qu'une ou deux figures d'une seule couleur et sans yeux, sur lesquelles toute l'attention et toute la critique des nôtres se ramasse. Nous tournons autour de son ouvrage, et nous en cherchons l'endroit faible.

La matière qu'il emploie semble par sa solidité et par sa durée exclure les idées fines et délicates; il faut que la pensée soit simple, noble, forte et grande. Je regarde un tableau; il faut que je m'entretienne avec une statue. La *Vénus de Lemnos* fut le seul ouvrage auquel Phidias osa mettre son nom.

Toute nature n'est pas imitable par la sculpture. Si le centre de gravité s'écartait un peu trop de la base, la pesanteur des parties supérieures ferait rompre le morceau. Sans la massue qui appuie l'*Hercule Farnèse*, l'exécution en aurait été impossible; mais pour une fois où le support est un accessoire heureux, combien d'autres fois n'est-il pas ridicule? Voyez ces énormes trophées qu'on a placés sous les chevaux de la terrasse des Tuileries. Quelle contradiction entre ces animaux ailés qui s'en vont à toutes jambes et ces supports immobiles qui restent!

Voilà donc le statuaire privé d'une infinité de positions qui sont dans la nature. Le lutteur antique, remarquable par sa perfection, l'est encore aux yeux des connaisseurs par sa hardiesse. Quand on le revoit, on est toujours surpris de le retrouver debout. Cependant que serait-ce qu'un lutteur avec un appui?

La sculpture de ronde bosse me paraît autant au-dessus de la peinture, que la peinture est au-dessus de la sculpture en bas-relief.

Voilà, mon ami, quelques-unes des idées dont le panégyriste de Bouchardon aurait pu empâter son sec et maigre discours. Ce discours est pourtant la production du coryphée de ceux que nous appelons amateurs; d'un de ces hommes qui se font ouvrir d'autorité les ateliers, qui commandent impérieusement à l'artiste, et sans l'approbation desquels point de salut. Qu'est-ce donc qu'un amateur, si les autres n'en savent pas

plus que le comte de Caylus? Y aurait-il, comme ils le prétendent, un tact donné par la nature, et perfectionné par l'expérience, qui leur fait prononcer d'un ton aussi sûr que despotique : « Cela est bien, voilà qui est mal, » sans qu'ils soient en état de rendre compte de leurs jugements? Il me semble que cette critique-là n'est pas la vôtre. J'ai toujours vu qu'un peu de contradiction de ma part, et de réflexion de la vôtre, amenait la raison de votre éloge ou de votre blâme. Je persisterai donc à croire que celui qui n'a que ce prétendu tact aveugle, n'est pas mon homme.

Edme Bouchardon naquit au mois de novembre 1698, à Chaumont en Bassigny, à quelques lieues de l'endroit où se rompit votre chaise, lorsque vous allâtes en 1759 embrasser mon père pour vous et pour moi. Vous voyez que cet artiste est presque mon compatriote.

Le père de Bouchardon, architecte et sculpteur médiocre, n'épargna rien pour faire une habile homme de son fils. Les premiers regards de cet enfant tombèrent sur le *Laocoon*, sur la *Vénus de Médicis* et sur le *Gladiateur*; car ces figures sont dans les ateliers des ignorants et des savants, comme Homère et Virgile dans la bibliothèque de Voltaire et de Fréron.

Les beaux modèles sont rares partout, mais surtout parmi nous, où les pieds sont écrasés par la chaussure, les cuisses coupées au-dessus du genou par les jarretières, le haut des hanches étranglé par des corps de baleine, et les épaules blessées par des liens étroits qui les embrassent. Le père de Bouchardon chercha à son fils, à prix d'argent, les plus parfaits modèles qu'il put trouver. Ce fils vit la nature de bonne heure, il eut les yeux attachés sur elle tant qu'il vécut.

Pline dit d'Apelle qu'il ne passait aucun jour sans dessiner, *nulla dies sine linea*. L'histoire de la sculpture en dira autant de Bouchardon. Personne aussi ne devint aussi maître de son crayon. Il pouvait d'un seul trait ininterrompu suivre une figure de la tête au pied, et même de l'extrémité du pied au sommet de la tête, dans une position quelconque donnée, sans pécher contre la correction du dessin et la vérité des contours et des proportions.

Ne fît-on que des épingles, il faut être enthousiaste de son

métier pour y exceller. Bouchardon le fut; il pouvait dire aussi :

Est deus in nobis, agitante calescimus illo.

Ovid. *Fast.* lib. VI, vers 5.

Il vint à Paris; il entra chez le cadet des Couston. Le maître fut surpris de la pureté du dessin de son élève, mais ne fut pas dans le cas de dire de lui, comme l'artiste grec du sien :

Nil salit Arcadico juveni.

Juvenal. *Satyr.* VII, v. 160.

Il ressemblait tout à fait de caractère à l'animal surprenant qui lui a servi de modèle pour sa statue de Louis XV; doux dans le repos, fier, noble, plein de feu et de vie dans l'action. Il s'applique, il dispute le prix de l'Académie, il l'emporte, et il est envoyé à Rome.

Quand on a du génie, c'est là qu'on le sent. Il s'éveille au milieu des ruines. Je crois que de grandes ruines doivent plus frapper, que ne feraient des monuments entiers et conservés. Les ruines sont loin des villes; elles menacent, et la main du temps a semé, parmi la mousse qui les couvre, une foule de grandes idées et de sentiments mélancoliques et doux. J'admire l'édifice entier; la ruine me fait frissonner; mon cœur est ému, mon imagination a plus de jeu. C'est comme la statue que la main défaillante de l'artiste a laissée imparfaite; que n'y vois-je pas? Je reviens sur les peuples qui ont produit ces merveilles, et qui ne sont plus; *et in lenocinio commendationis dolor est manus, cum id ageret, extinctæ.*

La belle tâche que le panégyriste de Bouchardon avait à remplir, s'il avait été moins borné! Combien de pierres à remuer, s'il avait eu l'outil avec lequel on remue quelque chose! A Rome, le jeune Bouchardon dessine tous les restes précieux de l'antiquité; quand il les a dessinés cent fois, il recommence. Comme les jeunes artistes copient longtemps d'après l'antique, ne pensez-vous pas que l'institution des jeunes littérateurs devrait être la même, et qu'avant que de tenter quelque chose de nous, nous devrions aussi nous occuper à traduire d'après les poëtes et les orateurs anciens? Notre goût, fixé par des

beautés sévères que nous nous serions pour ainsi dire appropriées, ne pourrait plus rien souffrir de médiocre et de mesquin.

Bouchardon demeura dix ans en Italie. Il se fit distinguer de cette nation jalouse, au point qu'entre un grand nombre d'artistes étrangers et du pays, on le préféra pour l'exécution du tombeau de Clément XI. Sans des circonstances particulières, l'apothéose de ce pontife, qui a coûté tant de maux à la France, eût été faite par un Français.

De retour en France, Bouchardon fut chargé d'un grand nombre d'ouvrages qui respirent tous le goût de la nature et de l'antiquité, c'est-à-dire la simplicité, la force, la grâce et la vérité.

Les ouvrages de sculpture demandent beaucoup de temps. Les sculpteurs sont proprement les artistes du souverain; c'est du ministère que leur sort dépend. Cette réflexion me rappelle l'infortune du Puget. Il avait exécuté ce *Milon* de Versailles que vous connaissez, et qui, placé à côté des chefs-d'œuvre de l'antiquité, n'en est pas déparé. Mécontent du prix modique qu'on avait accordé à son ouvrage, il allait le briser d'un coup de marteau, si on ne l'eût arrêté. Le grand roi qui le sut, dit : « Qu'on lui donne ce qu'il demande, mais qu'on ne l'emploie plus; cet ouvrier est trop cher pour moi. » Après ce mot, qui eût osé faire travailler le Puget? Personne; et voilà le premier artiste de la France condamné à mourir de faim.

Ce ne fut pas ainsi que la ville de Paris en usa avec Bouchardon, après qu'il eut exécuté sa belle fontaine de la rue de Grenelle. Je dis belle pour les figures; du reste je la trouve au-dessous du médiocre. Point de belle fontaine où la distribution de l'eau ne forme pas la décoration principale. A votre avis, qu'est-ce qui peut remplacer la chute d'une grande nappe de cristal? La ville récompense l'artiste d'une pension viagère, accordée de la manière la plus noble et la plus flatteuse. La délibération des échevins, qu'on a mise à la suite de l'*Éloge* du comte de Caylus, est vraiment un morceau à lire. C'est ainsi qu'on fait faire aux grands hommes de grandes choses.

Bouchardon est mort le 27 juillet 1762, comblé de gloire et accablé de regret de n'avoir pu achever son monument de la place de Louis XV. C'est notre ami Pigalle qu'il a nommé pour succéder à son travail. Pigalle était son collègue, son ami, son

rival et son admirateur. Je lui ai entendu dire qu'il n'était jamais entré dans l'atelier de Bouchardon, sans être découragé pour des semaines entières. Ce Pigalle pourtant a fait un certain *Mercure* que vous connaissez, et qui n'est pas l'ouvrage d'un homme facile à décourager. Il exécutera les quatre figures qui doivent entourer le piédestal de la statue du roi, et qui représenteront quatre Vertus principales. Bouchardon lui a laissé pour cela toutes les études qu'il a faites sur ce sujet pendant les dernières années de sa vie. Rien n'est plus satisfaisant que de voir deux grands artistes s'honorer d'une estime mutuelle [1].

Je n'entrerai point dans l'examen des différentes productions de Bouchardon, parce que je ne les connais pas, et que le comte de Caylus qui les a toutes vues, n'en dit rien qui vaille. Un mot seulement sur son *Amour qui se fait un arc de la massue d'Hercule.* Il me semble qu'il faut bien du temps à un enfant pour mettre en arc l'énorme solive qui armait la main d'Hercule. Cette idée choque mon imagination. Je n'aime pas l'Amour si longtemps à ce travail manuel; et puis, je suis un peu de l'avis de notre ingénieur, M. Le Romain, sur ces longues ailes avec lesquelles on ne saurait voler quand elles auraient encore dix pieds d'envergure.

Je crois qu'un Ancien, au lieu de s'occuper de cette idée ingénieuse, aurait cherché à me montrer le tyran du ciel et de la terre, tranquille, aimable et terrible. Ces Anciens, quand une fois on les a bien connus, deviennent de redoutables juges des modernes. Quoi qu'il m'en puisse arriver et aux autres, je vous conseille, mon ami, d'éloigner un peu toutes ces Vierges de Raphaël et du Guide, qui vous entourent dans votre cabinet. Que j'aimerais à y voir d'un côté l'*Hercule Farnèse* entre la *Vénus de Médicis* et l'*Apollon Pythien*; d'un autre le *Torse* entre le *Gladiateur* et l'*Antinoüs;* ici, le *Faune* qui a trouvé un enfant et qui le regarde; vis-à-vis, le *Laocoon* tout seul; ce *Laocoon* dont Pline a dit avec juste raison : *Opus omnibus et picturæ et statuariæ artis præferendum.* Voilà les apôtres du bon goût chez toutes les nations; voilà les maîtres des Girardon, des Coysevox, des Coustou, des Puget, des Bouchardon :

1. L'article est coupé en deux dans la *Correspondance littéraire*, et on lit après ce paragraphe : « Le reste pour l'ordinaire prochain. »

voilà ceux qui font tomber le ciseau des mains à ceux qui se destinent à l'art, et qui sentent; voilà la compagnie qui vous convient. Ah! si j'étais riche!

Un homme aussi laborieux que Bouchardon a dû laisser un grand nombre de dessins précieux, si j'en juge par quelques-uns que j'ai vus. Vous souvenez-vous de cet *Ulysse qui évoque l'ombre de Tirésias*[1]? Si vous vous en souvenez, dites-moi où l'artiste a pris l'idée de ces figures aériennes qui sont attirées par l'odeur du sacrifice? Elles sont élevées au-dessus de la terre; elles accourent; elles se pressent. Elles ont une tête, des pieds, des mains, un corps comme nous; mais elles sont d'un autre ordre que nous. Si elles ne sont pas dans la nature (et elles n'y sont pas), où sont-elles donc? Pourquoi nous plaisent-elles? Pourquoi ne suis-je point choqué de les voir en l'air, quoique rien ne les y soutienne? Où est la ligne que la poésie ne saurait franchir, sous peine de tomber dans l'énorme et le chimérique? ou plutôt qu'est-ce que cette lisière au delà de la nature, sur laquelle Le Sueur, le Poussin, Raphaël, et les Anciens occupent différents points : Le Sueur, le bord de la lisière qui touche à la nature, d'où les Anciens se sont permis le plus grand écart possible? Plus de vérité d'un côté et moins de génie; plus de génie de l'autre côté, et moins de vérité. Lequel des deux vaut le mieux? C'est entre ces deux lignes de nature et de poésie extrêmes, que Raphaël a trouvé la tête de l'ange de son tableau d'*Héliodore*; un de nos premiers statuaires[2], les nymphes de la *Fontaine des Innocents;* et Bouchardon, les génies de son dessin de l'*Ombre de Tirésias évoquée.*

Certainement il y a un démon qui travaille au-dedans de ces gens-là, et qui leur fait produire de belles choses, sans qu'ils sachent comment, ni pourquoi. C'est à l'éloge du philosophe à leur apprendre ce qu'ils valent. C'est lui qui leur dira : « Lorsque vous avez fait monter la fumée de ce bûcher toute droite, et que vous avez jeté en arrière la chevelure de ces génies, comme si elle était emportée par un vent violent, savez-vous ce que vous avez fait? C'est que vous leur avez donné effectivement toute la vitesse du vent. Ils sont immobiles sur votre toile; l'air tran-

1. Voyez le Salon de 1761, tome X, page 140.
2. Goujon (Jean). (Br.)

quille n'agit point sur eux; ils agissent donc, eux, si violemment sur l'air tranquille, que je conçois qu'en un clin d'œil ils se porteraient, s'ils le voulaient, aux extrémités de la terre. Vous ne pensiez à cela que confusément, monsieur Bouchardon. Sans vous en apercevoir, vous vous conformiez aux lois constantes de la nature et aux observations de la physique; votre génie faisait le reste; le philosophe vous le fait remarquer, et vous ne pouvez vous empêcher de vous complaire à sa réflexion. »

Et voilà aussi la tâche du philosophe : car pour les parties et le mécanisme de l'art, il faut être artiste pour en apprécier le mérite. Je crois aussi qu'il est plus difficile à un homme du monde de bien juger d'une statue que d'un tableau. Qui de nous connaît assez la nature pour accuser un muscle de n'être pas exécuté juste?

J'allai l'autre jour voir Cochin. Je trouvai sur sa cheminée cette brochure du comte de Caylus. Je l'ouvris. Je lus le titre : *Éloge de Bouchardon*. Un malin avait ajouté au crayon : *Ou l'art de faire un petit homme d'un grand*. Ne vous avisez pas de mettre ce titre à la tête de ces lignes chétives [1].

1. Cet article est suivi dans la *Correspondance littéraire* d'un morceau charmant de Grimm, intitulé : *Ma réponse à M. Diderot*. Nous regrettons que son étendue ne nous permette pas de le donner ici.

TRAITÉ DES COULEURS

POUR

LA PEINTURE EN ÉMAIL ET SUR LA PORCELAINE

OUVRAGE POSTHUME

DE M. D'ARCLAIS DE MONTAMY[1]

1765

M. de Montamy était un des meilleurs amis de Diderot. Ils travaillaient ensemble et l'on peut dire que les expériences du chimiste ont été faites pour la plupart en présence du philosophe. Lorsque M. de Montamy mourut, il laissait de nombreux matériaux et Diderot se chargea de les publier. Il obtint le privilége de l'ouvrage en son nom, fit le travail et transmit ses droits au libraire Cavalier par cet acte :

« Je soussigné, reconnais avoir transporté à M. Cavalier le présent privilége, suivant les conventions faites entre nous, pour en jouir en mon lieu et place.

« Ce 13 août 1765. « DIDEROT. »

Quelle qu'ait été la part de travail de Diderot dans la mise en état des manuscrits de M. de Montamy, nous ne pouvions reproduire ici ce *Traité*, mais nous devions y chercher ce qui appartient sûrement à notre auteur. C'était facile. Nous donnons donc ci-après l'*Avertissement*, l'*Exposition abrégée de l'art de peindre sur l'émail*, et une *Observation de l'éditeur* qui se trouve à la page 143 du *Traité* et concerne la couleur bleue tirée du cobalt.

AVERTISSEMENT.

On a cru devoir se hâter de mettre les artistes en possession d'un ouvrage qu'ils désiraient depuis longtemps ; il est dû aux

1. Paris, chez G. Cavalier, 1765, pet. in-8°.

travaux constants et réitérés d'une personne qui, aux connaissances les plus exactes et les plus profondes dans la chimie, joignait les qualités les plus estimables dans la société : son ouvrage fournira la preuve des unes; qu'il soit permis à ceux qui ont joui des autres de se soulager en s'entretenant de la perte qu'ils ont faite.

M. de Montamy, auteur de ce traité, était d'une famille noble et ancienne de la basse Normandie[1]. Dès sa plus tendre jeunesse, ennemi de la dissipation et des frivolités, il eut un goût décidé pour les sciences; après avoir fait ses études dans l'université de Caen, de retour dans la maison paternelle, il s'appliqua très-sérieusement à la physique et aux mathématiques, dans lesquelles, par lui-même et quoique privé de secours, il fit des progrès surprenants; cependant, à la fin, le désir de perfectionner ses connaissances et de converser avec des personnes habiles lui fit quitter la province pour venir puiser des lumières dans la capitale; il y vécut quelque temps dans une retraite philosophique, content d'un petit nombre d'amis que la douceur de ses mœurs et sa candeur ne purent manquer de lui faire. Cependant ses lumières le firent bientôt connaître et lui donnèrent accès auprès de feu M. le duc d'Orléans : ce prince, aussi religieux qu'ami des sciences, ne tarda point à sentir le mérite de M. de Montamy; pour lui donner des marques de son estime, il l'attacha à sa personne par une place de gentilhomme ordinaire.

Assuré de plus en plus de sa probité, de ses talents, de son attachement pour la religion, il le plaça bientôt auprès de M. le duc de Chartres (aujourd'hui duc d'Orléans), et voulut qu'il coopérât à son éducation. Depuis ce temps, M. de Montamy ne quitta plus ce prince; il le suivit dans toutes ses campagnes, et par ses fidèles services il mérita son estime, sa confiance et ses bontés. Ce fut pour récompenser ses soins assidus que, devenu le maître de faire éclater sa reconnaissance, ce prince lui donna la place de son premier maître d'hôtel, vacante

1. Son nom de famille est d'Arclais; c'est le nom d'une terre qui de temps immémorial s'est identifié avec celui de ses anciens possesseurs : cette famille, dont on ne connaît point l'origine, prouve sa noblesse sur des titres authentiques et suivis depuis 1380 jusqu'à présent. Depuis l'an 1500, elle s'est partagée en deux branches, qui sont celle de Monbosq et celle de Montamy. (D.)

par la mort de M. de Court, vice-amiral de France ; M. de Montamy la remplit avec une vigilance, une probité et un désintéressement qui jamais ne se sont démentis, qui ont réuni tous les suffrages en sa faveur et qui lui ont mérité les larmes que ce prince répandit en apprenant sa mort.

Ces sentiments sont faits pour être sincèrement partagés par tous ceux qui ont eu l'avantage de connaître M. de Montamy ; ils regretteront toujours en lui un ami sincère, indulgent, éclairé, qui apportait dans la société toutes les qualités qui peuvent la rendre aimable.

La vie active de M. de Montamy ne l'empêcha point de se livrer à son goût pour les sciences : elles firent tous ses délices ; il leur consacra tous les moments que ses occupations lui laissèrent ; s'il parut abandonner les mathématiques dans lesquelles il avait fait de grands progrès, ce fut pour se livrer à la physique expérimentale et à la chimie. qui eurent surtout des attraits pour lui et qui finirent par absorber toute son attention. Cet ouvrage suffit pour prouver qu'il n'y a point travaillé sans succès ; les expériences qu'il renferme montreront l'étendue de ses lumières, l'opiniâtreté de son travail : les artistes et les connaisseurs jugeront de son utilité.

In tenui labor, at tenuis non gloria.

M. Didier d'Arclais, seigneur de Montamy, mourut à Paris, au Palais-Royal, le 8 février 1765, âgé de soixante-deux ans.

EXPOSITION ABRÉGÉE

DE

L'ART DE PEINDRE SUR L'ÉMAIL.

Pour ne rien laisser à désirer à ceux qui seraient portés à s'occuper de la peinture en émail, nous avons cru devoir faire précéder le *Traité des Couleurs* de M. de Montamy de la manière d'employer ces couleurs ou de l'art de peindre.

Cette description de l'art a été faite autrefois sous les yeux de M. Durand, peintre de monseigneur le duc d'Orléans, et

c'est du même artiste que M. de Montamy s'est servi pour s'assurer des qualités qu'il se proposait de donner à ses couleurs.

Ainsi l'on peut compter que cet ouvrage ne contient rien qui n'ait été constaté par une infinité d'expériences réitérées.

S'il arrive à quelques artistes de ne pas réussir, soit en préparant les couleurs de M. de Montamy, soit en les employant, ils peuvent être certains que c'est de leur faute. Avec un peu d'opiniâtreté, ils reconnaîtront qu'ils ne s'étaient pas conformés avec assez de scrupule aux règles qu'on leur avait prescrites.

C'est l'orfévre qui prépare la toile ou plaque sur laquelle on se propose de peindre. Sa grandeur et son épaisseur varient selon l'usage auquel on la destine. Si elle doit former un des côtés d'une boîte, il faut que l'or en soit à vingt-deux carats au plus : plus fin, il n'aurait pas assez de soutien; moins fin, il serait sujet à fondre. Il faut que l'alliage en soit moitié blanc et moitié rouge, c'est-à-dire moitié argent et moitié cuivre; l'émail dont on la couvrira en sera moins exposé à verdir que si l'alliage était tout rouge.

Il faudra recommander à l'orfévre de rendre son or bien pur et bien net, et de le dégager exactement de pailles et de vents; sans ces précautions, il se fera immanquablement des soufflures à l'émail, et ces défauts sont sans remède.

On réservera autour de la plaque un filet qu'on appelle aussi bordement. Ce filet ou bordement retiendra l'émail et l'empêchera de tomber lorsqu'étant appliqué on le pressera avec la spatule. On lui donnera autant de hauteur qu'on veut donner d'épaisseur à l'émail: mais l'épaisseur de l'émail variant selon la nature de l'ouvrage, il en est de même de la hauteur du filet ou bordement. Quand la plaque n'est point contre-émaillée, il faut qu'elle soit moins chargée d'émail, parce que l'émail mis au feu tirant l'or à soi, ou pesant plus sur les bords qu'au milieu, la pièce deviendrait convexe.

Lorsque l'émail ne doit point couvrir toute la plaque, alors il faut lui pratiquer un logement. Pour cet effet, on trace sur la plaque les contours du dessin; on se sert de la mine de plomb, ensuite du burin. On champlève tout l'espace renfermé dans les contours du dessin d'une profondeur égale à la hauteur qu'on

eût donnée au filet si la plaque avait dû être entièrement émaillée.

On champlève à l'échoppe, et cela le plus également qu'on peut ; c'est une attention qu'il ne faut pas négliger. S'il y avait une éminence, l'émail se trouvant plus faible en cet endroit, le vert pourrait y pousser. Les uns pratiquent au fond du champlever des hachures légères et serrées qui se croisent en tous sens ; les autres y font des traits ou éraflures avec un bout de lime cassée carrément.

L'usage de ces éraflures ou hachures, c'est de donner prise à l'émail qui, sans cette précaution, pourrait se séparer de la plaque ; si l'on observait de tremper la pièce champlevée dans de l'eau régale affaiblie, les inégalités que son action formerait sur le champlever pourraient remplir merveilleusement la vue de l'artiste dans les hachures qu'il y pratique : c'est une expérience à faire. Au reste, il est évident qu'il ne faudrait pas manquer de laver la pièce dans plusieurs eaux au sortir de l'eau régale.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, lorsque la pièce est champlevée, il faut la dégraisser. Pour la dégraisser, on prendra une poignée de cendres gravelées qu'on fera bouillir dans une pinte d'eau ou environ, avec la pièce à dégraisser : au défaut de cendres gravelées, on pourrait se servir de celles du foyer, si elles étaient de bois neuf ; mais les cendres gravelées leur sont préférables. Au sortir de cette lessive, on lavera la pièce dans de l'eau claire où l'on aura mis un peu de vinaigre ; et au sortir de ce mélange d'eau et de vinaigre, on la relavera dans de l'eau claire. Voilà les précautions qu'il importe de prendre sur l'or ; mais on se détermine quelquefois par économie à émailler sur le cuivre rouge. Alors on est obligé d'emboutir toutes les pièces, quelle que soit la figure qu'elles aient, ronde, ovale ou carrée. Les emboutir dans cette occasion, c'est les rendre convexes du côté à peindre et concaves du côté à contre-émailler. Pour cet effet, il faut avoir un poinçon d'acier de la même forme qu'elles, avec le bloc de plomb : on pose la pièce sur le bloc, on appuie dessus le poinçon, et l'on frappe sur la tête du poinçon avec un marteau. Il faut frapper assez fort pour que l'empreinte du poinçon se fasse d'un seul coup. On prend du cuivre en feuilles de l'épaisseur d'un parchemin. Il faut que le morceau qu'on emploie soit bien égal et bien nettoyé ; on passe sur la surface

le grattoir, devant et après qu'il a reçu l'empreinte. Ce qu'on se propose en l'emboutissant, c'est de lui donner de la force et de l'empêcher de s'envoiler.

Cela fait, il faut se procurer un émail qui ne soit ni tendre ni dur; trop tendre, il est sujet à se fendre; trop dur, on risque de fondre la plaque. Quant à la couleur, il faut que la pâte en soit d'un beau blanc de lait.

Il est parfait s'il réunit à ces qualités la finesse du grain. Le grain de l'émail sera fin, si l'endroit de sa surface, d'où il s'en sera détaché un éclat, paraît égal, lisse et poli.

Le bon émail nous vient de Venise. Nous voudrions bien connaître quelque procédé pour le faire avec les qualités que nous venons d'exiger. Nous avons trouvé celui qui suit parmi les papiers de M. de Montamy. Mais, comme il est écrit d'une autre main que la sienne, nous n'osons en garantir le succès.

Prenez 10 onces de caillou ou quartz calciné, pilé, tamisé, séché ;

14 onces de minium séché sur du papier et broyé avec une spatule de bois, dans un vaisseau de bois ;

3 onces de nitre séché, bien broyé ;

2 onces de soude d'Espagne, pulvérisée si elle est sèche ; bien divisée, si elle n'est pas sèche ;

1 once d'arsenic blanc ;

1 once de cinabre naturel, l'un et l'autre bien pulvérisés ;

3 onces de verre perlé.

Ce verre vient de Bohême. Il paraît qu'on y a fait entrer du gypse ou de la craie. Il sera pulvérisé, tamisé, lavé et séché.

Toutes ces substances, préparées comme on vient de dire, on les mettra avec soin dans un vaisseau vernissé ; on mettra le tout dans un creuset bien bouché. On fera fondre dans un fourneau de fusion à vent : les premières cinq heures à petit feu ; et en augmentant le feu pendant les dix-huit heures suivantes, on brisera le creuset, et l'émail sera parfait.

On prendra le pain d'émail, on le frappera à petits coups de marteau, en le soutenant de l'extrémité du doigt. On recueillera tous les petits éclats dans une serviette qu'on étendra sur soi ; on les mettra dans un mortier d'agate, en quantité proportionnée au besoin qu'on en a ; on versera un peu d'eau dans le mortier ; il faut que cette eau soit froide et pure ; les artistes pré-

fèrent celle de fontaine à celle de rivière. On aura une molette d'agate; on broiera les morceaux d'émail, qu'on arrosera à mesure qu'ils se pulvériseront : il ne faut jamais les broyer à sec. On se gardera bien de continuer le broiement trop longtemps. S'il est à propos de ne pas sentir l'émail graveleux, soit au toucher, soit sous la molette, il ne faut pas non plus qu'il soit en boue : on le réduira en molécules égales; car l'inégalité supposant des grains plus petits les uns que les autres, les petits ne pourraient s'arranger autour des gros sans y laisser des vides inégaux et sans occasionner des vents. On peut en un bon quart d'heure broyer autant d'émail qu'il en faut pour charger une boîte.

Il y a des artistes qui prétendent qu'après avoir mis l'émail en petits éclats, il faut le bien broyer et purger de ses ordures avec de l'eau-forte, le laver dans de l'eau claire, et le broyer ensuite dans le mortier ; mais cette précaution est superflue quand on se sert d'un mortier d'agate; la propreté suffit.

Lorsque l'émail est broyé, on verse de l'eau dessus; on le laisse déposer; puis on décante par inclinaison l'eau qui emporte avec elle la teinture que le mortier a pu donner à l'émail et à l'eau. On continue ces lotions jusqu'à ce que l'eau paraisse pure, observant à chaque lotion de laisser déposer l'émail.

On ramassera dans une soucoupe les différentes eaux de lotions, et on les y laissera déposer. Ce dépôt pourra servir à contre-émailler la pièce, s'il en est besoin.

Tandis qu'on prépare l'émail, la plaque champlevée trempe dans de l'eau pure et froide : il faut l'y laisser au moins du soir au lendemain; plus elle y restera de temps, mieux cela sera.

Il faut toujours conserver l'émail broyé couvert d'eau, jusqu'à ce qu'on l'emploie; et, s'il y en a plus de broyé qu'on n'en emploiera, il faut le tenir dans de l'eau seconde.

Pour l'employer, il faut avoir un chevalet de cuivre rouge ou jaune. Ce chevalet n'est autre chose qu'une plaque repliée par les deux bouts. Ces replis lui servent de pied; et comme ils sont de hauteur inégale, la surface du chevalet sera en plan incliné.

On a une spatule avec laquelle on prend de l'émail broyé, et on le met sur le chevalet, où cette portion qu'on en veut employer s'égoutte d'une partie de son eau, qui s'étend le long des

bords du chevalet. Il y a des artistes qui se passent de chevalet. On reprend peu à peu avec la spatule l'émail de dessus le chevalet, on le porte dans le champlever de la pièce à émailler, en commençant par un bout et finissant par l'autre.

On supplée à la spatule avec un cure-dent : cela s'appelle charger. Il faut que cette première charge remplisse tout le champlever et soit au niveau de l'or ; car il s'agit ici d'une plaque d'or. Nous parlerons plus bas de la manière dont il faut charger les plaques de cuivre ; il n'est pas nécessaire que l'émail soit broyé pour cette première charge, ni aussi fin ni aussi soigneusement que pour une seconde.

Ceux qui n'ont point de chevalet ont un petit godet de faïence, dans lequel ils transvasent l'émail du mortier : le fond en est plat, mais ils le tiennent un peu incliné, afin de déterminer l'eau à tomber d'un côté. Lorsque la pièce est chargée, on la place sur l'extrémité des doigts, et on la frappe légèrement par les côtés avec la spatule, afin de donner lieu, par ces petites secousses, aux molécules de l'émail broyé de se composer entre elles, de se serrer et de s'arranger.

Cela fait, pour retirer l'eau que l'émail chargé peut encore contenir, on place sur les bords un linge fin, blanc et sec, et on l'y laisse tant qu'il aspire de l'eau. Il faut avoir l'attention de le changer de côté. Lorsqu'il n'aspire plus rien des bords, on y fait un pli large et plat, qu'on pose sur le milieu de l'émail à plusieurs reprises ; après quoi on prend la spatule, et on l'appuie légèrement sur toute la surface de l'émail, sans toutefois le déranger : car, s'il arrivait qu'il se dérangeât, il faudrait l'humecter derechef, afin qu'il se disposât convenablement sans le tirer du champlever.

Quand la pièce est sèche, il faut l'exposer sur des cendres chaudes, afin qu'il n'y reste plus aucune humidité. Pour cet effet, on a un morceau de tôle percée de plusieurs petits trous, sur lequel on la place. La pièce est sur la tôle, la tôle est sur la cendre ; elle reste en cet état jusqu'à ce qu'elle ne fume plus. On observera seulement de la tenir chaude jusqu'au moment de la passer au feu ; car, si on l'avait laissée refroidir, il faudrait la réchauffer peu à peu à l'entrée du fourneau, sans quoi l'on exposerait l'émail à pétiller.

Une précaution à prendre par rapport à la tôle percée de

trous, c'est de la faire rougir et de la battre avant que de s'en servir, afin d'en séparer les écailles. Il faut qu'elle ait les bords relevés, en sorte que la pièce que l'on place dessus n'y touchant que par ses extrémités, le contre-émail ne s'y attache point.

On a des pinces longues et plates, que l'on appelle *relève-moustache*, dont on se sert pour enlever la plaque et la porter au feu.

On passe la pièce au feu dans un fourneau, dont on trouvera la figure et des coupes dans le Recueil des planches de l'Émailleur, vol. 3 de l'*Encyclopédie*[1], avec celle d'un pain d'émail, du mortier et de la molette, du chevalet, de la spatule, des tôles, du relève-moustache, des moufles, de la pierre à user, des inventaires et des autres outils de l'atelier du peintre en émail.

Il faudra se pourvoir de charbon de bois de hêtre, et à son défaut, de charbon de bois de chêne. On commencera par charger le fond de son fourneau de trois lits de branches : ces branches auront un bon doigt de grosseur ; on les coupera chacune de la longueur de l'intérieur du fourneau, jusqu'à son ouverture ; on les rangera les unes à côté des autres, de manière qu'elles se touchent. On placera celles du second lit dans les endroits où celles du premier lit se touchent, et celles du troisième où se touchent celles du second ; en sorte que chaque branche du troisième lit soit portée sur deux branches du second, et chaque branche du second sur deux branches du premier. On choisira les branches fort droites, afin qu'elles ne laissent point de vide ; un de leurs bouts touchera le fond du fourneau et l'autre correspondra à l'ouverture. On a choisi cette disposition, afin que, s'il arrivait à une branche de se consumer trop promptement, on pût lui en substituer facilement une autre.

Cela fait, on a une moufle de terre, on la place sur ces lits de charbon, l'ouverture tournée du côté de la bouche du fourneau, et le plus à ras de cette bouche qu'il est possible.

1. L'article Émail de l'*Encyclopédie* est de Diderot. Il comporte une partie historique et une partie technique. Celle-ci diffère peu de ce que nous publions ici. La partie historique, la seule publiée par les précédents éditeurs de Diderot, se trouvera à son rang dans les volumes que nous consacrerons à l'*Encyclopédie*.

La moufle placée, il s'agit de garnir ses côtés et sa partie postérieure de charbons de branches. Les branches des côtés sont rangées comme celles des lits : les postérieures sont mises transversalement.

Les unes et les autres s'élèvent jusqu'à la hauteur de la moufle. Au delà de cette hauteur, les branches sont rangées longitudinalement et parallèlement à celles des lits : il n'y a qu'un lit sur la moufle.

Lorsque ce dernier lit est fait, on prend du petit charbon de la même espèce, et l'on en répand dessus à la hauteur de quatre pouces. C'est alors qu'on couvre le fourneau de son chapiteau, qu'on étend sur le fond de la moufle trois ou cinq branches qui remplissent son intérieur en partie, et qu'on jette par la bouche du fourneau du charbon qu'on a eu le soin de faire allumer tandis qu'on chargeait le fourneau.

On a une pièce de terre qu'on appelle l'*âtre*, on la place sur la mentonnière ; elle s'élève à la hauteur du fond de la moufle ; puis on laisse le fourneau s'allumer de lui-même : on attend que tout en paraisse également rouge. Le fourneau s'allume par l'air qui se porte aux fentes pratiquées tant au fourneau qu'à son chapiteau.

Pour s'assurer si le fourneau est assez allumé, on retire l'âtre, afin de découvrir le charbon rangé en lit sous la moufle; et lorsqu'on voit ses lits également rouges partout, on remet l'âtre et les charbons qui étaient dessus, et l'on avive le feu en soufflant dans la moufle avec un soufflet.

Si, en ôtant la porte du chapiteau, l'on s'apercevait que le charbon se fût soutenu élevé, il faudrait le faire descendre avec la pincette, et aviver le feu dans la moufle avec le soufflet après avoir remis la porte du chapiteau.

Quand la couleur de la moufle paraîtra d'un rouge blanc, il sera temps de porter sa pièce au feu ; c'est pourquoi l'on nettoiera le fond de la moufle du charbon qui y est et qu'on rejettera dans le fourneau par le trou du chapiteau. On prendra la pièce avec le relève-moustache, et on la placera sous la moufle le plus avant qu'on pourra. Si elle eût été froide, il eût fallu, comme nous en avons déjà averti plus haut, l'exposer d'abord sur le devant de la moufle, pour l'échauffer, et l'avancer successivement jusqu'au fond.

Pour introduire la pièce dans la moufle, il a fallu écarter les charbons qui couvraient son entrée.

Quand la pièce y est introduite, on la referme avec deux charbons seulement, à travers desquels on regarde ce qui se passe.

Si l'on s'aperçoit que la fusion soit plus forte vers le fond de la moufle que sur le devant ou sur les côtés, on retourne la pièce, jusqu'à ce qu'on ait rendu la fusion égale partout. Il est bon de savoir qu'il n'est pas nécessaire au premier feu que la fusion soit poussée jusqu'où elle peut aller, et que la surface de l'émail soit bien unie.

On s'aperçoit au premier feu que la pièce doit être retirée lorsque sa surface, quoique montagneuse et ondulée, présente cependant les parties liées, et une surface unie, quoique non plane.

Cela fait, on retire la pièce ; on prend la tôle sur laquelle elle était posée, et on la bat pour en détacher les écailles : cependant la pièce refroidit.

On rebroie de l'émail, mais on le broie le plus fin qu'il est possible, sans le mettre en bouillie. L'émail avait baissé au premier feu ; on en met donc à la seconde charge un tant soit peu plus que la hauteur du filet ; cet excès doit être de la quantité que le feu ôtera à cette nouvelle charge. On charge la pièce cette seconde fois comme on l'a chargée la première : on prépare le fourneau comme on l'avait préparé ; on met au feu de la même manière : mais on y laisse la pièce en fusion, jusqu'à ce qu'on lui trouve la surface unie, lisse et plane. Une attention qu'il faut avoir à tous les feux, c'est de balancer sa pièce, l'inclinant de gauche à droite et de droite à gauche, de la retourner. Ces mouvements servent à composer entre elles les parties de l'émail et à distribuer également la chaleur.

Si l'on trouvait à la pièce quelque creux au sortir de ce second feu, et que le point le plus bas de ce creux descendît au-dessous du filet, il faudrait la recharger légèrement et la passer au feu, comme nous venons de le prescrire.

Voilà ce qu'il faut observer aux pièces d'or. Quant à celles de cuivre, il faut les charger jusqu'à trois fois et les passer autant de fois au feu ; on s'épargne par ce moyen la peine de les user : l'émail en devient même d'un plus beau poli.

Je ne dis rien des pièces d'argent, car on ne peut absolu-

ment en émailler les plaques : cependant tous les auteurs en font mention, mais je doute qu'aucun d'eux en ait jamais vu. L'argent se boursoufle, il fait boursoufler l'émail ; il s'y forme des œillets et des trous. Si l'on réussit, c'est une fois sur vingt, encore est-ce très-imparfaitement, quoiqu'on ait pris la précaution de donner à la plaque d'argent plus d'une ligne d'épaisseur et qu'on ait soudé une feuille d'or par-dessus : une pareille plaque soutient à peine un premier feu sans accident : que serait-ce donc si la peinture exigeait qu'on en donnât deux, trois, quatre et même cinq ? D'où il s'ensuit, ou qu'on n'a jamais su peindre sur des plaques d'argent émaillées, ou que c'est un secret absolument perdu. Toutes nos peintures en émail sont sur l'or ou sur le cuivre.

Une chose qu'il ne faut point ignorer, c'est que toute pièce, émaillée en plein du côté que l'on doit peindre, doit être contre-émaillée de l'autre côté, à moitié moins d'émail, si elle est convexe ; si elle est plane, il faut que la quantité du contre-émail soit la même que celle de l'émail. On commence par le contre-émailler, et l'on opère comme nous l'avons prescrit ci-dessus ; il faut seulement laisser au contre-émail un peu d'humidité, sans quoi il en pourrait tomber une partie lorsqu'on viendrait à frapper avec la spatule les côtés de la plaque, pour faire ranger l'émail à sa surface, comme nous l'avons prescrit.

Lorsque les pièces ont été suffisamment chargées et passées au feu, on est obligé de les user, si elles sont plates : on se sert pour cela de la pierre à affiler les tranchets des cordonniers ; on l'humecte, on la promène sur l'émail avec du grès tamisé. Lorsque toutes les ondulations auront été atteintes et effacées, on enlèvera les traits du sable avec l'eau et la pierre seule. Cela fait, on lavera bien la pièce en la saïettant et brossant en pleine eau. S'il s'y est formé quelques petits œillets, et qu'ils soient à découvert, bouchez-les avec un grain d'émail, et repassez votre pièce au feu pour la repolir. S'il en paraît qui ne soient point percés, faites-y un trou avec une onglette ou burin ; remplissez ce trou, de manière que l'émail forme au-dessus un peu d'éminence et remettez au feu ; l'éminence venant à s'affaisser par le feu, la surface de votre plaque sera plane et égale.

Lorsque la pièce ou plaque est préparée, il s'agit de la peindre. Il faut d'abord se pourvoir de couleurs.

La préparation de ces couleurs n'est plus un secret, grâce à feu M. de Montamy, qui a employé un temps considérable à les rechercher et à les perfectionner, et qui s'en est reposé sur notre amitié du soin de publier son ouvrage qu'il nous a confié dans les derniers instants de sa vie.

Il faut tâcher d'avoir ces couleurs broyées au point qu'elles ne se sentent point inégales sous la molette; de les avoir en poudre, de la couleur qu'elles viendront après avoir été parfondues, telles que, quoiqu'elles aient été couchées fort épais, elles ne croûtent point, après plusieurs feux, au-dessous du niveau de la pièce. Les plus dures à se parfondre passent pour les meilleures; mais, si l'on pouvait les accorder toutes par un fondant qui en rendît le parfond égal, il faut convenir que l'artiste en travaillerait avec beaucoup plus de facilité : c'est là un des points de perfection que ceux qui s'occupent de la préparation des couleurs pour l'émail devraient se proposer.

Il faut avoir grand soin, surtout dans les commencements, de tenir registre de leurs qualités, afin de s'en servir avec quelque sûreté : il y a beaucoup à gagner de faire des notes de tous les mélanges qu'on en aura essayés.

Il faut tenir ses couleurs renfermées dans des petites boîtes de buis qui soient étiquetées et numérotées.

Pour s'assurer des qualités de ses couleurs, on aura des petites plaques d'émail qu'on appelle *inventaires;* on y exécutera au pinceau des traits larges comme des lentilles; on numérotera ces traits, et l'on mettra l'inventaire au feu. Si l'on a observé de coucher d'abord la couleur égale et légère, et de repasser ensuite sur cette première couche de la couleur qui fasse des épaisseurs inégales, ces inégalités détermineront, au sortir du feu, la faiblesse, la force et les nuances.

C'est ainsi que le peintre en émail formera sa palette; ainsi la palette d'un émailleur est, pour ainsi dire, une suite plus ou moins considérable d'essais numérotés sur des inventaires auxquelles il a recours selon le besoin. Il est évident que plus il a de ces essais d'une même couleur et de couleurs diverses, plus il complète sa palette; et ces essais sont ou de couleurs pures et primitives, ou de couleurs résultantes du mélange de plusieurs autres; celles-ci se forment pour l'émail comme pour tout autre genre de peinture : avec cette différence que, dans les autres

genres de peinture, les teintes restent telles que l'artiste les aura appliquées, au lieu que dans la peinture en émail le feu les altérant plus ou moins, d'une infinité de manières différentes, il faut que l'émailleur, en peignant, ait la mémoire présente de tous ces effets, sans cela il lui arrivera de faire une teinte pour une autre, et quelquefois de ne pouvoir plus retrouver la teinte qu'il aura faite. Le peintre en émail a, pour ainsi dire, deux palettes, l'une sous les yeux, et l'autre dans l'esprit; il faut qu'il soit attentif à chaque coup de pinceau de les accorder entre elles; ce qui lui serait très-difficile, ou peut-être impossible, si, quand il a commencé un ouvrage, il interrompait son travail pendant quelque temps considérable. Il ne se souviendrait plus de la manière dont il aurait composé ses teintes, et il serait exposé à placer à chaque instant ou les unes sur les autres, ou les unes à côté des autres, des couleurs qui ne sont point faites pour aller ensemble. Qu'on juge par là combien il est difficile de mettre d'accord un morceau de peinture en émail, pour peu qu'il soit considérable. Le mérite de l'accord dans un morceau peut être senti presque par tout le monde; mais il n'y a que ceux qui sont initiés dans l'art qui puissent apprécier tout le mérite de l'artiste.

Quand on a ses couleurs, il faut se procurer de l'huile essentielle de lavande et tâcher de l'avoir non adultérée; quand on l'a, on la fait engraisser; pour cet effet, on en met dans un gobelet dont le fond soit large, à la hauteur de deux doigts: on le couvre d'une gaze en double et on l'expose au soleil jusqu'à ce qu'en inclinant le gobelet on s'aperçoive qu'elle coule avec moins de facilité et qu'elle n'ait plus que la fluidité naturelle de l'huile d'olive; le temps qu'il lui faut pour s'engraisser est plus ou moins long selon la saison.

On aura un gros pinceau à l'ordinaire qui ne serve qu'à prendre de cette huile. Pour peindre on en fera faire avec du poil de queues d'hermines, ce sont les meilleurs en ce qu'ils se vident facilement de la couleur et de l'huile dont ils sont chargés quand on a peint.

Il faut avoir un morceau de cristal de roche ou d'agate: que ce cristal soit un peu arrondi par les bords, c'est là-dessus qu'on broiera et délayera ses couleurs. On les broiera et délayera jusqu'à ce qu'elles fassent sous la molette la même sensation douce que l'huile même.

Il faut avoir pour palette un verre ou cristal qu'on tient posé sur un papier blanc; on portera les couleurs broyées sur ce morceau de verre ou de cristal, et le papier blanc servira à les faire paraître à l'œil telles qu'elles sont.

Si l'on voulait faire servir des couleurs broyées du jour au lendemain, on aurait une boîte de la forme de la palette; on collerait un papier sur le haut de la boîte; ce papier soutiendrait la palette qu'on couvrirait du couvercle de la même boîte : car la palette ne portant que sur les bords de la boîte, elle n'empêcherait point que le couvercle ne se pût mettre. Mais il arrivera que le lendemain les couleurs demanderont à être humectées avec de l'huile nouvelle, celle de la veille s'étant engraissée par l'évaporation.

On commencera par tracer son dessin; pour cela on se servira du rouge de mars : on donne alors la préférence à cette couleur, parce qu'elle est légère et qu'elle n'empêche point les couleurs qu'on applique dessus de produire l'effet qu'on en attend. On dessinera son morceau en entier avec le rouge de mars; il faut que ce premier trait soit de la plus grande correction possible, parce qu'il n'y a plus à y revenir. Le feu peut détruire ce que l'artiste aura bien ou mal fait; mais, s'il ne détruit pas, il fixe les défauts et les beautés. Il en est de cette peinture à peu près ainsi que de la fresque; il n'y en point qui demande plus de fermeté dans le dessinateur, et il n'y a point de peintres qui soient moins sûrs de leur dessin que les peintres en émail : il ne serait point difficile d'en trouver la raison dans la nature même de la peinture en émail; ses inconvénients doivent rebuter les grands talents.

L'artiste a à côté de lui une poêle où l'on entretient un feu doux et modéré sous la cendre; à mesure qu'il travaille, il met son ouvrage sur une plaque de tôle percée de trous, et le fait sécher sur cette poêle : si on l'interrompt, il le garantit de l'impression de l'air, en le tenant sous un couvercle de carton.

Lorsque tout son dessin est achevé au rouge de mars, il met sa plaque sur un morceau de tôle, et la tôle sur un feu doux, ensuite il colore son dessin comme il le juge convenable. Pour cet effet, il commence à passer sur l'endroit dont il s'occupe une teinte égale et légère, puis il fait sécher; il pratique ensuite sur cette teinte les ombres avec la même couleur couchée plus

forte ou plus faible, et fait sécher; il accorde ainsi tout son morceau, observant seulement que la première ébauche soit partout extrêmement faible de couleur; alors son morceau est en état de recevoir un premier feu.

Pour lui donner ce premier feu, il faudra d'abord l'exposer sur la tôle percée, à un feu doux, dont on augmentera la chaleur à mesure que l'huile s'évaporera : l'huile à force de s'évaporer, et la pièce à force de s'échauffer, il arrivera à celle-ci de se noircir sur toute sa surface, on la tiendra sur le feu jusqu'à ce qu'elle cesse de fumer: alors on pourra l'abandonner sur les charbons ardents de la poêle, et l'y laisser jusqu'à ce que le noir soit dissipé et que les couleurs soient à peu près revenues dans leur premier état : c'est le moment de la passer au feu.

Pour la passer au feu, on observera de l'entretenir chaude: on chargera le fourneau comme nous l'avons prescrit plus haut: c'est le temps même qu'il mettra à s'allumer qu'on emploiera à faire sécher la pièce sur la poêle. Lorsqu'on aura lieu de présumer à la couleur rouge-blanche de la moufle qu'il sera suffisamment allumé, on placera la pièce et la tôle percée sous la moufle, le plus avancé vers le fond qu'on pourra. On observera, entre les charbons qui couvriront son entrée, ce qui s'y passera. Il ne faut pas manquer l'instant où la peinture se parfond: on le connaîtra à un poli qu'on verra prendre à la pièce sur toute sa surface: c'est alors qu'il faudra la retirer.

Cette manœuvre est très-critique; elle tient l'artiste dans la plus grande inquiétude; il n'ignore pas en quel état il a mis sa pièce au feu, ni le temps qu'il a employé à la peindre; mais il ne sait point du tout comment il l'en retirera, et s'il ne perdra pas en un moment le travail assidu de plusieurs semaines. C'est au feu, c'est sous la moufle que se manifestent toutes les mauvaises qualités du charbon, du métal, des couleurs et de l'émail, les piqûres, les soufflures, les fentes mêmes. Un coup de feu efface quelquefois la moitié de la peinture, et de tout un tableau bien travaillé, bien accordé, bien fini, il ne reste sur le fond que des pieds, des mains, des têtes, des membres épars et isolés; le reste du travail s'est évanoui : aussi ai-je ouï dire à des artistes que le temps de passer au feu, quelque court qu'il fût, était presque un temps de fièvre qui les fatiguait

davantage et nuisait plus à leur santé que des jours entiers d'une occupation continue.

Outre les qualités mauvaises du charbon, des couleurs, de l'émail, du métal, auxquelles j'ai souvent ouï attribuer les accidents du feu, on en accuse quelquefois encore la mauvaise température de l'air, et même l'haleine des personnes qui ont approché de la plaque pendant qu'on la peignait.

Les artistes vigilants éloigneront d'eux ceux qui auront mangé de l'ail, et ceux qu'ils soupçonneront être dans les remèdes mercuriels.

Mais deux choses plus importantes encore :

1° L'une est de délayer ses couleurs d'une quantité d'huile très-modérée. Si l'on a trop employé d'huile, cette huile, en s'évaporant, laissera des vides entre les molécules colorées, et ces vides donneront lieu à des œillets, des croûtes, des taches. D'ailleurs, comme les couleurs sont des chaux métalliques, si la quantité d'huile dont elles ont été abreuvées est considérable, et que l'évaporation n'en ait pas été parfaite avant qu'on mette la pièce au feu, le restant de l'huile fournira, sous la moufle, aux chaux métalliques un phlogistique qui les revivifiera; d'où il résultera des points noirs et ternes, des taches, des défauts.

2° L'autre, c'est d'éviter des épaisseurs ou de la même couleur ou de diverses couleurs les unes sur les autres. Il est rare que des épaisseurs de couleurs se parfondent également, et ne donnent lieu à quelques-uns des accidents dont nous venons de parler.

Il faut observer dans l'opération de passer au feu deux choses importantes : la première, de tourner et retourner sa pièce, afin qu'elle soit partout également échauffée; la seconde, de ne pas attendre à ce premier feu que la peinture ait pris un joli vif; parce qu'on éteint d'autant plus facilement les couleurs que la couche en est plus légère, et que, les couleurs une fois dégradées, le mal est sans remède; car, comme elles sont transparentes, celles qu'on coucherait dessus dans la suite tiendraient toujours de la faiblesse et des autres défauts de celles qui seraient dessous.

Après ce premier feu, il faut disposer la pièce à en recevoir un second. Pour cet effet, il faut la repeindre tout entière, colorier chaque partie comme il est naturel qu'elle le soit, et la

mettre d'accord aussi rigoureusement que si le second feu devait être le dernier qu'elle eût à recevoir; il est à propos que la couche des couleurs soit pour le second feu un peu plus forte et plus caractérisée qu'elle ne l'était pour le premier. C'est avant le second feu qu'il faut rompre ses couleurs dans les ombres, pour les accorder avec les parties environnantes : mais, cela fait, la pièce est disposée à recevoir un second feu. On la fera sécher sur la poèle, comme nous l'avons prescrit pour le premier, et l'on se conduira exactement de la même manière, excepté qu'on ne la retirera que quand elle paraîtra avoir pris sur toute sa surface un poli un peu plus vif que celui qu'on lui voulait au premier feu.

Après ce second feu, on la mettra en état d'en recevoir un troisième, en la repeignant comme on l'avait repeinte avant que de lui donner le second. Une attention qu'il ne faudra pas négliger, c'est de fortifier encore les couches des couleurs, et ainsi de suite de feu en feu.

On pourra porter une pièce jusqu'à cinq feux, mais un plus grand nombre serait faire souffrir les couleurs, encore faut-il en avoir d'excellentes pour qu'elles puissent supporter cinq fois le fourneau.

Le dernier feu est le moins long; on réserve pour ce feu les couleurs tendres; c'est par cette raison qu'il importe à l'artiste de les bien connaître. L'artiste qui connaîtra bien sa palette ménagera plus ou moins de feux à ses couleurs selon leurs qualités. S'il a, par exemple, un bleu tenace, il pourra l'employer dans le premier feu; si au contraire son rouge est tendre, il en différera l'application jusqu'aux derniers feux, et ainsi des autres couleurs. Quel genre de peinture? Combien de difficultés à vaincre? Combien d'accidents à essuyer? Voilà ce qui faisait dire à un des premiers peintres en émail à qui l'on montrait un endroit faible à retoucher : *Ce sera pour un autre morceau.* On voit par cette réponse combien ses couleurs lui étaient connues : l'endroit qu'on reprenait dans son ouvrage était faible à la vérité, mais il y avait plus à perdre qu'à gagner à le corriger.

S'il arrive à une couleur de disparaître entièrement, on en sera quitte pour repeindre, pourvu que cet accident n'arrive pas dans les derniers feux.

Si une couleur dure a été couchée avec trop d'huile et en trop grande quantité, elle pourra former une croûte sous laquelle il y aura infailliblement des trous; dans ce cas, il faut prendre le diamant et gratter la croûte, repasser au feu afin d'unir et repolir l'endroit, repeindre toute la pièce, et surtout se modérer dans l'usage de la couleur suspecte.

Lorsqu'un vert se trouvera trop brun, on pourra le réchauffer avec un jaune pâle et tendre; les autres couleurs ne se réchaufferont qu'avec le blanc, etc. Voilà les principales manœuvres de la peinture en émail; c'est à peu près tout ce qu'on peut en écrire; le reste est une affaire d'expérience et de génie. Je ne suis plus étonné que les artistes d'un certain ordre se déterminent si rarement à écrire. Comme ils s'aperçoivent que dans quelques détails qu'ils pussent entrer, ils n'en diraient jamais assez pour ceux que la nature n'a point préparés, ils négligent de prescrire des règles générales, communes, grossières et matérielles, qui pourraient à la vérité servir à la conservation de l'art, mais dont l'observation la plus scrupuleuse ferait à peine un artiste médiocre. Pour plus de détails, consultez l'*Encyclopédie* à l'article *Email*.

OBSERVATION DE L'ÉDITEUR.

Malgré les détails où notre auteur vient d'entrer sur le bleu que l'on tire du cobalt, il reste encore bien choses à désirer sur cet article; et nous savons que M. de Montamy se promettait de faire une suite d'expériences pour constater la vraie nature du cobalt, qui fait aujourd'hui un sujet de dispute entre les chimistes; les uns le regardent comme un demi-métal, et se fondent sur le régule que l'on en obtient; d'autres regardent ce régule comme une combinaison particulière du fer avec l'arsenic. Quelques expériences faites par de très-habiles chimistes semblent confirmer également ces deux sentiments. M. Rouelle, dont les talents sont connus de toute l'Europe, persiste à regarder le cobalt comme un demi-métal particulier, vu que ce célèbre chimiste a tiré ce qu'on appelle le *régule du cobalt*, du smalt même ou de cette matière vitrifiée et pulvérisée d'une couleur

bleue qui nous vient de Saxe; d'un autre côté, M. Henckel nous apprend qu'en faisant réverbérer le tiers d'une drachme de limaille de fer pendant un quart d'heure, il lui fit prendre une couleur d'un violet foncé; et qu'ayant mêlé cette limaille réverbérée avec un quart de drachme de cailloux blancs pulvérisés et de sel alcali le plus pur, et ayant placé ce mélange dans un creuset bien luté, exposé à un feu violent, il eut un verre de la couleur bleue d'un saphir.

En supposant cette expérience vraie, comme on ne peut guère en douter, il paraît que la propriété de donner au verre une couleur bleue appartient au fer, et ferait soupçonner la présence de ce métal dans ce qu'on appelle le *régule du cobalt*, qui n'est peut-être qu'une combinaison intime du fer avec l'arsenic au point de saturation: ce qui rend leur union très-forte et capable de résister à l'action du feu jusqu'à un certain point.

Une autre expérience de Henckel semble confirmer cette idée : il dit qu'en mêlant une partie d'arsenic avec quatre parties de limaille d'acier, et en faisant réverbérer ce mélange pendant trois jours et trois nuits, en commençant par un feu très-doux, on obtient une matière propre à colorer le verre en bleu. Cette expérience de Henckel a été réitérée par M. de Montamy, qui plaça le creuset contenant son mélange sous le four où l'on cuit la porcelaine de Saint-Cloud; mais le mélange passa au travers du creuset qui avait peut-être quelque défaut: depuis, cette expérience n'a point été réitérée, comme il eût été à désirer.

S'il était permis de hasarder ici une conjecture que l'on a communiquée à M. de Montamy, mais qu'il n'a pu vérifier, on croirait qu'en mêlant la limaille de fer avec l'arsenic, dont il faudrait tâtonner les doses, et en la traitant de la même manière que M. de Montamy a fait avec le sel marin, c'est-à-dire en mettant une certaine quantité de fer très-divisé, comme il l'est par l'opération qui donne le fer ou safran de Mars ou l'æthiops martial, ce fer ainsi divisé et mêlé par la trituration avec un quart de son poids d'arsenic, et renfermé dans un fragment de canon de fusil bien luté, et exposé quelque temps au feu des charbons, formerait peut-être une combinaison intime avec lui, et donnerait une substance semblable à celle qu'on appelle *régule de cobalt*, et propre comme elle à faire de la couleur bleue.

Cette méthode aurait en cas de réussite de grands avantages, vu qu'elle épargnerait l'embarras de se procurer de bon cobalt, ce qui n'est pas fort aisé; d'ailleurs, elle mettrait à portée de faire du safre en tout pays, puisque le chimiste, dans son laboratoire, imiterait ce que la nature fait en Saxe ou en Espagne dans l'intérieur de la terre. On ose croire que cette conjecture mérite au moins d'être vérifiée à plusieurs reprises avant que d'être rejetée.

Les expériences que M. Cadet a faites sur le cobalt prouvent que le régule de cobalt est l'arsenic combiné avec une substance métallique, puisque ce régule, poussé au feu pendant longtemps, finit par s'évaporer tout à fait, en répandant une odeur d'ail. *Voyez les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1760*, dans les Mémoires Étrangers.

M. d'Arcet ayant mis du cobalt sur une pièce de porcelaine pour essayer de lui donner une couleur bleue fut très-surpris de voir qu'une partie, après la cuisson, était devenue d'un brun foncé, ce qui annonce du fer, tandis que le reste était devenu bleu.

D'un autre côté, M. Margraff a prouvé que la couleur bleue qui se trouve dans le lapis-lazuli était uniquement due au fer, et non au cuivre, comme on l'avait cru jusqu'ici. Peut-être que cette couleur bleue aurait plus de fixité, et ne disparaîtrait point dans le feu, si le fer, qui la produit, était intimement combiné avec l'arsenic, comme on a lieu de le présumer dans le *speiss* des Allemands, ou dans ce que l'on nomme le *régule de cobalt*. Toutes ces choses viennent à l'appui de nos conjectures, et doivent engager à examiner si réellement il ne serait pas possible de faire du cobalt artificiel; ce qui procurerait beaucoup de facilité à tous ceux qui peignent, soit en émail, soit sur la porcelaine.

M. Lehmann, dans sa *Minéralogie*, dit que la matière colorante qui se trouve dans le cobalt est quelque chose de purement accidentel; c'est pour cela qu'elle se sépare de la partie réguline, tant par la vitrification que par d'autres opérations chimiques; et même, si l'on fait fondre à plusieurs reprises le *speiss* produit par le cobalt, avec du sel alcali et du sable, il perd à la fin toute sa propriété de colorer le verre en bleu. Le même auteur dit que l'on peut s'assurer de ce qui

entre dans la composition de la matière réguline du cobalt qui donne le bleu, en faisant fondre ce régule à plusieurs reprises avec de la fritte du verre, et en le remettant de nouveau en régule; si l'on extrait ensuite la partie cuivreuse par l'alcali volatil, jusqu'à ce qu'on n'ait plus de bleu, et qu'ensuite on dissolve le résidu dans les acides, et qu'on précipite la dissolution, on ne tardera point à apercevoir le fer.

D'un autre côté, M. de Justi dit que si l'on fait calciner le cobalt noir, qui donne peu d'arsenic, avec du cobalt gris ordinaire qui contient plus d'arsenic, la couleur bleue en devient plus belle. Le même auteur prétend que tout cobalt contient du fer, et même de l'argent, ainsi que du cuivre. Il ajoute que la manganèse[1], qui contient du fer, jointe avec de l'arsenic, et calcinée ensuite, devient propre à donner une couleur bleue au verre.

M. de Montamy présumait que l'arsenic en entrant dans le verre y fixait le phlogistique du cobalt; il s'appuyait dans cette conjecture sur ce que le cobalt, calciné au point de ne plus contenir d'arsenic, ne donne plus alors de couleur bleue au verre. Pour vérifier ce fait, il se proposait de rejoindre de l'arsenic avec le cobalt calciné au point de n'en plus contenir, et de voir si par là il reprendrait la propriété de colorer le verre en bleu. Il se proposait aussi de joindre de l'arsenic et du sel marin à de l'émail des quatre feux, pour voir s'il deviendrait plus bleu. Mais la mort est venue interrompre le cours de ses expériences.

1. Manganèse est aujourd'hui masculin.

NOTICE

SUR

CARLE VAN LOO

1765[1]

Carle Van Loo, premier peintre du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, directeur et recteur de l'Académie royale de Peinture, et directeur de l'École royale des élèves protégés par le roi, est mort ce matin subitement, des suites d'une apoplexie, âgé d'environ soixante ans[2]. Il avait été la veille à la Comédie-Italienne. Nous sommes en train de perdre, et voilà encore un homme célèbre de moins. Il ne faudrait pas que cela continuât, car douze ou quinze hommes de différents talents de moins dans la nation feraient un vide considérable, et influeraient sur la réputation de la France : la gloire d'un peuple et d'un siècle est toujours l'ouvrage d'un petit nombre de grands hommes, et disparaît avec eux. L'Académie de Peinture a perdu en moins de six mois ses deux plus grands artistes : Van Loo et Deshays, et ces pertes ne seront pas faciles à réparer. Carle Van Loo n'était pas seulement le premier peintre du roi, mais aussi de la nation; il avait quelque réputation chez les étrangers. Ses ouvrages sont éparpillés ici dans les églises et dans les cabinets des particuliers. Les Augustins de la place des Victoires, appelés les Petits-Pères, ont de lui une suite de la vie de saint Augustin, dont le chœur de leur église est orné. Mme Geoffrin a de lui plusieurs tableaux de chevalet d'un grand prix. Celui qu'on appelle *la Conversation* eut un grand succès dans sa nouveauté, et a toujours conservé sa réputation ; celui de *la Lecture* a moins réussi. Mme Geoffrin présidait alors à ces ouvrages, et c'étaient tous les jours des scènes à mourir de

1. *Correspondance* de Grimm, 15 juillet 1765.
2. Il était né à Nice en 1705.

rire. Rarement d'accord sur les idées et sur la manière de les exécuter, on se brouillait, on se raccommodait, on riait, on pleurait, on se disait des injures, des douceurs ; et c'est au milieu de toutes ces vicissitudes que le tableau s'avançait et s'achevait.

Personne n'a mieux prouvé que Carle Van Loo combien le génie est différent de l'esprit. On ne peut lui disputer un grand talent ; mais il était d'ailleurs fort bête, et c'était pitié de l'entendre parler peinture. Dans le choix, j'aime mieux un peintre faisant de beaux tableaux qu'un artiste jasant bien sur son art ; car les bavards ne sont bons à rien. Ils ont fait grand tort au bon Van Loo. Le premier malotru assez confiant pour dire ses bêtises était capable de lui barbouiller le plus beau tableau avec une sotte critique ; il en a gâté plus d'un sur des observations qui n'avaient souvent pas le sens commun ; et, à force de changer, il se fatiguait sur son sujet, et finissait par un mauvaise composition, après en avoir effacé une excellente.

Van Loo avait épousé à Turin une femme de mérite, sœur de Somis, célèbre violon en son temps. Elle était elle-même excellente musicienne, et chantait très-agréablement. Elle reste veuve sans fortune, mais elle obtiendra sans doute une pension du roi. Il en a eu une fille fort jolie qui est morte, et deux garçons qui, bien loin d'avoir des talents, ne promettent pas même d'être de fort bons sujets [1].

1. L'un d'eux a cependant exposé au Salon de 1771, v. t. XI, p. 477.

PROJETS

DU

TOMBEAU POUR M. LE DAUPHIN [1]

1766

« Le philosophe qui m'a communiqué cet article[2] a été lui-même éloquent en faisant l'éloge de M. le dauphin dans une autre langue. C'est celle de l'airain et du marbre que les hommes ont bien su faire mentir au mépris de leur solidité. Comment n'abuseraient-ils pas d'une matière ourdie de chiffons et aussi périssable que le papier. Le roi ayant ordonné qu'on érigeât à M. le dauphin un monument dans l'église de Sens, où il a été enterré, M. le marquis de Marigny a demandé des projets pour ce monument à M. Cochin. Celui-ci s'est adressé au puits d'idées le plus achalandé de ce pays-ci. M. Diderot lui a broché quatre ou cinq monuments de suite. M. Cochin les présentera à M. le marquis de Marigny. Celui-ci les présentera au roi. Sa Majesté choisira. Le directeur des Arts et le secrétaire de l'Académie en auront la gloire et la récompense, et le philosophe n'en aura pas un merci. Tout cela étant dans la règle et ayant toujours été ainsi, il ne s'agit plus que de conserver ici ces projets de monuments en attendant que l'un d'entre eux soit exécuté. »

(*Correspondance* de Grimm, 15 avril 1766.)

Nota. Le roi voulant entrer dans les vues de Mme la Dauphine, on demande que la composition et l'idée du monument annoncent la réunion future des époux.

PREMIER PROJET.

J'élève une couche funèbre. Au chevet de cette couche, je place deux oreillers. L'un reste vide ; sur l'autre repose la tête du prince. Il dort, mais de ce sommeil doux et tranquille que la religion a promis à l'homme juste. Le reste de la figure est

1. On retrouvera ces projets avec des commentaires dans la lettre de Diderot à Mlle Voland, du 20 février 1766.

2. L'article sur l'*Éloge du dauphin*, par Thomas. V. t. VI, p. 347.

enveloppé d'un linceul. Un de ses bras est mollement étendu; l'autre, ramené par-dessus le corps, viendra se placer sur une de ses cuisses, et la presser un peu, de manière que toute la figure montre un époux qui s'est retiré le premier, et qui ménage une place à son épouse.

Les Anciens se seraient contentés de cette seule figure, sur laquelle ils se seraient épuisés; mais nous voulons être riches, parce que nous avons encore plus d'or que de goût. et que nous ignorons que la richesse est l'ennemie mortelle du sublime.

A la tête de ce lit funéraire, j'assieds donc la Religion. Elle montre le ciel du doigt, et dit à l'épouse qui est à côté d'elle, debout, un genou posé sur le bord de la couche, et dans l'action d'une femme qui veut aller prendre place à côté de son époux: « Vous irez quand il plaira à celui qui est là-haut. »

Je place au pied du lit la Tendresse conjugale. Elle a le visage collé sur le linceul; ses deux bras étendus au delà de sa tête sont posés sur les deux jambes du prince. La couronne de fleurs qui lui ceint le front est brisée par derrière, et l'on voit à ses pieds les deux flambeaux de l'hymen, dont l'un brûle encore, et l'autre est éteint.

SECOND PROJET.

Au pied de la couche funèbre, je place un ange qui annonce la venue du grand jour.

Les deux époux se sont réveillés. L'époux, un de ses bras jeté autour des épaules de l'épouse, la regarde avec surprise et tendresse; il la retrouve, et c'est pour ne la quitter jamais.

Au chevet de la couche, du côté de l'épouse, on voit la Tendresse conjugale qui rallume ses flambeaux en secouant l'un sur l'autre. Du côté de l'époux, c'est la Religion qui reçoit deux palmes et deux couronnes des mains de la Justice éternelle.

La Justice éternelle est assise sur le bord de la couche. Elle a le front ceint d'une bandelette; le serpent qui se mord la queue est autour de ses reins; la balance dans laquelle elle pèse les actions des hommes est sur ses genoux; ses pieds sont posés sur les attributs de la grandeur humaine passée.

TROISIÈME PROJET.

J'ouvre un caveau. La Maladie sort de ce caveau dont elle soulève la pierre avec son épaule. Elle ordonne au prince de descendre.

Le prince, debout sur le bord du caveau, ne la regarde ni ne l'écoute. Il console sa femme qui veut le suivre. Il lui montre ses enfants que la Sagesse, accroupie, lui présente. Cette figure tient les deux plus jeunes entre ses bras. L'aîné est derrière elle, le visage penché sur son épaule.

Derrière ce groupe, la France lève les bras vers les autels. Elle implore, elle espère encore.

QUATRIÈME PROJET.

J'élève un mausolée ; je place au haut de ce mausolée deux urnes, l'une ouverte, et l'autre fermée.

La Justice éternelle, assise entre ces deux urnes, pose la couronne et la palme sur l'urne fermée. Elle tient sur ses genoux la couronne, la palme qu'elle déposera un jour sur l'autre urne.

Et voilà ce que les Anciens auraient appelé un monument ; mais il nous faut quelque chose de plus. Ainsi :

Au devant de ce mausolée on voit la Religion qui montre à l'épouse les honneurs accordés à l'époux, et ceux qui l'attendent.

L'épouse est renversée sur le sein de la Religion. Un de ses enfants s'est saisi de son bras sur lequel il a la bouche collée.

CINQUIÈME PROJET.

Voici ce que j'appelle mon monument, parce que c'est un tableau du plus grand pathétique, et non le leur, parce qu'ils n'ont pas le goût qu'il faut pour le préférer.

Au haut du mausolée je suppose un tombeau creux ou cénotaphe, d'où l'on n'aperçoit guère d'en bas que le sommet de la tête d'une grande figure couverte d'un linceul, avec un grand bras tout nu, qui s'échappe de dessous le linceul, et qui pend en dehors du cénotaphe.

L'épouse a déjà franchi les premiers degrés qui conduisent au haut du cénotaphe, et elle est prête à saisir ce bras.

La Religion l'arrête, en lui montrant le ciel du doigt.

Un des enfants s'est saisi d'un des pans de sa robe, et pousse des cris.

L'épouse, la tête tournée vers le ciel, éplorée, ne sait si elle ira à son époux qui lui tend les bras, ou si elle obéira à la Religion qui lui parle, et cédera aux cris de son fils qui la retient[1].

1. Aucun de ces projets ne fut accepté. On en choisit un autre dont le modèle fut exposé dans l'atelier de Coustou pendant l'exposition de 1769, et qui est ainsi décrit au livret de cette année :

« Ce tombeau, destiné à réunir deux époux qu'une égale tendresse avait unis pendant leur vie, présente un piédestal carré, sur lequel sont placées deux urnes liées ensemble d'une guirlande de la fleur qu'on nomme immortelle.

« Du côté qui fait face à l'autel, l'Immortalité, debout, est occupée à former un faisceau ou trophée des attributs symboliques des vertus morales de feu Mgr le dauphin : la balance de la justice ; le sceptre, surmonté de l'œil de la vigilance ; le miroir, entouré d'un serpent, de la Prudence ; le lys de la Pureté, etc. A ses pieds est le Génie des sciences et des arts, dont le prince faisait ses amusements. A côté, la Religion, aussi debout, et caractérisée par la croix qu'elle tient, pose sur les urnes une couronne d'étoiles, symbole des récompenses célestes destinées aux vertus chrétiennes, dont ces augustes époux ont été le plus parfait modèle.

« Du côté qui fait face à la nef, le Temps, caractérisé par ses attributs, étend le voile funéraire déjà posé sur l'urne de Mgr le dauphin, mort le premier, jusque sur celle qui est supposée renfermer les cendres de Mme la dauphine. A côté, l'Amour conjugal, son flambeau éteint, regarde avec douleur un enfant qui brise les chaînons d'une chaîne entourée de fleurs, symbole de l'Hymen.

« Les faces latérales, ornées des cartels des armes du prince et de la princesse, sont consacrées aux inscriptions qui doivent conserver à la postérité la mémoire de leurs vertus. »

SUR

LA STATUE DE LOUIS XV

DE L'ÉCOLE MILITAIRE

PAR LE MOYNE

(INÉDIT)

1769

Le jour que le roi alla à l'École militaire poser la première pierre de la chapelle, Le Moyne fit élever au milieu de la cour le modèle en plâtre d'une statue du monarque qu'il doit exécuter en marbre pour le même endroit. Elle est debout sur un piédestal carré, de grandeur au-dessus de nature. Le monarque montre de la main droite aux élèves des bâtons de maréchaux, des croix et autres récompenses de la vertu militaire, posés sur un bout de colonne. Il est cuirassé jusqu'aux genoux; il a l'épée au côté, la jambe gauche fléchie et par conséquent le poids du corps jeté sur la jambe droite, et la main gauche appuyée sur la hanche de ce côté.

On voit la douceur et la bonté paternelle sur son visage. La ressemblance y est, à l'exception de la noblesse qui n'y est pas. Je l'ai trouvé un peu lourd et voûté; mais le défaut principal, c'est un contre-sens impardonnable dans la position. Où le sculpteur a-t-il pris qu'un homme dont le corps porte sur la jambe droite, place la main sur la hanche gauche? Cela est contre la sympathie des mouvements naturels. La main va se placer sur la hanche même du côté de la jambe non fléchie; elle y est d'appui. C'est une contre-force sans laquelle le moindre choc renverserait l'homme qui a pris cette attitude[1].

On lit sur une des faces du piédestal une inscription simple et belle; elle est tirée de la seconde ode d'Horace sur la fin, où

1. Voyez cette même observation dans les *Pensées détachées sur la peinture*, t. XI, p. 95.

le poëte invite Auguste à différer son entrée au ciel, et à demeurer longtemps le père et le maître des Romains. *Hic ames dici pater atque princeps.* On a supposé la prière du poëte exaucée par Louis XV, et l'on a écrit, *hic amat dici pater atque princeps,* « c'est ici qu'il se plaît à recevoir les titres de père et de souverain. »

Au retour de la cérémonie, le roi s'arrêta devant la statue, la regarda attentivement et salua avec affabilité l'artiste qui était appuyé comme un singe contre un des angles du piédestal et qui faisait groupe avec le reste du monument.

SUR

LA PEINTURE

POËME EN TROIS CHANTS[1]

PAR M. LE MIERRE

1769

Pour apprécier cet homme-ci, il faudrait savoir ce qu'il doit à Dufresnoy[2], à l'abbé de Marsy[3], à M. Watelet[4] : car son mérite se réduira à peu de chose, partout où il ne lui restera que celui de traducteur. Quelque obligation qu'il puisse avoir à mon ignorance ou à ma paresse, je vais le traiter comme original; je vais le juger comme si personne n'avait encore écrit de la peinture, et qu'il eût tiré son ouvrage entier de son propre fonds. Il se trouvera assez d'autres bonnes âmes sans moi qui, sous prétexte de dépouiller le geai des plumes du paon, lui arracheront les siennes. Le geai Le Mierre! cette idée me fait rire. Vous ne sauriez croire[5] combien notre poëte ressemble à cet oiseau qui a le cri dur et aigu, les plumes brillantes et ébouriffées, l'air vain, et l'allure bizarre.

Son poëme est en trois chants. Je vous ferai d'abord une analyse très-succincte de chacun; ensuite je vous en dirai mon avis, dont vous serez le maître de vous éloigner tant qu'il vous plaira. Je suis un peu quinteux, comme vous savez; la moindre variation qui survient dans mon thermomètre physique ou moral, le souris de celle que j'aime, un mot froid de mon ami, une

1. *La Peinture,* Paris, Le Jay, 1769, in-4o et in-8o, frontispice et figures de Cochin.

2. Peintre, auteur d'un poëme latin sur son art, traduit par Roger de Piles sous ce titre : l'*Art de peinture*, en 1668. Souvent traduit et réimprimé.

3. Il est admis que le poëme de Le Mierre n'est qu'une imitation, sinon une traduction de celui de de Marsy, intitulé *Pictura carmen*. Parisiis, 1736, in-12.

4. Il a été question précédemment du poëme de Watelet. Les trois ouvrages rappelés ici ont été réunis. Amsterdam, 1761, in-12.

5. Cet article, adressé à Grimm, n'a pas été publié dans la *Correspondance littéraire*. Il l'avait été antérieurement par Naigeon.

petite bêtise de ma fille, un léger travers de sa mère, suffisent pour hausser ou baisser à mes yeux le prix d'un ouvrage. Après cet aveu que je vous fais, pour l'acquit de ma conscience, je lis et j'écris.

CHANT PREMIER.

ARGUMENT.

Il expose son sujet. Il invoque; et son invocation, adressée à Dibutade, à qui l'amour apprit à tracer un profil, le place naturellement à l'origine de la peinture et aux premiers essais de la sculpture, qu'il soupçonne antérieurs au dessin. Vous l'en croirez, ou ne l'en croirez pas; c'est votre affaire. Quant à moi, pour un enfant qui s'amusait à modeler, j'en ai vu cent griffonner des chiens, des oiseaux, des têtes, à la craie, au charbon, à la plume. Il passe aux différents genres de peinture; l'histoire, le paysage, le portrait, la fresque, les bambochades; de là, à l'étude de l'anatomie, à la connaissance des proportions, au choix et à l'imitation de la nature. Il fait l'éloge et la critique de Rubens. Il récrée l'odorat de Le Sueur et de Le Brun d'un petit grain d'encens. Il traite de la décadence de l'art dans l'ancienne Rome, de sa renaissance dans Rome la nouvelle. Il montre la peinture et la sculpture sauvant les débris de leurs chefs-d'œuvre de dessous les pieds des barbares. Il montre Michel-Ange interrogeant le génie antique, qui élève sa tête poudreuse d'entre les ruines de l'Ausonie; et c'est la fin de son premier chant.

EXAMEN.

L'exposition de son sujet est mauvaise : il faut être simple; Horace l'a dit; mais il ne faut pas être plat. Voici comme il débute.

> Je chante *l'art heureux* dont le *puissant génie*
> *Redonne à l'univers une nouvelle vie;*
> Qui par *l'accord savant* des couleurs et des traits
> *Imite et fait saillir* les formes des objets,
> Et, prêtant à l'image une vive imposture,
> Laisse hésiter nos yeux *entre elle* et la nature.

Qu'est-ce que le puissant génie d'un art heureux? Qu'est-ce que redonner à l'univers une nouvelle vie? Comme cela est sec et dur? Ce n'est pas seulement de la prose médiocre. Lucain a bien mieux dit de l'art d'écrire, que celui-ci de l'art de peindre.

Et c'est d'eux que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux;
Et, par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur et du corps aux pensées [1].

En revanche, il y a de la verve dans l'invocation.

Du sein de ces déserts, lieux jadis renommés,
Où, parmi les débris des palais consumés,
Sur les tronçons épars des colonnes rompues,
Les traces de ton nom sont encore aperçues;
Lève-toi, Dibutade, anime mes accents;
Embellis les leçons éparses dans mes chants,
Mets dans mes vers ce feu qui sous ta main divine
Fut d'un art enchanteur la première origine.

Ici, je reconnais le ton de la poésie. Séparez les mots, renversez les phrases; quoi que vous fassiez, vous trouverez les membres dispersés d'un poëte.

Remarquez, une fois pour toutes, et rappelez-vous par la suite, que je soulignerai tous les endroits où je serai mécontent, soit de l'harmonie, soit de l'expression.

Il dit du génie :

Il veut, et tout s'anime; il touche, *et* dans l'instant
L'eau coule, un mont s'élève, une plaine s'étend,
Le jour luit.

Et cela est beau.

A la rapidité près avec laquelle il ébauche les différents genres de peinture, je n'y vois rien de rare, ni de piquant; aucun texte pourtant n'était aussi fécond. Quelques vers techniques heureux; des tableaux, mais communs, mais gâtés, ici par

1. Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.
A. Lucan. *Pharsal.* lib. III, vers. 220-221.

La traduction que rapporte Diderot est de Brébeuf. (Br.)

une expression impropre, là par une idée louche; du rhythme, j'entends celui qui peint le mouvement; jamais celui qui marque la passion, et qui naît des entrailles et de l'âme. Il m'entretient du portrait, de cette faible consolation d'un amant séparé de celle qu'il aime, de ces restes précieux d'un ami qui n'est plus, de ces images révérées d'une nation qui regrette son bienfaiteur; et il ne lui échappe pas un mot qui aille au cœur, qui sollicite une larme! Le poëte ne sent pas, je vous le jure.

Il dit de la fresque :

> Le dôme a disparu, c'est la céleste voûte.

Il dit au dessinateur :

> Dessine en ton cerveau, c'est la première toile.

Pourquoi ces vers simples, énergiques et clairs ne sont-ils pas plus fréquents?

Il prescrit au peintre de diviser sa toile par carreaux; et voici comme il s'exprime :

> Par espaces réglés que la toile *blanchisse*.

Il parle de la distance et de son effet sur les corps; et il dit :

> *Tu vois que les objets* élevés sous la main
> *S'aplatissent* à l'œil par *le moindre lointain;*
> Imite de ces corps les formes *raccourcies*.

Il parle de la balance des figures; et voici ses vers :

> Sur leurs bases entre eux que les corps balancés
> *Se répondent des points* où tu les as placés.

Est-ce là du français? Est-ce de la poésie? Je sais que ces idées sont difficiles à rendre; mais celui qui écrit d'un art s'en impose la tâche.

Je ne finirais pas, si je vous citais tous les endroits où le poëte touche au galimatias. Il faut se mettre à la gêne pour lui trouver du sens; encore n'est-on pas sûr d'avoir rencontré celui qu'il avait en vue.

Le morceau sur l'anatomie est un tissu de phrases énigmatiques; c'est le ramage entortillé du sphynx; c'est encore le croassement insupportable du corbeau.

A propos d'Apelle, qui dépouilla les plus belles femmes de la Grèce pour composer des charmes particuliers à chacune le modèle de la beauté, il rassemble autour de l'artiste les mortelles et les immortelles; il en demande pardon à celles-ci. Eh! mon ami, tu te méprends; ce n'est pas aux déesses, qui ne si sont pas remuées de leur place, c'est au sens commun que tu dois demander pardon.

Si quelqu'un en conversation disait, des compositions confuses, que :

Des groupes mal conçus
Montrent une mêlée *au milieu des tissus;*

si quelqu'un, en louant Le Brun d'avoir, dans son *Massacre des Innocents*, évité les formes outrées de Rubens, et restitue aux femmes leur organisation molle et délicate, disait qu'il sut

Adoucir *la stature* des mères;

je vous le demande, croyez-vous que l'homme de goût pût s'empêcher de rire?

Ce premier chant, où la matière offrait des richesses sans nombre, est pauvre. On y sent à chaque instant l'ignorance de la langue et la disette d'idées; on en sort fatigué des cahots de la versification. Point de nombre, nulle sévérité de goût; de la hardiesse, nulle précision : il me semble que je me suis égaré dans les ténèbres. L'effervescence du jeune homme qui va à toutes jambes; un peintre qui serait dans son genre ce que le poëte est dans le sien, ne serait pas froid; et c'est tout l'éloge qu'on en pourrait faire.

CHANT II.

ARGUMENT.

Ce chant s'ouvre par une apostrophe au soleil, source de la lumière et des couleurs. La peinture indigente n'en eut que deux à son origine : peu à peu la palette s'enrichit. Le poëte traite

des couleurs naturelles des objets. A cette occasion, il aurait pu faire quelques beaux vers sur les tableaux exécutés aux Gobelins avec la laine, à la Chine avec les plumes des oiseaux, ici avec les pastels. Il a oublié ces trois genres de peinture, et le nom de la Rosalba ne se trouve point dans son poëme; cependant ce nom en valait bien un autre. Le pastel, cet emblème si vrai de l'homme, qui n'est que poussière et doit retourner en poussière! Il s'occupe ensuite de la recherche, de la préparation, du soin et de l'emploi des couleurs artificielles. C'était là l'endroit de la peinture en émail, qui reçoit des chaux métalliques et du feu un éclat qui brave le temps; de la peinture en cire ou de l'encaustique, que les Anciens ont inventée, et qu'on a retrouvée de nos jours[1]; de la peinture sur le verre, qui a occupé les mains de plusieurs grands maîtres. Plus les manœuvres sont singulières, plus elles prêtent à la poésie. Il passe à l'harmonie, sujet qui aurait bien dû l'avertir d'être harmonieux; la bouquetière Glycère en donna les premiers principes à son amant Pausias. Ici, il fait une sortie contre les femmes, qui cachent sous le carmin la plus vive et la plus touchante des couleurs. Éloge du Titien. Art de peindre les ciels, les eaux, la mer, les tempêtes, l'air, la lumière. Apologie du clavecin oculaire du père Castel, jésuite. Formation, charme et étude de l'arc-en-ciel; choix du climat. Et tout au travers de cela, différents détails relatifs à l'art et hors de son objet, ce dont les rigoureux défenseurs de la méthode le blâmeront, et moi je le louerai. Rien ne convient tant à un poëte que les écarts; ils ne me déplaisent pas même en prose; ils ôtent à l'auteur l'air de pédagogue, et donnent à l'ouvrage un caractère de liberté, qui est tout à fait de bon goût. L'image d'un homme qui erre en se promenant au gré des lieux et des objets qu'il rencontre, s'arrêtant ici, là précipitant sa marche, m'intéresse tout autrement que celle d'un voyageur courbé sous le poids de son bagage, et qui s'achemine, en soupirant après le terme de sa journée; ou, si vous aimez mieux la comparaison de celui qui cause et de celui qui disserte, vous pouvez vous en tenir à cette dernière.

1. Voyez dans l'*Encyclopédie* les mots ÉMAIL, ENCAUSTIQUE, et, t. X, l'*Histoire le secret de la Peinture en cire.*

EXAMEN.

L'apostrophe au soleil est chaude, courte et assez belle :

Globe resplendissant, océan de lumière,
De vie et de chaleur source immense et première,
Qui lance tes rayons *par* les *plaines* des airs,
De la hauteur des cieux aux profondeurs des mers,
Et *seul fais* circuler cette matière pure,
Cette séve de feu qui *nourrit* la nature ;
Soleil, par ta chaleur l'univers fécondé
Devant toi s'embellit, de lumière inondé,
Le mouvement renaît. les distances, *l'espace ;*
Tu te lèves, tout luit; tu nous fuis, tout *s'efface.*

Une observation que je ne veux pas perdre, parce qu'elle est importante, c'est que ce poëte n'a pas un grain de morale et de philosophie dans sa tête. Il est si bien enfoncé dans sa peinture, qu'il ne s'avise jamais de se replier sur lui-même, de me ramener à mes devoirs, à mes liaisons, à mon père, à ma mère, à ma femme, à mon ami, à mon amie, à mon origine, à la fin qui m'attend, au bonheur, à la misère de la vie. Je ne connais pas de poëme où il y ait moins de mœurs, et, dirait peut-être Chardin, moins de .... Mais laissons cela, Chardin est caustique.

Mêmes qualités et mêmes défauts, soit dans la description des couleurs naturelles, soit dans la préparation des couleurs artificielles. Toujours de l'obscurité, toujours une belle page déshonorée par de mauvais vers, un vers heureux et facile gâté par un mot impropre ; c'est le vice général du poëte.

Voyez l'endroit où il défend à l'artiste le moment où le soleil occupant le méridien ne laisse point d'ombres aux corps ; il m'a paru bien. Croiriez-vous bien que ce poëte a une sorte de séduction ? Il est si bouillant, il marche si vite, qu'il ne laisse presque pas le temps de le juger. Il dit des premières notions de l'harmonie :

Tu créas le dessin, Amour ; c'est encor toi
Qui vas du coloris nous enseigner la loi.
O champs de Sicyone ! ô rive toujours chère !
Tu vis naître à la fois Dibutade et Glycère ;

Glycère de *sa* main *assortissant* les fleurs,
Instruisit Pausias dans l'accord des couleurs;
Tandis qu'elle dressait ces festons, ces guirlandes
Qui servaient aux autels de parure et d'offrandes,
Son amant les traçait d'un pinceau délicat,
Égalait sur la toile et fixait leur éclat.

Il est plein d'apostrophes; mais elles sont naturelles et courtes. Il ne se refuse à aucune métaphore; son style est brut. Il ne sent pas lui-même ses défauts; la chaleur de tête l'emporte: on voit qu'il veut aller bien ou mal.

Je vous défie d'entendre ses premiers vers contre l'usage du rouge sans avoir envie de vous boucher les oreilles :

Mais quel vase léger et rempli de carmin
Thémire à ce miroir tient ouvert sous sa main!
Elle prend le pinceau, mais la toile!... Ah! Thémire!
Thémire, arrête donc.

Ah! monsieur Le Mierre, le choc discordant de ces mots était capable de lui faire tomber la brosse et la tasse d'effroi.

Thémire... ce carmin désormais innocent,
Qu'aux mains de la peinture il deviendra puissant!

Est-il possible de dire plus platement?

Imite, imite Églé : dans cet âge qui vole,
De l'aimable pudeur conservant le symbole;
Au lever du soleil, à l'approche du soir,
La mousse pour toilette, un ruisseau pour miroir,
Contre un saule penchée, au bord d'une onde pure,
Du hâle sur son teint elle efface l'injure.

Cela n'est pas merveilleux; la syntaxe française est un peu négligée; l'eau rafraîchit la peau, mais elle n'ôte pas le hâle; tout au contraire, elle y dispose. Mais il n'y faut pas regarder avec vous de si près.

Le Mierre n'a qu'une seule des qualités du poëte, la chaleur de l'imagination; il ignore absolument l'harmonie. Il tombe dans les défauts que les novices évitent d'instinct, quelquefois au mépris de la langue. Je n'ai pas encore rencontré une peinture

touchante, un vers d'âme, un mot sensible ; jamais il ne me ramène en moi-même. Je m'arrête devant ses tableaux, mais je ne suis point tenté de m'écrier avec Énée à l'aspect de ses propres malheurs représentés sur les murs du temple de Carthage :

> Sunt lacrymæ rerum, et mentem mortalia tangunt.
>
> VIRGIL. *Æneid.* lib. I, vers, 462.

« Le malheur trouve donc des larmes partout ! Partout les âmes s'ouvrent à la commisération. »

Jamais il ne s'avise de s'arrêter lui-même devant ses images, de s'en effrayer, d'en pleurer. Il ne réfléchit point, il ne fait point réfléchir ; sans cela cependant point d'effet, point de beautés solides. S'il n'est point froid, il est encore moins pathétique. Il s'en tient à des incidents communs ; il ne s'est pas douté qu'un incident commun bien rendu en peinture est encore une belle chose ; mais qu'il n'en est pas de même en poésie. Son éloge du Titien est commun. Quelle différence de ce maître, lorsqu'il me montre Vénus entre les bras d'Adonis, ou Jupiter tombant en pluie d'or dans la tour de Danaé, et ces images sous le pinceau de Le Mierre ! Cependant on ne me persuadera pas que la tâche de l'artiste ne fût tout autrement difficile que celle du poëte. Le Mierre cherche à rendre la chose et jamais l'impression ; c'est-à-dire qu'il oublie qu'il est poëte, et qu'il laisse son rôle pour faire celui de peintre.

Voici sur le talent de rendre les ciels quelques vers techniques que vous estimerez :

> Tout dépend de cet art : de reflets en reflets
> C'est le ciel qui commande au reste des objets.
> Avant que d'y porter une main téméraire,
> *Parcours longtemps des yeux* les champs de l'atmosphère,
> Conforme ta couleur à ce fond transparent ;
> Sur ce vague subtil, sur ce fluide *errant*
> Qui partout environne et balance la terre :
> Ne laisse du pinceau qu'une trace légère,
> *Fais plus sentir que voir* l'impalpable élément :
> Si tu sais peindre l'air, tu peins le mouvement.

Cela n'est pas sans incorrection, sans louche ; un censeur

rigide pourrait encore chagriner le poëte ; mais le sujet est difficile, et je suis indulgent.

Vous serez encore plus content du morceau qui suit, sur la manière de peindre les anges :

Un ange descend-il des voûtes éternelle ?
Si je le reconnais, ce n'est point à ses ailes
Qu'insensible en son vol, sa molle agilité
Revêtisse les airs et leur fluidité ;
Qu'il *ressemble,* au milieu de la céleste plaine,
Au nuage argenté que le zéphyr promène :
Loin ces anges pesants qui dans un air épais
Semblent au haut du ciel nager sur des marais,
Qui de leurs membres lourds *surchargent l'air qu'ils fendent,*
Et qui tombent des cieux plutôt qu'ils n'en descendent.

Ah ! si tout était écrit et soigné comme cela !

L'harmonie des sons lui fournit une transition heureuse à celle des couleurs :

Qu'entends-je? O doux accents! ô sons harmonieux!
Concert digne en effet de l'oreille des dieux!
Les lauriers toujours verts, dont le Pinde s'ombrage.
Agitent de plaisir leur sensible feuillage.

Voilà de la poésie, monsieur Le Mierre.

Dans quel contraste heureux sont modulés les sons!
Ainsi dans les couleurs sache opposer les tons.

Cela n'en est plus ; voilà le galimatias qui commence, et qui ne finira pas sitôt. Le poëte s'embarque dans les découvertes optiques de Newton. Il parle avec une telle assurance des phénomènes des sons et de la lumière, qu'on croirait qu'il s'entend, et que les ignorants croiront l'entendre, et s'écrieront : « Oh ! que cela est beau ! « Pour d'Alembert, à qui il s'adresse sur la fin, il lui dira : « Je ne sais ce que tu me proposes, et tu ne sais ce que tu dis. *Fiat lux.* »

Le mécanisme du clavecin oculaire du père Castel est rendu à étonner. Loriot le referait sur la description, si l'instrument en valait la peine.

La pensée d'attribuer la différence des climats au séjour des

dieux exilés sur la terre est ingénieuse et poétique ; et je trouve fort bon que le poëte dise :

> Qu'honorés par leurs pas, ces *magnifiques* lieux
> Gardent la trace encor du passage des dieux.

Je préfère ce second chant au premier. J'oubliais de vous dire qu'il y avait un phénomène très-difficile à rendre ; ce sont les reflets des objets de la nature au fond des eaux, les images affaiblies des arbres opposés par leurs racines, les nuées se promenant sur nos têtes et à la même distance au-dessous de nos pieds : voyez comme il s'en est tiré ; mais de la douceur ! Ce poëte-ci n'est pas un homme à éplucher mot à mot, syllabe à syllabe ; il n'est pas en état de supporter cette critique. Vous êtes trop heureux que je sois las : si cet ouvrage s'était offert dans le moment de la ferveur, lorsqu'en partant, vous me ceignîtes le tablier de votre boutique, je vous ruinais en copie ; mais s'occuper de peinture au sortir du Salon, cela ne se peut pas. Ce poëme ne vous dégoûtera pas de la lecture de mes papiers, j'en suis sûr.

CHANT III.

ARGUMENT.

Voilà l'esquisse faite, il s'agit d'achever le tableau ; il s'agit de l'expression, des passions, du mouvement, des conditions, du caractère ; il s'agit de sentir. Le poëte se déchaîne contre l'atrocité des sujets chrétiens. Il fait l'éloge de Berghem ; il passe aux animaux, aux monstres, aux grotesques. Il insiste avec raison sur l'unité d'action ; mais celle du temps plus rigoureuse pour le peintre qui n'a qu'un clin d'œil, que pour le poëte, mais celle de lieu, il n'en parle pas. Éloge du Poussin. Orages, déluges, incendie, sacrifices : ô le beau champ à parcourir ! Sacrifice d'Iphigénie, batailles, allégories, costumes. Apologie de Michel-Ange. Son éloge et celui de l'Albane, du Corrège, des Carrache, du Tintoret, de Le Sueur, d'Holbein, des Bassans, des Wouwermans, de Claude Lorrain, de Rembrandt, du Primatice, de Van Dyck, de Vinci, du Guide, du Dominiquin et de Raphaël. Eh ! monsieur Le Mierre, pourquoi avoir oublié les

Jordaens, mais surtout Teniers, Teniers, peut-être le maître en peinture de tous ces gens-là? Cela me fâche, entendez-vous; j'aime cet artiste, qui a cela de particulier, qu'il sait employer toute la magie de l'art, sans qu'on la devine; qui sait faire grand en petit, et dont un morceau de deux pieds en carré peut s'étendre sur une toile immense, sans rien perdre de son mérite. Écrire un poëme de la peinture où le nom de Teniers ne se trouve pas ! Allez chez M. le baron de Thiers, chez M. le duc de Choiseul, ou dans une autre galerie : mettez-vous à genoux devant le premier Teniers qu'on vous montrera ; et demandez pardon à toute l'école flamande. Ce Wouwermans, que vous admirez tant, est bien loin de là : si vous n'êtes qu'un curieux, achetez un Wouwermans ; si vous êtes un peintre, achetez un Teniers. Description de la *Transfiguration* de Raphaël. Métamorphose du poëte Le Mierre en cygne; son assomption au ciel, et la fin de son ouvrage.

EXAMEN.

Ce chant est certainement le meilleur des trois. Le poëte dit, et dit bien :

> Le moment du génie est celui de l'esquisse;
> *C'est là qu'on voit* la verve et la chaleur du plan,
> Et du peintre inspiré le plus sublime élan.
> Redoute un long travail : une pénible *couche*
> Amortirait le feu de la première touche.
> *Souviens-toi que tu dois* souvent du même jet
> Imprimer la couleur et la forme et l'effet.

Toutes les figures d'un tableau sont autant d'êtres auxquels il faut communiquer l'action, le mouvement, le langage énergique des muets. C'est bien pensé, monsieur Le Mierre ; et je recommande à tous les artistes d'avoir sans cesse votre maxime présente à l'esprit. Poëtes, voyez votre personnage arriver sur la scène, et consultez son visage avant que de le faire parler ; peintres, ayez entendu son discours, avant que de le peindre.

Il y a des vers techniques très-bien faits, même des endroits charmants sur l'expression, les caractères et les passions, et toujours de la chaleur et de la rapidité. Lisez attentivement le morceau qui suit ; et dites-m'en votre avis.

Conserve aux passions toute leur violence,
Fais-les parler encor jusque dans leur silence;
Laisse-nous entrevoir ces combats ignorés,
Ces mouvements secrets dans l'âme concentrés.
Antiochus périt du mal qui le consume;
Tous les secours sont vains : le cœur plein d'amertume,
Son père lève au ciel ses regards obscurcis;
Auprès d'Antiochus Érasistrate assis,
Interrogeant le pouls de ce prince immobile,
Ne sent battre qu'à peine une artère débile :
La reine, l'œil humide et d'un front ingénu,
Paraît; le pouls s'élève, et le mal est connu.

Eh bien! qu'en pensez-vous? — Cela est rapide, mais aride, mais sec. — Vous êtes difficile. — Rien ne s'adresse à l'âme. — Vous avez raison; c'est que le poëte n'en a pas. — Ces expressions douces, ces accents fugitifs, ce nombre flexible et varié de la poésie de Racine et de Voltaire; cette harmonie qui va au cœur, qui remue les entrailles; cet art qui fait imaginer, voir, sentir, entendre, concevoir des choses que le poëte ne dit point, et qui remuent plus fortement que celles qu'il exprime... Il est vrai, cela n'y est pas.

Le cœur vil et pervers, sous le vice abattu,
Jamais d'un trait profond ne peignit la vertu.

Cela est vrai, monsieur Le Mierre; et jamais un homme de pierre ne fit de la chair. Voilà peut-être le seul trait moral qui ait échappé au poëte. Il est jeune, et il ignore apparemment qu'un ouvrage, quel qu'il soit, ne peut réussir sans moralité.

Nous voici arrivés à l'endroit où le poëte passe la brosse sur toutes les scènes de férocité que la peinture expose dans nos temples. Poëte, tu prétends sentir le prix de ces chefs-d'œuvre, et tu oses y porter la main! Ah! tu es presque aussi barbare que les fanatiques qui préparent à l'art ces terribles et sublimes imitations. En les effaçant, il fallait au moins faire un effort, et les remplacer par d'autres aussi belles et plus intéressantes; il fallait t'emparer des mêmes sujets, et me les montrer plus pathétiques et plus grands. Peut-être alors, séduit par le charme de la poésie, et transportant tes images sur la toile, j'aurais moins regretté celles que tu détruisais. Ces fruits précieux de

tant d'études, de sueurs et de veilles, je souffrirais de les abandonner à ton zèle, sans examen? Voyons donc. Sans doute il y a des spectacles d'horreur; ceux, par exemple, dont la populace va repaître ses yeux cruels et son âme atroce les jours d'exécution; des spectacles proscrits par le goût, la décence et l'humanité. Le poëte peut me faire entendre les os du compagnon d'Ulysse craquant sous les dents de Polyphême, et me montrer le sang ruisselant aux deux côtés de sa bouche et dégoûtant le long des poils de sa barbe sur sa poitrine : je ne le permettrai pas au peintre. Mais est-ce que le gladiateur expirant n'est pas une belle chose? Est-ce que les veines du satyre Marsyas dépouillées et tressaillantes sous le couteau d'Apollon ne sont pas une belle chose? Est-ce que le fils de la Lacédémonienne, exposé mort sur son bouclier, aux pieds de sa mère, ne serait pas une belle chose? Est-ce que la férocité tranquille du prêtre, qui présente son idole au martyr étendu sur un chevalet, n'est pas une belle chose? Est-ce que cet autre prêtre, que Deshays nous montra aiguisant froidement son couteau sur la pierre, en attendant que le préteur lui abandonnât sa victime, n'était pas une belle chose? Allons doucement, monsieur Le Mierre. Ces sujets ne peuvent être traités avec succès que par de grands artistes; c'est à ces ouvrages qu'ils doivent la célébrité dont ils jouiront à jamais. Rien n'exige autant l'étude du nu et la connaissance des raccourcis; rien ne prête autant à l'expression, aux grands mouvements, aux passions, à la science de l'art; rien n'excite autant mon admiration que la vue de l'homme supérieur à toutes les terreurs. Si je m'adresse à la religion, elle me fournira d'autres armes contre l'opinion de M. Le Mierre. Cette troupe d'hommes flagellés, déchirés, est bien faite pour marcher à la suite d'un Dieu couronné d'épines, le côté percé d'une lance, les pieds et les mains cloués sur le bois. Ces tristes victimes de notre foi sont devenues les objets de notre culte; et quoi de plus capable de me réconcilier avec les maux de la vie, la misère de mon état, que le tableau des tourments et de la constance par lesquels les martyrs ont obtenu la couronne que tout chrétien doit ambitionner? L'homme est-il sous l'infortune, je lui dirai, en lui montrant son Dieu : *Tiens, regarde; et plains-toi, si tu l'oses.* Quelle est la femme dont l'aspect du Christ nu, étendu sur les

genoux de sa mère, n'arrête le désespoir de la perte de son fils? Je lui dirai : *Vaux-tu mieux que celle-ci? Ton fils valait-il mieux que celui-là?* Le christianisme est la religion de l'homme souffrant; le Dieu du chrétien est le dieu du malheureux.

Je ne saurais m'empêcher de vous copier le morceau sur le paysage et sur Berghem :

Mais si tu veux m'offrir, loin du bruit des cités,
Du spectacle des champs les tranquilles beautés,
Dégage de tout soin ton âme *libre* et *pure,*
Et mets-la dans ce *calme* où tu vois la nature :
En vain à l'observer ton œil s'est attaché;
L'œil sera trouble encor si le cœur n'est touché.
Eh! d'où vient que Berghem est au rang de tes maîtres?
D'où vient qu'il a reçu des déités champêtres
Le feuillage immortel qui verdit sur son front?
Il connut, il peignit ce sentiment profond,
Il l'épancha partout sous ses touches divines;
Il eut pour atelier le sommet des collines.

Ce qui manque surtout à cela, c'est une idée, c'est un mot qui caractérisât mieux le sublime, l'auguste de la nature sauvage; qui inspirât du respect et qui donnât le frisson. Je me souviens d'avoir autrefois invité Loutherbourg à quitter le séjour des villes; si vous comparez ma prose avec les vers de M. Le Mierre, je doute qu'il y gagne. Cependant en même temps que vous froncerez le sourcil sur ces expressions plates, ces tours prosaïques enlacés avec les vraies images de la poésie, reconnaissez au moins l'adresse avec laquelle il coupe son discours et sauve la monotonie de nos rimes, et le nombre fatigant et symétrique de notre vers ; cela est sensible dans cet endroit, et plus encore dans quelques autres. Encore une fois, la rapidité, la verve et la chaleur sont, sinon l'unique, certainement le principal mérite de l'auteur. Il s'y entend mieux que M. de Saint-Lambert, dont la marche est plus uniforme; mais aussi, sans cela, qui pourrait supporter la rudesse, les cahots, l'obscurité, la barbarie gothique de ce Le Mierre? Cet homme me ramène à l'origine de notre poésie, aux Théophile, aux Ronsard, aux Du Bartas; il est dur comme Lucrèce, mais il n'est pas poëte, violent, profond, pathétique, élevé, varié comme lui. Mon ami, comment se résout-on à écrire d'un art imitatif de la nature,

sans savoir faire un vers sublime? Comment se résout-on à écrire d'un art commémoratif du bonheur et du malheur de l'espèce humaine, sans savoir faire un vers touchant? Comment se résout-on à écrire d'un art qui s'amuse aussi de nos ridicules et de nos folies, sans savoir faire un vers plaisant? Comment se résout-on à écrire d'un art qui s'occupe de l'histoire de nos vices et de nos vertus, sans savoir faire un vers moral? Cet homme s'est imaginé que la peinture n'était que l'art de la lumière et des ombres; il n'a pas vu au delà : cependant son poëme se lit et se relira sans ennui. C'est qu'il y a une vertu qui couvre beaucoup de péchés, de la chaleur et de la rapidité; c'est qu'il y a un caractère marqué; c'est qu'on y voit une tête qui se tourmente; c'est qu'il ébauche hardiment; c'est qu'il pense, et que sa plume va; c'est qu'il est sans manière et sans apprêt; c'est qu'il est lui.

J'aurais bien quelques vers heureux à glaner dans ce qu'il dit des animaux, des êtres chimériques, des grotesques, des ruines, des tempêtes, des incendies, des naufrages; mais ses tableaux restent toujours au-dessous des originaux qu'il copie; l'imagination en est moins étonnée que ballottée, l'oreille plus étourdie qu'enchantée.

Il faut être bien vain ou bien malavisé pour tenter, après Lucrèce, le sacrifice d'Iphigénie. Voici le tableau de Le Mierre :

> Iphigénie en pleurs[1] sous le bandeau mortel,
> De festons couronnée avance[2] vers l'autel,
> Tous les fronts sont empreints de la douleur[3] des âmes;
> Clytemnestre se meurt dans les bras de ses femmes[4].
> Sa fille laisse voir un désespoir soumis[5];
> Ulysse est consterné[6]; Ménélas, tu frémis[7];
> Calchas même est touché[8] : mais le père, le père!...
> D'atteindre à sa douleur[9] l'artiste désespère;

1. *En pleurs?* Cela est faux. (D.)
2. *Avance*, c'est *s'avance*. (D.)
3. Quel vers ! (D.)
4. Voilà une mère qui se meurt bien mesquinement. (D.)
5. Quelle image peut-on se faire de ce désespoir soumis? (D.)
6. Ulysse qui avait déterminé le père! Cela est faux, et contraire au sens commun. (D.)
7. *Tu frémis?* Dis, *tu rougis*. Mais Ménélas n'avait garde de se montrer là. (D.)
8. Faux : le prêtre est toujours dur comme ses dieux. (D.)
9. Comme cela est dit. (D.)

Il cherche, hésite[1]; enfin le génie a parlé :
Comment nous montre-t-il Agamemnon? Voilé.

Et voilà ce qu'on appelle des vers?

Arrêtez maintenant vos yeux sur ce coin du tableau de Lucrèce; et jugez.

Cui simul infula virgineos circumdata comtus
Ex utraque pari malarum parte profusa est,
Et mœstum simul ante aras adstare parentem
Sensit, et hunc propter ferrum celare[2] ministros;
Aspectuque suo lacrumas effundere civeis :
Muta metu, terram genibus summissa petebat.

T. Lucret. Car. *de rer. nat.* lib. I, v. 88 et seq.

« La voilà couronnée de fleurs; les voiles funèbres qui ceignent son front descendent le long de ses deux joues. Son père, accablé de douleur, est debout devant les autels; elle l'aperçoit; elle aperçoit les prêtres qui lui dérobent la vue du couteau sacré; elle voit les larmes qui coulent de tous les yeux; la terreur de la mort s'empare d'elle, elle reste sans voix, la force l'abandonne, elle tombe sur ses genoux. »

Le poëte latin n'est pas escarpé comme le poëte français, et il a bien une autre séve. Mais dites-moi donc pourquoi, dans les morceaux importants que nous traitons après les Anciens, ils nous laissent toujours si loin d'eux? Voilà une cruelle malédiction!

Je suis tout à fait du sentiment de l'auteur sur l'allégorie; c'est la ressource des têtes indigentes; et il faut avoir bien du génie pour en tirer quelque chose d'intéressant, de grand, et pour réunir à ce mérite celui de la clarté. Ce qui m'en plaît, c'est qu'à cette sortie il fait succéder un morceau entièrement allégorique, et qui fournirait à un artiste une bonne composition :

Il est une stupide et lourde déité;
Le Tmolus autrefois fut par elle habité;

1. Et cela? (D.)

2. On lit *celare* dans l'édition de Lucrèce, traduite par La Grange, Paris, 1768 in-8°, et 1794, in-4°, et *celerare* dans la collection des Classiques latins publiée par M. Amar, Paris, Lefèvre, 1822. (Br.)

L'Ignorance est son nom : la Paresse pesante
L'enfanta sans douleur, au bord d'une eau dormante;
Le Hasard l'accompagne, et l'Erreur la conduit;
De faux pas en faux pas la Sottise la suit.

Ses principes sur le costume et les licences conviennent également à la poésie et à la peinture. Voyez le morceau sur le costume; j'espère que vous en serez satisfait.

Je vous fais grâce des éloges des peintres. Il les caractérise chacun par un trait qui leur est propre. Il parle de l'illusion de l'art qui en impose aux animaux, mauvais conaisseurs; aux hommes, à l'artiste même. Il raconte l'histoire du peintre qui avait promis sa fille à celui qui le surpasserait dans l'art, et de l'élève qui peignit une mouche sur la gorge d'une Vénus qui était sur le chevalet de son maître, et qui la peignit si vraie, que le maître y fut trompé.

L'*élève alors* tremblant paraît, tombe à genoux :
C'est moi... C'est toi! Qu'entends-je? Il se tait, s'embarrasse :
Admire, réfléchit, *le relève, l'*embrasse :
Sois l'époux de ma fille. Ah! vous comblez mes vœux!
L'*Amour rit,* l'art triomphe, et trois cœurs sont heureux.

Ensuite il s'extasie sur les effets de la peinture, et sur l'éternité acquise à ses productions par les secours de la gravure. Il aurait bien dû exhorter les artistes jaloux de leur réputation à ne pas dédaigner les graveurs. Dans les sujets sacrés, où la nature n'offre point de modèle, il conseille à l'artiste de rentrer en lui-même, et d'y rester jusqu'à ce que son imagination exaltée lui ait offert quelque caractère digne des êtres immortels qu'il doit attacher à la toile. Il célèbre le fameux tableau de la *Transfiguration* de Raphaël; il se transfigure lui-même; et dans son ivresse, il s'écrie :

Moi-même je le sens, ma voix s'est *renforcée;*
Des esprits plus subtils montent à ma pensée;
Mon sang s'est enflammé plus rapide et plus pur;
Ou plutôt j'ai quitté ce vêtement obscur;
Ce corps mortel et vil a revêtu des ailes;
Je plane, je m'élève aux sphères éternelles;
Déjà la terre au loin *n'est plus qu'un point sous moi :*
Génie! oui, d'un coup d'œil tu m'égales à toi;

Un foyer de lumière éclaire l'étendue.
Artiste, suis mon vol au-dessus de la nue;
Ce feu pur dans l'éther jaillissant par éclats,
Trace en sillons de flamme : INVENTE, TU VIVRAS.

Il ne me déplaît point qu'un poëte, plein d'enthousiasme et d'admiration pour lui-même, sente ses membres se couvrir de plumes, s'élève dans les airs sous la forme d'un cygne, plane, et voie sous ses pieds les nations émerveillées de son chant; mais c'est à la condition qu'avant de se guinder si haut, ses concitoyens l'auront montré du doigt dans la rue, en se disant entre eux : c'est Horace, c'est Ovide, c'est Malherbe, c'est lui qui a fait un ouvrage sublime. Reste à savoir si le jour pour montrer M. Le Mierre du doigt est pris.

Au reste, si vous voulez accepter ce dernier morceau pour échantillon, analysez-le; et vous saurez le bien et le mal qu'on peut dire du poëme entier. C'est partout un beau vers, puis un mauvais qui le dépare; une belle idée, avec une expression louche qui la défigure; un mélange d'assez bonnes choses, pour qu'on ne puisse rien blâmer tout à fait, et d'assez mauvaises ou médiocres, pour qu'on ne puisse rien louer sans restriction; un ton rocailleux et barbare, des images ou communes ou manquées, des pensées louches ou mal rendues, rarement l'expression vraie, presque jamais d'harmonie; mais de la rapidité, de la vitesse, de l'imagination, et nulle sensibilité; de la hardiesse, et pas un trait sublime. M. Watelet, M. de Saint-Lambert et M. Le Mierre, fondus ensemble, feraient à peine un grand poëte. M. Watelet est instruit, mais il est froid; M. de Saint-Lambert est harmonieux, mais il est monotone; M. Le Mierre est chaud, mais il est inégal et barbare. Je cherche le sentiment profond du vrai, la manière de voir originale et forte, et je ne la trouve point.

La prose de M. Le Mierre ne prévient pas en faveur de sa poésie. Lisez sa préface; et si vous y trouvez un mot qui vous fasse rêver, vous me l'indiquerez : ses notes ne sont qu'un peu meilleures.

A la tête de chaque chant il y a une estampe de Cochin, qui prouve que le dessinateur en sait dans son art un peu plus que le poëte dans le sien; ce sont vraiment trois beaux tableaux, et d'un grand maître.

Si je n'avais pas été épuisé de fatigue et d'ennui, comme un confesseur à la fin du carême, j'en aurais usé avec M. Le Mierre comme avec M. de Malfilâtre[1], c'est-à-dire, que j'aurais suivi et rempli son plan à ma manière.

1. Voir t. VI, p. 355, l'article sur le poëme de Malfilâtre : *Narcisse dans l'île de Vénus.*

MANIÈRE DE BIEN JUGER

DANS LES

OUVRAGES DE PEINTURE

OUVRAGE POSTHUME DE M. L'ABBÉ LAUGIER[1]

Publié et augmenté de notes intéressantes par M. ***[2]

1771

Vous avez raison, monsieur l'abbé, tout consiste à examiner si l'image est fidèle et si la ressemblance est parfaite. Cet examen serait-il interdit à quiconque n'est pas entré dans le sanctuaire de l'art? Ma foi, j'en ai bien peur. J'ai vu autant et plus de tableaux que vous, je les ai vus avec la plus grande attention; ils sont tous aussi correctement dans mon imagination qu'entre leurs bordures; ma tête en a emmagasiné plus que tous les potentats du monde n'en peuvent acquérir. Je suis homme de lettres comme vous. Les qualités que vous exigez d'un bon juge : un grand amour de l'art, un esprit fin et pénétrant, un raisonnement solide, une âme pleine de sensibilité et une équité rigoureuse, je puis me flatter de les posséder au même degré que vous qui vous donnez pour un connaisseur, puisque vous vous proposez d'apprendre aux autres à s'y connaître; car il serait aussi trop ridicule de donner leçon de ce qu'on ignore. Eh bien! avec tout cela, si nous voulons tous les deux être sincères avec nous-mêmes, nous nous avouerons que quand on a lu votre ouvrage, et même quand on l'a fait, on ne discerne pas encore une médiocre copie d'un sublime original, qu'on est exposé à couvrir de croûtes les murs de son cabinet, et qu'on appréciera à cent pistoles un tableau de dix mille francs, et à dix mille francs un tableau de cent pistoles.

1. Extrait de la *Correspondance littéraire* de Grimm, décembre 1771. Cet article fait partie des manuscrits de Diderot à l'Ermitage.

2. Par M. Cochin; Paris, 1771, in-12.

Si vous y eussiez regardé de bien près, vous auriez vu que vos cinq premiers chapitres n'ont rien de propre à la peinture, et qu'on ne se connaît dans aucun des beaux-arts sans amour de la chose, sans finesse, sans pénétration, sans esprit, sans jugement, sans la sensibilité et sans la justice.

Tout homme qui s'avisera d'écrire de l'éloquence, de la poésie ou de la musique, en changeant à ces cinq chapitres un très-petit nombre de lignes, les prendra à la tête de votre traité et les placera à la tête du sien, où ils iront tout aussi bien.

Vous exigez ensuite l'étude de l'observation de la nature dans les règnes minéral, animal et végétal. Vous ne donnez aux connaissances préliminaires d'autres bornes que l'étendue d'un art qui n'en a point : et quand aura-t-on fait cette énorme provision?

A l'étude de la nature, vous ajoutez la science de la géographie et de l'histoire, sans fixer le point où l'on peut s'arrêter.

De là vous passez aux parties essentielles de la peinture, la composition, le dessin et le coloris; vous dites là-dessus les plus belles choses du monde. Je suis de votre avis sur la composition; il est certain que vous et moi nous en sommes des juges très-compétents. Quant au dessin, dissertez tant qu'il vous plaira; si vous n'avez pas pris le porte-crayon, si vous n'avez pas dessiné vous-même d'après l'exemple, la bosse et le modèle, et dessiné très-longtemps, des incorrections de dessin très-grossières vous échapperont : et comment ne vous échapperaient-elles pas? le grand maître que vous jugez les a bien commises, lui, sans s'en apercevoir; car il est à présumer qu'il les aurait corrigées s'il les avait aperçues. Il est bien autrement difficile encore de prononcer sur la magie de la couleur, sur l'harmonie, sur le clair-obscur; les plus grands coloristes craignent d'en parler, tant ils en ont des idées peu distinctes : cela tient à un technique si délicat, qu'ils ne peuvent trouver dans la langue des expressions pour en dévoiler le mystère. Vous, monsieur l'abbé, expliquez-moi, mais expliquez-moi bien nettement par quel sortilége on conserve la blancheur du teint et de la peau à une femme placée dans l'ombre ou les ténèbres.

Que me proposez-vous ensuite? c'est de parcourir les chefs-d'œuvre des différentes écoles romaine, florentine, vénitienne,

lombarde, flamande et française. Vous m'arrêtez devant un ou deux tableaux au moins de chaque grand maître ; et quand on veut entrer dans tous les détails que vous exigez, on y reste des mois entiers.

Vous vous êtes trompé vous-même sur le mérite de différents maîtres connus ; l'artiste qui s'est donné la peine d'apostiller vos jugements et vos principes vous reprend de plusieurs fautes qui ne sont pas légères.

En suivant votre méthode, on n'obtiendrait pas en dix ans, en vingt ans de temps, le titre de connaisseur.

Ne serait-il pas et plus sûr et plus court de dessiner dès sa plus tendre jeunesse et de peindre ? car je vous déclare que celui qui, au sortir de devant le modèle, a tenu un ou deux ans la palette dans l'atelier de Vien et de La Grenée, en sait plus que vous et moi. Tandis que nous balbutierons devant un tableau, il l'aura, lui, vu, regardé, et jugé avec plus de célérité et de certitude.

Lorsqu'on a exposé les différents morceaux qui ont disputé le prix, tous ces enfants arrivent ; ils passent en courant devant les chevalets, et disent prestement : « Voilà le meilleur » ; il est sans exemple qu'ils se soient trompés.

Que faut-il donc faire de votre Traité de la Manière de bien juger, en Peinture ? l'acheter, le lire, le méditer, se conformer à vos préceptes, et croire que quand on s'est assujetti à tout ce que vous prescrivez, on sait très-peu de chose, et que quand on aura un tableau à acquérir, on fera très-bien d'appeler à côté de soi un artiste du premier ordre et un brocanteur honnête, s'il en est, et consommé, et cela sous peine d'être dupé de la manière la plus cruelle.

Il est difficile de bien juger de l'éloquence, plus difficile encore de bien juger de la poésie ; tout autrement d'apprécier un morceau de musique ; le jugement de la peinture est le plus difficile de tous. Songez, monsieur l'abbé, qu'après trente ans de travaux et de succès en cet art, celui qui s'avise de se passer de modèle, et de peindre de pratique, est un artiste perdu. Comment ! après de si longues années d'exercice, un maître ne peut, sans conséquence, perdre de vue la nature, et vous, qui n'avez que l'habitude de regarder ses imitations, vous prétendez le juger ! vous parlez sans cesse d'instinct et de tact, et vous ne

vous êtes seulement pas demandé ce que c'était que ces expressions magiques !

L'homme qui naît avec les plus heureuses dispositions pour les beaux-arts est, en entrant dans ce monde, aussi parfaitement ignorant que celui que la grossièreté de ses organes a condamné à une stupidité invincible. L'un et l'autre passent devant les mêmes phénomènes. Ces phénomènes affectent le premier, il s'en souvient ou il les oublie; mais la sensation, ou plutôt la mémoire de la sensation qu'il a éprouvée lui reste : et voilà la règle de ses jugements et dans les arts et dans la conduite de la vie. S'il a les phénomènes présents, il juge en homme savant; s'il n'a plus les phénomènes présents, il juge par tact ou d'instinct, et son jugement n'en est que plus prompt, et n'en est pas moins sûr, quoiqu'il ne puisse quelquefois en rendre raison. Toute vérité est en nous le résultat des dispositions naturelles et de l'expérience. Toute erreur y est le résultat ou du manque de dispositions naturelles, ou du manque d'expérience, ou du manque de l'un et de l'autre de ces moyens, ou de l'emploi de ces deux moyens séparés.

Ensuite l'expérience est ou spéculative ou pratique. La pratique sans la spéculation dégénère en une routine bornée; la spéculation sans la pratique n'est jamais qu'une conjecture hasardée.

Ainsi, monsieur l'abbé, tant que nous n'aurons pas manié le pinceau, nous ne serons que des conjecturateurs plus ou moins éclairés, plus ou moins heureux; et, croyez-moi, parlons bas dans les ateliers, de peur de faire rire le broyeur de couleurs.

M. de Julienne a passé toute sa vie à acheter et à revendre des tableaux; je doute qu'il s'y soit jamais bien connu.

M. de Voyer, né presque aveugle, qui n'a jamais vu de tableaux qu'à l'aide d'une lorgnette, passe pour un connaisseur.

Voici ma règle : Je m'arrête devant un morceau de peinture; si la première sensation que j'en reçois va toujours en s'affaiblissant, je le laisse; si au contraire plus je le regarde, plus il me captive, si je ne le quitte qu'à regret, s'il me rappelle quand je l'ai quitté, je le prends.

Pour compléter cet article sur Marc-Antoine Laugier, nous croyons devoir y joindre le suivant, tiré de la *Correspondance* de Grimm (15 avril 1769), qui nous paraît être de la même main. Il est antérieur au premier, a publication du livre de Laugier ayant été faite après sa mort.

Marc-Antoine Laugier, prieur commendataire de Ribaute en Languedoc, mourut ces jours passés des suites d'une fièvre maligne. C'était un homme de cinquante à soixante ans [1], d'un tempérament vigoureux; il avait l'air de devoir faire l'épitaphe du monde. Il avait été jésuite à triple carat, c'est-à-dire qu'il avait fait le troisième et dernier vœu; mais il remua tant qu'il trouva le secret de se faire relever de ses vœux par le pape Benoît XIV. On peut juger, par ce seul trait, que sa vie a dû être fort agitée. Il eut beaucoup à souffrir des Jésuites pendant qu'il était parmi eux, et cependant on prétend qu'il lui est resté pour eux un secret penchant et un grand fonds d'attachement, comme on le remarque à tous ceux qui ont été de cette compagnie si redoutable naguère, et aujourd'hui si méprisée : c'est que le bonheur n'est point du tout un moyen d'attacher les hommes, on les lie bien plus sûrement et plus fortement par les privations et par les contrariétés. Une coquette vous dira que le moyen sûr de conserver ses amants c'est de les tourmenter; et cette maxime est d'une application plus générale et plus profonde qu'on ne pense. L'abbé Laugier, pendant qu'il était jésuite, suivait la carrière de la chaire; il prêcha à Versailles un carême qui fit du bruit. Le premier ouvrage qui le fit connaître fut un *Essai sur l'Architecture*; il écrivit depuis encore un autre livre sur le même sujet. Ces deux ouvrages eurent du succès et le méritaient. Un architecte, dont le nom ne me revient pas, prétendit que l'abbé Laugier lui avait volé ses idées; que ne les donnait-il au public, et pourquoi les confiait-il à l'abbé Laugier? Je ne crois pas à ces accusations de plagiat; je méprise même les gens qui les forment, et plus encore, les avocats, les faiseurs de feuilles qui les répètent. Un homme riche ne se plaint pas qu'on lui dérobe quelques écus, il n'y a que de pauvres diables qui n'ont rien à

1. L'abbé Laugier était né à Manosque en 1713.

perdre que j'entends crier au vol. Ils sont comme ce Savoyard qui disait de son camarade : « C'est un coquin ; je lui ai prêté deux liards, et je n'en peux tirer un sou. » L'abbé Laugier, après avoir quitté l'habit de saint Ignace, avait passé quelque temps à Venise, à la suite de je ne sais plus quel ambassadeur du roi. Il a publié depuis son retour une *Histoire de la république de Venise*[1], qui est restée sans réputation. Son dernier ouvrage était l'*Histoire de la paix de Belgrade*, conclue entre la Russie et la maison d'Autriche d'un côté, et la Porte ottomane de l'autre, sous la médiation de la France[2].

1. En 12 vol. in-12, 1758-1759. On en a fait un abrégé en 1812, 2 vol. in-8°.
2. 1768, 2 vol. in-12.

SUR

L'ESTAMPE DE COCHIN

MISE EN TÊTE DE

L'ESSAI SUR LES FEMMES, DE M. THOMAS

1772.

Après avoir parlé à M. Thomas avec franchise sur son ouvrage[1], il faut que je dise à M. Cochin son petit fait sur son estampe.

On a voulu, je crois, me montrer la Femme entre Minerve qui lui présente le fuseau et la quenouille, le Génie de la Musique qui se dispose à lui placer la lyre sous les doigts, Prométhée qui va l'animer du feu de son flambeau, et l'Amour avec sa Mère qui la doteront du talent de plaire. Au-dessus de cette scène on voit planer Pandore avec la boîte d'où elle versera sur la Femme les dons funestes à toutes ses qualités naturelles.

Monsieur Cochin, vous dessinez assez bien; mais vous composez mal. Jamais un homme de lettres, né avec un peu de goût, ne vous aurait passé toutes ces sottises-là; croyez-moi, nous sommes quelquefois bons à consulter. Le plus mince d'entre nous aurait mieux écrit ce sujet que vous ne l'avez représenté, et sa lecture n'aurait gravé dans votre imagination aucune de ces pauvres figures que je vois sur votre estampe. Un peintre peut, sans doute, négliger les avis d'un homme de lettres, parce qu'il est possible qu'il réunisse en sa personne le génie de son art et celui du nôtre; mais s'il y a bon nombre de littérateurs qui ne sont aucunement peintres, il y a bon nombre de peintres qui n'ont pas un grain de véritable poésie. Quand je vois un dessin tel que celui-ci, je ne saurais m'empêcher de dire, en soupirant : « Combien de temps, d'études et de talent

1. Voyez l'écrit intitulé : *Sur les Femmes*, tome II, page 251.

perdus. Ah! si je savais faire ce que tu fais, je ferais bien autre chose! » De bonne foi, monsieur Cochin, lorsque vous avez pris un crayon par amitié ou par estime pour M. Thomas, avez-vous rien senti de ce que vous vous proposiez de faire pour lui?

Comme cela est arrangé! c'est un tas de figures sans vérité, sans esprit, sans effet, sans caractère. Elles sont collées les unes sur les autres, et toutes sur le fond. Point d'air qui circule entre elles et qui les détache. A aucune d'elles, ni l'action, ni la position, ni l'expression qui lui convienne.

Cachez la lyre de ce triste Génie qui est à gauche sur le devant, et vous jureriez que c'est un ange en adoration pris, de quelque tableau de Nativité.

Où est la noblesse et la sévérité de Minerve? Cela! c'est une petite physionomie d'Agnès.

Ce rustre ignoble, renversé à terre, c'est Prométhée? Je n'en crois rien. C'est un sot et vilain forgeron de la boutique de Vulcain. Et que fait-il sous les jambes de cette femme? Où veut-il lui mettre le feu? Certes, ce n'est pas à la tête.

Votre Vénus est jolie: mais elle n'est pas belle. Ce n'est pas la déesse, c'est une de ses suivantes.

Cet Amour qui est sur le fond à côté d'elle, c'est l'enfant d'une Savoyarde. Tout cela est d'un style pauvre, petit, mesquin.

Pourriez-vous me dire pourquoi cette femme, au milieu de ces personnages bienfaisants, a l'air maussade, pleureur et un peu pie-grièche?

Votre Pandore est commune d'expression. Pour se tirer de cette figure en homme de génie, il fallait savoir fondre ensemble la beauté et la méchanceté, comme on le voit dans quelques camées antiques des Euménides, sans oublier la noblesse. Pour lui donner de l'action, il fallait qu'elle commençât à entr'ouvrir sa boîte fatale.

Votre Vénus ne signifie rien; on ne sait ce qu'elle fait.

Pourquoi la femme est-elle debout? Ces convenances fines qui dirigent l'artiste sans qu'il s'en doute la demandaient plutôt assise, comme le doit être un personnage dont tous les autres s'occupent, autour duquel on s'empresse, à qui tout s'adresse.

Voilà votre tableau : voici le mien. J'aurais assis la femme au centre de ma toile. Elle aurait tourné modestement et avec grâce

sa tête et ses bras vers Minerve pour en recevoir la quenouille et le fuseau.

J'aurais fait arriver du même côté, sur la pointe du pied, la Muse ou le Génie de la musique avec sa lyre, l'air riant et gai, même un peu fou.

De l'autre côté de la femme, à droite, un peu sur le fond, Vénus penchée aurait attaché à son bras un de ses bracelets. Les femmes penchées sont si belles!

Un Prométhée, noble et fier, debout sur le fond, aurait secoué son flambeau sur sa tête.

J'aurais groupé trois, même quatre figures; les deux figures accessoires auraient été isolées.

Cependant ma Pandore sur les nues, entr'ouvrant sa boîte, se serait disposée à mêler ses dons funestes à l'étincelle du Génie.

Et c'est ainsi, ce me semble, qu'il y aurait eu de l'action et du mouvement; que le repos aurait été dans la figure dotée; que tous les personnages se seraient détachés les uns des autres et du fond; qu'il y aurait eu de l'air entre les figures, de la clarté et de l'intérêt dans le sujet. Et sur ce, monsieur Cochin, je vous souhaite le bonsoir.

NOTA.

L'article *Observations sur l'église Saint-Roch* doit être reporté à l'année 1765. C'est seulement à cette époque que l'ensemble de la décoration de l'église fut achevé.

ENCYCLOPÉDIE

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS

RECUEILLI DES MEILLEURS AUTEURS ET PARTICULIÈREMENT DES DICTIONNAIRES ANGLAIS

DE CHAMBERS, D'HARRIS, DE DYCHE, ETC.

Par une Société de gens de lettres.

MIS EN ORDRE ET PUBLIÉ PAR M. DIDEROT.

ET, QUANT A LA PARTIE MATHÉMATIQUE,

PAR M. D'ALEMBERT

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PARIS ET DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BERLIN

> Tantum series juncturaque pollet,
> Tantum de medio sumptis accedit honoris.
>
> HORAT.

*

M DCC LI — M DCC LXXII

NOTICE PRÉLIMINAIRE

C'est surtout par l'*Encyclopédie* que Diderot s'est fait connaître de ses contemporains ; cette œuvre de longue haleine a occupé plus de la moitié de sa vie littéraire, lui a procuré les plus grands ennuis, mais a consacré sa réputation en appelant autour de son nom le bruit sans lequel on ne va pas à la postérité. Nous nous étendrons sur ce sujet dans notre étude biographique ; il ne peut s'agir ici que d'un résumé sommaire des péripéties de l'entreprise en elle-même.

La pensée de l'*Encyclopédie* vint d'abord à quelques libraires, et, suivant l'usage, lesdits libraires, parmi lesquels se trouvaient Le Breton, l'imprimeur de l'*Almanach royal,* et Briasson, pour lequel Diderot travaillait alors, ne virent pas autre chose là qu'un moyen de faire d'aussi beaux bénéfices qu'en avaient faits leurs confrères d'Angleterre avec l'*Encyclopédie* de Chambers, dont la vogue avait été, on peut le dire, excessive pour une simple compilation.

Le premier projet consistait seulement en une traduction de l'ouvrage anglais, exécutée par un compatriote de l'auteur, Mills, qui s'était associé Godefroy Sellius, de Dantzick. Ce premier essai avorta. Les libraires s'adressèrent alors à quelques gens de lettres, et entre autres à un homme d'un esprit éclairé, mais incapable de suivre longtemps une même idée, à l'abbé de Gua de Malves, dont Diderot a tracé quelque part le portrait. On dit que cet abbé leur conseilla de ne pas se borner à traduire Chambers, mais à essayer de faire un travail nouveau dans lequel un plan bien conçu et bien dirigé mettrait un peu d'accord et de liaison entre les articles de même nature, que l'ordre alphabétique séparerait forcément. Cela est-il exact ? L'abbé donna-t-il un plan ? Voilà ce qu'il est impossible d'élucider aujourd'hui. Il se pourrait que l'évocation de l'abbé ne fût qu'une des armes employées pour enlever à Diderot une partie de son mérite. Quoi qu'il en soit, l'abbé n'est

nommé que par les ennemis de Diderot, et Diderot est nommé sur le titre de l'ouvrage[1].

Au moment où commencèrent les travaux préparatoires de l'*Encyclopédie,* Diderot avait trente-deux ans. Marié depuis peu et père, il travaillait courageusement et il traduisait, en collaboration avec Eidous et Toussaint, le grand *Dictionnaire de médecine* de James, dont les six volumes in-folio allaient paraître en 1746. Cette besogne le préparait à en entreprendre une d'un genre analogue. On le savait bon mathématicien, excellent humaniste, déjà lié avec des artistes en tout genre, et, de plus, très-propre, par son esprit ouvert, le charme et la puissance de sa parole, à servir de trait d'union entre les divers membres de cette « Société de gens de lettres » qui devaient collaborer à l'œuvre commune. Le privilége de la nouvelle *Encyclopédie* fut obtenu en 1745 et scellé le 21 janvier 1746. Le choix de Diderot comme principal éditeur avait été indiqué par le chancelier d'Aguesseau.

Diderot amenait avec lui un certain nombre de ses amis, mais lui-même était peu connu du public. Il n'avait encore rien publié sous son nom, et s'il était cité comme un « savant », il sentait bien qu'un savant qui n'était d'aucune Académie ne recommandait pas l'œuvre suffisamment. Heureusement, d'Alembert se trouvait là. Comme académicien et comme spécialiste, il pouvait être de la plus grande utilité, et ce ne fut pas une des moindres habiletés de Diderot de se l'associer sur le titre de l'ouvrage et de le conserver le plus longtemps qu'il le put comme auteur ou comme réviseur des articles de mathématiques, en même temps que comme paratonnerre. Quand d'Alembert, las de ce rôle, dont il ne se trouvait pas suffisamment rémunéré par les libraires, abandonna la partie, Diderot tint à la pousser jusqu'au bout et mérita dès lors d'être considéré comme ayant été seul à l'avoir jouée et à l'avoir gagnée.

Cette partie fut longue et difficile. Les contre-temps se présentèrent avant même le premier coup de dé, c'est-à-dire avant la publication du premier volume. On commençait à s'occuper sérieusement dans le monde de l'œuvre nouvelle en 1749, et l'impression était décidée, les rôles distribués, les matériaux en grande partie rassemblés, lorsque Diderot fut, comme nous l'avons dit dans la *Notice* de la *Lettre sur les Aveugles,* enfermé à Vincennes.

Nous n'avons pas à dire ici l'impression qu'il ressentit de son incarcération ; nous ne devons pas sortir de l'historique du livre. Ce qui nous

1. Voici comment Naigeon délimite la part de l'abbé de Gua : « Le premier projet se bornait à la traduction de l'*Encyclopédie* anglaise de Chambers, avec quelques commentaires et additions que l'abbé de Gua, alors seul éditeur et rédacteur, s'était chargé de faire pour réparer les omissions importantes de l'auteur anglais et achever le tableau des connaissances humaines à cette époque. » (*Mémoires sur la Vie et les Ouvrages de Diderot,* p. 450.)

y ramène, ce sont les deux réclamations suivantes portées par les libraires devant le comte d'Argenson [1] :

PLACET DES LIBRAIRES DE L'*ENCYCLOPÉDIE*

A MONSIEUR LE COMTE D'ARGENSON.

Pénétrés de la plus vive et de la plus respectueuse reconnaissance, nous recourons encore [2] à la protection de Votre Grandeur, non pour lui demander de nouvelles grâces, parce que nous craignons de l'importuner, mais pour vous représenter, Monseigneur, que l'entreprise sur laquelle Votre Grandeur a bien voulu jeter quelques regards favorables ne peut pas s'achever tant que M. Diderot sera à Vincennes. Il est obligé de consulter une quantité considérable d'ouvriers qui ne veulent pas se déplacer; de conférer avec des gens de lettres qui n'auront pas la commodité de se rendre à Vincennes, de recourir enfin continuellement à la bibliothèque du Roi, dont les livres ne peuvent ni ne doivent être transportés si loin.

D'ailleurs, Monseigneur, pour conduire les dessins et les gravures, il faut avoir sous les yeux les outils des ouvriers, et c'est un secours essentiel dont M. Diderot ne peut faire usage que sur les lieux.

Ces considérations, Monseigneur, ne peuvent valoir auprès de Votre Grandeur qu'autant qu'elle voudra bien se laisser toucher de l'état violent dans lequel nous sommes, et s'intéresser à l'entreprise la plus belle et la plus utile qui ait jamais été faite dans la librairie. C'est la grâce que nous vous demandons, Monseigneur, et que nous espérons de votre amour pour les lettres.

Nous sommes, avec un très-profond respect, Monseigneur,
de Votre Grandeur,
les très-humbles et très-obéissants serviteurs,

BRIASSON, DAVID l'aîné, DURAND, LE BRETON,
imprimeur ordinaire du Roi.

NOUVELLES REPRÉSENTATIONS DES LIBRAIRES DE L'*ENCYCLOPÉDIE*

A MONSEIGNEUR LE COMTE D'ARGENSON

LE 7 SEPTEMBRE 1749.

Monseigneur,

Les libraires intéressés à l'édition de l'*Encyclopédie*, pénétrés des bontés de Votre Grandeur, la remercient très-humblement de l'adoucissement qu'elle a bien voulu apporter à leurs peines en rendant au sieur Diderot, leur éditeur, une partie

1. Ces documents sont extraits d'un ouvrage de J. Delort, intitulé : *Histoire de la Détention des Philosophes et des Gens de lettres à la Bastille et à Vincennes.* F. Didot, 1829. 3 vol. in-8°.

2. Le comte d'Argenson avait accepté la dédicace de l'*Encyclopédie.*

de sa liberté. Ils sentent tout le prix de cette grâce; mais si, comme ils croient pouvoir s'en flatter, l'intention de Votre Grandeur, touchée de leur situation, a été de mettre le sieur Diderot en état de travailler à l'*Encyclopédie,* ils prennent la liberté de lui représenter très-humblement que c'est une chose absolument impraticable; et, fondés sur la persuasion dans laquelle ils sont que Votre Grandeur a la bonté de s'intéresser à la publicité de cet ouvrage et aux risques qu'ils courraient d'être ruinés par un plus long retard, ils mettent sous ses yeux un détail vrai et circonstancié des raisons qui ne permettent pas que le sieur Diderot continue à Vincennes le travail de l'*Encyclopedie.*

Il faut distinguer plusieurs objets dans l'édition de ce dictionnaire universel des sciences, des arts et des métiers : l'état actuel des matériaux qui doivent composer cet ouvrage, le travail à faire sur ces matériaux, la direction des dessins, des gravures et de l'impression. Votre Grandeur se convaincra facilement, en parcourant chacun de ces objets, qu'il n'y en a pas un qui n'offre des difficultés insurmontables dans l'éloignemnt.

ÉTAT ACTUEL DES MATÉRIAUX.

Ces matériaux doivent être divisés en deux classes: les sciences, les arts et métiers. Les grandes parties qui appartiennent aux sciences sont toutes rentrées, mais elles ne sont pas pour cela entièrement complètes. Les articles généraux, comme en chirurgie, le mot *chirurgie,* en médecine, le mot *médecine,* et quelques autres de cette nature, sont demeurés entre les mains des auteurs, qui ont désiré de les méditer attentivement pour leur donner toute la perfection dont ils sont susceptibles.

Le sieur Diderot s'est contenté de tenir une note exacte de ces différents articles à rentrer; mais, pour les avoir à temps, il est nécessaire qu'il voie les auteurs, qu'il confère avec eux, et qu'ils travaillent conjointement à lever les difficultés qui naissent de la nature des matières.

Les articles qui lui ont été remis ne demandent pas moins sa présence à Paris et exigent qu'il soit à la portée des auteurs qui les ont traités; son travail à cet égard consiste principalement dans la révision et la comparaison des diverses parties de l'ouvrage. Chacun de ces auteurs a exigé qu'il ne se fît aucun changement à son travail sans qu'il en ait été conféré avec lui, et cela est d'autant plus juste, que l'éditeur, quoique versé dans la connaissance de chacune des parties, ne peut pas être supposé les posséder toutes assez profondément pour pouvoir se passer des lumières du premier auteur, qui d'ailleurs en répond aux yeux du public, parce qu'il est nommé. Si le sieur Diderot était obligé de travailler à Vincennes, il serait privé de ce secours nécessaire, parce que les gens de lettres se déplacent difficilement, et qu'il faudrait se jeter dans des dissertations par écrit qui n'auraient pas de fin : ces éclaircissements, dont aura souvent besoin l'éditeur, peuvent se présenter subitement au milieu d'un article; la distance des lieux ne lui permettant pas d'avoir recours à l'auteur, il faudrait en suspendre la révision et passer à un autre article qui pourrait offrir les mêmes difficultés, ou l'exposer à oublier des choses essentielles, et à donner au public un ouvrage informe et rempli de négligences.

Entre les arts, il y en a quelques-uns qui ne sont que commencés et quelques autres qui sont encore à faire; c'est un travail qui demande absolument que le sieur Diderot se rende chez les ouvriers, ou qu'ils se transportent chez lui : ces deux choses sont également impraticables à Vincennes; mais, quand les ouvriers consentiraient à l'aller trouver, ils ne pourraient pas apporter leurs outils et leurs

ouvrages; ils ne pourraient point opérer sous ses yeux, et cependant c'est une chose indispensable, parce qu'il est fort différent de faire parler un ouvrier ou de le voir agir; il est des métiers si composés, que, pour en bien entendre la manœuvre et pour la bien décrire, il faut l'étudier plusieurs jours de suite, y travailler soi-même et s'en faire expliquer en détail toutes les parties; ce ne sont point des choses qui puissent se faire à Vincennes.

Quand le sieur Diderot a été arrêté, il avait laissé de l'ouvrage entre les mains de plusieurs ouvriers sur les verreries, les glaces, les brasseries; il les a mandés depuis le peu de jours qu'il jouit de quelque liberté, mais il n'y en a eu qu'un qui se soit rendu à Vincennes, encore a-ce été pour être payé du travail qu'il a fait sur l'art et les figures du chiner des étoffes, les autres ont répondu qu'ils n'avaient pas le temps d'aller si loin, et que cela les dérangerait.

Le sieur Diderot a fait venir à Vincennes un dessinateur intelligent nommé Goussier; il a voulu travailler avec lui à l'arrangement et à la réduction des dessins, mais faute d'échelle et faute d'avoir les objets présents, ils n'ont su quelle figure leur donner ni quelle place leur assigner dans la planche. L'embarras est plus grand encore dans l'explication de ces mêmes figures, parce que beaucoup d'outils se ressemblent, et que, faute d'avoir les originaux sous les yeux, il serait fort aisé de confondre les uns avec les autres, et de se perdre dans un labyrinthe d'erreurs fort grossières.

Les libraires étaient sur le point de faire commencer les gravures ainsi que l'impression; le travail de la gravure ne peut être conduit que par l'éditeur, et il n'est pas possible de faire connaître par écrit à un graveur ce qui demande à être rectifié dans son ouvrage; ce sont des choses qui veulent être montrées au doigt.

Quant à l'impression, il est bien aisé de sentir que huit ou dix volumes in-folio ne peuvent pas s'exécuter à deux lieues d'un éditeur. La multiplicité des épreuves, la nécessité où l'auteur est souvent de se transporter à l'imprimerie, surtout quand il y a, comme dans l'*Encyclopédie,* des matières d'algèbre et de géométrie, dont il faut enseigner aux ouvriers à placer les caractères, sont des obstacles insurmontables.

Il est encore à observer, Monseigneur, que chacune des parties de l'*Encyclopédie* ne peut pas être regardée comme un tout, auquel il soit possible de travailler à part; toutes ces parties sont liées par des renvois continuels des unes aux autres, et cela forme une chaîne qui exigerait que tous les manuscrits fussent portés à Vincennes, ce qui ne se pourrait pas faire sans courir le risque de tout brouiller, et par conséquent de tout perdre. La quantité de ces manuscrits est si considérable, qu'il y a de quoi remplir une chambre, ce qui en rend encore le transport plus difficile.

D'ailleurs un ouvrage tel que celui-ci ne peut pas se faire sans un grand nombre de livres différents qu'il faudrait aussi transporter. Le sieur Diderot ni les libraires n'ont pas les livres nécessaires à cet ouvrage, il faut continuellement recourir aux bibliothèques publiques; et Votre Grandeur sait qu'il serait impossible de les y emprunter, surtout en si grand nombre, pour être transportés hors de Paris. M. l'abbé Sallier, qui a bien voulu aider le sieur Diderot des livres de la bibliothèque du Roi, peut rendre témoignage à Votre Grandeur du besoin continuel qu'on en a eu jusqu'à la fin de l'ouvrage.

Les libraires supplient Votre Grandeur de vouloir bien se laisser toucher de nouveau de l'embarras ruineux dans lequel les jette l'éloignement du sieur Diderot, et de leur accorder son retour à Paris en faveur de l'impossibilité où il est de travailler à Vincennes.

Ces réclamations contribuèrent certainement pour une part, d'abord à l'adoucissement du sort du prisonnier, puis à sa libération définitive. Il put reprendre ses travaux, et en 1751 paraissait le premier volume de l'*Encyclopédie*.

Attaqué, avant qu'il parût, dans le *Journal de Trévoux,* ce premier volume n'en fit pas moins une grande sensation. Le *Discours préliminaire* de d'Alembert et le *Prospectus,* dans lequel Diderot avait résumé l'état des connaissances humaines et leur liaison, en prenant pour base l'Arbre de Bacon[1], qu'il avait notablement modifié, entretinrent pendant quelque temps de copie les journalistes. On accusa Diderot de s'être borné à copier le philosophe anglais, et on le lui reprocha comme s'il ne s'était pas lui-même avoué coupable de ce grand crime. On dut cependant reconnaître qu'il ne s'agissait plus d'une simple traduction de Chambers, mais d'une œuvre nouvelle et bien française. Clément, dans les Lettres qui ont formé le recueil intitulé : *les Cinq années littéraires,* disait à son correspondant : « Ce n'est point votre Chambers retourné et brodé, comme vous l'avez cru, c'est votre Chambers rectifié, enrichi de nouvelles découvertes, suppléé d'une infinité de choses qu'il laissait à désirer dans les sciences et dans les arts libéraux, et surtout dans les arts mécaniques... Ce n'est point ici l'ouvrage d'un seul, c'est celui d'une multitude de savants et d'artistes qui se sont chargés chacun de la partie qui lui convenait et dont les éditeurs n'ont presque fait que réunir les mémoires, en remplissant les vides d'une science à l'autre. Uniquement occupés de l'utilité publique, ils ne se vantent que des secours qu'ils ont empruntés de toutes parts. Manuscrits, recherches, observations communiquées par les gens de l'art et par les amateurs, bibliothèques publiques[2], cabinets particuliers, recueils, portefeuilles, tout leur a été ouvert. »

1. Les *Œuvres complètes* de Bacon venaient seulement de paraître en Angleterre en 1740.

2. Il est resté des traces de cette complaisance de l'administration non-seulement dans le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie* où des remercîments sont adressés à M. l'abbé Sallier, garde de la bibliothèque du roi, mais dans les archives mêmes de cette bibliothèque. En effet, M. le vicomte Henri Delaborde a bien voulu nous communiquer les documents suivants, d'autant plus significatifs que, suivant lui, les prêts au dehors étaient fort rares à cette époque.

« J'ai reçu de M. de la Croix, garde des estampes de la Bibliothèque royale, l'*Art de tourner* du père Plumier, l'*Art de fondre les statues équestres,* avec le recueil des figures et pièces du métier à bas. A Paris, ce 13 aoust 1748.

« DIDEROT. »

« L'*Art de tourner*. Paris, 1701.

« L'*Art de fondre les statues équestres et celle de Louis 14*, par Beaufrant, Paris, 1743.

DIDEROT. »

« M. Diderot m'a raporté l'*Art de tourner*, du P. Plumier, et l'*Art de fondre les statues equestres*. Ce 13 décembre 1748.

DE LA CROIX. »

« M. Diderot m'a raporté le *Recueil de figures et pièces du métier à bas*. Ce 10 juillet 1750.

« JOLY »

Telle fut d'abord l'impression générale. Clément est aussi satisfait de la *Lettre*[1] qui accompagnait l'article Art, tiré à part, à l'adresse du P. Berthier.

« Ce n'est pas tout à fait le défaut[2], dit-il, qu'on lui reproche dans l'échantillon qu'il vient de nous donner de son *Encyclopédie*, mais bien un ton un peu trop haut, un style tendu qui nous laisse trop voir le travail des muscles. Au surplus, le morceau est excellent et digne d'être envoyé pour toute réponse aux jésuites du *Journal de Trévoux*, qui ont attaqué son *Prospectus*. La lettre dont il l'accompagne, adressée au Père Berthier, chef des journalistes, est pleine de feu, de sel et d'agrément. Vous en aurez tout le plaisir, rien ne vous échappera des allusions, vous êtes au fait des anecdotes. »

La réaction commence timidement. Le même Clément trouve bientôt que Diderot est « verbeux, dissertateur, enclin à la digression ». Il ajoute : « Qu'il y prenne garde, il va nous faire un ou deux in-folio de trop. » Puis, plus loin : « Vous l'aviez dit, monsieur, qu'avec son imagination vagabonde et scientifique, M. Diderot nous inonderait de mots et de phrases : c'est le cri du public contre son premier volume ; mais un fonds de choses infiniment riche et un grand goût de bonne philosophie qui le fait valoir couvrent toutes ces superfluités. D'ailleurs, M. Diderot ne répond que de ses propres articles. Après tout, j'aime mieux l'excès que le défaut ; le superflu de l'un est souvent le nécessaire de l'autre. » Enfin, il cite de petits vers contre :

Ce possesseur de l'*Encyclopédie*,
Pic de clartés, puits d'érudition ;

et un vaudeville où l'on fait dialoguer Diderot, son libraire et son colporteur. Celui-ci s'écrie :

J'apporte le premier volume
Du dictionnaire nouveau :
Il sort, comme on dit, de l'enclume ;
On l'a fait à coups de marteau.
Son poids m'ôterait le courage
D'en être souvent le porteur :
Malheur à ce coquin d'ouvrage,
S'il pèse autant à son lecteur !

Petits vers, petite guerre devaient bientôt être remplacés par quelque chose de plus sérieux. La thèse de l'abbé de Prades allait être l'occasion d'un soulèvement général, non pas seulement contre l'abbé, mais contre l'*Encyclopédie*, à laquelle il avait fourni quelques articles.

1. Voir ci-après, p. 165.
2. Celui de pédanterie.

L'abbé fut exilé, et l'*Encyclopédie* supprimée après le second volume. par arrêt du Conseil du 7 février 1752[1].

Ce n'était qu'un premier avertissement. Le comte d'Argenson, à qui l'ouvrage était dédié et qui était, comme dit Voltaire[2], « digne de l'entendre et digne de le protéger », intervint, et l'interdiction fut levée en 1753. D'Alembert avait tenu bon contre cet orage, et il répondait, le 24 août de la même année, à Voltaire, qui l'engageait à aller en Prusse pour continuer la publication interrompue :

« Diderot et moi nous vous remercions du bien que vous avez dit de l'ouvrage dans votre admirable *Essai sur le siècle de Louis XIV;* nous connaissons mieux que personne tout ce qui manque à cet ouvrage. Il ne pourrait être bien fait qu'à Berlin, sous les yeux et avec la protection et les lumières de votre prince philosophe ; mais enfin nous commencerons, et on nous saura peut-être à la fin quelque gré. Nous avons essuyé cet hiver une violente tempête ; j'espère qu'enfin nous travaillerons en repos. Je me suis bien douté qu'après nous avoir aussi maltraités qu'on a fait, on reviendrait nous prier de continuer ; et cela n'a pas manqué. J'ai refusé pendant six mois ; j'ai crié comme le Mars d'Homère ; et je puis dire que je ne me suis rendu qu'à l'empressement extraordinaire du public. J'espère que cette résistance si longue nous vaudra dans la suite plus de tranquillité. Ainsi soit-il. »

De son côté, Grimm annonçait dans sa *Correspondance* (lettre de novembre 1753) la reprise de la publication :

« Voici enfin le troisième volume de l'*Encyclopédie* entreprise par une société de gens de lettres, sous la direction de M. Diderot. Toute l'Europe a été témoin des tracasseries qu'on a suscitées à cet important ouvrage, et tous les honnêtes gens en ont été indignés. Qui, en effet, pourrait être spectateur tranquille des haines, de la jalousie, des projets abominables tramés par les faux dévots, et couverts du manteau de la religion? Peut-on s'empêcher de rougir pour l'humanité, quand on voit que la religion du prince même est surprise, que le gouvernement et la justice sont prêts à donner du secours aux complots odieux qu'avait formés le faux zèle ou peut-être l'hypocrisie lors de l'affaire scandaleuse de M. l'abbé de Prades, pour envelopper dans la plus injuste persécution tout ce qui reste à la nation de bonnes têtes et d'excellents génies? Malheureusement pour les Jésuites il n'était pas aussi facile de continuer l'*Encyclopédie* que de perdre des philosophes qui n'avaient pas d'autre appui dans le monde que leur amour pour la vérité et la conscience de leurs vertus, faibles ressources auprès de ceux qui ont le pouvoir en main, et qui, exposés aux fausses insinuations, aux surprises, à la précipitation, à des écueils sans nombre, ont mille moyens d'être injustes, tandis qu'il ne leur en reste qu'un seul pour être justes. Tout était bien concerté : on avait déjà enlevé les papiers de M. Diderot. C'est ainsi que les Jésuites comptaient défaire une *Encyclopédie* déjà toute faite ; c'est ainsi qu'ils comptaient avoir la gloire de toute cette entreprise, en arrangeant et mettant en ordre les articles qu'ils croyaient tout prêts. Mais ils avaient oublié d'enlever au philosophe sa tête et son génie, et de lui demander la clef d'un grand nombre d'articles que, bien loin de comprendre, ils s'efforçaient en vain de déchiffrer.

1. « Tout cet orage, dit Barbier (*Journal*, février 1752), est venu par le canal des Jésuites et par l'ordre de M. de Mirepoix, qui a un grand crédit ecclésiastique sur l'esprit du roi. »

2. *Lettres sur quelques écrivains accusés d'athéisme.*

Cette humiliation est la seule vengeance obtenue par nos philosophes sur leurs ennemis, aussi imbéciles que malfaisants, si toutefois l'humiliation d'un tas d'ennemis aussi méprisables peut flatter les philosophes. Le gouvernement fut obligé, non sans quelque espèce de confusion, de faire des démarches pour engager M. Diderot et M. d'Alembert à reprendre un ouvrage inutilement tenté par des gens qui depuis longtemps tiennent la dernière place dans la littérature... »

Le troisième volume parut avec une préface qui fut sans doute l'œuvre collective de Diderot et de d'Alembert, mais qui appartient plus particulièrement à celui-ci, puisqu'il l'a réunie à ses *Mélanges*.

On put aller ainsi en bataillant, mais sans trop d'encombres, jusqu'en 1757 et jusqu'au septième volume, mais alors, nouvelle crise. On avait trouvé pour les encyclopédistes un ingénieux sobriquet. On les appelait les *cacouacs*[1]. C'était un avocat, J.-N. Moreau, l'inventeur de cette désignation, qui, sous l'apparence d'une plaisanterie destinée à ridiculiser ceux qu'elle atteignait, n'allait à rien moins qu'à les assimiler à des factieux, à des perturbateurs de la chose publique, et c'est ainsi en effet que tous ceux qui s'en servirent, comme l'abbé de Saint-Cyr (*Catéchisme et décisions de cas de conscience à l'usage des cacouacs*) et les rédacteurs des *Affiches de province*, de la *Gazette de France*, de l'*Observateur hollandais*, etc., entendaient la chose. Quoique les rédacteurs de l'*Encyclopédie* poussassent parfois la prudence jusqu'à mécontenter Voltaire[2]; quoique la censure, plus rigoureusement exercée que par le passé, laissât peu d'occasions de scandale, on trouvait le moyen de rendre leur dictionnaire responsable de toutes les hardiesses que la philosophie s'est permises depuis qu'elle existe et on amalgamait avec art les citations tirées de tous les auteurs morts ou vivants pour démontrer les intentions criminelles de ces derniers, les seuls sur lesquels on pût avoir prise.

L'année 1758 fut tout entière occupée par ces débats. Les évêques s'en mêlèrent par leurs mandements. Les philosophes eux-mêmes virent leur union se desserrer par la défection de Rousseau, qui prit d'Alembert à partie à cause de l'article GENÈVE. Le 23 janvier 1759, il y eut une assemblée des Chambres au Palais, et le procureur général y dénonça, entre autres ouvrages, l'*Esprit*, d'Helvétius, et l'*Encyclopédie*.

L'attaque avait été bien conduite, et M. Joly de Fleury, dans son réquisitoire, put s'appuyer sur les brochures et les mandements qui avaient préalablement recherché et rassemblé des textes et des citations, pour démontrer qu'il y avait « un projet conçu, une société formée pour soutenir le matérialisme, pour détruire la religion, pour inspirer

1. On lit en note, dans le *Premier Mémoire sur les Cacouacs* : « Il est à remarquer que le mot grec κακός, qui ressemble à celui de *Cacouacs*, signifie *méchant* »

2. V. une lettre du 9 octobre 1754.

l'indépendance et nourrir la corruption des mœurs[1]. » *L'Esprit* fut condamné à être brûlé. Quant à l'*Encyclopédie*, on usa d'indulgence, à cause des intérêts considérables engagés dans l'affaire, et on nomma une commission composée de neuf examinateurs, docteurs en théologie, avocats et professeurs de philosophie, pour relire définitivement les sept volumes imprimés et décider s'ils devaient être ou non brûlés, comme *l'Esprit*.

Nonobstant cette décision, qui laissait au moins aux libraires l'espérance de s'expliquer devant leurs nouveaux juges, il y eut un arrêt du Conseil d'État révoquant le privilége et défendant de continuer l'impression de *l'Encyclopédie*. Barbier signale ainsi cette irrégularité : « On dit que c'est un coup d'autorité de M. le chancelier à l'égard du Parlement, qui a entrepris de nommer des examinateurs autres que des censeurs royaux pour examiner les sept volumes. Il y a apparence que les libraires vont se donner des mouvements sur cet arrêt du Conseil ; d'autant que le huitième volume est presque imprimé, et que cela forme une grande dépense. » Barbier ajoute : « Il y a toute apparence que cet arrêt, sollicité auprès de M. le Dauphin sous prétexte de religion, est l'ouvrage de M. le chancelier de Lamoignon, soit par rapport aux Jésuites, qu'il a toujours protégés, et qui sont les ennemis déclarés des auteurs qui ont travaillé à ce dictionnaire; soit par rapport à l'entreprise du Parlement qui, par l'arrêt du mois de janvier dernier, a nommé des examinateurs particuliers pour les sept volumes, d'autant qu'au moyen de cet arrêt du Conseil, cet examen n'aura aucune suite, suivant les apparences. »

Il n'en eut aucune, en effet, et l'arrêt du Conseil d'État fut, au contraire, confirmé par un autre qui ordonna aux libraires de rendre aux souscripteurs la somme de soixante-douze livres pour les volumes payés d'avance, et qui ne devaient pas leur être fournis.

Voici ces deux arrêts :

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI

QUI RÉVOQUE LES LETTRES DE PRIVILÉGE OBTENUES POUR LE LIVRE INTITULÉ : ENCYCLOPÉDIE OU DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, ARTS ET MÉTIERS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

DU 8 MARS 1759

(*Extrait des registres du Conseil d'État.*)

Le roi ayant accordé le 21 janvier 1746 des lettres de privilége pour un ouvrage qui devait être imprimé sous le titre d'*Encyclopédie* ou *Dictionnaire rai-*

1. *Journal* de Barbier, janvier 1759.

sonné des sciences, arts et métiers, par une société de gens de lettres, les auteurs dudit dictionnaire en auraient fait paraître les deux premiers volumes, dont Sa Majesté aurait ordonné la suppression par son arrêt du 7 février 1752, pour les causes contenues audit arrêt; mais en considération de l'utilité dont l'ouvrage pouvait être à quelques égards, Sa Majesté n'aurait pas jugé à propos de révoquer pour lors le privilége, et se serait contentée de donner des ordres plus sévères pour l'examen des volumes suivants ; nonobstant ces précautions, Sa Majesté aurait été informée que les auteurs dudit ouvrage, abusant de l'indulgence qu'on avait eue pour eux, ont donné cinq nouveaux volumes qui n'ont pas moins causé de scandale que les premiers, et qui ont même déjà excité le zèle du ministère public de son parlement. Sa Majesté aurait jugé qu'après ces abus réitérés, il n'était pas possible de laisser subsister ledit privilége; que l'avantage qu'on peut retirer d'un ouvrage de ce genre, pour le progrès des sciences et des arts, ne peut jamais balancer le tort irréparable qui en résulte pour les mœurs et la religion; que d'ailleurs quelques nouvelles mesures qu'on prît pour empêcher qu'il ne se glissât dans les derniers volumes des traits aussi répréhensibles que dans les premiers, il y aurait toujours un inconvénient inévitable à permettre de continuer l'ouvrage, puisque ce serait assurer le débit non-seulement des nouveaux volumes, mais aussi de ceux qui ont déjà paru ; que ladite *Encyclopédie* étant devenu un Dictionnaire complet et un traité général de toutes les sciences, serait bien plus recherché du public et bien plus souvent consultée, et que par là on répandrait encore davantage et on accréditerait en quelque sorte les pernicieuses maximes dont les volumes déjà distribués sont remplis. A quoi voulant pourvoir, LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de M. le chancelier, a révoqué et révoque les lettres de privilége obtenues le 21 janvier 1746, pour le livre intitulé : *Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des sciences, arts et métiers, par une société de gens de lettres:* fait défenses à tous libraires et autres, de vendre, débiter ou autrement distribuer les volumes qui ont déjà paru, et d'en imprimer de nouveaux, à peine de punition exemplaire. Enjoint Sa Majesté au sieur Bertin, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, lieutenant général de police, de tenir la main à l'exécution du présent arrêt, lequel sera imprimé, publié et affiché partout où il appartiendra. Fait au Conseil d'État du roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles, le huitième mars mil sept cent cinquante-neuf.

Signé PHÉLYPEAUX.

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI

QUI ORDONNE AUX LIBRAIRES Y DÉNOMMÉS DE RENDRE LA SOMME DE SOIXANTE-DOUZE LIVRES A CEUX QUI ONT SOUSCRIT POUR LE DICTIONNAIRE DES SCIENCES

DU 21 JUILLET 1759

(*Extrait des registres du Conseil d'État.*)

Le roi étant informé que la suppression de l'ouvrage intitulé *Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des sciences, arts et métiers, par une société de gens de lettres,* ordonnée par l'arrêt du 8 mars 1759, aurait donné lieu à des plaintes de la part des souscripteurs qui ont payé d'avance aux libraires la plus grande partie du prix dudit ouvrage, pour lequel ils n'ont reçu que sept volumes, dont la valeur n'est pas proportionnée aux avances qu'ils ont faites, dans l'espérance d'avoir un

ouvrage complet et orné d'un grand nombre de planches; et considérant en même temps qu'il ne serait pas juste d'obliger les libraires qui ont fait cette entreprise à rendre la totalité des sommes qui leur ont été payées, et qui ont été employées en grande partie à la confection desdits sept volumes supprimés, Sa Majesté aurait reconnu qu'il était juste de fixer la somme que les libraires sont tenus de rendre aux souscripteurs. A quoi voulant pourvoir; ouï le rapport, LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de M. le chancelier, a ordonné et ordonne que les nommés Lebreton, David l'aîné, Briasson et Durand, libraires, seront tenus de rendre à tous ceux qui leur présenteront une souscription signée d'eux pour l'ouvrage intitulé : *Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des sciences, arts et métiers, par une société de gens de lettres*, la somme de soixante-douze livres; au moyen duquel payement ils seront déchargés de leur engagement envers lesdits souscripteurs. Enjoint Sa Majesté au sieur Bertin, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, lieutenant général de police, de tenir la main à l'exécution du présent arrêt, lequel sera imprimé, publié et affiché partout où il appartiendra. Fait au Conseil d'État du roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le vingt et un juillet mil sept cent cinquante-neuf.

Signé PHÉLYPEAUX.

Tout paraissait dès lors bien fini et la partie perdue. D'Alembert avait vu venir le coup de loin. Il écrivait, le 28 janvier 1758, à Voltaire, la lettre suivante :

« Oui, sans doute, mon cher maître, l'*Encyclopédie* est devenue un ouvrage nécessaire et se perfectionne à mesure qu'elle avance; mais il est devenu impossible de l'achever dans le maudit pays où nous sommes. Les brochures, les libelles, tout cela n'est rien; mais croiriez-vous que tel de ces libelles a été imprimé *par des ordres supérieurs*, dont M. de Malesherbes n'a pu empêcher l'exécution? Croiriez-vous qu'une satire atroce contre nous, qui se trouve dans une feuille périodique, qu'on appelle les *Affiches de province* a été envoyée de Versailles à l'auteur avec ordre de l'imprimer; et qu'après avoir résisté autant qu'il a pu, jusqu'à s'exposer à perdre son gagne-pain, il a enfin imprimé cette satire en l'adoucissant de son mieux? Ce qui en reste, après cet *adoucissement* fait par *la discrétion du préteur*, c'est que nous formons une secte qui a juré la ruine de toute société, de tout gouvernement et de toute morale. Cela est gaillard; mais vous sentez, mon cher philosophe, que si on imprime aujourd'hui de pareilles choses par *ordre exprès* de ceux qui ont l'autorité en main, ce n'est pas pour en rester là; cela s'appelle *amasser les fagots* au septième volume, pour nous jeter dans le feu au huitième. Nous n'avons plus de censeurs raisonnables à espérer, tels que nous en avions eu jusqu'à présent; M. de Malesherbes a reçu là-dessus les ordres les plus précis, et en a donné de pareils aux censeurs qu'il a nommés. D'ailleurs, quand nous obtiendrions qu'ils fussent changés, nous n'y gagnerions rien; nous conserverions alors le ton que nous avons pris, et l'orage recommencerait au huitième volume. Il faudrait donc quitter de nouveau, et cette comédie-là n'est pas bonne à jouer tous les six mois. Si vous connaissiez d'ailleurs M. de Malesherbes, si vous saviez combien il a peu de nerf et de consistance, vous seriez convaincu que nous ne pourrions compter sur rien avec lui, même après les promesses les plus positives. Mon avis est donc, et je persiste, qu'il faut laisser là l'*Encyclopédie* et attendre un temps plus favorable (qui ne reviendra peut-être jamais) pour la con-

tinuer. S'il était possible qu'elle s'imprimât dans le pays étranger, en continuant, comme de raison, à se faire à Paris, je reprendrais demain mon travail; mais le gouvernement n'y consentira jamais; et quand il le voudrait bien, est-il possible que cet ouvrage s'imprime à cent ou deux cents lieues des auteurs?

Par toutes ces raisons, je persiste en ma thèse. (LA FONTAINE, *La Coupe enchantée.*)

D'Alembert ne revint pas sur cette décision prise avant les événements. Il refusa, quand ils furent accomplis, de reprendre sa part de collaboration [1], car Diderot, lui, ne désespérait pas encore, et c'était lui qui avait raison.

Il est difficile de s'expliquer comment il réussit, malgré les arrêts formels que nous avons donnés plus haut, à persuader aux libraires et au public que rien n'était perdu; il faut se reporter, pour s'en faire quelque idée, à sa pièce : *Est-il bon? Est-il méchant?* Son esprit d'invention et de ressources a dû alors faire des prodiges semblables à celui qu'il avait accompli en arrachant au pieux d'Aguesseau le premier privilége de *l'Encyclopédie.* S'il avait des ennemis, il s'était fait aussi des protecteurs, et parmi eux se trouvaient M. de Sartine et le duc de Choiseul. Les Jésuites avaient fait supprimer *l'Encyclopédie;* le duc de Choiseul devait quelque temps après supprimer les Jésuites, et ce fut grâce à cet appui, à la complaisance de M. de Malesherbes, à la connivence de M. de Sartine, aux sacrifices de Mme Geoffrin que Diderot put, comme si de rien n'était, continuer l'impression de l'*Encyclopédie;* mais il eut la prudence de n'en plus faire rien paraître avant l'entier achèvement.

Pendant qu'il se livrait à ce travail, sur lequel l'autorité fermait les yeux, ses ennemis continuaient leur campagne. C'est l'époque (1760) où fut représentée la comédie des *Philosophes.* Les pamphlets se multipliaient comme si la victoire était encore douteuse. Citons en un entre autres [2], parce qu'il est des plus rares, et que l'injure mêlée à la jubilation y fait le plus triste effet. C'est *Le Coq à l'asne* ou *l'Éloge de Martin Zèbre,* prononcé dans l'assemblée générale tenue à Montmartre par ses confrères, avec cette épigraphe : Eh! Eh! Eh! Eh! Sire asne! (VOLTAIRE, *Histoire universelle.*) A Asnières, aux dépens de qui il appartiendra. 1000 700 60. Il débute ainsi : « Un gros ouvrage venait d'être supprimé; maître Abraham [3] finissait sa mission et un grand philosophe jouait pour la première fois en public un rôle assez sem-

1. On trouvera dans une lettre de Diderot à Mlle Voland, du 11 octobre 1759, l'exposé des autres raisons de d'Alembert pour refuser son concours.

2. Parmi les autres, il faut distinguer : *les Philosophes aux abois,* 1760, in-8°; *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie,* par Abraham Chaumeix; *Éloge de l'Encyclopédie et des Encyclopédistes,* 1759, par le P. Bonhomme, etc., etc.

3. Chaumeix.

blable à celui de Nabuchodonosor, lorsqu'une voix terrible se fit entendre du sommet de Montmartre. Elle fut bientôt suivie de mille autres qui toutes l'imitant répétèrent d'un ton lugubre : *le grand asne est mort.*

« Celui-ci, comme on sait, n'avait pas de plus grand plaisir que de parler jusqu'à défaillance, car de même que les dervis de Pera tournent par dévotion dans leur temple jusqu'à tomber de lassitude et de malaise, de même Martin Zèbre, par une espèce de vœu, ou par un don particulier du ciel, parlait des heures entières sans remarquer si on l'écoutait, le plus souvent sans s'entendre lui-même. »

Cela continue sur le même ton pendant vingt-trois pages. On y parle d'une *Encyclopédie quadrupède;* on y bat en brèche l'*Interprétation de la nature* avec *les Bijoux indiscrets;* on exalte *les Philosophes,* mais surtout, trait qui peut servir à faire reconnaître la main d'où partait le coup, on fait de Martin Zèbre l'auteur de *la Vision de Ch. Palissot,* pamphlet qui devait conduire Morellet à la Bastille, mais dont on aurait beaucoup mieux aimé voir punir Diderot.

C'est aussi l'époque où on lui attribue tout ce qui se publie d'un peu hardi, ou, comme on dirait aujourd'hui, de révolutionnaire. Pendant ce temps, il s'occupe de théâtre; il écrit *la Religieuse:* il commence le *Neveu de Rameau,* et en 1765 il lance à la fois les dix derniers volumes de texte et les cinq premiers volumes de planches de l'œuvre qu'il avait définitivement faite sienne.

On ne put d'abord distribuer ces volumes qu'en cachette[1], et comme ils portaient comme lieu de provenance l'indication : *Neufchâtel,* et qu'ils étaient censés venir de cette ville, il n'était pas possible de les faire circuler autrement qu'en ballots fermés. Voltaire raconte comment l'interdit fut levé après qu'on eut d'abord voulu forcer les souscripteurs à rapporter les exemplaires qu'ils avaient retirés. Il dit tenir le fait d'un domestique de Louis XV, et ce fait se serait passé à la suite d'un souper à Trianon. On avait discuté sur certains points. Le duc de La Vallière et le duc de Nivernois n'étaient pas d'accord sur la composition de la poudre à canon. On regretta de n'avoir pas sous la main l'*Encyclopédie.* Le roi la possédait. Comme on lui avait dit que c'était « la chose du monde la plus dangereuse pour le royaume de France », il avait voulu savoir par lui-même si l'accusation était fondée avant de permettre qu'on lût ce livre. « Il envoya sur la fin du souper chercher un exemplaire par trois garçons de sa chambre, qui

1. Le Breton ne pouvait les délivrer qu'aux personnes que lui désignait M. de Sartine ; et il devait le faire en secret, de façon à ce que « l'on n'abuse point de cette facilité ». Lettre de M. de Sartine citée dans *Dernier état des chefs à juger en l'instance,* par les libraires associés contre le sieur Luneau de Boisjermain, 1777, in-4°.

apportèrent chacun sept volumes avec bien de la peine. On vit à l'article *Poudre* que le duc de La Vallière avait raison; et bientôt Mme de Pompadour apprit la différence entre l'ancien rouge d'Espagne, dont les dames de Madrid coloraient leurs joues, et le rouge des dames de Paris. Elle sut que les dames grecques et romaines étaient peintes avec de la pourpre qui sortait du *murex,* et que par conséquent notre écarlate était la pourpre des Anciens; qu'il entrait plus de safran dans le rouge d'Espagne, et plus de cochenille dans celui de France. Elle vit comme on lui faisait ses bas au métier; et la machine de cette manœuvre la ravit d'étonnement. « Ah! le beau livre! s'écria-t-elle. Sire, vous avez « donc confisqué ce magasin de toutes les choses utiles pour le posséder « seul, et pour être le seul savant de votre royaume? » Chacun se jetait sur les volumes comme les filles de Lycomède sur les bijoux d'Ulysse; chacun y trouvait à l'instant tout ce qu'il cherchait. Ceux qui avaient des procès étaient surpris d'y voir la décision de leurs affaires. Le roi y lut tous les droits de sa couronne. « Mais vraiment, dit-il, je ne sais « pourquoi on m'avait dit tant de mal de ce livre. — Eh! ne voyez-vous « pas, sire, lui dit le duc de Nivernois, que c'est parce qu'il est fort « bon! On ne se déchaîne contre le médiocre et le plat en aucun « genre. Si les femmes cherchent à donner du ridicule à une nouvelle « venue, il est sûr qu'elle est plus jolie qu'elles. » Pendant ce temps-là on feuilletait; et le comte de C... dit tout haut : « Sire, vous êtes trop « heureux qu'il se soit trouvé sous votre règne des hommes capables « de connaître tous les arts, et de les transmettre à la postérité. Tout « est ici, depuis la manière de faire une épingle jusqu'à celle de fondre et « de pointer vos canons; depuis l'infiniment petit jusqu'à l'infiniment « grand. Remerciez Dieu d'avoir vu naître dans votre royaume ceux qui « ont servi ainsi tout l'univers entier. Il faut que les autres peuples achè- « tent l'*Encyclopédie* ou qu'ils la contrefassent. Prenez tout mon bien « si vous voulez, mais rendez-moi mon *Encyclopédie.* — On dit pourtant, « repartit le roi, qu'il y a bien des fautes dans cet ouvrage si nécessaire « et si admirable. — Sire, reprit le comte de C..., li y avait à votre « souper deux ragoûts manqués; nous n'en avons pas mangé, et nous « avons fait très-bonne chère. Auriez-vous voulu qu'on jetât tout le « souper par la fenêtre à cause de ces deux ragoûts? » Le roi sentit la force de la raison; chacun reprit son bien; ce fut un beau jour.

« L'envie et l'ignorance ne se tinrent pas pour battues; ces deux sœurs immortelles continuèrent leurs cris, leurs cabales, leurs persécutions. L'ignorance en cela est très-savante.

« Qu'arriva-t-il? les étrangers firent quatre éditions de cet ouvrage français proscrit en France, et gagnèrent environ dix-huit cent mille écus.

« Français, tâchez dorénavant d'entendre mieux vos intérêts[1]. »

Ce fut pendant l'impression de ces derniers volumes que Diderot, ayant à rechercher quelque chose dans un de ses articles, s'aperçut que l'imprimeur Le Breton avait été, dans sa peur d'être inquiété, beaucoup plus loin qu'il n'était permis. Il s'était érigé de lui-même en censeur avait supprimé certains passages et modifié plusieurs autres à sa fantaisie, et cela après le *bon à tirer* de Diderot. Ce fut pour celui-ci une grande déception et l'occasion d'une violente colère. Grimm l'a racontée et nous a conservé la lettre que Diderot écrivit alors à Le Breton. On la trouvera dans la *Correspondance*; nous n'en parlons ici que pour rappeler que Mme de Vandeul raconte que son père fit rétablir les passages mutilés sur un exemplaire qui serait actuellement à Saint-Pétersbourg. Grimm ne parle pas de cette réparation, qui, d'après le tableau qu'il fait de l'étendue du désastre, n'était possible que par une réimpression totale. Or, cette réimpression n'a pu matériellement être faite. Si Diderot a exigé quelques cartons pour ses articles de philosophie, Naigeon a dû en avoir connaissance; c'est ce qui explique peut-être les différences qu'on remarque entre l'édition qu'il a donnée de ces articles et leur rédaction dans l'*Encyclopédie*. M. Godard, pendant son séjour en Russie, n'a point dirigé ses recherches de ce côté; nous le regrettons, mais nous ne pensons pas qu'il ait pu trouver, d'abord l'exemplaire cartonné, et ensuite, dans la confrontation de cet exemplaire avec ceux qui ne le sont pas, une rémunération satisfaisante de ses peines.

Ce qui est sûr, c'est que, quoique Diderot ait continué à diriger l'impression des six derniers volumes de planches de l'*Encyclopédie*, jusqu'en 1772, et qu'il ait même écrit pour les libraires, en 1767, la *Lettre sur le commerce de la librairie*, il ne cessa de se plaindre de leur manière d'agir avec lui. Il fut même assez imprudent pour donner par ses plaintes répétées un prétexte à Luneau de Boisjermain pour attaquer lesdits libraires en restitution de souscriptions indûment perçues et frauduleusement exagérées. Luneau s'appuya sur le témoignage de Diderot. Il en résulta pour celui-ci une situation fort désagréable dont il crut sortir par une lettre adressée à Le Breton et Briasson. Il les défendit, mais il le fit d'une si singulière façon, avec tant de hauteur, qu'on sent bien qu'il lui restait un grand fond de rancune à leur égard et qu'on ne s'explique pas que Luneau ait pris texte de cette lettre pour ne plus garder avec lui aucune mesure.

1. Ce récit doit être considéré plutôt comme un apologue que comme l'expression de la réalité. Mme de Pompadour était morte quand parurent les dix derniers volumes dans lesquels se trouve l'article POUDRE. Cependant il est certain qu'elle employa son influence pour soutenir la publication.

Ce procès nous fournira quelques renseignements curieux sur cette époque de la vie de Diderot; pour le moment, nous ne voulons que faire remarquer combien peu, pécuniairement, il avait eu à se louer de l'affaire.

Nous avons déjà, sur ce point, quelques renseignements que nous a fournis M[me] de Vandeul. En voici d'autres et tirés d'une brochure de Fenouillot de Falbaire, intitulée : *Avis aux Gens de lettres* (1770).

Tout le monde connaît ce grand monument qui vient d'être élevé chez nous à la gloire des sciences et des arts; ce monument où toutes les connaissances humaines, enchaînées ensemble, ont été mises en dépôt, pour qu'assurées désormais de ne pas se perdre dans l'abîme des temps, elles n'eussent plus rien à redouter de la succession des siècles, ni des révolutions des empires. Eh bien, il faut que la France, il faut que l'Europe entière sache que l'*Encyclopédie* n'a valu que *cent pistoles de rente* à l'auteur célèbre qui l'a entreprise, dirigée, et surtout achevé seul; qui y a consacré vingt-cinq années [1] de veilles et de soins. Oui, tant que son travail a duré, M. D*** n'a reçu par an qu'un *modique honoraire* de deux mille cinq cents livres, qui lui étaient nécessaires pour vivre, et il ne lui en reste à présent que *cent pistoles de rente*[2], pendant qu'il est démontré que les libraires gagnent plus de *deux millions*. Ils devaient pourtant n'avoir pas peur des contrefactions. Quand il faut sept à huit cent mille francs de dépense, un ouvrage n'est pas aisément contrefait : aussi celui ci ne l'a-t-il point été. L'on a tiré quatre mille deux cent cinquante exemplaires; il n'en reste plus un seul en magasin, les souscriptions sont toutes épuisées; et depuis deux ans ce livre est renchéri d'environ trois cents livres.

O vous qui vivrez quand nous ne serons plus, vous à qui l'*Encyclopédie* transmettra dans les siècles à venir les lumières et les connaissances du nôtre; que ce dictionnaire des arts vous apprenne aussi quel fut chez nous le sort des gens qui les cultivèrent. Toutes les fois que vous ouvrirez cet ouvrage immortel, honorez la cendre de l'homme de génie à qui vous le devrez, et dites à vos enfants : « Il travailla pour nous, d'autres recueillirent le fruit de ses travaux. »

Après avoir élevé ce grand monument aux sciences, il fut obligé de vendre lui-même sa bibliothèque, pour donner de l'éducation à sa fille qu'il aimait tendrement; et pendant ce temps-là ses libraires, enrichis par ses veilles, nageaient dans l'abondance et jouissaient d'une immense fortune!

Je rougis d'avoir été forcé d'entrer dans ces détails, et j'en demande pardon au public et à cet écrivain célèbre qui voit du même œil l'argent et les libraires. Mais il est temps enfin de déchirer les vêtements de tous les gens de lettres, pour montrer les morsures de ces sangsues attachées à leur corps, et gonflées de leur sang. Voici le moment où il faut que les auteurs se réunissent pour secouer un joug aussi honteux que tyrannique; le moment où ils devraient tous former entre eux une société typographique, pour s'aider mutuellement dans l'impression et le débit de leurs ouvrages, et pour donner des secours aux jeunes gens qui entrent avec du talent dans la même carrière; secours ignorés, dont ceux qui les recevront n'auront jamais à rougir, puisqu'ils ne les recevront que de leurs confrères et de leurs égaux; et que ce ne seront proprement que des avances sur le produit futur de leurs travaux.

1. De ces vingt-cinq années, il a passé les cinq dernières absolument enfermé dans l'imprimerie, à préparer la suite du manuscrit et à revoir les épreuves. (*Note de Fenouillot de Falbaire.*)

2. Il est vrai que les libraires lui font 1,500 livres de rente, mais sur cette rente, dont le principal est de trente mille francs, il y a *dix mille francs* de ses épargnes. (*Note de Fenouillot de Falbaire.*)

Disons maintenant quelle part de travail représentaient ces honoraires. Écoutons d'Alembert dans le *Discours préliminaire :*

« J'ai fait ou revu tous les articles de *Mathématique et de Physique*, qui ne dépendent point des parties dont il a été parlé ci-dessus; j'ai aussi suppléé quelques articles, mais en très-petit nombre, dans les autres parties. e me suis attaché dans les articles de *Mathematique transcendante* à donner l'esprit général des méthodes, à indiquer les meilleurs Ouvrages où l'on peut trouver sur chaque objet les détails les plus importants, et qui n'étaient point de nature à entrer dans cette *Encyclopédie* à éclaircir ce qui m'a paru n'avoir pas été éclairci suffisamment, ou ne l'avait point été du tout; enfin à donner, autant qu'il m'a été possible, dans chaque matière, des principes métaphysiques exacts, c'est-à-dire simples. On peut en voir un essai dans ce volume aux articles *Action, Application, Arithmétique universelle,* etc.

« Mais ce travail, tout considérable qu'il est, l'est beaucoup moins que celui de M. DIDEROT, mon collègue. Il est auteur de la partie de cette *Encyclopédie* la plus étendue, la plus importante, la plus désirée du public, et j'ose le dire, la plus difficile à remplir; c'est la description des Arts. M. Diderot l'a faite sur des mémoires qui lui ont été fournis par des ouvriers ou par des amateurs, dont on lira bientôt les noms, ou sur les connaissances qu'il a été puiser lui-même chez les ouvriers, ou enfin sur des métiers qu'il s'est donné la peine de voir, et dont quelquefois il a fait construire des modèles pour les étudier plus à son aise. A ce détail, qui est immense, et dont il s'est acquitté avec beaucoup de soin, il en a joint un autre qui ne l'est pas moins, en suppléant dans les différentes parties de l'*Encyclopédie* un nombre prodigieux d'articles qui manquaient. Il s'est livré à ce travail avec un désintéressement qui honore les Lettres, et avec un zèle digne de la reconnaissance de tous ceux qui les aiment ou qui les cultivent, et en particulier des personnes qui ont concouru au travail de l'*Encyclopédie*. On verra par ce volume combien le nombre d'articles que lui doit cet ouvrage est considérable. Parmi ces articles, il y en a de très-étendus, comme ACIER, AIGUILLE, ARDOISE, ANATOMIE, ANIMAL, AGRICULTURE, etc. Le grand succès de l'article ART, qu'il a publié séparément il y a quelques mois, l'a encouragé à donner aux autres tous ses soins; et je crois pouvoir assurer qu'ils sont dignes d'être comparés à celui-là, quoique dans des genres différents. Il est inutile de répondre ici à la critique injuste de quelques gens du monde qui, peu accoutumés sans doute à tout ce qui demande la plus légère attention, ont trouvé cet article ART trop raisonné et trop métaphysique, comme s'il était possible que cela fût autrement. Tout article qui a pour objet un terme abstrait et général ne peut être bien traité sans remonter à des principes philosophiques, toujours un peu difficiles pour ceux qui ne sont pas dans l'usage de réfléchir. Au reste, nous devons avouer ici que nous avons vu avec plaisir un très-grand nombre de gens du monde entendre parfaitement cet article. A l'égard de ceux qui l'ont critiqué, nous souhaitons que sur les articles qui auront un objet semblable ils aient le même reproche à nous faire. »

Pour les dix derniers volumes, l'aide de d'Alembert manquant, malgré le redoublement d'activité du marquis de Jaucourt, Diderot eut plus à faire encore. Et quand Luneau lui reprochait d'avoir donné dix-sept volumes de texte au lieu de huit qui avaient été annoncés, comme minimum il est vrai, il aurait pu lui répondre : Je n'ai pas eu le temps d'être court.

Mais il était las. Il s'arrêta et ne participa point au *Supplément* en quatre volumes qui fut publié de 1775 à 1777. Il vieillissait d'ailleurs; il

avait marié sa fille, et il avait bien gagné le droit de se reposer un peu et de se retire.

Les vingt-huit volumes (texte et planches) de l'*Encyclopédie* ont été réimprimés, sous la même date, à Genève, et à Lucques avec des notes d'Octavien Diodati. L'édition de Livourne de 1770 est en 33 volumes in-folio. Plusieurs écrivains signalèrent dans des ouvrages spéciaux les erreurs qu'ils avaient reconnues dans ce grand travail; et les *Lettres sur l'Encyclopédie*, par l'abbé Saas, ont été particulièrement consultées par les éditeurs du *Supplément* Celui-ci, quoique portant l'indication d'Amsterdam, fut imprimé à Paris, pour le compte du libraire Panckoucke qui n'avait pu s'entendre avec Diderot. Une fois le *Supplément* paru, les éditeurs étrangers s'en emparèrent et le refondirent dans le corps de l'ouvrage. C'est ainsi que furent composées les éditions de Genève, 1777, 39 vol. in-4° dont 3 vol. de planches: et de Lausanne et Berne, 1777-1779, 36 vol. grand in-8° et 3 vol. de planches in-4°. Celle que fit paraître à Yverdun, de 1778 à 1780, le professeur de Felice, est augmentée et comprend 58 vol. in-4°, dont 10 de planches. Ces contrefaçons étaient plus commodes que l'édition originale, en ce qu'elles n'étaient point divisées en deux parties. Les libraires crurent reprendre leur avantage en faisant paraître en 1780 deux nouveaux volumes in-folio, contenant la *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans l'Encyclopédie* et dans le *Supplément*, dressée par Mouchon; mais il fallut bientôt reprendre le monument par les assises. L'effet que Diderot souhaitait s'était produit. Le désir d'apprendre et celui de répandre la science étaient devenus de plus en plus vifs. Ce fut alors que commença cette autre entreprise, l'*Encyclopédie méthodique*, qui dura cinquante ans (1782-1832), et qui ne comporte pas moins de 166 volumes in-4° de texte et de 6,439 planches. Diderot ne put en voir que le début, mais il y tient sa place. Il avait autorisé Panckoucke à se servir de ses articles de philosophie, et ils forment une bonne partie des trois volumes que Naigeon fournit à cette collection sous le titre de *Philosophie ancienne et moderne*.

Il ne nous reste plus qu'à donner quelques indications sur le choix qui a été fait jusqu'ici et sur celui que nous avons fait à notre tour des articles de l'*Encyclopédie*. Un premier extrait parut en 1769, sous ce titre : *Histoire générale des Dogmes et Opinions philosophiques depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours*, Londres (Bouillon), 3 vol. in-8°. Cette édition très-fautive a servi aux libraires qui ont imprimé en 1772 (Amsterdam), et 1773 (Londres, *Amsterdam*) les *Œuvres* prétendues de Diderot. Naigeon, en 1798, en a composé les volumes V, VI et VII de son édition : *Opinions des anciens philosophes*. Mais Naigeon sentait bien qu'il restait beaucoup à prendre parmi les autres sujets traités par

Diderot pour l'*Encyclopédie;* aussi dans ses *Mémoires sur la vie et ouvrages de Diderot,* en a-t-il donné, soit en entier soit par fragments, un assez bon nombre de différents genres. L'édition de Belin, en 1818, leur a consacré deux de ses volumes compactes. L'éditeur Brière en 1821 a cru pouvoir doubler ce choix. Le doublerons-nous à notre tour? Non. Il faut bien se rendre compte du travail complexe auquel était assujetti Diderot comme éditeur. Il avait à fournir des articles originaux, mais il avait aussi à en faire, disons le mot, beaucoup d'autres de pur remplissage. Il réservait tous ses soins pour les premiers; pour les seconds, il se bornait à découper ou à paraphraser les dictionnaires qui avaient précédé l'*Encyclopédie*. De ces articles de géographie, de botanique, de médecine, de physiologie, etc., nous n'avons conservé, sauf dans les premières pages, que ceux dans lesquels, à un degré quelconque, se fait sentir la personnalité de l'écrivain. Nous avons dû supprimer en outre les articles tirés du *Supplément*[1], qu'un zèle méritoire mais trop ardent avait fait attribuer à Diderot par nos prédécesseurs[2] et quelques autres dont la signature n'avait point été aperçue[3] par eux.

En revanche nous avons complété la série des synonymes et, sans essayer de rétablir tous les articles d'arts et métiers, ce qui nous aurait mené beaucoup trop loin, nous en avons donné en entier quelques-uns[4] qui ne nécessitaient pas de renvois à des figures. Il ne pouvait être question de réimprimer le tout. Ces descriptions si claires, si précises, si lumineuses, ne sont plus en rapport avec les progrès accomplis depuis un siècle. Elles sont bien à leur place dans l'*Encyclopédie;* un nouvel historien des arts et métiers peut les y retrouver. Dans notre édition, elles perdraient absolument l'intérêt qui naît de leur réunion et n'en acquerraient aucun autre en échange.

1. Nous avons dit que Diderot n'avait pris aucune part à ce *Supplément;* mais les libraires avaient suivi les mêmes errements que dans l'*Encyclopédie* et les articles de l'éditeur M. *** y étaient comme précédemment non signés ou précédés d'un *, c'est ce qui rend compte de la confusion que nous signalons.

2. Articles *abréviations, académie d'histoire, utilité des académies,* etc.

3. Article *accusateur*, qui est de Toussaint,

4. Articles *acier, argent,* par exemple.

ENCYCLOPÉDIE[1]

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS

PROSPECTUS[2]

L'ouvrage que nous annonçons n'est plus un ouvrage à faire. Le manuscrit et les dessins en sont complets. Nous pouvons assurer qu'il n'aura pas moins de huit volumes et de six cents planches, et que les volumes se succéderont sans interruption.

Après avoir informé le public de l'état présent de l'*Encyclopédie*, et de la diligence que nous apporterons à la publier, il est de notre devoir de le satisfaire sur la nature de cet ouvrage et sur les moyens que nous avons pris pour l'exécution. C'est ce que nous allons exposer avec le moins d'ostentation qu'il nous sera possible.

1. Le mot *Encyclopédie* signifie enchaînement des sciences. Il est composé de ἐν *en*, κύκλος *cercle*, et de παιδεία *institution*, ou *science*. Ceux qui ont prétendu que cet ouvrage était impossible ne connaissaient pas, selon toute apparence, le passage qui suit; il est du chancelier Bacon : *De impossibilitate ita statuo: ea omnia possibilia, et præstabilia censenda, quæ ab aliquibus perfici possunt, licet non a quibusvis; et quæ a multis conjunctim, licet non ab uno; et quæ in successione sæculorum, licet non eodem ævo: et denique quæ* MULTORUM *cura et sumptu, licet non opibus et industria singulorum.* Bac., lib. II, de Augm. Scient., cap. I, page 103. (D.)

2. Ce prospectus parut au mois d'octobre 1750, daté 1751. Il a été placé par d'Alembert à la suite du *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*, mais avec des suppressions et des augmentations. Le premier paragraphe, en italique, doit être considéré comme provenant des libraires seuls.

On ne peut disconvenir que, depuis le renouvellement des lettres parmi nous, on ne doive en partie aux dictionnaires les lumières générales qui se sont répandues dans la société, et ce germe de science qui dispose insensiblement les esprits à des connaissances plus profondes. Combien donc n'importait-il pas d'avoir en ce genre un livre qu'on pût consulter sur toutes les matières, et qui servît autant à guider ceux qui se sentiraient le courage de travailler à l'instruction des autres, qu'à éclairer ceux qui ne s'instruisent que pour eux-mêmes!

C'est un avantage que nous nous sommes proposé; mais ce n'est pas le seul. En réduisant sous la forme de dictionnaire tout ce qui concerne les sciences et les arts, il s'agissait encore de faire sentir les secours mutuels qu'ils se prêtent; d'user de ces secours, pour en rendre les principes plus sûrs, et leurs conséquences plus claires; d'indiquer les liaisons éloignées ou prochaines des êtres qui composent la Nature, et qui ont occupé les hommes; de montrer, par l'entrelacement des racines et par celui des branches, l'impossibilité de bien connaître quelques parties de ce tout, sans remonter ou descendre à beaucoup d'autres: de former un tableau général des efforts de l'esprit humain dans tous les genres et dans tous les siècles; de présenter ces objets avec clarté; de donner à chacun d'eux l'étendue convenable, et de vérifier, s'il était possible, notre épigraphe par notre succès :

Tantum series juncturaque pollet,
Tantum de medio sumptis accedit honoris!

Horat. *de Arte. poet.*, v. 249.

Jusqu'ici personne n'avait conçu un ouvrage aussi grand, ou du moins personne ne l'avait exécuté. Leibnitz, de tous les savants le plus capable d'en sentir les difficultés, désirait qu'on les surmontât. Cependant on avait des *Encyclopédies*; et Leibnitz ne l'ignorait pas lorsqu'il en demandait une.

La plupart de ces ouvrages parurent avant le siècle dernier, et ne furent pas tout à fait méprisés. On trouva que s'ils n'annonçaient pas beaucoup de génie, ils marquaient au moins du travail et des connaissances. Mais que serait-ce pour nous que ces *Encyclopédies?* Quel progrès n'a-t-on pas fait depuis dans les sciences et dans les arts? Combien de vérités décou-

vertes aujourd'hui, qu'on n'entrevoyait pas alors? La vraie philosophie était au berceau ; la géométrie de l'infini n'était pas encore; la physique expérimentale se montrait à peine: il n'y avait point de dialectique: les lois de la saine critique étaient entièrement ignorées. Descartes, Boyle, Huyghens, Newton, Leibnitz, les Bernoulli, Locke, Bayle, Pascal, Corneille, Racine, Bourdaloue, Bossuet, etc., ou n'existaient pas, ou n'avaient pas écrit. L'esprit de recherche et d'émulation n'animait pas les savants : un autre esprit, moins fécond peut-être, mais plus rare, celui de justesse et de méthode, ne s'était point soumis les différentes parties de la littérature; et les académies, dont les travaux ont porté si loin les sciences et les arts, n'étaient pas instituées.

Si les découvertes des grands hommes et des compagnies savantes dont nous venons de parler offrirent dans la suite de puissants secours pour former un dictionnaire encyclopédique, il faut avouer aussi que l'augmentation prodigieuse des matières rendit, à d'autres égards, un tel ouvrage beaucoup plus difficile. Mais ce n'est point à nous à juger si les successeurs des premiers encyclopédistes ont été hardis ou présomptueux; et nous les laisserions tous jouir de leur réputation, sans en excepter Éphraïm Chambers, le plus connu d'entre eux, si nous n'avions des raisons particulières de peser le mérite de celui-ci.

L'*Encyclopédie* de Chambers, dont on a publié à Londres un si grand nombre d'éditions rapides ; cette *Encyclopédie* qu'on vient de traduire tout récemment en italien, et qui, de notre aveu, mérite en Angleterre et chez l'étranger les honneurs qu'on lui rend, n'eût peut-être jamais été faite, si, avant qu'elle parût en anglais, nous n'avions eu, dans notre langue, des ouvrages où Chambers a puisé sans mesure et sans choix la plus grande partie des choses dont il a composé son dictionnaire. Qu'en auraient donc pensé nos Français, sur une traduction pure et simple? Il eût excité l'indignation des savants et le cri du public, à qui on n'eût présenté, sous un titre fastueux et nouveau, que des richesses qu'il possédait depuis longtemps.

Nous ne refusons point à cet auteur la justice qui lui est due. Il a bien senti le mérite de l'ordre encyclopédique ou de la chaîne par laquelle on peut descendre sans interruption des

premiers principes d'une science ou d'un art jusqu'à ses conséquences les plus éloignées, et remonter de ses conséquences les plus éloignées jusqu'à ses premiers principes; passer imperceptiblement de cette science ou de cet art à un autre, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, faire, sans s'égarer, le tour du monde littéraire. Nous convenons avec lui que *le plan et le dessein de son dictionnaire sont excellents; et que, si l'exécution en était portée à un certain degré de perfection, il contribuerait plus, lui seul, au progrès de la vraie science, que la moitié des livres connus.* Mais nous ne pouvons nous empêcher de voir combien il est demeuré loin de ce degré de perfection. En effet, conçoit-on que tout ce qui concerne les sciences et les arts puisse être renfermé en deux volumes *in-folio?* La nomenclature d'une matière aussi étendue en fournirait un elle seule, si elle était complète. Combien donc ne doit-il pas y avoir dans son ouvrage d'articles omis ou tronqués?

Ce ne sont point ici des conjectures. La traduction entière du Chambers nous a passé sous les yeux; et nous avons trouvé une multitude prodigieuse de choses à désirer dans les sciences; dans les arts libéraux, un mot où il fallait des pages, et tout à suppléer dans les *arts mécaniques.* Chambers a lu des livres, mais il n'a guère vu d'artistes; cependant il y a beaucoup de choses qu'on n'apprend que dans les ateliers. D'ailleurs il n'en est pas ici des omissions comme dans un autre ouvrage. L'*Encyclopédie,* à la rigueur, n'en permet aucune. Un article omis dans un dictionnaire commun le rend seulement imparfait. Dans une Encyclopédie, il rompt l'enchaînement et nuit à la forme et au fond; et il a fallu tout l'art d'Éphraïm Chambers pour pallier ce défaut. Il n'est donc pas à présumer qu'un ouvrage aussi imparfait pour tout lecteur, et si peu neuf pour le lecteur français, eût trouvé beaucoup d'admirateurs parmi nous.

Mais sans nous étendre davantage sur les imperfections de l'*Encyclopédie* anglaise, nous annonçons que l'ouvrage de Chambers n'est point la base sur laquelle nous avons élevé; que nous avons refait un grand nombre de ses articles, et que nous n'avons employé presque aucun des autres, sans addition, correction ou retranchement; qu'il rentre simplement dans la classe des auteurs que nous avons particulièrement consultés;

et que la disposition générale est la seule chose qui soit commune entre notre ouvrage et le sien.

Nous avons senti, avec l'auteur anglais, que le premier pas que nous avions à faire vers l'exécution raisonnée et bien entendue d'une Encyclopédie, c'était de former un arbre généalogique de toutes les sciences et de tous les arts, qui marquât l'origine de chaque branche de nos connaissances, les liaisons qu'elles ont entre elles et avec la tige commune, et qui nous servît à rappeler les différents articles à leurs chefs. Ce n'était pas une chose facile. Il s'agissait de renfermer en une page le canevas d'un ouvrage qui ne se peut exécuter qu'en plusieurs volumes *in-folio*, et qui doit contenir un jour toutes les *connaissances des hommes*.

Cet arbre de la connaissance humaine pouvait être formé de plusieurs manières, soit en rapportant aux diverses facultés de notre âme nos différentes connaissances, soit en les rapportant aux êtres qu'elles ont pour objet. Mais l'embarras était d'autant plus grand, qu'il y avait plus d'arbitraire. Et combien ne devait-il pas y en avoir? La nature ne nous offre que des choses particulières, infinies en nombre, et sans aucune division fixe et déterminée. Tout s'y succède par des nuances insensibles. Et sur cette mer d'objets qui nous environnent, s'il en paraît quelques-uns, comme des pointes de rochers qui semblent percer la surface et dominer les autres, ils ne doivent cet avantage qu'à des systèmes particuliers, qu'à des conventions vagues, et qu'à certains événements étrangers à l'arrangement physique des êtres, et aux vraies institutions de la philosophie. Si l'on ne pouvait se flatter d'assujettir l'histoire seule de la nature à une distribution qui embrassât tout, et qui convînt à tout le monde, ce que MM. de Buffon et Daubenton n'ont pas avancé sans fondement, combien n'étions-nous pas autorisés, dans un sujet beaucoup plus étendu, à nous en tenir, comme eux, à quelque méthode satisfaisante pour les bons esprits qui sentent ce que la nature des choses comporte ou ne comporte pas! On trouvera, à la fin de ce projet, cet arbre de la connaissance humaine, avec l'enchaînement des idées qui nous ont dirigés dans cette vaste opération. Si nous en sommes sortis avec succès, nous en aurons principalement obligation au chancelier Bacon, qui jetait

le plan d'un dictionnaire universel des sciences et des arts en un temps où il n'y avait, pour ainsi dire, ni sciences ni arts. Ce génie extraordinaire, dans l'impossibilité de faire l'histoire de ce qu'on savait, faisait celle de ce qu'il fallait apprendre.

C'est de nos facultés que nous avons déduit nos connaissances; l'histoire nous est venue de la mémoire: la philosophie, de la raison; et la poésie, de l'imagination : distribution féconde à laquelle la théologie même se prête; car dans cette science les faits sont de l'histoire, et se rapportent à la mémoire, sans même en excepter les prophéties, qui ne sont qu'une espèce d'histoire où le récit a précédé l'événement : les mystères, les dogmes et les préceptes sont de philosophie *éternelle* et de raison *divine*; et les paraboles, sorte de poésie allégorique, sont d'imagination *inspirée*. Aussitôt nous avons vu nos connaissances découler les unes des autres; l'histoire s'est distribuée en ecclésiastique, civile, naturelle, littéraire, etc. La philosophie, en science de Dieu, de l'homme, de la nature, etc. La poésie, en narrative, dramatique, allégorique, etc. De là, *théologie*, *histoire naturelle*, *physique*, *métaphysique*, *mathématique*, *etc.*; *météorologie*, *hydrologie*, *etc.*; *mécanique*, *astronomie*, *optique*, *etc.*; en un mot, une multitude innombrable de rameaux et de branches, dont la science des *axiomes* ou *des propositions évidentes par elles-mêmes* doit être regardée, dans l'ordre synthétique, comme le tronc commun.

A l'aspect d'une matière aussi étendue, il n'est personne qui ne fasse avec nous la réflexion suivante : L'expérience journalière n'apprend que trop combien il est difficile à un auteur de traiter profondément de la science ou de l'art dont il a fait toute sa vie une étude particulière; il ne faut donc pas être surpris qu'un homme ait échoué dans le projet de traiter de toutes les sciences et de tous les arts. Ce qui doit étonner, c'est qu'un homme ait été assez hardi et assez borné pour le tenter seul. Celui qui s'annonce pour savoir tout, montre seulement qu'il ignore les limites de l'esprit humain.

Nous avons inféré de là que, pour soutenir un poids aussi grand que celui que nous avions à porter, il était nécessaire de le partager, et sur-le-champ nous avons jeté les yeux sur un

nombre suffisant de savants et d'artistes; d'artistes habiles et connus par leurs talents; de savants exercés dans les genres particuliers qu'on avait à confier à leur travail. Nous avons distribué à chacun la partie qui lui convenait : les mathématiques, au mathématicien; les fortifications, à l'ingénieur; la chimie, au chimiste; l'histoire ancienne et moderne, à un homme versé dans ces deux parties; la grammaire, à un auteur connu par l'esprit philosophique qui règne dans ses ouvrages; la musique, la marine, l'architecture, la peinture, la médecine, l'histoire naturelle, la chirurgie, le jardinage, les arts libéraux, les principaux d'entre les arts mécaniques, à des hommes qui ont donné des preuves d'habileté dans ces différents genres. Ainsi chacun, n'ayant été occupé que de ce qu'il entendait, a été en état de juger sainement de ce qu'en ont écrit les anciens et les modernes, et d'ajouter aux secours qu'il en a tirés des connaissances puisées dans son propre fonds : personne ne s'est avancé sur le terrain d'autrui, ni ne s'est mêlé de ce qu'il n'a peut-être jamais appris; et nous avons eu plus de méthode, de certitude, d'étendue et de détails qu'il ne peut y en avoir dans la plupart des lexicographes. Il est vrai que ce plan a réduit le mérite d'éditeur à peu de chose; mais il a beaucoup ajouté à la perfection de l'ouvrage; et nous penserons toujours nous être acquis assez de gloire, si le public est satisfait.

La seule partie de notre travail qui suppose quelque intelligence, c'est de remplir les vides qui séparent deux sciences ou deux arts, et de renouer la chaîne dans les occasions où nos collègues se sont reposés les uns sur les autres de certains articles qui, paraissant appartenir également à plusieurs d'entre eux, n'ont été faits par aucun. Mais, afin que la personne chargée d'une partie ne soit point comptable des fautes qui pourraient se glisser dans des morceaux surajoutés, nous aurons l'attention de distinguer ces morceaux par une étoile. Nous tiendrons exactement la parole que nous avons donnée; le travail d'autrui sera sacré pour nous, et nous ne manquerons pas de consulter l'auteur, s'il arrive, dans le cours de l'édition, que son ouvrage nous paraisse demander quelque changement considérable.

Les différentes mains que nous avons employées ont apposé à chaque article comme le sceau de leur style particulier, du

style propre à la matière et à l'objet d'une partie. Un procédé de chimie ne sera point du même ton que la description des bains et des théâtres anciens ; ni la manœuvre d'un serrurier, exposée comme les recherches d'un théologien sur un point de dogme ou de discipline. Chaque chose a son coloris ; et ce serait confondre les genres que de les réduire à une certaine uniformité. La pureté du style, la clarté et la précision sont les seules qualités qui puissent être communes à tous les articles, et nous espérons qu'on les y remarquera. S'en permettre davantage, ce serait s'exposer à la monotonie et au dégoût, qui sont presque inséparables des ouvrages étendus, et que l'extrême variété des matières doit écarter de celui-ci.

Nous en avons dit assez pour informer le public de l'état présent d'une entreprise à laquelle il a paru s'intéresser ; des avantages généraux qui en résulteront, si elle est bien exécutée ; du bon ou du mauvais succès de ceux qui l'ont tentée avant nous ; de l'étendue de son objet ; de l'ordre auquel nous nous sommes assujettis ; de la distribution qu'on a faite de chaque partie, et de nos fonctions d'éditeurs : nous allons maintenant passer aux principaux détails de l'exécution.

Toute la matière de l'*Encyclopédie* peut se réduire à trois chefs : les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques. Nous commencerons par ce qui concerne les sciences et les arts libéraux, et nous finirons par les arts mécaniques.

On a beaucoup écrit sur les sciences. Les traités sur les arts libéraux se sont multipliés sans nombre ; la république des lettres en est inondée. Mais combien peu donnent les vrais principes ! combien d'autres les étouffent dans une affluence de paroles, ou les perdent dans des ténèbres affectées ! combien dont l'autorité impose, et chez qui une erreur placée à côté d'une vérité, ou décrédite celle-ci, ou s'accrédite elle-même à la faveur de ce voisinage ! On eût mieux fait sans doute d'écrire moins et d'écrire mieux.

Entre tous les écrivains, on a donné la préférence à ceux qui sont généralement reconnus pour les meilleurs. C'est de là que les principes ont été tirés. A leur exposition claire et précise, on a joint des exemples ou des autorités constamment reçues. La coutume vulgaire est de renvoyer aux sources ou de citer

d'une manière vague, souvent infidèle, et presque toujours confuse; en sorte que, dans les différentes parties dont un article est composé, on ne sait exactement quel auteur on doit consulter sur tel ou tel point, ou s'il faut les consulter tous; ce qui rend la vérification longue et pénible. On s'est attaché, autant qu'il a été possible, à éviter cet inconvénient, en citant dans le corps même des articles les auteurs sur le témoignage desquels on s'est appuyé; rapportant leur propre texte quand il est nécessaire, comparant partout les opinions, balançant les raisons, proposant des moyens de douter ou de sortir de doute, décidant même quelquefois, détruisant autant qu'il est en nous les erreurs et les préjugés, et tâchant surtout de ne les pas multiplier et de ne les point perpétuer, en protégeant sans examen des sentiments rejetés, ou en proscrivant sans raison des opinions reçues. Nous n'avons pas craint de nous étendre, quand l'intérêt de la vérité et l'importance de la matière le demandaient, sacrifiant l'agrément toutes les fois qu'il n'a pu s'accorder avec l'instruction.

L'empire des sciences et des arts est un monde éloigné du vulgaire, où l'on fait tous les jours des découvertes, mais dont on a bien des relations fabuleuses. Il était important d'assurer les vraies, de prévenir sur les fausses, de fixer des points d'où l'on partît, et de faciliter ainsi la recherche de ce qui reste à trouver. On ne cite des faits, on ne compare des expériences, on n'imagine des méthodes que pour exciter le génie à s'ouvrir des routes ignorées, et à s'avancer à des découvertes nouvelles, en regardant comme le premier pas celui où les grands hommes ont terminé leur course. C'est aussi le but que nous nous sommes proposé, en alliant aux principes des sciences et des arts libéraux l'histoire de leur origine et de leurs progrès successifs; et si nous l'avons atteint, de bons esprits ne s'occuperont plus à chercher ce qu'on savait avant eux : il sera facile, dans les productions à venir sur les sciences et sur les arts libéraux, de démêler ce que les inventeurs ont tiré de leur fonds d'avec ce qu'ils ont emprunté de leurs prédécesseurs : on appréciera les travaux; et ces hommes avides de réputation et dépourvus de génie, qui publient hardiment de vieux systèmes comme des idées nouvelles, seront bientôt démasqués. Mais pour parvenir à ces avantages, il a fallu donner à chaque matière une étendue

convenable, insister sur l'essentiel, négliger les minuties, et éviter un défaut assez commun, celui de s'appesantir sur ce qui ne demande qu'un mot, de prouver ce qu'on ne conteste point, et de commenter ce qui est clair. Nous n'avons ni épargné, ni prodigué les éclaircissements. On jugera qu'ils étaient nécessaires partout où nous en avons mis, et qu'ils auraient été superflus où l'on n'en trouvera pas. Nous nous sommes encore bien gardés d'accumuler les preuves où nous avons cru qu'un seul raisonnement solide suffisait, ne les multipliant que dans les occasions où leur force dépendait de leur nombre et de leur concert.

Ce sont là toutes les précautions que nous avions à prendre. Voilà les richesses sur lesquelles nous pouvions compter; mais il nous en est survenu d'autres que notre entreprise doit, pour ainsi dire, à sa bonne fortune. Ce sont des manuscrits qui nous ont été communiqués par des amateurs, ou fournis par des savants, entre lesquels nous nommerons ici M. Formey, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences et des belles-lettres de Prusse. Cet habile académicien avait médité un dictionnaire, tel à peu près que le nôtre: et il nous a généreusement sacrifié la partie considérable qu'il en avait exécutée, et dont nous ne manquerons pas de lui faire honneur. Ce sont encore des recherches, des observations que chaque artiste ou savant, chargé d'une partie de notre dictionnaire, renfermait dans son cabinet, et qu'il a bien voulu publier par cette voie. De ce nombre seront presque tous les articles de grammaire générale et particulière [1]. Nous croyons pouvoir assurer qu'aucun ouvrage connu ne sera ni aussi riche, ni aussi instructif que le nôtre sur les règles et les usages de la langue française, et même sur la nature, l'origine et la philosophie des langues en général. Nous ferons donc part au public, tant sur les sciences que sur les arts libéraux, de plusieurs fonds littéraires dont il n'aurait peut-être jamais eu connaissance.

Mais ce qui ne contribuera guère moins à la perfection de ces deux branches importantes, ce sont les secours obligeants que nous avons reçus de tous côtés; protection de la part des grands, accueil et communication de la part de plusieurs savants;

1. Ces articles étaient de Du Marsais.

bibliothèques publiques, cabinets particuliers, recueils, portefeuilles, etc.: tout nous a été ouvert, et par ceux qui cultivent les lettres, et par ceux qui les aiment. Un peu d'adresse et beaucoup de dépenses ont procuré ce qu'on n'a pu obtenir de la pure bienveillance; et les récompenses ont presque toujours calmé ou les inquiétudes réelles, ou les alarmes simulées de ceux que nous avions à consulter.

Nous sommes principalement sensibles aux obligations que nous avons à M. l'abbé Sallier, garde de la Bibliothèque du roi: aussi n'attendrons-nous pas pour l'en remercier que nous rendions, soit à nos collègues, soit aux personnes qui ont pris intérêt à notre ouvrage, le tribut de louanges et de reconnaissance qui leur est dû. M. l'abbé Sallier nous a permis, avec cette politesse qui lui est naturelle, et qu'animait encore le plaisir de favoriser une grande entreprise, de choisir dans le riche fonds dont il est dépositaire tout ce qui pouvait répandre de la lumière ou des agréments sur notre *Encyclopédie*. On justifie, nous pourrions même dire qu'on honore le choix du prince, quand on sait se prêter ainsi à ses vues. Les sciences et les beaux-arts ne peuvent trop concourir à illustrer, par leurs productions, le règne d'un souverain qui les favorise : pour nous, spectateurs de leur progrès, et leurs historiens, nous nous occuperons seulement à les transmettre à la postérité. Qu'elle dise, à l'ouverture de notre dictionnaire: Tel était alors l'état des sciences et des beaux-arts; qu'elle ajoute ses découvertes à celles que nous aurons enregistrées, et que l'histoire de l'esprit humain et de ses productions aille d'âge en âge jusqu'aux siècles les plus reculés. Que l'*Encyclopédie* devienne un sanctuaire où les connaissances des hommes soient à l'abri des temps et des révolutions. Ne serons-nous pas trop flattés d'en avoir posé les fondements! Quel avantage n'aurait-ce pas été pour nos pères et pour nous, si les travaux des peuples anciens, des Égyptiens, des Chaldéens, des Grecs, des Romains, etc., avaient été transmis dans un ouvrage Encyclopédique, qui eût exposé en même temps les vrais principes de leurs langues! Faisons donc pour les siècles à venir ce que nous regrettons que les siècles passés n'aient pas fait pour le nôtre. Nous osons dire que si les anciens eussent exécuté une Encyclopédie comme ils ont exécuté tant de grandes choses, et que ce

manuscrit se fût échappé seul de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, il eût été capable de nous consoler de la perte des autres.

Voilà ce que nous avions à exposer au public sur les sciences et les beaux-arts. La partie des arts mécaniques ne demandait ni moins de détails, ni moins de soins. Jamais peut-être il ne s'est trouvé tant de difficultés rassemblées, et si peu de secours pour les vaincre. On a trop écrit sur les sciences, on n'a pas assez bien écrit sur la plupart des arts libéraux, on n'a presque rien écrit sur les arts mécaniques; car qu'est-ce que le peu qu'on en rencontre dans les auteurs, en comparaison de l'étendue et de la fécondité du sujet? Entre ceux qui en ont traité, *l'un* n'était pas assez instruit de ce qu'il avait à dire, et a moins rempli son objet que montré la nécessité d'un meilleur ouvrage: *un autre* n'a qu'effleuré la matière, en la traitant plutôt en grammairien et en homme de lettres qu'en artiste: *un troisième* est, à la vérité, plus riche et plus *ouvrier;* mais il est en même temps si court, que les opérations des artistes et la description de leurs machines, cette matière capable de fournir seule des ouvrages considérables, n'occupent que la très-petite partie du sien. Chambers n'a presque rien ajouté à ce qu'il a traduit de nos auteurs. Tout nous déterminait donc à recourir aux ouvriers.

On s'est adressé aux plus habiles de Paris et du royaume. On s'est donné la peine d'aller dans leurs ateliers, de les interroger, d'écrire sous leur dictée, de développer leurs pensées, d'en tirer les termes propres à leurs professions, d'en dresser des tables, de les définir, de converser avec ceux dont on avait obtenu des mémoires, et (précaution presque indispensable) de rectifier, dans de longs et fréquents entretiens avec les uns, ce que d'autres avaient imparfaitement, obscurément, et quelquefois infidèlement expliqué. Il est des artistes qui sont en même temps gens de lettres; et nous en pourrions citer ici; mais le nombre en serait fort petit: la plupart de ceux qui exercent les arts mécaniques ne les ont embrassés que par nécessité, et n'opèrent que par instinct. A peine, entre mille, en trouve-t-on une douzaine en état de s'exprimer avec quelque clarté sur les instruments qu'ils emploient et sur les ouvrages

qu'ils fabriquent. Nous avons vu des ouvriers qui travaillaient depuis quarante années sans rien connaître à leurs machines. Il nous a fallu exercer avec eux la fonction dont se glorifiait Socrate, la fonction pénible et délicate de faire accoucher les esprits : *obstetrix animorum*.

Mais il est des métiers si singuliers, et des manœuvres si déliées, qu'a moins de travailler soi-même, de mouvoir une machine de ses propres mains, et de voir l'ouvrage se former sous ses propres yeux, il est difficile d'en parler avec précision. Il a donc fallu plusieurs fois se procurer les machines, les construire, mettre la main à l'œuvre, se rendre, pour ainsi dire, apprenti, et faire soi-même de mauvais ouvrages pour apprendre aux autres comment on en fait de bons.

C'est ainsi que nous nous sommes convaincus de l'ignorance dans laquelle on est sur la plupart des objets de la vie, et de la nécessité de sortir de cette ignorance. C'est ainsi que nous nous sommes mis en état de démontrer que l'homme de lettres qui sait le plus sa langue ne connaît pas la vingtième partie des mots; que quoique chaque art ait la sienne, cette langue est encore bien imparfaite; que c'est par l'extrême habitude de converser les uns avec les autres que les ouvriers s'entendent, et beaucoup plus par le retour des conjonctures que par l'usage des termes. Dans un atelier c'est le moment qui parle et non l'artiste.

Voici la méthode qu'on a suivie pour chaque art. On a traité :

1° De la matière, des lieux où elle se trouve, de la manière dont on la prépare, de ses bonnes et mauvaises qualités, de ses différentes espèces, des opérations par lesquelles on la fait passer, soit avant de l'employer, soit en la mettant en œuvre;

2° Des principaux ouvrages qu'on en fait, et de la manière de les faire.

3° On a donné le nom, la description et la figure des outils et des machines, par pièces détachées et par pièces assemblées, la coupe des moules et d'autres instruments, dont il est à propos de connaître l'intérieur, leurs profils, etc.

4° On a expliqué et représenté la main-d'œuvre et les principales opérations dans une ou plusieurs planches, où l'on voit tantôt les mains seules de l'artiste, tantôt l'artiste entier

en action et travaillant à l'ouvrage le plus important de son art.

5° On a recueilli et défini le plus exactement qu'il a été possible les termes propres de l'art.

Mais le peu d'habitude qu'on a et d'écrire et de lire les écrits sur les arts rend les choses difficiles à expliquer d'une manière intelligible. De là naît le besoin des figures. On pourrait démontrer par mille exemples qu'un dictionnaire pur et simple de langue, quelque bien qu'il soit fait, ne peut se passer de figures, sans tomber dans des définitions obscures ou vagues. Combien donc, à plus forte raison, ce secours ne nous était-il pas nécessaire? Un coup d'œil sur l'objet ou sur sa représentation en dit plus qu'une page de discours.

On a envoyé des dessinateurs dans les ateliers. On a pris l'esquisse des machines et des outils. On n'a rien omis de ce qui pouvait les montrer distinctement aux yeux. Dans le cas où une machine mérite des détails par l'importance de son usage et par la multitude de ses parties, on a passé du simple au composé. On a commencé par assembler, dans une première figure, autant d'éléments qu'on en pouvait apercevoir sans confusion. Dans une seconde figure, on voit les mêmes éléments, avec quelques autres. C'est ainsi qu'on a formé successivement la machine la plus compliquée, sans aucun embarras ni pour l'esprit ni pour les yeux. Il faut quelquefois remonter de la connaissance de l'ouvrage à celle de la machine; et d'autres fois descendre de la connaissance de la machine à celle de l'ouvrage. On trouvera à l'article Art des réflexions philosophiques sur les avantages de ces méthodes et sur les occasions où il est à propos de préférer l'une à l'autre.

Il y a des notions qui sont communes à presque tous les hommes, et qu'ils ont dans l'esprit avec plus de clarté qu'elles n'en peuvent recevoir du discours. Il y a aussi des objets si familiers, qu'il serait ridicule d'en faire des figures. Les arts en offrent d'autres si composés, qu'on les représenterait inutilement : dans les deux premiers cas, nous avons supposé que le lecteur n'était pas entièrement dénué de bon sens et d'expérience; et dans le dernier, nous renvoyons à l'objet même. Il est en tout un juste milieu, et nous avons tâché de ne le pas

manquer ici. Un seul art, dont on voudrait tout dire et tout représenter, fournirait des volumes de discours et de planches. On ne finirait jamais si l'on se proposait de rendre en figures tous les états par lesquels passe un morceau de fer avant que d'être transformé en aiguilles. Que le discours suive le procédé de l'artiste dans le dernier détail ; à la bonne heure. Quant aux figures, nous les avons restreintes aux mouvements importants de l'ouvrier, et aux seuls moments de l'opération, qu'il est très-facile de peindre et très-difficile d'expliquer. Nous nous en sommes tenus aux circonstances essentielles ; à celles dont la représentation, quand elle est bien faite, entraîne nécessairement la connaissance de celles qu'on ne voit pas. Nous n'avons pas voulu ressembler à un homme qui ferait planter des guides à chaque pas dans une route, de crainte que les voyageurs ne s'en écartassent : il suffit qu'il y en ait partout où ils seraient exposés à s'égarer.

Au reste, c'est la main-d'œuvre qui fait l'artiste ; et ce n'est point dans les livres qu'on peut apprendre à manœuvrer. L'artiste rencontrera seulement dans notre ouvrage des vues qu'il n'eût peut-être jamais eues, et des observations qu'il n'eût faites qu'après plusieurs années de travail. Nous offrirons au lecteur studieux ce qu'il eût appris d'un artiste en le voyant opérer pour satisfaire sa curiosité ; et à l'artiste, ce qu'il serait à souhaiter qu'il apprît du philosophe pour s'avancer à la perfection.

Nous avons distribué, dans les sciences et dans les arts libéraux, les figures et les planches, selon le même esprit, et avec la même économie que dans les arts mécaniques ; cependant nous n'avons pu réduire le nombre des unes et des autres à moins de six cents. Les deux volumes qu'elles formeront ne seront pas la partie la moins intéressante de l'ouvrage, par l'attention que nous aurons de placer, au *verso* d'une planche, l'explication de celle qui sera vis-à-vis, avec des renvois aux endroits du dictionnaire, auxquels chaque figure sera relative. Un lecteur ouvre un volume de planches ; il aperçoit une machine qui pique sa curiosité : c'est, si l'on veut, un moulin à poudre, à papier, à soie, à sucre, etc. Il lira vis-à-vis, fig. 50, 51 ou 60, etc., *moulin à poudre*, *moulin à sucre*, *moulin à papier*, *moulin à soie*, *etc.* ; il trouvera ensuite une

explication succincte de ces machines, avec les renvois aux articles Poudre, Papier, Sucre, Soie, etc.

La gravure répondra à la perfection des dessins; et nous espérons que les planches de notre *Encyclopédie* surpasseront celles du dictionnaire anglais, autant en beauté qu'elle les surpassent en nombre. Chambers a trente planches. L'ancien projet en promettait cent vingt; et nous en donnerons six cents au moins. Il n'est pas étonnant que la carrière se soit étendue sur nos pas. Elle est immense, et nous ne nous flattons pas de l'avoir parcourue.

Malgré les secours et les travaux dont nous venons de rendre compte, nous déclarons sans peine, au nom de nos collègues et au nôtre, qu'on nous trouvera toujours disposés à convenir de notre insuffisance, et à profiter des lumières qui nous seront communiquées. Nous les recevrons avec reconnaissance et nous nous y conformerons avec docilité, tant nous sommes persuadés que la perfection dernière d'une Encyclopédie est l'ouvrage des siècles. Il a fallu des siècles pour commencer; il en faudra pour finir : mais *A LA POSTÉRITÉ ET A L'ÊTRE QUI NE MEURT POINT.*

Nous aurons cependant la satisfaction intérieure de n'avoir rien épargné pour réussir : une des preuves que nous en apporterons, c'est qu'il y a des parties dans les sciences et dans les arts qu'on a refaites jusqu'à trois fois. Nous ne pouvons nous dispenser de dire, à l'honneur des libraires associés, qu'ils n'ont jamais refusé de se prêter à ce qui pouvait contribuer à les perfectionner toutes. Il faut espérer que le concours d'un aussi grand nombre de circonstances, telles que les lumières de ceux qui ont travaillé à l'ouvrage, les secours des personnes qui s'y sont intéressées, et l'émulation des éditeurs et des libraires, produira quelque bon effet.

De tout ce qui précède, il s'ensuit que, dans l'ouvrage que nous annonçons, on a traité des sciences et des arts de manière qu'on n'en suppose aucune connaissance préliminaire; qu'on y expose de qu'il importe de savoir sur chaque matière; que les articles s'expliquent les uns par les autres; et que, par conséquent, la difficulté de la nomenclature n'embarrasse nulle part.

D'où nous inférerons que cet ouvrage pourrait tenir lieu de bibliothèque dans tous les genres, excepté le sien, à un savant de profession; qu'il suppléera aux livres élémentaires; qu'il développera les vrais principes des choses; qu'il en marquera les rapports; qu'il contribuera à la certitude et aux progrès des connaissances humaines; et qu'en multipliant le nombre des vrais savants, des artistes distingués et des amateurs éclairés, il répandra dans la société de nouveaux avantages.

EXPLICATION DÉTAILLÉE

DU

SYSTÈME DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Les êtres physiques agissent sur les sens. Les impressions de ces êtres en excitent les perceptions dans l'entendement. L'entendement ne s'occupe de ses perceptions que de trois façons, selon ses trois facultés principales : la mémoire, la raison, l'imagination. Ou l'entendement fait un dénombrement pur et simple de ses perceptions par la mémoire, ou il les examine, les compare et les digère par la raison ; ou il se plaît à les imiter et à les contrefaire par l'imagination. D'où résulte une distribution générale de la connaissance humaine qui paraît assez bien fondée ; en *histoire*, qui se rapporte à la *mémoire*; en *philosophie*, qui émane de la *raison* ; et en *poésie*, qui naît de l'*imagination*.

MÉMOIRE, *d'où* HISTOIRE.

L'Histoire est des *faits ;* et les faits sont ou de *Dieu*, ou de l'*Homme*, ou de la *Nature*. Les faits qui sont de Dieu appartiennent à l'*Histoire sacrée*, les faits qui sont de l'homme,

1. Cette explication, qui faisait partie du *Prospectus* de l'*Encyclopédie*, a été reproduite à la suite du *Discours préliminaire* avec des changements dont les derniers éditeurs n'ont pas tenu compte. Nous avons dû choisir la dernière version et y ajouter les *Observations* sur l'arbre du chancelier Bacon dont la suppression ne permettait pas de faire la comparaison des deux classifications.

appartiennent à l'*Histoire civile*, et les faits qui sont de la nature se rapportent à l'*Histoire naturelle*.

HISTOIRE.

I. Sacrée. — II. Civile. — III. Naturelle.

I. L'Histoire sacrée se distribue en *Histoire sacrée* ou *ecclésiastique*; l'*Histoire des prophéties*, où le récit a précédé l'événement, est une branche de l'*Histoire sacrée*.

II. L'Histoire civile, cette branche de l'Histoire universelle, *cujus fidei exempla majorem, vicissitudines rerum, fundamenta prudentiæ civilis, hominum denique nomen et fama commissa sunt*, se distribue, suivant ses objets, en *Histoire civile proprement dite* et en *Histoire littéraire*.

Les sciences sont l'ouvrage de la réflexion et de la lumière naturelle des hommes. Le chancelier Bacon a donc raison de dire dans son admirable ouvrage : *De dignitate et augmento scientiarum*, que l'histoire du monde, sans l'histoire des savants, c'est la statue de Polyphème à qui on a arraché un œil.

L'*Histoire civile* proprement dite peut se subdiviser en *mémoires*, en *antiquités* et en *histoire complète*. S'il est vrai que l'histoire soit la peinture des temps passés, les *antiquités* en sont des dessins presque toujours endommagés, et l'*histoire complète* un tableau dont les *mémoires* sont les études.

III. La distribution de l'Histoire naturelle est donnée par la différence des *faits* de la nature, et la différence des faits de la nature, par la différence des *états* de la nature. Ou la nature est uniforme et suit un cours réglé, tel qu'on le remarque généralement dans les *corps célestes*, les *animaux*, les *végétaux*, etc., ou elle semble forcée et dérangée de son cours ordinaire, comme dans les *monstres*; ou elle est contrainte et pliée à différents usages, comme dans les *arts*. La nature fait tout, ou dans son *cours ordinaire et réglé*, ou dans ses *écarts*, ou dans son *emploi*. *Uniformité de la nature*, première partie d'histoire naturelle. *Erreurs ou écarts de la nature*, seconde partie d'histoire naturelle. *Usages de la nature*, troisième partie d'histoire naturelle.

Il est inutile de s'étendre sur les avantages de l'*Histoire de*

la nature uniforme. Mais si l'on nous demande à quoi peut servir l'*Histoire de la nature monstrueuse*, nous répondrons : A passer des prodiges de ses *écarts* aux merveilles de l'*art*; à l'égarer encore ou à la remettre dans son chemin; et surtout à corriger la témérité des propositions générales, *ut axiomatum corrigatur iniquitas*.

Quant à l'*Histoire de la nature pliée à différents usages*, on en pourrait faire une branche de l'histoire civile; car l'art en général est l'industrie de l'homme appliquée par ses besoins ou par son luxe aux productions de la nature. Quoi qu'il en soit, cette application ne se fait qu'en deux manières : ou en rapprochant, ou en éloignant les corps naturels. L'homme peut quelque chose, ou ne peut rien, selon que le rapprochement ou l'éloignement des corps naturels est ou n'est pas possible.

L'*Histoire de la nature uniforme* se distribue, suivant ses principaux objets, en *histoire céleste*, ou des *astres*, de *leurs mouvements*, *apparences sensibles*, etc.; sans en expliquer la cause par des systèmes, des hypothèses, etc.; il ne s'agit ici que des phénomènes purs. En *Histoire des météores*, comme *vents*, *pluies*, *tempêtes*, *tonnerres*, *aurores boréales*, etc. En *Histoire de la terre et de la mer*, ou des *montagnes*, des *fleuves*, des *rivières*, des *courants*, du *flux et reflux*, des *sables*, des *terres*, des *forêts*, des *îles*, des *figures des continents*, etc. En *Histoire des minéraux*, en *Histoire des végétaux* et en *Histoire des animaux*. D'où résulte une *Histoire des éléments*, de la *nature apparente*, des *effets sensibles*, des *mouvements*, etc., du *feu*, de l'*air*, de la *terre* et de l'*eau*.

L'*Histoire de la nature monstrueuse* doit suivre la même division. La nature peut opérer des prodiges dans les cieux, dans les régions de l'air, sur la surface de la terre, dans ses entrailles, au fond des mers, etc., en tout et partout.

L'*Histoire de la nature employée* est aussi étendue que les différents usages que les hommes font de ses productions dans les arts, les métiers et les manufactures. Il n'y a aucun effet de l'industrie de l'homme qu'on ne puisse rappeler à quelque production de la nature. On rappellera au travail et à l'emploi de l'or et de l'argent les arts du *monnayeur*, du *batteur d'or*, du *fileur d'or*, du *tireur d'or*, du *planeur*, etc.; au travail et à l'emploi des pierres précieuses, les arts du *lapidaire*, du *dia-*

mentaire, du *jouillier*, du *graveur en pierres fines*, etc.; au travail et à l'emploi du fer, les *grosses forges*, la *serrurerie*, la *taillanderie*, l'*armurerie*, l'*arquebuserie*, la *coutellerie*, etc.; au travail et à l'emploi du verre, la *verrerie*, les *glaces*, l'art du *miroitier*, du *vitrier*, etc. ; au travail et à l'emploi des peaux, les arts de *chamoiseur*, *tanneur*, *peaussier*, etc.; au travail et à l'emploi de la laine et de la soie, son *tirage*, son *moulinage*, les arts de *drapiers*, *passementiers*, *galonniers*, *boutonniers*, *ouvriers en velours*, *satins*, *damas*, *étoffes brochées*, *lustrines*, etc.; au travail et à l'emploi de la terre, la *poterie de terre*, la *faïence*, la *porcelaine*, etc.; au travail et à l'emploi de la pierre, la partie mécanique de l'*architecte*, du *sculpteur*, du *stucateur*, etc.; au travail et à l'emploi des bois, la *menuiserie*, la *charpenterie*, la *marqueterie*, la *tabletterie*, etc., et ainsi de toutes les autres matières et de tous les autres arts, qui sont au nombre de plus de deux cent cinquante. On a vu dans le *Discours préliminaire* comment nous nous sommes proposé de traiter de chacun.

Voilà tout l'*historique* de la connaissance humaine; ce qu'il en faut rapporter à la *mémoire*, et ce qui doit être la matière première du philosophe.

RAISON, *d'où* PHILOSOPHIE.

La philosophie, ou la portion de la connaissance humaine qu'il faut rapporter à la raison, est très-étendue. Il n'est presque aucun objet aperçu par les sens dont la réflexion n'ait fait une science. Mais dans la multitude de ces objets, il y en a quelques-uns qui se font remarquer par leur importance, *quibus abscinditur infinitum*, et auxquels on peut rapporter toutes les sciences. Ces chefs sont *Dieu*, à la connaissance duquel l'homme s'est élevé par la réflexion sur l'histoire naturelle et sur l'histoire sacrée : l'*Homme*, qui est sûr de son existence par conscience ou sens interne; la *Nature*, dont l'homme a appris l'histoire par l'usage des sens extérieurs. *Dieu*, l'*homme* et la *nature* nous fourniront donc une distribution générale de la *philosophie* ou de la *science* (car ces mots sont synonymes); et la *philosophie* ou *science* sera *science de Dieu*, *science de l'homme* et *science de la nature*.

PHILOSOPHIE OU SCIENCE.

I. Science de Dieu. — II. Science de l'homme.
III. Science de la nature.

I. Science de Dieu. — Le progrès naturel de l'esprit humain est de s'élever des individus aux espèces, des espèces aux genres, des genres prochains aux genres éloignés, et de former à chaque pas une science; ou du moins d'ajouter une branche nouvelle à quelque science déjà formée : ainsi la notion d'une intelligence incréée, infinie, etc., que nous rencontrons dans la Nature, et que l'Histoire sacrée nous annonce; et celle d'une intelligence créée, finie et unie à un corps que nous apercevons dans l'homme, et que nous supposons dans la brute, nous ont conduits à la notion d'une intelligence créée, finie, qui n'aurait point de corps; et de là, à la notion générale de l'esprit. De plus les propriétés générales des êtres, tant spirituels que corporels, étant l'*existence*, la *possibilité*, la *durée*, la *substance*, l'*attribut*, etc., on a examiné ces propriétés, et on a formé l'*Ontologie*, ou *Science de l'être en général*. Nous avons donc eu dans un ordre renversé, d'abord l'*Ontologie*; ensuite la *Science de l'esprit*, ou la *Pneumatologie*, ou ce qu'on appelle communément *Métaphysique particulière*; et cette science est distribuée en *Science de Dieu*, ou *Théologie naturelle* qu'il a plu à Dieu de rectifier et de sanctifier par la *Révélation*, d'où *Religion et Théologie proprement dite*; d'où, par abus, *Superstition*. En *doctrine des esprits bien et malfaisants*, ou des *Anges et des Démons*; d'où *Divination*, et la chimère de la *Magie noire*. En *Science de l'Ame* qu'on a subdivisée en *Science de l'Ame raisonnable* qui conçoit, et en *Science de l'Ame sensitive*, qui se borne aux sensations.

II. Science de l'homme. La distribution de la science de l'homme nous est donnée par celle de ses facultés. Les facultés principales de l'homme sont l'*entendement* et la *volonté*; l'*entendement*, qu'il faut diriger à la *vérité*; la volonté, qu'il faut plier à la *vertu*. L'un est le but de la *Logique*; l'autre est celui de la *Morale*.

La logique peut se distribuer en *Art de penser*, en *Art de retenir ses pensées*, et en *Art de les communiquer*.

L'*Art de penser* a autant de branches que l'entendement a d'opérations principales. Mais on distingue dans l'entendement quatre opérations principales : l'*appréhension*, le *jugement*, le *raisonnement* et la *méthode*. On peut rapporter à l'*appréhension* la *doctrine des idées* ou *perceptions*; au *jugement*, celle des *propositions*; au *raisonnement et à la méthode*, celle de l'*induction et de la démonstration*. Mais dans la *démonstration*, ou l'on remonte de la chose à démontrer aux premiers principes; ou l'on descend des premiers principes à la chose à démontrer : d'où naissent l'*analyse* et la *synthèse*.

L'*Art de retenir* a deux branches : la *Science de la mémoire même* et la *Science des suppléments de la mémoire*. La mémoire, que nous avons considérée d'abord comme une faculté purement passive, et que nous considérons ici comme une puissance active que la raison peut perfectionner, est ou *naturelle*, ou *artificielle*. La *mémoire naturelle* est une affection des organes; l'*artificielle* consiste dans la *prénotion* et dans l'*emblème*; la *prénotion* sans laquelle rien en particulier n'est présent à l'esprit; l'*emblème* par lequel l'*imagination* est appelée au secours de la mémoire.

Les *représentations artificielles* sont le *supplément de la mémoire*. L'*écriture* est une de ces représentations; mais on se sert en écrivant, ou des *caractères courants*, ou de *caractères particuliers*. On appelle la collection des premiers l'*alphabet*; les autres se nomment *chiffres* : d'où naissent les arts de *lire*, d'*écrire*, de *déchiffrer*, et la science de l'*Orthographe*.

L'*Art de transmettre* se distribue en *science de l'instrument du Discours* et en *science des qualités du Discours*. La science de l'instrument du Discours s'appelle *Grammaire*. La science des qualités du Discours, *Rhétorique*.

La *Grammaire* se distribue en science des *signes*, de la *prononciation*, de la *construction* et de la *syntaxe*. Les *signes* sont les sons articulés; la *Prononciation* ou *Prosodie*, l'art de les articuler; la *Syntaxe*, l'art de les appliquer aux différentes vues de l'esprit, et la *Construction*, la connaissance de l'ordre qu'ils doivent avoir dans le discours, fondé sur l'usage et sur la réflexion. Mais il y a d'autres signes de la pensée que les sons articulés; savoir, le *Geste* et les *Caractères*. Les *Caractères* sont ou *idéaux*, ou *hiéroglyphiques*, ou *héraldiques*. *Idéaux*, tels que

ceux des Indiens qui marquent chacun une idée, et qu'il faut par conséquent multiplier autant qu'il y a d'êtres réels. *Hiéroglyphiques*, qui sont l'écriture du monde dans son enfance. *Héraldiques*, qui forment ce que nous appelons la *science du Blason*.

C'est aussi à l'*Art de transmettre* qu'il faut rapporter la *Critique*, la *Pédagogique* et la *Philologie*. La *Critique*, qui restitue dans les auteurs les endroits corrompus, donne des éditions, etc. La *Pédagogique*, qui traite du choix des études et de la manière d'enseigner. La *Philologie*, qui s'occupe de la connaissance de la littérature universelle.

C'est à l'*Art d'embellir le Discours* qu'il faut rapporter la *Versification*, ou la *Mécanique de la poésie*. Nous omettrons la distribution de la Rhétorique dans ses différentes parties, parce qu'il n'en découle ni science ni art, si ce n'est peut-être la *Pantomime*, du geste, et, du geste et de la voix, la *Déclamation*.

La Morale, dont nous avons fait la seconde partie de la *Science de l'homme*, est ou *générale* ou *particulière*. Celle-ci se distribue en *Jurisprudence naturelle*, *Économique* et *Politique*. La *Jurisprudence naturelle* est la science des devoirs de l'homme seul ; l'*Économique*, la science des devoirs de l'homme en famille ; la *Politique*, celle de devoirs de l'homme en société. Mais la *Morale* serait incomplète, si ces traités n'étaient précédés de celui de la *réalité du bien et du mal moral* : de la *nécessité de remplir ses devoirs*, d'être *bon*, *juste*, *vertueux*, etc., c'est l'objet de la *Morale générale*.

Si l'on considère que les sociétés ne sont pas moins obligées d'être vertueuses que les particuliers, on verra naître les devoirs des sociétés, qu'on pourrait appeler *Jurisprudence naturelle* d'une société ; *Économique* d'une société ; *Commerce intérieur*, *extérieur*, *de terre et de mer*; et *Politique* d'une société.

III. Science de la Nature. — Nous distribuerons la science de la nature en *Physique* et *Mathématique*. Nous tenons encore cette distribution de la réflexion et de notre penchant à généraliser. Nous avons pris par les sens la connaissance des individus réels : *soleil*, *lune*, *Sirius*, *etc.* Astres ; *air*, *feu*, *terre*, *eau*, etc. Éléments ; *pluies*, *neiges*, *grêles*, *tonnerres*, *etc.* Météores ; et

ainsi du reste de l'Histoire naturelle. Nous avons pris en même temps la connaissance des abstraits : *couleur, son, saveur, odeur, densité, rareté, chaleur, froid, mollesse, dureté, fluidité, solidité, roideur, élasticité, pesanteur, légèreté, etc.; figure, distance, mouvement, repos, durée, étendue, quantité, impénétrabilité.*

Nous avons vu par la réflexion que de ces abstraits, les uns convenaient à tous les individus corporels, comme étendue, mouvement, impénétrabilité, etc. Nous en avons fait l'objet de la *Physique générale*, ou métaphysique des corps; et ces mêmes propriétés considérées dans chaque individu en particulier, avec les variétés qui les distinguent, comme la *dureté*, le *ressort*, la *fluidité*, etc., font l'objet de la *Physique particulière*.

Une autre propriété plus générale des corps, et que supposent toutes les autres, savoir la *quantité*, a formé l'objet des Mathématiques. On appelle *quantité* ou *grandeur* tout ce qui peut être augmenté et diminué.

La *quantité*, objet des *Mathématiques*, pouvait être considérée, ou seule et indépendamment des individus réels et des individus abstraits dont on en tenait la connaissance; ou dans ces individus réels et abstraits; ou dans leurs effets recherchés d'après des causes réelles ou supposées; et cette seconde vue de la réflexion a distribué les *Mathématiques* en *Mathémathiques pures, Mathématiques mixtes, Physico-mathématiques*.

La *quantité abstraite*, objet des Mathématiques pures, est ou *nombrable*, ou *étendue*. La *quantité abstraite nombrable* est devenue l'objet de l'*Arithmétique*; et la *quantité abstraite étendue*, celui de la *Géométrie*.

L'*Arithmétique* se distribue en *Arithmétique numérique* ou par *chiffres*, et en *Algèbre* ou *Arithmétique universelle* par *lettres*, qui n'est autre chose que le calcul des grandeurs en général, et dont les opérations ne sont proprement que des opérations arithmétiques indiquées d'une manière abrégée : car, à parler exactement, il n'y a calcul que de nombres.

L'*Algèbre* est *élémentaire* ou *infinitésimale*, selon la nature des quantités auxquelles on l'applique. L'*infinitésimale* est ou *différentielle* ou *intégrale* : *différentielle*, quand il s'agit de descendre de l'expression d'une quantité finie, ou considérée

comme telle, à l'expression de son accroissement, ou de sa diminution instantanée; *intégrale*, quand il s'agit de remonter de cette expression à la quantité finie même.

La *Géométrie*, ou a pour objet primitif les propriétés du cercle et de la ligne droite, ou embrasse dans ses spéculations toutes sortes de courbes : ce qui la distribue en *élémentaire* et en *transcendante*.

Les *Mathématiques mixtes* ont autant de divisions et de subdivisions qu'il y a d'être réels dans lesquels la *quantité* peut être considérée. La *quantité* considérée dans les corps en tant que mobiles, ou tendant à se mouvoir, est l'objet de la *Mécanique*. La *Mécanique* a deux branches, la *Statique* et la *Dynamique*. La *Statique* a pour objet la *quantité* considérée dans les corps en équilibre, et tendant seulement à se mouvoir. La *Dynamique* a pour objet la *quantité* considérée dans les corps actuellement mus. La *Statique* et la *Dynamique* ont chacune deux parties. La *Statique* se distribue en *Statique proprement dite*, qui a pour objet la *quantité* considérée dans les corps solides en équilibre, et tendant seulement à se mouvoir; et en *Hydrostatique*, qui a pour objet la *quantité* considérée dans les corps fluides en équilibre, et tendant seulement à se mouvoir. La *Dynamique* se distribue en *Dynamique proprement dite*, qui a pour objet la *quantité* considérée dans les corps solides actuellement mus, et en *Hydrodynamique*, qui a pour objet la *quantité* considérée dans les corps fluides actuellement mus. Mais si l'on considère la *quantité* dans les *eaux* actuellement mues, l'*Hydrodynamique* prend alors le nom d'*Hydraulique*. On pourrait rapporter la *Navigation* à l'Hydrodynamique, et la *Balistique* ou le jet des Bombes à la Mécanique.

La *quantité* considérée dans les mouvements des corps célestes donne l'*Astronomie géométrique*; d'où la *Cosmographie* ou *Description de l'univers*, qui se divise en *Uranographie* ou *Description du ciel*; en *Hydrographie* ou *Description des eaux*; et en *Géographie*; d'où encore la *Chronologie*, et la *Gnomonique* ou *l'Art de construire des cadrans*.

La *quantité* considérée dans la lumière donne l'*Optique*. Et la *quantité* considérée dans le mouvement de la lumière, les différentes branches d'*Optique*. Lumière mue en ligne directe, *Optique proprement dite*; lumière réfléchie dans un seul et

même milieu, *Catoptrique:* lumière rompue en passant d'un milieu dans un autre, *Dioptrique.* C'est à l'*Optique* qu'il faut rapporter la *Perspective.*

La *quantité* considérée dans le son, dans sa véhémence, son mouvement, ses degrés, ses réflexions, sa vitesse, etc., donne l'*Acoustique.*

La *quantité* considérée dans l'air, sa pesanteur, son mouvement, sa condensation, raréfaction, etc., donne la *Pneumatique.*

La *quantité* considérée dans la possibilité des événements donne l'*Art de conjecturer*, d'où naît l'*Analyse des jeux de hasard.*

L'objet des sciences mathématiques étant purement intellectuel, il ne faut pas s'étonner de l'exactitude de ses divisions.

La *Physique particulière* doit suivre la même distribution que l'Histoire naturelle. De l'Histoire, prise par les sens, des *astres*, de *leurs mouvements*, *apparences sensibles*, etc., la réflexion a passé à la recherche de leur origine, des causes de leurs phénomènes, etc., et a produit la science qu'on appelle *Astronomie physique*, à laquelle il faut rapporter la *science de leurs influences*, qu'on nomme *Astrologie*; d'où l'*Astrologie physique*, et la chimère de l'*Astrologie judiciaire*. De l'Histoire, prise par les sens, des *vents*, des *pluies*, *grêles*, *tonnerres*, etc., la réflexion a passé à la recherche de leur origine, causes, effets, etc., et a produit la science qu'on appelle *Météorologie.*

De l'Histoire, prise par les sens, de la *mer*, de la *terre*, des *fleuves*, des *rivières*, des *montagnes*, des *flux* et *reflux*, etc., la réflexion a passé à la recherche de leurs causes, origine, etc., et a donné lieu à la *Cosmologie* ou *Science de l'univers*, qui se distribue en *Uranologie* ou *Science du ciel*, en *Aérologie* ou *Science de l'air*, en *Géologie* ou *Science des continents*, et en *Hydrologie* ou *Science des eaux*. De l'Histoire des *mines*, prise par les sens, la réflexion a passé à la recherche de leur formation, travail, etc., et a donné lieu à la science qu'on nomme *Minéralogie*. De l'Histoire des *plantes*, prise par les sens, la réflexion a passé à la recherche de leur économie, propagation, culture, végétation, etc., et a engendré la *Botanique*, dont l'*Agriculture* et le *Jardinage* sont deux branches.

De l'Histoire des *animaux*, prise par les sens, la réflexion

a passé à la recherche de leur conservation, propagation, usage, organisation, etc., et a produit la science qu'on nomme *Zoologie;* d'où sont émanés la *Médecine*, la *Vétérinaire* et le *Manége*, la *Chasse*, la *Pêche* et la *Fauconnerie*, l'*Anatomie simple et comparée*. La *Médecine* (suivant la division de Boerhaave) ou s'occupe de l'économie du corps humain et *raisonne* son anatomie, d'où naît la *Physiologie :* ou s'occupe de la manière de le garantir des maladies, et s'appelle *Hygiène :* ou considère le corps malade et traite des causes, des différences et des symptômes des maladies, et s'appelle *Pathologie :* ou a pour objet les signes de la vie, de la santé et des maladies, leur diagnostic et prognostic, et prend le nom de *Séméiotique;* ou enseigne l'art de guérir, et se subdivise en *Diète*, *Pharmacie*, et *Chirurgie*, les trois branches de la *Thérapeutique*.

L'*Hygiène* peut se considérer relativement à la *santé* du corps, à sa *beauté* et à ses *forces;* et se subdiviser en *Hygiène proprement dite*, en *Cosmétique* et en *Athlétique*. La *Cosmétique* donnera l'*Orthopédie*, ou l'*Art de procurer aux membres une belle conformation;* et l'*Athlétique* donnera la *Gymnastique* ou l'*Art de les exercer*.

De la connaissance expérimentale ou de l'Histoire, prise par les sens, des *qualités extérieures*, *sensibles*, *apparentes*, etc., *des corps naturels*, la réflexion nous a conduit à la recherche artificielle de leurs propriétés intérieures et occultes; et cet art s'est appelé *Chimie*. La *Chimie* est imitatrice et rivale de la nature; son objet est presque aussi étendu que celui de la nature même : ou elle *décompose* les êtres; ou elle les *revivifie;* ou elle les *transforme*, etc. La *Chimie* a donné naissance à l'*Alchimie* et à la *Magie naturelle*. La *Métallurgie*, ou l'*Art de traiter les métaux en grand*, est une branche importante de la *Chimie*. On peut encore rapporter à cet art la *Teinture*.

La nature a ses écarts, et la raison ses abus. Nous avons rapporté les *monstres* aux écarts de la nature; et c'est à l'abus de la raison qu'il faut rapporter toutes les sciences et tous les arts qui ne montrent que l'avidité, la méchanceté, la superstition de l'homme, et qui le déshonorent.

Voilà tout le *philosophique* de la connaissance humaine, et ce qu'il en faut rapporter à la raison.

IMAGINATION, *d'où* POÉSIE.

L'Histoire a pour objet les individus réellement existants, ou qui ont existé, et la Poésie, les individus imaginés à l'imitation des êtres historiques. Il ne serait donc pas étonnant que la Poésie suivît une des distributions de l'Histoire. Mais les différents genres de Poésie et la différence de ses sujets nous en offrent deux distributions très-naturelles. Ou le sujet d'un Poëme est *sacré*, ou il est *profane* : ou le Poëte raconte des choses passées, où il les rend présentes, en les mettant en action ; ou il donne du corps à des êtres abstraits et intellectuels. La première de ces Poésies sera *Narrative*; la seconde, *Dramatique*; la troisième, *Parabolique*. Le *Poëme épique*, le *Madrigal*, l'*Épigramme*, etc., sont ordinairement de Poésie *narrative*. La *Tragédie*, la *Comédie*, l'*Opéra*, l'*Églogue*, etc., de Poésie *dramatique*, et les *Allégories*, etc., de Poésie *parabolique*.

POÉSIE.

I. Narrative. — II. Dramatique. III. Parabolique.

Nous n'entendons ici par *Poésie* que ce qui est fiction. Comme il peut y avoir versification sans poésie et poésie sans versification, nous avons cru devoir regarder la *Versification* comme une qualité du style, et la renvoyer à l'art oratoire. En revanche, nous rapporterons l'*Architecture*, la *Musique*, la *Peinture*, la *Sculpture*, la *Gravure*, etc., à la Poésie ; car il n'est pas moins vrai de dire du Peintre qu'il est un Poëte, que du Poëte qu'il est un Peintre ; et du Sculpteur ou Graveur, qu'il est un Peintre en relief ou en creux, que du Musicien qu'il est un Peintre par les sons. Le *Poëte*, le *Musicien*, le *Peintre*, le *Sculpteur*, le *Graveur*, etc., imitent ou contrefont la Nature ; mais l'un emploie le *discours*; l'autre, les *couleurs*; le troisième, le *marbre*, l'*airain*; etc., et le dernier, l'*instrument* ou la *voix*. La *Musique* est *Théorique* ou *Pratique : Instrumentale* ou *Vocale*. A l'égard de l'*Architecte*, il n'imite la Nature qu'imparfaitement par la symétrie de ses Ouvrages.

La Poésie a ses monstres comme la Nature; il faut mettre de ce nombre toutes les productions de l'imagination déréglée, et il peut y avoir de ces productions en tous genres.

Voilà toute la *partie poétique* de la connaissance humaine, ce qu'on en peut rapporter à l'*Imagination*, et la fin de notre Distribution généalogique (ou si l'on veut Mappemonde) des sciences et des arts, que nous craindrions peut-être d'avoir trop détaillée, s'il n'était de la dernière importance de bien connaître nous-mêmes, et d'exposer clairement aux autres, l'objet d'une Encyclopédie.

Mais une considération[1] que nous ne pouvons trop rappeler, c'est que le nombre des systèmes possibles de la connaissance humaine est aussi grand que le nombre des esprits, et qu'il n'y a certainement que le système qui existe dans l'entendement divin d'où l'arbitraire soit exclu. Nous avons rapporté les architectures civile, navale et militaire à leur origine; mais on pouvait également bien les rapporter à la partie des mathématiques qui traite de leurs principes; peut-être même à la branche de l'histoire naturelle qui embrasse tous les usages des productions de la nature; ou renvoyer la pyrotechnie à la chimie; ou associer l'architecture à la peinture, à la sculpture, etc. Cette distribution eût été plus ordinaire; mais le chancelier Bacon n'a pas cru que ce fût une raison pour la suivre; et nous l'avons imité dans cette occasion et dans beaucoup d'autres, toutes les fois, en un mot, que l'histoire ne nous instruisant point de la naissance d'une science ou d'un art, elle nous laissait la liberté de nous en rapporter à des conjectures philosophiques. Il y a sans doute un système de la connaissance humaine, qui est le plus clair, le mieux lié et le plus méthodique : l'avons-nous rencontré? c'est ce que nous n'avons pas la présomption de croire. Aussi nous demanderons seulement qu'avant que de rien décider de celui que nous avons préféré, on se donne la peine de l'examiner et de l'entendre. L'objet est ici d'une telle étendue, que nous serions en droit de récuser pour juges ceux qui se croiraient suffisamment instruits par un coup d'œil jeté rapidement ou sur la *figure* de notre

1. Tout ce paragraphe du *Prospectus* ne se trouve plus dans l'explication définitive du *Système encyclopédique*.

système, ou sur l'*exposition* que nous venons d'en faire. Au reste, nous avons mieux aimé ajouter à notre projet ces deux morceaux qui forment un tableau sur lequel le lecteur est en état de connaître l'ordonnance de l'ouvrage entier, que de lui communiquer des articles qui ne lui auraient donné qu'une idée très-imparfaite de quelques-unes de ses parties. Si l'on nous objecte que l'ordre alphabétique détruira la liaison de notre système de la connaissance humaine, nous répondrons que cette liaison consistant moins dans l'arrangement des matières que dans les rapports qu'elles ont entre elles, rien ne peut l'anéantir, et que nous aurons soin de la rendre sensible par la disposition des matières dans chaque article et par l'exactitude et la fréquence des renvois.

OBSERVATIONS

SUR

LA DIVISION DES SCIENCES

DU CHANCELIER BACON

I. Nous avons avoué, en plusieurs endroits du *Prospectus*, que nous avions l'*obligation principale* de notre Arbre encyclopédique au chancelier Bacon. L'éloge qu'on a lu de ce grand homme dans le *Prospectus* paraît même avoir contribué à faire connaître à plusieurs personnes les ouvrages du philosophe anglais. Ainsi, après un aveu aussi formel, il ne doit être permis ni de nous accuser de plagiat, ni de chercher à nous en faire soupçonner.

II. Cet aveu n'empêche pas néanmoins qu'il n'y ait un très-grand nombre de choses, surtout dans la branche philosophique, que nous ne devons nullement à Bacon ; il est facile au lecteur d'en juger. Mais pour apercevoir le rapport et la différence des deux arbres, il ne faut pas seulement examiner si on y a parlé des mêmes choses, il faut voir si la disposition est la même. Tous les arbres encyclopédiques se ressemblent nécessairement par la matière ; l'ordre seul et l'arrangement des branches peuvent les distinguer. On trouve à peu près les mêmes noms des sciences dans l'Arbre de Chambers et dans le nôtre. Rien n'est cependant plus différent.

III. Il ne s'agit point ici des raisons que nous avons eues de suivre un autre ordre que Bacon. Nous en avons exposé quelques-unes ; il serait trop long de détailler les autres, surtout dans une matière d'où l'arbitraire ne saurait être tout à fait exclu. Quoi qu'il en soit, c'est aux philosophes, c'est-à-dire à un très-petit nombre de gens, à nous juger sur ce point.

IV. Quelques divisions, comme celle des mathématiques, en pures et en mixtes, qui nous sont communes avec Bacon, se

trouvent partout, et sont par conséquent à tout le monde. Notre division de la médecine est de Boerhaave; on en a averti dans le *Prospectus*.

V. Enfin, comme nous avons fait quelques changements à l'Arbre du *Prospectus*, ceux qui voudront comparer cet Arbre du *Prospectus* avec celui de Bacon doivent avoir égard à ces changements.

VI. Voilà les principes d'où il faut partir pour faire le parallèle des deux Arbres avec un peu d'équité et de philosophie.

SYSTÈME GÉNÉRAL
DE
LA CONNAISSANCE HUMAINE
SUIVANT LE CHANCELIER BACON

Division générale de la science humaine en *Histoire*, *Poésie*, et *Philosophie*, selon les trois facultés de l'entendement, *Mémoire*, *Imagination*, *Raison*.

Bacon observe que cette division peut aussi s'appliquer à la Théologie. On avait suivi dans un endroit du Prospectus cette dernière idée; mais on l'a abandonnée depuis, parce qu'elle a paru plus ingénieuse que solide.

I.

Division de l'*Histoire* en *naturelle* et *civile*.

L'Histoire naturelle se divise en *Histoire des productions de la Nature*, Histoire des *écarts de la Nature*, Histoire des *emplois de la Nature*, ou des *Arts*.

Seconde division de l'Histoire naturelle tirée de *sa fin* et de *son usage*, en *Histoire proprement dite* et *Histoire raisonnée*.

Division des productions de la Nature en *Histoire des choses célestes*, des *météores*, de l'*air*, de la *terre* et de la *mer*, des *éléments*, des *espèces particulières d'individus*.

Division de l'Histoire civile en *ecclésiastique*, en *littéraire* et *civile* en proprement dite.

Première division de l'Histoire civile proprement dite en *Mémoires*, *Antiquités*, *Histoire complète*.

Division de l'Histoire complète en *Chroniques*, *Vies* et *Relations*.

Division de l'Histoire des temps en *générale* et en *particulière*.

Autre division de l'Histoire des temps en *Annales* et *Journaux*.

Seconde division de l'Histoire civile en *pure* et en *mixte*.

Division de l'Histoire ecclésiastique en Histoire *ecclésiastique particulière*, *Histoire des prophéties*, qui contient la prophétie et l'accomplissement, et *Histoire* de ce que Bacon appelle *Némésis*, ou *la Providence*, c'est-à-dire de l'accord qui se remarque quelquefois entre la volonté révélée de Dieu et sa volonté secrète.

Division de la partie de l'Histoire qui roule sur les *dits notables* des hommes, en *Lettres* et *Apophthegmes*.

II.

Division de la Poésie en *narrative*, *dramatique* et *parabolique*.

III.

Division générale de la Science en *Théologie sacrée* et *Philosophie*.

Division de la Philosophie en *Science de Dieu*, *Science de la Nature*, *Science de l'Homme*.

Philosophie première, ou *Science des Axiomes*, qui s'étend à toutes les branches de la Philosophie. Autre branche de cette Philosophie première, qui traite des qualités *transcendantes* des êtres, *peu*, *beaucoup*, *semblable*, *différent*, *être*, *non-être*, etc.

Science des Anges et des Esprits, suite de la Science de Dieu, ou *Théologie naturelle*.

Division de la Science de la Nature, ou Philosophie naturelle, en *spéculative* et *pratique*.

Division de la Science spéculative de la Nature en *Physique particulière* et *Métaphysique*; la première ayant pour objet la

cause efficiente et la matière; et la Métaphysique, la cause finale et la forme.

Division de la Physique en *Science des principes des choses, Science de la formation des choses,* ou *du monde, et Science de la variété des choses.*

Division de la Science de la variété des choses en *Science des concrets* et *Science des abstraits.*

Division de la Science des concrets dans les mêmes branches que l'Histoire naturelle.

Division de la Science des abstraits en *Science des propriétés particulières des différents corps,* comme *densité, légèreté, pesanteur, élasticité, mollesse,* etc., et *Science des mouvements* dont le Chancelier Bacon fait une énumération assez longue, conformément aux idées des scolastiques.

Branches de la Philosophie spéculative, qui consistent dans les *Problèmes naturels* et les *sentiments des anciens Philosophes.*

Division de la Métaphysique en *Science des formes* et *Science des causes finales.*

Division de la Science pratique de la nature en *Mécanique* et *Magie naturelle.*

Branches de la Science pratique de la nature, qui consistent dans le *dénombrement des richesses humaines, naturelles* ou *artificielles,* dont les hommes jouissent et dont ils ont joui, et le *catalogue des Polychrestes.*

Branche considérable de la Philosophie naturelle, tant spéculaire que pratique, appelée *Mathématiques.* Division des Mathématiques en *pures,* en *mixtes.* Division des Mathématiques pures en *Géométrie* et *Arithmétique.* Division dss Mathématiques mixtes en *Perspective, Musique, Astronomie, Cosmographie, Architecture, Science des machines,* et quelques autres.

Division de la Science de l'homme en *Science de l'homme* proprement dite *Science civile.*

Division de la Science de l'homme en *Science du corps humain* et *Science de l'âme humaine.*

Division de la Science du corps humain en *Médecine, Cosmétique, Athlétique,* et *Science des plaisirs des sens.* Division de la Médecine en trois parties : *Art de conserver la santé, Art de*

guérir les maladies, *Art de prolonger la vie*; *Peinture*, *Musique*, etc. Branche de la Science des plaisirs.

Division de la Science de l'âme en Science du *souffle divin*, d'où est sortie l'âme *raisonnable*, et Science de l'âme *irrationnelle*, qui nous est commune avec les brutes, et qui est produite du limon de la terre.

Autre division de la Science de l'âme en *Science de la substance de l'âme*, *Science de ses facultés*, et *Science de l'usage et de l'objet de ces facultés* : de cette dernière résultent la *Divination naturelle* et *artificielle*, etc.

Division des facultés de l'âme sensible en *mouvement* et *sentiment*.

Division de la Science de l'usage et de l'objet des facultés de l'âme en *Logique* et *Morale*.

Division de la Logique en *Art d'inventer*, *de juger*, *de retenir* et *de communiquer*.

Division de l'art d'inventer en *invention des Sciences* ou *des Arts*, et *invention des Arguments*.

Division de l'art de juger en *jugement par induction*, et *jugement par syllogisme*.

Division de l'art du syllogisme en *Analyse*, et principes pour démêler facilement le vrai du faux.

Science de l'Analogie, branche de l'art de juger.

Division de l'Art de retenir en Science de *ce qui peut aider la mémoire* et Science *de la mémoire même*.

Division de la Science de la mémoire en *prénotion* et *emblème*.

Division de la Science de communiquer en *Science de l'instrument du discours*, *Science de la méthode du discours*, et *Science des ornements du discours* ou *Rhétorique*.

Division de la Science de l'instrument du discours en *Science générale des signes* et en *Grammaire*, qui se divise en *Science du langage* et *Science de l'écriture*.

Division de la Science des signes en *hiéroglyphes* et *gestes*, et en *caractères réels*.

Seconde division de la grammaire en *littéraire* et *philosophique*.

Art de la Versification et *Prosodie*, branches de la Science du langage.

Art de déchiffrer, branche de l'Art d'écrire.

Critique et *Pédagogie*, branches de l'Art de communiquer.

Division de la morale en *Science de l'objet* que l'âme doit se proposer, c'est-à-dire du bien moral, et *Science de la culture de l'âme*. L'auteur fait à ce sujet beaucoup de divisions qu'il est inutile de rapporter.

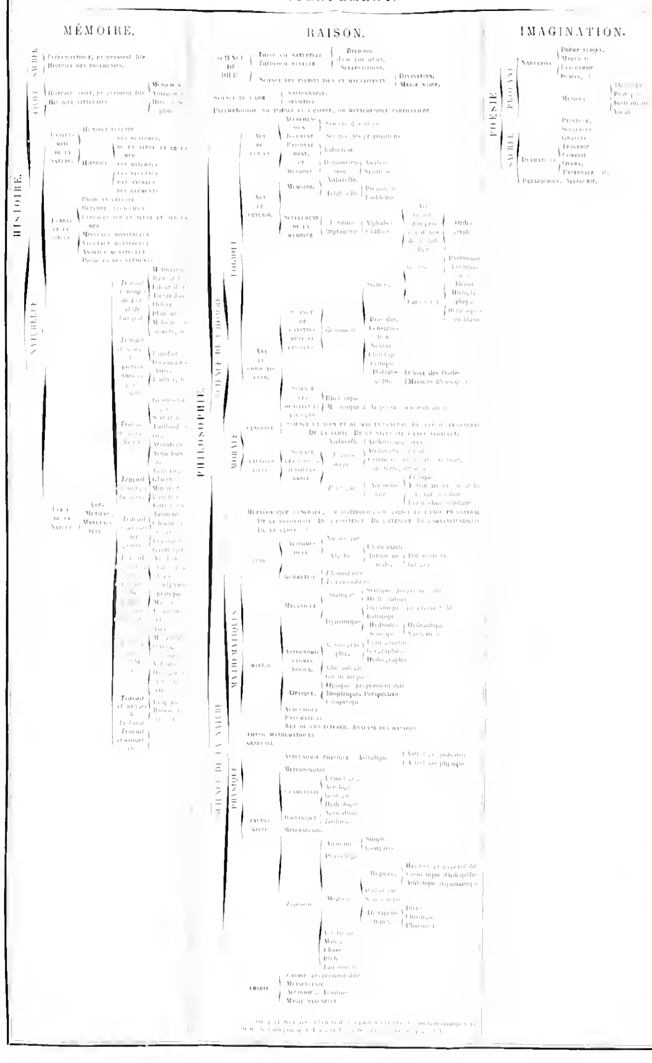
Division de la Science civile en *Science de la conversation*, *Science des affaires* et *Science de l'état*. Nous en omettons les divisions.

L'auteur finit par quelques réflexions sur l'usage de la *Théologie sacrée*, qu'il ne divise en aucunes branches.

Voilà dans son ordre naturel, et sans démembrement ni mutilation, l'Arbre du Chancelier Bacon. On voit que l'article de la *Logique* est celui où nous l'avons le plus suivi, encore avons-nous cru devoir y faire plusieurs changements. Au reste, nous le répétons, c'est aux philosophes à nous juger sur les changements que nous avons faits : nos autres lecteurs prendront sans doute peu de part à cette question, qu'il était pourtant nécessaire d'éclaircir ; et ils ne se souviendront que de l'aveu formel que nous avons fait dans le *Prospectus*, d'avoir l'*obligation principale* de notre Arbre au Chancelier Bacon ; aveu qui doit nous concilier tout juge impartial et désintéressé.

SYSTÈME FIGURÉ DES CONNAISSANCES HUMAINES.

ENTENDEMENT.



LETTRE

AU R. P. BERTHIER, JÉSUITE[1]

Pœte non dolet[2].

On vient de m'envoyer, mon Révérend Père, l'extrait que vous avez donné du Prospectus de l'*Encyclopédie*, dans le IIe volume de votre journal de janvier[3]. Quelque occupé que je sois, je ne puis me dispenser de vous en faire mes remercîments : mais je tâcherai de n'y point mettre de fadeur.

Je ne puis qu'être très-reconnaissant du ton dont vous parlez du Prospectus et de l'ouvrage, même avant qu'il existe, dans un journal où tout est loué depuis que vous y présidez, excepté l'*Histoire de Julien*, les *Ouvrages de mylord Bolingbroke* et l'*Esprit des lois*. Vous y prodiguez l'encens, mon Révérend Père, aux écrivains les moins connus, sans que le public vous en sache mauvais gré. Cette foule d'auteurs modestes ne peut et ne doit aller à l'immortalité qu'avec vous. Vous voulez bien être, pour me servir de vos propres termes, *la voiture qui les y conduit*; je vous souhaite à tous un bon voyage.

Vous vous étendez avec complaisance sur la ressemblance qu'il y a entre l'arbre encyclopédique du Prospectus et celui du chancelier Bacon : j'avais expressément averti de cette ressem-

1. Cette lettre a paru en 1751, précédant l'article ART de l'*Encyclopédie* (petit in-8 de 56 pages). Il ne faut pas la confondre avec une *Lettre au P. Berthier sur le matérialisme,* attribuée à Diderot, mais qui est de l'abbé Coyer, ni avec une autre au même père sur le *Livre de l'Esprit,* 8 pages, 1759, dont l'auteur est inconnu.

2. Ces mots sont ceux d'Arria, femme de Cæcina Pætus, Romain consulaire, condamné à mort l'an 42 de J.-C. Après avoir tout fait, mais en vain, pour sauver son mari, elle prend un poignard, se l'enfonce dans le sein, le retire et le lui présente en disant : *Pætus, cela ne fait point de mal.* (BR.)

3. Le *Journal de Trévoux,* 1751.

blance ; vous auriez bien dû, mon Révérend Père le répéter d'après moi : il est vrai que vous l'aviez dit dans vos *Nouvelles littéraires* du mois précédent ; mais ce n'est pas la première fois, comme vous savez, que vous insérez dans vos *Nouvelles littéraires* ce que vous ne vous souciez pas qu'on lise[1]. C'est sans doute cette raison qui vous a fait dire, dans les mêmes *Nouvelles*, que le Prospectus était *trouvé très-bien écrit par les gens de lettres :* vous n'avez osé apparemment prendre sur vous un jugement aussi hardi ; soit que, par modestie, vous ne vous mettiez pas au rang des gens de lettres, soit que vous pensiez autrement qu'eux ; car vous êtes bien digne d'avoir un avis qui soit à vous. Quoi qu'il en soit, vous n'avez pas cru devoir répéter dans votre extrait cette décision favorable : l'approbation publique qui m'encourage, et à laquelle la vôtre ne fait point de tort, vous en a sans doute dispensé.

Au reste, je ne sais, mon Révérend Père, si vous avez fait l'extrait du Prospectus sans vous être donné la peine de le lire en entier ; car avec d'aussi bonnes intentions que vous en avez, vous n'auriez pas omis toutes les divisions de la branche philosophique, qui est la plus étendue, la plus importante de notre système, et dont il ne se trouve presque rien dans le chancelier Bacon.

Je n'ai pas eu, comme vous l'observez fort bien, *des idées assez vastes* pour placer les *journaux* dans l'arbre encyclopédique : je vous avouerai pourtant que j'y avais pensé ; mais cela était embarrassant : une énumération exacte n'admet point de préférence ; et le petit nombre des excellents journalistes m'aurait su mauvais gré du voisinage que je leur aurais donné. Si je suis descendu jusqu'à la *pédagogie*. ce n'a pas été faute de prévoir que vous prendriez cette peine. J'aurais bien voulu aussi mériter les remercîments que vous faites à Bacon pour avoir loué la société des Jésuites ; car je n'ai pas attendu, pour l'estimer, que vous y fissiez parler de vous ; mais j'ai cru que ces éloges, quoique justes, auraient été deplacés dans un arbre encyclopédique. Cette omission sera réparée dans le corps même de l'ouvrage. Nous y rendrons le témoignage le plus authentique aux services importants et très-réels que votre compagnie

1. Voyez les *Nouvelles littéraires* de septembre 1750. (D.)

a rendus à la république des lettres. Nous y parlerons aussi de vous, mon Révérend Père; oui, de vous en particulier; vous méritez bien d'être traité avec distinction, et de n'être pas loué comme un autre. Vos secours nous seront nécessaires, d'ailleurs, sur certains articles importants; par exemple, à l'article CONTINUATION, nous espérons que vous voudrez bien nous donner des lumières sur les continuateurs ignorés des ouvrages célèbres, de l'Arioste, de *Don Quichotte*, du *Roman comique*; et en particulier, d'un certain ouvrage que vous connaissez, qui se continue très-*incognito*, et sur la continuation duquel vous êtes le seul qui puissiez nous fournir des mémoires[1]. On tâchera surtout que vous ne soyez pas mécontent de l'article JOURNAL; nous y célébrerons avec justice vos illustres prédécesseurs, dont nous regrettons la perte encore plus que vous. Nous dirons que le P. Bougeant mettait dans vos mémoires de la logique; le P. Brumoy, des connaissances; le P. de La Tour, de l'usage du monde; votre ami le P. Castel, du feu et de l'esprit : nous ajouterons qu'on y distingue aujourd'hui les extraits du P. de Préville, votre collègue, à une métaphysique fine et déliée, à un style noble et simple, et surtout à une grande impartialité. En votre particulier, vous ne serez point oublié; et nous tâcherons, car j'aime à me servir de vos expressions, de *faire passer à la postérité l'idée de votre mérite*. Enfin j'espère, mon Révérend Père, que vous trouverez dans ce grand ouvrage plus de philosophie que de mémoire : je serais fâché que ce plan ne fût pas de votre goût; mais, comme vous l'avez fort bien remarqué d'après Bacon (car vous ne dites rien de vous-même), l'*Encyclopédie* doit mettre en évidence les *richesses* d'une partie de la littérature et l'*indigence* des autres.

J'aurais bien d'autres observations à faire sur votre extrait; mais le public, comme vous savez, n'aime pas les discussions sérieuses; et je suis bien aise qu'il me lise; car vous y avez beaucoup d'amis. D'ailleurs, vous m'avez averti que vous n'aimiez pas *les précisions métaphysiques*; et cette réponse n'est faite que pour vous amuser. Si j'apprends, par ceux qui lisent vos mémoires, que mes lettres méritent quelque attention de votre part, je ne vous en laisserai pas manquer; grâces à Dieu et à

1. Le P. Berthier continuait l'*Histoire de l'Église gallicane* du P. Longueval. Il l'a conduite du treizième au dix-huitième volume.

votre journal, les matériaux en sont tout prêts. On m'a dit que, non content des bontés dont vous m'aviez comblé, vous vouliez encore vous écrire à vous-même, dans le premier journal, sur l'*Encyclopédie*. Je cherche, comme vous voyez, à vous en épargner la peine. Au reste, dans le petit commerce épistolaire que je projette, et qui pourra, cette année, former un volume de plus à vos mémoires, je ferai de mon mieux, mon Révérend Père, pour ne vous ennuyer que le moins qu'il me sera possible ; j'en écarterai donc, autant que je pourrai, la sécheresse : vos extraits en seront le principal objet ; et pour vous parler de l'*Encyclopédie*, j'attendrai qu'elle soit publique ; les difficultés que vous pouvez avoir sur cet ouvrage, et même celles que vous n'avez pas, seront pleinement résolues dans la préface, à laquelle M. d'Alembert travaille : il me charge de vous demander quelques bontés pour lui. Vous trouverez aussi, dans la même préface, le nom des savants qui ont bien voulu concourir à l'exécution de cette grande entreprise : vous les connaissez tous, mon Révérend Père ou le public les connaît pour vous. Au reste, nous sommes disposés à convenir que, pour former une Encyclopédie, cinquante savants n'auraient pas été de trop, quand même vous auriez été du nombre.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments qui vous sont dus, mon Révérend Père, votre très-humble, etc.

P. S. Je joins à cette lettre un article du Dictionnaire. J'ai choisi, pour cette fois, l'article Art. Il est de moi ; j'aurai soin d'en joindre un autre à toutes les lettres que je vous écrirai ; les gens de lettres vous en diront leur avis.

SECONDE LETTRE

AU R. P. BERTHIER, JÉSUITE.

Perge, sequar.
Æneid., lib. VI.

Je doute, mon Révérend Père, par le trouble qui règne au commencement de votre réponse, si je suis heureux ou malheureux en

épigraphes : j'avais simplement voulu vous annoncer que ma lettre *ne vous ferait point de mal*; et j'ai bien peur de m'être trompé : vous parlez de *santé*, comme si mes compliments vous donnaient la fièvre; du reste, quand je voudrais bien vous regarder comme *un bon seigneur romain*, je n'en serais pas plus disposé à jouer avec vous le rôle de *la dame Arria*.

Vous observez très-subtilement qu'il est dangereux d'écrire sur d'autres matières que de pure littérature; je ne serai pas longtemps, mon Révérend Père, sans vous en convaincre par vous-même. Si le *docteur judicieux* qui approuve votre Journal se *ressouvient* des *grands éloges* que *vous avez donnés* à l'*Encyclopédie*, je crains bien que votre imprimeur ne les ait oubliés. Je n'ignore point la différence qu'il y a entre les *Journaux de Trévoux* et les *Journaux des Navigateurs*, ni *la figure* que les uns et les autres *font dans le monde*; et vous ne devez pas appréhender, mon Révérend Père, que je vous confonde jamais avec l'amiral Anson[1]. Le seul rapport que je pourrais trouver entre un voyageur et un journaliste, c'est qu'ils ne disent pas toujours la vérité; mais cette ressemblance est usée, et ne saurait vous convenir. Votre censeur qui, avec tant de jugement, a si bonne mémoire, ressemblerait peut-être davantage à certains voyageurs qui se *souviennent* de la meilleure foi du monde de ce qu'ils n'ont jamais vu. Le critique dont vous me parlez, et dont *vos grands éloges* ont fait arrêter le *grand écrit* à TROIS parties, ne m'est pas aussi inconnu qu'à vous. Je l'aurais deviné aux TROIS divisions. Il a de très-bonnes raisons pour médire de vive voix de l'*Encyclopédie*; mais il pourrait en avoir de meilleures pour n'en rien dire par écrit. Je n'ai jamais prétendu, mon Révérend Père, à l'*immortalité* : le voyage est trop long pour ne pas craindre de rester en chemin, surtout lorsqu'on se charge d'y mener ceux qui n'y vont pas, ou de retarder ceux qui y vont seuls. Je sais que les *divisions de la branche philosophique* sont fort étendues dans Bacon; mais je crois qu'elles sont fort différentes dans l'arbre encyclopédique : et vous êtes, mon Révérend Père, de si bonne foi et de si bonne volonté, que je suis très-reconnaissant de la peine que vous voulez bien prendre d'en dire un mot. Vous n'oublierez pas, sans doute, cette fois-ci, de rappeler l'aveu que

1. Né dans le Staffordshire, en 1697, mort à Moore-Park le 6 juillet 1762. (Br.)

j'ai fait, et de distinguer, avec votre capacité ordinaire, ce qui nous appartient à l'un et à l'autre. Je ne doute point que *messieurs de l'Encyclopédie* que vous connaissez ne soient fort bons chrétiens : il est bien difficile que cela soit autrement, quand on est de vos amis; et c'est pour cela que j'ambitionne d'être du nombre. Leurs noms, comme vous l'observez, auraient sans doute *jeté un grand éclat sur le mien :* cette réflexion est trop juste et trop vraie pour être désobligeante; mais le premier volume de l'*Encyclopédie* ne vous laissera là-dessus rien à désirer : en attendant qu'il paraisse, je me contenterai d'honorer quelquefois mon nom par la splendeur du vôtre, puisque vous voulez bien m'en accorder la permission. Vous prétendez que, *pour former une Encyclopédie, cinquante savants n'auraient pas suffi si vous aviez été du nombre*; et vous vous fâchez presque de ce que je ne vous en ai pas fait le compliment. Je m'en rapporte à vous, mon Révérend Père, ne valait-il pas mieux que vous vous chargeassiez de ce soin que moi? J'avais dessein de joindre à cette lettre un article du Dictionnaire, comme je vous l'avais promis; mais vous êtes si exact à faire réponse, qu'il y aurait conscience à vous faire attendre la mienne; ce sera pour ma troisième lettre. Le morceau que je vous destine est ANALYSE; vous auriez tort de vous plaindre que je ne vous choisis pas des articles intéressants[1]. J'attends toujours votre jugement sur l'article ART et vos mémoires sur l'article CONTINUATION.

J'ai l'honneur d'être, mon Révérend Père, etc.

A Paris, ce 2 février 1751, à neuf heures du soir, en recevant votre journal.

1. Les articles *Analyse* et *Continuation* sont de d'Alembert.

AVERTISSEMENT

DU

VIIIe VOLUME DE L'*ENCYCLOPÉDIE*

1765

Les sept premiers volumes de l'*Encyclopédie* commencent par un *Avertissement*, qui était d'abord intitulé *Avertissement des éditeurs*, mais qui à partir de 1765 ne fut plus qu'un simple *Avertissement*. D'Alembert s'était retiré; Diderot était resté seul et il lançait d'un même coup les dix derniers volumes du texte et cinq volumes de planches. L'œuvre était presque achevée, sauf les volumes de planches dont il devait continuer à diriger l'exécution. Il pouvait crier : *Terre!* et c'est ce qu'il fait ici. Cet *Avertissement* est le seul qui lui appartienne en propre. Les autres, entre autres celui du troisième volume qui est fort important et auquel il a dû collaborer, ont été recueillis dans les *Œuvres* de d'Alembert.

Lorsque nous commençâmes à nous occuper de cette entreprise, nous ne nous attendions qu'aux difficultés qui naîtraient de l'étendue et de la variété de son objet; mais ce fut une illusion passagère, et nous ne tardâmes pas à voir la multitude des obstacles physiques que nous avions pressentis s'accroître d'une infinité d'obstacles moraux auxquels nous n'étions nullement préparés. Le monde a beau vieillir, il ne change pas; il se peut que l'individu se perfectionne, mais la masse de l'espèce ne devient ni meilleure ni pire; la somme des passions malfaisantes reste la même, et les ennemis de toute chose bonne et utile sont sans nombre comme autrefois.

De toutes les persécutions qu'ont eues à souffrir dans tous les temps et chez tous les peuples ceux qui se sont livrés à la séduisante et dangereuse émulation d'inscrire leurs noms dans

la liste des bienfaiteurs du genre humain, il n'en est presque aucune qu'on n'ait exercée contre nous. Ce que l'histoire nous a transmis des noirceurs de l'envie, du mensonge, de l'ignorance et du fanatisme, nous l'avons éprouvé. Dans l'espace de vingt années consécutives à peine pouvons-nous compter quelques instants de repos. Après des journées consumées dans un travail ingrat et continu, que de nuits passées dans l'attente des maux que la méchanceté cherchait à nous attirer! Combien de fois ne nous sommes-nous pas levés incertains si, cédant aux cris de la calomnie, nous ne nous arracherions pas à nos parents, à nos amis, à nos concitoyens, pour aller sous un ciel étranger chercher la tranquillité qui nous était nécessaire, et la protection qu'on nous y offrait! Mais notre patrie nous était chère, et nous avons toujours attendu que la prévention fît place à la justice. Tel est d'ailleurs le caractère de l'homme qui s'est proposé le bien, et qui s'en rend à lui-même le témoignage, que son courage s'irrite des obstacles qu'on lui oppose, tandis que son innocence lui dérobe ou lui fait mépriser les périls qui le menacent. L'homme de bien est susceptible d'un enthousiasme que le méchant ne connaît pas.

Le sentiment honnête et généreux qui nous a soutenus nous l'avons aussi rencontré dans les autres. Tous nos collègues se sont empressés à nous seconder; et c'est lorsque nos ennemis se félicitaient de nous avoir accablés que nous avons vu des hommes de lettres et des gens du monde, qui s'étaient jusqu'alors contentés de nous encourager et de nous plaindre, venir à notre secours et s'associer à nos travaux. Que ne nous est-il permis de désigner à la reconnaissance publique tous ces habiles et courageux auxiliaires! Mais puisqu'il n'en est qu'un seul que nous ayons la liberté de nommer, tâchons du moins de le remercier dignement : c'est M. le chevalier de Jaucourt.

Si nous avons poussé le cri de joie du matelot lorsqu'il aperçoit la terre après une nuit obscure qui l'a tenu égaré entre le ciel et les eaux, c'est à M. le chevalier de Jaucourt que nous le devons. Que n'a-t-il pas fait pour nous, surtout dans ces derniers temps! avec quelle constance ne s'est-il pas refusé à des sollicitations tendres et puissantes qui cherchaient à nous l'enlever! Jamais le sacrifice du repos, de l'intérêt et de la santé ne s'est fait plus entier et plus absolu; les recherches

les plus pénibles et les plus ingrates ne l'ont point rebuté; il s'en est occupé sans relâche, satisfait de lui-même s'il en pouvait épargner aux autres le dégoût; mais c'est à chaque feuille de cet ouvrage à suppléer ce qui manque à notre éloge : il n'en est aucune qui n'atteste et la variété de ses connaissances et l'étendue de ses secours.

Le public a jugé les sept premiers volumes; nous ne demandons pour ceux-ci que la même indulgence. Si l'on ne veut pas regarder ce Dictionnaire comme un grand et bel ouvrage, on sera d'accord avec nous, pourvu qu'on ne nous envie pas jusqu'à l'avantage d'en avoir préparé les matériaux. Du point d'où nous sommes partis jusqu'au point où nous sommes arrivés, l'intervalle était immense; et pour atteindre le but que nous avons eu la hardiesse ou la témérité de nous proposer, peut-être ne nous a-t-il manqué que de trouver la chose où nous la laissons, et d'avoir eu à commencer où nous avons fini. Grâce à nos travaux, ceux qui viendront après nous pourront aller plus loin. Sans prononcer sur ce qu'ils auront encore à faire, nous leur transmettrons du moins le plus beau recueil d'instruments et de machines qui ait existé, avec les planches relatives aux arts mécaniques, la description la plus complète qu'on en ait encore donnée, et sur toutes les sciences une infinité de morceaux précieux. O nos compatriotes et nos contemporains! avec quelque sévérité que vous jugiez cet ouvrage, rappelez-vous qu'il a été entrepris, continué, achevé par un petit nombre d'hommes isolés, traversés dans leurs vues, montrés sous les aspects les plus odieux, calomniés et outragés de la manière la plus atroce, n'ayant d'autre encouragement que l'amour du bien, d'autre appui que quelques suffrages, d'autres secours que ceux qu'ils ont trouvés dans la confiance de trois ou quatre commerçants!

Notre principal objet était de rassembler les découvertes des siècles précédents; sans avoir négligé cette première vue, nous n'exagérerons point en appréciant à plusieurs volumes *in-folio* ce que nous avons porté de richesses nouvelles au dépôt des connaissances anciennes. Qu'une révolution dont le germe se forme peut-être dans quelque canton ignoré de la terre, ou se couve secrètement au centre même des contrées policées, éclate avec le temps, renverse les villes, disperse de nouveaux peuples,

et ramène l'ignorance et les ténèbres; s'il se conserve un seul exemplaire entier de cet ouvrage, tout ne sera pas perdu.

On ne pourra du moins nous contester, je pense, que notre travail ne soit au niveau de notre siècle, et c'est quelque chose. L'homme le plus éclairé y trouvera des idées qui lui sont inconnues, et des faits qu'il ignore. Puisse l'instruction générale s'avancer d'un pas si rapide que dans vingt ans d'ici il y ait à peine en mille de nos pages une seule ligne qui ne soit populaire! C'est aux maîtres du monde à hâter cette heureuse révolution; ce sont eux qui étendent ou resserrent la sphère des lumières. Heureux le temps où ils auront tous compris que leur sécurité consiste à commander à des hommes instruits! Les grands attentats n'ont jamais été commis que par des fanatiques aveuglés. Oserions-nous murmurer de nos peines et regretter nos années de travaux, si nous pouvions nous flatter d'avoir affaibli cet esprit de vertige si contraire au repos des sociétés, et d'avoir amené nos semblables à s'aimer, à se tolérer et à reconnaître enfin la supériorité de la morale universelle sur toutes les morales particulières qui inspirent la haine et le trouble, et qui rompent ou relâchent le lien général et commun?

Tel a été partout notre but. Le grand et rare honneur que nos ennemis auront recueilli des obstacles qu'ils nous ont suscités! l'entreprise qu'ils ont traversée avec tant d'acharnement s'est achevée. S'il y a quelque chose de bien, ce n'est pas eux qu'on en louera, et peut-être les accusera-t-on de ses défauts. Quoi qu'il en soit, nous les invitons à feuilleter ces derniers volumes. Qu'ils épuisent sur eux toute la sévérité de leur critique, et qu'ils versent sur nous toute l'amertume de leur fiel, nous sommes prêts à pardonner cent injures pour une bonne observation. S'ils reconnaissent qu'ils nous ont vus constamment prosternés devant les deux choses qui font le bonheur des sociétés, et les seules qui soient vraiment dignes d'hommages, la vertu et la vérité, ils nous trouveront indifférents à toutes leurs imputations.

Quant à nos collègues, nous les supplions de considérer que les matériaux de ces derniers volumes ont été rassemblés à la hâte et disposés dans le trouble; que l'impression s'en est faite avec une rapidité sans exemple; qu'il était impossible à un homme quel qu'il fût de conserver en une aussi longue révi-

sion toute la tête qu'exigeait une infinité de matières diverses et la plupart très-abstraites; et s'il est arrivé que des fautes, même grossières, aient défiguré leurs articles, ils ne peuvent en être ni offensés ni surpris. Mais pour que la considération dont ils jouissent et qui doit leur être précieuse ne se trouve compromise en aucune manière, nous consentons que tous les défauts de cette édition nous soient imputés sans réserve. Après une déclaration aussi illimitée et aussi précise, si quelques-uns oubliaient la nécessité où nous avons été de travailler loin de leurs yeux et de leurs conseils, ce ne pourrait être que l'effet d'un mécontentement que nous ne nous sommes jamais proposé de leur donner, et auquel il nous était impossible de nous soustraire. Eh! qu'avions-nous de mieux à faire que d'appeler à notre secours tous ceux dont l'amitié et les lumières nous avaient si bien servi? n'avons-nous pas été cent fois averti de notre insuffisance? avons-nous refusé de la reconnaître? est-il un seul de nos collègues à qui dans des temps plus heureux nous n'ayons donné toutes les marques possibles de déférence[1]? nous accusera-t-on d'avoir ignoré combien leur concours était essentiel à la perfection de l'ouvrage? Si l'on nous en accuse, c'est une dernière peine qui nous était réservée, et à laquelle il faut encore se résigner.

Si l'on ajoute aux années de notre vie qui s'étaient écoulées lorsque nous avons projeté cet ouvrage celles que nous avons données à son exécution, on concevra facilement que nous avons plus vécu qu'il ne nous reste à vivre. Mais nous aurons obtenu la récompense que nous attendions de nos contemporains et de nos neveux, si nous leur faisons dire un jour que nous n'avons pas vécu tout à fait inutilement.

1. Ceci s'adresse directement à d'Alembert.

DICTIONNAIRE

ENCYCLOPÉDIQUE

A.

A COGNITIONIBUS. Scorpus, fameux agitateur du Cirque, est représenté, dans un monument, courant à quatre chevaux, dont on lit les noms avec celui de Scorpus. Sur le bas du monument, au haut, Abascantus est couché sur son séant, un génie lui soutient la tête; un autre génie, qui est à ses pieds, tient une torche allumée qu'il approche de la tête d'Abascantus. Celui-ci a dans la main droite une couronne, et dans la gauche une espèce de fruit : l'inscription est au-dessous en ces termes : *Diis Manibus : Titi Flavi Augusti liberti Abascanti a cognitionibus, Flavia Hesperis conjugi suo bene merenti fecit, cujus dolore nihil habui nisi mortis.* « Aux dieux Mânes : Flavia Hesperis, épouse de Titus Flavius Abascantus, affranchi d'Auguste et son commis, a fait ce monument pour son mari, qui méritait bien qu'elle lui rendît ce devoir. Après la douleur de cette perte, la mort sera ma seule consolation. » On voit que *a cognitionibus* marque certainement un office de conséquence auprès de l'empereur. C'était alors Tite ou Domitien qui régnait. Mais *a cognitionibus* est une expression bien générale, et il n'est guère de charge un peu considérable à la cour, qui ne soit pour connaître de quelque chose. M. Fabretti prétend que *a cognitionibus* doit s'entendre de l'inspection sur le cirque et ce qui concernait la course des chevaux; il se fonde sur ce qu'on mettait dans ces monuments les instruments qui étaient de la charge ou du métier dont il était question; par exemple, le muid avec l'édile, les ventouses et les ligatures avec les médecins, le faisceau avec

le licteur, etc., d'où il infère que la qualité donnée à Abascantus est désignée par le quadrige qui est au bas du monument. Mais il ne faut prendre ceci que pour une conjecture qui peut être ou vraie ou fausse. La coutume de désigner la qualité de l'homme par les accessoires du monument est démentie par une infinité d'exemples. On trouve (dit le P. Montfaucon) dans un monument un Lucius Trophymus, affranchi d'Auguste, qualifié *a veste et a lacuna*, intendant de la garde-robe, avec deux arcs dont la corde est cassée, deux torches et un pot; et ce savant homme demande quel rapport il y a entre ces accessoires et la qualité d'intendant de la garde-robe : c'est un exemple qu'il apporte contre l'opinion de Fabretti; mais je ne le trouve pas des mieux choisis, et l'on pourrait assez aisément donner aux arcs sans cordes et au reste des accessoires un sens qui ne s'éloignerait pas de la qualité de Trophymus. Un intendant de la garde-robe d'un Romain n'avait guère d'exercice qu'en temps de paix : c'est pourquoi on voit au monument de celui-ci deux arcs sans cordes, ou, ce qui est mieux, avec des cordes rompues; les autres symboles ne sont pas plus difficiles à interpréter. Mais l'exemple suivant du P. Montfaucon me semble prouver un peu mieux contre Fabretti; c'est un *Æditims Martis ultoris* représenté avec deux oiseaux qui boivent dans un pot. Cela n'a guère de rapport avec l'office de sacristain de Mars. Mais connaissons-nous assez bien l'antiquité pour pouvoir assurer qu'il n'y en a point? Ne pouvait-il pas facilement y avoir quelque singularité dans les fonctions d'un pareil sacristain (c'est le mot du P. Montfaucon), à laquelle les oiseaux qui boivent dans un pot feraient une allusion fort juste? et la singularité ne pourrait-elle pas nous être inconnue? N'admirons-nous pas aujourd'hui, ou du moins ne trouvons-nous pas très-intelligibles des figures symboliques dans nos monuments, qui seront très-obscures, et qui n'auront pas même le sens commun pour nos neveux qui ne seront pas assez instruits des minuties de nos petits usages et de nos conditions subalternes pour en sentir l'à-propos?

A CURA AMICORUM. On lit dans quelques inscriptions sépulcrales le titre de A CURA AMICORUM. *Titus Cœlius Titi filius, Celer*, A CURA AMICORUM AUGUSTI, *Præfectus legionis decimæ salutaris, Mediomatricum civitas bene merenti posuit.* Dans

une autre : *Silvano sacrum sodalibus ejus, et Larum domum posuit Tiberius Claudius Augusti Libertus Fortunatus* A CURA AMICORUM, *idemque dedicavit.* Ailleurs encore : *Esculapio Deo Julius Onesimus Augusti Libertus* A CURA AMICORUM, *voto suscepto dedicavit lubens merito.* Je n'entends pas trop quelle était cette charge chez les grands *a cura amicorum*, dit Gruter. Mais, ajoute le père Montfaucon, on a des inscriptions par lesquelles il paraît que c'était une dignité que d'être leur ami et de leur compagnie ; d'où il conclut qu'il se peut faire que ces affranchis qui étaient *a cura amicorum* prissent soin de ceux qui étaient parvenus à cette dignité. Ces usages ne sont pas fort éloignés des nôtres ; nos femmes titrées ont quelquefois des femmes de compagnie ; et il y a bien des maisons où l'on attache tel ou tel domestique à un ami qui survient ; et ce domestique s'appellerait fort bien en latin *a cura amici.*

A désigne une proposition générale affirmative. *Asserit* A... *verum generaliter...* A affirme, mais généralement, disent les logiciens.

A, *signe des passions* ; selon certains auteurs, est relatif aux passions dans les anciens dialectes grecs. Le dorien, où cette lettre se répète sans cesse, a quelque chose de mâle et de nerveux, et qui convient assez à des guerriers. Les Latins au contraire emploient dans leur poésie des mots où cette lettre domine, pour exprimer la douceur. *Mollia luteola pingit Vaccinia caltha.* (Virg.)

Parmi les peuples de l'Europe, les Espagnols et les Italiens sont ceux qui en font le plus d'usage, avec cette différence que les premiers, remplis de faste et d'ostentation, ont continuellement dans la bouche des *a* emphatiques ; au lieu que les *a* des terminaisons italiennes étant peu ouverts dans la prononciation, ils ne respirent que douceur et que mollesse. Notre langue emploie cette voyelle sans aucune affectation[1].

1. Il y a encore de Diderot deux notes sur A, caractère alphabétique, et la manière de le tracer dans les différentes écritures, et sur A, petite rivière de Pologne. Nous donnerons dans les premières pages de ce dictionnaire quelques échantillons des diverses matières traitées un peu sommairement par Diderot pour combler des vides, mais nous nous arrêterons bien vite dans cette voie pour nous borner aux articles qui ont une importance réelle ou qui portent avec eux, comme nous l'avons dit dans notre *Notice,* à un degré quelconque, la marque de la personnalité de notre auteur.

ABIENS [1]. C'étaient entre les Scythes, d'autres disent entre les Thraces, des peuples qui faisaient profession d'un genre de vie austère, dont Tertullien fait mention, lib. *de Præscript.*, cap. XLIII, que Strabon loue d'une pureté de mœurs extraordinaire, et qu'Alexandre *ab Alexandro* et Scaliger ont jugé à propos d'appeler du nom de *Philosophes*, enviant, pour ainsi dire, aux Scythes une distinction qui leur fait plus d'honneur qu'à la philosophie, d'être les seuls peuples de la terre qui n'aient presque eu ni poëtes, ni philosophes, ni orateurs, et qui n'en aient été ni moins honorés, ni moins courageux, ni moins sages. Les Grecs avaient une haute estime pour les Abiens, et ils la méritaient bien par je ne sais quelle élévation de caractère et je ne sais quel degré de justice et d'équité dont ils se piquaient singulièrement entre leurs compatriotes pour qui leur personne était sacrée. Que ne devaient être aux yeux des autres hommes ceux pour qui les sages et braves Scythes avaient tant de vénération ! Ce sont ces Abiens, je crois, qui se conservèrent libres sous Cyrus et qui se soumirent à Alexandre. C'est un grand honneur pour Alexandre, ou peut-être un reproche à leur faire.

ABOMINABLE, DÉTESTABLE, EXÉCRABLE, synonymes. L'idée primitive et positive de ces mots est une qualification de mauvais au suprême degré : aussi ne sont-ils susceptibles, ni d'augmentation, ni de comparaison, si ce n'est dans le seul cas où l'on veut donner au sujet qualifié le premier rang entre ceux à qui ce même genre de qualification pourrait convenir : ainsi l'on dit *la plus abominable de toutes les débauches*, mais on ne dirait guère *une débauche très-abominable*, ni *plus abominable qu'une autre*. Exprimant par eux-mêmes ce qu'il y a de

1. Pour bien montrer en quoi consistait la tâche de Diderot comme éditeur, nous indiquerons ici les mots qu'il a dû suppléer entre la lettre A et le mot Abiens : *Aa, Aahus, Aam, Aar, Aa* ou *Aas, Aas* ou *Aasa, Aba, Abaca, Abach, Abacoa, Abacot, Abada, Abaddon, Abaisse, Abaisseur* des sourcils, *Abana, Abanga, Abano, Abantéens, Abantes, Abantide, Abaque, Abaraner, Abaremo-Temo, Abares, Abarim, Abarime* ou *Abarimon, Abarnahas, Abaro, Abas, Abascie, Abaster, Abat-chauvée, Abatis* (deux notes), *Abatos, Abari, Abawiwar, Abayance, Abazée, Abbeville, Abcas, Abcéder, Abcès* (trois additions), *Abdara, Abdelari, Abdère, Abdérites, Abdication, Abéates, Abel, Abeliens, Abellinas, Abellion, Abenezer, Abensperg, Abeone, Aber, Aberdeen, Abgares, Abhal, Abianneur* ou *Abienheur*.

plus fort, ils excluent toutes les modifications dont on peut accompagner la plupart des autres épithètes. Voilà en quoi ils sont synonymes.

Leur différence consiste en ce que *abominable* paraît avoir un rapport plus particulier aux mœurs, *détestable* au goût, et *exécrable* à la conformation. Le premier marque une sale corruption; le second, de la dépravation; et le dernier, une extrême difformité.

Ceux qui passent d'une dévotion superstitieuse au libertinage s'y plongent ordinairement dans ce qu'il y de plus *abominable*. Tels mets sont aujourd'hui traités de *détestables*, qui faisaient chez nos pères l'honneur des meilleurs repas. Les richesses embellissaient aux yeux d'un homme intéressé la plus *exécrable* de toutes les créatures.

ABSOLUTION, PARDON, RÉMISSION, synonymes. Le pardon est en conséquence de l'offense, et regarde principalement la personne qui l'a faite. Il dépend de celle qui est offensée, et il produit la réconciliation, quand il est sincèrement accordé et sincèrement demandé.

La *rémission* est en conséquence du crime, et a un rapport particulier à la peine dont il mérite d'être puni. Elle est accordée par le prince ou par le magistrat, et elle arrête l'exécution de la justice.

L'*absolution* est en conséquence de la faute ou du péché, et concerne proprement l'état du coupable. Elle est prononcée par le juge civil, ou par le ministre ecclésiastique, et elle rétablit l'accusé ou le pénitent dans les droits de l'innocence.

ABSORBANT, adj. Il y a des vaisseaux *absorbants* partout où il y a des artères exhalantes. C'est par les pores *absorbants* de l'épiderme que passent l'eau des bains, le mercure; et rien n'est plus certain, en anatomie, que les artères exhalantes et les veines *absorbantes*. *Les vaisseaux lactés absorbent le chyle*, etc.

Il ne serait pas inutile de rechercher le mécanisme par lequel se fait l'absorption. Est-ce par absorption, ou par application ou adhésion des parties, que se communiquent certaines maladies, comme la gale, les dartres, etc.

ABSORBER, ENGLOUTIR, synonymes. *Absorber* exprime une action générale, à la vérité, mais successive, qui, en ne commençant que sur une partie du sujet, continue ensuite, et

s'étend sur le tout. Mais *engloutir* marque une action dont l'effet général est rapide, et saisit le tout à la fois sans le détailler par parties.

Le premier a un rapport particulier à la consommation et à la destruction; le second dit proprement quelque chose qui enveloppe, emporte et fait disparaître tout d'un coup : ainsi le feu *absorbe*, pour ainsi dire, mais l'eau *engloutit*.

C'est selon cette même analogie qu'on dit dans un sens figuré être *absorbé* en Dieu, ou dans la contemplation de quelque objet, lorsqu'on s'y livre dans toute l'étendue de sa pensée, sans se permettre la moindre distraction. Je ne crois pas qu'*engloutir* soit d'usage au figuré.

ABSTINENCE *des Pythagoriciens*. Les Pythagoriciens ne mangeaient ni chair ni poisson, du moins ceux d'entre eux qui faisaient profession d'une grande perfection, et qui se piquaient d'avoir atteint le dernier degré de la théorie de leur maître. Cette *abstinence* de tout ce qui avait eu vie était une suite de la métempsycose ; mais d'où venait à Pythagore l'aversion qu'il avait pour un grand nombre d'autres aliments, pour les fèves, pour la mauve, pour le vin, etc.? On peut lui passer l'*abstinence* des œufs; il en devait un jour éclore des poulets : où avait-il imaginé que la mauve était une herbe sacrée, *folium sanctissimum?* Ceux à qui l'honneur de Pythagore est à cœur expliquent toutes ces choses; ils démontrent que Pythagore avait grande raison de manger des choux et de s'abstenir des fèves. Mais n'en déplaise à Laërte, à Eustathe, à Ælien, à Jamblique, à Athénée, etc., on n'aperçoit, dans toute cette partie de sa philosophie, que de la superstition ou de l'ignorance : de la superstition, s'il pensait que la fève était protégée des dieux; de l'ignorance, s'il croyait que la mauve avait quelque qualité contraire à la santé. Il ne faut pas pour cela en faire moins de cas de Pythagore; son système de la métempsycose ne peut être méprisé qu'à tort par ceux qui n'ont pas assez de philosophie pour connaître les raisons qui le lui avaient suggéré, ou qu'à juste titre par les chrétiens à qui Dieu a révélé l'immortalité de l'âme et notre existence future dans une autre vie.

ABSTRAITS, *en logique*. Les termes abstraits, ce sont ceux qui ne marquent aucun objet qui existe hors de notre imagination. Ainsi, *beauté*, *laideur*, sont des termes abstraits. Il y a

des objets qui nous plaisent, et que nous trouvons beaux ; il y en a d'autres au contraire qui nous affectent d'une manière désagréable, et que nous appelons *laids*. Mais il n'y a hors de nous aucun être qui soit la laideur ou la beauté.

ACADÉMICIEN, ACADÉMISTE, subst. masc. Ils sont l'un et l'autre membres d'une société qui porte le nom d'*Académie*, et qui a pour objet des matières qui demandent de l'étude et de l'application. Mais les sciences et le bel esprit sont le partage de l'académicien, et les exercices du corps occupent l'académiste. L'un travaille et compose des ouvrages pour l'avancement et la perfection de la littérature ; l'autre acquiert des talents purement personnels.

ACALIPSE. Nicander et Gellius font mention, l'un d'un poisson, l'autre d'un oiseau de ce nom. Le poisson de ce nom, dont parle Athénée, a la chair tendre et facile à digérer. Voilà encore un de ces êtres dont il faut attendre la connaissance des progrès de l'histoire naturelle, et dont on n'a que le nom ; comme si l'on n'avait pas déjà que trop de noms vides de sens dans les sciences, les arts, etc.

ACAPULCO, s. m. Ville et port de l'Amérique dans le Mexique, sur la mer du Sud ; long. 27°, 6′ ; lat., 17°.

Le commerce se fait d'Acapulco au Pérou, aux îles Philippines et sur les côtes les plus proches du Mexique. Les marchands d'Acapulco envoient leurs marchandises à Realajo, à la Trinité, à Vatulco et autres petits havres, pour en tirer des vivres et des rafraîchissements. Il leur vient cependant du côté de la terre des fromages, du chocolat, de la farine, des chairs salées, ou des bestiaux. Il va tous les ans d'Acapulco à Lima un vaisseau, ce qui ne suffit pas pour lui donner la réputation de commerce qu'a cette ville ; elle ne lui vient cependant que de deux seuls vaisseaux appelés *hourques*, qu'elle envoie aux Philippines et à l'Orient. Leur charge au départ d'Acapulco est composée partie de marchandises d'Europe, qui viennent au Mexique par la Vera-Cruz, et partie de marchandises de la Nouvelle-Espagne. La cargaison au retour est composée de tout ce que la Chine, les Indes et l'Orient produisent de plus précieux, perles, pierreries et or en poudre. Les habitants d'Acapulco font aussi quelque négoce d'oranges, de limons et d'autres fruits que leur sol ne porte pas.

ACARA ou ACARAI, s. Place de l'Amérique méridionale dans le Paraguay; bâtie par les jésuites en 1624. Long., 26°,55'; lat. mérid., 26°.

Les Anglais, les Hollandais et les Danois sont établis à Acara, ce qui les rend maîtres de la traite des nègres et de l'or. Celle de l'or y était jadis considérable; celle des nègres y était encore bonne; les marchands maures du petit Acara sont entendus; ils achètent en gros et détaillent ensuite. La traite de Lampy et de Juda est considérable pour l'achat des nègres. En 1706 et 1707, les vaisseaux de l'Assiente en eurent plus de deux cent cinquante pour six fusils, cinq pièces de perpétuanes, un baril de poudre de cent livres, six pièces d'indienne et cinq de tapsels, ce qui, valeur d'Europe, ne faisait pas 45 à 50 livres pour chaque nègre. Les nègres, à Juda, étaient plus chers. On voit, par une comparaison des marchandises avec une certaine quantité de nègres obtenue en échange, qu'on portait là des fusils, des pièces de perpétuanes, de tapsels, des bassins de cuivre, des bougies, des chapeaux, du cristal de roche, de l'eau-de-vie, du fer, de la poudre, des couteaux, des pierres à fusil, du tabac, et que le nègre revenait à 88 ou 90 livres, valeur réelle de cette marchandise.

ACARICABA, s. Plante du Brésil dont les racines aromatiques peuvent être comptées comme les meilleurs apéritifs. On s'en sert dans les obstructions de la rate et des reins. Les médecins regardent le suc de ses feuilles comme un antidote et comme un vomitif. Cet article de l'acaricaba pourrait bien avoir deux défauts : celui d'en dire trop des propriétés de la plante, et de n'en pas dire assez de ses caractères.

ACARNAN, s., ἄκαρναν. Poisson de mer dont il est parlé dans Athénée, Rondelet et Aldrovande. On prétend qu'il est diurétique, de facile digestion, et très-nourrissant. Mais il y a mille poissons dont on en peut dire autant, et qui peut-être ne sont pas mentionnés dans Athénée, et ne s'appellent pas *acarnan*. C'est peut-être le même qu'*Acarne*.

ACATALEPSIE, s. f. Arcésilas fut le premier défenseur de l'acatalepsie. Voici comment il en raisonnait : « On ne peut rien savoir, disait-il, pas même ce que Socrate croyait ne pas ignorer, qu'on ne sait rien. »

Cette impossibilité vient, et de la nature des choses, et de la

nature de nos facultés, mais plus encore de la nature de nos facultés que des choses.

Il ne faut donc ni nier ni assurer quoi que ce soit, car il est indigne du philosophe d'approuver ou une chose fausse, ou une chose incertaine, et de prononcer avant que d'être instruit.

Mais tout ayant à peu près les mêmes degrés de probabilité pour et contre, un philosophe peut donc se déclarer contre celui qui nie ou qui assure quoi que ce soit; sûr, ou de trouver enfin la vérité qu'il cherche, ou de nouvelles raisons de croire qu'elle n'est pas faite pour nous. C'est ainsi qu'Arcésilas la chercha toute sa vie, perpétuellement aux prises avec les philosophes de son temps.

Mais si ni les sens ni la raison ne sont pas des garants assez sûrs pour être écoutés dans les écoles de philosophie, ajoutait-il, ils suffisent au moins dans la conduite de la vie, où l'on ne risque rien à suivre des probabilités, puisqu'on est avec des gens qui n'ont pas de meilleurs moyens de se déterminer.

ACCÈS, AVOIR ACCÈS, ABORDER, APPROCHER. On a *accès* où l'on entre; on *aborde* les personnes à qui l'on veut parler; on *approche* celles avec qui l'on est souvent. Les princes donnent *accès*, se laissent *aborder*, permettent qu'on les approche; l'*accès* en est facile ou difficile, l'*abord* rude ou gracieux, l'*approche* utile ou dangereuse. Qui a des connaissances peut avoir *accès;* qui a de la hardiesse *aborde;* qui joint à la hardiesse un esprit souple et flatteur peut *approcher* les grands. Voyez les *Synonymes* de M. l'abbé Girard.

ACCOUCHEUSE. « Il y a des maladies, dit Boerhaave, qui viennent de causes toutes particulières, et qu'il faut bien remarquer, parce qu'elles donnent lieu à une mauvaise conformation. Les principales sont l'imagination de la mère, l'imprudence de l'accoucheuse, etc. » « Il arrive fort souvent, ajoute son commentateur, M. de La Mettrie, que ces femmes rendent les corps mous des enfants tout difformes, et qu'elles gâtent la figure de la tête en la maniant trop rudement. De là tant de sots dont la tête est mal faite, oblongue ou angulaire, ou de toute autre forme différente de la naturelle. « Il vaudrait mieux pour les femmes, ajoute M. de La Mettrie, qu'il n'y eût point d'accoucheuses. L'art des accouchements ne convient que lorsqu'il y a quelque obstacle; mais ces femmes n'attendent pas le temps de

la nature; elles déchirent l'*œuf* et elles arrachent l'enfant avant que la femme ait de vraies douleurs. J'ai vu des enfants dont les membres ont été luxés dans cette opération; d'autres qui en ont eu un bras cassé. Lorsqu'un membre a été luxé, l'accident restant inconnu, l'enfant en a pour le reste de la vie. Lorsqu'il y a fracture, le raccourcissement du membre l'indique. Je vous conseille donc, lorsque vous pratiquerez, de réprimer ces téméraires accoucheuses. » Voyez *Inst. de Boerhaave*.

Je me crois obligé, par l'intérêt que tout honnête homme doit prendre à la naissance des citoyens, de déclarer que, poussé par une curiosité qui est naturelle à celui qui pense un peu, la curiosité de voir naître l'homme après l'avoir vu mourir tant de fois, je me fis conduire chez une de ces sages-femmes qui font des élèves et qui reçoivent des jeunes gens qui cherchent à s'instruire de la matière des accouchements, et que je vis là des exemples d'inhumanité qui seraient presque incroyables chez des barbares. Ces sages-femmes, dans l'espérance d'amener chez elles un plus grand nombre de spectateurs, et par conséquent de payants, faisaient annoncer par leurs émissaires qu'elles avaient une femme en travail dont l'enfant viendrait certainement contre nature. On accourait; et, pour ne pas tromper l'attente, elles retournaient l'enfant dans la matrice, et le faisaient venir par les pieds. Je n'oserais pas avancer ce fait, si je n'en avais pas été témoin plusieurs fois et si la sage-femme elle-même n'avait eu l'imprudence d'en convenir devant moi, lorsque tous les assistants s'étaient retirés. J'invite donc ceux qui sont chargés de veiller aux désordres qui se passent dans la société d'avoir les yeux sur celui-là.

ACHOR, s. m. (*Mythologie.*) *Dieu chasse-mouche*, ou *dieu des mouches*. Pline dit que les habitants de Cyrène lui sacrifiaient, pour en obtenir la délivrance de ces insectes, qui occasionnaient quelquefois dans leur pays des maladies contagieuses. Cet auteur ajoute qu'elles mouraient aussitôt qu'on avait sacrifié. Un savant moderne remarque que Pline aurait pu se contenter de dire, pour l'honneur de la vérité, que c'était l'opinion vulgaire; pour moi, il me semble qu'il ne faut pas exiger une vérité qui peut être dangereuse à dire, d'un auteur qu'on accuse d'avoir menti en tant d'occasions où il eût été véridique sans conséquence; et que Pline qui, vraisemblablement, ne croyait guère

à la divinité de Chassemouche, mais qui se proposait de nous instruire du préjugé des habitants de Cyrène, sans exposer sa tranquillité, ne pouvait s'exprimer autrement. Voilà, je crois, une de ces occasions où l'on ne peut tirer aucune conséquence du témoignage d'un auteur ni contre lui-même, ni pour le fait qu'il atteste.

ACIER, s. m. (*Entendement, science de la nature, chimie, métallurgie.*) Ce mot, selon Ménage, vient d'*aciarium*, dont les Italiens ont fait *acciaro*, et les Espagnols *azero* : mais *aciarium*, *acciaro* et *azero* viennent tous d'*acies*, dont Pline s'est servi pour le mot *chalybs*. Les Latins l'appelaient *chalybs*, parce que le premier acier qui ait été en réputation parmi eux venait, dit-on, d'Espagne, où il y avait un fleuve nommé *Chalybs*, dont l'eau était la plus propre que l'on connût pour la bonne trempe de l'acier.

De tous les métaux, l'acier est celui qui est susceptible de la plus grande dureté quand il est bien trempé. C'est pourquoi l'on en fait beaucoup d'usage pour les outils et les instruments tranchants de toute espèce.

C'était une opinion générale, reçue jusqu'à ces derniers temps, que l'acier était un fer plus pur que le fer ordinaire ; que ce n'était que la substance même du fer affiné par le feu ; en un mot, que l'acier le plus fin et le plus exquis n'était que du fer porté à la plus grande pureté que l'art peut lui procurer. Ce sentiment est très-ancien ; mais on jugera, par ce qui suit, s'il en est pour cela plus vrai.

On entend par un *fer pur* ou par de l'*acier* un métal dégagé des parties hétérogènes qui l'embarrassent et qui lui nuisent, un métal plus plein des parties métalliques qui constituent son être, sous un même volume. Si telle était la seule différence de l'acier et du fer, si l'acier n'était qu'un fer qui contînt sous un même volume une plus grande quantité de parties métalliques, la définition précédente de l'acier serait exacte : il s'ensuivrait même de là une méthode de convertir le fer en acier qui serait fort simple, car elle consisterait à le battre à grands coups sur l'enclume et à resserrer ses parties. Mais si ce fer pur ou l'acier est moins dépouillé de parties étrangères que les fers d'une autre espèce, qui ne sont point de l'acier ; s'il a même besoin de parties hétérogènes pour le devenir, et si le fer forgé a besoin

d'en être dénué, il ne sera pas vrai que l'acier ne soit plus que du fer plus pur, du fer plus compacte et contenant sous un même volume plus de parties métalliques. Or je démontrerai par ce que je dirai sur la nature du fer et de l'acier, que l'acier naturel est dans un état moyen entre le fer de fonte et le fer forgé; que lorsque l'on pousse le fer de fonte au feu (j'entends celui que la nature a destiné à devenir acier naturel), il devient acier avant que d'être fer forgé. Ce dernier état est la perfection de l'art, c'est-à-dire du feu et du travail; au delà de cet état, il n'y a plus que de la destruction.

Si l'on veut définir exactement l'acier, il faut d'abord en distinguer deux espèces : un acier naturel et un acier factice ou artificiel. Qu'est-ce que l'acier naturel? c'est celui où l'art n'a eu d'autre part que de détruire par le feu des parties salines et sulfureuses, et autres, dont le fer de fonte est trop plein. J'ajoute *et autres*, car qui est-ce qui peut s'assurer que les sels et les soufres soient les seuls éléments détruits dans la fusion? La chimie est loin de la perfection, si on la considère de ce côté, et je ne pense pas qu'elle ait encore des preuves équivalentes à une démonstration, qu'il n'y eût dans un corps, quel qu'il soit avant son analyse, d'autres éléments que ceux qu'elle en a tirés en l'analysant. L'acier artificiel est du fer à qui l'art a restitué, par le secours des matières étrangères, les mêmes parties dont il était trop dénué. Enfin, si l'on désire une notion générale et qui convienne aux deux fers, il faut dire que l'acier est un fer dans lequel le mélange des parties métalliques avec les parties salines, sulfureuses et autres, a été amené à un point de précision qui constitue cette substance métallique qui nous est connue sous le nom d'*acier*. Ainsi l'acier consiste dans un certain rapport qu'ont entre elles les parties précédentes qu'on nous donne pour ses éléments.

La nature nous présente le fer plus ou moins mélangé de ces parties, mais presque toujours trop grossièrement mélangé, c'est-à-dire presque jamais contenant les parties dont il est composé, dans le vrai rapport qui conviendrait pour nous en procurer les avantages que nous en devons retirer. C'est ici que l'art doit réformer la nature. Le fer de fonte ou la mine qui vient d'être fondue est dure, cassante, intraitable; la lime, les ciseaux, les marteaux n'ont aucune prise sur elle. Quand

on lui donne une forme déterminée dans un moule, il faut qu'elle la garde : aussi ne l'emploie-t-on qu'en bombes, boulets, poêles, contre-cœurs de cheminée. La raison de sa dureté, de son aigreur et de son cassant, c'est, dit-on, l'excès des parties sulfureuses et terrestres dont elle est trop pleine : si vous l'en dépouillez, elle deviendra ductile, molle et susceptible de toutes sortes de formes, non par la fusion, mais sous le marteau. C'est donc à épurer le fer de ces matières étrangères que consistent les deux arts de faire l'*acier naturel* et l'*acier artificiel*.

Le seul agent que nous ayons et qui soit capable de séparer les parties métalliques des parties salines, sulfureuses et terrestres, c'est le feu. Le feu fait fondre et vitrifier les terrestres. Ces parties, étant plus légères que les parties métalliques, surnagent le métal en fusion, et on les enlève sous le nom de *crasses* ou *scories*. Cependant le feu brûle et détruit les soufres et les sels. On croirait d'abord que si l'on pouvait pousser au dernier point la destruction des parties terrestres, sulfureuses et salines, la matière métallique qui resterait serait absolument pure. Mais l'expérience ne confirme pas cette idée, et l'on éprouve que le feu ne peut séparer totalement les parties étrangères d'avec la matière métallique, sans l'appauvrir au point qu'elle n'est plus bonne à rien.

L'art se réduit donc à ne priver le fer de ses parties hétérogènes qu'autant qu'il est nécessaire pour détruire le vice de l'excès, et pour n'y en laisser que ce qu'il en faut pour qu'il soit ou de l'*acier*, ou du *fer forgé*, suivant les mines et leur qualité.

Pour cet effet on travaille, et la mine qui doit donner du fer et celle qui doit donner de l'acier, à peu près de la même manière, jusqu'à ce qu'elles soient l'une et l'autre en gueuse; on la pétrit sous des marteaux d'un poids énorme; et à force de la ronger ou de la tourmenter plus ou moins, suivant que l'expérience l'indique, on change la nature de la fonte; et d'une matière dure, aigre et cassante, on en fait une matière molle et flexible, qui est ou de l'acier, ou du fer forgé, selon la mine.

La nature nous donne deux espèces de mines : les unes, telles sont celles de France, contiennent un soufre peu adhérent qui s'exhale et s'échappe aisément dans les premières opéra-

tions du feu, ou qui peut-être n'y est pas en assez grande quantité, même avant la fusion, d'où il arrive que la matière métallique, qui en est facilement dépouillée, reste telle qu'elle doit être pour devenir un fer forgé ; les autres mines, telles sont celles qui sont propres à donner de l'acier naturel, et qu'on appelle en Allemagne *mines* ou *veines d'acier*, contiennent un soufre fixe, qu'on ne détruit qu'avec beaucoup de peine. Il faudrait réitérer bien des fois sur elles, et avec une augmentation considérable de dépense, le travail qui amène les premières à l'état de fer forgé; ce que l'on n'a garde de faire; car avant que d'acquérir cette dernière qualité de *fer forgé*, elles sont acier. L'acier naturel est donc, comme j'avais promis de le démontrer, un état moyen entre le fer de fonte et le fer forgé : l'acier est donc, s'il est permis de s'exprimer ainsi, sur le passage de l'un à l'autre.

Mais, pourrait-on objecter contre ce système, si l'état de la matière métallique, sans lequel elle est acier, est sur le passage de son premier état de mine à celui où elle serait fer forgé, il semble qu'on pourrait pousser la mine qui donne l'acier naturel depuis son premier état jusqu'à l'état de fer forgé; et il ne paraît pas qu'on obtienne du fer forgé et de l'acier de la même qualité de mine. La seule chose qu'on nous apprenne, c'est que si on y réussissait, on ferait sortir les matières d'un état où elles valent depuis sept, huit, neuf, jusqu'à quinze et seize sous la livre, pour les faire arriver, à grands frais, à un autre où elles ne vaudraient que trois à quatre sous.

En un mot, on nous apprend bien qu'avec de la fonte on fait ou du fer forgé, ou de l'acier naturel, et cela en suivant à peu près le même procédé; mais on ne nous apprend point si, en réitérant ou variant le procédé, la mine qui donne de l'acier naturel donnerait du fer forgé; ce qui ne serait pourtant pas inutile à la confirmation du système précédent sur la différence des deux mines de fer. Quoi qu'il en soit, il faut avouer qu'en chauffant et forgeant les fontes de Styrie, Carinthie, Tyrol, Alsace et de quelques autres lieux, on fait de l'acier; et qu'en faisant les mêmes opérations sur les mines de France, d'Angleterre et d'ailleurs, on ne fait que du fer forgé.

Mais avant que d'entrer dans le détail des procédés par lesquels on parvient à convertir le fer de fonte en acier naturel,

nous allons parler des manières différentes dont on s'est servi pour composer avec le fer forgé de l'acier artificiel, tant chez les anciens que parmi les modernes.

M. Martin Lister pense qu'il y avait, dans le procédé que les anciens suivaient pour convertir le fer en acier, quelque particularité qui nous est maintenant inconnue; et il prononce avec trop de sévérité peut-être que la manière dont on exécute aujourd'hui cette transformation chez la plupart des nations est moins une méthode d'obtenir du véritable acier que celle d'empoisonner le fer par des sels. Quoi qu'il en soit du sentiment de M. Lister, Aristote nous apprend, *Meteor.*, lib. IV, cap. VI, « que le fer forgé, travaillé même, peut se liquéfier derechef, et derechef se durcir, et que c'est par la réitération de ce procédé qu'on le conduit à l'état d'acier. Les scories du fer se précipitent, ajoute-t-il, dans la fusion; elles restent au fond des fourneaux; et les fers qui en sont débarrassés de cette manière prennent le nom d'*acier*. Il ne faut pas pousser trop loin cet affinage, parce que la matière qu'on traite ainsi se détruit et perd considérablement de son poids. Mais il n'en est pas moins vrai que moins il reste d'impuretés, plus l'acier est parfait. »

Il y a beaucoup à désirer dans cette description d'Aristote, et il n'est pas facile de la concilier avec les principes que nous avons posés ci-devant. Il est vrai que le fer, même travaillé, peut être remis en fusion, et qu'à chaque fois qu'il se purge, il perd de son poids. Mais fondez, purgez tant qu'il vous plaira de certains fers, vous n'en ferez jamais ainsi de l'acier. Cependant c'est avec du fer ainsi purgé qu'on fait incontestablement le meilleur acier, continue M. Lister : il y a donc quelque circonstance essentielle omise dans le procédé d'Aristote.

Voici la manière dont Agricola dit qu'on fait avec le fer de l'acier artificiel; et le père Kircher assure que c'est celle qu'on suivait dans l'île d'Ilva, lieu fameux pour cette fabrication depuis le temps des Romains jusqu'à son temps :

« Prenez, dit Agricola, du fer disposé à la fusion, cependant dur et facile à travailler sous le marteau; car quoique le fer fait de mine vitriolique puisse toujours se fondre, cependant il est ou doux, ou cassant, ou aigre. Prenez un morceau de ce fer; faites-le chauffer rouge, coupez-le par parcelles, mêlez-les avec la sorte de pierre qui se fond facilement. Placez dans une

forge de serrurier ou dans un fourneau un creuset d'un pied et demi de diamètre et d'un pied de profondeur; remplissez-le de bon charbon, environnez-le de briques qui forment autour du creuset une cavité qui puisse contenir le mélange de pierre fusible et de parcelles de fer coupé.

« Lorsque le charbon contenu dans le creuset sera bien allumé et le creuset rouge, soufflez et jetez dedans peu à peu le mélange de pierre et de parcelles de fer.

« Lorsque ce mélange sera en fusion, jetez dans le milieu trois ou quatre morceaux de fer, poussez le feu pendant cinq ou six heures, prenez un ringard, remuez bien le mélange fondu, afin que les morceaux de fer que vous avez jetés dedans s'imprègnent fortement des particules de ce mélange : ces particules consumeront et diviseront les parties grossières des morceaux de fer auxquels elles s'attacheront; et ce sera, s'il est permis de parler ainsi, une sorte de ferment qui les amollira.

« Tirez alors un des morceaux de fer hors du feu, portez-le sous un grand marteau, faites-le tirer en barre et tourmenter; et sans le faire chauffer plus qu'il ne l'est, plongez-le dans l'eau froide.

« Quand vous l'aurez trempé, cassez-le; considérez son grain, et voyez s'il est entièrement acier, ou s'il contient encore des parties ferrugineuses.

« Cela fait, réduisez tous les morceaux de fer en barre, soufflez de nouveau, réchauffez le creuset et le mélange, augmentez la quantité du mélange, et rafraîchissez de cette manière ce que les premiers morceaux n'ont pas bu; remettez-y ou de nouveaux morceaux de fer si vous êtes content de la transformation des premiers, ou les mêmes s'ils vous paraissent ferrugineux, et continuez comme nous avons dit ci-dessus. »

Voici ce que nous lisons dans Pline sur la manière de convertir le fer en acier : *Fornacum maxima differentia est; in iis equidem nucleus ferri excoquitur ad indurandam aciem, alioque modo ad densandas incudes malleorumque rostra.* Il semblerait, par ce passage, que les anciens avaient une manière de faire au fourneau de l'acier avec le fer, et de durcir ou tremper leurs enclumes et autres outils. Cette observation est de M. Lister, qui ne me paraît pas avoir regardé l'endroit de Pline

assez attentivement. Pline parle de deux opérations qui n'ont rien de commun : la trempe et l'aciérie. Quant au *nucleus ferri*, au noyau de fer, il est à présumer que c'est une masse de fer affiné qu'ils traitaient comme nous l'avons lu dans Aristote, dont la description dit quelque chose de plus que celle de Pline. Mais toutes les deux sont insuffisantes.

Pline ajoute dans le chapitre suivant : *Ferrum accensum igni, nisi duretur ictibus, corrumpitur*; et ailleurs : *Aquarum summa differentia est quibus immergitur*; ce qui rapproche un peu la manière de convertir le fer en acier du temps de Pline de celle qui était en usage chez les Grecs du temps d'Aristote.

Venons maintenant à celui des modernes qui s'est le plus fait de réputation par ses recherches dans cette matière; c'est M. de Réaumur, célèbre par un grand nombre d'ouvrages, ou imprimés séparément, ou répandus dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*; mais surtout par celui où il expose la manière de convertir le fer forgé en acier. Son ouvrage parut en 1722, avec ce titre : *L'Art de convertir le fer forgé en acier, et l'Art d'adoucir le fer fondu, ou de faire des ouvrages de fer fondu aussi finis que de fer forgé*. Il est partagé en différents mémoires, parce qu'effectivement il avait été lu à l'Académie sous cette forme pendant le cours de trois ans.

M. de Réaumur, après avoir reconnu que l'acier ne diffère du fer forgé qu'en ce qu'il a plus de soufre et de sel, en conclut : 1° que la fonte qui ne diffère aussi du fer forgé que par ce même endroit peut être de l'acier; 2° que changer le fer forgé en acier, c'est lui donner de nouveaux soufres et de nouveaux sels.

Après un grand nombre d'essais, M. de Réaumur s'est déterminé, pour les matières sulfureuses, au charbon pur et à la suie de cheminée; et pour les matières salines, au sel marin seul, le tout mêlé avec de la cendre pour intermède. Il faut que ces matières soient à une certaine dose entre elles, et la quantité de leur mélange dans un certain rapport avec la quantité de fer à convertir; il faut même avoir égard à sa qualité.

Si la composition qui doit changer le fer en acier est trop forte, si le feu a été trop long, le fer sera trop acier; trop de parties sulfureuses et salines introduites entre les métalliques

les écarteront trop les unes des autres, et en empêcheront la liaison au point que le tout ne soutiendra pas le marteau. M. de Réaumur a donné d'excellents préceptes pour prévenir cet inconvénient; et ceux qu'il prescrit pour faire usage de l'acier, quand par malheur il est devenu trop acier par sa méthode, ne sont pas moins bons. Il avait trop de soufres et de sels, il ne s'agit que de lui en ôter. Pour cet effet, il ne faut que l'envelopper de matières alcalines, avides de soufres et de sels. Celles qui lui ont paru les plus propres sont la chaux d'os et la craie; ces matières, avec certaine durée de feu, remettent le mauvais acier, l'acier trop acier, au point qu'il faut pour être bon. On voit qu'en s'y prenant ainsi, on pourrait ramener l'acier à être entièrement fer, et l'arrêter dans tel degré moyen qu'on voudrait. « L'art de M. Réaumur, dit très-ingénieusement M. de Fontenelle dans l'*Histoire de l'Académie*, semble se jouer de ce métal. » Voilà pour le fer forgé converti en *acier*. *Voyez*, quant à l'art d'adoucir le fer fondu, ou de faire des ouvrages de fer fondu aussi finis que du fer de forge, les articles Fer et Fonte. Nous rapporterons seulement ici un de ces faits singuliers que fournit le hasard, mais que le raisonnement et les réflexions mettent à profit : M. de Réaumur adoucissait un marteau de porte cochère assez orné; quand il le retira du fourneau, il le trouva extrêmement diminué de poids; et, en effet, ses deux grosses branches, de massives qu'elles devaient être, étaient devenues creuses, en conservant leur forme; il s'y était fait au bas un petit trou par où s'était écoulé le métal qui était fondu au dedans, et pour ainsi dire sous une croûte extérieure. *Voyez* les inductions fines que M. de Réaumur a tirées de ce phénomène : tout tourne à profit entre les mains d'un habile homme; il s'instruit par les accidents, et le public s'enrichit par ses succès.

Voici une autre description de la manière de convertir le fer en *acier*, tirée de Geoffroy, *Mat. méd., tome I., pag. 495*. « Si le fer est excellent, on le fond dans un fourneau; et lorsqu'il est fondu, on y jette de temps en temps un mélange fait de parties égales de sel de tartre, de sel alcali, de limaille de plomb, de raclure de corne de bœuf, remuant de temps en temps; on obtient ainsi une masse qu'on bat à coups de marteau, et qu'on met en barre.

« Si le fer ne peut supporter une nouvelle fusion, on fait

une autre opération : on prend des verges de fer de la grosseur du doigt; on les place dans un vaisseau de terre fait exprès, alternativement, lit sur lit, avec un mélange fait de parties égales de suie, de poudre de charbon, de râpure de corne de bœuf ou de poil de vache. Quand le vaisseau est rempli, on le couvre; on l'enduit exactement de lut, et on le place dans un fourneau de réverbère. Alors on allume le feu, et on l'augmente par degré jusqu'à ce que le vaisseau soit ardent; sept ou huit heures après, on retire les verges de fer changées en *acier*, ce que l'on connaît en les rompant. S'il y paraît des pailles métalliques brillantes, très-petites et très-serrées, c'est un très-bon *acier* ; si elles sont peu serrées, mais parsemées de grands pores, il est moins bon : quelquefois les paillettes qui sont à l'extérieur sont serrées, et celles qui sont à l'intérieur ne le sont pas; ce qui marque que l'*acier* n'a pas été suffisamment calciné. Alors il faut remettre lit sur lit et calciner de nouveau. » Il faut substituer dans cette description le mot de *lames* à celui de *paillettes*, parce que celui-ci se prend toujours en mauvaise part, et que tout *acier* pailleux est défectueux.

Voilà pour l'artificiel ; voici maintenant pour l'*acier* naturel. Avant que d'entrer dans la description du travail de l'*acier* naturel, il est à propos d'avertir qu'on ne saurait discerner à l'œil, par aucun signe extérieur, une mine de fer d'avec une mine d'*acier*. Elles se ressemblent toutes, ou, pour mieux dire, elles sont toutes si prodigieusement variées, que l'on n'a pu jusqu'à présent assigner aucun caractère qui soit particulier à l'une ou à l'autre. Ce n'est qu'à la première fonte qu'on peut commencer à conjecturer; et ce n'est qu'après avoir poussé un essai à son plus grand point de perfection que l'on s'assure de la bonté ou de la médiocrité de la mine.

La nature a tellement destiné certaines mines plutôt que d'autres à être *acier*, que dans quelques manufactures de France, où l'on fait de l'*acier* naturel, on trouve dans la même fonte un assemblage de deux mines bien marqué; elles se tiennent séparées dans le même bloc. Il y en a d'autres où l'*acier* surnage le fer dans la fonte. Cette espèce donne même de l'*acier* excellent et à très-bon compte; mais on en tire peu. Voiciun fait arrivé dans une mine d'Alsace, et qui prouvera que plus les mines tendent à être *acier*, ou *acier* plus pur, moins elles ont

de dispositions à se mêler avec celles qui sont destinées à être fer forgé, ou *acier* moins pur. Le mineur ayant trouvé un filon qui par ses caractères extérieurs lui parut d'une qualité différente de l'arbre de la mine, il en présenta au fondeur, qui de son chef en mit fondre avec la mine ordinaire; mais quand il vint à percer son fourneau, les deux mines sortirent ensemble sans se mêler; la meilleure portée par la moins bonne; d'où il s'ensuit que plus une mine est voisine de la qualité de l'*acier*, plus elle est légère.

Lorsqu'on a trouvé une mine de fer, et qu'on s'est assuré par les épreuves qu'elle est propre à être convertie en *acier* naturel, la première opération est de fondre cette mine. La seule différence qu'il y a dans cette fonte des aciéries et celle des forges où l'on travaille le fer, c'est que dans les forges on coule le fer en gueuse, et que dans les aciéries on le coule en plaques minces, et cela afin de pouvoir le briser plus facilement. Chaque pays, et presque chaque forge et chaque aciérie, a ses constructions de fourneaux, ses positions différentes de soufflets, ses fondants particuliers, ses charbons, ses bois; mais ces variétés de manœuvres ne changent rien au fond des procédés.

Dans les aciéries de Dalécarlie, on fait rougir la première fonte; on la forge, et on la fond une seconde fois. On fait la même chose à Quvarnbaka; mais ici on jette sur cette fonte des cendres mêlées de vitriol et d'alun. En Alsace et ailleurs, on supprime la seconde fonte. A Salzbourg, où l'on fait d'excellent *acier*, on le chauffe au rouge blanc; on met du sel marin dans de l'eau froide, et on l'y trempe. En Carinthie, en Styrie, on ne tient pas le fer rouge, et au lieu de sel, c'est de l'argile que l'on détrempe dans l'eau. Ailleurs on frappe le fer rouge longtemps avant de le tremper; en sorte que quand on le plonge dans l'eau, il est d'un rouge éteint.

Dans presque toutes les aciéries on jette des crasses ou scories sur la fonte, pendant qu'elle est en fusion; on a soin de l'en tenir couverte, pour empêcher qu'elle ne se brûle. En Suède, c'est du sable de rivière. En Carinthie, Tyrol et Styrie, on emploie au même usage des pierres à fusil pulvérisées. En Styrie, on ne fond que quarante à cinquante livres pesant de fer à la fois; ailleurs on fond jusqu'à cent et cent vingt-cinq

livres à la fois. Ici l'orifice de la tuyère est en demi-cercle; ailleurs il est ovale. On regarde dans un endroit la chaux comme un mauvais fondant; ce fondant réussit bien en Alsace. Les fontes de Salzbourg sont épaisses dans la fusion; dans d'autres endroits on peut les avoir trop limpides et trop coulantes. Là on agite la fonte, et on fait bien; ici on fait bien de la laisser tranquille. Quelques-uns ne veulent couler que sur des lits de sable de rivière fin et pur, et ils prétendent que l'*acier* en vaudra mieux: en Alsace, on se contente d'un sable tiré de la terre, et l'*acier* n'en vaut peut-être pas moins.

Il faut attribuer presque toutes ces différences presque autant au préjugé et à l'entêtement des ouvriers qu'à la nature des mines.

Après avoir instruit le lecteur de toutes ces petites différences qui s'observent dans la fonte de l'*acier* naturel, afin qu'il puisse les essayer toutes et s'en tenir à ce qui lui paraîtra le mieux, relativement à la nature de la mine qu'il aura à employer, nous allons reprendre ce travail, tel qu'il se fait à Dambach, à sept lieues de Strasbourg, et le suivre jusqu'à la fin.

A mi-côte d'une des montagnes des Vosges, on ouvrit une mine de fer qui avait tous les caractères d'une mine abondante et riche. Elle rendait en 1737 par la fusion cinquante sur cent; les filons en étaient larges de quatre à cinq pieds, et on leur trouvait jusqu'à vingt à trente toises de profondeur. Ils couraient dans des entre-deux de rochers extrêmement écartés; ils jetaient de tous côtés des branches aussi grosses que le tronc, et que l'on suivait par des galeries. La mine était couleur d'ardoise, composée d'un grain ferrugineux très-fin, enveloppée d'une terre grasse qui, dissoute dans l'eau, prenait une assez belle couleur d'un brun violet. Quoiqu'on la pulvérisât, la pierre d'aimant ne paraissait point y faire la moindre impression; l'aiguille aimantée n'en ressentait point non plus à son approche; mais lorsqu'on l'avait fait rôtir, et qu'on avait dépouillé la terre grasse de son humidité visqueuse, l'aimant commençait à s'y attacher.

Il est étonnant que les corps les plus compactes, comme l'or et l'argent, mis entre le fer et l'aimant, n'arrêtent en aucune façon l'action magnétique, et qu'elle soit suspendue par la seule terre grasse qui enveloppe la mine.

On tirait cette mine en la cassant avec des coins, comme on fend les rochers, et on la voiturait dans un fourneau à fondre. Là on la coulait sur un lit de sable fin, qui lui donnait la forme d'une planche de cinq à six pieds de long sur un pied ou un pied et demi de largeur, et deux ou trois doigts d'épaisseur. Longtemps avant que de couler, on remuait souvent avec des ringards, afin de mêler les deux espèces de mines qui seraient restées séparées, même en fusion, sans cette précaution. Il eût été peut-être mieux de ne les point mêler du tout et de ne faire couler que la partie supérieure, qui contenait l'*acier* le plus pur. C'est aux entrepreneurs à le tenter.

Après cette fonte, qui est la même que celle du fer, et qu'on verra à l'article FORGE dans le dernier détail, on transportait les planches de fonte ou les gâteaux dans une autre usine, qu'on appelle proprement *aciérie*. C'est là que la fonte recevait sa première qualité d'*acier*.

Pour parvenir à cette opération, on cassait les plaques, ou gueuses froides, en morceaux de vingt-cinq à trente livres pesant ; on faisait rougir quelques-uns de ces morceaux, et on les portait sous le marteau qui les divisait en fragments de la grosseur du poing. On posait ces derniers morceaux sur le bord d'un creuset qu'on remplissait de charbon de hêtre : lorsque le feu était vif, on y jetait ces fragments les uns après les autres, comme si on eût voulu les fondre.

C'est ici une des opérations les plus délicates de l'art. Le degré de feu doit être ménagé de façon que ces morceaux de fonte se tiennent simplement mous pendant un temps très-notable. On a soin alors de les rassembler au milieu du foyer avec des ringards, afin qu'en se touchant ils se prennent et se soudent les uns aux autres.

Pendant ce temps les matières étrangères se fondent, et on leur procure l'écoulement par un trou fait au bas du creuset. Pour les morceaux réunis et soudés les uns aux autres, on en forme une masse qu'on appelle *loupe*. Le forgeron soulève la loupe de temps en temps avec son ringard pour la mettre au-dessus de la sphère du vent, et l'empêcher de tomber au fond du creuset. En la soulevant, il donne encore moyen au charbon de remplir le fond du creuset et de servir d'appui à la loupe élevée. Cette loupe reste cinq à six heures dans le feu, tant à

se former qu'à se cuire. Quand on la retire du feu, on remarque que c'est une masse de fer toute boursouflée, spongieuse, pleine de charbons et de matière vitrifiée. On la porte toute rouge sous le martinet, par le moyen duquel on la coupe en quatre grosses parts, chacune comme la tête d'un enfant. Si on casse une de ces loupes à froid, son intérieur présente des lames assez larges et très-brillantes, comme on en voit au bon fer forgé.

On rapporte une des quatre parts de la loupe au même feu, on la pose sur les charbons, on la recouvre d'autres charbons; elle est placée un peu au-dessus de la tuyère. On la fait rougir fortement pendant trois ou quatre heures. On la porte ensuite sous le martinet; on la bat, et on lui donne une forme carrée. On la remet encore au feu assujettie dans une tenaille qui sert à la gouverner et à l'empêcher de prendre dans le creuset des places qui ne lui conviendraient pas. Après une demi-heure elle est toute pénétrée de feu. On la pousse jusqu'au rouge-blanc; on la retire, on la roule dans le sable, on lui donne quelques coups de marteau à main, puis on la porte sous le martinet. On forge toute la partie qui est hors de la tenaille; on lui donne une forme carrée de deux pouces de diamètre, sur trois ou quatre de long; et on la reprend, par ce bout forgé, avec les mêmes tenailles pour faire une semblable opération sur la partie qui était enfermée dans les tenailles. Cette manœuvre se réitère trois ou quatre fois, jusqu'à ce que le forgeron sente que sa matière se forge aisément, sans se fendre ni casser. Toute cette opération demande encore une grande expérience de main et d'œil pour ménager le fer en le forgeant, et juger, à la couleur, du degré de chaleur qu'il doit avoir pour être forgé.

Après toutes ces opérations, on le forge fortement sous le martinet. Il est en état de n'être plus ménagé : on l'allonge en une barre de deux pieds et demi ou trois pieds, qu'on coupe en deux parties, et qu'on remet ensemble au même feu, saisies chacune dans une tenaille différente; on les pousse jusqu'au rouge-blanc, et on les allonge encore en barres plus longues et plus menues, qu'on jette aussitôt dans l'eau pour les tremper.

Jusque-là ce n'est encore que de l'*acier* brut, bon pour des instruments grossiers, comme bêches, socs de charrue,

pioches, etc. Dans cet état il a le grain gros et est encore mêlé de fer. On apporte ces barres d'*acier* brut dans une autre usine, qu'on appelle *affinerie*. Quand elles y sont arrivées, on les casse en morceaux de la longueur de cinq à six pouces; on remplit alors le creuset de charbon de terre jusqu'un peu au-dessus de la tuyère, observant de ne la pas toucher. On tape le charbon pour le presser et en faire un lit solide sur lequel on arrange ces derniers morceaux en forme de grillage, posés les uns sur les autres par leurs extrémités, sans que les côtés se touchent; on en met jusqu'à quatre ou cinq rangs en hauteur, ce qui forme un prisme; puis on environne le tout de charbon de terre pilé et mouillé, ce qui forme une croûte ou calotte autour de ce petit édifice. Cette croûte dure autant que le reste de l'opération, parce qu'on a soin de l'entretenir et de la renouveler à mesure que le feu la détruit. Son usage est de concentrer la chaleur et de donner un feu de réverbère. Après trois ou quatre heures, les morceaux sont suffisamment chauds; on les porte les uns après les autres sous le martinet, où on les allonge en lames plates, que l'on trempe aussitôt qu'elles sortent de dessous le martinet. On observe cependant d'en tirer deux plus fortes et plus épaisses que les autres, auxquelles on donne une légère courbure, et que l'on ne trempe point. Le grain de ces lames est un peu plus fin que celui de l'*acier* brut.

Ces lames sont encore brisées en morceaux de toutes longueurs, il n'y a que les deux fortes qui restent comme elles sont. On rassemble tous les autres fragments; on les rejoint bout à bout et plat contre plat, et on les enchâsse entre les deux longues lames non trempées. Le tout est saisi dans des tenailles et porté à un feu de charbon de terre comme le précédent. On pousse cette matière à grand feu; et quand on juge qu'elle y a demeuré assez longtemps, on la porte sous le martinet. On ne lui fait supporter d'abord que des coups légers, qui sont précédés de quelques coups de marteau à main. Il n'est alors question que de rapprocher les fragments les uns des autres, et de les souder. On reporte cette pince au feu, on la pousse encore au rouge-blanc, on la reporte sous le martinet; on la frappe un peu plus fort que la première fois; on allonge les parties des fragments qui saillent hors de la pince; on leur fait prendre par le bout la figure d'un prisme carré. On retire cette masse

avec des pinces ; on la saisit avec une tenaille par le prisme carré, et l'on fait souffrir au reste le même travail : c'est ainsi que l'on s'y prend pour faire du tout une longue barre que l'on replie encore une fois sur elle-même pour la souder derechef ; du nouveau prisme qui en provient on forme des barres d'un pouce ou d'un demi-pouce d'équarrissage, que l'on trempe et qui sont converties en *acier* parfait. La perfection de l'*acier* dépend, en grande partie, de la dernière opération. Le fer, ou plutôt l'étoffe faite de petits fragments, veut être tenue dans un feu violent, arrosée souvent d'argile pulvérisée, pour l'empêcher de brûler, et mise fréquemment sous le marteau, et du marteau au feu. Le prisme est tiré en barres pour la dernière fois par le moyen du martinet.

Voilà la fabrication de l'*acier* naturel dans son plus grand détail. Nous n'avons omis que les choses que le discours ne peut rendre, et que l'expérience seule apprend. De ces choses, voici les principales :

Il faut savoir 1° gouverner le feu ; tenir les loupes entre la fusion et la non-fusion ; 2° conduire avec ménagement le vent des soufflets ; le forcer et le ralentir à propos ; 3° manier comme il convient la matière sous le martinet, sans quoi elle sera mise en pièces. Ajoutez à cela une infinité d'autres notions, comme celles de la trempe, de l'épaisseur des barres, des chaudes, de la couleur de la matière en feu, etc.

Après toutes ces opérations, on ne conçoit pas comment l'*acier* peut être à si bon marché ; mais il faut savoir qu'elles se font avec une vitesse extrême, et que le travail est infiniment abrégé pour les hommes, par les machines qu'ils emploient. L'eau et le feu soulagent à tout moment : le feu qui amollit la matière, l'eau qui meut le martinet qui la bat. Les ouvriers n'ont presque que la peine de diriger ces agents : c'en est encore bien assez.

Il y a d'autres manières de fabriquer l'*acier* naturel, dont nous allons faire mention le plus brièvement qu'il nous sera possible. Proche d'Hedmore, dans la Dalécarlie, on trouve une très-belle aciérie. La veine est noire, peu compacte et formée de grains ferrugineux. On la réduit aisément en poudre sous les doigts ; elle est lourde et donne un fer tenace et fibreux. Après la première fonte, on la remet dans une autre usine après

l'avoir brisée en morceaux. On trouve dans cette usine une forge à peu près comme celle des ouvriers en fer, mais plus grande. Son foyer est un creuset de quatorze doigts de diamètre sur un peu plus de hauteur. Les parois et le fond de ce creuset sont revêtus de lames de fer. Il y a à la partie antérieure une ouverture oblongue pour retirer les scories. Quant à la tuyère, elle est à une telle distance du fond, que la lame de fer sur laquelle elle est posée, quoiqu'un peu inclinée, ne rencontrerait pas. en la prolongeant, l'extrémité des lames qui revêtent le fond. Depuis la lèvre inférieure de la tuyère jusqu'au fond, il y a une hauteur de six doigts et demi. Les deux canaux des soufflets se réunissent dans la tuyère qui est de cuivre. Il est nécessaire, pour réussir, que toutes ces pièces soient bien ajustées. On fait trois ou quatre cuites par jour.

Chaque matin, lorsqu'on commence l'ouvrage, on jette dans le creuset des scories, du charbon et de la poudre de charbon pêle-mêle, puis on met dessus la fonte en morceaux; on la recouvre de charbon. On tient les morceaux dans le feu jusqu'à ce qu'ils soient d'un rouge-blanc, ce qu'on appelle *blanc de lune*. Quand ils sont bien pénétrés de feu, on les porte en masse sous le marteau, et cette masse se divise là en parties de trois ou quatre livres chacune. Si le fer est tenace quand il est rouge, et fragile quand il est froid, on en bat davantage la masse avant que de la diviser. Si elle se met en gros fragments, on reporte ces fragments sur l'enclume pour être subdivisés.

Cela fait, on prend ces morceaux et on les range dans la forge autour du creuset. On en jette d'abord quelques-uns dans le creuset; on les y enfonce et ensevelit sous le charbon, puis on ralentit le vent, et on les laisse fondre. Pendant ce temps on sonde avec un fer pointu, et l'on examine si la matière, prête à entrer en fusion, ne se répand point sur les coins et hors de la sphère du vent. Si on trouve des morceaux écartés, on les met sous le vent; et quand tout est fondu, pour entretenir la fusion, on force le vent. La fusion est à son point lorsque les étincelles des scories et de la matière s'échappent avec vivacité à travers les charbons, et lorsque la flamme, qui était d'abord d'un rouge-noir, devient blanche, quand les scories sont enlevées.

Quand le fer a été assez longtemps en fonte, et qu'il est

nettoyé de ses crasses, la chaleur se ralentit, et la masse se prend : alors on y ajoute les autres morceaux rangés autour du creuset; ils se fondent comme les précédents. On emplit ainsi le creuset dans l'intervalle de quatre heures : les morceaux de fer ont été jetés pendant ces quatre heures à quatre reprises différentes. Quand la masse a souffert suffisamment le feu, on y fiche un fer pointu, on la laisse prendre, et on l'enlève hors du creuset. On la porte sous le marteau, on en diminue le volume en la pétrissant, puis avec un coin de fer on la partage en trois, ou quatre, ou cinq.

Il est bon de savoir que si la tuyère est mal placée et le vent inégal, ou qu'il survienne quelque accident, il ne se forme point de scories, le fer brûle, les lames du fond du creuset ne résistent pas, etc., et qu'il n'y a de remède à cela que de jeter sur la fonte une pelletée ou deux de sable de rivière.

On remet au feu les quatre parties coupées : on commence par en faire chauffer deux, dont l'une est pourtant plus près du vent que l'autre. Lorsque la première est suffisamment rouge, on la met en barre sur l'enclume; pendant ce travail, on tient la seconde sous le vent, et on l'étend de même quand elle est assez rouge. On en fait autant aux deux restantes. On leur donne à toutes une forme carrée, d'un doigt et un quart d'épaisseur et de quatre à cinq pieds de long. On appelle cet acier *acier de forge* ou *de fonte*. On le forge à coups pressés, et on le jette dans une eau courante; quand il est éteint, on l'en retire et on le remet par morceaux.

On porte ces morceaux dans une autre usine, où l'on trouve une autre forge qui diffère de la première en ce que la tuyère est plus grande, et qu'au lieu d'être semi-circulaire, elle est ovale; qu'il n'y a de sa forme ou lèvre jusqu'au bas du creuset que deux à trois doigts de profondeur, et que le creuset a dix à onze pouces de large sur quatorze à seize de long. Les morceaux d'*acier* sont rangés là par lits dans le foyer de la forge. Ces lits sont en forme de grillage, et les morceaux ne se touchent qu'en deux endroits. On couvre cette espèce de pyramide de charbon choisi, on y met le feu, et on souffle. Le grillage est sous le vent. Après une demi-heure ou trois quarts d'heure de feu, les morceaux d'*acier* sont d'un rouge de lune : alors on arrête le vent, et on les retire l'un après l'autre, en commençant par ceux

d'en haut : on les porte sous le martinet pour être forgés et mis en barre. Deux ouvriers, dont l'un tient le morceau par un bout et l'autre par l'autre, le font aller et venir dans sa longueur sous le martinet : l'enclume est entre deux. C'est ainsi qu'ils mettent tous les fragments ou morceaux pris sur la pile ou pyramide et portés sous le martinet, en lames qu'ils jettent à mesure dans une eau courante et froide. Les deux derniers morceaux de la pile, ceux qui la soutenaient, et qui sont plus grands que les autres, servent à l'usage suivant : on casse toutes les lames, et on en fait une étoffe entre ces deux gros morceaux qui n'ont point été trempés. On prend le tout dans des pinces, on remet cette espèce d'étoffe au feu, et on l'y laisse jusqu'à ce qu'elle soit d'un rouge-blanc. Cette masse rouge blanche se coule sur de l'argile sèche et pulvérisée ; ce qui l'aide à se souder. On la remet au feu, on l'en retire : on la frappe de quelques coups avec un marteau à main, pour en faire tomber les scories et aider les lames à prendre. Quand la soudure est assez poussée, on porte la masse sous le martinet, on l'étend et on la met en barres. Ces barres ont neuf à dix pieds de long, et sont d'un *acier* égal, sinon préférable à celui de Carinthie et de Styrie.

Il faut se servir dans toutes ces opérations de charbon de hêtre et de chêne, ou de pin et de bouleau. Les charbons récents et secs sont les meilleurs. Il en faut bien séparer la terre et les pierres. La houille ou le charbon de terre est très-bon.

Il faut trois leviers aux soufflets pour élever leurs feuilles, et non un ou deux comme aux soufflets de forges, car on a besoin ici d'un plus grand feu.

Quant à ce qui concerne la diminution du fer, il a perdu presque la moitié de son poids avant que d'être en *acier* : de vingt-six livres de fer cru, on n'en retire que treize d'*acier*, quelquefois quatorze, si l'ouvrier est très-habile. En général, la diminution est de vingt-quatre livres sur soixante ou soixante-quatre, dans le premier feu ; le restant perd encore huit livres au second.

Il faut ménager le feu avec soin : le fer trop chauffé se brûle ; pas assez, il ne donne point d'*acier*.

Pour obtenir un *acier* pur et exempt de scories, il faut fondre trois fois ; et sur la fin de la troisième fonte, jeter dessus une

petite partie de fer cru frisé, et mêlé avec du charbon, mais plus de charbon que de fer.

Pour fabriquer un cent pesant d'*acier* ou, selon la façon de compter des Suédois, pour huit grandes tonnes, il faut trente tonnes de charbon.

La manufacture d'*acier* de Quvarnbaka est établie depuis le temps de Gustave-Adolphe. Il y a deux fourneaux : ils sont si grands qu'un homme y peut tenir de toute sa hauteur ; ni les murs ni le fond ne sont point revêtus de lames de fer ; c'est une pierre qui approche du talc qui les garantit. On jette chaque fois dans le feu dix grandes livres de fer. Le fer s'y cuit bien, et comme dans les forges. Il en faut tirer souvent les scories, afin que la masse fonde sèche. Lorsque le fer est en fonte, on jette dessus des cendres mêlées de vitriol et d'alun. On estime que cette mixtion ajoute à la qualité.

Quand le fer est fondu, il est porté et divisé sous un marteau, et les fragments mis en barres ; les barres, partagées en moindres parties, sont mises à chauffer, disposées en grillage ; chaudes, on les étend de nouveau, et l'on réitère cette manœuvre jusqu'à ce qu'on ait un bon *acier*.

L'*acier* en baril de Suède est fait avec celui dont nous venons de donner la fabrication ; on se contente après son premier recuit de le mettre en barres et de le tremper. L'*acier* pour les épées, qui est celui dont la qualité est exactement au-dessus de l'*acier* en baril, est mis quatre fois en lames, autant de fois chauffé au grillage, et mis autant de fois sous le marteau. L'*acier* excellent, ou celui qui est au-dessus du précédent, est façonné et trempé huit fois.

On met des marques à l'*acier* pour distinguer de quel genre il est ; mais les habiles ouvriers ne se trompent pas au grain.

On fait chaque semaine quatorze cents pesants d'*acier* en baril, douze cents d'*acier* à épées, et huit cents d'*acier* à ressorts. Le cent pesant est de huit grandes barres de Suède, ou de cent soixante petites livres du même pays.

Pour le cent pesant du meilleur *acier*, de l'*acier* à ressorts, il faut treize grandes livres et demie de fer cru et vingt-six tonnes de charbon ; dix grandes livres de fer cru et vingt-quatre tonnes de charbon pour l'*acier* à épées ; et la même quantité de fer cru et neuf tonnes de charbon pour l'*acier* en baril.

Lorsque la mine de fer est mise pour la première fois en fusion dans les fourneaux à fondre et destinés au fer forgé, on lui voit quelquefois surnager de petites masses ou morceaux d'*acier* qui ne vont point dans les angles, et qui ne se précipitent point au fond, mais qui tiennent le milieu du bain. Leur superficie extérieure est inégale et informe ; celle qui est enfoncée dans la matière fluide est ronde : c'est du véritable *acier* qui ne se mêlera avec le reste que par la violence du vent. Ces masses donnent depuis six jusqu'à dix et quinze livres d'*acier*. Les ouvriers suédois, qui ont soin de recueillir cet *acier* qu'ils estiment, disent que le reste de la fonte n'y perd ni n'y gagne.

Dans la Dalécarlie on tire encore d'une mine marécageuse un fer qu'on transforme de la manière suivante en un *acier* qu'on emploie aux ouvrages qui n'ont pas besoin d'être retrempés : on tient ce fer au-dessus d'une flamme vive jusqu'à ce qu'il coule au fond du creuset ; quand il est bien liquide, on redouble le feu ; on retire ensuite les charbons, et on le laisse refroidir ; on met cette matière froide en morceaux ; on prend les parties du centre, et l'on rejette celles qui sont à la circonférence ; on les remet plusieurs fois au feu. On commence par un feu qui ne soit pas de fonte : quand cela arrive, on arrête le vent, et on donne le temps à la matière fondue de s'épaissir. On jette dessus des scories ; on la remet en fusion, et l'on sépare l'*acier*. Toute cette manœuvre mériterait bien un plus long détail ; mais outre qu'il nous manque, il allongerait trop cet article. Si le fer de marais ne se fond pas et qu'il reste gras et épais, on le retourne et on l'expose au feu de l'autre face.

Dans le Dauphiné, près d'Allevard et de la montagne de Vanche, il y a des mines de fer. Le fer cru qui en vient est porté dans un feu qu'on appelle l'*affinerie*. Le vent des soufflets donne sur la masse, qui se fond par ce moyen peu à peu. Le foyer du creuset est garni de lames de fer ; il est très-profond. On laisse ici le bain tranquille jusqu'à ce que le creuset soit plein ; alors on arrête le vent, et on débouche le trou ; la fonte coule dans des moules où elle se met en petites masses. On enlève de la surface de ces masses des scories qui cachent le fer. On porte le reste sous le marteau, et on le met en barres. On porte ces barres dans un feu voisin qu'on appelle *chaufferie :* là, on les pousse jusqu'au blanc. On les roule dans le sable pour tempérer

la chaleur, et on les forge pour les durcir et convertir en *acier*. Mais il faut observer qu'entre ces deux opérations, après l'avoir poussé jusqu'au rouge-blanc, on le trempe.

A Salzbourg, on choisit les meilleures veines : ce sont les brunes et jaunes. On calcine ; on fond ; on met en masses, qui pèsent jusqu'à quatre cents dans la première fonte. On tient la matière en fusion pendant douze heures ; on retire les crasses ; on remue ; on laisse figer ; on met en morceaux ; on plonge dans l'eau chaque morceau encore chaud : on le remet au feu ; on l'y laisse pendant six heures qu'on pousse le feu avec la dernière violence : on ôte les scories ; on refond et l'on trempe. Ces opérations réitérées donnent à l'*acier* une grande dureté. Cependant on y revient une troisième fois ; on remet les morceaux au feu pendant six heures ; on les forme en barres que l'on trempe. Ces barres, plus épaisses que les premières, sont remises en morceaux, et forgées en petites barres carrées d'un demi-doigt d'équarrissage. A chaque fois qu'on les trempe, on a soin qu'elles soient chaudes jusqu'au blanc, et l'on met du sel marin dans l'eau pour rendre la fraîcheur plus vive. Cet *acier* est extrêmement estimé. On en fait des paquets qui pèsent vingt-cinq livres. Cet *acier* s'appelle *bisson*.

De quatre cents pesant de fer cru, on tire environ deux cents livres et demie de bisson : le reste s'en va en scories, crasses et fumées. On y emploie moitié charbons mous, moitié charbons durs. On en consomme à recuire six sacs. Trois hommes peuvent faire quinze à seize cents de cet *acier* par semaine. L'*acier* qui porte le nom de *Styrie* se fait en Carinthie suivant cette méthode.

Il y a dans la Carinthie, la Styrie et le Tyrol, des forges de fer et d'*acier*. Leurs fourneaux sont construits comme en Saxe ; la tuyère entre assez avant dans le creuset. Ils fondent quatre cents et demi à chaque fonte. On tient la matière en fusion pendant trois ou quatre heures : pendant ce temps on ne cesse de l'agiter avec des ringards ; et à chaque renouvellement de matière, on jette dessus de la pierre à fusil calcinée et pulvérisée. On dit que cette poudre aide les scories à se détacher. Lorsque la matière a été en fusion pendant quatre heures, on retire les scories : on en laisse cependant quelques-unes qu'on a reconnues pour une matière ferrugineuse. On enlève cette matière en lames ; on la forge en barres, et l'on a du fer forgé.

Quant au reste de la matière en fusion, on le retire. On le porte sous le marteau, on le partage en quatre parties qu'on jette dans l'eau froide. On refond de nouveau comme auparavant : on réitère ces opérations trois ou quatre fois, selon la nature de la matière. Quand on est assuré qu'elle est convertie en bon *acier*, on l'étend sous le marteau en barres de la longueur de trois pieds. On la trempe à chaque barre dans une eau où l'on a fait dissoudre de l'argile; puis on en fait des tonneaux de deux cents et demi pesant.

De quatre cents et demi de fer, on retire un demi-cent de fer pur, le reste est *acier*. Trois hommes font un millier par semaine.

On suit presque cette méthode de faire l'*acier* en Champagne, dans le Nivernais, la Franche-Comté, le Dauphiné, le Limousin, le Périgord, et même la Normandie.

Enfin à Fordenberg et autres lieux, dans le Roussillon et le pays de Foix, on fond la mine de fer dans un fourneau; on lui laisse prendre la forme d'un creuset ou d'un pain rond par-dessous, et plat dessus, qu'on appelle *un masset*. Cette masse tirée du feu se divise en cinq ou six parties qu'on remet au feu, et qu'on allonge ensuite en barres. Un côté de ces barres est quelquefois fer, et l'autre *acier*.

Il suit de tout ce qui précède qu'il ne faut point supposer que les étrangers aient des méthodes de convertir le fer en *acier* dont ils fassent des secrets : que le seul moyen de faire d'excellent *acier* naturel, c'est d'avoir une mine que la nature ait formée pour cela; et que quant à la manière d'obtenir de l'autre mine un *acier* artificiel, si celle de M. de Réaumur n'est pas la vraie, elle reste encore à trouver.

L'*acier* mis sur un petit feu de charbon prend différentes couleurs. Une lame prend d'abord du blanc; 2° un jaune léger comme un nuage; 3° ce jaune augmente jusqu'à la couleur d'or; 4° la couleur d'or disparaît et le pourpre lui succède; 5° le pourpre se cache comme dans un nuage, et se change en violet; 6° le violet se change en un bleu élevé; 7° le bleu se dissipe et s'éclaircit; 8° les restes de toutes ces couleurs se dissipent, et font place à la couleur d'eau. On prétend que pour que ces couleurs soient bien sensibles, il faut que l'*acier* mis sur les charbons ait été bien poli, et graissé d'huile ou de suif.

Nos meilleurs *aciers* se tirent d'Allemagne et d'Angleterre.

Celui d'Angleterre est plus estimé, par sa finesse de grain et sa netteté : on lui trouve rarement des veines et des pailles. L'*acier* est pailleux quand il a été mal soudé; les pailles paraissent en écailles à sa surface : les veines sont de simples traces longitudinales. L'*acier* d'Allemagne au contraire est veineux, pailleux, cendreux, et piqué de nuances pâles qu'on aperçoit quand il est émoulu et poli. Les cendrures sont de petites veines tortueuses : mais les piqûres sont de petits trous vides que les particules d'*acier* laissent entre elles, quand leur tissu n'est pas assez compacte.

Les pailles et les veines rendent l'ouvrage malpropre, et le tranchant des instruments inégal, faible, mou. Les cendrures et les piqûres le mettent en scie.

Pour distinguer le bon *acier* du mauvais, prenez le morceau que vous destinez à l'ouvrage dans des tenailles, mettez-le dans un feu de terre ou de charbon, selon le pays; faites-le chauffer doucement, comme si vous vous proposiez de le souder : prenez garde de le surchauffer; il vaut mieux lui donner deux chaudes qu'une; l'*acier* surchauffé se pique, et le tranchant qu'on en fait est en scie, et par conséquent rude à la coupe; ne surchauffez donc pas. Quand votre *acier* sera suffisamment chaud, portez-le sur l'enclume; prenez un marteau proportionné au morceau d'*acier* que vous éprouvez; un marteau trop gros écrasera, et empêchera de souder : trop petit, il ne fera souder qu'à la surface, et laissera le cœur intact; le grain sera donc inégal : frappez doucement votre morceau d'*acier*, jusqu'à ce qu'il ait perdu la couleur de cerise; remettez-le au feu : faites-le rougir un peu plus que cerise; plongez-le dans l'eau fraîche; laissez-le refroidir; émoulez-le et le polissez ; essayez-le ensuite et le considérez : s'il a des pailles, des cendrures, des veines, des piqûres, vous les apercevrez. Il arrivera quelquefois qu'un, deux, trois, ou même tous les côtés du morceau éprouvé seront parfaits : s'il n'y en a qu'un de bon, faites-en le tranchant de votre ouvrage ; par ce moyen les imperfections de l'*acier* se trouveront au dos de la pièce : mais il y a des pièces à deux tranchants. L'*acier* ne saurait alors être trop bon ni trop scrupuleusement choisi : il faut qu'il soit pur et net par ses quatre faces et au cœur.

L'*acier* d'Allemagne vient en barils d'environ deux pieds de haut, et du poids de cent cinquante livres. Il était autrefois très-bon, mais il a dégénéré.

L'étoffe de Pont vient en barres de différentes grosseurs : c'est le meilleur *acier* pour les gros instruments, comme ciseaux, forces, serpes, haches, etc., pour aciérer les enclumes, les bigornes, etc.

L'*acier* de Hongrie est à peu près de la même qualité que l'étoffe de Pont, et on peut l'employer aux mêmes usages.

L'*acier* de rive se fait aux environs de Lyon, et n'est pas mauvais : mais il veut être choisi par un connaisseur, et n'est propre qu'à de gros tranchants; encore lui préfère-t-on l'étoffe de Pont, et l'on a raison. C'est cependant le seul qu'on emploie à Saint-Étienne et à Thiers.

L'*acier* de Nevers est très-inférieur à l'*acier* de Rive : il n'est bon pour aucun tranchant : on n'en peut faire que des socs de charrue.

Mais le bon acier est propre à toutes sortes d'ouvrages entre les mains d'un ouvrier qui sait l'employer. On fait tout ce qu'on veut avec l'*acier* d'Angleterre. *Il est étonnant qu'en France,* ajoute l'artiste de qui je tiens les jugements qui précèdent sur la qualité des *aciers* (c'est M. Foucou, ci-devant coutelier,) *on ne soit pas encore parvenu à faire de bon acier, quoique ce royaume soit le plus riche en fer et en habiles ouvriers.* J'ai bien de la peine à croire que ce ne soit pas plutôt défaut d'intelligence dans ceux qui conduisent ces manufactures, que défaut dans les matières et mines qu'ils ont à travailler. Il sort du royaume près de trois millions par an pour l'*acier* qui y entre. Cet objet est assez considérable pour qu'on y fît plus d'attention, qu'on éprouvât nos fers avec plus de soin, et qu'on tâchat enfin d'en obtenir ou de l'*acier* naturel, ou de l'*acier* artificiel, qui nous dispensât de nous en fournir auprès de l'étranger. Mais pour réussir dans cet examen, des chimistes, surtout en petit, des contemplatifs systématiques ne suffisent pas : il faut des ouvriers, et des gens pourvus d'un grand nombre de connaissances expérimentales sur les mines avant que de les mettre en fer, et sur l'emploi du fer au sortir des forges. Il faut des hommes de forges intelligents qui aient opéré, mais qui n'aient pas opéré comme des automates, et qui aient eu pendant vingt à trente ans le marteau à la main. Mais on ne fait pas assez de cas de ces hommes pour les employer : cependant ils sont rares, et ce sont peut-être les seuls dont on puisse attendre quelque découverte solide.

Outre les *aciers* dont nous avons fait mention, il y a encore les *aciers* de Piémont, de Clamecy, l'*acier* de Carme, qui vient de Kernant en Allemagne; on l'appelle aussi *acier à la double marque;* il est assez bon. L'*acier* à la rose, ainsi nommé d'une tache qu'on voit au cœur quand on le casse. L'*acier* de grain de Motte, de Mondragon, qui vient d'Espagne; il est en masse ou pains plats de dix-huit pouces de diamètre, sur deux, trois, quatre, cinq d'épaisseur. Il ne faut pas oublier l'*acier* de Damas, si vanté par les sabres qu'on en faisait : mais il est inutile de s'étendre sur ces *aciers*, dont l'usage est moins ordinaire ici.

On a trouvé depuis quelques années une manière particulière d'aimanter l'*acier : voyez* là-dessus l'*article* AIMANT : *voyez* aussi l'*article* FER sur les propriétés médicinales de l'*acier*. Nous les renvoyons à cet article, parce que ces propriétés leur sont communes, et l'on croit que pour l'usage de la médecine le fer vaut mieux que l'*acier*. *Voyez* Geoffroy, *Mat. medic. pag. 500.*

Nous finirons cet article *acier* par le problème proposé aux physiciens et aux chimistes sur quelques effets qui naissent de la propriété qu'a l'*acier* de produire des étincelles en le frappant contre un caillou, et résolu par M. de Réaumur. On s'était aperçu au microscope que les étincelles qui sortent de ce choc sont autant de petits globes sphériques. Cette observation a donné lieu à M. Kemp de Keerwik de demander, 1° laquelle des deux substances, ou du caillou ou de l'*acier*, est employée à la production des petits globes; 2° de quelle manière cela se fait ou doit se faire; 3° pourquoi, si l'on emploie le fer au lieu d'*acier*, n'y a-t-il presque plus d'étincelles scorifiées?

M. de Réaumur commence la solution de ces questions par quelques maximes si sages, que nous ne pouvons mieux faire que de les rapporter ici. Ces questions ayant été inutilement proposées à la Société royale de Londres plus d'un an avant que de parvenir à M. de Réaumur, il dit qu'on aurait souvent tort d'en croire des questions plus difficiles, parce que de très-habiles gens à qui on les a proposées n'en ont pas donné la solution; qu'il faudrait être bien sûr auparavant qu'ils l'ont cherchée, et que quelqu'un qui est parvenu à se faire connaître par son travail n'aurait qu'à renoncer à tout ouvrage suivi, s'il avait la facilité de se livrer à tous les éclaircissements qui lui seraient demandés.

M. de Réaumur laisse à d'autres à expliquer comment le choc de l'*acier* contre le caillou produit des étincelles brillantes, et il répond aux autres questions, que le fer et l'*acier* sont pénétrés d'une matière inflammable à laquelle ils doivent leur ductilité; matière qu'ils n'ont pas plutôt perdue, qu'ils deviennent friables, et qu'ils sont réduits en scories; qu'il ne faut qu'un instant pour allumer la matière inflammable des grains de fer et d'*acier* très-petits, peut-être moins, ou aussi peu de temps que pour allumer des grains de sciures de bois; que si la matière inflammable d'un petit grain d'*acier* est allumée subitement, si elle est toute allumée presque à la fois, cela suffit pour mettre le grain en fusion; que les petits grains d'*acier* détachés par le caillou sont aussi embrasés soudainement; que le caillou lui-même aide peut-être par la matière sulfureuse qu'il fournit dans l'instant du choc à celle qui est propre au grain d'*acier*; que ce grain d'*acier* rendu liquide s'arrondit pendant sa chute, qu'il devient une boule, mais creuse, friable, spongieuse, parce que sa matière huileuse et inflammable a été brûlée et brûle avec éruption; que ce temps suffit pour brûler celle d'un grain qui est dans l'air libre, enfin que l'*acier* plus dur que le fer, imbibé d'une plus grande quantité de matière inflammable et mieux distribué, doit donner plus d'étincelles. On peut voir dans le Mémoire même de M. de Réaumur, *Recueil de l'Académie des sciences année 1736*. les preuves des suppositions sur lesquelles la solution que nous venons de rapporter est appuyée : ces preuves y sont exposées avec toute la clarté, l'ordre et l'étendue qu'elles méritent, *depuis la page 391 jusqu'à 403.*

ACMELLA, subst. Plante qui vient de l'île de Ceylan où elle est commune. Voici son caractère selon P. Hotton, professeur de botanique à Leyde. Les fleurs de cette plante sortent de l'extrémité des tiges, et sont composées d'un grand nombre de fleurs jaunes, radiées, qui forment, en s'unissant, une tête portée sur un calice à cinq feuilles. Lorsque ces fleurs sont tombées, il leur succède des semences d'un gris obscur, longues et lisses, excepté celles qui sont au sommet : elles sont garnies d'une double barbe qui les rend fourchues; la tige est carrée et couverte de feuilles, posées par paires, semblables à celles de l'ortie morte, mais plus longues et plus pointues.

La vertu qu'elle a ou qu'on lui attribue de guérir de la

pierre en la dissolvant l'a rendue celèbre. En 1690, un officier hollandais assura à la Compagnie des Indes orientales qu'il avait guéri plus de cent personnes de la néphrétique, et même de la pierre, par l'usage seul de cette plante. Ce témoignage fut confirmé par celui du gouverneur de Ceylan. En 1699, le chirurgien de l'hôpital de la ville de Colombo écrivit les mêmes choses de l'Acmella à P. Hotton. Ce chirurgien distinguait dans sa lettre trois sortes d'*acmella* différentes entre elles, principalement par la couleur des feuilles ; il recommandait surtout celle à semences noires et à grandes feuilles.

On cueille les feuilles avant que les fleurs paraissent ; on les fait sécher au soleil, et on les prend en poudre dans du thé ou quelque autre véhicule convenable, ou l'on fait infuser la racine, les tiges et les branches dans de l'esprit-de-vin, que l'on distille ensuite ; l'on se sert des fleurs, de l'extrait, de la racine et de sels de cette plante dans la pleurésie, les coliques et les fièvres.

Comme une plante aussi importante ne peut être trop bien connue, j'ajouterai à la description précédente celle de Breyn. Cet auteur dit que sa racine est fibreuse et blanche, sa tige carrée et haute d'environ un pied ; qu'elle se divise en plusieurs branches ; que ses feuilles sont longues, pointues, raboteuses et un peu découpées, et que ses fleurs naissent aux extrémités des branches.

Le même auteur ajoute qu'on peut prendre deux ou trois fois par jour de la teinture d'*acmella* faite avec l'esprit-de-vin, dans un verre de vin de France ou du Rhin, ou dans quelque décoction antinéphrétique, pour faciliter la sortie du gravier et des pierres.

Nous ne pouvons trop inviter les naturalistes à rechercher les propriétés de cette plante. Quel bonheur pour le genre humain, si on lui découvrait par hasard celles qu'on lui attribue, et quel homme mériterait mieux l'immortalité que celui qui se serait livré à ce travail ? Peut-être faudrait-il faire le voyage de Ceylan. Les substances animales prennent des qualités singulières par l'usage que font les animaux de certains aliments plutôt que d'autres ; pourquoi n'en serait-il pas de même des substances végétales ? Mais si cette induction est raisonnable, il s'ensuit que telle plante cueillie d'un côté de cette montagne aura une vertu qu'on ne trouvera pas dans la même plante cueillie de l'autre côté ; que telle plante avait jadis une pro-

priété qu'elle n'a plus aujourd'hui, et qu'elle ne recouvrera peut-être jamais; que les fruits, les végétaux, les animaux sont dans une vicissitude perpétuelle par rapport à leurs qualités, à leurs formes, à leurs éléments; qu'un ancien d'il y a quatre mille ans, ou plutôt que nos neveux dans dix mille ans ne reconnaîtront peut-être aucun des fruits que nous avons aujourd'hui, en les comparant avec les descriptions les plus exactes que nous en faisons; et que par conséquent il faut être extrêmement réservé dans les jugements qu'on porte sur les endroits où les anciens historiens et naturalistes nous entretiennent de la forme, des vertus et des autres qualités d'êtres qui sont dans un mouvement perpétuel d'altération. Mais, dira-t-on, si les aliments salubres dégénèrent en poison, de quoi vivront les animaux? Il y a deux réponses à cette objection : la première, c'est que la forme, la constitution des animaux s'altérant en même proportion et par les mêmes degrés insensibles, les uns seront toujours convenables aux autres; la seconde, c'est que s'il arrivait qu'une substance dégénérât avec trop de rapidité, les animaux en abandonneraient l'usage. On dit que le *malum persicum* ou la pêche nous est venue de Perse comme un poison; c'est pourtant dans notre climat un excellent fruit et un aliment fort sain.

AÇORES, s. Iles de l'Amérique qui appartiennent aux Portugais; elles sont au nombre de neuf. Long. 346. — 354. lat. 39.

Elles sont commodément situées pour la navigation des Indes orientales et du Brésil : on en tire principalement des blés, des vins et du pastel; mais cette dernière denrée est le principal du négoce. Les batates entrent dans la cargaison des Hollandais. Les Açores donnent encore des citrons, des limons, des confitures, dont le fayal est la plus estimée. On y porte des toiles, de l'huile, du sel, des vins de Canarie et de Madère, des taffetas, des rubans, des droguets de soie, des draps, des futaines, des bas de soie, du riz, du papier, des chapeaux, et quelques étoffes de laine. On a en retour de la monnaie d'or du Brésil, des sucres blancs, des moscouades, du bois de Jacaranda, du cacao, du girofle : les Anglais y passent aussi des étoffes, des laines, du fer, des harengs, des sardines, du fromage, du beurre, et des chairs salées.

ACORUS, s. m. (*Hist. nat.*) On donne aujourd'hui le nom d'*acorus* à trois racines différentes; le *vrai acorus*, l'*acorus des Indes* et le *faux acorus*.

Le *vrai acorus* est une racine longue, genouillée, de la grosseur du doigt, un peu plate, d'un blanc verdâtre au dehors; quand elle est nouvelle, roussâtre; quand elle est desséchée, blanche au dedans; spongieuse, âcre, amère, aromatique au goût et agréable à l'odorat. Des racines de cette plante rampante s'élèvent des feuilles d'une coudée et demie, de la figure de l'iris à feuille étroite, aplaties, pointues, d'un vert agréable, lisses, larges de quatre à cinq lignes, âcres, aromatiques, un peu amères, et odorantes quand on les froisse. Quant à ses fleurs, elles sont sans pétales, composées de six étamines, rangées en épis serrés, entre lesquels croissent des embryons environnés de petites feuilles aplaties ou écaillées. Chaque embryon devient un fruit triangulaire et à trois loges, et toutes ces parties sont attachées à un poinçon assez gros, et forment un épi conique qui naît à une feuille sillonnée et plus épaisse que les autres. Cet acorus vient dans les lieux humides de la Lithuanie, de la Tartarie et en Flandre; en Angleterre le long des ruisseaux. Sa racine distillée donne beaucoup d'huile essentielle, et un peu d'esprit volatil urineux. D'où il s'ensuit qu'elle est pleine de sel volatil, aromatique, huileux. On le recommande pour fortifier l'estomac, chasser les vents, apaiser les tranchées, lever les obstructions de la matrice et de la rate, provoquer les règles, augmenter le mouvement du sang. Il passe aussi pour alexipharmaque.

L'*acorus des Indes* est une racine semblable au *vrai acorus*, mais un peu plus menue, d'une odeur plus agréable, amère et piquante au goût. Il vient des Indes orientales et occidentales. Celui du Brésil est assez semblable à celui de l'Europe. On l'ordonne seul ou avec d'autres remèdes contre les humeurs visqueuses et les poisons.

Le troisième *acorus* est une racine noueuse, rouge intérieurement et extérieurement, sans odeur, surtout quand elle est verte; d'un goût très-faible d'abord, mais qui devient bientôt d'une grande acrimonie. Dodonée dit qu'elle est bonne dans les dyssenteries, les flux de ventre, et toute hémorrhagie. On le prend ou en décoction ou de quelque autre manière.

ACOUSMATIQUES, adject. pris subst. (*Hist. anc.*) Pour entendre ce que c'était que les *Acousmatiques*, il faut savoir que les disciples de Pythagore étaient distribués en deux classes séparées dans son école par un voile : ceux de la première

classe, de la classe la plus avancée, qui ayant par devers eux cinq ans de silence passés sans avoir vu leur maître en chaire, car il avait toujours été séparé d'eux pendant tout ce temps par un voile, étaient enfin admis dans l'espèce de sanctuaire d'où il s'était seulement fait entendre, et le voyaient face à face; on les appelait les *Ésotériques*. Les autres, qui restaient derrière le voile et qui ne s'étaient pas encore tus assez longtemps pour mériter d'approcher et de voir parler Pythagore, s'appelaient *Exotériques*, et *Acousmatiques* ou *Acoustiques*. (*Voyez* PYTHAGORISME.) Mais cette distinction n'était pas la seule qu'il y eût entre les *Ésotériques* et les *Exotériques*. Il paraît que Pythagore disait seulement les choses emblématiquement à ceux-ci; mais qu'il les révélait aux autres telles qu'elles étaient, sans nuage, et qu'il leur en donnait les raisons. On disait pour toute réponse aux objections des *Acoustiques*, ἄυτος ἔφα, *Pythagore l'a dit*; mais Pythagore lui-même résolvait les objections aux *Ésotériques*.

ACRIDOPHAGES, s. pl. dans l'*Histoire ancienne*, a été le nom d'un peuple qui, disait-on, vivait de sauterelles; ce que veut dire le mot *acridophages*, formé de ἀκρὶς, *sauterelles*, et φάγω, *manger*.

On plaçait les *Acridophages* dans l'Éthiopie, proche des déserts. Dans le printemps ils faisaient une grande provision de sauterelles qu'ils salaient et gardaient pour tout le reste de l'année. Ils vivaient jusqu'à quarante ans, et mouraient à cet âge de vers ailés qui s'engendraient dans leur corps. *Voyez* saint Jérôme contre Jovinien; et sur saint Jean, cap. IV; Diodore de Sicile, Lib. III, cap. III et XXIX, et Strabon, Lib. XVI. Pline met aussi des *Acridophages* dans le pays des Parthes, et saint Jérôme dans la Libye.

Quoiqu'on raconte de ces peuples des circonstances capables de faire passer tout ce qu'on en dit pour fabuleux, il peut bien y avoir eu des *Acridophages*; et même encore à présent il y a quelques endroits du Levant où l'on dit qu'on mange des sauterelles; et l'Évangile nous apprend que saint Jean mangeait dans le désert des sauterelles, ἄκριδες, y ajoutant du miel sauvage. *Matth.* cap. III, ỳ. 4.

Il est vrai que tous les savants ne sont pas d'accord sur la traduction de ἄκριδες, et ne conviennent pas qu'il faille le rendre par *sauterelles*. Isidore de Peluse entre autres, dans sa

CXXXII^e épître, parlant de cette nourriture de saint Jean, dit que ce n'étaient point des animaux, mais des pointes d'herbes; et taxe d'ignorance ceux qui ont entendu ce mot autrement. Mais saint Augustin, Bède, Ludolphe et autres ne sont pas de son avis. Aussi les jésuites d'Anvers rejettent-ils l'opinion des Ébionites, qui à ἄκριδες substituent ἔγκριδες, qui était un mets délicieux, préparé avec du miel et de l'huile; celle de quelques autres qui lisent ἐχάριδες ou χαρίδες, *des écrevisses de mer*, et celle de Bèze qui lit ἄχραδες, *poires sauvages*.

ACRIMONIE, ACRETÉ, synonymes. *Acrimonie* est un terme scientifique qui désigne une qualité active et mordicante, qui ne s'applique guère qu'aux humeurs qui circulent dans l'être animé, et dont la nature se manifeste plutôt par les effets qu'elle produit dans les parties qui en sont affectées que par aucune sensation bien distincte.

Acreté est d'un usage commun, par conséquent plus fréquent : il convient aussi à plus de sortes de choses. C'est non-seulement une qualité piquante, capable d'être, ainsi que l'*acrimonie*, une cause active d'altération dans les parties vivantes du corps animal, c'est encore une sorte de saveur que le goût distingue et démêle des autres par une sensation propre et particulière que produit le sujet affecté de cette qualité. On dit l'*acrimonie* des humeurs et l'*âcreté* de l'humeur.

ACRIMONIE, s. f. (*Chimie et Physiq.*) considérée dans le corps âcre, consiste dans quelque chose de spiritueux et qui tient de la nature du feu. Si on dépouille le poivre de son huile essentielle, et cette huile essentielle de son esprit recteur, le reste est fade, et ce reste est une si grande partie du tout, qu'à peine l'analyse donne-t-elle quelques grains d'âcre sur une livre de poivre. Ce qui est âcre dans les aromatiques est donc un esprit et un esprit fort subtil. Si un homme mange de la cannelle pendant quelques années, il est sûr de perdre ses dents : cependant les aromatiques pris en petite quantité peuvent être remèdes, mais leur abondance nuit. Le docteur de Bontekoe dit que les parfums sont les mains des dieux; et le commentateur de Boerhaave a ajouté, avec autant de vérité que d'esprit, que si cela était, ils auraient tué bien des hommes avec ces mains.

L'*acrimonie*, sensation, est l'action de cet esprit uni à

d'autres éléments sur nos organes. Cette action est suivie de la soif, du desséchement, de chaleur, d'ardeur, d'irritation, d'accélération dans les fluides, de dissipation de ces parties, et des autres effets analogues.

Acrimonie dans les humeurs est une qualité maligne qu'elles contractent par un grand nombre de causes, telles que le croupissement, le trop d'agitation, etc. Cette qualité consiste dans le développement des sels et quelque tendance à l'alcalisation, en conséquence de la dissipation extrême du véhicule aqueux qui les enveloppe; d'où l'on voit combien la longue abstinence peut être nuisible dans la plupart des tempéraments.

ADÆQUAT ou TOTAL, adj. (*Logique*) se dit de l'objet d'une science. L'objet adæquat d'une science est la complexion de ces deux objets, *matériel* et *formel*.

L'*objet matériel* d'une science est la partie qui lui en est commune avec d'autres sciences.

L'*objet formel* est la partie qui lui en est propre.

Exemple. Le corps humain en tant qu'il peut être guéri est l'*objet adæquat* ou *total* de la médecine. Le corps humain en est l'*objet matériel*; en tant qu'il peut être guéri, il en est l'*objet formel*.

ADÆQUATE ou TOTALE se dit en *Métaphysique* de l'*idée*. L'*idée totale* ou *adæquate* est une vue de l'esprit occupé d'une partie d'un objet entier : l'*idée partïelle* ou *inadæquate* est une vue de l'esprit occupé d'une partie d'un objet. *Exemple* : la vue de Dieu est une *idée totale*; la vue de sa toute-puissance est une *idée partielle*.

ADEPTES, adj. pris subst. (*Philosophie*.) C'est le nom qu'on donnait jadis à ceux qui s'occupaient de l'art de transformer les métaux en or, et de la recherche d'un remède universel. Il faut, selon Paracelse, attendre la découverte de l'un et de l'autre immédiatement du ciel. Elle ne peut, selon lui, passer d'un homme à un autre : mais Paracelse était apparemment dans l'enthousiasme lorsqu'il faisait ainsi l'éloge de cette sorte de philosophie, pour laquelle il avait un extrême penchant : car dans des moments où son esprit était plus tranquille, il convenait qu'on pouvait l'apprendre de ceux qui la possédaient.

ADHÉRENT, ATTACHÉ, ANNEXÉ. Une chose est *adhérente* à une

autre par l'union que la nature a produite, ou par celle que le tissu et la continuité ont mise entre elles. Elle est *attachée* par des liens arbitraires, mais qui la fixent réellement dans la place ou dans la situation où l'on veut qu'elle demeure. Elle est *annexée* par un effet de la volonté et par une loi d'institution, et cette sorte de réunion est morale.

Les branches sont *adhérentes* au tronc, et la statue l'est à son piédestal, lorsque le tout est fondu d'un seul jet : mais les voiles sont *attachées* au mât, les idées aux mots, et les tapisseries aux murs. Il y a des emplois et des bénéfices *annexés* à d'autres.

Adhérent est du ressort de la nature, et quelquefois de l'art; et presque toujours il est pris dans le sens littéral et physique : *attaché* est presque toujours de l'art, et se prend assez communément au figuré : *annexé* est du style de la législation, et peut passer du littéral au figuré.

Les excroissances qui se forment sur les parties du corps animal sont plus ou moins *adhérentes*, selon la profondeur de leurs racines et la nature des parties. Il n'est pas encore décidé que l'on soit plus fortement *attaché* par les liens de l'amitié que par ces liens de l'intérêt si vils et si méprisés, les inconstants n'étant pas moins communs que les ingrats : il semble que l'air fanfaron soit *annexé* à la fausse bravoure, et la modestie au vrai mérite.

ADMETTRE, Recevoir. On *admet* quelqu'un dans une société particulière; on le *reçoit* à une charge, dans une académie : il suffit pour être *admis* d'avoir l'entrée libre; il faut pour être *reçu* du cérémonial. Le premier est une faveur accordée par les personnes qui composent la société, en conséquence de ce qu'elles vous jugent propre à participer à leurs desseins, à goûter leurs occupations, et à augmenter leur amusement ou leur plaisir. Le second est une opération par laquelle on achève de vous donner une entière possession, et de vous installer dans la place que vous devez occuper en conséquence d'un droit acquis, soit par bienfait, soit par élection, soit par stipulation.

Ces deux mots ont encore, dans un usage plus ordinaire, une idée commune qui les rend synonymes. Il ne faut alors chercher de différence entre eux qu'en ce qu'*admettre* semble supposer un objet plus intime et plus de choix; et que *recevoir*

paraît exprimer quelque chose de plus extérieur et de moins libre. C'est par cette raison qu'on pourrait dire que l'on est *admis* à l'Académie française, et qu'on est *reçu* dans les autres académies. On *admet* dans sa familiarité et dans sa confidence ceux qu'on en juge dignes; on *reçoit* dans les maisons et dans les cercles ceux qu'on y présente; où l'on voit que *recevoir* dans ce sens n'emporte pas une idée de précaution qui est attachée à *admettre*. Le ministre étranger est admis à l'audience du prince, et le seigneur qui voyage est *reçu* à sa cour.

Mieux l'on veut que les sociétés soient composées, plus l'on doit être attentif à en bannir les esprits aigres, inquiets et turbulents, quelque mérite qu'ils aient d'ailleurs; à n'y *admettre* que des gens d'un caractère doux et liant. Quoique la probité et la sagesse fassent estimer, elles ne font pas *recevoir* dans le monde; c'est la prérogative des talents aimables et de l'esprit d'agrément.

ADMIRATION, s. f. (*Morale.*) C'est le sentiment qu'excite en nous la présence d'un objet, quel qu'il soit, intellectuel ou physique, auquel nous attachons quelque perfection. Si l'objet est vraiment beau, l'*admiration* dure; si la beauté n'était qu'apparente, l'*admiration* s'évanouit par la réflexion; si l'objet est tel, que plus nous l'examinons, plus nous y découvrons de perfections, l'*admiration* augmente. Nous n'admirons guère que ce qui est au-dessus de nos forces ou de nos connaissances. Ainsi l'*admiration* est fille tantôt de notre ignorance, tantôt de notre incapacité : ces principes sont si vrais, que ce qui est admirable pour l'un, n'attire seulement pas l'attention d'un autre. Il ne faut pas confondre la *surprise* avec l'*admiration*. Une chose laide ou belle, pourvu qu'elle ne soit pas ordinaire dans son genre, nous cause de la surprise; mais il n'est donné qu'aux belles de produire en nous la surprise et l'*admiration :* ces deux sentiments peuvent aller ensemble et séparément. Saint-Évremond dit que l'*admiration* est la marque d'un petit esprit : cette pensée est fausse; il eût fallu dire, pour la rendre juste, que l'*admiration* d'une chose commune est la marque de peu d'esprit; mais il y a des occasions où l'étendue de l'*admiration* est, pour ainsi dire, la mesure de la beauté de l'âme et de la grandeur de l'esprit. Plus un être créé et pensant voit loin dans la nature, plus il a de discernement et plus il admire. Au reste, il

faut un peu être en garde contre ce premier mouvement de notre âme à la présence des objets, et ne s'y livrer que quand on est rassuré par ses connaissances, et surtout par des modèles auxquels on puisse rapporter l'objet qui nous est présent. Il faut que ces modèles soient d'une beauté universellement convenue. Il y a des esprits qu'il est extrêmement difficile d'étonner : ce sont ceux que la métaphysique a élevés au-dessus des choses faites, qui rapportent tout ce qu'ils voient, entendent, etc., au possible, et qui ont en eux-mêmes un modèle idéal au-dessous duquel les êtres créés restent toujours.

ADOR et ADOREA (*Myth.*), gâteaux faits avec de la farine et du sel, qu'on offrait en sacrifice; et les sacrifices s'appelaient *adorea sacrificia.*

ADORATION, s. f. (*Théol.*); l'action de rendre à un être les honneurs divins.

Ce mot est formé de la préposition latine *ad*, et de *os*, la bouche; ainsi *adorare* dans sa plus étroite signification veut dire approcher sa main de sa bouche, *manum ad os admovere*, comme pour la baiser, parce qu'en effet dans tout l'Orient ce geste est une des plus grandes marques de respect et de soumission.

Le terme d'*adoration* est équivoque; et dans plusieurs endroits de l'Écriture, il est pris pour la marque de vénération que des hommes rendent à d'autres hommes; comme en cet endroit où il est parlé de la Sunamite dont Élisée ressuscita le fils. *Venit illa, et corruit ad pedes ejus, et adoravit super terram.* Reg. IV, cap. IV, ℣. 37.

Mais dans son sens propre, *adoration* signifie le culte de latrie, qui n'est dû qu'à Dieu. Celle qu'on prodigue aux idoles s'appelle *idolâtrie.*

C'est une expression consacrée dans l'Église catholique, que de nommer *adoration* le culte qu'on rend, soit à la vraie croix, soit aux croix formées à l'image de la vraie croix. Les protestants ont censuré cette expression avec un acharnement que ne méritait pas l'opinion des catholiques bien entendue; car, suivant la doctrine de l'Église romaine, l'*adoration* qu'on rend à la vraie croix et à celles qui la représentent n'est que relative à Jésus-Christ l'Homme-Dieu; elle ne se borne ni à la matière, ni à la figure de la croix. C'est une marque de vénération singu-

lière et plus distinguée pour l'instrument de notre rédemption que celle qu'on rend aux autres images ou aux reliques des saints. Mais il est visible que cette *adoration* est d'un genre bien différent et d'un degré inférieur à celle qu'on rend à Dieu. On peut voir sur cette matière l'*Exposition de la Foi*, par M. Bossuet, et décider si l'accusation des protestants n'est pas sans fondement.

Adoration (*Hist. mod.*) : manière d'élire les papes, mais qui n'est pas ordinaire. L'élection par *adoration* se fait lorsque les cardinaux vont subitement, et comme entraînés par un mouvement extraordinaire, à l'*adoration* d'un d'entre eux, et le proclament pape. Il y a lieu de craindre dans cette sorte d'élection que les premiers qui s'élèvent n'entraînent les autres et ne soient cause de l'élection d'un sujet auquel on n'aurait pas pensé. D'ailleurs quand on ne serait point entraîné sans réflexion, on se joint pour l'ordinaire volontairement aux premiers, de peur que si l'élection prévaut, on n'encoure la colère de l'élu. Lorsque le pape est élu, on le place sur l'autel, et les cardinaux se prosternent devant lui, ce qu'on appelle aussi l'*adoration du pape*, quoique ce terme soit fort impropre, l'action des cardinaux n'étant qu'une action de respect.

ADORER, v. a. (*Théol.*) : ce terme, pris selon sa signification littérale et étymologique tirée du latin, signifie proprement porter à sa bouche, baiser sa main ou baiser quelque chose; mais dans un sentiment de vénération et de culte : *Si j'ai vu le soleil dans son éclat et la lune dans sa clarté, et si j'ai baisé ma main, ce qui est un très-grand péché*, c'est-à-dire *si je les ai adorés en baisant ma main à leur aspect*. Et dans les Livres des Rois : *Je me réserverai sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal, et toutes les bouches qui n'ont pas baisé leurs mains pour l'adorer*. Minutius Felix dit que Cécilius, passant devant la statue de Sérapis, baisa la main, comme c'est la coutume du peuple superstitieux. Ceux qui *adorent*, dit saint Jérôme, ont accoutumé de baiser la main et de baisser la tête; et les Hébreux, suivant la propriété de leur langue, mettent le baiser pour l'adoration; d'où vient qu'il est dit : *Baisez le fils, de peur qu'il ne s'irrite, et que vous ne périssiez de la voie de justice*; c'est-à-dire, *adorez*-le et soumettez-vous à son empire. Et Pharaon parlant à Joseph : *Tout mon peuple baisera la main*

à votre commandement; il recevra vos ordres comme ceux de Dieu ou du roi. Dans l'Écriture, le terme d'*adorer* se prend non-seulement pour l'adoration et le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul, mais aussi pour les marques de respect extérieures que l'on rend aux rois, aux grands, aux personnes supérieures. Dans l'une et dans l'autre sorte d'adoration, on s'inclinait profondément, et souvent on se prosternait jusqu'en terre pour marquer son respect. Abraham *adore* prosterné jusqu'en terre les trois anges qui lui apparaissent sous une forme humaine à Mambré. Loth les *adore* de même à leur arrivée à Sodome. Il y a beaucoup d'apparence que l'un et l'autre ne les prit d'abord que pour des hommes. Abraham adore le peuple d'Hébron : *adoravit populum terræ*. Il se prosterna en sa présence pour lui demander qu'il lui fît vendre un sépulcre pour enterrer Sara. Les Israélites ayant appris que Moïse était envoyé de Dieu pour les délivrer de la servitude des Égyptiens, se prosternèrent et *adorèrent* le Seigneur. Il est inutile d'entasser des exemples de ces manières de parler : ils se trouvent à chaque pas dans l'Écriture. *Job.* xxxi, 26, 27 ; iii, *Reg.* xix, 18 ; *Minut*, *in Octav.* Hier. *contr. Rufin.* Liv. i, Ps. xi, 12 ; *Genes.* xli, 40 ; *Genes.* xviii, 2, xix. 7 ; *Exod.* iv, 31 ; Calmet, *Dictionn. de la Bible.* tome i, lett. A, pag. 63.

Adorer, *honorer*, *révérer* : ces trois verbes s'emploient également pour le culte de religion et pour le culte civil. Dans le culte de religion, on *adore* Dieu, on *honore* les saints, on *révère* les reliques et les images. Dans le culte civil, on *adore* une maîtresse, on *honore* les honnêtes gens, on *révère* les personnes illustres et celles d'un mérite distingué. En fait de religion, *adorer* c'est rendre à l'Être suprême un culte de dépendance et d'obéissance ; *honorer*, c'est rendre aux êtres subalternes, mais spirituels, un culte d'invocation ; *révérer*, c'est rendre un culte extérieur de respect et de soin à des êtres matériels, en mémoire des êtres spirituels auxquels ils ont appartenu.

Dans le style profane, on *adore* en se dévouant entièrement au service de ce qu'on aime, et en *admirant* jusqu'à ses défauts ; on *honore* par les attentions, les égards et les politesses ; on *révère* en donnant des marques d'une haute estime et d'une considération au-dessus du commun.

La manière d'*adorer* le vrai Dieu ne doit jamais s'écarter

de la raison, parce que Dieu est l'auteur de la raison, et qu'il a voulu qu'on s'en servît même dans les jugements de ce qu'il convient de faire ou ne pas faire à son égard. On n'*honorait* peut-être pas les saints, ni on ne *révérait* peut-être pas leurs images et leurs reliques dans les premiers siècles de l'Église, comme on a fait depuis par l'aversion qu'on portait à l'idolâtrie, et la circonspection qu'on avait sur un culte dont le précepte n'était pas assez formel.

La beauté ne se fait *adorer* que quand elle est soutenue des grâces ; ce culte ne peut presque jamais être justifié, parce que le caprice et l'injustice sont très-souvent les compagnes de la beauté.

L'éducation du peuple se borne à le faire vivre en paix et familièrement avec ses égaux. Le peuple ne sait ce que c'est que s'*honorer* réciproquement : ce sentiment est d'un état plus haut. La vertu mérite d'être *révérée :* mais qui la connaît? Cependant sa place est partout.

ADOUCIR, Mitiger. Le premier diminue la rigueur de la règle par la dispense d'une partie de ce qu'elle prescrit, et par la tolérance des légères inobservations ; il n'a rapport qu'aux choses passagères et particulières. Le second diminue la rigueur de la règle par la réforme de ce qu'elle a de rude ou de trop difficile. C'est une constitution sinon constante, du moins autorisée pour un temps.

Adoucir dépend de la facilité ou de la bonté d'un supérieur : *mitiger* est l'effet de la réunion des volontés ou de la convention des membres d'un corps, ou de la loi d'un maître, selon le gouvernement.

Adoucir et *mitiger* ont encore une légère différence qui n'est pas renfermée évidemment dans la distinction qui précède. Exemple : on *adoucit* les peines d'un ami : on *mitige* le châtiment d'un coupable.

ADRACHNE, s. f. (*Bot.*); plante commune dans la Candie, sur les montagnes de Leuce, et dans d'autres endroits entre des rochers. Elle ressemble plus à un buisson qu'à un arbre : elle est toujours verte ; sa feuille ressemble à celle du laurier. On ne peut l'en distinguer qu'à l'odorat ; celle de l'adrachne ne sent rien. L'écorce du tronc et des branches est si douce, si éclatante, si rouge, qu'on la prendrait pour du corail. En été

elle se fend et tombe en morceaux; alors l'arbrisseau perd sa couleur rouge, et en reprend une autre qui tient du rouge et du cendré : il fleurit et porte fruit deux fois l'an. Ce fruit est tout à fait semblable à celui de l'arbousier; il est bon à manger; il vient en grappe, et il est de la couleur et de la grosseur de la framboise.

ADRAGANT, *la gomme* (*Hist. nat. méd. et chim.*). C'est un suc gommeux, qui est tantôt en filets longs, cylindriques, entortillés de différentes manières, semblables à de petits vers ou à des bandes roulées et repliées de différentes manières; tantôt en grumeaux blancs, transparents, jaunâtres ou noirâtres, secs, sans goût, sans odeur, un peu gluants. Elle vient de Crète, d'Asie et de Grèce. La bonne est en vermisseaux, blanche comme de la colle de poisson, sans ordures. Elle découle, ou d'elle-même, ou par incision, du tronc et des branches d'une plante appelée *tragacantha exotica flore parvo, texis purpureis striato*. La gomme *adragant* analysée donne du flegme liquide, sans odeur et sans goût, une liqueur flegmatique, roussâtre, d'une odeur empyreumatique, d'un goût un peu acide, un peu amer, comme des noyaux de pêche, et donnant des marques d'un acide violent; une liqueur légèrement roussâtre, soit acide, soit urineuse alcaline; une huile roussâtre, soit subtile, soit épaisse : la masse noire restée au fond de la cornue était compacte comme du charbon, et calcinée pendant vingt-huit heures, elle a laissé des cendres grises dont on a tiré, par lixiviation, du sel alcali fixe. Ainsi la gomme adragant a les mêmes principes, et presque en même rapport que la gomme arabique. Elle contient cependant un peu plus de sel acide, moins d'huile et plus de terre : elle ne se dissout ni dans l'huile, ni dans l'esprit-de-vin. Elle s'enfle macérée dans l'eau; elle se raréfie, et se met en un mucilage dense, épais, et se dissolvant à peine dans une grande quantité d'eau : aussi s'en sert-on pour faire des poudres, et pour réduire le sucre en trochisques, pilules, rotules, gâteaux, tablettes. Elle épaissit les humeurs, diminue le mouvement, enduit de mucosité les parties excoriées, et adoucit par conséquent les humeurs. On l'emploie dans les toux sèches et âcres, dans l'enrouement, dans les maladies de poitrine, causées par l'âcreté de la lymphe, dans celles qui viennent de l'acrimonie des urines, dans la

dysurie, la strangurie, l'ulcération des reins. On en unit la poudre avec des incrassants et des adoucissants, et on la réduit en mucilage avec l'eau de rose, l'eau de fleur d'orange; on s'en sert rarement à l'extérieur.

ADRAMELECH, s. m. (*Myth.*), faux dieu des Sépharraïmites, peuples que les rois d'Assyrie envoyèrent dans la Terre-Sainte, après que Salmanazar eut détruit le royaume d'Israël. Les adorateurs d'*Adramelech* faisaient brûler leurs enfants en son honneur. On dit qu'il était représenté sous la forme d'un mulet, d'autres disent sous celle d'un paon.

ADRAMUS, s. m. (*Myth.*), dieu particulier à la Sicile et à la ville d'Adram qui portait son nom. On l'adorait dans toute l'île; mais spécialement à Adram.

ADRASTE, s. f. (*Myth.*), une des Melisses ou Nymphes qui nourrirent Jupiter dans l'antre de Dicté.

ADRASTÉE ou ADRASTIE, subst. f. (*Myth.*), divinité autrement appelée *Némésis*, fille de Jupiter et de la Nécessité, ou, selon Hésiode, de la Nuit : c'était la vengeresse des crimes. Elle examinait les coupables du haut de la sphère de la lune où les Égyptiens l'avait reléguée.

ADRASTÉE ou ADRASTIE (*Géog. anc.*) était encore le nom d'une ville de la Troade, bâtie par Adraste, fils de Mérops.

ADRESSE, SOUPLESSE, FINESSE, RUSE, ARTIFICE, considérés comme synonymes.

ADRESSE, art de conduire ses entreprises de manière à réussir. *Souplesse*, disposition à s'accommoder aux conjectures. *Finesse*, façon d'agir secrète et cachée. *Ruse*, voie oblique d'aller à ses fins. *Artifice*, moyen injuste, recherché et plein de combinaison, d'exécuter un dessein : les trois premiers se prennent souvent en bonne part; les deux autres toujours en mauvaise. L'*adresse* emploie les moyens; la *souplesse* évite les obstacles; la *finesse* s'insinue imperceptiblement; la *ruse* trompe; l'*artifice* surprend. Le négociateur est *adroit*; le courtisan *souple*; l'espion *rusé*; le flatteur et le fourbe *artificieux*. Maniez les affaires difficiles avec *adresse* : usez de *souplesse* avec les grands : soyez *fin* à la cour : ne soyez *rusé* qu'en guerre : laissez l'*artifice* aux méchants.

ÆDES, s. (*Hist. anc.*), chez les anciens Romains, pris dans un sens général, signifiait *un bâtiment*, *une maison*, *l'intérieur*

du logis, l'endroit même *où l'on mangeait*, si l'on adopte cette étymologie de Valafridus Strabon : *potest enim fieri ut ædes ad edendum in eis, ut cœnacula ad cœnandum primo sint factæ.*

Le même mot, dans un sens plus étroit, signifie *une chapelle* ou sorte de temple du second ordre, nom consacré par les augures comme l'étaient les grands édifices proprement appelés *Temples*. On trouve dans les anciennes descriptions de Rome, et dans les auteurs de la pure latinité : *Ædes Fortunæ*, *Ædes Herculis*, *Ædes Juturnæ*. Peut-être ces temples n'étaient-ils affectés qu'aux dieux du second ordre ou demi-dieux. Le fond des temples où se rencontraient l'autel et la statue du dieu se nommait propromont *Ædicula*, diminutif d'*Ædes*.

ÆS, ÆSCULANUS, ÆRES (*Myth.*), nom de la divinité qui présidait à la fabrication des monnaies de cuivre. On la représentait debout avec l'habillement ordinaire aux déesses, la main gauche sur la haste pure, dans la main droite une balance. *Æsculanus* était, disait-on, père du dieu Argentin.

ÆS USTUM, ou CUIVRE BRULÉ, *préparation de chimie médicinale*. Mettez dans un vaisseau de terre de vieilles lames de cuivre, du soufre et du sel commun en parties égales; arrangez-les couche sur couche, couvrez le vaisseau; lutez la jointure du couvercle avec le vaisseau, ne laissant qu'un petit soupirail; faites du feu autour et calcinez la matière, ou faites rougir une lame de cuivre; éteignez-la dans du vinaigre; réitérez sept fois la même opération; broyez le cuivre brûlé; réduisez-le en poudre fine que vous laverez légèrement dans de l'eau, et vous aurez l'*æs ustum*. On recommande ce remède pour les luxations, les fractures et les contusions. On le fait prendre dans du vin; mais l'usage interne en est suspect. C'est à l'extérieur un bon détersif.

AFFAISSEMENT, s. m. (*Méd.*), maladie. Boerhaave distingue cinq espèces de maladies, relatives aux cavités rétrécies, et l'*affaissement* en est une. « Il faut rapporter ici, dit ce grand médecin, l'affaissement des vaisseaux produit par leur inanition, ce qui détruit leur cavité. N'oublions pas, ajoute-t-il, ce qui peut arriver à ceux qui, trop détendus par une matière morbifique, se vident tout à coup par une trop grande évacuation. Rapportons encore ici la trop grande contraction, occasionnée par l'action excessive des fibres orbiculaires »; ce qui sous-divise l'*affaissement* en trois branches différentes. Exemple

de l'*affaissement* de la seconde sorte : si quelqu'un est attaqué d'une hydropisie anasarque, la maladie a son siége dans le pannicule adipeux, que l'eau épanchée distend au point d'augmenter le volume des membres dix fois plus que dans l'état de santé. Si dans cet état on se brûle les jambes, il s'écoulera une grande quantité d'eau qui était en stagnation ; cette eau s'écoulant, il s'ensuivra l'*affaissement* ; les parties deviendront si flasques, que les parties du bas-ventre en pourront contracter des adhérences, comme il est arrivé quelquefois. Cet affaissement suppose donc toujours distension. (Voyez *Instit. de méd. de* Boerhaave *en français et Comment.*)

AFFECTATION, AFFÉTERIE. Elles appartiennent toutes les deux à la manière extérieure de se comporter, et consistent également dans l'éloignement du naturel, avec cette différence que l'*affectation* a pour objet les pensées, les sentiments, le goût dont on fait parade, et que l'*afféterie* ne regarde que les petites manières par lesquelles on croit plaire.

L'*affectation* est souvent contraire à la sincérité ; alors elle tend à décevoir, et quand elle n'est pas hors de la vérité, elle déplaît encore par la trop grande attention à faire paraître ou remarquer cet avantage. L'*afféterie* est toujours opposée au simple et naïf : elle a quelque chose de recherché qui déplaît surtout aux partisans de la franchise : on la passe plus aisément aux femmes qu'aux hommes. On tombe dans l'*affectation* en courant après l'esprit, et dans l'*afféterie* en recherchant des grâces. L'*affectation* et l'*afféterie* sont deux défauts que certains caractères bien tournés ne peuvent jamais prendre, et que ceux qui les ont pris ne peuvent presque jamais perdre. La singularité et l'*affectation* se font également remarquer ; mais il y a cette différence entre elles, qu'on contracte celle-ci, et qu'on naît avec l'autre. Il n'y a guère de petits maîtres sans *affectation*, ni de petites maîtresses sans *afféterie*.

AFFECTION (*Physiol.*), se peut prendre en général pour l'impression que les êtres qui sont ou au dedans de nous, ou hors de nous, exercent sur notre âme. Mais l'*affection* se prend plus communément pour ce sentiment vif de plaisir ou d'aversion que les objets, quels qu'ils soient, occasionnent en nous : on dit d'un tableau qui représente des êtres qui, dans la nature, offensent les sens, qu'on en est *affecté* désagréablement. On dit

d'une action héroïque, ou plutôt de son récit, qu'on en est *affecté* délicieusement.

Telle est notre construction, qu'à l'occasion de cet état de l'âme, dans lequel elle ressent de l'amour ou de la haine, ou du goût ou de l'aversion, il se fait dans le corps des mouvements musculaires, d'où, selon toute apparence, dépend l'intensité ou la rémission de ces sentiments. La joie n'est jamais sans une grande dilatation du cœur; le pouls s'élève, le cœur palpite, jusqu'à se faire sentir; la transpiration est si forte, qu'elle peut être suivie de la défaillance et même de la mort. La colère suspend ou augmente tous les mouvements, surtout la circulation du sang, ce qui rend le corps chaud, rouge, tremblant, etc. Or, il est évident que ces symptômes seront plus ou moins violents, selon la disposition des parties et le mécanisme du corps. Le mécanisme est rarement tel que la liberté de l'âme en soit suspendue à l'occasion des impressions: mais on ne peut douter que cela n'arrive quelquefois : c'est dans le mécanisme du corps qu'il faut chercher la cause de la différence de sensibilité dans différents hommes, à l'occasion du même objet. Nous ressemblons en cela à des instruments de musique dont les cordes sont diversement tendues; les objets extérieurs font la fonction d'archets sur ces cordes, et nous rendons tous des sons plus ou moins aigus. Une piqûre d'épingle fait jeter des cris à une femme mollement élevée, un coup de bâton rompt la jambe à Épictète sans presque l'émouvoir. Notre constitution, notre éducation, nos principes, nos systèmes, nos préjugés, tout modifie nos *affections*, et les mouvements du corps qui en sont les suites. Le commencement de l'*affection* peut être si vif, que la loi qui le qualifie de premier mouvement en traite les effets comme des actes non libres; mais il est évident par ce qui précède que le premier mouvement est plus ou moins durable, selon la différence des constitutions et d'une infinité d'autres circonstances. Soyons donc bien réservés à juger les actions occasionnées par les passions violentes. Il vaut mieux être trop indulgent que trop sévère, supposer de la faiblesse dans les hommes que de la méchanceté, et pouvoir rapporter sa circonspection au premier de ces sentiments plutôt qu'au second; on a pitié des faibles, on déteste les méchants; et il me semble que l'état de la commisération est préférable à celui de la haine.

AFFINITÉ, s. f. (*Jurisprud.*), est la liaison qui se contracte par mariage entre l'un des conjoints et les parents de l'autre.

Ce mot est composé de la préposition latine *ad*, et de *fines*, bornes, confins, limites; c'est comme si l'on disait que l'*affinité* confond ensemble les bornes qui séparaient deux familles, pour n'en faire plus qu'une, ou du moins faire qu'elles soient unies ensemble.

Affinité est différent de *consanguinité*.

Dans la loi de Moïse il y avait plusieurs degrés d'*affinité* qui formaient des empêchements au mariage, lesquels ne semblent pas y faire obstacle en ne suivant que la loi de nature. Par exemple, il était défendu (*Levit.* cap. XVIII, v, 16.) d'épouser la veuve de son frère, à moins qu'il ne fût mort sans enfants, auquel cas le mariage était non-seulement permis, mais ordonné. De même il était défendu à un mari d'épouser la sœur de sa femme lorsque celle-ci était encore vivante, ce qui néanmoins était permis avant la prohibition portée par la loi, comme il paraît par l'exemple de Jacob.

Les anciens Romains n'avaient rien dit sur ces mariages, et Papinien est le premier qui en ait parlé à l'occasion du mariage de Caracalla. Les jurisconsultes qui vinrent ensuite étendirent si loin les liaisons de l'*affinité*, qu'ils mirent l'adoption au même point que la nature.

L'*affinité*, suivant les canonistes modernes, est un empêchement au mariage jusqu'au quatrième degré inclusivement; mais seulement en ligne directe, et non pas en ligne collatérale. *Affinis mei affinis, non est affinis meus.*

Il est à remarquer que cet empêchement ne résulte pas seulement d'une *affinité* contractée par mariage légitime, mais aussi de celle qui l'est par un commerce illicite, avec cette différence pourtant que celle-ci ne s'étend qu'au deuxième degré inclusivement, au lieu que l'autre, comme on l'a observé, s'étend jusqu'au quatrième.

Les canonistes distinguent trois sortes d'*affinité :* La première est celle que nous avons définie, et celle qui se contracte entre le mari et les parents de sa femme, et entre la femme et les parents du mari.

La seconde, entre le mari et les alliés de la femme, et entre la femme et les alliés du mari.

La troisième, entre le mari et les alliés des alliés de sa femme, et entre la femme et les alliés des alliés du mari.

Mais le quatrième concile de Latran, tenu en 1213, jugea qu'il n'y avait que l'*affinité* du premier genre qui produisît une véritable alliance, et que les deux autres espèces d'*affinité* n'étaient que des raffinements qu'il fallait abroger. *C. non debet, Tite. de consang et affin.*

Les degrés d'*affinité* se comptent comme ceux de parenté, et conséquemment autrement dans le droit canon que dans le droit civil.

Il y a encore une *affinité* ou cognation spirituelle, qui est celle qui se contracte par le sacrement de baptême et de confirmation. En conséquence de cette *affinité* le parrain ne peut pas épouser sa filleule sans dispense.

AFFLICTION, Chagrin, Peine, synonymes. L'*affliction* est au *chagrin* ce que l'habitude est à l'acte. La mort d'un père nous *afflige*; la perte d'un procès nous donne du *chagrin*; le malheur d'une personne de connaissance nous donne de la *peine*. L'*affliction* abat; le *chagrin* donne de l'humeur; la *peine* attriste pour un moment : l'*affliction* est cet état de tristesse et d'abattement où nous jette un grand accident, et dans lequel la mémoire de cet accident nous entretient. Les affligés ont besoin d'amis qui les consolent en s'affligeant avec eux; les personnes chagrines, de personnes gaies qui leur donnent des distractions; et ceux qui ont une peine, d'une occupation, quelle qu'elle soit, qui détourne leurs yeux, de ce qui les attriste, sur un autre sujet.

AFRIQUE (*Géog.*), l'une des quatre parties principales de la terre. Elle a depuis Tanger jusqu'à Suez environ huit cents lieues; depuis le cap Vert jusqu'au cap Guardafui, mille quatre cent vingt; et du cap de Bonne-Espérance jusqu'à Bone, mille quatre cent cinquante. Longitude, 1-71. Latitude méridionale, 1-35, et latitude septentrionale, 1-37, 30.

On ne commerce guère que sur les côtes de l'Afrique; le dedans de cette partie du monde n'est pas encore assez connu, et les Européens n'ont guère commencé ce commerce que vers le milieu du XIVe siècle. Il y en a peu depuis les royaumes de Maroc et de Fez jusqu'aux environs du cap Vert. Les établissements sont vers ce cap, et entre la rivière de Sénégal et de

Serrelionne. La côte de Serrelionne est abordée par les quatre nations; mais il n'y a que les Anglais et les Portugais qui y soient établis. Les Anglais seuls résident près du cap de Misérado. Nous faisons quelque commerce sur les côtes de Malaguette ou de Grève : nous en faisons davantage au petit Dieppe et au grand Sestre. La côte d'Ivoire ou des Dents est fréquentée par tous les Européens; ils ont presque tous aussi des habitations et des forts à la côte d'Or. Le cap de Corse est le principal établissement des Anglais : on trafique peu à Asdres. On tire de Benin et d'Angole beaucoup de Nègres. On ne fait rien dans la Cafrerie. Les Portugais sont établis à Sofala, à Mozambique, à Madagascar : ils font aussi tout le commerce de Melinde.

AGARIC. M. Boulduc, continuant l'histoire des purgatifs répandus dans les Mémoires de l'Académie, en est venu à l'*agaric*, et il lui paraît (Mém. 1714, p. 27.) que ce purgatif a été fort estimé des anciens, quoiqu'il le soit peu aujourd'hui, et avec raison; car il est très-lent dans son opération, et, par le long séjour qu'il fait dans l'estomac, il excite des vomissements, ou tout au moins des nausées insupportables, suivies de sueurs, de syncopes et de langueurs qui durent beaucoup; il laisse aussi un long dégoût pour les aliments. Les anciens, qui n'avaient pas tant de purgatifs à choisir que nous, n'y étaient apparemment pas si délicats, ou bien, aurait pu ajouter M. Boulduc, l'*agaric* n'a plus les mêmes propriétés qu'il avait.

C'est, dit cet académicien, une espèce de champignon qui vient sur le larix ou melèse. Quelques-uns croient que c'est une excroissance, une tumeur produite par une maladie de l'arbre; mais M. Tournefort le range sans difficulté parmi les plantes et avec les autres champignons. On croit que celui qui nous est apporté du Levant vient de la Tartarie, et qu'il est le meilleur. Il en vient aussi des Alpes et des montagnes du Dauphiné et de Trentin. Il y a un mauvais *agaric* qui ne croît pas sur le larix, mais sur les vieux chênes, les hêtres, etc., dont l'usage serait très-pernicieux.

On divise l'*agaric* en mâle et femelle : le premier a la superficie rude et raboteuse, et la substance intérieure fibreuse, ligneuse, difficile à diviser, de diverses couleurs, hormis la blanche : il est pesant. Le second au contraire a la superficie

fine, lisse, brune; il est intérieurement blanc, friable, il se met aisément en farine; et par conséquent il est léger : tous deux se font d'abord sentir au goût sur la langue, et ensuite ils sont amers et âcres; mais le mâle a plus d'amertume et d'âcreté. Celui-ci ne s'emploie point en médecine, et peut-être est-ce le même que celui qui ne croît pas sur le larix.

M. Boulduc a employé sur l'*agaric* les deux grandes espèces de dissolvants, les sulfureux et les aqueux. Il a tiré par l'esprit-de-vin une teinture résineuse d'un goût et d'une odeur insupportables : une goutte mise sur la langue faisait vomir, et donnait un dégoût de tout pour la journée entière. De deux onces d'*agaric*, il est venu six dragmes et demie de teinture : le marc, qui ne pesait plus que neuf dragmes, ne contenait plus rien, et n'était qu'un mucilage ou une espèce de boue.

Sur cela, M. Boulduc soupçonna que ce mucilage inutile qui était en si grande quantité pouvait venir de la partie farineuse de l'*agaric*, détrempée et amollie, et la teinture résineuse de la seule partie superficielle ou corticale. Il s'en assura par l'expérience; car ayant séparé les deux parties, il ne tira de la teinture que de l'extérieur, et presque point de l'intérieur; ce qui fait voir que la première est la seule purgative, et la seule à employer, si cependant on l'emploie; car elle est toujours très-désagréable, et cause beaucoup de nausées et de dégoût. Pour diminuer ses mauvais effets, il faudrait la mêler avec d'autres purgatifs.

Les dissolvants aqueux n'ont pas non plus trop bien réussi sur l'*agaric*; l'eau seule n'en tire rien : on n'a par son moyen qu'un mucilage épais, une boue et nul extrait. L'eau aidée du sel de tartre, parce que les sels alcalins des plantes dissolvent ordinairement les parties résineuses, donne encore un mucilage, dont, après quelques jours de repos, la partie supérieure est transparente, en forme de gelée, et fort différente du fond, qui est très-épais. De cette partie supérieure séparée de l'autre, M. Boulduc a tiré, par évaporation à chaleur lente, un extrait d'assez bonne consistance, qui devait contenir la partie résineuse et la partie saline de l'*agaric*, l'une tirée par le sel de tartre, l'autre par l'eau. Deux onces d'*agaric* avec une demi-once de sel de tartre avaient donné une once et demi-dragme de cet extrait : il purge très-bien, sans nausées, et beaucoup

plus doucement que la teinture résineuse tirée avec l'esprit-de-vin. Quant à la partie inférieure du mucilage, elle ne purge point du tout, ce n'est que la terre de l'*agaric*.

M. Boulduc ayant employé le vinaigre distillé au lieu de sel de tartre, et de la même manière, il a eu un extrait tout pareil à l'autre, et de la même vertu, mais en moindre quantité.

La distillation de l'*agaric* a donné à M. Boulduc assez de sel volatil, et un peu de sel essentiel : il y a très-peu de sel fixe dans la terre morte.

L'*agaric* mâle, que M. Boulduc appelle *faux agaric*, et qu'il n'a travaillé que pour ne rien oublier sur cette matière, a peu de parties résineuses, et moins encore de sel volatil ou de sel essentiel. Aussi ne vient-il que sur de vieux arbres pourris, dans lesquels il s'est fait une résolution ou une dissipation des principes actifs. L'infusion de cet *agaric* faite dans l'eau devient noire comme de l'encre lorsqu'on la mêle avec la solution de vitriol : aussi l'*agaric* mâle est-il employé pour teindre en noir. On voit par là qu'il a beaucoup de conformité avec la noix de galle, qui est une excroissance d'arbre.

AGATHYRSES, s. m. pl. (*Hist. anc.*), peuples de la Sarmatie d'Europe, dont Hérodote, saint Jérôme et Virgile ont fait mention. Virgile a dit qu'ils se peignaient; saint Jérôme, qu'ils étaient riches sans être avares; et Hérodote, qu'ils étaient efféminés.

AGATY (*Hist. nat. botan.*), arbre du Malabar qui a quatre ou cinq fois la hauteur de l'homme, et dont le tronc a environ six pieds de circonférence. Ses branches partent de son milieu et de son sommet, et s'étendent beaucoup plus en hauteur ou verticalement qu'horizontalement; il croît dans les lieux sablonneux. Sa racine est noire, astringente au goût, et pousse des fibres à une grande distance. Le bois d'agaty est tendre, et d'autant plus tendre qu'on le prend plus voisin du cœur. Si l'on fait une incision à l'écorce, il en sort une liqueur claire et aqueuse, qui s'épaissit et devient gommeuse peu après sa sortie. Ses feuilles sont ailées; elles ont un empan et demi de long; elles sont formées de deux lobes principaux, unis à une maîtresse côte, et opposées directement. Leur pédicule est fort court et courbé en devant; leurs petits lobes sont oblongs et arrondis par les bords; ils ont environ un pouce et demi de

longueur et un travers de doigt de largeur. Cette largeur est la même à leur sommet qu'à leur base : leur tissu est extrêmement compacte et uni ; d'un vert éclatant en dessus, pâle en dessous, et d'une odeur qu'ont les fèves quand on les broie. De la grosse côte partent des ramifications déliées, qui tapissent toute la surface des feuilles ; ces feuilles se ferment pendant la nuit, c'est-à-dire que leurs lobes s'approchent.

Les fleurs sont papilionacées, sans odeur, naissent quatre à quatre, ou cinq à cinq, ou même en plus grand nombre, sur une petite tige qui sort d'entre les ailes des feuilles ; elles sont composées de quatre pétales, dont un s'élève au-dessus des autres. Les latéraux forment un angle, sont épais, blancs et striés par des veines blanches d'abord, puis jaunes, et ensuite rouges. Les étamines des fleurs forment un angle et se distribuent, à leur extrémité, en deux filaments qui portent deux sommets jaunes et oblongs. Le calice qui environne la base des pétales est profond, composé de quatre portions ou feuilles courtes, arrondies et d'un vert pâle.

Lorsque les fleurs sont tombées, il leur succède des cosses longues de quatre palmes, et larges d'un travers de doigt, droites, un peu arrondies, vertes et épaisses. Ces cosses contiennent des fèves oblongues, arrondies, placées chacune dans une loge séparée d'une autre loge par une cloison charnue, qui règne tout le long de la cosse ; les fèves ont le goût des nôtres, et leur ressemblent, excepté qu'elles sont beaucoup plus petites ; elles blanchissent à mesure qu'elles mûrissent ; on peut en manger. Si les temps sont pluvieux, cet arbre portera des fruits trois ou quatre fois l'année.

Sa racine broyée dans de l'urine de vache dissipe les tumeurs. Le suc tiré de l'écorce, mêlé avec le miel et pris en gargarisme, est bon dans l'esquinancie et les aphthes de la bouche. Je pourrais encore rapporter d'autres propriétés des différentes parties de cet arbre : mais elles n'en seraient pas plus réelles, et mon témoignage n'ajouterait rien à celui de Ray, d'où la description précédente est tirée.

AGE. (*Myth.*) Les poëtes ont distribué le temps qui suivit la formation de l'homme en quatre *âges* : l'*âge d'or*, sous le règne de Saturne au ciel, et sous celui de l'innocence et de la justice en terre. La terre produisait alors sans culture, et des fleuves

de miel et de lait coulaient de toutes parts. L'*âge d'argent*, sous lequel ces hommes commencèrent à être moins justes et moins heureux. L'*âge d'airain*, où le bonheur des hommes diminua encore avec leur vertu ; et l'*âge de fer*, sous lequel, plus méchants que sous l'*âge d'airain*, ils furent plus malheureux. On trouvera tout ce système exposé plus au long dans l'ouvrage d'Hésiode, intitulé *Opera et dies :* ce poëte fait à son frère l'histoire des siècles écoulés, et lui montre le malheur constamment attaché à l'injustice, afin de le détourner d'être méchant. Cette allégorie des *âges* est très-philosophique et très-instructive ; elle était très-propre à apprendre aux peuples à estimer la vertu ce qu'elle vaut.

Les historiens, ou plutôt les chronologistes, ont divisé l'*âge* du monde en six époques principales, entre lesquelles ils laissent plus ou moins d'intervalles, selon qu'ils font le monde plus ou moins vieux. Ceux qui placent la création six mille ans avant Jésus-Christ comptent, pour l'âge d'Adam jusqu'au déluge, 2,262 ans ; depuis le déluge jusqu'au partage des nations, 738 : depuis le partage des nations jusqu'à Abraham, 460 ; depuis Abraham jusqu'à la Pâque des Israélites, 645 ; depuis la Pâque des Israélites jusqu'à Saül, 774 ; depuis Saül jusqu'à Cyrus, 583 ; et depuis Cyrus jusqu'à Jésus-Christ, 538.

Ceux qui ne font le monde âgé que de quatre mille ans comptent, de la création au déluge, 1,656 ; du déluge à la vocation d'Abraham, 426 ; depuis Abraham jusqu'à la sortie d'Égypte, 430 ; depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la fondation du Temple, 480 ; depuis la fondation du Temple jusqu'à Cyrus, 476 ; depuis Cyrus jusqu'à Jésus-Christ, 532.

D'autres comptent de la création à la prise de Troie 2,830 ans : et à la fondation de Rome, 3,250 ; de Carthage vaincue par Scipion à Jésus-Christ, 200 ; de Jésus-Christ à Constantin, 312 ; et au rétablissement de l'empire d'Occident, 808.

AGLIBOLUS (*Myth.*), dieu des Palmyréniens. Ils adoraient le soleil sous ce nom ; ils le représentaient sous la figure d'un jeune homme vêtu d'une tunique relevée par la ceinture, et qui ne lui descendait que jusqu'au genou, et ayant à sa main gauche un petit bâton en forme de rouleau, ou, selon Hérodien, sous la forme d'une grosse pierre ronde par en bas, et finissant en pointe, ou sous la forme d'un homme fait, avec les cheveux fri-

sés, la figure de la lune sur l'épaule, des cothurnes aux pieds, et un javelot à la main.

AGNEAU, s. m. (*Econom. rustique*) : c'est le petit de la brebis et du bélier. Aussitôt qu'il est né on le lève, on le met sur ses pieds, on l'accoutume à teter : s'il refuse, on lui frotte les lèvres avec du beurre et du saindoux, et on y met du lait. On aura le soin de tirer le premier lait de la brebis, parce qu'il est pernicieux; on enfermera l'agneau avec sa mère pendant deux jours, afin qu'elle le tienne chaudement et qu'il apprenne à la connaître. Au bout de quatre jours on mènera la mère aux champs, mais sans son petit; il se passera du temps avant qu'il soit assez fort pour l'y suivre. En attendant, on le laissera sortir le matin et le soir, et teter sa mère avant que de s'en séparer. Pendant le jour on lui donnera du son et du meilleur foin pour l'empêcher de bêler. Il faut avoir un lieu particulier dans la bergerie pour les agneaux; ils y passeront la nuit séparés des mères par une cloison. Outre le lait de la mère, il y en a qui leur donnent encore de la vesce moulue, de l'avoine, du sainfoin, des feuilles, de la farine d'orge; tous ces aliments sont bons : on les leur exposera dans de petites auges et de petits râteliers : on pourra leur donner aussi des pois qu'on fera cuire modérément, et qu'on mettra ensuite dans du lait de vache ou de chèvre. Ils font quelquefois difficulté de prendre cette nourritute; mais on les y contraint, en leur trempant le bout du museau dans l'auget, et en les faisant avaler avec le doigt. Comme on fait saillir les brebis au mois de septembre, on a des agneaux en février : on ne garde que les plus forts, on envoie les autres à la boucherie : on ne conduit les premiers aux champs qu'en avril, et on les sèvre sur la fin de ce mois. La brebis n'allaite son petit que sept à huit semaines au plus, si on le lui laisse; mais on a coutume de le lui ôter au bout d'un mois. On dit qu'un agneau ne s'adresse jamais à une autre qu'à sa mère, qu'il reconnaît au bêlement, quelque nombreux que soit un troupeau. Le sainfoin, les raves, les navets, etc., donneront beaucoup de lait aux brebis, et les agneaux ne s'en trouveront que mieux. Ceux qui font du fromage de brebis les tirent le matin et le soir, et n'en laissent approcher les agneaux que pour se nourrir de ce qui reste de lait dans les pis, et cela leur suffit, avec l'autre nourriture, pour les engraisser. On vend tous les

agneaux de la première portée, parce qu'ils sont faibles. Entre tous, on préfère les plus chargés de laine, et entre les plus chargés de laine, les blancs, parce que la laine blanche vaut mieux que la noire. Il ne doit y avoir dans un troupeau bien composé qu'un mouton noir contre dix blancs. Vous châtrerez vos agneaux à cinq ou six mois, par un temps qui ne soit ni froid ni chaud. S'ils restaient béliers, ils s'entre-détruiraient, et la chair en serait moins bonne. On les châtre en leur faisant tomber les testicules par une incision faite à la bourse, ou en les prenant dans le lac d'un cordeau qu'on serre jusqu'à ce que le lac les ait détachés. Pour prévenir l'enflure qui suivrait, on frotte la partie malade avec du saindoux, et l'on soulage l'agneau en le nourrissant avec du foin haché dans du son, pendant deux ou trois jours. On appelle *agneaux primes* ceux qu'on a d'une brebis mise en chaleur, et couverte dans le temps requis : ces agneaux sont plus beaux et se vendent un tiers, et quelquefois moitié plus que les autres. Ces petits animaux sont sujets à la fièvre et à la gratelle. Aussitôt qu'ils sont malades, il faut les séparer de leur mère. Pour la fièvre, on leur donne du lait de leur mère coupé avec de l'eau : quant à la gratelle qu'ils gagnent au menton, pour avoir, à ce qu'on dit, brouté de l'herbe qui n'a point encore été humectée par la rosée, on les en guérit en leur frottant le museau, la langue et le palais avec du sel broyé et mêlé avec l'hysope, en leur lavant les parties malades avec du vinaigre, les frottant ensuite avec du saindoux et de la poix résine fondus ensemble. On s'apercevra que les agneaux sont malades aux mêmes symptômes qu'on le reconnaît dans les brebis. Outre les remèdes précédents pour la gratelle d'autres se servent encore de vert-de-gris et de vieux oing, deux parties de vieux oing contre une de vert-de-gris; on en frotte la gratelle à froid : il y en a qui font macérer des feuilles de cyprès broyées dans de l'eau, et ils en lavent l'endroit du mal.

La peau d'agneau, garnie de son poil et préparée par les *pelletiers-fourreurs* ou par les *mégissiers*, s'emploie à de fort bonnes fourrures qu'on appelle *fourrure d'agnelins*.

Ces mêmes peaux, dépouillées de la laine, se passent aussi en mégie, et on en fabrique des marchandises de ganterie. A l'égard de la laine que fournissent les agneaux, elle entre dans

la fabrique des chapeaux, et on en fait aussi plusieurs sortes d'étoffes et de marchandises de bonneterie.

Agneau *de Perse* (*Commerce.*) Les fourrures de ces agneaux sont encore préférées en Moscovie à celles de Tartarie : elles sont grises et d'une frisure plus petite et plus belle; mais elles sont si chères qu'on n'en garnit que les retroussis des vêtements.

Agneau *de Tartarie* (*Commerce*), agneaux dont la fourrure est précieuse en Moscovie : elle vient de la Tartarie et des bords du Volga. La peau est trois fois plus chère que l'animal sans elle. La laine en est noire, fortement frisée, courte, douce et éclatante. Les grands de Moscovie en fourrent leurs robes et leurs bonnets, quoiqu'ils pussent employer à cet usage les martres zibelines, si communes dans ce pays.

AGNEL ou Aignel, ancienne monnaie d'or qui fut battue sous saint Louis, et qui porte un agneau ou mouton. On lit dans Le Blanc que l'*agnel* était d'or fin, et de 59 $\frac{1}{2}$ au marc sous saint Louis, et valait 12 sous 6 deniers tournois. Ces sous étaient d'argent et presque du poids de l'agnel. La valeur de l'agnel est encore fixée par le même auteur à 3 deniers 5 grains trébuchants. Le roi Jean en fit faire qui étaient de 10 à 12 grains plus pesants. Ceux de Charles VI et de Charles VII ne pesaient que 2 deniers, et n'étaient pas or fin.

AGNELINS (*terme de mégisserie*), peaux passées d'un côté, qui ont la laine de l'autre côté.

Nous avons expliqué à l'article Agneau, l'usage que les mégissiers, les chapeliers, les pelletiers-fourreurs, et plusieurs autres ouvriers font de la peau de cet animal.

Agnelins se dit encore de la laine des agneaux qui n'ont pas été tondus, et qui se lève pour la première fois au sortir des abatis des bouchers ou des boutiques des rôtisseurs.

Agnelins se dit en général de la laine des agneaux qui n'ont pas été tondus, soit qu'on la coupe sur leur corps, ou qu'on l'enlève de dessus leurs peaux après qu'ils ont été tués.

AGNUS SCYTHICUS (*Hist. nat. bot.*) Kircher est le premier qui ait parlé de cette plante. Je vais d'abord rapporter ce qu'a dit Scaliger pour faire connaître ce que c'est que l'*agnus scythicus*; puis Kempfer et le savant Hans-Sloane nous apprendront ce qu'il en faut penser. « Rien, dit Jules-César Scaliger, n'est comparable à l'admirable arbrisseau de Scythie. Il croît prin-

cipalement dans le Zaccolham, aussi célèbre par son antiquité que par le courage de ses habitants. L'on sème dans cette contrée une graine presque semblable à celle du melon, excepté qu'elle est moins oblongue. Cette graine produit une plante d'environ trois pieds de haut, qu'on appelle *boramets* ou *agneau*, parce qu'elle ressemble parfaitement à cet animal par les pieds, les ongles, les oreilles et la tête ; il ne lui manque que les cornes, à la place desquelles elle a une touffe de poil. Elle est couverte d'une peau légère dont les habitants font des bonnets. On dit que sa pulpe ressemble à la chair de l'écrevisse de mer, qu'il en sort du sang quand on y fait une incision, et qu'elle est d'un goût extrêmement doux. La racine de la plante s'étend fort loin dans la terre : ce qui ajoute au prodige, c'est qu'elle tire sa nourriture des arbrisseaux circonvoisins, et qu'elle périt lorsqu'ils meurent ou qu'on vient à les arracher. Le hasard n'a point de part à cet accident : on lui a causé la mort toutes les fois qu'on l'a privée de la nourriture qu'elle tire des plantes voisines. Autre merveille, c'est que les loups sont les seuls animaux carnassiers qui en soient avides. » (Cela ne pouvait manquer d'être). On voit par la suite que Scaliger n'ignorait sur cette plante que la manière dont les pieds étaient produits et sortaient du tronc.

Voilà l'histoire de l'*agnus scythicus*, ou de la plante merveilleuse de Scaliger, de Kircher, de Sigismond, d'Hesberetein, d'Hayton Arménien, de Surius, du chancelier Bacon (*du chancelier Bacon*, notez bien ce témoignage), de Fortunius Licetus, d'André Lebarrus, d'Eusèbe de Nieremberg, d'Adam Olearius, d'Olaus Vormius, et d'une infinité d'autres botanistes.

Serait-il bien possible qu'après tant d'autorités qui attestent l'existence de l'agneau de Scythie, après le détail de Scaliger, à qui il ne restait plus qu'à savoir comment les pieds se formaient, l'agneau de Scythie fût une fable? Que croire en histoire naturelle, si cela est?

Kempfer, qui n'était pas moins versé dans l'histoire naturelle que dans la médecine, s'est donné tous les soins possibles pour trouver cet agneau dans la Tartarie, sans avoir pu y réussir. « On ne connaît ici, dit cet auteur, ni chez le menu peuple, ni chez les botanistes, aucun zoophyte qui broute ; et je n'ai retiré de mes recherches que la honte d'avoir été trop crédule. » Il ajoute que ce qui a donné lieu à ce conte, dont il

s'est laissé bercer comme tant d'autres, c'est l'usage que l'on fait en Tartarie de la peau de certains agneaux dont on prévient la naissance, et dont on tue la mère avant qu'elle les mette bas, afin d'avoir leur laine plus fine. On borde avec ces peaux d'agneau des manteaux, des robes et des turbans. Les voyageurs, ou trompés sur la nature de ces peaux par ignorance de la langue du pays, ou par quelque autre cause, en ont ensuite imposé à leurs compatriotes, en leur donnant pour la peau d'une plante la peau d'un animal.

M. Hans-Sloane dit que l'*agnus scythicus* est une racine longue de plus d'un pied, qui a des tubérosités, des extrémités desquelles sortent quelques tiges longues d'environ trois à quatre pouces, et assez semblables à celles de la fougère, et qu'une grande partie de sa surface est couverte d'un duvet noir-jaunâtre, aussi luisant que la soie, long d'un quart de pouce, et qu'on emploie pour le crachement de sang. Il ajoute qu'on trouve à la Jamaïque plusieurs plantes de fougère qui deviennent aussi grosses qu'un arbre, et qui sont couvertes d'une espèce de duvet pareil à celui qu'on remarque sur nos plantes capillaires; et qu'au reste il semble qu'on ait employé l'art pour leur donner la figure d'un agneau, car les racines ressemblent au corps, et les tiges aux jambes de cet animal.

Voilà donc tout le merveilleux de l'agneau de Scythie réduit à rien, ou du moins à fort peu de chose, à une racine velue à laquelle on donne la figure, ou à peu près, d'un agneau en la contournant.

Cet article nous fournira des réflexions plus utiles contre la superstition et le préjugé, que le duvet de l'agneau de Scythie contre le crachement de sang. Kircher, et après Kircher, Jules-César Scaliger, écrivent une fable merveilleuse; et ils l'écrivent avec ce ton de gravité et de persuasion qui ne manquent jamais d'en imposer. Ce sont des gens dont les lumières et la probité ne sont pas suspectes: tout dépose en leur faveur : ils sont crus; et par qui? par les premiers génies de leur temps; et voilà tout d'un coup une nuée de témoignages plus puissants que le leur qui le fortifient, et qui forment pour ceux qui viendront un poids d'autorité auquel ils n'auront ni la force ni le courage de résister, et l'agneau de Scythie passera pour un être réel.

Il faut distinguer les faits en deux classes : en faits simples et ordinaires, et en faits extraordinaires et prodigieux. Les témoignages de quelques personnes instruites et véridiques suffisent pour les faits simples; les autres demandent, pour l'homme qui pense, des autorités plus fortes. Il faut en général que les autorités soient en raison inverse de la vraisemblance des faits, c'est-à-dire d'autant plus nombreuses et plus grandes que la vraisemblance est moindre.

Il faut subdiviser les faits, tant simples qu'extraordinaires, en transitoires et permanents. Les transitoires, ce sont ceux qui n'ont existé que l'instant de leur durée; les permanents, ce sont ceux qui existent toujours, et dont on peut s'assurer en tout temps. On voit que ces derniers sont moins difficiles à croire que les premiers, et que la facilité que chacun a de s'assurer de la vérité ou de la fausseté des témoignages doit rendre les témoins circonspects, et disposer les autres hommes à les croire.

Il faut distribuer les faits transitoires en faits qui se sont passés dans un siècle éclairé, et en faits qui se sont passés dans des temps de ténèbres et d'ignorance; et les faits permanents, en faits permanents dans un lieu accessible ou dans un lieu inaccessible.

Il faut considérer les témoignages en eux-mêmes, puis les comparer entre eux : les considérer en eux-mêmes, pour voir s'ils n'impliquent aucune contradiction, et s'ils sont de gens éclairés et instruits; les comparer entre eux, pour découvrir s'ils ne sont point calqués les uns sur les autres, et si toute cette foule d'autorités de Kircher, de Scaliger, de Bacon, de Libarius, de Licetus, d'Eusèbe, etc., ne se réduirait pas par hasard à rien, ou à l'autorité d'un seul homme.

Il faut considérer si les témoins sont oculaires ou non; ce qu'ils ont risqué pour se faire croire; quelle crainte ou quelles espérances ils avaient en annonçant aux autres des faits dont ils se disaient témoins oculaires. S'ils avaient exposé leur vie pour soutenir leur déposition, il faut convenir qu'elle acquerrait une grande force : que serait-ce donc s'ils l'avaient sacrifiée et perdue?

Il ne faut pas non plus confondre les faits qui se sont passés à la face de tout un peuple avec ceux qui n'ont eu pour spectateurs qu'un petit nombre de personnes. Les faits clandestins,

pour peu qu'ils soient merveilleux, ne méritent presque pas d'être crus : les faits publics, contre lesquels on n'a point réclamé dans le temps, ou contre lesquels il n'y a eu de réclamation que de la part de gens peu nombreux et malintentionnés ou mal instruits, ne peuvent presque pas être contredits.

Voilà une partie des principes d'après lesquels on accordera ou l'on refusera sa croyance, si l'on ne veut pas donner dans des rêveries, et si l'on aime sincèrement la vérité.

AGRÉABLE, GRACIEUX, *considérés grammaticalement.* L'air et les manières, dit M. l'abbé Girard, rendent *gracieux.* L'esprit et l'humeur rendent *agréable.* On aime la rencontre d'un homme *gracieux:* il plaît. On recherche la compagnie d'un homme *agréable*: il amuse. Les personnes polies sont toujours *gracieuses.* Les personnes enjouées sont ordinairement *agréables.* Ce n'est pas assez pour la société d'être d'un abord *gracieux* et d'un commerce *agréable.* On fait une réception *gracieuse.* On a la conversation *agréable.* Il semble que les hommes sont *gracieux* par l'air, et les femmes par les manières.

Le *gracieux* et l'*agréable* ne signifient pas toujours des qualités personnelles. Le *gracieux* se dit quelquefois de ce qui flatte les sens et l'amour-propre: et l'*agréable*, de ce qui convient au goût et à l'esprit. Il est *gracieux* d'avoir de beaux objets devant soi; rien n'est plus *agréable* que la bonne compagnie. Il peut être dangereux d'approcher de ce qui est *gracieux*, et d'user de ce qui est *agréable.* On naît *gracieux*, et l'on fait l'*agréable.*

AGRICULTURE. s. f. (*Ordre Encycl. Histoire de la Nature. Philosophie. Science de la Nat. Bot. Agricult.*) L'*agriculture* est, comme le mot le fait assez entendre, l'art de cultiver la terre. Cet art est le premier, le plus utile, le plus étendu, et peut-être le plus essentiel des arts. Les Égyptiens faisaient honneur de son invention à Osiris; les Grecs à Cérès et à Triptolème son fils; les Italiens à Saturne, ou à Janus leur roi, qu'ils placèrent au rang des dieux en reconnaissance de ce bienfait. L'agriculture fut presque l'unique emploi des patriarches, les plus respectables de tous les hommes par la simplicité de leurs mœurs, la bonté de leur âme et l'élévation de leurs sentiments. Elle a fait les délices des plus grands hommes chez les autres peuples anciens. Cyrus le jeune avait planté lui-même la plupart

des arbres de ses jardins, et daignait les cultiver; et Lysandre de Lacédémone, l'un des chefs de la république, s'écriait à la vue des jardins de Cyrus : *O prince! que tous les hommes vous doivent estimer heureux d'avoir su joindre ainsi la vertu à tant de grandeur et de dignité!* Lysandre dit *la vertu*, comme si l'on eût pensé dans ces temps qu'un monarque agriculteur ne pouvait manquer d'être un homme vertueux; et il est constant du moins qu'il doit avoir le goût des choses utiles et des occupations innocentes. Hiéron de Syracuse, Attalus, Philopator de Pergame, Archélaüs de Macédoine, et une infinité d'autres, sont loués par Pline et par Xénophon, qui ne louaient pas sans connaissance, et qui n'étaient pas leurs sujets, de l'amour qu'ils ont eu pour les champs et pour les travaux de la campagne. La culture des champs fut le premier objet du législateur des Romains; et pour en donner à ses sujets la haute idée qu'il en avait lui-même, la fonction des premiers prêtres qu'il institua fut d'offrir aux dieux les prémices de la terre, et de leur demander des récoltes abondantes. Ces prêtres étaient au nombre de douze; ils étaient appelés *Arvales*, de *arva*, champs, terres labourables. Un d'entre eux étant mort, Romulus lui-même prit sa place, et dans la suite on n'accorda cette dignité qu'à ceux qui pouvaient prouver une naissance illustre. Dans ces premiers temps, chacun faisait valoir son héritage et en tirait sa subsistance. Les consuls trouvèrent les choses dans cet état, et n'y firent aucun changement. Toute la campagne de Rome fut cultivée par les vainqueurs des nations. On vit, pendant plusieurs siècles, les plus célèbres d'entre les Romains passer de la campagne aux premiers emplois de la république, et, ce qui est infiniment plus digne d'être observé, revenir des premiers emplois de la république aux occupations de la campagne. Ce n'était point indolence; ce n'était point dégoût des grandeurs, ou éloignement des affaires publiques : on retrouvait dans les besoins de l'État nos illustres agriculteurs toujours prêts à devenir les défenseurs de la patrie. Serranus semait son champ quand on l'appela à la tête de l'armée romaine; Quintius Cincinnatus labourait une pièce de terre qu'il possédait au delà du Tibre, quand il reçut ses provisions de dictateur; Quintius Cincinnatus quitta ce tranquille exercice, prit le commandement des armées, vainquit les ennemis, fit passer les captifs sous le joug, reçut les honneurs

du triomphe, et fut à son champ au bout de seize jours. Tout. dans les premiers temps de la république et les plus beaux jours de Rome, marqua la haute estime qu'on y faisait de l'agriculture : les gens riches, *locupletes*, n'étaient autre chose que ce que nous appellerions aujourd'hui *de gros laboureurs* et de riches fermiers. La première monnaie, *pecunia à pecu*, porta l'empreinte d'un mouton ou d'un bœuf, comme symboles principaux de l'opulence : les registres des questeurs et des censeurs s'appelèrent *pascua*. Dans la distinction des citoyens romains. les premiers et les plus considérables furent ceux qui formaient les tribus rustiques, *rusticæ tribus* : c'était une grande ignominie d'être réduit, par le défaut d'une bonne et sage économie de ses champs, au nombre des habitants de la ville et de leurs tribus, *in tribu urbana*. On prit d'assaut la ville de Carthage : tous les livres qui remplissaient ses bibliothèques furent donnés en présent à des princes, amis de Rome; elle ne se réserva pour elle que les vingt-huit livres d'agriculture du capitaine Magon. Decius Syllanus fut chargé de les traduire, et l'on conserva l'original et la traduction avec un très-grand soin. Le vieux Caton étudia la culture des champs, et en écrivit; Cicéron la recommande à son fils, et en fait un très-bel éloge : *Omnium rerum*, lui dit-il, *ex quibus aliquid exquisitur, nihil est agricultura melius, nihil uberius, nihil dulcius, nihil homine libero dignius*. « De tout ce qui peut être entrepris ou recherché, rien au monde n'est meilleur, plus utile, plus doux, enfin plus digne de l'homme libre, que l'agriculture. » Mais cet éloge n'est pas encore de la force de celui de Xénophon. L'agriculture naquit avec les lois et la société; elle est contemporaine de la division des terres. Les fruits de la terre furent la première richesse : les hommes n'en connurent point d'autres, tant qu'ils furent plus jaloux d'augmenter leur félicité dans le coin de terre qu'ils occupaient, que de se transplanter en différents endroits pour s'instruire du bonheur ou du malheur des autres : mais aussitôt que l'esprit de conquête eut agrandi les sociétés et enfanté le luxe, le commerce et toutes les autres marques éclatantes de la grandeur et de la méchanceté des peuples, les métaux devinrent la représentation de la richesse; l'agriculture perdit de ses premiers honneurs, et les travaux de la campagne, abandonnés à des hommes subalternes, ne conservèrent leur

ancienne dignité que dans les chants des poëtes. Les beaux esprits des siècles de corruption, ne trouvant rien dans les villes qui prêtât aux images et à la peinture, se répandirent encore en imagination dans les campagnes, et se plurent à retracer les mœurs anciennes, cruelle satire de celles de leur temps : mais la terre sembla se venger elle-même du mépris qu'on faisait de sa culture. « Elle nous donnait autrefois, dit Pline, ses fruits avec abondance ; elle prenait, pour ainsi dire, plaisir d'être cultivée par des charrues couronnées par des mains triomphantes ; et pour correspondre à cet honneur, elle multipliait de tout son pouvoir ses productions. Il n'en est plus de même aujourd'hui ; nous l'avons abandonnée à des fermiers mercenaires, nous la faisons cultiver par des esclaves ou par des forçats ; et l'on serait tenté de croire qu'elle ressenti cet affront. » Je ne sais quel est l'état de l'agriculture à la Chine ; mais le père du Halde nous apprend que l'empereur, pour en inspirer le goût à ses sujets, met la main à la charrue tous les ans une fois ; qu'il trace quelques sillons, et que les plus distingués de sa cour lui succèdent tour à tour au même travail et à la même charrue.

Ceux qui s'occupent de la culture des terres sont compris sous le nom de *laboureurs*, de *laboureurs fermiers*, *séquestres*, *économes*, et chacune de ces dénominations convient à tout seigneur qui fait valoir ses terres par ses mains, et qui cultive son champ. Les prérogatives qui ont été accordées de tout temps à ceux qui se sont livrés à la culture des terres leur sont communes à tous. Ils sont soumis aux mêmes lois, et ces lois leur ont été favorables de tout temps ; elles se sont même quelquefois étendues jusqu'aux animaux qui partageaient avec les hommes les travaux de la campagne. Il était défendu par une loi des Athéniens de tuer le bœuf qui sert à la charrue ; il n'était pas même permis de l'immoler en sacrifice. « Celui qui commettra cette faute ou qui volera quelques outils d'agriculture sera puni de mort. » Un jeune Romain, accusé et convaincu d'avoir tué un bœuf pour satisfaire la bizarrerie d'un ami, fut condamné au bannissement, comme s'il eût tué son propre métayer, ajoute Pline.

Mais ce n'était pas assez que de protéger par des lois les choses nécessaires au labourage, il fallait encore veiller à la tran-

quillité et à la sûreté du laboureur et de tout ce qui lui appartient. Ce fut par cette raison que Constantin le Grand défendit à tout créancier de saisir pour dettes civiles les esclaves, les bœufs et tous les instruments du labour. « S'il arrive aux créanciers, aux cautions, aux juges même d'enfreindre cette loi, ils subiront une peine arbitraire à laquelle ils seront condamnés par un juge supérieur. » Le même prince étendit cette défense par une autre loi, et enjoignit aux receveurs de ses deniers, sous peine de mort, de laisser en paix le laboureur indigent. Il concevait que les obstacles qu'on apporterait à l'agriculture diminueraient l'abondance des vivres et du commerce, et par contrecoup l'étendue de ses droits. Il y eut un temps où l'habitant des provinces était tenu de fournir des chevaux de poste aux courriers et des bœufs aux voitures publiques. Constantin eut l'attention d'excepter de ces corvées le cheval et le bœuf servant au labour. « Vous punirez sévèrement, dit ce prince à ceux à qui il en avait confié l'autorité, quiconque contreviendra à ma loi. Si c'est un homme d'un rang qui ne permette pas de sévir contre lui, dénoncez-le-moi, et j'y pourvoirai ; s'il n'y a point de chevaux ou de bœufs que ceux qui travaillent aux terres, que les voitures et les courriers attendent. » Les campagnes de l'Illyrie étaient désolées par de petits seigneurs de villages qui mettaient le laboureur à contribution et le contraignaient à des corvées nuisibles à la culture des terres : les empereurs Valens et Valentinien, instruits de ces désordres, les arrêtèrent par une loi qui porte exil perpétuel et confiscation de tous biens contre ceux qui oseront à l'avenir exercer cette tyrannie.

Mais les lois qui protégent la terre, le laboureur et le bœuf ont veillé à ce que le laboureur remplît son devoir. L'empereur Pertinax voulut que le champ laissé en friche appartînt à celui qui le cultiverait ; que celui qui le défricherait fût exempt d'imposition pendant dix ans ; et s'il était esclave, qu'il devînt libre. Aurélien ordonna aux magistrats municipaux des villes d'appeler d'autres citoyens à la culture des terres abandonnées de leur domaine, et il accorda trois ans d'immunité à ceux qui s'en chargeraient. Une loi de Valentinien, de Théodose et d'Arcade met le premier occupant en possession des terres abandonnées, et les lui accorde sans retour si, dans l'espace de deux ans, personne ne les réclame ; mais les ordonnances de nos rois ne

sont pas moins favorables à l'agriculture que les lois romaines.

Henri III, Charles IX, Henri IV se sont plu à favoriser par des règlements les habitants de la campagne. Ils ont tous fait défense de saisir les meubles, les harnais, les instruments et les bestiaux du laboureur. Louis XIII et Louis XIV les ont confirmés. Cet article n'aurait point de fin si nous nous proposions de rapporter toutes les ordonnances relatives à la conservation des grains depuis la semaille jusqu'à la récolte. Mais ne sont-elles pas toutes bien justes? Est-il quelqu'un qui voulût se donner les fatigues et faire toutes les dépenses nécessaires à l'agriculture et disperser sur la terre le grain qui charge son grenier, s'il n'attendait la récompense d'une heureuse moisson?

La loi de Dieu donna l'exemple. Elle dit : « Si l'homme fait du dégât dans un champ ou dans une vigne en y laissant aller sa bête, il réparera ce dommage aux dépens de son bien le meilleur. Si le feu prend à des épines et gagne un amas de gerbes, celui qui aura allumé ce feu supportera la perte. » La loi des hommes ajouta : « Si quelque voleur de nuit dépouille un champ qui n'est pas à lui, il sera pendu s'il a plus de quatorze ans ; il sera battu de verges s'il est plus jeune, et livré au propriétaire du champ, pour être son esclave jusqu'à ce qu'il ait réparé le dommage, suivant la taxe du préteur. Celui qui mettra le feu à un tas de blé sera fouetté et brûlé vif. Si le feu y prend par sa négligence, il payera le dommage ou sera battu de verges, à la discrétion du préteur. »

Nos princes n'ont pas été plus indulgents sur le dégât des champs ; ils ont prétendu qu'il fût seulement réparé quand il était accidentel, et réparé et puni quand il était médité. « Si les bestiaux se répandent dans les blés, ils seront saisis, et le berger sera châtié. » Il est défendu, même aux gentilshommes, de chasser dans les vignes, dans les blés, dans les terres ensemencées. (Voyez l'*Édit de Henri IV à Follembray, 12 janvier 1599*. Voyez ceux *de Louis XIV, août 1689 et 20 mai 1704*.) Ils ont encore favorisé la récolte en permettant d'y travailler même les jours de fête. Mais passons à la culture des terres.

Pour cultiver les terres avec avantage, il importe d'en connaître la nature : telle terre demande une façon, telle autre une autre ; celle-ci une espèce de grains, celle-là une autre espèce. On peut voir dans l'*Encyclopédie*, aux articles Terre

et TERROIR, en général ce qui y a rapport, et *aux plantes différentes* le terroir et la culture qu'elles demandent : nous ne réserverons ici que ce qui concerne l'agriculture en général ou le labour.

1. Proportionnez vos bêtes et vos ustensiles, le nombre, la profondeur, la figure, la saison des labours et des repos, à la qualité de vos terres et à la nature de votre climat.

2. Si votre domaine est de quelque étendue, divisez-le en trois parties égales ou à peu près ; c'est ce qu'on appelle *mettre ses terres en soles*.

Semez l'une de ces trois parties en blé, l'autre en avoine et menus grains, qu'on appelle *mars*, et laissez la troisième en *jachère*.

3. L'année suivante, semez la *jachère* en blé, changez en avoine celle qui était en blé, et mettez en jachère celle qui était en avoine.

Cette distribution rendra le tribut des années, le repos et le travail des terres à peu près égaux, si l'on combine la bonté des terres avec leur étendue. Mais le laboureur prudent, qui ne veut rien laisser au hasard, aura plus d'égard à la qualité des terres qu'à la peine de les cultiver : et la crainte de la disette le déterminera plutôt à fatiguer considérablement une année, afin de cultiver une grande étendue de terres ingrates et égaliser ses années en revenus, que d'avoir des revenus inégaux en égalisant l'étendue de ses labours ; et il ne se mettra que le moins qu'il pourra dans le cas de dire : *Ma sole de blé est forte ou faible cette année.*

4. Ne dessolez point vos terres, parce que cela vous est défendu et que vous ne trouveriez pas votre avantage à les faire porter plus que l'usage et un bon labourage ne le permettent.

5. Vous volerez votre maître, si vous êtes fermier, et que vous décompotiez contre sa volonté et contre votre bail.

Terres à blé. Vous donnerez trois façons à vos terres à blé avant que de les ensemencer, soit de froment, soit de méteil, soit de seigle : ces trois façons, vous les donnerez pendant l'année de jachère. La première aux environs de la Saint-Martin ou après la semaille des menus grains vers Pâques : mais elle est plus avantageuse et plus d'usage en automne. Elle consiste à

ouvrir la terre et à en détruire les mauvaises herbes : cela s'appelle faire *la cassaille*, ou *sombrer*, ou *égerer*, ou *jachérer*, ou *lever le guéret*, ou *guerter*, ou *mouvoir*, ou *casser*, *tourner*, *froisser les jachères*. Ce premier labour n'est guère que de quatre doigts de profondeur, et les sillons en sont serrés : il y a pourtant des provinces où l'on croit trouver son avantage à le donner profond. Chacun a ses raisons. On retourne en terre par cette façon le chaume de la dépouille précédente, à moins qu'on n'aime mieux y mettre le feu. Si l'on y a mis le feu, on laboure sur la cendre : ou bien on brûle le chaume, comme nous venons de dire; ou on l'arrache pour en faire des meules et l'employer ensuite à différents usages; ou on le retourne en écorchant légèrement la terre. Dans ce dernier cas, on lui donne le temps de pourrir, et au mois de décembre on retourne au champ avec la charrue, et on lui donne le premier des trois véritables labours : ce labour est profond et s'appelle *labour en plante*. Il est suivi de l'émotage qui se fait avec le casse-motte, mais plus souvent avec une forte herse garnie de fortes dents de fer. Il faut encore avoir soin d'ôter les pierres ou d'épierrer, d'ôter les souches ou d'essarter les ronces, les épines, etc.

Le second labour s'appelle *binage* : quand on a donné la première façon avant l'hiver, on bine à la fin de l'hiver; si on n'a donné la première façon qu'après l'hiver, on bine six semaines ou un mois après. On avance ou on recule ce travail, suivant la température de l'air ou la force des terres. Il faut que ce labour soit profond.

Le troisième labour s'appelle ou *tierçage*, ou *rebinage*. On fume les terres avant que de le donner, si on n'y a pas travaillé plus tôt. Il doit être profond quand on ne donne que trois façons : on le donne quand l'herbe commence à monter sur le guéret, et qu'on est prêt à l'emblaver, et tout au plus huit ou quinze jours avant.

Comme il faut qu'il y ait toujours un labour avant la semaille, il y a bien des terres qui demandent plus de trois labours. On donne jusqu'à quatre à cinq labours aux terres fortes, à mesure que les herbes y viennent; quand la semaille est précédée d'un quatrième labour, ce labour est léger; il s'appelle *traverser*. On ne traverse point les terres glaiseuses, enfoncées

et autres d'où les eaux s'écoulent difficilement. Quand on donne plus de trois labours, on n'en fait guère que deux ou trois pleins : deux l'hiver, un avant la semaille : les autres ne sont proprement que des demi-labours qui se font avec le soc simple, sans coutre et sans oreilles.

Terres à menus grains. On ne laisse reposer ces terres depuis le mois de juillet ou d'août qu'elles ont été dépouillées de blé, que jusqu'en mars qu'on les ensemence de menus grains. On ne leur donne qu'un ou deux labours, l'un avant l'hiver, l'autre avant de semer. Ceux qui veulent amender ces terres y laissent le chaume, ou le brûlent : ils donnent le premier labour aux environs de la Saint-Martin, et le second vers le mois de mars.

On n'emploie en France que des chevaux ou des bœufs. Le bœuf laboure plus profondément, commence plus tôt, finit plus tard, est moins maladif, coûte moins en nourriture et en harnais, et se vend quand il est vieux : il faut les accoupler serrés, afin qu'ils tirent également. On se sert de buffles en Italie, d'ânes en Sicile ; il faut prendre ces animaux jeunes, gras, vigoureux, etc.

1. N'allez point aux champs sans connaître le fonds, sans que vos bêtes soient en bon état, et sans quelque outil tranchant. La terre n'est bonne que quand elle a dix-huit pouces de profondeur.

2. Choisissez un temps convenable ; ne labourez ni trop tôt ni trop tard ; c'est la première façon qui décidera des autres quant aux terres.

3. Ne labourez point quand la terre est trop sèche, ou vous ne feriez que l'égratigner par un labour superficiel ; ou vous dissiperiez sa substance par un labour profond. Le labour fait dans les grandes chaleurs doit être suivi d'un demi-labour avant la semaille.

4. Si vous labourez par un temps trop mou, la terre chargée d'eau se mettra en mortier ; en sorte que ne devenant jamais meuble, la semence s'y porterait mal. Prenez le temps que la terre est adoucie, après les pluies ou les brouillards.

5. Renouvelez les labours quand les herbes commencent à pointer, et donnez le dernier peu de temps avant la semaille.

6. Labourez fortement les terres grasses, humides et fortes,

et les novales; légèrement les terres sablonneuses, pierreuses, sèches et légères, et non à vive jauge.

7. Ne poussez point vos sillons trop loin, vos bêtes auront trop à tirer d'une traite. On dit qu'il serait bon que les terres fussent partagées en quartiers, chacun de quarante perches de long au plus pour les chevaux, et de cent cinquante pieds au plus pour les bœufs; ne les faites reposer qu'au bout de la raie.

8. Si vous labourez sur une colline, labourez horizontalement, et non verticalement.

9. Labourez à plat et uniment dans les pays où vos terres auront besoin de l'arrosement des pluies. Labourez en talus, à dos d'âne, et en sillons hauts, les terres argileuses et humides. On laisse dans ces derniers cas un grand sillon aux deux côtés du champ pour recevoir et décharger les eaux.

10. Que vos sillons soient moins larges, moins unis et plus élevés dans les terres humides que dans les autres. Si vos sillons sont étroits, et qu'ils n'aient que quatorze à quinze pouces de largeur sur treize à quatorze de hauteur, labourez du midi au nord, afin que vos grains aient le soleil des deux côtés. Cette attention est moins nécessaire si vos sillons sont plats. Si vous labourez à plat et en planches des terres humides, n'oubliez pas de pratiquer au milieu de la planche un sillon plus profond que les autres, qui reçoive les eaux. Il y a des terres qu'on laboure à uni, sans sillons ni planches, et où l'on se contente de verser toutes les raies du même côté, en ne prenant la terre qu'avec l'oreille de la charrue; en sorte qu'après le labour on n'aperçoit point d'*enrue*; on se sert alors d'une charrue à tourne-oreille.

11. Sachez que les sillons porte-eaux ne sont permis que quand ils ne font point de tort aux voisins, et qu'ils sont absolument nécessaires.

12. Donnez le troisième labour de travers, afin que votre terre émottée en tout sens se nettoie plus facilement de pierres, et s'imbibe plus aisément des eaux de pluie.

13. Que votre dernier labour soit toujours plus profond que le précédent; que vos sillons soient pressés; changez rarement de soc; ne donnez point à la même terre deux fois de suite la même sorte de grains: ne faites point labourer à prix d'argent: si vous y êtes forcé, veillez à ce que votre ouvrage se fasse bien.

14. Ayez une bonne *charrue*.

Voulez-vous connaître le travail de votre année? le voici :

En janvier. Dépouillez les gros légumes; retournez les jachères; mettez en œuvre les chanvres et lins; nettoyez, raccommodez vos charrettes, tombereaux, et apprêtez des échalas et des osiers; coupez les saules et les peupliers; relevez les fossés, façonnez les haies; remuez les terres des vignes; fumez ceux des arbres fruitiers qui languiront; émondez les autres; essartez les prés; battez les grains; retournez le fumier; labourez les terres légères et sablonneuses qui ne l'ont pas été à la Saint-Martin; quand il fera doux, vous recommencerez à planter dans les vallées; entez les arbres et arbrisseaux hâtifs; enterrez les cormes, amandes, noix, etc.; faites tiller le chanvre et filer; faites faire des fagots et du menu bois; faites couver les poules qui demanderont; marquez les agneaux que vous garderez; salez le cochon; si vous êtes en pays chaud, rompez les guérets, préparez les terres pour la semaille de mars, etc.

En février. Continuez les ouvrages précédents; plantez la vigne; curez, taillez, échaladez les vignes plantées; fumez les arbres, les champs, les prés, les jardins et les couches; habillez les prairies; élaguez les arbres, nettoyez-les de feuilles mortes, de vers, de mousse, d'ordures, etc.; donnez la façon aux terres que vous sèmerez en *mars*, surtout à celles qui sont en coteaux; vous sèmerez l'avoine, si vous écoutez le proverbe; semez les lentilles, les pois chiches, le chanvre, le lin, le pastel; préparez les terres à sainfoin; visitez vos vins s'ils sont délicats; plantez les bois, les taillis, les rejetons; nettoyez le colombier, le poulailler, etc.; repeuplez la garenne; raccommodez les terriers; achetez des ruches et des mouches; si votre climat est chaud, liez la vigne à l'échalas; réchauffez les pieds des arbres; donnez le verrat aux truies, sinon attendez.

En mars. Semez les petits blés, le lin, les avoines et les *mars*; achevez de tailler et d'échalader les vignes; donnez tout le premier labour; faites les fagots de sarments; soutirez les vins; donnez la seconde façon aux jachères; sarclez les blés; semez les olives et autres fruits à noyau; dressez des pépinières; greffez les arbres avant qu'ils bourgeonnent; mettez vos jardins en état; semez la lie d'olive sur les oliviers languissants; défrichez les prés; achetez des bœufs, des veaux, des génisses, des poulains, des taureaux, etc.

En avril. Continuez de semer les mars et le sainfoin; labourez les vignes et les terres qui ne l'ont pas encore été; greffez les arbres fruitiers; plantez les oliviers; greffez les autres; taillez la vigne nouvelle; donnez à manger aux pigeons, car ils ne trouveront plus rien; donnez l'étalon aux cavales, aux ânesses et aux brebis; nourrissez bien les vaches qui vêlent ordinairement dans ce temps; achetez des mouches; cherchez-en dans les bois; nettoyez les ruches, et faites la chasse aux papillons.

En mai. Semez le lin, le chanvre, la navette, le colza, le millet et le panis, si vous êtes en pays froid; plantez le safran; labourez les jachères; sarclez les blés; donnez le second labour et les soins nécessaires à la vigne; ôtez les pampres et les sarments sans fruit; coupez les chênes et les aunes pour qu'ils pèlent; émondez et entez les oliviers: soignez les mouches à miel, et plus encore les vers à soie: tondez les brebis; faites beurre et fromage; remplissez vos vins; châtrez vos veaux; allez chercher dans les forêts du jeune feuillage pour vos bestiaux.

En juin. Continuez les labours et les semailles des mois précédents: ébourgeonnez et liez la vigne: continuez de soigner les mouches, et de châtrer les veaux; faites provision de beurre et de fromage. Si vous êtes en pays froid, tondez vos brebis: donnez le deuxième labour aux jachères; charriez les fumiers et la marne: préparez et nettoyez l'aire de la grange; châtrez les mouches à miel; tenez leurs ruches nettes: fauchez les prés, et autres verdages; fanez le foin; recueillez les légumes qui sont en maturité; sciez sur la fin du mois vos orges carrés. En Italie, vous commencerez à dépouiller vos froments, partout vous vous disposerez à la moisson. Battez du blé pour la semaille; dépouillez les cerisiers: amassez des claies et parquez les bestiaux.

En juillet. Achevez de biner les jachères; continuez de porter les fumiers; dépouillez les orges de primeur, les navettes, colzas, lins, vers à soie, récoltes, les légumes d'été; serrez ceux d'hiver; donnez le troisième labour à la vigne; ôtez le chiendent; unissez la terre pour conserver les racines; déchargez les pommiers et les poiriers des fruits gâtés et superflus: ramassez ceux que les vents auront abattus, et faites-en du cidre de primeur; faites couvrir vos vaches; visitez vos troupeaux; coupez les foins; videz et nettoyez vos granges; retenez des moissonneurs. En climat chaud, achetez à vos brebis

des béliers, et rechaussez les arbres qui sont en plein vent.

En août. Achevez la moisson; arrachez le chanvre; faites le verjus. En pays froid, effeuillez les ceps tardifs; en pays chaud, ombragez-les. Commencez à donner le troisième labour aux jachères; battez le seigle pour la semaille prochaine; continuez de fumer les terres; cherchez des sources, s'il vous en faut: vous aurez de l'eau toute l'année, quand vous en trouverez en août. Faites la chasse aux guêpes; mettez le feu dans les pâtis pour en consumer les mauvaises herbes; préparez vos pressoirs, vos cuves, vos tonneaux et le reste de l'attirail de la vendange.

En septembre. Achevez de dépouiller les grains et les chanvres, et de labourer les jachères; fumez les terres; retournez le fumier; fauchez la deuxième coupe des prés; cueillez le houblon, le sénevé, les pommes, les poires, les noix, et autres fruits d'automne; ramassez le chaume pour couvrir vos étables; commencez à semer les seigles, le méteil et même le froment; coupez les riz et les millets; cueillez et préparez le pastel et la garance; vendangez sur la fin du mois. En pays chaud, semez les pois, la vesce, le senegré, la dragée, etc.; cassez les terres pour le sainfoin; faites de nouveaux prés: raccommodez les vieux; semez les lupins, et autres grains de la même nature, et faites amas de cochons maigres pour la glandée.

En octobre. Achevez votre vendange et vos vins, et la semaille des blés; recueillez le miel et la cire: nettoyez les ruches: achevez la récolte du safran: serrez les orangers; semez les lupins, l'orge carré, les pois, les féveroles, l'hyvernache; faites le cidre et le raisiné; plantez les oliviers: déchaussez ceux qui sont en pied; confisez les olives blanches; commencez sur la fin de ce mois à provigner la vigne, à la rueller, si c'est l'usage; veillez aux vins nouveaux; commencez à abattre les bois, à tirer la marne et à planter. En pays chaud, depuis le 10 jusqu'au 23, vous sèmerez le froment ras et barbu, et même le lin, qu'on ne met ici en terre qu'au printemps.

En novembre. Continuez les cidres; abattez les bois; plantez, provignez et déchaussez la vigne; amassez les olives quand elles commencent à changer de couleur; tirez-en les premières huiles; plantez les oliviers, taillez les autres; semez de nouveaux pieds; récoltez les marrons et les châtaignes, la garance et les osiers; serrez les fruits d'automne et d'hiver; amassez du

gland pour le cochon; serrez les raves; ramassez et faites sécher des herbes pour les bestiaux; charriez les fumiers et la marne; liez les vignes; rapportez et serrez les échalas; coupez les branches de saules; tillez-les ou fendez; faites l'huile de noix; commencez à tailler la vigne; émondez les arbres; coupez les bois à bâtir et à chauffer; nettoyez les ruches, et visitez vos serres et vos fruiteries. On a dans un climat chaud des moutons dès ce mois; on lâche le bouc aux chèvres; on sème le blé ras et barbu, les orges, les fèves et le lin. En pays froid et tempéré, cette semaille ne se fait qu'en mars.

En décembre. Défrichez les bois, coupez-en pour bâtir et chauffer; fumez et marnez vos terres; battez votre blé; faites des échalas, des paniers de jonc et d'osier, des râteaux, des manches; préparez vos outils; raccommodez vos harnais et vos ustensiles; tuez et salez le cochon; couvrez de fumier les pieds des arbres et les légumes que vous voulez garder jusqu'au printemps; visitez vos terres; étêtez vos peupliers et vos autres arbres, si vous voulez qu'ils poussent fortement au printemps; tendez des rets et des piéges, et recommencez votre année.

Voilà l'année, le travail et la manière de travailler de nos laboureurs. Mais un auteur anglais a proposé un nouveau système d'agriculture que nous allons expliquer, d'après la traduction que M. Duhamel nous a donnée de l'ouvrage anglais, enrichi de ses propres découvertes.

M. Tull distingue les racines, en pivotantes qui s'enfoncent verticalement dans la terre, et qui soutiennent les grandes plantes, comme les chênes et les noyers; et en rampantes, qui s'étendent parallèlement à la surface de la terre. Il prétend que celles-ci sont beaucoup plus propres à recueillir les sucs nourriciers que celles-là. Il démontre ensuite que les feuilles sont des organes très-nécessaires à la santé des plantes, et l'on trouve à l'article FEUILLE de l'*Encyclopédie* les preuves qu'il en donne; d'où il conclut que c'est faire un tort considérable aux luzernes et aux sainfoins que de les faire paître trop souvent par le bétail, et qu'il pourrait bien n'être pas aussi avantageux qu'on se l'imagine de mettre les troupeaux dans les blés quand ils sont trop forts.

Après avoir examiné les organes de la vie des plantes, la racine et la feuille, M. Tull passe à leur nourriture : il pense

que ce n'est autre chose qu'une poudre très-fine, ce qui n'est pas sans vraisemblance, ni sans difficulté; car il paraît que les substances intégrantes de la terre doivent être dissolubles dans l'eau, et les molécules de terre ne semblent pas avoir cette propriété : c'est l'observation de M. Duhamel. M. Tull se fait ensuite une question très-embarrassante; il se demande si toutes les plantes se nourrissent d'un même suc; il le pense : mais plusieurs auteurs ne sont pas de son avis; et ils remarquent très-bien que telle terre est épuisée pour une plante, qui ne l'est pas pour une autre plante; que des arbres plantés dans une terre où il y en a eu beaucoup et longtemps de la même espèce n'y viennent pas si bien que d'autres arbres; que les sucs dont l'orge se nourrit, étant plus analogues à ceux qui nourrissent le blé, la terre en est plus épuisée qu'elle ne l'eût été par l'avoine; et par conséquent que, tout étant égal d'ailleurs, le blé succède mieux à l'avoine dans une terre qu'à l'orge. Quoi qu'il en soit de cette question, sur laquelle les botanistes peuvent encore s'exercer, M. Duhamel prouve qu'un des principaux avantages qu'on se procure en laissant les terres sans les ensemencer pendant l'année de jachère consiste à avoir assez de temps pour multiplier les labours autant qu'il est nécessaire pour détruire les mauvaises herbes, pour ameublir et soulever la terre, en un mot pour la disposer à recevoir le plus précieux et le plus délicat de tous les grains, le froment : d'où il s'ensuit qu'on aurait beau multiplier les labours dans une terre, si on ne laissait des intervalles convenables entre ces labours, on ne lui procurerait pas un grand avantage. Quand on a renversé le chaume et l'herbe, il faut laisser pourrir ces matières, laisser la terre s'imprégner des qualités qu'elle peut recevoir des météores, sinon s'exposer par un travail précipité à la remettre dans son premier état. Voilà donc deux conditions : la multiplicité des labours, sans laquelle les racines, ne s'étendant pas facilement dans les terres, n'en tireraient pas beaucoup de sucs; des intervalles convenables entre ces labours, sans lesquels les qualités de la terre ne se renouvelleraient point. A ces conditions il en faut ajouter deux autres : la destruction des mauvaises herbes, ce qu'on obtient par les labours fréquents; et le juste rapport entre la quantité de plantes et la faculté qu'a la terre pour les nourrir.

Le but des labours fréquents, c'est de diviser les molécules de la terre, d'en multiplier les pores, et d'approcher des plantes plus de nourriture ; mais on peut encore obtenir cette division par la calcination et par les fumiers. Les fumiers altèrent toujours un peu la qualité des productions ; d'ailleurs on n'a pas du fumier autant et comme on veut, au lieu qu'on peut multiplier les labours à discrétion sans altérer la qualité des fruits. Les fumiers peuvent bien fournir à la terre quelque substance : mais les labours réitérés exposent successivement différentes parties de la terre aux influences de l'air, du soleil et des pluies ; ce qui les rend propres à la végétation.

Mais les terres qui ont resté longtemps sans être ensemencées doivent être labourées avec des précautions particulières, dont on est dispensé quand il s'agit de terres qui ont été cultivées sans interruption. M. Tull fait quatre classes de ces terres : 1° celles qui sont en bois ; 2° celles qui sont en landes ; 3° celles qui sont en friche ; 4° celles qui sont trop humides. M. Tull remarque que quand la rareté du bois n'aurait pas fait cesser la coutume de mettre le feu à celles qui étaient en bois pour les convertir en terres labourables, il faudrait s'en départir, parce que la fouille des terres qu'on est obligé de faire pour enlever les souches est une excellente façon que la terre en reçoit, et que l'engrais des terres par les cendres est sinon imaginaire, du moins peu efficace. 2° Il faut, selon lui, brûler toutes les mauvaises productions des landes vers la fin de l'été, quand les herbes sont desséchées, et recourir aux fréquents labours. 3° Quant aux terres en friche, ce qui comprend les sainfoins, les luzernes, les trèfles, et généralement tous les prés, avec quelques terres qu'on ne laboure que tous les huit ou dix ans, il ne faut pas se contenter d'un labour pour les prés ; il faut, avec une forte charrue à versoir, commencer par en mettre la terre en grosses mottes, attendre que les pluies d'automne aient brisé ces mottes, que l'hiver ait achevé de les détruire, et donner un second labour, un troisième, etc. ; en un mot ne confier du froment à cette terre que quand les labours l'auront assez affinée. On brûle les terres qui ne se labourent que tous les dix ans ; et voici comment on s'y prend : on coupe toute la surface en pièces les plus régulières qu'on peut, de huit à dix pouces en carré sur deux à trois doigts d'épaisseur ; on les

dresse ensuite les unes contre les autres. Quand le temps est beau, trois jours suffisent pour les dessécher : on en fait alors des fourneaux. Pour former ces fourneaux, on commence par élever une petite tour cylindrique d'un pied de diamètre. Comme la muraille de la petite tour est faite avec des gazons. son épaisseur est limitée par celle des gazons : on observe de mettre l'herbe en dedans, et d'ouvrir une porte d'un pied de largeur, du côté que souffle le vent. On place au-dessus de cette porte un gros morceau de bois qui sert de lintier. On remplit la capote de la tour de bois sec mêlé de paille, et l'on achève le fourneau avec les mêmes gazons en dôme. Avant que la voûte soit entièrement fermée, on allume le bois, puis on ferme bien vite la porte, fermant aussi avec des gazons les crevasses par où la fumée sort trop abondamment.

On veille aux fourneaux jusqu'à ce que la terre paraisse embrasée; on étouffe le feu avec des gazons, si par hasard il s'est formé des ouvertures, et l'on rétablit le fourneau. Au bout de 24 à 28 heures le feu s'éteint et les mottes sont en poudre. excepté celles de dessus qui restent quelquefois crues, parce qu'elles n'ont pas senti le feu. Pour éviter cet inconvénient, il n'y a qu'à faire les fourneaux petits : on attend que le temps soit à la pluie, et alors on répand la terre cuite le plus uniformément qu'on peut, excepté aux endroits où étaient les fourneaux. On donne sur-le-champ un labour fort léger; on pique davantage les labours suivants; si l'on peut donner le premier labour en juin, et s'il est survenu de la pluie, on pourra tout d'un coup retirer quelque profit de la terre, en y semant du millet, des raves, etc.; ce qui n'empêchera pas de semer du seigle ou du blé l'automne suivant. Il y en a qui ne répandent leur terre brûlée qu'immédiatement avant le dernier labour. M. Tull blâme cette méthode malgré les soins qu'on prend pour la faire réussir, parce qu'il est très-avantageux de bien mêler la terre brûlée avec le terrain. 4° On égouttera les terres humides par un fossé qui sera pratiqué sur les côtés, ou qui les refendra. M. Tull expose ensuite les différentes manières de labourer : elles ne diffèrent pas de celles dont nous avons parlé plus haut; mais voici où son système va s'éloigner le plus du système commun. Je propose, dit M. Tull, de labourer la terre pendant que les plantes annuelles croissent comme on cultive la

vigne et les autres plantes vivaces. Commencez par un labour de huit à dix pouces de profondeur ; servez-vous pour cela d'une charrue à quatre coutres et d'un socle fort large ; quand votre terre sera bien préparée, semez ; mais au lieu de jeter la graine à la main et sans précaution, distribuez-la par rangées, suffisamment écartées les unes des autres. Pour cet effet ayez mon semoir. A mesure que les plantes croissent, labourez la terre entre les rangées ; servez-vous d'une charrue légère. M. Tull se demande ensuite s'il faut plus de grains dans les terres grasses que dans les terres maigres, et son avis est qu'il en faut moins où les plantes deviennent plus vigoureuses.

Quant au choix des semences, il préfère le nouveau froment au vieux. Nos fermiers trempent leurs blés dans l'eau de chaux : il faut attendre des expériences nouvelles pour savoir s'ils ont tort ou raison, et M. Duhamel nous les a promises. On estime qu'il est avantageux de changer de temps en temps de semence. et l'expérience justifie cet usage. Les autres auteurs prétendent qu'il faut mettre dans un terrain maigre des semences produites par un terrain gras, et alternativement. M. Tull pense, au contraire, que toute semence doit être tirée des meilleurs terrains ; opinion, dit M. Duhamel, agitée, mais non démontrée dans son ouvrage. Il ne faut pas penser comme quelques-uns, que les grains changent au point que le froment devienne seigle ou ivraie. Voilà les principes généraux d'agriculture de M. Tull, qui diffèrent des autres dans la manière de semer, dans les labours fréquents et dans les labours entre les plantes. C'est au temps et aux essais à décider, à moins qu'on en veuille croire l'auteur sur ceux qu'il a faits. Nous nous contenterons de donner le jugement qu'en porte M. Duhamel, à qui l'on peut s'en rapporter quand on sait combien il est bon observateur.

Il ne faut pas considérer, dit M. Duhamel, si les grains de blé qu'on met en terre en produisent un plus grand nombre. lorsqu'on suit les principes de M. Tull ; cette comparaison lui serait trop favorable. Il ne faut pas non plus se contenter d'examiner si un arpent de terre cultivé suivant ses principes produit plus qu'une même quantité de terre cultivée à l'ordinaire ; dans ce second point de vue, la nouvelle culture pourrait bien n'avoir pas un grand avantage sur l'ancienne.

Ce qu'il faut examiner, c'est : 1° si toutes les terres d'une

ferme, cultivées suivant les principes de M. Tull, produisent plus de grains que les mêmes terres n'en produiraient cultivées à l'ordinaire; 2° si la nouvelle culture n'exige pas plus de frais que l'ancienne, et si l'accroissement de profit excède l'accroissement de dépense; 3° si l'on est moins exposé aux accidents qui frustrent l'espérance du laboureur, suivant la nouvelle méthode que suivant l'ancienne.

A la première question, M. Tull répond qu'un arpent produira plus de grains, cultivé suivant ses principes, que selon la manière commune. Distribuez, dit-il, les tuyaux qui sont sur les planches dans l'étendue des plates-bandes, et toute la superficie de la terre se trouvera aussi garnie qu'à l'ordinaire; mais mes épis seront plus longs, les grains en seront plus gros, et ma récolte sera meilleure.

On aura peine à croire que trois rangées de froment, placées au milieu d'un espace de six pieds de largeur, puissent par leur fécondité suppléer à tout ce qui n'est pas couvert: et peut-être, dit M. Duhamel, M. Tull exagère-t-il; mais il faut considérer que dans l'usage ordinaire il y a un tiers des terres en jachère, un tiers en menus grains, et un tiers en froment; au lieu que suivant la nouvelle méthode, on met toutes les terres en blé: mais comme sur six pieds de largeur on n'en emploie que deux, il n'y a non plus que le tiers des terres occupé par le froment. Reste à savoir si les rangées de blé sont assez vigoureuses, et donnent assez de froment, non-seulement pour indemniser de la récolte des avoines, estimée dans les fermages le tiers de la récolte du froment, mais encore pour augmenter le profit du laboureur.

A la seconde question, M. Tull répond qu'il en coûte moins pour cultiver ses terres, et cela est vrai, si l'on compare une même quantité de terre cultivée par l'une et l'autre méthode; mais comme suivant la nouvelle il faut cultiver toutes les terres d'une ferme, et que suivant l'ancienne on en laisse reposer un tiers, qu'on ne donne qu'une culture au tiers des avoines, et qu'il n'y a que le tiers qui est en blé qui demande une culture entière, il n'est pas possible de prouver en faveur de M. Tull: reste à savoir si le profit compensera l'excès de dépense.

C'est la troisième question : M. Tull répond que des accidents qui peuvent arriver aux blés, il y en a que rien ne peut

prévenir, comme la grêle, les vents, les pluies et les gelées excessives, certaines gelées accidentelles, les brouillards secs, etc.; mais que quant aux causes qui rendent le blé petit et retrait, chardonné, etc., sa méthode y obvie.

Mais voici quelque chose de plus précis : supposez deux fermes de trois cents arpents, cultivées l'une par une méthode, l'autre par l'autre; le fermier qui suivra la route commune divisera sa terre en trois soles, et il aura une sole de cent arpents en froment, une de même quantité en orge, en avoine, en pois, etc., et la troisième sole en repos.

Il donnera un ou deux labours au lot des menus grains, trois ou quatre labours au lot qui doit rester en jachère, et le reste occupé par le froment ne sera point labouré. C'est donc six labours pour deux cents arpents qui composent les deux soles en valeur; ou, ce qui revient au même, son travail se réduit à labourer une fois tous les ans quatre ou six cents arpents.

On paye communément 6 francs pour labourer un arpent: ainsi, suivant la quantité de labours que le fermier doit donner à ses terres, il déboursera 2,400 ou 3,600 livres.

Il faut au moins deux mines et demie de blé, mesure de Pithiviers, la mine pesant quatre-vingts livres, pour ensemencer un arpent[1]. Quand ce blé est chotté, il se renfle et il remplit trois mines; c'est pourquoi l'on dit qu'on sème trois mines par arpent. Nous le supposerons aussi, parce que le blé de semence étant le plus beau et le plus cher, il en résulte une compensation. Sans faire de différence entre le prix du blé de récolte et celui de semence, nous estimons l'un et l'autre 4 livres la mine; ainsi il en coûtera 1,200 livres pour les cent arpents.

Il n'y a point de frais pour ensemencer et herser les terres, parce que le laboureur qui a été payé des façons met le blé en terre *gratis*.

On donne pour scier et voiturer le blé dans la grange 6 livres par arpent, ce qui fait pour les cent arpents 600 livres.

Ce qu'il en coûte pour arracher les herbes ou sarcler varie suivant les années; on peut l'évaluer à 1 livre 10 sous par arpent, ce qui fera 150 livres.

1. Chaulé.

Il faut autant d'avoine ou d'orge que de blé pour ensemencer le lot qui produira ces menus grains; mais comme ils sont à meilleur marché, les fermiers ne les estiment que le tiers du froment, 400 livres.

Les frais de semaille se bornent au roulage, qui se paye à raison de 10 sous l'arpent; 50 livres.

Les frais de récolte se montent à 200 livres; le tiers des frais de récolte du blé, 200 livres.

Nous ne tiendrons pas compte des fumiers : 1° parce que les fermiers n'en achètent pas; ils se contentent du produit de leur fourrage; 2° ils s'emploient dans les deux méthodes, avec cette seule différence que dans la nouvelle méthode on fume une fois plus de terre que dans l'ancienne.

Les frais de fermage sont les mêmes de part et d'autre, ainsi que les impôts; ainsi la dépense du fermier qui cultive trois cents arpents de terre à l'ordinaire se monte à 5,000 livres s'il ne donne que trois façons à ses blés, et une à ses avoines ; ou à 6,200 livres s'il donne quatre façons à ses blés, et deux à ses avoines.

Voyons ce que la dépouille de ses terres lui donnera. Les bonnes terres produisant environ cinq fois la semence, il aura donc quinze cents mines, ou 6,000 livres.

La récolte des avoines étant le tiers du froment, lui donnera 2,000 livres.

Et sa récolte totale sera de 8,000 livres; ôtez 5,000 livres de frais, reste 3,000 livres, sur quoi il faudrait encore ôter 1,200 livres s'il avait donné à ses terres plus de quatre façons.

On suppose que la terre a été cultivée pendant plusieurs années à la manière de M. Tull, dans le calcul suivant : cela supposé, on doit donner un bon labour aux plates-bandes après la moisson, un labour léger avant de semer, un labour pendant l'hiver, un au printemps, un quand le froment monte en tuyau, et un enfin quand il épie. C'est six labours à donner aux trois cents arpents de terre. Les trois cents arpents doivent être cultivés et ensemencés en blé : ce serait donc dix-huit cents arpents à labourer une fois tous les ans. Mais comme à chaque labour il y a un tiers de la terre qu'on ne remue pas, ces dix-huit cents arpents seront réduits à douze cents ou à mille; ce qui coûtera, à raison de 6 livres, 6,000 ou 7,200 livres.

On ne consume qu'un tiers de la semence qu'on a coutume d'employer; ainsi cette dépense sera la même pour les trois cents arpents que pour les cent arpents du calcul précédent; 1,200 livres.

Supposons que les frais de semence et de récolte soient les mêmes pour chaque arpent que dans l'hypothèse précédente, c'est mettre les choses au plus fort; ce serait pour les trois cents arpents 1,800 livres.

Le sarclage ne sera pas pour chaque arpent le tiers de ce que nous l'avons supposé dans l'hypothèse précédente; ainsi nous mettons pour les trois cents arpents 150 livres.

Toutes ces sommes réunies font 10,350 livres que le fermier sera obligé de dépenser, et cette dépense excède la dépense de l'autre culture de 5,350 livres.

On suppose, contre le témoignage de M. Tull, que chaque arpent ne produira pas plus de froment qu'un arpent cultivé à l'ordinaire. J'ai mis quinze mines par arpent; c'est quatre mille cinq cents mines pour les trois cents arpents, à raison de 4 livres la mine, 18,000 livres. Mais si l'on ôte de 18,000 livres la dépense de 10,350 livres, restera à l'avantage de la nouvelle culture sur l'ancienne 4,650 livres.

D'où il s'ensuit que quand deux arpents cultivés suivant les principes de M. Tull ne donneraient que ce qu'on tire d'un seul cultivé à l'ordinaire, la nouvelle culture donnerait encore 1,650 livres par trois cents arpents de plus que l'ancienne. Mais un avantage qu'on n'a pas fait entrer en calcul, et qui est très-considérable, c'est que les récoltes sont moins incertaines.

Nous nous sommes étendu sur cet objet, parce qu'il importe beaucoup aux hommes. Nous invitons ceux à qui leurs grands biens permettent de tenter des expériences coûteuses, sans succès certain et sans aucun dérangement de fortune, de se livrer à celles-ci, d'ajouter au parallèle et aux conjectures de M. Duhamel les essais. Cet habile académicien a bien senti qu'une légère tentative ferait plus d'effet sur les hommes que des raisonnements fort justes, mais que la plupart ne peuvent suivre, et dont un grand nombre, qui ne les suit qu'avec peine, se méfie toujours. Aussi avait-il fait labourer une pièce carrée oblongue de terre, dont il avait fait semer le moitié à l'ordi-

naire, et l'autre par rangées éloignées les unes des autres d'environ quatre pieds. Les grains étaient dans les rangées à six pouces les uns des autres. Ce petit champ fut semé vers la fin de décembre. Au mois de mars, M. Duhamel fit labourer à la bêche la terre comprise entre les rangées : quand le blé des rangées montait en tuyau, il fit donner un second labour, enfin un troisième avant la fleur. Lorsque ce blé fut en maturité, les grains du milieu de la partie cultivée à l'ordinaire n'avaient produit qu'un, deux, trois, quatre, quelquefois cinq, et rarement six tuyaux; au lieu que ceux des rangées avaient produit depuis dix-huit jusqu'à quarante tuyaux, et les épis en étaient encore plus longs et plus fournis de grains. Mais malheureusement, ajoute M. Duhamel, les oiseaux dévorèrent le grain avant sa maturité, et l'on ne put comparer les produits.

AGROTÈRE, adj. (*Mythol.*), nom de Diane, ainsi appelée parce qu'elle habitait perpétuellement les forêts et les campagnes. On immolait tous les ans, à Athènes, cinq cents chèvres à Diane *agrotère*. Xénophon dit que ce sacrifice se faisait en mémoire de la défaite des Perses, et qu'on fut obligé de réduire, par un décret du sénat, le nombre des chèvres à cinq cents par an; car le vœu des Athéniens ayant été de sacrifier à Diane *agrotère* autant de chèvres qu'ils tueraient de Perses, il y eut tant de Perses tués, que toutes les chèvres de l'Attique n'auraient pas suffi à satisfaire au vœu. On prit le parti de payer en plusieurs fois ce qu'on avait promis en une, et de transiger avec la déesse à cinq cents chèvres par an.

AGUAXIMA (*Hist. nat. bot.*), plante du Brésil et des îles de l'Amérique méridionale. Voilà tout ce qu'on nous en dit : et je demanderais volontiers pour qui de pareilles descriptions sont faites. Ce ne peut être pour les naturels du pays, qui vraisemblablement connaissent plus de caractères de l'*aguaxima* que cette description n'en renferme, et à qui on n'a pas besoin d'apprendre que l'*aguaxima* naît dans leur pays; c'est comme si l'on disait à un Français que le poirier est un arbre qui croît en France, en Allemagne. etc. Ce n'est pas non plus pour nous; car que nous importe qu'il y ait au Brésil un arbre appelé *aguaxima*, si nous n'en savons que le nom? A quoi sert ce nom? Il laisse les ignorants tels qu'ils sont; il n'apprend rien aux autres : s'il m'arrive donc de faire mention de cette plante, et

de plusieurs autres aussi mal caractérisées, c'est par condescendence pour certains lecteurs qui aiment mieux ne rien trouver dans un article de dictionnaire, ou même n'y trouver qu'une sottise, que de ne point trouver l'article du tout.

AGUIATE, *ou* AGUÉE (*Mythol.*), *qui est dans les rues.* Les Grecs donnaient cette épithète à Apollon, parce qu'il avait des statues dans les rues.

AIGLE. L'*aigle* est un oiseau consacré à Jupiter, du jour où ce dieu ayant consulté les augures dans l'île de Naxos, sur le succès de la guerre qu'il allait entreprendre contre les Titans, il parut un aigle qui lui fut d'un heureux présage. On dit encore que l'aigle lui fournit de l'ambroisie pendant son enfance, et que ce fut pour le récompenser de ce soin qu'il le plaça dans la suite parmi les astres. L'aigle se voit dans les images de Jupiter, tantôt aux pieds du dieu, tantôt à ses côtés, et presque toujours portant la foudre entre ses serres. Il y a bien de l'apparence que toute cette fable n'est fondée que sur l'observation du vol de l'*aigle*, qui aime à s'élever dans les nuages les plus hauts, et à se tenir dans la région du tonnerre. C'en fut là tout autant qu'il en fallait pour en faire l'oiseau du dieu du ciel et des airs, et pour lui donner la foudre à porter. Il n'y avait qu'à mettre les païens en train, quand il fallait honorer leurs dieux : la superstition imagine plutôt les visions les plus extravagantes et les plus grossières que de rester en repos. Ces visions sont ensuite consacrées par le temps et la crédulité des peuples, et malheur à celui qui, sans être appelé par Dieu au grand et périlleux état de missionnaire, aimera assez peu son repos, et connaîtra assez peu les hommes pour se charger de les instruire. Si vous introduisez un rayon de lumière dans un nid de hibous, vous ne ferez que blesser leurs yeux et exciter leurs cris. Heureux cent fois le peuple à qui la religion ne propose à croire que des choses vraies, sublimes et saintes, et à n'imiter que des actions vertueuses! telle est la nôtre où le philosophe n'a qu'à suivre sa raison pour arriver au pied de nos autels.

AIR. Les Grecs adoraient l'air, tantôt sous le nom de *Jupiter*, tantôt sous celui de *Junon*. Jupiter régnait dans la partie supérieure de l'atmosphère, Junon dans sa partie inférieure. L'air est aussi quelquefois une divinité qui avait la lune pour femme et la rosée pour fille. Il y avait des divinations par

le moyen de l'air : elles consistaient à observer le vol et le cri des oiseaux, ou à tirer des conjectures des météores et des comètes, ou à lire les événements dans les nuées ou dans la direction du tonnerre. Ménélas, dans *Iphigénie*, atteste l'air témoin des paroles d'Agamemnon : mais Aristophane traite d'impiété ce serment d'Euripide. Plus on considère la religion des païens, plus on la trouve favorable à la poésie; tout est animé, tout respire, tout est en image; on ne peut faire un pas sans rencontrer des choses divines et des dieux, et une foule de cérémonies agréables à peindre, mais peu conformes à la raison.

AIR, MANIÈRES, *considérés grammaticalement.* L'*air* semble être né avec nous; il frappe à la première vue. Les *manières* sont d'éducation. On plaît par l'*air;* on se distingue par les *manières.* L'*air* prévient, les *manières* engagent. Tel vous déplaît et vous éloigne par son *air*, qui vous retient et vous charme ensuite par ses *manières.* On se donne un *air;* on affecte des *manières.* On compose son *air;* on étudie ses *manières.* (Voyez *les Synonymes français.*) On ne peut être un fat sans savoir se donner un *air* et affecter des *manières;* pas même peut-être un bon comédien. Si l'on ne sait composer son *air* et étudier ses *manières*, on est un mauvais courtisan, et l'on doit s'éloigner de tous les états où l'on est obligé de paraître différent de ce qu'on est.

AIUS-LOCUTIUS, *dieu de la parole*, que les Romains honoraient sous ce nom extraordinaire : mais comme il faut savoir se taire, ils avaient aussi le dieu du silence. Lorsque les Gaulois furent sur le point d'entrer en Italie, on entendit sortir du bois de Vesta une voix qui criait : *Si vous ne relevez les murs de la ville, elle sera prise.* On négligea cet avis; les Gaulois arrivèrent, et Rome fut prise. Après leur retraite, on se rappela l'oracle, et on lui éleva un autel sous le nom dont nous parlons. Il eut ensuite un temple à Rome, dans l'endroit même où il s'était fait entendre la première fois. Cicéron dit au deuxième livre de *la Divination*, que quand ce dieu n'était connu de personne, il parlait; mais qu'il s'était tu depuis qu'il avait un temple et des autels, et que le dieu de la parole était devenu muet aussitôt qu'il avait été adoré. Il est difficile d'accorder la vénération singulière que les païens avaient pour leurs dieux

avec la patience qu'ils ont eue pour les discours de certains philosophes : ces chrétiens, qu'ils ont tant persécutés, disaient-ils rien de plus fort que ce qu'on lit dans Cicéron? Les livres de *la Divination* ne sont que des traités d'irréligion. Mais quelle impression devaient faire sur les peuples ces morceaux d'éloquence où les dieux sont pris à témoin, et sont invoqués; où leurs menaces sont rappelées; en un mot, où leur existence est supposée, quand ces morceaux étaient prononcés par des gens dont on avait une foule d'écrits philosophiques, où les dieux et la religion étaient traités de fables! Ne trouverait-on pas la solution de toutes ces difficultés dans la rareté des manuscrits du temps des Anciens? Alors le peuple ne lisait guère : il entendait les discours de ses orateurs et ces discours étaient toujours remplis de piété envers les dieux; mais il ignorait ce que l'orateur en pensait et en écrivait dans son cabinet; ces ouvrages n'étaient qu'à l'usage de ses amis. Dans l'impossibilité où l'on sera toujours d'empêcher les hommes de penser et d'écrire, ne serait-il pas à désirer qu'il en fût parmi nous comme chez les Anciens? Les productions de l'incrédulité ne sont à craindre que pour le peuple et que pour la foi des simples. Ceux qui pensent bien savent à quoi s'en tenir; et ce ne sera pas une brochure qui les écartera d'un sentier qu'ils ont choisi avec examen, et qu'ils suivent par goût. Ce ne sont pas de petits raisonnements absurdes qui persuadent à un philosophe d'abandonner son Dieu; l'impiété n'est donc à craindre que pour ceux qui se laissent conduire. Mais un moyen d'accorder le respect que l'on doit à la croyance d'un peuple, et au culte national, avec la liberté de penser, qui est si fort à souhaiter pour la découverte de la vérité, et avec la tranquillité publique, sans laquelle il n'y a point de bonheur, ni pour le philosophe, ni pour le peuple; ce serait de défendre tout écrit contre le gouvernement et la religion en langue vulgaire; de laisser publier ceux qui écriraient dans une langue savante, et d'en poursuivre les seuls traducteurs. Il me semble qu'en s'y prenant ainsi, les absurdités écrites par les auteurs ne feraient de mal à personne. Au reste, la liberté qu'on obtiendrait par ce moyen est la plus grande, à mon avis, qu'on puisse accorder dans une société bien policée. Ainsi partout où l'on n'en jouira pas jusqu'à ce point-là, on n'en sera peut-être pas moins

bien gouverné ; mais à coup sûr il y aura un vice dans le gouvernement partout où cette liberté sera plus étendue. C'est là, je crois, le cas des Anglais et des Hollandais : il semble qu'on pense, dans ces contrées, qu'on ne soit pas libre si l'on ne peut être impunément effréné [1]. Si ce que nous disons dans cet article ne paraît pas exact, et blesse quelques personnes, quoique ce ne soit pas notre intention, nous les renvoyons à l'article Casuiste, où notre pensée est expliquée d'une manière qui doit satisfaire tout le monde.

AL, particule qui signifie dans la grammaire arabe *le* ou *la*. Elle s'emploie souvent au commencement d'un nom pour marquer l'excellence. Mais les Orientaux disant *les montagnes de Dieu* pour désigner des montagnes d'une hauteur extraordinaire, il pourrait se faire que *al* fût employé par les Arabes dans le même sens ; car en arabe *alla* signifie *Dieu :* ainsi *alchimie*, ce serait *la chimie de Dieu*, ou *la chimie par excellence*. Nous avons donné la signification de cette particule, parce qu'elle entre dans la composition de plusieurs noms français ; quant à l'étymologie des mots *alchimie*, *algèbre*, et autres dont nous venons de parler, nous n'y sommes nullement attachés. Quoique nous ne méprisions pas la science étymologique, nous la mettons fort au-dessous de cette partie de la grammaire, qui consiste à marquer les différences délicates des mots qui, dans l'usage commun, et surtout en poésie, sont pris pour synonymes, mais qui ne le sont pas. C'est sur cette partie que feu M. l'abbé Girard a donné un excellent essai. Nous avons fait usage de son livre partout où nous en avons eu occasion, et nous avons tâché d'y suppléer par nous-mêmes en plusieurs endroits où M. l'abbé Girard nous a manqué. La continuation de son ouvrage serait bien digne de quelque membre de l'Académie française. Il reste beaucoup à faire encore de ce côté. On n'aura un excellent dictionnaire de langue que quand la métaphysique des mots se sera exercée sur tous ceux dont on use indistinctement, et qu'elle en aura fixé les nuances.

ALARME. *Voyez* Allarme.

ALBADARA, c'est le nom que les Arabes donnent à l'os sésa-

1. L'article se termine ici. Ce qui suit est un *erratum* qui parut dans le 3e volume de l'*Encyclopédie*, lors de la reprise de la publication, et qui répondait aux critiques qui avaient été faites de cet article. La réponse ne satisfit personne.

moïde de la première phalange du gros orteil. Il est environ de la grosseur d'un pois. Les magiciens lui attribuent des propriétés surprenantes, comme d'être indestructible, soit par l'eau, soit par le feu. C'est là qu'est le germe de l'homme que Dieu doit faire éclore un jour, quand il lui plaira de le ressusciter. Mais laissons ces contes à ceux qui les aiment, et venons à deux faits qu'on peut lire plus sérieusement. Une jeune femme était sujette à de fréquents accès d'une maladie convulsive contre laquelle tous les remèdes avaient échoué. Elle s'adressa à un médecin d'Oxford qui avait de la réputation, et qui, lui ayant annoncé que le petit os dont il s'agit ici était, par sa dislocation, la véritable cause de sa maladie, ne balança pas à lui proposer l'amputation du gros orteil. La malade y consentit et recouvra la santé. Ce fait, dit M. James, a été confirmé par des témoignages et n'a jamais été révoqué en doute. Mais il y a plus : il dit que lui-même fut appelé en 1737 chez un fermier de Henwood-Hall près de Solihull, dans le Warwickshire, et qu'il le trouva assis sur le bord de son lit, où il disait avoir passé le jour et la nuit qui avaient précédé sans oser remuer, parce que le moindre mouvement du pied lui donnait des convulsions. Le fermier ajouta qu'il y avait quelques jours qu'il s'était blessé au gros orteil de ce pied, que cette blessure lui avait donné des convulsions et qu'elles avaient continué depuis. Comme ces symptômes avaient quelque rapport à ceux de l'épilepsie, M. James l'interrogea, et n'en apprit autre chose, sinon qu'il s'était toujours bien porté. Sur cette réponse, il lui ordonna des remèdes qui furent tous inutiles, et cet homme mourut au bout d'une semaine.

ALECTO, s. f. Une des trois Furies; Tysiphone et Mégère sont ses sœurs. Elles sont filles de l'Achéron et de la Nuit. Son nom répond à celui de l'*Envie*. Quelle origine et quelle peinture de l'*envie!* Il me semble que pour les peuples et pour les enfants, qu'il faut prendre par l'imagination, cela est plus frappant que de se borner à représenter cette passion comme un grand mal. Dire que l'envie est un mal, c'est presque ne faire entendre autre chose, sinon que l'envieux ressemble à un autre homme; mais quel est l'envieux qui n'ait horreur de lui-même, quand il entendra dire que l'Envie est une des trois Furies, et qu'elle est fille de l'Enfer et de la Nuit? Cette partie emblléma-

tique de la théologie du paganisme n'était pas toujours sans quelque avantage; elle était toute de l'invention des poëtes; et quoi de plus capable de rendre aux autres hommes la vertu aimable et le vice odieux, que les peintures charmantes ou terribles de ces imaginations fortes!

ALEXANDRIN; épithète qui désigne dans la poésie française la sorte de vers affectée depuis longtemps, et vraisemblablement pour toujours, aux grandes et longues compositions, telles que le poëme épique et la tragédie, sans être toutefois exclue des ouvrages de moindre haleine. Le vers *alexandrin* est divisé par un repos en deux parties qu'on appelle *hémistiches*. Dans le vers alexandrin, masculin ou féminin, le premier hémistiche n'a jamais que six syllabes qui se comptent : je dis qui se comptent, parce que s'il arrive que cet hémistiche ait sept syllabes, sa dernière finira par un *e* muet, et la première du second hémistiche commencera par une voyelle ou une *h* non aspirée, à la rencontre de laquelle l'*e* muet s'élidant, le premier hémistiche sera réduit à six syllabes. Dans le vers alexandrin masculin, le second hémistiche n'a non plus que six sillabes qui se comptent, dont la dernière ne peut être une syllabe muette. Dans le vers alexandrin féminin, le second hémistiche a sept syllabes dont la dernière est toujours une syllabe muette. Le nombre et la gravité forment le caractère de ce vers; c'est pourquoi je le trouve trop éloigné du ton de la conversation ordinaire pour être employé dans la comédie. Le vers *alexandrin* français répond au vers hexamètre latin, et notre vers marotique ou de dix syllabes, au vers ïambique latin. Il faudrait donc faire en français de notre *alexandrin* et de notre marotique l'usage que les Latins ont fait de leur hexamètre et de leur ïambique. Une loi commune à tout vers partagé en deux hémistiches, et principalement au vers *alexandrin*, c'est que le premier hémistiche ne rime point avec le second ni avec aucun des deux du vers qui précède ou qui suit. On dit que notre vers *alexandrin* a été ainsi nommé ou d'un poëme français de la vie d'Alexandre composé dans cette mesure par Alexandre de Paris, Lambert Licor, Jean le Nivelois, et autres anciens poëtes, ou d'un poëme latin intitulé l'*Alexandriade*, et traduit par les deux premiers de ces poëtes, en grands vers, en vers *alexandrins*, en vers héroïques; car toutes ces dénominations sont synonymes et désignent

indistinctement la sorte de vers que nous venons de définir.

ALICA, espèce de nourriture dont il est beaucoup parlé dans les anciens, et cependant assez peu connue des modernes, pour que les uns pensent que ce soit une graine, et les autres une préparation alimentaire; mais afin que le lecteur juge par lui-même de ce que c'était que l'*alica*, voici la plupart des passages où il en est fait mention. L'*alica* mondé, dit Celse, est un aliment convenable dans la fièvre : prenez-le dans l'hydromel, si vous avez l'estomac fort et le ventre resserré : prenez-le au contraire dans du vinaigre et de l'eau, si vous avez le ventre relâché et l'estomac faible. (Lib. III, cap. VI.) Rien de meilleur après la tisane, dit Aretée, lib. I, *de morb. acut.* cap. X. L'*alica* et la tisane sont visqueuses, douces, agréables au goût : mais la tisane vaut mieux. La composition de l'une et de l'autre est simple, car il n'y entre que du miel. Le chondrus (et l'on prétend que *alica* se rend en grec par χόνδρος) est, selon Dioscoride, une espèce d'épeautre qui vaut mieux pour l'estomac que le riz qui nourrit davantage et qui resserre. L'*alica* ressemblerait tout à fait au chondrus, s'il resserrait un peu moins, dit Paul Æginète. (Il s'ensuit de ce passage de Paul Æginète que l'*alica* et le chondrus ne sont pas tout à fait la même chose.) On lit dans Oribase que l'*alica* est un froment dont on ne forme des aliments liquides qu'avec une extrême attention. Galien est de l'avis d'Oribase, et il dit positivement : « L'*alica* est un froment d'un suc visqueux et nourrissant. » Cependant il ajoute : « La tisane paraît nourrissante... mais l'*alica* l'est. » Pline met l'*alica* au nombre des froments; après avoir parlé des pains, de leurs espèces, etc., il ajoute : « L'*alica* se fait de maïs; on le pile dans des mortiers de bois : on emploie à cet ouvrage des malfaiteurs : à la partie extérieure de ces mortiers est une grille de fer qui sépare la paille et les parties grossières des autres : après cette préparation on lui en donne une seconde dans un autre mortier. Ainsi nous avons trois sortes d'*alica*; le gros, le moyen et le fin; le gros s'appelle *aphairema* : mais pour donner la blancheur à l'*alica*, il y a une façon de le mêler avec la craie. » Pline distingue ensuite d'autres sortes d'*alica*, et donne la préparation d'un *alica* bâtard fait de maïs d'Afrique; et dit encore que l'*alica* est de l'invention des Romains, et que les Grecs eussent moins vanté leur tisane, s'ils

avaient connu l'*alica*. De ces autorités comparées, Saumaise conclut que l'*alica* et le chondrus sont la même chose; avec cette différence, selon lui, que le chondrus n'était que l'*alica* grossier, et que l'*alica* est une préparation alimentaire. On peut voir sa dissertation *de Homonym. hyles. iatr.*, cap. LVII.

ALIMENTS, s. m. pl. Si certains *aliments* très-sains sont, par la raison qu'ils nourrissent trop, des *aliments* dangereux pour un malade, tout *aliment* en général peut avoir des qualités ou contraires ou favorables à la santé de celui qui se porte le mieux. Il serait peut-être très-difficile d'expliquer physiquement comment cela se fait, ce qui constitue ce qu'on appelle *le tempérament* n'étant pas encore bien connu; ce qui constitue la nature de tel ou tel *aliment* ne l'étant pas assez, ni par conséquent le rapport qu'il peut y avoir entre tels et tels *aliments* et tels et tels tempéraments. Il y a des gens qui ne boivent jamais de vin, et qui se portent fort bien; d'autres en boivent, et même avec excès, et ne s'en portent pas plus mal. Ce n'est pas un homme rare qu'un vieil ivrogne : mais comment arrive-t-il que celui-ci serait enterré à l'âge de vingt-cinq ans, s'il faisait même un usage modéré du vin, et qu'un autre qui s'enivre tous les jours parvienne à l'âge de quatre-vingts ans? Je n'en sais rien; je conjecture seulement que l'homme n'étant point fait pour passer ses jours dans l'ivresse, et tout excès étant vraisemblablement nuisible à la santé d'un homme bien constitué, il faut que ceux qui font excès continuel de vin sans en être incommodés soient des gens mal constitués, qui ont eu le bonheur de rencontrer dans le vin un remède au vice de leur tempérament, et qui auraient beaucoup moins vécu s'ils avaient été plus sobres. Une belle question à proposer par une académie, c'est comment le corps se fait à des choses qui lui semblent très-nuisibles : par exemple, le corps des forgerons, à la vapeur du charbon, qui ne les incommode pas, et qui est capable de faire périr ceux qui n'y sont pas habitués; et jusqu'où le corps se fait à ces qualités nuisibles. Autre question, qui n'est ni moins intéressante ni moins difficile, c'est la cause de la répugnance qu'on remarque dans quelques personnes pour les choses les meilleures et d'un goût le plus général; et celle du goût qu'on remarque dans d'autres pour les choses les plus malsaines et les plus mauvaises.

Il y a selon toute apparence dans la nature un grand nombre de lois qui nous sont encore inconnues, et d'où dépend la solution d'une multitude de phénomènes. Il y a peut-être aussi dans les corps bien d'autres qualités, ou spécifiques ou générales, que celles que nous y reconnaissons. Quoi qu'il en soit, on sait par des expériences incontestables qu'entre ceux qui nous servent d'*aliments*, ceux qu'on soupçonnerait le moins de contenir des œufs d'insectes en sont imprégnés, et que ces œufs n'attendent qu'un estomac, et, pour ainsi dire, un four propre à les faire éclore. *Voyez Mém. de l'Acad.* 1730, p. 217; et *Hist. de l'Acad.* 1707, p. 9, où M. Homberg dit qu'un jeune homme qu'il connaissait, et qui se portait bien, rendait tous les jours par les selles, depuis quatre ou cinq ans, une grande quantité de vers longs de 5 ou 6 lignes, quoiqu'il ne mangeât ni fruit ni salade, et qu'il eût fait tous les remèdes connus. Le même auteur ajoute que le même jeune homme a rendu une fois ou deux plus d'une aune et demie d'un ver plat divisé par nœuds : d'où l'on voit, conclut l'historien de l'Académie, combien il y a d'œufs d'insectes dans tous les *aliments*.

M. Lemery a prouvé dans un de ses mémoires que de tous les *aliments*, ceux qu'on tire des végétaux étaient les plus convenables aux malades, parce qu'ayant des principes moins développés, ils semblent être plus analogues à la nature. Cependant le bouillon fait avec les viandes est la nourriture que l'usage a établie, et qui passe généralement pour la plus saine et la plus nécessaire dans le cas de maladie, où elle est presque toujours la seule employée ; mais ce n'est que par l'examen de ses principes qu'on se peut garantir du danger de la prescrire trop forte dans les circonstances où la diète est quelquefois le seul remède; ou trop faible, lorsque le malade, exténué par une longue maladie, a besoin d'une nourriture augmentée par degrés pour réparer ses forces. Voilà ce qui détermina M. Geoffroy le cadet à entreprendre l'analyse des viandes qui sont le plus d'usage, et ce qui nous détermine à ajouter ici l'analyse de la sienne.

Son procédé général peut se distribuer en quatre parties : 1° par la simple distillation au bain-marie, et sans addition, il tire d'une certaine quantité, comme de quatre onces d'une viande crue, tout ce qui peut s'en tirer; 2° il fait bouillir quatre autres

onces de la même viande autant et dans autant d'eau qu'il faut pour en faire un consommé, c'est-à-dire pour n'en plus rien tirer; après quoi il fait évaporer toutes les eaux où la viande a bouilli, et il lui reste un extrait aussi solide qu'il puisse être, qui contient tous les principes de la viande, dégagés de flegme et d'humidité; 3° il analyse cet extrait, et sépare ces principes autant qu'il est possible; 4° après cette analyse il lui reste encore de l'extrait une certaine quantité de fibres de la viande très-desséchées, et il les analyse aussi.

La première partie de l'opération est en quelque sorte détachée des trois autres, parce qu'elle n'a pas pour sujet la même portion de viande qui est le sujet des trois dernières. Elle est nécessaire pour déterminer combien il y avait de flegme dans la portion de viande qu'on a prise; ce que les autres parties de l'opération ne pourraient nullement déterminer.

Ce n'est pas cependant qu'on ait par là tout le flegme, ni un flegme absolument pur; il y en a quelques parties que le bain-marie n'a pas la force d'enlever, parce qu'elles sont trop intimement engagées dans le mixte; et ce qui s'enlève est accompagné de quelques sels volatils, qui se découvrent par les épreuves chimiques.

La chair de bœuf de tranche, sans graisse, sans os, sans cartilages ni membranes, a donné les principes suivants : de quatre onces mises en distillation au bain-marie, sans aucune addition, il est venu 2 onces 6 gros 36 grains de flegme ou d'humidité qui a passé dans le récipient. La chair restée sèche dans la cornue s'est trouvée réduite au poids d'une once 1 gros 36 grains. Le flegme avait l'odeur de bouillon. Il a donné des marques de sel volatil en précipitant en blanc la dissolution de mercure sublimé corrosif; et le dernier flegme de la distillation en a donné des marques encore plus sensibles en précipitant une plus grande quantité de la même dissolution. La chair desséchée, qui pesait 1 once 1 gros 36 grains, mise dans une cornue au fourneau de réverbère, a d'abord donné un peu de flegme chargé d'esprit volatil, qui pesait 1 gros 4 grains; puis 3 gros 46 grains de sel volatil et d'huile fétide qui n'a pu s'en séparer. La tête morte pesait 3 gros 30 grains : c'était un charbon noir, luisant et léger, qui a été calciné dans un creuset à feu très-violent. Ses cendres exposées à l'air se sont humectées et ont augmenté

de poids : lessivées, l'eau de leur lessive n'a point donné de marques de sel alcali, mais de sel marin. En précipitant en blanc la dissolution du mercure dans l'esprit de nitre, elle n'a causé aucun changement à la dissolution du sublimé corrosif, si ce n'est qu'après quelque temps de repos il s'est formé au bas du vaisseau une espèce de nuage en forme de *coagulum* léger. Or nous ne connaissons jusqu'à présent que les sels qui sont de la nature du sel ammoniac, ou le sel marin, qui précipitent en blanc la dissolution de mercure par l'esprit de nitre, et seulement les terres absorbantes animales qui précipitent légèrement la dissolution du sublimé corrosif.

Quatre onces de chair de bœuf séchée au bain-marie, ensuite arrosée d'autant d'esprit-de-vin bien rectifié et laissée en digestion pendant un très-long temps, n'ont donné à l'esprit-de-vin qu'une faible teinture : l'esprit n'en a détaché que quelques gouttes d'huile ; la couleur qu'il a prise était rousse, et son odeur était fade. L'huile de tartre mêlée avec cet esprit en a développé une odeur urineuse : son mélange avec la dissolution de mercure par l'esprit de nitre a blanchi ; il s'y est fait un précipité blanc jaunâtre ; puis cette liqueur est devenue ardoisée, à cause du sel ammoniac urineux dont l'esprit-de-vin, mêlé avec la dissolution du sublimé corrosif, a produit un précipité blanc qui est devenu un peu jaune ; la précipitation ne s'est faite dans le dernier cas que par le développement d'une portion du sel volatil urineux, qui a passé dans l'esprit-de-vin avec le sel ammoniacal.

Quatre onces de chair de bœuf ayant été cuites dans un vaisseau bien fermé avec trois chopines d'eau, et la cuisson répétée six fois avec pareille quantité de nouvelle eau, tous les bouillons mis ensemble, et les derniers n'ayant plus qu'une odeur de veau très-légère, on les a fait évaporer à feu lent ; on les a filtrés vers la fin de l'évaporation pour en séparer une portion terreuse, et il est resté dans le vaisseau un extrait médiocrement solide qui s'humectait à l'air très-facilement, et qui s'est trouvé peser 1 gros 56 grains, c'est-à-dire que quatre onces de bœuf bouilli donnant 1 gros 56 grains d'extrait, une livre de semblable bœuf eût donné 7 gros 8 grains de pareil extrait ; plus 11 onces 16 gros 64 grains de flegme, et 3 onces 2 gros de fibres dépouillées de tout suc. On conçoit que ce

produit doit varier selon la qualité du bœuf. Au reste, le bouillon fait d'une bonne chair de bœuf, dénuée de membranes, de tendons, de cartilages, ne se met presque jamais en gelée ; j'entends par *gelée* une masse claire et tremblante.

L'extrait de bœuf, qui pesait 1 gros 56 grains, analysé a fourni 1 gros 2 grains de sel volatil attaché aux parois du récipient, non en ramifications, comme ordinairement les sels volatils, mais en cristaux plats, formés pour la plupart en parallélipipèdes. L'esprit et l'huile qui sont venus ensemble après le sel volatil pesaient 38 grains. Le sel fixe de tartre, mêlé avec ce sel volatil, a paru augmenter sa force, ce qui pourrait faire soupçonner ce dernier d'être un sel ammoniacal urineux. La tête morte ou le charbon resté dans la cornue était très-raréfié et très-léger ; il ne pesait plus que 6 grains ; sa lessive a précipité en blanc la dissolution de mercure, comme a fait la lessive de la cendre de chair de bœuf crue dont j'ai parlé ci-dessus. Les 6 gros 36 grains de la masse des fibres de bœuf desséchées, analysées de la même façon, ont rendu 2 gros d'un sel volatil de la forme des sels volatils ordinaires et qui s'est attaché aux parois du récipient en ramifications, et mêlé d'un peu d'huile fétide assez épaisse, mais moins brune que celle de l'extrait qui a été tiré du bouillon. L'esprit, qui était de couleur citrine, séparé de son huile, a pesé 36 grains ; la tête morte pesait 1 gros 60 grains.

La lessive qu'on a faite après la calcination n'a pu altérer la dissolution du mercure par l'esprit de nitre, parce que lorsqu'on a analysé ces fibres de bœuf désséchées, elles étaient déjà dénuées, non-seulement de tout leur sel essentiel ammoniacal, mais encore de leur sel fixe, qui est de nature de sel marin, puisqu'elles ont passé pour la plus grande partie avec les huiles dans l'eau pendant la longue ébullition de cette chair. Cette lessive a seulement teint légèrement de couleur d'opale la dissolution du sublimé corrosif ; preuve qu'il y restait encore une portion huileuse. On sait que les matières sulfureuses précipitent cette dissolution en noir, ou plutôt en violet foncé, dont la couleur d'opale est un commencement.

On connaît donc par l'analyse de l'extrait des bouillons, qui passe dans l'eau pendant l'ébullition de la chair de bœuf, un sel ammoniacal qu'on peut regarder comme le sel essentiel de cette

viande, et qui paraît dans la distillation de l'extrait sous une forme différente de celui qu'on retire de la chair lorsqu'on la distille crue.

M. Geoffroy a fait les mêmes opérations sur la chair de veau, celle de mouton, celle de poulet, de coq, de chapon, de pigeon, de faisan, de perdrix, de poulet d'Inde, et a dressé la table du produit de ses expériences[1].

. . . .

Les doses d'extraits marquées dans ces tables mettent en état de ne plus faire au hasard des mélanges de différentes viandes sans savoir précisément ce qu'on y donne ou ce qu'on y prend de nourriture.

Ces doses sont les doses extrêmes, c'est-à-dire qu'elles supposent qu'on a tiré de la viande tout ce qui pouvait s'en tirer par l'ébullition. Mais les bouillons ordinaires ne vont pas jusque-là, et les extraits qui en viendraient seraient moins forts. M. Geoffroy, en les réduisant à ce pied ordinaire, trouve qu'on a encore beaucoup de tort de craindre, comme on fait communément, que les bouillons ne nourrissent pas assez les malades. La médecine d'aujourd'hui tend assez à rétablir la diète austère des anciens, mais elle a bien de la peine à obtenir sur ce point une grande soumission.

ALLARME ou ALARME, *terreur, effroi, frayeur, épouvante, crainte, peur, appréhension*, termes qui désignent tous des mouvements de l'âme, occasionnés par l'apparence ou par la vue du danger. L'*allarme* naît de l'approche inattendue d'un danger apparent ou réel, qu'on croyait d'abord éloigné ; on dit l'*allarme se répandit dans le camp... ; remettez-vous, c'est une fausse allarme.*

La *terreur* naît de la présence d'un événement ou d'un phénomène que nous regardons comme le pronostic et l'avant-coureur d'une grande catastrophe ; la *terreur* suppose une vue moins distincte du danger que l'*allarme*, et laisse plus de jeu à l'imagination, dont le prestige ordinaire est de grossir les objets. Aussi l'*allarme* fait-elle courir à la défense, et la *terreur* fait-elle jeter les armes ; l'*allarme* semble encore plus intime que la *terreur* : les cris nous *allarment* ; les spectacles nous impri-

1. Suit cette table que nous ne croyons pas utile de reproduire.

ment de la *terreur;* on porte la *terreur* dans l'esprit, et l'*allarme* au cœur.

L'*effroi* et la *terreur* naissent l'un et l'autre d'un grand danger; mais la *terreur* peut être panique, et l'*effroi* ne l'est jamais. Il semble que l'*effroi* soit dans les organes, et que la *terreur* soit dans l'âme. La *terreur* a saisi les esprits; les sens sont glacés d'*effroi;* un prodige répand la *terreur:* la tempête glace d'*effroi.*

La *frayeur* naît ordinairement d'un danger apparent et subit : *vous m'avez fait frayeur;* mais on peut être *allarmé* sur le compte d'un autre, et la *frayeur* nous regarde toujours en personne. Si l'on a dit à quelqu'un *le danger que vous alliez courir m'effrayait*, on s'est mis alors à sa place. *Vous m'avez effrayé*, et *vous m'avez fait frayeur*, sont quelquefois des expressions bien différentes : la première peut s'entendre du danger que vous avez couru; et la seconde, du danger auquel je me suis cru exposé. La *frayeur* suppose un danger plus subit que l'*effroi*, plus voisin que l'*allarme*, moins grand que la *terreur*.

L'*épouvante* a son idée particulière; elle naît, je crois, de la vue des difficultés à surmonter pour réussir, et de la vue des suites terribles d'un mauvais succès. *Son entreprise m'épouvante; je crains son abord*, et *son arrivée me tient en appréhension.* On *craint* un homme méchant; on a *peur* d'une bête farouche, il faut *craindre* Dieu, mais il ne faut pas en avoir *peur.*

L'*effroi* naît de ce qu'on voit; la *terreur*, de ce qu'on imagine; l'*allarme*, de ce qu'on apprend; la *crainte*, de ce qu'on sait; l'*épouvante*, de ce qu'on présume; la *peur*, de l'opinion qu'on a; et l'*appréhension*, de ce qu'on attend.

La présence subite de l'ennemi donne l'*allarme;* la vue du combat cause l'*effroi;* l'égalité des armes tient dans l'*appréhension;* la perte de la bataille répand la *terreur;* ses suites jettent l'*épouvante* parmi les peuples et dans les provinces; chacun *craint* pour soi; la vue d'un soldat fait *frayeur;* on a *peur* de son ombre.

Ce ne sont pas là toutes les manières possibles d'envisager ces expressions : mais ce détail regarde plus particulièrement l'Académie française.

ALLÉES *de jardin.* Il n'y a personne qui étant placé, soit

au bout d'une longue *allée* d'arbres plantée sur deux lignes droites parallèles, soit à l'extrémité d'un long corridor, dont les murs d'un côté, et le plafond et le pavé sont parallèles, n'ait remarqué dans le premier cas que les arbres semblaient s'approcher, et dans le second cas, que les murs de côté, le plafond et le pavé offrant le même phénomène à la vue, ces quatre surfaces parallèles ne présentaient plus la forme d'un parallélipipède, mais celle d'une pyramide creuse; et cela d'autant plus que l'*allée* et le corridor étaient plus longs. Les géomètres ont demandé sur quelle ligne il faudrait disposer des arbres pour corriger cet effet de la perspective, et conserver aux rangées d'arbres le parallélisme apparent. On voit que la solution de cette question sur les arbres satisfait en même temps au cas des murs d'un corridor.

Il est d'abord évident que pour paraître parallèles, il faudrait que les arbres ne le fussent pas, mais que les rangées s'écartassent l'une de l'autre. Les deux lignes de rangées devraient être telles que les intervalles inégaux de deux arbres quelconques correspondants, c'est-à-dire ceux qui sont le premier, le second, le troisième, etc., de sa rangée, fussent toujours vus égaux ou sous le même angle; si c'est de cette seule égalité des angles visuels que dépend l'égalité de la grandeur apparente de la distance des objets, ou si en général la grandeur des objets ne dépend que de celle des angles visuels.

C'est sur cette supposition que le P. Fabry a dit sans démonstration, et que le P. Taquet a démontré d'une manière embarrassée, que les deux rangées devaient former deux demi-hyperboles; c'est-à-dire que la distance des deux premiers arbres étant prise à volonté, ces deux arbres seront chacun au sommet de deux hyperboles opposées. L'œil sera à l'extrémité d'une ligne partant du centre des hyperboles égales à la moitié du second axe, et perpendiculaire à l'*allée*. M. Varignon l'a trouvé aussi par une seule analogie ; mais le problème devient bien plus général, sans devenir guère plus compliqué, entre les mains de M. Varignon; il le résout, dans la supposition que les angles visuels seront non-seulement toujours égaux, mais croissants ou décroissants selon tel ordre que l'on voudra, pourvu que le plus grand ne soit pas plus grand qu'un angle droit et que tous les autres soient aigus. Comme les sinus des angles

sont leur mesure, il suppose une courbe quelconque, dont les ordonnées représenteront les sinus des angles visuels, et qu'il nomme par cette raison *courbe des sinus*. De plus, l'œil peut être placé où l'on voudra, soit au commencement de l'allée, soit en deçà, soit en delà : cela supposé, et que la première rangée soit une ligne droite, M. Varignon cherche quelle ligne doit être la seconde qu'il appelle *courbe de rangée*; il trouve une équation générale et indéterminée, où la position de l'œil, la courbe quelconque des *sinus* et la courbe quelconque de *rangée*, sont liées de telle manière que deux de ces trois choses déterminées, la troisième le sera nécessairement.

Veut-on que les angles visuels soient toujours égaux, c'est-à-dire que la courbe des sinus soit une droite, la courbe de rangée devient une hyperbole, l'autre rangée ayant été supposée ligne droite ; mais M. Varignon ne s'en tient pas là : il suppose que la première rangée d'arbres soit une courbe quelconque, et il cherche quelle doit être la seconde, afin que les arbres fassent à la vue tel effet qu'on voudra.

Dans toutes ces solutions, M. Varignon a toujours supposé avec les PP. Fabry et Taquet que la grandeur apparente des objets ne dépendait que de la grandeur de l'angle visuel ; mais quelques philosophes prétendent qu'il y faut joindre la distance apparente des objets qui nous les font voir d'autant plus grands, que nous les jugeons plus éloignés : afin donc d'accommoder son problème à toute hypothèse, M. Varignon y a fait entrer cette nouvelle condition. Mais un phénomène remarquable, c'est que quand on a joint cette seconde hypothèse sur les apparences des objets à la première hypothèse, et qu'ayant supposé la première rangée d'arbres en ligne droite, on cherche, selon la formule de M. Varignon, quelle doit être la seconde rangée, pour faire paraître tous les arbres parallèles, on trouve que c'est une courbe qui s'approche toujours de la première rangée droite, ce qui est réellement impossible ; car si deux rangées droites parallèles font paraître les arbres non parallèles et s'approchant, à plus forte raison deux rangées non parallèles et qui s'approchent feront-elles cet effet. C'est donc là, si on s'en tient aux calculs de M. Varignon, une très-grande difficulté contre l'hypothèse des apparences en raison composée des distances et des sinus des angles visuels. Ce n'est pas là le seul exemple de suppositions

philosophiques qui, introduites dans des calculs géométriques, mènent à des conclusions visiblement fausses : d'où il résulte que les principes sur lesquels une solution est fondée, ou ne sont pas employés par la nature, ou ne le sont qu'avec des modifications que nous ne connaissons pas. La géométrie est donc en ce sens-là une bonne, et même la seule pierre de touche de la physique. *Hist. de l'acad. ann.* 1718, *page* 57.

Mais il me semble que pour arriver à quelque résultat moins équivoque, il eût fallu prendre la route opposée à celle qu'on a suivie. On a cherché dans le problème précédent quelle loi devaient suivre des distances d'arbres mis en allée, pour paraître toujours à la même distance, dans telle ou telle hypothèse, sur la vision ; au lieu qu'il eût fallu ranger des arbres de manière que la distance de l'un à l'autre eût toujours paru la même et, d'après l'expérience, déterminer quelle serait l'hypothèse la plus vraisemblable sur la vision.

ALLEMANDS, s. m. Ce peuple a d'abord habité le long des rives du Danube, du Rhin, de l'Elbe et de l'Oder. Ce mot a un grand nombre d'étymologies ; mais elles sont si forcées, qu'il vaut presque autant n'en savoir aucune que de les savoir toutes. Cluvier prétend que l'Allemand n'est point Germain, mais qu'il est Gaulois d'origine. Selon le même auteur, les Gaulois, dont Tacite dit qu'ils avaient passé le Rhin et s'étaient établis au delà de ce fleuve, furent les premiers Allemands. Tout ce que l'on ajoute sur l'origine de ce peuple, depuis Tacite jusqu'à Clovis, n'est qu'un tissu de conjectures peu fondées. Sous Clovis, les Allemands étaient un petit peuple qui occupait la plus grande partie des terres situées entre la Meuse, le Rhin et le Danube. Si l'on compare ce petit terrain avec l'immense étendue de pays qui porte aujourd'hui le nom d'*Allemagne*, et si l'on ajoute à cela qu'il y a des siècles que les Allemands ont les Français pour rivaux et pour voisins, on en saura plus sur le courage de ces peuples que tout ce qu'on en pourrait dire d'ailleurs.

ALLUSION. Une observation à faire sur les *allusions* en général, c'est qu'on ne doit jamais les tirer que de sujets connus, en sorte que les auditeurs ou les lecteurs n'aient pas besoin de contention d'esprit pour en saisir le rapport, autrement elles sont en pure perte pour celui qui parle ou qui écrit.

ALMAGESTE, s. m. (*Astronomie*) est le nom d'un ouvrage fameux composé par Ptolémée. C'est une collection d'un grand nombre d'observations et de problèmes des anciens, concernant la géométrie et l'astronomie. Dans le grec, qui est la langue dans laquelle il a été composé originairement, il est intitulé σύνταξις μεγίστη, comme qui dirait *très-ample collection*; or de ce mot μεγίστη, avec la particule *al*, il a été appelé *almageste* par les Arabes, qui le traduisirent en leur langue vers l'an 800, par ordre du calife Almamoun. Le nom arabe est *Almagherti*.

Ptolémée vivait sous Marc-Aurèle; son ouvrage, et ceux de plusieurs auteurs qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi, nous font connaître que l'astronomie était parvenue au point où elle était de son temps par les seules observations des Grecs, sans qu'il paraisse qu'ils aient eu connaissance de ce que les Chaldéens ou Babyloniens avaient découvert sur la même matière. Il est vrai qu'il cite quelques observations d'éclipses, qui avaient été apparemment tirées de celles que Callisthène envoya de Babylone à Aristote. Mais on ne trouve pas que les systèmes de ces anciens astronomes eussent été connus par les Grecs.

Cet ouvrage avait été publié sous l'empire d'Antonin; et soit qu'il nous ait d'abord été apporté par les Sarrasins d'Espagne, le nombre des astronomes s'étant multiplié d'abord sous la protection des califes de Bagdad, soit qu'on en eût enlevé diverses copies du temps des croisades, lorsqu'on fit la conquête de la Palestine sur les Sarrasins, il est certain qu'il a d'abord été traduit d'arabe en latin par ordre de l'empereur Frédéric II, vers l'an 1230 de l'ère chrétienne.

Cette traduction était informe, et celles qu'on a faites depuis ne sont pas non plus trop exactes : on est souvent obligé d'avoir recours au texte original. Ismaël Bouillaud en a cependant rétabli divers passages, dont il a fait usage dans son astronomie philolaïque, s'étant servi pour cet effet du manuscrit grec que l'on conserve à la Bibliothèque du roi.

L'*Almageste* a été longtemps regardé comme une des plus importantes collections qui eussent été faites de toute l'astronomie ancienne, parce qu'il ne restait guère que ce livre d'astronomie qui eût échappé à la fureur des barbares. *Préface des Inst. astron.* de M. Le Monnier.

Le P. Riccioli, jésuite italien, a aussi fait un traité d'astronomie, qu'il a intitulé, à l'imitation de Ptolémée: *Nouvel Almageste*; c'est une collection d'observations astronomiques anciennes et modernes.

ALPHÉE, fleuve d'Élide : on croyait qu'il traversait la mer, et se rendait ensuite en Sicile, auprès de la fontaine Aréthuse; opinion fondée sur ce que l'on retrouvait, à ce qu'on croyait, dans l'île d'Ortygie, ce que l'on jetait dans l'*Alphée* : mais ce phénomène n'est fondé que sur une ressemblance de mots, et que sur une ignorance de langue; sur ce que l'Aréthuse, étant environnée de saules, les Siciliens l'appelèrent *Alphaga*. Les Grecs, qui vinrent longtemps après en Sicile, y trouvèrent ce nom qu'ils prirent aisément pour celui d'*Alphée*; et puis voilà un article de mythologie païenne tout préparé : un poëte n'a plus qu'à faire le conte des amours du fleuve et de la fontaine, et le paganisme aura deux dieux de plus; l'aventure de quelque enfant exposé dans ces lieux multipliera bientôt les autels; car qui empêchera un poëte d'attribuer cet enfant au dieu et à la fontaine, qui par ce moyen ne se seront pas cherchés de si loin à propos de rien?

ALRUNES, s. f. C'est ainsi que les anciens Germains appelaient certaines petites figures de bois dont ils faisaient leurs Lares, ou ces dieux qu'ils avaient chargés du soin des maisons et des personnes, et qui s'en acquittaient si mal. C'était pourtant une de leurs plus générales et plus anciennes superstitions. Ils avaient deux de ces petites figures d'un pied ou demi-pied de hauteur; elles représentaient des sorcières, rarement des sorciers; ces sorcières de bois tenaient, selon eux, la fortune des hommes dans leurs mains. On les faisait d'une racine dure: on donnait la préférence à celle de mandragore; on les habillait proprement; on les couchait mollement dans de petits coffrets; on les lavait toutes les semaines avec du vin et de l'eau; on leur servait à chaque repas à boire et à manger, de peur qu'elles ne se missent à crier comme des enfants qui ont besoin. Elles étaient renfermées dans un lieu secret : on ne les tirait de leur sanctuaire que pour les consulter. Il n'y avait ni infortune, ni danger, ni maladies à craindre, pour qui possédait une *Alrune* : mais elles avaient bien d'autres vertus. Elles prédisaient l'avenir, par des mouvements de tête, et même quelquefois d'une manière

bien plus intelligible. N'est-ce pas là le comble de l'extravagance? a-t-on l'idée d'une superstition plus étrange, et n'était-ce pas assez pour la honte du genre humain qu'elle eût été? fallait-il encore qu'elle se fût perpétuée jusqu'à nos jours? On dit que la folie des *Alrunes* subsiste encore parmi le peuple de la Basse-Allemagne, chez les Danois, et chez les Suédois.

AMANT, AMOUREUX, adj. (*Gramm.*) Il suffit d'aimer pour être *amoureux;* il faut témoigner qu'on aime pour être *amant.* On est *amoureux* de celle dont la beauté touche le cœur; on est *amant* de celle dont on attend du retour. On est souvent *amoureux* sans oser paraître *amant;* et quelquefois on se déclare *amant* sans être *amoureux. Amoureux* désigne encore une qualité relative au tempérament, un penchant dont le terme *amant* ne réveille point l'idée. On ne peut empêcher un homme d'être *amoureux;* il ne prend guère le titre d'*amant* qu'on ne le lui permette.

AMENTHÈS. Ce terme signifiait chez les Égyptiens la même chose qu'ἀδὴς chez les Grecs; un lieu souterrain où toutes les *âmes* vont au sortir des corps; un lieu *qui reçoit et qui rend :* on supposait qu'à la mort d'un animal l'âme descendait dans ce lieu souterrain, et qu'elle en remontait ensuite pour habiter un nouveau corps. Presque tous les législateurs ont préparé aux méchants et aux bons, après cette vie, un séjour dans une autre, où les uns seront punis et les autres récompensés. Ils n'ont imaginé que ce moyen, ou la métempsycose, pour accorder la Providence avec la distribution inégale des biens et des maux dans ce monde. La philosophie les avait suggérés l'un et l'autre aux sages, et la révélation nous a appris quel est celui des deux que nous devions regarder comme le vrai. Nous ne pouvons donc plus avoir d'incertitude sur notre existence future, ni sur la nature des biens ou des maux qui nous attendent après la mort. La parole de Dieu, qui s'est expliqué positivement sur ces objets importants, ne laisse aucun lieu aux hypothèses. Mais je suis bien étonné que, parmi les anciens philosophes que cette lumière n'éclairait pas, il ne s'en soit trouvé aucun, du moins que je connaisse, qui ait songé à ajouter aux tourments du Tartare et aux plaisirs de l'Élysée la seule broderie qui leur manquât : c'est que les méchants entendraient dans le Tartare, et les bons dans l'Élysée ceux-ci tout le bien, et ceux-là tout le mal

qu'on dirait ou qu'on penserait d'eux, quand ils ne seraient plus. Cette idée m'est venue plusieurs fois à la vue de la statue équestre de Henri IV. J'étais fâché que ce grand monarque n'entendît pas, où il était, l'éloge que je faisais de lui dans mon cœur. Cet éloge eût été si doux pour lui! car je n'étais plus son sujet.

AMENUISER, ALLÉGIR, AIGUISER, termes communs à presque tous les arts mécaniques. *Amenuiser* se dit généralement de toutes les parties d'un corps qu'on diminue de volume. *Amenuiser* une planche, c'est lui ôter partout de son épaisseur; il ne diffère d'*allégir*, dans cette occasion, qu'en ce que *allégir* se dit des grosses pièces comme des petites, et qu'*amenuiser* ne se dit guère que de ces dernières : on n'*amenuise* pas un arbre, mais on l'*allégit*; on ne l'*aiguise* pas non plus; on n'*aiguise* qu'une épingle ou un bâton. *Aiguiser* ne se dit que des bords ou du bout; des bords, quand on les met à tranchant sur une meule; du bout, quand on le rend aigu à la lime ou au marteau. *Aiguiser* ne se peut jamais prendre pour *allégir*; mais *amenuiser* et *allégir* s'emploient quelquefois l'un pour l'autre. On *allégit* une poutre; on *amenuise* une volige; on *aiguise* un poinçon. On *allégit* en diminuant un corps considérable sur toutes les faces; on en *amenuise* un petit en le diminuant davantage par une seule face; on l'*aiguise* par les extrémités.

AMITIÉ. Les Anciens ont divinisé l'*amitié*; mais il ne paraît pas qu'elle ait eu, comme les autres divinités, des temples et des autels de pierre, et je n'en suis pas trop fâché. Quoique le temps ne nous ait conservé aucune de ses représentations, Lilio Geraldi prétend, dans son ouvrage des Dieux du paganisme, qu'on la sculptait sous la figure d'une jeune femme, la tête nue, vêtue d'un habit grossier, et la poitrine découverte jusqu'à l'endroit du cœur, où elle portait la main, embrassant de l'autre côté un ormeau sec. Cette dernière idée me paraît sublime.

AMOUR ou CUPIDON (*Mythol.*), dieu du paganisme dont on a raconté la naissance de cent manières différentes, et qu'on a représenté sous cent formes diverses, qui lui conviennent presque toutes également. L'*Amour* demande sans cesse; Platon a donc pu le dire fils de la pauvreté; il aime le trouble et semble être né du chaos, comme le prétend Hésiode; c'est un mélange

de sentiments et de désirs grossiers ; c'est ce qu'entendait apparemment Sapho, quand elle faisait l'*Amour* fils du ciel et de la terre. Je crois que Simonide avait en vue le composé de force et de faiblesse qu'on remarque dans la conduite des amants, quand il pensa que l'*Amour* était fils de Vénus et de Mars. Il naquit, selon Alcméon, de Flore et de Zéphire, symboles de l'inconstance et de la beauté. Les uns lui mettent un bandeau sur les yeux, pour montrer combien il est aveugle ; et d'autres, un doigt sur la bouche, pour marquer qu'il veut de la discrétion. On lui donne des ailes, symboles de légèreté ; un arc, symbole de puissance ; un flambeau allumé, symbole d'activité : dans quelques poëtes, c'est un dieu ami de la paix, de la concorde et de toutes les vertus ; ailleurs, c'est un dieu cruel et père de tous les vices ; et, en effet, l'*Amour* est tout cela, selon les âmes qu'il domine. Il a même plusieurs de ces caractères successivement dans la même âme. Il y a des amants qui nous le montrent dans un instant fils du ciel, et dans un autre fils de l'enfer. L'*Amour* est quelquefois encore représenté tenant par les ailes un papillon qu'il tourmente et qu'il déchire : cette allégorie est trop claire pour avoir besoin d'explication.

AMPHITHÉATRE, s. m. Ce terme est composé de ἀμφὶ, et de θέατρον, *théâtre* ; et *théâtre* vient de θεάομαι, *regarder, contempler* ; ainsi *amphithéâtre* signifie proprement un lieu d'où les spectateurs rangés circulairement voyaient également bien. Aussi les Latins le nommaient-ils *visorium*. C'était un bâtiment spacieux, rond, plus ordinairement ovale, dont l'espace du milieu était environné de siéges élevés les uns au-dessus des autres, avec des portiques en dedans et en dehors. Cassiodore dit que ce bâtiment était fait de deux théâtres conjoints. Le nom de *cavea* qu'on lui donnait quelquefois, et qui fut le premier nom des théâtres, n'exprimait que le dedans, ou ce creux, formé par les gradins, en cône tronqué, dont la surface la plus petite, celle qui était au-dessous du premier rang des gradins et du *podium*, s'appelait l'*arène*, parce que, avant que de commencer les jeux de l'*amphithéâtre*, on y répandait du sable ; nous disons encore aujourd'hui l'*arène de Nimes*, les *arènes de Tintiniac*. Au lieu de sable, Caligula fit répandre dans le cirque de la chrysocolle ; Néron ajouta à la chrysocolle du cinabre broyé.

Dans les commencements, les *amphithéâtres* n'étaient que de

bois. Celui que Statilius Taurus fit construire à Rome dans le champ de Mars, sous l'empire d'Auguste, fut le premier de pierre. L'*amphithéâtre* de Statilius Taurus fut brûlé et rétabli sous Néron. Vespasien en bâtit un plus grand et plus superbe, qui fut souvent brûlé et relevé : il en reste encore aujourd'hui une grande partie. Parmi les *amphithéâtres* entiers ou à demi détruits qui subsistent, il n'y en a pas de comparable au Colisée. Il pouvait contenir, dit Victor, quatre-vingt-sept mille spectateurs. Le fond, ou l'enceinte la plus basse, était ovale. Autour de cette enceinte étaient des loges ou voûtes, qui renfermaient les bêtes qui devaient combattre ; ces loges s'appelaient *caveæ*.

Au-dessus des loges appelées *caveæ*, dont les portes étaient prises dans un mur qui entourait l'arène, et sur ce mur était pratiquée une avance en forme de quai, qu'on appelait *podium*. Rien ne ressemble tant au *podium* qu'une longue tribune, ou qu'un grand péristyle circulaire. Ce *podium* était orné de colonnes et de balustrades. C'était la place des sénateurs, des magistrats, des empereurs, de l'*éditeur* du spectacle, et des vestales, qui avaient aussi le privilége du *podium*. Quoiqu'il fût élevé de douze à quinze pieds, cette hauteur n'aurait pas suffi pour garantir des éléphants, des lions, des léopards, des panthères, et autres bêtes féroces. C'est pourquoi le devant en était garni de rêts, de treillis, de gros troncs de bois ronds et mobiles qui tournaient verticalement sous l'effort des bêtes qui voulaient y monter : quelques-unes cependant franchirent ces obstacles, et ce fut pour prévenir cet accident à l'avenir qu'on pratiqua des fossés ou euripes tout autour de l'arène, pour écarter les bêtes du *podium*.

Les gradins étaient au-dessus du *podium* : il y avait deux sortes de gradins ou de siéges ; les uns destinés pour s'asseoir, les autres, plus bas et plus étroits, pour faciliter l'entrée et la sortie des premiers. Les gradins à s'asseoir étaient circulaires ; ceux qui servaient d'escalier coupaient les autres de haut en bas. Les gradins de l'*amphithéâtre* de Vespasien ont un pied deux pouces de hauteur, et deux pieds et demi de largeur. Ces gradins formaient les précinctions, et l'*amphithéâtre* de Vespasien avait quatre précinctions, ou baudriers, *baltei*. Les avenues, que Macrobe appelait *vomitoria*, sont des portes au haut

de chaque escalier, auxquelles on arrivait par des voûtes couvertes. Les espaces contenus entre les précinctions et les escaliers s'appelaient *cunei*, des coins. Nous avons dit que les sénateurs occupaient le *podium*, les chevaliers avaient les siéges immédiatement au-dessus du *podium* jusqu'à la première *précinction*; ce qui formait environ quatorze gradins. On avait pratiqué deux sortes de canaux, les uns pour décharger les eaux de pluie, d'autres pour transmettre des liqueurs odoriférantes, comme une infusion de vin et de safran. On tendait des voiles pour garantir les spectateurs du soleil, simples dans les commencements, dans la suite très-riches. Le grand diamètre de l'*amphithéâtre* était, au plus petit, environ comme 1 $\frac{1}{2}$ à 1.

Outre l'*amphithéâtre* de Statilius Taurus et celui de Vespasien, il y avait encore à Rome celui de Trajan. Il ne reste du premier et du dernier que le nom de l'endroit où ils étaient, le champ de Mars.

Il y avait un *amphithéâtre* à Albe, dont il reste, à ce qu'on dit, quelques vestiges; un à Vérone, dont les habitants travaillent tous les jours à réparer les ruines; un à Capoue, de pierres d'une grandeur énorme; un à Pouzzol, dont les ornements sont détruits, au point qu'on n'y peut rien connaître; un au pied du Mont-Cassin, dans le voisinage de la maison de Varron, qui n'a rien de remarquable; un à Orticoli, dont on voit encore des restes; un à Hispella, qui paraît avoir été fort grand, et c'est tout ce qu'on en peut conjecturer; un à Pola, dont la première enceinte est entière. Chaque ville avait le sien, mais tout est détruit; les matériaux ont été employés à d'autres bâtiments; et ces sortes d'édifices étaient si méprisés dans les siècles barbares, qu'il n'y a que la difficulté de la démolition qui en ait garanti quelques-uns.

Mais l'usage des *amphithéâtres* n'était pas borné à l'Italie; il y en avait dans les Gaules. On en voit des restes à Fréjus et à Arles. Il en subsiste un presque entier à Nîmes. Celui de Nîmes est d'ordre dorique, à deux rangs de colonnes, sans compter un autre ordre plus petit qui le termine par le haut. Il y a des restes d'*amphithéâtres* à Saintes; ceux d'Autun donnent une haute idée de cet édifice : la face extérieure était à quatre étages, comme celle du Colisée, ou de l'*amphithéâtre* de Vespasien.

Pline parle d'un *amphithéâtre* brisé, dressé par Curion, qui

tournait sur de gros pivots de fer, en sorte que du même *amphithéâtre* on pouvait, quand on voulait, faire deux théâtres différents, sur lesquels on représentait des pièces toutes différentes.

C'est sur l'arène des *amphithéâtres* que se faisaient les combats de gladiateurs et les combats des bêtes; elles combattaient, ou contre d'autres de la même espèce, ou contre des bêtes de différentes espèces, ou enfin contre des hommes. Les hommes exposés aux bêtes étaient, ou des criminels condamnés au supplice, ou des gens qui se louaient pour de l'argent, ou d'autres qui s'y offraient par ostentation d'adresse ou de force. Si le criminel vainquait la bête, il était renvoyé absous. C'était encore dans les *amphithéâtres* que se faisaient quelquefois les naumachies et autres jeux qu'on trouve décrits dans plusieurs ouvrages.

L'*amphithéâtre* parmi nous, c'est la partie du fond d'une petite salle de spectacle, ronde ou carrée, opposée au théâtre, à sa hauteur, et renfermant des banquettes parallèles, et placées les unes devant les autres, auxquelles on arrive par un espace ou une allée vide qui les traverse depuis le haut de l'*amphithéâtre* jusqu'en bas; les banquettes du fond sont plus élevées que celles de devant d'environ un pied et demi, en supposant la profondeur de tout l'espace de dix-huit pieds. Les premières loges du fond sont un peu plus élevées que l'*amphithéâtre*; l'*amphithéâtre* domine le parterre: l'orchestre, qui est presque de niveau avec le parterre, est dominé par le théâtre; et le parterre, qui touche l'orchestre, forme, entre l'*amphithéâtre* et le théâtre, au-dessous de l'un et de l'autre, un espace carré profond, où ceux qui sifflent ou applaudissent les pièces sont debout.

AMPOULE, s. f. (*Hist. anc.*), vase en usage chez les Romains, et surtout dans les bains, où ils étaient remplis de l'huile dont on se frottait au sortir de l'eau. Les chrétiens se sont aussi servis d'*ampoules*; et les vases qui contenaient l'huile dont on oignait les catéchumènes et les malades, le saint-chrême et le vin du sacrifice, s'appelaient *ampoules*. C'est encore aujourd'hui le nom d'une fiole qu'on conserve dans l'église Saint-Remy de Reims, et qu'on prétend avoir été apportée du ciel, pleine de baume, pour le baptême de Clovis. Ce fait est attesté par Hincmar, par Flodoard et par Aimoin. Grégoire de Tours et Fortunat n'en parlent point. D'habiles gens l'ont combattu; d'autres habiles gens l'ont défendu; et il y a eu, à ce qu'on prétend, un

ordre de chevaliers de la Sainte-Ampoule qui faisait remonter son institution jusqu'à Clovis. Ces chevaliers étaient, selon Favin, au nombre de quatre; savoir, les barons de Terrier, de Belestre, de Sonatre et de Louverey.

ANACHIS, s. m. (*Mythol.*), nom d'un des quatre dieux familiers que les Égyptiens croyaient attachés à la garde de chaque personne dès le moment de sa naissance. Les trois autres étaient *Dymon*, *Tychès* et *Heros* : ces quatre dieux se nommaient aussi *Dynamis*, *Tyché*, *Éros*, et *Ananché*; la Puissance, la Fortune, l'Amour et la Nécessité.

S'il est vrai que les païens mêmes aient reconnu que l'homme abandonné à lui-même n'était capable de rien, et qu'il avait besoin de quelque divinité pour le conduire, ils auraient pu le confier à de moins extravagantes que les quatre précédentes. La Puissance est sujette à des injustices; la Fortune à des caprices, l'Amour à toutes sortes d'extravagances, et la Nécessité à des forfaits, si on la prend pour le besoin : et si on la prend pour le destin, c'est pis encore, car sa présence rend les secours des trois autres divinités superflus. Il faut pourtant convenir que ces divinités représentent assez bien notre condition présente; nous passons notre vie à commander, à obéir, à désirer et à poursuivre.

ANADYOMÈNE, de ἀναδυομένη, *qui se lève ou sort en se levant Histoire ancienne.*) Nom d'un tableau de Vénus sortant des eaux, peint par Apelles, et qu'Auguste fit placer dans le temple de César, son père adoptif. Le temps en ayant altéré la partie inférieure, on dit qu'il ne se trouva personne qui osât le retoucher. J'en suis étonné. N'y avait-il donc point à Rome de peintre mauvais ou médiocre? Les hommes communs sont toujours prêts à continuer ce que les hommes extraordinaires ont entrepris, et ce ne sera jamais un barbouilleur qui se croira incapable de finir ou de retoucher un tableau de Raphaël.

ANÆTIS, Anetis, Anaitis, s. f. (*Mythol.*) Déesse adorée jadis par les Lydiens, les Arméniens et les Perses. Son culte défendait de rien entreprendre que sous ses auspices; c'est pourquoi dans les contrées voisines de la Scythie, les assemblées importantes et les délibérations sur les grandes affaires se faisaient dans son temple. Les filles les plus belles et les mieux nées lui étaient consacrées : la partie la plus essentielle de leur service

consistait à rendre heureux les hommes pieux qui venaient offrir des sacrifices à la déesse. Cette prostitution religieuse, loin de les déshonorer, les rendait au contraire plus considérées et plus exposées aux propositions de mariage. L'estime qu'on faisait d'elles se mesurait sur l'attachement qu'elles avaient marqué pour le culte plaisant d'*Anætis*. La fête de cette divinité se célébrait tous les ans; dans ce jour, on promenait sa statue, et ses dévots et dévotes redoublaient de ferveur. On tient que cette fête fut instituée en mémoire de la victoire que Cyrus, roi de Perse, remporta sur les Saces, peuples de Scythie. Cyrus les vainquit par un stratagème si singulier que je ne puis me dispenser d'en faire mention. Ce prince feignit d'abandonner son camp et de s'enfuir: aussitôt les Saces s'y précipitèrent et se jetèrent sur le vin et sur les viandes que Cyrus y avait laissés à dessein. Cyrus revint sur eux, les trouva ivres et épars, et les défit. On appelait aussi la fête d'Anætis *la solennité des Saces*. Pline dit que sa statue fut la première qu'on eût faite d'or, et qu'elle fut brisée dans la guerre d'Antoine contre les Parthes. Les Lydiens adoraient une Diane sous le nom d'*Anætis*, à ce que disent Hérodote, Strabon et Pausanias. Strab. Lib. II, c. 12, 15. Paus. *in Lacon*. Plin. Lib. LIII, c. IV; *Cœl. Rhodig*. Lib. XVIII, c. XXIX. Plusieurs soldats s'enrichirent des morceaux de la statue d'*Anætis*: on raconte qu'un d'eux, qui s'était établi à Bologne en Italie, eut l'honneur de recevoir un jour Auguste dans sa maison et de lui donner à souper. « Est-il vrai, lui demanda ce prince pendant le repas, que celui qui porta les premiers coups à la déesse perdit la vue, l'usage de ses membres, et mourut sur-le-champ? — Si cela était, lui répondit le soldat, je n'aurais pas l'avantage de voir Auguste chez moi; ce fut moi qui le premier frappai la statue, et je m'en trouve bien; si je possède quelque chose, j'en ai l'obligation à la bonne déesse, et c'est d'une de ses jambes, seigneur, que vous soupez. »

ANAGRAMME, s. f. (*Belles-Lettres*.), transposition des lettres d'un nom avec un arrangement ou combinaison de ces mêmes lettres, d'où il résulte un sens avantageux ou désavantageux à la personne à qui appartient ce nom.

Ce mot est formé du grec ἀνὰ, *en arrière*, et de γράμμα, *lettre*, c'est-à-dire lettre transposée ou prise à rebours.

Ainsi l'*anagramme* de *logica* est *caligo*, celle de Lorraine,

alérion, et l'on dit que c'est pour cela que la maison de Lorraine porte des alérions dans ses armes. Calvin, à la tête de ses *Institutions* imprimées à Strasbourg en 1539, prit le nom d'*Alcuinus*, qui est l'*anagramme* de *Calvinus*, et le nom d'*Alcuin*, cet Anglais qui se rendit si célèbre en France par sa doctrine, sous le règne de Charlemagne.

Ceux qui s'attachent scrupuleusement aux règles dans l'*anagramme* prétendent qu'il n'est pas permis de changer une lettre en une autre, et n'en exceptent que la lettre aspirée *h*. D'autres, moins timides, prennent plus de licence, et croient qu'on peut quelquefois employer *e* pour *æ*; *v* pour *w*; *s* pour *z*; *c* pour *k*, et réciproquement; enfin qu'il est permis d'omettre ou de changer une ou deux lettres en d'autres à volonté; et l'on sent qu'avec tous ces adoucissements on peut trouver dans un mot tout ce qu'on veut.

L'*anagramme* n'est pas fort ancienne chez les modernes; on prétend que Daurat, poëte français du temps de Charles IX, en fut l'inventeur; mais, comme on vient de le dire, Calvin l'avait précédé à cet égard; et l'on trouve dans Rabelais, qui écrivait sous François I[er] et sous Henri II, plusieurs *anagrammes*. On croit aussi que les anciens s'appliquaient peu à ces bagatelles; cependant Lycophron, qui vivait du temps de Ptolémée Philadelphe, environ deux cent quatre-vingts ans avant la naissance de Jésus-Christ, avait fait preuve de ses talents à cet égard, en trouvant dans le nom de *Ptolémée*, Πτολέμαιος, ces mots ἀπὸ μέλιτος, *du miel*, pour marquer la douceur du caractère de ce prince; et dans celui de la reine *Arsinoé*, Αρσινοὴ, ceux-ci, ἴον ἥρας, *violette de Junon*. Ces découvertes étaient bien dignes de l'auteur le plus obscur et le plus entortillé de toute l'antiquité.

Les cabalistes, parmi les Juifs, font aussi usage de l'*anagramme*: la troisième partie de leur art, qu'ils appellent *themura*, c'est-à-dire changement, n'est que l'art de faire des *anagrammes*, et de trouver par là dans les noms des sens cachés et mystérieux. Ce qu'ils exécutent en changeant, transposant ou combinant différemment les lettres de ces noms. Ainsi, de נח qui sont les lettres du nom de *Noé*, ils font חן qui signifie *grâce*, et dans משיח, *le Messie*, ils trouvent ces mots ישמח, *il se réjouira*.

Il y a deux manières principales de faire des *anagrammes*:

la première consiste à diviser un simple mot en plusieurs; ainsi *sustineamus* contient *sus-tinea-mus*. C'est ce qu'on appelle autrement *rébus* ou *logogriphe*.

La seconde est de changer l'ordre et la situation des lettres, comme dans *Roma*, on trouve *amor*, *mora* et *maro*.

On ne peut nier qu'il n'y ait des *anagrammes* heureuses et fort justes : mais elles sont extrêmement rares : telle est celle qu'on a mise en réponse à la question que fit Pilate à Jésus-Christ : *Quid est veritas?* rendue lettre pour lettre par cette *anagramme*, *Est vir quid adest*, qui convenait parfaitement à celui qui avait dit de lui-même, *ego sum via, veritas*, etc. Telle est encore celle qu'on a imaginée sur le meurtrier d'Henri III, *frère Jacques Clément*, et qui porte : *c'est l'enfer qui m'a créé.*

Outre les anciennes espèces d'*anagrammes*, on en a inventé de nouvelles comme l'*anagramme* mathématique imaginée en 1680, par laquelle l'abbé Catelan trouva que les huit lettres de *Louis XIV* faisaient *vrai héros*.

On a encore une espèce d'*anagramme* numérale, nommée plus proprement *chronogramme*, où les lettres numérales, c'est-à-dire celles qui, dans l'arithmétique romaine, tenaient lieu de nombre, prises ensemble selon leur valeur numérale, expriment quelque époque; tel est ce distique de Godard sur la naissance de Louis XIV, en 1638, dans un jour où l'aigle se trouvait en conjonction avec le cœur du lion :

EXorIens DeLphIn aqVILa CorDIsqVe LeonIs
CongressV gaLLos spe LætItIaqVe refeCIt,

dont toutes les lettres majuscules rassemblées forment en chiffres romains, MDCXXXVIII, ou 1638.

ANAPAUOMÉNÉ, s. f. (*Hist. nat.*) D'ἀναπαυομένη, *qui cesse*; nom d'une fontaine de Dodone, dans la Molossie, province d'Épire, en Grèce. Pline dit que l'eau en est si froide, qu'elle éteint d'abord les flambeaux allumés, et qu'elle les allume néanmoins, si on les en approche quand ils sont éteints; qu'elle tarit sur le midi; on l'a appelée par cette raison *anapauoméné* : qu'elle croît depuis midi jusqu'à minuit, et qu'elle recommence ensuite à diminuer, sans qu'on puisse savoir quelle peut être la cause de ce changement. Il ne faut pas mettre au

même degré de probabilité les premières et les dernières merveilles attribuées aux eaux de l'*anapauoméné*. Il y a sur la surface de la terre tant d'amas d'eaux sujets à des abaissements et à des élévations périodiques, que l'esprit est disposé à admettre tout ce qu'on lui racontera d'analogue à ce phénomène : mais la fontaine d'*anapauoméné* est peut-être la seule dont on ait jamais dit qu'elle éteignait et allumait les flambeaux qu'on en approchait : on n'est ici secouru par aucun fait semblable.

ANAPHONÈSE, s. f. L'exercice par le chant. Antylle, Plutarque, Paul, Aétius et Avicène disent qu'une des propriétés de cet exercice, c'est de fortifier les organes qui servent à la production de la voix, d'augmenter la chaleur, et d'atténuer les fluides; les mêmes auteurs le conseillent aux personnes sujettes à la cardialgie, aux vomissements, à l'indigestion, au dégoût, et en général à toutes celles qui sont surchargées d'humeurs. Hippocrate veut qu'on chante après le repas ; mais ce n'est pas l'avis d'Arétée.

Quoi qu'il en soit, il est constant que l'action fréquente de l'inspiration et de l'expiration dans le chant peut nuire ou servir à la santé dans plusieurs circonstances, sur lesquelles les acteurs de l'Opéra nous donneraient de meilleurs mémoires que la Faculté de médecine.

ANARCHIE, s. f. (*Politiq.*) C'est un désordre dans un État, qui consiste en ce que personne n'y a assez d'autorité pour commander et faire respecter les lois, et que par conséquent le peuple se conduit comme il veut, sans subordination et sans police. Ce mot est composé de α privatif, et de ἀρχή, *commandement*. On peut assurer que tout gouvernement en général tend au despotisme ou à l'*anarchie*.

ANCIEN, VIEUX, ANTIQUE. (*Gramm.*) Ils enchérissent tous les uns sur les autres. Une mode est *vieille*, quand elle cesse d'être en usage; elle est *ancienne*, quand il y a longtemps déjà que que l'usage en est passé; elle est *antique*, quand il y a longtemps qu'elle est *ancienne*. *Récent* est opposé à *vieux* : *nouveau* à *ancien* ; *moderne* à *antique*. La *vieillesse* convient à *l'homme*, l'*ancienneté* à la *famille*, l'*antiquité* aux *monuments*; la *vieillesse* est décrépite, l'*ancienneté* immémoriale, et l'*antiquité* reculée. La *vieillesse* diminue les forces du corps, et augmente la présence d'esprit; l'*ancienneté* ôte l'agrément aux étoffes, et donne

de l'autorité aux titres; l'*antiquité* affaiblit les témoignages, et donne du prix aux monuments.

ANDROGYNES, hommes de la fable, qui avaient les deux sexes, deux têtes, quatre bras et deux pieds. Le terme *androgyne* est composé des deux mots grecs ἀνήρ, au génitif ἀνδρός, *mâle*, et de γυνή, *femme*. Beaucoup de rabbins prétendent qu'Adam fut créé homme et femme, homme d'un côté, femme de l'autre; et qu'il était ainsi composé de deux corps que Dieu ne fit que séparer. *Voyez Manass. Ben Israel. Maïmonid. op Hedeig. Hist. Patriarch.*, tom. I, page 138.

Les dieux, dit Platon dans *le Banquet*, avaient d'abord formé l'homme d'une figure ronde, avec deux corps et deux sexes. Ce tout bizarre était d'une force extraordinaire qui le rendit insolent. L'*androgyne* résolut de faire la guerre aux dieux. Jupiter irrité l'allait détruire; mais, fâché de faire périr en même temps le genre humain, il se contenta d'affaiblir l'*androgyne* en le séparant en deux moitiés. Il ordonna à Apollon de perfectionner ces deux demi-corps, et d'étendre la peau, afin que toute leur surface en fût couverte. Apollon obéit et la noua au nombril. Si cette moitié se révolte, elle sera encore sous-divisée par une section qui ne lui laissera qu'une des parties qu'elle a doubles; et ce quart d'homme sera anéanti, s'il persiste dans sa méchanceté. L'idée de ces *androgynes* pourrait bien avoir été empruntée du passage de Moïse, où cet historien de la naissance du monde dit qu'Ève était l'os des os et la chair de la chair d'Adam. Quoi qu'il en soit, la fable de Platon a été très-ingénieusement employée par un de nos poëtes, que ses malheurs ont rendu presque aussi célèbre que ses vers[1]. Il attribue, avec le philosophe ancien, le penchant qui entraîne un des sexes vers l'autre à l'ardeur naturelle qu'ont les moitiés de l'*androgyne* pour se rejoindre, et l'inconstance à la difficulté qu'a chaque moitié de rencontrer sa semblable. Une femme nous paraît-elle aimable, nous la prenons sur-le-champ pour cette moitié avec laquelle nous n'eussions fait qu'un tout, sans l'insolence du premier *androgyne*.

Le cœur nous dit : Ah! la voilà, c'est elle :
Mais à l'épreuve, hélas! ce ne l'est point!

1. Jean-Baptiste Rousseau.

ANSICO (*Géog. mod.*), royaume d'Afrique sous la Ligne. On lit dans le *Dictionnaire géographique* de M. Vosgien que les habitants s'y nourrissent de chair humaine; qu'ils ont des boucheries publiques où l'on voit pendre des membres d'hommes; qu'ils mangent leurs pères, mères, frères et sœurs aussitôt qu'ils sont morts, et qu'on tue deux cents hommes par jour pour être servis à la table du *grand Macoco*: c'est le nom de leur monarque. Plus ces circonstances sont extraordinaires, plus il faudra de témoins pour les faire croire. Y a-t-il sous la Ligne un royaume appelé *Ansico?* les habitants d'*Ansico* sont-ils de la barbarie dont on nous les peint, et sert-on deux cents hommes par jour dans le palais du *Macoco?* ce sont des faits qui n'ont pas une égale vraisemblance : le témoignage de quelques voyageurs suffit pour le premier; les autres exigent davantage. Il faut soupçonner en général tout voyageur et tout historien ordinaire d'enfler un peu les choses, à moins qu'on ne veuille s'exposer à croire les fables les plus absurdes. Voici le principe sur lequel je fonde ce soupçon, c'est qu'on ne veut pas avoir pris la plume pour raconter des aventures communes, ni fait des milliers de lieues pour n'avoir vu que ce qu'on voit sans aller si loin; et sur ce principe j'oserais presque assurer que le grand *Macoco* ne mange pas tant d'hommes qu'on dit : à deux cents par jour ce serait environ soixante et treize mille par an; quel mangeur d'hommes! mais les seigneurs de sa cour apparemment ne s'en passent pas, non plus que les autres sujets. Si toutefois le pays pouvait suffire à une si horrible anthropophagie, et que le préjugé de la nation fût qu'il y a beaucoup d'honneur à être mangé par son souverain, nous rencontrerions dans l'histoire des faits appuyés sur le préjugé, et assez extraordinaires pour donner quelque vraisemblance à celui dont il s'agit ici. S'il y a des contrées où des femmes se brûlent courageusement sur le bûcher d'un mari qu'elles détestaient; si le préjugé donne tant de courage à un sexe naturellement faible et timide; si ce préjugé, tout cruel qu'il est, subsiste malgré les précautions qu'on a pu prendre pour le détruire, pourquoi dans une autre contrée les hommes entêtés du faux honneur d'être servis sur la table de leur monarque n'iraient-ils pas en foule et gaiement présenter leur gorge à couper dans ces boucheries royales?

ANTÉDILUVIENNE (PHILOSOPHIE), ou *État de la Philosophie avant le déluge*. Quelques-uns de ceux qui remontent à l'origine de la philosophie ne s'arrêtent pas au premier homme, qui fut formé à l'image et ressemblance de Dieu : mais, comme si la terre n'était pas un séjour digne de son origine, ils s'élancent dans les cieux, et la vont chercher jusque chez les anges, où ils nous la montrent toute brillante de clarté. Cette opinion paraît fondée sur ce que nous dit l'Écriture de la nature et de la sagesse des anges. Il est naturel de penser qu'étant, comme elle le suppose, d'une nature bien supérieure à la nôtre, ils ont eu par conséquent des connaissances plus parfaites des choses, et qu'ils sont de bien meilleurs philosophes que nous autres hommes. Quelques savants ont poussé les choses plus loin ; car, pour nous prouver que les anges excellaient dans la physique, ils ont dit que Dieu s'était servi de leur ministère pour créer ce monde, et former les différentes créatures qui le remplissent. Cette opinion, comme l'on voit, est une suite des idées qu'ils avaient puisées dans la doctrine de Pythagore et de Platon. Ces deux philosophes, embarrassés de l'espace infini qui est entre Dieu et les hommes, jugèrent à propos de le remplir de génies et de démons; mais, comme dit judicieusement M. de Fontenelle contre Platon (*Hist. des Oracles*), de quoi remplira-t-on l'espace infini qui sera entre Dieu et ces génies, ou ces démons mêmes? car de Dieu à quelque créature que ce soit, la distance est infinie. Comme il faut que l'action de Dieu traverse, pour ainsi dire, ce vide infini pour aller jusqu'aux démons, elle pourra bien aller aussi jusqu'aux hommes, puisqu'ils ne sont plus éloignés que de quelques degrés, qui n'ont nulle proportion avec ce premier éloignement. Lorsque Dieu traite avec les hommes par le moyen des anges, ce n'est pas à dire que les anges soient nécessaires pour cette communication, ainsi que Platon le prétendait ; Dieu les y emploie par des raisons que la philosophie ne pénétrera jamais, et qui ne peuvent être parfaitement connues que de lui seul. Platon avait imaginé les démons pour former une échelle par laquelle, de créature plus parfaite en créature plus parfaite, on montât enfin jusqu'à Dieu, de sorte que Dieu n'aurait que quelques degrés de perfection par-dessus la première des créatures. Mais il est visible que, comme elles sont toutes infiniment imparfaites à son égard, parce qu'elles sont

toutes infiniment éloignées de lui, les différences de perfection qui sont entre elles disparaissent dès qu'on les compare avec Dieu : ce qui les élève les unes au-dessus des autres ne les approche guère de lui. Ainsi, à ne consulter que la raison humaine, on n'a besoin de démons, ni pour faire passer l'action de Dieu jusqu'aux hommes, ni pour mettre entre Dieu et nous quelque chose qui approche de lui plus que nous ne pouvons en approcher.

Mais si les bons anges, qui sont les ministres des volontés de Dieu, et ses messagers auprès des hommes, sont ornés de plusieurs connaissances philosophiques, pourquoi refuserait-on cette prérogative aux mauvais anges? leur réprobation n'a rien changé dans l'excellence de leur nature, ni dans la perfection de leurs connaissances; on en voit la preuve dans l'astrologie, les augures, et les aruspices. Ce n'est qu'aux artifices d'une fine et d'une subtile dialectique que le démon qui tenta nos premiers parents doit la victoire qu'il remporta sur eux. Il n'y a pas jusqu'à quelques Pères de l'Église qui, imbus des rêveries platoniciennes, ont écrit que les esprits réprouvés ont enseigné aux hommes qu'ils avaient su charmer et avec lesquels ils avaient eu commerce, plusieurs secrets de la nature; comme la métallurgie, la vertu des simples, la puissance des enchantements, et l'art de lire dans le ciel la destinée des hommes.

Je ne m'amuserai point à prouver ici combien sont pitoyables tous ces raisonnements par lesquels on prétend démontrer que les anges et les diables sont des philosophes, et même de grands philosophes. Laissons cette philosophie des habitants du Ciel et du Ténare, elle est trop au-dessus de nous : parlons de celle qui convient proprement aux hommes, et qui est de notre ressort.

Adam, le premier de tous les hommes, a-t-il été philosophe? c'est une chose dont bien des personnes ne doutent nullement. En effet, nous dit Hornius, nous croyons qu'Adam avant sa chute fut orné non-seulement de toutes les qualités et de toutes les connaissances qui perfectionnent l'esprit, mais même qu'après sa chute il conserva quelques restes de ses premières connaissances. Le souvenir de ce qu'il avait perdu étant toujours présent à son esprit, alluma dans son cœur un désir violent de rétablir en lui les connaissances que le péché lui avait enlevées,

et de dissiper les ténèbres qui les lui voilaient. C'est pour y satisfaire qu'il s'attacha toute sa vie à interroger la nature, et à s'élever aux connaissances les plus sublimes : il y a même tout lieu de penser qu'il n'aura pas laissé ignorer à ses enfants la plupart de ses découvertes, puisqu'il a vécu si longtemps avec eux.

Tels sont à peu près les raisonnements du docteur Hornius, auquel nous joindrions volontiers les docteurs juifs, si leurs fables méritaient quelque attention de notre part.

Voici encore quelques raisonnements bien dignes du docteur Hornius, pour prouver qu'Adam a été philosophe, et même philosophe du premier ordre. S'il n'avait été physicien, comment aurait-il pu imposer à tous les animaux qui furent amenés devant lui des noms qui paraissent à bien des personnes exprimer leur nature? Eusèbe en a tiré une preuve pour la logique d'Adam. Pour les mathématiques, il n'est pas possible de douter qu'il ne les ait sues; car autrement comment aurait-il pu se faire des habits de peaux de bêtes, se construire une maison, observer le mouvement des astres, et régler l'année sur la course du soleil? Enfin ce qui met le comble à toutes ces preuves si décisives en faveur de la philosophie d'Adam, c'est qu'il a écrit des livres, et que ces livres contenaient toutes les sublimes connaissances qu'un travail infatigable lui avait acquises. Il est vrai que les livres qu'on lui attribue sont apocryphes ou perdus : mais cela n'y fait rien. On ne les aura supposés à Adam que parce que la tradition avait conservé les titres des livres authentiques dont il était le véritable auteur.

Rien de plus aisé que de réfuter toutes ces raisons : 1° ce que l'on dit de la sagesse d'Adam avant sa chute n'a aucune analogie avec la philosophie dans le sens que nous la prenons; car elle consistait, cette sagesse, dans la connaissance de Dieu, de soi-même, et surtout dans la connaissance pratique de tout ce qui pouvait le conduire à la félicité pour laquelle il était né. Il est bien vrai qu'Adam a eu cette sorte de sagesse : mais qu'a-t-elle de commun avec cette philosophie que produisent la curiosité et l'admiration, filles de l'ignorance, qui ne s'acquiert que par le pénible travail des réflexions, et qui ne se perfectionne que par le conflit des opinions? La sagesse avec laquelle Adam fut créé est cette sagesse divine qui est le fruit de la

grâce, et que Dieu verse dans les âmes même les plus simples. Cette sagesse est sans doute la véritable philosophie ; mais elle est fort différente de celle que l'esprit enfante, et à l'accroissement de laquelle tous les siècles ont concouru. Si Adam dans l'état d'innocence n'a point eu de philosophie, que devient celle qu'on lui attribue après sa chute, et qui n'était qu'un faible écoulement de la première ? Comment veut-on qu'Adam, que son péché suivait partout, qui n'était occupé que du soin de fléchir son Dieu, et de repousser les misères qui l'environnaient, eût l'esprit assez tranquille pour se livrer aux stériles spéculations d'une vaine philosophie ? Il a donné des noms aux animaux ; est-ce à dire pour cela qu'il en ait bien connu la nature et les propriétés ? Il raisonnait avec Ève notre grand'mère commune, et avec ses enfants ; en conclurez-vous pour cela qu'il sût la dialectique ? Avec ce beau raisonnement on transformerait tous les hommes en dialecticiens. Il s'est bâti une misérable cabane ; il a gouverné prudemment sa famille, il l'a instruite de ses devoirs, et lui a enseigné le culte de la religion : sont-ce donc là des raisons à apporter pour prouver qu'Adam a été architecte, politique, théologien ? Enfin comment peut-on soutenir qu'Adam a été l'inventeur des lettres, tandis que nous voyons les hommes longtemps même après le déluge se servir encore d'une écriture hiéroglyphique, laquelle est de toutes les écritures la plus imparfaite, et le premier effort que les hommes ont fait pour se communiquer réciproquement leurs conceptions grossières ? On voit par là combien est sujet à contradiction ce que dit l'ingénieux et savant auteur[1] de l'*Histoire critique de la Philosophie* touchant son origine et ses commencements : « Elle est née, si on l'en croit, avec le monde ; et, contre l'ordinaire des productions humaines, son berceau n'a rien qui la dépare, ni qui l'avilisse. Au travers des faiblesses et des bégaiements de l'enfance, on lui trouve des traits forts et hardis, une sorte de perfection. En effet, les hommes ont de tout temps pensé, réfléchi, médité : de tout temps aussi ce spectacle pompeux et magnifique que présente l'univers, spectacle d'autant plus intéressant qu'il est étudié avec plus de soin, a frappé leur curiosité. »

1. Deslandes, de l'Académie de Berlin. Diderot ne pouvait connaître que la première édition de son *Histoire*, 1737-1750, 3 vol. in-8°, qui est anonyme.

Mais, répondra-t-on, si l'admiration est la mère de la philosophie, comme nous le dit cet auteur, elle n'est donc pas née avec le monde, puisqu'il a fallu que les hommes, avant que d'avoir la philosophie, aient commencé par admirer. Or pour cela il fallait du temps, il fallait des expériences et des réflexions : d'ailleurs s'imagine-t-on que les premiers hommes eussent assez de temps pour exercer leur esprit sur des systèmes philosophiques, eux qui trouvaient à peine les moyens de vivre un peu commodément? On ne pense à satisfaire les besoins de l'esprit qu'après qu'on a satisfait ceux du corps. Les premiers hommes étaient donc bien éloignés de penser à la philosophie : « Les miracles de la nature sont exposés à nos yeux longtemps avant que nous ayons assez de raison pour en être éclairés. Si nous arrivions dans ce monde avec cette raison que nous portâmes dans la salle de l'Opéra la première fois que nous y entrâmes, et si la toile se levait brusquement; frappés de la grandeur, de la magnificence, et du jeu des décorations, nous n'aurions pas la force de nous refuser à la connaissance des grandes vérités qui y sont liées; mais qui s'avise de s'étonner de ce qu'il voit depuis cinquante ans? Entre les hommes, les uns, occupés de leurs besoins, n'ont guère eu le temps de se livrer à des spéculations métaphysiques; le lever de l'astre du jour les appelait au travail; la plus belle nuit, la nuit la plus touchante était muette pour eux, ou ne leur disait autre chose, sinon qu'il était l'heure du repos : les autres, moins occupés, ou n'ont jamais eu occasion d'interroger la nature, ou n'ont pas eu l'esprit d'entendre sa réponse. Le génie philosophe dont la sagacité, secouant le joug de l'habitude, s'étonna le premier des prodiges qui l'environnaient, descendit en lui-même, se demanda et se rendit raison de tout ce qu'il voyait, a dû se faire attendre longtemps, et a pu mourir sans avoir accrédité ses opinions[1]. »

Si Adam n'a point eu la philosophie, il n'y a point d'inconvénient à la refuser à ses enfants Abel et Caïn : il n'y a que George Hornius qui puisse voir dans Caïn le fondateur d'une secte de philosophie. Vous ne croiriez jamais que Caïn ait jeté les premières semences de l'épicuréisme, et qu'il ait été

1. *Essai sur le mérite et la vertu,* troisième partie, sect. III, en note. V. tome Ier. p. 50.

athée. La raison qu'Hornius en donne est tout à fait singulière. Caïn était, selon lui, philosophe, mais philosophe impie et athée, parce qu'il aimait l'amusement et les plaisirs, et que ses enfants n'avaient que trop bien suivi les leçons de volupté qu'il leur donnait. Si l'on est philosophe épicurien parce qu'on écoute la voix de ses plaisirs, et qu'on cherche dans un athéisme pratique l'impunité de ses crimes, les jardins d'Épicure ne suffiraient pas à recevoir tant de philosophes voluptueux. Ce qu'il ajoute de la ville que bâtit Caïn, et des instruments qu'il mit en œuvre pour labourer la terre, ne prouve nullement qu'il fût philosophe; car ce que la nécessité et l'expérience, ces premières institutrices des hommes, leur font trouver, n'a pas besoin des préceptes de la philosophie. D'ailleurs on peut croire que Dieu apprit au premier homme le moyen de cultiver la terre, comme le premier homme en instruisit lui-même ses enfants.

Le jaloux Caïn ayant porté des mains homicides sur son frère Abel, Dieu fit revivre Abel dans la personne de Seth. Ce fut donc dans cette famille que se conserva le sacré dépôt des premières traditions qui concernaient la religion. Les partisans de la philosophie *antédiluvienne* ne regardent pas Seth seulement comme philosophe, mais ils veulent encore qu'il ait été grand astronome. Josèphe, faisant l'éloge des connaissances qu'avaient acquises les enfants de Seth avant le déluge, dit qu'ils élevèrent deux colonnes pour y inscrire ces connaissances, et les transmettre à la postérité. L'une de ces colonnes était de brique, l'autre de pierre ; et on n'avait rien épargné pour les bâtir solidement, afin qu'elles pussent résister aux inondations et aux incendies dont l'univers était menacé; Josèphe ajoute que celle de brique subsistait encore de son temps. Je ne sais si l'on doit faire beaucoup de fond sur un tel passage. Les exagérations et les hyperboles ne coûtent guère à Josèphe, quand il s'agit d'illustrer sa nation. Cet historien se proposait surtout de montrer la supériorité des Juifs sur les Gentils, en matière d'arts et de sciences : c'est là probablement ce qui a donné lieu à la fiction des deux colonnes élevées par les enfants de Seth. Quelle apparence qu'un pareil monument ait pu subsister après les ravages que fit le déluge? et puis on ne conçoit pas pourquoi Moïse, qui a parlé des arts qui furent trouvés par les enfants de Caïn, comme la musique, la métallurgie, l'art de travailler le

fer et l'airain, etc., ne dit rien des grandes connaissances que Seth avait acquises dans l'astronomie, de l'écriture, dont il passe pour être inventeur, des noms qu'il donna aux astres, du partage qu'il fit de l'année en mois et en semaines.

Il ne faut pas s'imaginer que Jubal et Tubalcaïn aient été de grands philosophes; l'un pour avoir inventé la musique, et l'autre pour avoir eu le secret de travailler le fer et l'airain : peut-être ces deux hommes ne firent-ils que perfectionner ce qu'on avait trouvé avant eux. Mais je veux qu'ils aient été inventeurs de ces arts; qu'en peut-on conclure pour la philosophie? Ne sait-on pas que c'est au hasard que nous devons la plupart des arts utiles à la société? Ce que fait la philosophie, c'est de raisonner sur le génie qu'elle y remarque après qu'ils ont été découverts. Il est heureux pour nous que le hasard ait prévenu nos besoins, et qu'il n'ait presque rien laissé à faire à la philosophie. On ne rencontre pas plus de philosophie dans la branche de Seth que dans celle de Caïn : on y voit des hommes, à la vérité, qui conservent la connaissance du vrai Dieu, et le dépôt des traditions primitives, qui s'occupent de choses sérieuses et solides, comme de l'agriculture et de la garde des troupeaux ; mais on n'y voit point de philosophes. C'est donc inutilement qu'on cherche l'origine et les commencements de la philosophie dans les temps qui ont précédé le déluge.

ANTIPATHIE, Haine, Aversion, Repugnance, s. f. La *haine* est pour les personnes; l'*aversion* et l'*antipathie* pour tout indistinctement, et la *répugnance* pour les actions.

La *haine* est plus volontaire que l'*aversion*, l'*antipathie* et la *répugnance*. Celles-ci ont plus de rapport au tempérament. Les causes de l'*antipathie* sont plus secrètes que celles de l'*aversion*. La *répugnance* est moins durable que l'une et l'autre. Nous haïssons les vicieux ; nous avons de l'*aversion* pour leurs actions; nous sentons de l'*antipathie* pour certaines gens, dès la première fois que nous les voyons : il y a des démarches que nous faisons avec *répugnance*. La *haine* noircit ; l'*aversion* éloigne les personnes ; l'*antipathie* fait détester ; la *répugnance* empêche qu'on n'imite.

ANTRUSTIONS, s. m. pl. (*Hist. mod.*), volontaires qui, chez les Germains, suivaient les princes dans leurs entreprises. Tacite les désigne par le nom de *compagnons*; la loi salique, par celui

d'*hommes qui sont sous la foi du roi*; les formules de Marculfe, par celui d'*antrustions*; nos premiers historiens, par celui de *leudes*, et les suivants, par celui de *vassaux* et *seigneurs*.

On trouve dans les lois salique et ripuaire un nombre infini de dispositions pour les Francs, et quelques-unes seulement pour les *antrustions*. On y régle partout les biens des Francs, et on ne dit rien de ceux des *antrustions*; ce qui vient de ce que les biens de ceux-ci se réglaient plutôt par la loi politique que par la loi civile, et qu'ils étaient le sort d'une armée, et non le patrimoine d'une famille.

ANUBIS (*Myth.*), dieu des Égyptiens; il était représenté avec une tête de chien, et tenant un sistre d'une main et un caducée de l'autre. *Voyez* dans Moreri les conjectures différentes qu'on a formées sur l'origine et la figure bizarre de ce dieu. Cynopolis fut bâtie en son honneur, et l'on y nourrissait des chiens appelés *les chiens sacrés*. Les chrétiens et les païens même se sont égayés sur le compte d'*Anubis*. Apulée et Jamblique ont parlé fort indécemment de la confrérie d'Isis et d'*Anubis*. Eusèbe nomme *Anubis : Mercure Anubis*, et avec raison; car il y a bien de l'apparence que le Mercure des Grecs et l'*Anubis* des Égyptiens ont été le même dieu. Les Romains, qui avaient l'excellente politique d'admettre les dieux des peuples qu'ils avaient vaincus, lui souffrirent des prêtres; mais ces prêtres firent une mauvaise fin. Ils se prêtèrent à la passion qu'un jeune chevalier romain avait conçue pour une dame romaine qu'il avait attaquée inutilement par des soins et par des présents : Pauline, c'est le nom de la Romaine, avait malheureusement de la dévotion à *Anubis*; les prêtres, corrompus par Mundus, c'est le nom du chevalier, lui persuadèrent qu'*Anubis* avait des desseins sur elle. Pauline en fut très-flattée, et se rendit la nuit dans le temple, où elle trouva mieux qu'un dieu à la tête de chien. Mundus ne put se taire; il rappela dans la suite à Pauline quelques particularités de la nuit du temple, sur lesquelles il ne lui fut pas difficile de conjecturer que Mundus avait joué le rôle d'*Anubis*. Pauline s'en plaignit à son mari, et son mari à l'empereur Tibère, qui prit très-mal cette aventure. Les prêtres furent crucifiés, le temple d'Isis ruiné, et sa statue et celle d'*Anubis* jetées dans le Tibre. Les empereurs et les grands de Rome se plurent longtemps à se métamorphoser en

Anubis; et Volusius, sénateur romain, échappa à la proscription des triumvirs sous ce déguisement.

AORASIE *des dieux*. Le sentiment des Anciens sur l'apparition des dieux était qu'ils ne se montraient aux hommes que par derrière, et en se retirant; d'où il s'ensuivait, selon eux, que tout être non déguisé qu'on avait le temps d'envisager, et qu'on pouvait regarder en face, n'était pas un dieu. Neptune prend la figure de Calchas pour parler aux deux Ajax, qui ne le reconnaissent qu'à sa démarche, par derrière, quand il s'éloigne d'eux. Vénus apparaît à Énée sous les traits d'une chasseuse; et son fils ne la reconnaît que quand elle se retire, sa tête rayonnante, sa robe abattue, et sa divinité, pour ainsi dire, étant trahie par la majesté de sa démarche. *Aorasie* vient de l'*ἀ* privatif, et d'ὁράω, *je vois*, et signifie *invisibilité*.

APEX (*Hist. anc.*), bonnet à l'usage des Flamines et des Saliens. Pour qu'il tînt bien sur leur tête, ils l'attachaient sous le menton avec deux cordons.

Sulpitius, dit Valère Maxime, fut destitué du sacerdoce, parce que l'*apex* lui tomba de la tête pendant qu'il sacrifiait. Selon Servius, l'*apex* était une verge couverte de laine, qu'on mettait au sommet du bonnet des Flamines. C'est de là que le bonnet prit son nom, et qu'on appela les prêtres même *Flamines*, comme qui dirait *filamines*, parce que la verge couverte de laine était attachée au bonnet avec un fil; il n'est pas besoin d'avertir le lecteur de la futilité de ces sortes d'étymologies.

APHACE (*Géog. anc.*), lieu dans la Palestine, entre Biblos et Persépolis, où Vénus avait un temple, et était adorée sous le nom de *Vénus aphacite*, par toutes sortes de lascivetés auxquelles les peuples s'abandonnaient en mémoire des caresses que la déesse avait prodiguées, dans cet endroit, au bel Adonis.

APHACITE (*Myth.*), surnom de Vénus. (*Voyez* APHACE). Ceux qui venaient consulter *Vénus aphacite* jetaient leurs offrandes dans un lac proche Aphace; si elles étaient agréables à la déesse, elles allaient à fond; elles surnageaient au contraire, fût-ce de l'or ou de l'argent, si elles étaient rejetées par la déesse. Zozime, qui fait mention de cet oracle, dit qu'il fut consulté par les Palmyriens, lorsqu'ils se révoltèrent contre l'empereur Aurélien, et que leurs présents allèrent à

fond l'année qui précéda leur ruine, mais qu'ils surnagèrent l'année suivante. Zozime aurait bien fait de nous apprendre encore, pour l'honneur de l'oracle, de quelle nature étaient les présents dans l'une et l'autre année : mais peut-être étaient-ils nécessairement de plume quand ils devaient surnager, et nécessairement de plomb quand ils devaient descendre au fond du lac, la déesse inspirant à ceux qui venaient la consulter de lui faire des présents tels qu'il convenait à la véracité de ses oracles.

APHRACTES, f. m. pl., navires des Anciens à un seul rang de rames ; on les appelait *aphractes*, parce qu'ils n'étaient point couverts, et n'avaient point de pont; on les distinguait ainsi des *cataphractes* qui en avaient. Les *aphractes* avaient seulement, vers la proue et vers la poupe, de petits planchers, sur lesquels on se tenait pour combattre ; mais cette construction n'était pas générale. Il y avait, à ce qu'il paraît, des *aphractes* qui étaient couverts et avaient un pont, avec une de ces avances à leur proue qu'on appelait *rostra*. Tite-Live dit d'Octave, qu'étant parti de Sicile avec deux cents vaisseaux de charge et trente vaisseaux longs, sa navigation ne fut pas constamment heureuse; que quand il fut arrivé presque à la vue de l'Afrique, poussé toujours par un bon vent, d'abord il fut surpris d'une bonace ; et que le vent ayant ensuite changé, sa navigation fut troublée, et ses navires dispersés d'un et d'autre côté ; et qu'avec ses navires armés d'éperons, il eut bien de la peine, à force de rames, à se défendre contre les flots et la tempête. Il appelle ici *vaisseaux armés d'éperons*, les mêmes vaisseaux qu'il avait auparavant appelés *vaisseaux longs*. Il dit d'ailleurs qu'il y avait des vaisseaux ouverts, c'est-à-dire sans ponts, et qui avaient des éperons; d'où il s'ensuit que la différence des *aphractes* et des *cataphractes* consistait seulement en ce que ces derniers avaient un pont, et que les premiers n'en avaient point; car, pour le rostrum et le couvert, il paraît que les *aphractes* les avaient quelquefois, ainsi que les *cataphractes*.

APIS, s. m. (*Myth.*), divinité célèbre des Égyptiens. C'était un bœuf qui avait certaines marques extérieures. C'était dans cet animal que l'âme du grand Osiris s'était retirée : il lui avait donné la préférence sur les autres animaux, parce que le bœuf est le symbole de l'agriculture, dont ce prince avait eu la per-

fection tant à cœur. Le bœuf *Apis* devait avoir une marque blanche et carrée sur le front; la figure d'un aigle sur le dos; un nœud sous la langue en forme d'escarbot; les poils de la queue doubles, et un croissant blanc sur le flanc droit. Il fallait que la génisse qui l'avait porté l'eût conçu d'un coup de tonnerre. Comme il eût été assez difficile que la nature eût rassemblé sur un même animal tous ces caractères, il est à présumer que les prêtres pourvoyaient à ce que l'Égypte ne manquât pas d'*Apis*, en imprimant secrètement à quelques jeunes veaux les marques requises : et s'il leur arrivait de différer beaucoup de montrer aux peuples le dieu *Apis*, c'était apparemment pour leur ôter tout soupçon de supercherie. Mais cette précaution n'était pas fort nécessaire; les peuples ne font-ils pas dans ces occasions tous leurs efforts pour ne rien voir? Quand on avait trouvé l'*Apis*, avant que de le conduire à Memphis, on le nourrissait pendant quarante jours dans la ville du Nil. Des femmes avaient seules l'honneur de le visiter et de le servir : elles se présentaient au divin taureau dans un déshabillé dont les prêtres auraient mieux connu les avantages que le dieu. Après la quarantaine, on lui faisait une niche dorée dans une barque; on l'y plaçait, et il descendait le Nil jusqu'à Memphis : là, les prêtres l'allaient recevoir en pompe; ils étaient suivis d'un peuple nombreux : les enfants assez heureux pour sentir son haleine en recevaient le don des prédictions. On le conduisait dans le temple d'Osiris, où il y avait deux magnifiques étables : l'une était l'ouvrage de Psammétichus; elle était soutenue de statues colossales de douze coudées de hauteur; il y demeurait presque toujours renfermé; il ne se montrait guère que sur un préau où les étrangers avaient la liberté de le voir. Si on le promenait dans la ville, il était environné d'officiers qui écartaient la foule, et de jeunes enfants qui chantaient ses louanges.

Selon les livres sacrés des Égyptiens, le dieu *Apis* n'avait qu'un certain temps déterminé à vivre; quand la fin de ce temps approchait, les prêtres le conduisaient sur les bords du Nil et le noyaient avec beaucoup de vénération et de cérémonies. On l'embaumait ensuite; on lui faisait des obsèques si dispendieuses, que ceux qui étaient commis à la garde du bœuf embaumé s'y ruinaient ordinairement. Sous Ptolémée Lagus, on

emprunta cinquante talents pour célébrer les funérailles du bœuf *Apis*. Quand le bœuf *Apis* était mort et embaumé, le peuple le pleurait, comme s'il eût perdu Osiris, et le deuil continuait jusqu'à ce qu'il plût aux prêtres de montrer son successeur; alors on se réjouissait, comme si le prince fût ressuscité, et la fête durait sept jours.

Cambyse, roi de Perse, à son retour d'Éthiopie, trouvant le peuple égyptien occupé à célébrer l'apparition d'*Apis*, et croyant qu'on se réjouissait du mauvais succès de son expédition, fit amener le prétendu dieu, qu'il frappa d'un coup d'épée dont il mourut : les prêtres furent fustigés, et les soldats eurent ordre de massacrer tous ceux qui célébreraient la fête.

Les Égyptiens consultaient *Apis* comme un oracle; s'il prenait ce qu'on lui présentait à manger, c'était un bon augure; son refus, au contraire, était un fâcheux présage. Pline, cet auteur si plein de sagesse et d'esprit, observe qu'*Apis* ne voulut pas manger ce que Germanicus lui offrit, et que ce prince mourut bientôt après, comme s'il eût imaginé quelque rapport réel entre ces deux événements. Il en était de même des deux loges qu'on lui avait bâties : son séjour dans l'une annonçait le bonheur à l'Égypte, et son séjour dans l'autre lui était un signe de malheur. Ceux qui le venaient consulter approchaient la bouche de son oreille, et mettaient les mains sur les leurs qu'ils tenaient bouchées jusqu'à ce qu'ils fussent sortis de l'enceinte du temple. Arrivés là, ils prenaient pour la réponse du dieu la première chose qu'ils entendaient.

APPARENCE, EXTÉRIEUR, DEHORS. (*Gramm.*) L'*extérieur* fait partie de la chose; le *dehors* l'environne à quelque distance. L'*apparence* est l'effet que produit sa présence. Les murs sont l'*extérieur* d'une maison; les avenues en sont les *dehors*; l'*apparence* résulte du tout.

Dans le sens figuré, *extérieur* se dit de l'air et de la physionomie : le *dehors*, des manières et de la dépense; l'*apparence*, des actions et de la conduite. L'*extérieur* prévenant n'est pas toujours accompagé du mérite, dit M. l'abbé Girard. (*Syn. franç.*) Les *dehors* brillants ne sont pas des preuves certaines de l'opulence. Les pratiques de dévotion ne décident rien sur la vertu.

APPARITION, VISION. (*Gramm.*) La vision se passe au

dedans, et n'est qu'un effet de l'imagination : l'*apparition* suppose un objet au dehors. « Saint Joseph, dit M. l'abbé Girard, fut averti par une vision de passer en Égypte : ce fut une *apparition* qui instruisit la Madeleine de la résurrection de Jésus-Christ. Les cerveaux échauffés et vides de nourriture sont sujets à des visions. Les esprits timides et crédules prennent tout ce qui se présente pour des *apparitions.* » (*Syn. franç.*)

APPAS, s. m. pl. Attraits, Charmes (*Gramm.*) ; outre l'idée générale qui rend ces mots synonymes, il leur est encore commun de n'avoir point de singulier dans le sens où on les prend ici, c'est-à-dire lorsqu'ils sont employés pour marquer le pouvoir qu'ont sur le cœur la beauté, l'agrément ou les grâces : quant à leurs différences, les *attraits* ont quelque chose de plus naturel ; les *appas* tiennent plus de l'art, et il y a quelque chose de plus fort et de plus extraordinaire dans les *charmes*. Les *attraits* se font suivre, les *appas* engagent, et les *charmes* entraînent. On ne tient guère contre les *attraits* d'une jolie femme ; on a bien de la peine à se défendre des *appas* d'une coquette ; il est presque impossible de résister aux *charmes* de la beauté. On doit les *attraits* et les *charmes* à la nature : on prend des *appas* à sa toilette. Les défauts qu'on remarque diminuent l'effet des *attraits* ; les *appas* s'évanouissent quand l'artifice se montre : on se fait aux *charmes* avec l'habitude et le temps.

Ces mots ne s'appliquent pas seulement aux avantages extérieurs des femmes ; ils se disent encore, en général, de tout ce qui affecte agréablement. On dit que la vertu a des *attraits* qui se font sentir aux vicieux même ; que la richesse a des *appas* qui font quelquefois succomber la vertu, et que le plaisir a des *charmes* qui triomphent souvent de la philosophie.

Avec des épithètes, on met de grands *attraits*, de puissants *appas*, et d'invincibles *charmes*.

APPELER, Nommer. (*Gramm.*) On *nomme* pour distinguer dans le discours ; on *appelle* pour faire venir. Le Seigneur *appela* tous les animaux et les *nomma* devant Adam. Il ne faut pas toujours *nommer* les choses par leurs noms, ni *appeler* toutes sortes de gens à son secours. (*Synon. franç.*)

APPRENDRE, Étudier, S'instruire. (*Gram.*) *Étudier*, c'est travailler à devenir savant. *Apprendre*, c'est réussir. On étudie

pour *apprendre*, et l'on *apprend* à force d'*étudier*. On ne peut *étudier* qu'une chose à la fois ; mais on peut, dit M. l'abbé Girard, en *apprendre* plusieurs ; ce qui métaphysiquement pris n'est pas vrai : plus on *apprend*, plus on sait ; plus on *étudie*, plus on se fatigue. C'est avoir bien *étudié* que d'avoir *appris* à douter. Il y a des choses qu'on *apprend* sans les *étudier*, et d'autres qu'on *étudie* sans les *apprendre*. Les plus savans ne sont pas ceux qui ont le plus *étudié*, mais ceux qui ont le plus *appris*. (*Synon. franç.*)

On *apprend* d'un maître; on *s'instruit* par soi-même. On *apprend* quelquefois ce qu'on ne voudrait pas savoir ; mais on veut toujours savoir les choses dont on *s'instruit*. On *apprend* les nouvelles publiques : on *s'instruit* de ce qui se passe dans le cabinet. On *apprend* en écoutant ; on *s'instruit* en interrogeant.

AQUEDUC. Les *aqueducs* de toute espèce étaient jadis une des merveilles de Rome : la grande quantité qu'il y en avait, les frais immenses employés à faire venir des eaux d'endroits éloignés de trente, quarante, soixante, et même cent milles sur des arcades, ou continuées, ou suppléées par d'autres travaux, comme des montagnes coupées et des roches percées, tout cela doit surprendre : on n'entreprend rien de semblable aujourd'hui ; on n'oserait même penser à acheter si chèrement la commodité publique. On voit encore en divers endroits de la campagne de Rome de grands restes de ces *aqueducs*, des arcs continués dans un long espace, au-dessus desquels étaient les canaux qui portaient l'eau à la ville : ces arcs sont quelquefois bas, quelquefois d'une grande hauteur, selon les inégalités du terrain. Il y en a à deux arcades l'une sur l'autre, et cela de crainte que la trop grande hauteur d'une seule arcade ne rendît le structure moins solide : ils sont communément de briques si bien cimentées, qu'on a peine à en détacher des morceaux. Quand l'élévation du terrain était énorme, on recourait aux *aqueducs* souterrains ; ces *aqueducs* portaient les eaux à ceux qu'on avait élevés sur terre, dans les fonds et les pentes des montagnes. Si l'eau ne pouvait avoir de la pente qu'en passant au travers d'une roche, on la perçait à la hauteur de l'*aqueduc* supérieur : on en voit un semblable au-dessus de Tivoli, et au lieu nommé *Vicovaro*. Le canal qui formait la suite de l'*aqueduc*

est coupé dans la roche vive l'espace de plus d'un mille, sur environ cinq pieds de haut et quatre de large.

Une chose digne de remarque, c'est que ces *aqueducs*, qu'on pouvait conduire en droite ligne à la ville, n'y parvenaient que par des sinuosités fréquentes. Les uns ont dit qu'on avait suivi ces obliquités pour éviter les frais d'arcades d'une hauteur extraordinaire; d'autres, qu'on s'était proposé de rompre la trop grande impétuosité de l'eau qui, coulant en ligne droite par un espace immense, aurait toujours augmenté de vitesse, endommagé les canaux, et donné une boisson peu nette et malsaine. Mais on demande pourquoi y ayant une si grande pente de la cascade de Tivoli à Rome, on est allé prendre l'eau de la même rivière à vingt milles et davantage plus haut; que dis-je vingt milles? à plus de trente, en y comptant les détours d'un pays plein de montagnes. On répond que la raison d'avoir des eaux meilleures et plus pures suffisait aux Romains pour croire leurs travaux nécessaires et leurs dépenses justifiées; et si l'on considère d'ailleurs que l'eau du Teveron est chargée de parties minérales, et n'est pas saine, on sera content de cette réponse.

Si l'on jette les yeux sur la planche 128 *du quatrième volume des Antiquités* du P. Montfaucon, on verra avec quels soins ces immenses ouvrages étaient construits. On y laissait d'espace en espace des soupiraux, afin que si l'eau venait à être arrêtée par quelque accident, elle pût se dégorger jusqu'à ce qu'on eût dégagé son passage. Il y avait encore dans le canal même de l'*aqueduc* des puits où l'eau se jetait, se reposait et déchargeait son limon, et des piscines où elle s'étendait et se purifiait.

L'*aqueduc* de l'*Aqua-Marcia* a l'arc de seize pieds d'ouverture : le tout est composé de trois différentes sortes de pierres; l'une rougeâtre, l'autre brune, et l'autre de couleur de terre. On voit en haut deux canaux dont le plus élevé était de l'eau nouvelle du Teveron, et celui de dessous était de l'eau appelée *Claudienne;* l'édifice entier a soixante et dix pieds romains de hauteur.

A côté de cet *aqueduc*, on a, dans le P. Montfaucon, la coupe d'un autre à trois canaux; le supérieur est d'eau *Julia*, celui du milieu d'eau *Tepula*, et l'inférieur d'eau *Marcia*.

L'arc de l'*aqueduc* d'eau *Claudienne* est de très-belle pierre

de taille; celui de l'*aqueduc* d'eau *Néronnienne* est de brique; ils ont l'un et l'autre soixante-douze pieds romains de hauteur.

Le canal de l'*aqueduc* qu'on appelait *Aqua-Appia* mérite bien que nous en fassions mention par une singularité qu'on y remarque : c'est de n'être pas uni comme les autres, d'aller comme par degrés; en sorte qu'il est beaucoup plus étroit en bas qu'en haut.

Le consul Frontin, qui avait la direction des *aqueducs* sous l'empereur Nerva, parle de neuf *aqueducs* qui avaient treize mille cinq cent quatre-vingt-quatorze tuyaux d'un pouce de diamètre. Vigerus observe que dans l'espace de vingt-quatre heures, Rome recevait cinq cent mille muids d'eau.

Nous pourrions encore faire mention de l'*aqueduc* de Drusus et de celui de Rimini : mais nous nous contenterons d'observer ici qu'Auguste fit réparer tous les *aqueducs*, et nous passerons ensuite à d'autres monuments dans le même genre et plus importants encore de la magnificence romaine.

Un de ces monuments est l'*aqueduc* de Metz, dont il reste encore aujourd'hui un grand nombre d'arcades; ces arcades traversaient la Moselle, rivière grande et large en cet endroit. Les sources abondantes de Gorze fournissaient l'eau à la Naumachie; ces eaux s'assemblaient dans un réservoir ; de là elles étaient conduites par des canaux souterrains, faits de pierres de taille, et si spacieux, qu'un homme y pouvait marcher droit : elles passaient la Moselle sur ces hautes et superbes arcades qu'on voit encore à deux lieues de Metz, si bien maçonnées et si bien cimentées, qu'excepté la partie du milieu que les glaces ont emportée, elles ont résisté et résistent aux injures les plus violentes des saisons. De ces arcades, d'autres *aqueducs* conduisaient les eaux aux bains et au lieu de la Naumachie.

Si l'on en croit Colmenarès, l'*aqueduc* de Ségovie peut être comparé aux plus beaux ouvrages de l'antiquité. Il en reste cent cinquante-neuf arcades toutes de grandes pierres sans ciment. Ces arcades, avec le reste de l'édifice, ont cent deux pieds de haut; il y a deux rangs d'arcades l'un sur l'autre; l'*aqueduc* traverse la ville et passe par-dessus la plus grande partie des maisons qui sont dans le fond.

Après ces énormes édifices, on peut parler de l'*aqueduc* que Louis XIV a fait bâtir proche Maintenon, pour porter les eaux

de la rivière de Buc à Versailles; c'est peut-être le plus grand *aqueduc* qui soit à présent dans l'univers; il est de sept mille brasses de long, sur deux mille cinq cent soixante de haut, et a deux cent quarante-deux arcades.

Les cloaques de Rome, ou ses *aqueducs* souterrains, étaient aussi comptés parmi ses merveilles; ils s'étendaient sous toute la ville, et se subdivisaient en plusieurs branches qui se déchargeaient dans la rivière : c'étaient de grandes et hautes voûtes, solidement bâties, sous lesquelles on allait en bateau: ce qui faisait dire à Pline que la ville était suspendue en l'air, et qu'on naviguait sous les maisons; c'est ce qu'il appelle *le plus grand ouvrage qu'on ait jamais entrepris.* Il y avait sous ces voûtes des endroits où des charrettes chargées de foin pouvaient passer; ces voûtes soutenaient le pavé des rues. Il y avait d'espace en espace des trous où les immondices de la ville étaient précipitées dans les cloaques. La quantité incroyable d'eau que les *aqueducs* apportaient à Rome y était aussi déchargée. On y avait encore détourné des ruisseaux, d'où il arrivait que la ville était toujours nette, et que les ordures ne séjournaient point dans les cloaques, et étaient promptement rejetées dans la rivière.

Ces édifices sont capables de frapper de l'admiration la plus forte : mais ce serait avoir la vue bien courte que de ne pas la porter au delà, et que de n'être pas tenté de remonter aux causes de la grandeur et de la décadence du peuple qui les a construits. Cela n'est point de notre objet. Mais le lecteur peut consulter là-dessus les *Considérations* de M. le président de Montesquieu et celles de M. l'abbé de Mably; il verra dans ces ouvrages que les édifices ont toujours été et seront toujours comme les hommes, excepté peut-être à Sparte, où l'on trouvait de grands hommes dans des maisons petites et chétives; mais cet exemple est trop singulier pour tirer à conséquence.

ARABES. (État de la philosophie chez les anciens Arabes.) Après les Chaldéens, les Perses et les Indiens, vient la nation des *Arabes,* que les anciens historiens nous représentent comme fort attachée à la philosophie, et comme s'étant distinguée dans tous les temps par la subtilité de son esprit : mais tout ce qu'ils nous en disent paraît fort incertain. Je ne nie pas que depuis Islamime[1] l'érudition et l'étude de la philosophie n'aient été

1. Mahomet.

extrêmement en honneur chez ces peuples : mais cela n'a lieu et n'entre que dans l'histoire de la philosophie du moyen âge. Aussi nous proposons-nous d'en traiter au long quand nous y serons parvenus. Maintenant nous n'avons à parler que de la philosophie des anciens habitants de l'Arabie Heureuse.

Il y a des savants qui veulent que ces peuples se soient livrés aux spéculations philosophiques; et pour prouver leur opinion, ils imaginent des systèmes qu'ils leur attribuent, et font venir à leur secours la religion des Zabiens, qu'ils prétendent être le fruit de la philosophie. Tout ce qu'ils disent n'a pour appui que des raisonnements et des conjectures : mais que prouve-t-on par des raisonnements et des conjectures quand il faut des témoignages? Ceux qui sont dans cette persuasion que la philosophie a été cultivée par les anciens *Arabes* sont obligés de convenir eux-mêmes que les Grecs n'avaient aucune connaissance de ce fait. Que dis-je? ils les regardaient comme des peuples barbares et ignorants, et qui n'avaient aucune teinture des lettres. Les écrivains *arabes*, si l'on en croit Abulfarage, disent eux-mêmes qu'avant Islamime, ils étaient plongés dans la plus profonde ignorance. Mais ces raisons ne sont pas assez fortes pour leur faire changer de sentiment sur cette philosophie qu'ils attribuent aux anciens *Arabes*. Le mépris des Grecs pour cette nation, disent-ils, ne prouve que leur orgueil et non la barbarie des *Arabes*. Mais enfin quels mémoires peuvent-ils nous produire, et quels auteurs peuvent-ils nous citer en faveur de l'érudition et de la philosophie des premiers *Arabes?* Ils conviennent avec Abulfarage qu'ils n'en ont point. C'est donc bien gratuitement qu'ils en font des gens lettrés et adonnés à la philosophie. Celui qui s'est le plus signalé dans cette dispute, et qui a eu plus à cœur la gloire des anciens *Arabes*, c'est Joseph-Pierre Ludewig. D'abord il commence par nous opposer Pythagore qui, au rapport de Porphyre, dans le voyage littéraire qu'il avait entrepris, fit l'honneur aux *Arabes* de passer chez eux, de s'y arrêter quelque temps, et d'apprendre de leurs philosophes la divination par le vol et par le chant des oiseaux, espèce de divination où les *Arabes* excellaient. Moïse lui-même, cet homme instruit dans toute la sagesse des Égyptiens, quand il fut obligé de quitter ce royaume, ne choisit-il pas pour le lieu de son exil l'Arabie préférablement aux autres pays? Or,

qui pourra s'imaginer que ce législateur des Hébreux se fût retiré chez les *Arabes*, si ce peuple avait été grossier, stupide, ignorant? leur origine d'ailleurs ne laisse aucun doute sur la culture de leur esprit. Ils se glorifient de descendre d'Abraham, à qui l'on ne peut refuser la gloire d'avoir été un grand philosophe. Par quelle étrange fatalité auraient-ils laissé éteindre dans la suite des temps ces premières étincelles de l'esprit philosophique qu'ils avaient hérité d'Abraham, leur père commun? Mais ce qui paraît plus fort que tout cela, c'est que les Livres saints, pour relever la sagesse de Salomon, mettent en opposition avec elle la sagesse des Orientaux : or, ces Orientaux n'étaient autres que les *Arabes*. C'est de cette même Arabie que la reine de Saba vint pour admirer la sagesse de ce philosophe couronné : c'est l'opinion constante de tous les savants. On pourrait prouver aussi, par d'excellentes raisons, que les mages venus d'Orient pour adorer le Messie étaient *Arabes*. Enfin Abulfarage est obligé de convenir qu'avant Islamime même, à qui l'on doit dans ce pays la renaissance des lettres, ils entendaient parfaitement leur langue, qu'ils en connaissaient la valeur et toutes les propriétés, qu'ils étaient bons poëtes, excellents orateurs, habiles astronomes; n'en est-ce pas assez pour mériter le nom de philosophes? Non, vous dira quelqu'un. Il se peut que les *Arabes* aient poli leur langue, qu'ils aient été habiles à deviner et à interpréter les songes, qu'ils aient réussi dans la composition et dans la solution des énigmes, qu'ils aient même eu quelque connaissance du cours des astres, sans que pour cela on puisse les regarder comme des philosophes; car tous ces arts, si cependant ils en méritent le nom, tendent plus à nourrir et à fomenter la superstition qu'à faire connaître la vérité, et qu'à purger l'âme des passions qui sont ses tyrans. Pour ce qui regarde Pythagore, rien n'est moins certain que son voyage dans l'Orient; et quand même nous en conviendrions, qu'en résulterait-il, sinon que cet imposteur apprit des *Arabes* toutes ces niaiseries, ouvrages de la superstition, et dont il était fort amoureux? Il est inutile de citer ici Moïse. Si ce saint homme passa dans l'Arabie, et s'il s'y établit en épousant une des filles de Jéthro, ce n'était pas assurément dans le dessein de méditer chez les *Arabes*, et de nourrir leur folle curiosité de systèmes philosophiques. La Providence n'avait permis cette

retraite de Moïse chez les *Arabes* que pour y porter la connaissance du vrai Dieu et de sa religion. La philosophie d'Abraham, dont ils se glorifient de descendre, ne prouve pas mieux qu'ils aient cultivé cette science. Abraham pourrait avoir été un grand philosophe et avoir été leur père, sans que cela tirât à conséquence pour leur philosophie. S'ils ont laissé perdre le fil des vérités les plus précieuses, qu'ils avaient apprises d'Abraham; si leur religion a dégénéré en une grossière idolâtrie, pourquoi leurs connaissances philosophiques, supposé qu'Abraham leur en eût communiqué quelques-unes, ne se seraient-elles pas aussi perdues dans la suite des temps? Au reste, il n'est pas trop sûr que ces peuples descendent d'Abraham. C'est une histoire qui paraît avoir pris naissance avec le mahométisme. Les *Arabes*, ainsi que les Mahométans, pour donner plus d'autorité à leurs erreurs, en font remonter l'origine jusqu'au père des croyants. Une chose encore qui renverse la supposition de Ludewig, c'est que la philosophie d'Abraham n'est qu'une pure imagination des Juifs, qui veulent à toute force trouver chez eux l'origine et les commencements des arts et des sciences. Ce que l'on nous oppose de cette reine du midi qui vint trouver Salomon sur la grande réputation de sa sagesse, et des mages qui partirent de l'Orient pour se rendre à Jérusalem, ne tiendra pas davantage. Nous voulons que cette reine soit née en Arabie : mais est-il bien décidé qu'elle fût de la secte des Zabiens? On ne peut nier sans doute qu'elle n'aît été parmi les femmes d'Orient une des plus instruites, des plus ingénieuses, qu'elle n'ait souvent exercé l'esprit des rois de l'Orient par les énigmes qu'elle leur envoyait; c'est là l'idée que nous en donne l'historien sacré. Mais quel rapport cela a-t-il avec la philosophie des *Arabes?* Nous accordons aussi volontiers que les mages venus d'Orient étaient des *Arabes*, qu'ils avaient quelque connaissance du cours des astres; nous ne refusons point absolument cette science aux *Arabes;* nous voulons même qu'ils aient assez bien parlé leur langue, qu'ils aient réussi dans les choses d'imagination, comme l'éloquence et la poésie : mais on n'en conclura jamais qu'ils aient été pour cela des philosophes, et qu'ils aient fort cultivé cette partie de la littérature.

La seconde raison qu'on fait valoir en faveur de la philoso-

phie des anciens *Arabes*, c'est l'histoire du zabianisme, qui passe pour avoir pris naissance chez eux, et qui suppose nécessairement des connaissances philosophiques. Mais quand même tout ce que l'on en raconte serait vrai, on n'en pourrait rien conclure pour la philosophie des *Arabes*, puisque le zabianisme, étant de lui-même une idolâtrie honteuse et une superstition ridicule, est plutôt l'extinction de toute raison qu'une vraie philosophie. D'ailleurs, il n'est pas bien décidé dans quel temps cette secte a pris naissance; car les hommes les plus habiles qui ont travaillé pour éclaircir ce point d'histoire, comme Hottinger, Pocock, Hyde, et surtout le docte Spencer, avouent que ni les Grecs ni les Latins ne font aucune mention de cette secte. Il ne faut pas confondre cette secte des Zabiens *arabes* avec ces autres Zabiens dont il est parlé dans les annales de l'ancienne Église orientale, lesquels étaient moitié juifs et moitié chrétiens, qui se vantaient d'être les disciples de Jean-Baptiste, et qui se trouvent encore aujourd'hui en grand nombre dans la ville de Bassora, près des bords du Tigre, et dans le voisinage de la mer de Perse. Le fameux Moïse Maimonides a tiré des auteurs *arabes* tout ce qu'il a dit de cette secte; et c'est en examinant d'un œil curieux et attentif toutes les cérémonies extravagantes et superstitieuses qu'il justifie très-ingénieusement la plupart des lois de Moïse, qui blesseraient au premier coup d'œil notre délicatesse, si la sagesse de ces lois n'était marquée par leur opposition avec les lois des Zabiens, pour lesquelles Dieu voulait inspirer aux Juifs une grande aversion. On ne pouvait mettre entre les Juifs et les Zabiens, qui étaient leurs voisins, une plus forte barrière. On peut lire sur cela l'ouvrage de Spencer sur l'économie mosaïque. On n'est pas moins partagé sur le nom de cette secte que sur son âge. Pocock prétend que les Zabiens ont été ainsi nommés de צבא, qui en hébreu signifie les *astres* ou l'*armée céleste*; parce que la religion des Zabiens consistait principalement dans l'adoration des astres. Mais Scaliger pense que c'est originairement le nom des Chaldéens, ainsi appelés parce qu'ils étaient orientaux. Il a été suivi en cela par plusieurs savants, et entre autres par Spencer. Cette signification du nom de Zabiens est d'autant plus plausible, que les Zabiens rapportent leur origine aux Chaldéens, et qu'ils font auteur de leur secte

Sabius, fils de Seth. Pour nous, nous ne croyons pas devoir prendre parti sur une chose qui déjà par elle-même est assez peu intéressante. Si par les Zabiens on entend tous ceux qui parmi les peuples de l'Orient adoraient les astres, sentiment qui paraît être celui de quelques *Arabes* et de quelques auteurs chrétiens, ce nom ne serait plus alors le nom d'une secte particulière, mais celui de l'idolâtrie universelle. Mais il paraît qu'on a toujours regardé ce nom comme étant propre à une secte particulière. Nous ne voyons point qu'on le donnât à tous les peuples qui à l'adoration des astres joignaient le culte du feu. Si pourtant au milieu des ténèbres où est enveloppée toute l'histoire des Zabiens, on peut, à force de conjectures, en tirer quelques rayons de lumière, il nous paraît probable que la secte des Zabiens n'est qu'un mélange du judaïsme et du paganisme; qu'elle a été chez les *Arabes* une religion particulière et distinguée de toutes les autres; que pour s'élever au-dessus de toutes celles qui florissaient de son temps, elle avait non-seulement affecté de se dire très-ancienne, mais même qu'elle rapportait son origine jusqu'à Sabius, fils de Seth; en quoi elle croyait l'emporter pour l'antiquité sur les Juifs mêmes qui ne peuvent remonter au delà d'Abraham. On ne se persuadera jamais que le nom de *Zabiens* leur ait été donné parce qu'ils étaient orientaux, puisqu'on n'a jamais appelé de ce nom les mages et les Mahométans qui habitent les provinces de l'Asie situées à l'orient. Quoi qu'il en soit de l'origine des Zabiens, il est certain qu'elle n'est pas aussi ancienne que le prétendent les *Arabes*. Ils sont même sur cela partagés de sentiment; car si les uns veulent la faire remonter jusqu'à Seth, d'autres se contentent de la fixer à Noé, et même à Abraham. Eutychius, auteur *arabe*, s'appuyant sur les traditions de son pays, trouve l'auteur de cette secte dans Zoroastre, lequel était né en Perse, si vous n'aimez mieux en Chaldée. Cependant Eutychius observe qu'il y en avait quelques-uns de son temps qui en faisaient honneur à Juvan, il a voulu sans doute dire *Javan;* que les Grecs avaient embrassé avidement ce sentiment, parce qu'il flattait leur orgueil, Javan ayant été un de leurs rois; et que pour donner cours à cette opinion, ils avaient composé plusieurs livres sur la science des astres et sur le mouvement des corps célestes. Il y en a même qui croient que celui qui fonda la

secte des Zabiens était un de ceux qui travaillèrent à la construction de la tour de Babel. Mais sur quoi tout cela est-il appuyé? Si la secte des Zabiens était aussi ancienne qu'elle s'en vante, pourquoi les anciens auteurs grecs n'en ont-ils point parlé? Pourquoi ne lisons-nous rien dans l'Écriture qui nous en donne la moindre idée? Pour répondre à cette difficulté, Spencer croit qu'il suffit que le zabianisme, pris matériellement, c'est-à-dire pour une religion dans laquelle on rend un culte au soleil et aux astres, ait tiré son origine des anciens Chaldéens et des Babyloniens, et qu'il ait précédé de plusieurs années le temps où a vécu Abraham. C'est ce qu'il prouve par les témoignages des *Arabes*, qui s'accordent tous à dire que la religion des Zabiens est très-ancienne, et par la ressemblance de doctrine qui se trouve entre les Zabiens et les Chaldéens. Mais il n'est pas question de savoir si le culte des étoiles et des planètes est très-ancien. C'est ce qu'on ne peut contester; et c'est ce que nous montrerons nous-mêmes à l'article des CHALDÉENS. Toute la difficulté consiste donc à savoir si les Zabiens ont tellement reçu ce culte des Chaldéens et des Babyloniens, qu'on puisse assurer à juste titre que c'est chez ces peuples que le zabianisme a pris naissance. Si l'on fait attention que le zabianisme ne se bornait pas seulement à adorer le soleil, les étoiles et les planètes, mais qu'il s'était fait à lui-même un plan de cérémonies qui lui étaient particulières, et qui le distinguaient de toute autre forme de religion, on m'avouera qu'un tel sentiment ne peut se soutenir. Spencer lui-même, tout subtil qu'il est, a été forcé de convenir que le zabianisme considéré formellement, c'est-à-dire autant qu'il fait une religion à part et distinguée par la forme de son culte, est beaucoup plus récent que les anciens Chaldéens et les anciens Babyloniens. C'est pourtant cela même qu'il aurait dû prouver dans ses principes; car si le zabianisme pris formellement n'a pas cette grande antiquité qui pourrait le faire remonter au delà d'Abraham, comment prouvera-t-il que plusieurs lois de Moïse n'ont été divinement établies que pour faire un contraste parfait avec les cérémonies superstitieuses du zabianisme? Tout nous porte à croire que le zabianisme est assez récent, qu'il n'est pas même antérieur au mahométisme. En effet, nous ne voyons dans aucun auteur soit grec, soit latin, la moindre trace de cette secte; elle ne

commence à lever la tête que depuis la naissance du mahométisme, etc. Nous croyons cependant qu'elle est un peu plus ancienne, puisque l'Alcoran parle des Zabiens comme étant déjà connus sous ce nom.

Il n'y a point de secte sans livres; elle en a besoin pour appuyer les dogmes qui lui sont particuliers. Aussi voyons-nous que les Zabiens en avaient, que quelques-uns attribuaient à Hermès et à Aristote, et d'autres à Seth et à Abraham. Ces livres, au rapport de Maimonides, contenaient sur les anciens patriarches : Adam, Seth, Noé, Abraham, des histoires ridicules, et, pour tout dire, comparables aux fables de l'Alcoran. On y traitait au long des démons, des idoles, des étoiles et des planètes; de la manière de cultiver la vigne et d'ensemencer les champs; en un mot, on n'y omettait rien de tout ce qui concernait le culte qu'on rendait au soleil, au feu, aux étoiles et aux planètes. Si l'on est curieux d'apprendre toutes ces belles choses, on peut consulter Maimonides. Ce serait abuser de la patience du lecteur que de lui présenter ici les fables dont fourmillent ces livres. Je ne veux que cette seule raison pour les décrier comme des livres apocryphes et indignes de toute créance. Je crois que ces livres ont été composés vers la naissance de Mahomet, et encore par des auteurs qui n'étaient point guéris, ni de l'idolâtrie, ni des folies du platonisme moderne. Il nous suffira, pour faire connaître le génie des Zabiens, de rapporter ici quelques-uns de leurs dogmes.

Ils croyaient que les étoiles étaient autant de dieux, et que le soleil tenait parmi elles le premier rang. Ils les honoraient d'un double culte; savoir, d'un culte qui était de tous les jours, et d'un autre qui ne se renouvelait que tous les mois.

Ils adoraient les démons sous la forme de boucs; ils se nourrissaient du sang des victimes, qu'ils avaient cependant en abomination; ils croyaient par là s'unir plus intimement avec les démons.

Ils rendaient leurs hommages au soleil levant, et ils observaient scrupuleusement toutes les cérémonies dont nous voyons le contraste frappant dans la plupart des lois de Moïse; car Dieu, selon plusieurs savants, n'a affecté de donner aux Juifs des lois qui se trouvaient en opposition avec celles des Zabiens que pour détourner les premiers de la superstition extravagante des autres.

Si nous lisons Pocock, Hyde, Prideaux, et les auteurs *arabes*, nous trouverons que tout leur système de religion se réduit à ces différents articles que nous allons détailler.

Il y avait deux sectes de Zabiens; le fondement de la croyance de l'une et de l'autre était que les hommes ont besoin de médiateurs qui soient placés entre eux et la Divinité; que ces médiateurs sont des substances pures, spirituelles et invisibles; que ces substances, par cela même qu'elles ne peuvent être vues, ne peuvent se communiquer aux hommes, si l'on ne suppose entre elles et les hommes d'autres médiateurs qui soient visibles; que ces médiateurs visibles étaient pour les uns des chapelles, et pour les autres des simulacres; que les chapelles étaient pour ceux qui adoroient les sept planètes, lesquelles étaient animées par autant d'intelligences qui gouvernaient tous leurs mouvements, à peu près comme notre corps est animé par une âme qui en conduit et gouverne tous les ressorts; que ces astres étaient des dieux, et qu'ils présidaient au destin des hommes, mais qu'ils étaient soumis eux-mêmes à l'Être suprême; qu'il fallait observer le lever et le coucher des planètes, leurs différentes conjonctions, ce qui formait autant de positions plus ou moins régulières; qu'il fallait assigner à ces planètes leurs jours, leurs nuits, leurs heures pour diviser le temps de leur révolution, leurs formes, leurs personnes, et les régions où elles roulent; que moyennant toutes ces observations, on pouvait faire des talismans, des enchantements, des évocations qui réussissaient toujours; qu'à l'égard de ceux qui se portaient pour adorateurs des simulacres, ces simulacres leur étaient nécessaires, d'autant plus qu'ils avaient besoin d'un médiateur toujours visible, ce qu'ils ne pouvaient trouver dans les astres, dont le lever et le coucher qui se succèdent régulièrement les dérobent aux regards des mortels; qu'il fallait donc leur substituer des simulacres, moyennant lesquels ils pussent s'élever jusqu'aux corps des planètes, des planètes aux intelligences qui les animent, et de ces intelligences jusqu'au Dieu suprême; que ces simulacres devaient être faits du métal qui est consacré à chaque planète, et avoir chacun la figure de l'astre qu'ils représentent; mais qu'il fallait surtout observer avec attention les jours, les heures, les degrés, les minutes, et les autres circonstances

propres à attirer de bénignes influences, et se servir des évocations, des enchantements, et des talismans qui étaient agréables à la planète; que ces simulacres tenaient la place de ces dieux célestes, et qu'ils étaient entre eux et nous autant de médiateurs.

Leurs pratiques n'étaient pas moins ridicules que leur croyance. Abulfeda rapporte qu'ils avaient coutume de prier la face tournée vers le pôle arctique, trois fois par jour, avant le lever du soleil, à midi et au soir; qu'ils avaient trois jeûnes, l'un de trente jours, l'autre de neuf, et l'autre de sept; qu'ils s'abstenaient de manger des fèves et de l'ail; qu'ils faisaient brûler entièrement les victimes, et qu'ils ne s'en réservaient rien pour manger.

Voilà tout ce que les *Arabes* nous ont appris du système de religion des Zabiens. Plusieurs traces de l'astrologie chaldaïque telle que nous la donnerons à l'article CHALDÉENS s'y laissent apercevoir. C'est elle sans doute qui aura été la première pierre de l'édifice de religion que les Zabiens ont bâti. On y voit encore quelques autres traits de ressemblance, comme cette âme du monde qui se distribue dans toutes ses différentes parties, et qui anime les corps célestes, surtout les planètes dont l'influence sur les choses d'ici-bas est si marquée et si incontestable dans tous les vieux systèmes de religions orientales.

Mais ce qui y domine surtout, c'est la doctrine d'un médiateur; doctrine qu'ils auront dérobée, soit aux juifs, soit aux chrétiens; la doctrine des génies médiateurs, laquelle a eu un si grand cours dans tout l'Orient, d'où elle a passé chez les cabalistes et les philosophes d'Alexandrie, pour revivre chez quelques chrétiens hérétiques qui en prirent occasion d'imaginer divers ordres d'æones [1].

Il est aisé de voir par là que le zabianisme n'est qu'un composé monstrueux et un mélange embarrassant de tout ce que l'idolâtrie, la superstition et l'hérésie ont pu imaginer dans tous les temps de plus ridicule et de plus extravagant. Voilà pourquoi, comme le remarque fort bien Spencer, il n'y a rien de suivi ni de lié dans les différentes parties qui com-

1. *Æones*, *Éones*, ou *Éons*, du grec *αἰων*, *éternité*.

posent le zabianisme. On y retrouve quelque chose de toutes les religions, malgré la diversité qui les sépare les unes des autres.

Cette seule remarque suffit pour faire voir que le zabianisme n'est pas aussi ancien qu'on le croit ordinairement, et combien s'abusent ceux qui en donnent le nom à cette idolâtrie universellement répandue des premiers siècles, laquelle adorait le soleil et les astres. Le culte religieux que les Zabiens rendaient aux astres les jeta, par cet enchaînement fatal que les erreurs ont entre elles, dans l'astrologie, science vaine et ridicule, mais qui flatte les deux passions favorites de l'homme : sa crédulité, en lui promettant qu'il percera dans l'avenir; et son orgueil, en lui insinuant que sa destinée est écrite dans le ciel. Ceux qui, d'entre eux, s'y sont le plus distingués sont Thebet Ibn Korra, Albategnius, etc.

ARBORIBONZES, s. m. pl. (*Hist. mod.*) Prêtres du Japon, errants, vagabonds, et ne vivant que d'aumônes. Ils habitent des cavernes: ils se couvrent la tête de bonnets faits d'écorce d'arbres, terminés en pointe et garnis par le bout d'une touffe de crins de cheval ou de poil de chèvre; ils sont ceints d'une lisière grossière, qui fait deux tours sur leurs reins; ils portent deux robes l'une sur l'autre; celle de dessus est de coton, fort courte, avec des demi-manches; celle de dessous est de peaux de boucs, et de quatre à cinq doigts plus longue; ils tiennent en marchant, d'une main un gobelet qui pend d'une corde attachée à leur ceinture, et de l'autre une branche d'un arbre sauvage qu'on nomme *soutan*, et dont le fruit est semblable à notre nèfle; ils ont pour chaussures des sandales attachées aux pieds avec des courroies et garnies de quatre fers qui ne sont guère moins bruyants que ceux des chevaux; ils ont la barbe et les cheveux si mal peignés, qu'ils sont horribles à voir : ils se mêlent de conjurer les démons; mais ils ne commencent ce métier qu'à trente ans.

ARBRE. (*Mythol.*) Il y avait, chez les païens, des *arbres* consacrés à certaines divinités : exemple, le pin à Cybèle; le hêtre à Jupiter; le chêne à Rhea; l'olivier à Minerve; le laurier à Apollon; le lótus et le myrte à Apollon et à Vénus; le cyprès à Pluton; le narcisse, l'adiante ou capillaire à Proserpine; le frêne et le chiendent à Mars: le pourpier à Mercure; le pavot à Cérès et à Lucine; la vigne et le pampre à Bacchus; le peuplier

à Hercule; l'ail aux dieux Pénates; l'aune, le cèdre, le narcisse et le genévrier aux Euménides; le palmier aux Muses; le platane aux Génies. Observez combien ces consécrations devaient embellir la poésie des Anciens : un poëte ne pouvait presque parler d'un brin d'herbe, qu'il ne pût en même temps en relever la dignité, en lui associant le nom d'un dieu ou d'une déesse.

ARC DE TRIOMPHE (*Hist. anc. et mod.*), grands portiques ou édifices élevés à l'entrée des villes ou sur des passages publics, en l'honneur d'un vainqueur à qui l'on avait accordé le triomphe, ou en mémoire de quelque événement important. On élevait aussi des *arcs de triomphe* aux dieux. Une inscription conservée dans les registres de l'hôtel de ville de Langres montre que dans ces monuments on associait même quelquefois les hommes aux dieux. Voici cette inscription :

Q. SEDULIUS FIL.[1].
SEDULI MAJOR
DIS MARIS AC
AUG.[2] ARCUM
STATUAS IDEM.
M.[3] D. D.

Quintus Sedulius, fils aîné d'un autre Sedulius,
a dédié aux dieux de la mer et à Auguste
l'arc de triomphe et les statues.

Ces édifices étaient ordinairement décorés de statues et de bas-reliefs relatifs à la gloire des dieux et des héros, et à la nature de l'événement qui en avait occasionné la construction. Plusieurs *arcs de triomphe* des Anciens sont encore sur pied : celui d'Orange, qui fait une des portes de cette ville, fut érigé, à ce qu'on croit, à l'occasion de la victoire de Caïus Marius et de Catulus sur les Teutons, les Cimbres et les Ambrons. On en peut voir dans les antiquités du savant père Montfaucon un dessin fort exact. Cet *arc* a environ onze toises de long sur dix toises en sa plus grande hauteur. Il est composé de trois arcades embellies en dedans de compartiments, de feuillages, de

1. Filius.
2. Augusto.
3. Munus ou municeps dedicavit.

fleurons et de fruits, et filetées avec soin. Sur l'arcade du milieu est une longue table d'attente, et la représentation d'une bataille de gens de pied et de cheval, les uns armés et couverts, les autres nus. Sur les petites portes des côtés des quatre avenues sont des amas de boucliers, de dagues, coutelas, pieux, thrombes, heaumes et habits, avec quelques signes militaires relevés en bosse. On y voit aussi d'autres tables d'attente, avec des trophées d'actions navales, des rostres, des acrostydes, des ancres, des proues, des aplustes, des rames et des tridents. Sur les trophées du côté du levant est un soleil rayonnant dans un petit *arc* semé d'étoiles; au haut de l'*arc*, sur la petite porte gauche du septentrion, sont des instruments de sacrifices ; à la même hauteur, du côté du midi, est une demi-figure de vieille femme, entourée d'un grand voile comme l'éternité. Les frises principales sont parsemées de soldats combattant à pied. Il résulte de cette description que cet *arc triomphal* a été construit à l'occasion de deux victoires, l'une sur mer et l'autre sur terre, et qu'il y a tout lieu de douter que ce soit celui de Caïus Marius et de Catulus.

Il y a à Cavaillon les ruines d'un *arc de triomphe;* à Carpentras les vestiges d'un autre; à Rome, celui de Tite est le plus ancien et le moins grand de ceux qui subsistent dans cette ville. Celui qu'on appelait de Portugal, *arco di Portogallo*, a excité de grandes contestations entre les antiquaires; les uns prétendant que c'était l'*arc* de Domitien, d'autres celui de Marc-Aurèle : mais Alexandre VII, se proposant d'embellir la rue qu'on appelle *il Corso*, fit examiner cet *arc* qui la coupait en deux. On reconnut que la structure en était irrégulière dans toutes ses parties; que ses ornements n'avaient entre eux aucun rapport, et que le plan et le terrain sur lequel il était construit ne s'accordaient point avec les anciens : d'où l'on conclut que cet édifice était moderne, qu'on l'avait formé de bas-reliefs, de marbres antiques, et d'autres morceaux rassemblés au hasard; et il fut détruit.

Il y a deux *arcs* de Sévère, le grand et le petit : le grand est au bas du Capitole. Le Serlio a prétendu que c'était aussi un amas de ruines différentes, rapportées : mais la conjecture de cet architecte est hasardée. Cet *arc* est à trois arcades. Dans les bas-reliefs qui sont au-dessus des petites arcades de côté, on voit Rome assise, tenant en sa main un globe, et relevant un

Parthe suppliant. Viennent des soldats, dont les uns mènent un captif et les autres une captive, les mains liées. Sur le milieu est une femme assise, qu'on prendrait aisément pour une province. Suivent des chariots chargés de dépouilles, les uns tirés par des chevaux, les autres par des bœufs. Ce bas-relief sert, pour ainsi dire, de base pour un autre, où l'on voit Septime Sévère triomphant et accueilli du peuple, avec les acclamations et les cérémonies ordinaires.

Le petit *arc* de Sévère, qui est auprès de S. George *in velabro*, à Rome, a quelques morceaux d'architecture remarquables. On voit sur un des petits côtés Sévère qui sacrifie en versant sa patère sur le foyer d'un trépied : ce prince est voilé. On croit que la femme voilée qui est à ses côtés est ou sa femme Julia, ou la Paix avec son caducée. Il y avait, derrière, une troisième figure qui a été enlevée au ciseau : c'était Géta, spectateur du sacrifice. Après que Caracalla son frère l'eut tué, il fit ôter sa figure et son nom des monuments publics. Au-dessous de ce sacrifice sont des instruments sacrés, comme le bâton augural, le préféricule, l'albogalérus, etc. Plus bas encore est l'immolation du taureau; deux victimaires le tiennent, un autre le frappe. Le tibicen joue de deux flûtes. Camille tient un petit coffre. Vient ensuite le sacrificateur voilé avec une patère; ce sacrificateur sans barbe pourrait bien être Caracalla. Le grand morceau qui suit est entre deux pilastres d'ordre composite. Sur la corniche, entre les chapiteaux, il y a deux hommes dont l'un verse de son vase dans le vase de l'autre. Deux autres plus près des chapiteaux tiennent, l'un un *préféricule*, et l'autre un *acerre*. Plus bas sont deux captifs les mains liées derrière le dos, et conduits par deux soldats. Au-dessous sont des trophées d'armes; et plus bas un homme qui chasse des bœufs. C'est tout ce qu'on aperçoit dans la planche du P. de Montfaucon.

L'*arc* de Galien se ressent un peu des malheurs du temps de cet empereur. L'empire était en combustion. Les finances étaient épuisées. Les particuliers avaient enterré leurs richesses. Marc-Aurèle Victor fit élever ce monument en l'honneur de Galien et de Salonine sa femme. L'inscription est : *Cujus invicta virtus sola pietate superata est*; ce qui ne convient guère à Galien, qui vit avec joie Valérien son père tomber entre les

mains des Parthes. Les chapiteaux sont d'ordre corinthien d'un goût fort médiocre. On s'aperçoit là que les arts tombaient, et suivaient le sort de l'empire.

L'*arc* de Constantin est un des plus considérables : on y voit les batailles de Constantin, et il est orné de monuments transportés du *forum Trajani*. Les têtes et les mains qui manquent aux statues posées sur le haut de l'*arc* ont été enlevées furtivement.

L'*arc* de Saint-Remi en Provence n'a qu'une porte large, au-dessus et sur chaque côté de laquelle on a placé une victoire. Il y a à côté de la porte, entre deux colonnes cannelées, deux figures d'hommes maltraitées par le temps.

Outre ces *arcs de triomphe* anciens, les médaillons en offrent un grand nombre d'autres. Ceux qui seront curieux d'en savoir davantage n'auront qu'à parcourir le quatrième volume de l'*Antiquité expliquée*.

Mais les modernes ont aussi leurs *arcs de triomphe ;* car on ne peut donner un autre nom à la porte de Peyro à Montpellier, aux portes de saint Denis, de saint Martin et de saint Antoine à Paris. Outre les *arcs de triomphe* en pierre, il y a des *arcs de triomphe* d'eau ; tel est celui de Versailles, du dessin de M. Le Nôtre. Ce morceau d'architecture est un portique de fer ou de bronze à jour, où les nœuds des pilastres, des faces et des autres parties renfermées entre des ornements, sont garnis par des nappes d'eau.

ARCADIENS, s. m. pl. (*Hist. littér.*) Nom d'une société de savants, qui s'est formée à Rome en 1690, et dont le but est la conservation des lettres, et la perfection de la poésie italienne. Le nom d'*Arcadiens* leur vient de la forme de leur gouvernement, et de ce qu'en entrant dans cette Académie chacun prend le nom d'un berger de l'ancienne Arcadie. Ils s'élisent tous les quatre ans un président, qu'ils appellent le *gardien*, et ils lui donnent tous les ans douze nouveaux assesseurs : c'est ce tribunal qui décide de toutes les affaires de la société. Elle eut pour fondateurs quatorze savants, que la conformité de sentiments, de goût et d'étude, rassemblait chez la reine Christine de Suède, qu'ils se nommèrent pour protectrice. Après sa mort, leurs lois, au nombre de dix, furent rédigées, en 1696, dans la langue et le style des Douze Tables, par M. Gravina ; on les voit exposées sur deux

beaux morceaux de marbre dans le *Serbatojo*, salle qui sert d'archives à l'Académie; elles sont accompagnées des portraits des académiciens les plus célèbres, à la tête desquels on a mis le pape Clément XI, avec son nom pastoral *Alnano Melleo*. La société a pour armes une flûte couronnée de pin et de laurier; elle est consacrée à Jésus-Christ naissant; et ses branches se sont répandues, sous différents noms, dans les principales villes d'Italie; celles d'Aretio et de Macerata s'appellent *la Forzata*: celles de Bologne, de Venise et de Ferrare, *l'Animosa*: celle de Sienne, *la Phisica-critica*: celle de Pise, *l'Alphaja*: celle de Ravenne, dont tous les membres sont ecclésiastiques, *la Camaldulensis*, etc. Elles ont chacune leur *vice-gardien*: elles s'assemblent sept fois par an, ou dans un bois, ou dans un jardin, ou dans une prairie, comme il convient. Les premières séances se tinrent sur le mont Palatin; elles se tiennent aujourd'hui dans le jardin du prince Salviati. Dans les six premières, on fait la lecture des *Arcadiens* de Rome. Les *Arcadiennes* de cette ville font lire leurs ouvrages par des *Arcadiens*. La septième est accordée à la lecture des *Arcadiens* associés étrangers. Tout postulant doit être connu par ses talents, et avoir, comme disent les *Arcadiens*, la noblesse de mérite ou celle d'extraction, et vingt-quatre ans accomplis. Le talent de la poésie est le seul qui puisse ouvrir la porte de l'Académie à une dame. On est reçu, ou par l'*acclamation*, ou par l'*enrôlement*, ou par la *représentation*, ou par la *surrogation*, ou par la *destination*: l'acclamation est la réunion des suffrages sans aucune délibération: elle est réservée aux cardinaux, aux princes et aux ambassadeurs; l'enrôlement est des dames et des étrangers; la représentation, des élèves de ces colléges où l'on instruit la noblesse; la surrogation, de tout homme de lettres, qui remplace un académicien après sa mort; la destination, de quiconque a mérité un nom *arcadien*, avec l'engagement solennel de l'Académie de succéder à la première place vacante. Les *Arcadiens* comptent par olympiades; ils les célèbrent tous les quatre ans par des jeux d'esprit. On écrit la vie des *Arcadiens*. Notre des Yveteaux[1] aurait bien été digne de cette société; il faisait passa-

1. Nicolas Vauquelin, sieur des Yveteaux (1567-1649), avait transporté les mœurs de l'ancienne Arcadie dans son jardin de la rue du Colombier (aujourd'hui

blement des vers ; il s'était réduit, dans les dernières années de sa vie, à la condition de berger, et il mourut au son de la musette de sa bergère : l'Académie aurait de la peine à citer quelque exemple d'une vie plus *arcadienne*, et d'une fin plus pastorale.

ARCHONTES, s. m. pl. (*Hist. anc.*), magistrats, préteurs ou gouverneurs de l'ancienne Athènes. Ce nom vient du grec ἄρχων, au pluriel ἄρχοντες, *commandants* ou *princes*. Ils étaient au nombre de neuf, dont le premier était l'*archonte*, qui donnait son nom à l'année de son administration ; le second se nommait *le roi* : le troisième, *le polémarque* ou généralissime, avec six *thesmothètes*. Ces magistrats, élus par le scrutin des fèves, étaient obligés de faire preuve devant leur tribu, comme ils étaient issus, du côté paternel et maternel, de trois ascendants citoyens d'Athènes. Ils devaient prouver de même leur attachement au culte d'Apollon, protecteur de la patrie, et qu'ils avaient dans leur maison un autel consacré à Jupiter ; et, par leur respect pour leurs parents, faire espérer qu'ils en auraient pour leur patrie. Il fallait aussi qu'ils eussent rempli le temps du service que chaque citoyen devait à la république ; ce qui donnait des officiers bien préparés, puisqu'on n'était licencié qu'à quarante ans : leur fortune même, dont ils devaient instruire ceux qui étaient préposés à cette enquête, servait de garant de leur fidélité. Après que les commissaires nommés pour cet examen en avaient fait leur rapport, les *archontes* prêtaient serment de maintenir les lois, et s'engageaient, en cas de contravention de leur part, à envoyer à Delphes une statue du poids de leur corps. Suivant une loi de Solon, si l'*archonte* se trouvait pris de vin, il était condamné à une forte amende, et même puni de mort. De tels officiers méritaient d'être respectés : aussi était-ce un crime d'État que de les insulter. L'information pour le second officier de ce tribunal, qui était nommé *le roi*, devait porter qu'il avait épousé une vierge, et fille d'un citoyen, parce que, dit Démosthènes, ces deux qualités étaient nécessaires pour rendre agréables aux dieux les sacrifices que ce magistrat et son épouse étaient obligés d'offrir au nom de toute la république. L'examen de la vie privée des *archontes* était très-sévère, et d'autant plus nécessaire, qu'au sortir de leur exercice, et après

rue Jacob). Voir sur ses habitudes Tallemant des Réaux. Ses *Œuvres poétiques* ont été publiées par M. Prosper Blanchemain. Paris. 1854, in-8°.

avoir rendu compte de leur administration, ils entraient de droit dans l'Aréopage.

Ceci regarde principalement les *archontes* décennaux, car cette sorte de magistrature eut ses révolutions. D'abord dans Athènes les *archontes* succédèrent aux rois, et furent perpétuels. Médon fut le premier, l'an du monde 2936, et eut douze successeurs de sa race, auxquels on substitua les *archontes* décennaux, qui ne durèrent que soixante-dix ans, et qui furent remplacés par des *archontes* annuels. Le premier de ces magistrats se nommait proprement *archonte*; on y ajoutait l'épithète d'*éponyme*, parce que dans l'année de son administration toutes les affaires importantes se passaient en son nom. Il avait soin des choses sacrées, présidait à une espèce de chambre ecclésiastique où l'on décidait de tous les démêlés des époux, des pères et des enfants, et les contestations formées sur les testaments, les legs, les dots, les successions. Il était chargé particulièrement des mineurs, tuteurs, curateurs; en général, toutes les affaires civiles étaient portées en première instance à son tribunal. Le deuxième *archonte* avait le surnom de *roi*; le reste du culte public et des cérémonies, lui était confié. Sa fonction principale était de présider à la célébration des fêtes, de terminer les querelles des prêtres et des familles sacrées, de punir les impiétés et les profanations des mystères. On instruisait encore devant lui quelques affaires criminelles et civiles, qu'il décidait ou renvoyait à d'autres cours. Le *polémarque* veillait aussi à quelques pratiques de religion; mais son vrai département était le militaire, comme le porte son nom, dérivé de πόλεμος, *guerre*, et d'ἄρχειν, *commander*. Il était tout-puissant en temps de guerre, et jouissait pendant la paix de la même juridiction sur l'étranger, que le premier *archonte* sur le citoyen d'Athènes. Les six autres, qui portaient le nom commun de *thesmothètes*, qui vient de θεσμὸς, *loi*, et de τίθημι, *établir*, formaient un tribunal qui jugeait des séductions, des calomnies, de toute fausse accusation; les différends entre l'étranger et le citoyen, les faits de marchandises et de commerce, étaient encore de son ressort. Les thesmothètes avaient surtout l'œil à l'observation des lois, et le pouvoir de s'opposer à tout établissement qui leur paraissait contraire aux intérêts de la société, en faisant une barrière élevée entre les autres magistrats et le peuple. Tel était le

district de chaque *archonte* en particulier. Le corps seul avait droit de vie et de mort. En récompense de leurs services, ces juges étaient exempts des impôts qu'on levait pour l'entretien des armées, et cette immunité leur était particulière. La succession des *archontes* fut régulière ; et quelles que furent les révolutions que l'État souffrit par les factions ou par les usurpateurs, on en revint toujours à cette forme de gouvernement, qui dura dans Athènes tant qu'il y eut un reste de liberté et de vie.

Sous les empereurs romains plusieurs autres villes grecques eurent pour premiers magistrats deux *archontes*, qui avaient les mêmes fonctions que les duumvirs dans les colonies et les villes municipales. Quelques auteurs du Bas-Empire donnent le nom d'*archontes* à divers officiers, soit laïques, soit ecclésiastiques ; quelquefois aux évêques, et plus souvent aux seigneurs de la cour des empereurs de Constantinople. Ainsi *archonte des archontes*, ou *grand-archonte*, signifie la première personne de l'État après l'empereur ; *archonte* des églises, *archonte* de l'évangile, un archevêque, un évêque ; *archonte* des murailles, le surintendant des fortifications, et ainsi des autres. *Voyez* Aréopage.

ARCY, gros village de France, en Bourgogne, dans l'Auxerrois. Quoique nous ayons borné nos articles de géographie, on nous permettra bien de sortir ici de nos limites, en faveur des grottes fameuses voisines du village d'*Arcy*. Voici la description qui en a été faite sur les lieux, par les ordres de M. Colbert : « Non loin d'*Arcy*, on aperçoit des rochers escarpés d'une grande hauteur, au pied desquels paraissent comme des cavernes ; je dis *paraissent*, parce que les cavités ne pénètrent pas assez avant pour mériter le nom de cavernes. On voit en un endroit, au pied de l'un de ces rochers, une partie des eaux d'une rivière qui se perdent, et qui, après avoir coulé sous terre plus de deux lieues, trouvent une issue par laquelle elles sortent avec impétuosité, et font moudre un moulin. Un peu plus avant en descendant le long du cours de la rivière, on trouve quelques bois sur les bords ; ils y forment un ombrage assez agréable ; et les rochers forment de tous côtés des échos, dont quelques-uns répètent un vers en entier. Assez proche du village est un gué appelé le *Gué des Entonnoirs*, au sortir duquel, du côté du

couchant, on entre dans un petit sentier fort étroit, qui, montant le long d'un coteau tout couvert de bois, conduit à l'entrée des grottes. En suivant ce sentier on voit en plusieurs endroits, dans les rochers, de grandes cavités où l'on se mettrait commodément à couvert des injures du temps. Ce sentier conduit à une grande voûte, large de trente pas et haute de vingt pieds à son entrée, qui semble former le portail du lieu. A huit ou dix pas de là, elle s'étrécit et se termine en une petite porte haute de quatre pieds. La figure de cette porte était autrefois ovale; mais depuis quelques années on l'a fermée en partie d'une porte de pierre de taille, dont le seigneur garde la clef. L'entrée de cette porte artificielle est si basse qu'on ne peut y passer que courbé, et le dessus de la première salle est une voûte d'une figure plate et tout unie. La descente est fort escarpée, et l'on y rencontre d'abord des quartiers de pierre d'une grosseur prodigieuse.

« De cette salle on passe dans une autre beaucoup plus spacieuse, dont la voûte est élevée de neuf à dix pieds. Dans un endroit de la voûte on voit une ouverture large d'un pied et demi, longue de neuf pieds, et qui paraît avoir deux pieds de profondeur, dans laquelle on voit quantité de figures pyramidales. Cette salle est admirable par sa grandeur, ayant quatre-vingts pieds de long : elle est remplie de gros quartiers de pierre, entassés confusément en quelques endroits, et épars dans d'autres, ce qui la rend incommode au marcher. A main droite, il y a une espèce de lac qui peut avoir cent ou cent vingt pieds de diamètre, dont les eaux sont claires et bonnes à boire.

« A main gauche de cette salle, on entre dans une troisième, large de quinze pas et longue de deux cent cinquante. La voûte est d'une figure un peu plus ronde que les précédentes, et peut avoir dix-huit pieds d'élévation. Ce qui paraît le plus extraordinaire, c'est qu'il y a trois voûtes l'une sur l'autre, la plus haute étant supportée par les deux plus basses. Environ le milieu de cette salle on voit quantité de petites pyramides renversées, de la grosseur du doigt, qui soutiennent la voûte la plus basse, et qui paraissent avoir été rapportées de dessein pour orner cet endroit. Cette salle se termine en s'étrécissant, et sur les extrémités d'un et d'autre côté on voit encore un nombre

infini de petites pyramides qu'on croirait être de marbre blanc. Le dessus de cette voûte est tout rempli de mamelles de différentes grosseurs, mais qui toutes distillent quelques gouttes d'eau par le bout. A main droite il y a une espèce de petite grotte, qui peut avoir deux pieds en carré, et qui est enfoncée de trois ou quatre pieds, remplie d'un si grand nombre de petites pyramides, qu'il est impossible de les compter. Au bout de cette salle, à main droite, on trouve une petite voûte de deux pieds et demi de haut et de douze pieds de longueur, dont l'un des côtés est soutenu par un rocher : elle est aussi garnie d'un si grand nombre de pyramides, de mamelles et d'autres figures, qu'il est impossible d'en faire une description : on y aperçoit même des coquilles de différentes figures et grandeurs.

« Cette petite voûte conduit à une autre un peu plus élevée, remplie d'un nombre infini de figures de toutes manières. A main gauche on voit des termes de perspective, soutenus par des piliers de différentes grosseurs et de différentes figures, parmi lesquels il y a une infinité de petites perspectives, des piliers, des pyramides et d'autres figures qu'il est impossible de décrire. Un peu plus avant, du même côté, on découvre une petite grotte dans laquelle on ne peut entrer ; elle est fort enfoncée et admirable par la quantité de petits piliers, de pyramides droites et renversées dont elle est pleine. C'est dans cet endroit que ceux qui visitent ces lieux ont accoutumé de rompre quelques-unes de ces petites figures pour les emporter et satisfaire leur curiosité : mais il semble que la nature prenne soin de réparer les dommages que l'on y fait.

« A main droite, il y a une entrée qui conduit dans une autre grande salle qui est séparée de la précédente par quelques piliers, qui ne montent pas jusqu'au-dessus de la voûte. L'entrée de cette salle est fort basse, parce que du haut de la voûte naissent quantité de pyramides, dont la base est attachée au sommet de la voûte. Cette salle est remplie de quantité de rochers de même qualité que les pyramides. On y voit des enfonçures et des rehaussements ; et l'on a autant de perspectives différentes qu'il y a d'endroits où l'on peut jeter la vue.

« Un grand rocher termine cette salle, et laisse à droite et à gauche deux entrées, qui toutes deux conduisent dans une autre

salle fort spacieuse. A gauche en entrant, on voit d'abord une figure grande comme nature, qui de loin paraît être une vierge tenant entre ses bras l'enfant Jésus. Du même côté on voit une petite forteresse carrée, composée de quatre tours, et une autre tour plus avancée pour défendre la porte. Quantité de petites figures paraissent dedans et autour, qui semblent être des soldats qui défendent cette place. Cette salle est partagée par le milieu par quantité de petits rochers, dont quelques-uns s'élèvent jusqu'au-dessus de la voûte, d'autres ne vont qu'à moitié. Le côté gauche de cette salle est borné par un grand rocher, et il y a un écho admirable et beaucoup plus fidèle que dans toutes les autres.

« On trouve deux entrées au sortir de cette salle, qui conduisent en descendant dans une autre fort longue et fort spacieuse, où le nombre des pyramides est moindre, où la nature a fait beaucoup moins d'ouvrages, mais où ce qu'on rencontre est beaucoup plus grand. En entrant à main gauche, on y rencontre un grand dôme qui n'est soutenu que d'un seul côté. La concavité de ce dôme paraît être à fond d'or avec de grandes fleurs noires : mais lorsqu'on y touche, on efface la beauté de l'ouvrage, qui n'est pas solide comme les autres ; ce n'est que de l'humidité. La voûte de cette salle est tout unie : elle a vingt pieds de hauteur, trente pas de largeur, et plus de trois cents pas de longueur. Au milieu de la voûte on voit un nombre infini de chauves-souris, dont quelques-unes se détachent pour venir voltiger autour des flambeaux.

« Sous l'endroit où elles sont, est une petite hauteur ; si l'on y frappe du pied, on entend résonner comme s'il y avait une voûte en dessous : on croit que c'est là que passe une partie de la rivière de Cure qui se perd au pied du rocher, et dont on a parlé d'abord.

« Cette salle, sur ses extrémités, a deux piliers joints ensemble, de deux pieds de diamètre, et plusieurs pyramides qui s'élèvent presque jusqu'au-dessus, et elle se termine enfin par trois rochers pointus, du milieu desquels sort un pilastre qui s'élève jusqu'à la voûte.

« Des deux côtés il y a deux petits chemins qui conduisent derrière ces rochers, où l'on aperçoit d'abord un dôme garni de pyramides et de quelques gros rochers qui montent jusqu'au-

dessus de la voûte; elle se termine en s'étrécissant, et laisse un passage si étroit et si bas, qu'on n'y peut passer qu'à genoux. Ce passage conduit à une autre salle, dont la voûte tout unie peut avoir quinze pieds d'élévation. Cette salle a quarante pieds de large et près de quatre cents pas de long; et au bout elle a quatre rochers et une pyramide haute de huit pieds, dont la base a cinq pieds de diamètre. On passe de celle-là dans une autre admirable par les rochers et les pyramides qu'on y voit : mais surtout il y en a une de vingt pieds de haut et d'un pied et demi de diamètre. La voûte de cette salle a d'élévation vingt-deux pieds dans les endroits les plus élevés : elle a quarante pas de large, et plus de six cents pas de long : elle est ornée des deux côtés de quantités de figures, de rochers et de perspectives ; et si dans son commencement on trouve le chemin incommode à cause des gros quartiers de pierres qu'on y rencontre, la fin en est très-agréable, et il semble que les figures qu'on y voit soient les compartiments d'un parterre. Cette dernière salle se termine en s'étrécissant, et finit la beauté de ces lieux. »

Tout ce qu'on admire dans ces grottes, disent les *Mém. de Littérat.* du P. Desmolets ; ces figures, ces pyramides, ne sont que des congélations, qui néanmoins ont la beauté du marbre et la dureté de la pierre, et qui, exposés à l'air, ne perdent rien de ces qualités. On remarque que dans toutes ces figures, il y a dans le milieu un petit tuyau de la grosseur d'une aiguille, par où il dégoutte continuellement de l'eau qui, venant à se congeler, produit dans ces lieux tout ce qu'on y admire; et ceux qui vont souvent les visiter reconnaissent que la nature répare tous les désordres qu'on y commet et remplace toutes les pièces qu'on détache. On remarque encore une chose assez particulière : c'est que l'air y est extrêmement tempéré, et, contre l'ordinaire de tous les lieux souterrains, celui qu'on y respire dans les plus grandes chaleurs est aussi doux que l'air d'une chambre, quoiqu'il n'y ait aucune autre ouverture que la porte par laquelle on entre, et qu'on ne puisse visiter ces cavernes qu'à la lueur des flambeaux.

J'ajouterai qu'il faudrait avoir visité ces lieux par soi-même, en avoir vu de près les merveilles; y avoir suivi les opérations de la nature, et peut-être même y avoir tenté un grand nombre

d'expériences, pour expliquer les phénomènes précédents. Mais on peut, sans avoir pris ces précautions, assurer : 1° que ce nombre de pyramides droites et renversées ont toutes été produites par les molécules que les eaux qui se filtrent à travers les rochers qui forment les voûtes en détachent continuellement. Si le rocher est d'un tissu spongieux, et que l'eau coule facilement, les molécules pierreuses tombent à terre, et forment les pyramides droites; si au contraire leur écoulement est laborieux; si elles passent difficilement à travers les rochers, elles ont le temps de laisser agglutiner les parties pierreuses, il s'en forme des couches les unes sur les autres, et les pyramides ont la base renversée; 2° que la nature réparant tout dans les cavernes d'*Arcy*, il est à présumer qu'elles se consolideront un jour, et que les eaux qui se filtrent perpétuellement augmenteront le nombre des petites colonnes au point que le tout ne formera plus qu'un grand rocher; 3° que partout où il y aura des cavernes et des rochers spongieux, on pourra produire les mêmes phénomènes, en faisant séjourner des eaux à leur sommet; 4° que peut-être on pourrait modifier ces pétrifications, ces excroissances pierreuses; leur donner une forme déterminée; employer la nature à faire des colonnes d'une hauteur prodigieuse, et peut-être un grand nombre d'autres ouvrages; effets qu'on regarde comme impossibles à présent qu'on ne les a pas tentés ; mais qui ne surprendraient plus s'ils avaient lieu, comme je conjecture qu'il arriverait. Je ne connais qu'un obstacle au succès; mais il est grand : c'est la dépense qu'on ne fera pas, et le temps qu'on ne veut jamais se donner. On voudrait enfanter des prodiges à peu de frais, et dans un moment; ce qui ne se peut guère.

ARÉOPAGE, s. m. (*Histoire ancienne*), sénat d'Athènes, ainsi nommé d'une colline voisine de la citadelle de cette ville consacrée à Mars; des deux mots grecs πάγος, *bourg, place*, et Ἄρης, *le dieu Mars*; parce que, selon la fable, Mars, accusé du meurtre d'un fils de Neptune, en fut absous dans ce lieu par les juges d'Athènes. La Grèce n'a point eu de tribunal plus renommé. Ses membres étaient pris entre les citoyens distingués par le mérite et l'intégrité, la naissance et la fortune; et leur équité était si généralement reconnue, que tous les États de la Grèce en appelaient à l'*aréopage* dans leurs démêlés, et

s'en tenaient à ses décisions. Cette cour est la première qui ait eu droit de vie et de mort. Il paraît que dans sa première institution elle ne connaissait que des assassinats : sa juridiction s'étendit dans la suite aux incendiaires, aux conspirateurs, aux transfuges, enfin à tous les crimes capitaux. Ce corps acquit une autorité sans bornes, sur la bonne opinion qu'on avait dans l'État de la gravité et de l'intégrité de ses membres. Solon leur confia le maniement des deniers publics, et l'inspection sur l'éducation de la jeunesse; soin qui entraîne celui de punir la débauche et la fainéantise, et de récompenser l'industrie et la sobriété. Les *aréopagites* connaissaient encore des matières de religion : c'était à eux à arrêter le cours de l'impiété, et à venger les dieux du blasphème, et la religion du mépris. Ils délibéraient sur la consécration des nouvelles divinités, sur l'érection des temples et des autels, et sur toute innovation dans le culte divin; c'était même leur fonction principale. Ils n'entraient dans l'administration des autres affaires que quand l'État, alarmé de la grandeur des dangers qui le menaçaient, appelait à son secours la sagesse de l'*aréopage*, comme son dernier refuge. Ils conservèrent cette autorité jusqu'à Périclès, qui, ne pouvant être *aréopagite* parce qu'il n'avait point été archonte, employa toute sa puissance et toute son adresse à l'avilissement de ce corps. Les vices et les excès qui corrompaient alors Athènes s'étant glissés dans cette cour, elle perdit par degrés l'estime dont elle avait joui, et le pouvoir dont elle avait été revêtue. Les auteurs ne s'accordent pas sur le nombre des juges qui composaient l'*aréopage*. Quelques-uns le fixent à trente et un, d'autres à cinquante et un, et quelques autres le font monter jusqu'à cinq cents. Cette dernière opinion ne peut avoir lieu que pour les temps où ce tribunal, tombé en discrédit, admettait indifféremment les Grecs et les étrangers; car au rapport de Cicéron, les Romains s'y faisaient recevoir : ou bien elle confond les *aréopagites* avec les *prytanes*.

Il est prouvé par les marbres d'Arundel que l'*aréopage* subsistait 941 ans avant Solon; mais comme ce tribunal avait été humilié par Dracon, et que Solon lui rendit sa première splendeur, cela a donné lieu à la méprise de quelques auteurs, qui ont regardé Solon comme l'instituteur de l'*aréopage*.

Les *aréopagites* tenaient leur audience en plein air, et ne

jugeaient que la nuit; dans la vue, dit Lucien, de n'être occupés que des raisons, et point du tout de la figure de ceux qui parlaient.

L'éloquence des avocats passait auprès d'eux pour un talent dangereux. Cependant leur sévérité sur ce point se relâcha dans la suite, mais ils furent constants à bannir des plaidoyers tout ce qui tendait à émouvoir les passions, ou ce qui s'écartait du fond de la question. Dans ces deux cas, un héraut imposait silence aux avocats. Ils donnaient leur suffrage en silence, en jetant une espèce de petit caillou noir ou blanc dans des urnes, dont l'une était d'airain, et se nommait l'*urne de la mort*, θανατου; l'autre était de bois, et s'appelait l'*urne de la miséricorde*, ἐλεου. On comptait ensuite les suffrages, et selon que le nombre des jetons noirs prévalait ou était inférieur à celui des blancs, les juges traçaient avec l'ongle une ligne plus ou moins courte sur une espèce de tablette enduite de cire. La plus courte signifiait que l'accusé était renvoyé absous, la plus longue exprimait sa condamnation.

ARGATA (CHEVALIERS DE L') (*Hist. moderne.*) ou *Chevaliers du Dévidoir*: compagnie de quelques gentilshommes du quartier de la porte neuve à Naples, qui s'unirent, en 1388, pour défendre le port de cette ville en faveur de Louis d'Anjou contre les vaisseaux et les galères de la reine Marguerite. Ils portaient sur le bras, ou sur le côté gauche, un dévidoir d'or en champ de gueules. Cette espèce d'ordre finit avec le règne de Louis d'Anjou. On n'a que des conjectures futiles sur le choix qu'ils avaient fait du dévidoir pour la marque de leur union; et peut-être ce choix n'en mérite-t-il pas d'autres.

ARGENT, s. m. (*Ordre encyc. Entend. Raison. Philosophie ou Science; Science de la nature, Chimie, Métallurgie, Argent.*) C'est un des métaux que les chimistes appellent *parfaits, précieux* et *nobles*. Il est blanc quand il est travaillé; fin, pur, ductile; se fixe au feu comme l'or, et n'en diffère que par le poids et la couleur.

On trouve quelquefois de l'*argent* pur formé naturellement dans les mines; mais ce métal, ainsi que tous les autres métaux, est pour l'ordinaire mêlé avec des matières étrangères. L'*argent* pur des mines est le plus souvent dans les fentes des rochers; il est adhérent à la pierre, et on est obligé de l'en détacher :

mais quelquefois le courant des rivières, la chute des pierres, l'impétuosité des vents, entraînent des morceaux d'*argent* au pied des rochers, où il est mêlé avec les sables et les terres. Ces morceaux d'*argent* n'ont pas toujours la même forme; les uns sont en grains de différentes grosseurs; il y en a de petits qui sont posés les uns sur les autres; il y en a de très-gros; par exemple, celui que Worm disait avoir été tiré des mines de Norwége, et peser 130 marcs.

L'*argent* en cheveux est par filaments si déliés et si fins, qu'on ne peut mieux le comparer qu'à des cheveux, à des fils de soie, ou à un flocon de laine qui serait parsemé de points brillants. L'*argent* en filets est en effet composé de fils si bien formés, qu'on croirait qu'ils auraient été passés à la filière. L'*argent* en végétation ressemble en quelque sorte à un arbrisseau : on y remarque une tige qui jette de part et d'autre des branches; et ces branches ont des rameaux : mais il ne faut pas s'imaginer que les proportions soient bien observées dans ces sortes de végétations. Les rameaux sont aussi gros que les branches, et la tige n'est pas marquée comme devrait l'être un tronc principal. L'*argent* en feuilles est assez ressemblant à des feuilles de fougère; on y voit une côte qui jette de part et d'autre des branches, dont chacune a aussi de petites branches latérales. L'*argent* en lames est aisé à reconnaître; il est étendu en petites plaques simples, unies et sans aucune forme de feuillage.

Les mines d'*argent* les plus ordinaires sont celles où l'*argent* est renfermé dans la pierre : les particules métalliques sont dispersées dans le bloc, et la richesse de la mine dépend de la quantité relative et de la grosseur de ces particules au volume du bloc. Dans ces sortes de mines, l'*argent* est de sa couleur naturelle : mais dans d'autres il paraît de différentes couleurs, qui dépendent des matières avec lesquelles il est mélangé. Il est ici noir, roux; ailleurs d'un beau rouge, d'une substance transparente, et d'une forme approchante de celle des cristallisations des pierres précieuses; de sorte qu'à la première vue on le prendrait plutôt pour du rubis que pour de la mine d'*argent*. On l'appelle *mine d'argent rouge*.

Il y a des mines d'*argent* dans les quatre parties du monde : l'Europe n'en manque pas, et la France n'en est pas tout à fait

privée, quoiqu'il y ait des contrées plus riches en cela qu'elle ne l'est. Au reste on peut juger de ce qu'elle possède en mines d'*argent* par l'état suivant.

Dans la généralité de Paris et l'Ile-de-France, en plusieurs endroits et au milieu des masses de sable jaune et rougeâtre, il y a des veines horizontales de mine de fer imparfaite, qui contiennent or et *argent :* on en trouve à Géroncourt, Marines, Grizy, Berval, et autres villages au delà de Pontoise, route de Beauvais, qui donnent aux essais depuis 450 jusqu'à 1,000 grains de fin, dont moitié et davantage est en or, et le reste en *argent :* mais il est difficile d'en séparer ces deux métaux dans la fonte en grand. A Geninville, demi-lieue ou environ par delà Magny, route de Rouen ; à deux lieues de Notre-Dame-la-Désirée ; près Saint-Martin-la-Garenne, et à quatre lieues de Meulan, il y a plusieurs indices de mine d'*argent*. On y fit faire en 1729 un puits de quinze pieds de profondeur et d'autant de large, à vingt pieds de la route du moulin de ce lieu. Suivant la tradition du pays, la mine n'est pas à plus de quinze pieds de profondeur. Ce puits est actuellement rempli d'eau. En Hainaut, on dit qu'il y a une mine d'*argent* à Chimay. En Lorraine il y a plusieurs mines d'*argent :* celle de Lubine, dans la Lorraine-Allemande, donne de l'*argent* et du cuivre. Le filon a plus d'épaisseur. La mine de la Croix a des filons qui donnent du plomb, du cuivre, et de l'*argent*. Les mines de Sainte-Marie au village de Sainte-Croix, et à celui de Lusse dans la prévôté de Saint-Dié, sont de cuivre tenant *argent*. Nous donnerons à l'*article* CUIVRE les procédés par lesquels on travaille ces mines et on obtient ces métaux séparés. Il y a au Val-de-Lièvre plusieurs mines d'*argent*, de cuivre, et d'autres métaux. A Chipaul, des mines d'*argent*, de fer, et d'autres métaux. Au Val-de-Sainte-Marie : 1° une mine d'*argent* naturel qui se trouve immédiatement au-dessus de la pyrite, ce qui est très-rare ; 2° une mine d'*argent* rouge, mêlée avec la mine de cuivre, ce qui est aussi fort rare. A Sainte-Marie-aux-Mines, plusieurs mines de cuivre tenant *argent*, d'autres mines de plomb tenant *argent ;* quelques filons de mine d'*argent* rouge, de mine d'*argent* vitrée, éparpillée dans un beau quartz.

En Alsace, à Giromagny, et au Puy, dans la haute Alsace, il y a une mine d'*argent* et une mine de cuivre dont on a tiré

1,600 marcs pesant en *argent*, et vingt-quatre milliers en cuivre : mais la dépense égalant presque le profit, elles ont été abandonnées. *Voyez à l'article* Acier ce qu'il faut penser des mines d'Alsace et de leur exploitation. Il y a actuellement dans un canton appelé vulgairement *Phenigtorne*, et dans un autre appelé *le canton de Saint-Pierre*, deux mines d'*argent* qui s'exploitent. Celle de Theizgran, considérable en 1733, et fort riche, s'est enfoncée et remplie d'eau. Il y a mine d'*argent* à Hanette-le-Haut, appelé *Guefchaff* : elle contenait aussi du cuivre ; les guerres l'ont fait abandonner. Au village de Stembach proche Cernay, dans le val de Saint-Amant-de-Thurn, et à Saint-Nicolas près Rougemont, il y a deux mines de cuivre tenant *argent*, aussi abandonnées à cause des guerres. On a repris depuis quelques années le travail de celles de Stembach qui sont de plomb.

En Franche-Comté, selon Dunod, *Histoire du comté de Bourgogne, tome II, pag. 434*. Il y a trois mines d'*argent* ouvertes dans ce comté ; savoir, deux de Charquemont dans le mont Jura : mais elles sont abandonnées depuis quelques années ; une mine d'*argent* près la ville de Lons-le-Saunier, qu'on dit abondante. En Dauphiné, haut et bas Briançonais, depuis Valence à deux lieues de Tournon, on voit le long des rivages du Rhône un bon nombre de paysans occupés à séparer les paillettes d'or et d'*argent* : ils y gagnent trente ou quarante sous par jour. On n'en trouve ordinairement que depuis Valence jusqu'à Lyon. A l'Hermitage, au-dessus de Tain et vis-à-vis Tournon, il y a une mine d'or et *argent* : Chambon dit, page 77 de sa *Physique*, qu'il en a tiré par ses essais que la mine est heureusement située, et qu'elle mérite attention. A la Gardette, lieu dépendant de la communauté de Villar-Edmont, une mine dont les essais ont donné or et *argent*.

En Provence, au territoire d'Yères, une mine de cuivre tenant *argent* et un peu d'or. A Barjoux, une mine d'or et une mine d'*argent*. Au territoire du Luc, diocèse de Fréjus, une mine d'*argent*. A Verdaches, près de la ville de Digne, une mine de cuivre tenant or et *argent*. Dans le Velay, le Vivarais, le Gévaudan et les Cévennes, à la montagne d'Esquières près le village d'O en Velay, une mine d'*argent*. Près de Tournon, six mines de plomb tenant *argent*. A Lodève près des Cévennes et au pied

des montagnes, une mine de cuivre qui tient *argent*. A une lieue de Mende, paroisse de Bahours, mine de plomb tenant *argent*. Le filon du puits de Saint-Louis rend à l'essai trente-deux livres et demie de plomb et sept onces et un denier d'*argent*. Le filon du puits Saint-Pierre pris au hasard ne donne que cinq livres douze onces de plomb, et trois gros deux deniers huit grains d'*argent*. Le filon qui est au côté de la fontaine du village donne en plomb treize livres et demie, et en *argent* une once sept gros un denier. Le filon du puits Saint-François donne en plomb trente-neuf livres, et en *argent* neuf onces cinq gros un denier. A Espagnac, une mine qui donne trente-trois livres en plomb. A Montmirat, à trois lieues de Florac, mine de plomb qui donne quatre-vingts pour cent, et tient un peu d'*argent*. A l'Escombet, à quatre lieues de Mende, mine de plomb qui donne trente-trois par cent; ce plomb tient deux onces d'*argent* par quintal.

En Languedoc et en Rouergue, la mine d'*argent* de la Canette, sur la montagne Noire, près de cette vallée. A Lanet, dans le même canton, en 1660, le filon qui était à fleur de terre avait plus d'un pied; sept quintaux de son minéral donnaient un quintal de cuivre et quatre marcs d'*argent*. On a trouvé à Avéjan des rognons de mines de plomb, qu'on a nommés *extrafilons*, couverts de terre fort humide. Dans une ancienne ouverture, il y avait deux filons qui se réunissaient dans le roc jusqu'à quatre toises de profondeur; cette mine donne par quintal dix onces d'*argent* : on en fit tirer deux cents quintaux, qui rendirent deux cent cinquante marcs d'*argent*. A Meux-des-Barres, petite ville de la vallée de Cambellon, une mine d'*argent*. On trouve dans le mas de Cabardes, sous la montagne Noire, des marcassites qu'on a dit autrefois tenir beaucoup d'*argent*. Dans le diocèse de Béziers, anciens travaux des Romains découverts en 1746 et 1747, aux lieux de Ceilhes, Avenès, Dié, Lunas et Boussagues, il y a des mines de plomb et de cuivre riches en *argent*. Près de la Vaouste, comté d'Alais, une mine de plomb tenant *argent*.

Dans le Roussillon, au territoire de Pratz-de-Mouilhou, une mine de cuivre nommée *les billots*, ou de Sainte-Marie, tenant *argent*. A deux cents pas de la précédente, un autre filon dit *le minier de Saint-Louis*, tenant *argent*. Au même territoire, le lieu appelé *Saint-Salvador*, à une lieue et demie de distance,

autres filons semblables aux précédents. Près de la Vaill, mine de cuivre tenant *argent*, en deux filons voisins. Dans la viguerie de Conflent, au territoire de Baleisten, col de la Galline, mine d'*argent* et de cuivre, filon de quatre pieds. Au Puich-des-Mores, même terroir, filon de cuivre tenant *argent*. Au terroir de Saint-Colgat, mine d'*argent*, filon d'un travers de doigt dans une roche bleuâtre. Dans la même paroisse d'Escarro, mine d'*argent* et cuivre, au lieu nommé *Lopla-de-Gaute*. Un filon de cuivre et *argent* à la gauche des étangs. A la Cama, mine de cuivre et *argent*, filon de trois pieds. Au territoire d'Estouère, derrière le col de la Galline, mine de cuivre et *argent*. Dans la Cerdagne française, vallée de Carol, au lieu nommé *Pedreforte*, une mine d'*argent*. Au village de Mezours, à quelques lieues de Perpignan, filons riches en *argent*, cuivre et plomb. Dans le ventre de la montagne, entre l'est et le sud, il y a des morceaux de ce minéral cuivreux, qui donnent à l'essai depuis quatre jusqu'à neuf onces d'*argent*.

Dans le comté de Foix, de Couserans, les mines de Saint-Pau, où les Espagnols venaient en 1600 fouiller furtivement, et emportaient de la mine d'*argent* très-riche : on s'en plaignit à Henri IV, qui y mit ordre.

A Alsen, mine d'*argent*. A Cabanes, trois mines d'*argent*. A Cardazet, une mine d'*argent*. Les minières de l'Aspic sont des mines de plomb tenant *argent*. A Cousson, mine d'*argent* qui tient or. A Desastie, mine d'*argent*. Dans la montagne de Montroustand, une mine d'*argent*. A Lourdat ou Londat, une mine d'*argent*. Plusieurs mines dans la vallée d'Uston, environnées de montagnes, dont les principales sont celles de Byros, de la Peyrenere, de Carbonere, d'Argentere, de Balougne, de l'Arpaint, de la Fonta, de Martera, de Peyrepetuse, toutes riches en *argent*. La montagne de Rivière-nord est riche en mines de cuivre tenant or et *argent*. Dans la montagne d'Argentere, mines d'*argent* en abondance. Dans la montagne de Montarisse, reste des anciens travaux des Romains, on trouve une mine d'*argent* abondante. Dans la montagne de Gérus, une mine de plomb tenant *argent* et or, dont le filon est gros comme la cuisse. Près la bastide de Séron, les mines d'*argent* et cuivre de Méras et de Montégale découvertes en 1749.

Comminges, à cinq lieues d'Aspech et hors de Portet, dans

la montagne de Chichois, mine d'*argent* tenant or. Dans l'Asperges, montagne de la vallée d'Arboust, mine de plomb, tenant *argent*. Dans la vallée de Luchon, voisine de celle d'Ayron, entre les montagnes de Lys, de Gouveilh, et de Barousse, une mine de plomb tenant *argent*. Dans la petite ville de Lège, une mine de plomb tenant *argent*. Dans la montagne de Souquette, mine de plomb et d'*argent* tenant or. Goveiran, montagne voisine du comté de Comminges, remplie de mines d'*argent*. A Goveilh, entre les vallées de Loron, de l'Arboust et de Barouges, auprès d'un château royal de Henri IV, deux riches mines de plomb tenant *argent*. La vallée de l'Esquière est abondante en mines de plomb tenant *argent*; un seul homme peut en tirer deux quintaux par jour. Dans la montagne du Lys, plusieurs mines de plomb tenant *argent*.

Dans le Béarn, la mine de cuivre de Bielle, à cinq lieues de Laruns, vallée d'Osseau, tient un peu d'*argent*. Dans la basse Navarre, dans la montagne d'Agella, plusieurs mines de plomb tenant argent. Dans la montagne d'Avadet, une mine de plomb tenant *argent*.

Dans les Pyrénées, dans la montagne de Machicot, mine de cuivre tenant un peu d'*argent*; le filon paraît couper la montagne. Dans la montagne de Malpestre, plusieurs filons de mines de cuivre tenant *argent*. Dans la montagne de Ludens, une mine de plomb tenant *argent*. Dans les montagnes de Portuson, mines de plomb et d'*argent*. Dans celles de Baraava, du côté de l'Espagne, mine de plomb, d'*argent* et d'azur de roche. Dans celle de Varan ou Varen, au pied de laquelle est la petite contrée nommée *Zazan*, mine de plomb tenant un trentième d'*argent*. Dans la montagne de la Coumade, mine de plomb tenant *argent*. Dans la montagne de Bouris, plusieurs mines de cuivre, de plomb, d'*argent* et d'azur. Dans la montagne de Saint-Bertrand, deux mines de cuivre tenant *argent*. A Pladeres, montagne du côté de l'Espagne, mines de plomb abondantes et tenant *argent*. A une lieue de Lordes, aux Pyrénées, une mine d'*argent*. En Auvergne, à Rouripe, près de la montagne du Puy, une mine d'*argent*. Dans l'Angoumois, à Manet, près Montbrun, une mine d'antimoine où il se trouve de l'*argent*. Dans le Nivernais, une mine d'*argent* fort riche, au village de Chitri-sur-Yonne; en un an elle a rendu onze cents

marcs d'*argent*, et environ cent milliers de plomb : elle fut trouvée en fouillant les fondements d'une grange. En Touraine, auprès de l'abbaye de Noyers, une mine de cuivre tenant *argent*. Dans le Berry il y a quelques mines d'*argent*, mais elles sont négligées. En Bretagne, dans la petite forêt nommée le *buisson de la Roche-Marest*, une autre mine d'*argent*. Près de la petite ville de Lavion, une autre mine d'*argent*. Ce détail est tiré de M. Héliot, *tome I de la fonte des mines et des fonderies*, traduit de l'Allemand Schluter.

La mine d'*argent* de Salseberyt, en Suède, est ouverte par trois larges bouches, semblables à des puits dont on ne voit point le fond. La moitié d'un tonneau soutenu d'un câble sert d'escalier pour descendre dans ces abîmes, au moyen d'une machine que l'eau fait mouvoir. La grandeur du péril se conçoit aisément : on est à moitié dans un tonneau, où l'on ne porte que sur une jambe. On a pour compagnon un satellite comme nos forgerons, qui entonne tristement une chanson lugubre, et qui tient un flambeau à la main. Quand on est au milieu de la descente, on commence à sentir un grand froid. On entend les torrents qui tombent de toutes parts; enfin, après une demi-heure, on arrive au fond du gouffre; alors la crainte se dissipe; on n'aperçoit plus rien d'affreux, au contraire tout brille dans ces régions souterraines. On entre dans un salon soutenu par des colonnes d'*argent*; quatre galeries spacieuses y viennent aboutir. Les feux qui servent à éclairer les travailleurs se répètent sur l'*argent* des voûtes et sur un clair ruisseau qui coule au milieu de la mine. On voit là des gens de toutes les nations; les uns tirent des chariots, les autres roulent des pierres, arrachent des blocs; tout le monde a son emploi : c'est une ville souterraine. Il y a des cabarets, des maisons, des écuries, des chevaux; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est un moulin à vent qui va continuellement dans cette caverne, et qui sert à élever les eaux.

Les mines d'*argent* les plus riches et les plus abondantes sont en Amérique, surtout dans le Potosi, qui est une des provinces du Pérou. Les filons de la mine étaient d'abord à une très-petite profondeur dans la montagne du Potosi. Peu à peu on a été obligé de descendre dans les entrailles de la montagne, pour suivre les filons; à présent les profondeurs sont si

grandes, qu'il faut plus de quatre cents marches pour atteindre le fond de la mine. Les filons se trouvent à cette profondeur de la même qualité qu'ils étaient autrefois à la surface; la mine est aussi riche; elle paraît être inépuisable; mais le travail en devient de jour en jour plus difficile; il est même funeste à la plupart des ouvriers par les exhalaisons qui sortent du fond de la mine, et qui se répandent même au dehors; il n'y en a aucun qui puisse supporter un air si pernicieux plus d'un jour de suite; il fait impression sur les animaux qui paissent aux environs. Souvent on rencontre des veines métalliques qui rendent des vapeurs si pernicieuses, qu'elles tuent sur-le-champ; on est obligé de les refermer aussitôt, et de les abandonner : presque tous les ouvriers sont perdus, quand ils ont travaillé pendant un certain temps de leur vie. On serait étonné si l'on savait à combien d'Indiens il en a coûté la vie, depuis que l'on travaille dans ces mines, et combien il en périt encore tous les jours. La mine d'*argent*, quoique dans le même filon, n'est pas toujours de la même couleur et de la même qualité : on lui donne au Pérou le nom de *minerai*; s'il est blanc ou gris, mêlé de taches rouges blanchâtres, on l'appelle *planta-blancha*; c'est le plus riche et le plus facile à exploiter. On trouve du minerai noir comme du mâchefer que l'on nomme *plomo-ronco*. Il y a une autre sorte de minerai noir, auquel on a donné le nom de *bossicler*, parce qu'il devient rouge lorsqu'on le frotte contre du fer, après l'avoir mouillé. Le minerai appelé *zoroche* brille comme du talc; quoiqu'il semble argenté, on en retire peu d'*argent*; le *paco* est d'un rouge jaunâtre, en petits morceaux fort mous; il est peu riche; le minerai vert, appelé *cobrisso*, est presque friable; on y découvre à l'œil des particules d'*argent*: mais il est très-difficile de les en retirer. Enfin il y a dans la mine de *Catamito*, au Potosi, un minerai appelé *arannea*, composé de fils d'*argent* pur; c'est ce que nous avons appelé *mine d'argent en filets*. Les filons sont toujours plus riches dans leur milieu que sur leurs bords; mais l'endroit le plus abondant est celui où deux filons se croisent et se traversent. Les deux premières mines du Potosi furent ouvertes en 1545; on appela l'une *Rica*, et l'autre *Diego centeno*. La première était élevée au-dessus de la terre, en forme de crête de coq, de la hauteur d'une lance, ayant trois cents pieds de longueur et treize de largeur.

Cette mine était si riche, qu'il y avait presque la moitié d'*argent* pur jusqu'à cinquante ou soixante brasses de profondeur, où elle commença un peu à changer. Au reste, l'on regarde comme un grand accroissement à la richesse des mines d'être placées proche des rivières, à cause de l'avantage des moulins propres à broyer la mine. A Lipes et au Potosi même, il faut bien abandonner dix marcs par chaque quintal, pour acquitter la dépense; au lieu qu'au Tanara, il n'en coûte pas plus de cinq. On ne trouve les mines d'*argent* les plus riches que dans les endroits froids de l'Amérique. La température du Potosi est si froide, qu'autrefois les femmes espagnoles ne pouvaient y accoucher; elles étaient obligées d'aller à vingt ou trente lieues au delà, pour avoir un climat plus doux: mais aujourd'hui elles accouchent aussi aisément à Potosi que les Indiennes naturelles du pays. Au pied de la montagne du Potosi est la ville du même nom, qui est devenue fameuse par les grandes richesses que l'on a tirées de la montagne; il y a dans cette ville plus de soixante mille Indiens, et dix mille Espagnols. On oblige les paroisses des environs de fournir tous les ans un certain nombre d'Indiens pour travailler aux mines: c'est ce qu'on appelle *la mita :* la plupart mènent avec eux leurs femmes et leurs enfants, et tous partent avec la plus grande répugnance. Cette servitude ne dure qu'une année, après laquelle ils sont libres de retourner à leurs habitations: il y en a plusieurs qui les oublient, et qui s'habituent au Potosi, qui devient ainsi tous les jours plus peuplé. Les mines du Potosi sont les moins dangereuses; cependant sans l'herbe du Paraguay, que les mineurs prennent en infusion comme nous prenons le thé, ou qu'ils mâchent comme du tabac, il faudrait bientôt les abandonner. Les mines du Potosi et de Lipes conservent toujours leur réputation; cependant on en a découvert d'autres depuis quelques années qui passent pour plus riches, telles sont celles d'Oruvo, à huit lieues d'Arica, et celles d'Ollacha, près de Cusco, qu'on a découvertes en 1712.

Pour rentrer encore un moment dans notre continent, il y a, à ce qu'on dit, en Saxe et dans le pays de Hanovre, beaucoup de mines d'*argent* : on trouva à Hartz un morceau d'*argent* si considérable, qu'étant battu, on en fit une table où pouvaient s'asseoir vingt-quatre personnes.

Les mines les plus riches, après la mine naturelle, sont les

mines d'*argent corné*: elles cèdent sous le marteau comme fait le plomb, et se laissent couper comme de la corne; elles contiennent de l'arsenic. La couleur de ces mines est noirâtre: et plus elles sont noirâtres, plus elles sont riches; il y en a de si riches qu'elles donnent cent quatre-vingts marcs d'*argent* par quintal, c'est-à-dire par cent livres de mine; de sorte qu'il n'y a que dix livres de déchet sur chaque quintal de mine. Il y en a qui n'est ni si facile à couper, ni si noire, et elle donne cent soixante marcs d'*argent* par quintal; ces mines sont fort aisées à fondre, pourvu qu'on les ait séparées des pierres qui y sont souvent jointes, et qu'elles ne soient pas mêlées de cobalt, qui est ordinairement ferrugineux. Les mines d'*argent* noires sont rarement seules; elles se trouvent presque toujours avec la blende et avec le mispickel, qui est une espèce de cobalt ou mine arsénicale. On a beaucoup de peine à les séparer; ce qui rend la mine difficile à fondre : ces mines noires d'*argent* se trouvent quelquefois mêlées avec les mines de plomb à gros grains; mais les unes et les autres sont fort traitables.

La mine d'*argent* rouge est la plus riche, après la mine cornée. Il y a de plusieurs sortes de mines d'*argent* rouge; il y en a qui sont en grappes de raisin: il y en a de transparentes: d'autres qui ne le sont pas; il y en a de noires avec des taches rouges : il y en a de dures, compactes et rouges comme du cinabre; ce sont de toutes les mines rouges d'*argent* les plus riches; elles donnent depuis quatre-vingt-dix jusqu'à cent marcs d'*argent* par quintal. Celles qui sont comme de la suie, tachetées de rouge, donnent vingt marcs par quintal. Cette mine se trouve ordinairement dans les montagnes arides. Les mines rouges se trouvent quelquefois dans des pierres dures, qui paraissent à la vue peintes de couleur de sang. Ces pierres sont ou de quartz, ou de la pierre à fusil que les mineurs appellent *pierre cornée*, à cause de sa ressemblance avec la corne de cheval coupée.

Les mines blanches et grises donnent jusqu'à vingt marcs d'*argent* par quintal. On trouve dans des souterrains de ces mines blanches qui ne donnent qu'un marc par quintal; c'est ce qu'on nomme *fausse apparence*.

Pour retirer l'*argent* du minerai qui le contient, on commence par le casser en morceaux, assez petits pour être moulus et

broyés sous des pilons de fer qui pèsent jusqu'à deux cents livres, et qui, pour l'ordinaire, sont mis en mouvement par le moyen de l'eau. On passe le minerai réduit en poudre par un crible de fer ou de cuivre, et on le pétrit avec de l'eau pour en faire une pâte qu'on laisse un peu dessécher; puis on la pétrit derechef avec du sel marin; enfin on y jette du mercure, et on la pétrit une troisième fois pour incorporer le mercure avec l'*argent*; c'est là ce qu'on appelle *amalgame*. Huit ou dix jours suffisent pour le faire dans les lieux tempérés; mais dans les pays froids il faut quelquefois un mois ou six semaines. On jette la pâte dans des lavoirs pour en séparer la terre; ces lavoirs consistent en trois bassins qui sont sur le courant d'un ruisseau qui entraîne la terre, lorsqu'elle a été délayée dans chaque bassin. Pour faciliter l'opération, on agite continuellement la pâte avec les pieds, afin que quand l'eau sort claire des bassins, il ne reste au fond que de l'*argent* et du mercure amalgamés ensemble; c'est ce qu'on appelle *pigne*. On tâche de tirer le mercure qui n'est pas uni à l'*argent*, en pressant la pigne, en la battant fortement ou en la foulant dans une presse ou moule. Il y a des pignes de différentes grosseurs et de différentes pesanteurs; ordinairement elles contiennent de l'*argent* pour le tiers de leur poids; le mercure fait les deux autres tiers. On pose la pigne sur un trépied, au-dessous duquel est un vase rempli d'eau; on couvre le tout avec de la terre en forme de chapiteau, que l'on environne de charbons ardents. L'action du feu fait sortir le mercure de la pigne; il se sublime, et ensuite il retombe dans l'eau où il se condense. Les intervalles que le mercure occupait dans la pigne restent vides; ce n'est plus qu'une masse d'*argent* poreuse et légère, en comparaison de son volume.

On peut encore tirer l'*argent* de la mine de la manière suivante : on commence par la casser, et quelquefois on la lave pour en séparer la partie pierreuse qui s'est réduite en poussière; on la calcine ensuite pour en chasser le soufre et l'arsenic; c'est ce qu'on appelle *rôtir la mine*; puis on la relave pour en ôter la poudre calcinée. La mine étant ainsi préparée, on la fait fondre avec du plomb, avec de la litharge ou avec des têtes de coupelles qui ont servi; on emploie à cet effet le plomb granulé, quand le travail est petit. Plus la mine est

difficile à fondre, plus on y met de plomb; on met jusqu'à seize ou vingt parties de plomb pour une partie de mine. Cette opération se nomme *scorifier*. Les scories sont composées du plomb qui se vitrifie avec la pierre, et avec ce qui n'est point or ou *argent* dans la mine; et ce qui est métal tombe dessous en régule. Si ce régule paraît bien métallique, on le passe à la coupelle; s'il est encore mêlé de scories, s'il est noir, on le fait refondre avec un peu de verre de plomb.

Pour séparer l'*argent* du mercure avec lequel il est amalgamé, on a un fourneau qui a une ouverture au sommet; on couvre cette ouverture avec une espèce de chapiteau de terre de forme cylindrique, qu'on peut laisser ou enlever à discrétion. Quand on a mis dans le fourneau la masse d'*argent* et le mercure, et qu'on a appliqué le couvercle et allumé le feu, le vif-*argent* s'élève en forme de vapeurs et s'attache au chapiteau, d'où on le retire pour le faire servir une seconde fois.

Lorsque l'*argent* est bien purifié, qu'on en a ôté, autant qu'il est possible, toute la matière étrangère, soit métallique ou autre, qui pourrait y être mêlée, on dit qu'il est de douze deniers; c'est là l'expression dont on se sert pour désigner le titre de l'*argent* le plus pur, et sans aucun mélange ni alliage; mais s'il s'y en trouve, on déduit le poids du mélange du poids principal, et le reste marque le titre de l'*argent*. Le denier est de vingt-quatre grains; ainsi, lorsque sur le poids de douze deniers il y a douze grains de mélange, le titre de l'*argent* est onze deniers douze grains, et ainsi des autres exemples.

Pour monter le titre de l'*argent* en le raffinant, on s'y prend de la manière suivante. On met une coupelle ou une tête à rougir au feu, ensuite on y met le plomb. Quand le plomb est fondu et bien clair, on y ajoute une quantité d'*argent* proportionnée; savoir, une livre de plomb pour quatre à cinq onces d'*argent*. On met quelquefois davantage de plomb, lorsque l'*argent* a beaucoup d'alliage. A mesure que ces deux métaux se fondent ensemble, le cuivre, qui auparavant était mêlé avec l'*argent*, s'en va en fumée ou sort avec l'écume et la litharge. Le plomb s'évapore de même, et il ne reste dans la coupelle que l'*argent*, qui est au degré de finesse qui lui convient.

Indépendamment de la manière de raffiner l'*argent* avec le plomb, il y en a une autre qui se fait avec le salpêtre. Mais

toutes ces méthodes sont incommodes et ennuyeuses; ce qui a donné lieu à M. Homberg de chercher à abréger cette opération, et il y a réussi. Sa méthode consiste à calciner l'*argent* avec moitié de sa pesanteur ordinaire; et après avoir fondu le tout ensemble, d'y jeter à différentes fois une certaine quantité de limaille d'acier. Par cette opération le soufre abandonne l'*argent* pour se joindre au fer, et l'un et l'autre se convertissent en écume qui nage sur l'*argent*; et on trouve au fond du creuset le métal purifié.

L'*argent*, en chimie, s'appelle *luna*, lune; on en fait différentes préparations, principalement une teinture. Pour avoir la teinture d'*argent*, dissolvez des plaques d'*argent* minces dans l'esprit de nitre, et jetez cette dissolution dans un autre vase plein d'eau de sel; par ce moyen l'*argent* se précipite aussitôt en une poudre blanche, qu'on lave plusieurs fois dans l'eau de fontaine. On met cette poudre dans un matras, et on jette pardessus de l'esprit-de-vin rectifié et du sel volatil d'urine; on laisse digérer le tout sur un feu modéré pendant quinze jours; durant ce temps l'esprit-de-vin contracte une belle couleur bleu céleste. Cette couleur lui vient du cuivre; car il y a environ deux gros de cuivre pour l'alliage sur chaque marc d'*argent*, et l'*argent* monnayé en a plus que celui de vaisselle. Ceux qui ignorent la chimie jettent le reste; et ceux qui font usage de cette teinture de lune l'emploient contre l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie, et la plupart des maladies de la tête, comme l'hydropisie du cerveau. Mais toutes les préparations d'*argent* en général sont suspectes, sans en excepter les pilules de Boyle, composées de sels de l'*argent* et du nitre; quoiqu'on les adoucisse avec trois fois autant de sucre, elles ne laissent pas d'être corrosives et d'affaiblir l'estomac; elles ne conviennent qu'à l'extérieur, pour ronger et guérir les parties attaquées d'ulcères invétérés.

On peut convertir l'*argent* en cristal par le moyen de l'esprit de nitre, et c'est ce qu'on appelle improprement *vitriol d'argent*.

La pierre infernale d'*argent* n'est rien autre chose que le cristal d'*argent* fondu dans un creuset à une chaleur modérée, et ensuite jetée dans des moules de fer.

Lorsqu'on verse dans une dissolution d'*argent* faite par

l'eau-forte, de l'esprit de sel ou du sel commun fondu dans de l'eau, l'*argent* se précipite en une poudre qu'on nomme *chaux d'argent*. Cette chaux d'*argent* se fond aisément au feu; elle s'y dissipe si le feu est fort; et si au contraire le feu est médiocre, et qu'on ne l'y laisse pas longtemps, la chaux d'*argent* se change en une masse qui est un peu transparente, et qu'on peut couper comme de la corne; dans cet état on la nomme *lune cornée*.

On peut conjecturer sur ce qui précède que la manière de séparer l'argent d'avec la terre de mine est la même que celle dont on sépare l'or de la mine, c'est-à-dire par le moyen du vif *argent*; avec cette différence que pour l'*argent* on ajoute sur cinquante mille livres pesant de mine mille livres de sel de roche ou de quelque autre sel naturel.

L'*argent* est après l'or le métal le plus fixe. Kunckel, ayant laissé pendant un mois de l'*argent* bien pur en fonte dans un feu de verrerie, trouva après ce temps qu'il n'avait diminué que d'une soixante-quatrième partie. Haston de Claves exposa de même de l'*argent* dans un fourneau de verrerie; et l'ayant laissé deux mois dans cet état, il le trouva diminué d'un douzième, et couvert d'un verre couleur de citron. On ne peut douter que cette diminution ne provînt de la matière qui s'était séparée et vitrifiée à la surface de l'*argent*; et on peut assurer que ce verre n'est point un *argent* dont les principes aient été détruits par le feu; c'est plutôt un composé de cuivre, de plomb et d'autres matières étrangères qui se trouvent presque toujours dans l'*argent*.

L'*argent* est moins ductile que l'or, il l'est plus qu'aucun des autres métaux. Le pouce cube d'*argent* pèse six onces cinq gros et vingt-six grains. Nous venons de considérer l'*argent* comme métal, ou comme production de la nature, nous allons maintenant le considérer comme monnaie.

Argent est dans notre langue un terme générique, sous lequel sont comprises toutes les espèces de signes de la richesse courant dans le commerce; or, *argent* monnayé, monnaies, billets de toute nature, etc., pourvu que ces signes soient autorisés par les lois de l'État. L'*argent*, comme métal, a une valeur, comme toutes les autres marchandises; mais il en a encore une autre, comme signe de ces marchandises. Considéré comme

signe, le prince peut fixer sa valeur dans quelques rapports, et non dans d'autres; il peut établir une proportion entre une quantité de ce métal, comme métal, et la même quantité comme signe; fixer celle qui est entre divers métaux employés à la monnaie ; établir le poids et le titre de chaque pièce, et donner à la pièce de monnaie la valeur idéale, qu'il faut bien distinguer de la valeur réelle, parce que l'une est intrinsèque. l'autre d'institution; l'une de la nature. l'autre de la loi. Une grande quantité d'or et d'*argent* est toujours favorable, lorsqu'on regarde ces métaux comme marchandise; mais il n'en est pas de même lorsqu'on les regarde comme signes, parce que leur abondance nuit à leur qualité de signe, qui est fondée sur la rareté. L'*argent* est une richesse de fiction; plus cette opulence fictive se multiplie, plus elle perd de son prix, parce qu'elle représente moins: c'est ce que les Espagnols ne comprirent pas lors de la conquête du Mexique et du Pérou.

L'or et l'*argent* étaient alors très-rares en Europe. L'Espagne, maîtresse tout d'un coup d'une très-grande quantité de ces métaux, conçut des espérances qu'elle n'avait jamais eues. Les richesses représentatives doublèrent bientôt en Europe. ce qui parut en ce que le prix de tout ce qui s'acheta fut environ du double; mais l'*argent* ne put doubler en Europe, que le profit de l'exploitation des mines, considéré en lui-même, et sans égard aux pertes que cette exploitation entraîne. ne diminuât du double pour les Espagnols, qui n'avaient chaque année que la même quantité d'un métal qui était devenu la moitié moins précieux. Dans le double de temps l'*argent* doubla encore, et le profit diminua encore de la moitié ; il diminua même dans une progression plus forte; en voici la preuve que donne l'auteur de l'*Esprit des Lois*, t. II, page 48. Pour tirer l'or des mines, pour lui donner les préparations requises et le transporter en Europe, il fallait une dépense quelconque. Soit cette dépense comme 1 est à 64. Quand l'argent fut une fois doublé, et par conséquent la moitié moins précieux, la dépense fut comme 2 à 64, cela est évident; ainsi les flottes qui apportèrent en Espagne la même quantité d'or, apportèrent une chose qui réellement valait la moitié moins, et coûtait la moité plus. Si l'on suit la même progression, on aura celle de la cause de l'impuissance des richesses de l'Espagne. Il y a environ deux cents ans

que l'on travaille les mines des Indes. Soit la quantité d'*argent* qui est à présent dans le monde qui commerce, à la quantité qui y était avant la découverte, comme 32 à 1, c'est-à-dire qu'elle ait doublé cinq fois, dans deux cents ans encore la même quantité sera à celle qui était avant la découverte, comme 64 à 1, c'est-à-dire qu'elle doublera encore. Or, à présent, cinquante quintaux de minerai pour l'or donnent quatre, cinq et six onces d'or; et quand il n'y en a que deux, le mineur ne retire que ses frais. Dans deux cents ans, lorsqu'il n'y en aura que quatre, le mineur ne tirera aussi que ses frais; il y aura donc peu de profit à retirer sur l'or. Même raisonnement sur l'*argent*, excepté que le travail des mines d'*argent* est un peu plus avantageux que celui des mines d'or. Si l'on découvre des mines si abondantes qu'elles donnent plus de profit, plus elles seront abondantes, plus tôt le profit finira. Si les Portugais ont en effet trouvé dans le Brésil des mines d'or et d'*argent* très-riches, il faudra nécessairement que le profit des Espagnols diminue considérablement, et le leur aussi. J'ai ouï déplorer plusieurs fois, dit l'auteur que nous venons de citer, l'aveuglement du conseil de François I[er], qui rebuta Christophe Colomb qui lui proposait les Indes. En vérité, continue le même auteur, on fit peut-être par imprudence une chose bien sage. En suivant le calcul qui précède sur la multiplication de l'*argent* en Europe, il est facile de trouver le temps où cette richesse représentative sera si commune qu'elle ne servira plus de rien; mais quand cette valeur sera réduite à rien, qu'arrivera-t-il? Précisément ce qui était arrivé chez les Lacédémoniens lorsque l'*argent* ayant été précipité dans la mer, et le fer substitué à sa place, il en fallait une charretée pour conclure un très-petit marché. Ce malheur sera-t-il donc si grand? et croit-on que quand ce signe métallique sera devenu, par son volume, très-incommode pour le commerce, les hommes n'aient pas l'industrie d'en imaginer un autre? Cet inconvénient est, de tous ceux qui peuvent arriver, le plus facile à réparer. Si l'*argent* est également commun partout, dans tous les royaumes; si tous les peuples se trouvent à la fois obligés de renoncer à ce signe, il n'y a point de mal : il y a même un bien, en ce que les particuliers les moins opulents pourront se procurer des vaisselles propres, saines et solides. C'est apparemment d'après ces principes,

bons ou mauvais, que les Espagnols ont raisonné, lorsqu'ils ont défendu d'employer l'or et l'*argent* en dorure et autres superfluités; on dirait qu'ils ont craint que ces signes de la richesse ne tardassent trop longtemps à s'anéantir à force de devenir communs.

Il s'ensuit de tout ce qui précède que l'or et l'*argent* se détruisant peu par eux-mêmes, étant des signes très-durables, il n'est presque d'aucune importance que leur quantité absolue n'augmente pas, et que cette augmentation peut à la longue les réduire à l'état des choses communes, qui n'ont du prix qu'autant qu'elles sont utiles aux usages de la vie, et par conséquent les dépouiller de leur qualité représentative, ce qui ne serait peut-être pas un grand malheur pour les petites républiques; mais pour les grands États c'est autre chose, car on conçoit bien que ce que j'ai dit plus haut est moins mon sentiment, qu'une manière frappante de faire sentir l'absurdité de l'ordonnance des Espagnols sur l'emploi de l'or et de l'*argent* en meubles et étoffes de luxe. Mais si l'ordonnance des Espagnols est mal raisonnée, c'est qu'étant possesseurs des mines, on conçoit combien il était de leur intérêt que la matière qu'ils en tiraient s'anéantît et devînt peu commune, afin qu'elle en fût d'autant plus précieuse; et non précisément par le danger qu'il y avait que ce signe de la richesse fût jamais réduit à nulle valeur à force de se multiplier : c'est ce dont on se convaincra facilement par le calcul qui suit. Si l'état de l'Europe restait, durant encore deux mille ans, exactement ce qu'il est aujourd'hui, sans aucune vicissitude sensible; que les mines du Pérou ne s'épuisassent point et pussent toujours se travailler; et que, par leur produit, l'augmentation de l'*argent* en Europe suivît la proportion des deux cents premières années, celle 32 à 1, il est évident que dans dix-sept à dix-huit cents ans d'ici, l'*argent* ne serait pas encore assez commun pour ne pouvoir plus être employé à représenter la richesse, car si l'*argent* était deux cent quatre-vingt-huit fois plus commun, un signe équivalent à notre pièce de vingt-quatre sous devrait être deux cent quatre-vingt-huit fois plus grand, ou notre pièce de vingt-quatre sous n'équivaudrait alors qu'à un signe de deux cent quatre-vingt-huit fois plus petit. Mais il y a deux cent quatre-vingt-huit deniers dans notre pièce de vingt-quatre sous; donc

notre pièce de vingt-quatre sous ne représenterait alors que le denier; représentation qui serait à la vérité fort incommode, mais qui n'anéantirait pas encore tout à fait dans ce métal la qualité représentative. Or dans combien de temps pense-t-on que l'*argent* devienne deux cent quatre-vingt-huit fois plus commun, en suivant le rapport d'accroissement de 32 à 1 par deux cents ans? dans 1,800 ans, à compter depuis le moment où l'on a commencé à travailler les mines, ou dans 1,600 ans, à compter d'aujourd'hui; car 32 est neuf fois dans 288, c'est-à-dire que dans neuf fois deux cents ans, la quantité d'*argent* en Europe sera à celle qui y était quand on a commencé à travailler les mines, comme 288 à 1. Mais nous avons supposé que dans ce long intervalle de temps les mines donneraient toujours également; qu'on pourrait toujours travailler: que l'*argent* ne souffrirait aucun déchet par l'usage, et que l'état de l'Europe resterait tel qu'il est sans aucune vicissitude; suppositions dont quelques-unes sont fausses, et dont les autres ne sont pas vraisemblables. Les mines s'épuisent ou deviennent impossibles à exploiter par leur profondeur. L'*argent* déchoit par l'usage, et ce déchet est beaucoup plus considérable qu'on ne le pense; et il surviendra nécessairement dans un intervalle de 2,000 ans, à compter d'aujourd'hui, quelques-unes de ces grandes révolutions dans lesquelles toutes les richesses d'une nation disparaissent presque entièrement, sans qu'on sache bien ce qu'elles deviennent : elles sont, ou fondues dans les embrasements, ou enfoncées dans le sein de la terre. En un mot, qu'avons-nous aujourd'hui des trésors des peuples anciens? presque rien. Il ne faut pas remonter bien haut dans notre histoire pour y trouver l'*argent* entièrement rare, et les plus grands édifices bâtis pour des sommes si modiques, que nous en sommes aujourd'hui tout étonnés. Tout ce qui subsiste d'anciennes monnaies dispersées dans les cabinets des antiquaires remplirait à peine quelques urnes : qu'est devenu le reste? Il est anéanti ou répandu dans les entrailles de la terre, d'où les socs de nos charrues font sortir de temps en temps un Antonin, un Othon, ou l'effigie précieuse de quelque autre empereur. On trouvera ce que l'on peut désirer de plus intéressant sur cette matière à l'*article* Monnaie. Nous ajouterons seulement ici que nos rois ont défendu, sous punitions corpo-

relles et confiscations, à quelque personne que ce fût, d'acheter de l'*argent* monnayé, soit au coin de France ou autre, pour le déformer, altérer, refondre ou recharger, et que l'*argent* monnayé ne paye point de droit d'entrée, mais qu'on ne peut le faire sortir sans passeport.

Argent blanc, se dit de toute monnaie fabriquée de ce métal. Tout notre *argent blanc* est aujourd'hui écus de six francs, de trois livres, pièces de vingt-quatre sous, pièces de douze, et pièces de six.

Argent fin, se dit de l'*argent* à douze deniers, ou au titre le plus haut auquel il puisse être porté.

Argent bas ou *bas argent*, se dit de celui qui est plus de six deniers au-dessous du titre de l'*argent* monnayé.

Argent faux, se dit de tout ce qui est fait de cuivre rouge, qu'on a couvert à plusieurs fois par le feu de feuilles d'*argent*.

Argent tenant or, se dit de l'or qui a perdu son nom et sa qualité pour être allié sur le blanc, et au-dessous de dix-sept carats.

Argent de cendrée; c'est ainsi qu'on appelle une poudre de ce métal, qui est attachée aux plaques de cuivre mises dans de l'eau-forte, qui a servi à l'affinage de l'or, après avoir été mêlée d'une portion d'eau de fontaine; cet *argent* est estimé à douze deniers.

Argent-le-roi: c'est celui qui est au titre auquel les ordonnances l'ont fixé pour les ouvrages d'orfèvres et de monnayeurs. Par l'article 3 de l'édit de Henri II, roi de France, il fut défendu de travailler de l'*argent* qui ne fût à onze deniers douze grains de fin au remède de deux grains; aujourd'hui on appelle *argent-le-roi* celui qui passe à la monnaie et dans le commerce, à cinquante livres un sou onze deniers et qui est au titre de onze deniers dix-huit grains de fin.

Argent en pâte, se dit de l'*argent* prêt à être mis en fonte dans le creuset. *Voyez le commencement de cet article.*

Argent en bain, se dit de celui qui est en fusion actuelle.

Argent de coupelle; c'est celui qui est à onze deniers vingt-trois grains.

Argent en lame; c'est l'*argent* trait, aplati entre deux rouleaux, et disposé à être appliqué sur la soie par le moyen du

moulin, ou à être employé tout plat dans les ornements qu'on fait à plusieurs ouvrages brodés, brochés, etc.

Argent trait; c'est celui qu'on a réduit à n'avoir que l'épaisseur d'un cheveu, en le faisant passer successivement par les trois trous d'une filière.

Argent filé, ou *fil d'argent;* c'est l'*argent* en lame, employé et appliqué sur la soie par le moyen du moulin.

Argent en feuille ou *battu;* c'est celui que les batteurs d'or ont réduit en feuilles très-minces, à l'usage des argenteurs et doreurs.

Argent en coquille, se dit des rognures même de l'*argent* en feuilles ou battu; il est employé par les peintres et les argenteurs.

Argent fin fumé, se dit de l'*argent* fin, soit trait, soit en lame, soit filé, soit battu, auquel on a tâché de donner la couleur de l'or en l'exposant à la fumée; cette fraude est défendue sous peine de confiscation entière et deux mille livres d'amende.

Argent à la grosse; c'est la même chose qu'*argent* mis à la grosse aventure.

Argent de permission; c'est ainsi qu'on nomme l'*argent* de change dans la plupart des Pays-Bas français ou autrichiens : cet *argent* est différent de l'*argent* courant. Les cent florins de permission valent huit cents florins et un tiers courant; c'est à cette mesure que se réduisent toutes les remises qu'on fait en pays étrangers.

Argent, en droit, s'entend toujours de l'*argent* monnayé.

Argent, se dit, *en blason,* de la couleur blanche dans toute armoirie. Les barons et nobles l'appellent en Angleterre *blanche perle:* les princes, *lune:* et les hérauts disent que sans *or* et sans *argent,* il n'y a point de bonnes armoiries. L'*argent* s'exprime, en gravure d'armoiries, en laissant le fond tel qu'il est, tout uni et sans hachure.

ARISTOTÉLISME[1], philosophie d'Aristote. *Voyez* PÉRIPATÉTICIENNE (PHILOSOPHIE).

1. Cet article fort long, fort étudié, a, dans l'*Encyclopédie,* les caractères matériels qui distinguaient les articles de Diderot. On a vu, t. I, p. 432, note, qu'il lui fut généralement attribué; mais, sur l'affirmation de Naigeon, nous devons le croire d'un autre auteur; duquel ? c'est ce que Naigeon n'a pas dit.

ART, s. m. (*Ordre encyclopédique. Entendement. Mémoire. Histoire de la nature. Histoire de la nature employée. Art.*) Terme abstrait et métaphysique. On a commencé par faire des observations sur la nature, le service, l'emploi, les qualités des êtres et de leurs symboles; puis on a donné le nom de science ou d'art au centre ou point de réunion, auquel on a rapporté les observations qu'on avait faites pour en former un système, ou de règles, ou d'instruments, et de règles tendant à un même but. Car voilà ce que c'est que l'art en général. *Exemple :* On a réfléchi sur l'usage et l'emploi des mots; et l'on a inventé ensuite le mot *grammaire*. *Grammaire* est le nom d'un système d'instruments et de règles relatifs à un objet déterminé; et cet objet est le son articulé; il en est de même des autres sciences ou arts.

Origine des sciences et des arts. C'est l'industrie de l'homme appliquée aux productions de la nature, ou par ses besoins, ou par son luxe, ou par son amusement, ou par sa curiosité, etc., qui a donné naissance aux sciences et aux arts; et ces points de réunion de nos différentes réflexions ont reçu les dénominations de *science* et d'*art*, selon la nature de leurs objets *formels*, comme disent les logiciens. Si l'objet s'exécute, la collection et la disposition technique des règles selon lesquelles il s'exécute s'appellent *art*. Si l'objet est contemplé seulement sous différentes faces, la collection et la disposition technique des observations relatives à cet objet s'appellent *science*. Ainsi la métaphysique est une science, et la morale est un art. Il en est de même de la théologie et de la pyrotechnie.

Spéculation et pratique d'un art. Il est évident, par ce qui précède, que tout art a sa spéculation et sa pratique : sa spéculation, qui n'est autre chose que la connaissance inopérative des règles de l'art; sa pratique, qui n'est que l'usage habituel et non réfléchi des mêmes règles. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de pousser loin la pratique sans la spéculation, et réciproquement de bien posséder la spéculation sans la pratique. Il y a dans tout *art* un grand nombre de circonstances relatives à la matière, aux instruments et à la manœuvre que l'usage seul apprend. C'est à la pratique à présenter les difficultés et à donner les phénomènes; et c'est à la spéculation à expliquer les phénomènes et à lever les difficultés : d'où il s'ensuit qu'il n'y

a guère qu'un artiste sachant raisonner qui puisse bien parler de son *art*.

Distribution des arts en libéraux et en mécaniques. En examinant les produits des *arts*, on s'est aperçu que les uns étaient plus l'ouvrage de l'esprit que de la main, et qu'au contraire d'autres étaient plus l'ouvrage de la main que de l'esprit. Telle est *en partie* l'origine de la prééminence que l'on a accordée à certains *arts* sur d'autres, et de la distribution qu'on a faite des *arts* en *arts libéraux* et en *arts mécaniques*. Cette distinction, quoique bien fondée, a produit un mauvais effet, en avilissant des gens très-estimables et très-utiles, et en fortifiant en nous je ne sais quelle paresse naturelle, qui ne nous portait déjà que trop à croire que donner une application constante et suivie à des expériences et à des objets particuliers, sensibles et matériels, c'était déroger à la dignité de l'esprit humain, et que de pratiquer, ou même d'étudier les *arts mécaniques*, c'était s'abaisser à des choses dont la recherche est laborieuse, la méditation ignoble, l'exposition difficile, le commerce déshonorant, le nombre inépuisable, et la valeur minutielle. *Minui majestatem mentis humanæ, si in experimentis et rebus particularibus, etc.* (BACON, *Novum organum.*) Préjugé qui tendait à remplir les villes d'orgueilleux raisonneurs et de contemplateurs inutiles, et les campagnes de petits tyrans ignorants, oisifs et dédaigneux. Ce n'est pas ainsi qu'ont pensé Bacon, un des premiers génies de l'Angleterre; Colbert, un des plus grands ministres de la France; enfin les bons esprits et les hommes sages de tous les temps. Bacon regardait l'histoire des *arts mécaniques* comme la branche la plus importante de la vraie philosophie; il n'avait donc garde d'en mépriser la pratique. Colbert regardait l'industrie des peuples et l'établissement des manufactures comme la richesse la plus sûre d'un royaume. Au jugement de ceux qui ont aujourd'hui des idées saines de la valeur des choses, celui qui peupla la France de graveurs, de peintres, de sculpteurs et d'artistes en tout genre; qui surprit aux Anglais la machine à faire des bas, les velours aux Gênois, les glaces aux Vénitiens, ne fit guère moins pour l'État que ceux qui battirent ses ennemis, et leur enlevèrent leurs places fortes; et aux yeux du philosophe, il y a peut-être plus de mérite réel à avoir fait naître les

Le Brun, les Le Sueur et les Audran, peindre et graver les batailles d'Alexandre, et exécuter en tapisserie les victoires de nos généraux, qu'il n'y en a à les avoir remportées. Mettez dans un des côtés de la balance les avantages réels des sciences les plus sublimes et des *arts* les plus honorés, et dans l'autre côté ceux des *arts mécaniques*, et vous trouverez que l'estime qu'on a faite des uns, et celle qu'on a faite des autres, n'ont pas été distribuées dans le juste rapport de ces avantages, et qu'on a bien plus loué les hommes occupés à faire croire que nous étions heureux, que les hommes occupés à faire que nous le fussions en effet. Quelle bizarrerie dans nos jugements! nous exigons qu'on s'occupe utilement, et nous méprisons les hommes utiles.

But des arts en général. L'homme n'est que le ministre ou l'interprète de la nature : il n'entend et ne fait qu'autant qu'il a de connaissance, ou expérimentale, ou réfléchie, des êtres qui l'environnent. Sa main nue, quelque robuste, infatigable et souple qu'elle soit, ne peut suffire qu'à un petit nombre d'effets : elle n'achève de grandes choses qu'à l'aide des instruments et des règles; il en faut dire autant de l'entendement. Les instruments et les règles sont comme des muscles surajoutés aux bras, et des ressorts accessoires à ceux de l'esprit. Le but de tout *art* en général, ou de tout système d'instruments et de règles conspirant à une même fin est d'imprimer certaines formes déterminées sur une base donnée par la nature; et cette base est, ou la matière, ou l'esprit, ou quelque fonction de l'âme, ou quelque production de la nature. Dans les *arts mécaniques*, auxquels je m'attacherai d'autant plus ici que les auteurs en ont moins parlé, *le pouvoir de l'homme se réduit à rapprocher ou à éloigner les corps naturels. L'homme peut tout ou ne peut rien, selon que ce rapprochement ou cet éloignement est ou n'est pas possible.* (Voyez Bacon, *Nov. org.*)

Projet d'un traité général des arts mécaniques. Souvent on ignore l'origine d'un *art mécanique*, ou l'on n'a que des connaissances vagues sur ses progrès : voilà les suites naturelles du mépris qu'on a eu dans tous les temps et chez toutes les nations savantes ou belliqueuses pour ceux qui s'y sont livrés. Dans ces occasions, il faut recourir à des suppositions philosophiques, partir de quelque hypothèse vraisemblable, de

quelque événement premier et fortuit, et s'avancer de là jusqu'où l'*art* a été poussé. Je m'explique par un exemple que j'emprunterai plus volontiers des *arts mécaniques*, qui sont moins connus, que des *arts libéraux*, qu'on a présentés sous mille formes différentes. Si l'on ignorait l'origine et les progrès de la *verrerie* ou de la *papeterie*, que ferait un philosophe qui se proposerait d'écrire l'histoire de ces *arts?* Il supposerait qu'un morceau de linge est tombé par hasard dans un vaisseau plein d'eau ; qu'il y a séjourné assez longtemps pour s'y dissoudre, et qu'au lieu de trouver dans le fond du vaisseau, quand il a été vide, un morceau de linge, on n'a plus aperçu qu'une espèce de sédiment, dont on aurait eu bien de la peine à reconnaître la nature, sans quelques filaments qui restaient, et qui indiquaient que la matière première de ce sédiment avait été auparavant sous la forme de linge. Quant à la *verrerie*, il supposerait que les premières habitations solides que les hommes se soient construites étaient de terre cuite ou de brique : or, il est impossible de faire cuire de la brique à grand feu, qu'il ne s'en vitrifie quelque partie ; c'est sous cette forme que le verre s'est présenté la première fois. Mais quelle distance immense de cette écaille sale et verdâtre, jusqu'à la matière transparente et pure des glaces, etc. ! Voilà cependant l'expérience fortuite, ou quelque autre semblable, de laquelle le philosophe partira pour arriver jusqu'où l'*art* de la verrerie est maintenant parvenu.

Avantages de cette méthode. En s'y prenant ainsi, les progrès d'un *art* seraient exposés d'une manière plus instructive et plus claire, que par son histoire véritable, quand on la saurait. Les obstacles qu'on aurait eus à surmonter pour le perfectionner se présenteraient dans un ordre entièrement naturel, et l'explication synthétique des démarches successives de l'*art* en faciliterait l'intelligence aux esprits les plus ordinaires, et mettrait les artistes sur la voie qu'ils auraient à suivre pour approcher davantage de la perfection.

Ordre qu'il faudrait suivre dans un pareil traité. Quant à l'ordre qu'il faudrait suivre dans un pareil traité, je crois que le plus avantageux serait de rappeler les *arts* aux productions de la nature. Une énumération exacte de ces productions donnerait naissance à bien des *arts* inconnus. Un grand nombre d'autres

naîtraient d'un examen circonstancié des différentes faces sous lesquelles la même production peut être considérée. La première de ces conditions demande une connaissance très-étendue de l'histoire de la nature, et la seconde, une très-grande dialectique. Un traité des *arts*, tel que je le conçois, n'est donc pas l'ouvrage d'un homme ordinaire. Qu'on n'aille pas s'imaginer que ce sont ici des idées vaines que je propose, et que je promets aux hommes des découvertes chimériques. Après avoir remarqué avec un philosophe que je ne me lasse point de louer, parce que je ne me suis jamais lassé de le lire, que l'histoire de la nature est incomplète sans celle des *arts*; et après avoir invité les naturalistes à couronner leur travail sur les règnes des végétaux, des minéraux, des animaux, etc., par les expériences des *arts mécaniques*, dont la connaissance importe beaucoup plus à la vraie philosophie; j'oserai ajouter à son exemple : *Ergo rem quam ago, non opinionem, sed opus esse; eamque non sectæ alicujus, aut placiti, sed utilitatis esse et amplitudinis immensæ fundamenta.* Ce n'est point ici un système : ce ne sont point les fantaisies d'un homme; ce sont les décisions de l'expérience et de la raison, et les fondements d'un édifice immense; et quiconque pensera différemment cherchera à rétrécir la sphère de nos connaissances et à décourager les esprits. Nous devons au hasard un grand nombre de connaissances; il nous en a présenté de fort importantes que nous ne cherchions pas : est-il à présumer que nous ne trouverons rien, quand nous ajouterons nos efforts à son caprice, et que nous mettrons de l'ordre et de la méthode dans nos recherches? Si nous possédons à présent des secrets qu'on n'espérait point auparavant, et s'il nous est permis de tirer des conjectures du passé, pourquoi l'avenir ne nous réserverait-il pas des richesses sur lesquelles nous ne comptons guère aujourd'hui? Si l'on eût dit, il y a quelques siècles, à ces gens qui mesurent la possibilité des choses sur la portée de leur génie, et qui n'imaginent rien au delà de ce qu'ils connaissent, qu'il est une poussière qui brise les rochers, qui renverse les murailles les plus épaisses à des distances étonnantes, qui, renfermée au poids de quelques livres dans les entrailles profondes de la terre, les secoue, se fait jour à travers les masses énormes qui la couvrent, et peut ouvrir un gouffre dans lequel une ville entière disparaîtrait, ils

n'auraient pas manqué de comparer ces effets à l'action des roues, des poulies, des leviers, des contre-poids, et des autres machines connues, et de prononcer qu'une pareille poussière est chimérique, et qu'il n'y a que la foudre ou la cause qui produit les tremblements de terre, et dont le mécanisme est inimitable, qui soit capable de ces prodiges effrayants. C'est ainsi que le grand philosophe parlait à son siècle, et à tous les siècles à venir. Combien (ajouterons-nous à son exemple) le projet de la machine à élever l'eau par le feu, telle qu'on l'exécuta la première fois à Londres, n'aurait-il pas occasionné de mauvais raisonnements, surtout si l'auteur de la machine avait eu la modestie de se donner pour un homme peu versé dans les mécaniques? S'il n'y avait au monde que de pareils estimateurs des inventions, il ne se ferait ni grandes ni petites choses. Que ceux donc qui se hâtent de prononcer sur des ouvrages qui n'impliquent aucune contradiction, qui ne sont quelquefois que des additions très-légères à des machines connues, et qui ne demandent tout au plus qu'un habile ouvrier; que ceux, dis-je, qui sont assez bornés pour juger que ces ouvrages sont impossibles, sachent qu'eux-mêmes ne sont pas assez instruits pour faire des souhaits convenables. C'est le chancelier Bacon qui le leur dit : *Qui sumpta*, ou ce qui est encore moins pardonnable, *qui neglecta ex his quæ præsto sunt conjectura, ea aut impossibilia, aut minus verisimilia, putet: eum scire debere se non satis doctum, ne ad optandum quidem commode et apposite esse.*

Autre motif de recherche. Mais ce qui doit encore nous encourager dans nos recherches, et nous déterminer à regarder avec attention autour de nous, ce sont les siècles qui se sont écoulés sans que les hommes se soient aperçus des choses importantes qu'ils avaient, pour ainsi dire, sous les yeux. Tel est l'*art* d'imprimer, celui de graver. Que la condition de l'esprit humain est bizarre! *S'agit-il de découvrir, il se défie de sa force, il s'embarrasse dans les difficultés qu'il se fait, les choses lui paraissent impossibles à trouver; sont-elles trouvées, il ne conçoit plus comment il a fallu les chercher si longtemps, et il a pitié de lui-même.*

Différence singulière entre les machines. Après avoir proposé mes idées sur un traité philosophique des *arts* en général, je vais passer à quelques observations utiles sur la manière de

traiter certains *arts* mécaniques en particulier. On emploie quelquefois une machine très-composée pour produire un effet assez simple en apparence; et d'autres fois une machine très-simple en effet suffit pour produire une action fort composée : dans le premier cas, l'effet à produire étant conçu facilement, et la connaissance qu'on en aura n'embarrassant point l'esprit et ne chargeant point la mémoire, on commencera par l'annoncer, et l'on passera ensuite à la description de la machine : dans le second cas, au contraire, il est plus à propos de descendre de la description de la machine à la connaissance de l'effet. L'effet d'une horloge est de diviser le temps en parties égales, à l'aide d'une aiguille qui se meut uniformément et très-lentement sur un plan ponctué. Si donc je montre une horloge à quelqu'un à qui cette machine était inconnue, je l'instruirai d'abord de son effet, et j'en viendrai ensuite au mécanisme. Je me garderai bien de suivre la même voie avec celui qui me demandera ce que c'est qu'une maille de bas, ce que c'est que du drap, du droguet, du velours, du satin. Je commencerai ici par le détail de métiers qui servent à ces ouvrages. Le développement de la machine, quand il est clair, en fait sentir l'effet tout d'un coup, ce qui serait peut-être impossible sans ce préliminaire. Pour se convaincre de la vérité de ces observations, qu'on tâche de définir exactement ce que c'est que de la *gaze*, sans supposer aucune notion de la machine du gazier.

De la géométrie des arts. On m'accordera sans peine qu'il y a peu d'artistes à qui les éléments des mathématiques ne soient nécessaires; mais un paradoxe dont la vérité ne se présentera pas d'abord, c'est que ces éléments leur seraient nuisibles en plusieurs occasions, si une multitude de connaissances physiques n'en corrigeaient les préceptes dans la pratique; connaissances des lieux, des positions, des figures irrégulières, des matières, de leurs qualités, de l'élasticité, de la raideur, des frottements, de la consistance, de la durée, des effets de l'air, de l'eau, du froid, de la chaleur, de la sécheresse; etc., il est évident que les éléments de la géométrie de l'Académie ne sont que les plus simples et les moins composés d'entre ceux de la géométrie des boutiques. Il n'y a pas un levier dans la nature, tel que celui que Varignon suppose dans ses propositions; il n'y a pas un levier dans la nature

dont toutes les conditions puissent entrer en calcul. Entre ces conditions il y en a, et en grand nombre, et de très-essentielles dans l'usage, qu'on ne peut même soumettre à cette partie du calcul qui s'étend jusqu'aux différences les plus insensibles des quantités, quand elles sont appréciables; d'où il arrive que celui qui n'a que la géométrie intellectuelle est ordinairement un homme assez maladroit, et qu'un artiste qui n'a que la géométrie expérimentale est un ouvrier très-borné. Mais il est, ce me semble, d'expérience qu'un artiste se passe plus facilement de la géométrie intellectuelle, qu'un homme, quel qu'il soit, d'une certaine géométrie expérimentale. Toute la matière des frottements est restée, malgré les calculs, une affaire de mathématique expérimentale et manouvrière. Cependant jusqu'où cette connaissance seule ne s'étend-elle pas? Combien de mauvaises machines ne nous sont-elles pas proposées tous les jours par des gens qui se sont imaginé que les leviers, les roues, les poulies, les câbles, agissent dans une machine comme sur un papier; et qui, faute d'avoir mis la main à l'œuvre, n'ont jamais su la différence des effets d'une machine même, ou de son profil? Une seconde observation que nous ajouterons ici, puisqu'elle est amenée par le sujet, c'est qu'il y a des machines qui réussissent en petit, et qui ne réussissent point en grand; et réciproquement d'autres qui réussissent en grand, et qui ne réussiraient pas en petit. Il faut, je crois, mettre du nombre de ces dernières toutes celles dont l'effet dépend principalement d'une pesanteur considérable des parties mêmes qui les composent, ou de la violence de la réaction d'un fluide, ou de quelque volume considérable de matière élastique à laquelle ces machines doivent être appliquées : exécutez-les en petit, le poids des parties se réduit à rien; la réaction du fluide n'a presque plus lieu; les puissances sur lesquelles on avait compté disparaissent, et la machine manque son effet. Mais comme il y a, relativement aux dimensions d'une machine, un point, s'il est permis de parler ainsi, un terme où elle ne produit plus d'effet, il y en a un autre au delà ou en deçà duquel elle ne produit pas le plus grand effet dont son mécanisme était capable. Toute machine a, selon la manière de dire des géomètres, un *maximum* de dimensions; de même que dans sa construction, chaque partie considérée par rapport au plus parfait mécanisme

de cette partie est d'une dimension déterminée par les autres parties; la matière entière est d'une dimension déterminée, relativement à son mécanisme le plus parfait, par la machine dont elle est composée, l'usage qu'on en veut tirer, et une infinité d'autres causes. Mais quel est, demandera-t-on, ce terme dans les dimensions d'une machine, au delà ou en deçà duquel elle est ou trop grande ou trop petite? Quelle est la dimension véritable et absolue d'une montre excellente, d'un moulin parfait, du vaisseau construit le mieux qu'il est possible? C'est à la géométrie expérimentale et manouvrière de plusieurs siècles, aidée de la géométrie intellectuelle la plus déliée, à donner une solution approchée de ces problèmes; et je suis convaincu qu'il est impossible d'obtenir quelque chose de satisfaisant là-dessus de ces géométries séparées, et très-difficile, de ces géométries réunies.

De la langue des arts. J'ai trouvé la langue des *arts* très-imparfaite par deux causes : la disette des mots propres, et l'abondance des synonymes. Il y a des outils qui ont plusieurs noms différents; d'autres n'ont, au contraire, que le nom générique, *engin, machine*, sans aucune addition qui les spécifie : quelquefois la moindre petite différence suffit aux artistes pour abandonner le nom générique et inventer des noms particuliers; d'autres fois, un outil singulier par sa forme et son usage, ou n'a point de nom, ou porte le nom d'un autre outil avec lequel il n'a rien de commun. Il serait à souhaiter qu'on eût plus d'égard à l'analogie des formes et des usages. Les géomètres n'ont pas autant de noms qu'ils ont de figures : mais dans la langue des *arts*, un marteau, une tenaille, une auge, une pelle, etc., ont presque autant de dénominations qu'il y a d'*arts*. La langue change en grande partie d'une manufacture à une autre. Cependant je suis convaincu que les manœuvres les plus singulières, et les machines les plus composées, s'expliqueraient avec un assez petit nombre de termes familiers et connus, si on prenait le parti de n'employer des termes d'*art* que quand ils offriraient des idées particulières. Ne doit-on pas être convaincu de ce que j'avance, quand on considère que les machines composées ne sont que des combinaisons des machines simples; que les machines simples sont en petit nombre; et que, dans l'exposition d'une manœuvre quelconque, tous les mouvements sont réductibles, sans aucune erreur considérable, au mouve-

ment rectiligne et au mouvement circulaire? Il serait donc à souhaiter qu'un bon logicien, à qui les *arts* seraient familiers, entreprît des éléments de la *grammaire des arts*. Le premier pas qu'il aurait à faire, ce serait de fixer la valeur des corrélatifs, *grand*, *gros*, *moyen*, *mince*, *épais*, *faible*, *petit*, *léger*, *pesant*, etc. Pour cet effet il faudrait chercher une mesure constante dans la nature, ou évaluer la grandeur, la grosseur et la force moyenne de l'homme, et y rapporter toutes les expressions indéterminées de quantité, ou du moins former des tables auxquelles on inviterait les artistes à conformer leurs langues. Le second pas, ce serait de déterminer sur la différence et sur la ressemblance des formes et des usages d'un instrument et d'un autre instrument, d'une manœuvre et d'une autre manœuvre, quand il faudrait leur laisser un même nom et leur donner des noms différents. Je ne doute point que celui qui entreprendra cet ouvrage ne trouve moins de termes nouveaux à introduire que de synonymes à bannir; et plus de difficulté à bien définir des choses communes, telles que *grâce* en peinture, *nœud* en passementerie, *creux* en plusieurs *arts*, qu'à expliquer les machines les plus compliquées. C'est le défaut de définitions exactes, et la multitude, et non la diversité des mouvements dans les manœuvres qui rendent les choses des *arts* difficiles à dire clairement. Il n'y a de remède au second inconvénient que de se familiariser avec les objets : ils en valent bien la peine, soit qu'on les considère par les avantages qu'en on tire, ou par l'honneur qu'ils font à l'esprit humain. Dans quel système de physique ou de métaphysique remarque-t-on plus d'intelligence, de sagacité, de conséquence, que dans les machines à filer l'or, à faire des bas, et dans les métiers de passementiers, de gaziers, de drapiers ou d'ouvriers en soie? Quelle démonstration de mathématique est plus compliquée que le mécanisme de certaines horloges, ou que les différentes opérations par lesquelles on fait passer ou l'écorce du chanvre, ou la coque du ver, avant que d'en obtenir un fil qu'on puisse employer à l'ouvrage? Quelle projection plus belle, plus délicate et plus singulière que celle d'un dessin sur les cordes d'un sample, et des cordes du sample sur les fils d'une chaîne? qu'a-t-on imaginé en quelque genre que ce soit qui montre plus de subtilité que le chiner des velours? Je n'aurais jamais

fait si je m'imposais la tâche de parcourir toutes les merveilles qui frapperont dans les manufactures ceux qui n'y porteront pas des yeux prévenus, ou des yeux stupides.

Je m'arrêterai avec le philosophe anglais à trois inventions, dont les anciens n'ont point eu connaissance, et dont, à la honte de l'histoire et de la poésie modernes, les noms des inventeurs sont presque ignorés : je veux parler de l'*art* d'imprimer, de la découverte de la poudre à canon, et de la propriété de l'aiguille aimantée. Quelle révolution ces découvertes n'ont-elles pas occasionnée dans la république des lettres, dans l'*art* militaire et dans la marine? L'aiguille aimantée a conduit nos vaisseaux jusqu'aux régions les plus ignorées; les caractères typographiques ont établi une correspondance de lumières entre les savants de tous les lieux et de tous les temps à venir; et la poudre à canon a fait naître tous ces chefs-d'œuvre d'architecture qui défendent nos frontières et celles de nos ennemis : ces trois *arts* ont presque changé la face de la terre.

Rendons enfin aux artistes la justice qui leur est due. Les *arts libéraux* se sont assez chantés eux-mêmes; ils pourraient employer maintenant ce qu'ils ont de voix à célébrer les *arts mécaniques*. C'est aux *arts libéraux* à tirer les *arts mécaniques* de l'avilissement où le préjugé les a tenus si longtemps ; c'est à la protection des rois à les garantir d'une indigence où ils languissent encore. Les artisans se sont crus méprisables, parce qu'on les a méprisés; apprenons-leur à mieux penser d'eux-mêmes : c'est le seul moyen d'en obtenir des productions plus parfaites. Qu'il sorte du sein des académies quelque homme qui descende dans les ateliers, qui y recueille les phénomènes des *arts*, et qui les expose dans un ouvrage qui détermine les artistes à lire, les philosophes à penser utilement, et les grands à faire enfin un usage utile de leur autorité et de leurs récompenses.

Un avis que nous oserons donner aux savants, c'est de pratiquer ce qu'ils nous enseignent eux-mêmes, qu'on ne doit pas juger des choses avec trop de précipitation, ni proscrire une invention comme inutile, parce qu'elle n'aura pas dans son origine tous les avantages qu'on pourrait en exiger. Montaigne, cet homme d'ailleurs si philosophe, ne rougirait-il pas s'il revenait parmi nous d'avoir écrit *que les armes à feu sont de si peu d'effet, sauf l'étonnement des oreilles, à quoi chacun est*

désormais apprivoisé, qu'il espère qu'on en quittera l'usage. N'aurait-il pas montré plus de sagesse à encourager les arquebusiers de son temps à substituer à la mèche et au rouet quelque machine qui répondît à l'activité de la poudre, et plus de sagacité à prédire que cette machine s'inventerait un jour? Mettez Bacon à la place de Montaigne, et vous verrez ce premier considérer en philosophe la nature de l'agent, et prophétiser, s'il m'est permis de le dire, les grenades, les mines, les canons, les bombes, et tout l'appareil de la pyrotechnie militaire. Mais Montaigne n'est pas le seul philosophe qui ait porté, sur la possibilité ou l'impossibilité des machines, un jugement précipité. Descartes, ce génie extraordinaire né pour égarer et pour conduire, et d'autres qui valaient bien l'auteur des *Essais*, n'ont-ils pas prononcé que le miroir d'Archimède était une fable? cependant ce miroir est exposé à la vue de tous les savants au Jardin du Roi, et les effets qu'il y opère entre les mains de M. de Buffon, qui l'a retrouvé, ne nous permettent plus de douter de ceux qu'il opérait sur les murs de Syracuse, entre les mains d'Archimède. De si grands exemples suffisent pour nous rendre circonspects.

Nous invitons les artistes à prendre de leur côté conseil des savants, et à ne pas laisser périr avec eux les découvertes qu'ils feront. Qu'ils sachent que c'est se rendre coupable d'un larcin envers la société que de renfermer un secret utile; et qu'il n'est pas moins vil de préférer en ces occasions l'intérêt d'un seul à l'intérêt de tous, qu'en cent autres où ils ne balanceraient pas eux-mêmes à prononcer. S'ils se rendent communicatifs, on les débarrassera de plusieurs préjugés, et surtout de celui où ils sont presque tous, que leur *art* a acquis le dernier degré de perfection. Leur peu de lumières les expose souvent à rejeter sur la nature des choses un défaut qui n'est qu'en eux-mêmes. Les obstacles leur paraissent invincibles dès qu'ils ignorent les moyens de les vaincre. Qu'ils fassent des expériences; que dans ces expériences chacun y mette du sien; que l'artiste y soit pour la main-d'œuvre, l'académicien pour les lumières et les conseils, et l'homme opulent pour le prix des matières, des peines et du temps; et bientôt nos *arts* et nos manufactures auront sur celles des étrangers toute la supériorité que nous désirons.

De la supériorité d'une manufacture sur une autre. Mais ce qui donnera la supériorité à une manufacture sur une autre, ce sera surtout la bonté des matières qu'on y emploiera, jointe à la célérité du travail et à la perfection de l'ouvrage. Quant à la bonté des matières, c'est une affaire d'inspection. Pour la célérité du travail et la perfection de l'ouvrage, elles dépendent entièrement de la multitude des ouvriers rassemblés. Lorsqu'une manufacture est nombreuse, chaque opération occupe un homme différent. Tel ouvrier ne fait et ne fera de sa vie qu'une seule et unique chose ; tel autre, une autre chose ; d'où il arrive que chacune s'exécute bien et promptement, et que l'ouvrage le mieux fait est encore celui qu'on a à meilleur marché. D'ailleurs le goût et la façon se perfectionnent nécessairement entre un grand nombre d'ouvriers, parce qu'il est difficile qu'il ne s'en rencontre quelques-uns capables de réfléchir, de combiner, et de trouver enfin le seul moyen qui puisse les mettre au-dessus de leurs semblables ; le moyen ou d'épargner la matière, ou d'allonger le temps, ou de surfaire l'industrie, soit par une machine nouvelle, soit par une manœuvre plus commode. Si les manufactures étrangères ne l'emportent pas sur nos manufactures de Lyon, ce n'est pas qu'on ignore ailleurs comment on travaille là : on a partout les mêmes métiers, les mêmes soies, et à peu près les mêmes pratiques ; mais ce n'est qu'à Lyon qu'il y a trente mille ouvriers rassemblés et s'occupant tous de l'emploi de la même matière. Nous pourrions encore allonger cet article ; mais ce que nous venons de dire[1] suffira pour ceux qui savent penser, et nous n'en aurions jamais assez dit pour les autres. On[2] y rencontrera peut-être des endroits d'une métaphysique un peu forte : mais il était impossible que cela fût autrement. Nous avions à parler de ce qui concerne l'*art* en général ; nos propositions devaient donc être générales. Mais le bon sens dit qu'une proposition est d'autant plus abstraite, qu'elle est plus générale, l'abstraction consistant à étendre une vérité en écartant de son énonciation les termes qui la particularisent. Si nous avions pu épargner ces

1. Dans le tirage en brochure de cet article (V. *Lettre au R. P. Berthier*), on lit de plus : « Joint à ce que l'on trouvera dans notre *Discours préliminaire.* »
2. Ce dernier paragraphe, qui répond à des critiques adressées à l'auteur, ne se trouvait pas dans le tirage en brochure.

épines au lecteur, nous nous serions épargné bien du travail à nous-même.

ARTISAN, f. m., nom par lequel on désigne les ouvriers qui professent ceux d'entre les arts mécaniques qui supposent le moins d'intelligence. On dit d'un bon cordonnier, que c'est un bon *artisan :* et d'un habile horloger, que c'est un grand artiste.

ARTISTE, f. m., nom que l'on donne aux ouvriers qui excellent dans ceux d'entre les arts mécaniques qui supposent l'intelligence; et même à ceux qui, dans certaines sciences moitié pratiques, moitié spéculatives, en entendent très-bien la partie pratique : ainsi on dit d'un chimiste qui sait exécuter adroitement les procédés que d'autres ont inventés, que c'est un bon *artiste:* avec cette différence que le mot *artiste* est toujours un éloge dans le premier cas, et que dans le second c'est presque un reproche de ne posséder que la partie subalterne de sa profession.

ASCHARIOUNS ou ASCHARIENS (*Hist. mod.*), disciples d'Aschari, un des plus célèbres docteurs d'entre les musulmans. On lit dans l'Alcoran : « Dieu vous fera rendre compte de tout ce que vous manifesterez en dehors, et de tout ce que vous retiendrez en vous-même; car Dieu pardonne à qui il lui plaît, et il châtie ceux qu'il lui plaît: car il est le tout-puissant, et il dispose de tout selon son plaisir. » A la publication de ce verset, les musulmans, effrayés, s'adressèrent à Aboubekre et Omar, pour qu'ils en allassent demander l'explication au S. Prophète. « Si Dieu nous demande compte des pensées mêmes dont nous ne sommes pas maîtres, lui dirent les députés, comment nous sauverons-nous? » Mahomet esquiva la difficulté par une de ces réponses, dont tous les chefs de secte sont bien pourvus, qui n'éclairent point l'esprit, mais qui ferment la bouche. Cependant pour calmer les consciences, bientôt après il publia le verset suivant : « Dieu ne charge l'homme que de ce qu'il peut, et ne lui impute que ce qu'il mérite par obéissance ou par rébellion. » Quelques musulmans prétendirent dans la suite que cette dernière sentence abrogeait la première. Les *ascharíens,* au contraire, se servirent de l'une et de l'autre pour établir leur système sur la liberté et le mérite des œuvres, système directement opposé à celui des Montazales.

Les *aschariens* regardent Dieu comme un agent universel,

auteur et créateur de toutes les actions des hommes, libres toutefois d'élire celles qu'il leur plaît. Ainsi les hommes répondent à Dieu d'une chose qui ne dépend aucunement d'eux quant à la production, mais qui en dépend entièrement quant au choix. Il y a dans ce système deux choses assez bien distinguées : la voix de la conscience, ou la voix de Dieu ; la voix de la concupiscence, ou la voix du démon, ou de Dieu parlant sous un autre nom. Dieu nous appelle également par ces deux voix, et nous suivons celle qu'il nous plaît.

Mais les *ascharicns* sont, je pense, fort embarrassés, quand on leur fait voir que cette action par laquelle nous suivons l'une ou l'autre voix, ou plutôt cette détermination à l'une ou à l'autre voix, étant une action, c'est Dieu qui la produit, selon eux; d'où il s'ensuit qu'il n'y a rien qui nous appartienne ni en bien ni en mal dans les actions. Au reste, j'observerai que le concours de Dieu, sa providence, sa prescience, la prédestination, la liberté, occasionnent des disputes et des hérésies partout où il en est question, et que les chrétiens feraient bien, dit M. d'Herbelot dans sa *Bibliothèque orientale*, dans ces questions difficiles, de chercher paisiblement à s'instruire, s'il est possible, et de se supporter charitablement dans les occasions où ils sont de sentiments différents. En effet, que savons-nous là-dessus? *Quis consiliarius ejus fuit?*

ASIATIQUES (Philosophie des Asiatiques en général). Tous les habitants de l'Asie sont ou mahométans, ou païens, ou chrétiens. La secte de Mahomet est sans contredit la plus nombreuse : une partie des peuples qui composent cette partie du monde a conservé le culte des idoles, et le peu de chrétiens qu'on y trouve sont schismatiques, et ne sont que les restes des anciennes sectes, et surtout de celle de Nestorius.

Ce qui paraîtra d'abord surprenant, c'est que ces derniers sont les plus ignorants de tous les peuples de l'Asie, et peut-être les plus dominés par la superstition. Pour les mahométans, on sait qu'ils sont partagés en deux sectes. La première est celle d'*Aboubekre*, et la seconde est celle d'*Ali*. Elles se haïssent mutuellement, quoique la différence qu'il y a entre elles consiste plutôt dans des cérémonies et dans des dogmes accessoires, que dans le fond de la doctrine. Parmi les mahométans, on en trouve qui ont conservé quelques dogmes des anciennes sectes

philosophiques, et surtout de l'ancienne philosophie orientale.

Le célèbre Bernier, qui a vécu longtemps parmi ces peuples et qui était lui-même très-versé dans la philosophie, ne nous permet pas d'en douter. Il dit que les Soufis persans, qu'il appelle *cabalistes*, « prétendent que Dieu, ou cet être souverain, qu'ils appellent *achar*, *immobile*, *immuable*, a non-seulement produit, ou tiré les âmes de sa propre substance, mais généralement encore tout ce qu'il y a de matériel et de corporel dans l'univers, et que cette production ne s'est pas faite simplement à la façon des causes efficientes, mais à la façon d'une araignée, qui produit une toile qu'elle tire de son nombril, et qu'elle répand quand elle veut. La création n'est donc autre chose, suivant ces docteurs, qu'une extraction et extension que Dieu fait de sa propre substance, de ces rets qu'il tire comme de ses entrailles, de même que la destruction n'est autre chose qu'une simple reprise qu'il fait de cette divine substance, de ces divins rets dans lui-même; en sorte que le dernier jour du monde, qu'ils appellent *maperlé* ou *pralea*, dans lequel ils croient que tout doit être détruit, ne sera autre chose qu'une reprise générale de tous ces rets, que Dieu avait ainsi tirés de lui-même. Il n'y a donc rien, disent-ils, de réel et d'effectif dans tout ce que nous croyons voir, entendre, flairer, goûter et toucher : l'univers n'est qu'une espèce de songe et une pure illusion, en tant que toute cette multiplicité et diversité de choses qui nous frappent ne sont qu'une seule, unique et même chose, qui est Dieu même: comme tous les nombres divers que nous connaissons, dix, vingt, cent, et ainsi des autres, ne sont enfin qu'une même unité répétée plusieurs fois. » Mais si vous leur demandez quelque raison de ce sentiment, ou qu'ils vous expliquent comment se fait cette sortie, et cette reprise de substance, cette extension, cette diversité apparente, ou comment il se peut faire que Dieu n'étant pas corporel, mais simple, comme ils l'avouent, et incorruptible, il soit néanmoins divisé en tant de portions de corps et d'âmes, ils ne vous paieront jamais que de belles comparaisons; que Dieu est comme un océan immense, dans lequel se mouvraient plusieurs fioles pleines d'eau; que les fioles, quelque part qu'elles pussent aller, se trouveraient toujours dans le même océan, dans la même eau, et que venant à se rompre, l'eau qu'elles contenaient se trouverait en même temps

unie à son tout, à cet océan dont elles étaient des portions : ou bien ils vous diront qu'il en est de Dieu comme de la lumière, qui est la même pour tout l'univers, et qui ne laisse pas de paraître de cent façons différentes, selon la diversité des objets où elle tombe, ou selon les diverses couleurs et figures des verres par où elle passe. Ils ne vous paieront, dis-je, que de ces sortes de comparaisons, qui n'ont aucun rapport avec Dieu, et qui ne sont bonnes que pour jeter de la poudre aux yeux d'un peuple ignorant; et il ne faut pas espérer qu'ils répliquent solidement, si on leur dit que ces fioles se trouveraient véritablement dans une eau semblable, mais non pas dans la même, et qu'il y a bien dans le monde une lumière semblable, et non pas la même, et ainsi de tant d'autres objections qu'on leur fait. Ils reviennent toujours aux mêmes comparaisons, aux belles paroles, ou comme les Soufis aux belles poésies de leur *Goult-hen-raz*.

Voilà la doctrine des Pendets, Gentils des Indes; et c'est cette même doctrine qui fait encore à présent la cabale des Soufis et de la plupart des gens de lettres persans, et qui se trouve expliquée en vers persiens, si relevés et si emphatiques dans leur *Goult-hen-raz*, ou *Parterre des mystères*. C'était la doctrine de Fludd, que le célèbre Gassendi a si doctement réfutée : or, pour peu qu'on connaisse la doctrine de Zoroastre et la philosophie orientale, on verra clairement qu'elles ont donné naissance à celle dont nous venons de parler.

Après les Perses, viennent les Tartares, dont l'empire est le plus étendu dans l'Asie; car ils occupent toute l'étendue de pays qui est entre le mont Caucase et la Chine. Les relations des voyageurs sur ces peuples sont si incertaines, qu'il est extrêmement difficile de savoir s'ils ont jamais eu quelque teinture de philosophie. On sait seulement qu'ils croupissent dans la plus grossière superstition, et qu'ils sont ou mahométans ou idolâtres. Mais comme on trouve parmi eux de nombreuses communautés de prêtres, qu'on appelle *lamas*, on peut demander avec raison s'ils sont aussi ignorants dans les sciences que les peuples grossiers qu'ils sont chargés d'instruire; on ne trouve pas de grands éclaircissements sur ce sujet dans les auteurs qui en ont parlé. Le culte que ces lamas rendent aux idoles est fondé sur ce qu'ils croient qu'elles sont les images des émana-

tions divines, et que les âmes, qui sont aussi émanées de Dieu, habitent dans elles.

Tous ces lamas ont au-dessus d'eux un grand prêtre appelé le *grand lama*, qui fait sa demeure ordinaire sur le sommet d'une montagne. On ne saurait imaginer le profond respect que les Tartares idolâtres ont pour lui; ils le regardent comme immortel, et les prêtres subalternes entretiennent cette erreur par leurs supercheries. Enfin tous les voyageurs conviennent que les Tartares sont de tous les peuples de l'Asie les plus grossiers, les plus ignorants et les plus superstitieux. La loi naturelle y est presque éteinte; il ne faut donc pas s'étonner s'ils ont fait si peu de progrès dans la philosophie.

Si de la Tartarie on passe dans les Indes, on n'y trouvera guère moins d'ignorance et de superstition; jusque-là que quelques auteurs ont cru que les Indiens n'avaient aucune connaissance de Dieu. Ce sentiment ne nous paraît pas fondé. En effet, Abraham Rogers raconte que les Bramines reconnaissent un seul et suprême Dieu, qu'ils nomment *Vistnou;* que la première et la plus ancienne production de ce Dieu était une divinité inférieure appelée *Brama*, qu'il forma d'une fleur qui flottait sur le grand abîme avant la création du monde; que la vertu, la fidélité et la reconnaissance de Brama avaient été si grandes, que Vistnou l'avait doué du pouvoir de créer l'univers. (*Voyez* l'article BRAMINES.)

Le détail de leur doctrine est rapporté par différents auteurs avec une variété fort embarrassante pour ceux qui cherchent à démêler la vérité, variété qui vient en partie de ce que les Bramines sont fort réservés avec les étrangers, mais principalement de ce que les voyageurs sont peu versés dans la langue de ceux dont ils se mêlent de rapporter les opinions. Mais du moins il est constant, par les relations de tous les modernes, que les Indiens reconnaissent une ou plusieurs divinités.

Nous ne devons point oublier de parler ici de Budda ou Xekia, si célèbre parmi les Indiens, auxquels il enseigna le culte qu'on doit rendre à la Divinité, et que ces peuples regardent comme le plus grand philosophe qui ait jamais existé : son histoire se trouve si remplie de fables et de contradictions, qu'il serait impossible de les concilier. Tout ce que l'on peut conclure de la diversité des sentiments que les auteurs ont eus à

son sujet, c'est que Xekia parut dans la partie méridionale des Indes, et qu'il se montra d'abord aux peuples qui habitaient sur les rivages de l'Océan; que de là il envoya ses disciples dans toutes les Indes, où ils répandirent sa doctrine.

Les Indiens et les Chinois attestent unanimement que cet imposteur avait deux sortes de doctrines : l'une faite pour le peuple; l'autre secrète, qu'il ne révéla qu'à quelques-uns de ses disciples. Le Comte, La Loubère, Bernier, et surtout Kempfer, nous ont suffisamment instruits de la première qu'on nomme *exotérique*. En voici les principaux dogmes :

1° Il y a une différence réelle entre le bien et le mal;

2° Les âmes des hommes et des animaux sont immortelles, et ne diffèrent entre elles qu'à raison des sujets où elles se trouvent;

3° Les âmes des hommes, séparées de leurs corps, reçoivent ou la récompense de leurs bonnes actions dans un séjour de délices, ou la punition de leurs crimes dans un séjour de douleurs;

4° Le séjour des bienheureux est un lieu où ils goûteront un bonheur qui ne finira point, et ce lieu s'appelle pour cela *gokurakf*:

5° Les dieux diffèrent entre eux par leur nature, et les âmes des hommes par leurs mérites; par conséquent le degré de bonheur dont elles jouiront dans les champs Élysées répondra au degré de leurs mérites : cependant la mesure de bonheur que chacune d'entre elles aura en partage sera si grande, qu'elles ne souhaiteront point d'en avoir une plus grande;

6° Amida est le gouverneur de ces lieux heureux et le protecteur des âmes humaines, surtout de celles qui sont destinées à jouir d'une vie éternellement heureuse. C'est le seul médiateur qui puisse faire obtenir aux hommes la rémission de leurs péchés et la vie éternelle. (*Plusieurs Indiens et quelques Chinois rapportent cela à Xekia lui-même*);

7° Amida n'accordera ce bonheur qu'à ceux qui auront suivi la loi de Xekia, et qui auront mené une vie vertueuse;

8° Or, la loi de Xekia renferme cinq préceptes généraux, de la pratique desquels dépend le salut éternel : le premier, qu'il ne faut rien tuer de ce qui est animé; 2° qu'il ne faut rien voler; 3° qu'il faut éviter l'inceste; 4° qu'il faut s'abstenir du mensonge; 5° et surtout des liqueurs fortes. Ces cinq pré-

ceptes sont fort célèbres dans toute l'Asie méridionale et orientale. Plusieurs lettrés les ont commentés, et par conséquent obscurcis; car on les a divisés en dix conseils pour pouvoir acquérir la perfection de la vertu; chaque conseil a été subdivisé en cinq *go fiakkai*, ou instructions particulières, qui ont rendu la doctrine de Xekia extrêmement subtile;

9° Tous les hommes, tant séculiers qu'ecclésiastiques, qui se seront rendus indignes du bonheur éternel, par l'iniquité de leur vie, seront envoyés après leur mort dans un lieu horrible appelé *dsigokf*, où ils souffriront des tourments qui ne seront pas éternels, mais qui dureront un certain temps indéterminé : ces tourments répondront à la grandeur des crimes, et seront plus grands à mesure qu'on aura trouvé plus d'occasions de pratiquer la vertu, et qu'on les aura négligées;

10° Jemma-O est le gouverneur et le juge de ces prisons affreuses; il examinera toutes les actions des hommes, et les punira par des tourments différents;

11° Les âmes des damnés peuvent recevoir quelque soulagement de la vertu de leurs parents et de leurs amis, et il n'y a rien qui puisse leur être plus utile que les prières et les sacrifices pour les morts, faits par les prêtres et adressés au grand père des miséricordes, Amida;

12° L'intercession d'Amida fait que l'inexorable juge des enfers tempère la rigueur de ses arrêts, et rend les supplices des damnés plus supportables, en sauvant pourtant sa justice, et qu'il les envoie dans le monde le plus tôt qu'il est possible;

13° Lorsque les âmes auront ainsi été purifiées, elles seront renvoyées dans le monde pour animer encore des corps, non pas des corps humains, mais les corps des animaux immondes, dont la nature répondra aux vices qui avaient infecté les damnés pendant leur vie;

14° Les âmes passeront successivement des corps vils dans des corps plus nobles, jusqu'à ce qu'elles méritent d'animer encore un corps humain, dans lequel elles puissent mériter le bonheur éternel par une vie irréprochable. Si au contraire elles commettent encore des crimes, elles subiront les mêmes peines, la même transmigration qu'auparavant.

Voilà la doctrine que Xekia donna aux Indiens, et qu'il écrivit de sa main sur des feuilles d'arbre. Mais sa doctrine exotérique

ou intérieure est bien différente. Les auteurs indiens assurent que Xekia se voyant à son heure dernière, appela ses disciples, et leur découvrit les dogmes qu'il avait tenus secrets pendant sa vie. Les voici tels qu'on les a tirés des livres de ses successeurs :

1° Le vide est le principe et la fin de toutes choses;

2° C'est de là que tous les hommes ont tiré leur origine, et c'est là qu'ils retourneront après leur mort;

3° Tout ce qui existe vient de ce principe, et y retourne après la mort : c'est ce principe qui constitue notre âme et tous les éléments: par conséquent toutes les choses qui vivent, pensent et sentent, quelque différentes qu'elles soient par l'usage ou par la figure, ne diffèrent pas en elles-mêmes, et ne sont point distinguées de leur principe;

4° Ce principe est universel, admirable, pur, limpide, subtil, infini; il ne peut ni naître, ni mourir, ni être dissous;

5° Ce principe n'a ni vertu, ni entendement, ni puissance, ni autre attribut semblable;

6° Son essence est de ne rien faire, de ne rien penser, de ne rien désirer;

7° Celui qui souhaite de mener une vie innocente et heureuse doit faire tous ses efforts pour se rendre semblable à son principe, c'est-à-dire qu'il doit dompter, ou plutôt éteindre toutes ses passions, afin qu'il ne soit troublé ou inquiété par aucune chose;

8° Celui qui aura atteint ce point de perfection sera absorbé dans des contemplations sublimes, sans aucun usage de son entendement, et il jouira de ce repos divin qui fait le comble du bonheur;

9° Quand on est parvenu à la connaissance de cette doctrine sublime, il faut laisser au peuple la doctrine exotérique, ou du moins ne s'y prêter qu'à l'extérieur.

Il est fort vraisemblable que ce système a donné naissance à une secte fameuse parmi les Japonais, laquelle enseigne qu'il n'y a qu'un principe de toutes choses; que ce principe est clair, lumineux, incapable d'augmentation ni de diminution, sans figure, souverainement parfait, sage, mais destitué de raison ou d'intelligence, étant dans une parfaite inaction, et souverainement tranquille, comme un homme dont l'attention est forte-

ment fixée sur une chose sans penser à aucune autre : ils disent encore que ce principe est dans tous les êtres particuliers, et leur communique son essence en telle manière, qu'elles sont la même chose avec lui, et qu'elles se résolvent en lui quand elles sont détruites.

Cette opinion est différente du spinosisme, en ce qu'elle suppose que le monde a été autrefois dans un état fort différent de celui où il est à présent.

Un sectateur de Confucius a réfuté les absurdités de cette secte, par la maxime ordinaire, que *rien ne peut venir de rien ;* en quoi il paraît avoir supposé qu'ils enseignaient que *rien* est le premier principe de toutes choses, et par conséquent que le monde a eu un commencement, sans matière ni cause efficiente : mais il est plus vraisemblable que par le mot de *vide* ils entendaient seulement ce qui n'a pas les propriétés sensibles de la matière, et qu'ils prétendaient désigner par là ce que les modernes expriment par le terme d'*espace*, qui est un être très-distinct du corps, et dont l'étendue indivisible, impalpable, pénétrable, immobile et infinie, est quelque chose de réel. Il est de la dernière évidence qu'un pareil être ne saurait être le premier principe, s'il était incapable d'agir, comme le prétendait Xekia. Spinosa n'a pas porté l'absurdité si loin ; l'idée abstraite qu'il donne du premier principe n'est, à proprement parler, que l'idée de l'espace, qu'il a revêtue de mouvement, afin d'y joindre ensuite les autres propriétés de la matière.

La doctrine de Xekia n'a pas été inconnue aux Juifs modernes ; leurs cabalistes expliquent l'origine des choses par des émanations d'une cause première, et par conséquent préexistante, quoique peut-être sous une autre forme. Ils parlent aussi du retour des choses dans le premier être, par leur restitution dans leur premier état, comme s'ils croyaient que leur *En-soph* ou premier être infini contenait toutes choses, et qu'il y a toujours eu la même quantité d'êtres, soit dans l'état increé, soit dans celui de création. Quand l'être est dans son état increé, Dieu est simplement toutes choses ; mais quand l'être devient monde, il n'augmente pas pour cela en quantité ; mais Dieu se développe et se répand par des émanations. C'est pour cela qu'ils parlent souvent de grands et de petits vaisseaux, comme destinés à recevoir ces émanations de rayons qui sortent de Dieu, et

de canaux par lesquels ces rayons sont transmis : en un mot, quand Dieu retire ses rayons, le monde extérieur périt, et toutes choses redeviennent Dieu.

L'exposé que nous venons de donner de la doctrine de Xekia pourra nous servir à découvrir sa véritable origine.

D'abord il nous paraît très-probable que les Indes ne furent point sa patrie, non-seulement parce que sa doctrine parut nouvelle dans ce pays-là lorsqu'il l'y apporta, mais encore parce qu'il n'y a point de nation indienne qui se vante de lui avoir donné la naissance; et il ne faut point nous opposer ici l'autorité de la Croze, qui assure que tous les Indiens s'accordent à dire que Xekia naquit d'un roi indien; car Kempfer a très-bien remarqué que tous les peuples situés à l'Orient de l'Asie donnent le nom d'*Indes* à toutes les terres australes.

Ce concert unanime des Indiens ne prouve donc autre chose, sinon que Xekia tirait son origine de quelque terre méridionale. Kempfer conjecture que ce chef de secte était Africain, qu'il avait été élevé dans la philosophie et dans les mystères des Égyptiens; que la guerre qui désolait l'Égypte l'ayant obligé d'en sortir, il se retira avec ses compagnons chez les Indiens; qu'il se donna pour un autre Hermès, pour un nouveau législateur, et qu'il enseigna à ces peuples, non-seulement la doctrine hiéroglyphique des Égyptiens, mais encore leur doctrine mystérieuse.

Voici les raisons sur lesquelles il appuie son sentiment :

1° La religion que les Indiens reçurent de ce législateur a de très-grands rapports avec celle des anciens Égyptiens; car tous ces peuples représentaient leurs dieux sous des figures d'animaux et d'hommes monstrueux;

2° Les deux principaux dogmes de la religion des Égyptiens étaient la transmigration des âmes et le culte de Sérapis, qu'ils représentaient sous la forme d'un bœuf ou d'une vache. Or il est certain que ces deux dogmes sont aussi le fondement de la religion des nations asiatiques. Personne n'ignore le respect aveugle que ces peuples ont pour les animaux, même les plus nuisibles, dans la persuasion où ils sont que les âmes humaines sont logées dans leur corps. Tout le monde sait aussi qu'ils rendent aux vaches des honneurs superstitieux, et qu'ils en placent les figures dans leurs temples. Ce qu'il y a de remar-

quable, c'est que plus les nations barbares approchent de l'Égypte, plus on leur trouve d'attachement à ces deux dogmes ;

3° On trouve chez tous les peuples de l'Asie orientale la plupart des divinités égyptiennes, quoique sous d'autres noms ;

4° Ce qui confirme surtout la conjecture de Kempfer, c'est que 526 ans avant Jésus-Christ[1], Cambyse, roi des Perses, fit une irruption dans l'Égypte, tua Apis, qui était le *palladium* de ce royaume, et chassa tous les prêtres du pays. Or, si on examine l'époque ecclésiastique des Siamois, qu'ils font commencer à la mort de Xekia, on verra qu'elle tombe précisément au temps de l'expédition de Cambyse ; de là il s'ensuit qu'il est très-probable que Xekia se retira chez les Indiens auxquels il enseigna la doctrine de l'Égypte ;

5° Enfin l'idole de Xekia le représente avec un visage éthiopien et les cheveux crépus ; or il est certain qu'il n'y a que les Africains qui soient ainsi faits. Toutes ces raisons bien pesées semblent ne laisser aucun lieu de douter que Xekia ne fût Africain, et qu'il n'ait enseigné aux Indiens les dogmes qu'il avait lui-même puisés en Égypte.

ASSAISONNEMENT, s. m., *en terme de cuisine*, est un mélange de plusieurs ingrédients qui rendent un mets exquis. L'art du cuisinier n'est presque que celui d'*assaisonner* les mets ; il est commun à presque toutes les nations policées ; les Hébreux le nommaient *mathamim*, les Grecs ἀρτύματα ἡδύσματα, les Latins *condimenta*. Le mot *assaisonnement* vient, selon toute apparence, de *assatio* ; la plupart des *assaisonnements* sont nuisibles à la santé, et méritent ce qu'en a dit un savant médecin : *condimenta, gulæ irritamenta ; c'est l'art de procurer des indigestions*. Il faut pourtant convenir qu'il n'y a guère que les sauvages qui puissent se trouver bien des productions de la nature, prises sans *assaisonnement*, et telles que la nature même les offre. Mais il y a un milieu entre cette grossièreté et les raffinements de nos cuisines. Hippocrate conseillait les *assaisonnements* simples. Il voulait qu'on cherchât à rendre les mets

1. Diderot avait écrit 536 ans ; le supplément à l'*Encyclopédie* contient la rectification ci-dessus, tirée des *Lettres sur l'Encyclopédie*, de l'abbé Saas.

sains en les disposant à la digestion par la manière de les préparer. Nous sommes bien loin de là, et l'on peut bien assurer que rien n'est plus rare, surtout sur nos tables les mieux servies, qu'un aliment salubre. La diète et l'exercice étaient les principaux *assaisonnements* des anciens. Ils disaient que l'exercice du matin était un *assaisonnement* admirable pour le dîner, et que la sobriété dans ce repas était de toutes les préparations la meilleure pour souper avec appétit. Pendant longtemps le sel, le miel et la crème furent les seuls ingrédients dont on assaisonnât les mets; mais les Asiatiques ne s'en tinrent pas à cela. Bientôt ils employèrent dans la préparation de leurs aliments toutes les productions de leur climat. Cette branche de la luxure se fût étendue dans la Grèce, si les sages de cette nation ne s'y étaient opposés. Les Romains, devenus riches et puissants, secouèrent le joug de leurs anciennes lois; et je ne sais si nous avons encore atteint le point de corruption où ils avaient poussé les choses. Apicius réduisit en art la manière de rendre les mets délicieux. Cet art se répandit dans les Gaules; nos premiers rois en connurent les conséquences, les arrêtèrent; et ce ne fut que sous le règne de Henri II que les habiles cuisiniers commencèrent à devenir des hommes importants. C'est une des obligations que nous avons à cette foule d'Italiens voluptueux qui suivirent à la cour Catherine de Médicis. Les choses depuis ce temps n'ont fait qu'empirer, et l'on pourrait presque assurer qu'il subsiste dans la société deux sortes d'hommes, dont les uns, qui sont nos chimistes domestiques, travaillent sans cesse à nous empoisonner; et les autres, qui sont nos médecins, à nous guérir; avec cette différence, que les premiers sont bien plus sûrs de leur fait que les seconds.

ASSEZ, SUFFISAMMENT. (*Gramm.*) Ces deux mots sont tous deux relatifs à la quantité; mais *assez* a plus de rapport à la quantité qu'on veut avoir, et *suffisamment* en a plus à celle qu'on veut employer. L'avare n'en a jamais *assez*; le prodigue, jamais *suffisamment*. On dit, *c'est assez*, quand on n'en veut pas davantage; et *cela suffit*, quand on a ce qu'il faut. A l'égard des doses, quand il y a *assez*, ce qu'on ajouterait serait de trop, et pourrait nuire; et quand il y a *suffisamment*, ce qui s'ajouterait de plus mettrait l'abondance et non l'excès. On dit d'un petit bénéfice, qu'il rend *suffisamment*; mais on ne dit

pas qu'on ait *assez* de son revenu. *Assez* paraît plus général que *suffisamment*. (Voyez *Syn. franç.*)

ASSOUPISSEMENT, s. m. (*Méd.*) État de l'animal dans lequel les actions volontaires de son corps et de son âme paraissent éteintes, et ne sont que suspendues. Il faut en distinguer particulièrement de deux espèces; l'un, qui est naturel et qui ne provient d'aucune indisposition, et qu'on peut regarder comme le commencement du sommeil : il est occasionné par la fatigue, le grand chaud, la pesanteur de l'atmosphère, et autres causes semblables. L'autre, qui naît de quelque dérangement ou vice de la machine, et qu'il faut attribuer à toutes les causes qui empêchent les esprits de fluer et refluer librement, et en assez grande quantité, de la moelle du cerveau par les nerfs aux organes des sens et des muscles qui obéissent à la volonté, et de ces organes à l'origine de ces nerfs dans la moelle du cerveau. Ces causes sont en grand nombre; mais on peut les rapporter : 1° à la pléthore. Le sang des pléthoriques se raréfie en été. Il étend les vaisseaux déjà fort tendus par eux-mêmes; tout le corps résiste à cet effort, excepté le cerveau et le cervelet, où toute l'action est employée à le comprimer; d'où il s'ensuit *assoupissement* et apoplexie; 2° à l'obstruction; 3° à l'effusion des humeurs; 4° à la compression; 5° à l'inflammation; 6° à la suppuration; 7° à la gangrène; 8° à l'inaction des vaisseaux; 9° à leur affaissement produit par l'inanition; 10° à l'usage de l'opium et des narcotiques. L'opium produit son effet lorsqu'il est encore dans l'estomac : un chien à qui on en avait fait avaler fut disséqué, et on le lui trouva dans l'estomac; il n'a donc pas besoin, pour agir, d'avoir passé par les veines lactées; 11° à l'usage des aromates. Les droguistes disent qu'ils tombent dans l'*assoupissement* quand ils ouvrent les caisses qu'on leur envoie des Indes, pleines d'aromates; 12° aux matières spiritueuses, fermentées, et trop appliquées aux narines : celui qui flairera longtemps du vin violent s'enivrera et s'*assoupira*; 13° aux mêmes matières intérieurement prises; 14° à des aliments durs, gras, pris avec excès, et qui s'arrêtent longtemps dans l'estomac.

On lit, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, l'histoire d'un *assoupissement* extraordinaire. Un homme de quarante-cinq ans, d'un tempérament sec et robuste, à la nouvelle

de la mort inopinée d'un homme avec lequel il s'était querellé, se prosterna le visage contre terre, et perdit le sentiment peu à peu. Le 26 avril 1715, on le porta à la Charité, où il demeura l'espace de quatre mois entiers; les deux premiers mois, il ne donna aucune marque de mouvement, ni de sentiment volontaire. Ses yeux furent fermés nuit et jour; il remuait seulement les paupières. Il avait la respiration libre et aisée; le pouls petit et lent, mais égal. Ses bras restaient dans la situation où on les mettait. Il n'en était pas de même du reste du corps; il fallait le soutenir pour faire avaler à cet homme quelques cuillerées de vin pur; ce fut pendant ces quatre mois sa seule nourriture : aussi devint-il maigre, sec et décharné. On fit tous les remèdes imaginables pour dissiper cette léthargie : saignées, émétiques, purgatifs, vésicatoires, sangsues, etc., et l'on n'en obtint d'autre effet que celui de le réveiller pour un jour, au bout duquel il retomba dans son état. Pendant les deux premiers mois, il donna quelques signes de vie; quand on avait différé à le purger, il se plaignait, et serrait les mains de sa femme. Dès ce temps, il commença à ne se plus gâter. Il avait l'attention machinale de s'avancer au bord du lit où l'on avait placé une toile cirée. Il buvait, mangeait, prenait des bouillons, du potage, de la viande, et surtout du vin qu'il ne cessa pas d'aimer pendant sa maladie, comme il faisait en santé. Jamais il ne découvrit ses besoins par aucun signe. Aux heures de ses repas, on lui passait le doigt sur les lèvres; il ouvrait la bouche sans ouvrir les yeux, avalait ce qu'on lui présentait, se remettait et attendait patiemment un nouveau signe. On le rasait régulièrement; pendant cette opération, il restait immobile comme un mort. Le levait-on après dîner, on le trouvait dans sa chaise, les yeux fermés, comme on l'y avait mis. Huit jours avant sa sortie de la Charité, on s'avisa de le jeter brusquement dans un bain d'eau froide : ce remède le surprit en effet; il ouvrit les yeux, regarda fixement, ne parla point dans cet état; sa femme le fit transporter chez elle, où il est présentement, dit l'auteur du mémoire; on ne lui fait point de remède; il parle d'assez bon sens, et il revient de jour en jour. Ce fait est extraordinaire : le suivant ne l'est pas moins.

M. Homberg lut, en 1707, à l'Académie l'extrait d'une lettre hollandaise, imprimée à Genève, qui contenait l'histoire d'un

assoupissement causé par le chagrin, et précédé d'une affection mélancolique de trois mois. Le dormeur hollandais l'emporte sur celui de Paris. Il dormit six mois de suite sans donner aucune marque de sentiment ni de mouvement volontaire; au bout de six mois, il se réveilla, s'entretint avec tout le monde pendant vingt-quatre heures et se rendormit; peut-être dort-il encore.

ASSURER, AFFIRMER, CONFIRMER. (*Gramm.*) On *assure* par le ton dont on dit les choses; on les *affirme* par le serment; on les *confirme* par des preuves. *Assurer* tout donne l'air dogmatique; tout *affirmer* inspire de la méfiance; tout *confirmer* rend ennuyeux. Le peuple, qui ne sait pas douter, *assure* toujours; les menteurs pensent se faire plus aisément croire en *affirmant;* les gens qui aiment à parler embrassent toutes les occasions de *confirmer*. Un honnête homme qui *assure* mérite d'être cru; il perdrait son caractère s'il *affirmait* à l'aventure; il n'avance rien d'extraordinaire sans le *confirmer* par de bonnes raisons.

ASSURÉ, SÛR, CERTAIN. (*Gramm.*) *Certain* a rapport à la spéculation; les premiers principes sont *certains : sûr*, à la pratique; les règles de notre morale sont *sûres : assuré*, aux événements; dans un bon gouvernement les fortunes sont *assurées*. On est *certain* d'un point de science, *sûr* d'une maxime de morale, *assuré* d'un fait. L'esprit juste ne pose que des principes *certains*. L'honnête homme ne se conduit que par des règles *sûres*. L'homme prudent ne regarde pas la faveur des grands comme un bien *assuré*. Il faut douter de tout ce qui n'est pas *certain;* se méfier de tout ce qui n'est pas *sûr;* rejeter tout fait qui n'est pas bien *assuré*. (*Synon. franç.*)

ATTACHEMENT, ATTACHE, DÉVOUEMENT. (*Gramm.*) Tous marquent une disposition habituelle de l'âme pour un objet qui nous est cher, et que nous craignons de perdre. On a de l'*attachement* pour ses amis et pour ses devoirs; on a de l'*attache* à la vie et pour sa maîtresse, et l'on est *dévoué* à son prince et pour sa patrie; d'où l'on voit qu'*attache* se prend ordinairement en mauvaise part, et qu'*attachement* et *dévouement* se prennent ordinairement en bonne. On dit de l'*attachement*, qu'il est sincère, de l'*attache*, qu'elle est forte, et du *dévouement*. qu'il est sans réserve.

ATTACHER, LIER. (*Art mécan.*) On *lie* pour empêcher deux

objets de se séparer; on *attache* quand on en veut arrêter un; on *lie* les pieds et les mains; on *attache* à un poteau; on *lie* avec une corde; on *attache* avec un clou; au figuré, un homme est *lié* quand il n'a pas la liberté d'agir; il est *attaché* quand il ne peut changer. L'autorité *lie;* l'inclination *attache;* on est *lié* à sa femme, et *attaché* à sa maîtresse.

ATTENTION, Exactitude, Vigilance (*Gramm.*); tous marquent différentes manières dont l'âme s'occupe d'un objet : rien n'échappe à l'*attention;* l'*exactitude* n'omet rien; la *vigilance* fait la sûreté. Si l'âme s'occupe d'un objet, pour le connaître elle donne de l'*attention:* pour l'exécuter elle apporte de l'*exactitude;* pour le conserver elle emploie la *vigilance.* L'*attention* suppose la présence d'esprit; l'*exactitude,* la mémoire; la *vigilance,* la crainte et la méfiance.

Le magistrat doit être *attentif,* l'ambassadeur *exact,* le capitaine *vigilant.* Les discours des autres demandent de l'*attention;* le maniement des affaires de l'*exactitude;* l'approche du danger de la *vigilance.* Il faut écouter avec *attention,* satisfaire à sa promesse avec *exactitude,* et *veiller* à ce qui nous est confié.

ATTÉNUER, Broyer, Pulvériser (*Gramm.*) : l'un se dit des fluides condensés, coagulés, et les deux autres des solides; dans l'un et l'autre cas, on divise en molécules plus petites et l'on augmente les surfaces : *broyer* marque l'action, *pulvériser* en marque l'effet. Il faut *broyer* pour *pulvériser;* il faut fondre et dissoudre pour *atténuer.*

Atténuer se dit encore de la diminution des forces : ce malade s'*atténue,* cet homme est *atténué.*

AUDACE, Hardiesse, Effronterie (*Gramm.*); termes relatifs à la nature d'une action, à l'état de l'âme de celui qui l'entreprend, et à la manière avec laquelle il s'y porte. La *hardiesse* marque du courage, l'*audace* de la hauteur, l'*effronterie* de la déraison et de l'indécence. *Hardiesse* se prend toujours en bonne part; *audace* et *effronterie* se prennent toujours en mauvaise. On est *hardi* dans le danger, *audacieux* dans le discours, *effronté* dans ses propositions.

Nous disons avec raison qu'*audace* se prend toujours en mauvaise part : en vain nous objecterait-on qu'on dit quelquefois une *noble audace;* il est évident qu'alors l'épithète *noble*

détermine audace à être pris dans un sens favorable; mais cela ne prouve pas que le mot *audace,* quand il est seul, se prenne en bonne part. Il n'est presque point de mots dans la langue qui ne se puisse prendre en bonne part quand on y joint une épithète convenable : ainsi Fléchier a dit une *prudente témérité*, en parlant de M. de Turenne. Cependant un écrivain aura raison quand il dira que le terme de *témérité* et une infinité d'autres se prennent toujours en mauvaise part. Il est évident qu'il s'agit ici de ces termes pris tout seuls, et sans aucune épithète favorable, nécessaire pour changer l'idée naturelle que nous y attachons[1].

AUGMENTER, Agrandir (*Gramm. synt.*); l'un s'applique à l'étendue, et l'autre aux nombres. On *agrandit* une ville, et on *augmente* le nombre des citoyens; on *agrandit* sa maison, et on en *augmente* les étages; on *agrandit* son terrain, et on *augmente* son bien. On ne peut trop *augmenter* les forces d'un État, mais on peut trop l'*agrandir*.

Augmenter, *croître :* l'un se fait par développement, l'autre par addition. Les blés *croissent*, la récolte *augmente*. Si l'on dit également bien la rivière *croît* et la rivière *augmente*, c'est que dans le premier cas on la considère en elle-même et abstraction faite des causes de son accroissement, et que dans le second l'esprit tourne sa vue sur la nouvelle quantité d'eau surajoutée qui la fait hausser.

Lorsque deux expressions sont bonnes, il faut recourir à la différence des vues de l'esprit pour en trouver la raison. Quant à la même vue, il n'est pas possible qu'elle soit également bien désignée par deux expressions différentes.

AURORE, s. f. (*Myth.*), déesse du paganisme qui présidait à la naissance du jour. Elle était fille d'Hypérion et d'Ethra, ou Théa, selon quelques-uns ; et selon d'autres, du soleil et de la terre. Homère la couvre d'un grand voile, et lui donne des doigts et des cheveux couleur de rose ; elle verse la rosée et fait éclore les fleurs. Elle épousa Persée, dont elle eut pour enfants les vents, les astres et Lucifer. Tithon fut le second objet de sa tendresse : elle l'enleva, le porta en Éthiopie, l'épousa, et en eut deux fils, Émathion et Memnon. Tithon fut rajeuni par Jupiter

1. Ce paragraphe est en errata au t. II de l'*Encyclopédie*.

à la prière de l'*Aurore*. On peut voir les conditions de cette faveur du père des dieux et la courte durée de la seconde vie de Tithon dans une petite pièce de M. de Montcrif, écrite avec beaucoup d'esprit et de légèreté. Le jeune Céphale succéda au vieux Tithon entre les bras de la tendre *Aurore*, qui n'eût jamais été infidèle si Tithon n'eût jamais vieilli. *Aurore* arracha Céphale à son épouse Procris, et le transporta en Syrie, où elle en eut Phaéton. Apollodore l'accuse encore d'un troisième rapt, celui du géant Orion. Au reste la théologie des païens justifie tous ces enlèvements; et il paraît que tous ces plaisirs de l'*Aurore* n'étaient qu'allégoriques.

AURUM MUSICUM (*Chym.*), c'est de l'étain qu'on a sublimé par le moyen du mercure, et auquel on a donné la couleur d'or par le simple degré de feu qui convient à cette opération. Nul autre métal ne se sublime de même, excepté le zinc qu'on peut substituer à l'étain; ce qui a fait dire à M. Homberg que le zinc contient de l'étain.

Pour avoir l'*aurum musicum* prenez, dit J. Kunckel, *De arte vitrariâ. lib. III*, parties égales d'étain, de vif-argent, de soufre et de sel ammoniac; faites fondre l'étain sur le feu et versez-y votre vif-argent, et laissez-les refroidir ensemble; faites fondre le soufre ensuite et mêlez-y le sel ammoniac bien pulvérisé, et laissez refroidir de même; broyez-les ensuite avec soin; joignez-y l'étain et le vif-argent, que vous y mêlerez bien exactement, et les réduisez en une poudre déliée; mettez le tout dans un fort matras à long cou que vous luterez bien par le bas. Observez que les trois quarts du matras doivent demeurer vides; on bouche le haut avec un couvercle de fer-blanc qu'on lutera pareillement et qui doit avoir une ouverture de la grosseur d'un pois, pour pouvoir y faire entrer un clou, afin qu'il n'en sorte point de fumée. Mettez le matras au feu de sable, ou sur les cendres chaudes; donnez d'abord un feu doux, que vous augmenterez jusqu'à ce que le matras rougisse; vous ôterez alors le clou pour voir s'il vient encore de la fumée; s'il n'en vient point, laissez le tout trois ou quatre heures dans une chaleur égale : vous aurez un très-bon *aurum musicum*, qui est très-propre à enluminer, à peindre les verres et à faire du papier doré.

Autre manière. Prenez une once d'étain bien pur, que vous

ferez fondre; mêlez-y deux gros de bismuth; broyez bien le tout sur un porphyre. Prenez ensuite deux gros de soufre et autant de sel ammoniac, que vous broyerez de même; mettez le tout dans un matras; du reste observez le procédé indiqué ci-dessus, en prenant bien garde qu'il ne sorte point de fumée.

Manière de faire l'argentum musicum. Prenez une once et demie de bon étain, que vous ferez fondre dans un creuset; lorsqu'il sera presque fondu, mettez-y une once et demie de bismuth; remuez le mélange avec un fil de fer jusqu'à ce que le bismuth soit entièrement fondu; vous ôterez alors le creuset du feu et laisserez refroidir; mettez une once et demie de vif-argent dans le mélange fondu que vous remuerez bien; versez le tout sur une pierre polie afin que la matière se fige. Quand on voudra en faire usage, il faudra la délayer avec du blanc d'œuf ou du vernis blanc, de l'eau-de-vie où l'on aura fait fondre de la gomme arabique. Quand on s'en est servi, on polit l'ouvrage avec une dent de lion.

AUSTÈRE, Sévère, Rude. (*Gramm.*) L'*austérité* est dans les mœurs, la *sévérité* dans les principes, et la *rudesse* dans la conduite. La vie des anciens anachorètes était *austère*; la morale des apôtres était *sévère*, mais leur abord n'avait rien de *rude*. La *mollesse* est opposée à l'*austérité*, le *relâchement* à la *sévérité*, l'*affabilité* à la *rudesse*.

AUTORITÉ, Pouvoir, Puissance, Empire. (*Gramm.*) L'*autorité*, dit M. l'abbé Girard dans ses *Synonymes*, laisse plus de liberté dans le choix; le *pouvoir* a plus de force; l'*empire* est plus absolu. On tient l'*autorité* de la supériorité du rang et de la raison; le *pouvoir*, de l'attachement que les personnes ont pour nous; l'*empire*, de l'art qu'on a de saisir le faible. L'*autorité* persuade, le *pouvoir* entraîne, l'*empire* subjugue. L'*autorité* suppose du mérite dans celui qui l'a; le *pouvoir*, des liaisons; l'*empire*, de l'ascendant. Il faut se soumettre à l'*autorité* d'un homme sage; on doit accorder sur soi du *pouvoir* à ses amis; il ne faut laisser prendre de l'*empire* à personne. L'*autorité* est communiquée par les lois; le *pouvoir* par ceux qui en sont dépositaires; la *puissance* par le consentement des hommes ou la force des armes. On est heureux de vivre sous l'*autorité* d'un prince qui aime la justice, dont les ministres ne s'arrogent pas un *pouvoir* au delà de celui qu'il leur donne, et

qui regarde le zèle et l'amour de ses sujets comme les fondements de sa *puissance*. Il n'y a point d'*autorité* sans loi; il n'y a point de loi qui donne une *autorité* sans bornes. Tout *pouvoir* a ses limites. Il n'y a point de *puissance* qui ne doive être soumise à celle de Dieu. L'*autorité* faible attire le mépris; le *pouvoir* aveugle choque l'équité; la *puissance* jalouse est formidable. L'*autorité* est relative au droit, la *puissance* au moyen d'en user, le *pouvoir* à l'usage. L'*autorité* réveille une idée de respect, la *puissance* une idée de grandeur, le *pouvoir* une idée de crainte. L'*autorité* de Dieu est sans bornes, sa *puissance* éternelle, son *pouvoir* absolu. Les pères ont de l'*autorité* sur leurs enfants; les rois sont *puissants* entre leurs semblables; les hommes riches et titrés sont *puissants* dans la société; les magistrats y ont du *pouvoir*.

Autorité politique. Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. Si la nature a établi quelque *autorité*, c'est la puissance paternelle; mais la puissance paternelle a ses bornes, et dans l'état de nature elle finirait aussitôt que les enfants seraient en état de se conduire. Toute autre *autorité* vient d'une autre origine que de la nature. Qu'on examine bien, et on la fera toujours remonter à l'une de ces deux sources : ou la force et la violence de celui qui s'en est emparé, ou le consentement de ceux qui s'y sont soumis par un contrat fait ou supposé entre eux et celui à qui ils ont déféré l'*autorité*.

La puissance qui s'acquiert par la violence n'est qu'une usurpation, et ne dure qu'autant que la force de celui qui commande l'emporte sur celle de ceux qui obéissent; en sorte que si ces derniers deviennent à leur tour les plus forts et qu'ils secouent le joug, ils le font avec autant de droit et de justice que l'autre qui le leur avait imposé. La même loi qui a fait l'*autorité*, la défait alors : c'est la loi du plus fort.

Quelquefois l'*autorité* qui s'établit par la violence change de nature: c'est lorsqu'elle continue et se maintient du consentement exprès de ceux qu'on a soumis; mais elle rentre par là dans la seconde espèce dont je vais parler; et celui qui se l'était arrogée, devenant alors prince, cesse d'être tyran.

La puissance qui vient du consentement des peuples suppose

nécessairement des conditions qui en rendent l'usage légitime, utile à la société, avantageux à la république, et qui la fixent et la restreignent entre des limites ; car l'homme ne doit ni ne peut se donner entièrement et sans réserve à un autre homme, parce qu'il a un maître supérieur au-dessus de tout, à qui seul il appartient tout entier. C'est Dieu, dont le pouvoir est toujours immédiat sur la créature, maître aussi jaloux qu'absolu, qui ne perd jamais de ses droits, et ne les communique point. Il permet, pour le bien commun et pour le maintien de la société, que les hommes établissent entre eux un ordre de subordination, qu'ils obéissent à l'un d'eux ; mais il veut que ce soit par raison et avec mesure, et non pas aveuglément et sans réserve, afin que la créature ne s'arroge pas les droits du créateur. Toute autre soumission est le véritable crime d'idolâtrie. Fléchir le genou devant un homme ou devant une image n'est qu'une cérémonie extérieure, dont le vrai Dieu qui demande le cœur et l'esprit ne se soucie guère, et qu'il abandonne à l'institution des hommes pour en faire, comme il leur conviendra, des marques d'un culte civil et politique, ou d'un culte de religion. Ainsi ce ne sont point ces cérémonies en elles-mêmes, mais l'esprit de leur établissement qui en rend la pratique innocente ou criminelle. Un Anglais n'a point de scrupule à servir le roi le genou en terre ; le cérémonial ne signifie que ce qu'on a voulu qu'il signifiât ; mais livrer son cœur, son esprit et sa conduite sans aucune réserve à la volonté et au caprice d'une pure créature, en faire l'unique et le dernier motif de ses actions, c'est assurément un crime de lèse-majesté divine au premier chef : autrement ce pouvoir de Dieu, dont on parle tant, ne serait qu'un vain bruit dont la politique humaine userait à sa fantaisie, et dont l'esprit d'irréligion pourrait se jouer à son tour ; de sorte que toutes les idées de puissance et de subordination venant à se confondre, le prince se jouerait de Dieu, et le sujet du prince.

La vraie et légitime puissance a donc nécessairement des bornes. Aussi l'Écriture nous dit-elle : « Que votre soumission soit raisonnable ; » *sit rationabile obsequium vestrum.* « Toute puissance qui vient de Dieu est une puissance réglée ; » *omnis potestas a Deo ordinata est.* Car c'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles, conformément à la droite raison et au sens litté-

ral, et non conformément à l'interprétation de la bassesse et de la flatterie, qui prétendent que toute puissance, quelle qu'elle soit, vient de Dieu. Quoi donc, n'y a-t-il point de puissances injustes? n'y a-t-il pas des *autorités* qui, loin de venir de Dieu, s'établissent contre ses ordres et contre sa volonté? les usurpateurs ont-ils Dieu pour eux? faut-il obéir en tout aux persécuteurs de la vraie religion? et pour fermer la bouche à l'imbécillité, la puissance de l'Antechrist sera-t-elle légitime? Ce sera pourtant une grande puissance. Énoch et Élie, qui lui résisteront, seront-ils des rebelles et des séditieux qui auront oublié que toute puissance vient de Dieu, ou des hommes raisonnables, fermes et pieux, qui sauront que toute puissance cesse de l'être dès qu'elle sort des bornes que la raison lui a prescrites, et qu'elle s'écarte des règles que le souverain des princes et des sujets a établies; des hommes enfin qui penseront, comme saint Paul, que toute puissance n'est de Dieu qu'autant qu'elle est juste et réglée?

Le prince tient de ses sujets mêmes l'*autorité* qu'il a sur eux; et cette *autorité* est bornée par les lois de la nature et de l'État. Les lois de la nature et de l'État sont les conditions sous lesquelles il se sont soumis, ou sont censés s'être soumis à son gouvernement. L'une de ces conditions est que n'ayant de pouvoir et d'*autorité* sur eux que par leur choix et de leur consentement, il ne peut jamais employer cette *autorité* pour casser l'acte ou le contrat par lequel elle lui a été déférée : il agirait dès lors contre lui-même, puisque son *autorité* ne peut subsister que par le titre qui l'a établie. Qui annule l'un détruit l'autre. Le prince ne peut donc pas disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement de la nation, et indépendamment du choix marqué dans le contrat de soumission. S'il en usait autrement, tout serait nul, et les lois le relèveraient des promesses et des serments qu'il aurait pu faire, comme un mineur qui aurait agi sans connaissance de cause, puisqu'il aurait prétendu disposer de ce qu'il n'avait qu'en dépôt et avec clause de substitution, de la même manière que s'il l'avait eu en toute propriété et sans aucune condition.

D'ailleurs le gouvernement, quoique héréditaire dans une famille, et mis entre les mains d'un seul, n'est pas un bien particulier, mais un bien public, qui par conséquent ne peut

jamais être enlevé au peuple, à qui seul il appartient essentiellement et en pleine propriété. Aussi est-ce toujours lui qui en fait le bail : il intervient toujours dans le contrat qui en adjuge l'exercice. Ce n'est pas l'État qui appartient au prince, c'est le prince qui appartient à l'État ; mais il appartient au prince de gouverner dans l'État, parce que l'État l'a choisi pour cela, qu'il s'est engagé vers les peuples à l'administration des affaires, et que ceux-ci de leur côté se sont engagés à lui obéir conformément aux lois. Celui qui porte la couronne peut bien s'en décharger absolument s'il le veut ; mais il ne peut la remettre sur la tête d'un autre sans le consentement de la nation qui l'a mise sur la sienne. En un mot, la couronne, le gouvernement, et l'*autorité* publique, sont des biens dont le corps de la nation est propriétaire, et dont les princes sont les usufruitiers, les ministres et les dépositaires. Quoique chefs de l'État, ils n'en sont pas moins membres, à la vérité les premiers, les plus vénérables et les plus puissants, pouvant tout pour gouverner, mais ne pouvant rien légitimement pour changer le gouvernement établi, ni pour mettre un autre chef à leur place. Le sceptre de Louis XV passe nécessairement à son fils aîné, et il n'y a aucune puissance qui puisse s'y opposer : ni celle de la nation, parce que c'est la condition du contrat, ni celle de son père, par la même raison.

Le dépôt de l'*autorité* n'est quelquefois que pour un temps limité, comme dans la république romaine. Il est quelquefois pour la vie d'un seul homme, comme en Pologne ; quelquefois pour tout le temps que subsistera une famille, comme en Angleterre ; quelquefois pour le temps que subsistera une famille, par les mâles seulement, comme en France.

Ce dépôt est quelquefois confié à un certain ordre dans la société ; quelquefois à plusieurs choisis de tous les ordres, et quelquefois à un seul.

Les conditions de ce pacte sont différentes dans les différents États. Mais partout la nation est en droit de maintenir envers et contre tout le contrat qu'elle a fait ; aucune puissance ne peut le changer ; et quand il n'a plus lieu, elle rentre dans le droit et dans la pleine liberté d'en passer un nouveau avec qui et comme il lui plaît. C'est ce qui arriverait en France, si, par le plus grand des malheurs, la famille entière régnante

venait à s'éteindre jusque dans ses moindres rejetons; alors le sceptre et la couronne retourneraient à la nation.

Il semble qu'il n'y ait que des esclaves dont l'esprit serait aussi borné que le cœur serait bas qui pussent penser autrement. Ces sortes de gens ne sont nés ni pour la gloire du prince, ni pour l'avantage de la société: ils n'ont ni vertu, ni grandeur d'âme. La crainte et l'intérêt sont les ressorts de leur conduite. La nature ne les produit que pour servir de lustre aux hommes vertueux; et la Providence s'en sert pour former les puissances tyranniques, dont elle châtie pour l'ordinaire les peuples et les souverains qui offensent Dieu; ceux-ci en usurpant, ceux-là en accordant trop à l'homme de ce pouvoir suprême que le Créateur s'est réservé sur la créature.

L'observation des lois, la conservation de la liberté et l'amour de la patrie, sont les sources fécondes de toutes grandes choses et de toutes belles actions. Là, se trouvent le bonheur des peuples, et la véritable illustration des princes qui les gouvernent. Là, l'obéissance est glorieuse, et le commandement auguste. Au contraire, la flatterie, l'intérêt particulier, et l'esprit de servitude sont l'origine de tous les maux qui accablent un État, et de toutes les lâchetés qui le déshonorent. Là, les sujets sont misérables, et les princes haïs; là, le monarque ne s'est jamais entendu proclamer *le bien-aimé*; la soumission y est honteuse, et la domination cruelle. Si je rassemble sous un même point de vue la France et la Turquie, j'aperçois d'un côté une société d'hommes que la raison unit, que la vertu fait agir, et qu'un chef également sage et glorieux gouverne selon les lois de la justice; de l'autre, un troupeau d'animaux que l'habitude assemble, que la loi de la verge fait marcher, et qu'un maître absolu mène selon son caprice.

Mais pour donner aux principes répandus dans cet article toute l'*autorité* qu'ils peuvent recevoir, appuyons-les du témoignage d'un de nos plus grands rois. Le discours qu'il tint à l'ouverture de l'assemblée des notables de 1596, plein d'une sincérité que les souverains ne connaissent guère, était bien digne des sentiments qu'il y porta. « Persuadé, dit M. de Sully, que les rois ont deux souverains, Dieu et la loi; que la justice doit présider sur le trône, et que la douceur doit être assise à côté d'elle; que Dieu étant le vrai propriétaire de tous les

royaumes, et les rois n'en étant que les administrateurs, ils doivent représenter aux peuples celui dont ils tiennent la place: qu'ils ne règneront comme lui, qu'autant qu'ils règneront en pères; que dans les États monarchiques héréditaires, il y a une erreur qu'on peut appeler aussi *héréditaire*, c'est que le souverain est maître de la vie et des biens de tous ses sujets, que moyennant ces quatre mots : *tel est notre plaisir*, il est dispensé de manifester les raisons de sa conduite, ou même d'en avoir: que quand cela serait, il n'y a point d'imprudence pareille à celle de se faire haïr de ceux auxquels on est obligé de confier à chaque instant sa vie, et que c'est tomber dans ce malheur que d'emporter tout de vive force. Ce grand homme, persuadé, dis-je, de ces principes que tout l'artifice du courtisan ne bannira jamais du cœur de ceux qui lui ressembleront, déclara que, pour éviter tout air de violence et de contrainte, il n'avait pas voulu que l'assemblée se fît par des députés nommés par le souverain, et toujours aveuglément asservis à toutes ses volontés; mais que son intention était qu'on y admît librement toutes sortes de personnes, de quelque état et condition qu'elles pussent être, afin que les gens de savoir et de mérite eussent le moyen d'y proposer sans crainte ce qu'ils croiraient nécessaire pour le bien public; qu'il ne prétendait encore en ce moment leur prescrire aucunes bornes; qu'il leur enjoignait seulement de ne pas abuser de cette permission pour l'abaissement de l'*autorité* royale, qui est le principal nerf de l'État, de rétablir l'union entre ses membres; de soulager les peuples; de décharger le trésor royal de quantité de dettes, auxquelles il se voyait sujet, sans les avoir contractées; de modérer avec la même justice les pensions excessives, sans faire tort aux nécessaires, afin d'établir pour l'avenir un fonds suffisant et clair pour l'entretien des gens de guerre. Il ajouta qu'il n'aurait aucune peine à se soumettre à des moyens qu'il n'aurait point imaginés lui-même, d'abord qu'il sentirait qu'ils avaient été dictés par un esprit d'équité et de désintéressement; qu'on ne le verrait point chercher dans son âge, dans son expérience et dans ses qualités personnelles, un prétexte bien moins frivole que celui dont les princes ont coutume de se servir pour éluder les règlements; qu'il montrerait au contraire, par son exemple, qu'ils ne regardent pas moins les

rois, pour les faire observer, que les sujets, pour s'y soumettre. *Si je faisais gloire*, continua-t-il, *de passer pour un excellent orateur, j'aurais apporté ici plus de belles paroles que de bonne volonté; mais mon ambition tend à quelque chose de plus haut que de bien parler. J'aspire au glorieux titre de libérateur et de restaurateur de la France. Je ne vous ai point ici appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés; je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre; en un mot, pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux comme moi; mais l'amour que je porte à mes sujets, et l'extrême désir que j'ai de conserver mon État, me font trouver tout facile et tout honorable*[1]. »

« Ce discours achevé, Henri se leva et sortit, ne laissant que M. de Sully dans l'assemblée, pour y communiquer les états, les mémoires et les papiers dont on pouvait avoir besoin. »

On n'ose proposer cette conduite pour modèle, parce qu'il y a des occasions où les princes peuvent avoir moins de déférence, sans toutefois s'écarter des sentiments qui font que le souverain dans la société se regarde comme le père de famille, et ses sujets comme ses enfants. Le grand monarque que nous venons de citer nous fournira encore l'exemple de cette sorte de douceur mêlée de fermeté, si requise dans les occasions où la raison est si visiblement du côté du souverain, qu'il a droit d'ôter à ses sujets la liberté du choix, et de ne leur laisser que le parti de l'obéissance. L'édit de Nantes ayant été vérifié, après bien des difficultés du parlement, du clergé et de l'université, Henri IV dit aux évêques : « Vous m'avez exhorté de mon devoir; je vous exhorte du vôtre. Faisons bien à l'envi les uns des autres. Mes prédécesseurs vous ont donné de belles paroles; mais moi, avec ma jaquette grise, je vous donnerai de bons effets. Je suis tout gris au dehors, mais je suis tout d'or au dedans : je verrai vos cahiers, et j'y répondrai le plus favorablement qu'il me sera possible. » Et il répondit au

1. Le passage en italique est extrait de la *Vie de Henri IV*, par Hardouin de Péréfixe, seconde partie. (Br.).

parlement qui était venu lui faire des remontrances. « Vous me voyez en mon cabinet où je viens vous parler, non pas en habit royal, ni avec l'épée et la cape, comme mes prédécesseurs, ni comme un prince qui vient recevoir des ambassadeurs, mais vêtu comme un père de famille, en pourpoint, pour parler amilièrement à ses enfants. Ce que j'ai à vous dire est que je vous prie de vérifier l'édit que j'ai accordé à ceux de la religion. Ce que j'en ai fait est pour le bien de la paix. Je l'ai faite au dehors, je veux la faire au dedans de mon royaume. » Après leur avoir exposé les raisons qu'il avait eues de faire l'édit, il ajouta : « Ceux qui empêchent que mon édit ne passe veulent la guerre ; je la déclarerai demain à ceux de la religion ; mais je ne la ferai pas ; je les y enverrai. J'ai fait l'édit ; je veux qu'il s'observe. Ma volonté devrait servir de raison ; on ne la demande jamais au prince dans un État obéissant. Je suis roi. Je vous parle en roi. Je veux être obéi. » (*Mémoires de Sully*, in-4°, p. 594, t. I.)

Voilà comment il convient à un monarque de parler à ses sujets, quand il a évidemment la justice de son côté : et pourquoi ne pourrait-il pas ce que peut tout homme qui a l'équité de son côté? Quant aux sujets, la première loi que la religion, la raison et la nature leur imposent, est de respecter eux-mêmes les conditions du contrat qu'ils ont fait, de ne jamais perdre de vue la nature de leur gouvernement; en France, de ne point oublier que tant que la famille régnante subsistera par les mâles, rien ne les dispensera jamais de l'obéissance ; d'honorer et de craindre leur maître, comme celui par lequel ils ont voulu que l'image de Dieu leur fût présente et visible sur la terre ; d'être encore attachés à des sentiments par un motif de reconnaissance de la tranquillité et des biens dont ils jouissent à l'abri du nom royal; si jamais il leur arrivait d'avoir un roi injuste, ambitieux et violent, de n'opposer au malheur qu'un seul remède, celui de l'apaiser par leur soumission, et de fléchir Dieu par leurs prières ; parce que ce remède est le seul qui soit légitime, en conséquence du contrat de soumission juré au prince régnant anciennement, et à ses descendants par les mâles, quels qu'ils puissent être; et de considérer que tous ces motifs qu'on croit avoir de résister ne sont, à les bien examiner, qu'autant de prétextes d'infidélités subtilement colo-

rées ; qu'avec cette conduite, on n'a jamais corrigé les princes, ni aboli les impôts, et qu'on a seulement ajouté aux malheurs dont on se plaignait déjà un nouveau degré de misère. Voilà les fondements sur lesquels les peuples et ceux qui les gouvernent pourraient établir leur bonheur réciproque.

Autorité *dans les discours et dans les écrits.* J'entends par *autorité dans le discours* le droit qu'on a d'être cru dans ce qu'on dit : ainsi, plus on a le droit d'être cru sur sa parole, plus on a d'*autorité*. Ce droit est fondé sur le degré de science et de bonne foi qu'on reconnaît dans la personne qui parle. La science empêche qu'on ne se trompe soi-même, et écarte l'erreur qui pourrait naître de l'ignorance. La bonne foi empêche qu'on ne trompe les autres, et réprime le mensonge que la malignité chercherait à accréditer. C'est donc les lumières et la sincérité qui sont la vraie mesure de l'*autorité* dans le discours. Ces deux qualités sont essentiellement nécessaires. Le plus savant et le plus éclairé des hommes ne mérite plus d'être cru dès qu'il est fourbe; non plus que l'homme le plus pieux et le plus saint, dès qu'il parle de ce qu'il ne sait pas ; de sorte que saint Augustin avait raison de dire que ce n'était pas le nombre, mais le mérite des auteurs qui devait emporter la balance. Au reste, il ne faut pas juger du mérite par la réputation, surtout à l'égard des gens qui sont membres d'un corps, ou portés par une cabale. La vraie pierre de touche, quand on est capable et à portée de s'en servir, c'est une comparaison judicieuse du discours avec la matière qui en est le sujet, considérée en elle-même; ce n'est pas le nom de l'auteur qui doit faire estimer l'ouvrage, c'est l'ouvrage qui doit obliger à rendre justice à l'auteur.

L'*autorité* n'a de force et n'est de mise, à mon sens, que dans les faits, dans les matières de religion et dans l'histoire. Ailleurs elle est inutile et hors d'œuvre. Qu'importe que d'autres aient pensé de même, ou autrement que nous, pourvu que nous pensions juste, selon les règles du bon sens, et conformément à la vérité? Il est assez indifférent que votre opinion soit celle d'Aristote, pourvu qu'elle soit selon les lois du syllogisme. A quoi bon ces fréquentes citations, lorsqu'il s'agit de choses qui dépendent uniquement du témoignage de la raison et des sens? A quoi bon m'assurer qu'il est jour, quand j'ai les yeux

ouverts, et que le soleil luit? Les grands noms ne sont bons qu'à éblouir le peuple, à tromper les petits esprits, et à fournir du babil aux demi-savants. Le peuple, qui admire tout ce qu'il n'entend pas, croit toujours que celui qui parle le plus, et le moins naturellement, est le plus habile. Ceux à qui il manque assez d'étendue dans l'esprit pour penser eux-mêmes se contentent des pensées d'autrui, et comptent les suffrages. Les demi-savants, qui ne sauraient se taire, et qui prennent le silence et la modestie pour les symptômes d'ignorance ou d'imbécillité, se font des magasins inépuisables de citations.

Je ne prétends pas néanmoins que l'*autorité* ne soit absolument d'aucun usage dans les sciences. Je veux seulement faire entendre qu'elle doit servir à nous appuyer, et non pas à nous conduire; et qu'autrement, elle entreprendrait sur les droits de la raison : celle-ci est un flambeau allumé par la nature, et destiné à nous éclairer; l'autre n'est tout au plus qu'un bâton fait de la main des hommes, et bon pour nous soutenir, en cas de faiblesse, dans le chemin que la raison nous montre.

Ceux qui se conduisent dans leurs études par l'*autorité* seule ressemblent assez à des aveugles qui marchent sous la conduite d'autrui. Si leur guide est mauvais, il les jette dans des routes égarées, où il les laisse las et fatigués, avant que d'avoir fait un pas dans le vrai chemin du savoir. S'il est habile, il leur fait, à la vérité, parcourir un grand espace en peu de temps; mais ils n'ont point eu le plaisir de remarquer ni le but où ils allaient, ni les objets qui ornaient le rivage et le rendaient agréable.

Je me représente ces esprits qui ne veulent rien devoir à leurs propres réflexions, et qui se guident sans cesse d'après les idées des autres, comme des enfants dont les jambes ne s'affermissent point, ou des malades qui ne sortent point de l'état de convalescence, et ne feront jamais un pas sans un bras étranger.

AVALER, v. act. (*Physiol.*) On voit parmi les raretés qu'on conserve à Leyde, dans l'école d'anatomie, un couteau de dix pouces de long, qu'un paysan *avala*, et fit sortir par son estomac. Ce paysan vécut encore huit ans après cet accident.

Une dame, dont M. Greenhill parle dans les *Transactions phi-*

losophiques, eut une tumeur au nombril, pour avoir *avalé* des noyaux de prunes. La tumeur étant venue à s'ouvrir d'elle-même, quelque temps après elle les rendit; mais elle mourut malgré le soin qu'on en prit. Une fille âgée de dix ans, qui demeurait auprès d'Halle, en Saxe, *avala* en jouant un couteau de six pouces et demi de long; la curiosité du fait engagea Wolgang Christ Weserton, médecin de l'électeur de Brandebourg, à en prendre soin; le couteau changea de place plusieurs fois, et cessa d'incommoder cette fille au bout de quelques mois : mais un an après on ne le sentit presque plus, tant il avait diminué; enfin il sortit par un abcès que sa pointe avait causé, trois travers de doigt au-dessous du creux de l'estomac; mais il était extrêmement diminué, et la fille fut entièrement rétablie. *Transactions philosophiques*, *n*° *219*. (Voyez aussi les *Mém. de l'Académ. de Chirurgie*.)

« Plusieurs personnes (dit M. Sloane, à l'occasion d'un malheureux qui avait *avalé* une grande quantité de cailloux pour remédier aux vents dont il était affligé, lesquels ayant resté dans son estomac, l'avaient réduit à un état pitoyable) s'imaginent, lorsqu'elles voient que les oiseaux languissent, à moins qu'ils n'*avalent* des cailloux ou du gravier, que rien n'est meilleur à la digestion que d'en *avaler :* mais j'ai toujours condamné cette coutume, car l'estomac de l'homme étant tout à fait différent des gésiers des oiseaux, qui sont extrêmement forts, musculeux et tapissés d'une membrane qui sert, avec ces petits cailloux, à broyer les aliments qu'ils ont pris; les cailloux ne peuvent manquer de faire beaucoup de mal. J'ai connu, continue cet auteur, un homme qui, après avoir *avalé* pendant plusieurs années neuf ou dix cailloux par jour aussi gros que des noisettes, mourut subitement, quoiqu'ils ne lui eussent fait aucun mal en apparence, et qu'ils eussent toujours passé. »

AVANIE, Outrage, Affront, Insulte (*Gram.*), termes relatifs à la nature des procédés d'un homme envers un autre. L'*insulte* est ordinairement dans le discours; l'*affront* dans le refus; l'*outrage* et l'*avanie* dans l'action; mais l'*insulte* marque de l'étourderie, l'*outrage*, de la violence, et l'*avanie*, du mépris. Celui qui vit avec des étourdis est exposé à des *insultes*; celui qui demande à un indifférent ce qu'on ne doit attendre que d'un ami mérite presque un *affront*. Il faut éviter les hommes

violents si l'on craint d'essuyer des *outrages*; et ne s'attaquer jamais à la populace, si l'on est sensible aux *avanies*.

AVANTAGE, Profit, Utilité (*Gram.*), termes relatifs au bien-être que nous tirons des choses extérieures. L'*avantage* naît de la commodité; le *profit*, du gain; et l'*utilité*, du service. Ce livre m'est *utile*; ces leçons me sont *profitables*; son commerce m'est *avantageux* : fuyez les gens qui cherchent en tout leur *avantage*, qui ne songent qu'à leur *profit*, et qui ne sont d'aucune *utilité* aux autres.

AVENTURE, Événement, Accident (*Gram.*), termes relatifs aux choses passées, ou considérées comme telles. *Événement* est une expression qui leur est commune à toutes, et qui n'en désigne ni la qualité, ni celle des êtres à qui elles sont arrivées: il demande une épithète pour indiquer quelque chose de plus que l'existence des choses; le changement dans la valeur des espèces est un *événement* : mais qu'est cet *événement?* Il est avantageux pour quelques particuliers, fâcheux pour l'État. *Accident* a rapport à un fait unique, ou considéré comme tel, et à des individus, et marque toujours quelque mal physique. I est arrivé un grand *accident* dans ce village, le tonnerre en a brûlé la moitié. *Aventure* est aussi indéterminé qu'*événement*, quant à la quantité des choses arrivées; mais *événement* est plus général; il se dit des êtres animés et des êtres inanimés; et *aventure* n'est relatif qu'aux êtres animés : une *aventure* est bonne ou mauvaise, ainsi qu'un *événement* : mais il semble que la cause de l'*aventure* nous soit moins inconnue, et son existence moins inopinée que celle de l'*événement* et de l'*accident*. « La vie est pleine d'*événements*, dit M. l'abbé Girard; entre ces *événements*, combien d'*accidents* qu'on ne peut ni prévenir, ni réparer! » on n'a pas été dans le monde sans avoir eu quelque *aventure*.

AVIS, Sentiment, Opinion (*Gram.*), termes synonymes, en ce qu'ils désignent tous un jugement de l'esprit. Le *sentiment* marque un peu la délibération qui l'a précédé; l'*avis*, la décision qui l'a suivi; et l'*opinion* a rapport à une formalité particulière de judicature, et suppose de l'incertitude. Le *sentiment* comporte une idée de sincérité et de propriété; l'*avis*, une idée d'intérêt pour quelque autre que nous; l'*opinion*, un concours de témoignages. « Il peut y avoir des occasions, dit M. l'abbé

Girard, où l'on soit obligé de donner son *avis* contre son *sentiment*, et de se conformer aux *opinions* des autres.

Avis, Avertissement, Conseil (*Gram.*), termes synonymes, en ce qu'ils sont tous les trois relatifs à l'instruction des autres. L'*avertissement* est moins relatif aux mœurs et à la conduite qu'*avis* et *conseil*. *Avis* ne renferme pas une idée de supériorité si distincte que *conseil*. Quelquefois même cette idée de supériorité est tout à fait étrangère à *avis*. Les auteurs mettent des *avertissements* à leurs livres. Les espions donnent des *avis*; les pères et les mères donnent des *conseils* à leurs enfants. La cloche *avertit*; le banquier donne *avis*; l'avocat *conseille*. Les *avis* sont vrais ou faux; les *avertissements*, nécessaires ou superflus; et les *conseils*, bons ou mauvais. (Voyez les *Syn. franç.*)

AZABE-KABERI (*Hist. mod.*), supplice que les méchants souffrent sous la tombe, selon la superstition mahométane. *Kaber* signifie *sépulcre*: et *azab*, *tourment*. Aussitôt qu'un mort est enterré, il est visité par l'ange de la mort. L'ange de la mort est suivi de deux anges inquisiteurs, *Monkir* et *Nekir*, qui examinent le mort, le laissent reposer en paix s'ils le trouvent innocent, ou le frappent à grands coups de marteau ou de barre de fer, s'il est coupable. On ajoute qu'après cette expédition, qui peut effrayer les vivants, mais qui ne fait pas grand mal au mort, la terre l'embrasse étroitement et lui fait éprouver d'étranges douleurs à force de le serrer. Ensuite sortent d'enfer deux autres anges, qui amènent compagnie au supplicié : cette compagnie est une créature difforme, qu'ils lui laissent jusqu'au jour du jugement. Ce grand jour arrivé, le monstre femelle et le mort descendent dans les enfers pour y souffrir le temps ordonné par la justice divine. Car c'est une opinion reçue généralement par les mahométans qu'il n'y a point de punition éternelle; que les crimes s'expient par des peines finies; et que les crimes étant expiés, Mahomet ouvre la porte du paradis à ceux qui ont cru en lui.

AZARECAH (*Hist. mod.*), hérétiques musulmans qui ne reconnaissaient aucune puissance, ni spirituelle, ni temporelle. Ils se joignirent à toutes les sectes opposées au musulmanisme. Ils formèrent bientôt des troupes nombreuses, livrèrent des batailles, et défirent souvent les armées qu'on envoya contre

eux. Ennemis mortels des Ommiades, ils leur donnèrent bien de la peine dans l'Ahovase et les Iraques babylonienne et persienne. Iezid et Abdalmelek, califes de cette maison, les resserrèrent enfin dans la province de Chorasan, où ils s'éteignirent peu à peu. Les *Azarecah* tiraient leur origine de Nafé-ben-Azrah. Cette secte était faite pour causer de grands ravages en peu de temps : mais n'ayant par ses constitutions mêmes aucun chef qui la conduisît, il était nécessaire qu'elle passât comme un torrent, qui pouvait entraîner bien des couronnes et des sceptres dans sa chute. Il n'était pas permis à une multitude aussi effrénée de se reposer un moment sans se détruire d'elle-même, parce qu'un peuple formé d'hommes indépendants les uns des autres, et de toute loi, n'aura jamais une passion pour la liberté assez violente et assez continue pour qu'elle puisse seule le garantir des inconvénients d'une pareille société, si toutefois on peut donner le nom de société à un nombre d'hommes ramassés, à la vérité, dans le plus petit espace possible, mais qui n'ont rien qui les lie entre eux. Cette assemblée ne compose non plus une société qu'une multitude infinie de cailloux mis à côté les uns des autres, et qui se toucheraient, ne formeraient un corps solide.

B.

BAARAS, (*Géog. et Hist. nat.*), nom d'un lieu et d'une plante qu'on trouve sur le mont Liban, en Syrie, au-dessus du chemin qui conduit à Damas. Josèphe dit qu'elle ne paraît qu'en mai, après que la neige est fondue, qu'elle luit pendant la nuit comme un petit flambeau; que sa lumière s'éteint au jour; que ses feuilles enveloppées dans un mouchoir s'échappent et disparaissent; que ce phénomène autorise l'opinion qu'elle est obsédée des démons; qu'elle a la vertu de changer les métaux en or, et que c'est par cette raison que les Arabes l'appellent l'*herbe d'or;* qu'elle tue ceux qui la cueillent sans les précautions nécessaires; que ces précautions sont malheureusement inconnues; qu'elle se nourrit, selon quelques naturalistes, de bitume; que l'odeur bitumineuse que rend sa racine, quand on l'arrache, suffoque; que c'est ce bitume enflammé qui produit sa lumière

pendant la nuit; que ce qu'elle perd en éclairant n'étant que le superflu de sa nourriture, il n'est pas étonnant qu'elle ne se consume point; que sa lumière cesse quand ce superflu est consumé, et qu'il faut la chercher dans des endroits plantés de cèdres. Combien de rêveries! et c'est un des historiens les plus sages et les plus respectés qui nous les débite.

BABEL (*Hist. sacr. Ant.*), en hébreu *confusion*, nom d'une ville et d'une tour dont il est fait mention dans la *Genèse*, chap. II, situées dans la terre de Sennaar, depuis la Chaldée, proche l'Euphrate, que les descendants de Noé entreprirent de construire avant que de se disperser sur la surface de la terre, et qu'ils méditaient d'élever jusqu'aux cieux; mais Dieu réprima l'orgueil puéril de cette tentative que les hommes auraient bien abandonnée d'eux-mêmes. On en attribue le projet à Nemrod, petit-fils de Cham : il se proposait d'éterniser ainsi sa mémoire, et de se préparer un asile contre un nouveau déluge. On bâtissait la tour de *Babel* l'an du monde 1802. Phaleg, le dernier des patriarches de la famille de Sem, avait alors quatorze ans; et cette date s'accorde avec les observations célestes que Callisthène envoya de Babylone à Aristote. Ces observations étaient de dix-neuf cent trois ans; et c'est précisément l'intervalle de temps qui s'était écoulé depuis la fondation de la tour de *Babel* jusqu'à l'entrée d'Alexandre dans Babylone. Le corps de la tour était de brique liée avec le bitume. A peine fut-elle conduite à une certaine hauteur, que les ouvriers, cessant de s'entendre, furent obligés d'abandonner l'ouvrage. Quelques auteurs font remonter à cet événement l'origine des différentes langues ; d'autres ajoutent que les païens, qui en entendirent parler confusément par la suite, en imaginèrent la guerre des géants contre les dieux. Casaubon croit que la diversité des langues fut l'effet et non la cause de la division des peuples; que les ouvriers de la tour de *Babel* se trouvant, après avoir bâti longtemps, toujours à la même distance des cieux, s'arrêtèrent comme se seraient enfin arrêtés des enfants qui, croyant prendre le ciel avec la main, auraient marché vers l'horizon; qu'ils se dispersèrent, et que leùr langue se corrompit. On trouve à un quart de lieue de l'Euphrate, vers l'orient, des ruines qu'on imagine, sur assez peu de fondement, être celles de cette fameuse tour.

BACCHIONITES, s. m. plur. (*Hist. anc.*) C'étaient, à ce qu'on dit, des philosophes qui avaient un mépris si universel pour les choses de ce bas monde, qu'ils ne se réservaient qu'un vaisseau pour boire ; encore ajoute-t-on qu'un d'entre eux ayant aperçu dans les champs un berger qui puisait dans un ruisseau de l'eau avec le creux de sa main, il jeta loin de lui sa tasse, comme un meuble incommode et superflu. C'est ce qu'on raconte aussi de Diogène. S'il y a eu jamais des hommes aussi désintéressés, il faut avouer que leur métaphysique et leur morale mériteraient bien d'être un peu plus connues. Après avoir banni d'entre eux les distinctions funestes du *tien* et du *mien*, il leur restait peu de choses à faire pour n'avoir plus aucun sujet de querelles, et se rendre aussi heureux qu'il est permis à l'homme de l'être.

BACHOTEURS, sub. m. (*Police*). Ce sont des bateliers occupés sur les ports de Paris et en autres endroits des rives de la Seine à voiturer le public sur l'eau et dans des bachots au-dessus et au-dessous de la ville. Ils sont obligés de se faire recevoir à la ville : ils ne peuvent commettre des garçons à leur place ; leurs bachots doivent être bien conditionnés. Il leur est défendu de recevoir plus de seize personnes à la fois ; leurs salaires sont réglés ; ils doivent charger par rang ; cependant le particulier choisit tel *bachoteur* qu'il lui plaît. Ils sont obligés d'avoir des numéros à leurs bachots. Un officier de ville fait de quinze en quinze jours la visite des bachots ; et il est défendu aux femmes et aux enfants des *bachoteurs* de se trouver sur les ports. On paie par chaque personne quatre sous pour Sèvres et Saint-Cloud : deux sous pour Chaillot et Passy ; deux sous six deniers pour Auteuil ; et ainsi à proportion de la distance et à raison de deux sous pour chaque lieue, tant en descendant qu'en remontant. Le *bachoteur* convaincu d'avoir commis à sa place quelque homme sans expérience, ou d'avoir reçu plus de seize personnes, est condamné pour la première fois à cinquante livres d'amende, confiscation des bachots, trois mois de prison ; il y a punition corporelle en cas de récidive et exclusion du bachotage. C'est au lieutenant de police à veiller que les *bachoteurs* ne se prêtent à aucun mauvais commerce. Il leur est enjoint par ce tribunal de fermer leurs bachots avec une chaîne et un cadenas pendant la nuit.

BALANCIER, s. m. Ouvrier qui fait les différents instruments dont on se sert dans le commerce pour peser toutes sortes de marchandises. On se doute bien que la communauté des *balanciers* doit être fort ancienne, elle est soumise à la juridiction de la cour des monnaies; c'est là que les *balanciers* sont admis à la maîtrise; qu'ils prêtent serment; qu'ils font étalonner leurs poids, et qu'ils prennent les matrices de ces petites feuilles de laiton à l'usage des joailliers et autres marchands de matières, dont il importe de connaître exactement le poids. Chaque *balancier* a son poinçon; l'empreinte s'en conserve sur une table de cuivre au bureau de la communauté et à la cour des monnaies. Ce poinçon, composé de la première lettre du nom du maître, surmontée d'une couronne fleurdelisée, sert à marquer l'ouvrage. La marque des balances est au fond des bassins; des romaines, au fléau; et des poids, au-dessous. L'étalonnage de la cour des monnaies se connaît à une fleur de lis seule qui s'imprime aussi avec un poinçon. D'autres poinçons de chiffres romains marquent de combien est le poids. Les feuilles de laiton ne s'étalonnent point: le *balancier* les forme sur la matrice et les marque de son poinçon. Deux jurés sont chargés des affaires, des visites et de la discipline de ce corps. Ils restent chacun deux ans en charge; un ancien se trouve toujours avec un nouveau. Un maître ne peut avoir qu'un apprenti; on fait cinq ans d'apprentissage et deux ans de service chez les maîtres. Il faut avoir fait son apprentissage chez un maître de Paris pour travailler en compagnon dans cette ville. Les aspirants doivent chef-d'œuvre; les fils de maître, expérience. Les veuves jouissent de tous les droits de la maîtrise, excepté de celui de faire des apprentis. Les deux jurés *balanciers* ont été autorisés par des arrêts à accompagner les maîtres et gardes des six corps des marchands dans leurs visites pour poids et mesures; et il serait très à propos pour le bien public qu'ils fissent valoir leur privilége. Ils ont pour patron saint Michel.

BALLADE, s. f. (*Belles-Lettres*), pièce de vers distribuée ordinairement en trois couplets, tous les trois de même mesure et sur les mêmes rimes masculines et féminines, assujettie à un refrain qui sert de dernier vers à chaque couplet, et terminée par un envoi ou adresse qui doit aussi finir par le refrain. Le nombre des vers du couplet n'est point limité. Ce sont ou des

quatrains, ou des sixains, ou des huitains, ou des dixains, ou des douzains; l'envoi est ordinairement de quatre ou cinq vers, mais quelquefois tous féminins. Voilà du moins les lois auxquelles Jean Marot s'est conformé dans ses trois *ballades* d'amour, dont les deux dernières sont excellentes; elles sont de vers de dix syllabes; c'est la mesure affectée à cette sorte d'ouvrage; il y a cependant des *ballades* en vers de huit syllabes. On ne fait plus guère de *ballades*, et je n'en suis pas trop surpris; la *ballade* demande une grande naïveté dans le tour, l'esprit, le style et la pensée, avec une extrême facilité de rimer. Il n'y a presque que La Fontaine qui, réunissant toutes ces qualités, ait su faire des *ballades* et des rondeaux depuis Clément Marot.

BAPTES (les) (*Hist. litt.*). Nom d'une comédie composée par Cratinus, où ce poëte raillait d'une façon sanglante les principaux personnages du gouvernement. Lorsque Cratinus composa ses *Baptes* ou *Plongeurs*, la liberté de l'ancienne comédie était restreinte à la censure des ridicules, et surtout des poëtes que le gouvernement n'était point fâché qu'on décriât, parce que de tout temps les hommes en place ont haï les satiriques et les plaisants. Cratinus fit un effort pour rendre à la scène comique les droits dont on l'avait dépouillée : mais il fut la victime de sa hardiesse. Il éprouva le châtiment auquel on dit que M. de Montausier, l'homme de la cour qui avait le moins à craindre de la satire, condamnait tous les satiriques. Il fut jeté dans la mer pieds et mains liés.

BARBELIOTS ou Barboriens, subst. m. plur. secte de Gnostiques, qui disaient qu'un Eon immortel avait eu commerce avec un esprit vierge, appelé *Barbeloth*, à qui il avait accordé successivement la prescience, l'incorruptibilité et la vie éternelle; que *Barbeloth*, un jour plus gai qu'à l'ordinaire, avait engendré la lumière, qui, perfectionnée par l'onction de l'esprit, s'appela *Christ*; que Christ désira l'intelligence et l'obtint; que l'intelligence, la raison, l'incorruptibilité et Christ s'unirent; que la raison et l'intelligence engendrèrent Autogène; qu'Autogène engendra Adamas, l'homme parfait, et sa femme, la connaissance parfaite; qu'Adamas et sa femme engendrèrent le bois; que le premier ange engendra le Saint-Esprit, la Sagesse ou Prunic; que Prunic ayant senti le besoin d'époux, engendra

Protarchonte, ou premier prince, qui fut insolent et sot ; que Protarchonte engendra les créatures ; qu'il connut charnellement Arrogance, et qu'ils engendrèrent les vices et toutes leurs branches. Pour relever encore toutes ces merveilles, les Gnostiques les débitaient en hébreu, et leurs cérémonies n'étaient pas moins abominables que leur doctrine était extravagante. (Voy. *Théodoret.*)

BARDOCUCULLUS ou BARDAICUS CUCULLUS, selon Casaubon (*Histoire ancienne*) ; partie du vêtement des Gaulois de Langres et de Saintes ; c'était une espèce de cape qui avait un capuchon commode pour ceux qui ne voulaient pas être connus dans les rues. Martial lui donne la forme d'un cornet d'épices. Il y en a, dit le savant P. Montfaucon, qui croient, et non sans fondement, que ce capuchon avait un appendice, et qu'il tenait à une cape ou à la *penula*. Quoi qu'il en soit, on convient que le *cucullus* était la même chose que le *bardocucullus* ; que cet ajustement venait des Gaulois ; qu'on s'en servait particulièrement dans la Saintonge, et que la débauche en fit passer l'usage à Rome où on le trouva très-propre pour courir la nuit, et *incognito*, des aventures amoureuses :

> Si nocturnus adulter,
> Tempora santonico velas adoperta cucullo.
>
> *Satire* VIII.

Je ne sais s'il reste encore en Saintonge quelques vestiges de l'usage du *cucullus* et de la cape ; mais les femmes du peuple portent encore aujourd'hui à Langres une espèce de cape qui leur est particulière, et dont elles n'ignorent pas l'avantage.

BARQUES, sub. f. (*Hist. anc. et navigat.*), petits bâtiments capables de porter sur les rivières et même sur la mer le long des côtes, et les premiers, selon toute apparence, que les hommes aient construits. On navigua anciennement sur des radeaux : dans la suite on borda les radeaux de claies faites d'osier ; telles étaient les *barques* d'Ulysse, et celles des habitants de la Grande-Bretagne au temps de César : *Ils font*, dit-il, *des carènes de bois léger, le reste est de claies d'osier couvertes de cuir*. Les Anciens ont donc eu des *barques* de cuir cousues ; sans cela il n'est guère possible d'entendre le *cymba sutilis* de Virgile ; mais

ce qui doit paraître beaucoup plus incroyable, c'est qu'ils en aient eu de terre cuite. Cependant Strabon, dont la bonne foi est reconnue, dit des Égyptiens *qu'ils naviguent avec tant de facilité, que quelques-uns même se servent de bateaux de terre*; et il parlait d'un fait qui se passait de son temps. Si l'on croit aux *barques* de terre cuite des Égyptiens sur le témoignage de Strabon, on ne pourra guère rejeter les bateaux de terre cuite, voguant à l'aide de rames peintes, sur lesquels Juvénal lance à l'eau les Agathyrses. Mais ce n'est pas tout : les Égyptiens en ont construit avec la feuille même de cet arbre sur laquelle ils écrivaient; et le philosophe Plutarque raconte des merveilles de ces petits bâtiments ; il nous assure, dans son traité d'Isis et d'Osiris, que les crocodiles, qui nuisaient souvent à ceux qui allaient sur de petites *barques*, respectaient ceux qui montaient des *barques* de papyrus, en mémoire d'Isis, qui avait une fois navigué sur un bâtiment de cette espèce. Les feuilles du papyrus étaient larges et fortes, et sur la résistance qu'on leur trouve dans quelques livres anciens qui en sont faits, le P. Montfaucon a compris qu'on pouvait, en les cousant ensemble et en les poissant, en former des *barques*. Plusieurs auteurs nous assurent qu'aux Indes on en construit d'un seul roseau à nœuds et vide en dedans; mais si gros, dit Héliodore, qu'en prenant la longueur d'un nœud à un autre, et le coupant en deux par le milieu des nœuds, on en formait deux bateaux. Le témoignage d'Héliodore est un peu modifié par celui de Diodore et de Quinte-Curce, qui nous font entendre, non pas qu'on fît deux bateaux avec un morceau de canne, mais qu'on faisait fort bien un bateau avec plusieurs morceaux de canne. Combien de faits dont le merveilleux s'évanouirait si l'on était à portée de les vérifier! Les Éthiopiens, à ce que dit Pline, avaient des *barques* pliables qu'ils chargeaient sur leurs épaules et qu'ils portaient au bas des énormes chutes d'eau du Nil, pour les remettre sur le fleuve et s'embarquer. Scheffer croit que c'étaient des peaux tendues par des ais circulaires, sans poupe ni proue. Les sauvages d'Amérique creusent des arbres d'une grandeur prodigieuse, sur lesquels ils s'embarquent au nombre de trente à quarante hommes, et s'en servent, sans autre préparation, pour faire par mer des voyages de soixante-dix à quatre-vingts lieues : voilà les premiers pas de la navigation. Bientôt on fit les *barques*

de matériaux plus solides que la peau, la terre et le jonc. Dans la suite on abattit les chênes, on assembla les planches et les poutres, et les mers furent couvertes de vaisseaux. Mais qu'était-ce encore que les vaisseaux des Anciens en comparaison des nôtres?

BARTHÉLEMITES, s. m. pl. (*Hist. eccl.*), clercs séculiers fondés par Barthélemi Holbzauzer à Salzbourg le 1er août 1640, et répandus en plusieurs endroits de l'empire, en Pologne et en Catalogne. Ils vivent en commun; ils sont dirigés par un premier président et des présidents diocésains : ils s'occupent à former des ecclésiastiques. Les présidents diocésains sont soumis aux ordinaires, et ils ont sous eux les doyens ruraux. Ces degrés de subordination, et quelques autres, répondent avec succès au but de leur institution : un curé *Barthélemite* a ordinairement un aide; et si le revenu de sa cure ne suffit pas pour deux, il y est pourvu aux dépens des curés plus riches de la même congrégation : tous sont engagés par vœux à se secourir mutuellement de leur superflu, sans être privés cependant de la liberté d'en disposer par legs, ou d'en assister leurs parents. Ce fonds, augmenté de quelques donations, suffit à l'entretien de plusieurs maisons dans quelques diocèses. Quand il y en a trois, la première est un séminaire commun pour les jeunes clercs, où ils étudient les humanités, la philosophie, la théologie et le droit canonique. On n'exige aucun engagement de ceux qui font leurs humanités : les philosophes promettent de vivre et de persévérer dans l'institut; les théologiens en font serment. Ils peuvent cependant rentrer dans le monde avec la permission des supérieurs, pourvu qu'ils n'aient pas reçu les ordres sacrés. Les curés et les bénéficiers de l'institut habitent la seconde maison; la troisième est proprement l'hôtel des invalides de la congrégation. Innocent XI approuva leurs constitutions en 1680. La même année, l'empereur Léopold voulut que dans ses pays héréditaires ils fussent promus de préférence aux bénéfices vacants, et le même pape Innocent XI approuva en 1684 les articles surajoutés à leurs règles pour le bien de l'institut.

BAS, adj., terme relatif à la distance, ou la dimension en longueur considérée verticalement : *haut* est le corrélatif de *bas*. L'usage, la coutume, les conventions, l'ordre qui règne

entre les êtres et une infinité d'autres causes, ont assigné aux objets, soit de l'art, soit de la nature, une certaine distance ou dimension en longueur considérée verticalement. Si nous trouvons que l'objet soit porté au delà de cette distance ou dimension, nous disons qu'il est *haut*; s'il reste en deçà, nous disons qu'il est *bas*. Il semble que nous placions des points idéaux dans les airs, qui nous servent de termes de comparaison toutes les fois que nous employons les termes *bas* et *haut* ou *élevé*. Nous disons d'un clocher qu'il est *bas*, et d'une enseigne qu'elle est *haute*, quoique de ces deux objets l'enseigne soit le moins élevé. Que signifient donc ici les mots *haut* et *bas?* sinon que, relativement à la hauteur ou à la distance verticale à laquelle on a coutume de porter les clochers, celui-ci est *bas;* et que, relativement à la hauteur à laquelle on a coutume de pendre les enseignes, celle-ci est *haute*. Voilà pour la distance et pour l'art; voici pour la dimension et pour la nature. Nous disons ce chêne est *bas*, et cette tulipe est *haute :* ce qui ne signifie autre chose, sinon que, relativement à la dimension verticale que le chêne et la tulipe ont coutume de prendre, l'un pèche par défaut et l'autre par excès. C'est donc, dans l'un et l'autre cas, l'observation et l'expérience qui nous apprennent à faire un usage convenable de ces sortes de mots, qu'il ne faudrait peut-être pas définir, puisque l'exactitude, quand on se la propose, rend la définition plus obscure que la chose. Mais on n'écrit pas pour ses contemporains seulement[1].

BASSESSE, Abjection (*Gramm.*), termes synonymes, en ce qu'ils marquent l'un et l'autre l'état où l'on est : mais si on les construit ensemble, dit M. l'abbé Girard, *abjection* doit précéder *bassesse*, et la délicatesse de notre langue veut que l'on dise *état d'abjection*, *bassesse d'état*.

L'*abjection* se trouve dans l'obscurité où nous nous enveloppons de notre propre mouvement, dans le peu d'estime qu'on a pour nous, dans le rebut qu'on en fait, et dans les situations humiliantes où l'on nous réduit. La *bassesse*, continue le même auteur, se trouve dans le peu de naissance, de mérite, de fortune et de dignité.

1. Signalons seulement ici, puisque nous ne pouvons mieux faire, l'article Bas (métier à), qui est un modèle de description de cette machine fort compliquée, mais qui remplit 15 pages in-f° et qui a besoin d'être complété par des figures.

Observons ici combien la langue seule nous donne de préjugés, si la dernière réflexion de M. l'abbé Girard est juste. Un enfant, au moment où il reçoit dans sa mémoire le terme *bassesse*, le reçoit donc comme un signe qui doit réveiller pour la suite dans son entendement les idées du défaut de naissance, de mérite, de fortune, de condition et celles de mépris : soit qu'il lise, soit qu'il écrive, soit qu'il médite, soit qu'il converse, il ne rencontrera jamais le terme *bassesse* qu'il ne lui attache ce cortége de notions fausses ; et les signes grammaticaux ayant cela de particulier, en morale surtout, qu'ils indiquent non-seulement les choses, mais encore l'opinion générale que les hommes qui parlent la même langue en ont conçue, il croira penser autrement que tout le monde, et se tromper, s'il ne méprise pas quiconque manque de naissance, de dignités, de mérite et de fortune; et s'il n'a pas la plus haute vénération pour quiconque a de la naissance, des dignités, du mérite et de la fortune, et mourra peut-être sans avoir conçu que toutes ces qualités étant indépendantes de nous, heureux seulement celui qui les possède! Il ne mettra aucune distinction entre le mérite acquis et le mérite inné, et il n'aura jamais su qu'il n'y a proprement que le vice qu'on puisse mépriser, et que la vertu qu'on puisse louer.

Il imaginera que la nature a placé des êtres dans l'élévation, et d'autres dans la *bassesse :* mais qu'elle ne place personne dans l'*abjection ;* que l'homme s'y jette de son choix, ou y est plongé par les autres ; et faute de penser que ces autres sont pour la plupart injustes et remplis de préjugés, la différence *mal fondée* que l'usage de sa langue met entre les termes *bassesse* et *abjection* achèvera de lui corrompre le cœur et l'esprit.

La piété, dit l'auteur des *Synonymes*, diminue les amertumes de l'état d'*abjection*. La stupidité empêche de sentir tout les désagréments de la *bassesse d'état*. L'esprit et la grandeur d'âme font qu'on se chagrine de l'un et qu'on rougit de l'autre.

Et je dis, moi, que les termes *abjection*, *bassesse*, semblent n'avoir été inventés que par quelques hommes injustes dans le sein du bonheur, d'où ils insultaient à ceux que la nature, le hasard, et d'autres causes pareilles, n'avaient pas également favorisés; que la philosophie soutient dans l'*abjection* où l'on est tombé, et ne permet pas de penser qu'on puisse naître dans

la *bassesse*; que le philosophe sans naissance, sans bien, sans fortune, sans place, saura bien qu'il n'est qu'un être *abject* pour les autres hommes, mais ne se tiendra point pour tel; que s'il sort de l'état prétendu de *bassesse* qu'on a imaginé, il en sera tiré par son mérite seul; qu'il n'épargnera rien pour ne pas tomber dans l'*abjection*, à cause des inconvénients physiques et moraux qui l'accompagnent : mais que s'il y tombe, sans avoir aucun mauvais usage de sa raison à se reprocher, il ne s'en chagrinera guère, et n'en rougira point. Il n'y a qu'un moyen d'éviter les inconvénients de la *bassesse* d'état et les humiliations de l'*abjection*, c'est de fuir les hommes, ou de ne voir que ses semblables. Le premier semble le plus sûr, et c'est celui que je choisirais.

BATAILLE, Combat, Action (*Gramm.*). La *bataille* est une action plus générale, et ordinairement précédée de préparations : le *combat* est une action plus particulière et moins prévue. On peut dire que la *bataille* de Pharsale et le *combat* des Horaces et des Curiaces sont des *actions* bien connues. Ainsi *action* semble le genre, et *bataille* et *combat* des espèces : *bataille* a rapport aux dispositions, et *combat* à l'*action :* on dit l'ordre de *bataille*, et la chaleur du *combat* se prend au figuré, *bataille* ne s'y prend point. On ne parlerait point mal en disant : il s'est passé en dedans de moi un violent *combat* entre la crainte de l'offenser et la honte de lui céder; mais il serait ridicule d'employer en ce sens le terme de *bataille*; celui d'*action* ne convient pas davantage.

BATON, s. m. Se dit en général d'un morceau de bois rond, tourné au tour ou non tourné, et s'applique à beaucoup d'autres choses qui ont la même forme. Ainsi on dit en *tabletterie*, un *bâton d'ivoire*, un *bâton d'écaille*, pour un morceau d'ivoire ou d'écaille rond; chez les *marchands de bois*, un *bâton de cotret*, pour un morceau du menu bois de chauffage fait des petites branches des arbres; chez les *épiciers*, un *bâton de casse*, un *bâton de cire d'Espagne*; chez les *gantiers*, un *bâton à gant*; un *bâton de jauge*, pour l'instrument qui sert à mesurer les tonneaux; un *bâton de croisure*, chez les *hautelissiers*, pour la baguette qui tient leurs chaînes croisées; chez les *pâtissiers* et *boulangers*, un *bâton*, pour le morceau de bois que l'on met en travers sur le pétrin, et sur lequel on meut le sas pour en

tirer de la farine; chez les *fondeurs*, un *bâton*, pour le rouleau qui leur sert à corroyer ensemble le sable et la terre qui entrent dans la façon de leurs moules.

BATON (*Hist. anc. et mod.*) est un instrument dont on se sert ordinairement pour s'appuyer en marchant. Le cardinal Bona observe dans son *Traité de Liturgies* qu'autrefois ceux qui se servaient de *bâton* dans l'église pour s'appuyer étaient obligés de le quitter, et de se tenir debout seuls et droits dans le temps qu'on lisait l'évangile, pour témoigner leur respect par cette posture, et faire voir qu'ils étaient prêts d'obéir à Jésus-Christ, et d'aller partout où il leur commanderait d'aller.

On se sert souvent aussi d'un *bâton* comme d'une espèce d'arme naturelle, offensive et défensive. Les Lacédémoniens ne portaient jamais d'épée en temps de paix, mais se contentaient de porter un *bâton* épais et crochu qui leur était particulier.

Saint-Évremond observe que chez les Romains, les coups de *bâton* étaient une façon modérée de punir les esclaves, et qu'ils les recevaient par-dessus leurs habits.

Les maîtres d'armes et les gens susceptibles du point d'honneur croient qu'il est bien plus honteux de recevoir un coup de *bâton* qu'un coup d'épée, à cause que l'épée est un instrument de guerre, et le *bâton* un instrument d'outrage.

Les lois de France punissent bien sévèrement les coups de *bâton*. Par un règlement des maréchaux de France, fait en 1653, au sujet des satisfactions et réparations d'honneur, il est ordonné que quiconque en frappera un autre du *bâton* sera puni par un an de prison, qui pourra être modéré à six mois en payant 3,000 livres, applicables à l'hôpital le plus prochain; outre cela, l'agresseur doit demander pardon à genoux à l'offensé, etc., tout prêt à recevoir de lui un égal nombre de coups de *bâton*; et il y a certains cas où ce dernier peut être contraint de les donner, quand même il aurait trop de générosité pour s'y refuser de lui-même.

Par un autre règlement des maréchaux, de l'année 1679, celui qui frappe du *bâton*, après avoir reçu des coups de poing dans la chaleur de la dispute, est condamné à deux mois de prison; et à quatre années, s'il a commencé à frapper à coups de poing.

La loi des Frisons ne donne qu'un demi-sou de composition à celui qui a reçu des coups de *bâton*, et il n'y a si petite blessure pour laquelle elle n'en accorde davantage. Par la loi salique, si un ingénu donnait trois coups de *bâton* à un ingénu, il payait trois sous; s'il avait fait couler le sang, il était puni comme s'il l'eût blessé avec le fer, et il payait quinze sous. La peine et l'indemnité se mesuraient sur la grandeur des blessures. La loi des Lombards établit différentes compositions pour un coup, pour deux, trois, quatre : aujourd'hui, un coup en vaut mille.

La constitution de Charlemagne, insérée dans la loi des Lombards, veut que ceux à qui elle permet le duel combattent avec le *bâton*; peut-être fût-ce un ménagement pour le clergé; ou que, comme on entendait l'usage des combats, on voulût les rendre moins sanguinaires. Le capitulaire de Louis le Débonnaire donne le choix de combattre avec le *bâton* ou avec les armes : dans la suite il n'y eut que les serfs qui combattissent avec le *bâton*.

Déjà je vois naître et se former les articles particuliers de notre point d'honneur, dit l'auteur de l'*Esprit des lois*, *t. II*, *p. 202*. L'accusateur commençait par déclarer devant le juge qu'un tel avait commis une telle action, et celui-ci répondait qu'il en avait menti; sur cela, le juge ordonnait le duel. La maxime s'établit que lorsqu'on avait reçu un démenti, il fallait se battre.

Quand un homme avait déclaré qu'il combattrait, il ne pouvait plus s'en départir sans être condamné à une peine. Autre règle qui s'ensuivit, c'est que quand un homme avait donné sa parole, l'honneur ne lui permettait plus de se rétracter.

Les gentilshommes se battaient entre eux et avec leurs armes; les vilains se battaient à pied et avec le *bâton*. Le *bâton* devint donc un instrument outrageant, parce que celui qui en avait été frappé avait été traité comme un vilain.

Il n'y avait que les vilains qui combattissent à visage découvert, ainsi il n'y avait qu'eux qui pussent recevoir des coups au visage : de là vint qu'un soufflet fut une injure qui devait être lavée par le sang, parce que celui qui l'avait reçu avait été traité comme un vilain.

Voilà comment, par des degrés insensibles, se sont établies

les lois du point d'honneur, et avant elles les différences entre les instruments contondants. Le *bâton* est devenu une arme déshonorante, quelquefois pour celui qui s'en sert, et toujours pour celui avec qui l'on s'en est servi.

Baton. (*en Mythol.*) On distingue particulièrement l'*augural* et le *pastoral :* l'*augural*, appelé par les Latins *lituus*, était façonné en crosse par le bout; il servait à l'augure pour partager le ciel dans ses observations; celui de Romulus avait de la réputation chez les Romains : ceux d'entre eux qui ne se piquaient pas d'une certaine force d'esprit croyaient qu'il avait été conservé miraculeusement dans un grand incendie. Quintus tire de ce prodige et de la croyance générale qu'on lui accordait une grande objection contre le pyrrhonisme de son frère Cicéron, qui n'y répond que par des principes généraux dont l'application vague serait souvent dangereuse : « Ego philosophi non arbitror testibus uti qui aut casu veri, aut malitia falsi fictique esse possunt. Argumentis et rationibus oportet, quare quidque ita sit, docere; non eventis, iis præsertim quibus mihi non liceat credere... omitte igitur lituum Romuli, quem maximo in incendio negas potuisse comburi... Nil debet esse in philosophia commentitiis fabellis loci. Illud erat philosophi, totius augurii primum naturam ipsam videre, deinde inventionem, deinde constantiam... quasi quidquam sit tam valde, quam nihil sapere vulgare? aut quasi tibi ipsi in judicando placeat multitudo. »

Cicéron a beau dire; il y a cent mille occasions où la sorte d'examen qu'il propose ne peut avoir lieu; où l'opinion générale, la croyance non interrompue, et la tradition constante, sont des motifs suffisants; où le jugement de la multitude est aussi sûr que celui du philosophe : toutes les fois qu'il ne s'agira que de se servir de ses yeux, sans aucune précaution antérieure, sans le besoin d'aucune lumière acquise, sans la nécessité d'aucune combinaison ni induction subséquente, le paysan est de niveau avec le philosophe : celui-ci ne l'emporte sur l'autre que par les précautions qu'il apporte dans l'usage de ses sens; par les lumières qu'il a acquises, et qui bientôt ôtent à ses yeux l'air de prodige à ce qui n'est que naturel, ou lui montrent comme surnaturel ce qui est vraiment au-dessus des forces de la nature, qui lui sont mieux connues qu'à personne; par l'art

qu'il a de combiner les expériences, d'évaluer les témoignages et d'estimer le degré de certitude, et par l'aptitude qu'il a de former des inductions ou de la supposition ou de la vérité des faits.

Le *bâton pastoral* est de deux sortes : c'est ou celui qu'on voit dans les monuments anciens à la main des Faunes, des Sylvains; en un mot des dieux des bois et des forêts : il est long, noueux, et terminé en crosse : ou c'est la crosse même que nos évêques portent à la main dans les jours de cérémonie; c'est un assemblage de différentes pièces façonnées d'or et d'argent, entre lesquelles on peut distinguer le bec de corbin ou la crosse d'en haut, les vases, les fonds de lanterne, les dômes, les douilles et les croisillons.

BATTE, s. f., instrument commun à un grand nombre d'ouvriers, chez qui il a la même fonction, mais non la même forme : elle varie, ainsi que sa matière, selon les différentes matières à battre. La *batte* des plâtriers et des pileurs de ciment est une grosse masse de bois emmanchée, bandée d'un cercle de fer et garnie de clous. Celle des jardiniers est tantôt à peu près comme celle des carreleurs, tantôt comme un battoir de lavandières : c'est un morceau de bois d'un pied et demi de long, épais d'un pied et demi, et large de neuf pouces, emmanché d'un long bâton dans le milieu. On s'en sert pour battre les allées qui sont en recoupe ou en salpêtre. Celle qui est plus courte sert à plaquer du gazon. Celle des maçons n'est qu'un long bâton, terminé comme une petite massue : celle des carreleurs est une règle d'environ quatre pieds de long, large de cinq et d'un pouce et demi d'épais, dont ils se servent pour frapper et mettre de niveau leurs carreaux : celle des vanniers est toute de fer, ronde par le bout, terminée par l'autre en masse, et s'emploie à chasser et serrer les osiers entre les montants; le petit bout de cette *batte* qui se tient à la main, a un arrêt pour qu'elle soit mieux empoignée; celle des tapissiers n'est qu'une baguette ou deux cordes repliées, dont ils écharpissent la bourre et la laine qui ont déjà servi; celle des potiers de terre est un battoir. La *batte à beurre* est faite d'un long manche, ajusté dans le milieu d'un rondin de bois de cinq pouces ou environ de diamètre, sur un pouce d'épais, percé de plusieurs trous. Les blanchisseuses ont leur *batte* ou *battoir;* ce

n'est qu'une pelle plate à manche court, dont elles frappent leur linge pour en faire sortir l'eau et la saleté. La *batte à bœuf* des bouchers n'est qu'un bâton rond dont ils battent les gros bestiaux quand ils sont tués ou soufflés, pour en attendrir la chair. La *batte* à fondeur est singulière; sa pelle est triangulaire.

BATTRE, Frapper (*Gramm.*). *Battre* marque plusieurs coups; c'est avoir *frappé* que d'en avoir donné un. On n'est point *battu* qu'on ne soit *frappé*; on est quelquefois *frappé* sans être *battu*. *Battre* suppose toujours de l'intention; on peut *frapper* sans le vouloir. Le plus violent *frappe* le premier ; le plus faible doit être *battu*. *Frapper* est toujours un verbe actif; *battre* devient neutre dans *se battre*; car *se battre* ne signifie point *se frapper* soi-même de coups redoublés, mais seulement *combattre quelqu'un*. La loi du prince défend de se *battre* en duel; celle de Jésus-Christ défend même de *frapper*.

BAUCIS et PHILÉMON (*Myth.*). Il y eut autrefois dans une cabane de la Phrygie un mari et une femme qui s'aimaient : c'étaient *Philémon* et *Baucis*. Jupiter et Mercure, parcourant la terre en habit de pèlerins, arrivèrent dans la contrée de nos époux : il était tard; et les dieux auraient passé la nuit exposés aux injures de l'air, si *Philémon* et *Baucis* n'avaient pas été plus humains que le reste des habitants. Jupiter, touché de la piété de *Philémon* et de *Baucis*, et irrité de la dureté de leurs voisins, conduisit les époux sur le sommet d'une montagne, d'où ils virent le pays submergé, à l'exception de leur cabane qui devenait un temple. Jupiter leur ordonna de faire un souhait, et leur jura qu'il serait accompli sur-le-champ. « Nous voudrions, dirent *Philémon* et *Baucis*, servir les dieux dans ce temple, nous aimer toujours, et mourir en même temps. » Ces souhaits méritaient bien d'être écoutés; aussi le furent-ils. *Philémon* et *Baucis* servirent longtemps les dieux dans le temple; ils s'aimèrent jusque dans l'extrême vieillesse; et un jour qu'ils s'entretenaient à la porte du temple, ils furent métamorphosés en arbres. La Fontaine, Prior, et le docteur Swift, ont mis en vers cette fable : La Fontaine a célébré *Philémon* et *Baucis* d'un style simple et naïf, sans presque rien changer au sujet. Prior et Swift en ont fait l'un et l'autre un poëme burlesque et satirique; La Fontaine s'est proposé de montrer que la piété envers

les dieux était toujours récompensée ; Prior, que nous n'étions pas assez éclairés pour faire un bon souhait ; et Swift, qu'il y a peut-être plus d'inconvénient à changer une cabane en un temple qu'un temple en une cabane. Que d'instructions dans cette fable! L'amour conjugal, la tranquillité et le bonheur, réfugiés dans une cabane ; la sensibilité que les indigents et les malheureux ne trouvent que chez les petits ; la cabane changée en temple, parce que les deux époux y rendaient par leur union le culte le plus pur aux dieux : la simplicité de leurs souhaits, qui montre que le bonheur est dans la médiocrité et dans l'obscurité, et combien les hommes sont insensés de le chercher si loin d'eux-mêmes.

BÉATITUDE, BONHEUR, FÉLICITÉ (*Gramm.*), termes relatifs à la condition d'un être qui pense et qui sent. Le *bonheur* marque un homme riche des biens de la fortune ; la *félicité*, un homme content de ce qu'il en a ; la *béatitude*, l'état d'une âme que la présence immédiate de son Dieu remplit dans ce monde-ci ou dans l'autre ; état qui serait au-dessus de toute expression sans doute, si nous le connaissions. Le *bonheur* excite l'envie : la *félicité* se fait sentir à nous seuls ; la *béatitude* nous attend dans une autre vie. La jouissance des biens fait la *félicité* ; leur possession le *bonheur* : la *béatitude* réveille une idée d'extase et de ravissement, qu'on n'éprouve ni dans le *bonheur*, ni dans la *félicité* de ce monde. C'est aux autres à faire notre *bonheur* ; notre *félicité* dépend davantage de nous ; il n'y a que Dieu qui puisse nous conduire à la *béatitude*. « Le *bonheur* est pour les riches, dit M. l'abbé Girard dans ses *Synonymes* ; la *félicité* pour les sages ; et la *béatitude* pour les pauvres d'esprit. »

BEAU, JOLI [1] (*Gramm.*). Le *beau*, opposé à *joli*, est grand, noble et régulier ; on l'admire : le *joli* est fin, délicat ; il plaît. Le *beau*, dans les ouvrages d'esprit, suppose de la vérité dans le sujet, de l'élévation dans les pensées, de la justesse dans l'expression, de la nouveauté dans le tour, et de la régularité dans la conduite : l'éclat et la singularité suffisent pour les rendre *jolis*. Il y a des choses qui peuvent être *jolies* ou *belles*,

1. L'article BEAU (*métaphysique*) se trouve en tête de notre dixième volume sous le titre : *Recherches philosophiques sur l'origine et la nature du Beau*. Nous en avons à cet endroit donné la raison.

telle est la comédie; il y en a d'autres qui ne peuvent être que *belles*, telle est la tragédie. Il y a quelquefois plus de mérite à avoir trouvé une *jolie* chose qu'une *belle*; dans ces occasions, une chose ne mérite le nom de *belle* que par l'importance de son objet, et une chose n'est appelée *jolie* que par le peu de conséquence du sien. On ne fait attention alors qu'aux avantages, et l'on perd de vue la difficulté de l'invention. Il est si vrai que le *beau* emporte souvent une idée de grand, que le même objet que nous avons appelé *beau* ne nous paraîtrait plus que *joli*, s'il était exécuté en petit. L'esprit est un *faiseur de jolies choses*; mais c'est l'âme qui produit les *grandes*. Les traits ingénieux ne sont ordinairement que *jolis*; il y a de la *beauté* partout où l'on remarque du sentiment. Un homme qui dit d'une *belle* chose qu'elle est *belle* ne donne pas une grande preuve de discernement; celui qui dit qu'elle est *jolie* est un sot, ou ne s'entend pas. C'est l'impertinent de Boileau, qui dit :

A mon gré, le Corneille est joli quelquefois.

Boileau, *Sat.* III.

BEAUX, adj. pris subst. (*Hist. mod.*). Les Anglais ont fait un substantif de cet adjectif français; et c'est ainsi qu'ils appellent les hommes occupés de toutes les minuties qui semblent être du seul ressort des femmes, comme les habillements recherchés, le goût des modes et de la parure; ceux, en un mot, à qui le soin important de l'extérieur fait oublier tout le reste. Les *beaux* sont en Angleterre ce que nos petits-maîtres sont ici; mais les petits-maîtres de France possèdent l'esprit de frivolité, et l'art des bagatelles et des jolis riens, dans un degré bien supérieur aux *beaux* de l'Angleterre. Pour corriger un petit-maître anglais, il n'y aurait peut-être qu'à lui montrer un petit-maître français : quant à nos petits-maîtres français, je ne crois pas que tout le flegme de l'Angleterre puisse en venir à bout.

BEAUCOUP, Plusieurs (*Gramm.*), termes relatifs à la quantité : *beaucoup* a rapport à la quantité qui se mesure, et *plusieurs* à celle qui se compte. *Beaucoup* d'eau; *plusieurs* hommes. L'opposé de *beaucoup* est peu; l'opposé de *plusieurs* est un. Pour qu'un État soit bien gouverné, nous disons qu'il ne faut

qu'un seul chef, *plusieurs* ministres, *beaucoup* de lumières et d'équité.

BEAUTÉ, s. f., *terme relatif*; c'est la puissance ou faculté d'exciter en nous la perception de rapports agréables. J'ai dit *agréables*, pour me conformer à l'acception générale et commune du terme *beauté*; mais je crois que, philosophiquement parlant, tout ce qui peut exciter en nous la perception de rapports est beau. *Voyez* l'article BEAU. La *beauté* n'est pas l'objet de tous les sens. Il n'y a ni *beau* ni *laid* pour l'odorat et le goût. Le P. André, jésuite, dans son *Essai sur le beau*, joint même à ces deux sens celui du toucher; mais je crois que son système peut être contredit en ce point. Il me semble qu'un aveugle a des idées de rapports, d'ordre, de symétrie, et que ces notions sont entrées dans son entendement par le toucher, comme dans le nôtre par la vue, moins parfaites peut-être et moins exactes : mais cela prouve tout au plus que les aveugles sont moins affectés du *beau* que nous autres clairvoyants. En un mot, il me paraît bien hardi de prononcer que l'aveugle statuaire qui faisait des bustes ressemblants n'ait eu cependant aucune idée de *beauté*.

BEDOUINS, s. m. pl. (*Géog. et Hist. mod.*). Peuples d'Arabie, qui vivent toujours dans les déserts et sous des tentes. Ils ne sont soumis qu'aux émirs leurs princes, ou aux cheiks, autres seigneurs subalternes. Ils se prétendent descendus d'Ismaël. Celui d'entre leurs souverains qui a le plus d'autorité habite le désert qui est entre le mont Sinaï et la Mecque. Les Turcs lui paient un tribut annuel pour la sûreté des caravanes. Il y a des *Bedouins* dans la Syrie, la Palestine, l'Égypte et les autres contrées d'Asie et d'Afrique. Ils sont mahométans; ils n'en traitent pas plus mal les chrétiens. Ils sont naturellement graves, sérieux et modestes; ils font bon accueil à l'étranger; ils parlent peu, ne médisent point, et ne rient jamais; ils vivent en grande union : mais si un homme en tue un autre, l'amitié est rompue entre les familles, et la haine est irréconciliable. La barbe est en grande vénération parmi eux; c'est une infamie que de la raser. Ils n'ont point de gens de justice; l'émir, le cheik ou le premier venu, termine leur différend : ils ont des chevaux et des esclaves. Ils font assez peu de cas de leur généalogie; pour celle de leurs chevaux, c'est tout autre chose : ils en ont de trois espèces; des nobles, des mésalliés et des roturiers. Ils

n'ont ni médecins ni apothicaires. Ils ont tant d'aversion pour les lavements, qu'ils aimeraient mieux mourir que d'user de ce remède. Ils sont secs, robustes et infatigables. Leurs femmes sont belles, bien faites et fort blanches. (Voyez le *Dictionnaire géographique* de M. Vosgien.) A juger ces peuples sur ce qu'on nous en raconte, il est à présumer que n'ayant ni médecins, ni jurisconsultes, ils n'ont guère d'autres lois que celles de l'équité naturelle, et guère d'autres maladies que la vieillesse.

BELBUCH et ZEOMBUCH (*Myth.*), divinités des Vandales. C'étaient leur bon et leur mauvais génie : *Belbuch* était le dieu blanc, et *Zeombuch* le dieu noir : on leur rendait à l'un et à l'autre les honneurs divins. Le manichéisme est un système dont on trouve des traces dans les siècles les plus reculés, et chez les nations les plus sauvages[1] : il a la même origine que la métempsycose : les désordres réels ou apparents qui règnent dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, que les uns ont attribués à un mauvais génie, et que ceux qui n'admettaient qu'un seul génie ont regardés comme la preuve d'un état à venir, où, selon eux, les choses morales seraient dans une position renversée de celle qu'elles ont. Mais ces deux opinions ont leurs difficultés.

1. Si ce n'est pas le premier degré par lequel les hommes se sont élevés à l'athéisme, c'est au moins un des pas les plus fermes et les plus directs qu'ils aient faits dans la route qui y conduit; car celui qui commence par établir pour premier article de sa philosophie deux principes, l'un du bien, l'autre du mal, est bien prêt de les rejeter tous deux. Il ne faut, en effet, ni une grande pénétration, ni un long enchaînement de raisonnements pour voir que, si l'on suppose une fois deux dieux ou deux principes coéternels, et par conséquent indépendants l'un de l'autre, il n'y a pas de raison pour s'arrêter à ce nombre plutôt qu'à tout autre cent fois, mille fois, etc., plus grand, et pour ne pas attacher, par exemple, un dieu à chaque phénomène particulier, à chaque changement qui arrive dans le tout. Je m'exprime ainsi parce que la distinction communément reçue d'un monde physique et d'un monde moral est chimérique et contraire à la saine philosophie; il n'y a pas deux mondes; il n'y en a qu'un, et c'est le TOUT.

Cette seule objection contre le dogme des deux principes suffit pour faire naître de nouveaux doutes dans l'esprit du manichéen qui réfléchit et qui aime sincèrement la vérité. Alors, forcé d'abandonner le poste dans lequel il s'était d'abord retranché, il cherche une autre issue, et tâche d'arriver à un terme où toutes les difficultés sur l'origine du mal physique et du mal moral disparaissent et soient réduites à leur juste valeur, c'est-à-dire à rien; et il trouve bientôt cette formule générale, qui lui donne la solution complète du problème, ou, comme parlent les géomètres, l'équation finale : c'est que, dans un système, un ordre de choses où tout est lié, tout est nécessaire; donc *le tout* n'est ni bien ni mal; il est comme il doit être; il n'y a personne à accuser ni à glorifier; et rien à craindre ni à espérer. (N.)

Admettre deux dieux, c'est proprement n'en admettre aucun. *Voyez* MANICHÉISME. Dire que l'ordre des choses subsistant est mauvais en lui-même, c'est donner des soupçons sur l'ordre des choses à venir ; car celui qui a pu permettre le désordre une fois, pourrait bien le permettre deux[1]. Il n'y a que la révélation qui puisse nous rassurer, et il n'y a que le christianisme qui jouisse de cette grande prérogative.

BÉNÉFICE, GAIN, PROFIT, LUCRE, ÉMOLUMENT (*Gramm.*). Le *gain* semble dépendre beaucoup du hasard ; le *profit* paraît plus sûr ; le *lucre* est plus général, et a plus rapport à la passion ; l'*émolument* est affecté aux emplois ; le *bénéfice* semble dépendre de la bienveillance des autres. Le *gain* est pour les joueurs ; le *profit* pour les marchands ; le *lucre* pour les hommes intéressés ; l'*émolument* pour certaines gens de robe et de finance ; et le *bénéfice* pour celui qui revend sur-le-champ. Le joueur dira : *j'ai peu gagné :* le marchand : *je n'ai pas fait grand profit :* l'employé : *les émoluments de mon emploi sont petits :* le revendeur : *accordez-moi un petit bénéfice :* et l'on peut dire d'un homme intéressé qu'il aime le *lucre.*

BENIN, BENIGNE, adj. (*Gramm.*). Au propre, doux, humain, indulgent ; *un caractère benin :* au figuré, favorable, propice ; *les influences benignes de l'air. Benin* marque cette bonté naturelle qui porte à faire du bien : dans ce sens, on dit *un prince benin ;* mais ce mot devient ironique, lorsqu'on l'applique aux particuliers : *un mari benin* est un homme qui a une indulgence mal placée pour sa femme. *Doux* exprime un naturel sociable et plein d'aménité. *Humain* dénote cette sensibilité qui compatit aux maux d'autrui. *Indulgent* annonce cette disposition de l'âme qui nous fait supporter les défauts d'autrui, et ouvrir les yeux sur leurs bonnes qualités plutôt que sur leurs vices.

BESANÇON (*Géog.*), ville de France, capitale de la Franche-Comté ; elle est divisée en haute et basse ville. *Long.* 23°44', *lat.* 47°18'.

Il y a, à cinq lieues de *Besançon,* une grande caverne creusée dans une montagne, couverte par le dessus de chênes et d'autres grands arbres, dont on trouve trois récits dans les

1. En effet, si Dieu a pu consentir un instant à être injuste et cruel envers des innocents, quelle assurance ont-ils, et peuvent-ils avoir, qu'il ne les traitera pas encore de même dans l'avenir ? (N.).

Mémoires de l'Académie; l'un, dans les *anciens Mémoires*, tome II, le second, dans le *Recueil* de 1712, et le troisième dans celui de 1726. Nous invitons les lecteurs crédules de les parcourir tous les trois, moins pour s'instruire des particularités de cette grotte, qui ne sont pas bien merveilleuses, que pour apprendre à douter. Quoi de plus facile que de s'instruire exactement de l'état d'une grotte? Y a-t-il quelque chose au monde sur quoi il soit moins permis de se tromper, et d'en imposer aux autres? Cependant la première relation est fort chargée de circonstances; on nous assure, par exemple, qu'on y accourt en été avec des chariots et des mulets qui transportent des provisions de glace pour toute la province; que cependant la glacière ne s'épuise point, et qu'un jour de grandes chaleurs y reproduit plus de glace qu'on n'en enlève en huit jours; que cette prodigieuse quantité de glace est formée par un petit ruisseau qui coule dans une partie de la grotte; que ce ruisseau est glacé en été; qu'il coule en hiver; que quand il règne des vapeurs dans ce souterrain, c'est un signe infaillible qu'il y aura de la pluie le lendemain; et que les paysans d'alentour ne manquent pas de consulter cette espèce singulière d'almanach, pour savoir quel temps ils auront dans les différents ouvrages qu'ils entreprennent.

Cette première relation fut confirmée par une seconde, et la grotte conserva tout son merveilleux depuis 1699 jusqu'en 1712, qu'un professeur d'anatomie et de botanique à *Besançon* y descendit. Les singularités de la grotte commencèrent à disparaître; mais il lui en resta encore beaucoup : le nouvel observateur, loin de contester la plus importante, la formation de la glace, d'autant plus grande en été qu'il fait plus chaud, en donne une explication, et prétend que les terres du voisinage, et surtout celles de la voûte, sont pleines d'un sel nitreux, ou d'un sel ammoniac naturel; et que ce sel mis en mouvement par la chaleur de l'été, se mêlant plus facilement avec les eaux qui coulent par les terres et les fentes du rocher, pénètre jusque dans la grotte; ce mélange, dit M. de Fontenelle, les glace précisément de la même manière que se font nos glaces artificielles; et la grotte est en grand ce que nos vaisseaux à faire de la glace sont en petit. Voilà, sans contredit, une explication très-simple et très-naturelle; c'est dommage que le phénomène ne soit pas vrai.

Un troisième observateur descendit quatre fois dans la grotte, une fois dans chaque saison, y fit des observations, et acheva de la dépouiller de ses merveilles. Ce ne fut plus en 1726 qu'une cave comme beaucoup d'autres; plus il fait chaud au dehors, moins il fait froid au dedans : non-seulement les eaux du ruisseau ne se glacent point en été, et ne dégèlent point en hiver; mais il n'y a pas même de ruisseau : les eaux de la grotte ne sont que de neige ou de pluie : et de toutes ses particularités, il ne lui reste que celle d'avoir presque sûrement de la glace en toute saison.

Qui ne croirait, sur les variétés de ces relations, que la grotte dont il s'agit était à la Cochinchine, et qu'il a fallu un intervalle de trente à quarante ans pour que des voyageurs s'y succédassent les uns aux autres, et nous détrompassent peu à peu de ses merveilles? Cependant il n'est rien de cela; la grotte est dans notre voisinage; l'accès en est facile en tout temps; ce ne sont point des voyageurs qui y descendent, ce sont des philosophes, et ils nous en rapportent des faits faux, des préjugés, de mauvais raisonnements que d'autres philosophes reçoivent, impriment et accréditent de leur témoignage.

BESOIN, s. m. C'est un sentiment désagréable, occasionné par l'absence aperçue, et la présence désirée d'un objet. Il s'ensuit de là : 1° Que nous avons deux sortes de *besoins :* les uns du corps, qu'on nomme *appétits;* les autres de l'esprit, qu'on appelle *désirs;* 2° que puisqu'ils sont occasionnés par l'absence d'un objet, ils ne peuvent être satisfaits que par sa présence ; 3° que puisque l'absence de l'objet qui occasionnait le *besoin* était désagréable, la présence de l'objet qui le satisfait est douce; 4° qu'il n'y a point de plaisir sans *besoin;* 5° que l'état d'un homme qui aurait toujours du plaisir, sans jamais avoir éprouvé de peine, ou toujours de la peine, sans avoir connu le plaisir, est un état chimérique; 6° que ce sont les alternatives de peines et de plaisirs qui donnent de la pointe aux plaisirs et de l'amertume aux peines 7° qu'un homme né avec un grand chatouillement qui ne le quitterait point n'aurait aucune notion de plaisir; 8° que des sensations ininterrompues ne feraient jamais ni notre bonheur ni notre malheur; 9° que ce n'est pas seulement en nous-mêmes que les *besoins* sont la source de nos plaisirs et de nos peines, mais qu'ils ont

donné lieu à la formation de la société, à tous les avantages qui l'accompagnent, et à tous les désordres qui la troublent. Supposons un homme formé et jeté dans cet univers comme par hasard, il repaîtra d'abord ses yeux de tout ce qui l'environne; il s'approchera ou s'éloignera des objets, selon qu'il en sera diversement affecté; mais au milieu des mouvements de la curiosité qui l'agiteront, bientôt la faim se fera sentir, et il cherchera à satisfaire ce *besoin*. A peine ce *besoin* sera-t-il satisfait, qu'il lui en surviendra d'autres qui l'approcheront de ses semblables, s'il en rencontre : la crainte, dit l'auteur de l'*Esprit des lois*, porte les hommes à se fuir; mais les marques d'une crainte réciproque doivent les engager à se réunir. Ils se réunissent donc; ils perdent dans la société le sentiment de leur faiblesse, et l'état de guerre commence. La société leur facilite et leur assure la possession des choses dont ils ont un *besoin* naturel; mais elle leur donne en même temps la notion d'une infinité de *besoins* chimériques, qui les pressent mille fois plus vivement que des *besoins* réels, et qui les rendent peut-être plus malheureux étant rassemblés qu'ils ne l'auraient été dispersés.

BESOIN, NÉCESSITÉ, INDIGENCE, PAUVRETÉ, DISETTE (*Gramm.*). La *pauvreté* est un état opposé à celui d'*opulence*; on y manque des commodités de la vie; on n'est pas maître de s'en tirer : ce n'est pas un vice en soi, mais il est pis devant les hommes. L'*indigence* n'est autre chose que l'extrême *pauvreté*: on y manque du nécessaire. La *disette* est relative aux aliments : le *besoin* et la *nécessité* sont des termes qui seraient entièrement synonymes, l'un à *pauvreté* et l'autre à *indigence*, s'ils n'avaient pas encore quelque rapport aux secours qu'on attend des autres : le *besoin* seulement presse moins que la *nécessité*; on méprise les *pauvres*; on a pitié des *indigents*: on évite ceux qui ont *besoin*, et l'on porte à ceux qui sont dans la *nécessité*. Un *pauvre*, avec un peu de fierté, peut se passer de secours; l'*indigence* contraint d'accepter; le *besoin* met dans le cas de demander; la *nécessité*, dans celui de recevoir le plus petit don. Si l'on examine les nuances délicates de ces différents états, peut-être y trouvera-t-on la raison des sentiments bizarres qu'ils excitent dans la plupart des hommes.

BÊTE, ANIMAL, BRUTE. (*Grammaire.*) *Bête* se prend souvent

par opposition à *homme*; ainsi on dit : *l'homme a une âme, mais quelques philosophes n'en accordent point aux bêtes. Brute* est un terme de mépris qu'on n'applique aux *bêtes* et à l'homme qu'en mauvaise part. *Il s'abandonne à toute la fureur de son penchant comme la brute. Animal* est un terme générique qui convient à tous les êtres organisés vivants : l'*animal vit, agit, se meut de lui-même, etc.* Si on considère l'*animal* comme pensant, voulant, agissant, réfléchissant, etc., on restreint sa signification à l'espèce humaine; si on le considère comme borné dans toutes les fonctions qui marquent de l'intelligence et de la volonté, et qui semblent lui être communes avec l'espèce humaine, on le restreint à la *bête :* si l'on considère la *bête* dans son dernier degré de stupidité, et comme affranchie des lois de la raison et de l'honnêteté selon lesquelles nous devons régler notre conduite, nous l'appelons *brute.*

On ne sait si les *bêtes* sont gouvernées par les lois générales du mouvement, ou par une motion particulière : l'un et l'autre sentiment a ses difficultés. Si elles agissent par une motion particulière, si elles pensent, si elles ont une âme, etc., qu'est-ce que cette âme? on ne peut la supposer matérielle : la supposera-t-on spirituelle? Assurer qu'elles n'ont point d'âme, et qu'elles ne pensent point, c'est les réduire à la qualité de machines; à quoi l'on ne semble guère plus autorisé qu'à prétendre qu'un homme dont on n'entend pas la langue est un automate. L'argument qu'on tire de la perfection qu'elles mettent dans leurs ouvrages est fort; car il semblerait, à juger de leurs premiers pas, qu'elles devraient aller fort loin; cependant toutes s'arrêtent au même point, ce qui est presque le caractère machinal. Mais celui qu'on tire de l'uniformité de leurs productions ne me paraît pas tout à fait aussi bien fondé. Les nids des hirondelles et les habitations des castors ne se ressemblent pas plus que les maisons des hommes. Si une hirondelle place son nid dans un angle, il n'aura de circonférence que l'arc compris entre les côtés de l'angle; si elle l'applique au contraire contre un mur, il aura pour mesure la demi-circonférence. Si vous délogez les castors de l'endroit où ils sont, et qu'ils aillent s'établir ailleurs, comme il n'est pas possible qu'ils rencontrent le même terrain, il y aura nécessairement variété dans les moyens dont ils useront, et variété dans les habitations qu'ils se construiront.

Quoi qu'il en soit, on ne peut penser que les *bêtes* aient avec Dieu un rapport plus intime que les autres parties du monde matériel; sans quoi, qui de nous oserait sans scrupule mettre la main sur elles, et répandre leur sang? qui pourrait tuer un agneau en sûreté de conscience? Le sentiment qu'elles ont, de quelque nature qu'il soit, ne leur sert que dans le rapport qu'elles ont entre elles, ou avec d'autres êtres particuliers, ou avec elles-mêmes. Par l'attrait du plaisir elles conservent leur être particulier; et par le même attrait elles conservent leur espèce. J'ai dit *attrait du plaisir*, au défaut d'une autre expression plus exacte; car si les *bêtes* étaient capables de cette même sensation que nous nommons *plaisir*, il y aurait une cruauté inouïe à leur faire du mal : elles ont des lois naturelles, parce qu'elles sont unies par des besoins, des intérêts, etc.; mais elles n'en ont point de positives, parce qu'elles ne sont point unies par la connaissance. Elles ne semblent pas cependant suivre invariablement leurs lois naturelles; et les plantes, en qui nous n'admettons ni connaissance ni sentiment, y sont plus soumises.

Les *bêtes* n'ont point les suprêmes avantages que nous avons; elles en ont que nous n'avons pas : elles n'ont pas nos espérances, mais elles n'ont pas nos craintes; elles subissent comme nous la mort, mais c'est sans la connaître; la plupart même se conservent mieux que nous, et ne font pas un aussi mauvais usage de leurs passions.

BEURRE (*Hist. et économ. rustiq.*). Substance grasse, onctueuse, préparée ou séparée du lait, en le battant.

Le *beurre* se fait en Barbarie en mettant le lait ou la crème dans une peau de bouc, suspendue d'un côté à l'autre de la tente, et en le battant des deux côtés uniformément. Ce mouvement occasionne une prompte séparation des parties onctueuses d'avec les parties séreuses[1]. Ce n'a été que tard que les Grecs ont eu connaissance du *beurre :* Homère, Théocrite, Euripide, et les autres poëtes, n'en font aucune mention; cependant ils parlent souvent du lait et du fromage; Aristote, qui a recueilli beaucoup de choses sur le lait et le fromage, ne dit rien du tout du *beurre*. On lit dans Pline que le *beurre*

1. Voyez le *Voyage de Shaw*, p. 241. La Haye, 1743.

était un mets délicat chez les nations barbares, et qui distinguait les riches des pauvres.

Les Romains ne se servaient du *beurre* qu'en remède, et jamais en aliment. Scockius observe que c'est aux Hollandais que les habitants des Indes orientales doivent la connaissance du *beurre;* qu'en Espagne on ne s'en servait de son temps qu'en médicament contre les ulcères, et il ajoute qu'il n'y a rien de meilleur pour blanchir les dents que de les frotter avec du *beurre*.

Clément d'Alexandrie remarque que les anciens chrétiens d'Égypte brûlaient du *beurre* dans leurs lampes, sur leurs autels, au lieu d'huile; et les Abyssiniens, suivant Godignus, conservent cette pratique. Dans les églises romaines il était permis anciennement, pendant les fêtes de Noël, de se servir de *beurre* au lieu d'huile, à cause de la grande consommation qui se faivait de cette dernière dans d'autres usages.

Scockius écrivit un volume assez gros : *De butyro et aversione casei*, *Sur le beurre et sur l'aversion du fromage*, où il traite de l'origine et des phénomènes du *beurre*. Il a recherché si le *beurre* était connu du temps d'Abraham, et si ce n'était pas le mets avec lequel il traita les anges : il examine comment on le préparait chez les Scythes, d'où viennent ses différentes couleurs; il enseigne comment il faut lui donner sa couleur naturelle, le battre, le saler, le garder, etc. La partie du Suffolk, en Angleterre, qu'on appelle *le haut Suffolk*, est un terrain riche, tout employé à des laiteries; elle passe encore pour fournir le meilleur *beurre*, et peut-être le plus mauvais fromage d'Angleterre : le *beurre* est mis en barils, ou assaisonné dans des petites caques, et vendu à Londres, ou même envoyé aux Indes occidentales, d'où les voyageurs nous disent qu'on l'a quelquefois rapporté aussi bon qu'au départ.

BIBLE. Comme nous ne nous sommes pas proposé seulement de faire un bon ouvrage, mais encore de donner des vues aux auteurs, pour en publier, sur plusieurs matières, de meilleurs que ceux qu'on a, nous allons offrir le plan d'un traité qui renfermerait tout ce qu'on peut désirer sur les questions préliminaires de la *Bible*. Il faudrait diviser ce traité en deux parties : la première serait une critique des livres et des auteurs de l'Écriture sainte; on renfermerait dans la seconde

certaines connaissances générales qui sont nécessaires pour une plus grande intelligence de ce qui est contenu dans ces livres.

On distribuerait la première partie en trois sections : on parlerait dans la première des questions générales qui concernent tout le corps de la *Bible*; dans la seconde, de chaque livre en particulier et de son auteur: dans la troisième, des livres cités, perdus, apocryphes, et des monuments qui ont rapport à l'Écriture.

Dans la première de ces sections on agiterait six questions. La première serait des différents noms qu'on a donnés à la *Bible*, du nombre des livres qui la composent, et des classes différentes qu'on en a faites. La seconde, de la divinité des Écritures : on la prouverait contre les païens et les incrédules: de l'inspiration et de la prophétie: on y examinerait en quel sens les auteurs sacrés ont été inspirés; si les termes sont également inspirés comme les choses; si tout ce que ces livres contiennent est de foi, même les faits historiques et les propositions de physique. La troisième serait de l'authenticité des livres sacrés, du moyen de distinguer les livres véritablement canoniques d'avec ceux qui ne le sont pas; on y examinerait la fameuse controverse des chrétiens de la communion romaine et de ceux de la communion protestante, savoir *si l'Église juge l'Écriture*: on expliquerait ce que c'est que les livres deutérocanoniques; dans quel sens et par quelle raison ils sont ou doivent être nommés *deutérocanoniques*. La quatrième serait des différentes versions de la *Bible* et des diverses éditions de chaque version; on y parlerait par occasion de l'ancienneté des langues et des caractères; on en rechercherait l'origine; on examinerait quelle a été la première langue du monde; si l'hébraïque mérite cette préférence. S'il n'était pas possible de porter une entière lumière sur ces objets, on déterminerait du moins ce qu'on en voit distinctement; on rechercherait jusqu'où l'on peut compter sur la fidélité des copies, des manuscrits, des versions, des éditions, et sur leur intégrité; s'il y en a d'authentiques, outre la Vulgate, ou si elle est la seule qui le soit; on n'oublierait pas les versions en langues vulgaires; on examinerait si la lecture en est permise ou défendue, et ce qu'il faut penser de l'opinion qui condamne les traductions des

livres sacrés. La cinquième serait employée à l'examen du style de l'Écriture, de la source de son obscurité; des différents sens qu'elle souffre, et dans lesquels elle a été citée par les auteurs ecclésiastiques; de l'usage qu'on doit faire de ces sens, soit pour la controverse, soit pour la chaire ou le mystique : on y discuterait le point de conscience, s'il est permis d'en faire l'application à des objets profanes. La sixième et dernière question de la section première de la première partie traiterait de la division des livres en chapitres et en versets, des différents commentaires, de l'usage qu'on peut faire des rabbins, de leur talmud, de leur gemare, et de leur cabale; de quelle autorité doivent être les commentaires et les homélies des pères sur l'Écriture, de quel poids sont ceux qui sont venus depuis, et quels sont les plus utiles pour l'intelligence des Écritures.

La seconde section serait divisée en autant de petits traités qu'il y a de livres dans l'Écriture; on en ferait l'analyse et la critique: on en éclaircirait l'histoire; on donnerait des dissertations sur les auteurs, les temps précis et la manière dont ils ont écrit.

La troisième section comprendrait trois questions : la première, des livres cités dans l'Écriture : on examinerait quels étaient ces livres, ce qu'ils pouvaient contenir, qui en étaient les auteurs, enfin tout ce que les preuves et les conjectures en pourraient indiquer; la seconde, les livres apocryphes qu'on a voulu faire passer pour canoniques, soit qu'ils subsistent encore, ou qu'ils aient été perdus, soit qu'ils aient été composés par des auteurs chrétiens ou des ennemis de la religion; la troisième, des monuments qui ont rapport à l'Écriture, comme les ouvrages de Philon, de Josèphe, de Mercure Trismégiste, et de plusieurs autres; tels sont aussi les oracles des sibylles, le symbole des apôtres et leurs canons.

Tel serait l'objet et la matière de la première partie; la seconde comprendrait huit traités : le premier serait de la géographie sacrée; le second, de l'origine et de la division des peuples; ce serait un beau commentaire sur le chap. x de la *Genèse*; le troisième, de la chronologie de l'Écriture, où par conséquent on travaillerait à éclaircir l'ancienne chronologie des empires d'Égypte, d'Assyrie et de Babylone, qui se trouve extrê-

mement mêlée avec celle des Hébreux; la quatrième, de l'origine et de la propagation de l'idolâtrie; celui-ci ne serait, ou je me trompe fort, ni le moins curieux, ni le moins philosophique, ni le moins savant; le cinquième, de l'histoire naturelle relative à l'Écriture, des pierres précieuses dont il y est fait mention, des animaux, des plantes et autres productions; on rechercherait quels sont ceux de nos noms auxquels il faudrait rapporter ceux sous lesquels elles sont désignées: le sixième, des poids, des mesures et des monnaies qui ont été en usage chez les Hébreux jusqu'au temps de Notre-Seigneur, ou même après les apôtres; le septième, des idiomes différents des langues principales, dans lesquels les livres saints ont été écrits; des phrases poétiques et proverbiales, des figures, des allusions, des paraboles; en un mot, de ce qui forme une bonne partie de l'obscurité des prophéties et des évangiles; le huitième serait un abrégé historique, qui exposerait rapidement les différents états du peuple hébreu jusqu'au temps des apôtres; les différentes révolutions survenues dans son gouvernement, ses usages, ses opinions, sa politique, ses maximes.

Voilà une idée qui me paraît assez juste et assez étendue pour exciter un savant à la remplir. Tout ce qu'il dirait là-dessus ne serait peut-être pas nouveau; mais ce serait toujours un travail estimable et utile au public que de lui présenter dans un seul ouvrage complet, sous un même style, selon une méthode claire et uniforme, avec un choix judicieux, des matériaux dispersés, et la plupart inconnus, recueillis d'un grand nombre de savants.

Qu'il me soit permis de m'adresser ici à ceux qui n'ont pas de l'étendue de la théologie toute l'idée qu'ils en doivent avoir. Le plan que je viens de proposer a sans doute de quoi surprendre par la quantité de matières qu'il comprend; ce n'est pourtant qu'une introduction à la connaissance de la religion; le théologien qui les possède ne se trouve encore qu'à la porte du grand édifice qu'il a à parcourir; une seule thèse de licence contient toutes les questions dont je viens de parler. On se persuade faussement aujourd'hui qu'un théologien n'est qu'un homme qui sait un peu mieux son catéchisme que les autres; et sous prétexte qu'il y a des mystères dans notre religion, on s'imagine que toute sorte de raisonnements lui sont

interdits. Je ne vois aucune science qui demande plus de pénétration, plus de justesse, plus de finesse et plus de subtilité dans l'esprit que la théologie; ses deux branches sont immenses, la scolastique et la morale; elles renferment les questions les plus intéressantes. Un théologien doit connaître les devoirs de tous les états; c'est à lui à discerner les limites qui séparent ce qui est permis d'avec ce qui est défendu : lorsqu'il parle des devoirs de notre religion, son éloquence doit être un tonnerre qui foudroie nos passions et en arrête le cours, ou doit avoir cette douceur qui fait entrer imperceptiblement dans notre âme des vérités contraires à nos penchants. Quel respect et quelle vénération ne méritent pas de tels hommes! Et qu'on ne croie pas qu'un théologien, tel que je viens de le peindre, soit un être de raison; il est sorti de la faculté de théologie de Paris plusieurs de ces hommes rares. On lit dans ses fastes les noms célèbres et à jamais respectables des Gerson, des Duperron, des Richelieu et des Bossuet. Elle ne cesse d'en produire d'autres pour la conservation des dogmes et de la morale du christianisme. Les écrivains qui se sont échappés d'une manière inconsidérée contre ce qui se passe sur les bancs de théologie méritent d'être dénoncés à cette faculté, et par elle au clergé de France. Que pensera-t-il d'un trait lancé contre ce corps respectacle, dans la continuation obscure d'un livre destiné toutefois à révéler aux nations la gloire de l'*Église gallicane*, dont la faculté de théologie est un des principaux ornements[1]? Ce trait porte contre une thèse qui dure douze heures, et qu'on nomme *Sorbonique;* on y dit plus malignement qu'ingénieusement *que malgré sa longueur elle n'a jamais ruiné la santé de personne.* Cette thèse ne tua point l'illustre Bossuet; mais elle alluma en lui les rayons de lumière qui brillent dans ses ouvrages sur le mérite, sur la justification et sur la grâce. Elle ne se fait point, il est vrai, avec cet appareil qu'on remarque dans certains colléges : on y est plus occupé des bons arguments et des bonnes réponses que de la pompe et de l'ostentation, moyen sûr d'en imposer aux ignorants; on n'y voit personne posté pour arrêter le cours d'une bonne difficulté; et ceux qui sont préposés pour y maintenir l'ordre sont plus contents de voir celui qui soutient un

1. Ceci est à l'adresse du R. P. Berthier. V. ci-dessus, p. 167, note.

peu embarrassé sur une objection très-forte qu'on lui propose, que de l'entendre répondre avec emphase à des minuties. Ce n'est point pour éblouir le vulgaire que la faculté fait soutenir des thèses, c'est pour constater le mérite de ceux qui aspirent à l'honneur d'être membres de son corps; aussi ne voit-on point qu'elle s'empresse à attirer une foule d'approbateurs; tous les licenciés y disputent indifféremment : c'est que ce sont des actes d'épreuve et non de vanité. Ce n'est point sur un ou deux traités qu'ils soutiennent, les seuls qu'ils aient appris dans leur vie: leurs thèses n'ont d'autres bornes que celles de la théologie. Je sais que l'auteur pourra se défendre en disant qu'il n'a rien avancé de lui-même; qu'il n'a fait que rapporter ce qu'un autre avait dit: mais excuserait-il quelqu'un qui dans un livre rapporterait tout ce qu'on a écritde vrai ou de faux contre son corps? Nous espérons que ceux à qui l'honneur de notre nation et de l'Église de France est cher nous sauront gré de cette espèce de digression. Nous remplissons par là un de nos principaux engagements : celui de chercher et de dire autant qu'il est en nous la vérité.

BIBLIOMANE, s. m. C'est un homme possédé de la fureur des livres. Ce caractère original n'a pas échappé à La Bruyère. Voici de quelle manière il le peint dans le chapitre XIII de son livre des *Caractères*, où il passe en revue bien d'autres originaux. Il feint de se trouver avec un de ces hommes qui ont la manie des livres; et sur ce qu'il lui a fait comprendre qu'il a une bibliothèque, notre auteur témoigne quelque envie de la voir. « Je vais trouver, dit-il, cet homme qui me reçoit dans une maison où dès l'escalier je tombe en faiblesse d'une odeur de maroquin noir dont ses livres sont tous couverts. Il a beau me crier aux oreilles, pour me ranimer, qu'ils sont dorés sur tranche, ornés de filets d'or et de la bonne édition; me nommer les meilleurs l'un après l'autre; dire que sa galerie est remplie à quelques endroits près, qui sont peints de manière qu'on les prend pour de vrais livres arrangés sur des tablettes, et que l'œil s'y trompe; ajouter qu'il ne lit jamais, qu'il ne met pas le pied dans cette galerie; qu'il y viendra pour me faire plaisir : je le remercie de sa complaisance, et ne veux, non plus que lui, visiter sa tannerie, qu'il appelle *bibliothèque*. » Un *bibliomane* n'est donc pas un homme qui se procure des livres pour

s'instruire : il est bien éloigné d'une telle pensée, lui qui ne les lit pas seulement. Il a des livres pour les avoir, pour en repaître sa vue; toute sa science se borne à connaître s'ils sont de la bonne édition, s'ils sont bien reliés; pour les choses qu'ils contiennent, c'est un mystère auquel il ne prétend pas être initié, cela est bon pour ceux qui auront du temps à perdre. Cette possession qu'on appelle *bibliomanie* est souvent aussi dispendieuse que l'ambition et la volupté. Tel homme n'a de bien que pour vivre dans une honnête médiocrité, qui se refusera le simple nécessaire pour satisfaire cette passion.

BIBLIOTHÈQUE, s. f. Ce nom est formé de βίβλος, *livre*, et de θήκη, *theca*, *repositorium*; ce dernier mot vient de τίθημι, *pono*, et se dit de tout ce qui sert à serrer quelque chose. Ainsi *bibliothèque*, selon le sens littéral de ce mot, signifie un lieu destiné pour y mettre des livres. Une *bibliothèque* est un lieu plus ou moins vaste, avec des tablettes ou des armoires où les livres sont rangés sous différentes classes.

Outre ce premier sens littéral, on donne aussi le nom de *bibliothèque* à la collection même des livres. Quelques auteurs ont donné par extension et par métaphore le nom de *bibliothèque* à certains recueils qu'ils ont faits, ou à certaines compilations d'ouvrages. Telles sont la *bibliothèque* rabbinique, la *bibliothèque* des auteurs ecclésiastiques, *bibliotheca patrum*, etc.

C'est en ce dernier sens que les auteurs ecclésiastiques ont donné par excellence le nom de *bibliothèque* au recueil des livres inspirés, que nous appelons encore aujourd'hui la *Bible*, c'est-à-dire le livre par excellence. En effet, selon le sentiment des critiques les plus judicieux, il n'y avait point de livres avant le temps de Moïse, et les Hébreux ne purent avoir de *bibliothèque* qu'après sa mort : pour lors ses écrits furent recueillis et conservés avec beaucoup d'attention. Par la suite on y ajouta plusieurs autres ouvrages.

On peut distinguer les livres des Hébreux en livres sacrés et livres profanes; le seul objet des premiers était la religion; les derniers traitaient de la philosophie naturelle et des connaissances civiles ou politiques.

Les livres sacrés étaient conservés ou dans des endroits publics, ou dans des lieux particuliers : par endroits publics,

il faut entendre toutes les synagogues, et principalement le temple de Jérusalem, où l'on gardait avec un respect infini les tables de pierre sur lesquelles Dieu avait écrit ses dix commandements, et qu'il ordonna à Moïse de déposer dans l'arche d'alliance.

Outre les tables de la loi, les livres de Moïse et ceux des prophètes furent conservés dans la partie la plus secrète du sanctuaire, où il n'était permis à personne de les lire ni d'y toucher; le grand-prêtre seul avait droit d'entrer dans ce lieu sacré, et cela seulement une fois par an : ainsi ces livres sacrés furent à l'abri des corruptions des interprétations; aussi étaient-ils dans la suite la pierre de touche de tous les autres, comme Moïse le prédit au XXXI[e] chapitre du *Deutéronome*, où il ordonna aux Lévites de placer ses livres au dedans de l'arche.

Quelques auteurs croient que Moïse, étant prêt à mourir, ordonna qu'on fît douze copies de la loi, qu'il distribua aux douze tribus ; mais Maïmonides assure qu'il en fit faire treize copies, c'est-à-dire douze pour les douze tribus et une pour les Lévites, et qu'il leur dit à tous en les leur donnant : *Recevez le livre de la loi que Dieu lui-même nous a donné*. Les interprètes ne sont pas d'accord si ce volume sacré fut déposé dans l'arche avec les tables de pierre, ou bien dans un petit cabinet séparé.

Quoi qu'il en soit, Josué écrivit un livre qu'il ajouta ensuite à ceux de Moïse (*Josué*, XIV). Tous les prophètes firent aussi des copies de leurs sermons et de leurs exhortations, comme on peut le voir au chapitre XV de Jérémie, et dans plusieurs autres endroits de l'Écriture ; ces sermons et ces exhortations furent conservés dans le temple pour l'instruction de la postérité.

Tous ces ouvrages composaient une *bibliothèque* plus estimable par sa valeur intrinsèque que par le nombre des volumes.

Voilà tout ce qu'on sait de la *bibliothèque sacrée* qu'on gardait dans le temple ; mais il faut remarquer qu'après le retour des Juifs de la captivité de Babylone, Néhémie rassembla les livres de Moïse, et ceux des rois et des prophètes, dont il forma une *bibliothèque*; il fut aidé dans cette entreprise par Esdras, qui, au sentiment de quelques-uns, rétablit le *Pentateuque*, et toutes les anciennes Écritures saintes qui avaient été dispersées lorsque les Babyloniens prirent Jérusalem, et brûlèrent le

temple avec la *bibliothèque* qui y était renfermée ; mais c'est sur quoi les savants ne sont pas d'accord. En effet, c'est un point très-difficile à décider.

Quelques auteurs prétendent que cette *bibliothèque* fut de nouveau rétablie par Judas Machabée, parce que la plus grande partie en avait été brûlée par Antiochus, comme on lit chap. 1er du premier livre des *Machabées*. Quand même on conviendrait qu'elle eût subsisté jusqu'à la destruction du second temple, on ne saurait cependant déterminer le lieu où elle était déposée ; mais il est probable qu'elle eut le même sort que la ville. Car quoique Rabbi Benjamin affirme que le tombeau du prophète Ézéchiel, avec la *bibliothèque* du premier et du second temple, se voyaient encore de son temps dans un lieu situé sur les bords de l'Euphrate, cependant Manassès de Groningue et plusieurs autres personnes, dont on ne saurait révoquer en doute le témoignage, et qui ont fait exprès le voyage de Mésopotamie, assurent qu'il ne reste aucun vestige de ce que prétend avoir vu Rabbi Benjamin, et que dans tout le pays il n'y a ni tombeau, ni *bibliothèque* hébraïque.

Outre la grande *bibliothèque*, qui était conservée religieusement dans le temple, il y en avait encore une dans chaque synagogue (*Actes des Apôtres*, XV, ℣. 21 ; *Luc*, IV, ℣. 16, 17). Les auteurs conviennent presque unanimement que l'Académie de Jérusalem était composée de quatre cent cinquante synagogues ou colléges, dont chacune avait sa *bibliothèque*, où l'on allait publiquement lire les Écritures saintes.

Après ces *bibliothèques* publiques qui étaient dans le temple et dans les synagogues, il y avait encore des *bibliothèques* sacrées particulières. Chaque Juif en avait une, puisqu'ils étaient tous obligés d'avoir les livres qui regardaient leur religion, et même de transcrire chacun de sa propre main une copie de la loi.

On voyait encore des *bibliothèques* dans les célèbres universités ou écoles des Juifs. Ils avaient aussi plusieurs villes fameuses par les sciences qu'on y cultivait, entre autres celle que Josué nomme *la Ville des lettres*, et qu'on croit avoir été Cariath-Sépher, située sur les confins de la tribu de Juda. Dans la suite, celle de Tibériade ne fut pas moins fameuse par son école ; et il est probable que ces sortes d'académies n'étaient point dépourvues de *bibliothèques*.

Depuis l'entière dispersion des Juifs à la ruine de Jérusalem et du temple par Tite, leurs docteurs particuliers ou rabbins ont écrit prodigieusement, et, comme l'on sait, un amas de rêveries et de contes ridicules ; mais dans les pays où ils sont tolérés et où ils ont des synagogues, on ne voit point dans ces lieux d'assemblées d'autres livres que ceux de la loi : le Talmud et les Paraphrases, non plus que les recueils de traditions rabbiniques, ne forment point de corps de *bibliothèque*.

Les Chaldéens et les Égyptiens, étant les plus proches voisins de la Judée, furent probablement les premiers que les Juifs instruisirent de leurs sciences ; à ceux-là nous joindrons les Phéniciens et les Arabes.

Il est certain que les sciences furent portées à une grande perfection par toutes ces nations, et surtout par les Égyptiens, que quelques auteurs regardent comme la nation la plus savante du monde, tant dans la théologie païenne que dans la physique.

Il est donc probable que leur grand amour pour les lettres avait produit de savants ouvrages et de nombreuses collections de livres.

Les auteurs ne parlent point des *bibliothèques* de la Chaldée ; tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il y avait dans ce pays des savants en plusieurs genres, et surtout dans l'astronomie, comme il paraît par une suite d'observations de dix-neuf cents ans que Calisthènes envoya à Aristote après la prise de Babylone par Alexandre.

Eusèbe, *de Præp. evangel.*, dit que les Phéniciens étaient très-curieux dans leurs collections de livres, mais que les *bibliothèques* les plus nombreuses et les mieux choisies étaient celles des Égyptiens, qui surpassaient toutes les autres nations en *bibliothèques* aussi bien qu'en savoir.

Selon Diodore de Sicile, le premier qui fonda une *bibliothèque* en Égypte fut Osymandias, successeur de Prothée et contemporain de Priam, roi de Troie. Piérius dit que ce prince aimait tant l'étude, qu'il fit construire une *bibliothèque* magnifique, ornée des statues de tous les dieux de l'Égypte, et sur le frontispice de laquelle il fit écrire ces mots : *le Trésor des remèdes de l'âme* ; mais ni Diodore de Sicile ni les autres historiens ne disent rien du nombre de volumes qu'elle contenait : autant qu'on en peut juger, elle ne pouvait pas être fort nom-

breuse, vu le peu de livres qui existaient pour lors, qui étaient tous écrits par les prêtres ; car pour ceux de leurs deux Mercures qu'on regardait comme des ouvrages divins, on ne les connaît que de nom, et ceux de Manethon sont bien postérieurs au temps dont nous parlons. Il y avait une très-belle *bibliothèque* à Memphis, aujourd'hui le Grand-Caire, qui était déposée dans le temple de Vulcain : c'est de cette *bibliothèque* que Naucrates accuse Homère d'avoir volé l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et de les avoir ensuite donnés comme ses propres productions.

Mais la plus grande et la plus magnifique *bibliothèque* de l'Égypte, et peut-être du monde entier, était celle des Ptolomées, à Alexandrie ; elle fut commencée par Ptolomée Soter, et composée par les soins de Démétrius de Phalère, qui fit rechercher à grands frais des livres chez toutes les nations, et en forma, selon saint Épiphane, une collection de cinquante-quatre mille huit cents volumes. Josèphe dit qu'il y en avait deux cent mille, et que Démétrius espérait en avoir dans peu cinq cent mille ; cependant Eusèbe assure qu'à la mort de Philadelphe, successeur de Soter, cette *bibliothèque* n'était composée que de cent mille volumes. Il est vrai que sous ses successeurs elle s'augmenta par degrés, et qu'enfin on y compta jusqu'à sept cent mille volumes ; mais par le terme de *volumes*, il faut entendre des rouleaux beaucoup moins chargés que ne sont nos volumes.

Il acheta de Nélée, à des prix exorbitants, une partie des ouvrages d'Aristote, et un grand nombre d'autres volumes qu'il fit chercher à Rome et à Athènes, en Perse, en Éthiopie.

Un des plus précieux morceaux de sa *bibliothèque* était l'Écriture sainte, qu'il fit déposer dans le principal appartement, après l'avoir fait traduire en grec par les soixante-douze interprètes que le grand prêtre Éléazar avait envoyés pour cet effet à Ptolomée, qui les avait fait demander par Aristée, homme très-savant et capitaine de ses gardes.

Un de ses successeurs, nommé *Ptolomée Phiscon*, prince d'ailleurs cruel, ne témoigna pas moins de passion pour enrichir la *bibliothèque* d'Alexandrie. On raconte de lui que, dans un temps de famine, il refusa aux Athéniens les blés qu'ils avaient coutume de tirer de l'Égypte, à moins qu'ils ne lui remissent les originaux des tragédies d'Eschyle, de Sophocle et

d'Euripide, et qu'il les garda en leur en renvoyant seulement des copies fidèles, et leur abandonna quinze talents qu'il avait consignés pour sûreté des originaux.

Tout le monde sait ce qui obligea Jules César, assiégé dans un quartier d'Alexandrie, à faire mettre le feu à la flotte qui était dans le port : malheureusement le vent porta les flammes plus loin que César ne voulait, et le feu ayant pris aux maisons voisines du grand port, se communiqua de là au quartier de Bruchion, aux magasins de blé et à la *bibliothèque*, qui en faisaient partie, et causa l'embrasement de cette fameuse *bibliothèque*.

Quelques auteurs croient qu'il n'y en eut que quatre cent mille volumes de brûlés, et que tant des autres livres qu'on put sauver de l'incendie que des débris de la *bibliothèque* des rois de Pergame, dont deux cent mille volumes furent donnés à Cléopâtre par Antoine, on forma la nouvelle *bibliothèque* du Sérapion, qui devint en peu de temps fort nombreuse. Mais après diverses révolutions sous les empereurs romains, dans lesquelles la *bibliothèque* fut tantôt pillée et tantôt rétablie, elle fut enfin détruite l'an 650 de Jésus-Christ, qu'Amry, général des Sarrasins, sur un ordre du calife Omar, commanda que les livres de la *bibliothèque* d'Alexandrie fussent distribués dans les bains publics de cette ville, et ils servirent à les chauffer pendant six mois.

La *bibliothèque* des rois de Pergame dont nous venons de parler fut fondée par Eumènes et Attalus. Animés par un esprit d'émulation, ces princes firent tous leurs efforts pour égaler la grandeur et la magnificence des rois d'Égypte, et surtout en amassant un nombre prodigieux de livres, dont Pline dit que le nombre était de plus de deux cent mille. Volateran dit qu'ils furent tous brûlés à la prise de Pergame : mais Pline et plusieurs autres nous assurent que Marc-Antoine les donna à Cléopâtre, ce qui ne s'accorde pourtant pas avec le témoignage de Strabon, qui dit que cette *bibliothèque* était à Pergame de son temps, c'est-à-dire sous le règne de Tibère. On pourrait concilier ces différents historiens, en remarquant qu'il est vrai que Marc-Antoine avait fait transporter cette *bibliothèque* de Pergame à Alexandrie, et qu'après la bataille d'Actium, Auguste, qui se plaisait à défaire tout ce qu'Antoine avait fait, la fit reporter à

Pergame. Mais ceci ne doit être pris que sur le pied d'une conjecture. aussi bien que le sentiment de quelques auteurs, qui prétendent qu'Alexandre le Grand en fonda une magnifique à Alexandrie, qui donna lieu par la suite à celle des Ptolomées.

Il y avait une *bibliothèque* considérable à Suze, en Perse, où Métosthènes consulta les annales de cette monarchie pour écrire l'histoire qu'il nous en a laissée. Diodore de Sicile parle de cette *bibliothèque*; mais on croit communément qu'elle contenait moins des livres de sciences qu'une collection des lois, des chartes et des ordonnances des rois. C'était un dépôt semblable à nos chambres des comptes.

Nous ne savons rien de positif sur l'histoire de Grèce, avant les guerres de Thèbes et de Troie. Il serait donc inutile de chercher des livres en Grèce avant ces époques.

Les Lacédémoniens n'avaient point de livres; ils exprimaient tout d'une façon si concise et en si peu de mots, que l'écriture leur paraissait superflue, puisque la mémoire leur suffisait pour se souvenir de tout ce qu'ils avaient besoin de savoir.

Les Athéniens, au contraire, qui étaient grands parleurs, écrivirent beaucoup; et dès que les sciences eurent commencé à fleurir à Athènes, la Grèce fut bientôt enrichie d'un grand nombre d'ouvrages de toutes espèces. Val. Maxime dit que le tyran Pisistrate fut le premier de tous les Grecs qui s'avisa de faire un recueil des ouvrages des savants, en quoi la politique n'eut peut-être pas peu de part; il voulait, en fondant une *bibliothèque* pour l'usage du public, gagner l'amitié de ceux que la perte de leur liberté faisait gémir sous son usurpation. Cicéron dit que c'est à Pisistrate que nous avons l'obligation d'avoir rassemblé en un seul volume les ouvrages d'Homère, qui se chantaient auparavant par toute la Grèce par morceaux détachés et sans aucun ordre. Platon attribue cet honneur à Hipparque, fils de Pisistrate. D'autres prétendent que ce fut Solon; et d'autres rapportent cette précieuse collection à Lycurgue et à Zenodote d'Éphèse.

Les Athéniens augmentèrent considérablement cette *bibliothèque* après la mort de Pisistrate, et en fondèrent même d'autres: mais Xercès, après s'être rendu maître d'Athènes, emporta tous leurs livres en Perse. Il est vrai que si on en veut croire Aulu-

Gelle, Seleucus Nicanor les fit rapporter en cette ville quelques siècles après.

Zwinger dit qu'il y avait alors une *bibliothèque* magnifique dans l'île de Cnidos, une des Cyclades; qu'elle fut brûlée par l'ordre d'Hippocrate le médecin, parce que les habitants refusèrent de suivre sa doctrine. Ce fait, au reste, n'est pas trop avéré.

Cléarque, tyran d'Héraclée et disciple de Platon et d'Isocrate, fonda une *bibliothèque* dans sa capitale; ce qui lui attira l'estime de tous ses sujets, malgré toutes les cruautés qu'il exerça contre eux.

Camérarius parle de la *bibliothèque* d'Apamée, comme d'une des plus célèbres de l'antiquité. Angelus Rocca, dans son catalogue de la *bibliothèque* du Vatican, dit qu'elle contenait plus de vingt mille volumes.

Si les anciens Grecs n'avaient que peu de livres, les anciens Romains en avaient encore bien moins. Par la suite ils eurent, aussi bien que les Juifs, deux sortes de *bibliothèques*, les unes publiques, les autres particulières. Dans les premières étaient les édits et les lois touchant la police et le gouvernement de l'État : les autres étaient celles que chaque particulier formait dans sa maison, comme celle que Paul Émile apporta de Macédoine, après la défaite de Persée.

Il y avait aussi des *bibliothèques* sacrées qui regardaient la religion des Romains, et qui dépendaient entièrement des pontifes et des augures.

Voilà à peu près ce que les auteurs nous apprennent touchant les *bibliothèques* publiques des Romains. A l'égard des *bibliothèques* particulières, il est certain qu'aucune nation n'a eu plus d'avantages ni plus d'occasions pour en avoir de très-considérables, puisque les Romains étaient les maîtres de la plus grande partie du monde connu pour lors.

L'histoire nous apprend qu'à la prise de Carthage, le sénat fit présent à la famille de Régulus de tous les livres qu'on avait trouvés dans cette ville, et qu'il fit traduire en latin vingt-huit volumes, composés par Magon, Carthaginois, sur l'agriculture.

Plutarque assure que Paul Émile distribua à ses enfants la *bibliothèque* de Persée, roi de Macédoine, qu'il mena en triomphe à Rome. Mais Isodore dit positivement qu'il la donna au public.

Asinius Pollion fit plus, car il fonda une *bibliothèque* exprès pour l'usage du public, qu'il composa des dépouilles de tous les ennemis qu'il avait vaincus, et de grand nombre de livres de toute espèce qu'il acheta : il l'orna de portraits de savants, et entre autres de celui de Varron.

Varron avait aussi une magnifique *bibliothèque*. Celle de Cicéron ne devait pas l'être moins, si on fait attention à son érudition, à son goût et à son rang : mais elle fut considérablement augmentée par celle de son ami Atticus, qu'il préférait à tous les trésors de Crésus.

Plutarque parle de la *bibliothèque* de Lucullus comme d'une des plus considérables du monde, tant par rapport au nombre des volumes que par rapport aux superbes ornements dont elle était décorée.

La *bibliothèque* de César était digne de lui, et rien ne pouvait contribuer davantage à lui donner de la réputation que d'en avoir confié le soin au savant Varron.

Auguste fonda une belle *bibliothèque* proche du temple d'Apollon, sur le mont Palatin. Horace, Juvénal et Perse en parlent comme d'un endroit où les poëtes avaient coutume de réciter et de déposer leurs ouvrages :

> Scripta Palatinus quæcumque recepit Apollo,
> *Epistolarum*, lib. I; *Epist*. III, ad Julium Florum. v. 17.

dit Horace.

Vespasien fonda une *bibliothèque* proche le temple de la Paix, à l'imitation de César et d'Auguste.

Mais la plus magnifique de toutes ces anciennes *bibliothèques* était celle de Trajan, qu'il appela de son propre nom, la *bibliothèque Ulpienne :* elle fut fondée pour l'usage du public : et selon Raphaël Volateran, l'empereur y avait fait écrire toutes les belles actions des princes et les décrets du sénat, sur des pièces de belle toile, qu'il fit couvrir d'ivoire. Quelques auteurs assurent que Trajan fit porter à Rome tous les livres qui se trouvaient dans les villes conquises, pour augmenter sa *bibliothèque :* il est probable que Pline le jeune, son favori, l'engagea à l'enrichir de la sorte.

Outre celles dont nous venons de parler, il y avait encore à Rome une *bibliothèque* considérable, fondée par Sammonicus,

précepteur de l'empereur Gordien. Isidore et Boece en font des éloges extraordinaires : ils disent qu'elle contenait quatre-vingt mille volumes choisis, et que l'appartement qui la renfermait était pavé de marbre doré, les murs lambrissés de glaces et d'ivoire, et les armoires et pupitres, de bois d'ébène et de cèdre.

Les premiers chrétiens, occupés d'abord uniquement de leur salut, brûlèrent tous les livres qui n'avaient point de rapport à la religion. (Voyez les *Actes des Apôtres.*) Ils eurent d'ailleurs trop de difficultés à combattre pour avoir le temps d'écrire et de se former des *bibliothèques.* Ils conservaient seulement dans leurs églises les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, auxquels on joignit par la suite les Actes des martyrs. Quand un peu plus de repos leur permit de s'adonner aux sciences, il se forma des *bibliothèques.* Les auteurs parlent avec éloge de celles de saint Jérôme, et de Georges, évêque d'Alexandrie.

On en voyait une célèbre à Césarée, fondée par Jules l'Africain, et augmentée dans la suite par Eusèbe, évêque de cette ville, au nombre de vingt mille volumes. Quelques-uns en attribuent l'honneur à saint Pamphile, prêtre de Laodicée, et ami intime d'Eusèbe, et c'est ce que cet historien semble dire lui-même. Cette *bibliothèque* fut d'un grand secours à saint Jérôme pour l'aider à corriger les livres de l'Ancien Testament : c'est là qu'il trouva l'Évangile de saint Matthieu en hébreu. Quelques auteurs disent que cette *bibliothèque* fut dispersée, et qu'elle fut ensuite rétablie par saint Grégoire de Nazianze et Eusèbe.

Saint Augustin parle d'une *bibliothèque* d'Hippone. Celle d'Antioche était très-célèbre : mais l'empereur Jovien, pour plaire à sa femme, la fit malheureusement détruire. Sans entrer dans un plus grand détail sur les *bibliothèques* des premiers chrétiens, il suffira de dire que chaque église avait sa *bibliothèque* pour l'usage de ceux qui s'appliquaient aux études. Eusèbe nous l'atteste, et il ajoute que presque toutes ces *bibliothèques,* avec les oratoires où elles étaient conservées, furent brûlées et détruites par Dioclétien.

Passons maintenant à des *bibliothèques* plus considérables que celles dont nous venons de parler, c'est-à-dire à celles qui furent fondées après que le christianisme fut affermi sans contradiction. Celle de Constantin le Grand, fondée, selon Zonaras, l'an 336, mérite attention : ce prince, voulant réparer la

perte que le tyran son prédécesseur avait causée aux chrétiens, porta tous ses soins à faire trouver des copies des livres qu'on avait voulu détruire. Il les fit transcrire, et y en ajouta d'autres, dont il forma à grands frais une nombreuse *bibliothèque* à Constantinople. L'empereur Julien voulut détruire cette *bibliothèque* et empêcher les chrétiens d'avoir aucuns livres, afin de les plonger dans l'ignorance. Il fonda cependant lui-même deux grandes *bibliothèques*, l'une à Constantinople et l'autre à Antioche, sur les frontispices desquelles il fit graver ces paroles : *Alii quidem equos amant, alii aves, alii feras; mihi vero a puerulo mirandum acquirendi et possidendi libros insedit desiderium.*

Théodose le jeune ne fut pas moins soigneux à augmenter la *bibliothèque* de Constantin le Grand : elle ne contenait d'abord que six mille volumes; mais par ses soins et sa magnificence, il s'y en trouva en peu de temps cent mille. Léon l'Isaurien en fit brûler plus de la moitié, pour détruire les monuments qui auraient pu déposer contre son hérésie sur le culte des images. C'est dans cette *bibliothèque* que fut déposée la copie authentique du premier concile général de Nicée. On prétend que les ouvrages d'Homère y étaient aussi écrits en lettres d'or, et qu'ils furent brûlés lorsque les iconoclastes détruisirent cette *bibliothèque*. Il y avait aussi une copie des Évangiles, selon quelques auteurs, reliés en plaques d'or du poids de quinze livres, et enrichie de pierreries.

Les nations barbares qui inondèrent l'Europe détruisirent les *bibliothèques* et les livres en général; leur fureur fut presque incroyable, et a causé la perte irréparable d'un nombre infini d'excellents ouvrages.

Le premier de ces temps-là qui eut du goût pour les lettres fut Cassiodore, favori et ministre de Théodoric, roi des Goths, qui s'établirent en Italie, et qu'on nomme communément *Ostrogoths*. Cassiodore, fatigué du poids du ministère, se retira dans un couvent qu'il fit bâtir, où il consacra le reste de ses jours à la prière et à l'étude. Il y fonda une *bibliothèque* pour l'usage des moines compagnons de sa solitude. Ce fut à peu près dans le même temps que le pape Hilaire, premier du nom, fonda deux *bibliothèques* dans l'église de Saint-Étienne, et que le pape Zacharie I[er] rétablit celle de Saint-Pierre, selon Platine.

Quelque temps après, Charlemagne fonda la sienne à l'Isle-

Barbe, près de Lyon. Paradin dit qu'il l'enrichit d'un grand nombre de livres magnifiquement reliés, et Sabellicus, aussi bien que Palmérius, assurent qu'il y mit entre autres un manuscrit des œuvres de saint Denis, dont l'empereur de Constantinople lui avait fait présent. Il fonda encore en Allemagne plusieurs colléges avec des *bibliothèques*, pour l'instruction de la jeunesse : entre autres une à Saint-Gall en Suisse, qui était fort estimée. Le roi Pepin en fonda une à Fulde, par le conseil de saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne : ce fut dans ce célèbre monastère que Raban-Maur et Hildebert vécurent et étudièrent dans le même temps. Il y avait une autre *bibliothèque* à la Wrissen, près de Worms : mais celle que Charlemagne fonda dans son palais à Aix-la-Chapelle surpassa toutes les autres; cependant il ordonna avant de mourir qu'on la vendît pour en distribuer le prix aux pauvres. Louis le Débonnaire son fils, lui succéda à l'empire et à son amour pour les arts et les sciences, qu'il protégea de tout son pouvoir.

L'Angleterre, et encore plus l'Irlande, possédaient alors de savantes et riches *bibliothèques*, que les incursions fréquentes des habitants du Nord déruisirent dans la suite : il n'y en a point qu'on doive plus regretter que la grande *bibliothèque* fondée à Yorck, par Egbert, archevêque de cette ville; elle fut brûlée avec la cathédrale, le couvent de Sainte-Marie et plusieurs autres maisons religieuses, sous le roi Étienne. Alcuin parle de cette *bibliothèque* dans son Épître à l'Église d'Angleterre.

Vers ces temps, un nommé Gauthier ne contribua pas peu, par ses soins et par son travail, à fonder la *bibliothèque* du monastère de Saint-Alban, qui était très-considérable : elle fut pillée aussi bien qu'une autre, par les pirates danois.

La *bibliothèque* formée dans le douzième siècle par Richard de Bury, évêque de Durham, chancelier et trésorier de l'Angleterre, fut aussi fort célèbre. Ce savant prélat n'omit rien pour la rendre aussi complète que le permettait le malheur des temps ; et il écrivit lui-même un traité intitulé : *Philobiblion*[1], sur le choix des livres et sur la manière de former une *bibliothèque*.

1. Traduit pour la première fois en français par M. Hippolyte Cocheris, en 1856. Paris, Aubry, petit in-8°.

Il y représente les livres comme les meilleurs précepteurs, en s'exprimant ainsi : « Hi sunt magistri, qui nos instruunt sine virgis et ferulis, sine cholera, sine pecunia ; si accedis, non dormiunt ; si inquiris, non se abscondunt ; non obmurmurant, si oberres ; cachinnos nesciunt, si ignores. »

L'Angleterre possède encore aujourd'hui des *bibliothèques* très-riches en tout genre de littérature et en manuscrits fort anciens. Celle dont on parle le plus est la célèbre *bibliothèque Bodléienne* d'Oxford, élevée, si l'on peut se servir de ce terme, sur les fondements de celle du duc Humphry. Elle commença à être publique en 1602, et a été depuis prodigieusement augmentée par un grand nombre de bienfaiteurs. On assure qu'elle l'emporte sur celles de tous les souverains et de toutes les universités de l'Europe, si l'on en excepte celle du roi à Paris, celle de l'empereur à Vienne, et celle du Vatican.

Il semble qu'au onzième siècle les sciences s'étaient réfugiées auprès de Constantin Porphyrogenète, empereur de Constantinople. Ce grand prince était le protecteur des muses, et ses sujets, à son exemple, cultivèrent les lettres. Il parut alors en Grèce plusieurs savants ; et l'empereur, toujours porté à chérir les sciences, employa des gens capables à lui rassembler de bons livres, dont il forma une *bibliothèque* publique, à l'arrangement de laquelle il travailla lui-même. Les choses furent en cet état jusqu'à ce que les Turcs se rendirent maîtres de Constantinople ; aussitôt les sciences, forcées d'abandonner la Grèce, se réfugièrent en Italie, en France et en Allemagne, où on les reçut à bras ouverts ; et bientôt la lumière commença à se répandre sur le reste de l'Europe, qui avait été ensevelie pendant longtemps dans l'ignorance la plus grossière.

La *bibliothèque* des empereurs grecs de Constantinople n'avait pourtant pas péri à la prise de cette ville par Mahomet II. Au contraire, ce sultan avait ordonné très-expressément qu'elle fût conservée, et elle le fut en effet dans quelques appartements du sérail jusqu'au règne d'Amurat IV que ce prince, quoique mahométan peu scrupuleux, dans un violent accès de dévotion, sacrifia tous les livres de la *bibliothèque* à la haine implacable dont il était animé contre les chrétiens. C'est là tout ce qu'en put apprendre M. l'abbé Sevin, lorsque par ordre du roi il fit, en 1729, le voyage de Constantinople, dans

l'espérance de pénétrer jusque dans la *bibliothèque* du Grand Seigneur, et d'en obtenir des manuscrits pour enrichir celle du roi.

Quant à la *bibliothèque* du sérail, elle fut commencée par le sultan Sélim, celui qui conquit l'Egypte, et qui aimait les lettres : mais elle n'est composée que de trois ou quatre mille volumes turcs, arabes ou persans, sans nul manuscrit grec. Le prince de Valachie Maurocordato avait beaucoup recueilli de ces derniers, et il s'en trouve de répandus dans les monastères de la Grèce : mais il paraît, par la relation du voyage de nos académiciens au Levant, qu'on ne fait plus guère de cas aujourd'hui de ces morceaux précieux, dans un pays où les sciences et les beaux-arts ont fleuri pendant si longtemps.

Il est certain que toutes les nations cultivent les sciences, les unes plus, les autres moins; mais il n'y en a aucune où le savoir soit plus estimé que chez les Chinois. Chez ce peuple on ne peut parvenir au moindre emploi qu'on ne soit savant, du moins par rapport au commun de la nation. Ainsi ceux qui veulent figurer dans le monde sont indispensablement obligés de s'appliquer à l'étude. Il ne suffit pas chez eux d'avoir la réputation de savant, il faut l'être réellement pour pouvoir parvenir aux dignités et aux honneurs; chaque candidat étant obligé de subir trois examens très-sévères, qui répondent à nos trois degrés de bachelier, licencié et docteur.

De cette nécessité d'étudier il s'ensuit qu'il doit y avoir dans la Chine un nombre infini de livres et d'écrits; et par conséquent que les gens riches chez eux doivent avoir formé de grandes *bibliothèques*.

En effet, les historiens rapportent qu'environ deux cents ans avant Jésus-Christ, Chingius, ou Xius, empereur de la Chine, ordonna que tous les livres du royaume (dont le nombre était presque infini) fussent brûlés, à l'exception de ceux qui traitaient de la médecine, de l'agriculture et de la divination, s'imaginant par là faire oublier les noms de ceux qui l'avaient précédé, et que la postérité ne pourrait plus parler que de lui. Ses ordres ne furent pas exécutés avec tant de soin, qu'une femme ne pût sauver les ouvrages de Mencius, de Confucius, surnommé le Socrate de la Chine, et de plusieurs autres, dont elle colla les feuilles contre le mur de sa maison, où elles restèrent jusqu'à la mort du tyran.

C'est par cette raison que ces ouvrages passent pour être les plus anciens de la Chine, et surtout ceux de Confucius pour qui ce peuple a une extrême vénération. Ce philosophe laissa neuf livres qui sont, pour ainsi dire, la source de la plupart des ouvrages qui ont paru depuis son temps à la Chine, et qui sont si nombreux, qu'un seigneur de ce pays (au rapport du P. Trigault) s'étant fait chrétien, employa quatre jours à brûler ses livres, afin de ne rien garder qui sentît les superstitions des Chinois. Spizellius, dans son livre *De re litteraria Sinensium*, dit qu'il y a une *bibliothèque*, sur le mont Lingumen, de plus de trente mille volumes, tous composés par des auteurs chinois, et qu'il n'y en a guère moins dans le temple de Venchung, proche l'école royale.

Il y a plusieurs belles *bibliothèques* au Japon; car les voyageurs assurent qu'il y a dans la ville de Narad un temple magnifique qui est dédié à Xaca, le sage, le prophète et le législateur du pays; et qu'auprès de ce temple les bonzes ou prêtres ont leurs appartements, dont un est soutenu par vingt-quatre colonnes, et contient une *bibliothèque* remplie de livres du haut en bas.

Tout ce que nous avons dit est peu de chose en comparaison de la *bibliothèque* qu'on dit être dans le monastère de la Sainte-Croix, sur le mont Amara en Éthiopie. L'histoire nous dit qu'Antoine Brieus et Laurent de Crémone furent envoyés dans ce pays par Grégoire XIII pour voir cette fameuse *bibliothèque*, qui est divisée en trois parties, et contient en tout dix millions cent mille volumes, tous écrits sur de beau parchemin, et gardés dans des étuis de soie. On ajoute que cette *bibliothèque* doit son origine à la reine de Saba, qui visita Salomon, et reçut de lui un grand nombre de livres, particulièrement ceux d'Énoch sur les éléments et sur d'autres sujets philosophiques, avec ceux de Noé sur les sujets de mathématique et sur le rit sacré; et ceux qu'Abraham composa dans la vallée de Mambré, où il enseigna la philosophie à ceux qui l'aidèrent à vaincre les rois qui avaient fait prisonnier son neveu Lot, avec les livres de Job, et d'autres que quelques-uns nous assurent être dans cette *bibliothèque*, aussi bien que les livres d'Esdras, des sibylles, des prophètes et des grands prêtres des Juifs, outre ceux qu'on suppose avoir été écrits par cette reine et par son fils

Mémilech, qu'on prétend qu'elle eut de Salomon. Nous rapportons ces opinions moins pour les adopter que pour montrer que de très-habiles gens y ont donné leur créance, tels que le P. Kircher. Tout ce qu'on peut dire des Éthiopiens, c'est qu'ils ne se soucient guère de la littérature profane, et par conséquent qu'ils n'ont guère de livres grecs et latins sur des sujets historiques ou philosophiques ; car ils ne s'appliquent qu'à la littérature, qui fut d'abord extraite des livres grecs, et ensuite traduite dans leur langue. Ils sont schismatiques et sectateurs d'Eutychès et de Nestorius.

Les Arabes d'aujourd'hui ne connaissent nullement les lettres ; mais vers le dixème siècle, et surtout sous le règne d'Almanzor, aucun peuple ne les cultivait avec plus de succès qu'eux.

Après l'ignorance qui régnait en Arabie avant le temps de Mahomet, le calife Almamon fut le premier qui fit revivre les sciences chez les Arabes : il fit traduire en leur langue un grand nombre des livres qu'il avait forcé Michel III, empereur de Constantinople, de lui laisser choisir de sa *bibliothèque* et par tout l'empire, après l'avoir vaincu dans une bataille.

Le roi Manzor ne fut pas moins assidu à cultiver les lettres. Ce grand prince fonda plusieurs écoles et *bibliothèques* publiques à Maroc, où les Arabes se vantent d'avoir la première copie du code de Justinien.

Erpenius dit que la *bibliothèque* de Fez est composée de trente-deux mille volumes, et quelques-uns prétendent que toutes les *Décades* de Tite-Livre y sont, avec les ouvrages de Pappus d'Alexandrie, fameux mathématicien ; ceux d'Hippocrate, de Galien, et de plusieurs autres bons auteurs, dont les écrits, ou ne sont pas parvenus jusqu'à nous, ou n'y sont parvenus que très-imparfaits.

Selon quelques voyageurs, il y a à Gaza une autre belle *bibliothèque* d'anciens livres, dans la plupart desquels on voit des figures d'animaux et des chiffres, à la manière des Égyptiens ; ce qui fait présumer que c'est quelque reste de la *bibliothèque* d'Alexandrie.

Il y a une *bibliothèque* à Damas, où François Rosa de Ravenne trouva la philosophie mystique d'Aristote en arabe, qu'il publia dans la suite.

On a vu, par ce que nous avons déjà dit, que la *bibliothèque* des empereurs grecs n'a point été conservée, et que celle des sultans est très-peu de chose; ainsi ce qu'on trouve à cet égard dans Baudier et d'autres auteurs qui en racontent des merveilles ne doit point prévaloir sur le récit simple et sincère qu'ont fait sur le même sujet les savants judicieux qu'on avait envoyés à Constantinople, pour tenter s'il ne serait pas possible de recueillir quelques lambeaux de ces précieuses *bibliothèques.* D'ailleurs, le mépris que les Turcs en général ont toujours témoigné pour les sciences des Européens prouve assez le peu de cas qu'ils feraient des auteurs grecs et latins : mais s'ils les avaient eu en leur possession, on ne voit pas pourquoi ils auraient refusé de les communiquer à la réquisition du premier prince de l'Europe.

Il y avait anciennement une très-belle *bibliothèque* dans la ville d'Ardwil en Perse, où résidèrent les Mages, au rapport d'Oléarius dans son *Itinéraire.* La Boulaye le Goux dit que les habitants de Sabea ne se servent que de trois livres, qui sont le livre d'Adam, celui du Divan et d'Alcoran. Un écrivain jésuite assure aussi avoir vu une *bibliothèque* superbe à Alger.

L'ignorance des Turcs n'est pas plus grande que n'est aujourd'hui celle des chrétiens grecs, qui ont oublié jusqu'à la langue de leurs pères, l'ancien grec. Leurs évêques leur défendent la lecture des auteurs païens, comme si c'était un crime d'être savant; de sorte que toute leur étude est bornée à la lecture des Actes des sept synodes de la Grèce, et des OEuvres de saint Basile, de saint Chrysostome, et de saint Jean de Damas. Ils ont cependant nombre de *bibliothèques*, mais qui ne contiennent que des manuscrits, l'impression n'étant point en usage chez eux. Ils ont une *bibliothèque* sur le mont Athos, et plusieurs autres où il y a quantité de manuscrits, mais très-peu de livres imprimés. Ceux qui voudront savoir quels sont les manuscrits qu'on a apportés de chez les Grecs en France, en Italie et en Allemagne, et ceux qui restent encore à Constantinople entre les mains de particuliers, et dans l'île de Pathmos et les autres îles de l'Archipel; dans le monastère de Saint-Basile à Caffa, anciennement Théodosia; dans la Tartarie-Crimée, et dans les autres États du Grand Turc, peuvent s'instruire à fond dans l'excellent traité du P. Possevin, intitulé : *Apparatus sacer*, et

dans la relation du voyage que fit M. l'abbé Sevin à Constantinople en 1729 : elle est insérée dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, tome VII.

Le grand nombre des *bibliothèques*, tant publiques que particulières, qui font aujourd'hui un des principaux ornements de l'Europe, nous entraînerait dans un détail que ne nous permettent pas les bornes que nous nous sommes prescrites dans cet ouvrage. Nous nous contenterons donc d'indiquer les plus considérables, soit par la quantité, soit par le choix des livres qui les composent.

De ce nombre sont à Copenhague la *bibliothèque* de l'université, et celle qu'y a fondée Henri Rantzau, gentilhomme danois.

Celle que Christine, reine de Suède, fonda à Stockholm, dans laquelle on voit, entre autres curiosités, une des premières copies de l'Alcoran ; quelques-uns veulent même que ce soit l'original qu'un des sultans turcs ait envoyé à l'empereur des Romains : mais cela ne paraît guère probable.

La Pologne ne manque pas de *bibliothèques* ; il y en a deux très-considérables, l'une à Wilna, fondée par plusieurs rois de Pologne, selon Cromer et Bozius, et l'autre à Cracovie.

Quant à la Russie, il est certain qu'à l'exception de quelques traités sur la religion en langue esclavone, il n'y avait aucun livre de sciences, et même presque pas l'ombre de littérature avant le czar Pierre I[er], qui, au milieu des armes, faisait fleurir les arts et les sciences, et fonda plusieurs académies en différentes parties de son empire. Ce grand prince fit un fonds très-considérable pour la *bibliothèque* de son Académie de Pétersbourg, qui est très-fournie de livres dans toutes sortes de sciences.

La *bibliothèque* royale de Pétershof est une des plus belles de l'Europe ; et le cabinet de bijoux et de curiosités est inestimable.

La *bibliothèque* publique d'Amsterdam serait beaucoup plus utile, si les livres y étaient arrangés avec plus d'ordre et de méthode : mais le malheur est qu'on ne saurait les trouver sans une peine extrême. La collection est au reste très-estimable.

Il y en a dans les Pays-Bas plusieurs autres fort curieuses, telles que celles des Jésuites et des Dominicains à Anvers ; celle

des moines de Saint-Pierre à Gand; celle de Dunkerque: celle de Gemblours, abondante en anciens manuscrits auxquels Érasme et plusieurs autres savants ont souvent eu recours; celles d'Harderwick. d'Ypres, de Liége, de Louvain, de Leyde, etc.

Il y a deux *bibliothèques* publiques à Leyde : l'une fondée par Antoine Thisius; l'autre, qui est celle de l'université, lui a été donnée par Guillaume Ier, prince d'Orange. Elle est fort estimée par les manuscrits grecs, hébraïques, chaldéens, syriaques, persans, arméniens et russiens, que Joseph Scaliger laissa à cette école, où il avait professé pendant plusieurs années. La Bible *Complutensienne* n'est pas un de ses moindres ornements; elle fut donnée par Philippe II, roi d'Espagne, au prince d'Orange qui en fit présent à l'université de cette ville. Cette *bibliothèque* a été augmentée par celle de Holmannus, et surtout du célèbre Isaac Vossius. Cette dernière contenait un grand nombre de manuscrits précieux, qui venaient, à ce qu'on croit, du cabinet de la reine Christine de Suède.

L'Allemagne honore et cultive trop les lettres pour n'être pas fort riche en *bibliothèques*. On compte, parmi les plus considérables, celles de Francfort-sur-l'Oder. de Leipsick, de Dresde, d'Augsbourg, de Bâle en Suisse, où l'on voit un manuscrit du Nouveau Testament en lettres d'or, dont Érasme fit grand usage pour corriger la version de ce saint livre. Il y a encore à Bâle les *bibliothèques* d'Érasme, d'Amerbach et de Fèche.

La *bibliothèque* du duc de Wolfembuttel est composée de celles de Marquardus Freherus, de Joachim Cluten, et d'autres collections curieuses. Elle est très-considérable par le nombre et la bonté des livres, et par le bel ordre qu'on y a mis : on assure qu'elle contient cent seize mille volumes et deux mille manuscrits latins, grecs et hébraïques.

Celle du roi de Prusse à Berlin est encore plus nombreuse que celle du duc de Wolfembuttel, et les livres en sont aussi mieux reliés. Elle fut fondée par Frédéric Guillaume, électeur de Brandebourg, et elle a été considérablement augmentée par l'accession de celle du célèbre M. Spanheim. On y trouve, entre autres raretés, plusieurs manuscrits ornés d'or et de pierreries, du temps de Charlemagne.

Il y a encore en Allemagne un fort grand nombre d'autres *bibliothèques* très-curieuses, mais dont le détail nous mènerait

trop loin. Nous finirons par celle de l'empereur à Vienne, qui contient cent mille volumes. Il y a un nombre prodigieux de manuscrits grecs, hébraïques, arabes, turcs et latins. Lambatius a publié un catalogue du tout, et a gravé les figures des manuscrits; mais elles ne sont pas fort intéressantes. Cette *bibliothèque* fut fondée par l'empereur Maximilien en 1480 : la *bibliothèque* remplit huit grands appartements, aupres desquels en est un neuvième pour les médailles et les curiosités, où ce qu'il y a de plus remarquable est un grand bassin d'émeraude. Cette *bibliothèque* fut bien enrichie par celle du feu prince Eugène, qui était fort nombreuse.

Venise a une célèbre *bibliothèque* qu'on nomme communément la *bibliothèque de Saint-Marc*, où l'on conserve l'Évangile de ce saint, écrit, à ce qu'on prétend, de sa propre main, et qui après avoir été longtemps à Aquilée où il prêcha la foi, fut porté à Venise : mais dans le vrai il n'y en a que quelques cahiers, et encore d'une écriture si effacée, qu'on ne peut distinguer si c'est du grec ou du latin. Cette *bibliothèque* est d'ailleurs fort riche en manuscrits : celles que le cardinal Bessarion et Pétrarque léguèrent à la république sont aussi dans la même ville, et unies à celle que le sénat à fondée à l'hôtel de la monnaie.

Padoue est plein de *bibliothèques :* en effet cette ville a toujours été célèbre par son université et par le grand nombre de savants qui lui doivent la naissance. On y voit la *bibliothèque* de Saint-Justin, celle de Saint-Antoine, et celle de Saint-Jean-de-Latran. Sixte, de Sienne, dit qu'il a vu dans cette dernière une copie de l'Épître de saint Paul aux peuples de Laodicée, et qu'il en fit même un extrait.

La *bibliothèque* de Padoue fut fondée par Pignorius ; Thomazerius nous en a donné un catalogue dans sa *Bibliotheca.*

Il y en a une magnifique à Ferrare, où l'on voit grand nombre de manuscrits anciens, et d'autres monuments curieux de l'antiquité, comme des statues, des tableaux, et des médailles de la collection de Pierre Ligorius, célèbre architecte, et l'un des plus savants de son siècle.

On prétend que, dans celle des Dominicains à Bologne, on voit le Pentateuque écrit de la main d'Esdras. Tissard, dans sa *Grammaire hébraïque*, dit l'avoir vu souvent, et qu'il est très-

bien écrit sur une seule grande peau : mais Hottinger prouve clairement que ce manuscrit n'a jamais été d'Esdras.

A Naples, les Dominicains ont une belle *bibliothèque*, où sont les ouvrages de Pontanus, que sa fille Eugénie donna pour immortaliser la mémoire de son illustre père.

La *bibliothèque* de Saint-Ambroise à Milan fut fondée par le cardinal Frédéric Borromée : elle a plus de dix mille manuscrits recueillis par Antoine Oggiati. Quelques-uns prétendent qu'elle fut enrichie aux dépens de celle de Pinelli : on peut dire qu'elle n'est inférieure à aucune de celles dont nous avons parlé, puisqu'elle contenait, il y a quelques années, quarante-six mille volumes, et douze mille manuscrits, sans compter ce qu'on y a ajouté depuis. Elle est publique.

La *bibliothèque* du duc de Mantoue peut être mise au nombre des *bibliothèques* les plus curieuses du monde. Elle souffrit à la vérité beaucoup pendant les guerres d'Italie qui éclatèrent en 1701; et sans doute elle a été transportée à Vienne. C'est là qu'était la fameuse plaque de bronze couverte de chiffres égyptiens et d'hiéroglyphes, dont le savant Pignorius a donné l'explication.

La *bibliothèque* de Florence contient tout ce qu'il y a de plus brillant, de plus curieux et de plus instructif : elle renferme un nombre prodigieux de livres et de manuscrits les plus rares en toutes sortes de langues; quelques-uns sont d'un prix inestimable; les statues, les médailles, les bustes, et d'autres monuments de l'antiquité y sont sans nombre. Le *Musæum Florentinum* peut seul donner une juste idée de ce magnifique cabinet; et la description de la *bibliothèque* mériterait seule un volume à part. Il ne faut pas oublier le manuscrit qui se conserve dans la chapelle de la cour; c'est l'Évangile de saint Jean qui, à ce qu'on prétend, est écrit de sa propre main.

Il y a deux autres *bibliothèques* à Florence, dont l'une fut fondée en l'église de Saint-Laurent par le pape Clément VII, de la famille des Médicis, et est ornée d'un grand nombre de manuscrits hébraïques, grecs et latins.

L'autre fut fondée par Cosme de Médicis dans l'église de Saint-Marc qui appartient aux Jacobins.

Il y a une très-belle *bibliothèque* à Pise, qu'on dit avoir été enrichie de huit mille volumes qu'Alde Manuce légua à l'académie de cette ville.

La *bibliothèque* du roi de Sardaigne à Turin est très-curieuse par rapport aux manuscrits du célèbre Pierre Ligorius, qui dessina toutes les antiquités de l'Italie.

Le pape Nicolas V fonda une *bibliothèque* à Rome, composée de six mille volumes les plus rares : quelques-uns disent qu'elle fut formée par Sixte-Quint, parce que ce pape ajouta beaucoup à la collection commencée par le pape Nicolas V. Il est vrai que les livres de cette *bibliothèque* furent dispersés sous le pontificat de Calixte III, qui succéda au pape Nicolas; mais elle fut rétablie par Sixte IV, Clément VII, Léon X. Elle fut presque entièrement détruite par l'armée de Charles V, sous les ordres du connétable de Bourbon et de Philbert, prince d'Orange, qui saccagèrent Rome avant le pontificat de Sixte-Quint.

Ce pape, qui aimait les savants et les lettres, non-seulement rétablit la *bibliothèque* dans son ancienne splendeur, mais il l'enrichit encore d'un grand nombre de livres et d'excellents manuscrits. Elle ne fut pas fondée au Vatican par Nicolas V; mais elle y fut transportée par Sixte IV, et ensuite à Avignon, en même temps que le Saint-Siége, par Clément V, et de là elle fut rapportée au Vatican sous le pontificat de Martin V, où elle est encore aujourd'hui.

On convient généralement que le Vatican doit une grande partie de sa belle *bibliothèque* à celle de l'électeur palatin, que le comte de Tilly prit avec Heidelberg en 1622. D'autres cependant prétendent, et ce semble avec raison, que Paul V, qui était pour lors pape, n'eut qu'une très-petite et même la plus mauvaise partie de la *bibliothèque* palatine, tous les ouvrages les plus estimables ayant été emportés par d'autres, et principalement par le duc de Bavière.

La *bibliothèque* du Vatican, que Baronius compare à un filet qui reçoit toutes sortes de poissons tant bons que mauvais, est divisée en trois parties : la première est publique, et tout le monde peut y avoir recours pendant deux heures de certains jours de la semaine : la seconde partie est plus secrète; et la troisième ne s'ouvre jamais que pour certaines personnes; de sorte qu'on pourrait la nommer *le sanctuaire du Vatican*. Sixte-Quint l'enrichit d'un très-grand nombre d'ouvrages, soit manuscrits, soit imprimés, et la fit orner de peintures à fresque par les plus grands maîtres de son temps. Entre autres figures

emblématiques dont le détail serait ici trop long, on voit toutes les *bibliothèques* célèbres du monde représentées par des livres peints, et au-dessous de chacune une inscription qui marque l'ordre du temps de leur fondation.

Cette *bibliothèque* contient un grand nombre d'ouvrages rares et anciens, entre autres deux copies de Virgile qui ont plus de mille ans; elles sont écrites sur du parchemin; de même qu'une copie de Térence, faite du temps d'Alexandre Sévère et par son ordre. On y voit les *Actes des Apôtres* en lettres d'or : ce manuscrit était orné d'une couverture d'or enrichie de pierreries, et fut donné par une reine de Chypre au pape Alexandre VI; mais les soldats de Charles V le dépouillèrent de ces riches ornements lorsqu'ils saccagèrent Rome. Il y a aussi une bible grecque très-ancienne; les *Sonnets* de Pétrarque écrits de sa propre main; les ouvrages de saint Thomas d'Aquin, traduits en grec par Démétrius Cydonius, de Thessalonique; une copie du volume que les Perses ont fait des fables de Locman, que M. Huet a prouvé être le même qu'Ésope : on y voit aussi une copie des cinq premiers livres des *Annales* de Tacite, trouvée dans l'abbaye de Corwey.

Outre le grand nombre d'excellents livres qui font l'ornement de la *bibliothèque* du Vatican, il y a encore plus de dix mille manuscrits dont Angelus de Rocca a publié le catalogue.

Quelques-uns rapportent que Clément VIII augmenta considérablement cette *bibliothèque*, tant en livres imprimés qu'en manuscrits : en quoi il fut aidé par Fulvius Ursinus; que Paul V l'enrichit des manuscrits du cardinal Alteni et d'une partie de la *bibliothèque* palatine : et qu'Urbain VIII fit apporter du collége des Grecs de Rome un grand nombre de livres grecs au Vatican, dont il fit Léon Allatius bibliothécaire.

Il y avait plusieurs autres belles *bibliothèques* à Rome, particulièrement celle du cardinal François Barberini, qui contenait, à ce qu'on prétend, vingt-cinq mille volumes imprimés, et cinq mille manuscrits. Il y a aussi les *bibliothèques* du palais Farnèse, de Sainte-Marie *in ara cœli*, de Sainte-Marie sur la Minerve, des Augustins, des pères de l'Oratoire, des jésuites, du feu cardinal Montalte, du cardinal Sforza; celles des églises de la Sapienza, de la Chiesanova, de San Isidore, du collége Romain, du prince Borghèse, du prince Pamphili, du connétable

Colonna, et de plusieurs autres princes, cardinaux, seigneurs et communautés religieuses, dont quelques-unes sont publiques.

La première et la plus considérable des *bibliothèques* d'Espagne est celle de l'Escurial au couvent de Saint-Laurent, fondée par Charles V, mais considérablement augmentée par Philippe II. Les ornements de cette *bibliothèque* sont fort beaux; la porte est d'un travail exquis, et le pavé de marbre; les tablettes sur lesquelles les livres sont rangés sont peintes d'une infinité de couleurs, et toutes de bois des Indes : les livres sont superbement dorés : il y a cinq rangs d'armoires les unes au-dessus des autres, où les livres sont gardés; chaque rang a cent pieds de long. On y voit les portraits de Charles V, de Philippe II, Philippe III et Philippe IV, et plusieurs globes dont l'un représente avec beaucoup de précision le cours des astres, eu égard aux différentes positions de la terre. Il y a un nombre infini de manuscrits dans cette *bibliothèque*, et entre autres l'original du livre de saint Augustin sur le baptême. Quelques-uns pensent que les originaux de tous les ouvrages de ce père sont à la *bibliothèque* de l'Escurial, Philippe II les ayant achetés de celui au sort de qui ils tombèrent lors du pillage de la *bibliothèque* de Muley Cydam, roi de Fez et de Maroc, quand les Espagnols prirent la forteresse de Carache où était cette *bibliothèque*. C'est du moins ce qu'assure Pierre Daviti, dans sa généalogie des rois de Maroc, où il dit que cette *bibliothèque* contenait plus de quatre mille volumes arabes sur différents sujets, et qu'ils furent portés à Paris pour y être vendus : mais que les Parisiens n'ayant pas de goût pour cette langue, ils furent ensuite portés à Madrid, où Philippe II les acheta pour sa *bibliothèque* de l'Escurial.

Il y a dans cette *bibliothèque* près de trois mille manuscrits arabes, dont Hottinger a donné le catalogue. Il y a aussi nombre de manuscrits grecs et latins : en un mot c'est une des plus belles *bibliothèques* du monde.

Quelques-uns prétendent qu'elle a été augmentée par les livres du cardinal Sirlet, archevêque de Sarragosse, et d'un ambassadeur espagnol; ce qui l'a rendue beaucoup plus parfaite : mais la plus grande partie fut brûlée par le tonnerre en 1670.

Il y avait anciennement une très-magnifique *bibliothèque* dans la ville de Cordoue, fondée par les Maures, avec une

célèbre académie où l'on enseignait toutes les sciences en arabe. Elle fut pillée par les Espagnols lorsque Ferdinand chassa les Maures d'Espagne, où ils avaient régné plus de six cents ans.

Ferdinand Colomb, fils de Christophe Colomb, qui découvrit le premier l'Amérique. fonda une très-belle *bibliothèque*, en quoi il fut aidé par le célèbre Clénard.

Ferdinand Nonius, qu'on prétend avoir le premier enseigné le grec en Espagne, fonda une grande et curieuse *bibliothèque*, dans laquelle il y avait beaucoup de manuscrits grecs qu'il acheta fort cher en Italie. D'Italie il alla en Espagne, où il enseigna le grec et le latin à Alcala de Hénarès, et ensuite à Salamanque, et laissa sa *bibliothèque* à l'université de cette ville.

L'Espagne fut encore enrichie de la magnifique *bibliothèque* du cardinal Ximénès, à Alcala, où il fonda aussi une université, qui est devenue très-célèbre. C'est au même cardinal qu'on a l'obligation de la version de la *Bible* connue sous le nom de la *Complutensienne*.

Il y a aussi en Espagne plusieurs particuliers qui ont de belles *bibliothèques* : telles étaient celles d'Arias Montanus, d'Antonius Augustinus. savant archevêque de Tarragone, de Michel Tomasius et autres.

Le grand nombre de savants et d'hommes versés dans les différents genres de littérature, qui ont de tout temps fait regarder la France comme une des nations les plus éclairées, ne laisse aucun lieu de douter qu'elle ait été aussi la plus riche en *bibliothèques*: on ne s'y est pas contenté d'entasser des livres, on les a choisis avec goût et discernement. Les auteurs les plus accrédités ont rendu ce témoignage honorable aux *bibliothèques* de nos premiers Gaulois ; ceux qui voudraient en douter en trouveront des preuves incontestables dans l'*Histoire littéraire de la France*, par les RR. PP. Bénédictins, ouvrage où règne la plus profonde érudition. Nous pourrions faire ici une longue énumération de ces anciennes *bibliothèques* : mais nous nous contenterons d'en nommer quelques-unes. pour ne pas entrer dans un détail peu intéressant pour le plus grand nombre de nos lecteurs. La plus riche et la plus considérable de ces anciennes *bibliothèques* était celle qu'avait Tonance Ferréol dans sa belle maison de Prusiane, sur les bords de la rivière du Gardon, entre Nîmes et Clermont-Lodève. Le choix et l'arran-

gement de cette *bibliothèque* faisaient voir le bon goût de ce seigneur, et son amour pour le bel ordre : elle était partagée en trois classes avec beaucoup d'art; la première était composée des livres de piété à l'usage du sexe dévot, rangés aux côtés des siéges destinés aux dames; la seconde contenait des livres de littérature, et servait aux hommes; enfin dans la troisième classe étaient les livres communs aux deux sexes. Il ne faut pas s'imaginer que cette *bibliothèque* fût seulement pour une vaine parade; les personnes qui se trouvaient dans la maison en faisaient un usage réel et journalier : on y employait à la lecture une partie de la matinée, et on s'entretenait pendant le repas de ce qu'on avait lu, en joignant ainsi dans le discours l'érudition à la gaieté de la conversation.

Chaque monastère avait aussi dans son établissement une *bibliothèque*, et un moine préposé pour en prendre soin. C'est ce que portait la règle de Tarnat et celle de saint Benoît. Rien dans la suite des temps ne devint plus célèbre que les *bibliothèques* des moines : on y conservait les livres de plusieurs siècles, dont on avait soin de renouveler les exemplaires; et sans ces *bibliothèques* il ne nous resterait guère d'ouvrages des anciens. C'est de là en effet que sont sortis presque tous ces excellents manuscrits qu'on voit aujourd'hui en Europe, et d'après lesquels on a donné au public, depuis l'invention de l'imprimerie, tant d'excellents ouvrages en tout genre de littérature.

Dès le VIe siècle on commença dans quelques monastères à substituer au travail pénible de l'agriculture l'occupation de copier les anciens livres et d'en composer de nouveaux. C'était l'emploi le plus ordinaire, et même l'unique, des premiers cénobites de Marmoutier. On regardait alors un monastère qui n'aurait pas eu de *bibliothèque* comme un fort ou un camp dépourvu de ce qui lui était le plus nécessaire pour sa défense : *claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentario.* Il nous reste encore de précieux monuments de cette sage et utile occupation dans les abbayes de Cîteaux et de Clairvaux, ainsi que dans la plus grande partie des abbayes de l'ordre de saint Benoît.

Les plus célèbres *bibliothèques* des derniers temps ont été celles de M. de Thou; de M. Le Tellier, archevêque de Reims;

de M. Bulteau, fort riche en livres sur l'histoire de France ; de M. de Coislin, abondante en manuscrits grecs ; de M. Baluse, dont il sera parlé tout à l'heure à l'occasion de celle du roi ; de M. Dufay, du cardinal Dubois, de M. de Colbert, du comte d'Hoym, de M. le maréchal d'Étrées, de MM. Bigot, de M. Danty d'Isnard, de M. Turgot de Saint-Clair, de M. Burette, et de M. l'abbé de Rothelin. Nous n'entrons dans aucun détail sur le mérite de ces différentes *bibliothèques*, parce que les catalogues en existent, et qu'ils ont été faits par de fort savants hommes. Nous avons encore aujourd'hui des *bibliothèques* qui ne le cèdent point à celles que nous venons de nommer : les unes sont publiques, les autres sont particulières.

Les *bibliothèques* publiques sont celle du roi, dont nous allons donner l'histoire : celles de Saint-Victor, du collége Mazarin, de la doctrine chrétienne, des avocats et de Saint-Germain-des-Prés : celle-ci est une des plus considérables, par le nombre et par le mérite des anciens manuscrits qu'elle possède : elle a été augmentée en 1718 des livres de M. L. d'Étrées, et en 1720 de ceux de M. l'abbé Renaudot. M. le cardinal de Gesvres légua sa *bibliothèque* à cette abbaye en 1744, sous la condition que le public en jouirait une fois la semaine. M. l'évêque de Metz, duc de Coislin, lui a aussi légué un nombre considérable de manuscrits, qui avaient appartenu ci-devant au chancelier Seguier.

Les *bibliothèques* particulières qui jouissent de quelque réputation, soit pour le nombre, soit pour la qualité des livres, sont celle de Sainte-Geneviève, à laquelle vient d'être réuni, par le don que lui en a fait M. le duc d'Orléans, le riche cabinet des médailles que feu M. le régent avait formé ; celles de Sorbonne, du collége de Navarre, des jésuites de la rue Saint-Jacques et de la rue Saint-Antoine, des prêtres de l'Oratoire, et des Jacobins. Celle de M. Falconet, infiniment précieuse par le nombre et par le choix des livres qu'elle renferme, mais plus encore par l'usage qu'il en sait faire, pourrait être mise au rang des *bibliothèques* publiques, puisqu'en effet les gens de lettres ont la liberté d'y aller faire les recherches dont ils ont besoin, et que souvent ils trouvent dans la conversation de M. Falconet des lumières qu'ils chercheraient vainement dans ses livres.

Celle de M. de Boze est peut-être la plus riche collection qui ait été faite de livres rares et précieux dans les différentes langues : elle est encore recommandable par la beauté et la bonté des éditions, ainsi que par la propreté des reliures. Si cette attention est un luxe de l'esprit, c'en est un au moins qui fait autant d'honneur au goût du propriétaire que de plaisir aux yeux du spectateur.

Après avoir parlé des principales *bibliothèques* connues dans le monde, nous finirons par celle du roi, la plus riche et la plus magnifique qui ait jamais existé. L'origine en est assez obscure; formée d'abord d'un nombre peu considérable de volumes, il n'est pas aisé de déterminer auquel de nos rois elle doit sa fondation. Ce n'est qu'après une longue suite d'années et diverses révolutions qu'elle est enfin parvenue à ce degré de magnificence et à cette espèce d'immensité qui éterniseront à jamais l'amour du roi pour les lettres, et la protection que ses ministres leur ont accordée.

Quand on supposerait qu'avant le XIV[e] siècle les livres de nos rois ont été en assez grand nombre pour mériter le nom de *bibliothèque*, il n'en serait pas moins vrai que ces *bibliothèques* ne subsistaient que pendant la vie de ces princes : ils en disposaient à leur gré ; et, presque toujours dissipées à leur mort, il n'en passait guère à leurs successeurs que ce qui avait été à l'usage de leur chapelle. Saint Louis, qui en avait rassemblé une assez nombreuse, ne la laissa point à ses enfants; il en fit quatre portions égales, non compris les livres de sa chapelle, et la légua aux Jacobins et aux Cordeliers de Paris, à l'abbaye de Royaumont, et aux Jacobins de Compiègne. Philippe le Bel et ses trois fils en firent de même; ce n'est donc qu'aux règnes suivants que l'on peut rapporter l'établissement d'une *bibliothèque royale*, fixe, permanente, destinée à l'usage du public, en un mot comme inaliénable, et comme une des plus précieuses portions des meubles de la Couronne. Charles V, dont les trésors littéraires consistaient en un fort petit nombre de livres qu'avait eus le roi Jean, son prédécesseur, est celui à qui l'on croit devoir les premiers fondements de *bibliothèque royale* d'aujourd'hui. Il était savant; son goût pour la lecture lui fit chercher tous les moyens d'acquérir des livres : aussi sa *bibliothèque* fut-elle considérablement augmentée en peu de temps. Ce

prince, toujours attentif au progrès des lettres, ne se contenta pas d'avoir rassemblé des livres pour sa propre instruction ; il voulut que ses sujets en profitassent, et logea sa *bibliothèque* dans une des tours du Louvre, qui pour cette raison fut appelée la *Tour de la Librairie*. Afin que l'on pût y travailler à toute heure, il ordonna qu'on pendît à la voûte trente petits chandeliers et une lampe d'argent. Cette *bibliothèque* était composée d'environ neuf cent dix volumes, nombre remarquable dans un temps où les lettres n'avaient fait encore que de médiocres progrès en France, et où par conséquent les livres devaient être assez rares.

Ce prince tirait quelquefois des livres de sa *bibliothèque* du Louvre et les faisait porter dans ses différentes maisons royales. Charles VI, son fils et son successeur, tira aussi de sa *bibliothèque* plusieurs livres qui n'y rentrèrent plus : mais ces pertes furent réparées par les acquisitions qu'il faisait de temps en temps. Cette *bibliothèque* resta à peu près dans le même état jusqu'au règne de Charles VII, que, par une suite des malheurs dont le royaume fut accablé, elle fut totalement dissipée ; du moins n'en parut-il de longtemps aucun vestige.

Louis XI, dont le règne fut plus tranquille, donna beaucoup d'attention au bien des lettres ; il eut soin de rassembler, autant qu'il le put, les débris de la librairie du Louvre ; il s'en forma une *bibliothèque* qu'il augmenta depuis des livres de Charles de France, son frère, et selon toute apparence de ceux des ducs de Bourgogne, dont il réunit le duché à la couronne.

Charles VIII, sans être savant, eut du goût pour les livres ; il en ajouta beaucoup à ceux que son père avait rassemblés, et singulièrement une grande partie de la *bibliothèque* de Naples, qu'il fit apporter en France après sa conquête. On distingue encore aujourd'hui parmi les livres de la *bibliothèque* du roi ceux des rois de Naples et des seigneurs napolitains par les armoiries, les suscriptions, les signatures ou quelques autres marques.

Tandis que Louis XI et Charles VIII rassemblaient ainsi le plus de livres qu'il leur était possible, les deux princes de la maison d'Orléans, Charles et Jean, comte d'Angoulême, son frère, revenus d'Angleterre après plus de vingt-cinq ans de prison, jetèrent, le premier à Blois, et le second à Angoulême, les fon-

dements de deux *bibliothèques* qui devinrent bientôt royales, et qui firent oublier la perte qu'on avait faite par la dispersion des livres de la tour du Louvre, dont on croit que la plus grande partie avait été enlevée par le duc de Bedford. Charles en racheta en Angleterre environ soixante volumes, qui furent apportés au château de Blois, et réunis à ceux qui y étaient déjà en assez grand nombre.

Louis XII, fils de Charles, duc d'Orléans, étant parvenu à la couronne, y réunit la *bibliothèque* de Blois, au milieu de laquelle il avait été, pour ainsi dire, élevé; et c'est peut-être par cette considération qu'il ne voulut pas qu'elle changeât de lieu. Il y fit transporter les livres de ses deux prédécesseurs, Louis XI et Charles VIII, et pendant tout le cours de son règne il s'appliqua à augmenter ce trésor, qui devint encore bien plus considérable lorsqu'il y eut fait entrer la *bibliothèque* que les Visconti et les Sforce, ducs de Milan, avaient établie à Pavie, et en outre les livres qui avaient appartenu au célèbre Pétrarque. Rien n'est au-dessus des éloges que les écrivains de ce temps-là font de la *bibliothèque* de Blois ; elle était l'admiration non-seulement de la France, mais encore de l'Italie.

François Ier, après avoir augmenté la *bibliothèque* de Blois, la réunit en 1544 à celle qu'il avait commencé d'établir au château de Fontainebleau plusieurs années auparavant : une augmentation si considérable donna un grand lustre à la *bibliothèque* de Fontainebleau, qui était déjà par elle-même assez riche. François Ier avait fait acheter en Italie beaucoup de manuscrits grecs par Jérôme Fondule, homme de lettres, en grande réputation dans ce temps-là; il en fit encore acheter depuis par ses ambassadeurs à Rome et à Venise. Ces ministres s'acquittèrent de leur commission avec beaucoup de soin et d'intelligence; cependant ces différentes acquisitions ne formaient pas au delà de quatre cents volumes, avec une quarantaine de manuscrits orientaux. On peut juger de là combien les livres étaient encore peu communs alors, puisqu'un prince qui les recherchait avec tant d'empressement, qui n'épargnait aucune dépense, et qui employait les plus habiles gens pour en amasser, n'en avait cependant pu rassembler qu'un si petit nombre, en comparaison de ce qui s'en est répandu en France par la suite.

La passion de François Ier pour les manuscrits grecs lui fit

négliger les latins et les ouvrages en langues vulgaires étrangères. A l'égard des livres français qu'il fit mettre dans sa *bibliothèque*, on en peut faire cinq classes différentes : ceux qui ont été écrits avant son règne ; ceux qui lui ont été dédiés; les livres qui ont été faits pour son usage, ou qui lui ont été donnés par les auteurs; les livres de Louise de Savoie, sa mère; et enfin ceux de Marguerite de Valois, sa sœur ; ce qui ne fait qu'à peu près soixante-dix volumes.

Jusqu'alors il n'y avait eu, pour prendre soin de la *bibliothèque royale*, qu'un simple garde en titre. François Ier créa la charge de bibliothécaire en chef, qu'on appela longtemps, et qui dans ses provisions s'appelle encore, *maître de la librairie du roi*.

Guillaume Budé fut pourvu le premier de cet emploi, et ce choix fit également honneur au prince et à l'homme de lettres. Pierre du Chastel ou Chatellain lui succéda ; c'était un homme fort versé dans les langues grecque et latine; il mourut en 1552, et sa place fut remplie, sous Henri II, par Pierre de Montdoré, conseiller au grand conseil, homme très-savant, surtout dans les mathématiques. La *bibliothèque* de Fontainebleau paraît n'avoir reçu que de médiocres accroissements sous les règnes des trois fils de Henri II, à cause, sans doute, des troubles et des divisions que le prétexte de la religion excita alors dans le royaume. Montdoré, ce savant homme, soupçonné et accusé de donner dans les opinions nouvelles en matière de religion, s'enfuit de Paris en 1567, et se retira à Sancerre, en Berry, où il mourut de chagrin trois ans après. Jacques Amyot, qui avait été précepteur de Charles IX et des princes ses frères, fut pourvu, après l'évasion de Montdoré, de la charge de maître de la librairie. Le temps de son exercice ne fut rien moins que favorable aux arts et aux sciences : on ne croit pas qu'excepté quelques livres donnés à Henri III, la *bibliothèque royale* ait été augmentée d'autres livres que de ceux de privilége. Tout ce que put faire Amyot, ce fut d'y donner entrée aux savants, et de leur communiquer avec facilité l'usage des manuscrits dont ils avaient besoin. Il mourut en 1593, et sa charge passa au président Jacques-Auguste de Thou, si célèbre par l'histoire de son temps qu'il a écrite.

Henri IV ne pouvait faire un choix plus honorable aux

lettres; mais les commencements de son règne ne furent pas assez paisibles pour lui permettre de leur rendre le lustre qu'elles avaient perdu pendant les guerres civiles. Sa *bibliothèque* souffrit quelque perte de la part des factieux ; pour prévenir de plus grandes dissipations, Henri IV, en 1595, fit transporter au collége de Clermont, à Paris, la *bibliothèque* de Fontainebleau, dont aussi bien le commun des savants n'était pas assez à portée de profiter. Les livres furent à peine arrivés à Paris, qu'on y joignit le beau manuscrit de la grande Bible de Charles le Chauve. Cet exemplaire, l'un des plus précieux monuments littéraires du zèle de nos rois de la seconde race pour la religion, avait été conservé depuis le règne de cet empereur dans l'abbaye de Saint-Denis. Quelques années auparavant, le président de Thou avait engagé Henri IV à acquérir la *bibliothèque* de Catherine de Médicis, composée de plus de huit cents manuscrits grecs et latins; mais différentes circonstances firent que cette acquisition ne put être terminée qu'en 1599. Quatre ans après l'acquisition des manuscrits de la reine Catherine de Médicis, la *bibliothèque* passa du collége de Clermont chez les Cordeliers, où elle demeura quelques années en dépôt. Le président de Thou mourut en 1617, et François de Thou, son fils aîné, qui n'avait que neuf ans, hérita de la charge de maître de la librairie.

Pendant la minorité du jeune bibliothécaire, la direction de la *bibliothèque du roi* fut confiée à Nicolas Rigault, connu par divers ouvrages estimés. La *bibliothèque royale* s'enrichit peu sous le règne de Louis XIII; elle ne fit d'acquisitions un peu considérables que les manuscrits de Philippe Hurault, évêque de Chartres, au nombre d'environ quatre cent dix-huit volumes, et cent dix beaux manuscrits syriaques, arabes, turcs et persans, achetés, aussi bien que des caractères syriaques, arabes et persans, avec les matrices toutes frappées, des héritiers de M. de Breves, qui avait été ambassadeur à Constantinople. Ce ne fut que sous le règne de Louis XIII que la *bibliothèque royale* fut retirée des Cordeliers, pour être mise dans une grande maison de la rue de la Harpe, appartenant à ces religieux.

François de Thou ayant été décapité en 1642, l'illustre Jérôme Bignon, dont le nom seul fait l'éloge, lui succéda dans la charge de maître de la librairie. Il obtint en 1651, pour son

fils aîné, nommé Jérôme comme lui, la survivance de cette charge. Quelques années après, Colbert, qui méditait déjà ses grands projets, fit donner à son frère, Nicolas Colbert, la place de garde de la librairie, vacante par la mort de Jacques Dupuy. Celui-ci légua sa *bibliothèque* au roi. Louis XIV l'accepta par lettres patentes, enregistrées au parlement le 16 avril 1657.

Hippolyte, comte de Béthune, fit présent au roi, à peu près dans le même temps, d'une collection fort curieuse de manuscrits modernes, au nombre de mille neuf cent vingt-trois volumes, dont plus de neuf cent cinquante sont remplis de lettres et de pièces originales sur l'histoire de France.

A un zèle également vif pour le progrès des sciences et pour la gloire de son maître, Colbert joignait une passion extraordinaire pour les livres : il commençait alors à fonder cette célèbre *bibliothèque*, jusqu'à ces derniers temps la rivale de la *bibliothèque du roi :* mais l'attention qu'il eut aux intérêts de l'une ne l'empêcha pas de veiller aux intérêts de l'autre. La *bibliothèque du roi* est redevable à ce ministre des acquisitions les plus importantes. Nous n'entrerons point ici dans le détail de ces diverses acquisitions : ceux qui voudront les connaître dans toute leur étendue pourront lire le *Mémoire historique sur la bibliothèque du roi*, à la tête du catalogue, pages 26 et suivantes. Une des plus précieuses est celle des manuscrits de Brienne ; c'est un recueil de pièces concernant les affaires de l'État, qu'Antoine de Loménie, secrétaire d'État, avait rassemblées avec beaucoup de soin en trois cent quarante volumes.

Colbert, trouvant que la *bibliothèque du roi* était devenue trop nombreuse pour rester commodément dans la maison de la rue de la Harpe, la fit transporter en 1666 dans deux maisons de la rue Vivienne qui lui appartenaient. L'année suivante, le cabinet des médailles, dans lequel était le grand recueil des estampes de l'abbé de Marolles et autres raretés, fut retiré du Louvre et réuni à la *bibliothèque du roi*, dont ils font encore aujourd'hui une des plus brillantes parties. Après la disgrâce de M. Fouquet, sa *bibliothèque*, ainsi que ses autres effets, fut saisie et vendue. Le roi en fit acheter un peu plus de mille trois cents volumes, outre le recueil de l'histoire d'Italie.

Il n'était pas possible que tant de livres imprimés joints aux anciens, avec les deux exemplaires des livres de privilége que

fournissaient les libraires, ne donnassent beaucoup de doubles : ce fonds serait devenu aussi embarrassant qu'inutile, si on n'avait songé à s'en défaire par des échanges. Ce fut par ce moyen qu'on fit en 1668 l'acquisition de tous les manuscrits et d'un grand nombre de livres imprimés qui étaient dans la *bibliothèque* du cardinal Mazarin. Dans le nombre de ces manuscrits, qui était de deux mille cent cinquante-six, il y en avait cent deux en langue hébraïque, trois cent quarante-trois en arabe, samaritain, persan, turc et autres langues orientales ; le reste était en langues grecque, latine, italienne, française, espagnole, etc. Les livres imprimés étaient au nombre de trois mille six cent soixante-dix-huit. La *bibliothèque du roi* s'enrichit encore peu après par l'acquisition que l'on fit à Leyde d'une partie des livres du savant Jacques Golius, et par celle de plus de douze cents volumes manuscrits ou imprimés de la *bibliothèque* de M. Gilbert Gaumin, doyen des maîtres des requêtes, qui s'était particulièrement appliqué à l'étude et à la recherche des livres orientaux.

Ce n'était pas seulement à Paris et chez nos voisins que Colbert faisait faire des achats de livres pour le roi ; il fit rechercher dans le Levant les meilleurs manuscrits anciens en grec, en arabe, en persan, et autres langues orientales. Il établit dans les différentes cours de l'Europe des correspondances, au moyen desquelles ce ministre vigilant procura à la *bibliothèque du roi* des trésors de toute espèce.

L'année 1670 vit établir dans la *bibliothèque royale* un fonds nouveau, bien capable de la décorer et d'éterniser la magnificence de Louis XIV : ce sont les belles estampes que Sa Majesté fit graver, et qui servent encore aujourd'hui aux présents d'estampes que le roi fait aux princes, aux ministres étrangers et aux personnes de distinction qu'il lui plaît d'en gratifier. La *bibliothèque du roi* perdit Colbert en 1683. Louvois, comme surintendant des bâtiments, y exerça la même autorité que son prédécesseur, et acheta de M. Bignon, conseiller d'État, la charge de maître de la librairie, à laquelle fut réunie celle de garde de la librairie, dont s'étaient démis volontairement MM. Colbert. Les provisions de ces deux charges réunies furent expédiées en 1684 en faveur de Camille le Tellier, qu'on a appelé l'*abbé de Louvois*.

Louvois fit, pour procurer à la *bibliothèque du roi* de nouvelles richesses, ce qu'avait fait Colbert. Il y employa nos ministres dans les cours étrangères; et en effet on en reçut dans les années 1685, 1686, 1687, pour des sommes considérables. Le P. Mabillon, qui voyageait en Italie, fut chargé par le roi d'y rassembler tout ce qu'il pourrait de livres : il s'acquitta de sa commission avec tant de zèle et d'exactitude, qu'en moins de deux ans il procura à la *bibliothèque royale* près de quatre mille volumes imprimés.

La mort de Louvois, arrivée en 1691, apporta quelque changement à l'administration de la *bibliothèque du roi*. La charge de maître de la librairie avait été exercée jusqu'alors sous l'autorité et la direction du surintendant des bâtiments; mais le roi fit un réglement en 1691, par lequel il ordonna que l'abbé de Louvois jouirait et ferait les fonctions de *maître de la librarie, intendant et garde du cabinet des livres, manuscrits, médailles, etc., et garde de la bibliothèque royale, sous l'autorité de Sa Majesté seulement.*

En 1697, le P. Bouvet, jésuite missionnaire, apporta quarante-neuf volumes chinois, que l'empereur de la Chine envoyait en présent au roi. C'est ce petit nombre de volumes qui a donné lieu au peu de littérature chinoise que l'on a cultivée en France : mais il s'est depuis considérablement multiplié. Nous ne finirions pas si nous voulions entrer dans le détail de toutes les acquisitions de la *bibliothèque royale*, et des présents sans nombre qui lui ont été faits. A l'avénement de Louis XIV à la couronne, sa *bibliothèque* était tout au plus de cinq mille volumes; et à sa mort il s'y en trouva plus de soixante-dix mille, sans compter le fonds des planches gravées et des estampes : accroissement immense, et qui étonnerait si l'on n'avait vu, depuis, la même *bibliothèque* recevoir à proportion des augmentations plus considérables.

L'heureuse inclination du roi Louis XV à protéger les lettres et les sciences, à l'exemple de son bisaïeul; l'empressement des ministres à se conformer aux vues de Sa Majesté : l'attention du bibliothécaire et de ceux qui sont sous ses ordres à profiter des circonstances, en ne laissant, autant qu'il est en eux, échapper aucune occasion d'acquérir; enfin la longue durée de la paix, tout semble avoir conspiré dans le cours de son règne

à accumuler richesses sur richesses dans un trésor qui, déjà du temps du feu roi Louis XIV, n'avait rien qui lui fût comparable.

Parmi les livres du cabinet de Gaston d'Orléans, légués au roi en 1660, il s'était trouvé quelques volumes de plantes et d'animaux que ce prince avait fait peindre en miniature sur des feuilles détachées de vélin, par Nicolas Robert, dont personne n'a égalé le pinceau pour ces sortes de sujets : ce travail a été continué sous Colbert et jusqu'en 1728, temps auquel on a cessé d'augmenter ce magnifique recueil. Depuis quelques années il a été repris avec beaucoup de succès, et forme aujourd'hui une suite de plus de deux mille cinq cents feuilles représentant des fleurs, des oiseaux, des animaux et des papillons.

La *bibliothèque du roi* perdit en 1718 l'abbé de Louvois, et l'abbé Bignon lui succéda. Les sciences et les lettres ne virent pas sans espérances un homme qu'elles regardaient comme leur protecteur, élevé à un poste si brillant. L'abbé Bignon, presque aussitôt après sa nomination, se défit de sa *bibliothèque* particulière pour ne s'occuper que de celle du roi, à laquelle il donna une collection assez ample et fort curieuse de livres chinois, tartares et indiens qu'il avait. Il signala son zèle pour la *bibliothèque du roi* dès les premiers jours de son exercice par l'acquisition des manuscrits de M. de la Marre, et ceux de M. Baluse, au nombre de plus de mille. Le grand nombre de livres dont se trouvait composée la *bibliothèque du roi* rendait comme impossible l'ordre qu'on aurait voulu leur donner dans les deux maisons de la rue Vivienne : l'abbé de Louvois l'avait représenté plusieurs fois, et dès le commencement de la Régence il avait été arrêté de mettre la *bibliothèque* dans la grande galerie du Louvre : mais l'arrivée de l'Infante dérangea ce projet, parce qu'elle devait occuper le Louvre.

L'abbé Bignon, en 1721, profita de la décadence de ce qu'on appelait alors *le système*, pour engager M. le Régent à ordonner que la *bibliothèque du roi* fût placée à l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu, où avait été la Banque. Sur les ordres du prince, on y transporta sans délai tout ce que l'on put de livres : mais les différentes difficultés qui se présentèrent furent cause qu'on ne put obtenir qu'en 1724 des lettres patentes, par lesquelles Sa Majesté affecta à perpétuité cet hôtel

au logement de sa *bibliothèque*. Personne n'ignore la magnificence avec laquelle ont été décorés les vastes appartements qu'occupent aujourd'hui les livres du roi : c'est le spectacle le plus noble et le plus brillant que l'Europe offre en ce genre. L'abbé Sallier, professeur royal en langue hébraïque, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, l'un des quarante de l'Académie française, et nommé en 1726 commis à la garde des livres et manuscrits, ainsi que M. Melot, aussi membre de l'Académie des Belles-Lettres, sont, de tous les hommes de lettres attachés à la *bibliothèque du roi*, ceux qui lui ont rendu les plus grands services. La magnificence des bâtiments est due, pour la plus grande partie, à leurs sollicitations : le bel ordre que l'on admire dans l'arrangement des livres, ainsi que dans l'excellent catalogue qui en a été fait, est dû à leurs connaissances; les accroissements prodigieux qu'elle a reçus depuis vingt-cinq ans, à leur zèle; l'utile facilité de puiser dans ce trésor littéraire, à leur amour pour les lettres et à l'estime particulière qu'ils portent à tous ceux qui les cultivent. C'est du *Mémoire historique* que ces deux savants hommes ont mis à la tête du *Catalogue de la bibliothèque du roi* que nous avons extrait tout ce qui la concerne dans cet article. Nous invitons à le lire, ceux qui voudront connaître, dans un plus grand détail, les progrès et les accroissements de cette immense *bibliothèque*.

Pendant le cours de l'année 1728, il entra dans la *bibliothèque du roi* beaucoup de livres imprimés; il en vint de Lisbonne, donnés par MM. les comtes d'Ericeira; il en vint aussi des foires de Leipsick et de Francfort pour une somme considérable. La plus importante des acquisitions de cette année fut faite par l'abbé Sallier, à la vente de la *bibliothèque* de Colbert ; elle consistait en plus de mille volumes. Mais de quelque mérite que puissent être de telles augmentations, elles n'ont pas l'éclat de celle que le ministère se proposait en 1728.

L'établissement d'une imprimerie turque à Constantinople avait fait naître en 1727, à l'abbé Bignon, l'idée de s'adresser, pour avoir les livres qui sortiraient de cette imprimerie, à Zaïd Aga, lequel, disait-on, en avait été nommé le directeur, et pour avoir aussi le catalogue des manuscrits grecs et autres qui pourraient être dans la *bibliothèque* du Grand Seigneur. L'abbé

Bignon l'avait connu en 1721, pendant qu'il était à Paris à la suite de Mehemet Effendi son père, ambassadeur de la Porte. Zaïd Aga promit les livres qui étaient actuellement sous presse : mais il s'excusa sur l'envoi du catalogue, en assurant qu'il n'y avait personne à Constantinople assez habile pour le faire. L'abbé Bignon communiqua cette réponse à M. le comte de Maurepas, qui prenait trop à cœur les intérêts de la *bibliothèque du roi* pour ne pas saisir avec empressement et avec zèle cette occasion de la servir. Il fut arrêté que la difficulté d'envoyer le catalogue demandé n'étant fondée que sur l'impuissance de trouver des sujets capables de le composer, on enverrait à Constantinople des savants qui, en se chargeant de le faire, pourraient voir et examiner de près cette *bibliothèque*.

Ce n'est pas qu'on fût persuadé à la cour que la *bibliothèque* tant vantée des empereurs grecs existât encore; mais on voulait s'assurer de la vérité ou de la fausseté du fait; d'ailleurs le voyage qu'on projetait avait un objet qui paraissait moins incertain : c'était de recueillir tout ce qui pouvait rester des monuments de l'antiquité dans le Levant, en manuscrits, en médailles, en inscriptions, etc.

L'abbé Sevin et l'abbé Fourmont, tous deux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, furent chargés de cette commission. Ils arrivèrent au mois de décembre 1728 à Constantinople : mais ils ne purent obtenir l'entrée de la *bibliothèque* du Grand Seigneur; ils apprirent seulement par des gens dignes de foi qu'elle ne renfermait que des livres turcs et arabes, et nul manuscrit grec ou latin; et ils se bornèrent à l'autre objet de leur voyage. L'abbé Fourmont parcourut la Grèce pour y déterrer des inscriptions et des médailles; l'abbé Sevin fixa son séjour à Constantinople : là, secondé de tout le pouvoir de M. le marquis de Villeneuve, ambassadeur de France, il mit en mouvement les consuls et ceux des Échelles qui avaient le plus de capacité, et les excita à faire, chacun dans son district, quelques découvertes importantes. Avec tous ces secours, et les soins particuliers qu'il se donna, il parvint à rassembler, en moins de deux ans, plus de six cents manuscrits en langue orientale; mais il perdit l'espérance de rien trouver des ouvrages des anciens Grecs, dont on déplore tant la perte. L'abbé Sevin revint en France, après avoir établi des correspondances néces-

saires pour continuer ce qu'il avait commencé ; et en effet la *bibliothèque du roi* a reçu presque tous les ans, depuis son retour, plusieurs envois de manuscrits, soit grecs, soit orientaux. On est redevable à M. le comte de Maurepas de l'établissement des enfants ou jeunes élèves de langue, qu'on instruit à Constantinople aux dépens du roi : ils ont ordre de copier et de traduire les livres turcs, arabes et persans ; usage bien capable d'exciter parmi eux de l'émulation. Ces copies et ces traductions sont adressées au ministre qui, après s'en être fait rendre compte, les envoie à la *bibliothèque du roi*. Les traductions ainsi jointes aux textes originaux forment déjà un recueil assez considérable, dont la république des lettres ne pourra, par la suite, que retirer un fort grand avantage.

L'abbé Bignon, non content des trésors dont la *bibliothèque du roi* s'enrichissait, prit les mesures les plus sages pour faire venir des Indes les livres qui pouvaient donner en France plus de connaissance qu'on n'en a de ces pays éloignés, où les sciences ne laissent pas d'être cultivées. Les directeurs de la compagnie des Indes se prêtèrent avec un tel empressement à ses vues, que depuis 1729 il a été fait des envois assez considérables de livres indiens pour former dans la *bibliothèque du roi* un recueil de ce genre, peut-être unique en Europe.

Dans les années suivantes, la *bibliothèque du roi* s'accrut encore par la remise d'un des plus précieux manuscrits qui puissent regarder la monarchie, intitulé *Registre de Philippe-Auguste*, qu'avait légué au roi M. Rouillé du Coudray, conseiller d'État ; et par diverses acquisitions considérables : telles sont celles des manuscrits de Saint-Martial de Limoges, de ceux de M. le premier président de Mesmes, du cabinet d'estampes de M. le marquis de Beringhen ; du fameux recueil des manuscrits anciens et modernes de la *bibliothèque* de Colbert, la plus riche de l'Europe, si l'on en excepte celle du roi et celle du Vatican ; du cabinet de M. Cangé, collection infiniment curieuse, dont le catalogue est fort recherché des connaisseurs.

Pour ne pas donner à cet article trop d'étendue, nous avons cru devoir éviter d'entrer dans le détail des différentes acquisitions, et nous renvoyons encore une fois au *Mémoire historique* qui se trouve à la tête du *Catalogue de la bibliothèque du roi*.

M. Bignon, maître des requêtes, l'un des quarante de l'Académie française, et descendant de MM. Bignon à qui nous avons eu occasion de donner les plus grands éloges, héritier de leur amour pour les lettres, comme il l'est des autres grandes qualités qui les ont rendus célèbres, exerce aujourd'hui avec beaucoup d'intelligence et de distinction la charge de maître de la librairie du roi.

On a vu, par ce que nous avons dit, avec combien de zèle plusieurs ministres ont concouru à mettre la *bibliothèque du roi* dans un état de splendeur et de magnificence qui n'a jamais eu d'exemple. M. de Maurepas est un de ceux sans doute à qui elle a eu les plus grandes obligations. M. le comte d'Argenson, dans le département de qui elle est aujourd'hui, ami des lettres et des savants, regarde la *bibliothèque du roi* comme une des plus précieuses parties de son administration; il continue, par goût et par la supériorité de ses lumières, ce qui avait été commencé par son prédécesseur : chose bien rare dans les grandes places. Qu'il soit permis à notre reconnaissance d'élever la voix et de dire : « Heureuse la nation qui peut faire d'aussi grandes pertes, et les réparer aussi facilement! »

BICHE (*Myth.*), symbole de Junon conservatrice. Les païens croyaient (car quelles fables ne fait-on pas croire aux hommes!) que des cinq *biches* aux cornes d'or, et plus grandes que des taureaux, que Diane poursuivit dans les forêts de Thessalie, elle n'en prit que quatre qu'elle attacha à son char, et que Junon sauva la cinquième. La *biche* aux pieds d'airain et aux cornes d'or du mont Menale était consacrée à Diane; et ç'eût été un sacrilége que de la tuer. Euristhée ordonna à Hercule de la lui amener. Le héros la poursuivit pendant un an, l'atteignit enfin sur les bords du Ladon, la porta à Mycènes, et accomplit le quatrième de ses travaux.

BIEN (*homme de*), *homme d'honneur*, *honnête homme* (*Gram.*). Il me semble que l'*homme de bien* est celui qui satisfait exactement aux préceptes de sa religion; l'*homme d'honneur*, celui qui suit rigoureusement les lois et les usages de la société; et l'*honnête homme*, celui qui ne perd de vue dans aucune de ses actions les principes de l'équité naturelle : l'*homme de bien* fait des aumônes; l'*homme d'honneur* ne manque point à sa promesse; l'*honnête homme* rend la justice, même à son

ennemi. L'*honnête homme* est de tout pays; l'*homme de bien* et l'*homme d'honneur* ne doivent point faire des choses que l'*honnête homme* ne se permet pas.

BIEN, TRÈS, FORT (*Gram.*), termes qu'on emploie indistinctement en français pour marquer le degré le plus haut des qualités des êtres, ou ce que les grammairiens appellent le *superlatif :* mais ils ne désignent ce degré ni de la même manière, ni avec la même énergie. *Très* me paraît affecté particulièrement au superlatif, et le représenter comme idée principale, comme on voit dans le *Très-Haut* pris pour l'*Être suprême*. *Fort* marque moins le superlatif; mais affirme davantage : ainsi, quand on dit il est *fort équitable*, il semble qu'on fasse autant au moins d'attention à la certitude qu'on a de l'équité d'une personne qu'au degré ou point auquel elle pousse cette vertu. *Bien* marque encore moins le superlatif que *très* ou *fort;* mais il est souvent accompagné d'un sentiment d'admiration : *il est bien hardi !* Dans cette phrase, on désigne moins peut-être le degré de la hardiesse qu'on n'exprime l'étonnement qu'elle produit. Ces distinctions sont de M. l'abbé Girard. Il remarque, de plus, que *très* est toujours positif; mais que *fort et bien* peuvent être ironiques, comme dans : *C'est être fort sage que de quitter ce qu'on a pour courir après ce qu'on ne saurait avoir; c'est être bien patient que de souffrir des coups de bâton sans en rendre :* mais je crois que *très* n'est point du tout incompatible avec l'ironie, et qu'il est même préférable à *bien* et à *fort* en ce qu'il la marque moins. Lorsque *fort* et *bien* sont ironiques, il n'y a qu'une façon de les prononcer, et cette façon étant ironique elle-même, elle ne laisse rien à deviner à celui à qui l'on parle. *Très*, au contraire, pouvant se prononcer quand il est ironique comme s'il ne l'était pas, enveloppe davantage la raillerie, et laisse dans l'embarras celui qu'on raille.

BIENSÉANCE, s. f. *en morale*. La *bienséance* en général consiste dans la conformité d'une action avec le temps, les lieux et les personnes. C'est l'usage qui rend sensible à cette conformité. Manquer à la *bienséance* expose toujours au ridicule, et marque quelquefois un vice. La crainte de la gêne fait souvent oublier les *bienséances*. *Bienséance* ne se prend pas seulement dans un sens moral : on dit encore dans un sens physique : *cette pièce de terre est à ma bienséance*, quand son acquisition arrondit

un domaine, embellit un jardin, etc. Malheur à un petit souverain dont les États sont à la *bienséance* d'un prince plus puissant!

BIÈRE, s. f., espèce de boisson forte ou vineuse, faite non avec des fruits, mais avec des grains farineux. On en attribue l'invention aux Égyptiens. On prétend que ces peuples, privés de la vigne, cherchèrent dans la préparation des grains, dont ils abondaient, le secret d'imiter le vin, et qu'ils en tirèrent la *bière*. D'autres en font remonter l'origine jusqu'aux temps des fables, et racontent que Cérès ou Osiris en parcourant la terre, Osiris pour rendre les hommes heureux en les instruisant, Cérès pour retrouver sa fille égarée, enseignèrent l'art de faire la *bière* aux peuples à qui, faute de vignes, elles ne purent enseigner celui de faire le vin; mais quand on laisse là les fables pour s'en tenir à l'histoire, on convient que c'est de l'Égypte que l'usage de la *bière* a passé dans les autres contrées du monde. Elle fut d'abord connue sous le nom de *boisson pélusienne*, du nom de Peluse, ville située proche l'embouchure du Nil, où l'on faisait la meilleure *bière*. Il y en a eu de deux sortes: l'une, que les gens du pays nommaient *zythum*; et l'autre *carmi*. Elles ne différaient que dans quelque façon, qui rendait le *carmi* plus doux et plus agréable que le *zythum*. Elles étaient, selon toute apparence, l'une à l'autre comme notre *bière blanche* à notre *bière rouge*. L'usage de la *bière* ne tarda pas à être connu dans les Gaules, et ce fut pendant longtemps la boisson de ses habitants. L'empereur Julien, gouverneur de ces contrées, en a fait mention dans une assez mauvaise épigramme. Au temps de Strabon, la *bière* était commune dans les provinces du nord, en Flandre, et en Angleterre. Il n'est pas surprenant que les pays froids, où le vin et le cidre même manquent, aient eu recours à une boisson faite de grain et d'eau; mais que cette liqueur ait passé jusqu'en Grèce, ces beaux climats si fertiles en raisin, c'est ce qu'on aurait de la peine à croire, si des auteurs célèbres n'en étaient garants. Aristote parle de la *bière* et de son ivresse; Théophraste l'appelle οἶνος κριθῆς, *vin d'orge*: Eschyle et Sophocle, ζυθὸς βρύτον. Les Espagnols buvaient aussi de la *bière* au temps de Polybe. Les étymologies qu'on donne du mot *bière* sont trop mauvaises pour être rapportées; nous nous contenterons seulement de remarquer qu'on l'appelait aussi cervoise, *cervitia*.

BIGARRURE, Diversité, Variété, Différence (*Gram.*) : tous ces termes supposent pluralité de choses comparées entre elles. La *différence* suppose une comparaison de deux ou plusieurs choses, entre lesquelles on aperçoit des qualités communes à toutes, par lesquelles elles conviennent, et des qualités particulières à chacune et même peut-être opposées, qui les distinguent. *Diversité* marque assemblage ou succession d'êtres différents et considérés sans aucune liaison entre eux. Cet univers est peuplé d'êtres divers. *Variété* se dit d'un assemblage d'être différents, mais considérés comme parties d'un tout, d'où leur différence chasse l'uniformité, en occasionnant sans cesse des perceptions nouvelles. Il règne entre les fleurs de ce parterre une belle *variété*. *Bigarrure* ne diffère de *variété* que comme le bien et le mal ; et il se dit d'un assemblage d'êtres différents, mais considérés comme des parties d'un tout mal assorti et de mauvais goût. Quelle *différence* entre un homme et un autre homme! quelle *diversité* dans les goûts! quelle *bigarrure* dans les ajustements!

BIZARRE, Fantasque, Capricieux, Quinteux, Bourru (*Gram.*): termes qui marquent tous un défaut dans l'humeur ou l'esprit, par lequel on s'éloigne de la manière d'agir ou de penser du commun des hommes. Le *fantasque* est dirigé dans sa conduite et dans ses jugements par des idées chimériques qui lui font exiger des choses une sorte de perfection dont elles ne sont pas susceptibles, ou qui lui font remarquer en elles des défauts que personne n'y voit que lui; le *bizarre*, par une pure affectation de ne rien dire ou faire que de singulier; le *capricieux*, par un défaut de principes qui l'empêche de s'y fixer ; le *quinteux*, par des révolutions subites de tempérament qui l'agitent; et le *bourru*, par une certaine rudesse qui vient moins de fonds que d'éducation. Le *fantasque* ne va point sans le chimérique; le *bizarre*, sans l'extraordinaire ; le *capricieux*, sans l'arbitraire; le *quinteux* sans le périodique; le *bourru*, sans le maussade; et tous ces caractères sont incorrigibles.

BOHÉMIENS, s. m. pl. (*Hist. mod.*) C'est ainsi qu'on appelle des vagabonds qui font profession de dire la bonne aventure à l'inspection des mains. Leur talent est de chanter, danser et voler. Pasquier en fait remonter l'origine jusqu'en 1427. Il raconte que douze *pénanciers* ou pénitents, qui se qualifiaient

de chrétiens de la Basse-Égypte, chassés par les Sarrasins, s'en vinrent à Rome, et se confessèrent au pape, qui leur enjoignit pour pénitence d'errer sept ans par le monde, sans coucher sur aucun lit. Il y avait entre eux un comte, un duc et dix hommes de cheval; leur suite était de cent-vingt personnes : arrivées à Paris, on les logea à la Chapelle, où on les allait voir en foule. Ils avaient aux oreilles des boucles d'argent, et les cheveux noirs et crêpés; leurs femmes étaient laides, voleuses et diseuses de bonne aventure : l'évêque de Paris les contraignit de s'éloigner, et excommunia ceux qui les avaient consultés; depuis ce temps le royaume a été infesté de vagabonds de la même espèce, auxquels les états d'Orléans, tenus en 1560, ordonnèrent de se retirer, sous peine des galères. Les Biscayens et autres habitants de la même contrée ont succédé aux premiers *bohémiens*, et on leur en a conservé le nom. Ils se mêlent aussi de voler le peuple ignorant et superstitieux, et de lui dire la bonne aventure. On en voit moins à présent qu'on n'en voyait il y a trente ans, soit que la police les ait éclaircis, soit que le peuple devenu ou moins crédule ou plus pauvre, et par conséquent moins facile à tromper, le métier de *bohémien* ne soit plus aussi bon.

BOHITIS, s. m. pl. (*Hist. mod.*), prêtres de l'île espagnole en Amérique. Les Espagnols les trouvèrent en grande vénération dans le pays, quand ils y arrivèrent. Leurs fonctions principales étaient de prédire l'avenir et de faire la médecine. Ils employaient à l'une et à l'autre une plante appelée *cohoba :* la fumée du cohoba respirée par le nez leur causait un délire qu'on prenait pour une fureur divine; dans cette fureur ils débitaient avec enthousiasme un galimatias, moitié inintelligible, moitié sublime, que le peuple recevait comme des inspirations. La manière dont ils traitaient les maladies était plus singulière. Quand ils étaient appelés auprès d'un malade, ils s'enfermaient avec lui, faisaient le tour de son lit trois ou quatre fois, lui mettaient de leur salive dans la bouche, et, après plusieurs mouvements de tête et autres contorsions, soufflaient sur lui et lui suçaient le cou du côté droit. Ils avaient grand soin auparavant de mettre dans leur bouche un os, une pierre ou un morceau de chair; car ils en tiraient après l'opération quelque chose de semblable, qu'ils donnaient pour la

cause de la maladie, et que les parentes du malade gardaient avec soin, afin d'accoucher heureusement. Pour soulager le malade fatigué de ces cérémonies, ils lui imposaient légèrement les mains depuis la tête jusqu'aux pieds, ce qui ne l'empêchait pas de mourir; alors ils attribuaient sa mort à quelque péché récent dont elle était le châtiment. Ils n'avaient d'autre part aux sacrifices que celle de recevoir les pains d'offrande, de les bénir et de les distribuer aux assistants; mais ils étaient chargés de la punition de ceux qui n'observaient pas les jeûnes prescrits par la religion. Ils portaient un vêtement particulier, et ils pouvaient avoir plusieurs femmes.

BOIS, s. m. (*Économie rustique*). Ce terme a deux grandes acceptions : ou il se prend pour cette substance ou matière dure et solide que nous tirons de l'intérieur des arbres et arbrisseaux, ou pour un grand canton de terre planté d'arbres propres à la construction des édifices, au charronnage, au sciage, au chauffage, etc.

Si l'on jette un coup d'œil sur la consommation prodigieuse de *bois* qui se fait par la charpente, la menuiserie, d'autres arts, et par les feux des forges, des fonderies, des verreries et des cheminées, on concevra facilement de quelle importance doivent avoir été en tout temps, et chez toutes les nations, pour le public et pour les particuliers, la plantation, la culture et la conservation des forêts ou des *bois*, en prenant ce terme selon la seconde acception. Comment se peut-il donc que les hommes soient restés si longtemps dans les préjugés sur ces objets, et qu'au lieu de tendre sans cesse à la perfection, ils se soient au contraire de plus en plus entêtés de méthodes qui les éloignaient de leur but? Car c'est là qu'ils en étaient; c'est là qu'ils en sont encore pour la plupart, comme nous pourrions le démontrer par la comparaison des règles d'agriculture qu'ils ont prescrites, et qu'on suit, sur les *bois*, et par celles que l'expérience et la philosophie viennent d'indiquer à M. de Buffon. Mais notre objet est d'exposer la vérité, et non pas de l'associer à l'erreur : l'erreur ne peut être trop ignorée, et la vérité trop connue, surtout quand elle embrasse un objet aussi considérable que l'aliment du feu, et le second d'entre les matériaux qui entrent dans la construction des édifices. Nous observerons seulement que l'extrait que nous allons donner des différents

mémoires que M. de Buffon a publiés, non-seulement pourra éclairer sur la culture, l'amélioration et la conservation des *bois*, mais pourra même devenir une grande leçon pour les philosophes de se méfier de l'analogie; car il paraît que l'ignorance dans laquelle il semble qu'on aime encore à rester, malgré le grand intérêt qu'on a d'en sortir, ne vient dans son origine que d'avoir transporté les règles de l'agriculture des jardins à l'agriculture des forêts. La nature a ses lois, qui ne nous paraissent peut-être si générales, et s'étendre uniformément à un si grand nombre d'êtres, que parce que nous n'avons pas la patience ou la sagacité de connaître la conduite qu'elle tient dans la production et la conservation de chaque individu. Nous nous attachons au gros de ses opérations; mais les finesses de sa main-d'œuvre, s'il est permis de parler ainsi, nous échappent sans cesse, et nous persistons dans nos erreurs jusqu'à ce qu'il vienne quelque homme de génie assez ami des hommes pour chercher la vérité, et j'ajouterais volontiers assez courageux pour la communiquer quand il l'a trouvée.

Le nom de *bois*, pris généralement, comprend les *forêts*, les *bois*, les *haies*, et les *buissons* ou *bocages*.

L'on entend vulgairement sous le nom de *forêt* un *bois* qui embrasse une fort grande étendue de pays.

Sous le nom de *bois*, l'on comprend un *bois* de moyenne étendue.

Le *parc* est un *bois* enfermé de murs.

Les noms de *haie* et de *buisson* ou *bocage* sont usités en quelques endroits pour signifier un *bois* de peu d'arpents.

Néanmoins l'usage fait souvent employer indifféremment les noms de *forêts* et de *bois*: il y a même des *bois* de très-grande étendue, des *forêts* qui occupent peu d'espace, et des *bois* qui ne sont appelés que *haies* ou *buissons*, et *chaumes*: comme les chaumes d'Avenay près Beligny-sur-Ouche, dans le bailliage de Dijon en France, qui contiennent autant d'arpents que des *bois* de moyenne grandeur.

Toutes ces sortes de *bois* sont plantés d'arbres, qui sont ou en futaie ou en taillis.

Futaie se dit des arbres qu'on laisse croître sans les couper que fort tard.

Taillis, des arbres dont la coupe se fait de temps en temps, et plus tôt que celle de la futaie.

Il y a des forêts qui sont toutes en futaie, d'autres toutes en taillis ; mais la plupart sont mêlées de l'une et de l'autre sorte.

Quand on parle de *bois* de futaie et de taillis, on considère le *bois* debout et sur le canton même qui en est couvert, et formant des forêts, etc.

Dans les autres occasions, le terme *bois* s'entend du *bois* abattu et destiné aux usages de la vie civile; c'est sous ces deux points de vue que nous allons considérer le *bois*[1].

Bois de chauffage. Le *bois de chauffage* est *neuf* ou *flotté*. Les marchands de *bois neuf* sont ceux qui embarquent sur les ports des rivières navigables des *bois* qui y ont été amenés par charroi, et ils les empilent ensuite en théâtre, comme on le voit sur les ports et autres places dont la ville de Paris leur a accordé l'usage. Ces sortes de marchands ne font guère que le tiers de la provision de cette ville.

Les marchands de *bois* flotté sont ceux qui font venir leurs *bois* des provinces plus éloignées. Ils les jettent d'abord à *bois perdu* sur les ruisseaux qui entrent dans les rivières sur lesquelles ce commerce est établi ; ensuite ces mêmes rivières les amènent elles-mêmes encore à *bois perdu* jusqu'aux endroits où il est possible de les mettre en trains pour les conduire à Paris, après néanmoins les avoir retirés de l'eau avant de les flotter en train, et les avoir fait sécher suffisamment, sans quoi le *bois* irait à fond. Ces marchands font les deux autres tiers de la provision.

Il y a quelques siècles que l'on était dans l'appréhension que Paris ne manquât un jour de *bois de chauffage ;* les forêts des environs se détruisaient, et l'on prévoyait qu'un jour il faudrait y transporter le *bois* des provinces éloignées, ce qui rendrait cette marchandise si utile et d'un usage si général d'un prix exorbitant, occasionné par le coût des charrois. Si l'on eût demandé alors à la plupart de ceux qui sentent le moins aujourd'hui le mérite de l'invention du flottage des *bois* comment on

1. Suit un résumé des expériences faites sur les bois par Buffon. (V. *Mémoires de l'Académie*, année 173? et *Œuvres* de Buffon).

pourrait remédier au terrible inconvénient dont on était menacé, ils y auraient été, je crois, bien embarrassés ; l'accroissement et l'entretien des forêts eussent été, selon toute apparence, leur unique ressource. C'est en effet à ces moyens longs, coûteux et pénibles, que se réduisit alors toute la prudence du gouvernement, et la capitale était sur le point de devenir beaucoup moins habitée par la cherté du *bois*, lorsqu'un nommé *Jean Rouvet*, bourgeois de Paris, imagina en 1549 de rassembler les eaux de plusieurs ruisseaux et rivières non navigables, d'y jeter les *bois* coupés dans les forêts les plus éloignées, de les faire descendre ainsi jusqu'aux grandes rivières ; là, d'en former des trains et de les amener à flot, et sans bateaux, jusqu'à Paris. J'ose assurer que cette invention fut plus utile au royaume que plusieurs batailles gagnées, et méritait des honneurs autant au moins qu'aucune belle action. Jean Rouvet fit ses premiers essais dans le Morvand ; il rassembla tous les ruisseaux de cette contrée, fit couper ses *bois*, et les abandonna hardiment au courant des eaux : il réussit. Mais son projet, traité de folie avant l'exécution et traversé après le succès, comme c'est la coutume, ne fut porté à la perfection, et ne reçut toute l'étendue dont il était susceptible, qu'en 1566, par *René Arnoul*. Ceux qui voient arriver à Paris ces longues masses de *bois* sont effrayés, pour ceux qui les conduisent, à leur approche des ponts ; mais il n'y en a guère qui remontent jusqu'à l'étendue des vues et à l'intrépidité du premier inventeur qui osa rassembler des eaux à grands frais, et y jeter ensuite le reste de sa fortune . . . .

Je ne finirai point cet article du bois de chauffage, qui forme un objet presque aussi important que celui de construction et de charpente, sans observer que nous sommes menacés d'une disette prochaine de l'un et de l'autre, et que la cherté seule du premier peut avoir une influence considérable sur l'état entier du royaume. Le bois de chauffage ne peut devenir extrêmement rare et d'un grand prix sans chasser de la capitale un grand nombre de ses habitants ; or il est constant que la capitale d'un royaume ne peut être attaquée de cette manière sans que le reste du royaume s'en ressente. Je ne prévois qu'un remède à cet inconvénient, et ce remède est même de nature à prévenir le mal, si on l'employait dès à présent. Quand les

forêts des environs de la ville furent épuisées, il se trouva un homme qui entreprit d'y amener à peu de frais les bois des forêts éloignées, et il réussit. Lorsque la négligence dans laquelle on persiste aura achevé de détruire les forêts éloignées, il est certain qu'on aura recours au charbon de terre; et il est heureusement démontré qu'on en trouve presque partout. Mais pourquoi n'en pas chercher et ouvrir des carrières dès aujourd'hui? pourquoi ne pas interdire l'usage du bois à tous les états et à toutes les professions dans lesquels on peut aisément s'en passer? car il en faudra venir là tôt ou tard, et si l'on s'y prenait plus tôt, on donnerait le temps à nos forêts de se restituer; et en prenant pour l'avenir d'autres précautions que celles qu'on a prises pour le passé, nos forêts, mises une fois sur un bon pied, pourraient fournir à tous nos besoins, sans que nous eussions davantage à craindre qu'elles nous manquassent. Il me semble que les vues que je propose sont utiles; mais j'avoue qu'elles ont un grand défaut, celui de regarder plutôt l'intérêt de nos neveux que le nôtre; et nous vivons dans un siècle philosophique où l'on fait tout pour soi, et rien pour la postérité.

Bois de vie (*Hist. ecclés.*). On nomme ainsi parmi les Juifs deux petits bâtons, semblables à peu près à ceux des cartes géographiques roulées, par où on prend le livre de la loi, afin de ne pas toucher au livre même, qui est enveloppé dans une espèce de bande d'étoffe brodée à l'aiguille. Les Juifs ont un respect superstitieux pour ce *bois:* ils le touchent avec deux doigts seulement, qu'ils portent sur-le-champ aux yeux, car ils s'imaginent que cet attouchement leur a donné la qualité de fortifier la vue, de guérir du mal d'yeux, de rendre la santé, et de faciliter les accouchements des femmes enceintes : les femmes n'ont cependant pas le privilége de toucher les *bois de vie*, mais elles doivent se contenter de les regarder de loin.

Bois sacrés (*Myth.*). Les *bois* ont été les premiers lieux destinés au culte des dieux. C'est dans le creux des arbres et des antres, le silence des *bois* et le fond des forêts, que se sont faits les premiers sacrifices. La superstition aime les ténèbres; elle éleva dans des lieux écartés ses premiers autels. Quand elle eut des temples dans le voisinage des villes, elle ne négligea pas d'y jeter une saine horreur en les environnant d'arbres

épais. Ces forêts devinrent bientôt aussi révérées que les temples mêmes. On s'y assembla; on y célébra des jeux et des danses. Les rameaux des arbres furent chargés d'offrandes; les troncs sacrés aussi révérés que les prêtres; les feuilles interrogées comme les dieux; ce fut un sacrilége d'arracher une branche. On conçoit combien ces lieux déserts étaient favorables aux prodiges : aussi s'y en faisait-il beaucoup. Apollon avait un *bois* à Claros, où jamais aucun animal venimeux n'était entré; les cerfs des environs y trouvaient un refuge assuré, quand ils étaient poursuivis; la vertu du dieu repoussait les chiens; ils aboyaient autour de son *bois*, où les cerfs tranquilles broutaient. Esculape avait le sien près d'Épidaure; il était défendu d'y laisser naître ou mourir personne. Le *bois* que Vulcain avait au mont Etna était gardé par des chiens sacrés, qui flattaient de la queue ceux que la dévotion y conduisaient, déchiraient ceux qui en approchaient avec des mains impures, et éloignaient les hommes et les femmes qui y cherchaient une retraite ténébreuse. Les Furies avaient à Rome un *bois sacré*.

BOISSON, s. f. On peut donner ce nom à tout aliment fluide destiné à réparer nos forces; définition qui n'exclut pas les remèdes même fluides. On a vu, en Angleterre, un homme qui ne vivait que de fomentations qu'on lui appliquait à l'extérieur. Le but de la *boisson* est de remédier à la soif, au dessèchement, à l'épaisseur ou à l'acrimonie des humeurs. L'eau froide, très-légère, sans odeur ni sans goût, puisée dans le courant d'une rivière, serait la *boisson* la plus saine pour un homme robuste. L'eau froide est adoucissante; elle fortifie les viscères; elle nettoie tout : si les jeunes gens pouvaient s'en contenter, ils auraient rarement des maladies aiguës. Hérodote paraît attribuer la longue vie des Éthiopiens à l'usage d'une eau pure et légère. Il semblerait qu'il faudrait réserver la bière, le vin et les autres liqueurs fortes pour les occasions où il s'agit d'échauffer, de donner du mouvement, d'irriter, d'atténuer, etc. Boire de l'eau, et vivre d'aliments qui ne soient point du tout gras, voilà, dit Boerhaave, le moyen de rendre le corps ferme et les membres vigoureux.

BONHEUR, Prospérité (*Gram.*), termes relatifs à l'état d'un être qui pense et qui sent. Le *bonheur* est l'effet du hasard; il arrive inopinément. La *prospérité* est un *bonheur* continu, qui

semble dépendre de la bonne conduite. Les fous ont quelquefois du *bonheur*. Les sages ne prospèrent pas toujours. On dit du *bonheur* qu'il est grand, et de la *prospérité* qu'elle est rapide. Le *bonheur* se dit et du bien qui nous est arrivé, et du mal que nous avons évité. La *prospérité* ne s'entend jamais que d'un bien augmenté par degrés. Le Capitole sauvé de la surprise des Gaulois par les cris des oies sacrées, dit l'abbé Girard, est un trait qui montre le grand *bonheur* des Romains; mais ils doivent à la sagesse de leurs lois et à la valeur de leurs soldats leur longue *prospérité*.

BONNE DÉESSE (*Myth.*). *Dryade*, femme de Faune, roi d'Italie, que son époux fit mourir à coups de verges, pour s'être enivrée, et à laquelle, de regret, il éleva dans la suite des autels. Quoique Fauna aimât fort le vin, on dit toutefois qu'elle fut si chaste qu'aucun homme n'avait su son nom, ni vu son visage. Les hommes n'étaient point admis à célébrer sa fête, ni le myrte à parer ses autels. On lui faisait, tous les ans, un sacrifice dans la maison, et par les mains de la femme du grand prêtre; les vestales y étaient appelées, et la cérémonie ne commençait qu'avec la nuit : alors on voilait les représentations même des animaux mâles; le grand prêtre s'éloignait, emmenant avec lui tout ce qui était de son sexe. On prétend que c'était en mémoire de la faute et du châtiment de Fauna qu'on bannissait le myrte de son autel, et qu'on y plaçait une cruche pleine de vin : le vin, parce qu'elle l'avait aimé; le myrte, parce que ce fut de branches de myrte qu'on fit la verge dont elle fut si cruellement fouettée pour en avoir trop bu. Les Grecs sacrifiaient aussi à la *bonne déesse*, qu'ils appelaient *la déesse des femmes*, et qu'ils donnaient pour une des nourrices de Bacchus, dont il leur était défendu de prononcer le nom. Du temps de Cicéron, qui appelle les mystères de la *bonne déesse*, par excellence, *mystères des Romains*, Publius Clodius les profana en se glissant en habit de femme chez Jules César, dans le dessein de corrompre Mutia, sa femme. La déesse Fauna faisait un double rôle en Italie; c'était une ancienne reine du pays, et c'était aussi la terre : cette duplicité de personnage est commune à la plupart des dieux du paganisme, et voici la raison qu'on en lit dans le grand *Dictionnaire historique*. Dans les premiers temps, tous les cultes se rapportaient à des êtres maté-

riels, comme le ciel. les astres, la terre, la mer, les bois, les fleuves, qu'on prenait grossièrement pour les seules causes des biens et des maux. Mais comme le progrès de l'opinion n'a plus de bornes quand celles de la nature ont été franchies, la vénération religieuse qu'on avait conçue pour ces êtres s'étendit bientôt avec plus de raison aux personnes qui en avaient inventé le culte. Cette vénération augmenta insensiblement dans la suite des âges par l'autorité et le relief que donne l'antiquité; et comme les hommes ont toujours eu le penchant d'imaginer les dieux semblables à eux, rien ne paraissant à l'homme, dit Cicéron, si excellent que l'homme même, on en vint peu à peu à diviniser les inventeurs des cultes, et à les confondre avec les divinités mêmes qu'ils avaient accréditées. C'est ainsi que la même divinité fut honorée en plusieurs endroits de la terre sous différents noms, sous les noms qu'elle avait portés, et les noms des personnes qui lui avaient élevé les premiers autels; et que Fauna fut confondue avec la terre, dont elle avait introduit le culte en Italie. On l'appela aussi la *bonne déesse*, la *déesse par excellence*, parce que la terre est la nourrice du genre humain, et que la plupart des êtres ne tirent leur dignité que du bien ou du mal que nous en recevons.

BONOSIENS ou BONOSIAQUES, s. m. (*Hist. ecclés.*), nom d'une secte que Bonose, évêque de Macédoine, renouvela au IVe siècle. Ses erreurs, de même que celles de Photin, consistaient à soutenir que la Vierge avait cessé de l'être à l'enfantement. Le pape Gélase les condamna. Comme ils baptisaient au nom de la Trinité, on les recevait dans l'Église sans baptême, au lieu que le second concile d'Arles veut que les Photiniens ou Paulianistes soient rebaptisés; ce qui constitue quelque différence entre ces derniers hérétiques et les *Bonosiens*.

BON SENS, s. m. (*Métaphysique*). C'est la mesure de jugement et d'intelligence avec laquelle tout homme est en état de se tirer à son avantage des affaires ordinaires de la société.

Otez à l'homme le *bon sens*, et vous le réduirez à la qualité d'automate ou d'enfant. Il me semble qu'on exige plutôt dans les enfants de l'esprit que du *bon sens*; ce qui me fait croire que le *bon sens* suppose de l'expérience et que c'est de la faculté de déduire des expériences qu'on fait le plus communément les inductions les plus immédiates. Il y a bien de

la différence dans notre langue entre un homme de *sens* et un homme de *bon sens :* l'homme de *sens* a de la profondeur dans les connaissances, et beaucoup d'exactitude dans le jugement ; c'est un titre dont tout homme peut être flatté ; l'homme de *bon sens*, au contraire, passe pour un homme si ordinaire, qu'on croit pouvoir se donner pour tel sans vanité. Au reste, il n'y a rien de plus relatif que les termes, *sens*, *sens commun*, *bon sens*, *esprit*, *jugement*, *pénétration*, *sagacité*, *génie*, et tous les autres termes qui marquent soit l'étendue, soit la sorte d'intelligence de chaque homme. On donne ou l'on accorde ces qualités, selon qu'on les mérite plus ou moins soi-même.

BORNES, TERMES, LIMITES (*Gram.*), termes qui sont tous relatifs à l'étendue finie ; le *terme* marque jusqu'où l'on peut aller ; les *limites*, ce qu'il n'est pas permis de passer ; les *bornes*, ce qui empêche d'aller en avant. Le *terme* est un *point* ; les *limites* sont une *ligne ;* les *bornes* un *obstacle*. On approche ou l'on éloigne le *terme :* on étend ou l'on resserre les *limites :* on avance ou l'on recule les *bornes*. On dit les *bornes d'un champ*, les *limites d'une province*, le *terme d'une course*.

BOUCHER, s. m. (*Police anc. et mod. et Art.*), celui qui est autorisé à faire tuer de gros bestiaux, et à en vendre la chair en détail.

La viande de boucherie est la nourriture la plus ordinaire après le pain, et par conséquent une de celles qui doivent davantage et le plus souvent intéresser la santé. La police ne peut donc veiller trop attentivement sur cet objet : mais elle prendra toutes les précautions qu'il comporte, si elle a soin que les bestiaux destinés à la boucherie soient sains ; qu'ils soient tués, et non morts de maladie ou étouffés ; que l'apprêt des chairs se fasse proprement, et que la viande soit débitée en temps convenable.

Il ne paraît pas qu'il y ait eu des *bouchers* chez les Grecs, au moins du temps d'Agamemnon. Les héros d'Homère sont souvent occupés à dépecer et à faire cuire eux-mêmes leurs viandes ; et cette fonction, qui est si désagréable à la vue, n'avait alors rien de choquant.

A Rome il y avait deux corps ou colléges de *bouchers*, ou gens chargés par état de fournir à la ville les bestiaux nécessaires à sa subsistance : il n'était pas permis aux enfants des

bouchers de quitter la profession de leurs pères, sans abandonner à ceux dont ils se séparaient la partie des biens qu'ils avaient en commun avec eux. Ils élisaient un chef qui jugeait leurs différends : ce tribunal était subordonné à celui du préfet de la ville. L'un de ces corps ne s'occupa d'abord que de l'achat des porcs, et ceux qui le composaient en furent nommés *suarii;* l'autre était pour l'achat et la vente des bœufs, ce qui fit appeler ceux dont il était formé *bourii* ou *pecuarii.* Ces deux corps furent réunis dans la suite.

Ces marchands avaient sous eux des gens dont l'emploi était de tuer les bestiaux, de les habiller, de couper les chairs, et de les mettre en vente; ils s'appelaient *laniones* ou *lanii*, ou même *carnifices :* on appelait *lanienæ* les endroits où l'on tuait, et *macella* ceux où l'on vendait. Nous avons la même distinction; les tueries ou échaudoirs de nos *bouchers* répondent aux *lanienæ*, et leurs étaux aux *macella.*

Les *bouchers* étaient épars en différents endroits de la ville; avec le temps on parvint à les rassembler au quartier de *Cœlimontium.* On y transféra aussi les marchés des autres substances nécessaires à la vie, et l'endroit en fut nommé *macellum magnum.* Il y a sur le terme *macellum* un grand nombre d'étymologies qui ne méritent pas d'être rapportées.

Le *macellum magnum*, ou *la grande boucherie*, devint, sous les premières années du règne de Néron, un édifice à comparer en magnificence aux bains, aux cirques, aux aqueducs, et aux amphithéâtres. Cet esprit, qui faisait remarquer la grandeur de l'empire dans tout ce qui appartenait au public, n'était pas entièrement éteint : la mémoire de l'entreprise du *macellum magnum* fut transmise à la postérité par une médaille où l'on voit par le frontispice de ce bâtiment qu'on n'y avait épargné ni les colonnes, ni les portiques, ni aucune des autres richesses de l'architecture.

L'accroissement de Rome obligea dans la suite d'avoir deux autres boucheries; l'une fut placée *in regione Esquilina*, et fut nommée *macellum Livianum*; l'autre, *in regione fori Romani.*

La police que les Romains observaient dans leurs boucheries s'établit dans les Gaules avec leur domination; et l'on trouve dans Paris, de temps immémorial, un corps composé d'un certain nombre de familles chargées du soin d'acheter les

bestiaux, d'en fournir la ville et d'en débiter les chairs. Elles étaient réunies en un corps où l'étranger n'était point admis, où les enfants succédaient à leurs pères, et les collatéraux à leurs parents; où les mâles seuls avaient droit aux biens qu'elles possédaient en commun, et où, par une espèce de substitution, les familles qui ne laissaient aucun hoir en ligne masculine n'avaient plus de part à la société; leurs biens étaient dévolus aux autres *jure accrescendi*. Ces familles élisaient entre elles un chef à vie, sous le titre de *maître des bouchers*, un greffier, et un procureur d'office. Ce tribunal, subordonné au prévôt de Paris, ainsi que celui des *bouchers* de Rome l'était au préfet de la ville, décidait en première instance des contestations particulières, et faisait les affaires de la communauté.

On leur demanda souvent leur titre, mais il ne paraît pas qu'ils l'aient jamais fourni; cependant leur privilége fut confirmé par Henri II, en 1550, et ils ne le perdirent, en 1673, que par l'édit général de la réunion des justices à celle du Châtelet.

Telle est l'origine de ce qu'on appela dans la suite *la grande boucherie;* l'accroissement de la ville rendit nécessaire celui des boucheries, et l'on en établit en différents quartiers; mais *la grande boucherie* se tint toujours séparée des autres, et n'eut avec elles aucune correspondance, soit pour la jurande, soit pour la discipline.

A mesure que les propriétaires de ces boucheries diminuèrent en nombre et augmentèrent en opulence, ils se dégoûtèrent de leur état, et abandonnèrent leurs étaux à des étrangers. Le parlement, qui s'aperçut que le service du public en souffrait, les contraignit d'occuper ou par eux-mêmes ou par des serviteurs : de là vinrent les *étaliers bouchers*. Ces étaliers demandèrent dans la suite à être maîtres, et on le leur accorda; les *bouchers* de la grande boucherie s'y opposèrent inutilement; il leur fut défendu de troubler les nouveaux maîtres dans leurs fonctions; ces nouveaux furent incorporés avec les *bouchers* des autres boucheries : dans la suite, ceux même de la grande boucherie leur louèrent leurs étaux, et toute distinction cessa dans cette profession.

La première boucherie de Paris fut située au parvis Notre-Dame; sa démolition et celle de la boucherie de la porte de

Paris fut occasionnée par les meurtres que commit sous le règne de Charles VI un *boucher* nommé *Caboche*. Ce châtiment fut suivi d'un édit du roi, daté de 1416, qui supprime la dernière, qu'on appelait *la grande boucherie*, confisque ses biens, révoque ses priviléges, et la réunit avec les autres *bouchers* de la ville, pour ne faire qu'un corps, ce qui fut exécuté; mais deux ans après, le parti que les *bouchers* soutenaient dans les troubles civils étant devenu le plus fort, l'édit de leur suppression fut révoqué, et la démolition des nouvelles boucheries ordonnée. Une réflexion se présente ici naturellement, c'est que les corps qui tiennent entre leurs mains les choses nécessaires à la subsistance du peuple sont très-redoutables dans les temps de révolution, surtout si ces corps sont riches, nombreux et composés de familles alliées. Comme il est impossible de s'assurer particulièrement de leur fidélité, il me semble que la bonne politique consiste à les diviser; pour cet effet, ils ne devraient point former de communauté, et il devrait être libre à tout particulier de vendre en étal de la viande et du pain.

La grande boucherie de la porte de Paris fut rétablie : mais on laissa subsister trois de celles qui devaient être démolies; la boucherie de Beauvais, celle du Petit-Pont, et celle du cimetière Saint-Jean. Il n'y avait alors que ces quatre boucheries: mais la ville s'accroissant toujours, il n'était pas possible que les choses restassent dans cet état; aussi s'en forma-t-il, depuis 1418 jusqu'en 1540, une multitude d'autres, accordées au mois de février 1587, et enregistrées au parlement, malgré quelques oppositions de la part de ceux de la grande boucherie qui souffraient à être confondus avec le reste des *bouchers*, dont les principales étaient celles de Saint-Martin-des-Champs, des religieuses de Montmartre, des religieux de Saint-Germain-des-Prés, les boucheries du Temple, de Sainte-Geneviève, etc., sans compter un grand nombre d'étaux dispersés dans les différents quartiers de la ville.

Ces établissements, isolés les uns des autres, donnèrent lieu à un grand nombre de contestations qu'on ne parvint à terminer qu'en les réunissant en un seul corps, ce qui fut exécuté, en conséquence de lettres patentes sollicitées par la plupart des *bouchers* même.

Il fut arrêté en même temps : 1° que nul ne sera reçu

maître, s'il n'est fils de maître, ou n'a servi comme apprenti et obligé pendant trois ans; et acheté, vendu, habillé et débité chair, pendant trois autres années;

2° Que les fils de maître ne feront point chef-d'œuvre, pourvu qu'ils aient travaillé trois à quatre ans chez leurs parents;

3° Que la communauté aura quatre jurés élus deux à deux, et de deux en deux ans;

4° Que nul ne sera reçu, s'il n'est de bonnes mœurs;

5° Qu'un serviteur ne pourra quitter son maître, ni un autre maître le recevoir, sans congé et certificat, sous peine d'un demi-écu d'amende pour le serviteur et de deux écus pour le maître;

6° Que celui qui aspirera à la maîtrise habillera, en présence des jurés et maîtres, un bœuf, un mouton, un veau et un porc;

7° Que nul ne fera état de maître *boucher*, s'il n'a été reçu, et s'il n'a fait le serment:

8° Qu'aucun *boucher* ne tuera porc nourri ès maisons d'huiliers, barbiers ou maladreries, à peine de dix écus;

9° Qu'aucun n'exposera en vente chair qui ait le fy, sous peine de dix écus;

10° Que les jurés visiteront les bêtes destinées ès boucheries, et veilleront à ce que la chair en soit vénale, sous peine d'amende;

11° Que s'il demeure des chairs, du jeudi au samedi, depuis Pâques jusqu'à la Saint-Rémy, elles ne pourront être exposées en vente, sans avoir été visitées par les *bouchers*, à peine d'amende;

12° Que ceux qui sont alors *bouchers* continueront, sans être obligés à expérience et chef-d'œuvre;

13° Que les veuves jouiront de l'état de leur mari, et qu'elles n'en perdront les priviléges qu'en épousant dans un autre état;

14° Que les enfants pourront succéder à leur père sans expérience ni chef-d'œuvre, pourvu qu'ils aient servi sous lui pendant trois ans;

15° Que les enfants de maître ne pourront aspirer à maîtrise avant dix-huit ans;

16° Que les autres ne pourront être reçus avant vingt-quatre;

De la police des étaux. Lorsque les *bouchers* furent tentés

de quitter leur profession et de louer leurs étaux, on sentit bien que plus ce loyer serait fort, plus la viande augmenterait de prix : inconvénient auquel la police remédia en 1540, en fixant le loyer des étaux à seize livres parisis par an. Il monta successivement, et en 1690 il était à neuf cent cinquante livres. Mais la situation, l'étendue, la commodité du commerce, ayant mis depuis entre les étaux une inégalité considérable, la sévérité de la fixation n'a plus de lieu, et les propriétaires font leurs baux comme ils le jugent à propos. Il est seulement défendu de changer les locataires, de demander des augmentations, de renouveler un bail, ou de le transporter sans la permission du magistrat de police.

Il est aussi défendu d'occuper un second étal, sous un nom emprunté dans la même boucherie, et plus de trois étaux dans toute la ville.

De l'achat des bestiaux. La première fonction du *boucher* après sa réception est l'achat des bestiaux : les anciens dispensaient les *bouchers* des charges onéreuses et publiques; toute la protection dont ils avaient besoin leur était accordée : on facilitait et l'on assurait leur commerce autant qu'on le pouvait. Si nos *bouchers* n'ont pas ces avantages, ils en ont d'autres : un des principaux, c'est que leur état est libre; ils s'engagent avec le public tous les ans aux approches de Pâques; mais leur obligation finit en carême.

La police de l'achat des bestiaux se réduit à quatre points; 1° quels bestiaux il est permis aux *bouchers* d'acheter; 2° en quels lieux ils en peuvent faire l'achat; 3° comment ils en feront les payements; 4° la conduite des bestiaux des marchés à Paris, et leur entretien dans les étables.

Autrefois les *bouchers* vendaient bœuf, veau, mouton, porc, agneau et cochon de lait.

Des tueries ou échaudoirs. On a senti en tout temps les avantages qu'il y aurait pour la salubrité de l'air et la propreté de la ville à en éloigner un grand nombre de professions, et l'on a toujours prétendu que le projet d'établir des tueries sur la rivière, le lieu qui leur convient le plus, n'était bon qu'en spéculation. M. le commissaire de la Mare n'a point pris parti sur cette question; il s'est contenté de rapporter les raisons pour et contre.

Il observe : 1° que la translation des tueries du milieu de la ville aux extrémités des faubourgs a été ordonnée par plusieurs arrêts, et qu'elle a lieu à Lyon, Moulins, Tours, Laval, Nantes, et d'autres villes :

2° Que les embarras et même les accidents causés par les gros bestiaux dans les rues de la ville semblent l'exiger :

3° Que ce projet s'accorde avec l'intérêt et la commodité du *boucher* et du public : du *boucher*, à qui il en coûterait moins pour sa quotité dans une tuerie publique que pour son loyer d'une tuerie particulière ; du public, qui se ressentirait sur le prix de la viande de cette diminution de frais ;

4° Qu'il est désagréable de laisser une capitale infectée par des immondices et du sang qui en corrompent l'air, et la rendent malsaine, et d'un aspect dégoûtant.

Malgré la justesse de ces observations, je crois que dans une grande ville surtout il faut que les boucheries et les tueries soient dispersées. On peut en apporter une infinité de raisons : mais celle qui me frappe le plus est tirée de la tranquillité publique. Chaque *boucher* a quatre garçons ; plusieurs en ont six : ce sont tous gens violents, indisciplinables, et dont la main et les yeux sont accoutumés au sang. Je crois qu'il y aurait du danger à les mettre en état de se pouvoir compter ; et que si l'on en ramassait onze à douze cents en trois ou quatre endroits, il serait très-difficile de les contenir, et de les empêcher de s'entr'assommer : mais le temps amène même des occasions où leur fureur naturelle pourrait se porter plus loin. Il ne faut que revenir au règne de Charles VI et à l'expérience du passé pour sentir la force de cette réflexion, et d'une autre que nous avons faite plus haut. Loin de rassembler ces sortes de gens, il me semble qu'il serait du bon ordre et de la salubrité qu'ils fussent dispersés un à un comme les autres marchands.

De la vente des chairs. La bonne police doit veiller à ce que la qualité en soit saine, le prix juste et le commerce discipliné.

En Grèce, les *bouchers* vendaient la viande à la livre, et se servaient de balance et de poids. Les Romains en usèrent de même pendant longtemps ; mais ils assujettirent dans la suite l'achat des bestiaux et la vente de la viande, c'est-à-dire le commerce d'un objet des plus importants, à la méthode la plus

extravagante. Le prix s'en décidait à une espèce de sort. Quand l'acheteur était content de la marchandise, il fermait une de ses mains; le vendeur en faisait autant : chacun ensuite ouvrait à la fois et subitement, ou tous ses doigts ou une partie. Si la somme des doigts ouverts était pair, le vendeur mettait à sa marchandise le prix qu'il voulait : si au contraire elle était impair, ce droit appartenait à l'acheteur. C'est ce qu'ils appelaient *micare*, et ce que les Italiens appellent encore aujourd'hui *jouer à la mourc*. Il y en a qui prétendent que la *mication* des boucheries romaines se faisait un peu autrement : que le vendeur levait quelques-uns de ses doigts, et que si l'acheteur devinait subitement le nombre des doigts ouverts ou levés, c'était à lui à fixer le prix de la marchandise, sinon à la payer le prix imposé par le vendeur.

Il était impossible que cette façon de vendre et d'acheter n'occasionnât bien des querelles. Aussi fut-on obligé de créer un tribun et d'autres officiers des boucheries, c'est-à-dire d'augmenter l'inconvénient; car on peut tenir pour maxime générale que tant qu'on n'aura aucun moyen qui contraigne les hommes en place à faire leur devoir, c'est rendre un désordre beaucoup plus grand, ou pour le présent ou pour l'avenir, que d'augmenter le nombre des hommes en place.

La création du tribun et des officiers des boucheries ne supprima pas les inconvénients de la *mication* : elle y ajouta seulement celui des exactions, et il en fallut revenir au grand remède, à celui qu'il faut employer en bonne police toutes les fois qu'il est praticable, la suppression. On supprima la *mication et tous les gens de robe* qu'elle faisait vivre. L'ordonnance en fut publiée l'an 360 et gravée sur une table de marbre qui se voit encore à Rome dans le palais Vatican. C'est un monument très-bien conservé. Le voici :

Ex auctoritate Turci Aproniani, V. C. præfecti urbis.

Ratio docuit, utilitate suadente, consuetudine micandi summota sub exagio potius pecora vendere quam digitis concludentibus tradere; et adpenso pecore, capite, pedibus et sevo lactante (*mactanti*) et subjugulari (*subjugulanti*) lanio cedentibus, reliqua caro cum pelle et iteraneis proficiat venditori, sub conspectu publico fide ponderis comprobata, ut quantum caro occisi pecoris adpendat et empter norit et

venditor, commodis omnibus, et præda damnata quam tribunus officium cancellarius et scriba de pecuariis capere consueverant. Quæ forma interdicti et dispositionis. sub gladii periculo perpetuo, custodienda mandatur.

« La raison et l'expérience ont appris qu'il est de l'utilité publique de supprimer l'usage de la *mication* dans la vente des bestiaux, et qu'il est beaucoup plus à propos de la faire au poids que de l'abandonner au sort des doigts; c'est pourquoi, après que l'animal aura été pesé, la tête, les pieds et le suif appartiendront au *boucher* qui l'aura tué, habillé et découpé ; ce sera son salaire. La chair, la peau et les entrailles seront au marchand *boucher* vendeur, qui en doit faire le débit. L'exactitude du poids et de la vente ayant été ainsi constatée aux yeux du public, l'acheteur et le vendeur connaîtront combien pèse la chair mise en vente, et chacun y trouvera son avantage. Les *bouchers* ne seront plus exposés aux extorsions du tribun et de ses officiers; et nous voulons que cette ordonnance ait lieu à perpétuité, sous peine de mort. »

Charlemagne parle si expressément des poids et du soin de les avoir justes, qu'il est certain qu'on vendait à la livre dans les premiers temps de la monarchie. L'usage varia dans la suite, et il fut permis d'acheter *à la main*. La viande se vend aujourd'hui au poids et à la main, et les *bouchers* sont tenus d'en garnir leurs étaux, selon l'obligation qu'ils en ont contractée envers le public, sous peine de la vie.

Les *bouchers* sont du nombre de ceux à qui il est permis de travailler et de vendre les dimanches et fêtes : leur police demande même à cet égard beaucoup plus d'indulgence que celle des boulangers et autres ouvriers occupés à la subsistance du peuple. D'abord il leur fut enjoint d'observer tous les dimanches de l'année, et d'entre les fêtes celles de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de Noël, de l'Épiphanie, de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité de la Vierge, de la Toussaint, de la Circoncision, du Saint-Sacrement et de la Conception. Dans la suite, il leur fut permis d'ouvrir leurs étaux depuis Pâques jusqu'à la Saint-Remi ; le terme fut restreint, étendu, puis fixé au premier dimanche d'après la Trinité jusqu'au premier dimanche de septembre inclusivement. Pendant cet intervalle ils vendent les dimanches et les fêtes.

Ces marchands sont encore assujettis à quelques autres règles de police dont il sera fait mention ailleurs.

BOULANGER, s. m. (*Police anc. et mod. et Art.*), celui qui est autorisé à faire, à cuire et à vendre du pain au public.

Cette profession, qui paraît aujourd'hui si nécessaire, était inconnue aux anciens. Les premiers siècles étaient trop simples pour apporter tant de façons à leurs aliments. Le blé se mangeait en substance comme les autres fruits de la terre; et après que les hommes eurent trouvé le secret de le réduire en farine, ils se contentèrent encore longtemps d'en faire de la bouillie. Lorsqu'ils furent parvenus à en pétrir du pain, ils ne préparèrent cet aliment que comme les autres, dans la maison et au moment du repas. C'était un des soins principaux des mères de famille, et dans les temps où un prince tuait lui-même l'agneau qu'il devait manger, les femmes les plus qualifiées ne dédaignaient pas de mettre la main à la pâte. Abraham, dit l'Écriture, entra promptement dans sa tente et dit à Sara : *Pétrissez trois mesures de farine, et faites cuire des pains sous la cendre.* Les dames romaines faisaient aussi le pain. Cet usage passa dans les Gaules, et des Gaules, si l'on en croit Borrichius, jusqu'aux extrémités du Nord.

Les pains des premiers temps n'avaient presque rien de commun avec les nôtres, soit pour la forme, soit pour la matière : c'était presque ce que nous appelons des *galettes* ou *gâteaux*, et ils y faisaient souvent entrer avec la farine le beurre, les œufs, la graisse, le safran et autres ingrédients. Ils ne les cuisaient point dans un four, mais sur l'âtre chaud, sur un gril, sous une espèce de tourtière. Mais pour cette sorte de pain même, il fallait que le blé et les autres grains fussent convertis en farine. Toutes les nations, comme de concert, employèrent leurs esclaves à ce travail pénible, et ce fut le châtiment des fautes légères qu'ils commettaient.

Cette préparation ou trituration du blé se fit d'abord avec des pilons dans des mortiers, ensuite avec des moulins à bras. Quant aux fours et à l'usage d'y cuire le pain, il commença en Orient. Les Hébreux, les Grecs, les Asiatiques, connurent ces bâtiments, et eurent des gens préposés pour la cuite du pain. Les Cappadociens, les Lydiens et les Phéniciens y excellèrent.

Ces ouvriers ne passèrent en Europe que l'an 583 de la fondation de Rome : alors ils étaient employés par les Romains. Ces peuples avaient des fours à côté de leurs moulins à bras; ils conservèrent à ceux qui conduisaient ces machines leur ancien nom de *pinsores* ou *pistores*, pileurs, dérivé de leur première occupation, celle de *piler le blé dans des mortiers*, et ils donnèrent celui de *pistoriæ* aux lieux où ils travaillaient; en un mot *pistor* continua de signifier un *boulanger*, et *pistoria* une *boulangerie*.

Sous Auguste, il y avait dans Rome jusqu'à trois cent vingt-neuf *boulangeries publiques* distribuées en différents quartiers ; elles étaient presque toutes tenues par des Grecs. Ils étaient les seuls qui sussent faire de bon pain. Ces étrangers formèrent quelques affranchis, qui se livrèrent volontairement à une profession si utile, et rien n'est plus sage que la discipline qui leur fut imposée.

On jugea qu'il fallait leur faciliter le service du public autant qu'il serait possible; on prit des précautions pour que le nombre des *boulangers* ne diminuât pas, et que leur fortune répondît, pour ainsi dire, de leur fidélité et de leur exactitude au travail. On en forma un corps, ou, selon l'expression du temps, un collége, auquel ceux qui le composaient restaient nécessairement attachés, dont leurs enfants n'étaient pas libres de se séparer, et dans lequel entraient nécessairement ceux qui épousaient leurs filles. On les mit en possession de tous les lieux où l'on moulait auparavant, des meules, des esclaves, des animaux et de tout ce qui appartenait aux premières boulangeries. On y joignit des terres et des héritages, et l'on n'épargna rien de ce qui les aiderait à soutenir leurs travaux et leur commerce. On continua de reléguer dans les boulangeries tous ceux qui furent accusés et convaincus de fautes légères. Les juges d'Afrique étaient tenus d'y envoyer tous les cinq ans ceux qui avaient mérité ce châtiment. Le juge l'aurait subi lui-même, s'il eût manqué à faire son envoi. On se relâcha dans la suite de cette sévérité, et les transgressions des juges et de leurs officiers à cet égard furent punies pécuniairement : les juges furent condamnés à cinquante livres d'or.

Il y avait dans chaque boulangerie un *premier patron* ou un *surintendant* des serviteurs, des meules, des animaux, des esclaves, des fours et de toute la boulangerie; et tous ces sur-

intendants s'assemblaient une fois l'an devant les magistrats, et s'élisaient un *prote* ou *prieur*, chargé de toutes les affaires du collége. Quiconque était du collége des *boulangers* ne pouvait disposer, soit par vente, donation ou autrement, des biens qui leur appartenaient en commun ; il en était de même des biens qu'ils avaient acquis dans le commerce, ou qui leur étaient échus par succession de leurs pères ; ils ne les pouvaient léguer qu'à leurs enfants ou neveux, qui étaient nécessairement de la profession ; un autre qui les acquérait était agrégé de fait au corps des *boulangers*. S'ils avaient des possessions étrangères à leur état, ils en pouvaient disposer de leur vivant, sinon ces possessions retombaient dans la communauté. Il était défendu aux magistrats, aux officiers et aux sénateurs, d'acheter des *boulangers* même ces biens dont ils étaient maîtres de disposer. On avait cru cette loi essentielle au maintien des autres, et c'est ainsi qu'elles devraient toutes être enchaînées dans un État bien policé. Il n'est pas possible qu'une loi subsiste isolée. Par la loi précédente, les riches citoyens et les hommes puissants furent retranchés du nombre des acquéreurs. Aussitôt qu'il naissait un enfant à un *boulanger*, il était réputé du corps ; mais il n'entrait en fonction qu'à vingt ans ; jusqu'à cet âge, la communauté entretenait un ouvrier à sa place. Il était enjoint aux magistrats de s'opposer à la vente des biens inaliénables des sociétés de *boulangers*, nonobstant permission du prince et consentement du corps. Il était défendu au *boulanger* de solliciter cette grâce, sous peine de cinquante livres d'or envers le fisc, et ordonné au juge d'exiger cette amende, à peine d'en payer une de deux livres. Pour que la communauté fût toujours nombreuse, aucun *boulanger* ne pouvait entrer même dans l'état ecclésiastique ; et si le cas arrivait, il était renvoyé à son premier emploi : il n'en était point déchargé par les dignités, par la milice, les décuries, et par quelque autre fonction ou privilége que ce fût.

Cependant on ne priva pas ces ouvriers de tous les honneurs de la république. Ceux qui l'avaient bien servie, surtout dans les temps de disette, pouvaient parvenir à la dignité de sénateur ; mais dans ce cas il fallait ou renoncer à la dignité, ou à ses biens. Celui qui acceptait la qualité de sénateur, cessant d'être *boulanger*, perdait tous les biens de la communauté ; ils passaient à son successeur.

Au reste, ils ne pouvaient s'élever au delà du degré de sénateur. L'entrée de ces magistratures, auxquelles on joignait le titre de *perfectissimatus*, leur était défendue, ainsi qu'aux esclaves, aux comptables envers le fisc, à ceux qui étaient engagés dans les décuries, aux marchands, à ceux qui avaient brigué leur poste par argent, aux fermiers, aux procureurs et autres administrateurs des biens d'autrui.

On ne songea pas seulement à entretenir le nombre des *boulangers*; on pourvut encore à ce qu'ils ne se mésalliassent pas. Ils ne purent marier leurs filles ni à des comédiens, ni à des gladiateurs, sans être fustigés, bannis et chassés de leur état, et les officiers de police permettre ces alliances, sans être amendés. Le bannissement de la communauté fut encore la peine de la dissipation des biens.

Les boulangeries étaient distribuées, comme nous avons dit, dans les quatorze quartiers de Rome; et il était défendu de passer de celle qu'on occupait dans une autre, sans permission. Les blés des greniers publics leur étaient confiés; ils ne payaient rien de la partie qui devait être employée en pains de largesse, et le prix de l'autre était réglé par le magistrat. Il ne sortait de ces greniers aucun grain que pour les boulangeries, et pour la personne du prince, mais non sa maison.

Les *boulangers* avaient des greniers particuliers, où ils déposaient le grain des greniers publics. S'ils étaient convaincus d'en avoir diverti, ils étaient condamnés à cinq cents livres d'or. Il y eut des temps où les huissiers du préfet de l'Annone leur livraient de mauvais grains et à fausse mesure, et ne leur en fournissaient de meilleurs et à bonne mesure qu'à prix d'argent. Quand ces concussions étaient découvertes, les coupables étaient livrés aux boulangeries à perpétuité.

Afin que les *boulangers* pussent vaquer sans relâche à leurs fonctions, ils furent déchargés de tutelles, curatelles et autres charges onéreuses; il n'y eut point de vacance pour eux, et les tribunaux leur étaient ouverts en tout temps.

Il y avait entre les affranchis des *boulangers* chargés de faire le pain pour le palais de l'empereur. Quelques-uns de ceux-ci aspirèrent à la charge d'intendants des greniers publics, *comites horreorum*; mais leur liaison avec les autres *boulangers* les rendit suspects, et il leur fut défendu de briguer ces places.

C'étaient les mariniers du Tibre et les jurés-mesureurs qui distribuaient les grains publics aux *boulangers*, et par cette raison, ils ne pouvaient entrer dans le corps de la boulangerie. Ceux qui déchargeaient les grains des vaisseaux dans les greniers publics s'appelaient *saccarii*, et ceux qui les portaient des greniers publics dans les boulangeries, *catabolenses*. Il y avait d'autres porteurs occupés à distribuer, sur les places publiques, le pain de largesse. Ils étaient tirés du nombre des affranchis, et l'on prenait aussi des précautions pour les avoir fidèles, ou en état de répondre de leurs fautes.

Tous ces usages des Romains ne tardèrent pas à passer dans les Gaules; mais ils parvinrent plus tard dans les pays septentrionaux. Un auteur célèbre, c'est Borrichius, dit qu'en Suède et en Norwége les femmes pétrissaient encore le pain vers le milieu du XVIe siècle. La France eut, dès la naissance de la monarchie, des *boulangers*, des moulins à bras ou à eau, et des marchands de farine appelés, ainsi que chez les Romains, *pestors*, puis *panetiers*, *talmeliers* et *boulangers*. Le nom de *talmeliers* est corrompu de *tamisiers*. Les *boulangers* furent nommés anciennement *tamisiers*, parce que les moulins n'ayant point de bluteaux, les marchands de farine la tamisaient chez eux et chez les particuliers. Celui de *boulangers* vient de *boulents*, qui est plus ancien, et *boulents*, de *polenta* ou *pollis*, fleur de farine. Au reste, la profession des *boulangers* est libre parmi nous : elle est seulement assujettie à des lois qu'il était très-juste d'établir dans un commerce aussi important que celui du pain.

Quoique ces lois soient en grand nombre, elles peuvent se réduire à sept chefs :

1° La distinction des *boulangers* en quatre classes : de *boulangers* de villes, de *boulangers* des faubourgs et banlieue, des *privilégiés* et des *forains*;

2° La discipline qui doit être observée dans chacune de ces classes;

3° La juridiction du grand panetier de France sur les *boulangers* de Paris;

4° L'achat des blés ou farines dont les marchands ont besoin;

5° La façon, la qualité, le poids et le prix du pain;

6° L'établissement et la discipline des marchés où le pain doit être exposé en vente;

7° L'incompatibilité de certaines professions avec celle de *boulanger*.

Des boulangers de Paris. Les fours banaux subsistaient encore avant le règne de Philippe-Auguste. Les *boulangers* de la ville fournissaient seuls la ville; mais l'accroissement de la ville apporta quelque changement, et bientôt il y eut *boulangers* de ville et *boulangers* de faubourg. Ce corps reçut ses premiers règlements sous saint Louis. Ils sont très-sages, mais trop étendus pour avoir place ici. Le nom de *gindre*, dont l'origine est assez difficile à trouver et qui est encore d'usage, est employé pour désigner le premier garçon du *boulanger*. Philippe le Bel fit aussi travailler à la police des *boulangers*, qui prétendaient n'avoir d'autre juge que le grand panetier. Ces prétentions durèrent presque jusqu'en 1350, sous Philippe de Valois, que parut un règlement général de police, où celle des *boulangers* ne fut pas oubliée, et par lequel : 1° l'élection des jurés fut transférée du grand panetier au prévôt de Paris; 2° le prévôt des marchands fut appelé aux élections; 3° les *boulangers* qui feraient du pain qui ne serait pas de poids payeraient 60 sous d'amende, outre la confiscation du pain. Le sou était alors de onze sous de notre monnaie courante. Henri III sentit aussi l'importance de ce commerce, et remit en vigueur les ordonnances que la sagesse du chancelier de l'Hospital avait méditées.

Il n'est fait aucune mention d'apprentissage ni de chef-d'œuvre dans les anciens statuts des *boulangers*. Il suffisait, pour être de cette profession, de demeurer dans l'enceinte de la ville, d'acheter le métier du roi, et au bout de quatre ans de porter au maître *boulanger* ou au lieutenant du grand panetier un pot de terre, neuf, et rempli de noix et de nieulle, fruit aujourd'hui inconnu; casser ce pot contre le mur en présence de cet officier, des autres maîtres et des gindres, et boire ensemble. On conçoit de quelle conséquence devait être la négligence sur un pareil objet : les *boulangers* la sentirent eux-mêmes et songèrent à se donner des statuts en 1637. Le roi approuva ces statuts, et ils font la base de la discipline de cette communauté.

Par ces statuts, les *boulangers* sont soumis à la juridiction du grand panetier. Il leur est enjoint d'élire des jurés le premier dimanche après la fête des Rois; de ne recevoir aucun

maître sans trois ans d'apprentissage ; de ne faire qu'un apprenti à la fois ; d'exiger chef-d'œuvre, etc.

Du grand panetier. Les anciens états de la maison de nos rois font mention de deux grands officiers, le *dapifer* ou *sénéchal*, et le *bouteiller* ou *échanson.* Le *dapifer* ou *sénéchal* ne prit le nom de *panetier* que sous Philippe-Auguste. Depuis Henri II cette dignité était toujours restée dans la maison de Cossé de Brissac. Ses prérogatives étaient importantes. Le grand panetier, ou sa juridiction, croisait continuellement celle du prévôt de Paris, ce qui occasionnait beaucoup de contestations, qui durèrent jusqu'en 1674, que le roi réunit toutes les petites justices particulières à celle du Châtelet.

Des boulangers de faubourgs. Les ouvriers des faubourgs étaient partagés, par rapport à la police, en trois classes : les uns étaient soumis à la jurande, et faisaient corps avec ceux de la ville ; d'autres avaient leur jurande et communauté particulières ; et il était libre d'exercer toute sorte d'arts et maîtrises dans le faubourg Saint-Antoine. En faveur de l'importance de la *boulangerie*, on permit à Paris et dans toutes les villes du royaume de s'établir *boulanger* dans tous les faubourgs sans maîtrise. On assujettit les *boulangers* de faubourgs, quant au pain qu'ils vendaient dans leurs boutiques, à la même police que ceux de ville ; quant au pain qu'ils conduisaient dans les marchés, on ne sut si on les confondrait ou non avec les forains.

Cette distinction des *boulangers* de ville, de faubourgs et forains, a occasionné bien des contestations ; cependant on n'a pas osé les réunir en communauté, et l'on a laissé subsister les maîtrises particulières, de peur de gêner des ouvriers aussi essentiels.

Des boulangers privilégiés. Ils sont au nombre de douze, et tous demeurent à Paris ; il ne faut pas les confondre avec ceux qui ne tiennent leur privilége que des lieux qu'ils habitent. Les premiers ont brevet et sont *boulangers* de Paris ; les autres sont traités comme *forains.*

Des boulangers forains, ou de ceux qui apportent du pain à Paris, de Saint-Denis, Gonesse, Corbeil, Villejuif, et autres endroits circonvoisins. Ces pourvoyeurs sont d'une grande ressource, car deux cent cinquante *boulangers* que Paris a dans son enceinte et six cent soixante dans ses faubourgs ne lui

suffiraient pas. Elle a besoin de neuf cents forains, qui arrivent dans ses marchés deux fois la semaine. Ils ne venaient autrefois que le samedi. Il leur fut permis, en 1366, de fournir dans tous les jours de marché. Ils obtinrent ou prirent sur eux, au lieu d'arriver dans les marchés, de porter chez les bourgeois; mais on sentit et l'on prévint en partie cet inconvénient.

De l'achat des blés et des farines par les boulangers. Deux sortes de personnes achètent des blés et des farines : les *boulangers* et les bourgeois et habitants de la campagne; mais on donne la préférence aux derniers, et les *boulangers* n'achètent que quand les bourgeois sont censés pourvus. Ils ne peuvent non plus enlever qu'une certaine quantité; et pour leur ôter tout prétexte de renchérir le pain sans cause, on a établi des poids pour y peser le blé que reçoit un meunier et la farine qu'il rend. Il n'arrivait jadis sur les marchés que des blés ou des farines non blutées : la facilité du transport a fait permettre l'importation des farines blutées.

Du débit et des places où il se fait. Tout *boulanger* qui prend place sur un marché contracte l'obligation de fournir une certaine quantité de pain chaque jour de marché, ou de payer une amende. Il faut qu'il s'y trouve lui ou sa femme, et que tout ce qu'il apporte soit vendu dans le jour. Il lui est enjoint de vendre jusqu'à midi le prix fixé; passé cette heure, il ne peut augmenter, mais il est obligé de rabaisser pour faciliter son débit.

Il lui est défendu de vendre en gros à des *boulangers*. Les marchés au pain se sont augmentés à mesure que la ville a pris des accroissements : il y en a maintenant quinze; les grandes halles, les halles de la Tonnellerie, la place Maubert, le cimetière Saint-Jean, le marché neuf de la Cité, la rue Saint-Antoine, vis-à-vis les grands Jésuites, le quai des Augustins, le petit marché du faubourg Saint-Germain, les Quinze-vingts, la place du Palais-Royal, le devant de l'hôtellerie des Bâtons-Royaux rue Saint-Honoré, le marché du Marais du Temple, le devant du Temple, la porte Saint-Michel. Il se trouve le mercredi et le samedi de chaque semaine dans ces endroits quinze cent trente-quatre *boulangers*, dont cinq à six cents sont ou forains ou des faubourgs.

Profession incompatible avec la boulangerie. On ne peut

être *boulanger*, meunier et marchand de grain parmi nous; ainsi que chez les Romains on ne pouvait être pilote, marinier ou mesureur. Il n'est pas nécessaire d'en apporter la raison.

S'ils vendent à faux poids, ils sont punis corporellement. Comme le pain est la nourriture la plus commune et la plus nécessaire, le marché au pain se tient à Paris le mercredi et le samedi, quelques jours qu'ils arrivent, excepté seulement l'Épiphanie, Noël, la Toussaint, et les fêtes de Vierge; dans ces cas, le débit se fait le mardi et le vendredi. Quant au commerce des boutiques, il n'est jamais interrompu; les *boulangers* sont seulement obligés, les dimanches et fêtes, de tenir les ais de leurs boutiques fermés.

BOURG (*Hist. anc. et mod.*). Ce mot vient du mot allemand *burg*, ville, forteresse et château; il est fort ancien chez les Allemands, comme on peut le voir dans *Vegèce, au* IVe *livre* DE RE MILITARI : *castellum parvum quem burgum vocant, etc.* Du temps des empereurs carlovingiens, il n'y avait en Allemagne que fort peu de villes enfermées de murailles; ce fut Henri l'Oiseleur qui commença à bâtir plusieurs forteresses ou *bourgs* pour arrêter les incursions fréquentes des Huns ou Hongrois. Pour peupler ces nouveaux *bourgs*, on prenait un neuvième des habitants de la campagne; et l'on appelait *bürger* ou *bourgeois* ceux qui demeuraient dans les *bourgs* ou villes, pour les distinguer des paysans. Aujourd'hui, par *bourg*, on entend un endroit plus considérable qu'un village, mais qui l'est moins qu'une ville.

BOURGEOIS, CITOYEN, HABITANT (*Gramm.*), termes relatifs à la résidence que l'on fait dans un lieu. Le *bourgeois* est celui dont la résidence ordinaire est dans une ville; le *citoyen* est un *bourgeois* considéré relativement à la société dont il est membre; l'*habitant* est un particulier considéré relativement à la résidence pure et simple. On est *habitant* de la ville, de la province, ou de la campagne : on est *bourgeois* de Paris. Le *bourgeois* de Paris, qui prend à cœur les intérêts de sa ville contre les attentats qui la menacent, en devient *citoyen*. Les hommes sont *habitants* de la terre. Les villes sont pleines de *bourgeois*; il y a peu de *citoyens* parmi ces *bourgeois*. L'*habitation* suppose un lieu; la *bourgeoisie* suppose une ville; la qualité de *citoyen*, une société dont chaque particulier connaît

les affaires et aime le bien, et peut se promettre de parvenir aux premières dignités.

BOURREAU, s. m. (*Hist. anc. et mod.*), le dernier officier de justice, dont le devoir est d'exécuter les criminels. La prononciation de la sentence met le *bourreau* en possession de la personne condamnée. En Allemagne, on n'a point pour le *bourreau* la même aversion qu'en France. L'exécuteur est le dernier des hommes aux yeux du peuple; aux yeux du philosophe, c'est le tyran.

BOUT, Extrémité, Fin (*Gramm.*), termes relatifs à l'étendue : *bout*, à l'étendue seulement en longueur, dont il marque le dernier point; *extrémité*, à l'étendue, soit en longueur, soit en longueur et largeur, soit en longueur, largeur et profondeur; car on dit l'*extrémité d'une ligne, d'une surface, d'un corps*; mais *extrémité* diffère encore de *bout*, en ce qu'elle réveille davantage l'idée de dernière limite, soit de la ligne, soit de la surface, soit du solide. *Fin* n'est relatif qu'à un tout où l'on considère des parties comme antérieures et postérieures dans l'ordre ou le temps. Ainsi *bout* ne se dit d'une table que quand elle est oblongue, et qu'on en veut désigner la partie la plus éloignée du centre : *extrémité*, que de l'espace de cette table pris tout autour extrêmement voisin des bords qui la terminent : *fin*, que d'un livre, d'une année, d'un récit, d'un concert, etc.

BRACELET, s. m. (*Antiq.*), ornement fort ancien que les Grecs et les Romains portaient au bras, comme le mot le fait assez entendre, et dont l'usage s'est conservé parmi nous. Le *bracelet* ancien a eu différentes formes; on en voit un à trois tours sur une statue de Lucille, femme de l'empereur Lucius Verus. Ils étaient la plupart ou d'or ou de fer, ou dorés ou argentés; on entend ici par dorés et argentés autre chose que ce que nous faisons signifier à ces mots, c'est-à-dire qu'ils étaient couverts de lames d'or ou d'argent : on plaçait quelquefois dans les *bracelets*, ou un anneau ou une médaille. Ils étaient pour toutes sortes de conditions. Les hommes en portaient ainsi que les femmes. « Les Sabins, dit Tite-Live, en avaient d'or, et de fort pesants au bras gauche; c'était une marque arbitraire d'honneur ou d'esclavage; on en récompensait la valeur des gens de guerre. » On trouve dans Gruter la figure de deux *bracelets*, avec cette inscription : *Lucius Antonius Fabius Quadra-*

tus, fils de Lucius, a été deux fois honoré par Tibère César de colliers et de bracelets. Quand l'empereur faisait ce présent, il disait : « L'empereur te donne ces *bracelets.* » Il y avait des *bracelets* d'ivoire; il est à croire que ceux de cuivre et de fer ne servaient qu'aux esclaves et aux gens de bas état. Le nom d'*armilla* vient d'*armus*, la partie supérieure du bras, parce qu'anciennement le *bracelet* se mettait au haut du bras. Capitolin, dans la vie d'Alexandre Sévère, se sert du terme *dextrocherium* au lieu d'*armilla.* Il raconte que cet empereur avait huit pieds un pouce de hauteur; que sa force répondait à sa taille; que ses membres y étaient proportionnés; qu'il traînait seul un chariot chargé; qu'il faisait sauter toutes les dents à un cheval d'un seul coup de poing; qu'il lui cassait la jambe d'un coup de pied; et qu'il donna d'autres preuves de sa vigueur extraordinaire, qu'on peut voir dans l'histoire; mais ce qui revient à notre sujet, c'est qu'il avait le pouce si gros, que le *bracelet* ou le *dextrocherium* de sa femme lui servait de bague; d'où le père Montfaucon conclut qu'on portait des bagues au pouce comme aux autres doigts.

Le *bracelet* n'est plus parmi nous qu'à l'usage des femmes. C'est quelquefois un ornement fort précieux par les perles et les diamants dont il est enrichi. Il se place vers l'extrémité du bras ; le portrait du mari y est assez ordinairement enchâssé : on en fait de rubans, de cheveux, de crins, etc. Ils sont également portés par les peuples policés et les nations barbares. Ceux-ci les font ou de grains enfilés, ou de coquilles, ou de verrerie, etc. Ils faisaient jadis si grand cas de ces ornements, qu'ils abandonnaient leurs plus riches marchandises, et même sacrifiaient quelquefois la liberté de leurs pères, de leurs femmes et de leurs enfants, pour s'en procurer la possession.

BRACHMANES, s. m. pl. (*Hist. anc.*). Gymnosophistes ou philosophes indiens, dont il est souvent parlé dans les Anciens. Ils en racontent des choses fort extraordinaires, comme de vivre couchés sur la terre, de se tenir toujours sur un pied, de regarder le soleil d'un œil ferme et immobile depuis son lever jusqu'à son coucher, d'avoir les bras élevés toute leur vie, de se regarder sans cesse le bout du nez, et de se croire comblés de la faveur céleste la plus insigne, toutes les fois qu'ils y apercevaient une petite flamme bleue. Voilà des extravagances tout à fait incroya-

bles, et si ce fut ainsi que les *brachmanes* obtinrent le nom de *sages*, il n'y avait que les peuples qui leur accordèrent ce titre qui fussent plus fous qu'eux. On dit qu'ils vivaient dans les bois, et que les relâchés d'entre eux, ceux qui ne visaient pas à la contemplation béatifique de la flamme bleue, étudiaient l'astronomie, l'histoire de la nature et la politique, et sortaient quelquefois de leur désert pour faire part de leurs contemplation aux princes et aux sujets. Ils veillaient de si bonne heure à l'instruction de leurs disciples, qu'ils envoyaient des directeurs à la mère sitôt qu'ils apprenaient qu'elle avait conçu ; et sa docilité pour leurs leçons était d'un favorable augure pour l'enfant. On demeurait trente-sept ans à leur école, sans parler, tousser, ni cracher ; au bout de ce temps, on avait la liberté de mettre une chemise, de manger des animaux, et d'épouser plusieurs femmes ; mais a condition qu'on ne leur révélerait rien des preceptes sublimes de la gymnosophie. Les *brachmanes* prétendaient que la vie est un état de conception, et la mort le moment de la naissance ; que l'âme du philosophe détenue dans son corps est dans l'état d'une chrysalide, et qu'elle se débarrasse à l'instant du trépas, comme un papillon qui perce sa coque et prend son essor. Les événements de la vie n'étaient, selon eux, ni bons ni mauvais ; puisque ce qui déplaît à l'un plaît à l'autre, et qu'une même chose est agréable et désagréable à la même personne en différents temps : voilà l'abrégé de leur morale. Quant à leur physique, c'était un autre amas informe de préjugés : cependant ils donnaient au monde un commencement et une fin ; admettaient un Dieu créateur, qui le gouvernait et le pénétrait ; croyaient l'univers formé d'éléments différents ; regardaient les cieux comme le résultat d'une quintessence particulière ; soutenaient l'immortalité de l'âme, et supposaient des tribunaux aux enfers, etc. Clément d'Alexandrie en fait l'une des deux espèces de gymnosophistes. Quand ils étaient las de vivre, ils se brûlaient ; ils dressaient eux-mêmes leur bûcher, l'allumaient de leurs mains, et y entraient d'un pas grave et majestueux.

Tels étaient ces sages que les philosophes grecs allèrent consulter tant de fois : on prétend que c'est d'eux que Pythagore reçut le dogme de la métempsycose. On lit dans Suidas qu'ils furent appelés *brachmanes*, du roi *Brachman* leur fonda-

teur. Cette secte subsiste encore dans l'Orient, sous le nom de *bramènes* ou *bramines*. (*Voyez* BRAMINES.)

BRAMINES ou BRAMÈNES, ou BRAMINS, ou BRAMENS, s. m. pl. (*Hist. Mod.*). Secte de philosophes indiens, appelés anciennement *brachmanes*. (*Voyez* BRACHMANES.) Ce sont des prêtres qui révèrent principalement trois choses : le dieu Fo, sa loi, et les livres qui contiennent leurs constitutions. Ils assurent que le monde n'est qu'une illusion, un songe, un prestige, et que les corps, pour exister véritablement, doivent cesser d'être en eux-mêmes, et se confondre avec le néant, qui par sa simplicité fait la perfection de tous les êtres. Ils font consister la sainteté à ne rien vouloir, à ne rien penser, à ne rien sentir, et à si bien éloigner de son esprit toute idée, même de vertu, que la parfaite quiétude de l'âme n'en soit pas altérée. C'est le profond assoupissement de l'esprit, le calme de toutes les puissances, la suspension absolue des sens, qui fait la perfection. Cet état ressemble si fort au sommeil, qu'il paraît que quelques grains d'*opium* sanctifieraient un *bramine* bien plus sûrement que tous ses efforts. Ce quiétisme a été attaqué dans les Indes, et défendu avec chaleur : du reste, ils méconnaissent leur première origine ; le roi *Brachman* n'est point leur fondateur. Ils se prétendent issus de la tête du dieu *Brama*, dont le cerveau ne fut pas seul fécond ; ses pieds, ses mains, ses bras, son estomac, ses cuisses, engendrèrent aussi, mais des êtres bien moins nobles que les *bramines*. Ils ont des livres anciens qu'ils appellent *sacrés*. Ils conservent la langue dans laquelle ils ont été écrits. Ils admettent la métempsycose. Ils prétendent que la chaîne des êtres est émanée du sein de Dieu, et y remonte continuellement, comme le fil sort du ventre de l'araignée et y rentre : au reste, il paraît que ce système de religion varie avec les lieux. Sur la côte de Coromandel, Wistnou est le dieu des *bramines* : Brama n'est que le premier homme. Brama reçut de Wistnou le pouvoir de créer : il fit huit mondes comme le nôtre, dont il abandonna l'administration à huit lieutenants. Les mondes périssent et renaissent : notre terre a commencé par l'eau, et finira par le feu : il s'en reformera de ses cendres une autre, où il n'y aura ni mer, ni vicissitudes de saisons. Les *bramines* font circuler les âmes dans différents corps ; celle de l'homme doux passe dans le corps d'un pigeon, celle du tyran

dans le corps d'un vautour, et ainsi des autres. Ils ont en conséquence un extrême respect pour les animaux; ils leur ont établi des hôpitaux : la piété leur fait racheter les oiseaux que les mahométans prennent. Ils sont fort respectés des benjans ou banians dans toutes les Indes, mais surtout de ceux de la côte de Malabar, qui poussent la vénération jusqu'à leur abandonner leurs épouses avant la consommation du mariage, afin que ces hommes divins en disposent selon leur sainte volonté, et que les nouveaux mariés soient heureux et bénis. Ils sont à la tête de la religion; ils en expliquent les rêveries aux idiots, et dominent ainsi sur ces idiots, et par contre-coup sur le petit nombre de ceux qui ne le sont pas. Ils tiennent les petites écoles. L'austérité de leur vie, l'ostentation de leurs jeûnes, en imposent. Ils sont répandus dans toutes les Indes; mais leur collége est proprement à Banassi. Nous pourrions pousser plus loin l'exposition des extravagances de la philosophie et de la religion des *bramines :* mais leur absurdité, leur nombre et leur durée, ne doivent rien avoir d'étonnant : un chrétien y voit l'effet de la colère céleste. Tout se tient dans l'entendement humain; l'obscurité d'une idée se répand sur celles qui l'environnent : une erreur jette des ténèbres sur des vérités contiguës; et s'il arrive qu'il y ait dans une société des gens intéressés à former, pour ainsi dire, des centres de ténèbres, bientôt le peuple se trouve plongé dans une nuit profonde. Nous n'avons point ce malheur à craindre : jamais les centres de ténèbres n'ont été plus rares et plus resserrés qu'aujourd'hui : la philosophie s'avance à pas de géant, et la lumière l'accompagne et la suit. *Voyez*, dans la nouvelle édition de M. de Voltaire, la *Lettre d'un Turc sur les bramines* [1].

BRAVOURE, Valeur, Courage, Coeur, Intrépidité (*Gram.*), termes qui désignent tous l'état de l'âme à la vue d'un danger : le *cœur* marque la fermeté; l'homme de *cœur* ne recule pas : le *courage* est accompagné d'*impatience;* il brûle d'attaquer : la *valeur* est le courage accompagné d'une sorte d'ostentation qu'on aime dans la jeunesse : la *bravoure* n'est guère d'usage que dans les dangers de la guerre, et semble ne s'accorder qu'à ceux qui s'y sont exposés plusieurs fois; la *bravoure* est le *courage*

1. Au lieu de *Lettre d'un Turc sur les Bramines,* il faut lire, *sur les Fakirs.*(Br.)

souvent éprouvé; l'*intrépidité* est le mépris de la vie et des dangers. Les termes *bravoure, valeur, intrépidité*, ont une acception moins étendue que ceux de *cœur* et de *courage*.

BRELAND, *jeu de cartes*[1]. Il n'y a peut-être aucun jeu de hasard plus terrible et plus attrayant : il est difficile d'y jouer sans en prendre la fureur, et quand on en est possédé, on ne peut plus supporter d'autres jeux; ce qu'il faut, je crois, attribuer à ses révolutions, et à l'espérance qu'on a de pousser le gain tant qu'on veut, et de recouvrer en un coup la perte de dix séances malheureuses. Espérances extravagantes; car il y a démonstration morale que le gain ne peut aller que jusqu'à un certain point; et il est d'expérience que le grand gain rend les joueurs plus resserrés et plus timides, et que lagrande perte les rend plus avides et plus téméraires. La police n'a pas tardé à sentir les tristes suites de ce jeu, et il a été proscrit sous les peines les plus sévères; cependant il se joue toujours; et je suis convaincu que les hommes n'y renonceront que quand ils en auront inventé un autre qui soit aussi égal et plus orageux; deux conditions difficiles à remplir : car il faut convenir que le *breland* est un jeu très-égal, quand l'enchère la plus forte est bornée.

BRILLANT, LUSTRE, ÉCLAT, s. m. (*Gram.*), termes qui sont relatifs aux couleurs, quand ils sont pris au propre et au physique, et qu'on transporte par métaphore aux expressions, au style, aux pensées; alors ils ne signifient autre chose que de même qu'entre les couleurs il y en a qui affectent plus ou moins vivement nos yeux, de même entre les pensées et les expressions il y en a qui frappent plus ou moins vivement l'esprit. L'*éclat* enchérit sur le *brillant*, et celui-ci sur le *lustre* : il semble que l'*éclat* appartienne aux couleurs vives et aux grands objets; le *brillant*, aux couleurs claires et aux petits objets; et le *lustre*, aux couleurs récentes et aux objets neufs. La flamme jette de l'*éclat*: le diamant *brille*; le drap neuf a son *lustre*.

BROCHURE, s. f. (*Librairie*.). On donne ordinairement le nom de *brochure* à un livre non relié, mais dont les feuilles ont été simplement cousues et couvertes de papier, et dont le volume est peu considérable. Les meilleurs livres se brochent ainsi que

1. Nous ne donnons ici que la conclusion de l'article qui entre dans tous les détails de ce jeu.

les plus mauvais; cependant c'est aux derniers que le nom de *brochure* paraît le plus singulièrement consacré. On dit assez ordinairement : *Nous avons été cette année inondés de brochures; c'est une mauvaise brochure, etc.*, quand on veut se plaindre de la quantité de ces petits ouvrages nouveaux dont la lecture produit deux maux réels : l'un, de gâter le goût; l'autre, d'employer le temps et l'argent que l'on pourrait donner à des livres plus solides et plus instructifs. Au reste, cette frivolité du siècle n'est pas un mal pour tout le monde; elle fait vivre quelques petits auteurs, et produit, proportions gardées, plus de consommation de papier que les bons livres. Une *brochure* passe de la toilette d'une femme dans son antichambre, etc. Cette circulation se renouvelle, et fait valoir le commerce de nos fabriques.

BRULER (*Hist. anc.*). La coutume de *brûler* les corps était presque générale chez les Grecs et chez les Romains. Elle a précédé, chez les premiers, le temps de la guerre de Troie. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que ç'ait été la plus ancienne, même chez ces peuples. « La première manière d'inhumer, dit Cicéron, est celle dont se sert Cyrus dans Xénophon; le corps est ainsi rendu à la terre, et il est couvert du voile de sa mère. Sylla, victorieux de Caïus Marius, le fit déterrer et jeter à la voirie. Ce fut peut-être par la crainte d'un pareil traitement qu'il ordonna que son corps fût *brûlé*. C'est le premier des patrices Cornéliens à qui on ait élevé un bûcher. » L'usage de *brûler* les corps et celui de les inhumer ont subsisté à Rome dans le même temps. « L'usage de les *brûler* n'est pas, dit Pline, fort ancien dans cette ville. Il doit son origine aux guerres que nous avons faites dans des contrées éloignées : comme on y déterrait nos morts, nous prîmes le parti de les *brûler*. »

La coutume de *brûler* les corps dura jusqu'au temps du grand Théodose. (*Voyez* BUCHERS.)

BRUT, adj. (*Gram.*) est l'opposé de *travaillé* : ainsi on dit de la mine *brute*, un diamant *brut*, du sucre *brut;* en un mot on donne cette épithète à tous les objets dans l'état où la nature nous les présente lorsqu'ils sont destinés à être perfectionnés par l'art : le naturaliste ne dit point *une plume brute*, parce qu'il ne la considère jamais comme une production qui puisse être perfectionnée par l'art; mais le plumassier le dit. On ne

dit jamais *une plante brute*. On donne quelquefois aussi le nom de *brut* à des productions artificielles, lorsqu'elles en sont au premier apprêt, et que la main-d'œuvre doit en enlever dans la suite des traits grossiers, et autres imperfections semblables. Ainsi, on dit d'une pièce de fonderie au sortir du moule qu'elle est toute *brute*.

BUCHERS, s. m. (*Hist. anc.*), amas de bois sur lesquels les Anciens brûlaient leurs morts : ces amas étaient plus ou moins grands, selon la qualité des personnes. La loi des Douze Tables défendait d'y employer du bois poli et menuisé. On les construisait principalement de larix, d'if, de pin, de frêne, et d'autres arbres qui s'enflamment facilement. On y ajoutait aussi la plante appelée *papyrus*. On les environnait de cyprès, dit Varron, pour corriger par son odeur celle du cadavre, qui aurait incommodé ceux qui assistaient à la cérémonie, et qui répondaient aux lamentations de la *Præfica*, jusqu'à ce que le corps étant consumé et les cendres recueillies, elle disait *ilicet*, retirez-vous.

Le *bûcher* était de forme carrée, à trois ou quatre étages, qui allaient toujours en diminuant comme une pyramide : on l'ornait quelquefois de statues. On versait sur le cadavre du vin, du lait et du miel. On répandait sur le *bûcher* des parfums, des liqueurs odoriférantes, de l'encens, du cinnamome, des aromates et de l'huile. On donnait au mort la potion myrrhine. Cette profusion coûteuse d'aromates, de liqueurs, de potions, fut défendue par la loi des Douze Tables : outre la dépense superflue, qu'il était de la bonne police d'arrêter, l'exhalaison de tant d'odeurs étouffait quelquefois ceux qui approchaient trop près du *bûcher*.

Après qu'on avait oint le corps, on lui ouvrait les yeux qu'on avait fermés après le dernier soupir. On mettait au mort une pièce de monnaie dans la bouche; cette coutume a été fort générale en Grèce : il n'y avait que les Hermoniens qui prétendaient passer la barque *gratis*. C'étaient les plus proches parents du défunt qui mettaient le feu au *bûcher;* ils lui tournaient le dos pour s'ôter la vue d'un si triste spectacle.

Quand le *bûcher* était allumé, on priait les vents de hâter l'incendie. Achille appelle, dans Homère, le vent du septentrion et le zéphir sur le *bûcher* de Patrocle, et cette coutume passa

des Grecs chez les Romains. Quand le *bûcher* était bien allumé, on y jetait des habits, des étoffes précieuses, et les parfums les plus rares. On y jetait aussi les dépouilles des ennemis. Aux funérailles de Jules César les vétérans y précipitèrent leurs armes. On immolait de plus des bœufs, des taureaux, des moutons, qu'on mettait aussi sur le *bûcher*. Quelques-uns se coupaient ou s'arrachaient des cheveux qu'ils y semaient.

Il y a des exemples de personnes qui se sont tuées sur le *bûcher* de celles qu'elles aimaient. Aux funérailles d'Agrippine, Mnestor, un de ses affranchis, se tua de douleur. Plusieurs soldats en firent autant devant le *bûcher* de l'empereur Othon. Pline dit qu'un nommé *Philotimus*, à qui son maître avait légué ses biens, se jeta sur son *bûcher*. Plusieurs femmes ont eu ce courage. Cette coutume subsiste encore, comme on sait, chez les Banianes. Achille tua douze jeunes Troyens sur le *bûcher* de Patrocle.

Lorsque le cadavre était réduit en cendres, et qu'il n'en restait que les ossements parmi les cendres, on achevait d'éteindre le *bûcher* avec du vin; on recueillait les restes, et on les enfermait dans une urne d'or. La loi des Douze Tables défendit les libations de vin.

Mais tout ce qui précède ne concerne que les grands et les riches. On brûlait les pauvres dans de grands lieux enfermés, appelés *ustrina*.

C'était la mère, les sœurs ou les parentes du defunt qui ramassaient les cendres et les os; elles étaient vêtues de noir; elles les mettaient sous leurs habits. Les fils recueillaient les restes de leurs pères; au défaut d'enfants, ce devoir était rendu par les autres parents ou par les héritiers. Les consuls ou les premiers officiers des empereurs ramassaient leurs ossements. Au décès d'Auguste, les premiers de l'ordre équestre les ramassèrent nu-pieds. On enveloppait ces restes dans un linge. Avant que de se retirer, ils criaient tous au défunt : *Val, val, val; nos te ordine quo natura permiserit cuncti sequemur* : « Adieu, adieu, adieu; nous te suivrons tous quand la nature l'ordonnera. »

On emportait les os et les cendres du défunt.

BUSTE. Une question qu'on pourrait faire ici, c'est de demander pourquoi dans le *buste* on a ajouté à la tête une partie des

épaules et de la poitrine, et par quelle règle on a limité l'étendue de ces parties accidentelles qu'on joint à la tête, et qui n'ajoutent rien à la ressemblance. Quant à la première partie de la question, il me semble qu'on ajoute à la tête le cou entier, et une partie des épaules et de la poitrine, afin d'annoncer le reste du corps, et sauver au spectateur l'idée d'une amputation chirurgicale ou même d'une exécution : et pour ce qui est de la seconde partie, je crois qu'on a mesuré naturellement l'étendue des parties qu'on ajoutait au *buste* sur l'espace que l'œil embrasse, à la distance où il se place d'un objet pour le bien considérer, espace qui ne diffère guère de celui qu'on donne à un *buste* de grandeur naturelle.

BUT, VUE, DESSEIN (*Gramm.*), termes relatifs à la conduite d'un être, ou pensant, ou considéré comme pensant. Le *but* se dit d'un objet fixe et déterminé, auquel les actions de l'être pensant sont dirigées : les *vues* sont plus vagues et embrassent un plus grand nombre d'objets ; le *dessein* est proprement ce mouvement de l'âme par lequel on se détermine à tenter ou à ne pas tenter une chose. Le *dessein* et les *vues* sont en nous ; le *but* est hors de nous. Le *dessein* offre une idée de résolution qui n'est pas si marquée dans les *vues*. On se propose un *but ;* on a des *vues ;* on forme un *dessein.*

FIN DU TOME TREIZIÈME.

TABLE

DU TOME TREIZIÈME.

Pages.

MISCELLANEA ARTISTIQUES 1

Observations sur l'église Saint-Roch (inédit) 3
Projets de tapisseries 10
Sur le *Voyage en Italie,* par Cochin 12
Sur l'*Art de peindre,* par M. Watelet 16
Le monument de la place de Reims 27
Extrait d'un ouvrage anglais sur la peinture 33
Observations sur la sculpture et sur Bouchardon 40
Traité des couleurs pour la peinture en émail et sur la porcelaine . 48
Notice sur Carle Van Loo 70
Projets du tombeau pour M. le Dauphin 72
Sur la statue de Louis XV (inédit) 76
Sur *la Peinture,* poëme par M. Le Mierre 78
Manière de bien juger dans les ouvrages de peinture, par l'abbé Laugier 98
Sur l'estampe de Cochin mise en tête de l'*Essai sur les femmes* . . 104

ENCYCLOPÉDIE.

Notice préliminaire 109
Prospectus 129
Observations sur la division des sciences du chancelier Bacon . . . 159
Lettre au R. P. Berthier, jésuite 165
Seconde lettre au R. P. Berthier 168
Avertissement du huitième volume de l'*Encyclopédie* 171

Pages.
DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE. 177

A.

Acognitionibus. 177
A cura amicorum.. 178
Abiens. — Abominable, détestable, exécrable 180
Absolution, pardon, rémission. — Absorbant. — Absorber, engloutir. 181
Abstinence des Pythagoriciens. — Abstraits. 182
Académicien, académiste. — Acalipse. — Acapulco 183
Acara ou Acarai. — Acaricaba. — Acarnan. — Acatalepsie. 184
Accès, avoir accès, aborder, approcher. — Accoucheuse 185
Achor. 186
Acier. 187
Acmella. 212
Açores. — Acorus 214
Acousmatiques. 215
Acridophages. 216
Acrimonie, âcreté. — Acrimonie, *en chimie*. 217
Adæquat. — Adeptes. — Adhérent. attaché, annexé 218
Admettre, recevoir. 219
Admiration. 220
Ador et Adorea. — Adoration. 221
Adorer. 222
Adoucir, mitiger. — Adrachne 224
Adragant. 225
Adramelech. — Adramus. — Adraste. — Adrastée ou Adrastie. — Adresse, souplesse, finesse, ruse, artifice. — *Ædes* 226
Æs. — *Æs ustum*. — Affaissement 227
Affectation, afféterie. — Affection 228
Affinité. 230
Affliction, chagrin, peine. — Afrique 231
Agaric. 232
Agathyrses. — Agaty 234
Age. 235
Aglibolus. 236
Agneau.. 237
Agnel ou Aignel. — Agnelins. — Agnus scythicus. 239
Agréable, gracieux. — Agriculture 243
Agrotère. — Aguaxima 265
Aguiate ou Aguée. — Aigle. — Air 266
Aïus-Locutius. 267
Al. — Alarme. — Albadara. 269
Alecto. 270
Alexandrin. 271
Alica. 272

Pages.
Aliments. 273
Allarme, terreur, effroi, frayeur, épouvante, crainte, peur, appréhension. 278
Allées de jardin. 279
Allemands. — Allusion.. 282
Almageste. 283
Alphée. — Alrunes 284
Amant, amoureux. — Amenthès 285
Amenuiser, allégir, aiguiser. — Amitié. — Amour ou Cupidon. . . 286
Amphithéâtre. 287
Ampoule. 290
Anachis. — Anadyomène. — Anætis. 291
Anagramme. 292
Anapauoméné. 294
Anaphonèse. — Anarchie. — Ancien, vieux, antique. 295
Androgynes. 296
Ansico. 297
Antédiluvienne (philosophie). 298
Antipathie, haine, aversion, répugnance. —Antrustions 304
Anubis. 305
Aorasie. — Apex. — Aphace. — Aphacite 306
Aphractes. — Apis. 307
Apparence, extérieur, dehors. — Apparition, vision. 309
Appas. — Appeler, nommer. — Apprendre, étudier, s'instruire . . 310
Aqueduc. 311
Arabes. 314
Arboribonzes. — Arbre. 324
Arc de triomphe. 325
Arcadiens. 328
Archontes. 330
Arcy. 332
Aréopage. 337
Argata. — Argent 339
Aristotélisme. — Art. 359
Artisan. — Artiste. — Ascharions ou Aschariens. 373
Asiatiques (philosophie des). 374
Assaisonnement. 383
Assez, suffisamment 384
Assoupissement. 385
Assurer, affirmer, confirmer. — Assuré, sûr, certain. — Attachement, attache, dévouement. — Attacher. 387
Attention, exactitude, vigilance. — Atténuer, broyer, pulvériser. — Audace, hardiesse, effronterie 388
Augmenter, agrandir; augmenter, croître. — Aurore 389
Aurum musicum. 390
Austère, sévère, rude. — Autorité, pouvoir, puissance, empire. . . 391

Pages.
Autorité politique 392
Autorité dans les discours et dans les écrits 400
Avaler. 401
Avanie, outrage, affront, insulte 402
Avantage, profit, utilité. — Aventure, événement, accident. — Avis, sentiment, opinion 403
Avis, avertissement, conseil. — Azabe-kaberi. Azarecah 404

B.

Baaras. 405
Babel. 406
Bacchionites. — Bachoteurs 407
Balancier. — Ballade. 408
Baptes (les). Barbeliots ou Barboriens. 409
Bardocucullus. — Barques 410
Barthélemites. — Bas 412
Bassesse, abjection. 413
Bataille, combat, action. — Bâton. 415
Batte. 419
Battre, frapper. — Baucis et Philémon 420
Béatitude, bonheur, félicité. — Beau, joli 421
Beaux. — Beaucoup, plusieurs 322
Beauté. — Bédouins 423
Belbuch et Zeombuch. 424
Bénéfice, gain, profit, lucre, émolument. — Benin. — Besançon. . 425
Besoin 427
Besoin. nécessité, indigence, pauvreté, disette. — Bête, animal, brute 428
Beurre. 430
Bible. 431
Bibliomane 436
Bibliothèque. 437
Biche. — Bien (homme de), homme d'honneur, honnête homme. . 476
Bien, très, fort. — Bienséance 477
Bière. 478
Bigarrure, diversité, variété, différence. — Bizarre, fantasque, capricieux, quinteux, bourru. — Bohémiens. 479
Bohitis 480
Bois, bois de chauffage. 481
Bois de vie, bois sacrés. 485
Boisson 486
Bonheur, prospérité 486
Bonne déesse. 487
Bonosiens. — Bon sens. 488

Pages.
Bornes, termes, limites. — Boucher. 489
Boulanger. 498
Bourg. — Bourgeois, citoyen, habitant 506
Bourreau. — Bout, extrémité, fin. — Bracelet. 507
Brachmanes 508
Bramines. 510
Bravoure, valeur, courage, cœur, intrépidité. 511
Brelan. — Brillant, lustre, éclat. — Brochure. 512
Brûler. — Brut.. 513
Bûchers 514
Buste. 515
But, vue, dessein. 516

FIN DE LA TABLE DU TOME TREIZIÈME.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [413]

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DIDEROT

ENCYCLOPÉDIE

C - E

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR

RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DIDEROT

REVUES SUR LES ÉDITIONS ORIGINALES

COMPRENANT CE QUI A ÉTÉ PUBLIÉ A DIVERSES ÉPOQUES

ET LES MANUSCRITS INÉDITS
CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ERMITAGE

NOTICES, NOTES, TABLE ANALYTIQUE

ÉTUDE SUR DIDEROT

ET

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE AU XVIIIe SIÈCLE

PAR J. ASSÉZAT

ME QUATORZIÈME



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1876

DICTIONNAIRE
ENCYCLOPÉDIQUE
(SUITE)

C.

CABINET D'HISTOIRE NATURELLE. Pour former un *cabinet d'histoire naturelle*, il ne suffit pas de rassembler sans choix et d'entasser sans ordre et sans goût tous les objets d'histoire naturelle que l'on rencontre, il faut savoir distinguer ce qui mérite d'être gardé de ce qu'il faut rejeter, et donner à chaque chose un arrangement convenable. L'ordre d'un *cabinet* ne peut être celui de la nature; la nature affecte partout un désordre sublime. De quelque côté que nous l'envisagions, ce sont des masses qui nous transportent d'admiration, des groupes qui se font valoir de la manière la plus surprenante. Mais un *cabinet d'histoire naturelle* est fait pour instruire, c'est là que nous devons trouver en détail et par ordre ce que l'univers nous présente en bloc. Il s'agit d'y exposer les trésors de la nature selon quelque distribution relative, soit au plus ou moins d'importance des êtres, soit à l'intérêt que nous y devons prendre, soit à d'autres considérations moins savantes et plus raisonnables peut-être, entre lesquelles il faut préférer celles qui donnent un arrangement qui plaît aux gens de goût, qui intéresse les curieux, qui instruit les amateurs et qui inspire des vues aux savants. Mais satisfaire à ces différents objets sans les sacrifier trop les uns aux autres, accorder aux distributions scientifiques autant qu'il faut sans s'éloigner des voies de la nature, n'est pas une entreprise facile; et entre tant de *cabinets d'histoire naturelle* formés en

Europe, s'il doit y en avoir de bien rangés, il doit aussi y en avoir beaucoup d'autres qui peut-être auront le mérite de la richesse, mais qui n'auront pas celui de l'ordre. Cependant qu'est-ce qu'une collection d'êtres naturels sans le mérite de l'ordre? A quoi bon avoir rassemblé dans des édifices, à grande peine et à grands frais, une multitude de productions pour me les offrir confondues pêle-mêle et sans aucun égard, soit à la nature des choses, soit aux principes de l'histoire naturelle? Je dirais volontiers à ces naturalistes qui n'ont ni goût ni génie : « *Renvoyez toutes vos coquilles à la mer; rendez à la terre ses plantes et son engrais, et nettoyez vos appartements de cette foule de cadavres d'oiseaux, de poissons et d'insectes, si vous n'en pouvez faire qu'un chaos où je n'aperçois rien de distinct, qu'un amas où les objets épars ou entassés ne me donnent aucune idée nette et précise. Vous ne savez pas faire valoir l'opulence de la nature, et sa richesse dépérit entre vos mains. Restez au fond de la carrière, taillez des pierres; mais laissez à d'autres le soin d'ordonner l'édifice.* » Qu'on pardonne cette sortie au regret que j'ai de savoir dans des *cabinets*, même célèbres, les productions de la nature les plus précieuses, jetées comme dans un puits : on accourt sur les bords de ce puits, vous y suivez la foule, vous cherchez à percer les ténèbres qui couvrent tant de raretés; mais elles sont trop épaisses, vous vous fatiguez en vain, et vous ne remporterez que le chagrin d'être privé de tant de richesses, soit par l'indolence de celui qui les possède, soit par la négligence de ceux à qui le soin en est confié.

Nous n'aurions jamais fait, si nous entreprenions la critique ou l'éloge de toutes les collections d'histoire naturelle qui sont en Europe; nous nous arrêterons seulement à la plus florissante de toutes, je veux dire le *Cabinet du roi*. Il me semble qu'on n'a rien négligé, soit pour faire valoir, soit pour rendre utile ce qu'il renferme. Jl a commencé dès sa naissance à intéresser le public par sa propreté et par son élégance : on a pris dans la suite tant de soins pour le compléter, que les acquisitions qu'il a faites en tout genre sont surprenantes, surtout si on les compare avec le peu d'années que l'on compte depuis son institution. Les choses les plus belles et les plus rares y ont afflué de tous les coins du monde, et elles y ont heureusement rencontré des mains capables de les réunir avec tant de convenance et de les

mettre ensemble avec tant d'ordre, qu'on n'aurait aucune peine à y rendre à la nature un compte clair et fidèle de ses richesses. Un établissement si considérable et si bien conduit ne pouvait manquer d'avoir de la célébrité et d'attirer des spectateurs; aussi il en vient de tous états, de toutes nations, et en si grand nombre, que dans la belle saison, lorsque le mauvais temps n'empêche pas de rester dans les salles du *cabinet*, leur espace y suffit à peine. On y reçoit douze à quinze cents personnes toutes les semaines : l'accès en est facile; chacun peut à son gré s'y introduire, s'amuser ou s'instruire. Les productions de la nature y sont exposées sans fard, et sans autre apprêt que celui que le bon goût, l'élégance et la connaissance des objets devaient suggérer : on y répond avec complaisance aux questions qui ont du rapport à l'histoire naturelle. La pédanterie qui choque les honnêtes gens, et la charlatanerie qui retarde les progrès de la science, sont loin de ce sanctuaire : on y a senti, par une impulsion particulière aux âmes d'un certain ordre, quelle bassesse ce serait à des particuliers qui auraient quelques collections d'histoire naturelle de prétendre s'en faire un mérite réel et de travailler à enfler ce mérite, soit en les étalant avec faste, soit en les vantant au delà de leur juste prix, soit en mettant du mystère dans de petites pratiques qu'il est toujours assez facile de trouver, lorsqu'on veut se donner la peine de les chercher. On a senti qu'une telle conduite s'accorderait moins encore avec un grand établissement où l'on ne doit avoir d'autres vues que le bien de l'établissement, où en rendant le public témoin des procédés qu'on suit, on en tire de nouvelles lumières, et l'on répand le goût des mêmes occupations. C'est le but que M. Daubenton, garde et démonstrateur du *Cabinet du roi*, s'est proposé, et dans son travail au *cabinet* même qu'il a mis en un si bel ordre, et dans la description qu'on en trouve dans l'*Histoire naturelle*.

Me sera-t-il permis de finir cet article par l'exposition d'un projet qui ne serait guère moins avantageux qu'honorable à la nation? Ce serait d'élever à la nature un temple qui fût digne d'elle. Je l'imagine composé de plusieurs corps de bâtiments proportionnés à la grandeur des êtres qu'ils devraient renfermer; celui du milieu serait spacieux, immense et destiné pour les monstres de la terre et de la mer; de quel étonnement ne

serait-on pas frappé à l'entrée de ce lieu habité par les crocodiles, les éléphants et les baleines? On passerait de là dans d'autres salles contiguës les unes aux autres, où l'on verrait la nature dans toutes ses variétés et ses dégradations. On entreprend tous les jours des voyages dans les différents pays pour en admirer les raretés; croit-on qu'un pareil édifice n'attirerait pas les hommes curieux de toutes les parties du monde, et qu'un étranger un peu lettré pût se résoudre à mourir sans avoir vu une fois la nature dans son palais? Quel spectacle que celui de tout ce que la main du Tout-Puissant a répandu sur la surface de la terre, exposé dans un seul endroit! Si je pouvais juger du goût des autres hommes par le mien, il me semble que pour jouir de ce spectacle personne ne regretterait un voyage de cinq ou six cents lieues; et tous les jours ne fait-on pas la moitié de ce chemin pour voir des morceaux de Raphaël et de Michel-Ange? Les millions qu'il en coûterait à l'État pour un pareil établissement seraient payés plus d'une fois par la multitude des étrangers qu'il attirerait en tout temps. Si j'en crois l'histoire, le grand Colbert leur fit autrefois acquitter la magnificence d'une fête pompeuse, mais passagère. Quelle comparaison entre un carrousel et le projet dont il s'agit? Et quel tribut ne pourrions-nous pas en espérer de la curiosité de toutes les nations?

CACHER, DISSIMULER, DÉGUISER (*Gramm.*), termes relatifs à la conduite que nous avons à tenir avec les autres hommes dans les occasions où il nous importe qu'ils se trompent sur nos pensées et sur nos actions, ou qu'ils les ignorent. On *cache* ce qu'on ne veut point laisser apercevoir; on *dissimule* ce qui s'aperçoit fort bien; on *déguise* ce qu'on a intérêt de montrer autre qu'il n'est. Les participes *dissimulé* et *caché* se prennent dans un sens plus fort que les verbes *dissimuler* et *cacher*. L'homme *caché* est celui dont la conduite est impénétrable par les ténèbres dont elle est couverte; l'homme *dissimulé* est celui dont la conduite est toujours masquée par de fausses apparences. Le premier cherche à n'être pas connu; le second à l'être mal. Il y a souvent de la prudence à *cacher*; il y a toujours de l'art et de la fausseté, soit à *dissimuler*, soit à *déguiser*. On *cache* par le silence; on *dissimule* par les démarches; on *déguise* par les propos. L'un appartient à la *conduite*; l'autre

au *discours*. On pourrait dire que la *dissimulation* est un mensonge en action.

CADAVRE. L'ouverture des *cadavres* serait très-avantageuse aux progrès de la médecine; tel, dit M. de La Mettrie, a pris une hydropisie enkystée dans la duplication du péritoine pour une hydropisie ordinaire, qui eût toujours commis cette erreur, si la dissection ne l'eût éclairé; mais pour trouver les causes des maladies par l'ouverture des *cadavres*, il ne faudrait pas se contenter d'un examen superficiel, il faudrait fouiller les viscères, et remarquer attentivement les accidents produits dans chacun et dans toute l'économie animale; car un corps mort diffère plus encore au dedans d'un corps vivant qu'il n'en diffère à l'extérieur. La conservation des hommes et les progrès de l'art de les guérir sont des objets si importants, que dans une société bien policée les prêtres ne devraient recevoir les *cadavres* que des mains de l'anatomiste, et qu'il devrait y avoir une loi qui défendît l'inhumation d'un corps avant son ouverture. Quelle foule de connaissances n'acquerrait-on pas par ce moyen! Combien de phénomènes qu'on ne soupçonne pas et qu'on ignorera toujours, parce qu'il n'y a que la dissection fréquente des *cadavres* qui puisse les faire apercevoir? La conservation de la vie est un objet dont les particuliers s'occupent assez, mais qui me semble trop négligé par la société.

CAGOTS ou CAPOTS, s. m. pl. (*Histoire mod.*) C'est ainsi, dit Marca dans son *Histoire de Béarn*, qu'on appelle en cette province et dans quelques endroits de la Gascogne des familles qu'on prétend descendues des Visigoths qui restèrent dans ces cantons après leur déroute générale. Ce que nous en allons raconter est un exemple frappant de la force et de la durée des haines populaires. Ils sont censés lâdres et infects; et il leur est défendu, par la coutume de Béarn, sous les peines les plus sévères, de se mêler avec le reste des habitants. Ils ont une porte particulière pour entrer dans les églises, et des siéges séparés. Leurs maisons sont écartées des villes et des villages. Il y a des endroits où ils ne sont point admis à la confession. Ils sont charpentiers, et ne peuvent s'armer que des instruments de leur métier. Ils ne sont point reçus en témoignage. On leur faisait anciennement la grâce de compter sept d'entre eux pour un témoin ordinaire. On fait venir leur nom de *caas Goths*,

chiens de Goths. Cette dénomination injurieuse leur est restée, avec le soupçon de ladrerie, en haine de l'arianisme dont les Goths faisaient profession. Ils ont été appelés *chiens* et réputés *ladres*, parce qu'ils avaient eu des ancêtres ariens. On dit que c'est par un châtiment semblable à celui que les Israélites infligèrent aux Gabaonites qu'ils sont tous occupés au travail des bois. En 1460, les états de Béarn demandèrent à Gaston d'Orléans, prince de Navarre, qu'il leur fût défendu de marcher pieds nus dans les rues, sous peine de les avoir percés, et enjoint de porter le pied d'oie ou de canard sur leur habit. On craignait qu'ils n'infestassent, et l'on prétendait annoncer par le pied d'un animal qui se lave sans cesse qu'ils étaient immondes. On les a aussi appelés *Géziatins*, de Giezy, serviteur d'Élisée, qui fut frappé de lèpre. Le mot *cagot* est devenu synonyme à *hypocrite*.

CALICUT ou Calécut. (*Géog.*) Ville et royaume des Indes sur la côte de Malabar. La ville de ce nom est une des plus grandes de l'Inde. Le samorin, ou roi du pays, y fait sa résidence. On dit que lorsque ce prince se marie, les prêtres commencent par coucher avec sa femme, et qu'ensuite il leur fait un présent pour leur marquer sa reconnaissance de la faveur signalée qu'ils ont bien voulu lui faire; ce ne sont point ses enfants qui lui succèdent, mais ceux de sa sœur. A l'exemple de leur souverain, les habitants de ce royaume ne font point difficulté de communiquer leurs femmes à leurs amis. Une femme peut avoir jusqu'à sept maris; si elle devient grosse, elle adjuge l'enfant à qui bon lui semble, et on ne peut appeler de son jugement. Les habitants de *Calicut* croient un Dieu; mais ils prétendent qu'il ne se mêle point du gouvernement de l'univers, et qu'il a laissé ce soin au diable, à qui conséquemment ils offrent des sacrifices.

CALOMNIE, s. f. (*Morale.*) Les Athéniens révérèrent la *calomnie;* Apelle, le peintre le plus fameux de l'antiquité, en fit un tableau, dont la composition suffirait seule pour justifier l'admiration de son siècle : on y voyait la Crédulité avec de longues oreilles, tendant les mains à la *Calomnie* qui allait à sa rencontre; la Crédulité était accompagnée de l'Ignorance et du Soupçon; l'Ignorance était représentée sous la figure d'une femme aveugle; le Soupçon, sous la figure d'un homme agité

d'une inquiétude secrète, et s'applaudissant tacitement de quelque découverte. La *Calomnie*, au regard farouche, occupait le milieu du tableau; elle secouait une torche de la main gauche, et de la droite elle traînait par les cheveux l'Innocence sous la figure d'un enfant qui semblait prendre le ciel à témoin : l'Envie la précédait, l'Envie aux yeux perçants et au visage pâle et maigre; elle était suivie de l'Embûche et de la Flatterie : à une distance qui permettait encore de discerner les objets, on apercevait la Vérité qui s'avançait lentement sur les pas de la Calomnie, conduisant le Repentir en habit lugubre. Quelle peinture! Les Athéniens eussent bien fait d'abattre la statue qu'ils avaient élevée à la Calomnie, et de mettre à sa place le tableau d'Apelle.

CANAL ARTIFICIEL (*Hist. et Architecture.*) Lieu creusé pour recevoir les eaux de la mer, d'une ou plusieurs rivières, d'un fleuve, etc. Les rivières ne contribuent pas seulement à la richesse naturelle des campagnes en les arrosant, elles font encore la richesse artificielle des provinces, en facilitant le transport des marchandises. Plus leur cours est étendu dans un État et plus elles communiquent les unes avec les autres, plus les parties du corps de cet État sont liées et disposées à s'enrichir mutuellement. Si la nature, comme il arrive toujours, n'a pas fait pour les hommes tout ce qu'il y avait de plus avantageux à faire, c'est à eux à achever; et les Hollandais, ou pour prendre sur la foi des voyageurs un exemple considérable, les Chinois, qui ont un pays d'une étendue sans comparaison plus grande, ont bien fait voir jusqu'où peut aller, en fait de *canaux* et de navigation, l'industrie humaine, et quelle en est la récompense. Mais l'avantage des *canaux* est une chose très-anciennement connue. Les premiers habitants de la terre ont travaillé à rompre les isthmes et à couper les terres, pour établir entre les contrées une communication par eau. Hérodote rapporte que les Cnidiens, peuples de Carie dans l'Asie Mineure, entreprirent de couper l'isthme qui joint la presqu'île de Cnide à la terre ferme, mais qu'ils en furent détournés par un oracle. Plusieurs rois d'Égypte ont tâché de joindre la mer Rouge à la Méditerranée. Cléopâtre eut le même dessein. Soliman II, empereur des Turcs, y employa 50,000 hommes, qui y travaillèrent sans effet. Les Grecs et les Romains projetèrent un *canal*

à travers l'isthme de Corinthe, qui joint la Morée et l'Achaïe, afin de passer ainsi de la mer Ionienne dans l'Archipel. Le roi Démétrius, Jules César, Caligula et Néron y firent des efforts inutiles. Sous le règne de ce dernier, Lucius Vérus, un des généraux de l'armée romaine dans les Gaules, entreprit de joindre la Saône et la Moselle par un *canal*, et de faire communiquer la Méditerranée et la mer d'Allemagne par le Rhône, la Saône, la Moselle et le Rhin; ce qu'il ne put exécuter. Charlemagne forma le dessein de joindre le Rhin et le Danube, afin d'établir une communication entre l'Océan et la mer Noire, par un *canal* de la rivière d'Almutz, qui se décharge dans le Danube, à celle de Rednitz, qui se rend dans le Mein, qui va tomber dans le Rhin près de Mayence. Il fit travailler une multitude innombrable d'ouvriers; mais différents obstacles, qui se succédèrent les uns aux autres, lui firent abandonner son projet. Bernard propose, dans son *Traité de la jonction des mers*, une communication entre la mer de Provence et l'Océan, vers la côte de Normandie, en joignant l'Ouche à l'Armançon. On traverserait ainsi la France par le Rhône, la Saône, l'Ouche, l'Armançon, l'Yonne et la Seine.

La France a plusieurs grands canaux : celui de Briare fut commencé sous Henri IV, et achevé sous Louis XIII, par les soins du cardinal de Richelieu. Il établit la communication de la rivière de Loire à la rivière de Seine par le Loing. Il a onze grandes lieues de longueur, à le prendre depuis Briare jusqu'à Montargis. C'est au-dessous de Briare qu'il entre dans la Loire, et c'est à Cepoy qu'il finit dans le Loing. Les eaux du *canal* sont soutenues par quarante-deux écluses, qui servent à monter et à descendre les trains de bois et les bateaux, qu'on construit pour cet effet d'une longueur et d'une largeur proportionnées. On paye un droit de péage à chaque écluse pour l'entretien du *canal* et le remboursement des propriétaires.

Le *canal* d'Orléans fut entrepris en 1675 pour la communication de la Seine et de la Loire. Il a vingt écluses. C'est Philippe d'Orléans, régent de France, qui l'a fait achever sous la minorité de Louis XV. Il porte le nom d'une ville dans laquelle il ne passe pas. Il commence au bourg de Combleux, qui est à une petite lieue d'Orléans.

Le projet du *canal* de Picardie pour la jonction des rivières

de Somme et d'Oise a été formé sous les ministères des cardinaux de Richelieu et de Mazarin, et sous celui de M. de Colbert.

Mais un des plus grands et des plus merveilleux ouvrages de cette espèce, et en même temps un des plus utiles, c'est la jonction des deux mers par le *canal* de Languedoc, proposé sous François Ier, sous Henri IV, sous Louis XIII, entrepris et achevé sous Louis XIV. Il commence par un réservoir de quatre mille pas de circonférence, et de quatre-vingts pieds de profondeur, qui reçoit les eaux de la montagne Noire. Elles descendent à Naurouse dans un bassin de deux cents toises de longueur et de cent cinquante de largeur, revêtu de pierres de taille. C'est là le point de partage d'où les eaux se distribuent à droite et à gauche dans un *canal* de soixante-quatre lieues de long, où se jettent plusieurs petites rivières, soutenues d'espace en espace de cent quatre écluses. Les huit écluses qui sont voisines de Béziers forment un très-beau spectacle; c'est une cascade de cent cinquante-six toises de long sur onze toises de pente.

Ce *canal* est conduit en plusieurs endroits sur des aqueducs et sur des ponts d'une hauteur incroyable, qui donnent passage entre leurs arches à d'autres rivières. Ailleurs, il est coupé dans le roc tantôt à découvert, tantôt en voûte, sur la longueur de plus de mille pas. Il se joint d'un bout à la Garonne près de Toulouse; de l'autre, traversant deux fois l'Aude, il passe entre Agde et Béziers, et va finir au grand lac de Tau, qui s'étend jusqu'au port de Cette.

Ce monument est comparable à tout ce que les Romains ont tenté de plus grand. Il fut projeté en 1666, et démontré possible par une multitude infinie d'opérations longues et pénibles, faites sur les lieux, par François Riquet, qui le finit avant sa mort, arrivée en 1680. Quand les grandes choses sont exécutées, il est facile à ceux qui les contemplent de les imaginer plus parfaites et plus grandes. C'est ce qui est arrivé ici. On a proposé un réservoir plus grand que le premier, un *canal* plus large, et des écluses plus grandes; mais on a été arrêté par les frais.

CANICULE, s. f. (*Astron.*) Les Romains étaient si persuadés de la malignité de la *canicule*, que, pour en écarter les

influences, ils lui sacrifiaient tous les ans un chien roux; le chien avait eu la préférence dans le choix des victimes, à cause de la conformité des noms. Ce n'est pas la seule occasion où cette conformité ait donné naissance à des branches de superstition : la *canicule* passait, ou pour la chienne d'Érigone, ou pour le chien que Jupiter donna à Minos, que Minos donna à Procris, et que Procris donna à Céphale.

CANON, *en Théologie*, c'est un catalogue authentique des livres qu'on doit reconnaître pour divins, fait par une autorité légitime, et donné au peuple pour lui apprendre quels sont les textes originaux qui doivent être la règle de sa conduite et de sa foi. Le *canon* de la Bible n'a pas été le même en tout temps; il n'a pas été uniforme dans toutes les sociétés qui reconnaissent ce recueil pour un livre divin. Les catholiques romains sont en contestation sur ce point avec les protestants. L'Église chrétienne, outre les livres du Nouveau Testament qu'elle a admis dans son *canon*, en a encore ajouté, dans le *canon* de l'Ancien Testament qu'elle a reçu de l'Église juive, quelques-uns qui n'étaient point auparavant dans le *canon* de celle-ci, et qu'elle ne reconnaissait point pour des livres divins. Ce sont ces différences qui ont donné lieu à la distribution des Livres Saints en *protocanoniques*, *deutérocanoniques*, et *apocryphes*. Il faut cependant observer qu'elles ne tombent que sur un très-petit nombre de livres. On convient sur le plus grand nombre qui compose le corps de la Bible. On peut former, sur le sujet que nous traitons, plusieurs questions importantes. Nous en allons examiner quelques-unes, moins pour les décider que pour proposer à ceux qui doivent un jour se livrer à la critique quelques exemples de la manière de discuter et d'éclaircir les questions de cette nature.

Y a-t-il eu chez les Juifs un canon des livres sacrés? Première question. Le peuple juif ne reconnaissait pas toutes sortes de livres pour divins; cependant il accordait ce caractère à quelques-uns : *donc il y a eu chez lui un canon de ces livres, fixé et déterminé par l'autorité de la synagogue.* Peut-on douter de cette vérité quand on considère que les Juifs donnaient tous le titre de *divins* aux mêmes livres, et que le consentement était entre eux unanime sur ce point? D'où pouvait naître cette unanimité? sinon d'une règle faite et connue qui marquait

à quoi l'on devait s'en tenir; c'est-à-dire d'un *canon* ou d'un catalogue authentique qui fixait le nombre des livres, et en indiquait les noms. On ne conçoit pas qu'entre plusieurs livres écrits en différents temps et par différents auteurs, il y en ait eu un certain nombre généralement admis pour divins à l'exclusion des autres, sans un catalogue autorisé qui distinguât ceux-ci de ceux pour qui l'on n'a pas eu la même vénération; et ce serait nous donner une opinion aussi fausse que dangereuse de la nation juive, que de nous la représenter acceptant indistinctement et sans examen tout ce qu'il plaisait à chaque particulier de lui proposer comme inspiré : ce qui précède me paraît sans réplique. Il ne s'agit plus que de prouver que les Juifs n'ont reconnu pour divins qu'un certain nombre de livres, et qu'ils se sont tous accordés à diviniser les mêmes. Les preuves en sont sous les yeux. La première se tire de l'uniformité des catalogues que les anciens Pères ont rapportés toutes les fois qu'ils ont eu lieu de faire l'énumération des livres reconnus pour sacrés par les Hébreux. Si les Juifs n'avaient pas eux-mêmes fixé le nombre de leurs livres divins, les Pères ne se seraient pas avisés de le faire : ils se seraient contentés de marquer ceux que les chrétiens devaient regarder comme tels, sans se mettre en peine de la croyance des Juifs là-dessus; ou s'ils avaient osé supposer un *canon* juif qui n'eût pas existé, ils ne l'auraient pas tous fabriqué de la même manière; la vérité ne les dirigeant pas, le caprice les eût fait varier, soit dans le choix, soit dans le nombre; et plusieurs n'auraient pas manqué surtout d'y insérer ceux que nous nommons *deutérocanoniques*, puisqu'ils les croyaient divins, et les citaient comme tels. Nous devons donc être persuadés de leur bonne foi par l'uniformité de leur langage, et par la sincérité de l'aveu qu'ils ont fait que quelques livres mis par l'Église au rang des anciennes écritures canoniques en étaient exclus par les synagogues. La même raison doit aussi nous convaincre qu'ils ont été suffisamment instruits de ce fait : car s'il y avait eu de la diversité ou des variations sur ce point entre les Juifs, ils auraient eu au moins autant de facilité pour s'en informer que pour savoir qu'on y comptait ces livres par les lettres de l'alphabet, et ils nous auraient transmis l'un comme l'autre. L'accord des Pères sur

la question dont il s'agit démontre donc celui des Juifs sur leur *canon*.

Mais à l'autorité des Pères se joint celle de Josèphe, qui sur ces matières, dit M. Huet, en vaut une foule d'autres, *unus pro mille*. Josèphe, de race sacerdotale, et profondément instruit de tout ce qui concernait sa nation, est du sentiment des Pères. On lit dans son premier livre contre Appion, que les Juifs n'ont pas, comme les Grecs, une multitude de livres; qu'ils n'en reconnaissent qu'un certain nombre comme divins; que ces livres contiennent tout ce qui s'est passé depuis le commencement du monde jusqu'à Artaxercès; que, quoiqu'ils aient d'autres écrits, ces écrits n'ont pas entre eux la même autorité que les livres divins, et que chaque Juif est prêt à répandre son sang pour la défense de ceux-ci : *donc il y avait chez les Juifs*, selon Josèphe, *un nombre fixé et déterminé de livres reconnus pour divins;* et c'est là précisément ce que nous appelons *canon*.

La tradition constante du peuple juif est une troisième preuve qu'on ne peut rejeter. Ils ne comptent encore aujourd'hui entre les livres divins que ceux, disent-ils, dont leurs anciens Pères ont dressé le *canon* dans le temps de la grande synagogue, qui fleurit après le retour de la captivité. C'est même en partie par cette raison qu'elle fut nommée *grande*. L'auteur du traité de *Megillah* dans la Gémare, nous apprend au chap. III que ce titre lui fut donné, non-seulement pour avoir ajouté au nom de Dieu l'épithète *gadol*, *grand*, *magnifique;* mais encore pour avoir dressé le *canon* des livres sacrés : *donc*, pouvons-nous conclure pour la troisième fois, *il est certain qu'il y a eu chez les Juifs un canon déterminé et authentique des livres de l'Ancien Testament*, *regardés comme divins*.

N'y a-t-il jamais eu chez les Juifs qu'un même et seul canon des saintes Écritures? Seconde question, pour servir de confirmation aux preuves de la question précédente. Quelques auteurs ont avancé que les Juifs avaient fait, en différents temps, différents *canons* de leurs livres sacrés; et qu'outre le premier composé de vingt-deux livres, ils en avaient dressé d'autres où ils avaient inséré comme divins : *Tobie*, *Judith*, *l'Ecclésiastique*, *la Sagesse* et les *Machabées*.

Génébrard suppose, dans sa chronologie, trois différents

canons faits par les assemblées de la synagogue : le premier au temps d'Esdras, dressé par la grande synagogue, qu'il compte pour le cinquième synode : il contenait vingt-deux livres; le second, au temps du pontife Éléazar, dans un synode assemblé pour délibérer sur la version que demandait le roi Ptolémée, et que nous appelons des *Septante*, où l'on mit au nombre des livres divins *Tobie*, *Judith*, *la Sagesse* et *l'Ecclésiastique*; le troisième, au temps d'Hircan, dans le septième synode assemblé pour confirmer la secte des Pharisiens, dont *Hillel* et *Sammaï* étaient les chefs, et condamner *Sadoc* et *Barjetos*, promoteurs de celle des Saducéens, et où le dernier *canon* fut augmenté du livre des *Machabées*, et les deux *canons* précédents, confirmés malgré les Saducéens, qui, comme les Samaritains, ne voulaient admettre pour divins que les cinq livres de Moïse. A entendre Génébrard établir si délibérément toutes ces distinctions, on dirait qu'il a tous les témoignages de l'histoire ancienne des Juifs en sa faveur; cependant on n'y trouve rien de pareil, et l'on peut regarder sa narration comme un des efforts d'imagination les plus extraordinaires, et une des meilleures preuves que l'on ait de la nécessité de vérifier les faits avant que de les admettre en démonstration.

Serrarius, qui est venu après Génébrard, n'a pas jugé à propos d'attribuer aux Juifs trois *canons* différents. Il a cru que c'était assez de deux, l'un de vingt-deux livres fait par *Esdras*; et le même, augmenté des livres deutérocanoniques, et dressé du temps des Machabées. Pour preuve de ce double *canon*, il lui a semblé, ainsi qu'à Génébrard, que sa parole suffisait. Il se propose cependant l'objection du silence des Pères sur ces différents canons, et de leur accord unanime à n'en reconnaître qu'un composé de vingt-deux livres divins. Mais sa réponse est moins celle d'un savant qui cherche la vérité, que celle d'un disputant qui défend sa thèse. Il prétend avec confiance que *les Pères, en parlant du canon des écritures juives, composées de vingt-deux livres, n'ont fait mention que du premier, sans exclure les autres*. Quoi donc, lorsqu'on examine par une recherche expresse quels sont les livres admis pour divins par une nation, qu'on en marque positivement le nombre, et qu'on en donne les noms en particulier, on n'exclut pas ceux qu'on ne nomme pas? Moïse, en disant qu'Abraham prit avec lui trois

cent dix-huit de ses serviteurs, pour délivrer Loth son neveu des mains de ses ennemis, n'a-t-il pas exclu le nombre de quatre cents? Et lorsque l'évangéliste dit que Jésus-Christ choisit douze apôtres parmi ses disciples, n'exclut-il pas un plus grand nombre? Les Pères pouvaient-ils nous dire plus expressément que le *canon* des livres de l'Ancien Testament n'allait pas jusqu'à trente qu'en nous assurant qu'il était de vingt-deux? Quand Meliton dit à Onésime qu'il a voyagé jusque dans l'Orient pour découvrir quels étaient les livres canoniques, et qu'il nomme ensuite ceux qu'il a découverts et connus, n'en dit-il pas assez pour nous faire entendre qu'il n'en a pas connu d'autres que ceux qu'il nomme? C'est donc exclure un livre du rang des livres sacrés que de ne point le mettre dans le catalogue qu'on en fait exprès pour en désigner le nombre et les titres. Donc, en faisant l'énumération des livres reconnus pour divins par les Juifs, les Pères ont nécessairement exclu tous ceux qu'ils n'ont pas nommés; de même que quand nos papiers publics donnent la liste des officiers que le roi a promus, on est en droit d'assurer qu'ils excluent de ce nombre tous ceux qui ne se trouvent pas dans leur liste. Mais si ces raisons ne suffisent pas, si l'on veut des preuves positives que les Pères ont exclu d'une manière expresse et formelle du *canon* des écritures admises pour divines par les Juifs tous les livres qu'ils n'ont pas comptés au nombre des vingt-deux, il ne sera pas difficile d'en trouver.

Saint Jérôme, dans son prologue défensif, dit qu'il l'a composé, afin qu'on sache que tous les livres qui ne sont pas des vingt-deux qu'il a nommés doivent être regardés comme apocryphes : *Ut scire valeamus quidquid extra hos est* (on verra dans la question suivante quels étaient ces vingt-deux livres) *inter apocrypha esse ponendum*. Il ajoute ensuite que la *Sagesse*, *l'Ecclésiastique*, *Tobie*, *Judith*, ne sont pas dans le *canon*. *Igitur Sapientia, quæ vulgo Salomonis inscribitur, et Jesu filii Sirach liber, et Judith, et Tobias, et Pastor, non sunt in canone*. Dans la préface sur Tobie, il dit que les Hébreux excluent ce livre du nombre des écritures divines, et le rejettent entre les apocryphes. Il en dit autant à la tête de son *Commentaire sur le prophète Jonas*.

On lit, dans la lettre qu'Origène écrit à Africanus, que les

Hébreux ne reconnaissent ni *Tobie*, ni *Judith*, mais qu'ils les mettent au nombre des livres apocryphes : *Nos oportet scire quod Hebræi Tobia non utuntur neque Judith; non enim ea habent nisi in apocryphis*

Saint Épiphane dit (Nomb. III et IV) de son livre des *Poids et Mesures*, que les livres de *la Sagesse* et de *l'Ecclésiastique* ne sont pas chez les Juifs au rang des Écritures saintes.

L'auteur de la Synopse assure que *Tobie*, *Judith*, *la Sagesse* et *l'Ecclésiastique* ne sont point des livres canoniques, quoiqu'on les lise aux catéchumènes.

Y a-t-il rien de plus clair et de plus décisif que ces passages? Sur quoi se retranchera donc Serrarius? Il répétera que les Pères ne parlent dans tous ces endroits que du premier *canon* des Juifs; mais on ne l'en croira pas; on verra qu'ils y disent nettement que *Judith*, *Tobie*, et les autres de la même classe ne sont pas reconnus pour divins par les Juifs, par les Hébreux, par la nation. D'ailleurs, ce second *canon* imaginaire ne devait-il pas avoir été fait par les Juifs ainsi que le premier? Comment donc saint Jérôme et Origène auraient-ils pu avancer que les Juifs regardaient comme apocryphes des livres qu'ils auraient déclarés authentiquement divins et sacrés, quoique par un second *canon?* Le premier ajouterait-il, comme il fait dans sa préface sur *Tobie*, que les Juifs peuvent lui reprocher d'avoir traduit cet ouvrage comme un livre divin, contre l'autorité de leur *canon*, s'il y avait eu parmi eux un second *canon* où *Tobie* eût été mis au rang des livres divins? Méliton n'a-t-il recherché que les livres du premier *canon*, ou a-t-il voyagé jusque dans l'Orient pour connaître tous les ouvrages reconnus de son temps pour canoniques? En un mot, le dessein des Pères, en publiant le catalogue des livres admis pour divins chez les Juifs, était-il d'exposer la croyance de ce peuple au temps d'Esdras, ou plutôt celle de leur temps? Et s'il y avait eu lieu à quelque distinction pareille, ne l'auraient-ils pas faite? Laissons donc l'école penser là-dessus ce qu'elle voudra; mais concluons, nous, que les Juifs n'ont eu ni trois, ni deux *canons*, mais seulement un *canon* de vingt-deux livres; et persistons dans ce sentiment jusqu'à ce qu'on nous en tire, en nous faisant voir que les Pères se sont trompés, ce qui n'est pas possible. Car d'où tirerait-on cette preuve? aucun ancien auteur n'a parlé

du double canon. La tradition des Juifs y est formellement contraire. Ils n'ont encore aujourd'hui de livres divins que les vingt-deux qu'ils ont admis de tout temps comme tels. Josèphe dit, ainsi qu'on l'a déjà vu, et qu'on le verra plus bas encore, que sa nation ne reconnaît que vingt-deux livres divins; et que, si elle en a d'autres, elle ne leur accorde pas la même autorité. *Mais*, dira-t-on, *Josèphe a cité* l'Ecclésiastique *dans son second livre contre Appion.* Quand on en conviendrait, s'ensuivrait-il de là qu'il en a fait un livre divin? nullement. Mais il n'est point du tout décidé que Josèphe ait cité *l'Ecclésiastique.* Il se propose de démontrer l'excellence et la supériorité de la législation de Moïse sur celles de Solon, de Lycurgue et des autres. Il rapporte, à cette occasion, des préceptes et des maximes, et il attribue à Moïse l'opinion que l'homme est supérieur en tout à la femme. Il lui fait dire que l'homme méchant est meilleur que la femme bienfaisante; *γυνὴ δὲ χείρων φησὶν ἀνδρὸς εἲς τὰ πάντα, καὶ ἡ πονηρία αὐτοῦ ὑπὲρ ἀγαθοποιοῦ γυναικός*; paroles citées comme de Moïse, et non comme de *l'Ecclésiastique.* On objectera, sans doute, que ce passage ne se trouve point dans Moïse. Soit. *Donc Josèphe ne le lui attribue pas.* Je le nie, parce que le fait est évident. Mais quand je conviendrais de tout ce qu'on prétend, on n'en pourrait jamais inférer que Josèphe ait déclaré *l'Ecclésiastique* livre canonique. M. Pithou remarque que les dernières paroles du passage cité de Josèphe ne sont pas de lui, et qu'elles ont été insérées selon toute apparence par quelque copiste. Cette critique est d'autant plus vraisemblable, qu'elles ne se trouvent pas dans l'ancienne version latine de Rufin. *Donc le double et le triple canon sont des chimères, les Juifs n'en faisant aucune mention, et les Pères ne les ayant point connus :* ce qu'il fallait démontrer.

De combien de livres était composé le canon des Écritures divines chez les Juifs, et quels étaient ces livres? Troisième question, dont la solution servira d'éclaircissement et d'appui aux deux questions précédentes. Les Juifs ont toujours composé leur *canon* de vingt-deux livres, ayant égard au nombre des lettres de leur alphabet dont ils faisaient usage pour les désigner, selon l'observation de saint Jérôme, dans son prologue général ou défensif. Quelques rabbins en ont compté vingt-quatre, d'autres vingt-sept; mais ces différents calculs n'aug-

mentaient ni ne diminuaient le nombre réel des livres; certains livres divisés en plusieurs parties y occupaient seulement plusieurs places.

Ceux qui comptaient vingt-quatre livres de l'Écriture séparaient les *Lamentations* de la *Prophétie* de Jérémie, et le livre de *Ruth* de celui des *Juges*, que ceux qui n'en comptaient que vingt-deux laissaient unis : les premiers, afin de pouvoir marquer ces vingt-quatre livres avec les lettres de leur alphabet, répétaient trois fois la lettre *jod*, en l'honneur du nom de Dieu *Jehova*, que les Chaldéens écrivaient par trois *jod*. Ce nombre de vingt-quatre est celui dont les Juifs d'à présent se servent pour désigner les livres de l'Écriture sainte; et c'est peut-être à quoi les vingt-quatre vieillards de l'*Apocalypse* font allusion.

Ceux qui comptaient vingt-sept livres séparaient encore en six nombres les livres des *Rois* et des *Paralipomènes*, qui n'en faisaient que trois pour les autres. Et pour les indiquer ils ajoutaient aux vingt-deux lettres ordinaires de l'alphabet les cinq finales, comme nous l'apprend saint Épiphane dans son livre *des Poids et Mesures*. Ceux qui savent l'alphabet hébreu (car il n'en faut pas savoir davantage) connaissent ces lettres finales. Ce sont *caph*, *mem*, *nun*, *pé*, *tsad*, qui s'écrivent à la fin des mots d'une manière différente que dans le milieu ou au commencement.

Le *canon* était donc toujours le même, soit qu'on comptât les livres par vingt-deux, vingt-quatre ou vingt-sept. Mais la première manière a été la plus générale et la plus commune; c'est celle de Josèphe. M. Simon donne l'ancienneté à celle de vingt-quatre; mais je ne sais sur quelle preuve, car il n'en rapporte aucune. J'avoue que ces matières ne me sont pas assez familières pour prendre parti dans cette question, et pour hasarder une conjecture.

Voyons maintenant quels étaient ces vingt-deux, vingt-quatre et vingt-sept livres. Saint Jérôme, témoin digne de foi dans cette matière, en fait l'énumération suivante : *La Genèse; l'Exode; le Lévitique; les Nombres; le Deutéronome; Josué; les Juges*, auquel est joint *Ruth; Samuel :* ce sont *les deux premiers des Rois; les Rois :* ce sont *les deux derniers livres; Isaïe; Jérémie, avec ses Lamentations; Ézéchiel; les douze petits Prophètes; Job; les Psaumes; les Proverbes; l'Ecclé-*

siaste; le Cantique des Cantiques; Daniel; les Paralipomènes, double; *Esdras*, double; *Esther*.

Saint Épiphane (*Heres.* VIII, Nomb. VI, édit. de Petau) rapporte les mêmes livres que saint Jérôme. On retrouve le même *canon* en deux ou trois autres endroits de son livre des *Poids et Mesures*. (*Voyez* les Nomb. III, IV, XXII, XXIII.) On lit au nombre vingt-deux que les Hébreux n'ont que vingt-deux lettres à leur alphabet; que c'est par cette raison qu'ils ne comptent que vingt-deux livres sacrés, quoiqu'ils en aient vingt-sept, entre lesquels ils en doublent cinq, ainsi qu'ils ont cinq caractères doubles; d'où il arrive que comme il y a dans leur écriture vingt-sept caractères, qui ne font pourtant que vingt-deux lettres, de même ils ont proprement vingt-sept livres divins, qui se réduisent à vingt-deux.

Saint Cyrille de Jérusalem dit aux Chrétiens, dans sa *quatrième catechèse*, de méditer les vingt-deux livres de l'Ancien Testament, et de se les mettre dans la mémoire tels qu'il va les nommer; puis il les nomme ainsi que nous venons de les rapporter d'après saint Jérôme et saint Épiphane.

Saint Hilaire, dans son *Prologue sur les Psaumes*, ne diffère de l'énumération précédente, ni sur les nombres ni sur les livres. Le *canon* LX de Laodicée dit la même chose. Origène, cité par Eusèbe, avait dressé le même *canon*. Ce serait recommencer la même chose jusqu'à l'ennui que de rapporter ces *canons*.

Méliton, évêque de Sardes, qui vivait au second siècle de l'Église, avait fait un catalogue qu'Eusèbe nous a conservé (chap. XXVI, liv. IV de son histoire). Il avait pris un soin particulier de s'instruire. Il avait voyagé exprès dans l'Orient, et son catalogue est le même que celui des auteurs précédents, car il est à présumer que l'oubli d'*Esther* est une faute de copiste.

Bellarmin donne ici occasion à une réflexion, parce qu'il dit dans son livre *des Écrivains ecclésiastiques*; savoir, *que Méliton a mis au rang des livres de l'Ancien Testament celui de* la Sagesse, *quoiqu'il ne fût point reconnu par les Juifs pour un livre divin*. Mais Bellarmin se trompe lui-même. *La Sagesse* n'est point dans le *canon* de Méliton. On y lit : *Salomonis Proverbia quæ et Sapientia*, Σαλομῶντος Παροιμίαι ἡ καὶ Σοφία. D'où

il s'ensuit que Méliton ne nomme pas *la Sagesse* comme un livre distingué des *Proverbes*; c'est l'ἡ soit oublié, soit mal entendu, qui a donné lieu à la méprise. Mais, pour revenir au *canon* des Juifs, Josèphe dit, dans son *livre contre Appion*, qu'il n'y a dans sa nation que vingt-deux livres reconnus pour divins, cinq de Moïse, treize des prophètes, contenant l'histoire de tous les temps jusqu'à Artaxercès, et quatre autres qui renferment des hymnes à la louange de Dieu, ou des préceptes pour les mœurs. Il n'entre pas dans le détail, mais il désigne évidemment les mêmes livres que ceux qui sont contenus dans les catalogues des Pères.

Sur ce que l'historien juif a placé dans ses antiquités l'histoire d'Esther sous le règne d'Artaxercès, et sur ce qu'il dit dans le même endroit que les prophètes n'ont écrit l'histoire que *jusqu'*au temps de ce prince, et qu'on n'a pas la même foi à ce qui s'est passé *depuis*, M. Dupin s'est persuadé qu'il exclut le livre d'*Esther* du nombre des vingt-deux livres de son *canon*. Mais qui est-ce qui a dit à M. Dupin que Josèphe ne s'est point servi du mot *jusque* dans un sens exclusif, ainsi que du terme *depuis* dans un sens exclusif? Ce serait faire injure à d'habiles et judicieux auteurs qui ont précédé M. Dupin que de balancer leur témoignage par une observation grammaticale qui, au pis aller, ne prouve ni pour ni contre.

Il ne faut point non plus s'imaginer que Josèphe n'ait point mis le livre de *Job* au nombre des vingt-deux livres divins, parce qu'il ne dit rien dans son ouvrage des malheurs de ce saint homme. Cet auteur a pu regarder le livre de *Job* comme un livre inspiré, mais non comme une histoire véritable; comme un poëme qui montrait partout l'esprit de Dieu, mais non comme le récit d'un événement réel; et en ce sens, quel rapport pourrait avoir l'aventure de Job avec l'histoire de sa nation?

Quel est le temps et quel est l'auteur du canon des livres sacrés chez les Juifs? Quatrième question. Il semble que ce serait aujourd'hui un paradoxe d'avancer qu'Esdras ne fut jamais l'auteur du *canon* des livres sacrés des Juifs, les docteurs même les plus judicieux ayant mis sur le compte d'Esdras tout ce dont ils ont ignoré l'auteur et l'origine, dans les choses qui concernent la Bible. Ils l'ont fait réparateur des livres per-

dus ou altérés, réformateur de la manière d'écrire; quelques-uns même inventeur des points voyelles, et tous auteur du *canon* des Écritures. Il n'y a sur ce dernier article qu'une opinion. Il est étonnant que nos Scaliger, nos Huet, ceux d'entre nous qui se piquent d'examiner de près les choses, n'aient pas disserté là-dessus; la matière en valait pourtant bien la peine. M. Dupin, au lieu de transcrire en copiste l'opinion de ses prédécesseurs, aurait beaucoup mieux fait d'exposer la question, et de montrer combien il était difficile de la résoudre.

Quoi qu'il en soit de l'opinion commune, il me semble qu'il n'y aurait aucune témérité à assurer qu'on peut soutenir qu'Esdras n'est point l'auteur du *canon* des livres reconnus pour livres divins par les Juifs, soit qu'on veuille discuter ce fait par l'histoire des empereurs de Perse, et celle du retour de la captivité, soit qu'on en cherche l'éclaircissement dans les livres d'Esdras et de Néhémie, qui peuvent particulièrement nous instruire. L'opinion contraire, quoique plus suivie, n'est point article de foi.

En un mot, voici les difficultés qu'on aura à résoudre de part et d'autre, et ces difficultés me paraissent très-grandes : 1° il faut s'assurer du temps où Esdras a vécu; 2° sous quel prince il est revenu de Babylone à Jérusalem; 3° si tous les livres qui sont dans le *canon* étaient écrits avant lui; 4° si lui-même est auteur du livre qui porte son nom.

Voilà la route par laquelle il faudra passer avant que d'arriver à la solution de la quatrième question; nous n'y entrerons point, de crainte qu'elle ne nous menât bien au delà des bornes que nous nous sommes prescrites : ce que nous avons dit jusqu'à présent suffit pour donner à ceux qui se sentent le goût de la critique un exemple de la manière dont ils doivent procéder pour parvenir à quelque résultat, satisfaisant pour eux et pour les autres; c'était là principalement notre but.

Il ne nous reste plus qu'une observation à faire, c'est que le *canon* qui fixe au nombre de vingt-deux les livres divins de l'Ancien Testament a été suivi dans la première Église jusqu'au concile de Carthage; que ce concile augmenta beaucoup ce *canon*, comme il en avait le droit, et que le concile de Trente a encore été au delà du concile de Carthage, prononçant anathème contre ceux qui refuseront de se soumettre à ses décisions.

D'où il s'ensuit que dans toutes discussions critiques sur ces matières délicates, le jugement de l'Église doit toujours aller avant le nôtre, et que dans les occasions où il arriverait que le résultat de nos recherches ne serait pas conforme à ses décrets, nous devons croire que l'erreur est de notre côté; l'autorité que nous avons alors contre nous est d'un si grand poids, qu'elle ne nous laisse pas seulement le mérite de la modestie, quand nous nous y soumettons, et que nous montrons une vanité impardonnable, quand nous balançons à nous soumettre. Tels sont les sentiments dans lesquels j'ai commencé, continué et fini cet article, pour lequel je demande au lecteur un peu d'indulgence; il la doit à la difficulté de la matière, et aux soins que j'ai pris pour la discuter comme elle le mérite.

CANOPE, s. m. (*Myth.*), dieu des Égyptiens, dont Suidas raconte ainsi l'origine : Il s'éleva, dit-il, un grand différend entre les Égyptiens, les Chaldéens et les autres peuples voisins, sur la primauté de leurs dieux; après bien des contestations il fut arrêté qu'on les opposerait les uns aux autres, et que celui qui resterait vainqueur serait reconnu pour souverain. Or, les Chaldéens adoraient le feu, qui eut bientôt dévoré les dieux d'or, d'argent, de pierre et de bois qu'on lui exposa; et il allait être déclaré le maître des dieux, quand un prêtre de *Canope*, ville de l'Égypte, s'avisa de prendre une cruche de terre, qui servait à la purification des eaux du Nil, d'en boucher les trous avec de la cire, de la remplir d'eau, et de la placer sur la tête du dieu de *Canope*, qui devait lutter contre le feu. A peine le dieu de *Canope* fut-il sur le feu, que la cire qui bouchait les petits trous du vase s'étant fondue, l'eau s'écoula, éteignit le feu, et que la souveraineté sur les autres dieux fut acquise au dieu de *Canope*, grâce à l'invention de son ministre. On raconte la chose d'une autre manière, qui est un peu plus honorable pour le dieu, et où la prééminence fut une suite toute simple de ses qualités personnelles. On dit que le dieu même était représenté sous la forme d'un vase percé d'une infinité de petits trous imperceptibles, du milieu duquel s'élevait une tête d'homme ou de femme, ou de chien, ou de bouc, ou d'épervier, ce qui ne laisse au ministre que le mérite d'avoir bouché avec de la cire les petits trous de la divinité.

CAPROTINE, adj. f. (*Hist. anc.*), surnom que les anciens

Romains avaient donné à Junon et aux nones de juillet, temps auquel ils célébraient une fête dont Plutarque et Macrobe racontent ainsi l'origine. Les peuples voisins de Rome crurent qu'il leur serait facile de prendre ou de détruire cette ville épuisée, après l'invasion des Gaulois. Ils s'assemblèrent, et mirent à leur tête Lucius, dictateur des Fidenates. Lucius fit annoncer aux Romains, par un héraut, que le seul moyen qu'ils eussent de conserver les restes de leur ville, c'était de lui livrer leurs femmes et leurs filles. Les sénateurs ne savaient quel parti prendre, lorsqu'une esclave, appelée Philotis, persuada à ses compagnes de se couvrir des habits de leurs maîtresses, et de passer dans le camp ennemi : ce qui fut exécuté. Le général les distribua aux capitaines et aux soldats. Ces filles les invitèrent à prendre part à une fête solennelle qu'elles feignirent de célébrer entre elles. Les hôtes, séduits par cette innocente supercherie, s'abandonnèrent à la débauche; mais lorsqu'ils furent assoupis par le vin et par le sommeil, elles appelèrent les Romains par un signal qu'elles leur donnèrent du haut d'un figuier sauvage. Ceux-ci accoururent. et firent main basse partout. La liberté fut accordée à ces généreuses esclaves, avec une somme d'argent pour se marier. le jour de cette délivrance extraordinaire appelé *Nones Caprotines* ou du *figuier*, et une fête instituée sous le même nom en l'honneur de Junon. Depuis ce temps, à pareil jour. les esclaves régalaient leurs maîtresses hors de la ville, sous des figuiers sauvages, luttaient entre elles, et rappelaient par des exercices la mémoire d'une défaite qu'elles avaient occasionnée par leur dévouement et leur industrie.

CAPUCHON, s. m. (*Hist. ecclés.*), espèce de vêtement à l'usage des Bernardins, des Bénédictins, etc. Il y a deux sortes de *capuchons* : l'un blanc, fort ample, que l'on porte dans les occasions de cérémonie : l'autre noir, qui est une partie de l'habit ordinaire.

Le P. Mabillon prétend que le *capuchon* était dans son origine la même chose que le scapulaire. Mais l'auteur de l'Apologie pour l'empereur Henri IV distingue deux espèces de *capuchon* ; l'une était une robe qui descendait de la tête jusqu'aux pieds, qui avait des manches, et dont on se couvrait dans les jours et les occasions remarquables; l'autre, une sorte

de camail pour les autres jours : c'est ce dernier qu'on appelait proprement *scapulaire*, parce qu'il n'enveloppait que la tête et les épaules.

Capuchon se dit plus communément d'une pièce d'étoffe grossière, taillée et cousue en cône ou arrondie par le bout, dont les capucins, les Récolets, les Cordeliers et d'autres religieux mendiants se couvrent la tête.

Le *capuchon* fut autrefois l'occasion d'une grande guerre entre les Cordeliers. L'ordre fut divisé en deux factions, les frères spirituels et les frères de communauté. Les uns voulaient le *capuchon* étroit, les autres le voulaient large. La dispute dura plus d'un siècle avec beaucoup de chaleur et d'animosité, et fut à peine terminée par les bulles des quatre papes Nicolas IV, Clément V, Jean XXII et Benoît XII. Les religieux de cet ordre ne se rappellent à présent cette contestation qu'avec le dernier mépris.

Cependant si quelqu'un s'avisait aujourd'hui de traiter le scotisme comme il le mérite, quoique les futilités du docteur subtil soient un objet moins important encore que la forme du coqueluchon de ses disciples, je ne doute point que l'agresseur n'eût une querelle fort vive à soutenir, et qu'il ne s'attirât bien des injures.

Mais un Cordelier qui aurait du bon sens ne pourrait-il pas dire aux autres avec raison : « Il me semble, mes pères, que nous faisons trop de bruit pour rien : les injures qui nous échapperont ne rendront pas meilleur l'ergotisme de Scot. Si nous attendions que la saine philosophie, dont les lumières se répandent partout, eût pénétré un peu plus avant dans nos cloîtres, peut-être trouverions-nous alors les rêveries de notre docteur aussi ridicules que l'entêtement de nos prédécesseurs sur la mesure de notre *capuchon*. » V. CORDELIERS.

CAPURIONS, s. m. (*Hist. anc. et mod.*) La ville de Rome est encore aujourd'hui divisée, comme elle l'était du temps des Césars, en quatorze régions ou quartiers, que les Italiens nomment *rio;* ils en ont seulement changé les noms. Il en est arrivé de même des officiers. Ils étaient sous les empereurs au nombre de dix-huit; ils sont aujourd'hui dix-huit. Ils s'appelaient, sous Auguste, *curatores regionum urbis;* on les nomme à présent *capurioni*. Leurs fonctions sont les mêmes; et c'est à

eux d'entretenir la tranquillité publique, d'empêcher qu'il ne se commette des violences dans les rues, d'en informer les magistrats de police, veiller à ce que chaque citoyen s'applique à une profession honnête, poursuivre les gens de mauvaise vie, chasser les fainéants, avoir l'œil sur les édifices publics, assembler les citoyens quand il en est besoin, surveiller les boulangers, les bouchers et autres gens d'arts ; d'où l'on voit que les *curatores urbis* des Anciens, les *caparions* des Italiens d'aujourd'hui, et nos commissaires, ont beaucoup de rapport entre eux.

CARACTÈRES D'IMPRIMERIE. Ce sont autant de petits parallélipipèdes d'une composition métallique particulière, à l'extrémité desquels est en relief une lettre ou quelque autre figure employée dans l'impression des livres, et dont la surface, enduite d'encre noire, rouge ou d'autre couleur, et appliquée fortement par la presse d'imprimerie contre du papier préparé à cet effet, y laisse son empreinte.

On conçoit qu'il faut que le *caractère* qui doit laisser son empreinte sur le papier soit tourné dans le sens opposé à l'empreinte. *Exemple :* pour que le *caractère* B donne l'empreinte B, il faut que ce *caractère* soit disposé comme le voici ꓭ ; car si l'on suppose un papier appliqué sur ce ꓭ, de manière qu'il en reçoive l'empreinte, il est évident que quand on retournera le papier pour apercevoir l'empreinte laissée, les parties de ce ꓭ qui étaient à gauche, se trouvant à droite, et celles qui étaient à droite, se trouvant à gauche, on ne verra plus la figure ꓭ, mais la figure B. C'est précisément comme si le papier étant transparent, on regardait le *caractère* ꓭ par derrière. C'est là ce qui rend la lecture d'une *forme* difficile à ceux qui n'en ont pas l'habitude.

On conçoit encore que si l'on avait autant de ces petits *caractères* en relief qu'il en peut entrer dans l'écriture, et qu'on possédât l'art de les arranger comme ils le doivent être pour rendre l'écriture, de les enduire de quelque matière colorante, et d'appliquer dessus fortement du papier, de manière que ce papier ne se chargeât que des figures des *caractères* disposés, on aurait l'art le plus utile qu'on pût désirer, celui de multiplier à peu de frais et à l'infini les exemplaires des bons livres pour lesquels cet art devrait être réservé; car il semble que l'impri-

merie, mettant les productions de l'esprit humain entre les mains de tout le monde, il ne faudrait imprimer de livres que ceux dont la lecture ne peut nuire à personne.

Cet art suppose celui de faire les *caractères*, et celui de les employer : l'art de faire les *caractères* se distribue en deux autres, celui de préparer les poinçons nécessaires pour la fonte des *caractères*, et l'art de fondre ces *caractères* à l'aide des poinçons.

On peut regarder les graveurs des poinçons comme les premiers auteurs de tous les *caractères* mobiles avec lesquels on a imprimé depuis l'origine de l'imprimerie : ce sont eux qui les ont inventés, corrigés et perfectionnés, par une suite de progrès longs et pénibles, et qui les ont portés dans l'état où nous les voyons.

Avant cette découverte, on gravait le discours sur une planche de bois[1], dont une seule pièce faisait une page ou une feuille entière ; mais la difficulté de corriger les fautes qui se glissaient dans les planches gravées, jointe à l'embarras de ces planches qui se multipliaient à l'infini, inspira le dessein de rendre les *caractères* mobiles, et d'avoir autant de pièces séparées qu'il y avait de figures distinctes dans l'écriture.

Cette découverte fut faite en Allemagne vers l'an 1440 ; l'utilité générale qu'on lui trouva en rendit les succès très-rapides. Plusieurs personnes s'occupèrent en même temps de sa perfection ; les uns s'unissant d'intérêt avec l'inventeur ; d'autres volant, à ce qu'on prétend, une partie du secret pour faire société à part, et enrichir l'art naissant de leurs propres expériences, de manière qu'on ne sait pas au juste qui est le véritable auteur de l'art admirable de la gravure des poinçons et de la fonderie des *caractères*, plusieurs personnes y ayant coopéré presque en même temps ; cependant on en attribue plus communément l'honneur à Jean Guttemberg, gentilhomme allemand.

Les graveurs de *caractères* sont peu connus dans la république des lettres. Par une injustice, dont on a des exemples plus importants, on a attribué aux imprimeurs qui ont fait les plus belles éditions une réputation et des éloges que devaient

1. Ce genre d'impression s'appelle *xylographique ;* celle sur planches solides se nomme en général *tabellaire,* et le mot *typographie* désigne l'emploi des caractères mobiles. (Br.)

au moins partager avec eux les ouvriers habiles qui avaient gravé les poinçons sur lesquels les *caractères* avaient été fondus; sans les difficultés de l'art typographique qui sont grandes, ce serait comme si l'on eût donné à un imprimeur en taille-douce la gloire d'une belle estampe, dont il aurait acheté la planche, et vendu au public des épreuves imprimées avec soin.

On a beaucoup parlé des Plantins, des Elzeviers, des Étiennes, et autres imprimeurs, que la beauté et la netteté de leurs *caractères* ont rendus célèbres, sans observer qu'ils n'en étaient pas les auteurs, et qu'ils n'auraient proprement que montré l'ouvrage d'autrui, s'ils n'avaient travaillé à le faire valoir par les soins d'une impression propre et soignée.

Nous ne prétendons point ici déprimer l'art appelé proprement *typographique;* il a ses règles, qui ne sont pas toutes faciles à bien observer, et sa difficulté qu'on ne parvient à vaincre que par une longue habitude du travail. Ce travail se distribue en plusieurs branches qui demandent chacune un talent particulier. Mais n'est-ce pas assez pour l'imprimeur de la louange qui lui revient du mécanisme de la composition, de la propreté de l'impression, de la pureté de la correction, etc., sans lui transporter encore celle qui appartient à des hommes qu'on a laissés dans l'oubli, quoiqu'on leur eût l'obligation de ce que l'imprimerie a de plus beau? Car une chose qui doit étonner, c'est que les écrivains qui ont fait en différents temps l'histoire de l'imprimerie, qui en ont suivi les progrès, et qui se sont montrés les plus instruits sur cet objet, se sont fort étendus sur le mérite des imprimeurs, sans presque dire un mot des graveurs en *caractères*, quoique l'imprimeur, ou plutôt le typographe, ne soit au graveur que comme un habile chanteur est à un bon compositeur de musique.

C'est pour rendre à ces artistes la gloire qui leur est due que M. Fournier le jeune, lui-même habile fondeur et graveur en *caractères* à Paris, en a fait mention dans un livre de modèles de *caractères d'imprimerie*, qu'il a publié en 1742. Il a mis au nombre de ceux qui se sont distingués dans l'art de graver les *caractères*, Simon de Colines, né dans le village de Gentilly, près Paris; il gravait en 1480 des *caractères* romains, tels que ceux que nous avons aujourd'hui. Alde Manuce faisait la même chose et dans le même temps à Venise, Claude Garamond, natif

de Paris, parut en 1510, et porta ce travail au plus haut point de perfection qu'il ait jamais acquis, soit par la figure des *caractères*, soit par la justesse et la précision avec lesquelles il les exécuta.

Vers le commencement de ce siècle on a perfectionné quelques lettres, mais on n'a rien ajouté à l'exactitude et à l'uniformité que Garamond avait introduites dans son art. Ce fut lui qui exécuta, par ordre de François Ier, les *caractères* qui ont tant fait d'honneur à Robert Étienne. Robert Granjean, aussi de Paris, fils de Jean Granjean, imprimeur et libraire, grava de très-beaux *caractères* grecs et latins; il excella dans les *caractères italiques*. Il passa à Lyon en 1570; il y travailla huit ans, au bout desquels il alla à Rome où le pape Grégoire XIII l'avait appelé.

Les *caractères* de ce graveur ont été plus estimés que ceux d'aucun de ses contemporains : ils étaient dans le même goût, mais plus finis. Les frappes ou matrices s'en sont fort répandues en Europe, et elles servent encore en beaucoup d'endroits.

Le goût de ces italiques a commencé à passer, vers le commencement du dix-huitième siècle : cette espèce de révolution typographique fut amenée par les sieurs Granjean et Alexandre, graveurs du roi, dont les *caractères* servent à l'imprimerie royale. En 1742, M. Fournier le jeune, que nous avons déjà cité avec éloge, les approcha davantage de notre manière d'écrire, par la figure, les pleins et les déliés qu'il leur donna.

Guillaume le Bé, né à Troyes en Champagne vers l'an 1525, grava plusieurs *caractères*, et s'appliqua principalement aux hébreux et rabbiniques : il travailla d'abord à Paris; de là il alla à Venise, à Rome, etc. Il revint à Paris où il mourut. Robert Étienne a beaucoup employé de ses *caractères* dans ses éditions hébraïques.

Jacques de Sanlecque, né à Cauleu, dans le Boulonais, en Picardie, commença, dès son extrême jeunesse, à cultiver la gravure en *caractères*. Il travaillait vers l'an 1558; il y a bien réussi.

Jacques de Sanlecque son fils, né à Paris, commença par étudier les lettres; il y fit des progrès, et se rendit aussi digne successeur de son père dans la gravure. Sanlecque père et fils étaient, en 1614, les seuls graveurs qu'on eût à Paris. Le fils

exécuta de très-belles notes de plain-chant et de musique, plusieurs beaux *caractères*, entre lesquels on peut nommer le plus petit qu'on connût alors à Paris, et que nous appelons la *Parisienne*.

M. Fournier le jeune, juge très-compétent, par la connaissance qu'il a et de son art et de l'histoire de cet art, prononce sévèrement que depuis Sanlecque fils jusqu'au commencement du XVIII[e] siècle, il ne s'est trouvé en France aucun graveur en *caractères* tant soit peu recommandable. Lorsqu'il fut question de distinguer les *i* et les *u* consonnes et voyelles, il ne se trouva pas un seul ouvrier en état d'en graver passablement les poinçons : ceux de ces anciens poinçons qu'on retrouve de temps en temps montrent combien l'art avait dégénéré. Il en sera ainsi de plusieurs arts, toutes les fois que ceux qui les professent seront rarement employés; on fond rarement des statues équestres; les poinçons des *caractères* typographiques sont presque éternels : il est donc nécessaire que la manière de s'y prendre et d'exceller dans ces ouvrages s'oublie en grande partie.

La gravure des *caractères* est proprement le secret de l'imprimerie; c'est cet art qu'il a fallu inventer pour pouvoir multiplier les lettres à l'infini, et rendre par là l'imprimerie en état de varier les compositions autant qu'une langue a de mots, ou que l'imagination peut concevoir d'idées, et les hommes inventer de signes d'écriture pour les désigner[1].

CARAIBES, ou CANNIBALES, sauvages insulaires de l'Amérique, qui possèdent une partie des îles Antilles. Ils sont en général tristes, rêveurs et paresseux, mais d'une bonne constitution, vivant communément un siècle. Ils vont nus; leur teint est olivâtre. Ils n'emmaillottent point leurs enfants, qui, dès l'âge de quatre mois, marchent à quatre pattes, et en prennent l'habitude, au point de courir de cette façon, quand ils sont plus âgés, aussi vite qu'un Européen avec ses deux jambes. Ils ont plusieurs femmes qui ne sont point jalouses les unes des autres, ce que Montaigne regarde comme un miracle dans son chapitre sur ce peuple. Elles accouchent sans peine, et dès le lendemain vaquent à leurs occupations; le mari garde le lit, et fait diète

1. L'article est complété par la description des procédés employés pour la fonte des caractères, et tout ce qui s'y rattache, soit 20 pages in-f°, c'est-à-dire plus de soixante-dix des nôtres,

pour elles pendant plusieurs jours. Ils mangent leurs prisonniers rôtis, et en envoient des morceaux à leurs amis. Ils croient un premier homme nommé *Longuo*, qui descendit du ciel tout fait; et les premiers habitants de la terre, suivant eux, sortirent de son énorme nombril au moyen d'une incision. Ils adorent des dieux et des diables, et croient l'immortalité de l'âme. Quand un d'entre eux meurt, on tue son nègre pour qu'il aille le servir dans l'autre monde : ils sont fort adroits à tirer de l'arc; leurs flèches sont faites d'un bois empoisonné, taillées de façon qu'on ne les peut retirer du corps sans déchirer la plaie; et elles sont arrosées d'un venin très-dangereux, fait avec le suc du mancenillier.

CARPÉE, s. m. (*Hist. anc.*), espèce de pantomime ancienne que les Athéniens, et les Magnésiens, peuples de Thessalie, avaient coutume de danser de la manière suivante. Un des danseurs mettait bas ses armes, semblait labourer et semer, regardait souvent derrière lui, comme un homme inquiet. Un second danseur imitait l'action d'un voleur qui s'approche. Le premier reprenait aussitôt ses armes, et il y avait entre eux un combat autour de la charrue et des bœufs : ce combat se livrait en cadence et au son de la flûte. Le voleur remportait la victoire, liait le laboureur et emmenait les bœufs; quelquefois le laboureur était victorieux. Rien n'a plus de rapport avec les ballets que le sieur Dehesse imagine avec tant d'esprit, et qui sont si bien exécutés par nos comédiens italiens.

On dit que cette danse fut instituée pour accoutumer les paysans à se défendre contre les incursions des brigands.

CARROSSE, s. m. (*Ouvrage de sellier-carrossier, de charron, de serrurier, etc.*) C'est une voiture commode et même quelquefois très-somptueuse, suspendue à des soupentes ou fortes courroies de cuir, et montée de roues sur lesquelles elle se meut.

En France, et dans le reste de l'Europe, les *carrosses* sont tirés par des chevaux, excepté en Espagne où l'on se sert de mules. Dans une partie de l'Orient, et particulièrement dans les États du Grand Seigneur, on y attelle des bœufs, et quelquefois des rennes; mais c'est moins par usage que par ostentation. Le cocher est ordinairement placé sur un siége élevé sur le train au devant du *carrosse*; mais en Espagne la politique l'en a déplacé par un arrêt, depuis qu'un comte duc d'Olivarès se fut

aperçu qu'un secret important, dont il s'était entretenu dans son *carrosse*, avait été entendu et révelé par son cocher; en conséquence de cet arrêt, les cochers espagnols occupèrent la place qu'occupent les cochers dans nos *carrosses* de voiture.

Les *carrosses* sont de l'invention des Français, et par conséquent toutes les voitures qu'on a imaginées depuis à l'imitation des *carrosses*. Ces voitures sont plus modernes qu'on ne l'imagine communément. L'on n'en comptait que deux sous François I[er], l'une à la reine, l'autre à Diane, fille naturelle de Henri II. Les dames les plus qualifiées ne tardèrent pas à s'en procurer; cela ne rendit pas le nombre des équipages fort considérable; mais le faste y fut porté si loin, qu'en 1563, lors de l'enregistrement des *lettres-patentes de Charles IX pour la réformation du luxe*, le parlement arrêta que le roi serait supplié de défendre les coches par la ville; et en effet, les conseillers de la cour, non plus que les présidents, ne suivirent point cet usage dans sa nouveauté; ils continuèrent d'aller au Palais sur des mules jusqu'au commencement du XVII[e] siècle.

Ce ne fut que dans ce temps que les *carrosses* commencèrent à se multiplier; auparavant il n'y avait guère que les dames qui s'en fussent servies. On dit que le premier des seigneurs de la cour qui en eut un fut Jean de Laval de Bois-Dauphin, que sa grosseur excessive empêchait de marcher et de monter à cheval. Les bourgeois n'avaient point encore osé se mettre sur le même pied; mais comme cette voiture, outre sa grande commodité, distingue du commun, l'on passa bientôt par-dessus toute autre considération; d'autant plus qu'on n'y trouva aucun empêchement de la part du prince ou des magistrats. De là vint cette grande quantité de *carrosses*, qui se firent pendant les règnes de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV. Il y en a, à ce qu'on croit, à peu près quinze mille de toutes sortes à Paris seulement; au reste, on ne sera pas surpris de ce nombre, si on le compare à celui des seigneurs qui l'habitent et des riches citoyens qui y sont établis, et à la facilité d'y entretenir des chevaux par le bon ordre de la police, qui y procure sans cesse l'abondance des grains et des fourrages, et qui veille au dehors et au dedans sur le prix des choses, et sur la conduite du marchand et de l'ouvrier. Au reste, M. l'abbé Gédoyn, dans un de ses ouvrages, déplore fort cette multiplicité de *carrosses*, qu'il

regarde comme une des principales causes de la décadence des lettres, par la facilité qu'elle apporte à la dissipation.

Les *carrosses* ont eu le sort de toutes les nouvelles inventions qui ne parviennent que successivement à leur perfection. Les premiers qu'on fit étaient ronds et ne tenaient que deux personnes; on leur donna dans la suite plus de capacité, on les fit carrés, et on s'y asseyait quatre personnes; ils étaient fermés par devant, comme le sont encore ceux de louage. On peut dire qu'il ne manque plus rien aujourd'hui, soit à leur commodité, soit à leur magnificence; ils sont ornés en dehors de peintures très-finies et garanties par des vernis précieux; ils sont couverts en dedans de velours.

Les parties de menuiserie sont élégamment sculptées; celles du charronnage ont des moulures et des dorures; le serrurier y a étalé tout son savoir faire par l'invention des ressorts doux, pliants et solides; le sellier n'y a rien négligé dans les parties en cuir. On a publié quelques lois somptuaires pour modérer la dépense excessive de ces voitures : il a été défendu d'y employer l'or et l'argent; mais l'exécution de ces défenses a été négligée.

Quelque grand que fût le nombre des *carrosses* sous Louis XIV, l'usage en paraissait encore réservé aux grands et aux riches; et ces voitures publiques, qui sont maintenant à la disposition des particuliers, n'étaient point encore établies. Ce fut un nommé *Sauvage* à qui cette idée se présenta; son entreprise eut tout le succès possible : il eut bientôt des imitateurs. Sauvage demeurait rue Saint-Martin, à un hôtel appelé *Saint-Fiacre*; c'est de là qu'est venu le nom de *Fiacre*, qui est resté depuis et à la voiture et au cocher. En 1650, un nommé *Villerme* obtint le privilége exclusif de louer à Paris de grandes et de petites carrioles. M. de Givri en obtint un pour les *carrosses :* il lui fut accordé par *lettres-patentes du mois de mai de* 1657 de placer dans les carrefours et autres lieux publics des *carrosses* à l'heure, à la demi-heure, au jour, qui mèneraient jusqu'à quatre à cinq lieues de Paris. L'exemple de M. de Givri encouragea d'autres personnes à demander de pareilles grâces, et l'on eut à Paris un nombre prodigieux de voitures de toute espèce. Les plus en usage aujourd'hui sont les *carrosses* appelés *fiacres*, les brouettes, les chaises à porteur, et les voitures pour Saint-

Germain, Versailles et autres lieux circonvoisins de Paris, sans compter les voitures d'eau.

Les fiacres ou *carrosses* de place se payent ici vingt-quatre sous la première heure, et vingt sous les autres : mais il me semble que la police de ces voitures pourrait être perfectionnée, en instituant sur les places un officier qui reçût leur salaire et qui les fît partir, et en leur défendant de prendre personne dans les rues et de s'y arrêter; par ce moyen, ils ne mettraient pas le public à contribution, et ne voleraient pas leurs maîtres. Ce sont les commissaires qui font ici la police des fiacres, ainsi qu'à Londres, où les fiacres ont des numéros derrière, comme parmi nous. Le prix qu'on doit leur payer le temps a été fixé par le *quatrième statut de Charles II*, confirmé par d'autres de la cinquième et sixième année de Guillaume III. Il leur est dû pour une journée entière de douze heures, dix sols sterling; pour une heure seule, un sou six deniers; pour chaque heure après la première, un sou : ils sont obligés de mener à ce prix tous ceux qui s'en servent jusqu'à dix milles de Londres.

CARTES, s. f. (*Jeux.*) Petits feuillets de carton oblongs, ordinairement blancs d'un côté, peints de l'autre de figures humaines ou autres, et dont on se sert à plusieurs jeux, qu'on appelle par cette raison : *jeux de cartes*. Entre ces jeux il y en a qui sont purement de hasard, et d'autres qui sont de hasard et de combinaison. On peut compter le lansquenet, le breland, le pharaon, au nombre des premiers ; l'hombre, le piquet, le médiateur, au nombre des seconds. Il y en a où l'égalité est très-exactement conservée entre les joueurs, par une juste compensation des avantages et des désavantages ; il y en a d'autres où il y a évidemment de l'avantage pour quelques joueurs, et du désavantage pour d'autres : il n'y en a presque aucun dont l'invention ne montre quelque esprit, et il y en a plusieurs qu'on ne joue point supérieurement sans en avoir beaucoup, du moins de l'esprit du jeu.

Le P. Ménestrier, jésuite, dans sa *Bibliothèque curieuse et instructive*, nous donne une petite histoire de l'origine du *jeu de cartes*. Après avoir remarqué que les jeux sont utiles, soit pour délasser, soit même pour instruire; *que la création du monde a été pour l'Être suprême une espèce de jeu*; que ceux qui montraient chez les Romains les premiers éléments s'appe-

laient *ludi magistri;* que Jésus-Christ même n'a pas dédaigné de parler des jeux des enfants ; il distribue les jeux en jeux de hasard, comme les dés; en jeux d'esprit comme les échecs; et en jeux de hasard et d'esprit, comme les *cartes*. Mais il y a des *jeux de cartes,* ainsi que nous l'avons remarqué, qui sont de pur hasard.

Selon le même auteur, il ne paraît aucun vestige de *cartes* à jouer avant l'année 1392, que Charles VI tomba en frénésie. Le *jeu de cartes* a du être peu commun avant l'invention de la gravure en bois, à cause de la dépense que la peinture des *cartes* eût occasionnée. Le P. Ménestrier ajoute que les Allemands, qui eurent les premiers des gravures en bois, gravèrent aussi les premiers des moules de *cartes*, qu'ils chargèrent de figures extravagantes : d'autres prétendent encore que l'impression des *cartes* est un des premiers pas qu'on ait faits vers l'impression en caractères gravés sur des planches de bois, et citent à ce sujet les premiers essais d'imprimerie faits à Harlem, et ceux qu'on voit dans la bibliothèque Bodleïenne. Ils pensent que l'on se serait plus tôt aperçu de cette ancienne origine de l'imprimerie, si l'on eût considéré que les grandes lettres de nos manuscrits de neuf cents ans paraissent avoir été faites par des enlumineurs.

On a voulu par le *jeu de cartes*, dit le P. Ménestrier, donner une image de la vie paisible, ainsi que par le jeu des échecs, beaucoup plus ancien, on en a voulu donner une de la guerre. On trouve dans le *jeu de cartes* les quatre états de la vie; le *cœur* représente les gens d'église ou de chœur, espèce de rébus, le *pique*, les gens de guerre; le *trèfle*, les laboureurs; et les *carreaux*, les bourgeois dont les maisons sont ordinairement carrelées. Voilà une origine et des allusions bien ridicules. On lit dans le P. Ménestrier que les Espagnols ont représenté les mêmes choses par d'autres noms. Les quatre rois, David, Alexandre, César, Charlemagne, sont des emblèmes des quatre grandes monarchies, juive, grecque, romaine et allemande. Les quatre dames, Rachel, Judith, Pallas et Argine, anagramme de *regina* (car il n'y a jamais eu de reine appelée *Argine*), expriment les quatre manières de régner, par la beauté, par la piété, par la sagesse et par le droit de la naissance. Enfin, les valets représentaient les servants d'armes. Le nom de *valet*, qui s'est avili depuis, ne se donnait alors qu'à des vassaux de grands

seigneurs, ou à de jeunes gentilshommes qui n'étaient pas encore chevaliers. Les Italiens ont reçu le *jeu de cartes* les derniers. Ce qui pourrait faire soupçonner que ce jeu a pris naissance en France, ce sont les fleurs de lis qu'on a toujours remarquées sur les habits de toutes les figures en *cartes*. *Lahire*, nom qu'on voit au bas du valet de cœur, pourrait avoir été l'inventeur des *cartes*, et s'être fait compagnon d'*Hector* et d'*Ogier le Danois*, qui sont les valets de carreaux et de pique, comme il semble que le cartier se soit réservé le valet de trèfle pour lui donner son nom. . . . .

Il est surprenant que nos Français, qui se piquent si fort de bon goût, et qui veulent le mieux jusque dans les plus petites choses, se soient contentés jusqu'à présent des figures maussades dont les *cartes* sont peintes : il est évident qu'il n'en coûterait rien de plus pour y représenter des sujets plus agréables. Cela ne prouve-t-il point qu'il n'est pas aussi commun qu'on le pense, de jouer ou par amusement, ou sans intérêt? Pourvu qu'on tue le temps, ou qu'on gagne, on ne se soucie guère que ce soit avec des *cartes* bien ou mal peintes.

CARTON. (*Terme de librairie, de brochure, et de relieur.*) C'est un ou plusieurs feuillets détachés d'une feuille entière. Il y a plusieurs cas où l'on est obligé de mettre des *cartons* dans les livres : 1° Quand après l'impression, soit d'un manuscrit, soit d'un livre déjà imprimé, il reste de la matière dont la quantité ne suffit pas pour faire une feuille entière, ni même une demi-feuille, ce reste s'imprime sur un ou deux feuillets de papier séparés, et s'appelle *carton;* 2° Quand pendant le cours de l'impression il s'est glissé quelques fautes grossières dans l'ouvrage, ou quelque proposition hasardée relativement à la religion, au gouvernement, aux mœurs, ou à la réputation des particuliers, on a soin de déchirer la partie de la feuille sur laquelle se trouve ce qu'on veut supprimer, et l'on y substitue d'autres feuillets purgés de ces fautes, et ces feuillets se nomment aussi *cartons*.

Le public à Paris est tellement prévenu contre ces *cartons*, qu'on a vu des ouvrages décrédités parce qu'il y en avait, quoiqu'ils y eussent été placés pour la plus grande perfection de ces ouvrages.

CAS DE CONSCIENCE. (*Morale.*) Qu'est-ce qu'un *cas de*

conscience? c'est une question relative aux devoirs de l'homme et du chrétien, dont il appartient au théologien appelé *casuiste* de peser la nature et les circonstances, et de décider selon la lumière de la raison, les lois de la société, les canons de l'Église, et les maximes de l'Évangile, quatre grandes autorités qui ne peuvent jamais être en contradiction.

Nous sommes chrétiens par la croyance des vérités révélées, et par la pratique des maximes évangéliques. Nous faisons à Dieu le sacrifice de notre raison par la foi, et nous lui faisons le sacrifice de nos penchants par la mortification : ces deux branches de l'abnégation de soi-même sont également essentielles au salut; mais l'infraction n'en est peut-être pas également funeste à la société; et c'est une chose encore à savoir, si ceux qui attaquent les dogmes d'une religion sont aussi mauvais citoyens que ceux qui en corrompent la morale.

Il semble au premier coup d'œil que le poison des corrupteurs de la morale soit fait pour plus de monde que celui des impies. La dépravation des mœurs est un effet direct de celles des principes moraux, au lieu qu'elle n'est qu'une suite moins prochaine de l'irréligion; mais suite toutefois presque infaillible, ainsi qu'un de nos plus grands orateurs, le P. Bourdaloue, l'a bien démontré. L'incrédule est d'ailleurs quelquefois un homme qui, las de chercher inutilement dans les sources communes et les conversations ordinaires le rayon de lumière qui devait rompre l'écaille de ses yeux, s'est adressé au public, en a reçu les éclaircissements dont il avait besoin, a abjuré son erreur, et a évité le plus grand de tous les malheurs, la mort dans l'impénitence : c'est un homme qui s'est exposé à nuire à beaucoup d'autres, pour guérir du mal dont il était attaqué. Mais celui qui défigure la morale tend à rendre les autres méchants, sans espérance d'en devenir lui-même meilleur.

Au reste, quel que soit le parti qu'on prenne dans cette question, l'équité veut qu'on distingue bien la personne de l'opinion, et l'auteur de l'ouvrage; car c'est bien ici qu'on a la preuve complète que les mœurs et les écrits sont deux choses différentes. La foule des casuistes que Pascal a convaincus de relâchement dans les principes en offre à peine un seul qu'on puisse accuser de relâchement dans la conduite; tous ne semblent avoir été indulgents que pour les autres : c'est au pied

du crucifix, où l'on dit qu'il restait prosterné des jours entiers, qu'un des plus fameux d'entre eux [1] résolvait en latin ces combinaisons de débauches si singulières, qu'il n'est guère possible d'en parler honnêtement en français. Un autre passe pour l'avoir disputé aux Pères du désert par l'austérité de sa vie. Mais nous ne nous étendrons pas davantage sur les mœurs des casuistes : c'est bien assez d'avoir montré qu'elles n'avaient rien de commun avec leurs maximes. *Voyez* CASUISTE.

CASTALIE (*Géog. et Myth.*), fontaine qui coule au pied du mont Taurus dans la Phocide. Elle était consacrée à Apollon et aux Muses, et c'était auparavant une nymphe qu'Apollon métamorphosa; ses eaux en reçurent en même temps le don de rendre poëtes ceux qui en boiraient, ou même ceux qui entendraient leur murmure. La Pythie en buvait avant que de s'asseoir sur le trépied. On fait dépendre toute cette fable du mot arabe *castala*, qui signifie *bruit*, *murmure d'eau*. On pourrait aisément lui trouver une autre origine, et croire que les Anciens nous ont figuré par cette fable que tous ceux qui portaient en eux quelque étincelle de l'esprit et de la poésie en ressentaient particulièrement la présence, loin du tumulte des cités, dans l'ombre et le silence des forêts, au bruit de la chute des eaux, à l'aspect des charmes secrets de la nature. Il ne faut que s'être égaré quelquefois au printemps dans la forêt de Saint-Germain pour adopter cette idée.

CASUISTE, s. m. (*Morale.*) Qu'est-ce qu'un *casuiste?* c'est un théologien qui s'est mis en état, par une longue étude des devoirs de l'homme et du chrétien, de lever les doutes que les fidèles peuvent avoir sur leur conduite passée, présente et future; d'apprécier la *grièveté*, devant Dieu et devant les hommes, des fautes qu'ils ont commises, et d'en fixer la juste réparation.

D'où l'on voit que la fonction de *casuiste* est une des plus difficiles par l'étendue des lumières qu'elle suppose, et une des plus importantes et des plus dangereuses par la nature de son objet. Le *casuiste* tient, pour ainsi dire, la balance entre Dieu et la créature; il s'annonce pour conservateur du dépôt sacré de la morale évangélique; il prend en main la règle éternelle et inflexible des actions humaines; il s'impose à lui-même l'obli-

1. Le P. Sanchez.

gation de l'appliquer sans partialité; et quand il oublie son devoir, il se rend plus coupable que celui qui vend aux peuples leur subsistance temporelle à faux poids et à fausse mesure.

Le *casuiste* est donc un personnage important par son état et par son caractère: un homme d'autorité dans Israël, dont par conséquent la conduite et les écrits ne peuvent être trop rigoureusement examinés : voilà mes principes. Cependant je ne sais s'il faut approuver la plaisanterie éloquente et redoutable de Pascal, et le zèle peut-être indiscret avec lequel d'autres auteurs, d'ailleurs très-habiles et très-respectables, poursuivirent vers le milieu du siècle dernier la morale relâchée de quelques *casuistes obscurs*. Ils ne s'aperçurent pas sans doute que les principes de ces *casuistes* recueillis en un corps, et exposés *en langue vulgaire*, ne manqueraient pas d'enhardir les passions, toujours disposées à s'appuyer de l'autorité la plus frêle. Le monde ignorait qu'on eût osé enseigner *qu'il est quelquefois permis de mentir, de voler, de calomnier, d'assassiner pour une pomme*, etc. Quelle nécessité de l'en instruire? Le scandale que la délation de ces maximes occasionna dans l'Église fut un mal plus grand que celui qu'auraient jamais fait des volumes poudreux relégués dans les ténèbres de quelques bibliothèques monastiques.

En effet, qui connaissait Villalobos, Connink, Llamas Achozier, Dealkoser, Squilanti, Bizoteri, Tribarne, de Grassalis, de Pitigianis, Strevesdorf, et tant d'autres, qu'on prendrait à leurs noms et à leurs opinions pour des Algériens? Pour qui leurs principes étaient-ils dangereux? pour les enfants qui ne savent pas lire? pour les laboureurs, les marchands, les artisans et les femmes qui ignorent la langue dans laquelle la plupart ont écrit? pour les gens du monde qui lisent à peine les ouvrages de leur état, qui ont oublié le peu de latin qu'ils ont rapporté des colléges, et à qui une dissipation continuelle ne laisse presque pas le temps de parcourir un roman? pour une poignée de théologiens éclairés et décidés sur ces matières? Je voudrais bien qu'un bon *casuiste* m'apprît qui est le plus coupable, ou de celui à qui il échappe une proposition absurde qui passerait sans conséquence, ou de celui qui la remarque et qui l'éternise.

Mais, *après avoir protesté contre tout désir d'une liberté qui s'exercerait aux dépens de la tranquillité de l'État et de la reli-*

gion, ne puis-je pas demander si l'*oubli* que je viens de proposer par rapport aux corrupteurs obscurs de la morale chrétienne n'est pas applicable à tout autre auteur dangereux, pourvu qu'il ait écrit en *langue savante?* Il me semble qu'il faut, ou embrasser l'affirmative, ou abandonner les *casuistes;* car pourquoi les uns mériteraient-ils plus d'attention que les autres? Des *casuistes* relâchés seraient-ils moins pernicieux et plus méprisables que des inconvaincus?

Mais, dira-t-on, *ne vaudrait-il pas mieux qu'il n'y eût ni incrédules ni mauvais casuistes, et que les productions des uns et des autres ne parussent ni en langue savante, ni en langue vulgaire?* Rien n'est plus vrai, de même qu'il serait à souhaiter qu'il n'y eût ni maladies ni méchanceté parmi les hommes. Mais c'est une nécessité qu'il y ait des malades et des méchants, et il y a des maladies et des crimes que les remèdes ne font qu'aigrir.

Et qui vous a dit, continuera-t-on, *qu'il est aussi nécessaire qu'il y ait parmi nous des casuistes relâchés et des incrédules, que des méchants et des malades? N'avons-nous pas des lois qui peuvent nous mettre à couvert de l'incrédulité et du relâchement?*

Je ne prétends point donner des bornes aux puissances ecclésiastiques et civiles : personne ne respecte plus que moi l'autorité des lois publiées contre les auteurs dangereux; mais je n'ignore pas que ces lois existaient longtemps avant les *casuistes* relâchés et leur *apologiste*[1], *et qu'elles ne les ont pas empêchés de penser et d'écrire.*

Je sais aussi que par l'éclat de la procédure, les lois civiles pourraient arracher des productions misérables à l'obscurité profonde où elles ne demanderaient qu'à rester, et que c'est là précisément ce qu'elles auraient de commun avec les lois ecclésiastiques dans la censure de *casuistes* ignorés, qu'une délation maligne aurait fait connaître mal à propos.

Au reste, c'est moins ici une opinion que je prétends établir qu'une question que je propose. C'est aux sages magistrats, chargés du dépôt des lois, et aux illustres prélats qui veillent pour le maintien de la foi et de la morale évangélique, à décider dans quel cas il vaut mieux ignorer que punir; et quelles sont, pour me servir de l'expression d'un auteur célèbre, les

1. Le P. Berthier V. le *Journal de Trévoux*, novembre 1751.

bornes précises de la nécessité dans lesquelles il faut tenir les abus et les scandales. *Voy.* AIUS-LOCUTIUS et CAS DE CONSCIENCE.

CATHÉDRALE, s. f. (*Hist. ecclés.*) On entend par ce mot l'*église épiscopale* d'un lieu. Ce nom lui a été donné du mot *cathedra*, ou siége épiscopal. On tire l'origine de ce nom de ce que les prêtres qui composaient l'ancien *presbyterium* avec leur évêque étaient assis dans des chaires à la manière des Juifs dans leurs consistoires, et que l'évêque présidait dans un siége plus élevé; d'où vient qu'on célèbre encore présentement les fêtes de la chaire de Saint-Pierre à Rome et à Antioche. Il ne faut pas confondre ces anciennes *cathédrales* avec les églises qu'on nomme aujourd'hui *cathédrales*, parce que ce mot d'*église* ne signifiait en ce temps-là qu'une assemblée de chrétiens, et non des temples, comme ils sont bâtis aujourd'hui, et que les chrétiens n'ont point eu la liberté de bâtir ces temples avant l'empereur Constantin. Néanmoins plusieurs auteurs espagnols qui ont écrit de l'antiquité de leurs églises *cathédrales* assurent qu'il y en a eu de bâties dès le temps des apôtres : mais tout ce qu'on dit de ces anciennes *cathédrales* est fabuleux. Quant au nom d'*église cathédrale*, il n'est pas fort ancien. On appelait l'église principale celle où l'évêque célébrait ordinairement, la *grande église*, l'*église épiscopale*, l'*église de la ville*. Le nom de *cathédrale* n'a été en usage que dans l'église latine, et depuis le xe siècle.

CAUCASE, s. m. (*Myth. et Géog.*) Chaîne de montagnes qui commence au-dessus de la Colchide et finit à la mer Caspienne. C'est là que Prométhée enchaîné eut le foie déchiré par un vautour ou par un aigle. Les habitants de cette contrée prenant, si l'on en croit Philostrate, cette fable à la lettre, faisaient la guerre aux aigles, dénichaient leurs petits, et les perçaient avec des flèches ardentes; ou l'interprétant, selon Strabon, de la condition malheureuse des humains, ils se mettaient en deuil à la naissance des enfants, et se réjouissaient à leurs funérailles. Il n'y a point de chrétien vraiment pénétré des vérités de sa religion qui ne dût imiter l'habitant du *Caucase*, et se féliciter de la mort de ses enfants. La mort assure à l'enfant qui vient de naître une félicité éternelle, et le sort de l'homme qui paraît avoir vécu le plus saintement est encore incertain. Que notre religion est tout à la fois terrible et consolante!

CEILAN, Zeylan ou Ceylon. (*Géog.*) Ile très-considérable d'Asie, dans la mer des Indes; les Hollandais en possèdent presque toutes les côtes, et le roi de Candi est maître de l'intérieur du pays, qui contient sept royaumes; les insulaires se nomment *Chingulais;* ils sont idolâtres. Leurs mariages se font d'une manière assez extraordinaire; c'est la fille qui choisit un mari, et qui fait ensuite part de son choix à ses parents, qui, lorsqu'ils l'approuvent, préparent un grand repas. Le fiancé va avec ses amis chez sa fiancée; ils se lient les pouces ensemble, et vont ensuite se coucher; ou l'homme tient un bout du linge de la femme, et le met autour de ses reins; la femme tient l'autre bout, on leur verse de l'eau sur la tête et sur le corps; cela fait, ils vivent ensemble aussi longtemps qu'ils s'accordent. La première nuit des noces est au mari, la seconde est pour son frère, et s'il a un troisième ou quatrième frère, jusqu'au septième, chacun a sa nuit; de cette manière une femme suffit pour une famille entière. Les Chingulais ont un soin extrême de ne jamais se mésallier, et ils poussent le scrupule si loin sur leur noblesse, qu'ils ne prendraient point la moindre chose, pas même un verre d'eau, chez un homme d'un rang inférieur au leur; un homme du commun n'a pas la permission même de frapper à la porte de son supérieur. Les femmes qui sont convaincues d'avoir eu commerce avec quelqu'un au-dessous d'elles sont punies de mort. L'île de *Ceilan* est fort abondante en cannelle, gingembre, ivoire, pierres précieuses, camphre, etc. C'est la *Taprobane* des Anciens.

CEINTURE, s. f. (*Hist. anc. et mod.*) Lisière de soie, de laine, de cuir ou d'autres matières, que l'on attache autour des reins. L'usage en est ancien. Chez les Juifs, Dieu ordonna au grand prêtre d'en porter une. Les Juifs étaient *ceints* lorsqu'ils célébraient la Pâque, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu. Dès ce temps la *ceinture* servait aussi de bourse. L'amplitude des habits grecs et romains en rendit l'usage nécessaire chez ces peuples. Ceux qui disputaient dans les jeux olympiques se *ceignaient :* mais vers la trente-quatrième olympiade, la *ceinture* leur fut interdite et ils se dépouillèrent pour courir. La défense de porter la ceinture fut quelquefois chez les Anciens une tache d'ignominie et la punition de quelque faute; d'où il s'ensuit que cette partie du vêtement marquait quel-

que dignité parmi eux. La *ceinture* n'était pas moins à l'usage des femmes que des hommes; elles s'en servaient, soit pour relever leurs robes, soit pour en fixer les plis. Il y avait de la grâce à soutenir à la hauteur de la main le lé du côté droit, ce qui laissait le bas de la jambe à découvert; et une négligence outrée, à n'avoir point de *ceinture* et à laisser tomber sa tunique : de là les expressions latines *discincti*, *alte cincti*, pour désigner un homme indolent ou alerte. Mécène ayant témoigné peu d'inquiétude sur les derniers devoirs de la vie, persuadé que la nature prend soin elle-même de notre sépulture, Sénèque dit de lui : « *alte cinctum dixisse putes* »; vous croiriez que celui qui a dit ce mot portait sa *ceinture* bien haut. « Gardez-vous, dit Sylla en parlant de César, d'un homme dont la *ceinture* est trop lâche. » Il y avait chez les Celtes une *ceinture* qui servait pour ainsi dire de mesure publique de la taille parmi les hommes. Comme l'état veillait à ce qu'ils fussent alertes, il punissait ceux qui ne pouvaient la porter. L'usage des *ceintures* a été fort commun dans nos contrées; mais les hommes ayant cessé de s'habiller en long, et pris le justaucorps et le manteau court, l'usage s'en est restreint peu à peu aux premiers magistrats, aux gens d'Église, aux religieux et aux femmes; encore les femmes n'en portent-elles presque plus aujourd'hui, que les paniers et les robes lâches sont devenus communs, malgré les ecclésiastiques, qui se récrièrent beaucoup contre cette mode, qui, laissant aux femmes, à ce qu'ils croyaient, la liberté de cacher les suites de leurs fautes, pronostiquait un accroissement de dissolution. Nous avons jadis attaché, ainsi que les Anciens, une marque d'infamie à la privation de la *ceinture;* les banqueroutiers et autres débiteurs insolvables étaient contraints de la quitter. La raison de cet usage est que nos ancêtres attachant à leur *ceinture* une bourse, des clefs, etc., la *ceinture* était un symbole d'état ou de condition, dont la privation de cette partie du vêtement indiquait qu'on était déchu. L'histoire rapporte que la veuve de Philippe Ier, duc de Bourgogne, renonça au droit qu'elle avait à sa succession, en quittant sa *ceinture* sur le tombeau du duc.

La distinction des étoffes et des habits subsista en France jusqu'au commencement du xve siècle. On a un arrêt du Parle-

ment de 1420, qui défend aux femmes prostituées la robe à collet renversé, la queue, les boutonnières, et la *ceinture dorée :* mais les femmes galantes ne se soumirent pas longtemps à cette défense, l'uniformité de leur habillement les confondit bientôt avec les femmes sages ; et la privation ou l'usage de la *ceinture* n'étant plus une marque de distinction, on fit le proverbe : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

L'usage des *ceintures* parmi nous n'étant point passé, mais seulement restreint, comme nous l'avons dit, nous avons une communauté de ceinturiers. Les ceinturiers s'appelaient autrefois *courroyers.*

Ceinture de virginité *des modernes ;* elle n'a rien de commun avec celle des Anciens. Chez les Anciens, l'époux ôtait à sa femme la *ceinture virginale* la première nuit de ses noces ; et chez les modernes, c'est un présent qu'un mari jaloux lui fait quelquefois dès le lendemain. Cette *ceinture* est composée de deux lames de fer très-flexibles, assemblées en croix ; ces lames sont couvertes de velours. L'une de ces lames fait le tour du corps au-dessus des reins ; l'autre passe entre les cuisses, et son extrémité vient rencontrer les deux extrémités de la première lame ; elles sont toutes trois tenues réunies par un cadenas dont le mari seul a le secret. La lame qui passe entre les cuisses est percée de manière à assurer un mari de la sagesse de sa femme, sans gêner les autres fonctions naturelles. On dit que cet instrument si infâme, si injurieux au sexe, a pris naissance en Italie ; c'est peut-être une calomnie ; ce qu'il y a de certain, c'est que l'Italie n'est pas le seul pays où l'on en ait fait usage.

CÉLEUSME, s. m. (*Hist. anc.*) C'est le nom du cri par lequel on exhortait chez les Grecs les rameurs à redoubler leurs efforts. Ce cri était, selon Aristophane, *rhippapé* ou *oop.* Le *céleusme* était aussi à l'usage des gens de mer, chez les Romains. « Les commandants avec leurs *céleusmes*, dit Arrien, ordonnaient aux rameurs de commencer ou de cesser ; et les rameurs, répondant par un cri, plongeaient tous à la fois leurs rames dans le fleuve. »

CÉLIBAT, s. m. (*Hist. anc. et mod. et morale.*) C'est l'état d'une personne qui vit sans s'engager dans le mariage. Cet état peut être considéré en lui-même sous trois aspects différents :

1° eu égard à l'espèce humaine; 2° à la société; 3° à la société chrétienne. Mais avant que de considérer le *célibat* en lui-même, nous allons exposer en peu de mots sa fortune et ses révolutions parmi les hommes. M. Morin, de l'Académie des Belles-Lettres, en réduit l'histoire aux propositions suivantes. Le *célibat* est aussi ancien que le monde; il est aussi étendu que le monde : il durera autant et infiniment plus que le monde.

Histoire abrégée du célibat. Le célibat est aussi ancien que le monde, s'il est vrai, ainsi que le prétendent quelques auteurs de l'ancienne et de la nouvelle loi, que nos premiers parents ne perdirent leur innocence qu'en cessant de garder le *célibat;* et qu'ils n'auraient jamais été chassés du paradis s'ils n'eussent mangé le fruit défendu; action qui dans le style modeste et figuré de l'Écriture ne désigne autre chose, selon eux, que l'infraction du *célibat.* Ils tirent les preuves de cette interprétation grammaticale du sentiment de nudité qui suivit immédiatement le péché d'Ève et d'Adam; de l'idée d'irrégularité attachée presque par toute la terre à l'acte charnel; de la honte qui l'accompagne; du remords qu'il cause; du péché originel qui se communique par cette voie : enfin de l'état où nous retournerons au sortir de cette vie, où il ne sera question ni de maris ni de femmes, et qui sera un *célibat* éternel.

Il ne m'appartient pas, dit M. Morin, de donner à cette opinion les qualifications qui lui conviennent; elle est singulière : elle paraît opposée à la lettre de l'Écriture; c'en est assez pour la rejeter. L'Écriture nous apprend qu'Adam et Ève vécurent dans le paradis comme frère et sœur, comme les anges vivent dans le ciel, comme nous y vivrons un jour; cela suffit, et voilà le premier et le parfait *célibat.* Savoir combien il dura, c'est une question purement curieuse. Les uns disent quelques heures; d'autres quelques jours; il y en a qui, fondés sur des raisons mystiques, sur je ne sais quelles traditions de l'Église grecque, sur l'époque de la naissance de Caïn, poussent cet intervalle jusqu'à trente ans.

A ce premier *célibat,* les docteurs juifs en font succéder un autre qui dura bien davantage; car ils prétendent qu'Adam et Ève, confus de leur crime, en firent pénitence pendant cent ans, sans avoir aucun commerce ensemble; conjecture qu'ils établissent sur la naissance de Seth, leur troisième fils, que Moïse

ne leur donne qu'à l'âge de cent trente ans. Mais à parler juste, il n'y a qu'Abel à qui l'on puisse attribuer l'honneur d'avoir gardé le *célibat* pendant toute la vie. Savoir si son exemple fut imité dans les générations suivantes; si les fils de Dieu qui se laissèrent corrompre par les filles des hommes n'étaient point une espèce de religieux qui tombèrent dans le désordre, c'est ce que l'on ne saurait dire; la chose n'est pas impossible. S'il est vrai qu'il y eût alors des femmes qui affectaient la stérilité, comme il paraît par un fragment du prétendu livre d'Énoch, il pourrait bien y avoir eu aussi des hommes qui en fissent profession; mais les apparences n'y sont pas favorables. Il était question alors de peupler le monde; la loi de Dieu et celle de la nature imposaient à toutes sortes de personnes une espèce de nécessité de travailler à l'augmentation du genre humain; et il est à présumer que ceux qui vivaient dans ce temps-là se faisaient une affaire principale d'obéir à ce précepte. Tout ce que l'histoire nous apprend, dit M. Morin, des patriarches de ce temps-là, c'est qu'ils prenaient et donnaient des femmes; c'est qu'ils mirent au monde des fils et des filles, et puis moururent, comme s'ils n'avaient eu rien de plus important à faire.

Ce fut à peu près la même chose dans les premiers siècles qui suivirent le déluge. Il y avait beaucoup à défricher, et peu d'ouvriers; c'était à qui engendrerait le plus. Alors l'honneur, la noblesse, la puissance des hommes, consistaient dans le nombre des enfants; on était sûr par là de s'attirer une grande considération, de se faire respecter de ses voisins et d'avoir une place dans l'histoire. Celle des Juifs n'a pas oublié le nom de Jaïr, qui avait trente fils dans le service; ni celle des Grecs, les noms de Danaüs et d'Égyptus, dont l'un avait cinquante fils, et l'autre cinquante filles. La stérilité passait alors pour une espèce d'infamie dans les deux sexes, et pour une marque non équivoque de la malédiction de Dieu; au contraire, on regardait comme un témoignage authentique de sa bénédiction d'avoir autour de sa table un grand nombre d'enfants. Le *célibat* était une espèce de péché contre nature; aujourd'hui, ce n'est plus la même chose.

Moïse ne laissa guère aux hommes la liberté de se marier ou non. Lycurgue nota d'infamie les *célibataires*. Il y avait même une solennité particulière à Lacédémone, où les femmes les pro-

duisaient tout nus au pied des autels, et leur faisaient faire à la nature une amende honorable, qu'elles accompagnaient d'une correction très-sévère. Ces républicains poussèrent encore les précautions plus loin, en publiant des règlements contre ceux qui se mariaient trop tard, ὀψιγαμία, et contre les maris qui n'en usaient pas bien avec leurs femmes, κακογαμία.

Dans la suite des temps, les hommes étant moins rares, on mitigea ces lois pénales. Platon tolère, dans sa République, le *célibat* jusqu'à trente-cinq ans; mais passé cet âge, il interdit seulement les *célibataires* des emplois, et leur marque le dernier rang dans les cérémonies publiques. Les lois romaines, qui succédèrent aux grecques, furent aussi moins rigoureuses contre le *célibat*: cependant les censeurs étaient chargés d'empêcher ce genre de vie solitaire, préjudiciable à l'État, *cœlibes esse prohibendo*. Pour le rendre odieux, ils ne recevaient les *célibataires* ni à tester, ni à rendre témoignage; et voici la première question que l'on faisait à ceux qui se présentaient pour prêter serment : *ex animi tui sententia, tu equum habes, tu uxorem habes?* à votre âme et conscience, avez-vous un cheval, avez-vous une femme? mais les Romains ne se contentaient pas de les affliger dans ce monde, leurs théologiens les menaçaient aussi de peines extraordinaires dans les enfers. *Extrema omnium calamitas et impietas accidit illi qui absque filiis a vita discedit, et dæmonibus maximas dat pœnas post obitum.* C'est la plus grande des impiétés et le dernier des malheurs, de sortir du monde sans y laisser des enfants; les démons font souffrir à ces gens-là de cruelles peines après leur mort.

Malgré toutes ces précautions temporelles et spirituelles, le *célibat* ne laissait pas de faire son chemin; les lois mêmes en sont une preuve. On ne s'avise pas d'en faire contre des désordres qui ne subsistent qu'en idée; savoir par où et comment celui-ci commença, l'histoire n'en dit rien: il est à présumer que de simples raisons morales et des goûts particuliers l'emportèrent sur tant de lois pénales, bursales, infamantes, et sur les inquiétudes de la conscience. Il fallut sans doute, dans les commencements, des motifs plus pressants, de bonnes raisons physiques; telles étaient celles de ces tempéraments heureux et sages, que la nature dispense de réduire en pratique la grande règle de la multiplication; il y en a eu dans tous les temps. Nos

auteurs leur donnent des titres flétrissants ; les Orientaux au contraire les appellent *eunuques du soleil*, *eunuques du ciel*, *faits par la main de Dieu*, qualités honorables, qui doivent non-seulement les consoler du malheur de leur état, mais encore les autoriser devant Dieu et devant les hommes à s'en glorifier, comme d'une grâce spéciale, qui les décharge d'une bonne partie des sollicitudes de la vie, et les transporte tout d'un coup au milieu du chemin de la vertu.

Mais sans examiner sérieusement si c'est un avantage ou un désavantage, il est fort apparent que ces béats ont été les premiers à prendre le parti du *célibat;* ce genre de vie leur doit sans doute son origine, et peut-être sa dénomination ; car les Grecs appelaient les invalides dont il s'agit κολοβοὶ, qui n'est pas éloigné de *cœlibes*. En effet, le *célibat* était le seul parti que les κολοβοὶ eussent à prendre pour obéir aux ordres de la nature, pour leur repos, pour leur honneur, et dans les règles de la bonne foi ; s'ils ne s'y déterminaient pas d'eux-mêmes, les lois leur en imposaient la nécessité ; celle de Moïse y était expresse. Les lois des autres nations ne leur étaient guère plus favorables ; si elles leur permettaient d'avoir des femmes, il était aussi permis aux femmes de les abandonner.

Les hommes de cet état équivoque et rare dans les commencements, également méprisés des deux sexes, se trouvèrent exposés à plusieurs mortifications, qui les réduisirent à une vie obscure et retirée; mais la nécessité leur suggéra bientôt différents moyens d'en sortir, et de se rendre recommandables ; dégagés des mouvements inquiets de l'amour étranger et de l'amour propre, ils s'assujettirent aux volontés des autres avec un dévouement singulier; et ils furent trouvés si commodes, que tout le monde en voulut avoir ; ceux qui n'en avaient point en firent par une opération hardie et des plus inhumaines : les pères, les maîtres, les souverains, s'arrogèrent le droit de réduire leurs enfants, leurs esclaves, leurs sujets, dans cet état ambigu ; et le monde entier, qui ne connaissait dans le commencement que deux sexes, fut étonné de se trouver insensiblement partagé en trois portions à peu près égales.

A ces *célibats* peu volontaires il en succéda de libres qui augmentèrent considérablement le nombre des premiers. Les gens de lettres et les philosophes par goût ; les athlètes, les

gladiateurs, les musiciens, par raison d'état; une infinité d'autres par libertinage; quelques-uns par vertu, prirent un parti que Diogène trouvait si doux, qu'il s'étonnait que sa ressource ne devînt pas plus à la mode. Quelques professions y étaient obligées, telles que celle de teindre en écarlate, *baphiarii*. L'ambition et la politique grossirent encore le corps des *célibataires*; ces hommes bizarres furent ménagés par les grands même, avides d'avoir place dans leur testament; et par la raison contraire, les pères de famille dont on n'espérait rien furent oubliés, négligés, méprisés.

Nous avons vu jusqu'à présent le *célibat* interdit, ensuite toléré, puis approuvé, enfin préconisé; il ne tarda pas à devenir une condition essentielle dans la plupart de ceux qui s'attachèrent au service des autels. Melchisédech fut un homme sans famille et sans généalogie. Ceux qui se destinèrent au service du temple et au culte de la loi furent dispensés du mariage. Les filles eurent la même liberté. On assure que Moïse congédia sa femme quand il eut reçu la loi des mains de Dieu. Il ordonna aux sacrificateurs dont le tour d'officier à l'autel approcherait de se séquestrer de leurs femmes pendant quelques jours. Après lui les prophètes Élie, Élisée, Daniel et ses trois compagnons vécurent dans la continence. Les Nazaréens et la plus saine partie des Esséniens nous sont représentés par Josèphe comme une nation merveilleuse, qui avait trouvé le secret que Métellus Numidicus ambitionnait, de se perpétuer sans mariage, sans accouchement et sans aucun commerce avec les femmes.

Chez les Égyptiens, les prêtres d'Isis et la plupart de ceux qui s'attachaient au service de leurs divinités faisaient profession de chasteté; et pour plus de sûreté, ils y étaient préparés dès leur enfance par des chirurgiens. Les gymnosophistes, les brachmanes, les hiérophantes des Athéniens, une bonne partie des disciples de Pythagore, ceux de Diogène, les vrais cyniques, et en général tous ceux et toutes celles qui se devouaient au service des déesses, en usaient de la même manière. Il y avait dans la Thrace une société considérable de religieux *célibataires*, appelés κτισαὶ ou *créateurs*, de la faculté de se produire sans le secours des femmes. L'obligation du *célibat* était imposée chez les Perses aux filles destinées au ser-

vice du soleil. Les Athéniens ont eu une maison de vierges. Tout le monde connaît les vestales romaines. Chez nos anciens Gaulois, neuf vierges, qui passaient pour avoir reçu du ciel des lumières et des grâces extraordinaires, gardaient un oracle fameux dans une petite île nommée *Sené*, sur les côtes de l'Armorique. Il y a des auteurs qui prétendent même que l'île entière n'était habitée que par des filles, dont quelques-unes faisaient de temps en temps des voyages sur les côtes voisines, d'où elles rapportaient de petits embryons pour conserver l'espèce. Toutes n'y allaient pas; il est à présumer, dit M. Morin, que le sort en décidait, et que celles qui avaient le malheur de tirer un billet noir étaient forcées de descendre dans la barque fatale qui les exposait sur le continent. Ces filles consacrées étaient en grande vénération; leur maison avait des priviléges singuliers, entre lesquels on peut compter celui de ne pouvoir être châtiées pour un crime, sans avoir avant toute chose perdu la qualité de fille.

Le *célibat* a eu ses martyrs chez les païens, et leurs histoires et leurs fables sont pleines de filles qui ont généreusement préféré la mort à la perte de l'honneur. L'aventure d'Hippolyte est connue, ainsi que sa résurrection par Diane, patronne des *célibataires*. Tous ces faits et une infinité d'autres étaient soutenus par les principes de la croyance. Les Grecs regardaient la chasteté comme une grâce surnaturelle; les sacrifices n'étaient point censés complets, sans l'intervention d'une vierge; ils pouvaient bien être commencés, *libare;* mais ils ne pouvaient être consommés sans elles, *litare*. Ils avaient sur la virginité des propos magnifiques, des idées sublimes, des spéculations d'une grande beauté; mais en approfondissant la conduite secrète de tous ces *célibataires*, et de tous ces *virtuoses* du paganisme, on n'y découvre, dit M. Morin, que désordres, que forfanterie et qu'hypocrisie. A commencer par leurs déesses, Vesta, la plus ancienne, était représentée avec un enfant; où l'avait-elle pris? Minerve avait par devers elle Érichtonius, une aventure avec Vulcain, et des temples en qualité de mère. Diane avait son chevalier Virbius et son Endymion; le plaisir qu'elle prenait à contempler celui-ci endormi en dit beaucoup et trop pour une vierge. Myrtilus accuse les Muses de complaisances un peu trop fortes pour un certain Mégalion, et leur donne à toutes des enfants

qu'il nomme nom par nom. C'est peut-être pour cette raison que l'abbé Cartaud les appelle *les filles de l'Opéra de Jupiter*. Les dieux vierges ne valaient guère mieux que les déesses, témoin Apollon et Mercure.

Les prêtres, sans en excepter ceux de Cybèle, ne passaient pas dans le monde pour des gens d'une conduite bien régulière : on n'enterrait pas vives toutes les vestales qui péchaient. Pour l'honneur de leurs philosophes, M. Morin s'en tait, et finit ainsi l'histoire du *célibat*, tel qu'il était au berceau, dans l'enfance, entre les bras de la nature ; état bien différent du haut degré de perfection où nous le voyons aujourd'hui : changement qui n'est pas étonnant ; celui-ci est l'ouvrage de la Grâce et du Saint-Esprit ; celui-là n'était que l'avorton imparfait d'une nature déréglée, dépravée, débauchée, triste rebut du mariage et de la virginité. (Voyez les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. VI, p. 308. *Hist. critiq. du Célibat*). Tout ce qui précède n'est absolument que l'analyse de ce mémoire ; nous en avons retranché quelques endroits longs ; mais à peine nous sommes-nous accordé la liberté de changer une seule expression dans ce que nous en avons employé : il en sera de même dans la suite de cet article ; nous ne prenons rien sur nous, nous nous contenterons seulement de rapporter fidèlement, non-seulement les opinions, mais les discours mêmes des auteurs, et de ne puiser ici que dans des sources approuvées de tous les honnêtes gens. Après avoir montré ce que l'histoire nous apprend du *célibat*, nous allons maintenant envisager cet état avec les yeux de la philosophie, et exposer ce que différents écrivains ont pensé sur ce sujet.

Du célibat considéré en lui-même, 1° eu égard à l'espèce humaine. Si un historien ou quelque voyageur nous faisait la description d'un être pensant, parfaitement isolé, sans supérieur, sans égal, sans inférieur, à l'abri de tout ce qui pourrait émouvoir les passions, seul en un mot de son espèce, nous dirions sans hésiter *que cet être singulier doit être plongé dans la mélancolie ; car quelle consolation pourrait-il rencontrer dans un monde qui ne serait pour lui qu'une vaste solitude?* Si l'on ajoutait que malgré les apparences il jouit de la vie, sent le bonheur d'exister, et trouve en lui-même quelque félicité ; alors nous pourrions convenir *que ce n'est pas tout à fait un monstre, et*

que relativement à lui-même sa constitution n'est pas entièrement absurde : mais nous n'irions jamais jusqu'à dire qu'il est bon. Cependant si l'on insistait, et qu'on objectât qu'il est parfait dans son genre, et conséquemment que nous lui refusons à tort l'épithète de *bon*; car qu'importe qu'il ait quelque chose ou qu'il n'ait rien à démêler avec d'autres, il faudrait bien franchir le mot, et reconnaître que *cet être est bon, s'il est possible toutefois qu'il soit parfait en lui-même, sans avoir aucun rapport, aucune liaison avec l'univers dans lequel il est placé.*

Mais si l'on venait à découvrir à la longue quelque système dans la nature dont l'espèce d'automate en question pût être considéré comme faisant partie ; si l'on entrevoyait dans sa structure des liens qui l'attachassent à des êtres semblables à lui ; si sa conformation indiquait une chaîne de créatures utiles qui ne pût s'accroître et s'éterniser que par l'emploi des facultés qu'il aurait reçues de la nature, il perdrait incontinent le titre de *bon* dont nous l'avons décoré ; car comment ce titre conviendrait-il à un individu qui, par son inaction et sa solitude, tendrait aussi directement à la ruine de son espèce? La conservation de l'espèce n'est-elle pas un des devoirs essentiels de l'individu, et tout individu qui raisonne et qui est bien conformé ne se rend-il pas coupable en manquant à ce devoir, à moins qu'il n'en ait été dispensé par quelque autorité supérieure à celle de la nature? Voyez l'*Essai sur le mérite et la Vertu.*

J'ajoute, *à moins qu'il n'en ait été dispensé par quelque autorité supérieure à celle de la nature*, afin qu'il soit bien clair qu'il ne s'agit nullement ici du *célibat consacré par la religion;* mais de celui que l'imprudence, la misanthropie, la légèreté, le libertinage, forment tous les jours ; de celui où les deux sexes se corrompant par les sentiments naturels mêmes, ou étouffant en eux ces sentiments sans aucune nécessité, fuient une union qui doit les rendre meilleurs, pour vivre, soit dans un éloignement stérile, soit dans des unions qui les rendent toujours pires. Nous n'ignorons pas que celui qui a donné à l'homme tous ses membres peut le dispenser de l'usage de quelques-uns, ou même lui défendre cet usage, et témoigner que ce sacrifice lui est agréable. Nous ne nions point qu'il n'y ait une certaine pureté corporelle, dont la nature abandonnée

à elle-même ne se serait jamais avisée, mais que Dieu a jugée nécessaire pour approcher plus dignement des lieux saints qu'il habite, et vaquer d'une manière plus spirituelle au ministère de ses autels. Si nous ne trouvons point en nous le germe de cette pureté, c'est qu'elle est, pour ainsi dire, une vertu révélée et de foi.

Du célibat considéré, 2° eu égard à la société. Le *célibat* que la religion n'a point sanctifié ne peut pas être contraire à la propagation de l'espèce humaine, ainsi que nous venons de le démontrer, sans être nuisible à la société. Il nuit à la société en l'appauvrissant et en la corrompant. *En l'appauvrissant*, s'il est vrai, comme on n'en peut guère douter, que la plus grande richesse d'un État consiste dans le nombre des sujets; qu'il faut compter la multitude des mains entre les objets de première nécessité dans le commerce; et que de nouveaux citoyens ne pouvant devenir tous soldats par la balance de paix de l'Europe, et ne pouvant par la bonne police croupir dans l'oisiveté, travailleraient les terres, peupleraient les manufactures, ou deviendraient navigateurs. *En la corrompant*, parce que c'est une règle tirée de la nature, ainsi que l'illustre auteur de l'*Esprit des Lois* l'a bien remarqué, que plus on diminue le nombre des mariages qui pourraient se faire, plus on nuit à ceux qui sont faits; et que moins il y a de gens mariés, moins il y a de fidélité dans les mariages, comme lorsqu'il y a plus de voleurs, il y a plus de vols. Les Anciens connaissaient si bien ces avantages, et mettaient un si haut prix à la faculté naturelle de se marier et d'avoir des enfants, que leurs lois avaient pourvu à ce qu'elle ne fût point ôtée. Ils regardaient cette privation comme un moyen certain de diminuer les ressources d'un peuple, et d'y accroître la débauche. Aussi quand on recevait un legs à condition de garder le *célibat*, lorsqu'un patron faisait jurer son affranchi qu'il ne se marierait point, et qu'il n'aurait point d'enfant, la loi Pappienne annulait chez les Romains et la condition et le serment. Ils avaient conçu que là où le *célibat* aurait la prééminence il ne pouvait guère y avoir d'honneur pour l'état du mariage; et conséquemment parmi leurs lois, on n'en rencontre aucune qui contienne une abrogation expresse des priviléges et des honneurs qu'ils avaient accordés aux mariages et au nombre des enfants.

Du célibat considéré, 3° eu égard à la société chrétienne. Le culte des dieux demandant une attention continuelle et une pureté de corps et d'âme singulière, la plupart des peuples ont été portés à faire du clergé un corps séparé; ainsi chez les Égyptiens, les Juifs et les Perses, il y eut des familles consacrées au service de la divinité et des temples. Mais on ne pensa pas seulement à éloigner les ecclésiastiques des affaires et du commerce des mondains; il y eut des religions où l'on prit encore le parti de leur ôter l'embarras d'une famille. On prétend que tel a été particulièrement l'esprit du christianisme, même dans son origine. Nous allons donner une exposition abrégée de sa discipline, afin que le lecteur en puisse juger par lui-même.

Il faut avouer que la loi du *célibat* pour les évêques, les prêtres et les diacres, est aussi ancienne que l'Église. Cependant il n'y a point de loi divine écrite qui défende d'ordonner prêtres des personnes mariées, ni aux prêtres de se marier. Jésus-Christ n'en a fait aucun précepte; ce que saint Paul dit dans ses Épîtres à Timothée et à Tite sur la continence des évêques et des diacres tend seulement à défendre à l'évêque d'avoir plusieurs femmes en même temps ou successivement; *oportet episcopum esse unius uxoris virum.* La pratique même des premiers siècles de l'Église y est formelle; on ne faisait nulle difficulté d'ordonner prêtres et évêques des hommes mariés; il était seulement défendu de se marier après la promotion aux ordres, ou de passer à d'autres noces, après la mort d'une première femme. Il y avait une exception particulière pour les veuves. On ne peut nier que l'esprit et le vœu de l'Église n'aient été que ses principaux ministres vécussent dans une grande continence, et qu'elle a toujours travaillé à en établir la loi; cependant l'usage d'ordonner prêtres des personnes mariées a subsisté et subsiste encore dans l'Église grecque, et n'a jamais été positivement improuvé par l'Église latine.

Quelques-uns croient que le troisième canon du premier concile de Nicée impose aux clercs majeurs, c'est-à-dire aux évêques, aux prêtres et aux diacres l'obligation du *célibat.* Mais le Père Alexandre prouve, dans une dissertation particulière, que le concile n'a point prétendu interdire aux clercs le commerce avec les femmes qu'ils avaient épousées avant leur ordi-

nation ; qu'il ne s'agit dans le canon objecté que des femmes nommées *subintroductæ* et *agapetæ*, et non des femmes légitimes ; et que ce n'est pas seulement aux clercs majeurs, mais aussi aux clercs inférieurs que le concile interdit la cohabitation avec les *agapètes* : d'où ce savant théologien conclut que c'est le concubinage qu'il leur défend, et non l'usage du mariage légitimement contracté avant l'ordination. Il tire même avantage de l'histoire de Paphenuce si connue, et que d'autres auteurs ne paraissent avoir rejetée comme une fable que parce qu'elle n'est aucunement favorable au *célibat* du clergé.

Le concile de Nicée n'a donc, selon toute apparence, parlé que des mariages contractés depuis l'ordination, et du concubinage : mais le neuvième canon du concile d'Ancyre permet expressément à ceux qu'on ordonnerait diacres, et qui ne seraient pas mariés, de contracter mariage dans la suite, pourvu qu'ils eussent protesté dans le temps de l'ordination contre l'obligation du *célibat*. Il est vrai que cette indulgence ne fut étendue ni aux évêques ni aux prêtres, et que le concile de Neocæsarée, tenu peu de temps après celui d'Ancyre, prononce formellement : *presbyterum si uxorem acceperit, ab ordine deponendum*, quoique le mariage ne fût pas nul, selon la remarque du P. Thomassin. Le concile *in Trullo*, tenu l'an 692, confirma dans son XIIIe canon l'usage de l'Église grecque, et l'Église latine n'exigea point au concile de Florence qu'elle y renonçât. Cependant il ne faut pas céler que plusieurs des prêtres grecs sont moines, et gardent le *célibat*, et que l'on oblige ordinairement les patriarches et les évêques de faire profession de la vie monastique avant que d'être ordonnés. Il est encore à propos de dire qu'en Occident le *célibat* fut prescrit aux clercs par les décrets des papes Sirice et Innocent ; que celui du premier est de l'an 385 ; que saint Léon étendit cette loi aux sous-diacres ; que saint Grégoire l'avait imposée aux diacres de Sicile, et qu'elle fut confirmée par les conciles d'Elvire sur la fin du IIIe siècle, canon XXXIII ; de Tolède, en l'an 400 ; de Carthage, en 419, canon III et IV ; d'Orange, en 441, canon XXII et XXIII ; d'Arles, en 452 ; de Tours, en 461 ; d'Agde, en 506 ; d'Orléans, en 538 ; par les capitulaires de nos rois, et divers conciles tenus en Occident ; mais principalement par le concile de Trente ; quoique sur les représentations de l'empereur, du duc de Bavière,

des Allemands et même du roi de France, on n'ait pas laissé d'y proposer le mariage des prêtres, et de le solliciter auprès du pape, après la tenue du concile. Leur *célibat* avait eu longtemps auparavant des adversaires : Vigilance et Jovien s'étaient élevés contre sous saint Jérôme; Wiclef, les Hussites, les Bohémiens, Luther, Calvin et les Anglicans, en ont secoué le joug; et dans le temps de nos guerres de religion, le cardinal de Châtillon, Spifame, évêque de Nevers, et quelques ecclésiastiques du second ordre, osèrent se marier publiquement; mais ces exemples n'eurent point de suite.

Lorsque l'obligation du *célibat* fut générale dans l'Église catholique, ceux d'entre les ecclésiastiques qui la violèrent furent d'abord interdits, pour la vie, des fonctions de leur ordre, et mis au rang des laïques. Justinien, *leg.* 45, *Cod. de episcop. et cler.*, voulut ensuite que leurs enfants fussent illégitimes, et incapables de succéder et de recevoir des legs; enfin il fut ordonné que ces mariages seraient cassés, et les parties mises en pénitence : d'où l'on voit comment l'infraction est devenue plus grave à mesure que la loi s'est invétérée. Dans le commencement, s'il arrivait qu'un prêtre se mariât, il était déposé, et le mariage subsistait; à la longue, les ordres furent considérés comme un empêchement dirimant au mariage : aujourd'hui un clerc simple tonsuré qui se marie ne jouit plus des priviléges des ecclésiastiques pour la juridiction et l'exemption des charges publiques. Il est censé avoir renoncé par le mariage à la cléricature et à ses droits. (Fleury, *Inst. au Droit ecclés.*, tom. I. *Anc. et nouv. Disc. de l'Église* du P. Thomassin).

Il s'ensuit de cet historique, dit feu M. l'abbé de Saint-Pierre, pour parler non en controversiste, mais en simple politique chrétien, et en simple citoyen d'une société chrétienne, que le *célibat* des prêtres n'est qu'un point de discipline; qu'il n'est point essentiel à la religion chrétienne; qu'il n'a jamais été regardé comme un des fondements du schisme que nous avons avec les Grecs et les protestants; qu'il a été libre dans l'Église latine ; que l'Église, ayant le pouvoir de changer tous les points de discipline d'institution humaine, si les États de l'Église catholique recevaient de grands avantages de rentrer dans cette ancienne liberté sans en recevoir aucun dommage effectif, il serait à souhaiter que cela fût; et que la question

de ces avantages est moins théologique que politique, et regarde plus les souverains que l'Église, qui n'aura plus qu'à prononcer.

Mais y a-t-il des avantages à restituer les ecclésiastiques dans l'ancienne liberté du mariage? C'est un fait dont le czar fut tellement frappé, lorsqu'il parcourut la France *incognito*, qu'il ne concevait pas que dans un État où il rencontrait de si bonnes lois et de si sages établissements, on y eût laissé subsister depuis tant de siècles une pratique qui d'un côté n'importait en rien à la religion, et qui de l'autre préjudiciait si fort à la société chrétienne. Nous ne déciderons point si l'étonnement du czar était bien fondé; mais il n'est pas inutile d'analyser le mémoire de M. l'abbé de Saint-Pierre, et c'est ce que nous allons faire.

Avantages du mariage des prêtres. 1° Si quarante mille curés avaient en France quatre-vingt mille enfants, ces enfants étant sans contredit mieux élevés, l'État y gagnerait des sujets et d'honnêtes gens, et l'Église des fidèles. 2° Les ecclésiastiques, étant par leur état meilleurs maris que les autres hommes, il y aurait quarante mille femmes plus heureuses et plus vertueuses. 3° Il n'y a guère d'homme pour qui le *célibat* ne soit difficile à observer; d'où il peut arriver que l'Église souffre un grand scandale par un prêtre qui manque à la continence, tandis qu'il ne revient aucune utilité aux autres chrétiens de celui qui vit continent. 4° Un prêtre ne mériterait guère moins devant Dieu en supportant les défauts de sa femme et de ses enfants qu'en résistant aux tentations de la chair. 5° Les embarras du mariage sont utiles à celui qui les supporte, et les difficultés du *célibat* ne le sont à personne. 6° Le curé, père de famille, vertueux, serait utile à plus de monde que celui qui pratique le *célibat*. 7° Quelques ecclésiastiques, pour qui l'observation du *célibat* est très-pénible, ne croiraient pas avoir satisfait à tout, quand ils n'ont rien à se reprocher de ce côté. 8° Cent mille prêtres mariés formeraient cent mille familles; ce qui donnerait plus de dix mille habitants de plus par an; quand on n'en compterait que cinq mille, ce calcul produirait encore un million de Français en deux cents ans. D'où il s'ensuit que sans le *célibat* des prêtres on aurait aujourd'hui quatre millions de catholiques de plus, à prendre seulement depuis Fran-

çois Ier : ce qui formerait une somme considérable d'argent, s'il est vrai, ainsi qu'un Anglais l'a supputé, qu'un homme vaut à l'État plus de neuf livres sterling. 9° Les maisons nobles trouveraient dans les familles des évêques des rejetons qui prolongeraient leur durée, etc. (*Voyez* les ouvrages politiques de M. l'abbé de Saint-Pierre, tome II, page 146.)

Moyens de rendre aux ecclésiastiques la liberté du mariage. Il faudrait, 1° former une compagnie qui méditât sur les obstacles, et qui travaillât à les lever. 2° Négocier avec les princes de la communion romaine, et former avec eux une confédération. 3° Négocier avec la cour de Rome; car M. l'abbé de Saint-Pierre prétend qu'il vaut mieux user de l'intervention du pape que de l'autorité d'un concile national; quoique, selon lui, le concile national abrégeât sans doute les procédures, et que, selon bien des théologiens, ce tribunal fût suffisant pour une affaire de cette nature. Voici maintenant les objections que M. l'abbé de Saint-Pierre se propose lui-même contre son projet, avec les réponses qu'il y fait.

Première objection. Les évêques d'Italie pourraient donc être mariés, comme saint Ambroise; et les cardinaux et le pape, comme saint Pierre.

RÉPONSE. Assurément : M. l'abbé de Saint-Pierre ne voit ni mal à suivre ces exemples, ni inconvénient à ce que le pape et les cardinaux aient d'honnêtes femmes, des enfants vertueux, et une famille bien réglée.

Seconde objection. Le peuple a une vénération d'habitude pour ceux qui gardent le *célibat*, et qu'il est à propos qu'il conserve.

RÉPONSE. Ceux d'entre les pasteurs hollandais et anglais qui sont vertueux n'en sont pas moins respectés du peuple pour être mariés.

Troisième objection. Les prêtres ont, dans le *célibat*, plus de temps à donner aux fonctions de leur état qu'ils n'en auraient sous le mariage.

RÉPONSE. Les ministres protestants trouvent fort bien le temps d'avoir des enfants, de les élever, de gouverner leur famille, et de veiller sur leur paroisse. Ce serait offenser nos ecclésiastiques que de n'en pas présumer autant d'eux.

Quatrième objection. De jeunes curés de trente ans auront

cinq à six enfants; quelquefois peu d'acquit pour leur état, peu de fortune, et par conséquent beaucoup d'embarras.

Réponse. Celui qui se présente aux ordres est reconnu pour homme sage et habile; il est obligé d'avoir un patrimoine; il aura son bénéfice; la dot de sa femme peut être honnête. Il est d'expérience que ceux d'entre les curés qui retirent des parents pauvres n'en sont pas pour cela plus à charge à l'Église ou à leur paroisse. D'ailleurs, quelle nécessité qu'une partie des ecclésiastiques vive dans l'opulence, tandis que l'autre languit dans la misère? Ne serait-il pas possible d'imaginer une meilleure distribution des revenus ecclésiastiques?

Cinquième objection. Le concile de Trente regarde le *célibat* comme un état plus parfait que le mariage.

Réponse. Il y a des équivoques à éviter dans les mots d'*état*, de *parfait*, d'*obligation :* pourquoi vouloir qu'un prêtre soit plus parfait que saint Pierre? l'objection prouve trop, et par conséquent ne prouve rien. Ma thèse, dit M. l'abbé de Saint-Pierre, est purement politique, et consiste en trois propositions : 1° Le *célibat* est de pure discipline ecclésiastique que l'Église peut changer; 2° il serait avantageux aux États catholiques romains que cette discipline fût changée; 3° en attendant un concile national ou général, il est convenable que la cour de Rome reçoive, pour l'expédition de la dispense du *célibat*, une somme marquée payable par ceux qui la demanderont.

Tel est le système de M. l'abbé de Saint-Pierre que nous exposons, parce que le plan de notre ouvrage l'exige, et dont nous abandonnons le jugement à ceux à qui il appartient de juger de ces objets importants. Mais nous ne pouvons nous dispenser de remarquer en passant que ce philosophe citoyen ne s'est proposé que dans une édition de Hollande, faite sur une mauvaise copie, une objection qui se présente très-naturellement, et qui n'est pas une des moins importantes : c'est l'inconvénient des bénéfices rendus héréditaires; inconvénient qui ne se fait déjà que trop sentir, et qui deviendrait bien plus général. Quoi donc! faudrait-il anéantir toute résignation et coadjutorerie, et renvoyer aux supérieurs la collation de tous les bénéfices? Cela ne serait peut-être pas plus mal; et un évêque, qui connaît son diocèse et les bons sujets, est bien

autant en état de nommer à une place vacante, qu'un ecclésiastique moribond, obsédé par une foule de parents ou d'amis intéressés : combien de simonies et de procès scandaleux prévenus!

Il nous resterait, pour compléter cet article, à parler du *célibat monastique :* mais nous nous contenterons d'observer, avec le célèbre M. Melon, 1° qu'il y aurait un avantage infini pour la société et pour les particuliers que le prince usât strictement du pouvoir qu'il a de faire observer la loi qui défendrait l'état monastique avant l'âge de vingt-cinq ans ; ou, pour me servir de l'idée et de l'expression de M. Melon, qui ne permettrait pas d'aliéner sa liberté avant l'âge où l'on peut aliéner son bien. 2° Nous ajouterons, avec un auteur moderne, qu'on ne peut ni trop lire, ni trop louer, que le *célibat* pourrait devenir nuisible à proportion que le corps des *célibataires* serait trop étendu, et que par conséquent celui des laïques ne le serait pas assez. 3° Que les lois humaines, faites pour parler à l'esprit, doivent donner des préceptes et point de conseils ; et que la religion, faite pour parler au cœur, doit donner beaucoup de conseils, et peu de préceptes ; que quand, par exemple, elle donne des règles, non pour le bien, mais pour le meilleur, non pour ce qui est bon, mais pour ce qui est parfait, il est convenable que ce soient des conseils, et non pas des lois ; car la perfection ne regarde pas l'universalité des hommes ni des choses : que de plus, si ce sont des lois, il en faudra une infinité d'autres pour faire observer les premières ; que l'expérience a confirmé ces principes, que quand le *célibat*, qui n'était qu'un conseil dans le christianisme, y devint une loi expresse pour un certain ordre de citoyens, il en fallut chaque jour de nouvelles pour réduire les hommes à l'observation de celle-ci ; et conséquemment que le législateur se fatigua et fatigua la société pour faire exécuter aux hommes, par précepte, ce que ceux qui aiment la perfection auraient exécuté d'eux-mêmes comme conseil. 4° Que par la nature de l'entendement humain, nous aimons, en fait de religion, tout ce qui suppose un effort, comme en matière de morale nous aimons spéculativement tout ce qui porte le caractère de sévérité ; et qu'ainsi le *célibat* a dû être, comme il est arrivé, plus agréable aux peuples à qui il semblait convenir le moins, et pour qui il pouvait avoir de plus fâcheuses

suites; être retenu dans les contrées méridionales de l'Europe, où, par la nature du climat, il était difficile à observer; être proscrit dans les pays du Nord, où les passions sont moins vives; être admis où il y a peu d'habitants, et être rejeté dans les endroits où il y en a beaucoup.

Ces observations sont si belles et si vraies, qu'elles ne peuvent se répéter en trop d'endroits. Je les ai tirées de l'excellent ouvrage de M. le président de M...[1]; ce qui précède est ou de M. Fleury, ou du Père Alexandre, ou du Père Thomassin; ajoutez à cela ce que les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* et les ouvrages politiques de M. l'abbé de Saint-Pierre et de M. Melon m'ont fourni, et à peine me restera-t-il de cet article que quelques phrases, encore sont-elles tirées d'un ouvrage dont on peut voir l'éloge dans le *Journal de Trévoux*, févriér 1746[2]. Malgré ces autorités, je ne serais pas étonné qu'il trouvât des critiques et des contradicteurs; mais il pourrait arriver aussi que, de même qu'au concile de Trente ce furent, à ce qu'on dit, les jeunes ecclésiastiques qui rejetèrent le plus opiniâtrément la proposition du mariage des prêtres, ce soient ceux d'entre les *célibataires* qui ont le plus besoin de femmes, et qui ont le moins lu les auteurs que je viens de citer, qui en blâmeront le plus hautement les principes.

CENDRES, s. f. pl. (*Hist. anc.*) Reste des corps morts brûlés, selon l'usage des Anciens, Grecs et Romains : on comprend aisément qu'ils pouvaient reconnaître les ossements; mais comment séparaient-ils les *cendres* du corps d'avec celles du bûcher? Ils avaient, dit le savant P. Montfaucon, plusieurs manières d'empêcher qu'elles ne se confondissent; l'une desquelles était d'envelopper le cadavre dans la toile d'amiante ou lin incombustible, que les Grecs appellent *asbestos*. On découvrit à Rome en 1702 dans une vigne, à un mille de la porte Majeure, une grande urne de marbre, dans laquelle était une toile d'amiante : cette toile avait neuf palmes romains de longueur, et sept palmes de largeur; c'est environ cinq pieds de large, sur plus

1. MONTESQUIEU, *Esprit des Lois,* liv. XXIII, ch. XXI; liv. XXV, ch. IV et ailleurs. (BR.)

2. L'*Essai sur le mérite et la vertu*. V. t. I.

de six et demi de long. Elle était tissue comme nos toiles; ses fils étaient gros comme ceux de la toile de chanvre; elle était usée et sale comme une vieille nappe de cuisine; mais plus douce à manier et plus pliable qu'une étoffe de soie. On trouva dans cette toile des ossements, avec un crâne à demi brûlé. On avait mis sans doute dans cette toile le corps du défunt, afin que ses *cendres* ne s'écartassent point, et ne se mêlassent pas avec celles du bûcher, d'où on les retira pour les transporter dans la grande tombe. On jeta cette toile dans le feu, où elle resta longtemps sans être brûlée ni endommagée. Le P. Montfaucon, qui semble promettre plusieurs manières de séparer les *cendres* du mort et celles du bûcher, n'indique pourtant que celle-ci. On rapportait les *cendres* de ceux qui mouraient au loin dans leur pays; et il n'était pas rare d'enfermer les *cendres* de plusieurs personnes dans une même urne.

CENTAURES, s. m. pl. (*Myth.*), monstres de la fable moitié hommes et moitié chevaux : elle les a fait naître d'Ixion et d'une nuée. Ceux qui prétendent trouver un sens à toutes les visions de la crédule antiquité disent que les *centaures* étaient des peuples qui habitaient la contrée de la Thessalie voisine du mont Pélion, qu'ils domptèrent les premiers chevaux; et que comme avant eux l'on n'avait point encore vu d'homme à cheval, on prit l'homme et le cheval sur lequel il était monté pour un seul et même animal. Quoi qu'il en soit de cette explication, il est certain que le *centaure* Chiron, précepteur d'Achille, n'était qu'un excellent écuyer. Ceux des *centaures* qui assistèrent aux noces de Pirithoüs et de Déidamie s'y querellèrent avec les Lapithes, qu'Hercule vengea en chassant les *centaures* de la Thessalie. Y a-t-il eu vraiment des *centaures*, ou ces monstres sont-ils fabuleux? c'est ce qu'il n'est point facile de décider. Plutarque dit qu'on en présenta un, qui venait de naître d'une cavale, aux sept sages; Pline, qu'il en a vu un qu'on avait apporté d'Égypte à Rome, embaumé à la manière du pays; saint Jérôme, que saint Antoine rencontra un *hippocentaure* dans le désert, etc. Si l'on veut décider la question par l'histoire naturelle, on trouvera dans un grand nombre d'animaux qui proviennent du mélange de deux espèces des raisons suffisantes pour admettre la possibilité des *centaures* des *faunes*, etc. Quant à la manière fabuleuse dont ils naquirent d'Ixion et de la nuée,

on la raconte de plusieurs manières différentes : les uns prétendent qu'Ixion, devenu amoureux de Junon à la table de Jupiter, osa déclarer sa passion à la déesse, et que Jupiter, loin de s'offenser de cette témérité, offrit aux embrassements d'Ixion une nuée formée à la ressemblance de Junon, de laquelle naquit un *centaure :* d'autres disent qu'Ixion ayant engagé, par l'espoir de la récompense, de jeunes Thessaliens d'un village voisin de la montagne appelée *Nephelé* ou *Nuée* à combattre des taureaux qui ravageaient la campagne autour du mont Pélion, le nom de la montagne, et le succès des jeunes gens contre les taureaux, donnèrent lieu à la fable d'Ixion et des *centaures :* enfin, Tzetzès assure que le Jupiter dont Ixion aima la femme était un roi de Thessalie qui eut la condescendance pour la passion d'Ixion, non de lui céder sa femme, mais de lui substituer une de ses filles d'honneur appelée *Nephelé*, de laquelle naquit un fils appelé *Imbrus*, et surnommé dans la suite *Centaure*, de κέντρον, *piquant*, et de οὐρά, *queue*. D'autres donnent pour étymologie κεντρεῖν τοὺς ταύρους, *pungere tauros*, parce que, dit-on, les *centaures* étaient des gardes du roi de Thessalie, qui ramenèrent à l'étable des taureaux qui s'étaient enfuis et effarouchés.

CENTON, s. m. (*En poésie.*) Pièce de vers composée en entier de vers ou de passages pris de côtés et d'autres, soit dans le même auteur, soit dans différents écrivains, et disposés seulement dans une nouvelle forme ou un nouvel ordre qui compose un ouvrage, et donne à ces lambeaux un sens tout différent de celui qu'ils ont dans l'original.

Ce mot est latin, *cento*, et signifie à la lettre un manteau fait de pièces rapportées : il vient du grec κέντρων, qui veut dire la même chose. Les soldats romains, dans les siéges, se servaient de *centons*, ou de vieilles étoffes rapetassées, pour se garantir des traits de l'ennemi ; et l'on couvrait aussi, au même dessein, les machines de guerre, les galeries, et autres choses nécessaires aux approches, de peaux de bêtes fraîchement écorchées, que les auteurs appellent *centons*.

Ausone a donné des règles de la composition des *centons ;* et lui-même en a fait un très-obscène tiré des vers de Virgile : Il faut prendre, dit-il, des morceaux détachés du même poëte, ou de plusieurs : on peut prendre les vers entiers, ou les partager en deux, et lier une moitié empruntée d'un poëte à la

moitié qu'un autre aura fournie ; mais il n'est pas permis d'insérer deux vers de suite ni d'en prendre moins que la moitié d'un.

Proba Falconia a écrit la vie de Jésus-Christ en *centons* tirés de Virgile, aussi bien qu'Alexandre Rosso, et Étienne de Pleurre, chanoine régulier de Saint-Victor de Paris. Voici un exemple de ces *centons* dans l'adoration des Mages.

Adoratio Magorum. *Math.*, ii.

Ecce autem primi sub lumina solis, et ortus [1],
Stella facem ducens, multa cum lucet cucurrit [2].
Signavitque viam [3], cœli in regione serena [4] :
Tum reges [5] (credo quia sit divinitus illis [6]
Ingenium et rerum fato prudentia major [7])
Externi veniunt [8] quæ cuique est copia, lœti [9],
Munera portantes [10] molles sua tua thura Sabæi [11]
Dona dehinc auro gravia [12] myrrhaque madentes [13],
Agnovere Deum regem [14] regumque parentem [15].
Mutavere vias [16]; perfectis ordine votis [17],
Insuetum per iter [18] spatia in sua quisque recessit [19].

CEPENDANT, Pourtant, Néanmoins, Toutefois, synonymes. (*Gram.*) M. l'abbé Girard dit que *pourtant* a plus d'énergie, affirme avec plus de fermeté ; que *cependant* est moins absolu, et affirme seulement contre les apparences ; que *néanmoins* indique deux choses opposées, dont l'on affirme l'une sans nier l'autre ; et que *toutefois* marque une exception à une règle assez générale : ce qu'il confirme par les exemples suivants, ou d'autres semblables. Que tous les critiques s'élèvent contre un ouvrage, qu'ils le poursuivent avec toute l'injustice et la mauvaise volonté possible, ils n'empêcheront *pourtant* pas le public d'être équitable, et de l'acheter s'il est bon. Quelques écrivains ont répandu

1. *Æneid.*, lib. VI, v. 255. — 2. *Id.*, lib. II, v. 694. — 3. *Id.*, lib. V, v. 526. — 4. *Id.*, lib. VIII, v. 528. — 5. *Id.*, lib. VIII, v. 330. — 6. *Georg.*, lib. I, v. 415. — 7. *Id.*, lib. I, v. 416. — 8. *Æneid.*, lib. VII, v. 98. — 9. *Id.*, lib. V, v. 100. — 10. *Id.*, lib. XI, v. 333. — 11. *Georg.*, lib. I, v. 57. — 12. *Æneid.*, lib, III, v. 464. — 13. *Id.*, lib. XII, v. 100. — 14. *Id.*, lib. IX, v. 659. — 15. *Id.*, lib. VI, v. 765. — 16. *Georg.*, lib. I, v. 418. — 17. *Æneid.*, lib. III, v. 548. — 18. *Id.*, lib. VI, v. 16. — 19. *Id.*, lib., XII, v. 126. (D,)

dans leurs ouvrages les maximes les plus opposées à la morale chrétienne; d'autres ont publié les systèmes les plus contraires à ses dogmes; *cependant* les uns et les autres ont été bons parents, bons amis, bons citoyens même, si on leur pardonne la faute qu'ils ont commise en qualité d'auteurs. Bourdaloue a de la sécheresse; *néanmoins* il fut célèbre parmi les orateurs de son temps. On dit que certains journalistes ne louent que ce qu'ils font; *toutefois* ils ont loué l'*Histoire naturelle*, et d'autres excellents ouvrages qu'ils n'ont pas faits.

CÉRAMES, s. m. pl. (*Hist. anc.*), vases de terre cuite dont on se servait dans les repas. Jusqu'au temps des Macédoniens, dit Athénée, on se servait de vases de terre cuite; le luxe s'étant fort accru parmi les Romains, Cléopâtre, la dernière des reines d'Égypte, voulut les imiter; mais pour ne pas changer l'ancien nom, elle appela *cérames*, ou vases de terre cuite, les coupes d'or et d'argent qu'elle faisait distribuer aux convives lorsqu'ils se retiraient. Ces présents qu'on faisait aux convives s'appelaient aussi *apophorètes*. C'était un usage établi dont on trouve plusieurs exemples; celui de donner des coupes d'or et d'argent était d'une dépense excessive, qu'apparemment on ne répétait pas souvent, et n'était pas assurément du temps où l'or était si rare, que Philippe de Macédoine, père d'Alexandre, cachait toutes les nuits sous son chevet une petite fiole d'or qu'il avait, de peur qu'on ne la lui volât.

CERBÈRE, s. m. (*Mythologie.*) Nom que les poëtes ont donné à un chien à trois têtes et à trois gueules, qu'ils ont fait naître de Typhon et d'Échidna, et qu'ils ont placé à la porte des enfers; ils racontent qu'il caresse les âmes qui y descendent; qu'il empêche d'en sortir celles qui y sont descendues, et qu'il en éloigne les vivants; ils prétendent qu'Hercule l'enchaîna et s'en fit suivre. Ceux qui se piquent de trouver du sens à toutes les fables disent que *Cerbère* est un symbole de la terre qui absorbe tout, ou du temps à qui rien ne résiste; ses trois gueules sont le présent, le passé et l'avenir. D'autres font de *Cerbère* un serpent habitant du Ténare, promontoire de la Laconie qu'il ravageait; et comme il y avait dans le même endroit une caverne dont l'entrée passait pour une des portes de l'enfer, ils ajoutèrent que ce monstre était le chien de Pluton. La victoire qu'Hercule remporta sur lui est, suivant d'autres, une allégorie de

l'empire que ce héros avait sur ses passions; Omphale et Déjanire le prouvent.

CÉRÉMONIES, s. f. pl. (*Hist. civ. et ecclés.*) Les *cérémonies* sont en général des démonstrations extérieures et symboliques, qui font partie des usages de la police et du culte d'une société. Laissant à d'autres le soin de chercher la véritable étymologie du mot *ceremonia*, et de décider s'il vient de *cereris munia*, ou de *cære munia*, ou du verbe grec χερεῖν, nous observerons d'abord qu'il y a, selon notre définition, trois sortes de *cérémonies :* des *cérémonies politiques*, telles que le couronnement d'un prince, l'introduction d'un ambassadeur, etc.; des *cérémonies religieuses*, telles que l'ordination d'un prêtre, le sacre d'un évêque, le baptême ou la bénédiction d'une cloche, etc.; des *cérémonies politico-religieuses*, c'est-à-dire où les usages du peuple se trouvent mêlés avec la discipline de l'Église, telles que la *cérémonie du mariage* prise dans toute son étendue.

Il y a deux choses principales à examiner sur les *cérémonies :* leur origine, soit dans la société, soit dans la religion, et leur nécessité dans la religion; quant au premier point, il paraît que chaque *cérémonie*, dans la société, a son origine particulière, relative à quelque fait primitif et aux circonstances de ce fait, et qu'il en est de même de l'origine de chaque *cérémonie* dans la religion, avec cette différence qu'on peut rechercher ce qui a donné lieu à celles-ci, qui forment tantôt un système sage et raisonné, ou qui ne sont d'autres fois qu'un assemblage d'extravagances, d'absurdités, et de petitesses, sans motif, sans liaison, sans autorité.

Il est donc à propos dans cette recherche de distribuer les *cérémonies religieuses* en deux classes : en *cérémonies pieuses et saintes*, et en *cérémonies superstitieuses et abominables.*

Il n'y a eu de *cérémonies religieuses* pieuses et saintes sur la surface de la terre, 1° que le petit nombre de celles qui accompagnèrent le culte naturel que les premiers hommes rendirent à Dieu en pleine campagne, dans la simplicité de leur cœur et l'innocence de leurs mœurs, n'ayant d'autre temple que l'univers, d'autre autel qu'une touffe de gazon, d'autre offrande qu'une gerbe, d'autre victime qu'un agneau, et d'autres sacrificateurs qu'eux-mêmes, et qui ont duré depuis Adam jusqu'à Moïse; 2° les *cérémonies* qu'il plut à Dieu de prescrire au peuple

juif, par sa propre bouche ou par celle de ses pontifes et de ses prophètes, qui commencèrent à Moïse, et que Jésus-Christ a abolies; 3° les *cérémonies* de la religion chrétienne, que son divin instituteur a indiquées, que ses apôtres et leurs successeurs ont instituées, qui sont toujours sanctifiées par l'esprit des ministres qui les exécutent et des fidèles qui y assistent, et qui dureront jusqu'à la fin des siècles.

L'origine de ces *cérémonies* est fondée sur l'histoire, et nous est transmise par des livres sur l'authenticité desquels il n'y a point de doute. Elles furent chez les premiers hommes des mouvements de la nature inspirée; chez les Juifs, une portion des lois d'un gouvernement théocratique; chez les chrétiens, des symboles de foi, d'espérance et de charité; et il ne peut y avoir sur elles deux sentiments. Loin donc de nous les idées de Marsham et de Spencer; c'est presque un blasphème que de déduire les *cérémonies* du *Lévitique* des rites égyptiens.

Mais il n'en est pas de même des *cérémonies superstitieuses;* il semble qu'à l'exception de ce que les saintes Écritures nous en apprennent, le reste soit entièrement abandonné aux disputes de la philosophie; et voici en peu de mots ce qu'elle nous suggère de plus raisonnable. Elle réduit les causes de l'idolâtrie à la flatterie, à l'admiration, à la tendresse, à la crainte, à l'espérance, mal entendues; conséquemment il paraît que toutes les *cérémonies superstitieuses* ne sont que des expressions de ces différents sentiments, variées selon l'intérêt, le caprice et la méchanceté des prêtres idolâtres. Faites une combinaison des passions qui ont donné naissance aux idoles, avec celles de leurs ministres, et tous les monstres d'abomination et de cruauté qui noircissent les volumes de nos historiens et de nos voyageurs, vous les en verrez sortir, sans avoir recours aux conjectures d'Huet, de Bochart, de Vossius et de Dickinson, où l'on remarque quelquefois plus de zèle que de vraisemblance.

Quant à la question de la nécessité des *cérémonies* pour un culte, la solution dépend d'une autre; savoir, si la religion est faite pour le seul philosophe, ou pour le philosophe et le peuple: dans le premier cas, on pourrait peut-être soutenir que les *cérémonies* sont superflues, puisqu'elles n'ont d'autre but que de nous rappeler les objets de notre foi et de nos devoirs, dont le philosophe se souvient bien sans le secours des signes sen-

sibles; mais la religion est faite indistinctement pour tous les hommes, comme il en faut convenir; donc, comme les prodiges de la nature ramènent sans cesse le philosophe à l'existence d'un Dieu créateur; dans la religion chrétienne, par exemple, les *cérémonies* ramèneront sans cesse le chrétien à la loi d'un Dieu crucifié. Les représentations sensibles, de quelque nature qu'elles soient, ont une force prodigieuse sur l'imagination du commun des hommes; jamais l'éloquence d'Antoine n'eût fait ce que fit la robe de César. *Quod litteratis est scriptura, hoc idiotis præstat pictura!* (S. Grégoire le Grand, lib. ix, epist. ix.)

CERTITUDE[1], s. f. (*Logique, Métaphysique et Morale.*) C'est proprement une qualité du jugement qui emporte l'adhésion forte et invincible de notre esprit à la proposition que nous affirmons.

On peut prendre le mot de *certitude* en différents sens : ce mot s'applique quelquefois à la vérité ou à la proposition même à laquelle l'esprit adhère, comme quand on dit *la certitude de telle proposition*, etc. Quelquefois il se prend, comme dans la définition que nous en avons donnée, pour l'adhésion même de l'esprit à la proposition qu'il regarde comme certaine.

On peut encore distinguer, comme M. d'Alembert l'a fait dans le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, l'évidence de la *certitude*, en disant que l'évidence appartient proprement aux idées dont l'esprit aperçoit la liaison tout d'un coup, et la *certitude* à celles dont il n'aperçoit la liaison que par le secours d'un certain nombre d'idées intermédiaires. Ainsi, par exemple : *le tout est plus grand que sa partie*, est une proposition évidente par elle-même, parce que l'esprit aperçoit tout d'un coup, et sans aucune idée intermédiaire, la liaison qui est entre les idées de tout et de plus grand, de partie et de plus petit; mais cette proposition : *le carré de l'hypothénuse d'un triangle rectangle est égal à la somme des carrés des deux côtés*, est une proposition certaine et non évidente par elle-même, parce qu'il

1. L'article Certitude est de l'abbé de Prades. Nous donnons ici le préambule dont Diderot le fit précéder et les quelques lignes qu'il mit à la suite. Cela est important, parce que c'est de ce rapprochement que les ennemis de l'*Encyclopédie* tirèrent la preuve de la connivence des encyclopédistes avec l'abbé dans l'affaire de la thèse de ce dernier. Cet article se trouvait à la fin du second volume, après la publication duquel eut lieu la première suspension de l'*Encyclopédie*.

faut plusieurs propositions intermédiaires et consécutives pour en apercevoir la vérité. Dans ce cas, on peut dire que la *certitude* résulte d'un nombre plus ou moins grand de propositions évidentes qui se suivent immédiatement, mais que l'esprit ne peut embrasser toutes à la fois, et qu'il est obligé d'envisager et de détailler successivement.

D'où il s'ensuit, 1° que le nombre des propositions pourrait être si grand, même en une démonstration géométrique, qu'elles en feraient un labyrinthe, dans lequel le meilleur esprit, venant à s'égarer, ne serait point conduit à la *certitude*. Si les propriétés de la spirale n'avaient pu se démontrer autrement que par la voie tortueuse qu'Archimède a suivie, un des meilleurs géomètres du siècle passé n'eût jamais été certain de la découverte de ces propriétés. J'ai lu plusieurs fois, disait-il, cet endroit d'Archimède, et je n'ai pas mémoire d'en avoir jamais senti toute la force : *Et memini me nunquam vim illius percepisse totam.*

2° De là il s'ensuit encore que la *certitude* en mathématiques naît toujours de l'évidence, puisqu'elle vient de la liaison aperçue successivement entre plusieurs idées consécutives et voisines.

Chambers dit que l'évidence est proprement dans la liaison que l'esprit aperçoit entre les idées, et la *certitude* dans le jugement qu'il porte sur ces idées ; mais il me semble que c'est là se jouer un peu des mots ; car voir la liaison de deux idées et juger, c'est la même chose.

On pourrait encore, comme on l'a fait dans le discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, distinguer l'évidence de la *certitude*, en disant que l'évidence appartient aux vérités purement spéculatives de métaphysique et de mathématiques, et la *certitude* aux objets physiques et aux faits que l'on observe dans la nature, et dont la connaissance nous vient par les sens. Dans ce sens, il serait évident que le carré de l'hypothénuse est égal aux carrés des deux côtés dans un triangle rectangle, et il serait certain que l'aimant attire le fer.

On distingue dans l'école deux sortes de *certitude* ; l'une de spéculation, laquelle naît de l'évidence de la chose ; l'autre d'adhésion, qui naît de l'importance de la chose. Les scolastiques appliquent cette dernière aux matières de foi. Cette dis-

tinction paraît assez frivole; car l'adhésion ne naît point de l'importance de la chose, mais de l'évidence; d'ailleurs la *certitude* de spéculation et l'adhésion sont proprement un seul et même acte de l'esprit.

On distingue encore, mais avec plus de raison, les trois espèces suivantes de *certitude*, par rapport aux trois degrés d'évidence qui la font naître.

La *certitude* métaphysique est celle qui vient de l'évidence métaphysique. Telle est celle qu'un géomètre a de cette proposition, que *les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits*, parce qu'il est métaphysiquement, c'est-à-dire absolument aussi impossible que cela ne soit pas, qu'il l'est qu'un triangle soit carré.

La *certitude* physique est celle qui vient de l'évidence physique : telle est celle qu'a une personne qu'il y a du feu sur sa main quand elle le voit et qu'elle se sent brûler, parce qu'il est physiquement impossible que cela ne soit pas, quoique absolument et rigoureusement parlant, cela pût ne pas être.

La *certitude* morale est celle qui est fondée sur l'évidence morale; telle est celle qu'une personne a du gain ou de la perte de son procès, quand son procureur ou ses amis le lui mandent, ou qu'on lui envoie copie du jugement, parce qu'il est moralement impossible que tant de personnes se réunissent pour en tromper une autre à qui elles prennent intérêt, quoique cela ne soit pas rigoureusement et absolument impossible.

On trouve dans les *Transactions philosophiques* un calcul algébrique des degrés de la *certitude morale*, qui provient des témoignages des hommes dans tous les cas possibles.

L'auteur prétend que si un récit passe avant que de parvenir jusqu'à nous par douze personnes successives, dont chacune lui donne $\frac{5}{6}$ de *certitude*, il n'y aura plus que $\frac{1}{2}$ de *certitude* après ces douze récits, de façon qu'il y aura autant à parier pour la vérité que pour la fausseté de la chose en question; que si la proportion de la *certitude* est de $\frac{100}{106}$, elle ne tombera alors à $\frac{1}{2}$ qu'au soixante-dixième rapport; et que si elle n'est que $\frac{100}{1001}$, elle ne tombera alors à $\frac{1}{2}$ qu'au six cent quatre-vingt-quinzième rapport.

En général, soit $\frac{a}{b}$ la fraction qui exprime la *certitude* que chacun donne au récit, ce récit passant par deux témoins n'aura plus, selon l'auteur dont nous parlons, que $\frac{aa}{bb}$ de *certitude*; et passant par n témoins, la *certitude* sera $\frac{a^n}{b^n}$. Cela est aisé à prouver par les règles des combinaisons. Supposons, comme ci-dessus, la *certitude* $= \frac{5}{6}$ et deux témoins successifs; il y a donc, pour ainsi dire un cas où le premier trompera, cinq où il dira vrai; un cas où le second trompera, et cinq où il dira vrai. Il y a donc trente-six cas en tout, et vingt-cinq cas où ils diront vrai tous deux; donc la *certitude* est $\frac{25}{30} = (\frac{5}{6})^2$, et ainsi des autres.

Quant aux témoignages qui concourent, si deux personnes rapportent un fait et qu'elles lui donnent chacune en particulier $\frac{5}{6}$ de *certitude*, le fait aura alors par ce double témoignage $\frac{35}{36}$ de *certitude*, c'est-à-dire sa probabilité sera à sa non-probabilité dans le rapport de trente-cinq à un. Si trois témoignages se réunissent, la *certitude* sera de $\frac{215}{216}$. Le concours du témoignage de dix personnes qui donnent chacune $\frac{1}{2}$ de *certitude* produira $\frac{1023}{1024}$ de *certitude* par la même raison. Cela est évident, car il y a trente-six cas en tout, et il n'y a qu'un cas où elles trompent toutes les deux. Les cas où l'une des deux tromperait doivent être comptés pour ceux qui donnent la *certitude*; car il n'en est pas ici comme du cas précédent, où les deux témoins sont successifs, et où l'un reçoit la tradition de l'autre. Ici les deux témoins sont supposés voir le fait et le connaître indépendamment l'un de l'autre; il suffit donc que l'un des deux ne trompe pas, au lieu que dans le premier cas la tromperie du premier rend le second trompeur, même quand il croit ne tromper pas et qu'il a intention de dire la vérité.

L'auteur calcule ensuite la *certitude* de la tradition orale, écrite et transmise successivement, et confirmée par plusieurs rapports successifs. *Voyez* l'article PROBABILITÉ, et surtout la suite de celui-ci, où la valeur de ces calculs et des raisonnements absurdes sur lesquels ils sont fondés est appréciée ce qu'elle vaut. C'est une dissertation de M. l'abbé de Prades, destinée à servir de discours préliminaire à un ouvrage important sur la vérité de la religion. Nous l'eussions peut-être analysée, si nous n'avions craint d'en altérer la force. L'objet

d'ailleurs en est si grand, les idées si neuves et si belles, le ton si noble, les preuves si bien exposées, que nous avons mieux aimé la rapporter tout entière. Nous espérons que ceux à qui l'intérêt de la religion est à cœur nous en sauront gré, et qu'elle sera très-utile aux autres. Au reste, nous pouvons assurer que si la fonction d'éditeur de l'*Encyclopédie* nous a jamais été agréable, c'est particulièrement dans ce moment. Mais il est temps de laisser parler l'auteur lui-même; son ouvrage le louera mieux que tout ce que nous pourrions ajouter.

. . . .

C'est ainsi qu'il convient de défendre la religion. Voilà ce qu'on peut appeler prendre son ennemi corps à corps et l'attaquer par les endroits les plus inaccessibles. Ici tout est rempli de sens et d'énergie, et il n'y a pas la moindre teinture de fiel. On n'a pas craint de laisser à son antagoniste ce qu'il pouvait avoir d'adresse et d'esprit, parce qu'on était sûr d'en avoir plus que lui. On l'a fait paraître sur le champ de bataille avec tout l'art dont il était capable, et on ne l'a point surpris lâchement, parce qu'il fallait qu'il se confessât lui-même vaincu, et qu'on pouvait se promettre cet avantage. Qu'on compare cette dissertation avec ce qu'on a publié jusqu'à présent de plus fort sur la même matière, et l'on conviendra que si quelqu'un avait donné lieu à un si bel écrit, par les objections qu'on y résout, il aurait rendu un service important à la religion, quoiqu'il y eût eu *peut-être* de la témérité à les proposer, surtout en langue vulgaire. Je dis *peut-être*, parce que l'évidence est sûre d'obtenir tôt ou tard un pareil triomphe sur les prestiges du sophisme. Le mensonge a beau souffler sur le flambeau de la vérité; loin de l'éteindre, tous ses efforts ne font qu'en redoubler l'éclat. Si l'auteur des *Pensées philosophiques* aimait un peu son ouvrage, il serait bien content de trois ou quatre auteurs que nous ne nommerons point ici par égard pour leur zèle et par respect pour leur cause; mais en revanche, qu'il serait mécontent de M. l'abbé de Prades, s'il n'aimait infiniment la vérité! Nous invitons ce dernier à suivre sa carrière avec courage, et à employer ses grands talents à la défense du seul culte sur la terre qui mérite un défenseur tel que lui. Nous disons aux autres et à ceux qui seraient tentés de les imiter : *Sachez qu'il n'y a point d'objections qui puissent faire à la religion autant de*

mal que les mauvaises réponses; sachez que telle est la méchanceté des hommes, que si vous n'avez rien dit qui vaille, on avilira votre cause en vous faisant l'honneur de croire qu'il n'y avait rien de mieux à dire.

CESSER, Discontinuer, Finir. (*Gramm. synon.*) Termes relatifs à la durée successive d'une action. On *finit* en achevant; on *cesse* en abandonnant; on *discontinue* en interrompant. Pour *finir* son discours à propos, il faut prévenir le moment où l'on ennuierait; on doit *cesser* sa poursuite quand on s'aperçoit qu'elle est inutile; il faut *discontinuer* le travail quand on est fatigué.

CESTE. (*Myth.*) Ceinture mystérieuse dont l'imagination d'Homère a fait présent à Vénus. Ses deux effets les plus merveilleux étaient de rendre aimable la personne qui la portait aux yeux de ceux même qui n'aimaient plus. L'hymen, le plus grand ennemi de la tendresse, n'était pas à l'abri de son prestige, ainsi que Jupiter s'en aperçut bien sur le mont Ida. Mercute fut accusé de l'avoir volée. Le mot *ceste* vient du grec κεστὸς, *ceinture*, ou autre ouvrage fait à l'aiguille; et de *ceste* on fait *inceste*, qui signifie au simple *ceinture déliée*; et au figuré, *concubinage* ou *fornication* en général. On a restreint, depuis, ce terme à la fornication entre personnes alliées par le sang.

C'EST POURQUOI, Ainsi. (*Gramm. synon.*) Termes relatifs à la liaison d'un jugement de l'esprit avec un autre jugement. *C'est pourquoi*, dit M. l'abbé Girard dans ses *Synonymes français*, renferme dans sa signification particulière un rapport de cause et d'effet; et *ainsi* ne renferme qu'un rapport de prémisses et de conséquence. Les femmes sont changeantes, *c'est pourquoi* les hommes deviennent inconstants; nous leur dondons la liberté, *ainsi* nous paraissons les estimer plus que les Orientaux qui les enferment. *C'est pourquoi* se rendrait par *cela est la raison pour laquelle*; et *ainsi*, par *cela étant*. La dernière de ces expressions n'indique qu'une condition. L'exemple suivant, où elles pourraient être employées toutes deux, en fera bien sentir la différence. Je puis dire : *nous avons quelque affaire à la campagne*, ainsi *nous partirons demain, s'il fait beau*; ou c'est pourquoi *nous partirons demain, s'il fait beau*. Dans cet exemple, *ainsi* se rapporte à *s'il fait beau*, qui n'est que la con-

dition du voyage; et *c'est pourquoi* se rapporte à *nous avons quelque affaire*, qui est la cause du voyage.

CHAGRIN, s. m. (*Morale.*) C'est un mouvement désagréable de l'âme occasionné par l'attention qu'elle donne à l'absence d'un bien dont elle aurait pu jouir pendant plus longtemps, ou à la présence d'un mal dont elle désire l'absence. Si la perte du bien que vous regrettez était indépendante de vous, disaient les Stoïciens, le chagrin que vous en ressentez est une opposition extravagante au cours général des événements; si vous pouviez la prévenir, et que vous ne l'ayez pas fait, votre *chagrin* n'en est pas plus raisonnable, puisque toute la douleur possible ne réparera rien. En un mot, le bien qui vous manque, le mal qui vous est présent, sont-ils dans l'ordre physique? cet ordre est antérieur à vous; il est au-dessus de vous; il est indépendant de vous; il sera postérieur à vous; laissez-le donc aller sans vous en embarrasser; sont-ils dans l'ordre moral? le passé n'étant plus, et le présent étant la seule chose qui soit en votre puissance, pourquoi vous affliger sur un temps où vous n'êtes plus, au lieu de vous rendre meilleur pour le temps où vous êtes, et pour celui où vous pourrez être? Il n'y a aucune philosophie, disait Épictète, à accuser les autres d'un mal qu'on a fait; c'est en être au premier pas de la philosophie que de s'en accuser soi-même; c'est avoir fait le dernier pas que de n'en accuser ni soi-même, ni les autres. Il faut convenir que cette insensibilité est assez conforme au bonheur d'une vie telle que nous sommes condamnés à la mener, où la somme des biens ne compense pas à beaucoup près celle des maux; mais dépend-elle beaucoup de nous? et est-il permis au moraliste de supposer le cœur de l'homme tel qu'il n'est pas? Ne nous arrive-t-il pas à tout moment de n'avoir rien à répondre à tous les arguments que nous opposons à nos peines même d'esprit ou de cœur, et de n'en souffrir ni plus ni moins? Si c'est la perte d'un bien qu'on regrette,

Une si douce fantaisie
Toujours revient;
En songeant qu'il faut qu'on l'oublie,
On s'en souvient.

MONCRIF

S'il s'agit d'émousser la pointe d'un mal, c'est en vain que j'appelle à mon secours, dit Chaulieu,

Raison, philosophie;
Je n'en reçois, hélas! aucun soulagement.
A leurs belles leçons, insensé qui se fie;
Elles ne peuvent rien contre le sentiment.
Raison me dit que vainement
Je m'afflige d'un mal qui n'a point de remède :
Mais je verse des pleurs dans ce même moment,
Et sens qu'à ma douleur il vaut mieux que je cède.

CHAIR et VIANDE (*Syn. Gramm.*) s'emploient l'un et l'autre pour désigner une certaine portion de substance animale; mais le mot *viande*, dit M. l'abbé Girard, porte avec lui l'idée d'aliment, et le mot *chair* désigne un rapport à la composition physique d'une partie de l'animal. Nous ajouterons que *chair* ne se dit que des parties molles, et que *viande* au contraire se dit d'une portion de substance animale mêlée de parties solides et de parties dures, comme il paraît par le proverbe : *il n'y a point de viande sans os. Viande* se prend encore d'une façon plus générale et plus abstraite que *chair*; car on dit *de la chair de poulet, de perdrix, de lièvre*, etc., et de toutes ces *chairs*, que ce sont des *viandes*; mais on ne dit pas *de la viande de poulet, de perdrix*, etc., ce qui vient peut-être de ce qu'anciennement *viande* et *aliment* étaient synonymes. En effet, toute *viande* se mange, et il y a des *chairs* qui ne se mangent pas. On dit *viande de boucherie*, et non *chair de boucherie*. Et quand on dit *voilà de belles viandes*, on entend encore deux choses fort différentes : la première de ces expressions peut être l'éloge d'une jolie femme, et l'autre est celle d'un bon morceau de bœuf ou de veau non cuit.

CHAIR. (*Hist. anc. et mod.*) Les Pythagoriciens n'en mangeaient point; le seul doute qu'il y ait sur ce fait ne concerne que le plus ou moins de généralité de cette défense. Il y en a qui prétendent qu'elle n'était que pour les *parfaits*, ceux qui, s'étant élevés au plus sublime degré de la théorie, étaient comptés au nombre des disciples ésotériques. D'autres ajoutent qu'il était même permis, en sûreté de conscience, à ces derniers de toucher quelquefois à la *chair* des animaux sacrifiés. Voici la

raison qu'on lit dans Sénèque, du scrupule des Pythagoriciens : *Omnium inter omnia cognationem esse, et aliorum commercium in alias atque alias formas transeuntium; nullam animam interire, nec cessare quidem, nisi tempore exiguo, dum in aliud corpus transfunditur. Interim sceleris hominibus ac parricidii metum fecisse, cum possint in parentis animam inscii incurrere, et ferro morsuve violare in quo cognatus aliquis spiritus hospitaretur* (L.-A. Senec. *Épist.* cviii). C'est-à-dire, à peu près, que les âmes, circulant sans cesse d'un corps dans un autre, ces philosophes craignaient que l'âme de quelques-uns de leurs parents ne leur tombât sous la dent s'ils se hasardaient à manger de la *chair* des animaux. *Voyez* Abstinence.

Les Hébreux s'abstenaient de la *chair* de certains animaux, parce qu'ils la croyaient impure. Saint Paul dit que plusieurs fidèles se faisaient un crime de manger de la *chair* des animaux consacrés aux idoles; mais il ajoute que tout est pur pour ceux qui sont purs.

On raconte de certains peuples sauvages qu'ils n'ont aucune répugance pour la *chair* humaine, qu'ils mangent leurs ennemis : qu'ils mangent leurs amis mêmes tués à la guerre; qu'ils se nourrissent des criminels condamnés à la mort; et qu'ils croient, en mangeant leurs pères quand ils sont vieux, les respecter beaucoup mieux qu'en les laissant mourir et qu'en les inhumant; ces barbares s'imaginent que leur corps est un tombeau beaucoup plus honorable pour eux que le sein de la terre, et qu'il vaut mieux que la chair des pères serve d'aliment aux enfants que d'être la pâture des vers.

CHAISE de Sanctorius. (*Med. Statiq.*) Machine inventée par Sanctorius pour connaître la quantité d'aliments qu'on a pris dans un repas, et indiquer le moment où il convient de mettre des bornes à son appétit.

Cet auteur ayant observé avec plusieurs autres médecins qu'une grande partie de nos maladies venait plutôt de la quantité des choses que l'on mange que de leurs qualités, et s'étant persuadé qu'il était important pour la santé de prendre régulièrement la même quantité de nourriture, construisit une machine ou *chaise* attachée au bras d'une balance, dont l'effet était tel qu'aussitôt que la personne qui y était placée avait mangé la quantité prescrite, la *chaise* rompait l'équilibre, et en

descendant ne permettait plus d'atteindre à ce qui était sur la table.

S'il m'est permis de dire ce qui me semble de cette invention de Sanctorius, j'oserai assurer que celui qui s'en tenait à sa décision, plutôt qu'à son besoin et à son appétit, sur la quantité d'aliments qu'il devait prendre, était très-souvent exposé à manger trop ou trop peu ; la température de l'air, les exercices, la disposition de l'animal et une infinité d'autres causes, étant autant de quantités variables dont il n'est guère possible d'apprécier le rapport avec la quantité nécessaire des aliments autrement que par l'instigation de la nature, qui nous trompe à la vérité quelquefois, mais qui est encore plus sûre qu'un instrument de mécanique.

CHALDÉENS (Philosophie des). Les *Chaldéens* sont les plus anciens peuples de l'Orient qui se soient appliqués à la philosophie. Le titre de premiers philosophes leur a été contesté par les Égyptiens. Cette nation, aussi jalouse de l'honneur des inventions qu'entêtée de l'antiquité de son origine, se croyait non-seulement la plus vieille de toutes les nations, mais se regardait encore comme le berceau où les arts et les sciences avaient pris naissance. Ainsi les *Chaldéens* n'étaient, selon les Égyptiens, qu'une colonie venue d'Égypte ; et c'est d'eux qu'ils avaient appris tout ce qu'ils savaient. Comme la vanité nationale est toujours un mauvais garant des faits qui n'ont d'autre appui qu'elle, cette supériorité que les Égyptiens s'arrogeaient en tout genre sur les autres nations est encore aujourd'hui un problème parmi les savants.

Si les inondations du Nil, qui confondaient les bornes des champs, donnèrent aux Égyptiens les premières idées de la géométrie, par la nécessité où elles mettaient chacun d'inventer des mesures exactes pour reconnaître son champ d'avec celui de son voisin, on peut dire que le grand loisir dont jouissaient les anciens bergers de Chaldée, joint à l'air pur et serein qu'ils respiraient sous un ciel qui n'était jamais couvert de nuages, produisit les premières observations qui ont été le fondement de l'astronomie. D'ailleurs, comme la Chaldée a servi de séjour aux premiers hommes du monde nouveau, il est naturel de s'imaginer que l'empire de Babylone a précédé les commencements de la monarchie d'Égypte, et que par conséquent la Chaldée,

qui était un certain canton compris dans cet empire, et qui reçut son nom des *Chaldéens*, philosophes étrangers auxquels elle fut accordée pour y fixer leur demeure, est le premier pays qui ait été éclairé des lumières de la philosophie.

Il n'est pas facile de donner une juste idée de la philosophie des *Chaldéens*. Les monuments qui pourraient nous servir ici de mémoires pour cette histoire ne remontent pas, à beaucoup près, aussi haut que cette secte; encore ces mémoires nous viennent-ils des Grecs, ce qui suffit pour leur faire perdre toute l'autorité qu'ils pourraient avoir. Car on sait que les Grecs avaient un tour d'esprit très-différent de celui des Orientaux, et qu'ils défiguraient tout ce qu'ils touchaient et qui leur venait des nations barbares; car c'est ainsi qu'ils appelaient ceux qui n'étaient pas nés Grecs. Les dogmes des autres nations, en passant par leur imagination, y prenaient une teinture de leur manière de penser, et n'entraient jamais dans leurs écrits sans avoir éprouvé une grande altération. Une autre raison qui doit nous rendre soupçonneux sur les véritables sentiments des *Chaldéens*, c'est que, selon l'usage reçu dans tout l'Orient, ils renfermaient dans l'enceinte de leurs écoles, où même ils n'admettaient que des disciples privilégiés, les dogmes de leur secte, et qu'ils ne les produisaient en public que sous le voile des symboles et des allégories. Ainsi nous ne pouvons former que des conjectures sur ce que les Grecs et même les Arabes en ont fait parvenir jusqu'à nous. De là aussi cette diversité d'opinions qui partagent les savants qui ont tenté de percer l'enveloppe de ces ténèbres mystérieuses. En prétendant les éclaircir, ils n'ont fait qu'épaissir davantage la nuit qui nous les cache : témoin cette secte de philosophes qui s'éleva en Asie vers le temps où Jésus-Christ parut sur la terre. Pour donner plus de poids aux rêveries qu'enfantait leur imagination déréglée, ils s'avisèrent de les colorer d'un air de grande antiquité, et de les faire passer, sous le nom des *Chaldéens* et des Perses, pour les restes précieux de la doctrine de ces philosophes. Ils forgèrent en conséquence grand nombre d'ouvrages sous le nom du fameux Zoroastre, regardé alors dans l'Asie comme le chef et le maître de tous les mages de la Perse et de la Chaldée.

Plusieurs savants, tant anciens que modernes, se sont exercés à découvrir quel pouvait être ce Zoroastre si vanté dans tout

l'Orient; mais après bien des veilles consumées dans ce travail ingrat, ils ont été forcés d'avouer l'inutilité de leurs efforts. *Voyez* PERSES (PHILOSOPHIE DES).

D'autres philosophes, non moins ignorants dans les mystères sacrés de l'ancienne doctrine des *Chaldéens*, voulurent partager avec les premiers l'honneur de composer une secte à part. Ils prirent donc le parti de faire naître Zoroastre en Égypte; et ils ne furent pas moins hardis à lui supposer des ouvrages, dont ils se servirent pour les combattre plus commodément. Comme Pythagore et Platon étaient allés en Égypte pour s'instruire dans les sciences, que cette nation avait la réputation d'avoir extrêmement perfectionnées, ils imaginèrent que les systèmes de ces deux philosophes grecs n'étaient qu'un fidèle extrait de la doctrine de Zoroastre. Cette hardiesse à supposer des livres, qui fait le caractère de ces deux sectes de philosophes, nous apprend jusqu'à quel point nous devons leur donner notre confiance.

Les *Chaldéens* étaient en grande considération parmi les Babyloniens. C'étaient les prêtres de la nation; ils y remplissaient les mêmes fonctions que les Mages chez les Perses, en instruisant le peuple de tout ce qui avait rapport aux choses de la religion, comme les cérémonies et les sacrifices. Voilà pourquoi il est arrivé souvent aux historiens grecs de les confondre les uns avec les autres; en quoi ils ont marqué leur peu d'exactitude, ne distinguant pas, comme ils le devaient, l'état où se trouvait la philosophie chez les anciens Babyloniens de celui où elle fut réduite, lorsque ces peuples passèrent sous la domination des Perses.

On peut remarquer en passant que chez tous les anciens peuples, tels que les Assyriens, les Perses, les Égyptiens, les Éthiopiens, les Gaulois, les Bretons, les Germains, les Scythes, les Étruriens, ceux-là seuls étaient regardés comme les sages et les philosophes de la nation, qui avaient usurpé la qualité de prêtres et de ministres de la religion. C'étaient des hommes souples et adroits, qui faisaient servir la religion aux vues intéressées et politiques de ceux qui gouvernaient. Voici quelle était la doctrine des *Chaldéens* sur la divinité.

Ils reconnaissaient un Dieu souverain, auteur de toutes choses, lequel avait établi cette belle harmonie qui lie toutes les parties de l'univers. Quoiqu'ils crussent la matière éternelle et

préexistante à l'opération de Dieu, ils ne s'imaginaient pourtant pas que le monde fût éternel; car leur cosmogonie nous représente notre terre comme ayant été un chaos ténébreux, où tous les éléments étaient confondus pêle-mêle, avant qu'elle eût reçu cet ordre et cet arrangement qui la rendent un séjour habitable. Ils supposaient que des animaux monstrueux et de diverses figures avaient pris naissance dans le sein informe de ce chaos, et qu'ils avaient été soumis à une femme nommée *Omerca;* que le dieu *Belus* avait coupé cette femme en deux parties, de l'une desquelles il avait formé le ciel et l'autre la terre, et que la mort de cette femme avait causé celle de tous les animaux; que *Belus*, après avoir formé le monde et produit les animaux qui le remplissent, s'était fait couper la tête; que les hommes et les animaux étaient sortis de la terre que les autres dieux avaient détrempée dans le sang qui coulait de la blessure du dieu *Belus*, et que c'était là la raison pour laquelle les hommes étaient doués d'intelligence, et avaient reçu une portion de la divinité. Bérose, qui rapporte ceci dans les fragments que nous avons de lui, et qui nous ont été conservés par Syncelle, observe que toute cette cosmogonie n'est qu'une allégorie mystérieuse, par laquelle les *Chaldéens* expliquaient de quelle manière le Dieu créateur avait débrouillé le chaos et introduit l'ordre parmi la confusion des éléments. Du moins, ce que l'on voit à travers les voiles de cette surprenante allégorie, c'est que l'homme doit sa naissance à Dieu, et que le Dieu suprême s'était servi d'un autre Dieu pour former ce monde. Cette doctrine n'était point particulière aux *Chaldéens*. C'était même une opinion universellement reçue dans tout l'Orient, qu'il y avait des génies, dieux subalternes et dépendants de l'Être suprême, qui étaient distribués et répandus dans toutes les parties de ce vaste univers. On croyait qu'il n'était pas digne de la majesté du Dieu souverain de présider directement au sort des nations. Renfermé dans lui-même, il ne lui convenait pas de s'occuper des pensées et des actions des simples mortels; mais il en laissait le soin à des divinités locales et tutélaires. Ce n'était aussi qu'en leur honneur que fumait l'encens dans les temples et que coulait sur les autels le sang des victimes. Mais outre les bons génies qui s'appliquaient à faire du bien aux hommes, les *Chaldéens* admettaient aussi des génies malfaisants. Ceux-là étaient formés d'une matière

plus grossière que les bons, avec lesquels ils étaient perpétuellement en guerre. Les premiers étaient l'ouvrage du mauvais principe, comme les autres l'étaient du bon ; car il paraît que la doctrine des deux principes avait pris naissance en Chaldée, d'où elle a passé chez les Perses. Cette croyance des mauvais démons, qui non-seulement avait cours chez les *Chaldéens*, mais encore chez les Perses, les Égyptiens et les autres nations orientales, paraît avoir sa source dans la tradition respectable de la séduction du premier homme par un mauvais démon. Ils prenaient toutes sortes de formes pour mieux tromper ceux qui avaient l'imprudence de se confier à eux.

Tels étaient vraisemblablement les mystères auxquels les *Chaldéens* avaient soin de n'initier qu'un petit nombre d'adeptes, qui devaient leur succéder, pour en faire passer la tradition d'âge en âge jusqu'à la postérité la plus reculée. Il n'était pas permis aux disciples de penser au delà de ce que leurs maîtres leur avaient appris. Ils pliaient servilement sous le joug que leur imposait le respect aveugle qu'ils avaient pour eux. Diodore de Sicile leur en fait un mérite, et les élève en cela beaucoup au-dessus des Grecs, qui, selon lui, devenaient le jouet éternel de mille opinions diverses, entre lesquelles flottait leur esprit indécis; parce que dans leur manière de penser, ils ne voulaient être maîtrisés que par leur génie. Mais il faut être bien peu philosophe soi-même pour ne pas sentir que le plus beau privilége de notre raison consiste à ne rien croire par l'impulsion d'un instinct aveugle et mécanique, et que c'est déshonorer la raison que de la mettre dans des entraves ainsi que le faisaient les *Chaldéens*. L'homme est né pour penser de lui-même. Dieu seul mérite le sacrifice de nos lumières, parce qu'il est le seul qui ne puisse pas nous tromper, soit qu'il parle par lui-même, soit qu'il le fasse par l'organe de ceux auxquels il a confié le sacré dépôt de ses révélations. La philosophie des *Chaldéens* n'étant autre chose qu'un amas de maximes et de dogmes, qu'ils transmettaient par le canal de la tradition, ils ne méritent nullement le nom de philosophes. Ce titre, dans toute la rigueur du terme, ne convient qu'aux Grecs et aux Romains, qui les ont imités en marchant sur leurs traces; car, pour les autres nations, on doit en porter le même jugement que des *Chaldéens*, puisque le même esprit de servitude régnait parmi elles; au lieu que

les Grecs et les Romains osaient penser d'après eux-mêmes. Ils ne croyaient que ce qu'ils voyaient, ou du moins que ce qu'ils s'imaginaient voir. Si l'esprit systématique les a précipités dans un grand nombre d'erreurs, c'est parce qu'il ne nous est pas donné de découvrir subitement et comme par une espèce d'instinct la vérité. Nous ne pouvons y parvenir qu'en passant par bien des impertinences et des extravagances; c'est une loi à laquelle la nature nous a assujettis. Mais en épuisant toutes les sottises qu'on peut dire sur chaque chose, les Grecs nous ont rendu un service important, parce qu'ils nous ont comme forcés de prendre presque à l'entrée de notre carrière le chemin de la vérité.

Pour revenir aux *Chaldéens*, voici la doctrine qu'ils enseignaient publiquement; savoir : que le soleil, la lune et les autres astres, et surtout les planètes, étaient des divinités qu'il fallait adorer. Hérodote et Diodore sont ici nos garants. Les étoiles qui forment le zodiaque étaient principalement en grande vénération parmi eux, sans préjudice du soleil et de la lune, qu'ils ont toujours regardés comme leurs premières divinités. Ils appelaient le soleil *Belus*, et donnaient à la lune le nom de *Nebo*; quelquefois aussi ils l'appelaient *Nergal*. Le peuple, qui est fait pour être la dupe de tous ceux qui ont assez d'esprit pour prendre sur lui de l'ascendant, croyait bonnement que la divinité résidait dans les astres, et par conséquent qu'ils étaient autant de dieux qui méritaient ses hommages. Pour les sages et les philosophes du pays, ils se contentaient d'y placer des esprits ou des dieux du second ordre, qui en dirigeaient les divers mouvements.

Ce principe une fois établi que les astres étaient des divinités, il n'en fallut pas davantage aux *Chaldéens* pour persuader au peuple qu'ils avaient une grande influence sur le bonheur ou le malheur des humains. De là est née l'astrologie judiciaire, dans laquelle les *Chaldéens* avaient la réputation d'exceller si fort entre les autres nations, que tous ceux qui s'y distinguaient s'appelaient *Chaldéens*, quelle que fût leur patrie. Ces charlatans s'étaient fait un art de prédire l'avenir par l'inspection du cours des astres, où ils feignaient de lire l'enchaînement des destinées humaines. La crédulité des peuples faisait toute leur science; car quelle liaison pouvaient-ils apercevoir entre les mouve-

ments réglés des astres et les événements libres de la volonté? L'avide curiosité des hommes pour percer dans l'avenir et pour prévoir ce qui doit leur arriver est une maladie aussi ancienne que le monde même. Mais elle a exercé principalement son empire chez tous les peuples de l'Orient, dont on sait que l'imagination s'allume aisément. On ne saurait croire jusqu'à quel excès elle y a été portée par les ruses et les artifices des prêtres. L'astrologie judiciaire est le puissant frein avec lequel on a de tout temps gouverné l'esprit des Orientaux. Sextus Empiricus déclame avec beaucoup de force et d'éloquence contre cet art frivole, si funeste au bonheur du genre humain, par les maux qu'il produit nécessairement. En effet, les *Chaldéens* rétrécissaient l'esprit des peuples, et les tenaient indignement courbés sous un joug de fer, que leur imposait leur superstition; il ne leur était pas permis de faire la moindre démarche, sans avoir auparavant consulté les augures et les aruspices. Quelque crédules que fussent les peuples, il n'était pas possible que l'imposture de ces charlatans de Chaldée ne trahît et ne décelât très-souvent la vanité de l'astrologie judiciaire. Sous le consulat de M. Popilius et de Cneius Calpurnius, il fut ordonné aux *Chaldéens*, par un édit du préteur Cor. Hispallus, de sortir de Rome et de toute l'Italie dans l'espace de dix jours; et la raison qu'on en donnait, c'est qu'ils abusaient de la prétendue connaissance qu'ils se vantaient d'avoir du cours des astres pour tromper des esprits faibles et crédules, en leur persuadant que tels ou tels événements de leur vie étaient écrits dans le ciel. Alexandre lui-même, qui d'abord avait été prévenu d'une grande estime pour les *Chaldéens*, la leur vendit bien cher par le grand mépris qu'il leur porta, depuis que le philosophe Anaxarque lui eut fait connaître toute la vanité de l'astrologie judiciaire.

Quoique l'astronomie ait été fort en honneur chez les *Chaldéens*, et qu'ils l'aient cultivée avec beaucoup de soin, il ne paraît pourtant pas qu'elle eût fait parmi eux des progrès considérables. Quels astronomes que des gens qui croyaient que les éclipses de lune provenaient de ce que cet astre tournait vers nous la partie de son disque qui était opaque! car ils croyaient l'autre lumineuse par elle-même, indépendamment du soleil. Où avaient-ils pris aussi que le globe terrestre serait consumé par les flammes lors de la conjonction des astres dans le signe de

l'Écrevisse, et qu'il serait inondé si cette conjonction arrivait dans le signe du Capricorne? Cependant ces *Chaldéens* ont été estimés comme de grands astronomes; et il n'y a pas même longtemps qu'on est revenu de cette admiration prodigieuse qu'on avait conçue pour leur grand savoir dans l'astronomie; admiration qui n'était fondée que sur ce qu'ils sont séparés de nous par une longue suite de siècles. Tout éloignement est en droit de nous en imposer.

L'envie de passer pour les plus anciens peuples du monde est une manie qui a été commune à toutes les nations. On dirait qu'elles s'imaginent valoir d'autant mieux, qu'elles peuvent remonter plus haut dans l'antiquité. On ne saurait croire combien de rêveries et d'absurdités ont été débitées à ce sujet. Les *Chaldéens*, par exemple, prétendaient qu'au temps où Alexandre, vainqueur de Darius, prit Babylone, il s'était écoulé quatre cent soixante et dix mille années, à compter depuis le temps où l'astronomie florissait dans la Chaldée. Cette longue supputation d'années n'a point sa preuve dans l'histoire, mais seulement dans l'imagination échauffée des *Chaldéens*. En effet, Callisthène, à qui le précepteur d'Alexandre avait ménagé une entrée à la cour de ce prince, et qui suivait ce conquérant dans ses expéditions militaires, envoya à ce même Aristote des observations qu'il avait trouvées à Babylone. Or ces observations ne remontaient pas au delà de mille neuf cent trois ans; et ces mille neuf cent trois ans, si on les fait commencer à l'année 4383 de la période Julienne, où Babylone fut prise, iront, en rétrogradant, se terminer à l'année 2480 de la même période. Il s'en faut bien que le temps marqué par ces observations remonte jusqu'au déluge, si l'on s'attache au système chronologique de Moïse, tel qu'il se trouve dans la version des Septante. Si les *Chaldéens* avaient eu des observations plus anciennes, comment se peut-il faire que Ptolémée, cet astronome si exact, n'en ait pas fait mention, et que la première dont il parle tombe à la première année de Merdochai, roi de Babylone, laquelle se trouve être dans la vingt-septième année de l'ère de Nabonassar? Il résulte de là que cette prétendue antiquité que les *Chaldéens* donnaient à leurs observations ne mérite pas plus notre croyance que le témoignage de Porphyre qui lui sert de fondement. Il y a plus : Épigène ne craint point

d'avancer que les observations astronomiques qui se trouvaient inscrites sur des briques cuites qu'on voyait à Babylone ne remontaient pas au delà de 720 ans; et comme si ce temps eût été encore trop long, Bérose et Critodème renferment tout ce temps dans l'espace de 480 ans.

Après cela, qui ne rirait de voir les *Chaldéens* nous présenter gravement leurs observations astronomiques, et nous les apporter en preuve de leur grande antiquité; tandis que leurs propres auteurs leur donnent le démenti, en les renfermant dans un si court espace de temps? Ils ont apparemment cru, suivant la remarque de Lactance, qu'il leur était libre de mentir, en imaginant des observations de 470,000 ans, parce qu'ils étaient bien sûrs qu'en s'enfonçant si fort dans l'antiquité il ne serait pas possible de les atteindre. Mais ils n'ont pas fait attention que tous ces calculs n'opèrent dans les esprits une vraie persuasion qu'autant qu'on y attache des faits dont la réalité ne soit point suspecte.

Toute chronologie qui ne tient point à des faits n'est point historique, et par conséquent ne prouve rien en faveur de l'antiquité d'une nation. Quand une fois le cours des astres m'est connu, je puis prévoir, en conséquence de leur marche assujettie à des mouvements uniformes et réguliers, dans quel temps et de quelle manière ils figureront ensemble, soit dans leur opposition, soit dans leur conjonction. Je puis également me replier sur les temps passés ou m'avancer sur ceux qui ne sont pas encore arrivés; et, franchissant les bornes du temps où le Créateur a renfermé le monde, marquer dans un temps imaginaire les instants précis où tels et tels astres seraient éclipsés. Je puis, à l'aide d'un calcul qui ne s'épuisera jamais, tant que mon esprit voudra le continuer, faire un système d'observations pour des temps qui n'ont jamais existé ou même qui n'existeront jamais. Mais de ce système d'observations, purement arbitraire, il n'en résultera jamais que le monde ait toujours existé, ou qu'il doive toujours durer. Tel est le cas où se trouvent par rapport à nous les anciens *Chaldéens*, touchant ces observations, qui ne comprenaient pas moins que 470,000 ans. Si je voyais une suite de faits attachés à ces observations, et qu'ils remplissent tout ce long espace de temps, je ne pourrais m'empêcher de reconnaître un monde réellement

subsistant dans toute cette longue durée de siècles ; mais parce que je n'y vois que des calculs qui ne traînent après eux aucune révolution dans les choses humaines, je ne puis les regarder que comme les rêveries d'un calculateur.

CHALEUR, s. f. Se prend quelquefois pour cette révolution naturelle qui arrive dans l'animal, en conséquence de laquelle il est porté à s'approcher par préférence d'un animal de la même espèce et d'un autre sexe, et à s'occuper de la génération d'individus semblables à lui. Il y a dans cette révolution une variété surprenante : l'âge, la conformation, le climat, la saison, et une multitude infinie de causes semblent contribuer soit à l'accélérer, soit à l'éloigner. On ne sait si elle est périodique dans tous les animaux, et bien moins encore quels sont le commencement, la durée, et la fin de son période dans chaque animal. On ne sait par conséquent non plus ni si ce mouvement a une même cause générale dans toutes les espèces d'animaux, ni si cette cause varie dans chaque espèce; ce que la physique, l'histoire naturelle et la physiologie nous apprennent ou nous suggèrent sur cet objet important. Observons seulement ici que, par une bénédiction particulière de la Providence, qui, distinguant en tout l'homme de la bête, a voulu que l'espèce destinée à connaître ses œuvres et à la louer de de ses bienfaits fût la plus nombreuse, l'homme sain, bien constitué, dans l'état de santé et dans un âge requis, n'a besoin que de la présence de l'objet pour ressentir l'espèce de *chaleur* dont il s'agit ici, qui le meut fortement, mais qu'il peut toujours soumettre aux lois qu'il a reçues pour la régler. Il paraît que la fréquence de ses accès, qui commencent avec son adolescence, et qui durent autant et plus que ses forces, est une des suites de sa faculté de penser, et de se rappeler subitement certaines sensations agréables à la seule inspection des objets qui les lui ont fait éprouver. Si cela est, celle qui disait que si les animaux ne faisaient l'amour que par intervalles, c'est qu'ils étaient des bêtes, disait un mot bien plus philosophique qu'elle ne le pensait.

CHANCE, BONHEUR. (*Synon.* et *Gram.*) Termes relatifs aux événements ou aux circonstances qui ont rendu et qui rendent un homme content de son existence; mais *bonheur* est plus général que *chance;* il embrasse presque tous ces événements.

Chance n'a guère de rapport qu'à ceux qui dépendent du hasard pur, ou dont la cause, étant tout à fait indépendante de nous, a pu et peut agir tout autrement que nous le désirons, sans que nous ayons aucun sujet de nous en plaindre. On peut nuire ou contribuer à son *bonheur*; la *chance* est hors de notre portée; on ne se rend point chanceux; on l'est ou on ne l'est pas. Un homme qui jouissait d'une fortune honnête a pu jouer ou ne pas jouer *à pair ou non*; mais toutes ses qualités personnelles ne pouvaient augmenter sa *chance*.

CHANGE, s. m. (*Gram. Synon.*) Action ou convention par laquelle on cède une chose pour une autre; il y a le *troc*, l'*échange* et la *permutation*. M. l'abbé Girard prétend, dans ses *Synonymes*, que *change* non-seulement n'exprime pas, mais exclut toute idée de rapport : ce qui ne me paraît pas exact; car *changer* est un mot relatif, dont le corrélatif est de *persister* dans la possession. On ne peut entendre le terme *change* sans avoir l'idée de la chose qu'on a, et celle de la chose pour laquelle on la cède. Il désigne l'action de donner et de recevoir. Il y a peu de *changes* où la bonne foi soit entière; il arrive même communément que les deux contractants pensent s'attraper l'un l'autre. S'il y a une inégalité convenue entre les choses qu'on *change*, la compensation de cette inégalité s'appelle *échange*. *Qu'avez-vous donné en échange? Échange* est cependant aussi synonyme à *change*; mais il ne s'applique qu'aux charges, aux terres et aux personnes : on dit *faire un échange d'état*, *de biens* et de *prisonniers*. Si le *change* est de meubles, d'ustensiles ou d'animaux, il se nomme *troc*; on *troque* des bijoux et des chevaux. Quant à la *permutation*, elle n'a lieu que dans le *change* des dignités ecclésiastiques : on *permute* sa cure, son canonicat avec un autre bénéfice.

CHANGEMENT, Variation, Variété. (*Gram. Synon.*) Termes qui s'appliquent à tout ce qui altère l'identité soit absolue, soit relative ou des êtres ou des états. Le premier marque le passage d'un état à un autre; le second, le passage rapide par plusieurs états successifs; le dernier, l'existence de plusieurs individus d'une même espèce, sous des états en partie semblables, en partie différents; ou d'un même individu, sous plusieurs états différents. Il ne faut qu'avoir passé d'un seul état à un autre pour avoir *changé*; c'est la succession rapide, sous des

états différents, qui fait la *variation*. La *variété* n'est point dans les actions, elle est dans les êtres; elle peut être dans un être considéré solidairement; elle peut être entre plusieurs êtres considérés collectivement. Il n'y a point d'homme si constant dans ses principes qu'il n'en ait *changé* quelquefois; il n'y a point de gouvernement qui n'ait eu ses *variations*; il n'y a point d'espèce dans la nature qui n'ait une infinité de *variétés* qui l'approchent ou l'éloignent par des degrés insensibles d'une autre espèce. Entre ces êtres, si l'on considère les animaux, quelle que soit l'espèce d'animal qu'on prenne, quel que soit l'individu de cette espèce qu'on examine, on y remarquera une *variété* prodigieuse dans leurs parties, leurs fonctions, leur organisation, etc.

CHANT. (*Littérat.*) C'est une des parties dans lesquelles les Italiens et les Français divisent le poëme épique. Le mot *chant*, pris en ce sens, est synonyme à *livre*. On dit le premier livre de *l'Iliade*, de *l'Énéïde*, du *Paradis perdu*, etc., et le premier *chant* de *la Jérusalem délivrée* et de *la Henriade*. Le poëte épique tend à la fin de son ouvrage, en faisant passer son lecteur ou son héros par un enchaînement d'aventures extraordinaires, pathétiques, terribles, touchantes, merveilleuses. Il établit, dans le cours du récit général de ces aventures, comme des points de repos pour son lecteur et pour lui. La partie de son poëme comprise entre un de ces points et un autre qui le suit s'appelle un *chant*. Il y a dans un poëme épique des *chants* plus ou moins longs, plus ou moins intéressants, selon la nature des aventures qui y sont récitées. Il y a plus : il en est d'un *chant* comme du poëme entier; il peut intéresser davantage une nation qu'une autre, dans un temps que dans un autre, une personne qu'une autre. Il y aurait une grande faute dans la machine, ou construction, ou conduite du poëme, si l'on pouvait prendre la fin d'un *chant*, quel qu'il fût, excepté le dernier, pour la fin du poëme; et il y aurait eu un grand art de la part du poëte, et il en fût résulté une grande perfection dans son poëme, s'il avait su le couper de manière que la fin d'un *chant* laissât une sorte d'impatience de connaître la suite des choses, et d'en commencer un autre. Le Tasse me paraît avoir singulièrement excellé dans cette partie. On peut interrompre la lecture d'Homère, de Virgile, et des autres poëtes

épiques, à la fin d'un livre; le Tasse vous entraîne malgré que vous en ayez, et l'on ne peut plus quitter son ouvrage quand on en a commencé la lecture. Il n'en faut pas inférer de là que j'accorde au Tasse la prééminence sur les autres poëtes épiques; je dis seulement que par rapport à nous, il l'emporte du côté de la *machine* sur Homère et Virgile qui, au jugement des Grecs et des Romains, l'auraient peut-être emporté sur lui, si la colère d'Achille, l'établissement des restes de Troie en Italie, et la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon, avaient pu être des événements chantés en même temps, et occasionner des poëmes jugés par les mêmes juges. Il me semble que les Italiens ont plus de droit que nous d'appeler les parties de leurs poëmes épiques des *chants*, ces poëmes étant divisés chez eux par *stances* qui se chantent. Les gondoliers de Venise chantent ou plutôt psalmodient par cœur toute *la Jérusalem délivrée*, et l'on ne chante point parmi nous *la Henriade* ou *le Lutrin*, ni chez les Anglais *le Paradis perdu*. Il suit de ce qui précède que les différents *chants* d'un poëme épique devraient être entre eux comme les actes d'un poëme dramatique; et que, de même que l'intérêt doit croître dans le dramatique de scène en scène, d'acte en acte jusqu'à la catastrophe, il devrait aussi croître dans l'épique d'événements en événements, de *chants* en *chants*, jusqu'à la conclusion.

Chant (*Belles-Lettres*), se dit encore dans notre ancienne *poésie* de plusieurs sortes de pièces de vers, les unes assujetties à certaines règles, les autres n'en ayant proprement aucune particulière. Il y a le *chant royal*, le *chant de Mai*, le *chant nuptial*, le *chant de joie*, le *chant pastoral*, le *chant de folie*. Voyez, dans Clément Marot, des exemples de tous ces chants.

Le *chant royal* suit les mêmes règles que la ballade, la même mesure de vers, le même mélange de rimes, et le même nombre de stances, si toutefois il est déterminé dans la ballade; il a aussi son vers de refrain et son envoi. Il ne diffère, dit-on, de la ballade que par le sujet. Le sujet de la ballade est toujours badin; celui du *chant royal* est toujours sérieux. Cependant il y a dans Marot même un *chant royal*, dont le refrain est : *de bander l'arc ne guérit point la plaie*, qui fut donné par François Ier, et dont le sujet est de pure galanterie. Le *chant de Mai* est aussi une ballade, mais dont le sujet est donné; c'est

le retour des charmes de la nature, des beaux jours et des plaisirs, avec le retour du mois de mai. Selon que le poëte traite ce sujet d'une manière grave ou badine, le *chant de Mai* est grave ou badin, Il y en a deux dans Marot, et tous les deux dans le genre grave. Le refrain n'est pas exactement le même à toutes les stances du premier ; il est dans une stance en précepte, et dans l'autre en défense : *louez le nom du Créateur; n'en louez nulle créature*. Cette licence a lieu dans la ballade, sous quelque titre qu'elle soit. Le *chant nuptial* n'est qu'un épithalame en stances, où quelquefois les stances sont en ballade, dont le refrain est ou varié par quelque opposition agréable, ou même à chaque stance. Le *chant de joie* est une ballade ordinaire sur quelque grand sujet d'allégresse, soit publique, soit particulière. Le *chant pastoral*, une ballade dont les images et l'allégorie sont champêtres. Le *chant de folie* n'est qu'une petite pièce satirique en vers de dix syllabes, où l'on chante ironiquement le travers de quelqu'un.

CHAOS, s. m. (*Philos.* et *Myth.*) Le *chaos*, en mythologie, est père de l'Érèbe et de la Nuit, mère des dieux. Les anciens philosophes ont entendu, par ce mot, un mélange confus de particules de toute espèce, sans forme ni régularité, auquel ils supposent le mouvement essentiel, lui attribuant en conséquence la formation de l'univers. Ce système est chez eux un corollaire d'un axiome excellent en lui-même, mais qu'ils généralisent un peu trop ; savoir : que rien ne se fait de rien ; *ex nihilo nihil fit;* au lieu de restreindre ce principe aux effets, ils l'étendent jusqu'à la cause efficiente, et regardent la création comme une idée chimérique et contradictoire.

Anciennement les sophistes, les sages du paganisme, les naturalistes, les théologiens, et les poëtes, ont embrassé la même opinion. Le *chaos* est pour eux le plus ancien des êtres ; l'Être éternel, le premier des principes et le berceau de l'univers. Les Barbares, les Phéniciens, les Égyptiens, les Perses, etc., ont rapporté l'origine du monde à une masse informe et confuse de matières entassées pêle-mêle, et mues en tout sens les unes sur les autres. Aristophane, Euripide, etc., les philosophes ioniques et platoniciens, etc., les stoïciens même partent du *chaos*, et regardent ses périodes et ses révolutions comme des passages successifs d'un *chaos* dans un autre,

jusqu'à ce qu'enfin les lois du mouvement, et les différentes combinaisons, aient amené l'ordre des choses qui constituent cet univers.

Chez les Latins, Ennius, Varron, Ovide, Lucrèce, Stace, etc., n'ont point eu d'autre sentiment. L'opinion de l'éternité et de la fécondité du *chaos* a commencé chez les Barbares, d'où elle a passé aux Grecs, et des Grecs aux Romains et aux autres nations, en sorte qu'il est incertain si elle a été plus ancienne que générale.

Le docteur Burnet assure, avec raison, que si l'on en excepte Aristote et les pythagoriciens, personne n'a jamais soutenu que notre monde ait eu de toute éternité la même forme que nous lui voyons; mais que, suivant l'opinion constante des sages de tous les temps, ce que nous appelons maintenant *le globe terrestre* n'était dans son origine qu'une masse informe, contenant les principes et les matériaux du monde tel que nous le voyons. Le même auteur conjecture que les théologiens païens qui ont écrit de la théogonie ont imité dans leur système celui des philosophes, en déduisant l'origine des dieux du principe universel, d'où les philosophes déduisaient tous les êtres.

Quoiqu'on puisse assurer que la première idée du *chaos* ait été très-générale et très-ancienne, il n'est cependant pas impossible de déterminer quel est le premier à qui il faut l'attribuer. Moïse, le plus ancien des écrivains, représente, au commencement de son histoire, le monde comme n'ayant été d'abord qu'une masse informe, où les éléments étaient sans ordre et confondus; et c'est vraisemblablement de là que les philosophes grecs et barbares ont emprunté la première notion de leur *chaos :* en effet, selon Moïse, cette masse était couverte d'eau; et plusieurs d'entre les philosophes anciens ont prétendu que le *chaos* n'était qu'une masse d'eau : ce qu'il ne faut entendre ni de l'Océan, ni d'une eau élémentaire et pure; mais d'une espèce de bourbier, dont la fermentation devait produire cet univers dans le temps.

Cudworth, Grotius, Schmid, Dickinson et d'autres achèvent de confirmer cette prétention, en insistant sur l'analogie qu'il y a entre l'esprit de Dieu que Moïse nous représente porté sur les eaux, et l'amour que les mythologistes ont occupé à débrouiller le *chaos;* ils ajoutent encore qu'un sentiment très-

ancien, soit en philosophie, soit en mythologie, c'est qu'il y a un esprit dans les eaux, *aqua per spiritum movetur;* d'où ils concluent que les anciens philosophes ont tiré des ouvrages de Moïse et ce sentiment, et la notion de *chaos*, qu'ils ont ensuite altérée comme il leur a plu.

Quoi qu'il en soit du *chaos* des Anciens et de son origine, il est constant que celui de Moïse renfermait dans son sein toutes les natures déjà terminées, et que leur assortiment, ménagé par la main du Tout-Puissant, enfanta bientôt cette variété de créatures qui embellissent l'univers. S'imaginer, à l'exemple de quelques systématiques, que Dieu ne produisit d'abord qu'une matière vague et indéterminée, d'où le mouvement fit éclore peu à peu, par des fermentations intestines, des affaissements, des attractions, un soleil, une terre, et toute la décoration du monde; prétendre, avec Whiston, que l'ancien *chaos* a été l'atmosphère d'une comète; qu'il y a entre la terre et les comètes des rapports qui démontrent que toute planète n'est autre chose qu'une comète qui a pris une constitution régulière et durable, qui s'est placée à une distance convenable du soleil, et qui tourne autour de lui dans un orbe presque circulaire; et qu'une comète n'est qu'une planète qui commence à se détruire ou à se réformer, c'est-à-dire un *chaos*, qui dans son état primordial se meut dans un orbe très-excentrique : soutenir toutes ces choses, et beaucoup d'autres dont l'énumération nous mènerait trop loin, c'est abandonner l'histoire pour se repaître de songes, substituer des opinions sans vraisemblance aux vérités éternelles que Dieu attestait par la bouche de Moïse. Selon cet historien, l'eau était déjà faite, puisqu'il nous dit que *l'esprit de Dieu était porté sur les eaux;* les sphères célestes, ainsi que notre globe, étaient déjà faites, puisque le ciel qu'elles composent était créé.

Cette physique de Moïse, qui nous représente la sagesse éternelle, réglant la nature et la fonction de chaque chose par autant de volontés et de commandements exprès; cette physique, qui n'a recours à des lois générales, constantes et uniformes, que pour entretenir le monde dans son premier état, et non pour le former, vaut bien sans doute les imaginations systématiques, soit des matérialistes anciens, qui font naître l'univers du mouvement fortuit des atomes, soit des physiciens

modernes, qui tirent tous les êtres d'une matière homogène agitée en tout sens. Ces derniers ne font pas attention qu'attribuer au choc impétueux d'un mouvement aveugle la formation de tous les êtres particuliers, et cette harmonie si parfaite, qui les tient dépendants les uns des autres dans leurs fonctions, c'est dérober à Dieu la plus grande gloire qui puisse lui revenir de la fabrique de l'univers, pour en favoriser une cause qui, sans se connaître, et sans avoir d'idée de ce qu'elle fait, produit néanmoins les ouvrages les plus beaux et les plus réguliers : c'est retomber en quelque façon dans les absurdités d'un Straton et d'un Spinosa. (*Voyez* SPINOSISME).

On ne peut s'empêcher de remarquer ici combien la philosophie est peu sûre dans ses principes, et peu constante dans ses démarches : elle a prétendu autrefois que le mouvement et la matière étaient les seuls êtres nécessaires ; si elle a persisté dans la suite à soutenir que la matière était increéée, du moins elle l'a soumise à un être intelligent pour lui faire prendre mille formes différentes, et pour disposer ses parties dans cet ordre de convenance d'où résulte le monde : aujourd'hui elle consent que la matière soit créée, et que Dieu lui imprime le mouvement ; mais elle veut que ce mouvement émané de la main de Dieu puisse, abandonné à lui-même, opérer tous les phénomènes de ce monde visible. Un philosophe qui ose entreprendre d'expliquer, par les seules lois du mouvement, la mécanique et même la première formation des choses, et qui dit : *donnez-moi de la matière et du mouvement, et je ferai un monde*, doit démontrer auparavant (ce qui est facile) que l'existence et le mouvement ne sont point essentiels à la matière : car, sans cela, ce philosophe, croyant mal à propos ne rien voir dans les merveilles de cet univers que le mouvement seul n'ait pu produire, est menacé de tomber dans l'athéisme.

Ouvrons donc les yeux sur l'enthousiasme dangereux du système ; et croyons, avec Moïse, que quand Dieu créa la matière, on ne peut douter que dans cette première action par laquelle il tira du néant le ciel et la terre, il n'ait déterminé par autant de volontés particulières tous les divers matériaux qui dans le cours des opérations suivantes servirent à la formation du monde. Dans les cinq derniers jours de la création, Dieu ne fit que placer chaque être au lieu qu'il lui avait destiné pour

former le tableau de l'univers; tout jusqu'à ce temps était demeuré muet, stupide, engourdi dans la nature : la scène du monde ne se développa qu'à mesure que la voix toute-puissante du Créateur rangea les êtres dans cet ordre merveilleux qui en fait aujourd'hui la beauté.

Loin d'imaginer que l'idée de *chaos* ait été particulière à Moïse, concluons encore de ce qui a été dit ci-dessus que tous les peuples, soit barbares, soit lettrés, paraissent avoir conservé le souvenir d'un état de ténèbres et de confusion antérieur à l'arrangement du monde; que cette tradition s'est à la vérité fort défigurée par l'ignorance des peuples et les imaginations des poëtes, mais qu'il y a toute apparence que la source où ils l'ont puisée leur est commune avec nous.

A ces corollaires, ajoutons ceux qui suivent : 1° qu'il ne faut, dans aucun système de physique, contredire les vérités primordiales de la religion que la *Genèse* nous enseigne; 2° qu'il ne doit être permis aux philosophes de faire des hypothèses que dans les choses sur lesquelles la *Genèse* ne s'explique pas clairement; 3° que, par conséquent, on aurait tort d'accuser d'impiété, comme l'ont fait quelques zélés de nos jours, un physicien qui soutiendrait que la terre a été couverte autrefois par des eaux différentes de celles du déluge. Il ne faut que lire le premier chapitre de la *Genèse* pour voir combien cette hypothèse est soutenable. Moïse semble supposer, dans les deux premiers versets de ce livre, que Dieu avait créé le *chaos* avant que d'en séparer les diverses parties : il dit qu'alors la terre était informe, que les ténèbres étaient sur la surface de l'abîme, et que l'esprit de Dieu était porté sur les eaux; d'où il s'ensuit que la masse terrestre a été couverte anciennement d'eaux, qui n'étaient point celles du déluge; supposition que nos physiciens font avec lui. Il ajoute que Dieu sépara les eaux supérieures des inférieures, et qu'il ordonna à celles-ci de s'écouler et de se rassembler pour laisser paraître la terre; *et appareat arida, et factum est ita.* Plus on lira ce chapitre, plus on se convaincra que le système dont nous parlons ne doit point blesser les oreilles pieuses et timorées; 4° que les saintes Écritures, ayant été faites non pour nous instruire des sciences profanes et de la physique, mais des vérités de foi que nous devons croire, et des vertus que nous devons pratiquer, il n'y

a aucun danger à se montrer indulgent sur le reste, surtout lorsqu'on ne contredit point la révélation. *Exemple.* On lit, dans le chapitre même dont il s'agit, que Dieu créa la lumière le premier jour, et le soleil après; cependant accusera-t-on le cartésien d'impiété, s'il lui arrive de prétendre que la lumière n'est rien sans le soleil? Ne suffit-il pas, pour mettre ce philosophe à couvert de tout reproche, que Dieu ait créé, selon lui, le premier jour, *les globules du second élément*, dont la pression devait ensuite se faire par l'action du soleil. Les newtoniens, qui font venir du soleil la lumière en ligne directe, n'auront pas à la vérité la même réponse à donner; mais ils n'en seront pas plus impies pour cela : des commentateurs respectables par leurs lumières et par leur foi, expliquent ce passage : selon ces auteurs, cette lumière, que Dieu créa le premier jour, ce sont les anges; explication dont on aurait grand tort de n'être pas satisfait, puisque l'Église ne l'a jamais désapprouvée, et qu'elle concilie les Écritures avec la bonne physique; 5° que si quelques savants ont cru et croient encore qu'au lieu de *creavit* dans le premier verset de la *Genèse*, il faut lire, suivant l'hébreu, *formavit, disposuit*, cette idée n'a rien d'hétérodoxe, quand même on ferait exister le *chaos* longtemps avant la formation de l'univers; bien entendu qu'on le regardera toujours comme créé, et qu'on ne s'avisera pas de conclure du *formavit, disposuit* de l'hébreu, que Moïse a cru la matière nécessaire; ce serait lui faire dire une absurdité, dont il était bien éloigné, lui qui ne cesse de nous répéter que Dieu a fait de rien toutes choses; ce serait supposer que l'Écriture, inspirée tout entière par l'Esprit-Saint, quoique écrite par différentes mains, a contredit grossièrement, dès le premier verset, ce qu'elle nous enseigne en mille autres endroits avec autant d'élévation que de vérité, *qu'il n'y a que Dieu qui soit;* 6° qu'en prenant les précautions précédentes, on peut dire du *chaos* tout ce qu'on voudra.

CHAR, s. m. (*Hist. anc. et mod.*) On donnait anciennement ce nom à presque toutes les voitures d'usage, soit à la ville, soit à la campagne, soit dans les batailles, soit dans les triomphes, etc.; nous l'avons restreint à celles qui sont traînées avec magnificence dans les carrousels, les courses de prix et autres fêtes publiques.

Les *chars* anciens étaient à deux ou quatre roues; il y en a de ces deux sortes dans les bas-reliefs, les médailles, les arcs de triomphe et autres monuments qui nous restent de l'antiquité ; on y voit attelés, tantôt des chevaux, tantôt des lions, des tigres, des éléphants ; mais la diversité de ces attelages ne signifie rien par elle-même; il faut, ainsi que le Père Jobert, jésuite, l'a remarqué dans son *Introduction à la science des médailles*, des inscriptions ou d'autres caractères concomitants des précédents, pour désigner ou le triomphe ou l'apothéose, etc.

On attribue l'invention des *chars*, les uns à Erichthonius, roi d'Athènes, que ses jambes torses empêchaient d'aller à pied; d'autres à Tlépolème ou à Trochilus; quelques-uns en font honneur à Pallas; mais il paraît par le chapitre XLI, vers 40 de la *Genèse*, que l'usage des *chars* était antérieur à tous ces personnages.

Des étymologistes dérivent le mot *currus* ou *carrus*, de *carr*, terme celtique, dont il est fait mention dans les *Commentaires* de César. Cette date est ancienne. Le mot *carr* se dit encore aujourd'hui dans le même sens et avec la même prononciation dans la langue wallonne.

Les principaux *chars* des Anciens sont les *chars* pour la course, ἅρματα chez les Grecs, *currus* chez les Latins; les *chars* couverts, *currus arcuati*; les *chars* armés de faux, *currus falcati*; les *chars* de triomphe, *currus triumphales*.

Les *chars* de course, ἅρματα, servaient aussi dans d'autres fêtes publiques ; c'était une espèce de coquille, montée sur deux roues, plus haute par devant que par derrière, et ornée de peintures et de sculptures; on était assis dans cette voiture; la différence spécifique qui les distinguait entre elles se tirait uniquement de la diversité des attelages; et ces attelages, ou de deux chevaux ou de quatre, ou de jeunes chevaux, ou de chevaux faits, ou de poulains, ou de mules, formaient différentes sortes de courses, différentes sortes de combats.

Un *char* attelé de deux chevaux s'appelait en grec συνωρίς, en latin *bigæ*. L'on prétend que l'un de ces chevaux était blanc, l'autre noir, dans les biges des pompes funèbres. La course des *chars* à deux chevaux d'un âge fait fut introduite aux jeux olympiques en la XCIII[e] olympiade; et par *chevaux d'un âge*

fait, on entendait des chevaux de cinq ans. Il n'est point question, chez les Grecs, de *chars* à trois chevaux : les Latins en ont eu qu'ils appelaient *trigæ*; mais il ne paraît pas qu'ils fussent d'usage dans les fêtes; ou si l'on s'en servait dans les pompes, c'était seulement dans les pompes funèbres; car on imagina, dit-on, d'atteler trois chevaux de front, parce qu'il y avait des hommes de trois âges qui descendaient aux enfers. Les *chars* attelés de quatre chevaux se nommaient en grec τέθριπποι, de τέτρα, *quatre*, et de ἵππος, *cheval*, et en latin *quadrigæ*, qu'on a rendu par *quadriges*, terme autorisé seulement en style de lapidaire et dans la science numismatique. La course à quatre chevaux était la plus magnifique et la plus noble de toutes; elle fut instituée ou renouvelée dans les jeux olympiques dès la XXVe olympiade; ainsi elle précéda la course à deux chevaux de plus de 278 ans. Le timon des *chars* était fort court, et l'on y attelait les chevaux de front, à la différence de nos attelages, où quatre et six chevaux rangés sur deux lignes se gênent et s'embarrassent, au lieu que de front ils déployaient leurs mouvements avec beaucoup plus d'ardeur et de liberté. Les deux du milieu, ζυγαῖοι, *jugales*, étaient les moins vifs; les deux autres, ἀορτῆρες, *funales*, ou *lorarii*, les plus vigoureux et les mieux dressés, étaient l'un à droite et l'autre à gauche; comme il fallait prendre à gauche pour aller gagner la borne, c'était le cheval qui tirait de ce côté qui dirigeait les autres. Lorsqu'il fallait tourner autour de cette borne fatale où tant de chars se brisaient, le cocher, animant son cheval de la droite, lui lâchait les rennes et les raccourcissait à celui de la gauche, qui devenait par ce moyen le centre du mouvement des trois autres, et doublait la borne de si près, que le moyeu de la roue la rasait. Avant que de partir, tous les *chars* s'assemblaient à la barrière. On tirait au sort les places et les rangs; on se plaçait; et le signal donné, tous partaient.

Voyez, dans Homère, les courses célébrées aux funérailles de Patrocle. C'était à qui devancerait son concurrent; plusieurs étaient renversés en chemin; celui qui, ayant doublé le premier la borne, atteignait le premier la barrière, avait le premier prix. Il y avait aussi quelquefois des prix pour le second et pour le troisième. Les princes et les rois même étaient jaloux de cette distinction. La race des chevaux qui avaient vaincu souvent

dans ces combats d'honneur était illustrée : leur généalogie était connue; on n'en faisait des présents que dans les occasions les plus importantes; c'est, des richesses qu'Agamemnon fait proposer à Achile pour apaiser sa colère, une des plus précieuses. A Rome, dans le grand cirque, on donnait en un jour le spectacle de cent quadriges, et l'on en faisait partir de la barrière jusqu'à vingt-cinq à la fois. Le départ était appelé en grec ἄφεσις, en latin *emissio*, *missus*. On ignore combien il s'assemblait de quadriges à la barrière d'Olympie; il est seulement certain qu'on en lâchait dans la lice ou dans l'hippodrome plusieurs à la fois. (*Mémoire de l'Académie des Inscriptions*, t. VIII et IX.) On prétend que les attelages de quatre chevaux de front se faisaient en l'honneur du soleil, et marquaient les quatre saisons de l'année. Les Latins avaient des *sesiges* ou *chars* à six chevaux de front; on en voit un au faîte du grand arc de Sévère. Il y a dans Gruter une inscription de Dioclès où il est parlé de septiges. Néron attela quelquefois au même *char* jusqu'à sept, et même jusqu'à dix chevaux. Ceux qui conduisaient les *chars* s'appelaient en général *agitateurs*, *agitatores* : si c'était un bige, *bigarrii* : un quadrige, *quadrigarii* ; on ne rencontre point le nom de *trigarii*, ce qui prouve que les triges n'étaient qu'emblématiques, ou du moins qu'il n'y avait point de trige pour la course.

Le *char couvert* ne différait des autres qu'en ce qu'il avait un dôme en cintre : il était à l'usage des Flamen, prêtres romains.

Le *char armé de faux* était armé ainsi que son nom le désigne; des chevaux vigoureux le traînaient; il était destiné à percer les bataillons, et à trancher tout ce qui se présentait à sa rencontre. Les uns en attribuent l'invention aux Macédoniens; d'autres à Cyrus : mais l'origine en est plus ancienne; et il paraît que Ninus en avait fait courir de pareils contre les Bactriens, et les Chananéens contre les Israélites. Ces *chars* n'avaient que deux grandes roues, auxquelles les faux étaient appliquées. Cyrus les perfectionna seulement en fortifiant les roues, et allongeant les essieux, à l'extrémité desquels il adapta encore d'autres faux de trois pieds de long qui coupaient horizontalement, tandis que d'autres, tranchant verticalement, mettaient en pièces tout ce qu'elles ramassaient à terre. Dans la suite on ajouta, à l'extrémité du timon, deux longues pointes, et

l'on garnit le derrière du *char* de couteaux qui empêchaient qu'on n'y montât. Cette machine, terrible en apparence, devenait inutile lorsqu'on tuait un des chevaux, ou qu'on parvenait à en saisir la bride. Plutarque dit qu'à la bataille de Chéronée, sous Sylla, les Romains en firent si peu de cas, qu'après avoir dispersé ou renversé ceux qui se présentèrent, ils se mirent à crier, comme ils avaient coutume dans les jeux du cirque, *qu'on en fît paraître d'autres.*

L'usage des *chars* dans la guerre est très-ancien : les guerriers, avant l'usage de la cavalerie, étaient tous montés sur des *chars :* ils y étaient deux ; l'un chargé de conduire les chevaux, l'autre de combattre. C'est ainsi qu'on voit presque tous les héros d'Homère ; ils mettent souvent pied à terre ; et Diomède ne combat guère sur son *char.*

Le *char de triomphe* était attelé de quatre chevaux. On prétend que Romulus entra dans Rome sur un pareil *char ;* d'autres n'en font remonter l'origine qu'à Tarquin le Vieux, et même à Valerius Poplicola. On lit dans Plutarque que Camille, étant entré triomphant dans Rome sur un *char* traîné par quatre chevaux blancs, cette magnificence fut regardée comme une innovation blâmable. Le *char* de triomphe était rond, n'avait que deux roues ; le triomphateur s'y tenait debout, et gouvernait lui-même les chevaux : il n'était que doré sous les consuls ; on en fit d'or et d'ivoire sous les empereurs. On lui donnait un air martial en l'arrosant de sang. On y attela quelquefois des éléphants et des lions. Quand le triomphateur montait, le cri était : *Dii, quorum nutu et imperio nata et aucta est res Romana, eadem placati propitiique servate!*

Nos *chars* de triomphe sont décorés de peintures, de sculptures et de pavillons de différentes couleurs : ils ont lieu dans quelques villes du royaume : à Lille en Flandre, dans les processions publiques où l'on porte le saint-sacrement, on fait marcher à la tête des *chars* sur lesquels on a placé de jeunes filles : ces *chars* sont précédés du fou de la ville, qui a le titre de *fou,* et la fonction de faire mille extravagances, par charge. Cette cérémonie superstitieuse doit être regardée avec plus d'indulgence que de sévérité : ce n'est point une dérision ; les habitants de Lille sont de très-bons chrétiens.

Les païens avaient aussi des processions et des *chars* de

triomphe pour certaines occasions. Il est fait mention dans la pompe de Ptolémée Philadelphe d'un *char* à quatre roues de quatorze coudées de long sur huit de large; il était tiré par cent quatre-vingts hommes : il portait un Bacchus haut de dix coudées, environné de prêtres, de prêtresses et de tout l'attirail des fêtes de Bacchus.

CHARGE, Fardeau, Poids, Faix. (*Gram. Synon.*) Termes qui sont tous relatifs à l'impression des corps sur nous, et à l'action opposée de nos forces sur eux, soit pour soutenir, soit pour vaincre leur pesanteur. S'il y a une compensation bien faite entre la pesanteur de la *charge* et la force du corps, on n'est ni trop ni trop peu *chargé :* si la *charge* est grande, et qu'elle emploie toutes les forces du corps; si l'on y fait encore entrer l'idée effrayante du volume, on aura celle du *fardeau;* si le *fardeau* excède les forces et qu'on y succombe, on rendra cette circonstance par *faix.* Le *poids* a moins de rapport à l'emploi des forces qu'à la comparaison des corps entre eux et à l'évaluation que nous faisons ou que nous avons faite de leur pesanteur par plusieurs applications de nos forces à d'autres corps. On dira donc : *Il en a sa charge; son fardeau est gros et lourd; il sera accablé sous le faix; il ne faut pas estimer cette marchandise au poids.*

Le mot *charge* a été transporté de tout ce qui donnait lieu à l'exercice des forces du corps à tout ce qui donne lieu à l'exercice des facultés de l'âme. Le mot *charge*, au simple et au figuré, emporte presque toujours avec lui l'idée de contrainte.

Charge. (*Peinture et Belles-Lettres.*) C'est la représentation sur la toile ou le papier, par le moyen des couleurs, d'une personne, d'une action, ou plus généralement d'un sujet, dans laquelle la vérité et la ressemblance exacte ne sont altérées que par l'excès du ridicule. L'art consiste à démêler le vice réel ou d'opinion qui était déjà dans quelque partie, et à le porter par l'expression jusqu'à ce point d'exagération où l'on reconnaît encore la chose, et au delà duquel on ne la reconnaîtrait plus ; alors la *charge* est la plus forte qu'il soit possible. Depuis Léonard de Vinci jusqu'aujourd'hui, les peintres se sont livrés à cette espèce de peinture satirique et burlesque; mais il y en a peu qui y aient montré plus de talent que le chevalier Guichi, peintre romain, encore aujourd'hui dans sa vigueur.

La prose et la poésie ont leurs *charges* comme la peinture; et il n'est pas moins important dans un écrit que dans un tableau qu'il soit évident qu'on s'est proposé de faire une *charge*, et que la *charge* ne rende pas toutefois l'objet méconnaissable. Il n'est pas nécessaire de justifier la seconde de ces conditions : quant à la première, si vous *chargez*, et qu'il ne soit pas évident que vous en avez eu le dessein, l'être auquel on compare votre description n'étant plus celui que vous avez pris pour modèle, votre ouvrage reste sans effet. Le plus court serait de ne jamais *charger*, soit en peinture, soit en littérature. Un objet peint et décrit frappera toujours assez, si l'on sait le montrer tel qu'il est, et faire sortir tout ce que la nature y a mis.

Je ne sais même si une *charge* n'est pas plus propre à consoler l'amour-propre qu'à le mortifier. Si vous exagérez mon défaut, vous m'inclinez à croire qu'il faudrait qu'il fût porté en moi jusqu'au point où vous l'avez représenté soit dans votre écrit, soit dans votre tableau, pour être vraiment répréhensible; ou je ne me reconnais point aux traits que vous avez employés, ou l'excès que j'y remarque m'excuse à mes yeux. Tel a ri d'une *charge* dont il était le sujet, à qui une peinture de lui-même plus voisine de la nature eût fait détourner la vue, ou peut-être verser des larmes. (*Voyez* COMÉDIE).

CHARIDOTÈS, s. m. (*Mythologie*). Surnom sous lequel Mercure était adoré dans l'île de Samos. Voici une anecdote singulière de son culte. Le jour de sa fête, tandis qu'on était occupé à lui faire des sacrifices, les Samiens volaient impunément tout ce qu'ils rencontraient, et cela en mémoire de ce que leurs ancêtres, vaincus et dispersés par des ennemis, avaient été réduits à ne vivre pendant dix ans que de rapines et de brigandages; ou plutôt à l'exemple du dieu, qui passait pour le patron des voleurs. Ce trait seul suffirait, si l'antiquité ne nous en offrait pas une infinité d'autres, pour prouver combien il est essentiel que les hommes aient des idées justes de la divinité. Si la superstition élève sur des autels un Jupiter vindicatif, jaloux, sophiste, colère, aimant la supercherie, et encourageant les hommes au vol, au parjure, à la trahison, etc., je ne doute point qu'à l'aide des imposteurs et des poëtes le peuple n'admire bientôt toutes ces imperfections, et n'y prenne du penchant; car il est aisé de métamorphoser les vices en vertus, quand on croit les re-

connaître dans un être sur lequel on ne lève les yeux qu'avec vénération. Tel fut aussi l'effet des histoires scandaleuses que la théologie païenne attribuait à ses dieux. Dans Térence, un jeune libertin s'excuse d'une action infâme par l'exemple de Jupiter. « Quoi! se dit-il à lui-même, un dieu n'a pas dédaigné de se changer en homme et de se glisser le long des tuiles dans la chambre d'une jeune fille ? et quel Dieu encore? celui qui ébranle le ciel de son tonnerre; et moi, mortel chétif, j'aurais des scrupules? je craindrais d'en faire autant? *ego vero illud feci, et lubens.* » Pétrone reproche au sénat qu'en tentant la justice des dieux par des présents, il semblait annoncer au peuple qu'il n'y avait rien qu'on ne pût faire pour ce métal précieux. *Ipse senatus recti bonique praeceptor, mille pondo auri Capitolio promittere solet, et ne quis dubitet pecuniam concupiscere, Jovem peculio exorat.*

Platon chassait les poëtes de sa république, sans doute parce que l'art de feindre, dont ils faisaient profession, ne respectant ni les dieux, ni les hommes, ni la nature, il n'y avait point d'auteurs plus propres à en imposer aux peuples sur les choses dont la connaissance ne pouvait être fausse, sans que les mœurs n'en fussent altérées.

C'est le christianisme qui a banni tous ces faux dieux et tous ces mauvais exemples, pour en présenter un autre aux hommes, qui les rendra d'autant plus saints, qu'ils en seront de plus parfaits imitateurs.

CHARITÉ, s. f. (*Théologie*). On la définit une *vertu théologale*, par laquelle nous aimons Dieu de tout notre cœur, et notre prochain comme nous-mêmes. Ainsi la *charité* a deux objets matériels, *Dieu* et le *prochain*.

La question de la *charité* ou de l'*amour de Dieu* a excité bien des disputes dans les écoles. Les uns ont prétendu qu'il n'y avait de véritable amour de Dieu que la *charité*, et que toute action qui n'est pas faite par ce motif est un péché.

D'autres, plus catholiques, qui n'admettent pareillement d'amour de Dieu que celui de *charité*, mais qui ne taxent point de péchés les actions faites par d'autres motifs, demandent si cette *charité* suppose ou ne suppose point de retour vers soi. Alors ils se partagent : les uns admettent ce retour, les autres le rejettent.

Ceux qui l'admettent distinguent la *charité* en parfaite et imparfaite. La parfaite, selon eux, ne diffère de l'imparfaite que par l'intensité des degrés, et non par la diversité des motifs, comme le pensent leurs adversaires. Ils citent en faveur de leurs sentiments ce passage de saint Paul : *Cupio dissolvi et esse cum Christo*, où le désir de la possession est joint à la *charité* la plus vive.

Les uns et les autres traitent d'erreur le rigorisme de ceux dont nous avons parlé d'abord, qui font des péchés de toute action qui n'a pas le motif de *charité ;* et ils enseignent dans l'église que les actions faites par le motif de la foi, de l'espérance ou de la crainte de Dieu, loin d'être des péchés, sont des œuvres méritoires; ils vont plus loin: celles qui n'ont même pour principe que la vertu morale sont bonnes et louables selon eux, quoique non méritoires pour le salut.

Il y a deux excès à éviter également dans cette matière ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que, quoiqu'ils soient directement opposés dans leurs principes, ils se réunissent dans leurs conséquences. Il y en a qui aiment Dieu en pensant tellement à eux, que Dieu ne tient que le second rang dans leur affection. Cet amour mercenaire ressemble à celui qu'on porte aux personnes, non pour les bonnes qualités qu'elles ont, mais seulement pour le bien qu'on en espère : c'est celui des faux amis qui nous abandonnent aussitôt que nous cessons de leur être utiles. La créature qui aime ainsi nourrit dans son cœur une espèce d'athéisme ; elle est son dieu à elle-même. Cet amour n'est point la *charité ;* on y trouverait en le sondant plus de crainte du diable que d'amour de Dieu.

Il y en a qui ont en horreur tout motif d'intérêt ; ils regardent comme un attentat énorme cet autel qu'on semble élever dans son cœur à soi-même, et où Dieu n'est, pour ainsi dire, que le pontife de l'idole. L'amour de ceux-ci paraît très-pur; il exclut tout autre bien que le plaisir d'aimer ; ce plaisir leur suffit ; ils n'attendent, ils n'espèrent rien au delà : tout se réduit pour eux à aimer un objet qui leur paraît infiniment aimable ; un regard échappé sur une qualité relative à leur bonheur souillerait leur affection ; ils sont prêts à sacrifier même ce sentiment si angélique, en ce qu'il a de sensible et de réfléchi, si les épreuves qui servent à le purifier exigent ce sacri-

fice. Cette *charité* n'est qu'un amour chimérique. Ces faux spéculatifs ne s'aperçoivent pas que Dieu n'est plus pour eux le bien essentiel et souverain. Plaçant le sublime de la *charité* à se détacher de toute espérance, ils se rendent indépendants, et se précipitent à leur tour dans une espèce d'athéisme, mais par un chemin opposé.

Le champ est vaste entre ces deux extrêmes. Les théologiens sont assez d'accord à tempérer et l'amour pur et l'amour mercenaire; mais les uns prétendent que pour atteindre la vérité il faut réduire l'amour pur à ses justes bornes; les autres, au contraire, qu'il faut corriger l'amour mercenaire. Ces derniers partent d'un principe incontestable; savoir, que nous cherchons tous naturellement à nous rendre heureux. C'est, selon saint Augustin, la vérité la mieux entendue, la plus constante et la plus éclaircie. *Omnes homines beati esse volunt, idque unum ardentissimo amore appetunt; et propter hoc cætera quæcumque appetunt.* C'est le cri de l'humanité, c'est la pente de la nature; et suivant l'observation du savant évêque de Meaux, saint Augustin ne parle pas d'un instinct aveugle; car on ne peut désirer ce qu'on ne sait point, et on ne peut ignorer ce qu'on sait qu'on veut. L'illustre archevêque de Cambrai, écrivant sur cet endroit de saint Augustin, croyait que ce Père n'avait en vue que la béatitude naturelle. Mais, qu'importe? lui répliquait Bossuet, puisqu'il demeure toujours pour incontestable, selon le principe de saint Augustin, qu'on ne peut se désintéresser au point de perdre dans un seul acte, quel qu'il soit, la volonté d'être heureux, par laquelle on veut toute chose. La distinction de Fénelon doit surprendre. Il est évident que ce principe : *l'homme cherche en tout à se rendre heureux*, une fois avoué, il a la même ardeur pour la béatitude surnaturelle que pour la béatitude naturelle : il suffit que la première lui soit connue et démontrée. Qu'on interroge en effet son propre cœur, car notre cœur peut ici nous représenter celui de tous les hommes; qu'on écoute le sentiment intérieur, et l'on verra que la vue du bonheur accompagne les hommes dans les occasions les plus contraires au bonheur même. Le farouche Anglais qui se défait, veut être heureux; le bramine qui se macère, veut être heureux; le courtisan qui se rend esclave, veut être heureux; la multitude, la diversité et

la bizarrerie des voies ne démontrent que mieux l'unité du but.

En effet, comment se détacherait-on du seul bien qu'on veuille nécessairement? En y renonçant formellement? cela est impossible. En en faisant abstraction? cette abstraction fermera les yeux un moment sur la fin; mais cette fin n'en sera pas moins réelle. L'artiste qui travaille n'a pas toujours son but présent, quoique toute sa manœuvre y soit dirigée. Mais je dis plus, et je prétends que celui qui produit un acte d'amour de Dieu n'en saurait séparer le désir de la jouissance; en effet, ce sont les deux objets les plus étroitement unis. La religion ne les sépare jamais; elle les rassemble dans toutes ses prières. L'abstraction momentanée sera, si l'on veut, dans l'esprit; mais elle ne sera jamais dans le cœur. Le cœur ne fait point d'abstraction, et il s'agit ici d'un mouvement du cœur et non d'une opération de l'esprit. Saint Thomas, qui s'est distingué par son grand sens, dans un siècle où ses rivaux, qui ne le sont plus depuis longtemps, avaient mis à la mode des subtilités puériles, disait : *Si Dieu n'était pas tout le bien de l'homme, il ne lui serait pas l'unique raison d'aimer*. Et ailleurs : *Il est toute la raison d'aimer, parce qu'il est tout le bien de l'homme*. L'amour présent et le bonheur futur sont, comme on voit, toujours unis chez ce docteur de l'École.

Mais, dira-t-on peut-être, quand nous ignorerions que Dieu peut et veut nous rendre heureux, ne pourrions-nous pas nous élever à son amour par la contemplation seule de ses perfections infinies? Je réponds qu'il est impossible d'aimer un Dieu sans le voir comme un être infiniment parfait; et qu'il est impossible de le voir comme un être infiniment parfait, sans être convaincu qu'il peut et veut notre bonheur. N'est-ce pas, dit Bossuet, une partie de sa perfection d'être libéral, bienfaisant, miséricordieux, auteur de tout bien? y a-t-il quelqu'un qui puisse exclure par abstraction ces attributs de l'idée de l'être parfait? Non sans doute : cependant accordons-le; convenons qu'on puisse choisir entre les perfections de Dieu, pour l'objet de sa contemplation, son immensité, son éternité, sa prescience, etc.; celles en un mot qui n'ont rien de commun avec la liaison du Créateur et de la créature, et se rendre, pour ainsi dire, sous ce point de vue, l'Être suprême étranger à soi-même. Que s'ensuit-il de là? de l'admiration, de l'étonnement,

mais non de l'amour. L'esprit sera confondu, mais le cœur ne sera point touché. Aussi ce Dieu mutilé par des abstractions n'est-il que la créature de l'imagination et non le créateur de l'univers.

D'où il s'ensuit que Dieu devient l'objet de notre amour ou de notre admiration, selon la nature des attributs infinis dont nous faisons l'objet de notre méditation; qu'entre ces attributs, il n'y a proprement que ceux qui constituent la liaison du Créateur à la créature qui excitent en nous des sentiments d'amour. Que ces sentiments sont tellement inséparables de la vue du bonheur, et la *charité* tellement unie avec le penchant à la jouissance, qu'on ne peut éloigner ces choses que par des hypothèses chimériques hors de la nature, fausses dans la spéculation, dangereuses dans la pratique. Que le sentiment d'amour peut occasionner en nous de bons désirs, et nous porter à des actions excellentes; influer en partie et même en tout sur notre conduite; animer notre vie, sans que nous en ayons sans cesse une perception distincte et présente; et cela par une infinité de raisons, dont je me contenterai de rapporter celle-ci, qui est d'expérience : c'est que ne pouvant par la faiblesse de notre nature partager notre entendement, et être à différentes choses à la fois, nous perdons nécessairement les motifs de vue, quand nous sommes un peu fortement occupés des circonstances de l'action. Qu'entre les motifs louables de nos actions, il y en a de naturels et de surnaturels; et entre les surnaturels, d'autres que la *charité* proprement dite. Que les motifs naturels louables, tels que la commisération, l'amour de la patrie, le courage, l'honneur, etc., consistant dans un légitime exercice des facultés que Dieu a mises en nous, et dont nous faisons alors un bon usage, ces motifs rendent les actions du païen dignes de récompense dans ce monde, parce qu'il est de la justice de Dieu de ne laisser aucun bien sans récompense, et que le païen ne peut être récompensé dans l'autre monde. Que penser que les actions du chrétien qui n'auront qu'un motif naturel louable lui seront méritoires dans l'autre monde, par un privilége particulier à sa condition de chrétien, et que c'est là un des avantages qui lui reviennent de sa participation aux mérites de Jésus-Christ, ce serait s'approcher beaucoup du semi-pelagianisme; qu'il y aura sûrement des chrétiens qui, n'ayant pour eux que de bonnes actions naturelles, telles qu'elles auraient été faites par un hon-

nête païen, ne seront récompensés que dans ce monde, comme s'ils avaient vécu sous le joug du paganisme. Que les motifs naturels et surnaturels ne s'excluent point; que nous ne pouvons cependant avoir en même temps la perception nette et claire de plusieurs motifs à la fois; qu'il ne dépend nullement de nous d'établir une priorité d'ordre entre les perceptions de ces motifs; que malgré que nous en ayons, tantôt un motif naturel précédera ou sera précédé d'un motif surnaturel, tantôt l'humanité agira la première, tantôt ce sera la *charité*. Que, quoiqu'on ne puisse établir entre les motifs d'une action l'ordre de perception qu'on désirerait, le chrétien peut toujours passer d'un de ses motifs à un autre, se les rappeler successivement, et les sanctifier. Que c'est cette espèce d'exercice intérieur qui constitue l'homme tendre et l'homme religieux; qu'il ajoute, quand il est libre et possible, un haut degré de perfection aux actions; mais qu'il y a des occasions où l'action suit si promptement la présence du motif, que cet exercice ne devient presque pas possible. Qu'alors l'action est très-bonne, quel que soit celui d'entre les motifs louables, naturels ou surnaturels qu'on ait présent à l'esprit. Que le passage que l'impulsion de la *charité* suggère au chrétien, de la perception d'un motif naturel, présent à l'esprit dans l'instant de l'action, à un motif surnaturel subséquent, ne rend pas, à parler exactement, l'action bonne, mais la rend avantageuse pour l'avenir. Que dans les occasions où l'action est de nature à suivre immédiatement la présence du motif, et dans ceux où il n'y a pas même de motif bien présent, parce que l'urgence du cas ne permet point de réflexion, ou n'en permet qu'une; savoir, qu'il faut sur-le-champ *éviter* ou *faire*; ce qui se passe si rapidement dans notre âme, que le temps en étant pour ainsi dire un point indivisible, il n'y a proprement qu'un mouvement qu'on appelle *premier* : l'action ne devient cependant méritoire pour le chrétien même que par un acte d'amour implicite ou explicite qui la rapporte à Dieu; cette action fût-elle une de celles qui nous émeuvent si fortement, ou qui nous laissent si occupés ou si abattus, qu'il nous est très-difficile de nous replier sur nous-mêmes, et de la sanctifier par un autre motif. Que pour s'assurer tout l'avantage de ses bonnes actions et leur donner tout le mérite possible, il y a des précautions que le chrétien ne négligera point; comme de perfectionner par

des actes d'amour anticipés ses pensées subséquentes, et de demander à Dieu par la prière de suppléer ce qui manquera à ses actions, dans les occasions où le motif naturel pourra prévenir le motif surnaturel, et où celui-ci pourra même ne pas succéder. Qu'il suffit à la perfection d'une action qu'elle ait été faite par une habitude d'amour virtuel, telle que l'habitude d'amour que nous portons à nos parents, quand ils nous sont chers, quoique la nature de ces habitudes soit fort différente. Que cette habitude supplée sans cesse aux actes d'amour particuliers, qu'elle est, pour ainsi dire, un acte d'amour continuel, par lequel les actions sont rapportées à Dieu implicitement. Que la vie, dans cette habitude, est une vie d'amour et de *charité*. Que cette habitude n'a pas la même force et la même énergie dans tous les bons chrétiens, ni en tout temps dans un même chrétien; qu'il faut s'occuper sans cesse à la fortifier par les bonnes œuvres, la fréquentation des sacrements, et les actes d'amour explicites; que nous mourrons certainement pour la plupart, et peut-être tous, sans qu'elle ait été aussi grande qu'il était possible, l'homme le plus juste ayant toujours quelques reproches à se faire. Que Dieu ne devant remplir toutes nos facultés que quand il se sera communiqué intimement à elles, nous n'aurons le bonheur de l'aimer selon toute la plénitude et l'étendue de nos facultés que dans la seconde vie; et que ce sera dans le sein de Dieu que se fera la consommation de la *charité* du chrétien et du bonheur de l'homme.

Charité se prend encore, 1° pour l'amour que Dieu a porté de tout temps à l'homme; 2° pour l'effet d'une commisération, soit chrétienne, soit morale, par laquelle nous secourons notre prochain de notre bien, de nos conseils, etc. La *charité* des conseils est la plus commune, il faut un peu s'en méfier; elle ne coûte rien, et ce peut être aisément un des masques de l'amour-propre. Hors de la théologie, notre terme *charité* n'a presque point d'idées communes avec le *charitas* des Latins, qui signifie *la tendresse qui doit unir les pères et les enfants.*

CHARLATANERIE, s. f. C'est le titre dont on a décoré ces gens qui élèvent des tréteaux sur les places publiques, et qui distribuent au petit peuple des remèdes auxquels ils attribuent toutes sortes de propriétés. Ce titre s'est généralisé depuis, et l'on a remarqué que tout état avait ses charlatans; en sorte que

dans cette acception générale, la *charlatanerie* est le vice de celui qui travaille à se faire valoir, ou lui-même, ou les choses qui lui appartiennent, par des qualités simulées. C'est proprement une hypocrisie de talents ou d'état. La différence qu'il y a entre le pédant et le charlatan, c'est que le charlatan connaît le peu de valeur de ce qu'il surfait, au lieu que le pédant surfait des bagatelles qu'il prend sincèrement pour des choses admirables. D'où l'on voit que celui-ci est assez souvent un sot, et que l'autre est toujours un fourbe. Le pédant est dupe des choses et de lui-même; les autres sont au contraire les dupes du charlatan.

CHARME, ENCHANTEMENT, SORT (*Synonymes, Gram.*) Termes qui marquent tous trois l'effet d'une opération magique, que la religion condamne, et que l'ignorance des peuples suppose souvent où elle ne se trouve pas. Si cette opération est appliquée à des êtres insensibles, elle s'appellera *charme :* on dit qu'un fusil est *charmé;* si elle est appliquée à un être intelligent, il sera *enchanté;* si l'enchantement est long, opiniâtre et cruel, on sera *ensorcelé.*

CHARON ou CARON, s. m. (*Myth.*) Ce terme vient, à ce qu'on prétend, par antiphrase de χαίρω, *gaudeo,* je me réjouis; parce qu'il n'y a rien de moins réjouissant que d'aller trouver *Charon.* Il était fils de l'Érèbe et de la Nuit, et par conséquent frère du Chaos. *Voyez* CHAOS. On en a fait un dieu, quoique ce ne fût qu'un batelier chargé de passer les morts sur l'Achéron. On lui avait assigné une obole pour droit de péage : cette pièce qu'on mettait dans la bouche des morts s'appelait *naulé,* et ce tribut *dinaqué.* Les généraux athéniens, curieux d'être reconnus jusque sur le Styx pour des hommes de distinction, ordonnaient qu'on leur mît dans la bouche une pièce plus considérable que l'obole. Les habitants d'Hermione, voisins de l'entrée des enfers, se prétendaient exempts de ce tribut. Il était défendu à *Charon* de prendre sur sa barque aucun vivant. Ulysse, Énée, Orphée, Thésée, Pirithoüs et Hercule furent cependant exceptés de cette loi : mais on dit que *Charon* fut enchaîné pendant un an et sévèrement puni pour avoir descendu ce dernier aux enfers, de son autorité privée. Il n'admettait pas indistinctement tous les morts sur son bord; il fallait avoir reçu les honneurs de la sépulture; sans cet avantage on errait cent ans sur les rives de l'Achéron.

Charon écartait les âmes empressées de passer à grands coups d'aviron. Le vieillard inflexible et sévère laissait tomber ses coups sur le pauvre et sur le riche, sur le sujet et sur le monarque, sans aucune acception ; il ne reconnaissait personne : en effet,

Un homme comme un autre est un prince tout nu.

Il paraît, aux mumies qu'on tire des sables d'Égypte, que les habitants de ce pays étaient très-religieux observateurs de la coutume de mettre une pièce dans la bouche des morts ; c'est aussi à un usage établi dans la même contrée qu'on attribue toute la fable de *Charon*. On dit que les morts de Memphis étaient transportés autrefois au delà du Nil, dans un petit bateau appelé *baris*, et par un batelier dont le nom était *Charon*, à qui l'on payait le passage.

CHASSE, s. f. (*Econ. rust.*) Ce terme pris généralement pourrait s'étendre à la vénerie, à la fauconnerie et à la pêche, et désigner toutes les sortes de guerres que nous faisons aux animaux, aux oiseaux dans l'air, aux quadrupèdes sur la terre, et aux poissons dans l'eau ; mais son acception se restreint à la poursuite de toutes sortes d'animaux sauvages, soit bêtes féroces et mordantes, comme lions, tigres, ours, loups, renards; etc. ; soit bêtes noires, par lesquelles on entend les cerfs, biches, daims, chevreuils ; soit enfin le menu gibier, tant quadrupèdes que volatiles, tels que les lièvres, lapins, perdrix, bécasses, etc. La *chasse* aux poissons s'appelle *pêche*.

La *chasse* est un des plus anciens exercices. Les fables des poëtes qui nous peignent l'homme en troupeau avant que de nous le représenter en société lui mettent des armes à la main, et ne lui supposent d'occupation journalière que la *chasse*. L'Écriture sainte, qui nous transmet l'histoire réelle du genre humain, s'accorde avec la fable pour nous constater l'ancienneté de la *chasse* ; elle dit que Nemrod fut un grand chasseur aux yeux du Seigneur, qui le rejeta. C'est une occupation proscrite dans le livre de Moïse ; c'est une occupation divinisée dans la théologie païenne. Diane était la patronne des chasseurs ; on l'invoquait en partant pour la *chasse* ; on lui sacrifiait au retour l'arc, les flèches et le carquois. Apollon partageait avec elle

l'encens des chasseurs. On leur attribuait à l'un et à l'autre l'art de dresser des chiens, qu'ils communiquèrent à Chiron, pour honorer sa justice. Chiron eut pour élèves, tant dans cette discipline qu'en d'autres, la plupart des héros de l'antiquité.

Voilà ce que la mythologie et l'histoire sainte, c'est-à-dire le mensonge et la vérité, nous racontent de l'ancienneté de la *chasse*. Voici ce que le bon sens suggère sur son origine. Il fallut garantir les troupeaux des loups et autres animaux carnassiers ; il fallut empêcher tous les animaux sauvages de ravager les moissons ; on trouva dans la chair de quelques-uns un aliment sain ; dans les peaux de presque tous une ressource très-prompte pour le vêtement ; on fut intéressé de plus d'une manière à la destruction des bêtes malfaisantes ; on n'examina guère quel droit on avait sur les autres ; et on les tua toutes indistinctement, excepté celles dont on espéra de grands services en les conservant.

L'homme devint donc un animal très-redoutable pour tous les autres animaux. Les espèces se dévorèrent les unes les autres, après que le péché d'Adam eut répandu entre elles les semences de la dissension. L'homme les dévora toutes. Il étudia leur manière de vivre pour les surprendre plus facilement ; il varia ses embûches, selon la variété de leur caractère et de leurs allures ; il instruisit le chien, il monta sur le cheval, il s'arma du dard, il aiguisa la flèche, et bientôt il fit tomber sous ses coups le lion, le tigre, l'ours, le léopard ; il perça de sa main depuis l'animal terrible qui rugit dans les forêts jusqu'à celui qui fait retentir les airs de ses chants innocents ; et l'art de les détruire fut un art très-étendu, très-exercé, très-utile, et par conséquent fort honoré.

Nous ne suivrons pas les progrès de cet art depuis les premiers temps jusqu'aux nôtres ; les mémoires nous manquent ; et ce qu'ils nous apprendraient, quand nous en aurions, ne ferait pas assez d'honneur au genre humain pour le regretter. On voit, en général, que l'exercice de la *chasse* a été dans tous les siècles et chez toutes les nations d'autant plus commun qu'elles étaient moins civilisées. Nos pères, beaucoup plus ignorants que nous, étaient beaucoup plus grands chasseurs.

Les Anciens ont eu la *chasse* aux quadrupèdes et la *chasse* aux oiseaux ; ils ont fait l'une et l'autre avec l'arme, le chien

et le faucon. Ils surprenaient des animaux dans des embûches, ils en forçaient à la course, il en tuaient avec la flèche et le dard; ils allaient au fond des forêts chercher les plus farouches, ils en enfermaient dans des parcs, et ils en poursuivaient dans les campagnes et les plaines. On voit, dans les antiques, des empereurs même le *venabulum* à la main. Le *venabulum* était une espèce de pique. Ils dressaient des chiens avec soin; ils en faisaient venir de toutes les contrées, qu'ils appliquaient à différentes *chasses*, selon leurs différentes aptitudes naturelles. L'ardeur de la proie établit entre le chien, l'homme, le cheval et le vautour, une espèce de société qui a commencé de très-bonne heure, qui n'a jamais cessé et qui durera toujours.

Nous ne chassons plus guère que des animaux innocents, si l'on en excepte l'ours, le sanglier et le loup. On chassait autrefois le lion, le tigre, la panthère, etc. Cet exercice ne pouvait être que très-dangereux. Sans nous occuper des moyens que l'on employait, nous observerons seulement ici, 1° qu'en recueillant avec exactitude tout ce que les anciens et les modernes ont dit pour ou contre la *chasse*, et la trouvant presque aussi souvent louée que blâmée, on en conclurait que c'est une chose assez indifférente; 2° que le même peuple ne l'a pas également louée ou blâmée en tout temps. Sous Salluste, la *chasse* était tombée dans un souverain mépris; et les Romains, ces peuples guerriers, loin de croire que cet exercice fût une image de la guerre capable d'entretenir l'humeur martiale et de produire tous les grands effets, en conséquence desquels on le croit justement réservé à la noblesse et aux grands; les Romains, dis-je, n'y employaient plus que des esclaves; 3° qu'il n'y a aucun peuple chez qui l'on n'ait été contraint de réprimer la fureur de cet exercice par des lois; or, la nécessité de faire des lois est toujours une chose fâcheuse; elle suppose des actions ou mauvaises en elles-mêmes ou regardées comme telles, et donne lieu à une infinité d'infractions et de châtiments; 4° qu'il est venu des temps où l'on en a fait un apanage si particulier à la noblesse, qu'ayant négligé toute autre étude, elle ne s'est plus connue qu'en chevaux, qu'en chiens et en oiseaux; 5° que ce droit a été la source d'une infinité de jalousies et de dissensions, même entre les nobles; et d'une infinité de lésions envers leurs vassaux, dont les champs ont été abandonnés au ravage

des animaux réservés pour la *chasse*. L'agriculteur a vu ses moissons consommées par des cerfs, des sangliers, des daims, des oiseaux de toute espèce; le fruit de ses travaux perdu sans qu'il lui fût permis d'y obvier, et sans qu'on lui accordât de dédommagement; 6° que l'injustice a été portée dans certains pays au point de forcer le paysan à chasser et à acheter ensuite de son argent le gibier qu'il avait pris. C'est dans la même contrée qu'un homme fut condamné à être attaché vif sur un cerf pour avoir chassé un de ces animaux. Si c'est quelque chose de si précieux que la vie d'un cerf, pourquoi en tuer? si ce n'est rien, si la vie d'un homme vaut mieux que celle de tous les cerfs, pourquoi punir un homme de mort pour avoir attenté à la vie d'un cerf? 7° que le goût pour la *chasse* dégénère presque toujours en passion; qu'alors il absorbe un temps précieux, nuit à la santé, et occasionne des dépenses qui dérangent la fortune des grands et qui ruinent les particuliers: 8° enfin, que les lois qu'on a été obligé de faire pour en restreindre les abus se sont multipliées au point qu'elles ont formé un code très-étendu; ce qui n'a pas été le moindre de ses inconvénients.

CHASTETÉ, s. f. C'est une vertu morale par laquelle nous modérons les désirs déréglés de la chair. Parmi les appétits que nous avons reçus de la nature, un des plus violents est celui qui porte un sexe vers l'autre : appétit qui nous est commun avec les animaux, de quelque espèce qu'ils soient; car la nature n'a pas moins veillé à la conservation des animaux qu'à celle de l'homme; et à la conservation des animaux malfaisants qu'à celle des animaux que nous appelons *bienfaisants*. Mais il est arrivé parmi les hommes, cet animal par excellence, ce qu'on n'a jamais remarqué parmi les autres animaux; c'est de tromper la nature en jouissant du plaisir qu'elle a attaché à la propagation de l'espèce humaine, et en négligeant le but de cet attrait; c'est là précisément ce qui constitue l'essence de l'impureté : et par conséquent l'essence de la vertu opposée consistera à mettre sagement à profit ce qu'on aura reçu de la nature, et à ne jamais séparer la fin des moyens. La *chasteté* aura donc lieu hors le mariage et dans le mariage : dans le mariage, en satisfaisant à tout ce que la nature exige de nous, et que la religion et les lois de l'État ont autorisé; dans le célibat, en résistant à l'impulsion de la nature qui, nous pres-

sant sans égard pour les temps, les lieux, les circonstances, les usages, le culte, les coutumes, les lois, nous entraînerait à des actions proscrites.

Il ne faut pas confondre la *chasteté* avec la *continence*. Tel est *chaste* qui n'est pas continent; et réciproquement, tel est continent qui n'est pas *chaste*. La *chasteté* est de tous les temps, de tous les âges et de tous les états; la *continence* n'est que du célibat; et il s'en manque beaucoup que le célibat soit un état d'obligation. L'âge rend les vieillards nécessairement continents; il est rare qu'il les rende *chastes*.

Voilà tout ce que la philosophie semble nous dicter sur la *chasteté*. Mais les lois de la religion chrétienne sont beaucoup plus étroites; un mot, un regard, une parole, un geste, mal intentionnés, flétrissent la *chasteté* chrétienne; le chrétien n'est parvenu à la vraie *chasteté* que quand il a su se conserver dans un état de pureté angélique, malgré les suggestions perpétuelles du démon de la chair. Tout ce qui peut favoriser les efforts de cet ennemi de notre innocence passe dans son esprit pour autant d'obstacles à la *chasteté*; tels que les excès dans le boire et le manger, la fréquentation de personnes déréglées, ou même d'un autre sexe, la vue d'un objet indécent, un discours équivoque, une lecture déshonnête, une pensée libre, etc. *Voyez* CÉLIBAT.

CHAT (*Myth.*) Cet animal était un dieu très-révéré des Égyptiens : on l'adorait sous sa forme naturelle, ou sous la figure d'un homme à tête de *chat*. Celui qui tuait un *chat*, soit par inadvertance, soit de propos délibéré, était sévèrement puni. S'il en mourait un de sa belle mort, toute la maison se mettait en deuil, on se rasait les sourcils et l'animal était embaumé, enseveli, et porté à Bubaste dans une maison sacrée, où on l'inhumait avec tous les honneurs de la sépulture ou de l'apothéose. Telle était la superstition de ces peuples, qu'il est à présumer qu'un *chat* en danger eût été mieux secouru qu'un père où qu'un ami, et que le regret de sa perte n'eût été ni moins réel ni moins grand. Les principes moraux peuvent donc être détruits jusque-là dans le cœur de l'homme; l'homme descend au-dessous du rang des bêtes, quand il met la bête au rang des dieux. Hérodote raconte que quand il arrivait quelque incendie en Égypte, les *chats* des maisons étaient agités d'un mouvement divin; que les propriétaires oubliaient le danger où

leurs personnes et leurs biens étaient exposés, pour considérer ce que les *chats* faisaient; et que, si malgré le soin qu'ils prenaient dans ces occasions de la conservation de ces animaux, il s'en élançait quelques-uns dans les flammes, ils en menaient un grand deuil.

CHATIMENT, s. m. Terme qui comprend généralement tous les moyens de sévérité permis aux chefs des petites sociétés, qui n'ont pas le droit de vie et de mort; et employés, soit pour expier les fautes commises par les membres de ces sociétés, soit pour les ramener à leur devoir et les y contenir. La fin du *châtiment* est toujours ou l'amendement du châtié, ou la satisfaction de l'offensé. Il n'en est pas de même de la *peine*, sa fin n'est pas toujours la réformation du coupable, puisqu'il y a un grand nombre de cas où l'espérance d'amendement vient à manquer, et où la peine peut être étendue jusqu'au dernier supplice. C'est le souverain qui inflige la peine; c'est un supérieur qui ordonne le *châtiment*. Les lois du gouvernement ont désigné les peines; les constitutions des sociétés ont marqué les *châtiments*. Le bien public est le but des unes et des autres. Les peines et les *châtiments* sont sujets à pécher par excès ou par défaut. Comme il n'y a aucun rapport entre la douleur du *châtiment* et de la peine, et la malice de l'action, il est évident que la distribution des peines et des *châtiments*, relative à l'énormité plus ou moins grande des fautes, a quelque chose d'arbitraire; et que, dans le fond, il est tout aussi incertain si l'on s'acquitte d'un service par une bourse de louis, que si l'on fait expier une insulte par des coups de bâton ou de verges; mais heureusement, que la compensation soit un peu trop forte ou trop faible, c'est une chose assez indifférente, du moins par rapport aux peines en général, et par rapport aux *châtiments* désignés par les règles des petites sociétés; on a connu ces règles, en se faisant membre de ces sociétés; on en a même connu les inconvénients, on s'y est soumis librement; il n'est plus question de réclamer contre la rigueur. Il ne peut y avoir d'injustices que dans les cas où l'autorité est au-dessus des lois, soit que l'autorité soit civile, soit qu'elle soit domestique. Les supérieurs doivent alors avoir présente à l'esprit la maxime : *summum jus, summa injuria;* peser bien les circonstances de l'action; comparer ces circonstances avec celles

d'une autre action où la loi a prescrit la peine ou le *châtiment*, et mettre tout en proportion; se ressouvenir qu'en prononçant contre autrui, on prononce aussi contre soi-même, et que si l'équité est quelquefois sévère, l'humanité est toujours indulgente; voir les hommes plutôt comme faibles que comme méchants; penser qu'on fait souvent le rôle de juge et de partie; en un mot, se bien dire à soi-même que la nature n'a rien institué de commun entre les choses dont on prétend compenser les unes par les autres, et qu'à l'exception des cas où la peine du talion peut avoir lieu, dans tous les autres on est presque abandonné au caprice et à l'exemple.

CHAVARIGTES, s. m. pl. (*Hist. mod.*) Hérétiques mahométans opposés aux Schystes. Ils nient l'infaillibilité de la prophétie de Mahomet, soit en elle-même, soit relativement à eux; parce qu'ils ne savent, disent-ils, si cet homme était inspiré, ou s'il le contrefaisait; que, quand ils seraient mieux instruits, le don de prophétie n'ôtant point la liberté, leur prophète est resté maître, pendant l'inspiration, de l'altérer et de substituer la voix du mensonge à celle de la vérité; qu'il y a des faits dans l'Alcoran qu'il était possible de prévoir; qu'il y en a d'autres que le temps a dû amener nécessairement; qu'ils ne peuvent démêler, dans un ouvrage aussi mêlé de bonnes et de mauvaises choses, ce qui est de Mahomet et ce qui est de Dieu; et qu'il est absurde de supposer que tout appartienne à Dieu, ce que les *chavarigtes* n'ont pas de peine à démontrer par une infinité de passages de l'Alcoran qui ne peuvent être que d'un fourbe et d'un ignorant. Ils ajoutent que la prophétie de Mahomet leur était superflue, parce que l'inspection de l'univers leur annonçait mieux que tout son enthousiasme l'existence et la toute-puissance de Dieu; que quant à la loi établie avant lui, le don de prophétie n'ayant nulle liaison avec elle, elle n'a pu lui accorder le droit de lui en substituer une autre; que ce que leur prophète a révélé de l'avenir a pu être de Dieu; mais que ce qu'il a dit contre la loi antérieure à la sienne était certainement de l'homme; et que les prophètes qui l'ont précédé l'ont décrié, comme il a décrié ceux qui viendraient après lui, comme ceux-ci décrieront ceux qui les suivront; enfin ils prétendent que si la fonction de prophète devient un jour nécessaire, ce ne sera point le privilége de quelques-uns d'entre eux;

mais que tout homme juste pourra être élevé à cette divinité. Voilà les contestations qui déchirent et qui déchireront les hommes qui auront eu le malheur d'avoir un méchant pour législateur, que Dieu abandonnera à leurs dérèglements, qu'il n'éclairera point de la lumière de son saint Évangile, et dont la loi sera contenue dans un livre absurde, obscur et menteur.

CHAUDERONS DE DODONE. (*Myth.*) Les *chauderons* résonnants de Dodone ont été très-fameux dans l'antiquité. Voici la description qu'on en trouve dans Étienne de Byzance : « Il y avait à Dodone deux colonnes parallèles et proches l'une de l'autre. Sur l'une de ces colonnes était un vase de bronze de la grandeur ordinaire des *chauderons* de ce temps; et sur l'autre colonne, une statue d'enfant. Cette statue tenait un fouet d'airain, mobile et à plusieurs cordes. Lorsqu'un certain vent venait à souffler, il poussait ce fouet contre le *chauderon*, qui résonnait tant que le vent durait; et comme ce vent régnait ordinairement à Dodone, le *chauderon* résonnait presque toujours; c'est de là qu'on fit le proverbe : *airain de Dodone*, qu'on appliquait à quelqu'un qui parlait trop, ou à un bruit qui durait trop longtemps. » Il me semble que les auteurs et les critiques seraient très-bien représentés, les uns par les *chauderons* d'airain de Dodone, les autres par la petite figure armée d'un fouet, que le vent poussait contre les *chauderons*. La fonction de nos gens de lettres est de résonner sans cesse; celle de nos critiques, de perpétuer le bruit; et la folie des uns et des autres, de se prendre pour des oracles.

CHEMIN, ROUTE, VOIE. (*Gram. Synon.*) termes relatifs à l'action de voyager. *Voie* se dit de la manière dont on voyage : aller par la *voie d'eau* ou par la *voie de terre*. *Route*, de tous les lieux par lesquels il faut passer pour arriver d'un endroit dans un autre dont on est fort éloigné. On va de Paris à Lyon, ou par la *route* de Bourgogne, ou par la *route* de Nivernais. *Chemin*, de l'espace même de terre sur lequel on marche pour faire sa route : les *chemins* sont gâtés par les pluies. Si vous allez en Champagne par la *voie* de terre, votre *route* ne sera pas longue, et vous aurez un beau *chemin*. *Chemin* et *voie* s'emploient encore au figuré : on dit *faire son chemin* dans le monde, et suivre des *voies* obliques, et verser sur la *route :* on dit le *chemin* et la *voie du ciel*, et non la *route*; peut-être parce

que l'idée de *battu* et de *fréquenté* sont du nombre de celles que *route* offre à l'esprit. *Route* et *chemin* se prennent encore d'une manière abstraite, et sans aucun rapport qu'à l'idée de *voyage : Il est en route, il est en chemin*; deux façons de parler qui désignent la même action, rapportée dans l'une à la distance des lieux par lesquels il faut passer, et dans l'autre, au terrain même sur lequel il faut marcher.

Chemins, s. m. pl. Il est à présumer qu'il y eut des grands *chemins* aussitôt que les hommes furent rassemblés en assez grand nombre sur la surface de la terre pour se distribuer en différentes sociétés séparées par des distances. Il y eut aussi vraisemblablement quelques règles de police sur leur entretien, dès ces premiers temps; mais il ne nous en reste aucun vestige. Cet objet ne commence à nous paraître traité comme étant de quelque conséquence que pendant les beaux jours de la Grèce; le sénat d'Athènes y veillait; Lacédémone, Thèbes et d'autres États en avaient confié le soin aux hommes les plus importants; ils étaient aidés dans cette inspection par des officiers subalternes. Il ne paraît cependant pas que cette ostentation de police eût produit de grands effets en Grèce. S'il est vrai que les routes ne fussent pas même alors pavées, de bonnes pierres bien dures et bien assises auraient mieux valu que tous les dieux tutélaires qu'on y plaçait; ou plutôt ce sont là vraiment les dieux tutélaires des grands *chemins*. Il était réservé à un peuple commerçant de sentir l'avantage de la facilité des voyages et des transports : aussi attribue-t-on le paver des premières *voies* aux Carthaginois. Les Romains ne négligèrent pas cet exemple; et cette partie de leurs travaux n'est pas une des moins glorieuses pour ce peuple, et ne sera pas une des moins durables. Le premier *chemin* qu'ils aient construit passe pour le plus beau qu'ils aient eu. C'est la *voie Appienne*, ainsi appelée d'*Appius Claudius*. Deux chariots pouvaient aisément y passer de front: la pierre, apportée de carrières fort éloignées, fut débitée en pavés de trois, quatre et cinq pieds de surface. Ces pavés furent assemblés aussi exactement que les pierres qui forment les murs de nos maisons; le chemin allait de Rome à Capoue; le pays au delà n'appartenait pas encore aux Romains. La *voie Aurélienne* est la plus ancienne après celle d'*Appius*; *Caius Aurelius Cotta* la fit construire l'an 512 de

Rome; elle commençait à la porte *Aurélienne*, et s'étendait le long de la mer Tyrrhène jusqu'au *forum Aurelii*. La *voie Flaminienne* est la troisième dont il soit fait mention; on croit qu'elle fut commencée par C. Flaminius, tué dans la seconde guerre Punique, et continuée par son fils; elle conduisait jusqu'à Rimini. Le peuple et le sénat prirent tant de goût pour ces travaux, que sous Jules César les principales villes de l'Italie communiquaient toutes avec la capitale par des *chemins* pavés. Ces routes commencèrent même dès lors à s'étendre dans les provinces conquises. Pendant la dernière guerre d'Afrique, on construisit un *chemin*, de cailloux taillés en carré, de l'Espagne dans la Gaule, jusqu'aux Alpes. *Domitius Œnobarbus* pava la *voie Domitia* qui conduisait dans la Savoie, le Dauphiné et la Provence. Les Romains firent en Allemagne une autre *voie Domitienne*, moins ancienne que la précédente. Auguste, maître de l'Empire, regarda les ouvrages des grands *chemins* d'un œil plus attentif qu'il ne l'avait fait pendant son consulat. Il fit percer des grands *chemins* dans les Alpes; son dessein était de les continuer jusqu'aux extrémités orientales et occidentales de l'Europe. Il en ordonna une infinité d'autres dans l'Espagne; il fit élargir et continuer celui de *Medina* jusqu'à Gades. Dans le même temps et par les mêmes montagnes, on ouvrit deux *chemins* vers Lyon; l'un traversa la *Tarentaise*, et l'autre fut pratiqué dans l'*Apennin*. Agrippa seconda bien Auguste dans cette partie de l'administration. Ce fut à Lyon qu'il commença la distribution des grands *chemins* dans toute la Gaule. Il y en eut quatre particulièrement remarquables par leur longueur et la difficulté des lieux; l'un traversait les *montagnes* de l'*Auvergne* et pénétrait jusqu'au fond de l'*Aquitaine*; un autre fut poussé jusqu'au Rhin et à l'embouchure de la Meuse, suivit pour ainsi dire le fleuve, et finit à la mer d'Allemagne; un troisième conduisait à travers la Bourgogne, la Champagne et la Picardie, s'arrêtait à Boulogne-sur-Mer; un quatrième s'étendait le long du Rhône, entrait dans le bas Languedoc, et finissait à Marseille sur la Méditerranée. De ces *chemins* principaux, il en partait une infinité d'autres qui se rendaient aux différentes villes dispersées sur leur voisinage; et de ces villes à d'autres villes, entre lesquelles on distingue Trèves, d'où les chemins se distribuèrent fort au loin dans plusieurs provinces. L'un de ces che-

mins, entre autres, allait à Strasbourg, et de Strasbourg à Belgrade ; un second conduisait par la Bavière jusqu'à Sirmisch, distance de quatre cent vingt-cinq de nos lieues.

Il y avait aussi des *chemins* de communication de l'Italie aux provinces orientales de l'Europe par les Alpes et la mer de Venise. Aquilée était la dernière ville de ce côté; c'était le centre de plusieurs grands *chemins*, dont le principal conduisait à Constantinople; d'autres moins importants se répandaient en Dalmatie, dans la Croatie, la Hongrie, la Macédoine, les Mésies. L'un de ces *chemins* s'étendait jusqu'aux bouches du Danube, arrivait à Tomes, et ne finissait qu'où la terre ne paraissait plus habitable.

Les mers ont pu couper les *chemins* entrepris par les Romains, mais non les arrêter; témoin la Sicile, la Sardaigne, l'île de Corse, l'Angleterre, l'Asie, l'Afrique, dont les *chemins* communiquaient, pour ainsi dire, avec ceux de l'Europe par les ports les plus commodes. De l'un et de l'autre côté d'une mer, toutes les terres étaient percées de grandes *voies* militaires. On comptait plus de six cents de nos lieues de *chemins* pavés par les Romains dans la Sicile; près de cent lieues dans la Sardaigne; environ soixante-treize lieues dans la Corse; onze cents lieues dans les îles Britanniques; quatre mille deux cent cinquante lieues en Asie; quatre mille six cent soixante-quatorze lieues en Afrique. La grande communication de l'Italie avec cette partie du monde était du port d'Ostie à Carthage : aussi les *chemins* étaient-ils plus fréquents aux environs de ce dernier endroit que dans aucun autre. Telle était la correspondance des *routes* en deçà et en delà du détroit de Constantinople, qu'on pouvait aller de Rome à Milan, à Aquilée, sortir de l'Italie, arriver à Sirmisch en Esclavonie, à Constantinople; traverser la Natolie, la Galatie, la Sourie; passer à Antioche, dans la Phénicie, la Palestine, l'Égypte, à Alexandrie; aller chercher Carthage, s'avancer jusqu'aux confins de l'Éthiopie, à Clysmos ; s'arrêter à la mer Rouge, après avoir fait deux mille trois cent quatre-vingts de nos lieues de France.

Quels travaux, à ne les considérer que par leur étendue! mais que ne deviennent-ils pas quand on embrasse sous un seul point de vue, et cette étendue, et les difficultés qu'ils ont présentées, les forêts ouvertes, les montagnes coupées, les collines

aplanies, les vallons comblés, les marais desséchés, les ponts élevés, etc.

Les grands *chemins* étaient construits selon la diversité des lieux : ici, ils s'avançaient de niveau avec les terres; là, ils s'enfonçaient dans les vallons; ailleurs, ils s'élevaient à une grande hauteur, partout on les commençait par deux sillons tracés au cordeau; ces parallèles fixaient la largeur du *chemin;* on creusait l'intervalle de ces parallèles; c'était dans cette profondeur qu'on étendait les couches des matériaux du *chemin*. C'était d'abord un ciment de chaux et de sable de l'épaisseur d'un pouce; sur ce ciment, pour première couche, des pierres larges et plates de dix pouces de hauteur, assises les unes sur les autres, et liées par un mortier des plus durs : pour seconde couche, une épaisseur de huit pouces de petites pierres rondes plus tendres que le caillou, avec des tuiles, des moellons, des platras et autres décombres d'édifices, le tout battu dans un ciment d'alliage; pour la troisième couche, un pied d'épaisseur d'un ciment fait d'une terre grasse mêlée avec de la chaux. Ces matières intérieures formaient depuis trois pieds jusqu'à trois pieds et demi d'épaisseur. La surface était de gravois liés par un ciment mêlé de chaux; et cette croûte a pu résister jusqu'à présent en plusieurs endroits de l'Europe. Cette façon de paver avec le gravois était si solide, qu'on l'avait pratiquée partout, excepté à quelques grandes voies où l'on avait employé de grandes pierres, mais seulement jusqu'à cinquante lieues de distance des portes de Rome. On employait les troupes de l'Etat à ces ouvrages qui endurcissaient ainsi à la fatigue les peuples conquis, dont ces occupations prévenaient les révoltes; on y employait aussi les malfaiteurs que la dureté de ces ouvrages effrayait plus que la mort, et à qui on faisait expier utilement leurs crimes.

Les fonds pour la perfection des *chemins* étaient si assurés et si considérables, qu'on ne se contentait pas de les rendre commodes et durables. on les embellissait encore. Il y avait des colonnes d'un mille à un autre qui marquaient la distance des lieux; des pierres pour asseoir les gens de pied et aider les cavaliers à monter sur leurs chevaux; des ponts, des temples, des arcs de triomphe, des mausolées, les sépulcres des nobles, les jardins des grands, surtout dans le voisinage de Rome; au

loin, des hermès qui indiquaient les routes; des stations, etc.

Telle est l'idée qu'on peut prendre en général de ce que les Romains ont fait peut-être de plus surprenant. Les siècles suivants et les autres peuples de l'univers offrent à peine quelque chose qu'on puisse opposer à ces travaux, si l'on en excepte le *chemin* commencé à Cusco, capitale du Pérou, et conduit par une distance de cinq cents lieues, sur une largeur de vingt-cinq à quarante pieds, jusqu'à Quito. Les pierres les plus petites dont il était pavé avaient dix pieds en carré ; il était soutenu à droite et à gauche par des murs élevés au-dessus du chemin à hauteur d'appui ; deux ruisseaux coulaient au pied de ces murs ; et des arbres plantés sur leurs bords formaient une avenue immense.

La police des grands *chemins* subsista chez les Romains avec plus ou moins de vigueur, selon que l'Etat fut plus ou moins florissant. Elle suivit toutes les révolutions du gouvernement et de l'empire, et s'éteignit avec celui-ci. Des peuples ennemis les uns des autres, indisciplinés, mal affermis dans leurs conquêtes, ne songèrent guère aux routes publiques, et l'indifférence sur cet objet dura en France jusqu'au règne de Charlemagne. Cette commodité était trop essentielle à la conservation des conquêtes, pour que ce monarque ne s'en aperçût pas ; aussi est-il le premier de nos rois qui ait fait travailler aux *chemins* publics. Il releva d'abord les *voies militaires* des Romains ; il employa à ce travail et ses troupes et ses sujets. Mais l'esprit qui animait Charlemagne s'affaiblit beaucoup dans ses successeurs : les villes restèrent dépavées ; les ponts et les grands *chemins* furent abandonnés, jusque sous Philippe-Auguste, qui fit paver la capitale pour la première fois en 1184, et qui nomma des officiers à l'inspection des ponts et chaussées. Ces officiers, à charge au public, disparurent peu à peu, et leurs fonctions passèrent aux juges particuliers des lieux, qui les conservèrent jusqu'en 1508. Ce fut alors que les tribunaux relatifs aux grands *chemins*, et même à la voirie en général, se multiplièrent. Il y en avait quatre différents, lorsque Henri le Grand créa l'office de *grand-voyer* ou d'inspecteur des routes du royaume. M. de Sully en fut revêtu ; mais cette partie ne se ressentit pas comme les autres des vues supérieures de ce grand homme. Depuis ce temps, le gouvernement s'est réservé la direction immédiate

de cet objet important; et les choses sont maintenant sur un pied à rendre les routes du royaume les plus commodes et les plus belles qu'il y ait en Europe, par les moyens les plus sûrs et les plus simples. Cet ouvrage étonnant est déjà même fort avancé. Quel que soit le côté par où l'on sorte de la capitale, on se trouve sur les chaussées les plus larges et les plus solides; elles se distribuent dans les provinces du royaume les plus éloignées, et il en part de chacune des collatérales qui établissent entre les villes, même les moins considérables, la communication la plus avantageuse pour le commerce.

CHERCHEURS, s. m. pl. (*Théolog.*) Hérétiques dont M. Stoup a fait mention dans son traité de la *religion des Hollandais*. Il dit que les *chercheurs* conviennent de la vérité de la religion de Jésus-Christ, mais qu'ils prétendent que cette religion n'est professée dans sa pureté dans aucune église du christianisme; qu'en conséquence ils n'ont pris aucun parti, mais qu'ils lisent sans cesse les Écritures, et prient Dieu de les aider à démêler ce que les hommes ont ajouté ou retranché de sa véritable doctrine. Ces *chercheurs* infortunés, selon cette description, seraient précisément dans la religion chrétienne ce que les sceptiques sont en philosophie. L'auteur que nous venons de citer dit que les *chercheurs* ne sont pas rares en Angleterre, et qu'ils sont communs en Hollande : deux points sur lesquels il est contredit par Moréri, sans aucun fondement, à ce qu'il me semble. L'état des *chercheurs* est une malédiction de Dieu plus ou moins commune à tous les pays, mais très-fréquente dans ceux où l'incrédulité n'a pas encore fait les derniers progrès; plus l'incrédulité sera grande, plus le nombre des *chercheurs* sera petit : ainsi il y aura infiniment moins de ces hérétiques en Angleterre qu'en Hollande.

CHERSYDRE. (*Hist. nat.*) Voici un de ces animaux dont les Anciens qui en ont fait mention nous ont laissé une description si incomplète, qu'il est difficile de savoir sous quel nom il existe aujourd'hui. C'est même une réflexion assez généralement occasionnée par la lecture de leurs ouvrages, qu'ils n'ont point reconnu la nécessité de décrire avec quelque exactitude les objets de la nature qu'ils avaient continuellement sous leurs yeux, soit qu'ils fussent dans l'opinion que leur nation et leur idiome seraient éternels, soit qu'ils n'eussent pas imaginé que

sans une description très-étendue et très-rigoureuse d'un objet, tout ce qu'on en dit d'ailleurs, se trouvant attaché à la signification d'un mot, si cette signification s'obscurcit, le reste se perd en même temps. En effet, à quoi sert ce que Celse, Acétius et les autres racontent du *chersydre*, et prescrivent sur sa morsure, si tout ce qu'on sait de cet animal, c'est que c'est un serpent amphibie, semblable à un petit aspic terrestre, à l'exception qu'il a le cou moins gros?

CHINOIS (Philosophie des) s. m. pl. Ces peuples, qui sont, d'un consentement unanime, supérieurs à toutes les nations de l'Asie, par leur ancienneté, leur esprit, leurs progrès dans les arts, leur sagesse, leur politique, leur goût pour la philosophie, le disputent même dans tous ces points, au jugement de quelques auteurs, aux contrées de l'Europe les plus éclairées.

Si l'on en croit ces auteurs, les *Chinois* ont eu des sages dès les premiers âges du monde. Ils avaient des cités érudites; des philosophes leur avaient prescrit des plans sublimes de philosophie morale, dans un temps où la terre n'était pas encore bien essuyée des eaux du déluge : témoin Isaac Vossius, Spizelius, et cette multitude innombrable de missionnaires de la compagnie de Jésus, que le désir d'étendre les lumières de notre sainte religion a fait passer dans ces grandes et riches contrées.

Il est vrai que Budée, Thomasius, Gundling, Heumann et d'autres écrivains dont les lumières sont de quelque poids, ne nous peignent pas les *Chinois* en beau; que les autres missionnaires ne sont pas d'accord sur la grande sagesse de ces peuples avec les missionnaires de la compagnie de Jésus, et que ces derniers ne les ont pas même regardés tous d'un œil également favorable.

Au milieu de tant de témoignages opposés, il semblerait que le seul moyen qu'on eût de découvrir la vérité, ce serait de juger du mérite des *Chinois* par celui de leurs productions les plus vantées. Nous en avons plusieurs collections; mais malheureusement on est peu d'accord sur l'authenticité des livres qui composent ces collections : on dispute sur l'exactitude des traductions qu'on en a faites, et l'on ne rencontre que des ténèbres encore fort épaisses, du côté même où l'on était en droit d'attendre quelques traits de lumière.

La collection publiée à Paris en 1687 par les PP. Intorcetta,

Hendrick, Rougemont et Couplet, nous présente d'abord le *ta-hio* ou le *scientia magna*, ouvrage de Confucius, publié par Cemçu, un de ses disciples. Le philosophe *Chinois* s'y est proposé d'instruire les maîtres de la terre dans l'art de bien gouverner, qu'il renferme dans celui de connaître et d'acquérir les qualités nécessaires à un souverain, de se commander à soi-même, de savoir former son conseil et sa cour, et d'élever sa famille.

Le second ouvrage de la collection, intitulé *chumyum*, ou *de medio sempiterno*, ou *de mediocritate in rebus omnibus tuenda*, n'a rien de si fort sur cet objet qu'on ne pût aisément renfermer dans quelques maximes de Sénèque.

Le troisième est un recueil de dialogues et d'apophthegmes sur les vices, les vertus, les devoirs et la bonne conduite : il est intitulé *lun-yu*. On trouvera à la fin de cet article les plus frappants de ces apophthegmes, sur lesquels on pourra apprécier ce troisième ouvrage de Confucius.

Les savants éditeurs avaient promis les écrits de Mencius, philosophe *chinois* ; et François Noël, missionnaire de la même compagnie, a satisfait en 1711 à cette promesse, en publiant six livres classiques *chinois*, entre lesquels on trouve quelques morceaux de Mencius. Nous n'entrerons point dans les différentes contestations que cette collection et la précédente ont excitées entre les érudits. Si quelques faits hasardés par les éditeurs de ces collections, et démontrés faux par des savants européens, tels, par exemple, que celui des tables astronomiques, données pour authentiquement *chinoises*, et convaincues d'une correction faite sur celles de Tycho, sont capables de jeter des soupçons dans les esprits sans partialité ; les moins impartiaux ne peuvent non plus se cacher que les adversaires de ces pénibles collections ont mis bien de l'humeur et de la passion dans leur critique.

La chronologie *chinoise* ne peut être incertaine, sans que la première origine de la philosophie chez les *Chinois* ne le soit aussi. Fohi est le fondateur de l'empire de la Chine, et passe pour son premier philosophe. Il régna en l'an 2954 avant la naissance de Jésus-Christ. Le cycle *chinois* commence l'an 2647 avant Jésus-Christ, la huitième année du règne de Hoangti. Hoangti eut pour prédécesseurs Fohi et Xinung. Celui-ci régna

110, celui-là 140; mais en suivant le système du P. Petau, la naissance de Jésus-Christ tombe l'an du monde 3889, et le déluge l'an du monde 1656; d'où il s'ensuit que Fohi a régné quelques siècles avant le déluge, et qu'il faut ou abandonner la chronologie des livres sacrés, ou celle des *Chinois*. Je ne crois pas qu'il y ait à choisir, ni pour un chrétien, ni pour un Européen sensé, qui, lisant dans l'histoire de Fohi que sa mère en devint enceinte par l'arc-en-ciel, et une infinité de contes de cette force, ne peut guère regarder son règne comme une époque certaine, malgré le témoignage unanime d'une nation.

En quelque temps que Fohi ait régné, il paraît avoir fait dans la Chine plutôt le rôle d'un Hermès ou d'un Orphée, que celui d'un grand philosophe ou d'un savant théologien. On raconte de lui qu'il inventa l'alphabet et deux instruments de musique, l'un à vingt-sept cordes, et l'autre à trente-six. On a prétendu que le livre *ye-kim*, qu'on lui attribue, contenait les secrets les plus profonds, et que les peuples qu'il avait rassemblés et civilisés avaient appris de lui qu'il existait un dieu, et la manière dont il voulait être adoré.

Cet *ye-kim* est le troisième de l'*u-kim* ou du recueil des livres les plus anciens de la Chine. C'est un composé de lignes entières et de lignes ponctuées, dont la combinaison donne soixante-quatre figures différentes. Les *Chinois* ont regardé ces figures comme une histoire emblématique de la nature, des causes de ses phénomènes, des secrets de la divination, et de je ne sais combien d'autres belles connaissances, jusqu'à ce que Leibnitz ait déchiffré l'énigme, et montré à toute cette Chine si pénétrante que les deux lignes de Fohi n'étaient autre chose que les éléments de l'arithmétique binaire. Il n'en faut pas pour cela mépriser davantage les *Chinois*; une nation très-éclairée a pu sans succès et sans déshonneur chercher pendant des siècles entiers ce qu'il était réservé à Leibnitz de découvrir.

L'empereur Fohi transmit à ses successeurs sa manière de philosopher. Ils s'attachèrent tous à perfectionner ce qu'il passe pour avoir commencé, la science de civiliser les peuples, d'adoucir leurs mœurs, et de les accoutumer aux chaînes utiles de la société. Xin-num fit un pas de plus. On reçut de lui des préceptes d'agriculture, quelques connaissances des plantes, les premiers essais de la médecine. Il est très-incertain si les *Chinois* étaient

alors idolâtres, athées ou déistes. Ceux qui prétendent démontrer qu'ils admettaient l'existence d'un Dieu tel que nous l'adorons, par le sacrifice que fit Ching-tang dans un temps de famine, n'y regardent pas d'assez près.

La philosophie des souverains de la Chine paraît avoir été longtemps toute politique et morale, à en juger par le recueil des plus belles maximes des rois *Yao*, *Xum* et *Yu :* ce recueil est intitulé *u-kim;* il ne contient pas seulement ces maximes; elles ne forment que la matière du premier livre, qui s'appelle *xu-kim* Le second livre, ou le *xy-kim*, est une collection de poëmes et d'odes morales. Le troisième est l'ouvrage linéaire de Fohi, dont nous avons parlé. Le quatrième ou le *chuncieu*, ou le printemps et l'automne, est un abrégé historique de la vie de plusieurs princes, où leurs vices ne sont pas déguisés. Le cinquième, ou le *li-ki*, est une espèce de rituel, où l'on a joint à l'explication de ce qui doit être observé dans les cérémonies profanes et sacrées les devoirs des hommes en tout état, au temps des trois familles impériales *Hia*, *Xam* et *Cheu*. Confucius se vantait d'avoir puisé ce qu'il connaissait de plus sage dans les écrits des anciens rois *Yao* et *Xum*.

L'*u-kim* est à la Chine le monument littéraire le plus saint, le plus sacré, le plus authentique, le plus respecté. Cela ne l'a pas mis à l'abri des commentaires; les hommes, dans aucun temps, chez aucune nation, n'ont rien laissé d'intact. Le commentaire de l'*u-kim* a formé la collection *su-xu*. Le *su-xu* est très-estimé des *Chinois;* il contient le *scientia magna*, le *medium sempiternum*, les *ratiocinantium sermones*, et l'ouvrage de Mencius *de natura, moribus, ritibus et officiis*.

On peut regarder la durée des règnes des rois philosophes comme le premier âge de la philosophie *chinoise*. La durée du second âge, où nous allons entrer, commence à Roosi ou *Li-lao-kium*, et finit à la mort de Mencius. La Chine eut plusieurs philosophes particuliers longtemps avant Confucius. On fait surtout mention de Roosi ou *Li-lao-kium*, ce qui donne assez mauvaise opinion des autres. Roosi, ou *Li-lao-kium*, ou *Lao-tan*, naquit trois cent quarante-six ans après Xekia, ou cinq cent quatre ans avant Jésus-Christ, à Sokoki, dans la province de Soo. Sa mère le porta quatre-vingt-un ans dans son sein; il passa pour avoir reçu l'âme de Sancti Kasso, un des plus

célèbres disciples de Xekia, et pour être profondément versé dans la connaissance des dieux, des esprits, de l'immortalité des âmes, etc. Jusqu'alors la philosophie avait été morale. Voici maintenant de la métaphysique, et à sa suite des sectes, des haines et des troubles.

Confucius ne paraît pas avoir cultivé beaucoup cette espèce de philosophie ; il faisait trop de cas de celle des premiers souverains de la Chine. Il naquit quatre cent cinquante-un ans avant Jésus-Christ dans le village de *Ceu-ye*, au royaume de *Xan-tung*. Sa famille était illustre : sa naissance fut miraculeuse, comme on pense bien. On entendit une musique céleste autour de son berceau. Les premiers services qu'on rend aux nouveau-nés, il les reçut de deux dragons. Il avait à six ans la hauteur d'un homme fait, et la gravité d'un vieillard. Il se livra, à quinze ans, à l'étude de la littérature et de la philosophie. Il était marié à vingt ans. Sa sagesse l'éleva aux premières dignités : mais inutile, odieux peut-être, et déplacé dans une cour voluptueuse et débauchée, il la quitta pour aller dans le royaume de *Sum* instituer une école de philosophie morale. Cette école fut nombreuse ; il en sortit une foule d'hommes habiles et d'honnêtes citoyens. Sa philosophie était plus en action qu'en discours. Il fut chéri de ses disciples pendant sa vie ; ils le pleurèrent longtemps après sa mort. Sa mémoire et ses écrits sont dans une grande vénération. Les honneurs qu'on lui rend encore aujourd'hui ont excité, entre nos missionnaires, les contestations les plus vives. Ils ont été regardés par les uns comme une idolâtrie incompatible avec l'esprit du christianisme : d'autres n'en ont pas jugé si sévèrement. Ils convenaient assez les uns et les autres que si le culte qu'on rend à Confucius était religieux, ce culte ne pouvait être toléré par des chrétiens : mais les missionnaires de la compagnie de Jésus ont toujours prétendu qu'il n'était que civil.

Voici en quoi le culte consistait. C'est la coutume des *Chinois* de sacrifier aux âmes de leurs parents morts : les philosophes rendent ce devoir particulièrement à Confucius. Il y a, proche de l'école confucienne, un autel consacré à sa mémoire, et sur cet autel l'image du philosophe, avec cette inscription : *C'est ici le trône de l'âme de notre très-saint et très-excellent premier maître Confucius.* Là s'assemblent les lettrés, tous les

équinoxes, pour honorer, par une offrande solennelle, le philosophe de la nation. Le principal mandarin du lieu fait la fonction de prêtre; d'autres lui servent d'acolytes : on choisit le jour du sacrifice avec des cérémonies particulières; on se prépare à ce grand jour par des jeûnes. Le jour venu, on examine l'hostie, on allume des cierges, on se met à genoux, on prie; on a deux coupes, l'une pleine de sang, l'autre de vin; on les répand sur l'image de Confucius; on bénit les assistants, et chacun se retire.

Il est très-difficile de décider si Confucius a été le Socrate ou l'Anaxagoras de la Chine : cette question tient à une connaissance profonde de la langue; mais on doit s'apercevoir, par l'analyse que nous avons faite plus haut de quelques-uns de ses ouvrages, qu'il s'appliqua davantage à l'étude de l'homme et des mœurs, qu'à celle de la nature et de ses causes.

Mencius parut dans le siècle suivant. Nous passons tout de suite à ce philosophe, parce que le Roosi des Japonais est le même que le *Li-lao-kium* des *Chinois*, dont nous avons parlé plus haut. Mencius a la réputation de l'avoir emporté en subtilité et en éloquence sur Confucius, mais de lui avoir beaucoup cédé par l'innocence des mœurs, la droiture du cœur et la modestie des discours. Toute littérature et toute philosophie furent presque étouffées par *Xi-hoam-ti*, qui régna trois siècles ou environ après celui de Confucius. Ce prince, jaloux de ses prédécesseurs, ennemi des savants, oppresseur de ses sujets, fit brûler tous les écrits qu'il put recueillir, à l'exception des livres d'agriculture, de médecine et de *magie*. Quatre cent soixante savants, qui s'étaient réfugiés dans des montagnes avec ce qu'ils avaient pu emporter de leurs bibliothèques, furent pris, et expirèrent au milieu des flammes. D'autres, à peu près en même nombre, qui craignirent le même sort, aimèrent mieux se précipiter dans les eaux du haut des rochers d'une île où ils s'étaient renfermés. L'étude des lettres fut proscrite sous les peines les plus sévères; ce qui restait de livres fut négligé; et, lorsque les princes de la famille de *Han* s'occupèrent du renouvellement de la littérature, à peine puton recouvrer quelques ouvrages de Confucius et de Mencius. On tira des crevasses d'un mur un exemplaire de Confucius à demi-pourri, et c'est sur cet exemplaire défectueux qu'il paraît qu'on a fait les copies qui l'ont multiplié.

Le renouvellement des lettres peut servir de date au troisième période de l'ancienne philosophie *chinoise*.

La secte de *Foë* se répandit alors dans la Chine, et avec elle l'idolâtrie, l'athéisme, et toutes sortes de superstitions; en sorte qu'il est incertain si l'ignorance dans laquelle la barbarie de *Xi-hoam-ti* avait plongé ces peuples n'était pas préférable aux fausses doctrines dont ils furent infectés. *Voyez* à l'article JAPONAIS (PHILOSOPHIE DES), l'histoire de la philosophie de Xekia, de la secte de Roosi, et de l'idolâtrie de Foë. Cette secte fut suivie de celle des Quiétistes, ou *Uu-gnei-kiao*, *nihil agentium*. Trois siècles après la naissance de Jésus-Christ, l'empire fut plein d'une espèce d'hommes qui s'imaginèrent être d'autant plus parfaits, c'est-à-dire, selon eux, plus voisins du principe aérien, qu'ils étaient plus oisifs. Ils s'interdisaient, autant qu'il était en eux, l'usage le plus naturel des sens. Ils se rendaient statues pour devenir air : cette dissolution était le terme de leur espérance, et la dernière récompense de leur inertie philosophique. Ces Quiétistes furent négligés pour les *Fan-chin*; ces Épicuriens parurent dans le V[e] siècle. Le vice, la vertu, la providence, l'immortalité, etc., étaient pour ceux-ci des noms vides de sens. Cette philosophie est malheureusement trop commode pour cesser promptement : il est d'autant plus dangereux que tout un peuple soit imbu de ces principes.

On fait commencer la philosophie *chinoise* du moyen âge aux X[e] et XI[e] siècles, sous les deux philosophes *Cheu-cu* et *Chim-ci*. Ce furent deux polythéistes, selon les uns; deux athées, selon les autres; deux déistes, selon quelques-uns, qui prétendent que ces auteurs, défigurés par les commentateurs, leur ont l'obligation entière de toutes les absurdités qui ont passé sous leurs noms. La secte des lettrés est venue immédiatement après celles de *Cheu-cu* et de *Chim-ci*. Elle a divisé l'empire sous le nom de *Ju-kiao*, avec les sectes *Foë-kiao* et *Lao-kiao*, qui ne sont vraisemblablement que trois combinaisons différentes de superstitions, d'idolâtrie et de polythéisme ou d'athéisme. C'est ce dont on jugera plus sainement par l'exposition de leurs principes que nous allons placer ici. Ces principes, selon les auteurs qui paraissent le mieux instruits, ont été ceux des philosophes du moyen âge, et sont encore

aujourd'hui ceux des lettrés, avec quelques différences qu'y aura apparemment introduites le commerce de nos savants.

PRINCIPES DES PHILOSOPHES CHINOIS DU MOYEN AGE ET DES LETTRES DE CELUI-CI. — 1. Le devoir du philosophe est de chercher quel est le premier principe de l'univers : comment les causes générales et particulières en sont émanées; quelles sont les actions de ces causes, quels sont leurs effets; qu'est-ce que l'homme relativement à son corps et à son âme; comment il conçoit, comment il agit; ce que c'est que le vice, ce que c'est que la vertu; en quoi l'habitude en consiste; quelle est la destinée de chaque homme; quels sont les moyens de la connaître : et toute cette doctrine doit être exposée par symboles, énigmes, nombres, figures et hiéroglyphes.

2. La science est ou antécédente, *sien tien hio*, et s'occupe de l'être et de la substance du premier principe, du lieu, du mode, de l'opération des causes premières considérées en puissance; ou elle est subséquente, et elle traite de l'influence des principes immatériels dans les cas particuliers; de l'application des forces actives pour augmenter, diminuer, altérer; des ouvrages; des choses de la vie civile, de l'administration de l'empire, des conjonctures convenables ou non; des temps propres ou non, etc.

SCIENCE ANTÉCÉDENTE. — 1. La puissance qui domine sur les causes générales s'appelle *ti-chu-chu-zai-kuin-wang-huang* : ces termes sont l'énumération de ses qualités.

2. Il ne se fait rien de rien. Il n'y a donc ni principe ni cause qui ait tiré tout du néant.

3. Tout n'étant pas de toute éternité, il y a donc eu de toute éternité un principe des choses, antérieur aux choses : *li* est ce principe; *li* est la raison première et le fondement de la nature.

4. Cette cause est l'Être infini, incorruptible, sans commencement ni fin; sans quoi elle ne serait pas cause première et dernière.

5. Cette grande cause universelle n'a ni vie, ni intelligence, ni volonté; elle est pure, tranquille, subtile, tansparente, sans corporéité, sans figure, ne s'atteint que par la pensée comme les choses spirituelles; et, quoiqu'elle ne soit point spirituelle, elle n'a ni les qualités actives, ni les qualités passives des éléments.

6. *Li*, qu'on peut regarder comme la matière première, a produit l'air à cinq émanations, et cet air est devenu par cinq vicissitudes sensible et palpable.

7. *Li*, devenu par lui-même un globe infini, s'appelle *tai-hien*, perfection souveraine.

8. L'air qu'il a produit a cinq émanations, et rendu palpable par cinq vicissitudes, est incorruptible comme lui ; mais il est plus matériel et plus soumis à la condensation, au mouvement, au repos, à la chaleur et au froid.

9. *Li* est la matière première. *Tai-kie* est la seconde.

10. Le froid et le chaud sont les causes de toute génération et de toute destruction. Le chaud naît du mouvement. Le froid naît du repos.

11. L'air contenu dans la matière seconde, ou le chaos, a produit la chaleur en s'agitant de lui-même. Une portion de cet air est restée en repos et froide. L'air est donc froid ou chaud. L'air chaud est pur, clair, transparent et léger. L'air froid est impur, obscur, épais et pesant.

12. Il y a donc quatre causes physiques : le mouvement et le repos, la chaleur et le froid. On les appelle *tung-cing-in-iang*.

13. Le froid et le chaud sont étroitement unis : c'est la femelle et le mâle. Ils ont engendré l'eau la première, et le feu après l'eau. L'eau appartient à l'*in*, le feu à l'*iang*.

14. Telle est l'origine des cinq éléments, qui constituent *tai-kie*, ou *in-iang*, ou l'air revêtu de qualités.

15. Ces éléments sont l'eau, élément septentrional ; le feu, élément austral ; le bois, élément oriental ; le métal, élément occidental ; et la terre, qui tient le milieu.

16. *Ling-yang* et les cinq éléments ont produit le ciel, la terre, le soleil, la lune et les plantes. L'air pur et léger, porté en haut, a fait le ciel ; l'air épais et lourd, précipité en bas, a fait la terre.

17. Le ciel et la terre, unissant leurs vertus, ont engendré mâle et femelle. Le ciel et la mer sont d'*iang*, la terre et la femme sont d'*in*. C'est pourquoi l'empereur de la Chine est appelé *roi du ciel ;* et l'empire sacrifie au ciel et à la terre ses premiers parents.

18. Le ciel, la terre et l'homme sont une source féconde qui comprend tout.

19. Et voici comment le monde fut fait. Sa machine est composée de trois parties primitives, principes de toutes les autres.

20. Le ciel est la première; elle comprend le soleil, la lune, les étoiles, les planètes et la région de l'air où sont épars les cinq éléments dont les choses inférieures sont engendrées.

21. Cette région est divisée en huit *kuas* ou portions, où les éléments se modifient diversement, et conspirent avec les causes universelles efficientes.

22. La terre est la seconde cause primitive; elle comprend les montagnes, les fleuves, les lacs et les mers, qui ont aussi des causes universelles efficientes, qui ne sont pas sans énergie.

23. C'est aux parties de la terre qu'appartiennent le *kang* et l'*ieu*, le fort et le faible, le dur et le mou, l'âpre et le doux.

24. L'homme est la troisième cause primitive. Il a des actions et des générations qui lui sont propres.

25. Ce monde s'est fait par hasard, sans dessein, sans intelligence, sans prédestination, par une conspiration fortuite des premières causes efficientes.

26. Le ciel est rond, son mouvement est circulaire, ses influences suivent la même direction.

27. La terre est carrée; c'est pourquoi elle tient le milieu comme le point du repos. Les quatre autres éléments sont à ses côtés.

28. Outre le ciel, il y a encore une matière première infinie; elle s'appelle *li*; le *tai-kie* en est l'émanation : elle ne se meut point; elle est transparente, subtile, sans action, sans connaissance; c'est une puissance pure.

29. L'air, qui est entre le ciel et la terre, est divisé en huit cantons : quatre sont méridionaux, où règne *iang* ou la chaleur : quatre sont septentrionaux, où dure l'*in* ou le froid. Chaque canton a son *kua* ou sa portion d'air : c'est là le sujet de l'énigme de Fohi. Fohi a donné les premiers linéaments de l'histoire du monde. Confucius les a développés dans le livre *lie-kien*.

Voilà le système des lettrés sur l'origine des choses. La métaphysique de la secte de *Taoçu* est la même. Selon cette secte, *tao* ou *chaos*, a produit *un*; c'est *tai-kie*, ou la matière seconde; *tai-kie* a produit *deux*, *in* et *leang*; deux ont produit

trois, tien. ty. gin, san. zay. le ciel, la terre et l'homme; trois ont produit tout ce qui existe.

Science subséquente. — *Vuem-Vuam*, et *Cheu-Kung* son fils, en ont été les inventeurs : elle s'occupe des influences célestes sur les temps, les mois, les jours, les signes du zodiaque, et de la futurition des événements, selon laquelle les actions de la vie doivent être dirigées. Voici ses principes.

1. La chaleur est le principe de toute action et de toute conservation; elle naît d'un mouvement produit par le soleil voisin et par la lumière éclatante : le froid est cause de tout repos et de toute destruction; c'est une suite de la grande distance du soleil, de l'éloignement de la lumière et de la présence des ténèbres.

2. La chaleur règne sur le printemps et sur l'été; l'automne et l'hiver sont soumis au froid.

3. Le zodiaque est divisé en huit parties; quatre appartiennent à la chaleur et quatre au froid.

4. L'influence des causes efficientes universelles se calcule en commençant au point cardinal ou *kua*. appelé *chin*, il est oriental; c'est le premier jour du printemps, ou le 5 ou 6 de février.

5. Toutes choses ne sont qu'une seule et même substance.

6. Il y a deux matières principales; le chaos infini ou *li*: l'air ou *tai-kie*. émanation première de *li* : cette émanation contient en soi l'essence de la matière première, qui entre conséquemment dans toutes ses productions.

7. Après la formation du ciel et de la terre, entre l'un et l'autre se trouva l'émanation première ou l'air, matière la plus voisine de toutes les choses corruptibles.

8. Ainsi tout est sorti d'une seule et même essence, substance, nature, par la condensation, principe des figures corporelles, par des modifications variées selon les qualités du ciel, du soleil, de la lune, des étoiles, des planètes, des éléments, de la terre, de l'instant, du lieu, et par le concours de toutes ces qualités.

9. Ces qualités sont donc la forme et le principe des opérations intérieures et extérieures des corps composés.

10. La génération est un écoulement de l'air primitif ou du chaos modifié sous des figures, et doué de qualités plus ou moins

pures; qualités et figures combinées selon le concours du soleil, et des autres causes universelles et particulières.

11. La corruption est la destruction de la figure extérieure et la séparation des qualités, des humeurs et des esprits unis dans l'air : les parties d'air désunies, les plus légères, les plus chaudes et les plus pures, montent; les plus pesantes, les plus froides et les plus grossières, descendent : les premières s'appellent *xin* et *hoen*, esprits purs, âmes séparées; les secondes s'appellent *kuei*, esprits impurs ou les cadavres.

12. Les choses diffèrent et par la forme extérieure et par les qualités internes.

13. Il y a quatre qualités : le *ching*, droit, pur et constant; le *pien*, courbe, impur et variable; le *tung*, pénétrant et subtil; le *se*, épais, obscur et impénétrable. Les deux premières sont bonnes et admises dans l'homme; les deux autres sont mauvaises et reléguées dans la brute et les inanimés.

14. Des bonnes qualités naît la distinction du parfait et de l'imparfait, du pur et de l'impur dans les choses : celui qui a reçu le premier de ces modes est un héros ou un lettré; la raison le commande; il laisse loin de lui la multitude : celui qui a reçu les secondes qualités est obscur et cruel; sa vie est mauvaise; c'est une bête sous une figure humaine : celui qui participe des unes et des autres tient le milieu; c'est un bon homme, sage et prudent; il est du nombre des *hien-lin*.

15. *Taie-kie*, ou la substance universelle, se divise en *lieu* et *vu*; *vu* est la substance figurée, corporelle, matérielle, étendue, solide et résistante; *lieu* est la substance moins corporelle, mais sans figure déterminée, comme l'air; on l'appelle *vu-kung-hieu*, *vu-kung*, néant, vide.

16. Le néant ou vide, ou la substance sans qualité et sans accident, *tai-vu*, *tai-kung*, est la plus pure, la plus subtile et la plus simple.

17. Cependant elle ne peut subsister par elle-même, mais seulement par l'air primitif; elle entre dans tout composé; elle est très-aérienne; on l'appelle *ki* : il ne faut pas la confondre avec la nature immatérielle et intellectuelle.

18. De *li* pur, ou du chaos ou séminaire universel des choses, sortent cinq vertus : la piété, la justice, la religion, la prudence et la fidélité avec tous ses attributs; de *li* revêtu de

qualités et combiné avec l'air primitif, naissent cinq éléments physiques et moraux, dont la source est commune.

19. *Li* est donc l'essence de tout, ou, selon l'expression de Confucius, la raison première ou la substance universelle.

20. *Li* produit tout par *ki* ou son air primitif; cet air est son instrument et son régulateur général.

21. Après un certain nombre d'ans et de révolutions, le monde finira; tout retournera à sa source première, à son principe; il ne restera que *li* et *ki*: et *li* reproduira un nouveau monde, et ainsi de suite à l'infini.

22. Il y a des esprits; c'est une vérité démontrée par l'ordre constant de la terre et des cieux, et la continuation réglée et non interrompue de leurs opérations.

23. Les choses ont donc un auteur, un principe invisible qui les conduit: c'est *chu*, le maître; *xin-kuei*, l'esprit qui va et revient; *ti-kium*, le prince ou le souverain.

24. Autre preuve des esprits, ce sont les bienfaits répandus sur les hommes, amenés par cette voie aux cultes et aux sacrifices.

25. Nos pères ont offert quatre sortes de sacrifices; *lui*, au ciel et à *xangh-ti* son esprit; *in*, aux esprits des six causes universelles, dans les quatre temps de l'année, savoir : le froid, le chaud, le soleil, la lune, les étoiles, les pluies et la sécheresse; *vuang*, aux esprits des montagnes et des fleuves; *pien*, aux esprits inférieurs et aux hommes qui ont bien mérité de la république.

D'où il suit, 1° que les esprits des *Chinois* ne sont qu'une seule et même substance avec la chose à laquelle ils sont unis; 2° qu'ils n'ont tous qu'un principe, le chaos primitif; ce qu'il faut entendre du *tien-chu*, notre Dieu, et du *xangh-ti*, le ciel ou l'esprit céleste; 3° que les esprits finiront avec le monde, et retourneront à la source commune de toutes choses; 4° que relativement à leur substance primitive, les esprits sont tous également parfaits, et qu'ils ne sont distingués que par les parties plus grandes ou plus petites de leur résidence; 5° qu'ils sont tous sans vie, sans intelligence, sans liberté; 6° qu'ils reçoivent des sacrifices seulement selon la condition de leurs opérations et des lieux qu'ils habitent; 7° que ce sont des portions de la substance universelle, qui ne peuvent être séparées des êtres où on les suppose, sans la destruction de ces êtres.

26. Il y a des esprits de génération et de corruption qu'on peut appeler *esprits physiques*, parce qu'ils sont causes des effets physiques; et il y a des esprits de sacrifices qui sont ou bien ou malfaisants à l'homme, et qu'on peut appeler *politiques*.

27. La vie de l'homme consiste dans l'union convenable des parties de l'homme, qu'on peut appeler l'*entité* du ciel et de la terre; l'entité du ciel est un air très-pur, très-léger, de nature ignée, qui constitue l'*hoen*, l'âme ou l'esprit des animaux; l'entité de la terre est un air épais, pesant, grossier, qui forme le corps et ses humeurs, et s'appelle *pe*, corps ou cadavre.

28. La mort n'est autre chose que la séparation de *hoen* et de *pe* : chacune de ces entités retourne à sa source; *hoen* au ciel, *pe* à la terre.

29. Il ne reste après la mort que l'entité du ciel et l'entité de la terre : l'homme n'a point d'autre immortalité; il n'y a proprement d'immortel que *li*.

On convient assez de l'exactitude de cette exposition; mais chacun y voit, ou l'athéisme, ou le déisme, ou le polithéisme, ou l'idolâtrie, selon le sens qu'il attache aux mots. Ceux qui veulent que le *li* des *Chinois* ne soit autre chose que notre Dieu sont bien embarrassés quand on leur objecte que ce *li* est rond; mais de quoi ne se tire-t-on pas des distinctions? Pour disculper les lettrés de la Chine du reproche d'athéisme et d'idolâtrie, l'obscurité de la langue prêtait assez : il n'était pas nécessaire de perdre à cela tout l'esprit que Leibnitz y a mis.

Si ce système est aussi ancien qu'on le prétend, on ne peut être trop étonné de la multitude surprenante d'expressions abstraites et générales dans lesquelles il est conçu. Il faut convenir que ces expressions, qui ont rendu l'ouvrage de Spinosa si longtemps inintelligible parmi nous, n'auraient guère arrêté les *Chinois* il y a six ou sept cents ans : la langue effrayante de notre athée moderne est précisément celle qu'ils parlaient dans leurs écoles.

Voilà les progrès qu'ils avaient faits dans le monde intellectuel lorsque nous leur portâmes nos connaissances. Cet événement est l'époque de la philosophie moderne des *Chinois*. L'estime singulière dont ils honorèrent les premiers Européens qui débarquèrent dans leurs contrées ne nous donne pas une haute idée des connaissances qu'ils avaient en mécanique, en astro-

nomie et dans les autres parties des mathématiques. Ces Européens n'étaient, même dans leur corps, que des hommes ordinaires; s'ils avaient quelques qualités qui les rendissent particulièrement recommandables, c'était le zèle avec lequel ils couraient annoncer la vérité dans des régions inconnues, au hasard de les arroser de leur propre sang, comme cela est si souvent arrivé depuis à leurs successeurs. Cependant ils furent accueillis; la superstition, si communément ombrageuse, s'assoupit devant eux; ils se firent écouter; ils ouvrirent des écoles; on y accourut; on admira leur savoir. L'empereur *Cham-hy*, sur la fin du dernier siècle, les admit à sa cour, s'instruisit de nos sciences, apprit d'eux notre philosophie, étudia les mathématiques, l'anatomie, l'astronomie, les mécaniques, etc. Son fils *Yong-Tching* ne lui ressembla pas, il relégua à Canton et à Macao les virtuoses européens, excepté ceux qui résidaient à Pékin, qui y restèrent. *Kien-Long*, fils de *Yong-Tching*, fut un peu plus indulgent pour eux; il défendit cependant la religion chrétienne, et persécuta même ceux de ses soldats qui l'avaient embrassée; mais il souffrit les jésuites, qui continuèrent d'enseigner à Pékin.

Il nous reste maintenant à faire connaître la philosophie pratique des *Chinois :* pour cet effet, nous allons donner quelques-unes des sentences morales de ce Confucius, dont un homme qui aspire à la réputation de lettré et de philosophe doit savoir au moins quelques ouvrages entiers par cœur.

1. L'éthique politique a deux objets principaux : la culture de la nature intelligente, l'institution du peuple.

2. L'un de ces objets demande que l'entendement soit orné de la science des choses, afin qu'il discerne le bien et le mal, le vrai et le faux; que les passions soient modérées; que l'amour de la vérité et de la vertu se fortifie dans le cœur, et que la conduite envers les autres soit décente et honnête.

3. L'autre objet, que le citoyen sache se conduire lui-même, gouverner sa famille, remplir sa charge, commander une partie de la nation, posséder l'empire.

4. Le philosophe est celui qui a une connaissance profonde des choses et des livres, qui pèse tout, qui se soumet à la raison, et qui marche d'un pas assuré dans les voies de la vérité et de la justice.

5. Quand on aura consommé la force intellectuelle à approfondir les choses, l'intention et la volonté s'épureront, les mauvaises affections s'éloigneront de l'âme, le corps se conservera sain, le domestique sera bien ordonné, la charge bien remplie, le gouvernement particulier bien administré, l'empire bien régi ; il jouira de la paix.

6. Qu'est-ce que l'homme tient du ciel ? la nature intelligente : la conformité à cette nature constitue la règle ; l'attention à vérifier la règle et à s'y assujettir est l'exercice du sage.

7. Il est une certaine raison ou droiture céleste donnée à tous; il y a un supplément humain à ce don quand on l'a perdu. La raison céleste est du saint; le supplément est du sage.

8. Il n'y a qu'un seul principe de conduite : c'est de porter en tout de la sincérité, et de se conformer de toute son âme et de toutes ses forces à la mesure universelle; ne fais point à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse.

9. On connaît l'homme en examinant ses actions, leur fin, les passions dans lesquelles il se complaît, les choses en quoi il se repose.

10. Il faut divulguer sur-le-champ les choses bonnes à tous : s'en réserver un usage exclusif, une application individuelle, c'est mépriser la vertu, c'est la forcer à un divorce.

11. Que le disciple apprenne les raisons des choses, qu'il les examine, qu'il raisonne, qu'il médite, qu'il pèse, qu'il consulte le sage, qu'il s'éclaire, qu'il banisse la confusion de ses pensées et l'instabilité de sa conduite.

12. La vertu n'est pas seulement constante dans les choses extérieures.

13. Elle n'a aucun besoin de ce dont elle ne pourrait faire part à toute la terre, et elle ne pense rien qu'elle ne puisse s'avouer à elle-même à la face du ciel.

14. Il ne faut s'appliquer à la vertu que pour être vertueux.

15. L'homme parfait ne se perd jamais de vue.

16. Il y a trois degrés de sagesse : savoir ce que c'est que la vertu, l'aimer, la posséder.

17. La droiture de cœur est le fondement de la vertu.

18. L'univers a cinq règles ; il faut de la justice entre le prince et le sujet ; de la tendresse entre le père et le fils ; de la fidélité entre la femme et le mari ; de la subordination entre

les frères ; de la concorde entre les amis. Il y a trois vertus cardinales : la prudence qui discerne, l'amour universel qui embrasse, le courage qui soutient ; la droiture de cœur les suppose.

19. Les mouvements de l'âme sont ignorés des autres : si tu es sage, veille donc à ce qu'il n'y ait que toi qui voies.

20. La vertu est entre les extrêmes ; celui qui a passé le milieu n'a pas mieux fait que celui qui ne l'a pas atteint.

21. Il n'y a qu'une chose précieuse : c'est la vertu.

22. Une nation peut plus par la vertu que par l'eau et par le feu ; je n'ai jamais vu périr le peuple qui l'a prise pour appui.

23. Il faut plus d'exemples au peuple que de préceptes : il ne faut se charger de lui transmettre que ce dont on sera rempli.

24. Le sage est son censeur le plus sévère ; il est son témoin, son accusateur et son juge.

25. C'est avoir atteint l'innocence et la perfection que de s'être surmonté, et que d'avoir recouvré cet ancien et primitif état de droiture céleste.

26. La paresse engourdie, l'ardeur inconsidérée, sont deux obstacles égaux au bien.

27. L'homme parfait ne prend point une voie détournée ; il suit le chemin ordinaire et s'y tient ferme.

28. L'honnête homme est un homme universel.

29. La charité est cette affection constante et raisonnée qui nous immole au genre humain, comme s'il ne faisait avec nous qu'un individu, et qui nous associe à ses malheurs et à ses prospérités.

30. Il n'y a que l'honnête homme qui ait le droit de haïr et d'aimer.

31. Compense l'injure par l'aversion, et le bienfait par la reconnaissance, car c'est la justice.

32. Tomber et ne se point relever, voilà proprement ce que c'est que faillir.

33. C'est une espèce de trouble d'esprit que de souhaiter aux autres, ou ce qui n'est pas en notre puissance, ou des choses contradictoires.

34. L'homme parfait agit selon son état, et ne veut rien qui lui soit étranger.

35. Celui qui étudie la sagesse a neuf qualités en vue : la perspicacité de l'œil, la finesse de l'oreille, la sérénité du front, la gravité du corps, la véracité du propos, l'exactitude dans l'action, le conseil dans les cas douteux, l'examen des suites dans la vengeance et dans la colère.

La morale de Confucius est, comme l'on voit, bien supérieure à sa métaphysique et à sa physique. On peut consulter Bulfinger sur les maximes qu'il a laissées du gouvernement de la famille, des fonctions de la magistrature, et de l'administration de l'empire.

Comme les mandarins et les lettrés ne font pas le gros de la nation, et que l'étude des lettres ne doit pas être une occupation bien commune, la difficulté en étant là beaucoup plus grande qu'ailleurs, il semble qu'il resterait encore bien des choses importantes à dire sur les *Chinois*, et cela est vrai : mais nous ne nous sommes pas proposé de faire l'abrégé de leur histoire, mais celui seulement de leur philosophie. Nous observerons cependant : 1° Que, quoiqu'on ne puisse accorder aux *Chinois* toute l'antiquité dont ils se vantent, et qui ne leur est guère disputée par leurs panégyristes, on ne peut nier toutefois que la date de leur empire ne soit très-voisine du déluge. 2° Que plus on leur accordera d'ancienneté, plus on aura de reproches à leur faire sur l'imperfection de leur langue et de leur écriture : il est inconcevable que des peuples à qui l'on donne tant d'esprit et de sagacité aient multiplié à l'infini les accents au lieu de multiplier les mots, et multiplié à l'infini les caractères au lieu d'en combiner un petit nombre. 3° Que l'éloquence et la poésie tenant de fort près à la perfection de la langue, ils ne sont selon toute apparence ni grands orateurs ni grands poëtes. 4° Que leurs drames sont bien imparfaits, s'il est vrai qu'on y prenne un homme au berceau, qu'on y représente la suite de toute sa vie, et que l'action théâtrale dure plusieurs mois de suite. 5° Que dans ces contrées le peuple est très-enclin à l'idolâtrie, et que son idolâtrie est fort grossière, si l'histoire suivante qu'on lit dans le P. le Comte est bien vraie. Ce missionnaire de la Chine raconte que les médecins ayant abandonné la fille d'un Nankinois, cet homme, qui aimait éperdument son enfant, ne sachant plus à qui s'adresser, s'avisa de demander sa guérison à une de ses idoles. Il n'épargna ni

les sacrifices, ni les mets, ni les parfums, ni l'argent. Il prodigua à l'idole tout ce qu'il crut lui être agréable; cependant sa fille mourut. Son zèle alors et sa piété dégénérèrent en fureur; il résolut de se venger d'une idole qui l'avait abusé. Il porta sa plainte devant le juge, et poursuivit cette affaire comme un procès en règle, qu'il gagna, malgré toute la sollicitation des bonzes, qui craignaient avec juste raison que la punition d'une idole qui n'exauçait pas n'eût des suites fâcheuses pour les autres idoles et pour eux. Ces idolâtres ne sont pas toujours aussi modérés, lorsqu'ils sont mécontents de leur idole : ils les haranguent à peu près dans ces termes : « Crois-tu que nous ayons tort dans notre indignation? Sois juge entre nous et toi; depuis longtemps nous te soignons; tu es logée dans un temple, tu es dorée de la tête aux pieds; nous t'avons toujours servi les choses les plus délicieuses; si tu n'as pas mangé, c'est ta faute. Tu ne saurais dire que tu aies manqué d'encens; nous avons tout fait de notre part, et tu n'as rien fait de la tienne : plus nous te donnons, plus nous devenons pauvres; conviens que si nous te devons, tu nous dois aussi. Or, dis-nous de quels biens tu nous a comblés. » La fin de cette harangue est ordinairement d'abattre l'idole et de la traîner dans les boues. Les bonzes débauchés, hypocrites et avares, encouragent le plus qu'ils peuvent à la superstition. Ils en sont surtout pour les pèlerinages, et les femmes aussi, *qui donnent beaucoup dans cette dévotion, qui n'est pas fort du goût des maris, jaloux au point que nos missionnaires ont été obligés de bâtir aux nouveaux convertis des églises séparées pour les deux sexes.* (*Voyez* le P. le Comte.) 6° Qu'il paraît que parmi les religions étrangères tolérées, la religion chrétienne tient le haut rang; que les mahométans n'y sont pas nombreux, quoiqu'ils y aient des mosquées superbes; que les Jésuites ont beaucoup mieux réussi dans ce pays que ceux qui y ont exercé en même temps ou depuis les fonctions apostoliques; que les femmes *chinoises* semblent fort pieuses, s'il est vrai, comme dit le P. le Comte, *qu'elles voudraient se confesser tous les jours, soit goût pour le sacrement, soit tendresse de piété, soit quelque autre raison qui leur est particulière :* qu'à en juger par les objections de l'empereur aux premiers missionnaires, les *Chinois* ne l'ont pas embrassée en aveugles. « Si la connaissance de Jésus-Christ est

nécessaire au salut, disait cet empereur aux missionnaires, et que d'ailleurs Dieu nous ait voulu sincèrement sauver, comment nous a-t-il laissés si longtemps dans l'erreur? Il y a plus de seize siècles que votre religion est établie dans le monde, et nous n'en avons rien su. La Chine est-elle si peu de chose, qu'elle ne mérite pas qu'on pense à elle, tandis que tant de barbares sont éclairés? » C'est une difficulté qu'on propose tous les jours sur les bancs en Sorbonne. « Les missionnaires, ajoute le P. le Comte, qui rapporte cette difficulté, y répondirent, et le prince fut content ; ce qui devait être : des missionnaires seraient ou bien ignorants, ou bien maladroits, s'ils s'embarquaient pour la conversion d'un peuple un peu policé sans avoir la réponse à cette objection commune. 7° Que les *Chinois* ont d'assez bonnes manufactures en étoffes et en porcelaines ; mais que s'ils excellent par la matière, ils pèchent absolument par le goût et la forme ; qu'ils en seront encore longtemps aux magots ; qu'ils ont de belles couleurs et de mauvaises peintures ; en un mot, qu'ils n'ont pas le génie d'invention et de découvertes qui brille aujourd'hui dans l'Europe : que s'ils avaient eu des hommes supérieurs, leurs lumières auraient forcé les obstacles par la seule impossibilité de rester captives ; qu'en général l'esprit d'orient est plus tranquille, plus paresseux, plus renfermé dans les besoins essentiels, plus borné à ce qu'il trouve établi, moins avide de nouveautés que l'esprit d'occident ; ce qui doit rendre particulièrement à la Chine les usages plus constants, le gouvernement plus uniforme, les lois plus durables ; mais que les sciences et les arts demandant une activité plus inquiète, une curiosité qui ne se lasse point de chercher, une sorte d'incapacité de se satisfaire, nous y sommes plus propres, et qu'il n'est pas étonnant que, quoique les *Chinois* soient les plus anciens, nous les ayons devancés de si loin. *Voyez* les *Mém. de l'Acad.*, année 1727. L'*Histoire de la philos. et des philosoph.* de Brucker, Bulfinger, Leibnitz, le P. le Comte. Les *Mém. des miss. étrang.*, etc., et les *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*

CHOISIR, FAIRE CHOIX, ÉLIRE, OPTER, PRÉFÉRER, v. (*Synon. Gram.*) Termes relatifs, ou seulement au jugement que l'âme porte de différents objets dont elle a comparé les qualités entre elles, ou à ce jugement, et à une action qui suit ou doit suivre

ce jugement qui la détermine à être telle ou telle. *Choisir* est relatif aux choses; *faire choix*, aux personnes. La salubrité des lieux est un objet que le souverain ne doit pas négliger, quand il se *choisit* une résidence; la probité rigoureuse est une qualité essentielle dans les personnes dont il *fera choix* pour être ses ministres. *Choisir* est relatif à la comparaison des qualités; *préférer*, à l'action qui la suit. J'ai *choisi* entre beaucoup d'étoffes; mais après avoir bien examiné, j'ai *donné la préférence* à celle que vous me voyez. Le moment où l'on aperçoit l'excellence d'un objet sur un autre est celui de la *préférence*, au moins dans l'esprit. Lorsque M. l'abbé Girard a dit qu'on ne *choisissait* pas toujours ce qu'on *préférait*, et qu'on ne *préférait* pas toujours ce qu'on *choisissait*, il nous a paru qu'il n'opposait pas ces deux termes par leurs véritables différences. On *préfère* toujours celui qu'on a *choisi*; on prendrait toujours celui qu'on a *préféré*; mais on n'a pas toujours, ni celui qu'on a *choisi*, ni celui qu'on a *préféré*. *Choisir* ne se dit que des choses, mais *préférer* se dit et des choses et des personnes : on peut *préférer* le velours entre les étoffes, et les caractères doux entre les autres. M. l'abbé Girard prétend que l'amour *préfère* et ne *choisit* pas; cette pensée, ou l'opposition des acceptions *préférer* et *choisir* en ce sens, nous paraît fausse : le seul amant qui n'ait pas *choisi*, c'est celui qui, n'ayant pas deux objets à comparer, n'a pu donner la *préférence*. *Opter*, c'est être dans la nécessité ou d'accepter ou de refuser l'une de deux choses; lorsqu'il n'y a pas contrainte d'acceptation ou de refus, il peut y avoir encore un cas d'*option*, mais c'est le seul; celui où l'on n'aperçoit entre deux objets aucune raison de préférence. *Élire* ne se dit guère que d'un choix de personnes relatif à quelque dignité qui s'obtient à la pluralité des voix : le souverain *choisit* ses favoris; le peuple *élit* ses maires.

CHOSE, s. f. (*Gram.*) On désigne indistinctement par ce mot tout être inanimé, soit réel, soit modal; *être* est plus général que *chose*, en ce qu'il se dit indistinctement de tout ce qui est, au lieu qu'il y a des êtres dont *chose* ne se dit pas. On ne dit pas de *Dieu* que c'est une *chose*; on ne le dit pas de l'homme. *Chose* se prend encore par opposition à *mot*; ainsi il y a le *mot* et la *chose*; il s'oppose encore à *simulacre* ou *apparence*. *Cadit persona, manet, res.*

CHRISTIANISME, s. m. (*Théolog. et Politiq.*) C'est la religion qui reconnaît Jésus-Christ pour son auteur. Ne le confondons point ici avec les diverses sectes de philosophie. L'Évangile, qui contient ses dogmes, sa morale, ses promesses, n'est point un de ces systèmes ingénieux que l'esprit des philosophes enfante à force de réflexions. La plupart, peu inquiets d'être utiles aux hommes, s'occupent bien plus à satisfaire leur vanité par la découverte de quelques vérités, toujours stériles pour la réformation des mœurs, et le plus souvent inutiles au genre humain. Mais Jésus-Christ, en apportant au monde sa religion, s'est proposé une fin plus noble, qui est d'instruire les hommes et de les rendre meilleurs. C'est cette même vue qui dirigea les législateurs dans la composition de leurs lois, lorsque, pour les rendre plus utiles, ils les appuyèrent du dogme des peines et des récompenses d'une autre vie ; c'est donc avec eux qu'il convient plus naturellement de comparer le législateur des chrétiens qu'avec les philosophes.

Le *christianisme* peut être considéré dans son rapport, ou avec des vérités sublimes et révélées, ou avec des intérêts politiques, c'est-à-dire dans son rapport, ou avec les félicités de l'autre vie, ou avec le bonheur qu'il peut procurer dans celle-ci. Envisagé sous le premier aspect, il est, entre toutes les religions qui se disent révélées, la seule qui le soit effectivement, et par conséquent la seule qu'il faut embrasser. Les titres de sa divinité sont contenus dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. La critique la plus sévère reconnaît l'authenticité de ces livres; la raison la plus fière respecte la vérité des faits qu'ils rapportent; et la saine philosophie, s'appuyant sur leur authenticité et sur leur vérité, conclut de l'une et de l'autre que ces livres sont divinement inspirés. La main de Dieu est visiblement empreinte dans le style de tant d'auteurs et d'un génie si différent, lequel annonce des hommes échauffés dans leur composition d'un autre feu que de celui des passions humaines; dans cette morale pure et sublime qui brille dans leurs ouvrages; dans la révélation de ces mystères qui étonnent et confondent la raison, et qui ne lui laissent d'autre ressource que de les adorer en silence; dans cette foule d'événements prodigieux qui ont signalé dans tous les temps le pouvoir de l'Être suprême; dans cette multitude d'oracles qui,

perçant à travers les nuages du temps, nous montrent comme présent ce qui est enfoncé dans la profondeur des siècles; dans le rapport des deux Testaments si sensible et si palpable par lui-même, qu'il n'est pas possible de ne pas voir que la révélation des chrétiens est fondée sur la révélation des Juifs.

Les autres législateurs, pour imprimer aux peuples le respect envers les lois qu'ils leur donnaient, ont aussi aspiré à l'honneur d'en être regardés comme les organes de la Divinité. Amasis et Mnévis, législateurs des Égyptiens, prétendaient avoir reçu leurs rois de Mercure. Zoroastre, législateur des Bactriens, et Zamolxis, législateur des Hétes, se vantaient de les avoir reçus de Vesta : et Zathraustes, législateur des Arimaspes, d'un génie familier. Rhadamante et Minos, législateurs de Crète, feignaient d'avoir commerce avec Jupiter. Triptolème, législateur des Athéniens, affectait d'être inspiré par Cérès. Pythagore, législateur des Crotoniates, et Zaleuchus, législateur des Locriens, attribuaient leurs rois à Minerve; Lycurgue, législateur de Sparte, à Apollon; et Numa, législateur et roi de Rome, se vantait d'être inspiré par la déesse Égérie. Suivant les relations des Jésuites, le fondateur de la Chine est appelé *Fanfur*, fils du soleil, parce qu'il prétendait en descendre. L'histoire du Pérou dit que Manco-Capac, et Coya-Mama, sœur et femme de Manco-Capac, fondateurs de l'empire des Incas, se donnaient l'un pour fils et l'autre pour fille du soleil, envoyés par leur père pour retirer les hommes de leur vie sauvage, et établir parmi eux l'ordre et la police. Thor et Odin, législateurs des Visigoths, prétendirent aussi être inspirés, et même être des dieux. Les révélations de Mahomet, chef des Arabes, sont trop connues pour s'y arrêter. La race des législateurs inspirés s'est perpétuée longtemps, et paraît enfin s'être terminée dans Gengis-Khan, fondateur de l'empire des Mongols. Il avait eu des révélations, et il n'était pas moins que fils du soleil.

Cette conduite des législateurs, que nous voyons si constamment soutenue, et que nul d'entre eux n'a jamais démentie, nous fait voir évidemment qu'on a cru dans tous les temps que le dogme d'une Providence, qui se mêle des affaires humaines, est le plus puissant frein qu'on puisse donner aux hommes; et que ceux qui regardent la religion comme un ressort inutile dans les États connaissent bien peu la force de son influence

sur les esprits. Mais en faisant descendre du ciel en terre comme d'une machine tous ces dieux, pour leur inspirer les lois qu'ils devaient dicter aux hommes, les législateurs nous montrent dans leurs personnes des fourbes et des imposteurs, qui, pour se rendre utiles au genre humain dans cette vie, ne pensaient guère à le rendre heureux dans une autre. En sacrifiant le vrai à l'utile, ils ne s'apercevaient pas que le coup qui frappait sur le premier, frappait en même temps sur le second, puisqu'il n'y a rien d'universellement utile qui ne soit exactement vrai.

Ces deux choses marchent, pour ainsi dire, de front; et nous les voyons toujours agir en même temps sur les esprits. Suivant cette idée, on pourrait quelquefois mesurer les degrés de vérité qu'une religion renferme par les degrés d'utilité que les États en retirent.

Pourquoi donc, me direz-vous, les législateurs n'ont-ils pas consulté le vrai, pour rendre plus utile aux peuples la religion sur laquelle ils fondaient leurs lois? C'est, vous répondrai-je, parce qu'ils les trouvèrent imbus, ou plutôt infectés de la superstition qui divinisait les astres, les héros, les princes. Ils n'ignoraient pas que les différentes branches du paganisme étaient autant de religions fausses et ridicules; mais ils aimèrent mieux les laisser avec tous leurs défauts que de les épurer de toutes les superstitions qui les corrompaient. Ils craignaient qu'en détrompant l'esprit grossier des vulgaires humains sur cette multitude de dieux qu'ils adoraient, ils ne vinssent à leur persuader qu'il n'y avait point de dieu. Voilà ce qui les arrêtait: ils n'osaient hasarder la vérité que dans les grands mystères, si célèbres dans l'antiquité profane; encore avaient-ils soin de n'y admettre que des personnes choisies et capables de supporter l'idée du vrai Dieu. « Qu'était-ce qu'Athènes, dit le grand Bossuet dans son *Histoire universelle*, la plus polie et la plus savante de toutes les villes grecques, qui prenait pour athées ceux qui parlaient des choses intellectuelles, qui condamna Socrate pour avoir enseigné que les statues n'étaient pas des dieux, comme l'entendait le vulgaire? » Cette ville était bien capable d'intimider les législateurs qui n'auraient pas respecté, en fait de religion, les préjugés qu'un grand poëte nomme à si juste titre les *rois du vulgaire*.

C'était sans doute une mauvaise politique de la part de ces législateurs; car, tant qu'ils ne tarissaient pas la source empoisonnée d'où les maux se répandaient sur les États, il ne leur était pas possible d'en arrêter l'affreux débordement. Que leur servait-il d'enseigner ouvertement dans les grands mystères l'unité et la providence d'un seul dieu, si en même temps ils n'étouffaient pas la superstition qui lui associait des divinités locales et tutélaires; divinités, à la vérité, subalternes et dépendantes de lui; mais divinités licencieuses, qui durant leur séjour en terre avaient été sujettes aux mêmes passions et aux mêmes vices que le reste des mortels? Si les crimes dont ces dieux inférieurs s'étaient souillés pendant leur vie n'avaient pas empêché l'Être suprême de leur accorder, en les élevant au-dessus de leur condition naturelle, les honneurs et les prérogatives de la divinité, les adorateurs de ces hommes divinisés pouvaient-ils se persuader que les crimes et les infamies, qui n'avaient pas nui à leur apothéose, attireraient sur leurs têtes la foudre du ciel?

Le législateur des chrétiens, animé d'un esprit bien différent de celui de tous les législateurs dont j'ai parlé, commença par détruire les erreurs qui tyrannisaient le monde afin de rendre sa religion plus utile. En lui donnant pour premier objet la félicité de l'autre vie, il voulut encore qu'elle fît notre bonheur dans celle-ci. Sur la ruine des idoles, dont le culte superstitieux entraînait mille désordres, il fonda le *christianisme*, qui adore en esprit et en vérité un seul dieu, juste rémunérateur de la vertu. Il rétablit dans sa splendeur primitive la loi naturelle, que les passions avaient si fort obscurcie; il révéla aux hommes une morale jusqu'alors inconnue dans les autres religions; il leur apprit à se haïr soi-même, et à renoncer à ses plus chères inclinations; il grava dans les esprits ce sentiment profond d'humilité, qui détruit et anéantit toutes les sources de l'amour-propre, en le poursuivant jusque dans les replis les plus cachés de l'âme: il ne renferma pas le pardon des injures dans une indifférence stoïque, qui n'est qu'un mépris orgueilleux de la personne qui a outragé, mais il le porta jusqu'à l'amour même pour les plus cruels ennemis; il mit la continence sous les gardes de la plus austère pudeur, en l'obligeant à faire un pacte avec ses yeux, de crainte qu'un regard indiscret n'allumât dans

le cœur une flamme criminelle; il commanda d'allier la modestie avec les plus rares talents; il réprima par une sévérité prudente le crime jusque dans la volonté même, pour l'empêcher de se produire au dehors et d'y causer de funestes ravages; il rappela le mariage à sa première institution, en défendant la polygamie, qui, selon l'illustre auteur de l'*Esprit des Lois*, n'est point utile au genre humain, ni à aucun des deux sexes, soit à celui qui abuse, soit à celui dont on abuse, et encore moins aux enfants pour lesquels le père et la mère ne peuvent avoir la même affection, un père ne pouvant pas aimer vingt enfants comme une mère en aime deux. Il eut en vue l'éternité de ce lien sacré formé par Dieu même en proscrivant la répudiation, qui, quoique favorable aux maris, ne peut être que triste pour les femmes et pour les enfants qui payent toujours pour la haine que leur père a eu pour leur mère. *Voyez* le chapitre *du Divorce, de la Répudiation*, du même auteur.

Ici, l'impiété se confond, et, ne voyant aucune ressource à attaquer la morale du *christianisme* du côté de sa perfection, elle se retranche à dire que c'est cette perfection même qui le rend nuisible aux États; elle distille son fiel contre le célibat, qu'il conseille à un certain ordre de personnes pour une plus grande perfection; elle ne peut pardonner au juste courroux qu'il témoigne contre le luxe; elle ose même condamner en lui cet esprit de douceur et de modération qui le porte à pardonner, à aimer même ses ennemis; elle ne rougit pas d'avancer que de véritables chrétiens ne formeraient pas un État qui pût subsister: elle ne craint pas de le flétrir en opposant à cet esprit d'intolérance qui le caractérise, et qui n'est propre, selon elle, qu'à former des monstres, cet esprit de tolérance qui dominait dans l'ancien paganisme, et qui faisait des frères de tous ceux qu'il portait dans son sein. Étrange excès de l'aveuglement de l'esprit humain, qui tourne contre la religion même ce qui devrait à jamais la lui rendre respectable! Qui l'eût cru que le *christianisme*, en proposant aux hommes sa sublime morale, aurait un jour à se défendre du reproche de rendre les hommes malheureux dans cette vie pour vouloir les rendre heureux dans l'autre?

Le célibat, dites-vous, ne peut être que pernicieux aux États, qu'il prive d'un grand nombre de sujets, qu'on peut appeler

leur véritable richesse. Qui ne connaît les lois que les Romains ont faites en différentes occasions pour remettre en honneur le mariage, pour soumettre à ses lois ceux qui fuyaient ses nœuds, pour les obliger par des récompenses et par des peines à donner à l'État des citoyens? Ce soin, digne sans doute d'un roi qui veut rendre son État florissant, occupa l'esprit de Louis XIV dans les plus belles années de son règne. Mais partout où domine une religion qui fait aux hommes un point de perfection de renoncer à tout engagement, que peuvent, pour faire fleurir le mariage et par lui la société civile, tous les soins, toutes les lois, toutes les récompenses du souverain? Ne se trouvera-t-il pas toujours de ces hommes qui, aimant en matière de morale tout ce qui porte un caractère de sévérité, s'attacheront au célibat par la raison même qui les en éloignerait s'ils ne trouvaient pas dans la difficulté d'un tel précepte de quoi flatter leur amour-propre?

Le célibat qui mérite de tels reproches et contre lequel il n'est pas permis de se taire, c'est celui, dit l'auteur de l'*Esprit des Lois*, qui est « formé par le libertinage, celui où les deux sexes, se corrompant par les sentiments naturels même, fuient une union qui doit les rendre meilleurs pour vivre dans celle qui les rend toujours pires ». C'est contre celui-là que doit se déployer toute la rigueur des lois; parce que, comme le remarque ce célèbre auteur, « c'est une règle tirée de la nature que plus on diminue le nombre des mariages qui pourraient se faire, plus on corrompt ceux qui sont faits; et que moins il y a de gens mariés, moins il y a de fidélité dans les mariages; comme lorsqu'il y a plus de voleurs, il y a plus de vols ». (Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XXIII, chap. xxi.)

Mais en quoi le célibat que le *christianisme* a adopté peut-il être nuisible au bien de la société? Il la prive sans doute de quelques citoyens; mais ceux qu'il lui enlève pour les donner à Dieu travaillent à lui former des citoyens vertueux, et à graver dans leurs esprits ces grands principes de dépendance et de soumission envers ceux que Dieu a posés sur leurs têtes. Il ne leur ôte l'embarras d'une famille et des affaires civiles que pour les occuper du soin de veiller plus attentivement au maintien de la religion, qui ne peut s'altérer qu'elle ne trouble le repos et l'harmonie de l'État. D'ailleurs, les bienfaits que le *christia-*

nisme verse sur les sociétés sont assez grands, assez multipliés pour qu'on ne lui envie pas la vertu de continence qu'il impose à ses ministres, afin que leur pureté corporelle les rende plus dignes d'approcher des lieux où habite la Divinité. C'est comme si quelqu'un se plaignait des libéralités de la nature, parce que dans cette riche profusion de graines qu'elle 'produit il y en a quelques-unes qui demeurent stériles.

Le luxe, nous dites-vous encore, fait la splendeur des États : il aiguise l'industrie des ouvriers, il perfectionne les arts, il augmente toutes les branches du commerce; l'or et l'argent circulant de toutes parts, les riches dépensent beaucoup; et, comme le dit un poëte célèbre, *le travail gagé par la mollesse s'ouvre à pas lents un chemin à la richesse*. Qui peut nier que les arts, l'industrie, le goût des modes, toutes choses qui augmentent sans cesse les branches du commerce, ne soient un bien très-réel pour les États? Or le *christianisme*, qui proscrit le luxe, qui l'étouffe, détruit et anéantit toutes ces choses qui en sont des dépendances nécessaires. Par cet esprit d'abnégation et de renoncement à toute vanité, il introduit à leur place la paresse, la pauvreté, l'abandon de tout, en un mot la destruction des arts. Il est donc, par sa constitution, peu propre à faire le bonheur des États.

Le luxe, je le sais, fait la splendeur des États; mais parce qu'il corrompt les mœurs, cet éclat qu'il répand sur eux ne peut être que passager, ou plutôt il est toujours le funeste avant-coureur de leur chute. Écoutez un grand maître qui, par son excellent ouvrage de l'*Esprit des Lois*, a prouvé qu'il avait pénétré d'un coup de génie toute la constitution des différents États; et il vous dira qu'une âme corrompue par le luxe a bien d'autres désirs que ceux de la gloire de sa patrie et de la sienne propre; il vous dira que bientôt elle devient ennemie des lois qui la gênent; il vous dira enfin que bannir le luxe des États, c'est en bannir la corruption et les vices. Mais, direz-vous, la consommation des productions de la nature et de l'art n'est-elle donc pas nécessaire pour faire fleurir les États? Oui, sans doute; mais votre erreur serait extrême si vous vous imaginiez qu'il n'y a que le luxe qui puisse faire cette consommation; que dis-je? elle ne peut devenir entre ses mains que très-pernicieuse; car le luxe, étant un abus des dons de la Providence,

il les dispense toujours d'une manière qui tourne, ou au préjudice de celui qui en use en lui faisant tort, soit dans sa personne, soit dans ses biens, ou au préjudice de ceux que l'on est obligé de secourir et d'assister. Je vous renvoie au profond ouvrage des *Causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, pour y apprendre quelle est l'influence fatale du luxe dans les États. Je ne vous citerai que ce trait de Juvénal qui nous dit que le luxe, en renversant l'empire romain, vengea l'univers dompté des victoires qu'on avait remportées sur lui.

. . . . Sævior armis
Luxuria incubuit, victomque ulciscitur orbem.
JUVÉNAL. *Sat.* VI, v. 292, 293.

Or, ce qui renverse les États, comment peut-il leur être utile et contribuer à leur grandeur et à leur puissance? Concluons donc que le luxe, ainsi que les autres vices, est le poison et la perte des États; et que s'il leur est utile quelquefois, ce n'est point par sa nature, mais par certaines circonstances accessoires, et qui lui sont étrangères. Je conviens que dans les monarchies, dont la constitution suppose l'inégalité des richesses, il est nécessaire qu'on ne se renferme pas dans les bornes étroites d'un simple nécessaire. « Si les riches, selon la remarque de l'illustre auteur de l'*Esprit des Lois*, n'y dépensent pas beaucoup, les pauvres mourront de faim; il faut même que les riches y dépensent à proportion de l'inégalité des fortunes, et que le luxe y augmente dans cette proportion. Les richesses particulières n'ont augmenté que parce qu'elles ont ôté à une partie des citoyens le nécessaire physique ; il faut donc qu'il leur soit rendu. Ainsi, pour que l'État monarchique se soutienne, le luxe doit aller en croissant du laboureur à l'artisan, au négociant, aux nobles, aux magistrats, aux grands seigneurs, aux traitants principaux, aux princes; sans quoi tout serait perdu. » (*Esprit des Lois*, liv. VII, chap. IV.)

Le terme de *luxe*, qu'emploie ici Montesquieu, se prend pour toute dépense qui excède le simple nécessaire ; dans lequel cas le luxe est ou vicieux ou légitime, selon qu'il abuse ou n'abuse pas des dons de la Providence. En l'interprétant dans le sens que le *christianisme* autorise, le raisonnement par lequel

ce célèbre auteur prouve que les lois somptuaires en général ne conviennent point aux monarchies subsiste dans toute sa force; car dès là que le *christianisme* permet les dépenses à proportion de l'inégalité des fortunes, il est évident qu'il n'est point un obstacle aux progrès du commerce, à l'industrie des ouvriers, à la perfection des arts, toutes choses qui concourent à la splendeur des États. Je n'ignore pas que l'idée que je donne ici du *christianisme* déplaira à certaines sectes, qui sont parvenues, à force d'outrer ses préceptes, à le rendre odieux à bien des personnes qui cherchent toujours quelque prétexte plausible pour se livrer à leurs passions. C'est assez le caractère des hérésies de porter tout à l'excès en matière de morale, et d'aimer spéculativement tout ce qui tient d'une dureté farouche et de mœurs féroces. Les différentes hérésies nous en fournissent plusieurs exemples. Tels ont été, par exemple, les Novatiens et les Montanistes, qui reprochaient à l'Église son extrême indulgence, dans le temps même où, pleine encore de sa première ferveur, elle imposait aux pécheurs publics des pénitences canoniques, dont la peinture serait capable d'effrayer aujourd'hui les solitaires de la Trappe; tels ont été aussi les Vaudois et les Hussites, qui ont préparé les voies à la réformation des protestants; dans l'Église même catholique, il se trouve de ces prétendus spirituels qui, soit hypocrisie, soit misanthropie, condamnent comme abus tout usage des biens de la Providence qui va au delà du strict nécessaire. Fiers de leurs croix et de leurs abstinences, ils voudraient y assujettir indifféremment tous les chrétiens, parce qu'ils méconnaissaient l'esprit du *christianisme* jusqu'au point de ne savoir pas distinguer les préceptes de l'Évangile d'avec ses conseils. Ils ne regardent nos désirs les plus naturels que comme le malheureux apanage du vieil homme avec toutes ses convoitises. Le *christianisme* n'est point tel que le figurent à nos yeux tous ces rigoristes, dont l'austérité farouche nuit extrêmement à la religion, comme si elle n'était pas conforme au bien des sociétés; et qui n'ont pas assez d'esprit pour voir que ses conseils, s'ils étaient ordonnés comme des lois, seraient contraires à l'esprit de ces lois.

C'est par une suite de cette même ignorance, qui détruit la religion en outrant ses préceptes, que Bayle a osé la flétrir

comme peu propre à former des héros et des soldats. « Pourquoi non? dit l'auteur de l'*Esprit des Lois*, qui combat ce paradoxe. Ce seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, et qui auraient un très-grand zèle pour les remplir; il sentiraient très-bien les droits de la défense naturelle; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie. Les principes du *christianisme*, bien gravés dans le cœur, seraient infiniment plus forts que ces faux honneurs des monarchies, ces vertus humaines des républiques, et cette crainte servile des États despotiques. » (*Esprit des Lois*, liv. XXIV, chap. VI.)

La religion chrétienne, nous objectez-vous, est intolérante par sa constitution; partout où elle domine, elle ne peut tolérer l'établissement des autres religions. Ce n'est pas tout; comme elle propose à ses sectateurs un symbole qui contient plusieurs dogmes incompréhensibles, il faut nécessairement que les esprits se divisent en sectes, dont chacune modifie à son gré ce symbole de sa croyance. De là ces guerres de religion, dont les flammes ont été tant de fois funestes aux États qui étaient le théâtre de ces scènes sanglantes; cette fureur, particulière aux chrétiens et ignorée des idolâtres, est une suite malheureuse de l'esprit dogmatique, qui est comme inné au *christianisme*. Le paganisme était comme lui partagé en plusieurs sectes; mais parce que toutes se toléraient entre elles, il ne voyait jamais s'allumer dans son sein des guerres de religion.

Ces éloges qu'on prodigue ici au paganisme, dans la vue de rendre odieux le *christianisme*, ne peuvent venir que de l'ignorance profonde où l'on est sur ce qui constitue deux religions si opposées entre elles par leur génie et par leur caractère. Préférer les ténèbres de l'une aux lumières de l'autre, c'est un excès dont on n'aurait jamais cru des philosopes capables, si notre siècle ne nous les eût montrés dans ces prétendus beaux esprits, qui se croient d'autant meilleurs citoyens qu'ils sont moins chrétiens. L'intolérance de la religion chrétienne vient de sa perfection, comme la tolérance du paganisme avait sa source dans son imperfection! Mais parce que la religion chrétienne est intolérante, et qu'en conséquence elle a un grand zèle pour s'établir sur la ruine des autres religions, vous avez tort d'en

conclure qu'elle produise aussitôt tous les maux que votre prévention vous fait attacher à son intolérance. Elle ne consiste pas, comme vous pourriez vous l'imaginer, à contraindre les consciences, et à forcer les hommes à rendre à Dieu un culte désavoué par le cœur, parce que l'esprit n'en connaît pas la vérité. En agissant ainsi, le *christianisme* irait contre ses propres principes, puisque la Divinité ne saurait agréer un hommage hypocrite, qui lui serait rendu par ceux que la violence, et non la persuasion, ferait chrétiens. L'intolérance du *christianisme* se borne à ne pas admettre dans sa communion ceux qui voudraient lui associer d'autres religions, et non à les persécuter. Mais pour connaître jusqu'à quel point il doit être réprimant dans les pays où il est devenu la religion dominante, *voyez*, dans l'*Encyclopédie*, Liberté de conscience.

Le *christianisme*, je le sais, a eu ses guerres de religion, et les flammes en ont été souvent funestes aux sociétés; cela prouve qu'il n'y a rien de si bon dont la malignité humaine ne puisse abuser. Le fanatisme est une peste qui reproduit de temps en temps des germes capables d'infecter la terre; mais c'est le vice des particuliers, et non du *christianisme*, qui par sa nature est également éloigné des fureurs outrées du fanatisme et des craintes imbéciles de la superstition. La religion rend le païen superstitieux, et le mahométan fanatique; leurs cultes les conduisent là naturellement. Mais lorsque le chrétien s'abandonne à l'un ou à l'autre de ces deux excès, dès lors il agit contre ce que lui prescrit sa religion. En ne croyant rien que ce qui lui est proposé par l'autorité la plus respectable qui soit sur terre, je veux dire l'Église catholique, il n'a point à craindre que la superstition vienne remplir son esprit de préjugés et d'erreurs. Elle est le partage des esprits faibles et imbéciles, et non de cette société d'hommes qui, perpétuée depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, a transmis dans tous les âges la révélation dont elle est la fidèle dépositaire. En se conformant aux maximes d'une religion toute sainte et toute ennemie de la cruauté, d'une religion qui s'est accrue par le sang de ses martyrs, d'une religion enfin qui n'affecte sur les esprits et les cœurs d'autre triomphe que celui de la vérité, qu'elle est bien éloignée de faire recevoir par des supplices; il ne sera ni fanatique ni enthousiaste, il ne portera point dans sa patrie le fer

et la flamme, et il ne prendra point le couteau sur l'autel pour faire des victimes de ceux qui refuseront de penser comme lui.

Vous me direz peut-être que le meilleur remède contre le fanatisme et la superstition serait de s'en tenir à une religion qui, prescrivant au cœur une morale pure, ne commanderait point à l'esprit une créance aveugle de dogmes qu'il ne comprend pas; les voiles mystérieux qui les enveloppent ne sont propres, dites-vous, qu'à faire des fanatiques et des enthousiastes. Mais raisonner ainsi, c'est bien peu connaître la nature humaine; un culte révélé est nécessaire aux hommes; c'est le seul frein qui puisse les arrêter. La plupart des hommes, que la seule raison guiderait, feraient des efforts impuissants pour se convaincre des dogmes dont la créance est absolument essentielle à la conservation des États. Demandez aux Socrate, aux Platon, aux Cicéron, aux Sénèque, ce qu'ils pensaient de l'immortalité de l'âme; vous les trouverez flottants et indécis sur cette grande question, de laquelle dépend toute l'économie de la religion et de la république; parce qu'ils ne voulaient s'éclairer que du seul flambeau de la raison, ils marchaient dans une route obscure entre le néant et l'immortalité. La voie des raisonnements n'est pas faite pour le peuple. Qu'ont gagné les philosophes avec leurs discours pompeux, avec leur style sublime, avec leurs raisonnements si artificieusement arrangés? tant qu'ils n'ont montré que l'homme dans leurs discours, sans y faire intervenir la Divinité, ils ont toujours trouvé l'esprit du peuple fermé à tous les enseignements. Ce n'est pas ainsi qu'en agissaient les législateurs, les fondateurs d'État, les instituteurs de religion; pour entraîner les esprits, et les plier à leurs desseins politiques, ils mettaient entre eux et le peuple le dieu qui leur avait parlé; ils avaient eu des visions nocturnes, ou des avertissements divins: le ton impérieux des oracles se faisait sentir dans les discours vifs et impétueux qu'ils prononçaient dans la chaleur de l'enthousiasme. C'est en revêtant cet extérieur imposant; c'est en tombant dans ces convulsions surprenantes, regardées par le peuple comme l'effet d'un pouvoir surnaturel; c'est en lui présentant l'appât d'un songe ridicule, que l'imposteur de la Mecque osa tenter la foi des crédules humains, et qu'il éblouit les esprits qu'il avait su charmer, en excitant leur admiration, et captivant leur confiance. Les

esprits fascinés par le charme vainqueur de son éloquence ne virent plus dans ce hardi et sublime imposteur qu'un prophète qui agissait, parlait, punissait, ou pardonnait en Dieu. A Dieu ne plaise que je confonde les révélations dont se glorifie à si juste titre le *christianisme* avec celles que vantent avec ostentation les autres religions ; je veux seulement insinuer par là qu'on ne réussit à échauffer les esprits qu'en faisant parler le Dieu dont on se dit l'envoyé, soit qu'il ait véritablement parlé comme dans le *christianisme* et le judaïsme, soit que l'imposture le fasse parler comme dans le paganisme et le mahométisme. Or, il ne parle point par la voix du philosophe déiste : une religion ne peut donc être utile qu'à titre de religion révélée.

Forcé de convenir que la religion chrétienne est la meilleure de toutes les religions pour les États qui ont le bonheur de la voir liée avec leur gouvernement politique, peut-être ne croyez-vous pas qu'elle soit la meilleure de toutes pour tous les pays : « Car, pourrez-vous me dire, quand je supposerais que le *christianisme* a sa racine dans le ciel, tandis que les autres religions ont la leur sur terre, ce ne serait pas une raison (à considérer les choses en politique et non en théologien) pour qu'on dût lui donner la préférence sur une religion qui depuis plusieurs siècles serait reçue dans un pays, et qui par conséquent y serait comme naturalisée. Pour introduire ce grand changement, il faudrait d'un côté compenser les avantages qu'une meilleure religion procurerait à l'État, et de l'autre les inconvénients qui résultent d'un changement de religion. C'est la combinaison exacte de ces divers avantages avec ces divers inconvénients, toujours impossible à faire, qui avait donné lieu parmi les Anciens à cette maxime si sage, qu'il ne faut jamais toucher à la religion dominante d'un pays, parce que dans cet ébranlement où l'on met les esprits, il est à craindre qu'on ne substitue des soupçons contre les deux religions à une ferme croyance pour une ; et par là on risque de donner à l'État, au moins pour quelque temps, de mauvais citoyens et de mauvais fidèles. Mais une autre raison qui doit rendre la politique extrêmement circonspecte en fait de changement de religion, c'est que la religion ancienne est liée à la constitution d'un État, et que la nouvelle n'y tient point ; que celle-là s'accorde avec

le climat, que souvent la nouvelle s'y refuse. Ce sont ces raisons et d'autres semblables, qui avaient déterminé les anciens législateurs à confirmer les peuples de la religion de leurs ancêtres; tout convaincus qu'ils fussent que ces religions étaient contraires par bien des endroits aux intérêts politiques, et qu'on pouvait les changer en mieux. Que conclure de tout ceci? que c'est une très-bonne loi civile, lorsque l'État est satisfait de la religion déjà établie, de ne point souffrir l'établissement d'une autre, fût-ce même la chrétienne. »

C'est sans doute une maxime très-sensée et très-conforme à la bonne politique de ne point souffrir l'établissement d'une autre religion dans un État où la religion nationale est la meilleure de toutes; mais cette maxime est fausse et devient dangereuse, lorsque la religion nationale n'a pas cet auguste caractère; car alors s'opposer à l'établissement d'une religion la plus parfaite de toutes, et par cela même la plus conforme au bien de la société, c'est priver l'État des grands avantages qui pourraient lui en revenir. Ainsi dans tous les pays et dans tous les temps, ce sera une très-bonne loi civile de favoriser, autant qu'il sera possible, les progrès du *christianisme*; parce que cette religion, encore qu'elle ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, est pourtant de toutes les religions celle qui peut contribuer le plus à notre bonheur dans celle-ci. Son extrême utilité vient de ses préceptes et de ses conseils, qui tendent tous à conserver les mœurs. Il n'a point le défaut de l'ancien paganisme, dont les dieux autorisaient par leur exemple les vices, enhardissaient les crimes et alarmaient la timide innocence; dont les fêtes licencieuses déshonoraient la Divinité par les plus infâmes prostitutions et les plus sales débauches; dont les mystères et les cérémonies choquaient la pudeur; dont les sacrifices cruels faisaient frémir la nature, en répandant le sang des victimes humaines que le fanatisme avait dévouées à la mort pour honorer ses dieux.

Il n'a point non plus le défaut du mahométisme, qui ne parle que de glaive, n'agit sur les hommes qu'avec cet esprit destructeur qui l'a fondé, et qui nourrit ses frénétiques sectateurs dans une indifférence pour toutes choses; suite nécessaire du dogme d'un destin rigide qui s'est introduit dans cette religion. S'il ne nie pas avec la religion de Confucius l'immor-

talité de l'âme, il n'en abuse pas aussi comme on le fait encore aujourd'hui au Japon, à Macassar, et dans plusieurs autres endroits de la terre, où l'on voit des femmes, des esclaves, des sujets, des amis, se tuer pour aller servir dans l'autre monde l'objet de leur respect et de leur amour. Cette cruelle coutume, si destructive de la société, émane moins directement, selon la remarque de l'illustre auteur de *Esprit des Lois*, « du dogme de l'immortalité de l'âme, que de celui de la résurrection des corps; d'où l'on a tiré cette conséquence, qu'après la mort un même individu aurait les mêmes besoins, les mêmes sentiments, les mêmes passions. (*Esprit des Lois*, liv. XXIV, chap. XIX). » Le *christianisme* non-seulement établit ce dogme, mais il sait encore admirablement bien le diriger : « Il nous fait espérer, dit cet auteur, un état que nous croyons, non pas un état que nous sentions ou que nous connaissions; tout, jusqu'à la résurrection des corps, nous mène à des idées spirituelles. »

Il n'a pas non plus l'inconvénient de faire regarder comme indifférent ce qui est nécessaire, ni comme nécessaire ce qui est indifférent. Il ne défend pas comme un péché, et même un crime capital, de mettre le couteau dans le feu, de s'appuyer contre un fouet, de battre un cheval avec sa bride, de rompre un os avec un autre; ces défenses sont bonnes pour la religion que Gengis-Khan donna aux Tartares; mais le *christianisme* défend, ce que cette autre religion regarde comme très-licite, de violer la foi, de ravir le bien d'autrui, de faire injure à un homme, de le tuer. La religion des habitants de l'île de Formose leur ordonne d'aller nus en certaines saisons, et les menace de l'enfer s'ils mettent des vêtements de toile et non pas de soie, s'ils vont chercher des huîtres, s'ils agissent sans consulter le chant des oiseaux; mais en revanche elle leur permet l'ivrognerie et le déréglement avec les femmes, elle leur persuade même que les débauches de leurs enfants sont agréables à leurs dieux. Le *christianisme* est trop plein de bon sens pour qu'on lui reproche des lois si ridicules. On croit chez les Indiens que les eaux du Gange ont une vertu sanctifiante; que ceux qui meurent sur les bords de ce fleuve sont exempts des peines de l'autre vie, et qu'ils habitent une région pleine de délices; en conséquence d'un dogme si pernicieux pour la société, on envoie des lieux les plus reculés des urnes pleines

des cendres des morts pour les jeter dans le Gange. Qu'importe, dit à ce sujet l'auteur de l'*Esprit des Lois*, qu'on vive vertueusement ou non? on se fera jeter dans le Gange. Mais quoique dans la religion chrétienne il n'y ait point de crime qui par sa nature soit inexpiable, cependant, comme le remarque très-bien cet auteur à qui je dois toutes ces réflexions, « elle fait assez sentir que toute une vie peut l'être; qu'il serait très-dangereux de fatiguer la miséricorde par de nouveaux crimes et de nouvelles expiations; qu'inquiets sur les anciennes dettes, jamais quitte envers le Seigneur, nous devons craindre d'en contracter de nouvelles, de combler la mesure, et d'aller jusqu'au terme où la bonté paternelle finit. » (MONTESQUIEU, *Esprit des Lois*, Livre XXIV, chapitres XII, XIII et XIV).

Mais pour mieux connaître les avantages que le *christianisme* procure aux États, rassemblons ici quelques-uns des traits avec lesquels il est peint dans l'*Esprit des Lois :* « Si la religion chrétienne est éloignée du pur despotisme, c'est que la douceur étant si recommandée dans l'Évangile, elle s'oppose à la colère despotique avec lequel le prince se ferait justice et exercerait ses cruautés. Cette religion défendant la pluralité des femmes, les princes y sont moins renfermés, moins séparés de leurs sujets, et par conséquent plus hommes; ils sont plus disposés à se faire des lois, et plus capables de sentir qu'ils ne peuvent pas tout. Pendant que les princes mahométans donnent sans cesse la mort ou la reçoivent, la religion chez les chrétiens rend les princes moins timides, et par conséquent moins cruels..... Chose admirable! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. C'est la religion chrétienne qui, malgré la grandeur de l'empire et le vice du climat, a empêché le despotisme de s'établir en Éthiopie, et a porté au milieu de l'Afrique les mœurs de l'Europe et ses lois. Le prince, héritier de l'Éthiopie, jouit d'une principauté, et donne aux autres sujets l'exemple de l'amour et de l'obéissance. Tout près de là on voit le mahométisme faire enfermer les enfants du roi de Sennar; à sa mort le conseil les envoie égorger en faveur de celui qui monte sur le trône. Que, d'un côté, l'on se mette devant les yeux les massacres continuels des rois et des chefs grecs et romains, et de l'autre la destruction des peuples et des villes par ces mêmes

chefs, Timur et Gengis-Khan, qui ont dévasté l'Asie; et nous verrons que nous devons au *christianisme*, et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens, que la nature humaine ne saurait assez reconnaître. C'est ce droit des gens qui fait que parmi nous la victoire laisse aux peuples vaincus ces grandes choses, la vie, la liberté, les lois, les biens, et toujours la religion, lorsqu'on ne s'aveugle pas soi-même. » (*Esprit des Lois*, liv. XXIV, chap. III.)

Qu'on me montre un seul défaut dans le *christianisme*, ou même quelque autre religion sans de très-grands défauts, et je consentirai volontiers qu'il soit réprimé dans tous les États où il n'est pas la religion nationale. Mais aussi si le *christianisme* se lie très-bien par sa constitution avec les intérêts politiques, et si toute autre religion cause toujours par quelque endroit de grands désavantages aux sociétés civiles, quelle raison politique pourrait s'opposer à son établissement dans les lieux où il n'est pas reçu? La meilleure religion, pour un État, est celle qui conserve le mieux les mœurs : or, puisque le *christianisme* a cet avantage sur toutes les religions, ce serait pécher contre la saine politique que de ne pas employer, pour favoriser ses progrès, tous les ménagements que suggère l'humaine prudence. Comme les peuples en général sont très-attachés à leurs religions, les leur ôter violemment, ce serait les rendre malheureux, et les révolter contre cette même religion qu'on voudrait leur faire adopter : il faut donc les engager par la voie de la douce persuasion à changer eux-mêmes la religion de leurs pères, pour en embrasser une qui la condamne. C'est ainsi qu'autrefois le *christianisme* se répandit dans l'empire romain, et dans tous les lieux où il est et où il a été dominant : cet esprit de douceur et de modération qui le caractérise; cette soumission respectueuse envers les souverains (quelle que soit leur religion), qu'il ordonne à tous ses sectateurs; cette patience invincible qu'il opposa aux Néron et aux Dioclétien qui le persécutèrent, quoique assez fort pour leur résister, et pour repousser la violence par la violence : toutes ces admirables qualités, jointes à une morale pure et sublime qui en était la source, le firent recevoir dans ce vaste empire. Si dans ce grand changement qu'il produisit dans les esprits, le repos de l'empire fut un peu troublé, son harmonie un peu altérée, la

faute en est au paganisme, qui s'arma de toutes les passions pour combattre le *christianisme* qui détruisait partout ses autels, et forçait au silence les oracles menteurs de ses dieux. C'est une justice qu'on doit au *christianisme*, que dans toutes les séditions qui ont ébranlé l'empire romain jusque dans ses fondements, aucun de ses enfants ne s'est trouvé complice des conjurations formées contre la vie des empereurs.

J'avoue que le *christianisme*, en s'établissant dans l'empire romain, y a occasionné des tempêtes, et qu'il lui a enlevé autant de citoyens qu'il y a eu de martyrs dont le sang a été versé à grands flots par le paganisme aveugle dans sa fureur: j'avoue même que ces victimes ont été les plus sages, les plus courageux, et les meilleurs des sujets : mais une religion aussi parfaite que le *christianisme*, qui abolissait la cruelle coutume d'immoler des hommes, et qui, détruisant les dieux adorés par la superstition, frappait du même coup sur les vices qu'ils autorisaient par leur exemple, une telle religion, dis-je, était-elle donc trop achetée par le sang chrétien, qui coulait sous le glaive homicide des tyrans? Si les Anglais ne regrettent pas des flots de sang, dans lesquels ils prétendent avoir noyé l'idole du despotisme, s'ils croient s'en être dédommagés par l'heureuse constitution de leur gouvernement, dont la liberté politique est l'âme ; pense-t-on que le *christianisme* puisse laisser des regrets dans le cœur des peuples qui l'ont reçu, quoiqu'il ne s'y soit cimenté que par le sang de plusieurs de ses enfants? Non, sans doute; il a produit dans la société trop de bien, pour qu'elle ne lui pardonne pas quelques maux nécessairement occasionnés par son établissement.

Que prétend-on faire signifier à ces mots que *la religion ancienne est liée à la constitution d'un État, et que la nouvelle n'y tient point?* Si cette religion est mauvaise, dès lors son vice intérieur influe sur la constitution même de l'État à laquelle elle se lie; et par conséquent il importe au bonheur de cet État que sa constitution soit changée, puisqu'il n'y a de bonne constitution que celle qui conserve les mœurs. M'alléguerez-vous la nature du climat auquel se refuse le *christianisme?* Mais quand il serait vrai qu'il est des climats où le physique a une telle force que le moral n'y peut presque rien, est-ce une raison pour l'en bannir? Plus les vices du climat sont laissés dans une

grande liberté, plus ils peuvent causer de désordres; et par conséquent c'est dans ces climats que la religion doit être plus réprimante. Quand la puissance physique de certains climats viole la loi naturelle des deux sexes, et celle des êtres intelligents, c'est à la religion à forcer la nature du climat et à rétablir les lois primitives. Dans les lieux de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie où habite aujourd'hui la mollesse mahométane, et qui sont devenus pour elle des séjours de volupté, le *christianisme* avait su autrefois y forcer la nature du climat, jusqu'au point d'y établir l'austérité et d'y faire fleurir la continence, tant est grande la force qu'ont sur l'homme la religion et la vérité.

CHRONIQUE, s. f. Histoire succincte où les faits abrégés qui se sont passés pendant une portion de temps plus ou moins grande sont rangés selon l'ordre de leurs dates. Pour se faire une idée juste, non de ce que c'est qu'une *chronique*, mais de ce que ce devrait être, il faut considérer l'histoire, ou comme embrassant dans sa relation tout ce qui s'est passé pendant un certain intervalle de temps, ou comme se bornant aux actions d'une seule personne, ou comme ne faisant son objet que d'une seule de ces actions. La *chronique* est l'histoire considérée sous cette première face; dans ce sens, *chronique* est synonyme à *annales*. La *chronique*, ne s'attachant qu'au gros des actions, ne sera pas fort instructive, à moins qu'elle ne parte d'une main habile qui sache, sans s'appesantir plus que le genre ne le demande, faire sentir ces fils imperceptibles qui répondent d'un bout à des causes très-petites et de l'autre aux plus grands événements.

On donne le nom de *chroniques* aux deux livres qui s'appellent aussi *paroles des jours*, ou *paralipomènes*.

Il y a la vieille *chronique* des Égyptiens. Elle ne nous est connue que par le rapport de Georges Syncelle. Nous lisons dans sa *chronographie*, *page* 51, qu'elle contenait trente dynasties, et cent treize générations, et qu'elle remontait jusqu'à un temps immense, contenant l'espace de 36,525 ans, pendant lesquels ont régné premièrement, les Aurites, *Auritæ*, ou les dieux; ensuite les Mestréens, *Mestræi*, ou les demi-dieux et les héros, ensuite les Égyptiens ou les rois. Le temps du règne de Vulcain n'y est pas marqué; celui du Soleil y est de 30,000 ans; celui de Saturne et des autres dieux, de 3,984 ans. Aux dieux

succédèrent les demi-dieux, au nombre de sept, dont le règne fut de 217 ans; après quoi commencèrent les quinze générations du cycle caniculaire de 443 ans.

Quoique cette *chronique* porte le nom de *vieille*, M. Marsham ne la croit pas antérieure au temps des Ptolémées, parce qu'elle s'étend jusqu'à la fuite du Nectanebus, qui arriva selon lui l'an III de l'olympiade CVII[e], quinze ans avant l'expédition d'Alexandre. Le même auteur dit que cette prodigieuse antiquité des Égyptiens vient de ce que leur chronologie était plutôt astronomique qu'historique. Ils l'avaient faite et réglée sur de fameuses périodes parmi eux, dont la première, nommée *la grande année*, était de 1,461 ans; c'est ce qu'on nomme aussi *cycle caniculaire*, et *période sothique*, ou *rétablissement de l'année;* parce que l'année égyptienne n'ayant que 365 jours, et étant par conséquent plus courte que l'année solaire de six heures, se trouvait, après 1,461 ans, concourir avec celle-ci; l'autre période, après laquelle ils prétendaient que le monde se trouvait au même état, était composée de la période précédente multipliée par quinze années lunaires périodiques, ou dix-neuf ans, qui font notre cycle lunaire; et le produit de cette multiplication 36,525 fait précisément le temps compris dans la vieille *chronique*.

Les Juifs ont des *chroniques;* ce sont des abrégés historiques peu corrects et assez modernes. Le premier est intitulé *la grande chronique*. Rabi José, fils de Chalipta, passe chez quelques-uns pour en être l'auteur. On ne sait guère en quel temps il l'écrivit: on voit seulement à certains traits qu'elle est postérieure au Talmud. On n'y trouve guère que des événements rapportés dans l'Écriture. On dit qu'elle descend jusqu'au temps d'Adrien. On doute que Rabi José en soit l'auteur, parce qu'il y est cité en plusieurs endroits. On y lit qu'Élie, après son enlèvement, a écrit dix lettres au roi Joram; qu'il fait l'histoire du monde dans sa demeure actuelle, etc.

La seconde a pour titre: *les Réponses du Rabi Serira, le docteur sublime*. Ce docteur sublime fut président à Babylone, et chef de toutes les écoles et académies de cette contrée; et il écrivit l'histoire de ces académies, avec la succession des rabbins, depuis le Talmud jusqu'à son temps.

La petite *chronique* est la troisième; elle a été écrite l'an 1223

de Jésus-Christ; on en ignore l'auteur. Son ouvrage est un abrégé historique depuis la création du monde jusqu'à l'an 522 de Jésus-Christ; après quoi elle compte encore huit générations, mais dont elle ne donne que les noms.

Le livre de la tradition est la quatrième. Abraham, le lévite, fils de Dion, en est l'auteur; c'est une exposition du fil traditionnel des histoires de la nation, conduit depuis Moïse jusqu'à l'auteur, qui vivait en 1160.

La cinquième est le livre des généalogies. Elle est d'Abraham Zachuz, qui la publia en 1580. Il y est marqué la succession et la tradition des Juifs, avec les noms des docteurs qui les ont enseignés, depuis le mont Sinaï jusqu'à son temps.

La sixième est la chaîne de la tradition; c'est un livre semblable au précédent. Rabi Jedalia, fils de Jechaïa, en est l'auteur. Il le publia à Venise en 1587.

La septième est le rejeton de David. Elle commence à la création, et descend jusqu'à 1592 de Jésus-Christ. David Gantz, juif de Bohême, en est l'auteur. Il n'y a rien de plus que dans les auteurs ou *chroniques* précédentes.

La *chronique* du prophète Moïse est une vie fabuleuse de Moïse, imprimée à Venise en 1544. La *chronique* des Samaritains, qui commence à la création du monde et finit à la prise de Samarie par Saladin, en 1187, est courte et peu exacte. *Voyez* Prideaux, Barthol. *Bibliot. rab.* Basnage, *Hist. des Juifs.* Calmet, *Dict. de la Bible.*

Nous avons encore les *chroniques* des saints. Vers les IX et Xe siècles, les lettres étant tombées, les moines se mirent à écrire des *chroniques*. Ils ont continué jusqu'à la fin du XVe siècle. Le plus grand mérite de ces sortes d'ouvrages, dont les actions pieuses des saints ne font pas tellement l'objet, qu'on n'y trouve aussi les vies de plusieurs rois ou grands hommes, c'est d'avoir conservé les dates et le fond des principaux événements. L'homme intelligent, qui sait rejeter le faux et démêler le suspect, n'en tire que ce qui lui convient, et peut-être n'en tire-t-il pas grand'chose.

CHRONOLOGIE SACRÉE. On entend par la *chronologie des premiers temps* l'ordre selon lequel les événements qui ont précédé le déluge, et qui l'ont suivi immédiatement, doivent être placés dans le temps. Mais quel parti prendrons-nous sur cet ordre? Regarderons-nous, avec quelques Anciens, le monde

comme éternel, et dirons-nous que la succession des êtres n'a point eu de commencement et ne doit point avoir de fin? Ou convenant, soit de la création, soit de l'information de la matière dans le temps, penserons-nous, avec quelques auteurs, que ces actes du Tout-Puissant sont d'une date si reculée, qu'il n'y a aucun fil, soit historique, soit traditionnel, qui puisse nous y conduire sans se rompre en cent endroits? Ou reconnaissant l'absurdité de ces systèmes, et nous attachant aux fastes de quelques peuples, préférerons-nous ceux des habitants de la Bétique en Espagne, qui produisaient des annales de six mille ans? Ou compterons-nous, avec les Indiens, six mille quatre cent soixante et un ans depuis Bacchus jusqu'à Alexandre? Ou, plus jaloux encore d'ancienneté, suivrons-nous cette histoire chronologique de douze à quinze mille ans dont se vantaient les Égyptiens; et, donnant avec les mêmes peuples dix-huit mille ans de plus à la durée des règnes des dieux et des héros, vieillirons-nous le monde de trente mille ans? Ou assurant, avec les Chaldéens, qu'il y avait plus de quatre cent mille ans qu'ils observaient les astres lorsque Alexandre passa en Asie, leur accorderons-nous dix rois depuis le commencement de leur monarchie jusqu'au déluge? Ferons-nous ces règnes de cent vingt sares? et comptant avec Eusèbe pour la durée du sare chaldéen trois mille six cents ans, dirons-nous qu'il y avait quatre cent trente-deux mille ans depuis leur premier roi jusqu'au déluge? Ou mécontents de la durée qu'Eusèbe donne au sare, et curieux de conserver aux Chaldéens toute leur ancienneté, leur restituerons-nous les quarante et un mille ans qu'ils semblent perdre à ce calcul, et leur accorderons-nous les quatre cent soixante et trois mille ans d'observations qu'ils avaient lors du passage d'Alexandre, au rapport de Diodore de Sicile? Ou regardant toutes ces *chronologies*, soit comme fabuleuses, soit comme réductibles, par quelque connaissance puisée dans les Anciens, à la *chronologie* des livres sacrés, nous en tiendrons-nous à cette *chronologie?* La raison et la religion nous obligent à prendre ce dernier parti. Notre objet sera donc ici, premièrement, de montrer que ces énormes calculs des Chaldéens et autres peuvent se réduire à quelqu'un des systèmes de nos auteurs sur la *chronologie* sacrée; secondement, ces systèmes de nos auteurs ayant entre eux des différences assez considé-

rables, fondées les unes sur la préférence exclusive qu'ils ont donnée à un des textes de l'Écriture, les autres sur les intervalles qu'ils ont mis entre les époques d'un même texte, d'indiquer l'usage qu'il semble qu'on pourrait faire des différents textes, et d'appliquer nos vues à la fixation de quelques-unes des principales époques. Notre Dictionnaire étant particulièrement philosophique, il est également de notre devoir d'indiquer les vérités découvertes, et les voies qui pourraient conduire à celles qui sont inconnues : c'est la méthode que nous avons suivie à l'article Canon des saintes Écritures (*Voyez cet article*), et c'est encore celle que nous allons suivre ici.

Des annales babyloniennes, égyptiennes ou chaldéennes, réduites à notre chronologie. C'est à M. Gibert que nous aurons l'obligation de ce que nous allons exposer sur cette matière si importante et si difficile. (*Voyez une lettre qu'il a publiée en 1743, Amst.*) Les Anciens désignaient par le nom d'*année* la révolution d'une planète quelconque autour du ciel. (*Voyez* Macrobe, Eudoxe, Varron, Diodore de Sicile, Pline, Plutarque, S. Augustin, etc.) Ainsi l'année eut deux, trois, quatre, six, douze mois; et selon Palephate et Suidas, d'autres fois un seul jour. Mais quelles sortes de révolutions entendaient les Chaldéens, quand ils s'arrogeaient quatre cent soixante et treize mille ans d'observations? Quelles? celles d'un jour solaire, répond M. Gibert; le jour solaire était leur année astronomique : d'où il s'ensuit, selon cette supposition, que les quatre cent soixante et treize mille années des Chaldéens se réduisent à quatre cent soixante et treize mille de nos jours, ou à 1297 et environ neuf mois de nos années solaires. Or c'est là précisément le nombre d'années qu'Eusèbe compte depuis les premières découvertes d'Atlas en astronomie, jusqu'au passage d'Alexandre en Asie; et il place ces découvertes à l'an 384 d'Abraham; mais le passage d'Alexandre est de l'an 1582; l'intervalle de l'une à l'autre est donc précisément de 1298 ans, comme nous l'avons trouvé.

Cette rencontre devient d'autant plus frappante, qu'Atlas passe pour l'inventeur même de l'astrologie, et par conséquent ses observations, comme la date des plus anciennes. L'histoire fournit même des conjectures assez fortes de l'identité des observations d'Atlas avec les premières observations des Chal-

déens. Mais voyons la suite de cette supposition de M. Gibert.

Bérose ajoutait 17,000 ans aux observations des Chaldéens. L'histoire de cet auteur, dédiée à Antiochus Soter, fut vraisemblablement conduite jusqu'aux dernières années de Séleucus Nicanor, prédécesseur de cet Antiochus. Ce fut à peu près dans ce temps que Babylone perdit son nom, et que ses habitants passèrent dans la ville nouvelle construite par Séleucus, c'est-à-dire la 293e année avant Jésus-Christ, ou plutôt la 289e ; car Eusèbe nous apprend que Séleucus peuplait alors la ville qu'il avait bâtie. Or, les 17,000 ans de Bérose évalués à la manière de M. Gibert donnent quarante-six ans six à sept moins, ou l'intervalle précis du passage d'Alexandre en Asie, jusqu'à la première année de la CXXIIIe olympiade, c'est-à-dire jusqu'au moment où Bérose avait conduit son histoire.

Les 720,000 années qu'Épigène donnait aux observations conservées à Babylone ne font pas plus de difficulté : réduites à des années juliennes, elles font 1971 ans et environ trois mois; ce qui approche fort des 1903 ans que Callisthène accordait au même genre d'observations : la différence de 68 ans vient de ce que Callisthène finit son calcul à la prise de Babylone par Alexandre, comme il le devait, et qu'Épigène conduisit le sien jusque sous Ptolémée Philadelphe, ou jusqu'à son temps.

Autre preuve de la vérité des calculs et de la supposition de M. Gibert. Alexandre Polyhistor dit, d'après Bérose, que l'on conservait à Babylone, depuis plus de 150,000 ans, des mémoires historiques de tout ce qui s'était passé pendant un si long intervalle. Il n'est personne qui, sur ce passage, n'accuse Bérose d'imposture, en se rappelant que Nabonassar, qui ne vivait que 410 à 411 ans avant Alexandre, détruisit tous les monuments historiques des temps qui l'avaient précédé; cependant en réduisant ces 150,000 ans à autant de jours, on trouve 410 ans huit mois et trois jours, et les 150,000 de Bérose ne sont plus qu'une affectation puérile de sa part. Les 410 ans huit mois et trois jours qu'on trouve par la supposition de M. Gibert se sont précisément écoulés depuis le 26 février de l'an 747 avant Jésus-Christ, où commence l'ère de Nabonassar, jusqu'au 1er novembre de l'an 337, c'est-à-dire jusqu'à l'année et au mois d'où les Babyloniens dataient le règne d'Alexandre, après la mort de son père. Cette réduction ramène donc toujours à

des époques vraies, les 30,000 ans que les Égyptiens donnaient au règne du Soleil, le même que Joseph, se réduisent aux 80 ans que l'Écriture accorde au ministère de ce patriarche ; les 1300 ans et plus que quelques-uns comptent depuis Menès jusqu'à Neithocris ne sont que des années de six mois, qui se réduisent à 668 années juliennes que le canon des rois thébains d'Ératosthène met entre les deux mêmes règnes ; les 2936 ans que Dicéarque compte depuis Sésostris jusqu'à la première olympiade ne sont que des années de trois mois, qui se réduisent aux 734 que les marbres de Paros comptent entre Danaüs, frère de Sésostris, et les olympiades, etc. *Voyez la lettre de* M. Gibert.

De la chronologie chinoise rappelée à notre chronologie. Nous avons fait voir à l'*article* CHINOIS que le règne de Fohi fut un temps fabuleux, peu propre à fonder une véritable époque chronologique. Le père Longobardi convient lui-même que la *chronologie* des Chinois est très-incertaine ; et si l'on s'en rapporte à la table chronologique de Nien, auteur très-estimé à la Chine, dont Jean-François Fouquet nous a fait connaître l'ouvrage, l'histoire de la Chine n'a point d'époque certaine plus ancienne que l'an 400 avant Jésus-Christ. Kortholt, qui avait bien examiné cette *chronologie* de Nien, ajoute que Fouquet disait des temps antérieurs de l'ère chinoise que les lettrés n'en disputaient pas avec moins de fureur et de fruit que les nôtres des dynasties égyptiennes et des origines assyriennes et chaldéennes, et qu'il était permis à chacun de croire des premiers temps de cette nation tout ce qu'il en jugerait à propos. Mais si, suivant les dissertations de M. Fréret, il faut rapporter l'époque d'Yao, un des premiers empereurs de la Chine, à l'an 2145 ou 7 avant Jésus-Christ, les Chinois plaçant leur première observation astronomique et la composition d'un calendrier célèbre dans leurs livres 150 ans avant Yao, l'époque des premières observations chinoises et celle des premières observations chaldéennes coïncideront. C'est une observation singulière.

Y aurait-il donc quelque rapport, quelque connexion entre l'astronomie chinoise et celle des Chaldéens ? Les Chinois sont certainement sortis, ainsi que tous les autres peuples, des plaines de Sennaar, et l'on ne pourrait guère en avoir un indice plus fort que cette identité d'époque, dans leurs observations astronomiques les plus anciennes.

Plus on examine l'origine des peuples, plus on les rapproche de ces fameuses plaines; plus on examine leur *chronologie* et plus on y démêle d'erreurs, plus on la rapproche de quelqu'un de nos systèmes de *chronologie* sacrée. Cette *chronologie* est donc la vraie; le plus ancien peuple est donc celui qui en est possesseur; tenons-nous-en donc aux fastes de ce peuple.

Nous en avons trois exemplaires différents : ce sont ou trois textes ou trois copies d'un premier original; ces copies varient entre elles sur la *chronologie* des premiers âges du monde : le texte hébreu de la Massore abrége les temps; il ne compte qu'environ quatre mille ans depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ; le texte samaritain donne plus d'étendue à l'intervalle de ces époques; mais on le prétend moins correct : les Septante font remonter la création du monde jusqu'à six mille ans avant Jésus-Christ; il y a, selon le texte hébreu, 1,656 ans depuis Adam au déluge; 1,307, selon le samaritain; et 2,242, selon Eusèbe et les Septante; ou 2,256, selon Josèphe et les Septante; 2,262, selon Jules Africain, S. Épiphane, le père Petau et les Septante.

Si les chronologistes sont divisés, et sur le choix des textes, et sur les temps écoulés pour l'intervalle de la création au déluge, ils ne le sont pas moins pour les temps postérieurs au déluge, et sur les intervalles des époques de ces temps. *Voyez seulement* Marsham et Pezron.

Système de Marsham.

Du déluge à la vocation d'Abraham,	426 ans
De la vocation d'Abraham à la sortie d'Égypte,	430
De l'exode à la fondation du temple,	480
La durée du temple,	400
La captivité,	70

Système de Pezron.

Du déluge à la vocation d'Abraham,	1,257 ans
De la vocation d'Abraham à la sortie d'Égypte,	430
De la sortie d'Égypte à la fondation du temple,	873
De la fondation du temple à sa destruction,	470
La captivité,	70

Les différences sont plus ou moins fortes entre les autres systèmes, pour lesquels nous renvoyons à leurs auteurs.

Tant de diversités, tant entre les textes qu'entre leurs commentateurs, suggéra à M. l'abbé de Prades, bachelier de Sorbonne, une opinion qui a fait beaucoup de bruit, et dont nous allons rendre compte, d'autant plus volontiers que nous l'avons combattue de tout temps, et que son exposition ne suppose aucun calcul.

M. l'abbé de Prades se demande à lui-même comment il a pu se faire que Moïse ait écrit une *chronologie*, et qu'elle se trouve si altérée qu'il ne soit plus possible, des trois différentes *chronologies* qu'on lit dans les différents textes, de discerner laquelle est de Moïse, ou même s'il y en a une de cet auteur. Il remarque que cette contradiction des *chronologies* a donné naissance à une infinité de systèmes différents; que les auteurs de ces systèmes n'ont rien épargné pour détruire l'autorité des textes qu'ils ne suivaient pas; témoin le père Morin, de l'Oratoire, à qui il n'a pas tenu que le texte samaritain ne s'élevât sur les ruines du texte hébreu; que les différentes *chronologies* ont suivi la fortune des différents textes, en Orient, en Occident, et dans les autres églises; que les chronologues n'en ont adopté aucune scrupuleusement; que les additions, corrections, retranchements qu'ils ont jugé à propos d'y faire, prouvent bien qu'à leur avis même il n'y en a aucune d'absolument correcte; que la nation chinoise n'a jamais entré dans aucun de ces plans chronologiques; qu'on ne peut cependant rejeter en doute les époques chinoises, sans se jeter dans un pyrrhonisme historique; que cet oubli fournissait une grande difficulté aux impies contre le récit de Moïse, qui faisait descendre tous les hommes de Noé, tandis qu'il se trouvait un peuple dont les annales remontaient au delà du déluge; qu'en répondant à cette difficulté des impies par la *chronologie* des Septante, qui n'embrasse pas encore les époques chinoises les plus reculées, telles que le règne de Fohi, on leur donnait occasion d'en proposer une autre sur l'altération des livres saints, où le temps avait pu insérer des *chronologies* différentes, et troubler même celles qui avaient été insérées; que la conformité sur les faits ne répondait pas à la diversité sur les *chronologies*; que le P. Tournemine, sensible à cette difficulté, a tout mis en œuvre pour accorder les *chronologies*; mais que son système a des défauts considérables, comme de ne pas expliquer pourquoi le cente-

naire n'est pas omis partout dans le texte hébreu, ou ajouté partout dans les Septante ; et qu'occupé de ces difficultés, elle se grossissait d'autant plus, qu'il se prévenait davantage que Moïse avait écrit une *chronologie*. Voilà ce qui a paru à M. l'abbé de Prades.

Et il a pensé que Moïse n'était auteur d'aucune des trois *chronologies*; que c'étaient trois systèmes inventés après coup; que les différences qui les distinguent ne peuvent être des erreurs de copistes; que si les erreurs de copistes avaient pu enfanter des *chronologies* différentes, il y en aurait bien plus de trois; que les trois *chronologies* ne différeraient entre elles que comme trois copies de la même *chronologie*; que si, antérieurement à la version des Septante, la *chronologie* du texte hébreu sur lequel ils ont traduit avait passé pour authentique, on ne conçoit pas comment ces respectables traducteurs auraient osé l'abandonner; qu'on ne peut supposer que les Septante aient conservé la *chronologie* de l'hébreu, et que la différence qu'on remarque à présent entre les calculs de ces deux textes vient de corruption ; qu'on peut demander de quel côté vient la corruption, si c'est du côté de l'hébreu ou du côté des Septante, ou de l'un et de l'autre côté; que selon la dernière réponse, la seule qu'on puisse faire, il n'y a aucune de ces *chronologies* qui soit la vraie; qu'il est étonnant que l'ignorance des copistes n'ait commencé à se faire sentir que depuis les Septante; que l'intervalle du temps compris entre Ptolémée Philadelphe et la naissance de Jésus-Christ ait été le seul exposé à ce malheur, et que les histoires profanes n'aient en ce point aucune conformité de sort avec les livres sacrés; que la vigilance superstitieuse des Juifs a été ici trompée bien grossièrement; que les nombres étant écrits tout au long dans les textes, et non en chiffres, l'altération devient très-difficile; en un mot, que quelque facile qu'elle soit, elle ne peut jamais produire des systèmes ; qu'on ne peut supposer que la *chronologie* de Moïse est comme dispersée dans les trois textes; qu'il faut sur chaque fait en particulier les consulter, et prendre le parti qui paraîtra le plus conforme à la vérité, selon d'autres circonstances.

Selon ce système de M. l'abbé de Prades, il est évident que l'objection des impies, tirée de la diversité des trois *chronologies*, se réduit à rien; mais n'affaiblit-il pas d'un autre côté la

preuve de l'authenticité des faits qu'ils contiennent, fondée sur cette vigilance prodigieuse avec laquelle les Juifs conservaient leurs ouvrages? Que devient cette vigilance, lorsque des hommes auront pu pousser la hardiesse, soit à insérer une *chronologie* dans le texte, si Moïse n'en a fait aucune, soit à y en substituer une autre que la sienne? M. l'abbé de Prades prétend que ces *chronologies* sont trois systèmes différents; mais il prouve seulement que leur altération est fort extraordinaire; comment prendre ces *chronologies* pour des systèmes liés et suivis, quand on voit que le centenaire n'est pas omis dans tout le texte hébreu, et qu'il n'est pas ajouté à tous les patriarches dans le texte des Septante? Si la conformité s'est conservée dans les faits, c'est que par leur nature les faits sont moins exposés aux erreurs que des calculs chronologiques; quelque grossières que soient ces erreurs, elles ne doivent point étonner. Rien n'empêche donc qu'on n'admette les trois textes, et qu'on ne cherche à les concilier, d'autant plus qu'on trouve dans tous les trois, pris collectivement, de quoi satisfaire à beaucoup de difficultés. Mais comment cette conciliation se fera-t-elle? Entre plusieurs moyens, on a l'examen des calculs mêmes et celui des circonstances : l'examen des calculs suffit seul quelquefois; cet examen joint à la combinaison des circonstances suffira très-souvent. Quant aux endroits où le concours de ces deux moyens ne donnera aucun résultat, ces endroits resteront obscurs.

Voilà notre système, qui, comme on peut s'en apercevoir, est très-différent de celui de M. l'abbé de Prades. M. de Prades nie que Moïse ait jamais fait une *chronologie*, nous croyons le contraire; il rejette les trois textes comme interpolés, et nous les respectons tous les trois comme contenant la *chronologie* de Moïse. Il a combattu notre système dans son *Apologie* par une raison qui lui est particulièrement applicable; c'est que l'examen et la combinaison des calculs ne satisferait peut-être pas à tout : mais cet examen n'est pas le seul que nous proposions; nous y joignons celui des circonstances, qui détermine tantôt pour un manuscrit, tantôt pour un autre, tantôt pour un résultat qui n'est proprement ni de l'un ni de l'autre, mais qui naît de la comparaison de tous les trois. D'ailleurs, quelque plausible que pût être le système de M. l'abbé de Prades, il ne serait point permis de l'embrasser, depuis que les censures de

plusieurs évêques de France et de la Faculté de Théologie l'ont déclaré attentatoire à l'authenticité des lives saints.

Les textes variant entre eux sur la *chronologie* des premiers âges du monde, si l'on accordait en tout à chacun une égale autorité, il est évident qu'on ne saurait à quoi s'en tenir sur le temps que les patriarches ont vécu, soit à l'égard de ceux qui ont précédé le déluge, soit à l'égard de ceux qui ne sont venus qu'après ce grand événement. Mais le chrétien n'imite point dans son respect pour les livres qui contiennent les fondements de sa foi la pusillanimité du Juif ou le scrupule du Musulman. Il ose leur appliquer les règles de la critique, soumettre leur *chronologie* aux discussions de la raison, et chercher dans ces occasions la vérité avec toute la liberté possible, sans craindre d'encourir le reproche d'impiété.

Des textes de l'Écriture que nous avons, chacun a ses prérogatives : l'hébreu paraît écrit dans la même langue que le premier original; le samaritain prétend au même avantage ; il a de plus celui d'avoir conservé les anciens caractères hébraïques du premier original hébreu. La version des Septante a été faite sur l'hébreu des anciens Juifs. L'Église chrétienne l'a adoptée ; la synagogue en a reconnu l'autorité, et Josèphe, qui a travaillé son histoire sur les livres hébreux de son temps, se conforme assez ordinairement aux Septante. S'il s'est glissé quelque faute dans leur version, ne peut-il pas s'en être glissé de même dans l'hébreu? Ne peut-on pas avoir le même soupçon sur le samaritain? Toutes les copies ne sont-elles pas sujettes à ces accidents et à beaucoup d'autres? Les copistes ne sont pas moins négligents et infidèles en copiant de l'hébreu qu'en transcrivant du grec. C'est de leur habileté, de leur attention et de leur bonne foi que dépend la pureté d'un texte, et non de la langue dans laquelle il est écrit. J'ai dit *de leur bonne foi*, parce que les sentiments particuliers du copiste peuvent influer bien plus impunément sur la copie d'un manuscrit, que ceux d'un savant de nos jours sur l'édition d'un ouvrage imprimé ; car si la comparaison des manuscrits est si difficile et si rare aujourd'hui même qu'ils sont rassemblés dans un petit nombre d'édifices particuliers, combien n'était-elle pas plus difficile et plus rare jadis, qu'ils étaient éloignés les uns des autres et dispersés dans la société, *rari nantes in gurgite vasto?* Je conçois que

dans ces temps où la collection de quelques manuscrits était la marque de la plus grande opulence, il n'était pas impossible qu'un habile copiste bouleversât tout un ouvrage. et peut-être même en composât quelques-uns en entier sous des noms empruntés.

Les trois textes de l'Écriture, ayant à peu près les mêmes prérogatives, c'est donc de leur propre fonds qu'il s'agit de tirer des raisons de préférer l'un à l'autre dans les endroits où ils se contredisent. Il faut examiner, avec toute la sévérité de la critique, les variétés et les différentes leçons, chercher où est la faute, et ne pas décider que le texte hébreu est infaillible, par la raison seule que c'est celui dont les Juifs se sont servis et se servent encore. Une autre sorte de prévention non moins légère, ce serait de donner l'avantage aux Septante, et d'accuser les Juifs d'une malice qu'ils n'ont jamais eue ni dû avoir, celle d'avoir corrompu leurs écritures de propos délibéré, comme quelques-uns l'ont avancé, soit par un excès de zèle contre ce peuple, soit par une ignorance grossière sur ce qui le regarde.

L'équité veut qu'on ne considère les trois textes que comme trois copies d'un même original. sur l'autorité plus ou moins grande desquelles il ne nous est guère permis de prendre parti, et qu'il faut tâcher de concilier en les respectant également.

Ces principes posés, nous allons, non pas donner des décisions, car rien ne serait plus téméraire de notre part, mais proposer quelques conjectures raisonnables sur la *chronologie* des trois textes, la vie des anciens patriarches, et le temps de leur naissance. Je n'entends pas le temps qui a précédé le déluge. Les textes sont à la vérité remplis de contradictions sur ce point, comme on a vu plus haut ; mais il importe peu d'en connaître la durée. C'est de la connaissance des temps qui ont suivi le déluge que dépendent la division des peuples, l'établissement des empires et la succession des princes, conduite jusqu'à nous sans autre interruption que celle qui naît du changement des familles, de la chute des États et des révolutions dans les gouvernements.

Nous observerons, avant que d'entrer dans cette matière, que l'autorité de Josèphe est ici très-considérable, et qu'il ne faut point négliger cet auteur, soit pour le suivre, soit pour le

corriger quand ses sentiments et sa *chronologie* diffèrent des textes de l'Écriture.

Puisque ni ces textes, ni cet historien, ne sont d'accord entre eux sur la *chronologie*, il faut nécessairement qu'il y ait faute : et puisqu'ils sont de même nature, sujets aux mêmes accidents, et par conséquent également fautifs, il peut y avoir faute dans tous, et il peut se faire aussi qu'il y en ait un exact. Voyons donc quel est celui qui a le préjugé en sa faveur dans la question dont il s'agit.

Premièrement, il me semble que le texte samaritain et les Septante ont eu raison d'accorder aux patriarches cent ans de plus que le texte hébreu, et d'étendre de cet intervalle la suite de leur ordre chronologique, soit parce que des trois textes il y en a deux qui conviennent en ce point, soit parce qu'il est plus facile à un copiste d'omettre un mot ou un chiffre de son original que d'en ajouter un qui n'en est pas. Nous savons, par expérience, que les additions rares qui sont de la négligence des copistes consistent en répétitions, et les autres fautes en omisssions, corruptions, transpositions, etc. ; mais ce n'est pas de ces inexactitudes qu'il s'agit ici. D'ailleurs Josèphe est conforme aux Septante et au samaritain, en comptant la durée des vies de chaque patriarche en particulier. Mais, dira-t-on, on retrouve dans la somme totale celle de l'hébreu. Il faut en convenir, et c'est dans cet historien une faute très-bizarre. Mais il me semble qu'il est plus simple de supposer que Josèphe s'est trompé dans une règle d'arithmétique que dans un fait historique, et que par conséquent l'erreur est plutôt dans le total que dans les sommes particulières. M. Arnaud, qui avertit en marge de sa traduction qu'il a corrigé cet endroit de Josèphe sur les manuscrits, s'est bien gardé de toucher à la durée des vies et d'en retrancher les cent ans. Il les a seulement suppléés dans le résultat de l'addition.

Nous inviterons, en passant, quelques-uns des membres savants de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres de nous donner un mémoire d'après l'expérience et la raison sur les fautes qui doivent naturellement échapper aux copistes. Et poursuivant notre objet, nous remarquerons encore que, dès les premiers temps qui ont suivi le déluge, on voit dans le texte hébreu même des guerres et des tributs imposés sur des peuples

subjugués, et que le temps marqué par ce texte paraît bien court, quand on le compare avec les événements qu'il renferme. Les trois enfants de Noé se sont fait une postérité immense; les peuples ont cessé de connaître leur commune origine; ils se sont regardés comme des étrangers et traités comme des ennemis: et cela dans l'intervalle de trois cent soixante-sept ans; car l'hébreu n'en accorde pas davantage au second âge. Ce second âge n'est que de trois cent soixante-sept ans. L'hébreu ne compte que trois cent soixante-sept ans depuis le déluge jusqu'à la sortie d'Abraham hors de la ville de Haran ou Charan en Mésopotamie; et Sem en a vécu, selon le même texte, cinq cent deux depuis le déluge. La vie des hommes qui lui ont succédé immédiatement dans ce second âge était de quatre cents ans. Noé lui-même en a survécu après le déluge trois cent cinquante. Ainsi les royaumes se seront fondés; les guerres se seront faites de leur temps; ou ils auront méconnu leurs enfants; ou c'est en vain qu'ils auront crié à ces furieux : *Malheureux! que faites-vous? vous êtes frères, et vous vous égorgez!* Abraham aura été contemporain de Noé; Sem aura vu Isaac pendant plus de trente ans, et les enfants d'un même père se seront ignorés du vivant même de leur père; cela paraît difficile à croire. Et si la rapidité de ces événements ne nous permet pas de penser qu'on s'est trompé sur la naissance d'Adam et les temps qui ont précédé le déluge, elle forme une grande difficulté sur la certitude de ceux qui l'ont suivie. Combien cette difficulté ne s'augmente-t-elle pas encore par la promptitude et le prodige de la multiplication des enfants de Noé! Il ne s'agit pas ici de la fable de Deucalion et de Pyrrha, qui changeaient en hommes les pierres qu'ils jetaient derrière eux, mais d'un fait, et d'un fait incontestable, qu'on ne pourrait nier, sans se rendre coupable d'impiété.

Ce n'est pas tout que les objections tirées des faits précédents: voici d'autres circonstances qui ne feront guère moins sentir le besoin d'étendre la durée du second âge. C'est une monnaie d'argent publique, qui a son coin, son titre, son poids et son cours longtemps avant Abraham. La *Genèse* en fait mention comme d'une chose commune et d'une origine ancienne, à l'occasion du tombeau qu'Abraham acheta des fils de Heth. Voilà donc les mines découvertes, et la manière de fondre, de puri-

fier et de travailler les métaux, pratiquée. Mais il n'y a que ceux qui connaissent le détail de ces travaux qui sachent combien l'invention en suppose de temps, et combien ici l'industrie des hommes marche lentement.

Convenons donc que, quand on ne renonce pas au bon sens, à la raison et à l'expérience, on a de la peine à concevoir tous ces événements à la manière de quelques auteurs. Rien ne les embarrasse; les miracles ne leur coûtent rien; et ils ne s'aperçoivent pas que cette ressource est pour et contre, et qu'elle ne sert pas moins à lever les difficultés qu'ils proposent à leurs adversaires qu'à lever celles qui leur sont proposées.

Mais que disent le bon sens, l'expérience et la raison? qu'en supposant, comme il est juste, l'autorité de l'Écriture sainte, les hommes ont vécu ensemble longtemps après le déluge; qu'ils n'ont formé qu'une société jusqu'à ce qu'ils aient été assez nombreux pour se séparer; que quand Dieu dit aux enfants de Noé de peupler la terre et de se la partager, il ne leur ordonna pas de se disperser çà et là en solitaires, et de laisser le patriarche Noé tout seul; que, quand il les bénit pour croître, sa volonté était qu'ils ne s'étendissent qu'à mesure qu'ils croîtraient; que l'ordre *croissez, multipliez et remplissez toute la terre*, suppose une grande multiplication actuelle; et que par conséquent ceux qui, avant la confusion des langues, envoient Sem dans la Syrie ou dans la Chaldée, Cam en Égypte, et Japhet je ne sais où, fondent là-dessus des *chronologies* de royaumes, font régner Cham en Égypte sous le nom de *Menez*, et lui donnent, après soixante-neuf ans au plus écoulés, trois successeurs dans trois royaumes différents; que ces auteurs, dis-je, fussent-ils cent fois plus habiles que Marsham, nous font l'histoire de leurs imaginations, et nullement celle des temps.

Que disent le bon sens, la raison, l'expérience et la sainte Écriture? que les hommes choisirent après le déluge une habitation commune dans le lieu le plus commode dont ils se trouvèrent voisins: que la plaine de Sennaar leur ayant plu, ils s'y établirent; que ce fut là qu'ils s'occupèrent à réparer le dégât et le ravage des eaux; que ce ne fut d'abord qu'une famille peu nombreuse, puis une parenté composée de plusieurs familles; dans la suite un peuple; et qu'alors trop nombreux pour l'étendue de la plaine, et assez nombreux pour se séparer en grandes

colonies, ils dirent : « Puisque nous sommes obligés de nous diviser, travaillons auparavant à un ouvrage commun, qui transmette à nos descendants la mémoire de leur origine, et qui soit un monument éternel de notre union : élevons une tour dont le sommet atteigne le ciel. » Dessein extravagant, mais dont le succès leur parut si certain, que Moïse fait dire à Dieu dans la *Genèse : Confondons leur langage, car ils ne cesseront de travailler qu'ils n'aient achevé leur ouvrage.* Ils avaient sans doute proportionné leur projet à leur nombre; mais à peine ont-ils commencé ce monument d'orgueil, que la confusion des langues les contraignit de l'abandonner. Ils formèrent des colonies; ils se transportèrent en différentes contrées, entre lesquelles la nécessité de subsister mit plus ou moins de distance. D'un grand peuple il s'en forma plusieurs petits. Ces petits s'étendirent; les distances qui les séparaient diminuèrent peu à peu, s'évanouirent; et les membres épars d'une même famille se rejoignirent. mais après des siècles si reculés, que chacun d'eux se trouva tout à coup voisin d'un peuple qu'il ne connaissait pas, et dont il ignorait la langue, les idiomes s'étant altérés parmi eux, comme nous voyons qu'il est arrivé parmi nous. Nous avons appris à parler de nos pères; nos pères avaient appris des leurs, et ainsi de suite en remontant; cependant s'ils ressuscitaient, ils n'entendraient plus notre langue, ni nous la leur. Ces colonies trouvèrent entre elles tant de diversité, qu'il ne leur vint pas en pensée qu'elles partaient toutes d'une même tige. Ce voisinage étranger produisit les guerres; les arts existaient déjà. Les disputes sur l'ancienneté d'origine commencèrent. Il y en eut d'assez fous pour se prétendre aborigènes de la terre même qu'ils habitaient. Mais les guerres, qui semblent si fort diviser les hommes, firent alors, par un effet contraire, qu'ils se mêlèrent, que les langues achevèrent de se défigurer, que les idiomes se multiplièrent encore, et que les grands empires se formèrent.

Voilà ce que le bon sens, l'expérience et l'Écriture font penser; ce que l'antiquité prodigieuse des Chaldéens, des Égyptiens et des Chinois autorise; ce que la fable même, qui n'est que la vérité cachée sous un voile que le temps épaissit et que l'étude déchire, semble favoriser; mais tout cela n'est pas l'ouvrage de trois siecles que le texte hébreu compte depuis le

déluge jusqu'à Abraham. Que dirons-nous donc à ceux qui nous objecteront ce texte, les guerres, le nombre des peuples, les arts, les religions, les langues, etc.? répondrons-nous avec quelques-uns que les femmes ne manquaient jamais d'accoucher régulièrement tous les neuf mois d'un garçon ou d'une fille à la fois? ou tâcherons-nous plutôt d'affaiblir, sinon d'anéantir cette difficulté, en soutenant les Septante et le texte samaritain contre le texte hébreu, et en accordant cent ans de plus aux patriarches? Mais quand les raisons qui précèdent ne nous engageraient pas dans ce parti, nous y serions bientôt jetés par les dynasties d'Égypte, les rois de la Chine, et d'autres *chronologies* qu'on ne saurait traiter de fabuleuses que par petitesse d'esprit ou défaut de lecture, et qui remontent dans le temps bien au delà de l'époque du déluge, selon le calcul du texte hébreu. Eh! laissons au moins mourir les pères avant que de faire régner les enfants, et donnons aux enfants le temps d'oublier leur origine et leur religion, et de se méconnaître, avant que de les armer les uns contre les autres.

Secondement, il me semble qu'il faudrait placer la naissance de Tharé, père d'Abraham, à la cent vingt-neuvième année de l'âge de Nacor, grand-père d'Abraham, quoique le texte samaritain la fasse remonter à la soixante-dix-neuvième année, et que le texte des Septante la mette à la soixante-dix-neuvième, le texte hébreu à la vingt-neuvième, et Josèphe à la cent vingtième. Cette grande diversité permet de présumer qu'il y a faute partout; et rien n'empêche de soupçonner que le samaritain a oublié le centenaire, et de corriger cette faute de copiste par les Septante et par Josèphe, qui ne l'ont pas omis. Quant aux chiffres qui suivent le centenaire, il se peut faire que l'hébreu soit plus exact ; Josèphe en approche davantage, et les neuf ans peuvent avoir été omis dans Josèphe. On croira, si l'on veut encore, que le samaritain et les Septane doivent l'emporter. puisqu'ils se trouvent conformes dans le petit nombre. Dans ce cas, tout sera fautif dans cet endroit, excepté les Septante ; et Tharé sera né à la cent soixante-dix-neuvième année de l'âge de Nacor son père.

Texte samaritain	79 ans.
Septante.	179

Josèphe	120
Texte hébreu	29
Sentiment proposé	129

Troisièmement. Il paraît que Caïnan, mis par les Septante pour troisième patriarche, en comptant depuis Sem, ou pour quatrième depuis Noé, doit être rayé de ce rang : c'est le consentement de l'hébreu, du samaritain et de Josèphe ; et il est omis au premier chapitre du premier livre des *Paralippomènes* dans les Septante même, où la suite des patriarches désignés dans la *Genèse* est répétée. Origène ne l'avait pas admis dans ses hexaples ; ce qui semble prouver qu'il ne se trouvait pas dans les meilleurs exemplaires des Septante. Origène dit, dans l'homélie vingtième sur saint Jean, qu'Abraham a été le vingtième depuis Adam, et le dixième depuis Noé ; on lit la même chose dans les antiquités de Josèphe. Ni l'un ni l'autre n'ont donné place à ce Caïnan parmi les patriarches qui ont suivi le déluge. S'il s'y rencontrait dans quelques exemplaires, ce serait une contradiction à laquelle il ne faudrait avoir aucun égard. Théophile d'Antioche, Jules Africain, Eusèbe, l'ont traité comme Origène et Josèphe. On ne manquera pas d'objecter le troisième chapitre de saint Luc : mais ce témoignage peut être affaibli par le manuscrit de Cambridge, où Caïnan ne se trouve point : d'où il s'ensuit qu'il s'était déjà glissé par la faute des copistes dans quelques exemplaires de saint Luc et des Septante. Il y a grande apparence que ce personnage est le même que le Caïnan d'avant le déluge, et que son nom a passé d'une généalogie dans l'autre, où il se trouve précisément au même rang, le quatrième depuis Noé, comme il est le quatrième depuis Adam.

Quatrièmement. Il est vraisemblable que la somme totale de la vie des patriarches, marquée dans l'hébreu et le samaritain, est celle qu'il faut admettre : ces deux textes ne diffèrent que pour Heber et Tharé. L'hébreu fait vivre Heber quatre cent soixante-quatre ans, et le samaritain lui ôte soixante ans ; mais cette différence n'a rien d'important, parce qu'il ne s'agit pas de la durée de leur vie, mais du temps de leur naissance. Cependant, pour dire ce que je pense sur la vie d'Heber, le samaritain me paraît plus correct que l'hébreu, soit parce qu'il s'accorde avec les Septante, soit parce que la vie de ces patriarches

va toujours en diminuant à mesure qu'ils s'éloignent du déluge; au lieu que si on accorde à Heber quatre cent soixante-quatre ans, cet ordre de diminution sera interrompu : Heber aura plus vécu que son père et plus que son aïeul. On trouvera cette conjecture assez faible ; mais il faut bien s'en contenter au défaut d'une plus grande preuve. Quant à la différence qu'il y a entre l'hébreu et le samaritain sur le temps que Tharé a vécu, comme elle fait une difficulté plus essentielle, et qu'elle touche à la naissance d'Abraham, nous l'examinerons plus au long.

Au reste, il résulte de ce qui précède que des trois textes le samaritain est le plus correct, relativement à l'endroit de la *chronologie* que nous venons d'examiner; il ne se trouve fautif que sur le temps où Nacor engendra Tharé : là le centenaire a été omis.

Il ne nous reste plus qu'à examiner le temps de la naissance d'Abraham et celui de la mort de Tharé. Quoique Josèphe et tous les textes s'accordent à mettre la naissance d'Abraham à la soixante-dixième année de l'âge de Tharé, cela n'a pas empêché plusieurs chronologistes de la reculer jusqu'à la cent trentième; et voici leurs raisons :

Selon la *Genèse*, disent-ils, Abraham est sorti de Haran à l'âge de soixante-quinze ans ; et selon saint Étienne, chap. VII des *Actes des Apôtres*, il n'en est sorti qu'après la mort de son père. Mais Tharé ayant vécu deux cent cinq ans, comme nous l'apprennent l'hébreu et les Septante, il faut qu'Abraham ne soit venu au monde que l'an cent trente de Tharé, car si l'on ôte 75 de 205, reste 130.

Quand on leur objecte qu'il est dit dans la *Genèse* qu'Abraham naquit à la soixante-dixième année de Tharé, ils répondent que la *Genèse* ne parle point d'Abraham seul, mais qu'elle nous apprend en général qu'il avait à cet âge Abraham, Nacor et Haran ; ou qu'après avoir vécu soixante-dix années, il eut en différents temps ces trois enfants ; et qu'en les nommant tous les trois ensemble, il est évident que l'auteur de la *Genèse* n'a pas eu dessein de déterminer le temps précis de la naissance de chacun. Si Abraham est nommé le premier, ajoutent-ils, c'est par honneur, et non par droit d'aînesse.

Ces considérations ont suffi à Marsham, au père Pezron et à d'autres, pour fixer la naissance d'Abraham à l'an 170 de l'âge

de son père Tharé. Mais le père Petau, Calvisius et d'autres, n'en ont point été ébranlés, et ont persisté à faire naître Abraham l'an 70 de Tharé : ceux-ci prétendent qu'il est contre toute vraisemblance que Moïse ait négligé de marquer le temps précis de la naissance d'Abraham ; lui qui semble n'avoir fait toute la *chronologie* des anciens patriarches que pour en venir au père des croyants, et qui suit d'ailleurs avec la dernière exactitude les autres années de la vie de ce patriarche ; ils disent qu'il est beaucoup plus vraisemblable que dans un discours fait sur-le-champ, saint Étienne ait un peu confondu l'ordre des temps; que le peu d'exactitude de ce discours paraît encore, lorsqu'il assure que Dieu apparut à Abraham en Mésopotamie, avant que le patriarche habitât à Charran, quoique Charran soit en Mésopotamie ; en un mot, qu'il importait peu au premier martyr et à la preuve qu'il prétendait tirer du passage pour la venue du Messie d'être exact sur des circonstances de géographie et de *chronologie :* au lieu que ces négligences auraient été impardonnables à Moïse qui faisait une histoire.

On répond à ces raisons que les circonstances de temps et de lieu ne faisaient rien à la preuve de saint Étienne, il pouvait se dispenser de les rapporter; d'autant plus, que si la fidélité dans ces minuties marque un homme instruit, l'erreur en un point rend suspect sur les autres, et donne à l'orateur l'air d'un homme peu sûr de ce qu'il avance.

On réplique que saint Étienne, ayant lu dans la *Genèse* la mort de Tharé, au chapitre qui précède celui de la sortie d'Abraham, ou ayant peut-être suivi quelques traditions juives de son temps, il s'est trompé, sans que son erreur nuisît, soit à son raisonnement, soit à l'autorité des *Actes des Apôtres* qui rapportent, sans approuver, ce que le saint martyr a dit. Cette réponse sauve l'autorité des *Actes*, mais elle paraît ébranler l'autorité de saint Étienne. C'est ce que le père Petau a bien senti : aussi s'y prend-il autrement dans son *Rationarium temporum.* Il suppose un retour d'Abraham dans la ville de Charran quelque temps après sa première sortie ; il la quitta, dit cet auteur, à l'âge de soixante-quinze ans, par l'ordre de Dieu, pour aller en Chanaan ; mais il conserva toujours des relations avec sa famille, puisqu'il est dit au chapitre XXII de la *Genèse* qu'on lui fit savoir le nombre des enfants de son frère Nacor.

Longtemps après, il revint dans sa famille à Charran, recueillit tous les biens qu'il y avait laissés, et se retira pour toujours. La première fois il n'emporta qu'une partie de ses biens; et c'est de cette sortie qu'il est dit dans la *Genèse : et egressus est.* Il ne laissa rien de ce qui lui appartenait à la seconde fois; et c'est de cette seconde sortie que saint Étienne a dit *transtulit*, ou μετῴκισεν qui est encore plus énergique, et qui n'arriva qu'après la mort de Tharé, à qui Abraham eut sans doute la consolation de demander la bénédiction et de fermer les yeux.

Il faut avouer que pour peu qu'il y eût de vérité ou de vraisemblance au retour dans Charran et à la seconde sortie d'Abraham, il ne faudrait pas chercher d'autre dénoûment à la difficulté proposée. Mais avec tout le respect qu'on doit au père Petau, rien n'a moins de fondement et n'est plus mal inventé que la double sortie : il n'y en a pas le moindre vestige dans la *Genèse*. Moïse, qui suit pas à pas Abraham, n'en dit pas un mot. D'ailleurs Abraham n'aurait pu retourner en Mésopotamie que 60 ans ou environ après sa première sortie, ou à l'âge de 135 ans, sur la fin des jours de Tharé, qui en a survécu soixante à la première sortie, en lui accordant, avec le père Petau, 205 ans de vie; ou dans la 35[e] année d'Isaac. Mais quelle apparence qu'Abraham à cet âge soit revenu dans son pays! S'il y est revenu, pourquoi ne pas choisir lui-même une femme à son fils, au lieu de s'en rapporter peu de temps après sur ce choix aux soins d'un serviteur? Ajoutez que ce serviteur apprend à la famille de Bathuel ce qu'Abraham ne lui eût pas laissé ignorer, s'il était retourné en Mésopotamie, qu'il avait eu un fils dans sa vieillesse, et que ce fils avait 35 ans. Quoi! pour soutenir ce voyage, le reculera-t-on jusqu'après le mariage d'Isaac, la mort de Sara et le mariage d'Abraham avec une Chananéenne, en un mot jusqu'à sa dernière vieillesse, et cela sous prétexte de recueillir un reste de succession? Mais Moïse, parlant de la sortie que le père Petau regarde comme la première, ne dit-il pas que ce patriarche emmena avec lui sa femme Sara, son neveu Loth et tous leurs biens; *universamque substantiam quam possederant et animas quas fecerant, in Haran.* Il faut donc laisser là les imaginations du père Petau, et concilier par d'autres voies Moïse avec saint Etienne.

Avant que de proposer là-dessus quelques idées, j'observerai que dans l'endroit des *Actes* où saint Étienne semble mettre Charran hors de la Mésopotamie, il pourrait y avoir une transposition de la conjonction *et*, qui, remise à sa place, ferait disparaître la faute de géographie qu'on lui reproche. On lit dans les *Actes : Deus gloriæ apparuit patri nostro Abrahæ, cum esset in Mesopotamia, priusquam moraretur in Charran, et dixit ad illum, exi, etc.* Mettez l'*et* qui est avant *dixit* un peu plus haut, avant *priusquam*, et le sens du discours ne sera plus qu'Abraham fut en Mésopotamie avant que de demeurer à Charran, mais que Dieu lui dit avant qu'il demeurât dans cette ville de sortir de son pays.

On peut encore répondre à cette difficulté de géographie, sans corriger le texte ni y supposer aucune faute, en disant que saint Étienne n'a pas mis Charran hors de la Mésopotamie, mais qu'il a cru qu'Abraham avait habité un autre endroit de la Mésopotamie avant que de venir à Charran; que Dieu lui apparut dans l'un et dans l'autre lieu; que par cette raison il ne dit pas dans le verset suivant qu'Abraham sortit de Mésopotamie pour venir à Charran, mais de la terre des Chaldéens; et qu'ainsi il semble placer la Chaldée dans la Mésopotamie, et donner ce nom, non-seulement au pays qui est entre l'Euphrate et le Tigre, mais aux environs de ce dernier fleuve.

Ou même l'on peut prétendre que Ur, d'où sortit Tharé, était une ville de Mésopotamie, mais dépendante de la domination des Chaldéens; et que c'est pour cela qu'on l'appelle *Ur Chaldæorum*, Ur des Chaldéens. Ce sentiment est peut-être le plus conforme à la vérité: car Moïse dit, chapitre IV de la *Genèse*, du serviteur qu'Abraham envoyait en son pays chercher une femme à Isaac, qu'il alla en Mésopotamie, à la ville de Nacor. Cette ville était sans doute celle que Tharé avait quittée, et où il avait laissé Nacor, n'emmenant avec lui qu'Abraham et Loth. Il est vrai que quelques-uns ont dit que cette ville de Nacor était Charran; mais si Tharé l'y avait emmené avec lui, Moïse l'aurait dit, comme il l'a dit de Loth et de Sara. Mais revenons à nos conjectures sur la naissance et la sortie d'Abraham.

1° Abraham n'est point revenu dans son pays après l'avoir quitté, et il n'est sorti de Haran qu'après la mort de son père

Tharé. Saint Étienne le dit expressément dans les *Actes des Apôtres*, et la *Genèse* l'insinue : elle dit de la sortie de Chaldée que Tharé emmena avec lui Abraham, Loth et Sara, pour aller habiter en Chanaan; qu'ils vinrent jusqu'à Haran où ils s'arrêtèrent, et que Tharé y mourut. Ce qui prouve que le dessein de Tharé était d'arriver en Chanaan, mais qu'il fut prévenu par la mort dans Haran. Immédiatement après, Moïse raconte la sortie d'Abraham de la ville de Haran avec Loth, son neveu, et tous leurs biens. Abraham n'abandonna point dans une ville étrangère son père, dont le dessein était de passer en Chanaan. S'il emmena Loth avec lui, c'est que Loth avait suivi Tharé jusque dans Haran, et qu'en qualité d'oncle, il en devait prendre soin après la mort du grand-père.

2° L'autorité de saint Étienne ne détermine pas l'année de la naissance d'Abraham; mais elle oblige seulement à la placer de manière que Tharé soit mort avant qu'Abraham ait 75 ans : mais comme Tharé pouvait être mort longtemps avant que son fils eût atteint cet âge, le discours de saint Étienne ne jette aucune lumière sur la *chronologie*.

3° Moïse a exactement marqué le temps de la naissance d'Abraham. C'était son but et la fin de sa *chronologie*. Abraham est le héros de son histoire : c'est par lui qu'il commence à distinguer le peuple hébreu de tous les autres peuples de la terre; et il a apporté la dernière exactitude à marquer les circonstances de la vie, et à compter les années de ce patriarche.

4° On pourrait conjecturer que Tharé n'a engendré qu'à 170 ans, et qu'on a omis dans le calcul de son âge le centenaire qui se trouve dans celui de tous ses ancêtres : mais cette conjecture manquerait de vraisemblance; car il est dit de Sara, avant même qu'elle sortît de Chaldée, qu'elle était stérile : néanmoins, dans ce système, elle n'aurait été âgée que de 25 ans, et Abraham de 35 au plus; et d'Abraham, qu'il regardait comme une chose impossible d'engendrer à cent ans, ce qu'il n'aurait jamais pensé, si lui-même n'était venu au monde qu'à la cent soixante-dixième année de son père : d'ailleurs tous les textes de l'Écriture et Josèphe s'accordant à ne point mettre ce centenaire, ce serait supposer des oublis et multiplier des fautes sans raison que de l'exiger.

5° Il paraît qu'Abraham est né l'an 70 de Tharé, comme le

dit Josèphe, et comme il est écrit dans toutes les versions : mais puisqu'on ne recule point la naissance de ce patriarche, il est évident que le seul moyen qui reste d'accorder Moïse avec saint Étienne, c'est de diminuer la vie de Tharé.

Le temps que Tharé a vécu est marqué diversement dans les trois textes : donc il y a faute dans quelques-uns ou dans tous. Les Septante et l'hébreu s'accordent à donner à ce patriarche 205 ans, et le samaritain ne lui en donne que 145 : mais ce dernier texte me paraît ici plus correct que les deux autres. Le dénoûment de la difficulté qu'il s'agit de résoudre en est, ce me semble, une assez bonne preuve : 70 ans qu'avait Tharé lorsqu'il engendra Abraham, et 75 qu'Abraham a vécu avant que de sortir de Haran, font les 145 ans du texte samaritain; ainsi Abraham sera sorti de cette ville après la mort de son père, comme le dit saint Étienne, et il sera né à 70 ans de Tharé, comme on le lit dans Moïse.

Quelques critiques soupçonnent le texte samaritain de corruption, et ils fondent ce soupçon sur la facilité avec laquelle il accorde ces événements : mais il me semble qu'ils en devraient plutôt conclure son intégrité. Le caractère de la vérité dans l'histoire, c'est de n'y faire aucun embarras; et de deux leçons d'un même auteur, dont l'une est nette et l'autre embarrassée, il faut toujours préférer la première, à moins que la clarté ne vienne évidemment d'un passage altéré ou fait après coup; or c'est ce dont on n'a ici aucune preuve. La leçon du samaritain est plus ancienne qu'Eusèbe qui l'a insérée dans ses canons *chronologiques*. Avant les canons d'Eusèbe, qui l'aurait changée? Les chrétiens? ils ne se servaient que des Septante ou de l'hébreu commun. Les Samaritains? quel intérêt avaient-ils à donner à Tharé plutôt 145 ans de vie que 205? ils pouvaient s'en tenir à leurs Écritures, et penser, comme les Juifs pensent encore, qu'Abraham avait laissé son père vivant dans Haran; d'autant plus que Dieu lui dit dans la *Genèse : egredere de domo patris tui*, sortez de la maison de votre père.

Il s'ensuit de là que la faute n'est point dans le samaritain, mais dans les Septante et dans l'hébreu; 1° parce que la solution des difficultés, la justesse et l'accord des temps prouvent d'un côté la pureté d'une leçon, et que les contradictions et les difficultés font soupçonner de l'autre l'altération d'un exemplaire;

2° parce que les Septante étant fautifs dans le calcul du temps que les patriarches ont vécu après avoir engendré, comme on ne peut s'empêcher de le penser sur l'accord de l'hébreu et du samaritain qui conviennent en tout, excepté dans la vie de Tharé, il est à croire que la faute sur cette vie s'est glissée ou des Septante dans l'hébreu d'à présent, ou d'un ancien exemplaire hébreu, sur lequel les Septante ont traduit, dans un autre exemplaire sur lequel l'hébreu d'aujourd'hui a été copié : 3° parce que l'on remarque dans tous les textes que la vie des patriarches diminue successivement : ainsi le père de Tharé n'ayant vécu que 148 ans, il est vraisemblable que Tharé n'en a pas vécu 205; d'ailleurs les Septante même autorisent cette diminution, et prouvent que Nacor, père de Tharé, a vécu plus longtemps que son fils, car s'ils donnent à celui-ci 205 ans de vie, ils en accordent à celui-là 304; 4° parce que Dieu promettant à Abraham une longue vie et une belle vieillesse : *ibis*, lui dit-il, *ad patres tuos in senectute bona*, cette promesse doit s'étendre du moins jusqu'à la vie de son père. Abraham était plus chéri de Dieu que Tharé, et la longue vie était alors un effet de la prédilection divine. Cependant ce fils chéri de Dieu n'aurait pas vécu les jours de son père, si celui-ci avait vécu 205 ans; car Abraham n'en a vécu que 175, ainsi qu'il est marqué dans la *Genèse*.

Il est donc plus vraisemblable que Dieu a prolongé la vie d'Abraham de trente ans au delà de celle de Tharé; que Tharé n'a vécu que 145 ans; que le texte samaritain est correct; que Moïse a été exact dans son histoire et sa *chronologie*; et que saint Étienne, loin de s'être trompé, a parlé selon la vérité qu'il avait puisée dans quelque exemplaire hébreu de son temps, plus correct que les exemplaires d'aujourd'hui.

Finissons ces discussions par une réflexion que nous devons à l'intérêt de la vérité et à l'honneur des fameux chronologistes : c'est que la plupart de ceux qui leur reprochent les variétés de leurs résultats ne paraissent pas avoir senti l'impossibilité morale de la précision qu'ils en exigent. S'ils avaient considéré mûrement la multitude prodigieuse de faits à combiner, la variété de génie des peuples chez lesquels ces faits se sont passés, le peu d'exactitude des dates, inévitable dans les temps où les événements ne se transmettaient que par tradition; la manie

de l'ancienneté dont presque toutes les nations ont été infectées, les mensonges des historiens, leurs erreurs involontaires, la ressemblance des noms qui a souvent diminué le nombre des personnages, leur différence qui les a multipliés plus souvent encore, les fables présentées comme des vérités, les vérités métamorphosées en fables, la diversité des langues, celle des mesures du temps, et une infinité d'autres circonstances qui concourent toutes à former des ténèbres; s'ils avaient, dis-je, considéré mûrement ces choses, ils seraient surpris, non qu'il se soit trouvé des différences entre les systèmes *chronologiques* qu'on a inventés, mais qu'on en ait jamais pu inventer aucun.

CIRCONSTANCE, CONJONCTURE. s. f. (*Gram.*) *Circonstance* est relatif à l'action; *conjoncture* est relatif au moment. La *circonstance* est une de ses particularités; la *conjoncture* lui est étrangère; elle n'a de commun avec l'action que la contemporanéité. C'est un état des choses ou des personnes coexistant à l'action, qu'il rend plus ou moins fâcheux, plus ou moins agréable. Les *conjonctures* seraient, s'il était permis de parler ainsi, les *circonstances* du temps, et les *circonstances* seraient les *conjonctures* de la chose. *Voyez* CONJONCTURE.

CITÉ, s. f. (*Politiq.*) C'est la première des grandes sociétés de plusieurs familles, où les actes de la volonté et l'usage des forces sont résignés à une personne physique ou à un être moral, pour la sûreté, la tranquillité intérieure et extérieure, et tous les autres avantages de la vie. La personne physique, ou l'être moral dépositaire des volontés et des forces, est dite *commander;* les personnes qui ont résigné leurs volontés et leurs forces sont dites *obéir*. L'idée de *cité* suppose donc le rapport d'une personne physique ou d'un être moral public qui *veut seul*. à des êtres physiques privés qui *n'ont plus de volonté*. Toute *cité* a deux origines; l'une philosophique, l'autre historique. Quant à la première de ces origines, il y en a qui prétendent que l'homme est porté par sa nature à former des *cités* ou sociétés civiles; que les familles tendent à se réunir, c'est-à-dire à résigner leurs forces et leurs volontés à une personne physique ou à un être moral; ce qui peut être vrai, mais ce qui n'est pas facile à prouver. D'autres la déduisent de la nécessité d'une société civile pour la formation et la subsistance des moindres sociétés, la conjugale, la paternelle et

l'hérile ; ce qui est démontré faux par l'exemple des patriarches qui vivaient en familles libres et séparées. Il y en a qui ont recours, ou à l'indigence de la nature humaine, ou à sa crainte du mal, ou à un appétit violent des commodités de la vie, ou même à la débauche, ce qui suffirait bien pour rassembler les familles en société civile, et pour les y maintenir. La première ville ou *cité* fut construite par Caïn. Nemrod, qui fut méchant, et qui affecta un des premiers la souveraineté, fut aussi un fondateur de *cités*. Nous voyons naître et s'accroître la corruption et les vices avec la naissance et l'accroissement des *cités*. L'histoire et la philosophie sont donc d'accord sur leurs origines. Quelles que soient les lois de la *cité* où l'on s'est retiré, il faut les connaître, s'y soumettre et les défendre. Quand on se représente en esprit des familles s'assemblant pour former une *cité*, on ne conçoit entre elles que l'égalité. Quand on se les représente assemblées, et que la résignation des volontés et des forces s'est faite, on conçoit de la subordination, non-seulement entre les familles, mais entre les individus. Il faut faire le même raisonnement par rapport aux *cités* entre elles. Quand on se représente en esprit les *cités* isolées, on ne conçoit que de l'égalité entre elles ; quand on se les représente réunies, on conçoit la formation des empires et la subordination des *cités*, soit entre elles, soit à quelque personne physique ou à quelque être moral. Que n'en peut-on dire autant des empires ! Mais c'est par cela même qu'il ne s'est point formé de combinaisons des empires que les souverains absolus restent égaux, et vivent seuls indépendants et dans l'état de Nature. Le consentement, qui assure, soit la subordination des familles dans une *cité*, soit celle des *cités* dans un empire, à une personne physique ou à un être moral, est démontré par le fait ; et celui qui trouble l'ordre des familles dans la *cité* est mauvais citoyen ; et celui qui trouble l'ordre des *cités* dans l'empire est mauvais sujet ; et celui qui trouble l'ordre des empires dans le monde est mauvais souverain. Dans un état bien ordonné, une *cité* peut être regardée comme une seule personne, et la réunion des *cités* comme une seule personne, et cette dernière personne comme soumise à une autorité qui réside dans un individu physique ou dans un être moral souverain, à qui il appartient de veiller au bien des *cités* en général et en particulier.

Le mot *cité* désignait anciennement un État, un peuple avec toutes ses dépendances, une république particulière. Ce nom ne convient plus guère aujourd'hui qu'à quelques villes d'Allemagne ou des cantons suisses.

Quoique les Gaulois ne fussent qu'une même nation, ils étaient cependant divisés en plusieurs peuples, formant presque autant d'États séparés que César appelle *cités, civitates*. Outre que chaquè *cité* avait ses assemblées propres, elle envoyait encore des députés à des assemblées générales, où l'on discutait les intérêts de plusieurs cantons. Mais la *cité* ou métropole, ou capitale où se tenait l'assemblée, s'appelait par excellence *civitas*. Les Latins disaient *civitas Æduorum, civitas Lingonum, civitas Senonum*; et c'est sous ces noms qu'Autun, Langres et Sens sont désignés dans l'itinéraire d'Antonin.

Dans la suite on n'appela *cité* que les villes épiscopales; cette distinction ne subsiste plus guère qu'en Angleterre, où le nom de *cité* n'a été connu que depuis la conquête; avant cette époque toutes les villes s'appelaient *bourgs*. Chassane, *Sur la coutume de Bourgogne*, dit que la France a cent quatre *cités*, et il en donne pour raison qu'elle a cent quatre tant évêchés qu'archevêchés. Quand une ville s'est agrandie avec le temps, on donne le nom de *cité* à l'espace qu'elle occupait primitivement; ainsi il y a à Paris la *cité* et l'université; à Londres, la *cité* et les faubourgs; et à Prague et à Cracovie, où la ville est divisée en trois parties, la plus ancienne s'appelle *cité*. Le nom de *cité* n'est plus guère d'usage parmi nous qu'en ce dernier sens; on dit en toute autre occasion, ou *ville*, ou *faubourg*, ou *bourg*, ou *village*.

CITOYEN, s. m. (*Hist. anc. mod. Droit publ.*) C'est celui qui est membre d'une société libre de plusieurs familles, qui partage les droits de cette société, et qui jouit de ses franchises. Celui qui réside dans une pareille société pour quelque affaire, et qui doit s'en éloigner, son affaire terminée, n'est point *citoyen* de cette société; c'en est seulement un sujet momentané. Celui qui y fait son séjour habituel, mais qui n'a aucune part à ses droits et franchises, n'en est pas non plus un *citoyen*. Celui qui en a été dépouillé a cessé de l'être. On n'accorde ce titre aux femmes, aux jeunes enfants, aux serviteurs, que comme à des membres de la famille d'un

citoyen proprement dit; mais ils ne sont pas vraiment *citoyens.*

On peut distinguer deux sortes de *citoyens*, les *originaires* et les *naturalisés.* Les *originaires* sont ceux qui sont nés *citoyens.* Les *naturalisés*, ce sont ceux à qui la société a accordé la participation à ses droits et à ses franchises, quoiqu'ils ne soient pas nés dans son sein.

Les Athéniens ont été très-réservés à accorder la qualité de *citoyens* de leur ville à des étrangers; ils ont mis en cela beaucoup plus de dignité que les Romains; le titre de *citoyen* ne s'est jamais avili parmi eux; mais ils n'ont point retiré de la haute opinion qu'on en avait conçue l'avantage le plus grand peut-être, celui de s'accroître de tous ceux qui l'ambitionnaient. Il n'y avait guère à Athènes de *citoyens* que ceux qui étaient nés de parents *citoyens.* Quand un jeune homme était parvenu à l'âge de vingt ans, on l'enregistrait sur le ληξιαρχικὸν γραμματεῖον; l'État le comptait au nombre de ses membres. On lui faisait prononcer dans cette cérémonie d'adoption le serment suivant, à la face du ciel : *Arma non dehonestabo; nec adstantem, quisquis ille fuerit, socium relinquam; pugnabo quoque pro focis et aris, solus et cum multis: patriam nec turbabo, nec prodam; navigabo contra quamcumque destinatus fuero regionem; solemnitates perpetuas observabo; receptis consuetudinibus parebo, et quascumque adhuc populus* prudenter *statuerit, amplectar; et si quis leges susceptas sustulerit, nisi comprobaverit, non permittam; tuebor denique, solus et cum reliquis omnibus, atque patria sacra colam. Dii Cognitores, Agrauli, Enyalius, Mars, Jupiter, Floreo, Auguesco duci.* (Plutarque, *in Pericl.*) Voilà un *prudenter* qui, abandonnant à chaque particulier le jugement des lois nouvelles, était capable de causer bien des troubles. Du reste, ce serment est très-beau et très-sage.

On devenait cependant *citoyen* d'Athènes par l'adoption d'un *citoyen*, et par le consentement du peuple; mais cette faveur n'était pas commune. Si l'on n'était pas censé *citoyen* avant vingt ans, on était censé ne l'être plus lorsque le grand âge empêchait de vaquer aux fonctions publiques. Il en était de même des exilés et des bannis, à moins que ce ne fût par l'ostracisme. Ceux qui avaient subi ce jugement n'étaient qu'éloignés.

Pour constituer un véritable *citoyen* Romain, il fallait trois choses : avoir son domicile dans Rome, être membre d'une des trente-cinq tribus, et pouvoir parvenir aux dignités de la république. Ceux qui n'avaient que par concession et non par naissance quelques-uns des droits du *citoyen* n'étaient, à proprement parler, que des honoraires. (*Voyez* CITÉ.)

Lorsqu'on dit qu'il se trouva plus de quatre millions de *citoyens* Romains dans le dénombrement qu'Auguste en fit faire, il y a apparence qu'on y comprend et ceux qui résidaient actuellement dans Rome et ceux qui, répandus dans l'empire, n'étaient que des honoraires.

Il y avait une grande différence entre un *citoyen* et un domicilié. Selon la loi *de incolis*, la seule naissance faisait des *citoyens*, et donnait tous les priviléges de la bourgeoisie. Ces priviléges ne s'acquéraient point par le temps du séjour. Il n'y avait sous les consuls que la faveur de l'État, et sous les empereurs que leur volonté qui pût suppléer en ce cas au défaut d'origine.

C'était le premier privilége d'un *citoyen* Romain de ne pouvoir être jugé que par le peuple. La loi *Porcia* défendait de mettre à mort un *citoyen*. Dans les provinces mêmes, il n'était point soumis au pouvoir arbitraire d'un proconsul ou d'un propréteur. Le *civis sum* arrêtait sur-le-champ ces tyrans subalternes. A Rome, dit M. de Montesquieu dans son livre de l'*Esprit des Lois*, Liv. XI, ch. XIX, ainsi qu'à Lacédémone, la liberté pour les *citoyens*, et la servitude pour les esclaves, étaient extrêmes. Cependant, malgré les priviléges, la puissance et la grandeur de ces *citoyens*, qui faisaient dire à Cicéron : *An qui amplissimus Galliæ cum infimo cive Romano comparandus est?* (*Orat. pro M. Fonteio.*) il me semble que le gouvernement de cette république était si composé, qu'on prendrait à Rome une idée moins précise du *citoyen* que dans le canton de Zurich. Pour s'en convaincre, il ne s'agit que de peser avec attention ce que nous allons dire dans le reste de cet article.

Hobbes ne met aucune différence entre le sujet et le *citoyen*; ce qui est vrai, en prenant le terme de *sujet* dans son acception stricte, et celui de *citoyen* dans son acception la plus étendue; et en considérant que celui-ci est par rapport aux lois seules ce que l'autre est par rapport à un souverain. Ils sont également

commandés, mais l'un par un être moral, et l'autre par une personne physique. Le nom de *citoyen* ne convient ni à ceux qui vivent subjugués, ni à ceux qui vivent isolés; d'où il s'ensuit que ceux qui vivent absolument dans l'état de nature, comme les souverains, et ceux qui ont parfaitement renoncé à cet état, comme les esclaves. ne peuvent point être regardés comme *citoyens*, à moins que l'on ne prétende qu'il n'y a point de société raisonnable où il n'y ait un être moral, immuable, et au-dessus de la personne physique souveraine. Puffendorff, sans égard à cette exception. a divisé son ouvrage *Des devoirs* en deux parties, l'une des devoirs de l'homme, l'autre des devoirs du *citoyen*.

Comme les lois des sociétés libres de familles ne sont pas les mêmes partout, et comme il y a dans la plupart de ces sociétés un ordre hiérarchique constitué par des dignités, le *citoyen* peut encore être considéré, et relativement aux lois de sa société. et relativement au rang qu'il occupe dans l'ordre hiérarchique. Dans le second cas, il y aura quelque différence entre le *citoyen* magistrat et le *citoyen* bourgeois; et dans le premier, entre le *citoyen* d'Amsterdam et celui de Bâle.

Aristote, en admettant les distinctions de sociétés civiles et d'ordre de *citoyens* dans chaque société, ne reconnaît cependant de vrais *citoyens* que ceux qui ont part à la judicature, et qui peuvent se promettre de passer de l'état de simples bourgeois aux premiers grades de la magistrature; ce qui ne convient qu'aux démocraties pures. Il faut convenir qu'il n'y a guère que celui qui jouit de ces prérogatives qui soit vraiment homme public; et qu'on n'a aucun caractère distinctif du sujet et du *citoyen*. sinon que ce dernier doit être homme public, et que le rôle du premier ne peut jamais être que celui de particulier, de *quidam*.

Puffendorff, en restreignant le nom de *citoyen* à ceux qui, par une réunion première de familles, ont fondé l'État, et à leurs successeurs de père en fils, introduit une distinction frivole qui répand peu de jour dans son ouvrage, et qui peut jeter beaucoup de trouble dans une société civile, en distinguant les *citoyens* originaires des naturalisés, par une idée de noblesse mal entendue. Les *citoyens*, en qualité de *citoyens*, c'est-à-dire dans leurs sociétés, sont tous également nobles; la noblesse se

tirant, non des ancêtres, mais du droit commun aux premières dignités de la magistrature.

L'être moral souverain étant par rapport au *citoyen* ce que la personne physique despotique est par rapport au sujet, et l'esclave le plus parfait ne transférant pas tout son être à son souverain; à plus forte raison le *citoyen* a-t-il des droits qu'il se réserve, et dont il ne se départ jamais. Il y a des occasions où il se trouve sur la même ligne, je ne dis pas avec ses concitoyens, mais avec l'être moral qui leur commande à tous. Cet être a deux caractères, l'un particulier et l'autre public : celui-ci ne doit point trouver de résistance ; l'autre peut en éprouver de la part des particuliers, et succomber même dans la contestation. Puisque cet être moral a des domaines, des engagements, des fermes, des fermiers, etc., il faut, pour ainsi dire, distinguer en lui le souverain et le sujet de la souveraineté. Il est dans ces occasions juge et partie. C'est un inconvénient sans doute; mais il est de tout gouvernement en général, et il ne prouve pour ou contre que par sa rareté ou par sa fréquence, et non par lui-même. Il est certain que les sujets ou *citoyens* seront d'autant moins exposés aux injustices que l'être souverain, physique ou moral, sera plus rarement juge et partie dans les occasions où il sera attaqué comme particulier.

Dans les temps de troubles, le *citoyen* s'attachera au parti qui est pour le système établi; dans les dissolutions de systèmes, il suivra le parti de sa cité, s'il est unanime; et s'il y a division dans la cité, il embrassera celui qui sera pour l'égalité des membres et la liberté de tous.

Plus les *citoyens* approcheront de l'égalité de prétentions et de fortunes, plus l'État sera tranquille : cet avantage paraît être de la démocratie pure, exclusivement à tout autre gouvernement; mais dans la démocratie, même la plus parfaite, l'entière égalité entre les membres est une chose chimérique, et c'est peut-être là le principe de dissolution de ce gouvernement, à moins qu'on n'y remédie par toutes les injustices de l'ostracisme. Il en est d'un gouvernement en général ainsi que de la vie animale : chaque pas de la vie est un pas vers la mort. Le meilleur gouvernement n'est pas celui qui est immortel, mais celui qui dure le plus longtemps et le plus tranquillement.

CLARTÉ, s. f. (*Gram.*) Au simple, c'est l'action de la lumière

par laquelle l'existence des objets est rendue parfaitement sensible à nos yeux. Au figuré, c'est l'effet du choix et de l'emploi des termes, de l'ordre selon lequel on les a disposés, et de tout ce qui rend facile et nette à l'entendement de celui qui écoute ou qui lit, l'appréhension du sens ou de la pensée de celui qui parle ou qui écrit. On dit au simple, la *clarté du jour ;* au figuré, la *clarté du style*, la *clarté des idées*.

CLOCHE, s. f. (*Hist. anc. mod. Art mécan. et Fonderie*). C'est un vase de métal qu'on met au nombre des instruments de percussion, et dont le son est devenu parmi les hommes un signe public ou privé qui les appelle.

On fait venir le mot français *cloche* de *cloca*, vieux mot gaulois pris au même sens dans les capitulaires de Charlemagne.

L'origine des *cloches* est ancienne : Kircher l'attribue aux Égyptiens, qui faisaient, disait-il, un grand bruit de *cloches* pendant la célébration des fêtes d'Osiris. Chez les Hébreux, le grand prêtre avait un grand nombre de clochettes d'or au bas de sa tunique. Chez les Athéniens, les prêtres de Proserpine appelaient le peuple aux sacrifices avec une *cloche*, et ceux de Cybèle s'en servaient dans leurs mystères. Les Perses, les Grecs en général, et les Romains, n'en ignoraient pas l'usage. Lucien de Samosate, qui vivait dans le Ier siècle, parle d'une horloge à sonnerie. Suétone et Dion font mention dans la *Vie d'Auguste* de *tintinnabula*, ou *cloche*, si l'on veut. On trouve dans Ovide les termes de *æra, pelves, lebetes*, etc., auxquels on donne la même acception. Les Anciens annonçaient avec des *cloches* les heures des assemblées aux temples, aux bains et dans les marchés, le passage des criminels qu'on menait au supplice, et même la mort des particuliers : ils sonnaient une clochette, afin que l'ombre du défunt s'éloignât de la maison : *Temesæaque concrepat æra*, dit Ovide, *et rogat ut tectis exeat umbra suis*. Il est question de *cloches* dans Tibulle, dans Strabon et dans Polybe, qui vivait deux cents ans avant Jésus-Christ. Josèphe en parle dans ses *Antiquités judaïques*, liv. III. On trouve dans Quintilien le proverbe *nola in cubiculo*. Ce mot *nola, cloche*, a fait penser que les premières *cloches* avaient été fondues à Nole, où saint Paulin a été évêque, et qu'on les avait appelées *campanæ*, parce que Nole est dans la Campanie. D'autres font honneur de l'invention des *cloches* au pape Sabi-

nien qui succéda à saint Grégoire ; mais ils se trompent ; on ne peut revendiquer pour le pape Sabinien et saint Paulin que d'en avoir introduit l'usage dans l'Église, soit pour appeler le peuple aux offices divins, soit pour distinguer les heures canoniales. Cet usage passa dans les églises d'Orient ; mais il n'y devint jamais fort commun, et il y cessa presque entièrement après la prise de Constantinople par les Turcs, qui l'abolirent, sous le prétexte que le bruit des *cloches* troublait le repos des âmes qui erraient dans l'air, mais par la crainte qu'il ne fût à ceux qu'ils avaient subjugués un signal en cas de révolte ; cependant il continua au mont Athos et dans quelques lieux écartés de la Grèce. Ailleurs, on suppléa aux *cloches* par un ais appelé *symandre* et par des maillets de bois, ou par une plaque de fer appelé le *fer sacré*, ἅγιον σίδηρον, qu'on frappait avec des marteaux.

Il en est de la fonderie des grosses *cloches* ainsi que de la fonderie des canons, de l'art d'imprimer, de l'invention des horloges à roues ou à soleil, de la boussole, des lunettes d'approche, du verre, et de beaucoup d'autres arts, dus au hasard ou à des hommes obscurs ; on n'a que des conjectures sur l'origine des uns, et on ne sait rien du tout sur l'origine des autres, entre lesquels on peut mettre la fonderie des grosses *cloches*. On croit que l'usage dans nos églises n'en est pas antérieur au VIe siècle : il y était établi en 610 ; mais le fait qui le prouve, savoir la dispersion de l'armée de Clotaire au bruit des *cloches* de Sens, que Loup, évêque d'Orléans, fit sonner, prouve aussi que les oreilles n'étaient pas encore faites à ce bruit.

L'Église, qui veut que tout ce qui a quelque part au culte du souverain Être soit consacré par des cérémonies, bénit les *cloches* nouvelles ; et comme ces *cloches* sont présentées à l'église ainsi que les enfants nouveau-nés, qu'elles ont parrains et marraines, et qu'on leur impose des noms, on a donné le nom de *baptême* à cette bénédiction.

Le baptême des *cloches* dont il est parlé dans Alcuin, disciple de Bède et précepteur de Charlemagne, comme d'un usage antérieur à l'année 770, se célèbre de la manière suivante, selon le pontifical romain. Le prêtre prie ; après quelques prières, il dit : *Que cette cloche soit sanctifiée et consacrée, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit :* il prie encore ; il

lave la *cloche* en dedans et en dehors avec de l'eau bénite ; il fait dessus sept croix avec l'huile des malades, et quatre dedans avec le chrême ; il l'encense, et il la nomme. Ceux qui seront curieux de tout le détail de cette cérémonie le trouveront dans les *Cérémonies religieuses* de M. l'abbé Bannier.

Après cet historique que nous avons rendu le plus court qu'il nous a été possible, nous allons passer à des choses plus importantes, auxquelles nous donnerons toute l'étendue qu'elles méritent. C'est la fonte des cloches . . . .

COMÉDIEN, s. m. Si l'on considère le but de nos spectacles, et les talents nécessaires dans celui qui sait y faire un rôle avec succès, l'état de *comédien* prendra nécessairement dans tout bon esprit le degré de considération qui lui est dû. Il s'agit maintenant, sur notre théâtre français particulièrement, d'exciter à la vertu, d'inspirer l'horreur du vice, et d'exposer les ridicules : ceux qui l'occupent sont les organes des premiers génies et des hommes les plus célèbres de la nation, Corneille, Racine, Molière, Regnard, M. de Voltaire, etc. ; leur fonction exige, pour y exceller, de la figure, de la dignité, de la voix, de la mémoire, du geste, de la sensibilité, de l'intelligence, de la connaissance même des mœurs et des caractères, en un mot, un grand nombre de qualités que la nature réunit si rarement dans une même personne, qu'on compte plus de grands auteurs que de grands *comédiens*.

COMMENTATEURS, s. m. pl. Gens très-utiles dans la république des lettres, s'ils y faisaient bien leur métier, qui est d'expliquer les endroits *obscurs* des auteurs anciens, et de ne pas obscurcir les endroits clairs par un fatras de verbiage.

COMMETTRE (*Gram.*) a plusieurs significations ; il est synonyme à *faire* ; il marque seulement plus de mauvaise intention : je dis *mauvaise*, parce qu'alors il ne se prend qu'en mauvaise part : au lieu que *faire* se prend en bonne et en mauvaise ; on dit : *faire une bonne action*, *faire une mauvaise action* ; mais on ne dit point *commettre une bonne action*, exemple : *quelle action avez-vous commise !*

COMMILITON, s. m. (*Hist. anc.*), soldat d'une même centurie. Les généraux s'en servaient volontiers ; il revient à notre *camarade*. Quand ils voulaient ôter à ce mot l'air de familiarité, et lui faire prendre un caractère de dignité, d'honneur et de reli-

gion, ils y ajoutaient l'épithète de *sacratus*, qui rappelait au soldat son serment. Ceux qui auront jeté les yeux sur l'ouvrage original que M. le maréchal de Saxe a laissé sous le titre de *Mes rêveries*, sentiront toute l'importance de ces ressources si petites en apparence.

COMPENDIUM, s. m. (*Philos.*), terme à l'usage des écoles de philosophie ; il désigne un abrégé des principales matières contenues dans la logique. On commence par là, afin de faciliter l'étude même de la logique aux écoliers qui s'instruisent dans cet abrégé des mots qui sont le plus en usage dans cette partie de la philosophie, et qu'on y exerce à la manière de raisonner syllogistique sur plusieurs questions qui pourraient être mieux choisies et plus intéressantes.

COMPLIQUÉ, adj. (*Gram.*). Il se dit en général de tout ce qui contient un grand nombre de rapports, qu'il est difficile d'embrasser et de concevoir distinctement. Il y a cette différence entre une affaire délicate et une affaire *compliquée*, que les rapports de la première peuvent être en petit nombre, au lieu que ceux de la seconde sont nécessairement en grand nombre.

COMPOSITION (*en peinture*). C'est la partie de cet art qui consiste à représenter sur la toile un sujet quel qu'il soit, de la manière la plus avantageuse. Elle suppose 1° qu'on connaît bien, ou dans la nature, ou dans l'histoire, ou dans l'imagination, tout ce qui appartient au sujet ; 2° qu'on a reçu le génie qui fait employer toutes ces données avec le goût convenable ; qu'on tient de l'étude et de l'habitude au travail le manuel de l'art, sans lequel les autres qualités restent sans effet.

Un tableau bien composé est un tout renfermé sous un seul point de vue, où les parties concourent à un même but, et forment, par leur correspondance mutuelle, un ensemble aussi réel que celui des membres dans un corps animal ; en sorte qu'un morceau de peinture fait d'un grand nombre de figures jetées au hasard, sans proportion, sans intelligence et sans unité, ne mérite non plus le nom d'une *véritable composition* que des études éparses de jambes, de nez, d'yeux, sur un même carton, ne méritent celui de *portrait*, ou même de *figure humaine*.

D'où il s'ensuit que le peintre est assujetti dans sa *composition* aux mêmes lois que le poëte dans la sienne ; et que

l'observation des trois unités, *d'action*, de *lieu*, et de *temps*, n'est pas moins essentielle dans la peinture historique que dans la poésie dramatique.

Mais les lois de la *composition* étant un peu plus vagues dans les autres peintures que dans l'historique, c'est à celle-ci surtout que nous nous attacherons, observant seulement de répandre dans le cours de cet article les règles communes à la représentation de tous les sujets, historiques, naturels ou poétiques.

De l'unité de temps en peinture. La loi de cette unité est beaucoup plus sévère encore pour le peintre que pour le poëte : on accorde vingt-quatre heures à celui-ci, c'est-à-dire qu'il peut, sans pécher contre la vraisemblance, rassembler dans l'intervalle de trois heures que dure une représentation tous les événements qui ont pu se succéder naturellement dans l'espace d'un jour. Mais le peintre n'a qu'un instant presque indivisible; c'est à cet instant que tous les mouvements de sa *composition* doivent se rapporter : entre ces mouvements, si j'en remarque quelques-uns qui soient de l'instant qui précède ou de l'instant qui suit, la loi de l'unité de temps est enfreinte. Dans le moment où Calchas lève le couteau sur le sein d'Iphigénie, l'horreur, la compassion, la douleur, doivent se montrer au plus haut degré sur les visages des assistants; Clytemnestre, furieuse, s'élancera vers l'autel, et s'efforcera, malgré les bras des soldats qui la retiendront, de saisir la main de Calchas, et de s'opposer entre sa fille et lui; Agamemnon aura la tête couverte de son manteau, etc.

On peut distinguer dans chaque action une multitude d'instants différents, entre lesquels il y aurait de la maladresse à ne pas choisir le plus intéressant; c'est, selon la nature du sujet, ou l'instant le plus pathétique, ou le plus gai ou le plus comique; à moins que des lois particulières à la peinture n'en ordonnent autrement; que l'on ne regagne du côté de l'effet des couleurs, des ombres et des lumières, de la disposition générale des figures, ce que l'on perd du côté du choix de l'instant et des circonstances propres à l'action; ou qu'on ne croie devoir soumettre son goût et son génie à une certaine puérilité nationale, qu'on n'honore que trop souvent du nom de *délicatesse de goût*. Combien cette délicatesse, qui ne permet point au

malheureux Philoctète de pousser des cris inarticulés sur notre scène, et de se rouler à l'entrée de sa caverne, ne bannit-elle pas d'objets intéressants de la peinture!

Chaque instant a ses avantages et ses désavantages dans la peinture; l'instant une fois choisi, tout le reste est donné. Prodicus suppose qu'Hercule dans sa jeunesse, après la défaite du sanglier d'Érimanthe, fut accueilli dans un lieu solitaire de la forêt par la déesse de la gloire et par celle des plaisirs, qui se le disputèrent : combien d'instants différents cette fable morale n'offrirait-elle pas à un peintre qui la choisirait pour sujet? on en composerait une galerie. Il y a l'instant où le héros est accueilli par les déesses; l'instant où la voix du plaisir se fait entendre; celui où l'honneur parle à son cœur; l'instant où il balance en lui-même la raison de l'honneur et celle du plaisir; l'instant où la gloire commence à l'emporter; l'instant où il est entièrement décidé pour elle.

A l'aspect des déesses il doit être saisi d'admiration et de surprise : il doit s'attendrir à la voix du plaisir; il doit s'enflammer à celle de l'honneur : dans l'instant où il balance leurs avantages, il est rêveur, incertain, suspendu; à mesure que le combat intérieur augmente, et que le moment du sacrifice approche, le regret, l'agitation, le tourment, les angoisses, s'emparent de lui : *et premitur ratione animus, vincique laborat.*

Le peintre qui manquerait de goût au point de prendre l'instant où Hercule est entièrement décidé pour la gloire abandonnerait tout le sublime de cette fable, et serait contraint de donner un air affligé à la déesse du plaisir qui aurait perdu sa cause, ce qui est contre son caractère. Le choix d'un instant interdit au peintre tous les avantages des autres. Lorsque Calchas aura enfoncé le couteau sacré dans le sein d'Iphigénie, sa mère doit s'évanouir; les efforts qu'elle ferait pour arrêter le coup seraient d'un instant passé : revenir sur cet instant d'une minute, c'est pécher aussi lourdement que d'anticiper de mille ans sur l'avenir.

Il y a pourtant des occasions où la présence d'un instant n'est pas incompatible avec des traces d'un instant passé; des larmes de douleur couvrent quelquefois un visage dont la joie commence à s'emparer. Un peintre habile saisit un visage dans

l'instant du passage de l'âme d'une passion à une autre, et fait un chef-d'œuvre. Telle est Marie de Médicis, dans la galerie du Luxembourg; Rubens l'a peinte de manière que la joie d'avoir mis au monde un fils n'a point effacé l'impression des douleurs de l'enfantement. De ces deux passions contraires, l'une est présente, et l'autre n'est pas absente.

Comme il est rare que notre âme soit dans une assiette ferme et déterminée, et qu'il s'y fait presque toujours un combat de différents intérêts opposés, ce n'est pas assez que de savoir rendre une passion simple; tous les instants délicats sont perdus pour celui qui ne porte son talent que jusque-là; il ne sortira de son pinceau aucune de ces figures qu'on n'a jamais assez vues, et dans lesquelles on aperçoit sans cesse de nouvelles finesses, à mesure qu'on les considère : ses caractères seront trop décidés pour donner ce plaisir; ils frapperont plus au premier coup d'œil, mais ils rappelleront moins.

De l'unité d'action. Cette unité tient beaucoup à celle de temps : embrasser deux instants, c'est peindre à la fois un même fait sous deux points de vue différents; faute moins sensible, mais dans le fond plus lourde que celle de la duplicité de sujet. Deux actions ou liées, ou même séparées, peuvent se passer en même temps dans un même lieu; mais la présence de deux instants différents implique contradiction dans le même fait, à moins qu'on ne veuille considérer l'un et l'autre cas comme la représentation de deux actions différentes sur une même toile. Ceux d'entre nos poëtes qui ne se sentent pas assez de génie pour tirer cinq actes intéressants d'un sujet simple fondent plusieurs actions dans une, abondent en épisodes, et chargent leurs pièces à proportion de leur stérilité. Les peintres tombent quelquefois dans le même défaut. On ne nie point qu'une action principale n'en entraîne d'accidentelles; mais il faut que celles-ci soient des circonstances essentielles à la précédente : il faut qu'il y ait entre elles tant de liaison et tant de subordination, que le spectateur ne soit jamais perplexe. Variez le massacre des Innocents en tant de manières qu'il vous plaira; mais qu'en quelque endroit de votre toile que je jette les yeux, je rencontre partout ce massacre; vos épisodes ou m'attacheront au sujet, ou m'en écarteront, et le dernier de ces effets est toujours un vice. La loi d'unité d'action est encore plus sévère

pour le peintre que pour le poëte. Un bon tableau ne fournira guère qu'un sujet, ou même qu'une scène de drame; et un seul drame peut fournir matière à cent tableaux différents.

De l'unité de lieu. Cette unité est plus stricte en un sens, et moins en un autre, pour le peintre que pour le poëte. La scène est plus étendue en peinture, mais elle est plus une qu'en poésie. Le poëte, qui n'est pas restreint à un instant indivisible comme le peintre, promène successivement l'auditeur d'un appartement dans un autre; au lieu que si le peintre s'est établi dans un vestibule, dans une salle, sous un portique, dans une campagne, il n'en sort plus. Il peut, à l'aide de la perspective, agrandir son théâtre autant qu'il le juge à propos, mais sa décoration reste; il n'en change pas.

De la subordination des figures. Il est évident que les figures doivent se faire remarquer à proportion de l'intérêt que j'y dois prendre; qu'il y a des lieux relatifs aux circonstances de l'action qu'elles doivent occuper naturellement, ou dont elles doivent être plus ou moins éloignées; que chacune doit être animée et de la passion et du degré de passion qui convient à son caractère; que, s'il y en a une qui parle, il faut que les autres écoutent, que plusieurs interlocuteurs à la fois font, dans un tableau, un aussi mauvais effet que dans une compagnie; que tout étant également parfait dans la nature, dans un morceau parfait toutes les parties doivent être également soignées, et ne déterminer l'attention que par le plus ou le moins d'importance seulement. Si le sacrifice d'Abraham était présent à vos yeux, le buisson et le bouc n'y auraient pas moins de vérité que le sacrificateur et son fils; qu'ils soient donc également vrais sur votre toile, et ne craignez pas que ces objets subalternes fassent négliger les objets importants. Ils ne produisent point ces effets dans la nature, pourquoi le produiraient-ils dans l'imitation que vous en ferez?

Des ornements, des draperies et autres objets accessoires. On ne peut trop recommander la sobriété et la convenance dans les ornements. Il est en peinture ainsi qu'en poésie une fécondité malheureuse; vous avez une crèche à peindre, à quoi bon l'appuyer contre les ruines de quelque grand édifice, et m'élever des colonnes dans un endroit où je n'en peux supposer que par des conjectures forcées? Combien le précepte d'embellir la

nature a gâté de tableaux! ne cherchez donc pas à embellir la nature. Choisissez avec jugement celle qui vous convient, et et rendez-la avec scrupule. Conformez-vous dans les habits à l'histoire ancienne et moderne, et n'allez pas, dans une Passion, mettre aux Juifs des chapeaux chargés de plumets.

Chassez de votre *composition* toute figure oiseuse qui, ne l'échauffant pas, la refroidirait; que celles que vous emploierez ne soient point éparses et isolées; rassemblez-les par groupes; que vos groupes soient liés entre eux; que les figures y soient bien contrastées, non de ce contraste de positions académiques, où l'on voit l'écolier toujours attentif au modèle et jamais à la nature; qu'elles soient projetées les unes sur les autres, de manière que les parties cachées n'empêchent point que l'œil de l'imagination ne les voie tout entières; que les lumières y soient bien entendues; point de petites lumières éparses qui ne formeraient point de masses, ou qui n'offriraient que des formes ovales, rondes, carrées, parallèles; ces formes seraient aussi insupportables à l'œil, dans l'imitation des objets qu'on ne veut point symétriser, qu'il en serait flatté dans un arrangement symétrique. Observez rigoureusement les lois de la perspective; sachez profiter du jet des draperies; si vous les disposez convenablement, elles contribueront beaucoup à l'effet; mais craignez que l'art ne s'aperçoive et dans cette ressource, et dans les autres que l'expérience vous suggérera, etc.

Telles sont à peu près les règles générales de la *composition*; elles sont presque invariables, et celles de la pratique de la peinture ne doivent y apporter que peu ou point d'altération. J'observerai seulement que, de même que l'homme de lettres raconte un fait en historien ou en poëte, un peintre en fait le sujet d'un tableau historique ou poétique. Dans le premier cas, il semble que tous les êtres imaginaires, toutes les qualités métaphysiques personnifiées, en doivent être bannis; l'histoire veut plus de vérité; il n'y a pas un de ces écarts dans les batailles d'Alexandre; et il semble dans le second cas qu'il ne soit guère permis de personnifier que celles qui l'ont toujours été, à moins qu'on ne veuille répandre une obscurité profonde dans un sujet fort clair. Aussi, je n'admire pas autant l'allégorie de Rubens dans l'*Accouchement de la reine* que dans l'*Apothéose de Henri* : il m'a toujours paru que le premier de ces

objets demandait toute la vérité de l'histoire, et le second tout le merveilleux de la poésie.

On appelle *compositions extravagantes* celles où les figures ont des *formes* et des *mouvements* hors de la nature; *compositions forcées*, celles où les mouvements et les passions pèchent par excès; *compositions confuses*, celles où la multitude des objets et des incidents éclipse le sujet principal; *compositions froides*, celles où les figures manquent de passions et de mouvements: *compositions maigres*, celles où le peintre n'a pas su tirer parti de son sujet, ou dont le sujet est ingrat; *compositions chargées*, celles où le peintre a montré trop d'objets, etc.

Une *composition* peut aisément être riche en figures et pauvre d'idées; une autre *composition* excitera beaucoup d'idées, ou en inculquera fortement une seule, et n'aura qu'une figure. Combien la représentation d'un anachorète ou d'un philosophe absorbé dans une méditation profonde n'ajoutera-t-elle pas à la peinture d'une solitude! Il semble qu'une solitude ne demande personne; cependant elle sera bien plus solitude si vous y mettez un être pensant. Si vous faites tomber un torrent des montagnes, et que vous vouliez que j'en sois effrayé, imitez Homère, placez à l'écart un berger dans la montagne, qui en écoute le bruit avec effroi.

Nous ne pouvons trop inviter les peintres à la lecture des grands poëtes, et réciproquement les poëtes ne peuvent trop voir les ouvrages des grands peintres; les premiers y gagneront du goût, des idées, de l'élévation; les seconds, de l'exactitude et de la vérité. Combien de tableaux poétiques qu'on admire, et dont on sentirait bientôt l'absurdité si on les exécutait en peinture! Il n'y a presque pas un de ces poëmes appelés *Temples*, qui n'ait un peu ce défaut. Nous lisons ces *Temples* avec plaisir mais l'architecte qui réalise dans son imagination les objets à mesure que le poëte les lui offre n'y voit, selon toute apparence, qu'un édifice bien confus et bien maussade.

Un peintre qui aime le simple, le vrai et le grand, s'attachera particulièrement à Homère et à Platon. Je ne dirai rien d'Homère, personne n'ignore jusqu'où ce poëte a porté l'imitation de la nature. Platon est un peu moins connu de ce côté; j'ose pourtant assurer qu'il ne le cède guère à Homère. Presque toutes les entrées de ses Dialogues sont des chefs-d'œuvre de

vérité pittoresque; on en rencontre même dans le cours du Dialogue : je n'en apporterai qu'un exemple tiré du *Banquet*. Le *Banquet*, qu'on regarde communément comme une chaîne d'hymnes à l'Amour, chantés par une troupe de philosophes, est une des apologies les plus délicates de Socrate. On sait trop le reproche injuste auquel ses liaisons étroites avec Alcibiade l'avaient exposé. Le crime imputé à Socrate était de nature que l'apologie directe devenait une injure; aussi Platon n'a-t-il garde d'en faire le sujet principal de son Dialogue. Il assemble des philosophes dans un banquet; il leur fait chanter l'Amour. Le repas et l'hymne étaient sur la fin, lorsqu'on entend un grand bruit dans le vestibule; les portes s'ouvrent, et l'on voit Alcibiade couronné de lierre et environné d'une troupe de joueuses d'instruments. Platon lui suppose cette pointe de vin qui ajoute à la gaieté et qui dispose à l'indiscrétion. Alcibiade entre; il divise sa couronne en deux autres, il en remet une sur sa tête, et de l'autre il ceint le front de Socrate : il s'informe du sujet de la conversation; les philosophes ont tous chanté le triomphe de l'Amour. Alcibiade chante sa défaite par la Sagesse, ou les efforts inutiles qu'il a faits pour corrompre Socrate. Ce récit est conduit avec tant d'art qu'on n'y aperçoit partout qu'un jeune libertin que l'ivresse fait parler, et qui s'accuse sans ménagement des desseins les plus corrompus et de la débauche la plus honteuse; mais l'impression qui reste au fond de l'âme, sans qu'on le soupçonne pour le moment, c'est que Socrate est innocent, et qu'il est très-heureux de l'avoir été, car Alcibiade, entêté de ses propres charmes, n'eût pas manqué d'en relever encore la puissance en dévoilant leur effet pernicieux sur le plus sage des Athéniens. Quel tableau que l'entrée d'Alcibiade et de son cortége au milieu des philosophes! N'en serait-ce pas encore un bien intéressant et bien digne du pinceau de Raphaël ou de Van Loo, que la représentation de cette assemblée d'hommes vénérables enchaînés par l'éloquence et les charmes d'un jeune libertin, *pendentes ab ore loquentis?*

CONCLAMATION, s. f. (*Hist. anc.*). On appelait ainsi le signal qu'on donnait aux soldats romains pour plier bagage et décamper, d'où l'on fit l'expression *conclamare vasa : conclamari ad arma* était au contraire le signal de se tenir prêts à donner; les soldats répondaient par des cris à cette *conclamation. Con-*

clamen a encore une autre acception dans les anciens auteurs latins. Lorsque quelqu'un était mort, on l'appelait trois fois par son nom; et pour signifier qu'il n'avait point répondu parce qu'il était décédé, on disait *conclamatum est.*

C'est dans ce sens, pris au figuré, que quelques auteurs ont dit *de republica romana conclamatum est;* pour dire, la république romaine n'est plus.

CONDUITE, s. f. (*Gram.*). C'est l'ordre que l'on met dans ses actions, relatif au but que l'on s'est proposé. Si les actions sont conséquentes, la *conduite* est bonne; si elles ne sont pas conséquentes, la *conduite* est mauvaise. Il est évident qu'il ne s'agit que d'une bonté ou d'une méchanceté virtuelle, et non morale. Pour que la *conduite* soit moralement bonne ou mauvaise, il faut que le but soit bon et honnête, ou déshonnête ou mauvais : d'où il s'ensuit que la *conduite* virtuelle peut être mauvaise quoique le but soit bon, et bonne, quoique le but soit mauvais. *Conduite* a encore quelques autres acceptions relatives aux verbes conduire, diriger.

CONFIANCE, s. f. (*Gram.*) est un effet de la connaissance et de la bonne opinion que nous avons des qualités d'un être, relatives à nos vues, à nos besoins, à nos desseins, et plus généralement à quelque intérêt marqué, qui consiste à nous en reposer sur lui quelquefois plus parfaitement que sur nous-mêmes de ce qui concerne cet intérêt. Cette définition est générale, et peut s'appliquer à *confiance* prise au simple et au figuré, et considérée par rapport aux êtres intelligents et aux êtres corporels.

CONFIDENCE, s. f. (*Gram.*) est un effet de la bonne opinion que nous avons conçue de la discrétion et des secours d'une personne, en conséquence de laquelle nous lui révélons des choses qu'il nous importe de laisser ignorer aux autres : d'où il s'ensuit que la *confidence* perd son caractère, et cesse plus ou moins à marquer de l'estime, à mesure qu'elle devient plus générale.

CONFORMITÉ, s. f. (*Gram.*), terme qui désigne l'existence des mêmes qualités dans plusieurs sujets différents : voilà ce qu'il a de commun avec *ressemblance.* Mais *ressemblance* se dit des sujets intellectuels et des sujets corporels : par exemple, *il y a beaucoup de ressemblance entre ces deux pensées, entre ces*

deux airs, entre ces deux visages, entre leurs façons d'agir; au lieu que *conformité* ne s'applique qu'aux objets intellectuels, et même plus souvent aux puissances qu'aux actes ; il semble qu'il ne faille que la présence d'une seule et même qualité dans deux sujets pour faire de la *ressemblance*, au lieu qu'il faut la présence de plusieurs qualités pour faire *conformité*. Ainsi on dit : *il y a conformité entre ces deux projets; il y a conformité entre leur manière d'agir et de penser; il y a conformité dans leurs caractères.* Ainsi *ressemblance* peut s'employer presque partout où l'on peut se servir de *conformité*; mais il n'en est pas de même de celui-ci.

CONFUS, adj. (*Gram.*). Il désigne toujours le vice d'un arrangement, soit naturel, soit artificiel de plusieurs objets, et il se prend au simple et au figuré : ainsi il y a de la *confusion dans ce cabinet d'histoire naturelle*, il y a de la *confusion dans ses pensées*. De l'adjectif *confus*, on a fait le substantif *confusion*. La *confusion* n'est quelquefois relative qu'à nos facultés; il en est de même de presque toutes les autres qualités et vices de cette nature. Tout ce qui est susceptible de plus ou de moins, soit au moral, soit au physique, n'est ce que nous en assurons que selon ce que nous sommes nous-mêmes.

CONJECTURE, s. f. (*Gram.*). Jugement fondé sur des preuves qui n'ont qu'un certain degré de vraisemblance, c'est-à-dire sur des circonstances dont l'existence n'a pas une liaison assez étroite avec la chose qu'on en conclut pour qu'on puisse assurer positivement que les unes étant, l'autre sera ou ne sera pas : mais qu'est-ce qui met en état d'apprécier cette liaison? L'expérience seule. Qu'est-ce que l'expérience, relativement à cette liaison? Un plus ou moins grand nombre d'essais, dans lesquels on a trouvé que telle chose étant donnée, telle autre l'était ou ne l'était pas; en sorte que la force de la *conjecture*, ou la vraisemblance de la conclusion, est dans le rapport des événements connus pour aux événements connus contre : d'où il s'ensuit que ce qui n'est qu'une faible *conjecture* pour l'un devient ou une *conjecture* très-forte, ou même une démonstration pour l'autre. Pour que le jugement cesse d'être conjectural, il n'est pas nécessaire qu'on ait trouvé dans les essais que telles circonstances étant présentes, tel événement arrivait toujours, ou n'arrivait jamais. Il y a un certain point indiscernable où nous

cessons de conjecturer, et où nous assurons positivement; ce point, tout étant égal d'ailleurs, varie d'un homme à un autre, et d'un instant à un autre dans le même homme, selon l'intérêt qu'on prend à l'événement, le caractère, et une infinité de choses dont il est impossible de rendre compte. Un exemple jettera quelque jour sur ceci. Nous savons par expérience que quand nous nous exposons dans les rues par un grand vent, il peut nous arriver d'être tués par la chute de quelque corps; cependant nous n'avons pas le moindre soupçon que cet accident nous arrivera : le rapport des événements connus pour aux événements connus contre n'est pas assez grand pour former le doute et la *conjecture*. Remarquez cependant qu'il s'agit ici de l'objet le plus important à l'homme, la conservation de sa vie. Il y a dans toutes les choses une unité qui devrait être la même pour tous les hommes, puisqu'elle est fondée sur les expériences, et qui n'est peut-être la même ni pour deux hommes, ni pour deux actions de la vie, ni pour deux instants : cette unité réelle serait celle qui résulterait d'un calcul fait par le philosophe stoïcien parfait, qui, se comptant lui-même et tout ce qui l'environne pour rien, n'aurait d'égard qu'au cours naturel des choses; une connaissance au moins approchée de cette unité vraie, et la conformité des sentiments et des actions dans la vie ordinaire à la connaissance qu'on en a, sont deux choses presque indispensables pour constituer le caractère philosophique; la connaissance de l'unité constituera la philosophie morale spéculative; la conformité de sentiments et d'actions à cette connaissance constituera la philosophie morale pratique.

CONJONCTURE, s. f. (*Gram.*). Coexistence dans le temps de plusieurs faits relatifs à un autre qu'ils modifient, soit en bien, soit en mal; si les faits étaient coexistants dans la chose, ce seraient des circonstances; celui qui a profondément examiné la chose en elle-même seulement en connaîtra toutes les circonstances, mais il pourra n'en pas connaître toutes les *conjonctures*; il y a même telle *conjoncture* qu'il est impossible à un homme de deviner, et réciproquement, tel homme connaîtra parfaitement les *conjonctures*, qui ne connaîtra pas les circonstances. *Voyez* Circonstance.

CONNEXION et Connexité, s. f. (*Gram.*). Le premier désigne la liaison intellectuelle des objets de notre méditation; la *con-*

nexité, la liaison que les qualités existantes dans les objets, indépendamment de nos réflexions, constituent entre ces objets. Ainsi, il y aura *connexion* entre des abstraits, et *connexité* entre des concrets ; et les qualités et les rapports qui font la *connexité* seront les fondements de la *connexion*; sans quoi notre entendement mettrait dans les choses ce qui n'y est pas : vice opposé à la bonne dialectique.

CONSENTEMENT, Agrément, Permission. (*Gram.*), termes relatifs à la conduite que nous avons à tenir dans la plupart des actions de la vie, où nous ne sommes pas entièrement libres, et où l'événement dépend en partie de nous, en partie de la volonté des autres. Le *consentement* se demande aux personnes intéressées; la *permission* se donne par les supérieurs qui ont le droit de veiller sur nous, et de disposer de nos occupations; l'*agrément* s'obtient de ceux qui ont quelque autorité ou inspection sur la chose dont il s'agit. Nul contrat sans le *consentement* des parties : les moines ne sortent point de leurs maisons sans une *permission :* on n'acquiert point de charge à la cour sans l'*agrément* du roi. On se fait quelquefois prier pour *consentir* à ce qu'on souhaite ; tel supérieur refuse des *permissions*, qui s'accorde des licences; un concurrent protégé rend quelquefois l'*agrément* impossible.

CONSENTEMENT, s. m. (*Logique et Morale.*). C'est un acte de l'entendement par lequel tous les termes d'une proposition étant bien conçus, un homme aperçoit intérieurement, et quelquefois désigne au dehors, qu'il y a identité absolue entre la pensée et la volonté de l'auteur de la proposition, et sa propre pensée et sa propre volonté. La négation et l'affirmation sont, selon les occasions, des signes de *consentement*. L'esprit ne donne qu'un seul *consentement* à une proposition, si composée qu'elle puisse être; il faut donc bien distinguer le *consentement* du signe du *consentement* : le signe du *consentement* peut être forcé; il n'en est pas de même du *consentement*. On a beau m'arracher de la bouche que mon sentiment est le même que celui de tel ou de tel, cela ne change point l'état de mon âme. Le *consentement* est ou exprès, ou tacite, ou présumé, ou supposé; il s'exprime par les paroles; on l'aperçoit, quoique tacite, dans les actions; on le présume par l'intérêt et la justice; on le suppose par la liaison des membres avec le chef. Les misan-

thropes rejetteront sans doute le *consentement* présumé; mais c'est une injure gratuite qu'ils feront à la nature humaine; il est fondé sur les principes moraux les plus généraux et les plus forts : les difficultés qu'on pourrait faire sur le *consentement* supposé ne sont pas plus solides que celles qu'on ferait sur le présumé. Le pacte exprès naît du *consentement* exprès; le tacite, du tacite; le présumé, du présumé, et le supposé, du supposé. Le *consentement* de l'enfance, de la folie, de la fureur, de l'ivresse, de l'ignorance invincible, est réputé nul : il en est de même de celui qui est arraché par la crainte, ou surpris par adresse; en toute autre circonstance, le *consentement* fonde l'apparence de la faute, et le droit de châtiment et de représaille.

CONSÉQUENCE. s. f. (*Logiq.*). C'est dans un raisonnement la liaison d'une proposition avec les prémisses dont on l'a déduite ; ainsi il est indifférent que les prémisses soient vraies ou fausses pour que la liaison soit bonne, et pour que la *conséquence* soit accordée ou niée. *Exemple :* Si les bons étaient suffisamment récompensés dans ce monde par les plaisirs de la vertu, et les méchants suffisamment punis par les suites fâcheuses du vice, il n'y aurait aucune récompense ni aucune peine à venir, sans qu'on pût accuser Dieu d'injustice : or les bons sont suffisamment récompensés dans ce monde par les plaisirs de la vertu, et les méchants suffisamment punis par les suites du vice; donc il n'y aurait aucune récompense ni aucune peine à venir, sans qu'on pût accuser Dieu d'injustice. On peut avouer ce *donc* sans convenir des prémisses auxquelles il a rapport. La *conséquence* est bien tirée, mais il est de foi que la mineure est fausse. Il est évident que le conséquent peut être distingué, mais non la *conséquence :* on nie ou l'on accorde qu'il y a liaison. *Voyez* CONSÉQUENT.

CONSÉQUENT (LE), adj. pris subst. (*Logiq.*). C'est la proposition qu'on infère des prémisses d'un raisonnement. *Exemple :* Il semble que si les hommes étaient naturellement méchants, c'est de la vertu et non du vice qu'ils devraient avoir des remords; or c'est du vice seulement qu'ils ont des remords; donc ils ne sont pas naturellement méchants. *Ils ne sont pas naturellement méchants;* voilà le *conséquent; donc* est le signe de la conséquence ou de la liaison qu'on suppose entre le *consé-*

quent et les prémisses. Si le *conséquent* est équivoque, c'est-à-dire s'il y a un sens dans lequel il soit bien déduit des prémisses, et un sens dans lequel il soit mal déduit des prémisses, on dit en répondant au raisonnement : *je distingue le conséquent;* en ce sens, j'avoue la conséquence; en cet autre sens je nie la conséquence, ou j'avoue la liaison de la proposition avec les prémisses, ou je nie la liaison de la proposition avec les prémisses. *Voyez* CONSÉQUENCE.

CONSERVATION, s. f. (*Morale.*) La loi de *conservation* est une des lois principales de la nature; elle est, par rapport aux autres lois, ce que l'existence est par rapport aux autres qualités; l'existence cessant, toutes les autres qualités cessent; la loi de *conservation* étant enfreinte, le fondement des autres lois est ébranlé. Se détruire, de quelque manière que ce soit, c'est se rendre coupable de suicide. Il faut exister le plus longtemps qu'il est possible pour soi, pour ses amis, pour ses parents, pour la société, pour le genre humain; toutes les relations qui sont honnêtes et qui sont douces nous y convient. Celui qui pèche contre la loi de *conservation* les foule aux pieds : « Je ne veux plus être votre père, votre frère, votre époux, votre ami, votre fils, votre concitoyen, votre semblable. » Nous avons contracté librement quelques-uns de ces rapports; il ne dépend plus de nous de les dissoudre sans injustice. C'est un pacte où nous n'avons été ni forcés ni surpris; nous ne pouvons le rompre de notre propre autorité; nous avons besoin du consentement de ceux avec qui nous avons contracté. Les conditions de ce traité nous sont devenues onéreuses; mais rien ne nous empêchait de le prévoir; elles pouvaient le devenir aux autres et à la société; dans ce cas, on ne nous eût point abandonnés. Demeurons donc. Il n'y a moralement personne sur la surface de la terre d'assez inutile et d'assez isolé pour partir sans prendre congé que de soi-même; l'injustice d'un pareil procédé sera plus ou moins grande; mais il y aura toujours de l'injustice. Fais en sorte que toutes tes actions tendent à la *conservation* de toi-même, et à la *conservation* des autres, c'est le cri de la nature; mais sois par-dessus tout honnête homme. Il n'y a pas à choisir entre l'existence et la vertu.

CONSEVIUS ou CONSIVIUS, s. m. (*Myth.*) Dieu ainsi appelé du verbe *consero, je sème,* et de sa fonction qui consistait à

présider à la conception des hommes qu'il favorisait à sa manière, dont on ne nous instruit point. L'acte de la génération avait paru aux Anciens de telle importance, qu'ils avaient placé autour de ceux qui s'en occupaient un grand nombre de dieux et de déesses, dont les fonctions seraient d'un détail contraire à l'honnêteté. Il y en a qui prétendent que ce *Conservius* est le même que Janus.

CONSOLATION, s. f. (*Moral et Rhétor.*) est un discours par lequel on se propose de modérer la douleur ou la peine des autres.

Malherbe a adressé à son ami Duperrier une très-belle ode pour le consoler de la mort de sa fille, et qui commence ainsi :

> Ta douleur, Duperrier, sera donc éternelle, etc.

C'est là qu'on trouve ces stances si nobles, où le poëte, personnifiant la mort, la représente comme un tyran qui n'épargne personne, et des coups duquel on doit d'autant plus se consoler, qu'ils sont inévitables dans toutes les conditions.

> La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles, etc.

On pourrait dire à tous ceux qui s'affligent de quelque perte : *Le temps fera presque nécessairement ce que la raison et la religion n'auront pas fait, et vous aurez perdu tout le mérite du sacrifice.* Un sentiment assez singulier, et qui n'est pas hors de la nature, c'est celui d'un amant qui s'affligeait de ce qu'il se consolerait un jour de la perte de celle qu'il aimait.

Consolation (*Hist. ecclés.*) Cérémonie des manichéens albigeois, par laquelle ils prétendaient que toutes les fautes de la vie étaient effacées ; ils la conféraient à l'article de la mort ; ils l'avaient substituée à la pénitence et au viatique. Elle consistait à imposer les mains, à les laver sur la tête du pénitent, à y tenir le livre des Évangiles, et à réciter sept *Pater* avec le commencement de l'Évangile selon saint Jean. C'était un prêtre qui en était le ministre. Il fallait, pour son efficacité, qu'il fût sans péché mortel. On dit que lorsqu'ils étaient consolés, ils seraient morts au milieu des flammes sans se plaindre, et qu'ils auraient donné tout ce qu'ils possédaient pour l'être. Exemple

frappant de ce que peuvent l'enthousiasme et la superstition, lorsqu'ils se sont une fois emparés des esprits.

CONSTANCE, s. f. (*Morale.*) C'est cette vertu par laquelle nous persistons dans notre attachement à tout ce que nous croyons devoir regarder comme vrai, beau, bon, décent et honnête. On ne peut compter sur ce que dit le menteur; on ne peut compter sur ce que fait l'homme inconstant; l'un anéantit, autant qu'il est en lui, le seul signe que les hommes aient pour s'entendre; l'autre anéantit le seul fondement qu'ils aient de se reposer les uns sur les autres. Si l'inconstance était aussi grande et aussi générale qu'il est possible de l'imaginer, il n'y aurait rien de permanent sur la surface de la terre, et les choses humaines tomberaient dans un chaos épouvantable. Si l'attachement est mal placé, la *constance* prend le nom d'*opiniâtreté*, et l'inconstance celui de *raison*. Les Anciens avaient fait de la *constance* une divinité, dont on voit souvent l'image sur leurs médailles.

CONSTERNATION, s. f. C'est le dernier degré de la frayeur. On y est jeté par l'attente ou la nouvelle de quelque grand malheur. Je dis l'*attente* ou la *nouvelle*, parce qu'il me semble que le mal arrivé cause de la douleur, mais que la *consternation* n'est l'effet que du mal qu'on craint. La perte d'une grande bataille ne répandrait pas la *consternation* dans les provinces, si elles n'en craignaient les suites les plus fâcheuses. Aussi en pareil cas n'y a-t-il proprement que les provinces voisines du champ de bataille qui soient consternées. Si la mort de Germanicus eût été naturelle, Rome n'aurait été plongée que dans la plus grande douleur; mais comme on y soupçonna le poison, les sujets tournèrent les yeux avec effroi sur les monstres qui les gouvernaient, et la douleur fut mêlée de *consternation*.

CONSUL, s. m. (*Hist. anc.*) Ce fut, après l'expulsion de Tarquin le Superbe, le dernier roi, mais non le dernier tyran de Rome, le premier magistrat de la république. Cette dignité commença l'an 245 de la fondation de la ville. On créait tous les ans deux *consuls*; ils gouvernaient ensemble la république. L. Junius Brutus, et L. Tarquinius Collatinus, mari de Lucrèce, furent les premiers honorés de cette dignité. Qu'il fut doux au peuple, qui avait servi jusqu'alors comme un esclave, de se voir assemblé par centuries, en comices, se choisissant lui-

même des magistrats annuels, amovibles, tirés de la masse commune par sa voix, et y retombant au bout de l'année! Cette élection fut conduite par un *interrex*, selon quelques-uns; selon d'autres, par un préfet de la ville; mais ces deux fonctions qu'on vit réunies dans la personne de Sp. Lucretius Tricepetinus n'étant point incompatibles, celui qui présida aux premiers comices libres du peuple romain put les exercer ensemble. Les deux premiers *consuls* ne finirent point leur année; le peuple cassa Collatinus, qui lui parut plus ennemi du roi que de la royauté; et Brutus et Aronce, fils de Tarquin, s'entretuèrent à coups de lance.

Le nom de *consul* rappelait sans cesse à ce magistrat son premier devoir, et les limites de sa charge; c'est qu'il n'était que le conseiller du peuple romain, et qu'il devait en toute occasion lui donner le conseil qui lui semblait le plus avantageux pour le bien public. On créa deux *consuls*, et on rendit leur dignité annuelle, afin qu'il ne restât pas même l'ombre de l'autorité royale, dont les caractères particuliers sont l'unité et la perpétuité. Ils ne tenaient leur autorité que du peuple, et le peuple ne voulut point qu'ils pussent, sans son consentement, ni faire battre de verges, ni mettre à mort un citoyen. Il paraît cependant que ces limites n'étaient point encore assez étroites pour prévenir les vexations, puisque, dès l'an 260, c'est-à-dire quinze ans après la création des *consuls*, le peuple fut obligé de se faire des protecteurs dans les tribuns. Leur autorité cessa l'an 302; on la remplaça par celle des *decemviri legum scribendarum*; elle reprit l'an 306; elle cessa encore en 310; la république eut alors ses tribuns militaires, *consulari potestate*. Après plusieurs révolutions, le consulat rétabli dura depuis l'année 388 de Rome jusqu'en 541 de Jésus-Christ; qu'il finit dans la personne de Fl. Basilius, dernier *consul*, qui l'était sans collègue. Ce fut Justinien qui en abolit le nom et la charge; cette innovation lui attira la haine publique, tant ce vieux simulacre était encore cher et respecté. Sa durée fut de 1047 ou 1409 ans. Cette dignité ne conserva presque rien de ses prérogatives sous Jules César et ses successeurs. Les empereurs la conférèrent à qui bon leur semblait; on n'en était revêtu quelquefois que pour trois mois, six mois, un mois. Plus un homme était vil, plus son consulat durait. Avant ces temps malheureux,

l'élection des *consuls* se faisait dans le champ de Mars. Un des *consuls* en charge était le président des comices; il les ouvrait en ces termes : *quæ res mihi, magistratuique meo, populo plebique romanæ feliciter eveniat, consules designo.* Le peuple accompagnait jusque chez eux, avec des acclamations, les *consuls* désignés. La désignation se faisait ordinairement à la fin du mois de juillet; les fonctions ne commencèrent, du moins à compter depuis l'an 599 ou 600, qu'au premier de janvier. On accordait ce temps aux compétiteurs. Si l'on parvenait à démontrer que la désignation était illégitime, qu'il y avait eu de la brigue, des largesses, des corruptions, des menées basses, le désigné était exclu. Ce règlement était trop sage pour qu'il durât longtemps, et que l'observation en fût rigoureuse. Au premier de janvier, le peuple s'assemblait devant la maison des désignés; il les accompagnait au Capitole; chaque *consul* y sacrifiait un bœuf; on se rendait de là au sénat; l'un des *consuls* prononçait un discours de remercîment au peuple. Sous les empereurs, il se faisait, dans cette cérémonie, des distributions de monnaies d'or et d'argent; il y eut jusqu'à cent livres d'or destinées à cet emploi. Valens et Marcian abolirent cet usage. Justinien le rétablit, avec la restriction qu'on ne distribuerait que de petites pièces d'argent. Mais les désordres occasionnés par cette espèce de largesse, qui excluait encore du consulat quelques honnêtes gens qui avaient plus de mérite que d'écus, comme cela arrive assez souvent, la fit entièrement supprimer par l'empereur Léon; on donna seulement un repas aux sénateurs et aux chevaliers, et on leur envoya quelques présents, qui s'appelèrent *munera consularia.* Les *consuls* juraient immédiatement après leur élection de ne rien entreprendre contre les lois; ils haranguaient le peuple aux rostres; ils avaient prêté serment devant le *consul* à leur désignation; à leur entrée en charge, ils le prêtaient devant le peuple; tout ce cérémonial durait cinq jours au plus. Les *consuls* furent d'abord tous patriciens; mais le peuple obtint par force, en 388, qu'il y en aurait toujours un de son ordre. L. Sextus Lateranus fut le premier de cette création. On ne pouvait briguer le consulat avant quarante et un ans, et même quarante-trois. César enfreignit cette loi, appelée *lex annaria,* en nommant consul Dolabella, qui n'était âgé que de vingt-cinq ans. Les empereurs qui

lui succédèrent firent des *consuls* qui n'avaient pas même de barbe; ils poussèrent l'abus jusqu'à désigner leurs enfants avant qu'ils eussent l'usage de la parole. Dans ces temps, où la dignité de *consul* n'était qu'un vain nom, il était assez indifférent à qui on la conférât. On n'avait auparavant dérogé à cette sage institution que dans des cas extraordinaires, en faveur de personnages distingués, tels que le fils adoptif de Marius, qui entra en charge à vingt-six ans, et Pompée à trente-quatre, avant que d'avoir été questeur. Il fallait avoir été préteur pour être *consul;* il y avait même un interstice de deux ans, fixé entre le consulat et la dignité prétorienne, et un interstice de dix ans entre la sortie du consulat et la rentrée dans la même fonction. Le peuple s'était déjà relâché du premier de ces usages sous Marius; les empereurs foulèrent aux pieds l'un et l'autre; et le peuple, à qui ils avaient appris à souffrir de plus grandes avanies, n'avait garde de se récrier contre ces bagatelles. Les faisceaux furent originairement les marques de la dignité consulaire; ils en avaient chacun douze, qui étaient portés devant eux par autant de licteurs. On ne les baissait que devant les vestales. Cet appareil effaroucha le peuple; il craignit de ne s'être débarrassé d'un tyran que pour s'en donner deux; et il fallut lui sacrifier une partie de cette ostentation de souveraineté; on portait des faisceaux devant un des *consuls;* l'autre n'était précédé que par les licteurs. Ils eurent alternativement de mois en mois les licteurs et les faisceaux. Après la mort de Brutus, Valérius, dont le peuple se méfiait, détermina même son collègue à quitter les faisceaux dans la ville, et à les faire baisser dans les assemblées. La loi Julienne décerna dans la suite les faisceaux au plus âgé des *consuls;* ils appartinrent aussi de préférence, ou à celui qui avait le plus d'enfants, ou à celui qui avait encore sa femme, ou à celui qui avait déjà été *consul.* Lorsque les haches furent supprimées, pour distinguer le *consul* en fonction de son collègue, on porta les faisceaux devant celui-là, et on les porta derrière l'autre. Sous les empereurs, le consulat eut des intervalles d'éclat, et on lui conserva quelquefois les faisceaux. La chaire curule fut encore une des marques de la dignité consulaire; il ne faut pas oublier la toge prétexte, qui restait le premier jour de leur magistrature devant les pénates, et qui se transportait le jour suivant au Capitole

pour y être exposée à la vue du peuple; le bâton d'ivoire terminé par l'aigle; et sous les empereurs, la toge peinte ou fleurie, les lauriers autour des faisceaux, les souliers brodés en or, et d'autres ornements qui décoraient le stupide *consul* à ses yeux et aux yeux de la multitude, mais qui ne lui conféraient pas le moindre degré d'autorité. Le pouvoir du consulat fut très-étendu dans le commencement: il autorisait à déclarer la guerre, à faire la paix, à former des alliances, et même à punir de mort un citoyen. Mais bientôt on appela de leur jugement à celui du peuple, et l'on vit leurs sentences suspendues par le *veteamus* d'un tribun. Il y avait des circonstances importantes où l'on étendait leurs priviléges; *viderent ne quid detriment respublica caperet;* mais ils ne furent jamais dispensés de rendre compte de leur conduite. Si les *consuls* étaient si petits en apparence devant le peuple, ils n'en étaient pas moins grands aux yeux des étrangers, et ils ont eu des rois parmi leurs clients. Les autres magistrats leur étaient subordonnés, excepté les tribuns du peuple; ils commandaient en chef à la guerre, alors ils punissaient de mort; ils influaient beaucoup dans les élections des tribuns, des centurions, des préfets, etc.; ils étaient tout-puissants dans les provinces, ils avaient droit de convoquer le peuple, ils faisaient des lois, ils leur imposaient leur nom, ils recevaient les dépêches des pays éloignés, ils convoquaient les autres magistrats, ils donnaient audience aux envoyés, ils proposaient dans les assemblées ce qui leur paraissait convenable; ils recueillaient les voix. Sous les empereurs, ils affranchissaient les esclaves, ils avaient l'inspection du commerce et de ses revenus, ils présidaient aux spectacles, etc. Auparavant, l'un deux restait ordinairement à Rome, à la tête du sénat et des affaires politiques; l'autre commandait les armées; leur magistrature étant de peu de durée, et chacun se proposant de fixer la mémoire de son année par quelque chose d'important, on vit et l'on dut voir par ce seul moyen les édifices somptueux, les actions les plus éclatantes, les lois les plus sages, les entreprises les plus grandes, les monuments les plus importants se multiplier à l'infini; telle fut la source de la splendeur du peuple romain dans Rome; la jalousie du peuple et l'inquiétude de ses maîtres qui, pour n'en être pas dévorés au dedans, étaient obligés de le lâcher au dehors sur des enne-

mis qu'ils lui présentaient sans cesse, furent la source de ses guerres, de ses triomphes et de sa puissance prodigieuse au dehors. Après l'année du consulat, le *consul* faisait une harangue aux rostres ; il jurait avoir rempli fidèlement ses fonctions ; lorsque le peuple en était mécontent, il interdisait ce serment ; et Cicéron, nonobstant tout le bruit qu'il fit de son consulat, essuya cette injure publique. On passait communément du consulat à la dignité de proconsul et à un gouvernement de province. Les gouvernements se tiraient au sort, à moins que les *consuls* ne prissent entre eux des arrangements particuliers, ce qui s'appelait *parere cum collega* ou *comparare*. C'est là qu'ils se dédommageaient des dépenses qu'ils avaient faites pendant leur consulat. Les pauvres provinces pillées, désolées, payaient tout ; et tel Romain s'était illustré à la tête des affaires, qui allait se déshonorer en Asie, ou ailleurs, par des concussions épouvantables. La création et succession des *consuls* sont dans la chronologie des époques très-sûres. On a vu plus haut ce que c'était que l'état du *consul* désigné. Il y eut sous Jules César des *consuls* honoraires, *consul honorarius* ; c'étaient quelques particuliers qu'il plaisait à l'empereur d'illustrer, de ces gens qui croyaient sottement qu'il dépendait d'un homme d'en faire un autre grand, en lui disant : *sois grand, car tel est ma volonté*. L'empereur leur conférait les marques et le rang de la dignité consulaire. Ces titulaires sont bien dignes d'avoir pour instituteur un tyran. La race en fut perpétuée par les successeurs de Jules César. Celui des deux *consuls* qui était de service, et devant qui l'on portait les faisceaux, dans le temps où on les distinguait en les faisant porter devant ou derrière, s'appelait *consul major*. Il y en a qui prétendent que l'épithète de *major* a une autre origine, et qu'on la donna à celui qui avait été le premier désigné. Le *consul* qui entrait en charge le premier janvier s'appela *consul ordinarius*, pour le distinguer de celui qui entrait dans le courant de l'année. Lorsqu'un des deux *consuls* ordinaires venait à mourir ou à être déposé, on l'appelait *suffectus*. Il y en eut sous l'empereur Commode jusqu'à vingt-cinq dans la même année ; c'était une petite manœuvre par laquelle on parvenait à s'attacher beaucoup de gens qui faisaient assez de cas de cet éclat d'emprunt, et assez peu d'eux-mêmes pour se vendre à ce prix.

CONSUMER, v. act. qui marque *destruction, dissolution;* il se dit du temps, du feu, du mal; mais ce n'est le propre que du feu. *Consommer* marque *fin, perfection, accomplissement.* Le substantif *consommation* est commun aux deux verbes, et participe de leurs différentes acceptions.

CONTE, s. m. (*Belles-Lettres.*) C'est un récit fabuleux en prose ou en vers, dont le mérite principal consiste dans la variété et la vérité des peintures, la finesse de la plaisanterie, la vivacité et la convenance du style, le contraste piquant des événements. Il y a cette différence entre le *conte* et la *fable*, que la *fable* ne contient qu'un seul et unique fait, renfermé dans un certain espace déterminé, et achevé dans un seul temps, dont la fin est d'amener quelque axiome de morale, et d'en rendre la vérité sensible; au lieu qu'il n'y a dans le *conte* ni unité de temps, ni unité d'action, ni unité de lieu, et que son but est moins d'instruire que d'amuser. La fable est souvent un monologue ou une scène de comédie; le *conte* est une suite de comédies enchaînées les unes aux autres. La Fontaine excelle dans les deux genres, quoiqu'il ait quelques fables de trop, et quelques contes trop longs.

COMTEMPORAIN, adj. qui se prend quelquefois subst. (*Gram.*); qui est du même temps. Il y a peu de fond à faire sur le jugement favorable, ou défavorable, même unanime, que les *contemporains* d'un auteur portent de ses ouvrages. Ce Ronsard si vanté par tous les hommes de son siècle n'a plus de nom. Ce Perrault si peu estimé pendant sa vie commence à avoir de la célébrité; je ne parle pas du fameux architecte du péristyle du Louvre, je parle de l'auteur encore trop peu connu aujourd'hui du *Parallèle des Anciens et des Modernes*, ouvrage au-dessus des lumières et de la philosophie de son siècle, qui est tombé dans l'oubli pour quelques lignes de mauvais goût et quelques erreurs qu'il contient, contre une foule de vérités et de jugements excellents.

CONTENANCE, s. f. Habitude du corps, soit en repos, soit en mouvement, qui est relative à des circonstances qui demandent de l'assurance, de la fermeté, de l'usage, de la présence d'esprit, de l'aisance, du courage ou d'autres qualités convenables à l'état, et qui marque qu'on a vraiment ces dispositions, soit dans le cœur, soit dans l'esprit. Je dis : *ou d'autres*

qualités convenables à l'état, parce que chaque état a sa *contenance*. La magistrature la veut grave et sérieuse; l'état militaire, fière et délibérée, etc.; d'où il s'ensuit qu'il ne faut avoir de la *contenance*, que quand on est en exercice; mais qu'il faut avoir partout et en tout temps le maintien honnête et décent; que le maintien est pour la société, et que la *contenance* est pour la représentation; qu'il y a une infinité de *contenances* différentes, bonnes et mauvaises, mais qu'il n'y a qu'un bon maintien.

CONTENTION, s. f. (*Gram et Métaph.*) Application longue, forte et pénible de l'esprit à quelque objet de méditation. La *contention* suppose de la difficulté, et même de l'importance de la part de la matière et de l'opiniâtreté et de la fatigue de la part du philosophe. Il y a des choses qu'on ne saisit que par la *contention*. *Contention* se dit aussi d'une forte et attentive application des organes : ainsi ce ne sera pas sans une *contention* de l'oreille qu'on s'assurera que l'on fait ou que l'on ne fait pas dans la prononciation de la première syllabe de *trahir*, un *e* muet entre le *t* et l'*r*. Il n'y a entre la *contention* et l'application de différence que du plus au moins; entre la *contention* et la méditation, que les idées d'opiniâtreté, de durée et de fatigue, que la *contention* suppose et que la méditation ne suppose pas. La *contention* est une suite d'efforts réitérés.

CONTEXTURE, s. f. Terme d'usage, soit en parlant des ouvrages de la nature, soit en parlant des ouvrages de l'art : il marque enchaînement, liaison de parties disposées les unes par rapport aux autres, et formant un tout continu. Ainsi, l'on dit *la contexture des fibres*, *des muscles*, etc., *la contexture d'une chaîne*, etc.; mais on dit *le tissu de la peau*, *le tissu d'un drap*. *Tissu* a un rapport plus direct que la *contexture* à cette disposition particulière des parties qui naît de l'ourdissage : ainsi *contexture* paraît plus général que *tissu*.

CONTINENCE, s. f. Vertu morale par laquelle nous résistons aux impulsions de la chair. Il semble qu'il y a entre la chasteté et la *continence* cette différence, qu'il n'en coûte aucun effort pour être chaste, et que c'est une des suites naturelles de l'innocence; au lieu que la *continence* paraît être le fruit d'une victoire remportée sur soi-même. Je pense que l'homme chaste ne remarque en lui aucun mouvement d'esprit, de cœur et de corps qui soit opposé à la pureté; et qu'au contraire l'état de

l'homme continent est d'être tourmenté par ces mouvements, et d'y résister : d'où il s'ensuivrait qu'il y aurait réellement plus de mérite à être continent qu'à être chaste. La chasteté tient beaucoup à la tranquillité du tempérament, et la *continence* à l'empire qu'on a acquis sur sa fougue. Le cas qu'on fait de cette vertu n'est pas indifférent dans un État populaire. Si les hommes et les femmes affichent l'incontinence publiquement, ce vice se répandra sur tout, même sur le goût ; mais ce qui s'en ressentira particulièrement, c'est la propagation de l'espèce qui diminuera nécessairement à proportion que ce vice augmentera ; il ne faut que réfléchir un moment sur sa nature pour trouver des causes physiques et morales de cet effet.

CONTINUEL, adj. (*Gram.*) Terme qui est relatif aux actions de l'homme et aux phénomènes de la nature, considérés par rapport à toute la durée successive du temps, ou seulement à une portion indéterminée de cette durée, et qui marque qu'il n'y a aucun instant de la durée prise sous l'un ou l'autre de ces aspects pendant lequel l'action ou le phénomène ne subsiste pas. Un seul exemple suffira pour éclaircir cette définition. Quand on parle du mouvement *continuel* d'un corps céleste, on n'entend pas la même chose que quand on parle du mouvement *continuel* d'un enfant ; il me semble qu'on rapporte l'un à une portion successive indéterminée de la durée, et l'autre à la durée en général. Il y a cette différence entre *continu* et *continuel*, que *continu* se dit de la nature même de la chose, et que *continuel* se dit de son rapport avec le temps ; l'exemple en est évident dans un mouvement *continu* et un mouvement *continuel*.

CONTINUER (*Gram. et verbe*) s'emploie diversement, mais il a toujours rapport à une chose commencée et à un temps passé. On dit : *Il a commencé ses études, et il les continue ; il a eu avec moi de bons procédés, et il continue*, tout court, ou *il continue d'en avoir*, mais non *il les continue. Cet ouvrage se continue, le bruit continue. Continuer* peut être relatif à *continué* et à *continu :* quand il est relatif à *continu*, il ne marque point d'interruption ; quand il est relatif à *continué*, il en peut marquer, car le *continu* n'a point cessé, et le *continué* a pu cesser.

CONTRADICTION se prend *en Morale* pour un jugement opposé à un autre jugement déjà porté. Il y a des esprits qui y sont portés naturellement, ce sont ceux qui n'ont aucun principe fixe : ils sont incommodes dans la société, surtout pour ceux qui n'aiment point à prouver ce qu'ils avancent.

CONTRE (*Gram.*), préposition qui marque ou proximité ou opposition : ainsi dans toutes ces phrases : il écrit *contre* les athées, il s'est élevé *contre* mon avis, il parle *contre* sa pensée; *contre* marque de l'opposition considérée sous différentes faces : et dans celle-ci, il est assis *contre* le mur, il est placé *contre* le feu, *contre* marque proximité. *Contre* entre en composition avec un grand nombre de mots de la langue.

CONTROVERSE, s. f. Dispute par écrit ou de vive voix sur des matières de religion. On lit dans le Dictionnaire de Trévoux qu'on ne doit point craindre de troubler la paix du christianisme par ces disputes, et que rien n'est plus capable de ramener dans la bonne voie ceux qui s'en sont malheureusement égarés : deux vérités dont nous croyons devoir faire honneur à cet ouvrage. Ajoutons que pour que la *controverse* puisse produire les bons effets qu'on s'en promet, il faut qu'elle soit libre de part et d'autre. On donne le nom de *controversiste* à celui qui écrit ou qui prêche la *controverse*.

CONVENABLE, adj. (*Gram. et Morale*). J'observerai d'abord que *convenance* n'est point le substantif de *convenable*, si l'on consulte les idées attachées à ces mots. La convenance est entre les choses, le *convenable* est dans les actions. Il y a telle manière de s'ajuster qui n'est pas *convenable* à un ecclésiastique : on se charge souvent d'une commission qui n'est pas *convenable* au rang qu'on occupe; ce n'est pas assez qu'une récompense soit proportionnée au service, il faut encore qu'elle soit *convenable* à la personne. Le *convenable* consiste souvent dans la conformité de sa conduite avec les usages établis et les opinions reçues. C'est, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'*honnête arbitraire*. *Voyez* Convenance, Décence.

CONVENANCE, s. f. (*Gram. et Morale.*) Avant que de donner la définition de ce mot, il ne sera pas hors de propos de l'appliquer à quelques exemples qui nous aident à en déterminer la notion. S'il est question d'un mariage projeté, on dit qu'il y a de la *convenance* entre les partis, lorsqu'il n'y a pas

de disparates entre les âges, que les fortunes se rapprochent, que les naissances sont égales; plus vous multiplierez ces sortes de rapports, en les étendant au tempérament, à la figure, au caractère, plus vous augmenterez la *convenance*. On dit d'un homme qui a rassemblé chez lui des convives qu'il a gardé les *convenances* s'il a consulté l'âge, l'état, les humeurs et les goûts des personnes invitées; et plus il aura rassemblé de ces conditions qui mettent les hommes à leur aise, mieux il aura entendu les *convenances*. En cent occasions les raisons de *convenance* sont les seules qu'on ait de penser et d'agir d'une manière plutôt que d'une autre, et si l'on entre dans le détail de ces raisons, on trouvera que ce sont des égards pour sa santé, son état, sa fortune, son humeur, son goût, ses liaisons, etc. La vertu, la raison, l'équité, la décence, l'honnêteté, la bienséance, sont donc autre chose que la *convenance*. La bienséance et la *convenance* ne se rapprochent que dans les cas où l'on dit : *cela était à sa bienséance; il s'en est emparé par raison de convenance*. D'où l'on voit que la *convenance* est souvent pour les grands et les souverains un principe d'injustice, et pour les petits le motif de plusieurs sottises. En effet, y a-t-il dans les alliances quelque circonstance qu'on pèse davantage que la *convenance* des fortunes? Cependant qu'a de mieux à faire un honnête homme qui a des richesses que de les partager avec une femme qui n'a que de la vertu, des talents et des charmes? De tout ce qui précède il s'ensuit que la *convenance* consiste dans des considérations, tantôt raisonnables, tantôt ridicules, sur lesquelles les hommes sont persuadés que ce qui leur manque et qu'ils recherchent leur rendra plus douce ou moins onéreuse la possession de ce qu'ils ont. *Voyez* DÉCENCE.

CONVERSION, s. f. (*Théologie.*) Changement ferme et durable qui survient dans la volonté du pécheur, en conséquence duquel il se repent de ses fautes, et se détermine sincèrement à s'en corriger et à les expier. Il y a des théologiens qui regardent la *conversion* d'un pécheur dans l'ordre moral comme un miracle aussi grand que le serait, dans l'ordre physique, celui par lequel il plairait à Dieu de ressusciter un mort : conséquemment ils sont très-réservés à accorder aux pécheurs les prérogatives qu'ils jugent ne devoir être accordées qu'aux saints ou aux

pécheurs convertis depuis un long temps. Il est aisé de pécher par excès dans cette matière, soit en croyant les *conversions* ou plus fréquentes ou plus rares qu'elles ne sont, soit en refusant opiniâtrément aux pécheurs pénitents des secours dont ils ont besoin pour consommer leur conversion, et cela, sur la supposition que ces secours doivent être conférés pour persévérer dans le bien, et non pour se fortifier contre le mal.

CONVICTION, s. f. (*Métaphys.*) C'est la connaissance qu'une chose est ou n'est pas fondée sur des preuves évidentes; ainsi il ne peut y avoir de *conviction* de ce qui n'est pas évidemment démontrable. Il y a cette différence entre la *conviction* et la persuasion, que ce dont on est convaincu ne peut être faux; au lieu qu'on peut être persuadé d'une chose fausse. Au reste, il semble que ces distinctions ne soient applicables qu'aux bons esprits, à ceux qui pèsent les raisons, et qui mesurent sur elles le degré de leur certitude. Les autres sont également affectés de tout; leur entendement est sans balance; et ces têtes mal réglées sont beaucoup plus communes qu'on ne croit.

CONVOI, s. m. (*Hist. anc. et mod.*) C'est le transport du corps, de la maison au lieu de sa sépulture. Après que le corps avait été gardé le temps convenable, qui était communément de sept jours, un héraut annonçait le *convoi* à peu près en ces termes : « Ceux qui voudront assister aux obsèques de Lucius Titius, fils de Lucius, sont avertis qu'il est temps d'y aller; on emporte le corps hors de la maison. » Les parents et les amis s'assemblaient; ils étaient quelquefois accompagnés du peuple lorsque le mort avait bien mérité de la patrie. On portait les gens de qualité sur de petits lits appelés *lectiques*, ou *hexaphores*, ou *octaphores*, selon le nombre de ceux qui servaient au transport. Les gens du commun étaient placés sur des sandapiles ou brancards à quatre porteurs. Le *feretrum* paraît être le genre, et le lectique et la sandapile les espèces. Les porteurs s'appelaient *vespillones*. Le mort avait le visage découvert; on le lui peignait quelquefois : s'il était trop difforme, on le couvrait. Dans les anciens temps le *convoi* se faisait de nuit. Cette coutume ne dura pas toujours chez les Romains, et ne fut pas générale chez les anciens. A Sparte, quand les rois mouraient, des gens à cheval annonçaient partout cet événement; les femmes s'échevelaient et frappaient nuit et jour des chaudrons,

dont elles accompagnaient le bruit de leurs lamentations. Chaque maison était obligée de mettre un homme et une femme en deuil. Au lieu de bière, les Spartiates se servaient d'un bouclier. Les Athéniens célébraient les funérailles avant le lever du soleil. Les joueurs de flûte précédaient le *convoi* en jouant l'*ialemos*, ou le chant lugubre, que les Latins appelaient *nænia*. Comme on avait multiplié à l'excès le nombre de ces joueurs de flûte, il fut restreint à dix; ils étaient entremêlés de saltimbanques qui gesticulaient et dansaient d'une manière comique; mais cela n'avait lieu qu'aux *convois* de gens aisés, et dont la vie avait été heureuse. Cette marche était éclairée de flambeaux et de cierges; les pauvres allumaient seulement des chandelles. On faisait accompagner le mort des marques de ses dignités et de ses exploits; il y était lui-même représenté en cire au milieu de ses aïeux, dont on portait les images en buste sur de longues piques : ces images étaient tirées de la salle d'entrée, et on les y replaçait. Si le mort avait commandé les armées, les légions étaient du *convoi*, elles y tenaient leurs armes renversées; les licteurs y tenaient aussi les faisceaux renversés : les affranchis y avaient la tête couverte d'un voile de laine blanc; les fils étaient à la tête, le visage voilé; les filles y assistaient les pieds nus et les cheveux épars. Chez les Grecs, les hommes et les femmes de la cérémonie se couronnaient. Mais il paraît que l'ajustement des funérailles a varié; on s'y habilla de noir, on s'y habilla aussi de blanc. Quelquefois on se déchirait. On louait des pleureuses qui fondaient en larmes en chantant les louanges du mort; elles se tiraient aussi les cheveux, ou elles se les coupaient, et les mettaient sur la poitrine du mort. Si le mort était sur un char, il y eut un temps où l'on coupait la crinière aux chevaux. Quand la douleur était violente, on insultait les dieux, on lançait des pierres contre les temples, on renversait les autels, on jetait les dieux Lares dans la rue. A Rome, si le défunt était un homme important, le *convoi* se rendait d'abord aux rostres; on l'exposait à la vue du peuple; son fils, s'il en avait un qui fût en âge, haranguait; il était entouré des images de ses aïeux, à qui on rendait des honneurs très-capables d'exciter la jeunesse à en mériter de pareils : de là on allait au lieu de la sépulture.

COOPÉRATEUR, s. m. (*Gramm.*) Celui qui concourt avec un

autre à la production d'un effet, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel. La volonté de l'homme *coopère* avec la grâce de Dieu dans les actions salutaires. Il faut, dans la guérison des infirmités du corps, que la nature et le médecin *coopèrent*. Ce terme s'emploie beaucoup plus fréquemment en matière théologique qu'en aucune autre. On en tire les termes *coopération*, *coopératrice*, *coopérer*, qui ne renferment que les mêmes idées considérées sous différentes faces grammaticales.

COOPTATION, s. f. (*Hist. anc. et mod.*) Manière dont quelques corps peuvent s'associer des membres lorsqu'il y a des places vacantes. Les augures, les pontifes se choisissaient anciennement des collègues par *cooptation*. Aujourd'hui l'université a quelquefois conféré des dignités réservées pour ceux qui avaient acquis le droit de les remplir par des études faites en son sein à des étrangers à qui elle semblait accorder des dispenses de formalités en faveur d'un mérite extraordinaire. Ainsi la *cooptation* est proprement une nomination extraordinaire et sans préjudice pour l'avenir, accompagnée de dispense. On a fait de *cooptation* coopter, qui a le même sens.

COPHTE ou COPTE, s. m. (*Théol.*) C'est ainsi que l'on appelle les chrétiens d'Égypte, de la secte des jacobites, ou monophysites. On est très-partagé sur l'origine de ce nom; on le tire de *Copte* ou *Coptas*, ville d'Égypte. On lui fait signifier *coupé* ou circoncis; on le dérive d'*Ægyptos*, en soustrayant la première syllabe. On en cherche l'étymologie dans *Kibel*, nom ancien de l'Égypte; dans *Cobtim*, autre ancien nom de l'Égypte; dans *Copt*, fils de Mesraïm, et petit-fils de Noé; et dans *Jacobite*, en retranchant la première syllabe, d'où l'on a fait *Cobite*, *Cobta*, *Copta*, *Cophta*. La langue dans laquelle ils font le service divin est un mélange de grec et d'égyptien; ils persistent dans l'erreur qu'il n'y a qu'une nature en Jésus-Christ. Leur Église est gouvernée par un patriarche, et quelques évêques et archevêques. Le patriarche est élu par les évêques, le clergé et les premiers des laïques. Il est obligé à vivre dans le célibat. Il nomme seul les évêques et archevêques, qu'il choisit entre les séculiers qui sont veufs. La dîme fait tout le revenu de ces princes de l'Église *cophte*. Les prêtres peuvent être mariés. Il y a sous les prêtres les diacres de l'Évangile, les diacres de

l'épître et les agnostes. Ce clergé est très-méprisable; il ignore même la langue dans laquelle il prie, ce qui n'empêche pas qu'il ne soit très-honoré. L'autorité des évêques est grande. Le patriarche est une espèce de despote. Quoiqu'ils n'entendent pas leur bréviaire, il n'en est pas moins long. Ils ont des moines et des religieuses qui observent très-rigoureusement le vœu de pauvreté, qu'ils ne font que quand ils n'ont rien, ne concevant pas comment ceux qui ont quelque chose peuvent y renoncer. Les mahométans ont confié la recette des droits publics en Égypte à des chrétiens *cophtes*. Excepté ces receveurs, le reste est pauvre et vit durement, n'ayant pour toute consolation que la facilité de changer de femmes par le divorce, qui est fréquent, et par un nouveau mariage dont il peut être suivi. Ils admettent sept sacrements, dont ceux à qui il est réservé de les conférer savent à peine les noms. Ils diffèrent le baptême des enfants mâles de quarante jours, et celui des filles de quatre-vingts. Ce sacrement ne se confère jamais que dans l'église; en cas de péril, on y supplée par des onctions : il se donne par trois immersions, l'une au nom du Père, la seconde au nom du Fils, et la troisième au nom de Saint-Esprit, en disant à chacune : *Je te baptise* au nom de la personne dont l'immersion se fait. Ils confirment l'enfant et le communient aussitôt après l'avoir baptisé; mais ils ne le communient que sous l'espèce du vin. La confirmation et le baptême sont accompagnés d'une multitude prodigieuse d'onctions. Les simples prêtres peuvent donner la confirmation. Ils ont sur l'eucharistie le même sentiment que les catholiques. Ils communient les hommes sous les deux espèces; ils portent aux femmes l'espèce seule du pain humectée de quelques gouttes du sang de Jésus-Christ, qui ne sort jamais du sanctuaire, où il n'est point permis aux femmes d'entrer. Ils ne conservent point de pain consacré. Quand il faut administrer le viatique, la messe se dit, à quelque heure et en quelque circonstance que ce soit. Ils pensent bien sur la confession, mais elle est rare parmi eux ; un de leurs patriarches a été même jusqu'à l'abolir, parce que les mauvais confesseurs, disait-il, font du mal, et qu'il est presque impossible d'en trouver de bons ; et il faut convenir qu'après la peinture que nous avons faite du clergé *cophte*, le raisonnement du patriarche peut être approuvé. Dans le cours ordinaire de la vie, les

sacrements ne se confèrent qu'aux personnes mariées. Ils se confessent une ou deux fois par an : leur mariage a tout l'air d'un sacrement. Ils administrent l'extrême-onction dans les indispositions les plus légères de corps ou d'esprit; ils oignent de l'huile bénite et l'indisposé et tous les assistants, de peur que le diable chassé d'un corps ne rentre dans un autre. Les *Cophtes* en sont pour les onctions réitérées; ils oignent les vivants et les morts. Ils ont deux sortes d'huile, l'huile bénite et l'huile sacramentale. Leurs jeûnes ne finissent point. Les femmes turques ont pris la manie du jeûne des femmes *cophtes*. Quant aux autres fidèles, excepté l'abstinence du carême, qu'ils gardent avec l'exactitude la plus rigoureuse, ils se traitent un peu plus doucement dans les temps moins remarquables; ils prennent le café, fument la pipe, et laissent aux femmes et aux prêtres la gloire d'un jeûne plus strict. Les *Cophtes* ont reçu des mahométans la circoncision, qui s'abolit peu à peu parmi eux. Leur patriarche prend le titre de *patriarche d'Alexandrie*: il réside au monastère de Saint-Macaire; il prétend que sa dignité n'a point souffert d'interruption depuis saint Marc. Il ne faut pas le confondre avec le patriarche grec des Melchites. On a tenté quelquefois de le ramener dans l'Église, mais inutilement. On prétend qu'il reconnaît la primauté de l'Église romaine, ce qui n'est pas avoué par le parti protestant.

COPIE, s. f. (*Gramm.*) C'est un double d'un écrit, d'un ouvrage, d'un tableau, etc. Une *copie*, pour être bonne, en qualité pure et simple de *copie*, doit avoir et les beautés et les défauts de l'original, si c'est un tableau, *voyez* Copie (*Peinture*). Elle doit rendre les fautes de l'écriture et du sens, si c'est un écrit.

Copie. (*Peinture.*) C'est en général tout ce qui est fait d'imitation, excepté de la nature: ce qui est fait d'après nature s'appelle *original*. On dit *copier la nature d'après nature*, mais on ne dit pas *une copie d'après nature*.

Il y a des peintres qui imitent la manière d'un autre peintre; on dit d'eux qu'*ils savent la manière de tel ou tel*, sans que pour cela leurs tableaux soient regardés comme des *copies*. On distingue aussi les estampes en *copies* et en originales; celles qui sont faites d'après les tableaux sont appelées *originales*; et celles qui sont faites d'après d'autres estampes, *copies*.

Il y a des peintres qui copient si parfaitement les tableaux

d'un ou plusieurs maîtres, que les plus éclairés sont souvent embarrassés à distinguer la *copïe* de l'original, lorsqu'ils n'ont pas un œil extrêmement expérimenté, une grande connaissance de l'art, ou, ce qui supplée l'un et l'autre, le tableau pour les confronter, ce qui doit rendre les amateurs de tableaux très-circonspects, soit dans leurs jugements, soit dans leurs achats, surtout lorsqu'il s'agit des productions des grands maîtres de l'école d'Italie, parce qu'on en a fait une infinité de *copies*, parmi lesquelles il s'en trouve plusieurs d'une beauté et d'une hardiesse surprenantes. On dit qu'un élève d'un peintre habile copia si parfaitement un tableau de son maître, que celui-ci s'y trompa. J'ai entendu nier la possibilité du fait par un peintre qui vit aujourd'hui, et qui se fait admirer par la vérité et l'originalité de ses ouvrages. M. Chardin prétendait que, quelle que fût la *copie* qu'on ferait d'un de ses tableaux, il ne s'y méprendrait jamais, et que cette *copie* serait ou plus belle (ce qui serait difficile), ou moins belle que l'original. On lui objecta des autorités ; il n'en fut point ébranlé, il opposa la raison et le bon sens aux témoignages et aux faits prétendus, ajoutant qu'il n'y avait point d'absurdités, en quelque genre que ce fût, dans lesquelles on ne fût précipité, lorsqu'on sacrifierait ses lumières à des noms et à des passages. Il faut, disait-il, examiner d'abord la possibilité, et les preuves de fait ensuite.

COPIEUSEMENT, ABONDAMMENT, BEAUCOUP, BIEN (*Gram.*), adverbes relatifs à la quantité. *Bien*, à la quantité du qualificatif ou au degré de la qualité. *Il faut être bien vertueux ou bien froid pour résister à une jolie femme. On peut mettre bien de la sagesse dans ses discours, et bien de la folie dans ses actions. Beaucoup*, à la quantité ou numérique, ou commensurable, ou considérée comme telle. *Beaucoup de gens n'aiment point, ne sont point aimés, et se vantent cependant d'avoir beaucoup d'amis. On ne peut avoir beaucoup de prétentions sans rencontrer beaucoup d'obstacles. Abondamment*, à la quantité des substances destinées aux besoins de la vie. *La fourmi ne sème point, et recueille abondamment.* Il se joint ici à la quantité de la chose une idée accessoire de l'usage. *Copieusement* est presque technique, et ne s'emploie que quand il s'agit des fonctions animales. *Ce malade a été sauvé par une évacuation de bile très-copieuse.* J'ai dit que la quantité à laquelle *beau-*

coup avait du rapport *était considérée comme susceptible de mesure*; c'est pourquoi l'on dit *beaucoup de dévotion:* d'où l'on voit encore que *beaucoup* exclut l'article *le*, et que *bien* l'exige; car on dit aussi *bien de l'humeur*.

COPULE, s. f. (*Logiq.*) C'est, dans un jugement, le terme ou signe qui marque la comparaison ou liaison que l'esprit fait de l'attribut et du sujet. Quelquefois la *copule* et l'attribut sont renfermés dans un seul mot; mais il n'y a aucune proposition qu'on ne puisse convertir de manière à les séparer. Ainsi, dans *Dieu existe*, *existe* contient la *copule* et l'attribut, qu'on distinguera en disant *Dieu est existant*. C'est sur la *copule* que tombe toujours la négation ou l'affirmation qui fait la qualité de la proposition; les autres affirmations ou négations modifient le sujet ou l'attribut, mais ne déterminent point la proposition à être affirmative ou négative. Ce sont les verbes auxiliaires qui servent de *copules* grammaticales dans les jugements.

COQ. (*Myth.*) Cet animal est le symbole de la vigilance; c'est pour cette raison qu'on le trouve souvent dans les antiques, entre les attributs de Minerve et de Mercure. On l'immolait aux dieux Lares et à Priape. C'était aussi la victime du sacrifice que l'on faisait à Esculape lorsqu'on guérissait d'une maladie. Et quand Socrate dit en mourant à Criton, son disciple: *Criton, immole le coq à Esculape*, c'est comme s'il eût dit: *Enfin je guéris d'une longue maladie*. En effet, un homme si sage et si malheureux, à qui il ne manquait que de croire en J.-C., et qui périssait pour avoir admis l'existence d'un seul Dieu, et conséquemment des peines et des récompenses à venir, devait regarder le dernier instant de sa vie comme le premier de son bonheur.

COQUETTERIE, s. f. (*Morale.*) C'est dans une femme le dessein de paraître aimable à plusieurs hommes; l'art de les engager et de leur faire espérer un bonheur qu'elle n'a pas résolu de leur accorder: d'où l'on voit que la vie d'une coquette est un tissu de faussetés, une espèce de profession plus incompatible avec la bonté du caractère et de l'esprit et l'honnêteté véritable que la galanterie; et qu'un homme coquet (car il y en a) a le défaut le plus méprisable qu'on puisse reprocher à une femme.

CORDELIERS, s. m. (*Hist. ecclés.*) Religieux de l'ordre

de saint François d'Assise, institués vers le commencement du XIII[e] siècle. Les *cordeliers* sont habillés d'un gros drap gris ; ils ont un petit capuce ou chaperon, un manteau de la même étoffe, et une ceinture de corde nouée de trois nœuds, d'où leur vient le nom de *Cordeliers.* Ils s'appelaient auparavant *pauvres mineurs*, nom qu'ils changèrent pour celui de *frères mineurs ;* ce *pauvre* leur déplut. Ils sont cependant les premiers qui aient renoncé à la propriété de toutes possessions temporelles. Ils peuvent être membres de la Faculté de théologie de Paris. Plusieurs ont été évêques, cardinaux et même papes. Ils ont eu de grands hommes en plusieurs genres, à la tête desquels on peut nommer le frère Bacon, célèbre par les persécutions qu'il essuya dans son ordre, et par les découvertes qu'il fit dans un siècle de ténèbres. Quoique cet ordre n'ait pas eu en tout temps un nombre égal de noms illustres, il n'a cessé dans aucun de servir utilement l'Église et la société, et il se distingue singulièrement aujourd'hui par le savoir, les mœurs et la réputation. *Voy.* CAPUCHON.

CORNARISTES, s. m. pl. (*Hist. ecclés.*) Disciples de Théodore Cornhert, enthousiaste, hérétique et secrétaire des États de Hollande. On peut dire de cet homme : *factus est sagittarius, et manus ejus contra omnes :* il semblait que sa crainte fût de n'être pas persécuté. Il n'était d'accord avec aucun religionnaire. Il écrivait et disputait en même temps et contre les catholiques, et contre les luthériens, et contre les calvinistes. Il prétendait que toutes les communions avaient grand besoin d'une réforme ; mais il ajoutait que sans une mission soutenue par des miracles, personne n'était en droit de s'en mêler, les miracles étant les seules preuves à la portée de tout le monde qu'un homme annonce la vérité. Son avis était donc qu'en attendant l'homme aux miracles, on se réunît tous sous une forme d'*interim ;* qu'on lût aux peuples le texte de la parole de Dieu sans commentaire, et que chacun en pensât comme il lui conviendrait. Il croyait qu'on pouvait être bon chrétien sans être membre d'aucune Église visible ; aussi ne communiquait-il avec personne, ce qui était fort conséquent dans un homme mécontent de tout le monde. Il se déclara un peu plus ouvertement contre le calvinisme que contre aucune autre façon de penser. La protection du prince d'Orange mettant sa personne à couvert des

violences auxquelles les sectaires qui l'environnaient se seraient portés volontiers, ils furent obligés de s'en tenir aux injures; mais en revanche ils lui en dirent beaucoup, selon l'usage.

CORRECT, adj. (*Littérat.*) Ce terme désigne une des qualités du style. La correction consiste dans l'observation scrupuleuse des règles de la grammaire. Un écrivain très-*correct* est presque nécessairement froid : il me semble du moins qu'il y a un grand nombre d'occasions où l'on n'a de la chaleur qu'aux dépens des règles minutieuses de la syntaxe ; règles qu'il faut bien se garder de mépriser par cette raison; car elles sont ordinairement fondées sur une dialectique très-fine et très-solide; et pour un endroit qui serait gâté par leur observation rigoureuse, et où l'auteur qui a du goût sent bien qu'il faut les négliger, il y en a mille où cette observation distingue celui qui sait écrire et penser de celui qui croit le savoir. En un mot, on ne doit passer à un auteur de pécher contre la correction du style que lorsqu'il y a plus à gagner qu'à perdre. L'exactitude tombe sur les faits et les choses; la correction sur les mots. Ce qui est écrit exactement dans une langue, rendu fidèlement, est exact dans toutes les langues. Il n'en est pas de même de ce qui est *correct;* l'auteur qui a écrit le plus correctement pourrait être très-incorrect traduit mot à mot de sa langue dans une autre. L'exactitude naît de la vérité, qui est une et absolue ; la correction, de règles de convention et variables.

CORRECTIF, s. m. (*Gram.*) Ce qui réduit un mot à son sens précis, une pensée à son sens vrai, une action à l'équité ou à l'honnêteté, une substance à un effet plus modéré ; d'où l'on voit que tout a son *correctif*. On ôte de la force aux mots par d'autres qu'on leur associe; et ceux-ci sont ou des prépositions, ou des adverbes, ou des épithètes qui modifient et tempèrent l'acception; on ramène à la vérité scrupuleuse les pensées ou les propositions, le plus souvent en en restreignant l'étendue; on rend une action juste ou décente, par quelque compensation; on ôte à une substance sa violence, en la mêlant avec une substance d'une nature opposée. Celui donc qui ignore entièrement l'art des *correctifs* est exposé en une infinité d'occasions de pécher contre la langue, la logique, la morale et la physique.

CORRÉLATIF. (*Gram. et Logiq.*) Ce terme désigne de deux choses qui ont rapport entre elles et qu'on considère par ce rapport celle qui n'est pas à l'instant présente à l'esprit, ou dont on ne fait pas premièrement et spécialement mention, soit dans le discours, soit dans un écrit. *Exemple :* Si je pense, je parle ou j'écris de l'homme comme père, l'homme considéré comme fils sera son *corrélatif;* si je pense, je parle ou j'écris de l'homme comme fils, l'homme considéré comme père sera son *corrélatif.* Cette définition me paraît si juste, que dans la pensée, la conversation et l'écrit, on voit en un instant deux êtres qui ont rapport entre eux prendre et perdre alternativement la dénomination de *corrélatif*, selon que l'un est rappelé à l'occasion de l'autre. C'est toujours celui qui est rappelé, et qui entre, qui prend le nom de *corrélatif.* Mais si ce *corrélatif* devient l'objet principal de la pensée, ou de l'entretien, ou de l'écrit, il cède sur-le-champ cette dénomination de *corrélatif*, à celui dont on a cessé et dont on recommence de s'occuper. *Corrélatif* se prend aussi en un autre sens, comme quand on dit : *vieux et jeune sont des corrélatifs;* alors *corrélatif* est appliqué aux deux objets de la *corrélation*, et l'on assure qu'ils ont entre eux cette espèce de rapport, sans avoir l'un plus présent à l'esprit que l'autre; il semble que ce soit seulement dans ce seul sens qu'il faut entendre le terme *corrélation.* *Voyez* le mot CORRÉLATION. Au reste, ces définitions ne sont pas particulières à *corrélatif;* elles conviennent aussi à tous les autres termes de la même nature, tels que *corival* et *corivaux.* Qu'est-ce qu'un corival? c'est de deux hommes qui se disputent la même maîtresse, le même honneur, etc., celui qui n'a été que le second présent, soit à ma pensée, soit à ma bouche, soit à ma plume. Qu'est-ce que des corivaux? ce sont deux hommes que je considère indistinctement, par la prétention qu'ils ont tous les deux à un bien qui ne peut appartenir qu'à l'un des deux, sans que l'un soit le premier présent à ma pensée, et l'autre le second, sans que j'institue entre eux une comparaison dans laquelle l'un serait présent et l'autre rappelé : c'est sous un point de vue qui leur est commun que je les envisage, et en tant que ce point de vue leur est commun.

CORRÉLATION, s. f. (*Log. et Gram.*), terme par lequel je désigne qu'il y a rapport entre deux objets, *A* et *B;* et je

désigne d'une manière indéterminée, sans marquer que c'est *A* que je compare à *B*, ni que c'est *B* que je compare à *A* : l'un ne m'est pas plus présent à l'esprit que l'autre, du moins au moment où j'assure qu'il y a *corrélation* entre eux ; quoique ce jugement ait été précédé d'un autre où je comparais ces objets, et où l'un était le premier terme de la comparaison, et l'autre le second ; quant à la nature de la *corrélation*, elle consiste dans le rapport de deux qualités dont l'une ne peut se concevoir sans l'autre.

CORROMPRE, v. act. (*Morale.*) Expression empruntée de ce qui se passe dans la gangrène du corps, et transportée à l'état de l'âme ; ainsi, un cœur *corrompu* est un homme dont les mœurs sont aussi malsaines en elles-mêmes qu'une substance qui tombe en pourriture, et aussi choquantes pour ceux qui les ont innocentes et pures que le spectacle de cette substance et la vapeur qui s'en exhale le seraient pour ceux qui ont les sens délicats.

CORRUPTION PUBLIQUE. (*Politiq. et Morale.*) Elle a deux sources, l'inobservation des bonnes lois, l'observation des lois mauvaises. Il m'a toujours semblé plus difficile de faire observer rigoureusement de bonnes lois que d'en abroger de mauvaises. L'abrogation est l'effet de l'autorité publique. L'observation est l'effet de l'intégrité particulière.

COTBET, s. f. (*Hist. mod.*) Discours par lequel les Imans commençaient ordinairement leur prière du vendredi, à l'exemple de Mahomet. Mahomet, les jours d'assemblée, montait sur une estrade et entretenait le peuple de la grandeur de Dieu, puis il mettait les affaires en délibération. Les califes Rachidis qui lui succédèrent suivirent le même usage. Mais la domination mahométane s'étant très-étendue, et le gouvernement étant devenu à peu près despotique, le peuple ne fut plus consulté sur les affaires du gouvernement, et on laissa à des muftis le soin de faire la *cotbet* au nom du calife. A l'avénement d'un nouveau calife, le peuple, pendant la *cotbet*, levait les mains, les mettait l'une sur l'autre, et cette cérémonie lui tenait lieu du serment de fidélité. Ainsi celui au nom de qui la *cotbet* se faisait était censé le souverain. Les familles puissantes qui se révoltèrent contre les califes de Bagdad n'osèrent d'abord les priver de l'hommage de la *cotbet*. Il semble cependant qu'en s'y prenant si

maladroitement, ils perpétuaient la mémoire de leur révolte. La *cotbet* se faisait au nom du calife par devoir, et du sultan par soumission, partout, excepté en Afrique et en Égypte, où les Fatimides l'ordonnèrent en leur nom seulement. Mais Nouraddin, sultan de Syrie, ne fut pas plus tôt maître de l'Égypte, qu'il ordonna la *cotbet* au nom du califat de Bagdad. Cet exemple fut suivi généralement par tous les princes mahométans, et dura presque jusqu'à l'extinction du califat dans la personne de Mostasem, que les Tartares, conquérants de l'Orient jusqu'aux frontières de l'Égypte, enfermèrent dans un sac, et écrasèrent sous les pieds de leurs chevaux. Quatre ans après cet événement, Bibars, quatrième des mamelins turcs, revêtit de la dignité de calife un inconnu qui se disait de la famille d'Abbas, et fit faire la *cotbet* en son nom. Ce calife prétendu fut assassiné au bout de cinq mois, et eut un nommé Hakem pour successeur à ce califat fictif, qui ne donnait de prérogatives que celle d'avoir son nom prononcé dans une prière. Le nom d'Hakem resta dans la *cotbet* parmi les mamelins turcs et circassiens, jusqu'à la mort de Tumanbis, dernier sultan circassien, que Sélim fit étrangler en 1515. Le califat imaginaire ayant alors cessé, la *cotbet*, cette prière aussi ancienne que le mahométisme, ne se fit plus. Dans cet intervalle, lorsque les Fatimides ordonnèrent la *cotbet* en leur nom, les Abbassides les traitèrent d'hérétiques ; mais les Fatimides ne demeurèrent pas en reste avec leurs envieux; ceux-ci faisant garnir d'un tapis noir l'estrade sur laquelle la *cotbet* se disait en leur nom, les Fatimides crièrent de leur côté à l'hérésie contre les Abbassides, parce que le blanc était la couleur d'Hali.

COTEREAUX, CATHARIS, COURRIERS, ROUTIERS, s. m. pl. (*Hist. ecclés.*) Branche de la secte des Pétrobusiens. Ils parurent en Languedoc et en Gascogne sur la fin du XIIe siècle et sous le règne de Louis VII. Je ne sais pourquoi on en a fait des hérétiques ; ce n'étaient que des scélérats qui vendaient leurs bras à la haine, à la vengeance et à d'autres passions violentes et sanguinaires. Il est vrai que les hérétiques du temps les employèrent plus que personne. Ils servirent Henri II, roi d'Angleterre, contre Richard son fils, comte de Poitou. Ils se fondirent ensuite dans la secte des Albigeois. Ce fut alors qu'ils commencèrent à devenir hérétiques, mais sans cesser d'être

assasins. Alexandre III les excommunia, accorda des indulgences à ceux qui les attaqueraient, et décerna des censures contre les orthodoxes ecclésiastiques et laïques qui ne concourraient pas de toutes leurs forces au massacre de ces bandits. Conduite tout à fait opposée à l'esprit de l'Évangile que saint Augustin connut beaucoup mieux, lorsque, consulté par les juges civils sur ce qu'il fallait faire des circumcellions qui avaient égorgé plusieurs catholiques, il leur répondit à peu près en ces termes : « Nous avons interrogé là-dessus les saints martyrs, et nous avons entendu une voix qui s'élevait de leur tombeau, et qui nous avertissait de prier pour leur conversion, et d'abandonner à Dieu le soin de la vengeance. » Il y eut plus de 7,000 *Cotereaux* d'exterminés dans le Berry.

COTERIE, s. f. Terme emprunté des associations de commerce subalterne, où chacun fournit sa quote-part du prix, et reçoit sa quote-part du gain, et auquel on n'a rien ôté de la force de sa première acception, en le transportant à de petites sociétés où l'on vit très-familièrement, où l'on a des jours réglés d'assemblées et des repas de fondation, où chacun fournit sa quote-part de plaisanterie, bonne ou mauvaise; où l'on fait des mots qui ne sont entendus que là, quoiqu'il soit presque du bon ton d'en user partout ailleurs, et de trouver ridicules ceux qui ne les entendent point, etc. Toute la ville est divisée en *coteries*, ennemies les unes des autres, et s'entreméprisant beaucoup. Il y a telle coterie obscure qui équivaut à une bonne société, et telle société brillante qui n'équivaut tout juste qu'à une mauvaise *coterie*. Il n'y a presque point de bonnes *coteries*, gaies, libres et franches sous les mauvais règnes.

COTTABE, s. m. (*Hist. anc.*) Singularité dont, au rapport d'Athénée, les anciens poëtes faisaient une fréquente mention dans leurs chansons; c'était ou le reste de la boisson, ou le prix de celui qui avait le mieux bu; ou plus ordinairement un amusement passé de la Sicile en Grèce, qui consistait à renverser du vin avec certaines circonstances auxquelles on attachait du plaisir. Les principales étaient de jeter en l'air ce qui restait dans la coupe après qu'on avait bu, mais à le jeter la main renversée, de façon qu'il retentît sur le parquet, ou dans un vase destiné à le recevoir et disposé de la manière suivante :

on enfonçait un long bâton en terre; on en plaçait un autre à son extrémité, sur laquelle il faisait l'équilibre; on accrochait aux extrémités de celui-ci deux plats de balance; on mettait sous ces plats deux seaux, et dans ces seaux deux petites figures de bronze. Quand on avait vidé sa coupe jusqu'à une certaine hauteur fixée, on se plaçait à quelque distance de cette machine que nous venons de décrire, et on tâchait de jeter le reste de sa coupe dans un des plats de la balance; s'il en tombait dans le plat autant qu'il en fallait pour le faire pencher, en sorte qu'il frappât la tête de la figure de bronze qui était dessous, et que le coup s'entendît, on avait gagné, sinon on avait perdu. Cet amusement était accompagné de chansons. Les Siciliens, qui en étaient les inventeurs, avaient des lieux publics pour s'y exercer. Ils donnèrent le nom de *latax*, et à la liqueur lancée, et au bruit qu'elle faisait en retombant. Les Grecs, qui s'étaient entêtés du *cottabe*, auguraient bien ou mal du succès de leurs amours par la manière dont il leur réussissait.

COTYTTÉES, adj. pris subst. (*Myth.*) Mystères de Cotytto, déesse de la débauche. Son culte passa de la Thrace dans Athènes. Alcibiade s'y fit initier; et il en coûta la vie à Eupolis pour avoir plaisanté sur cette initiation. Les mystères abominables de Cotytto se célébraient avec un secret impénétrable. Il est inconcevable qu'on en vienne jusqu'à croire honorer les dieux par des actions qu'on ne cache avec tant de soin que parce qu'on les regarde comme déshonnètes et déshonorantes aux yeux des hommes.

COULER, v. n. Terme qui marque le mouvement de tous les fluides, et même de tous les corps solides réduits en poudre impalpable. *Rouler*, c'est se mouvoir en tournant sur soi-même. *Glisser*, c'est se mouvoir en conservant la même surface appliquée au corps sur lequel on se meut.

COUPON. (*Com.*) Espèce de toile d'ortie qui se fait à la Chine, d'une plante appelée *co*, qui ne se trouve guère que dans la province de Fokien. C'est une espèce de lierre, dont la tige donne un chanvre qui sert à la fabrique du *coupon*. On la fait rouir, on la teille; on laisse la première peau, qui n'est bonne à rien; on garde la seconde qu'on divise à la main, et dont, sans la battre ni filer, on fait une toile très-fine et très-fraîche. N'aurions-nous point dans nos contrées de plantes qu'on

pût dépouiller d'une première peau sous laquelle il y en eût une autre propre à l'ourdissage? Cette recherche ne serait pas indigne d'un botaniste.

COUR. (*Hist. anc. et mod.*) C'est toujours le lieu qu'habite un souverain; elle est composée des princes, des princesses, des ministres, des grands et des principaux officiers. Il n'est donc pas étonnant que ce soit le centre de la politesse d'une nation. La politesse y subsiste par l'égalité où l'extrême grandeur d'un seul y tient tous ceux qui l'environnent, et le goût y est raffiné par un usage continuel des superfluités de la fortune. Entre ces superfluités il se rencontre nécessairement des productions artificielles de la perfection la plus recherchée. La connaissance de cette perfection se répand sur d'autres objets beaucoup plus importants; elle passe dans le langage, dans les jugements, dans les sentiments, dans le maintien, dans les manières, dans le ton, dans la plaisanterie, dans les ouvrages d'esprit, dans la galanterie, dans les ajustements, dans les mœurs même. J'oserais presque assurer qu'il n'y a point d'endroit où la délicatesse dans les procédés soit mieux connue, plus rigoureusement observée par les honnêtes gens, et plus finement affectée par les courtisans. L'auteur de l'*Esprit des Lois* définit l'air de *cour :* l'échange de sa grandeur naturelle contre une grandeur empruntée. Quoi qu'il en soit de cette définition, cet air, selon lui, est le vernis séduisant sous lequel se dérobent l'ambition dans l'oisiveté, la bassesse dans l'orgueil, le désir de s'enrichir sans travail, l'aversion pour la vérité, la flatterie, la trahison, la perfidie, l'abandon de tout engagement, le mépris des devoirs du citoyen, la crainte de la vertu du prince, l'espérance sur ses faiblesses, etc., en un mot la malhonnêteté avec tout son cortége, sous les dehors de l'honnêteté la plus vraie; la réalité du vice toujours derrière le fantôme de la vertu. Le défaut de succès fait seul dans ce pays donner aux actions le nom qu'elles méritent : aussi n'y a-t-il que la maladresse qui y ait des remords.

COURSES DU CIRQUE. (*Hist. anc.*) Ces *courses* faisaient la partie principale des jeux qu'on y célébrait. Elles se faisaient ou sur des chars, *Voyez* CHARS, ou sur des chevaux, ou même à pied. La *course* des chevaux et des chariots se commençait à la ligne blanche; on s'avançait vers les bornes avec le plus de

vitesse qu'il se pouvait : c'était là le moment du triomphe ou de l'écueil des concurrents. On faisait sept fois de suite le tour : celui qui achevait le premier le septième tour remportait la victoire et le prix proposé. Ces *courses* se faisaient par factions : c'était aussi quelquefois des défis de particuliers. Il ne fallait ni se trop approcher des bornes, crainte de s'y briser, ni s'en éloigner assez pour que l'adversaire pût passer entre le char et la borne. A chaque tour de *course*, des gens préposés mettaient un œuf sur des colonnes destinées à cet usage, et autant de dauphins sur d'autres. A la fin de la *course* entière, il y avait sept dauphins et sept œufs de placés. Les Grecs n'ont pas été si uniformes que les Romains sur le nombre des tours pour une *course*. Homère n'en compte qu'un ; Pindare, douze ; Sophocle, six ou sept. Quant aux nombres des missions, il y en avait chez les Romains jusqu'à vingt-quatre; c'était comme autant de parties différentes : plus anciennement le nombre était de vingt-cinq. Du côté des prisons, *carceres*, il y avait des balcons d'où le signal se donnait d'abord en élevant une torche allumée, et dans les temps postérieurs, en jetant une nappe : c'était la fonction des consuls et, en leur absence, des préteurs. On immola quelquefois à Mars le meilleur cheval. Le vainqueur avait pour prix de l'or, de l'argent, des couronnes, des vêtements et des chevaux. Voici une difficulté très-réelle sur les *courses*. Si l'on partait de la même ligne, comme tous les auteurs le supposent, il est évident que ceux qui occupaient une des extrémités de la ligne avaient un chemin beaucoup plus considérable à faire que ceux qui occupaient l'autre extrémité, et que la différence des chemins s'augmentait encore par le nombre des tours. Après les *courses* des chevaux et des chariots, commençaient les *courses* à pied, où celui qui avait plus tôt atteint la borne remportait le prix. Domitien fit courir des jeunes filles[1].

COURT, adj. (*Gram.*) Terme relatif à l'étendue et à la durée, dont il désigne une portion peu considérable relativement à une autre portion à laquelle nous comparons dans notre esprit celle que nous nommons *courte*. Si la chose que nous nommons

1. Nous restreindrons de plus en plus dorénavant le choix des articles d'archéologie qui, à partir de celui-ci, ne sont plus guère que la reproduction de ceux du *Lexique* allemand d'Hedrich, de l'aveu même des éditeurs.

courte est un individu, nous la comparons à l'étendue ou à la durée moyenne de celle de son espèce au-dessous de laquelle nous la trouvons; si cette chose est une espèce, il y a une autre espèce, qui n'est ni la plus grande ni la plus *courte* du même genre, qui nous sert de modèle, et ainsi de suite; ainsi nous disons d'une telle élégie qu'elle est *courte*, relativement à la longueur commune des élégies. Nous disons qu'une élégie est entre les pièces de poésie une des plus *courtes*.

COURT AMOUREUSE. (*Hist. mod.*) Espèce de société divisée en plusieurs classes, dont la première était composée de personnages des premières maisons de France. On ne sait pas le titre qu'ils avaient dans cette *court*, parce que les premiers feuillets du manuscrit qui en fait mention ont été perdus. La seconde classe était des grands veneurs; la troisième, des trésoriers des registres et des chartres amoureuses; la quatrième, des auditeurs; la cinquième, des chevaliers d'honneur, conseillers de la *court amoureuse*; la sixième, des chevaliers-trésoriers; la septième, des maîtres des requêtes; la huitième, des secrétaires; la neuvième, des substituts du procureur général; la dixième, des concierges des jardins et vergiers amoureux; la onzième et dernière, des veneurs de la *court amoureuse*. Il paraît que ce tribunal était une espèce de parodie des tribunaux supérieurs. Ce qu'on y remarque de plus étrange, c'est le mélange, dans certaines classes, des noms les plus illustres et des noms les plus communs; ce qui pourrait être encore une satire de l'état des cours de justice sous Charles VII, temps auquel on rapporte l'institution de la *court amoureuse*, dont nous ne savons rien de plus, sinon qu'à en juger par le titre, l'art d'aimer devait être le code de cette magistrature; code qui était assez du goût de la cour de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, sa femme.

COUTUME, HABITUDE, s. f. (*Gram. Synon.*) Termes relatifs à des états auxquels notre âme ne parvient qu'avec le temps. La *coutume* concerne l'objet, elle le rend familier; l'*habitude* a rapport à l'action, elle la rend facile. Un ouvrage auquel on est accoutumé coûte moins de peine; ce qui est tourné en *habitude* se fait quelquefois involontairement. On s'accoutume aux visages les plus désagréables par l'*habitude* de les voir. La *coutume*, ou plutôt l'accoutumance, naît de l'uniformité, et l'*habitude*, de la répétition.

COUVERT, A COUVERT, A L'ABRI. (*Gram.*) *A couvert* présente l'idée d'un voile qui dérobe; *à l'abri*, l'idée d'un rempart qui défend. On se met *à couvert* du soleil et *à l'abri* du mauvais temps. On a beau s'enfoncer dans l'obscurité, rien ne met *à couvert* des poursuites de la méchanceté, rien ne met *à l'abri* des traits de l'envie.

CRAPULE, s. f. (*Morale.*) Débauche habituelle ou des femmes ou du vin. C'est le terme auquel aboutissent presque nécessairement ceux qui ont eu de bonne heure l'un de ces deux goûts dans un degré violent, et qui s'y sont livrés sans contrainte, la force de la passion augmentant à mesure que l'âge avance, et que la force de l'esprit diminue. Un homme *crapuleux* est un homme dominé par son habitude plus impérieusement encore que l'animal par l'instinct et les sens. Le terme de *crapule* ne s'appliquait qu'à la débauche du vin; on l'a étendu à toute débauche habituelle et excessive. La *crapule* est l'opposé de la *volupté*; la volupté suppose beaucoup de choix dans les objets, et même de la modération dans la jouissance; la débauche suppose le même choix dans les objets, mais nulle modération dans la jouissance. La *crapule* exclut l'un et l'autre.

CRATÈRE (*Hist. anc. et mod.*). On donne ce nom à certains vaisseaux des anciens. Il y a des *cratères* d'une infinité d'espèces différentes : on trouve sur ces vaisseaux des bas-reliefs de la plus grande beauté; ils sont d'ailleurs de formes très-commodes et très-élégantes. Comment eût-il été possible qu'ils passassent de mode? Il n'y a que les choses qui n'ont aucun modèle dans la nature dont il soit possible de se dégoûter. On ne buvait point dans les *cratères*, mais on y mettait le vin et l'eau dont on devait se servir. La Sorbonne et le cardinal Lemoine ont encore aujourd'hui des *cratères*; ce sont de grandes coupes en écuelle à bords rabattus et sans oreilles.

CRÉDIT, s. m. (*Morale.*) Le *crédit* d'un homme auprès d'un autre, dit M. Duclos dans ses *Considérations sur les mœurs*, marque quelque infériorité dans le premier. On ne dit point le *crédit* d'un souverain, à moins qu'on ne le considère relativement à d'autres souverains, dont la réunion forme à son égard de la supériorité. Un prince aura d'autant moins de *crédit* parmi les autres, qu'il sera plus puissant et moins équitable; mais l'équité peut contre-balancer la puissance, et je ne suis pas éloigné de

croire que cette vertu ne soit par conséquent aussi essentielle à un souverain, surtout s'il est puissant parmi les autres souverains, qu'à un commerçant dans la société. Rien ne ferait plus d'honneur à un grand que le *crédit* qu'il accorderait à un honnête homme, parce que le *crédit* étant une relation fondée ou sur l'estime ou sur l'inclination, ces sentiments marqueraient de la conformité, soit dans l'esprit, soit dans le cœur. Voyez le chapitre du CRÉDIT dans l'ouvrage que nous citons; si vous êtes un grand, vous y apprendrez à bien choisir ceux à qui vous pourrez accorder du *crédit;* si vous êtes un subalterne en faveur, vous y apprendrez à faire un usage convenable du *crédit* que vous avez.

CRÉDULITÉ, s. f., est une faiblesse d'esprit par laquelle on est porté à donner son assentiment, soit à des propositions, soit à des faits, avant que d'en avoir pesé les preuves. Il ne faut pas confondre l'impiété, l'incrédulité et l'inconviction, comme il arrive tous les jours à des écrivains aussi étrangers dans notre langue que dans la philosophie. L'impie parle avec mépris de ce qu'il croit au fond de son cœur. L'incrédule nie, sur une première vue de son esprit, la vérité de ce qu'il n'a point examiné et de ce qu'il ne veut point se donner la peine d'examiner sérieusement; parce que, frappé de l'absurdité apparente des choses qu'on lui assure, il ne les juge pas dignes d'un examen réfléchi. L'inconvaincu a examiné; et sur la comparaison de la chose et des preuves il a cru voir que la certitude qui résultait des preuves que la chose était comme on la lui disait ne contrebalançait pas le penchant qu'il avait à croire, soit sur les circonstances de la chose même, soit sur des expériences réitérées, ou qu'elle n'était point du tout, ou qu'elle était autrement qu'on ne la lui racontait. Il ne peut y avoir de doute que sur une chose possible; et l'on est d'autant moins porté à croire le passage du possible à l'existant, que les preuves de ce passage sont plus faibles, que les circonstances en sont plus extraordinaires, et que l'on a un plus grand nombre d'expériences que ce passage s'est trouvé faux, ou dans des cas semblables, ou même dans des cas moins extraordinaires; en sorte que si les cas où une pareille chose s'est trouvée fausse sont aux cas où elle s'est trouvée vraie comme cent mille est à un, et que ce rapport soit seulement doublé par la combinaison des circonstances de la chose considérée en elle-même, sans aucun égard

à l'expérience, il faudra que les preuves du passage du possible à l'existant soient équivalentes à 1,999 au moins. Celui qui aura fait ce calcul, dans la supposition dont il s'agit, et trouvé la valeur de la probabilité égale à 1,999, ou moindre que cette quantité, sera un inconvaincu de bonne foi. Celui qui n'aura point fait le calcul, mais qui l'aura présumé tel en effet qu'il est et qu'il doit être, par l'habitude d'un esprit exercé à discerner la vérité, sans entrer dans la discussion scrupuleuse des preuves, sera nécessairement un incrédule; l'impie aura dans la bouche le discours de l'incrédule, et dans l'esprit une présomption contraire : ainsi, l'inconviction est éclairée par la méditation, l'incrédulité par le sentiment, et l'impiété s'étourdit elle-même; l'inconvaincu mérite d'être instruit, l'incrédule d'être exhorté, l'impie seul est sans excuse. L'impiété ne répugne point à la *crédulité*. Un idolâtre qui croit en son idole, et qui la brise quand il n'en est pas exaucé, est un impie; un catholique qui approche de la sainte table sans reconnaître en lui-même les dispositions nécessaires est un impie; un mahométan aux yeux duquel les différents articles de sa croyance sont autant de rêveries qui ne sont pas dignes d'occuper sa réflexion est un incrédule; le protestant qui, sur un examen impartial, parvient à se former des doutes graves sur la préférence qu'il donne à sa secte est un inconvaincu. Au reste, comme il s'agit ici de questions morales, il pourrait bien arriver que, quoiqu'il y eût deux mille à parier contre un que telle chose est, cependant elle ne fût pas. L'inconvaincu peut donc supposer raisonnablement la vérité où elle n'est pas : il est encore bien plus facile à l'incrédule de s'y tromper. Mais il ne s'agit point de ce qui est ou de ce qui n'est pas, il est question de ce qui nous paraît. C'est avec nous-mêmes qu'il importe de nous acquitter; et quand nous serons de bonne foi, la vérité ne nous échappera pas. Il y a le même danger à tout rejeter et à tout admettre indistinctement; c'est le cas de la *crédulité*, le vice le plus favorable au mensonge.

CROIRE, v. act. et neut. (*Métaphys.*). c'est être persuadé de la vérité d'un fait ou d'une proposition, ou parce qu'on ne s'est pas donné la peine de l'examen, ou parce qu'on a mal examiné, ou parce qu'on a bien examiné. Il n'y a guère que le dernier cas dans lequel l'assentiment puisse être ferme et satisfaisant.

Il est aussi rare que difficile d'être content de soi, lorsqu'on n'a fait aucun usage de sa raison, ou lorsque l'usage qu'on en a fait est mauvais. Celui qui *croit* sans avoir aucune raison de *croire*, eût-il rencontré la vérité, se sent toujours coupable d'avoir négligé la prérogative la plus importante de sa nature, et il n'est pas possible qu'il imagine qu'un heureux hasard pallie l'irrégularité de sa conduite. Celui qui se trompe, après avoir employé les facultés de son âme dans toute leur étendue, se rend à lui-même le témoignage d'avoir rempli son devoir de créature raisonnable; et il serait aussi condamnable de croire sans examen, qu'il le serait de ne pas croire une vérité évidente ou clairement prouvée. On aura donc bien réglé son assentiment, et on l'aura placé comme on doit, lorsqu'en quelques cas et sur quelque matière que ce soit, on aura écouté la voix de sa conscience et de sa raison. Si on eût agi autrement, on eût péché contre ses propres lumières et abusé de facultés qui ne nous ont été données pour aucune autre fin que pour suivre la plus grande probabilité : on ne peut contester ces principes, sans détruire la raison et jeter l'homme dans des perplexités fâcheuses. *Voyez* CRÉDULITÉ.

CROISADES, s. f. (*Hist. mod. et ecclésiast.*), guerres entreprises par les chrétiens, soit pour le recouvrement des lieux saints, soit pour l'extirpation de l'hérésie et du paganisme.

Croisades entreprises pour la conquête des lieux saints. Les fréquents pèlerinages que les chrétiens firent à la Terre-Sainte, après qu'on eut retrouvé la croix sur laquelle le *Fils de l'homme* était mort, donnèrent lieu à ces guerres sanglantes. Les pèlerins, témoins de la dure servitude sous laquelle gémissaient leurs frères d'Orient, ne manquaient pas d'en faire à leur retour de tristes peintures, et de reprocher aux peuples d'Occident la lâcheté avec laquelle ils laissaient les lieux arrosés du sang de Jésus-Christ en la puissance des ennemis de son culte et de son nom.

On traita longtemps les déclamations de ces bonnes gens avec l'indifférence qu'elles méritaient, et l'on était bien éloigné de croire qu'il viendrait jamais des temps de ténèbres assez profondes, et d'un étourdissement assez grand dans les peuples et dans les souverains sur leurs vrais intérêts, pour entraîner une partie du monde dans une malheureuse petite contrée, afin

d'en égorger les habitants et de s'emparer d'une pointe de rocher qui ne valait pas une goutte de sang, qu'ils pouvaient vénérer en esprit de loin comme de près, et dont la possession était si étrangère à l'honneur de la religion.

Cependant ce temps arriva, et le vertige passa de la tête échauffée d'un pèlerin dans celle d'un pontife ambitieux et politique, et de celle-ci dans toutes les autres. Il est vrai que cet événement extraordinaire fut préparé par plusieurs circonstances, entre lesquelles on peut compter l'intérêt des papes et de plusieurs souverains de l'Europe ; la haine des chrétiens pour les musulmans, l'ignorance des laïques, l'autorité des ecclésiastiques, l'avidité des moines, une passion désordonnée pour les armes, et surtout la nécessité d'une diversion qui suspendît des troubles intestins qui duraient depuis longtemps. Les laïques chargés de crimes crurent qu'ils s'en laveraient en se baignant dans le sang infidèle. Ceux que leur état obligeait par devoir à les désabuser de cette erreur les y confirmaient, les uns par imbécillité et faux zèle, les autres par une politique intéressée; et tous conspirèrent à venger un ermite picard des avanies qu'il avait essuyées en Asie, et dont il rapportait en Europe le ressentiment le plus vif.

L'ermite Pierre s'adresse au pape Urbain II; il court les provinces et les remplit de son enthousiasme. La guerre contre les infidèles est proposée dans le concile de Plaisance, et prêchée dans celui de Clermont. Les seigneurs se défont de leurs terres; les moines s'en emparent; l'indulgence tient lieu de solde : on s'arme, on se croise, et l'on part pour la Terre-Sainte.

La *croisade*, dit M. Fleury, servait de prétexte aux gens obérés pour ne point payer leurs dettes; aux malfaiteurs, pour éviter la punition de leurs crimes; aux ecclésiastiques indisciplinés, pour secouer le joug de leur état; aux moines indociles, pour quitter leurs cloîtres; aux femmes perdues, pour continuer plus librement leurs désordres. Qu'on estime par là quelle devait être la multitude des croisés!

Le rendez-vous est à Constantinople. L'ermite Pierre, en sandales et ceint d'une corde, marche à la tête de quatre-vingt mille brigands; car comment leur donner un autre nom, quand on se rappelle les horreurs auxquelles ils s'abandonnèrent sur leur route? Ils volent, massacrent, pillent et brûlent. Les peuples

se soulèvent contre eux. Cette croix rouge qu'ils avaient prise comme la marque de leur piété devient pour les nations qu'ils traversent le signal de s'armer et de courir sur eux. Ils sont exterminés; et de cette foule il ne reste que vingt mille hommes au plus qui arrivent devant Constantinople à la suite de l'ermite.

Une autre troupe, qu'un prédicateur allemand, appelé Godescal, traînait après lui, coupable des mêmes excès, subit le même sort. Une troisième horde, composée de plus de deux cent mille personnes, tant femmes que prêtres, paysans, écoliers, s'avance sur les pas de Pierre et de Godescal; mais la fureur de ces derniers tomba particulièrement sur les Juifs. Ils en massacrèrent tout autant qu'ils en rencontrèrent; ils croyaient, ces insensés et ces impies, venger dignement la mort de Jésus-Christ en égorgeant les petits-fils de ceux qui l'avaient crucifié. La Hongrie fut le tombeau commun de tous ces assassins. Pierre renforça ses croisés de quelques autres vagabonds italiens et allemands, qu'il trouva devant Constantinople. Alexis Comnène se hâta de transporter ces enthousiastes dangereux au delà du Bosphore. Soliman, soudan de Nicée, tomba sur eux, et le fer extermina en Asie ce qui était échappé à l'indignation des Bulgares et des Hongrois, et à l'artifice des Grecs.

Les croisés que Godefroy de Bouillon commandait furent plus heureux; ils étaient au nombre de soixante-dix mille hommes de pied et de dix mille hommes de cheval. Ils traversèrent la Hongrie. Cependant Hugues, frère de Philippe Ier, roi de France, marche par l'Italie avec d'autres croisés; Robert, duc de Normandie, fils aîné de Guillaume le Conquérant, est parti; le vieux Raymond, comte de Toulouse, passe les Alpes à la tête de dix mille hommes, et le Normand Boemond, mécontent de sa fortune en Europe, en va chercher en Asie une plus digne de son courage.

Lorsque cette multitude fut arrivée dans l'Asie Mineure, on en fit la revue près de Nicée; et il se trouva cent mille cavaliers et six cent mille fantassins. On prit Nicée. Soliman fut battu deux fois. Un corps de vingt mille hommes de pied et de quinze mille cavaliers assiégea Jérusalem et s'en empara d'assaut. Tout ce qui n'était pas chrétien fut impitoyablement égorgé; et dans un assez court intervalle de temps, les chrétiens eurent quatre

établissements au milieu des infidèles : à Jérusalem, à Antioche, à Édesse et à Tripoli.

Boemond posséda le pays d'Antioche. Baudouin, frère de Godefroy, alla jusqu'en Mésopotamie s'emparer de la ville d'Édesse; Godefroy commanda dans Jérusalem, et le jeune Bertrand, fils du comte de Toulouse, s'établit dans Tripoli.

Hugues, frère de Philippe I[er], de retour en France avant la prise de Jérusalem, repassa en Asie avec une nouvelle multitude mêlée d'Allemands et d'Italiens; elle était de trois cent mille hommes. Soliman en défit une partie; l'autre périt aux environs de Constantinople, avant que d'entrer en Asie; Hugues y mourut presque abandonné.

Baudouin régna dans Jérusalem après Godefroy; mais Édesse, qu'il avait quittée, ne tarda pas à être reprise, et Jérusalem, où il commandait, à être menacée.

Tel était l'état faible et divisé des chrétiens en Orient, lorsque le pape Eugène III proposa une autre *croisade*. Saint Bernard, son maître, la prêcha à Vezelay en Bourgogne, où l'on vit sur le même échafaud un moine et un souverain exhortant alternativement les peuples à cette expédition. Soixante-dix mille Français se croisèrent sous Louis le Jeune; soixante-dix mille Allemands se croisèrent peu de temps après sous l'empereur Conrad III, et les historiens évaluent cette émigration à trois cent mille hommes. Le fameux Frédéric Barberousse suivait sononcle Conrad. Ils arrivent : ils sont défaits. L'empereur retourna presque seul en Allemagne; et le roi de France revint avec sa femme, qu'il répudia bientôt après pour sa conduite pendant le voyage.

La principauté d'Antioche subsistait toujours. Amaury avait succédé dans Jérusalem à Baudouin, et Guy de Lusignan à ce dernier. Lusignan marche contre Saladin, qui s'avançait vers Jérusalem dans le dessein de l'assiéger. Il est vaincu et fait prisonnier. Saladin entra dans Jérusalem; mais il en usa avec les habitants de cette ville de la manière la plus honteuse pour les chrétiens, à qui il sut bien reprocher la barbarie de leurs pères. Lusignan ne sortit de ses fers qu'au bout d'un an.

Outre la principauté d'Antioche, les chrétiens d'Orient avaient conservé au milieu de ces désastres Joppé, Tyr et Tripoli. Ce fut alors que le pape Clément III remua la France, l'Angleterre et l'Allemagne en leur faveur. Philippe-Auguste régnait en

France, Henri II en Angleterre, et Frédéric Barberousse en Allemagne. Les rois de France et d'Angleterre cessèrent de tourner leurs armes l'un contre l'autre pour les porter en Asie; et l'empereur partit à la tête de cent cinquante mille hommes. Il vainquit les Grecs et les Musulmans. Des commencements si heureux présageaient pour la suite les plus grands succès, lorsque Barberousse mourut. Son armée, réduite à sept à huit mille hommes, alla vers Antioche, sous la conduite du duc de Souabe son fils, se joindre à celle de Lusignan. Ce jeune prince mourut peu de temps après devant Ptolémaïs, et il ne resta pas le moindre vestige des cent cinquante mille hommes que son père avait amenés. L'Asie Mineure était un gouffre où l'Europe entière venait se précipiter; des flottes d'Anglais, de Français, d'Italiens, d'Allemands, qui avaient précédé l'arrivée de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion, n'avaient fait que s'y montrer et disparaître.

Les rois de France et d'Angleterre arrivèrent enfin devant Ptolémaïs. Presque toutes les forces des chrétiens de l'Orient s'étaient rassemblées devant cette place. Elles formaient une armée de trois cent mille combattants. On prend Ptolémaïs. Cette conquête ouvre le chemin à de plus importantes; mais Philippe et Richard se divisent : Philippe revient en France; Richard est battu; ce dernier s'en retourne sur un seul vaisseau, et il est fait prisonnier en repassant par l'Allemagne.

Telle était la fureur des peuples d'Europe, qu'ils n'étaient ni éclairés ni découragés par ces désastres. Baudouin, comte de Flandre, rassemble quatre mille chevaliers, neuf mille écuyers et vingt mille hommes de pied; ces nouveaux croisés sont transportés sur les vaisseaux des Vénitiens. Ils commencent leur expédition par une irruption contre les chrétiens de la Dalmatie; le pape Innocent III les excommunie. Ils arrivent devant Constantinople, qu'ils prennent et saccagent sous un faux prétexte. Baudouin fut élu empereur; les autres alliés se dispersèrent dans la Grèce et se la partagèrent; les Vénitiens s'emparèrent du Péloponnèse, de l'île de Candie et de plusieurs places des côtes de la Phrygie; et il ne passa en Asie que ceux qui ne purent se faire des établissements sans aller jusque-là. Le règne de Baudouin ne fut pas de longue durée.

Un moine breton, nommé Erloin, entraîna une multitude

de ses compatriotes. Une reine de Hongrie se croisa avec quelques-unes de ses femmes. Elle mourut à Ptolémaïs d'une maladie épidémique, qui emporta des milliers d'enfants conduits dans ces contrées par des religieux et des maîtres d'école. Il n'y a jamais eu d'exemple d'une frénésie aussi constante et aussi générale.

Il ne restait aux chrétiens d'Orient rien de plus considérable que l'état d'Antioche. Le royaume de Jérusalem n'était qu'un vain nom dont Émery de Lusignan était décoré, et que Philippe-Auguste transféra à la mort d'Émery à un cadet sans ressource de la maison de Brienne en Champagne. Ce monarque titulaire s'associa quelques chevaliers. Cette troupe, quelques Bretons, des princes allemands avec leur cortége, un duc d'Autriche avec sa suite, un roi de Hongrie qui commandait d'assez bonnes troupes, les templiers, les chevaliers de Saint-Jean, les évêques de Munster et d'Utrecht, se réunirent; et il y avait là beaucoup plus de bras qu'il n'en fallait pour former quelque grande entreprise; mais malheureusement point de tête. André, roi de Hongrie, se retira; un comte de Hollande lui succéda avec le titre de connétable des croisés. Une foule de chevaliers commandés par un légat accompagné de l'archevêque de Bordeaux, des évêques de Paris, d'Angers, d'Autun et de Beauvais, suivis par des corps de troupes considérables; quatre mille Anglais, autant d'Italiens, achevèrent de fortifier l'armée de Jean de Brienne; et ce chef, parti presque seul de France, se trouva devant Ptolémaïs à la tête de cent mille hommes.

Ces croisés méditent la conquête de l'Égypte, assiégent Damiette, et la prennent au bout de deux ans. Mais l'ambition mal entendue du légat, plus propre à bénir les armes qu'à les commander, fait échouer ces faibles succès. Damiette est rendue, et les croisés faits prisonniers de guerre sont renvoyés en Phrygie, excepté Jean de Brienne, que Meledin garda en otage.

Jean de Brienne, sorti d'otage, donna sa fille à l'empereur Frédéric II avec ses droits au royaume de Jérusalem. Le politique habile, pressé par le pape Grégoire IX, que sa présence inquiétait en Europe, de passer en Asie, négocie avec le pape et le sultan Meledin; s'en va plutôt avec un cortége qu'une armée prendre possession de Jérusalem, de Nazareth et de quelques

autres villages ruinés, dont il ne faisait pas plus de cas que le sultan qui les lui cédait, et annonce à tout le monde chrétien qu'il a satisfait à son vœu, et qu'il a recouvré les saints lieux sans avoir répandu une goutte de sang.

Thibaut, ce fameux comte de Champagne, partit aussi pour la Terre-Sainte ; il fut assez heureux pour en revenir ; mais les chevaliers qui l'avaient accompagné restèrent prisonniers.

Tout semblait tendre en Orient à une espèce de trêve, lorsque Gengis-Khan et ses Tartares franchissent le Caucase, le Taurus et l'Immaüs ; les Corasmins chassés devant eux se répandent dans la Syrie, où ces idolâtres égorgent sans distinction et le musulman et le chrétien et le juif. Cette révolution inattendue réunit les chrétiens d'Antioche, de Sidon et des côtes de la Syrie, avec le soudan de cette dernière contrée et avec celui d'Égypte. Ces forces se tournent contre les nouveaux brigands, mais sans aucun succès ; elles sont dissipées, et les chevaliers templiers et hospitaliers sont presque entièrement détruits dans une irruption des Turcs qui succéda à celle des Corasmins.

Les Latins étaient renfermés dans leurs villes maritimes, divisés et sans espérance de secours. Les princes d'Antioche s'occupaient à désoler quelques chrétiens d'Arménie ; les factions persanes, génoises et vénitiennes, déchiraient l'intérieur de Ptolémaïs ; ce qui restait de templiers ou de chevaliers de Saint-Jean s'entre-exterminait avec acharnement ; l'Europe se refroidissait sur la conquête des lieux saints, et les forces des chrétiens d'Orient s'éteignaient, lorsque saint Louis médita sa *croisade*.

Il crut entendre dans un accès de léthargie une voix qui la lui ordonnait, et il fit vœu d'obéir ; il s'y prépara pendant quatre ans. Lorsqu'il partit avec sa femme, ses trois frères et leurs épouses, presque toute la chevalerie de France le suivit ; il fut accompagné des ducs de Bourgogne et de Bretagne, et des comtes de Soissons, de Flandre et de Vendôme, qui avaient rassemblé tous leurs vassaux ; on comptait parmi ses troupes trois mille chevaliers bannerets. On marcha contre Melec-Sala, soudan d'Égypte. Un renfort de soixante mille combattants arrivés de France se joignit à ceux qu'il commandait déjà. Que ne pouvait-on pas attendre de ces troupes d'élite sous la con-

duite d'un prince tel que Louis IX? Toutes ces espérances s'évanouirent; une partie de l'armée de saint Louis périt de maladie, l'autre fut défaite par Almoadan, fils de Melec-Sala, près de la Massoure : le comte d'Artois est tué; saint Louis et les comtes de Poitiers et d'Anjou sont faits prisonniers. Le monarque français paie sa rançon aux émirs qui gouvernèrent après la mort d'Almoadan, assassiné par une garde trop puissante que son père avait instituée; se retire dans la Palestine, y demeure quatre ans, visite Nazareth, et revient en France avec le dessein de former une autre *croisade*.

Croisade entreprise pour l'extirpation des infidèles. Saint Louis, pour cette expédition plus malheureuse encore que la première, partit à peu près avec les mêmes forces; son frère devait le suivre. Ce ne fut point la conquête de la Terre-Sainte qu'il se proposa. Charles d'Anjou, usurpateur du royaume de Naples, fit servir la piété de saint Louis à ses desseins; il détermina ce monarque à s'avancer vers Tunis, sous prétexte que le roi de cette contrée lui devait quelques années de tribut; et saint Louis, conduit par l'espérance de convertir le roi de Tunis à la religion chrétienne, descendit sous les ruines de l'ancienne Carthage. Les Maures l'assiégent dans son camp, désolé par une maladie épidémique qui lui enlève un de ses fils né à Damiette pendant sa captivité; il en est attaqué lui-même, et il en meurt. Son frère arrive, fait la paix avec les Maures, et ramène en Europe les débris de l'armée. Ainsi finirent les *croisades* que les chrétiens entreprirent contre les musulmans. Il ne nous reste plus qu'à dire un mot de celles qu'ils entreprirent contre les païens, et les uns contre les autres.

Croisade entreprise pour l'extirpation du paganisme. Il y en eut une de prêchée en Danemark, dans la Saxe et dans la Scandinavie, contre des païens du Nord, qu'on appelait *Slaves* ou *Sclaves*. Ils occupaient alors le bord oriental de la mer Baltique, l'Ingrie, la Livonie, la Samogétie, la Curlande, la Poméranie et la Prusse. Les chrétiens qui habitaient depuis Brême jusqu'au fond de la Scandinavie se croisèrent contre eux au nombre de cent mille hommes; ils perdent beaucoup de monde, ils en tuent beaucoup davantage, et ne convertissent personne.

Croisade entreprise pour l'extirpation de l'hérésie. Il y en

eut une de formée contre des sectaires appelés *Vaudois*, des vallées du Piémont; *Albigeois*, de la ville d'Alby; *bons hommes*, de leurs régularités; et *manichéens*, d'un nom alors commun à tous les hérétiques. Le Languedoc était surtout infecté de ceux-ci, qui ne voulaient reconnaître de lois que l'Évangile. On leur envoya d'abord des juges ecclésiastiques. Le comte de Toulouse, soupçonné d'en avoir fait assassiner un, fut excommunié par Innocent III, qui délia en même temps ses sujets du serment de fidélité. Le comte, qui savait ce que peut quelquefois une bulle, fut obligé de marcher à main armée contre ses propres sujets, au milieu du duc de Bourgogne, du comte de Nevers, de Simon comte de Montfort, des évêques de Sens, d'Autun et de Nevers. Le Languedoc fut ravagé. Les évêques de Paris, de Lisieux et de Bayeux allèrent aussi grossir le nombre des croisés; leur présence ne diminua pas la barbarie des persécuteurs, et l'institution de l'inquisition en Europe fut une fin digne de couronner cette expédition.

On voit, par l'histoire abrégée que nous venons de faire, qu'il y eut environ cent mille hommes de sacrifiés dans les deux expéditions de saint Louis.

Cent cinquante mille dans celle de Barberousse.

Trois cent mille dans celle de Philippe-Auguste et de Richard.

Deux cent mille dans celle de Jean de Brienne.

Seize cent mille qui passèrent en Asie dans les *croisades* antérieures.

C'est-à-dire que ces émigrations, occasionnées par un esprit mal entendu de religion, coûtèrent à l'Europe environ deux millions de ses habitants, sans compter ce qui en périt dans la *croisade* du Nord et dans celle des Albigeois.

La rançon de saint Louis coûta neuf millions de notre monnaie. On peut supposer, sans exagération, que les croisés emportèrent à peu près chacun cent francs, ce qui forme une somme de deux cent neuf millions.

Le petit nombre de chrétiens métifs qui restèrent sur les côtes de la Syrie fut bientôt exterminé; et vers le commencement du XIII[e] siècle il ne restait pas en Asie un vestige de ces horribles guerres, dont les suites pour l'Europe furent la dépopulation de ses contrées, l'enrichissement des monastères,

l'appauvrissement de la noblesse, la ruine de la discipline ecclésiastique, le mépris de l'agriculture, la disette d'espèces, et une infinité de vexations exercées sous prétexte de réparer ces malheurs.

CUBA, s. f. (*Mythol.*), divinité des Romains, ainsi appelée de *cubo*. On l'invoquait pour faire dormir les enfants. Il est difficile que ceux qui ont tant de dieux aient beaucoup de religion; ils ont si souvent raison de s'en plaindre : Un accès de colique qui faisait crier un petit enfant toute une nuit devait arracher à sa nourrice mille blasphèmes contre la déesse *Cuba*.

CURA, s. f. (*Myth.*), l'Inquiétude, déesse qui a formé l'homme, et qui depuis ce temps n'a jamais perdu de vue son ouvrage; *post equitem sedet...*

CYNIQUES, secte de philosophes anciens. (*Hist. de la Philosophie.*) Le cynisme sortit de l'école de Socrate, et le stoïcisme de l'école d'Antisthène. Ce dernier, dégoûté des hypothèses sublimes que Platon et les autres philosophes de la même secte se glorifiaient d'avoir apprises de leur divin maître, se tourna tout à fait du côté de l'étude des mœurs et de la pratique de la vertu, et il ne donna pas en cela une preuve médiocre de la bonté de son jugement. Il fallait plus de courage pour fouler aux pieds ce qu'il pouvait y avoir de fastueux et d'imposant dans les idées socratiques que pour marcher sur la pourpre du manteau de Platon. Antisthène, moins connu que Diogène, son disciple, avait fait le pas difficile.

Il y avait au midi d'Athènes, hors les murs de cette ville, non loin du Lycée, un lieu un peu plus élevé, dans le voisinage d'un petit bois. Ce lieu s'appelait *Cynosarge*. La superstition d'un citoyen alarmé de ce qu'un chien s'était emparé des viandes qu'il avait offertes à ses dieux domestiques[1], et les avait portées dans cet endroit, y avait élevé un temple à Hercule, à l'instigation d'un oracle qu'il avait interrogé sur ce prodige. *La superstition des Anciens transformait tout en prodiges, et leurs oracles ordonnaient toujours ou des autels, ou des sacrifices.* On sacrifiait aussi dans ce temple à Hébé, à Alc-

1. Ce n'est ni avant ni après que ce citoyen (Diomius) eut immolé les viandes que le chien les emporta, mais pendant qu'il les immolait. (*Supplément de l'Encyclopédie,* t. II, p. 667.)

mène et à Iolas. Il y avait aux environs un gymnase particulier pour les étrangers et pour les *enfants illégitimes*. On donnait ce nom, dans Athènes, à ceux qui étaient nés d'un père Athénien et d'une mère étrangère. C'était là qu'on accordait aux esclaves la liberté, et que des juges examinaient et décidaient les contestations occasionnées entre les citoyens par des naissances suspectes; et ce fut aussi dans ce lieu qu'Antisthène, fondateur de la secte *cynique*, s'établit et donna ses premières leçons. On prétend que ses disciples en furent appelés *cyniques*, nom qui leur fut confirmé dans la suite, par la singularité de leurs mœurs et de leurs sentiments, et par la hardiesse de leurs actions et de leurs discours. Quand on examine de près la bizarrerie des *cyniques*, on trouve qu'elle consistait principalement à transporter au milieu de la société les mœurs de l'état de nature. Ou ils ne s'aperçurent point, ou ils se soucièrent peu du ridicule qu'il y avait à affecter parmi des hommes corrompus et délicats la conduite et les discours de l'innocence des premiers temps et la rusticité des siècles de l'animalité.

Les *cyniques* ne demeurèrent pas longtemps renfermés dans le Cynosarge. Ils se répandirent dans toutes les provinces de la Grèce, bravant les préjugés, prêchant la vertu, et attaquant le vice sous quelque forme qu'il se présentât. Ils se montrèrent particulièrement dans les lieux sacrés et sur les places publiques. Il n'y avait, en effet, que la publicité qui pût pallier la licence apparente de leur philosophie. L'ombre la plus légère de secret, de honte et de ténèbres, leur aurait attiré dès le commencement des dénominations injurieuses et de la persécution. Le grand jour les en garantit. Comment imaginer, en effet, que des hommes pensent qu'il y ait du mal à faire et à dire ce qu'ils font et disent sans aucun mystère?

Antisthène apprit l'art oratoire de Gorgias le sophiste, qu'il abandonna pour s'attacher à Socrate, entraînant avec lui une partie de ses condisciples. Il sépara de la doctrine du philosophe ce qu'elle avait de solide et de substantiel, comme il avait démêlé des préceptes du rhéteur ce qu'ils avaient de frappant et de vrai. C'est ainsi qu'il se prépara à la pratique ouverte de la vertu, et à la profession publique de la philosophie. On le vit alors se promenant dans les rues l'épaule chargée

d'une besace, le dos couvert d'un mauvais manteau, le menton hérissé d'une longue barbe, et la main appuyée sur un bâton, mettant dans le mépris des choses extérieures un peu plus d'ostentation peut-être qu'elles n'en méritaient. C'est du moins la conjecture qu'on peut tirer d'un mot de Socrate, qui, voyant son ancien disciple trop fier d'un mauvais habit, lui disait, avec sa finesse ordinaire : *Antisthène, je t'aperçois à travers un trou de ta robe.* Du reste, il rejeta loin de lui toutes les commodités de la vie : il s'affranchit de la tyrannie du luxe et des richesses, et de la passion des femmes, de la réputation et des dignités, en un mot de tout ce qui subjugue et tourmente les hommes; et ce fut en s'immolant lui-même sans réserve qu'il crut acquérir le droit de poursuivre les autres sans ménagement. Il commença par venger la mort de Socrate; celle de Mélite et l'exil d'Anyte furent les suites de l'amertume de son ironie. La dureté de son caractère, la sévérité de ses mœurs, et les épreuves auxquelles il soumettait ses disciples, n'empêchèrent point qu'il n'en eût; mais il était d'un commerce trop difficile pour les conserver; bientôt il éloigna les uns, les autres se retirèrent, et Diogène fut presque le seul qui lui resta.

La secte *cynique* ne fut jamais si peu nombreuse et si respectable que sous Antisthène. Il ne suffisait pas pour être *cynique* de porter une lanterne à sa main, de coucher dans les rues ou dans un tonneau, et d'accabler les passants de vérités injurieuses. « Veux-tu que je sois ton maître, et mériter le nom de mon disciple, disait Antisthène à celui qui se présentait à la porte de son école : commence par ne te ressembler en rien, et par ne plus rien faire de ce que tu faisais. N'accuse de ce qui t'arrivera ni les hommes ni les dieux. Ne porte ton désir et ton aversion que sur ce qu'il est en ta puissance d'approcher ou d'éloigner de toi. Songe que la colère, l'envie, l'indignation, la pitié, sont des faiblesses indignes d'un philosophe. Si tu es tel que tu dois être, tu n'auras jamais lieu de rougir. Tu laisseras donc la honte à celui qui, se reprochant quelque vice secret, n'ose se montrer à découvert. Sache que la volonté de Jupiter sur le *cynique* est qu'il annonce aux hommes le bien et le mal sans flatterie, et qu'il leur mette sans cesse sous les yeux les erreurs dans lesquelles ils se précipitent; et surtout ne crains point la mort, quand il s'agira de dire la vérité. »

Il faut convenir que ces leçons ne pouvaient guère germer que dans des âmes d'une trempe bien forte. Mais aussi les *cyniques* demandaient peut-être trop aux hommes, dans la crainte de n'en pas obtenir assez. Peut-être serait-il aussi ridicule d'attaquer leur philosophie par cet excès apparent de sévérité, que de leur reprocher le motif vraiment sublime sur lequel ils en avaient embrassé la pratique. Les hommes marchent avec tant d'indolence dans le chemin de la vertu, que l'aiguillon dont on les presse ne peut être trop vif; et ce chemin est si laborieux à suivre, qu'il n'y a point d'ambition plus louable que celle qui soutient l'homme et le transporte à travers les épines dont il est semé. En un mot, ces anciens philosophes étaient outrés dans leurs préceptes, parce qu'ils savaient par expérience qu'on se relâche toujours asssez dans la pratique; et ils pratiquaient eux-mêmes la vertu, parce qu'ils la regardaient comme la seule véritable grandeur de l'homme; et voilà ce qu'il a plu à leurs détracteurs d'appeler *vanité;* reproche vide de sens et imaginé par des hommes en qui la superstition avait corrompu l'idée naturelle et simple de la bonté morale.

Les *cyniques* avaient pris en aversion la culture des beaux-arts. Ils comptaient tous les moments qu'on y employait comme un temps dérobé à la pratique de la vertu et à l'étude de la morale. Ils rejetaient en conséquence des mêmes principes, et la connaissance des mathématiques, et celle de la physique, et l'histoire de la nature; ils affectaient surtout un mépris souverain pour cette élégance particulière aux Athéniens, qui se faisait remarquer et sentir dans leurs mœurs, leurs écrits, leurs discours, leurs ajustements, la décoration de leurs maisons; en un mot, dans tout ce qui appartenait à la vie civile. D'où l'on voit que s'il était très-difficile d'être aussi vertueux qu'un *cynique*, rien n'était plus facile que d'être aussi ignorant et aussi grossier.

L'ignorance des beaux-arts et le mépris des décences furent l'origine du discrédit où la secte tomba dans les siècles suivants. Tout ce qu'il y avait, dans les villes de la Grèce et de l'Italie, de bouffons, d'impudents, de mendiants, de parasites, de gloutons et de fainéants (et il y avait beaucoup de ces gens-là sous les empereurs) prit effrontément le nom de *cyniques*. Les magistrats, les prêtres, les sophistes, les poëtes, les orateurs,

tous ceux qui avaient été auparavant les victimes de cette espèce de philosophie, crurent qu'il était temps de prendre leur revanche ; tous sentirent le moment ; tous élevèrent leurs cris à la fois ; on ne fit aucune distinction dans les invectives, et le nom de *cynique* fut universellement abhorré. On va juger par les principales maximes de la morale d'Antisthène, qui avait encore dans ces derniers temps quelques véritables disciples, si cette condamnation des *cyniques* fut aussi juste qu'elle fut générale.

Antisthène disait : La vertu suffit pour le bonheur. Celui qui la possède n'a plus rien à désirer, que la persévérance et la fin de Socrate.

L'exercice a quelquefois élevé l'homme à la vertu la plus sublime. Elle peut donc être d'institution et le fruit de la discipline. Celui qui pense autrement ne connaît pas la force d'un précepte, d'une idée.

C'est aux actions qu'on reconnaît l'homme vertueux. La vertu ornera son âme assez pour qu'il puisse négliger la fausse parure de la science, des arts et de l'éloquence.

Celui qui sait être vertueux n'a plus rien à apprendre : et toute la philosophie se résout dans la pratique de la vertu.

La perte de ce qu'on appelle *gloire* est un bonheur ; ce sont de longs travaux abrégés.

Le sage doit être content d'un état qui lui donne la tranquille jouissance d'une infinité de choses, dont les autres n'ont qu'une contentieuse propriété. Les biens sont moins à ceux qui les possèdent qu'à ceux qui savent s'en passer.

C'est moins selon les lois des hommes que selon les maximes de la vertu que le sage doit vivre dans la république.

Si le sage se marie, il prendra une femme qui soit belle, afin de faire des enfants à sa femme.

Il n'y a, à proprement parler, rien d'étranger ni d'impossible à l'homme sage.

L'honnête homme est l'homme vraiment aimable.

Il n'y a d'amitié réelle qu'entre ceux qui sont unis par la vertu.

La vertu solide est un bouclier qu'on ne peut ni enlever, ni rompre. C'est la vertu seule qui répare la différence et l'inégalité des sexes.

La guerre fait plus de malheureux qu'elle n'en emporte.

Consulte l'œil de ton ennemi, car il apercevra le premier ton défaut.

Il n'y a de bien réel que la vertu, de mal réel que le vice.

Ce que le vulgaire appelle des *biens* et des *maux* sont toutes choses qui ne nous concernent en rien.

Un des arts les plus importants et les plus difficiles, c'est celui de désapprendre le mal.

On peut tout souhaiter au méchant, excepté la valeur.

La meilleure provision à porter dans un vaisseau qui doit périr, c'est celle qu'on sauve toujours avec soi du naufrage.

Ces maximes suffisent pour donner une idée de la sagesse d'Antisthène; ajoutons-y quelques-uns de ses discours sur lesquels on puisse s'en former une de son caractère. Il disait à celui qui lui demandait par quel motif il avait embrassé la philosophie : *c'est pour vivre bien avec moi;* à un prêtre qui l'initiait aux mystères d'Orphée, et qui lui vantait le bonheur de l'autre vie : *pourquoi ne meurs-tu donc pas?* aux Thébains enorgueillis de la victoire de Leuctres : *qu'ils ressemblaient à des écoliers tout fiers d'avoir battu leur maître;* d'un certain Isménias dont on parlait comme d'un bon flûteur : *que pour cela même il ne valait rien; car s'il valait quelque chose, il ne serait pas si bon flûteur.*

D'où l'on voit que la vertu d'Antisthène était chagrine. Ce qui arrivera toujours, lorsqu'on s'opiniâtrera à se former un caractère artificiel et des mœurs factices. Je voudrais bien être Caton; mais je crois qu'il m'en coûterait beaucoup à moi et aux autres avant que je le fusse devenu. Les fréquents sacrifices que je serais obligé de faire au personnage sublime que j'aurais pris pour modèle me rempliraient d'une bile âcre et caustique qui s'épancherait à chaque instant au dehors. Et c'est là peut-être la raison pour laquelle quelques sages et certains dévots austères sont si sujets à la mauvaise humeur. Ils ressentent sans cesse la contrainte d'un rôle qu'ils se sont imposé, et pour lequel la nature ne les a point faits; et ils s'en prennent aux autres du tourment qu'ils se donnent à eux-mêmes. Cependant il n'appartient pas à tout le monde de se proposer Caton pour modèle.

Diogène, disciple d'Antisthène, naquit à Sinope, ville de

Pont, la troisième année de la quatre-vingt-onzième Olympiade. Sa jeunesse fut dissolue. Il fut banni pour avoir rogné les espèces. Cette aventure fâcheuse le conduisit à Athènes, où il n'eut pas de peine à goûter un genre de philosophie qui lui promettait de la célébrité, et qui ne lui prescrivait d'abord que de renoncer à des richesses qu'il n'avait point. Antisthène, peu disposé à prendre un faux monnayeur pour disciple, le rebuta; irrité de son attachement opiniâtre, il se porta même jusqu'à le menacer de son bâton. *Frappe*, lui dit Diogène, *tu ne trouveras point de bâton assez dur pour m'éloigner de toi, tant que tu parleras*. Le banni de Sinope prit, en dépit d'Antisthène, le manteau, le bâton et la besace : c'était l'uniforme de la secte. Sa conversion se fit en un moment. En un moment il conçut la haine la plus forte pour le vice, et il professa la frugalité la plus austère. Remarquant un jour une souris qui ramassait les miettes qui se détachaient de son pain : *Et moi aussi*, s'écria-t-il, *je peux me contenter de ce qui tombe de leurs tables*.

Il n'eut pendant quelque temps aucune demeure fixe; il vécut, reposa, enseigna, conversa, partout où le hasard le promena. Comme on différait trop à lui bâtir une cellule qu'il avait demandée, il se réfugia, dit-on, dans un tonneau, espèce de maison à l'usage des gueux, longtemps avant que Diogène les mît à la mode parmi ses disciples. La sévérité avec laquelle les premiers cénobites se sont traités par esprit de mortification n'a rien de plus extraordinaire que ce que Diogène et ses successeurs exécutèrent pour s'endurcir à la philosophie. Diogène se roulait en été dans les sables brûlants; il embrassait en hiver des statues couvertes de neige; il marchait les pieds nus sur la glace; pour toute nourriture il se contentait quelquefois de brouter la pointe des herbes. Qui osera s'offenser après cela de le voir dans les jeux isthmiques se couronner de sa propre main, et de l'entendre lui-même se proclamer vainqueur de l'ennemi le plus redoutable de l'homme, la *volupté?*

Son enjouement naturel résista presque à l'austérité de sa vie. Il fut plaisant, vif, ingénieux, éloquent. Personne n'a dit autant de bons mots. Il faisait pleuvoir le sel et l'ironie sur les vicieux. Les *cyniques* n'ont point connu cette espèce d'abstraction de la charité chrétienne, qui consiste à distinguer le vice

de la personne. Les dangers qu'il courut de la part de ses ennemis, et auxquels il ne paraît point qu'Antisthène, son maître, ait jamais été exposé, prouvent bien que le ridicule est plus difficile à supporter que l'injure. Ici on répondait à ses plaisanteries avec des pierres ; là on lui jetait des os comme à un chien. Partout on le trouvait également insensible. Il fut pris dans le trajet d'Athènes à Égine, conduit en Crète, et mis à l'encan avec d'autres esclaves. Le crieur public lui ayant demandé ce qu'il savait : *Commander aux hommes*, lui répondit Diogène ; *et tu peux me vendre à celui qui a besoin d'un maître*. Un Corinthien appelé Xéniade, homme de jugement sans doute, l'accepta à ce titre, profita de ses leçons, et lui confia l'éducation de ses enfants, Diogène en fit autant de petits *cyniques* ; et en très-peu de temps ils apprirent de lui à pratiquer la vertu, à manger des oignons, à marcher les pieds nus, à n'avoir besoin de rien, et à se moquer de tout. Les mœurs des Grecs étaient alors très-corrompues. Libre de son métier de précepteur, il s'appliqua de toute sa force à réformer celles des Corinthiens. Il se montra donc dans leurs assemblées publiques ; il y harangua avec sa franchise et sa véhémence ordinaires ; et il réussit presque à en bannir les méchants, sinon à les corriger. Sa plaisanterie fut plus redoutée que les lois. Personne n'ignore son entretien avec Alexandre ; mais ce qu'il importe d'observer, c'est qu'en traitant Alexandre avec la dernière hauteur, dans un temps où la Grèce entière se prosternait à ses genoux, Diogène montra moins encore de mépris pour la grandeur prétendue de ce jeune ambitieux que pour la lâcheté de ses compatriotes. Personne n'eut plus de fierté dans l'âme, ni de courage dans l'esprit, que ce philosophe. Il s'éleva au-dessus de tout événement, mit sous ses pieds toutes les terreurs, et se joua indistinctement de toutes les folies. A peine eut-on publié le décret qui ordonnait d'adorer Alexandre sous le nom de *Bacchus de l'Inde*, qu'il demanda, lui, à être adoré sous le nom de *Sérapis de Grèce*.

Cependant ses ironies perpétuelles ne restèrent point sans quelque espèce de représaille. On le noircit de mille calomnies qu'on peut regarder comme la monnaie de ses bons mots. Il fut accusé de son temps, et traduit chez la postérité comme coupable de l'obscénité la plus excessive. Son tonneau ne se pré-

sente encore aujourd'hui à notre imagination prévenue qu'avec un cortége d'images déshonnêtes; on n'ose regarder au fond. Mais les bons esprits qui s'occuperont moins à chercher dans l'histoire ce qu'elle dit que ce qui est la vérité trouveront que les soupçons qu'on a répandus sur ses mœurs n'ont eu d'autre fondement que la licence de ses principes. L'histoire scandaleuse de Laïs est démentie par mille circonstances; et Diogène mena une vie si frugale et si laborieuse, qu'il put aisément se passer de femmes, sans user d'aucune ressource honteuse.

Voilà ce que nous devons à la vérité et à la mémoire de cet indécent, mais très-vertueux philosophe. De petits esprits, animés d'une jalousie basse contre toute vertu qui n'est pas renfermée dans leur secte, ne s'acharneront que trop à déchirer les sages de l'antiquité, sans que nous les secondions. Faisons plutôt ce que l'honneur de la philosophie et même de l'humanité doit attendre de nous : réclamons contre ces voix imbéciles, et tâchons de relever, s'il se peut, dans nos écrits, les monuments que la reconnaissance et la vénération avaient érigés aux philosophes anciens, que le temps a détruits, et dont la superstition voudrait encore abolir la mémoire.

Diogène mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans. On le trouva sans vie, enveloppé dans son manteau. Le ministère public prit soin de sa sépulture. Il fut inhumé vers la porte de Corinthe qui conduisait à l'Isthme. On plaça sur son tombeau une colonne de marbre de Paros, avec le chien symbole de la secte; et ses concitoyens s'empressèrent à l'envi d'éterniser leurs regrets, et de s'honorer eux-mêmes, en enrichissant ce monument d'un grand nombre de figures d'airain. Ce sont ces figures froides et muettes qui déposent avec force contre les calomniateurs de Diogène; et c'est elles que j'en croirai, parce qu'elles sont sans passion.

Diogène ne forma aucun système de morale; il suivit la méthode des philosophes de son temps. Elle consistait à rappeler toute leur doctrine à un petit nombre de principes fondamentaux qu'ils avaient toujours présents à l'esprit, qui dictaient leurs réponses, et qui dirigeaient leur conduite. Voici ceux du philosophe Diogène.

Il y a un exercice de l'âme, et un exercice du corps. Le pre-

mier est une source féconde d'images sublimes qui naissent dans l'âme, qui l'enflamment et qui l'élèvent. Il ne faut pas négliger le second, parce que l'homme n'est pas en santé, si l'une des deux parties dont il est composé est malade.

Tout s'acquiert par l'exercice ; il n'en faut pas même excepter la vertu. Mais les hommes ont travaillé à se rendre malheureux. en se livrant à des exercices qui sont contraires à leur bonheur, parce qu'ils ne sont pas conformes à leur nature.

L'habitude répand de la douceur jusque dans le mépris de la volupté.

On doit plus à la nature qu'à la loi.

Tout est commun entre le sage et ses amis. Il est au milieu d'eux comme l'Être bienfaisant et suprême au milieu de ses créatures.

Il n'y a point de société sans loi. C'est par la loi que le citoyen jouit de sa ville, et le républicain de sa république. Mais si les lois sont mauvaises, l'homme est plus malheureux et plus méchant dans la société que dans la nature.

Ce qu'on appelle *gloire* est l'appât de la sottise, et ce qu'on appelle *noblesse* en est le masque.

Une république bien ordonnée serait l'image de l'ancienne ville du monde.

Quel rapport essentiel y a-t-il entre l'astronomie, la musique, la géométrie, et la connaissance de son devoir et l'amour de la vertu ?

Le triomphe de soi est la consommation de toute philosophie.

La prérogative du philosophe est de n'être surpris par aucun événement.

Le comble de la folie est d'enseigner la vertu, d'en faire l'éloge, et d'en négliger la pratique.

Il serait à souhaiter que le mariage fût un vain nom, et qu'on mît en commun les femmes et les enfants.

Pourquoi serait-il permis de prendre dans la nature ce dont on a besoin, et non pas dans un temple ?

L'amour est l'occupation des désœuvrés.

L'homme dans l'état d'imbécillité ressemble beaucoup à l'animal dans son état naturel.

Le médisant est la plus cruelle des bêtes farouches, et le flatteur la plus dangereuse des bêtes privées.

Il faut résister à la fortune par le mépris, à la loi par la nature, aux passions par la raison.

Aie les bons pour amis, afin qu'ils t'encouragent à faire le bien; et les méchants pour ennemis, afin qu'ils t'empêchent de faire le mal.

Tu demandes aux dieux ce qui te semble bon, et ils t'exauceraient peut-être, s'ils n'avaient pitié de ton imbécillité.

Traite les grands comme le feu, et n'en sois jamais ni trop éloigné, ni trop près.

Quand je vois la philosophie et la médecine, l'homme me paraît le plus sage des animaux, disait encore Diogène; quand je jette les yeux sur l'astrologie et la divination, je n'en trouve point de plus fou; et il me semble, pouvait-il ajouter, que la superstition et le despotisme en ont fait le plus misérable.

Les succès du voleur Harpalus (c'était un des lieutenants d'Alexandre) m'inclineraient presque à croire, ou qu'il n'y a point de dieux, ou qu'ils ne prennent aucun souci de nos affaires.

Parcourons maintenant quelques-uns de ses bons mots. Il écrivit à ses compatriotes : « Vous m'avez banni de votre ville, et moi je vous relègue dans vos maisons. Vous restez à Sinope, et je m'en vais à Athènes. Je m'entretiendrai tous les jours avec les plus honnêtes gens, pendant que vous serez dans la plus mauvaise compagnie. » On lui disait un jour : *On se moque de toi, Diogène;* et il répondait : *Et moi je ne me sens point moqué.* Il dit à quelqu'un qui lui remontrait dans une maladie qu'au lieu de supporter la douleur, il ferait beaucoup mieux de s'en débarrasser en se donnant la mort, lui surtout qui paraissait tant mépriser la vie : « Ceux qui savent ce qu'il faut faire et ce qu'il faut dire dans le monde doivent y demeurer; et c'est à toi d'en sortir qui me parais ignorer l'un et l'autre. » Il disait de ceux qui l'avaient fait prisonnier : « Les lions sont moins les esclaves de ceux qui les nourrissent, que ceux-ci ne sont les valets des lions. » Consulté sur ce qu'on ferait de son corps après sa mort : *Vous le laisserez*, dit-il, *sur la terre*. Et sur ce qu'on lui représenta qu'il demeurerait exposé aux bêtes féroces et aux oiseaux de proie : *Non,* répliqua-t-il, *vous n'aurez qu'à mettre auprès de moi mon bâton.* J'omets ses autres bons mots qui sont assez connus.

Ceux-ci suffisent pour montrer que Diogène avait le caractère tourné à l'enjouement, et qu'il y avait plus de tempérament encore que de philosophie dans cette insensibilité tranquille et gaie, qu'il a poussée aussi loin qu'il est possible à la nature humaine de la porter : « C'était, dit Montaigne dans son style énergique et original qui plaît aux personnes du meilleur goût lors même qu'il paraît bas et trivial, une espèce de ladrerie spirituelle, qui a un air de santé que la philosophie ne méprise pas. » Il ajoute dans un autre endroit : « Ce cynique, qui baguenaudait à part soi et hochait du nez le grand Alexandre, nous estimant des mouches ou des vessies pleines de vent, était bien juge plus aigre et plus poignant que Timon, qui fut surnommé le *haïsseur des hommes*; car ce qu'on hait, on le prend à cœur : celui-ci nous souhaitait du mal, était passionné du désir de notre ruine, fuyait notre conversation comme dangereuse; l'autre nous estimait si peu, que nous ne pouvions ni le troubler, ni l'altérer par notre contagion; s'il nous laissait de compagnie, c'était pour le dédain de notre commerce, et non pour la crainte qu'il en avait; il ne nous tenait capables ni de lui bien ni de lui mal faire. »

Il y eut encore des *cyniques* de réputation après la mort de Diogène. On peut compter de ce nombre :

Xéniade dont il avait été l'esclave. Celui-ci jeta les premiers fondements du scepticisme, en soutenant que *tout était faux, que ce qui paraissait de nouveau naissait de rien, et que ce qui disparaissait retournait à rien.*

Onésicrite, homme puissant et considéré d'Alexandre. Diogène Laërce raconte qu'Onésicrite ayant envoyé le plus jeune de ses fils à Athènes où Diogène professait alors la philosophie, cet enfant eut à peine entendu quelques-unes de ses leçons, qu'il devint son disciple; que l'éloquence du philosophe produisit le même effet sur son frère aîné, et qu'Onésicrite lui-même ne put s'en défendre.

Ce Phocion, que Démosthène appelait la *cognée de ses périodes*, qui fut surnommé l'*homme de bien*, que tout l'or de Philippe ne put corrompre, qui demandait à son voisin, un jour qu'il avait harangué avec les plus grands applaudissements du peuple, s'il n'avait point dit de sottises.

Stilpon de Mégare, et d'autres hommes d'État.

Monime de Syracuse, qui prétendait que *nous étions trompés sans cesse par des simulacres;* système dont Malebranche n'est pas éloigné, et que Berkeley a suivi.

Cratès de Thèbes, celui qui ne se vengea d'un soufflet qu'il avait reçu d'un certain Nicodromus qu'en faisant écrire au bas de sa joue enflée du soufflet : *C'est de la main de Nicodrome, Nicodromus fecit;* allusion plaisante à l'usage des peintres. Cratès sacrifia les avantages de la naissance et de la fortune à la pratique de la *philosophie cynique.* Sa vertu lui mérita la plus haute considération dans Athènes. Il connut toute la force de cette espèce d'autorité publique, et il en usa pour rendre ses compatriotes meilleurs. Quoiqu'il fût laid de visage et bossu, il inspira la passion la plus violente à Hipparchia, sœur du philosophe Métrocle. Il faut avouer à l'honneur de Cratès qu'il fit jusqu'à l'indécence inclusivement tout ce qu'il fallait pour détacher une femme d'un goût un peu délicat, et à l'honneur d'Hipparchia que la tentative du philosophe fut sans succès. Il se présenta nu devant elle, et lui dit, en lui montrant sa figure contrefaite et ses vêtements déchirés : *Voilà l'époux que vous demandez,* et *voilà tout son bien.* Hipparchia épousa son *cynique* bossu, prit la robe de philosophe, et devint aussi indécente que son mari, s'il est vrai que Cratès lui ait proposé de consommer le mariage sous le Portique, et qu'elle y ait consenti. Mais ce fait, n'en déplaise à Sextus Empiricus, à Apulée, à Théodoret, à Lactance, à saint Clément d'Alexandrie et à Diogène Laërce, n'a pas l'ombre de la vraisemblance, ne s'accorde ni avec le caractère d'Hipparchia, ni avec les principes de Cratès, et ressemble tout à fait à ces mauvais contes dont la méchanceté se plaît à flétrir les grands noms, et que la crédulité sotte adopte avec avidité et accrédite avec joie.

Métrocle, frère d'Hipparchia et disciple de Cratès. On fait à celui-ci un mérite d'avoir en mourant condamné ses ouvrages au feu; mais si l'on juge de ses productions par la faiblesse de son esprit et la pusillanimité de son caractère, on ne les estimera pas dignes d'un meilleur sort.

Théombrote et Cléomène, disciples de Métrocle. Démétrius d'Alexandrie, disciple de Théombrote. Timarque de la même ville, et Échècle d'Éphèse, disciples de Cléomène. Ménédème, disciple d'Échècle. Le cynisme dégénéra dans celui-ci en fréné-

sie ; il se déguisait en Tisiphone, prenait une torche à la main, et courait les rues, en criant *que les dieux des enfers l'avaient envoyé sur la terre pour discerner les bons des méchants.*

Ménédème le frénétique eut pour disciple Ctésibius de Chalcis, homme d'un caractère badin et d'un esprit gai, qui, plus philosophe peut-être qu'aucun de ses prédécesseurs, sut plaire aux grands sans se prostituer, et profiter de leur familiarité pour leur faire entendre la vérité et goûter la vertu.

Ménippe, le compatriote de Diogène. Ce fut un des derniers *cyniques* de l'école ancienne ; il se rendit plus recommandable par le genre d'écrire auquel il a laissé son nom, que par ses mœurs et sa philosophie. Il était naturel que Lucien, qui l'avait pris pour son modèle en littérature, en fît son héros en morale. Ménippe faisait le commerce, composait des satires, et prêtait sur gage. Dévoré de la soif d'augmenter ses richesses, il confia tout ce qu'il en avait amassé à des marchands qui le volèrent. Diogène brisa sa tasse, lorsqu'il eut reconnu qu'on pouvait boire dans le creux de sa main. Cratès vendit son patrimoine, et en jeta l'argent dans la mer, en criant : *Je suis libre.* Un des premiers disciples d'Antisthène aurait plaisanté de la perte de sa fortune, et se serait reposé sur cet argent, qui faisait commettre de si vilaines actions, du soin de le venger de la mauvaise foi de ses associés ; le *cynique* usurier en perdit la tête, et se pendit.

Ainsi finit le cynisme ancien. Cette philosophie reparut quelques années avant la naissance de Jésus-Christ, mais dégradée. Il manquait aux *cyniques* de l'école moderne les âmes fortes et les qualités singulières d'Antisthène, de Cratès et de Diogène. Les maximes hardies que ces philosophes avaient avancées, et qui avaient été pour eux la source de tant d'actions vertueuses, outrées, mal entendues par leurs derniers successeurs, les précipitèrent dans la débauche et le mépris. Les noms de *Carnéade*, de *Musonius*, de *Démonax*, de *Démétrius*, d'*Œnomaüs*, de *Crescence*, de *Pérégrin* et de *Salluste*, sont toutefois parvenus jusqu'à nous ; mais ils n'y sont pas tous parvenus sans reproche et sans tache.

Nous ne savons rien de Carnéade le *cynique*. Nous ne savons que peu de chose de Musonius. Julien a loué la patience de ce dernier. Il fut l'ami d'Apollonius de Tyane et de Démétrius ;

il osa affronter le *monstre à figure d'homme et à tête couronnée*, et lui reprocher ses crimes. Néron le fit jeter dans les fers et conduire aux travaux publics de l'Isthme, où il acheva sa vie à creuser la terre et à faire des ironies. La vie et les actions de Démétrius ne nous sont guère mieux connues que celles des deux philosophes précédents; on voit seulement que le sort de Musonius ne rendit pas Démétrius plus réservé. Il vécut sous quatre empereurs, devant lesquels il conserva toute l'aigreur *cynique*, et qu'il fit quelquefois pâlir sur le trône. Il assista aux derniers moments du vertueux Thraséa. Il mourut sur la paille, craint des méchants, respecté des bons, et admiré de Sénèque. OEnomaüs fut l'ennemi déclaré des prêtres et des faux *cyniques*. Il se chargea de la fonction de dévoiler la fausseté des oracles, et de démasquer l'hypocrisie des prétendus philosophes de son temps; fonction dangereuse : mais OEnomaüs pensait apparemment qu'il peut y avoir du mérite, mais qu'il n'y a aucune générosité à faire le bien sans danger. Démonax vécut sous Hadrien, et put servir de modèle à tous les philosophes; il pratiqua la vertu sans ostentation, et reprit le vice sans aigreur; il fut écouté, respecté, et chéri pendant sa vie, et préconisé par Lucien même après sa mort. On peut regarder Crescence comme le contraste de Démonax, et le pendant de Pérégrin. Je ne sais comment on a placé au rang des philosophes un homme souillé de crimes et couvert d'opprobres, rampant devant les grands, insolent avec ses égaux, craignant la douleur jusqu'à la pusillanimité, courant après la richesse, et n'ayant du véritable *cynique* que le manteau qu'il déshonorait. Tel fut Crescence. Pérégrin commença par être adultère, pédéraste et parricide, et finit par devenir *cynique*, chrétien, apostat, et fou. La plus louable action de sa vie, c'est de s'être brûlé tout vif; qu'on juge par là des autres. Salluste, le dernier des *cyniques*, étudia l'éloquence dans Athènes, et professa la philosophie dans Alexandrie. Il s'occupa particulièrement à tourner le vice en ridicule, à décrier les faux *cyniques*, et à combattre les hypothèses de la philosophie platonicienne.

Concluons de cet abrégé historique qu'aucune secte de philosophes n'eut, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, une physionomie plus décidée que le cynisme. On se faisait académicien, éclectique, cyrénaïque, pyrrhonien, sceptique; mais il

fallait naître *cynique*. Les faux *cyniques* furent une populace de brigands travestis en philosophes : et les *cyniques* anciens, de très-honnêtes gens qui ne méritèrent qu'un reproche qu'on n'encourt pas communément : c'est d'avoir été des *enthousiastes de vertu*. Mettez un bâton à la main de certains cénobites du mont Athos, qui ont déjà l'ignorance, l'indécence, la pauvreté, la barbe, l'habit grossier, la besace et la sandale d'Antisthène ; supposez-leur ensuite de l'élévation dans l'âme, une passion violente pour la vertu, et une haine vigoureuse pour le vice, et vous en ferez une secte de *cyniques*. *Voyez* Bruck. Stanl. et l'*Hist. de la Philos.*

CYNOCÉPHALE (*Mythol.*), animal fabuleux à tête de chien, révéré par les Égyptiens. On prétend que c'était Anubis ou Mercure ; on ajoute sur son compte beaucoup de sottises, comme d'avoir donné lieu aux prêtres égyptiens de partager le jour en douze heures, parce qu'il pissait douze fois par jour à des intervalles égaux. Pline et quelques Anciens disent qu'il y avait dans les montagnes de l'Inde et de l'Éthiopie des hommes à tête de chien qui aboyaient et mordaient ; mauvais conte de voyageurs.

CYPHONISME, s. m. (*Hist. anc.*). Le *cyphonisme* est un ancien tourment auquel les premiers martyrs ont été fréquemment exposés. Il consistait à être frotté de miel et exposé au soleil à la piqûre des mouches et des guêpes. Cela se faisait de trois manières ; ou l'on attachait simplement le patient à un poteau, ou on le suspendait en l'air dans un panier, ou on l'étendait à terre les mains liées derrière le dos.

Ce mot vient du grec ; on le fait dériver de κύφων, qui signifie le *poteau* ou *épieu* auquel on attachait le patient, ou le *carcan* qu'on lui mettait au cou, ou un instrument dont on se servait pour le tourmenter. Le Scholiaste d'Aristophane dit que c'était une espèce de cage de bois ainsi appelée de κύπτειν, *courber*, parce qu'elle tenait le patient qu'on y enfermait le corps incliné ou courbé. D'autres entendent par κύφων un morceau de bois qu'on plaçait, disent-ils, sur la tête du patient, pour l'empêcher de se tenir droit. Hésychius décrit le κύφων comme une pièce de bois sur laquelle l'on tenait les criminels étendus pour les tourmenter. Il est assez vraisemblable que toutes ces acceptions différentes convenaient à ce mot, et que c'était un genre dont nous avons détaillé les espèces.

Nous trouvons dans Suidas un fragment d'une ancienne loi qui condamnait au *cyphonisme* pendant vingt jours, et à être ensuite précipités du haut d'un rocher, en habits de femme, ceux qui traitaient les lois avec mépris.

CYRÉNAIQUE (SECTE). (*Hist. anc. de la philosophie et des philosophes.*) On vit éclore dans l'école socratique, de la diversité des matières dont Socrate entretenait ses disciples, de sa manière presque sceptique de les traiter, et des différents caractères de ses auditeurs, une multitude surprenante de systèmes opposés, une infinité de sectes contraires qui en sortirent toutes formées, comme on lit dans le poëte que les héros grecs étaient sortis tout armés du cheval de Troie; ou plutôt comme la mythologie raconte que naquirent des dents du serpent des soldats qui se mirent en pièces sur le champ même qui les avait produits. Aristippe fonda dans la Lybie et répandit dans la Grèce et ailleurs la secte *cyrénaïque;* Euclide, la mégarique; Phédon, l'éliaque; Platon, l'académique; Antisthène, la cynique, etc.

La secte *cyrénaïque* dont il s'agit ici prit son nom de Cyrène, ville d'Afrique, et la patrie d'Aristippe, fondateur de la secte. Ce philosophe ne fut ennemi ni de la richesse, ni de la volupté, ni de la réputation, ni des femmes, ni des hommes, ni des dignités. Il ne se piqua ni de la pauvreté d'Antisthène, ni de la frugalité de Socrate, ni de l'insensibilité de Diogène. Il invitait ses élèves à jouir des agréments de la société et des plaisirs de la vie, et lui-même ne s'y refusait pas. La commodité de sa morale donna mauvaise opinion de ses mœurs, et la considération qu'on eut dans le monde pour lui et pour ses sectateurs excita la jalousie des autres philosophes; *tantæne animis cœlestibus, etc.* On mésinterpréta la familiarité dont il en usait avec ses jeunes élèves, et l'on répandit sur sa conduite secrète des soupçons qui seraient plus sérieux aujourd'hui qu'ils ne l'étaient alors.

Cette espèce d'intolérance philosophique le fit sortir d'Athènes; il changea plusieurs fois de séjour, mais il conserva partout les mêmes principes. Il ne rougit point à Égine de se montrer entre les adorateurs les plus assidus de Laïs, et il répondait aux reproches qu'on lui en faisait : *qu'il pouvait posséder Laïs sans cesser d'être philosophe, pourvu que Laïs ne le*

possédât pas; et comme on se proposait de mortifier son amour-propre en lui insinuant que la courtisane se vendait à lui et se donnait à Diogène, il disait : *Je l'achète pour m'en servir, et non pour empêcher qu'un autre ne s'en serve.* Quoi qu'il en soit de ces petites anecdotes, dont un homme sage sera toujours très-réservé soit à nier, soit à garantir la vérité, je ne comprends guère par quel travers d'esprit on permettait à Socrate le commerce d'Aspasie, et l'on reprochait à Aristippe celui de Laïs. Ces femmes étaient toutes deux fameuses par leur beauté, leur esprit, leurs lumières et leur galanterie. Il est vrai que Socrate professait une morale fort austère, et qu'Aristippe était un philosophe très-voluptueux; mais il n'est pas moins constant que les philosophes n'avaient alors aucune répugnance à recevoir les courtisanes dans leurs écoles, et que le peuple ne leur en faisait aucun crime.

Aristippe se montra de lui-même à la cour de Denis, où il réussit beaucoup mieux que Platon que Dion y avait appelé. Personne ne sut comme lui se plier aux temps, aux lieux, et aux personnes; jamais déplacé, soit qu'il vécût avec éclat sous la pourpre, et dans la compagnie des rois, soit qu'il enseignât obscurément dans l'ombre et la poussière d'une école. Je n'ai garde de blâmer cette philosophie versatile; j'en trouve même la pratique, quand elle est accompagnée de dignité, pleine de difficultés et fort au-dessus des talents d'un homme ordinaire. Il me paraît seulement qu'Aristippe manquait à Socrate, à Diogène et à Platon, et s'abaissait à un rôle indigne de lui, en jetant du ridicule sur ces hommes respectables, devant des courtisans oisifs et corrompus, qui ressentaient une joie maligne à les voir dégradés, parce que cet avilissement apparent les consolait un peu de leur petitesse réelle. N'est-ce pas en effet une chose bien humiliante à se représenter qu'une espèce d'amphithéâtre élevé par le philosophe Aristippe, où il se met aux prises avec les autres philosophes de l'école de Socrate, les donne et se donne lui-même en spectacle à un tyran et à ses esclaves?

Il faut avouer cependant qu'on ne remarque pas dans le reste de sa conduite ce défaut de jugement avec lequel il laissait échapper si mal à propos le mépris bien ou mal fondé qu'il avait pour les autres sectes. Sa philosophie prit autant de faces différentes que le caractère féroce de Denis; il sut, selon les

circonstances, ou le mépriser, ou le réprimer, ou le vaincre, ou lui échapper, employant alternativement ou la prudence ou la fermeté, ou l'esprit ou la liberté, et en imposant toujours au maître et à ses courtisans. Il fit respecter la vertu, entendre la vérité, et rendre justice à l'innocence, sans abuser de sa considération, sans avilir son caractère, sans compromettre sa personne. Quelque forme qu'il prît, on lui remarqua toujours l'ongle du lion qui distinguait l'élève de Socrate.

Aristippe cultiva particulièrement la morale, et il comparait ceux qui s'arrêtaient trop longtemps à l'étude des beaux-arts aux amants de Pénélope, qui négligeaient la maîtresse de la maison pour s'amuser avec ses femmes. Il entendait les mathématiques, et il en faisait cas. Ce fut lui qui dit à ses compagnons de voyage. en apercevant quelques figures de géométrie sur un rivage inconnu où la tempête les avait jetés : *Courage, mes amis. voici des pas d'homme.* Il estima singulièrement la dialectique, surtout appliquée à la philosophie morale.

Il pensait que nos sensations ne peuvent jamais être fausses; qu'il est possible d'errer sur la nature de leur cause, mais non sur leurs qualités et sur leur existence.

Que ce que nous croyons apercevoir hors de nous est peut-être quelque chose, mais que nous l'ignorons.

Qu'il faut dans le raisonnement rapporter tout à la sensation, et rien à l'objet, ou à ce que nous prenons pour tel.

Qu'il n'est pas démontré que nous éprouvions tous les mêmes sensations, quoique nous convenions tous dans les termes.

Que par conséquent en dispute rigoureuse, il est mal de conclure de soi à un autre, et du *soi* du moment présent au *soi* d'un moment à venir.

Qu'entre les sensations, il y en a d'agréables, de fâcheuses et d'intermédiaires.

Et que dans le calcul du bonheur et du malheur, il faut tout rapporter à la douleur et au plaisir, parce qu'il n'y a que cela de réel; et sans avoir aucun égard à leurs causes morales, compter pour du mal les fâcheuses, pour du bien les agréables, et pour rien les intermédiaires.

Ces principes servaient de base à leur philosophie. Et voici les inductions qu'ils en tiraient, rendues à peu près dans la langue de nos géomètres modernes.

Tous les instants où nous ne sentons rien sont zéro pour le bonheur et pour le malheur.

Nous n'avons de sensations à faire entrer en compte dans l'évaluation de notre bonheur et de notre malheur que le plaisir et la peine.

Une peine ne diffère d'une peine, et un plaisir ne diffère d'un plaisir, que par la durée et par le degré.

Le *momentum* de la douleur et de la peine est le produit instantané (μονόχρονον) de la durée par le degré.

Ce sont les sommes des *momentum* de peine et de plaisir passés qui donnent le rapport du malheur au bonheur de la vie.

Les *Cyrénaïques* prétendaient que le corps fournissait plus que l'esprit dans la somme des *momentum* de plaisir.

Que l'insensé n'était pas toujours mécontent de son existence, ni le sage toujours content de la sienne.

Que l'art du bonheur consistait à évaluer ce qu'une peine qu'on accepte doit rendre de plaisir.

Qu'il n'y avait rien qui fût en soi peine ou plaisir.

Que la vertu n'était à souhaiter qu'autant qu'elle était ou un plaisir présent ou une peine qui devait rapporter plus de plaisir.

Que le méchant était un mauvais négociant, qu'il était moins à propos de punir que d'instruire de ses intérêts.

Qu'il n'y avait rien en soi de juste et d'injuste, d'honnête et de déshonnête.

Que de même que la sensation ne s'appelait *peine* ou *plaisir* qu'autant qu'elle nous attachait à l'existence ou nous en détachait, une action n'était juste ou injuste, honnête ou déshonnête, qu'autant qu'elle était permise ou défendue par la coutume ou par la loi.

Que le sage fait tout pour lui-même, parce qu'il est l'homme qu'il estime le plus; et que quelque heureux qu'il soit, il ne peut se dissimuler qu'il mérite de l'être encore davantage.

Aristippe eut deux enfants, un fils indigne de lui qu'il abandonna; une fille qui fut célèbre par sa beauté, ses mœurs et ses connaissances. Elle s'appelait *Areté*. Elle eut un fils nommé *Aristippe*, dont elle fit elle-même l'éducation, et qu'elle rendit par ses leçons digne du nom qu'il portait.

Aristippe eut pour disciples Théodore, Synale, Antipater et sa fille Areté. Areté eut pour disciple son fils Aristippe. Antipater enseigna la doctrine *cyrénaïque* à Épimide; Épimide à Peribate; et Peribate à Hégésias et à Annicéris, qui fondèrent les sectes hégésiaques et annicériennes, dont nous allons parler.

Hégésias, surnommé le Pisithanate, était tellement convaincu que l'existence est un mal, préférait si sincèrement la mort à la vie, et s'en exprimait avec tant d'éloquence, que plusieurs de ses disciples se défirent au sortir de son école. Ses principes étaient les mêmes que ceux d'Aristippe; ils instituaient l'un et l'autre un calcul moral, mais ils arrivaient à des résultats différents. Aristippe disait qu'il était indifférent de vivre ou de mourir, parce qu'il était impossible de savoir si la somme des plaisirs serait à la fin de la vie plus grande ou plus petite que la somme des peines; et Hégésias, qu'il fallait mourir, parce qu'encore qu'il ne pût être démontré que la somme des peines serait à la fin de la vie plus grande que celle des plaisirs, il y avait cent mille à parier contre un qu'il en arriverait ainsi, et qu'il n'y avait qu'un fou qui dût jouer ce jeu-là : cependant Hégésias le jouait dans le moment même qu'il parlait ainsi.

La doctrine d'Annicéris différait peu de celle d'Épicure; il avait seulement quelques sentiments assez singuliers. Il pensait, par exemple, qu'on ne doit rien à ses parents pour la vie qu'on en a reçue; qu'il est beau de commettre un crime pour le salut de la patrie; et que de souhaiter avec ardeur la prospérité de son ami, c'est craindre secrètement pour soi les suites de son adversité.

Théodore l'athée jeta, par son pyrrhonisme, le trouble et la division dans la secte *cyrénaïque*. Ses adversaires trouvèrent qu'il était plus facile de l'éloigner que de lui répondre; mais il s'agissait de l'envoyer dans quelque endroit où il ne pût nuire à personne. Après y avoir sérieusement réfléchi, ils le reléguèrent du fond de la Libye dans Athènes. Les juges de l'Aréopage lui auraient bientôt fait préparer la ciguë, sans la protection de Démétrius de Phalère. On ne sait si Théodore nia l'existence de Dieu, ou s'il en combattit seulement les preuves; s'il n'admit qu'un dieu, ou s'il n'en admit point du tout : ce qu'il y a de certain, c'est que les magistrats et les prêtres n'entrèrent point dans ces distinctions subtiles; que les magistrat

s'aperçurent seulement qu'elles troublaient la société; les prêtres, qu'elles renversaient leurs autels; et qu'il en coûta la vie à Théodore et à quelques autres.

On a attribué à Théodore des sentiments très-hardis, pour ne rien dire de plus. On lui fait soutenir que l'homme prudent ne doit point s'exposer pour le salut de la patrie, parce qu'il n'est pas raisonnable que le sage périsse pour des fous; qu'il n'y a rien en soi ni d'injuste ni de déshonnête; que le sage sera dans l'occasion voleur, sacrilége, adultère, et qu'il ne rougira jamais de se servir d'une courtisane en public. Mais le savant et judicieux Brucker traite toutes ces imputations de calomnieuses, et rien n'honore plus son cœur que le respect qu'il porte à la mémoire des anciens philosophes; et son esprit, que la manière dont il les défend. N'est-il pas en effet bien intéressant pour l'humanité et pour la philosophie de persuader aux peuples que les meilleurs esprits qu'ait eus l'antiquité regardaient l'existence d'un dieu comme un préjugé, et la vertu comme un vain nom?

Évémère, le *cyrénaïque*, fut encore un de ceux que les prêtres du paganisme accusèrent d'impiété, parce qu'il indiquait sur la terre les endroits où l'on avait inhumé leurs dieux.

Bion, le boristhénite, passa pour un homme d'un esprit excellent et d'une piété fort suspecte. Il fut cynique sous Cratès; il devint *cyrénaïque* sous Théodore; il se fit péripatéticien sous Théophraste, et finit par prendre de ces sectes ce qu'elles avaient de bon, et par n'être d'aucune. On lui remarqua la fermeté d'Antisthène, la politesse d'Aristippe, et la dialectique de Socrate. Il était né de parents très-obscurs, et ne s'en cachait pas. On l'accuse d'avoir traité de sottise la continence de Socrate avec Alcibiade; mais on n'a qu'à consulter l'auteur que nous avons déjà cité pour connaître quel degré de foi il faut accorder à ces anecdotes scandaleuses[1], et à quelques autres de la même nature. Les prêtres du paganisme ne pouvaient supporter qu'on

1. Consultez à ce sujet l'article ACADÉMICIENS (PHILOSOPHIE DES), dans l'*Encyclopédie méthodique, Philosophie ancienne et moderne*, t. Ier, pages 29 et suivantes, jusqu'à la page 40. J'ai fait voir dans cet article l'injustice des soupçons que la haine s'est plu dans tous les temps à jeter sur les mœurs de la plupart des philosophes grecs; et j'ai tâché d'y réduire à leur juste valeur ces accusations calomnieuses, dont ils ont été si souvent les victimes (N.).

accordât de la probité aux inconvaincus de leur temps : ou ils leur reprochaient, comme des crimes, les mêmes faiblesses qu'ils se pardonnaient; ou ils en accusaient leur façon de penser, quoique avec des sentiments plus orthodoxes ils ne fissent pas mieux qu'eux; ou ils les calomniaient sans pudeur, lorsqu'ils en étaient réduits à cette ressource. *C'est toujours montrer de la piété envers les dieux*, disaient-ils, *que de dénigrer à tort et à travers ces hommes pervers.*

Tels furent les principaux philosophes *cyrénaïques*. Cette secte ne dura pas longtemps. Et comment aurait-elle duré? Elle n'avait point d'école en Grèce; elle était divisée en Lybie, soupçonnée d'athéisme par les prêtres, accusée de corruption par les autres philosophes, et persécutée par les magistrats. Elle exigeait un concours de qualités qui se rencontrent si rarement dans la même personne, qu'il n'y a jamais eu que son fondateur qui les ait bien réunies; et elle ne se soutenait que par quelques transfuges des stoïciens, que la douleur désabusait de l'apathie. *Voyez* Brucker, Stanley, et *Histoire de la Philosophie.*

D

DAMNATION, s. f. (*Théol.*) Peine éternelle de l'enfer. Le dogme de la *damnation* ou des peines éternelles est clairement révélé dans l'Écriture. Il ne s'agit donc plus de chercher par la raison, s'il est possible ou non qu'un être fini fasse à Dieu une injure infinie; si l'éternité des peines est ou n'est pas plus contraire à sa bonté que conforme à sa justice; si, parce qu'il lui a plu d'attacher une récompense infinie au bien, il a pu ou non attacher un châtiment infini au mal. Au lieu de s'embarrasser dans une suite de raisonnements captieux, et propres à ébranler une foi peu affermie, il faut se soumettre à l'autorité des livres saints et aux décisions de l'Église, et opérer son salut en tremblant, considérant sans cesse que la grandeur de l'offense est en raison directe de la dignité de l'offensé, et inverse de l'offenseur; et quelle est l'énormité de notre désobéissance, puisque celle du premier homme n'a pu être effacée que par le sang du Fils de Dieu.

DÉCASYLLABIQUE, adj. (*Belles-Lett.*) *de dix syllabes.* C'est certainement le nom qu'il faudrait donner à nos vers de dix syllabes, et non celui de *dissyllabique*, qui signifie de *deux syllabes.* Il me semble cependant que l'usage a prévalu contre la raison, et qu'on les appelle toujours *vers dissyllabiques.* Ceux qui sont pour cet usage devraient au moins écrire et prononcer *dixsyllabe* et *dixsyllabique*; alors ce terme serait un composé de deux mots français. La prononciation en serait un peu dure; mais il signifierait ce qu'on lui fait signifier.

DÉCENCE, s. f. (*Morale*). C'est la conformité des actions extérieures avec les lois, les coutumes, les usages, l'esprit, les mœurs, la religion, le point d'honneur et les préjugés de la société dont on est membre : d'où l'on voit que la *décence* varie d'un siècle à un autre chez le même peuple, et d'un lieu de la terre à un autre chez différents peuples; et qu'elle est par conséquent très-différente de la vertu et de l'honnêteté, dont les idées doivent être éternelles, invariables et universelles. Il y a bien de l'apparence qu'on n'aurait pu dire d'une *femme de Sparte* qui se serait donné la mort parce que quelque malheur ou quelque injure lui aurait rendu la vie méprisable ce qu'Ovide a si bien dit de Lucrèce :

> Tunc quoque jam moriens, ne non procumbat honeste,
> Respicit: hæc etiam cura cadentis erat.

Qu'on pense de la *décence* tout ce qu'on voudra, il est certain que cette dernière attention de Lucrèce expirante répand sur sa vertu un caractère particulier, qu'on ne peut s'empêcher de respecter.

DÉLATEURS, s. m. pl. (*Hist. anc.*). Hommes qui s'avilirent sous les empereurs jusqu'à devenir les accusateurs, ou déclarés ou secrets, de leurs concitoyens. Les tyrans, avertis par leur conscience qu'il ne pouvait y avoir de sûreté pour eux au milieu des peuples qu'ils opprimaient, crurent que le seul moyen qu'ils avaient de connaître les périls dont ils étaient environnés, et de s'en garantir, c'était de s'attacher par l'intérêt et par l'ambition des âmes viles qui se répandissent dans les familles, en surprissent les secrets, et les leur déférassent; ce qui fut exécuté. Les *délateurs* commencèrent par sacrifier

accordât de la probité aux inconvaincus de leur temps : ou ils leur reprochaient, comme des crimes, les mêmes faiblesses qu'ils se pardonnaient; ou ils en accusaient leur façon de penser, quoique avec des sentiments plus orthodoxes ils ne fissent pas mieux qu'eux; ou ils les calomniaient sans pudeur, lorsqu'ils en étaient réduits à cette ressource. *C'est toujours montrer de la piété envers les dieux*, disaient-ils, *que de dénigrer à tort et à travers ces hommes pervers.*

Tels furent les principaux philosophes *cyrénaïques*. Cette secte ne dura pas longtemps. Et comment aurait-elle duré? Elle n'avait point d'école en Grèce; elle était divisée en Lybie, soupçonnée d'athéisme par les prêtres, accusée de corruption par les autres philosophes, et persécutée par les magistrats. Elle exigeait un concours de qualités qui se rencontrent si rarement dans la même personne, qu'il n'y a jamais eu que son fondateur qui les ait bien réunies; et elle ne se soutenait que par quelques transfuges des stoïciens, que la douleur désabusait de l'apathie. *Voyez* Brucker, Stanley, et *Histoire de la Philosophie.*

D

DAMNATION, s. f. (*Théol.*) Peine éternelle de l'enfer. Le dogme de la *damnation* ou des peines éternelles est clairement révélé dans l'Écriture. Il ne s'agit donc plus de chercher par la raison, s'il est possible ou non qu'un être fini fasse à Dieu une injure infinie; si l'éternité des peines est ou n'est pas plus contraire à sa bonté que conforme à sa justice; si, parce qu'il lui a plu d'attacher une récompense infinie au bien, il a pu ou non attacher un châtiment infini au mal. Au lieu de s'embarrasser dans une suite de raisonnements captieux, et propres à ébranler une foi peu affermie, il faut se soumettre à l'autorité des livres saints et aux décisions de l'Église, et opérer son salut en tremblant, considérant sans cesse que la grandeur de l'offense est en raison directe de la dignité de l'offensé, et inverse de l'offenseur; et quelle est l'énormité de notre désobéissance, puisque celle du premier homme n'a pu être effacée que par le sang du Fils de Dieu.

DÉCASYLLABIQUE, adj. (*Belles-Lett.*) *de dix syllabes.* C'est certainement le nom qu'il faudrait donner à nos vers de dix syllabes, et non celui de *dissyllabique*, qui signifie de *deux syllabes.* Il me semble cependant que l'usage a prévalu contre la raison, et qu'on les appelle toujours *vers dissyllabiques.* Ceux qui sont pour cet usage devraient au moins écrire et prononcer *dixsyllabe* et *dixsyllabique*; alors ce terme serait un composé de deux mots français. La prononciation en serait un peu dure ; mais il signifierait ce qu'on lui fait signifier.

DÉCENCE, s. f. (*Morale.*). C'est la conformité des actions extérieures avec les lois, les coutumes, les usages, l'esprit, les mœurs, la religion, le point d'honneur et les préjugés de la société dont on est membre : d'où l'on voit que la *décence* varie d'un siècle à un autre chez le même peuple, et d'un lieu de la terre à un autre chez différents peuples; et qu'elle est par conséquent très-différente de la vertu et de l'honnêteté, dont les idées doivent être éternelles, invariables et universelles. Il y a bien de l'apparence qu'on n'aurait pu dire d'une *femme de Sparte* qui se serait donné la mort parce que quelque malheur ou quelque injure lui aurait rendu la vie méprisable ce qu'Ovide a si bien dit de Lucrèce :

> Tunc quoque jam moriens, ne non procumbat honeste,
> Respicit; hæc etiam cura cadentis erat.

Qu'on pense de la *décence* tout ce qu'on voudra, il est certain que cette dernière attention de Lucrèce expirante répand sur sa vertu un caractère particulier, qu'on ne peut s'empêcher de respecter.

DÉLATEURS, s. m. pl. (*Hist. anc.*). Hommes qui s'avilirent sous les empereurs jusqu'à devenir les accusateurs, ou déclarés ou secrets, de leurs concitoyens. Les tyrans, avertis par leur conscience qu'il ne pouvait y avoir de sûreté pour eux au milieu des peuples qu'ils opprimaient, crurent que le seul moyen qu'ils avaient de connaître les périls dont ils étaient environnés, et de s'en garantir, c'était de s'attacher par l'intérêt et par l'ambition des âmes viles qui se répandissent dans les familles, en surprissent les secrets, et les leur déférassent; ce qui fut exécuté. Les *délateurs* commencèrent par sacrifier

leurs ennemis : leur haine satisfaite, ils songèrent à contenter leur avarice; ils accusèrent les particuliers les plus riches, dont ils partagèrent la dépouille avec l'homme sanguinaire et cruel qui les employait. Ils consultèrent ensuite les frayeurs incertaines et vagues du tyran; et les têtes malheureuses sur lesquelles ses alarmes s'arrêtèrent un moment furent des têtes proscrites. Lorsque les *délateurs* eurent dévasté la capitale, exterminé tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens, et satisfait les passions des empereurs et les leurs, ils se vendirent aux passions des autres; et celui qui était embarrassé de la vie d'un homme n'avait qu'à acheter le crédit d'un *délateur*. On leur avait accordé la huitième et même la quatrième partie des biens de l'accusé; ils en furent appelés *quadruplatores*. Néron les paya moins, sans doute pour en gager un plus grand nombre. Antonin le Pieux en fit mourir plusieurs; d'autres furent battus de verges, envoyés en exil, ou mis au rang des esclaves : ceux qui échappèrent à ces châtiments, échappèrent rarement à l'infamie. Les bons princes n'ont point eu de *délateurs*. *Voyez* Tacite; *voyez* l'article CALOMNIE.

DÉLICAT, adj. (*Gram.*). Se dit au simple et au figuré. On dit au simple qu'un ouvrage est *délicat*, lorsque les parties qui le composent sont déliées, fragiles, et n'ont pu être travaillées qu'avec beaucoup de peine, d'adresse et d'attention de la part de l'ouvrier : en ce sens, rien n'est si *délicat* que ces petites chaînes qui nous viennent d'Allemagne, rien n'est si *délicat* que les montres en bague du sieur Jodin. On dit encore au simple, d'un ouvrage, que le travail en est *délicat*; alors le mot *délicat* ne concerne pas les parties de l'ouvrage qui peuvent être très-solides, mais la main-d'œuvre qui a exécuté sur ces parties des ornements, des formes qui montrent une grande légèreté de dessin, de burin, de lime, et un goût exquis. Au figuré, on dit d'une pensée qu'elle est *délicate*, lorsque les idées en sont liées entre elles par des rapports peu communs qu'on n'aperçoit pas d'abord, quoiqu'ils ne soient point éloignés; qui causent une surprise agréable; qui réveillent adroitement des idées accessoires et secrètes de vertu, d'honnêteté, de bienveillance, de volupté, de plaisir, et qui insinuent indirectement aux autres la bonne opinion qu'on a ou d'eux ou de soi. On dit d'une expression qu'elle est *délicate*, lorsqu'elle rend l'idée

clairement, mais qu'elle est empruntée par métaphore d'objets écartés, que nous voyons tout d'un coup rapprochés avec plaisir et surprise. On dit qu'une table est *délicatement* servie, lorsque les mets en sont recherchés et pour la qualité et pour l'assaisonnement. Faire entre les objets des distinctions *délicates*, c'est y remarquer des différences fines qui échappent, même aux bons yeux, et qui ne frappent que les excellents.

DÉLICIEUX, adj. (*Gram.*). Ce terme est propre à l'organe du goût. Nous disons d'un mets, d'un vin, qu'il est *délicieux*, lorsque le palais en est flatté le plus agréablement qu'il est possible. Le *délicieux* est le plaisir extrême de la sensation du goût. On a généralisé son acception; et l'on a dit d'un séjour qu'il est *délicieux*, lorsque tous les objets qu'on y rencontre réveillent les idées les plus douces, ou excitent les sensations les plus agréables. Le suave extrême est le *délicieux* des odeurs. Le repos a aussi son *délice;* mais qu'est-ce qu'un repos *délicieux?* Celui-là seul en a connu le charme inexprimable dont les organes étaient sensibles et délicats; qui avait reçu de la nature une âme tendre et un tempérament voluptueux; qui jouissait d'une santé parfaite; qui se trouvait à la fleur de son âge; qui n'avait l'esprit troublé d'aucun nuage, l'âme agitée d'aucune émotion trop vive; qui sortait d'une fatigue douce et légère, et qui éprouvait dans toutes les parties de son corps un plaisir si également répandu, qu'il ne se faisait distinguer dans aucun. Il ne lui restait dans ce moment d'enchantement et de faiblesse, ni mémoire du passé, ni désir de l'avenir, ni inquiétude sur le présent. Le temps avait cessé de couler pour lui, parce qu'il existait tout en lui-même; le sentiment de son bonheur ne s'affaiblissait qu'avec celui de son existence. Il passait par un mouvement imperceptible de la veille au sommeil; mais sur ce passage imperceptible, au milieu de la défaillance de toutes ses facultés, il veillait encore assez, sinon pour penser à quelque chose de distinct, du moins pour sentir toute la douceur de son existence : mais il en jouissait d'une jouissance tout à fait passive, sans y être attaché, sans y réfléchir, sans s'en réjouir, sans s'en féliciter. Si l'on pouvait fixer par la pensée cette situation de pur sentiment, où toutes les facultés du corps et de l'âme sont vivantes sans être agissantes, et attacher à ce quiétisme *délicieux* l'idée d'immutabi-

lité, on se formerait la notion du bonheur le plus grand et le plus pur que l'homme puisse imaginer.

DÉLIÉ, adj. (*Gram.*). Il se dit au simple de tout ce qui a très-peu d'épaisseur relativement à sa longueur, un fil *délié*, un trait *délié*, etc.; et au figuré, d'un esprit propre aux affaires épineuses, fertile en expédients, insinuant, fin, souple, caché, qualités qui lui sont communes avec l'esprit fourbe et méchant; cependant on peut être *délié* sans être méchant ni fourbe. Un discours *délié* est celui dont on ne démêle pas du premier coup d'œil l'artifice et la fin. Il ne faut pas confondre le *délié* avec le *délicat*. Les gens délicats sont assez souvent *déliés*; mais les gens *déliés* sont rarement délicats. Répandez sur un discours *délié* la nuance du sentiment et vous le rendrez délicat. Supposez à celui qui tient un discours délicat quelque vue intéressée et secrète, et vous en ferez à l'instant un homme *délié*. Quoi qu'il en soit de toutes ces distinctions, il serait à souhaiter que quelqu'un à qui la langue fût bien connue, et qui eût beaucoup de finesse dans l'esprit, s'occupât à définir toutes ces sortes d'expressions, et à marquer avec exactitude les nuances imperceptibles qui les distinguent. Tel sait développer toutes les règles de la syntaxe, qui ne ferait pas une ligne de cette grammaire. Outre une grande habitude de penser et d'écrire, elle exige encore de la délicatesse et du goût. On sent à chaque instant des choses pour lesquelles on manque de termes, et l'on est forcé de se jeter dans les exemples.

DÉLIVRER, AFFRANCHIR, verb. syn. (*Gram.*). Au simple, on *affranchit* un esclave, on *délivre* un captif : au figuré, on s'*affranchit* de la tyrannie des grands, on se *délivre* de l'importunité des sots. *Affranchir* marque plus d'effort que d'adresse; *délivrer* marque au contraire plus d'adresse que d'effort : ils ont rapport tous les deux à une action qui nous tire, ou nous-mêmes, ou les autres, d'une situation pénible ou de corps ou d'esprit.

DEMOGORGON, s. m. (*Myth.*), vieillard qui habitait dans les entrailles de la terre, au milieu du chaos et de l'éternité. Sa solitude l'ennuya, et il fit un petit globe sur lequel il s'assit et s'éleva dans l'espace. Il forma le ciel dans un autre moment d'ennui. Il tira de la terre une petite portion de limon enflammé qu'il plaça dans l'espace, et les ténèbres disparurent. La nuit,

le jour et le Tartare naquirent des regards du soleil sur la terre. *Demogorgon* engendra de lui-même Pan, les trois Parques, la Discorde et l'Érèbe. Toute cette cosmogonie n'est qu'un emblème de la création, sous des images très-générales et très-grandes.

DÉNONCIATEUR, ACCUSATEUR, DÉLATEUR, s. m. (*Gram. Syn.*). termes relatifs à une même action faite par différents motifs : celle de révéler à un supérieur une chose dont il doit être offensé, et qu'il doit punir. L'attachement sévère à la loi semble être le motif du *dénonciateur*; un sentiment d'honneur, ou un mouvement raisonnable de vengeance, ou de quelque autre passion, celui de l'*accusateur*; un dévouement bas, mercenaire et servile, ou une méchanceté qui se plaît à faire le mal, sans qu'il en revienne aucun bien, celui du *délateur*. On est porté à croire que le *délateur* est un homme vendu; l'*accusateur*, un homme irrité ; le *dénonciateur*, un homme indigné. Quoique ces trois personnages soient également odieux aux yeux du peuple, il est des occasions où le philosophe ne peut s'empêcher de louer le *dénonciateur*, et d'approuver l'*accusateur*; le *délateur* lui paraît méprisable dans toutes. Il a fallu que le *dénonciateur* surmontât le préjugé pour dénoncer; il faudrait que l'*accusateur* vainquît sa passion et quelquefois le préjugé, pour ne point accuser; on n'est point *délateur* tant qu'on a dans l'âme une ombre d'élévation, d'honnêteté, de dignité. *Voy.* DÉLATEUR.

DÉPUTÉ, AMBASSADEUR, ENVOYÉ. L'*ambassadeur* et l'*envoyé* parlent au nom d'un souverain, dont l'*ambassadeur* représente la personne, et dont l'*envoyé* n'explique que les sentiments. Le *député* n'est que l'interprète et le représentant d'un corps particulier, ou d'une société subalterne. Le titre d'*ambassadeur* se présente à notre esprit avec l'idée de magnificence; celui d'*envoyé*, avec l'idée d'habileté; et celui de *député*, avec l'idée d'élection. On dit le *député* d'un chapitre, l'*envoyé* d'une république, l'*ambassadeur* d'un souverain.

DEXICRÉONTIQUE (*Mythol.*), surnom de Vénus : elle fut ainsi appelée, selon les uns, d'un Dexicréonte, charlatan qui guérit par des enchantements et des sacrifices les femmes de Samos du trop de dévotion qu'elles avaient pour Vénus, et de la fureur avec laquelle elles s'abandonnaient aux actions par

lesquelles cette déesse libertine veut être honorée. En mémoire de ce prodige, et pour dédommager Vénus, on lui éleva une statue qu'on appela la *Vénus de Dexicréonte*. D'autres disent que le Dexicréonte dont la Vénus porta le nom fut un commerçant qui, ne sachant de quoi charger son vaisseau qui avait été porté dans l'île de Chypre, consulta la déesse, qui lui conseilla de ne prendre que de l'eau. Le pieux Dexicréonte obéit; il partit du port avec les autres marchands qui ne manquèrent pas de le plaisanter sur sa cargaison. Mais le ciel les en punit bien sévèrement : à peine les vaisseaux furent-ils en pleine mer, qu'il survint un calme qui les y retint tout le temps qu'il fallait à Dexicréonte pour échanger son eau contre les précieuses marchandises de ses railleurs. Dexicréonte retourna plus riche et plus dévot que jamais à Samos, où il remercia la déesse de sa bonne inspiration, en lui élevant une statue. Il n'est pas nécessaire que nous avertissions notre lecteur de ne pas trop croire cette histoire-là ; car, nous aurions mis beaucoup plus de sérieux encore dans notre récit, qu'il n'en serait pas plus vrai.

DIANE, s. f. (*Mythol.*), fille de Jupiter et de Latone, et sœur jumelle d'Apollon. Latone la mit au monde la première, et *Diane* lui servit de sage-femme pour accoucher d'Apollon. Les douleurs que Latone souffrit donnèrent à *Diane* de l'aversion pour le mariage, mais non pour la galanterie. On l'accuse d'avoir aimé et favorisé Endymion ; d'avoir cédé à Pan métamorphosé en bélier blanc, et d'avoir reçu Priape sous la forme d'un âne. Elle fut la déesse des bois sur la terre ; la lune au ciel ; Hécate aux enfers : on l'adora sous une infinité de noms. La *Diane* d'Athènes est connue par la feuille de sa couronne d'or, et celle d'Éphèse par son temple. Un enfant ramassa une feuille qui s'était détachée de la couronne de la statue de *Diane* d'Athènes, et les juges, sans égard ni pour son innocence ni pour sa jeunesse, le condamnèrent à mort, parce qu'il ne préféra pas à la feuille du métal brillant qu'il avait trouvée des osselets qu'on lui présenta. Le temple de *Diane* d'Éphèse a passé pour une des merveilles du monde. Une des parties de la terre concourut pendant plusieurs siècles à l'embellir. Sa construction ne s'acheva pas sans plusieurs miracles, auxquels nous ne croyons pas qu'aucun lecteur sensé doive ajouter foi, malgré l'autorité de l'auteur grave qui les rapporte. Par la description qu'on

nous a transmise de la statue de la *Diane* d'Éphèse, il paraît que c'était un symbole de la Nature. Le temple d'Éphèse fut brûlé par un nommé Érostrate ou Ératostrate, qui réussit en effet beaucoup plus sûrement à immortaliser son nom par ce forfait que les artistes ne réussirent à immortaliser les leurs par les chefs-d'œuvre que ce temple renfermait, et que les dévots de la *Diane* par les *ex-voto* dont ils l'avaient enrichi. Mais qu'est-ce qu'une mémoire que l'exécration accompagne ? Ne vaut-il pas mieux être oublié ?

DIEUX, s. m. pl. (*Mythol.*), se dit des faux *dieux* des Gentils, qui tous étaient des créatures auxquelles on rendait les honneurs dus à la divinité.

Il faut remarquer que parmi les Grecs et les Latins, les peuples, par le nom de *Dieu*, n'entendaient point un être très-parfait dont l'éternité est un attribut essentiel. Ils appelaient *dieux* tous les êtres qu'ils regardaient comme supérieurs à la nature humaine, ou qui pouvaient leur être de quelque utilité, ou même de la colère desquels ils avaient à craindre ; car les Anciens, comme les modernes, ont presque toujours été conduits par l'intérêt propre, c'est-à-dire l'espérance du bien et la crainte du mal. Les hommes mêmes, selon eux, pouvaient devenir des *dieux* après leur mort, parce que leur âme pouvait acquérir un degré d'excellence qu'ils n'avaient point eu pendant leur vie. Mais qu'on ne croie pas que les sages comme Socrate, Platon, Cicéron, et les autres parlassent toujours selon les idées du peuple : ils étaient cependant quelquefois obligés de s'y conformer pour n'être pas accusés d'athéisme. C'était le prétendu crime que l'on imputait à ceux qui ne croyaient qu'un *Dieu*.

Les poëtes, suivant la remarque du P. Le Bossu, étaient théologiens, et ces deux fonctions, quoique séparées aujourd'hui, étaient pour lors réunies dans la même personne.

Ils personnifièrent les attributs divins, parce que la faiblesse de l'esprit humain ne saurait concevoir ni expliquer tant de puissance et tant d'action dans une substance aussi simple et aussi indivisible qu'est celle de *Dieu*.

C'est ainsi qu'ils ont représenté la toute-puissance de *Dieu* sous la personne et le nom de Jupiter ; sa sagesse sous celui de Minerve ; sa justice sous celui de Junon.

Les premiers faux *dieux* qu'on ait adorés sont les astres, le ciel, le soleil, la lune, à cause de la chaleur et de la lumière que les hommes en reçoivent; ensuite la terre, qui fournit les fruits qui servent à la nourriture des hommes et des animaux : le feu aussi bien que l'eau devinrent aussi l'objet du culte des hommes à cause des avantages qu'on en reçoit.

Dans la suite ces *dieux* se sont multipliés à l'infini par le caprice de leurs adorateurs, et il n'y a presque aucune chose qui n'ait été déifiée, sans en excepter celles qui sont inutiles ou nuisibles.

Pour autoriser le crime et justifier la débauche, on fit des *dieux* criminels et débauchés, des *dieux* injustes et violents, des *dieux* avares et voleurs, des *dieux* ivrognes, des *dieux* impudiques, des *dieux* cruels et sanguinaires.

Les principaux *dieux*, que les Romains appelaient *dii majorum gentium*, et Cicéron *dieux célestes*, Varron *dieux choisis*, Ovide *nobiles deos*, d'autres *consentes deos*, étaient Jupiter, Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Diane, Vénus, Mars, Mercure, Neptune, Vulcain, Apollon.

Jupiter était le *dieu* du ciel, Neptune le *dieu* de la mer, Mars le *dieu* de la guerre, Apollon celui de l'éloquence, de la poésie et de la médecine, Mercure celui des voleurs, Bacchus celui du vin, Cupidon celui de l'amour, etc.

On mettait aussi au rang des *demi-dieux*, qu'on appelait encore *semi-dii, dii minorum gentium, indigestes*, les héros et les hommes qu'on avait déifiés. Les grands *dieux* possédaient le ciel comme une chose qui leur appartenait de droit, et ceux-ci comme une récompense de la manière extraordinaire dont ils avaient vécu sur la terre.

Il serait trop long de nommer ici tous les *dieux* du paganisme : on en peut trouver le détail dans le *Dictionnaire* de Trévoux, qui en rapporte la plus grande partie comme extraite du livre d'Isaac Vossius, intitulé *De origine et progressu idolatriæ*. Il n'y a point d'excès ou les hommes ne se soient portés à cet égard : non contents d'avoir divinisé la vertu, ils avaient fait le même honneur au vice. Tout était *dieu*, dit Bossuet, excepté *Dieu* même.

On reconnaissait pour *dieux* la santé, la fièvre, la peur, l'amour, la douleur, l'indignation, la pudeur, l'impudence, la

fureur, la joie, l'opinion, la renommée, la prudence, la science, l'art, la fidélité, la félicité, la calomnie, la liberté, la monnaie, la guerre, la paix, la victoire, le triomphe, etc.

Mais ce qui déshonore l'humanité est de voir un *dieu* Sterculus, parce que le premier il avait enseigné à fumer les champs : la pâleur et la crainte, *pallor et pavor*, mis au rang des *dieux*, comme il y a eu les déesses Caca, Cloacina et Muta ; et Lactance, en son Liv. 1[er], a eu raison de faire honte aux païens des ces ridicules divinités.

Enfin, la nature et le monde tout entier a passé pour un *dieu*.

DISCRÉTION, s. f. (*Morale.*). Le substantif *discrétion* me paraît avoir une toute autre acception que l'adjectif *discret*. *Discret* ne se dit que de l'art de conserver au dedans de soi-même les choses dont il est à propos de se taire ; *discrétion* ne s'entend guère que de la tempérance dans le discours et dans les actions : la vue de l'esprit ne se porte plus sur l'idée de *secret*. Il semble que la *discrétion* marque la qualité des actions de l'homme prudent et modéré. La modération et la prudence sont dans l'âme ; la *discrétion* est dans les actions.

DISERT, adj. (*Gram. et Belles-Lett.*), épithète que l'on donne à celui qui a le discours facile, clair, pur, élégant, mais faible. Supposez à l'homme *disert* du nerf dans l'expression et de l'élévation dans les pensées, vous en ferez un homme éloquent. D'où l'on voit que notre *disert* n'est point synonyme au *disertus* des Latins ; car ils disaient *pectus est quod disertum facit*, que nous traduisons en français par *c'est l'âme qui rend éloquent*, et non pas *c'est l'âme qui rend l'homme* disert.

DISPARATE, s. f. C'est le vice contraire à la qualité que nous désignons par le mot d'*unité*. Il peut y avoir des *disparates* entre les expressions, entre les phrases, entre les pensées, entre les actions, etc. ; en un mot, il n'y a aucun être composé, soit physique, soit moral, que nous puissions considérer comme un tout, entre les défauts duquel nous ne puissions aussi remarquer des *disparates*. Il y a beaucoup de différence entre les inégalités et les *disparates*. Il est impossible qu'il y ait des *disparates* sans inégalités ; mais il peut y avoir des inégalités sans *disparates*.

DISPARITÉ, Inégalité, Différence (*Gram. Synon.*). termes

relatifs à ce qui nous fait distinguer de la supériorité ou de l'infériorité entre des êtres que nous comparons. Le terme *différence* s'étend à tout ce qui les distingue ; c'est un genre dont l'*inégalité* et la *disparité* sont des espèces ; l'*inégalité* semble marquer la *différence* en quantité, et la *disparité* la *différence* en qualité.

DISSERTATION, s. f., ouvrage sur quelque point particulier d'une science ou d'un art. La *dissertation* est ordinairement moins longue que le traité. D'ailleurs le traité renferme toutes les questions générales et particulières de son objet ; au lieu que la *dissertation* n'en comprend que quelques questions générales ou particulières. Ainsi un traité d'arithmétique est composé de tout ce qui appartient à l'arithmétique : une *dissertation* sur l'arithmétique n'envisage l'art de compter que sous quelques-unes de ses faces générales ou particulières. Si l'on compose sur une matière autant de *dissertations* qu'il y a de différents points de vue principaux sous lesquels l'esprit peut la considérer ; si chacune de ces *dissertations* est d'une étendue proportionnée à son objet particulier, et si elles sont toutes enchaînées par quelque ordre méthodique, on aura un traité complet de cette matière.

DISTINCTION, s. f. (*Métaph.*). La *distinction* en général est la négation d'identité. Ainsi une chose est *distinguée* d'une autre, dès là qu'elle n'est pas la même. Il y a une grande différence entre *distinction*, *séparation* et *diversité*. Car, par exemple, le corps et l'âme sont *distingués*, et cependant ils ne sont pas séparés dans l'homme : Pierre et Paul sont *distingués*, encore qu'ils n'aient pas une différente nature. La *distinction* est précisément la négation d'identité, comme nous venons de le voir ; au lieu que la séparation est la négation d'unité, et la diversité la négation de similitude.

Les philosophes sont fort embarrassés pour assigner une marque caractéristique de la *distinction* des êtres. Les uns assignent la capacité que les êtres ont d'être séparés mutuellement ; les autres la font consister dans tout ce qui exclut l'unité numérique. Mais comment concilier cela avec la Trinité et la reproduction du corps de J.-C. dans l'eucharistie, ces deux mystères qui étonnent et confondent notre raison?

La *distinction* est une source féconde de disputes entre les

thomistes et les scotistes. Où les premiers ne découvrent qu'un être, les seconds ont le secret d'y en apercevoir une infinité. La grande maxime des scotistes, c'est de multiplier les êtres à à mesure qu'ils multiplient les idées. Or, comme il n'y a point d'être, quelque simple qu'il soit, qui n'offre une foule d'idées partielles, aussi n'y a-t-il point d'être où ils ne découvrent une infinité d'êtres distingués. Dieu, tout simple qu'il est, est donc pour les scotistes un être des plus composés. Autant d'attributs, autant d'êtres distingués réellement. Il n'y a pas jusqu'aux idées abstraites de leur esprit qu'ils ne réalisent. Les genres, les espèces, les différences, les propriétés, les accidents, sont autant de petites entités qui vont se placer d'elles-mêmes dans tous les êtres. Moyennant ce système, il n'y a point d'être dans tout l'univers qui ne renferme une infinité d'ordres d'infini, élevés les uns sur les autres. Ce que la divisibilité des parties à l'infini est à la matière, la multitude d'êtres à l'infini l'est même aux esprits : et ce qu'il y a de singulier, c'est que des entités toutes spirituelles s'allient dans ce système avec les êtres les plus matériels, s'il est permis de parler ainsi ; car que sont autre chose ce qu'on appelle, dans l'école, *degrés métaphysiques?* y a-t-il d'être qui n'ait ses degrés métaphysiques? et si, comme le prétendent les scotistes, tous ces degrés existent réellement dans les objets, je ne vois pas comment ils pourraient se défendre d'enter sur la matière des entités purement spirituelles et indivisibles. Voilà, à proprement parler, en quoi consiste le faible de leur système. Les thomistes, plus sensés, prodiguent moins les êtres : ils n'en voient que là où ils aperçoivent des idées totales et complètes.

La *distinction* en général est de deux sortes, réelle et mentale, autrement de raison. La première suppose des êtres qui ne sont pas les mêmes, indépendamment de ce que l'esprit en pense ; et la seconde, des choses que l'esprit distingue, quoiqu'elles soient réellement les mêmes. Telle est la *distinction* qui se trouve entre une chose et son essence, entre son essence et ses propriétés.

Les scotistes, autrement les réalistes, admettent trois sortes de *distinctions* réelles : l'une pour les êtres qui peuvent exister séparément, comme le corps et l'âme ; l'autre pour deux êtres, dont l'un peut être séparé de l'autre sans que cela soit réci-

proque entre eux, comme la substance et l'accident qui la modifie; la troisième enfin, pour les êtres qui ne sont tous deux que des modalités. La première de ces *distinctions* s'appelle *réelle majeure*, la seconde *mineure*, et la troisième *la plus petite;* comme si la *distinction* était susceptible de plus et de moins.

La *distinction* mentale ou de raison est de deux sortes; l'une est dite distinction *rationis ratiocinantis;* et l'autre *rationis ratiocinatæ*, comme l'on parle dans les écoles. La première est celle que l'esprit met dans les choses, sans qu'il y ait en elles aucun fondement qui autorise une telle *distinction :* telle serait, par exemple, la *distinction* qui se trouve entre Cicéron et Tullius. Comme cette *distinction* ne roule que sur des mots, ceux qui en sont les défenseurs sont appelés *nominaux*. Un de leurs chefs est Okam, cordelier anglais, qui vivait dans le XIV[e] siècle. Ils entraient dans un grand détail des mots, s'appesantissaient scrupuleusement sur toutes les syllabes; c'est ce qui leur attira le reproche injurieux de *vendeurs de mots* ou *marchands de paroles.* Cette secte s'éleva vers la fin du XI[e] siècle. Ils prétendaient être sectateurs de Porphyre et d'Aristote; mais ils ne commencèrent à porter le nom de *nominaux* que du temps d'Okam : ils furent les fondateurs de l'université de Leipsik. On trouve encore aujourd'hui beaucoup de philosophes qui se piquent d'être *nominaux.*

La *distinction* de raison raisonnée, *rationis ratiocinatæ*, est celle que l'esprit met dans les choses, lorsqu'il y a une raison légitime pour cela. Le fondement de cette *distinction* est de deux sortes : ou il est extrinsèque, et c'est alors la variété des effets qui donne naissance à la *distinction;* ou il est intrinsèque, et c'est alors l'excellence d'une vertu qui produit différents effets. Si l'on considère cette *distinction* du côté de la chose, elle est appelée *virtuelle;* mais si on l'envisage par rapport à l'esprit, elle retient le nom de *distinction de raison raisonnée.* Considérée sous le premier rapport, c'est moins une *distinction* que le fondement d'une *distinction;* considérée de la seconde manière, c'est une vraie *distinction* appuyée sur un fondement réel. On appelle autrement cette *distinction* thomistique, du nom des thomistes.

DISTRACTION, s. f. (*Morale.*), application de notre esprit à un autre objet que celui dont le moment présent exigerait que

nous continuassions de nous occuper. La *distraction* a sa source dans une excellente qualité de l'entendement, une extrême facilité dans les idées de se réveiller les unes les autres. C'est l'opposé de la stupidité qui reste sur une même idée. L'homme *distrait* les suit toutes indistinctement à mesure qu'elles se montrent; elles l'entraînent et l'écartent de son but : celui au contraire qui est maître de son esprit jette un coup d'œil sur les idées étrangères à son objet, et ne s'attache qu'à celles qui lui sont propres. Un bon esprit doit être capable de *distractions*, mais ne doit point être *distrait*. La *distraction* est presque toujours un manque d'égards pour ceux avec qui nous nous entretenons. Elle leur fait entendre très-clairement que ce qui se passe dans notre âme nous intéresse plus que ce qu'ils nous disent. On peut, avec un peu d'attention sur soi-même, se garantir de ce libertinage d'esprit, qui fait tenir tant de discours déplacés, et commettre tant d'actions ridicules. L'homme dans la *distraction* perd de vue tout ce qui l'environne; et quand il revient de son délire, il agit comme si rien n'avait changé autour de lui; il cherche des objets où ils ne sont plus; il s'entretient de choses dont il n'est plus question; il se croit à tout, et il n'est plus à rien; parce que la *distraction* est une absence dont souvent on ne s'aperçoit pas, et dont on ne connaît presque jamais exactement la durée. Il n'y a qu'un moyen d'apprécier l'intervalle de la *distraction :* c'est d'en pouvoir rapporter le commencement et la fin à deux instants différents d'une action continue, dont la durée nous soit connue par expérience.

DIVINATION, s. f. (*Ordr. encyclop. Entend. Raison ou Scienc. Science des esprits, Divinat.*). C'est l'art prétendu de connaître l'avenir par des moyens superstitieux. Cet art est très-ancien. *Voyez* PROPHÈTE, PROPHÉTIE, etc.

Il est parlé dans l'Écriture de neuf espèces de *divination.* La première se faisait par l'inspection des étoiles, des planètes et des nuées; c'est l'astrologie judiciaire ou apotélesmatique, que Moïse nomme *méonen*. La seconde est désignée dans l'Écriture par le mot *menaschesch*, que la *Vulgate* et la plupart des interprètes ont rendu par celui d'*augure*. La troisième y est appelée *mecascheph*, que les Septante et la *Vulgate* traduisent *maléfices* ou *pratiques occultes et pernicieuses*. La quatrième est

celle des *hhober* ou enchanteurs. La cinquième consistait à interroger les *esprits pythons*. La sixième, que Moïse appelle des *judeoni*, était proprement le sortilége et la magie. La septième s'exécutait par l'évocation et l'interrogation des morts, et c'était par conséquent la nécromancie. La huitième était la rabdomancie, ou sort par la baguette ou les bâtons, dont il est question dans Osée, et auquel on peut rapporter la bélomancie qu'Ézéchiel a connue. La neuvième et dernière était l'hépatoscopie ou l'inspection du foie. Le même livre fait encore mention des diseurs de bonne aventure, des interprètes de songes, des *divinations* par l'eau, par le feu, par l'air, par le vol des oiseaux, par leur chant, par les foudres, par les éclairs, et en général par les météores, par la terre, par des points, par des lignes, par les serpents, etc.

Les Juifs s'étaient infectés de ces différentes superstitions en Égypte, d'où elles s'étaient répandues chez les Grecs, qui les avaient transmises aux Romains.

Ces derniers peuples distinguaient la *divination* en artificielle et en naturelle.

Ils appelaient *divination artificielle* un pronostic ou une induction fondée sur des signes extérieurs liés avec des événements à venir; et *divination naturelle*, celle qui présageait les choses par un mouvement purement intérieur, et une impulsion de l'esprit indépendante d'aucun signe extérieur.

Ils subdivisaient celle-ci en deux espèces, l'innée et l'infuse : l'innée avait pour base la supposition que l'âme circonscrite en elle-même, et commandant aux différents organes du corps, sans y être présente par son étendue, avait essentiellement des notions confuses de l'avenir, comme on s'en convainc, disaient-ils, par les songes, les extases, et ce qui arrive à quelques malades dans les approches de la mort, et à la plupart des autres hommes lorsqu'ils sont menacés d'un péril imminent. L'infuse était appuyée sur l'hypothèse que l'âme, semblable à un miroir, était éclairée sur les événements qui l'intéressaient par une lumière réfléchie de Dieu ou des esprits.

Ils divisaient aussi la *divination* artificielle en deux espèces, l'une expérimentale, tirée de causes naturelles, et telle que les prédictions que les astronomes font des éclipses, etc., ou les jugements que les médecins portent sur la terminaison des ma-

ladies, ou les conjectures que forment les politiques sur les révolutions des États, comme il arriva à Jugurtha, sortant de Rome, où il avait réussi, à force d'argent, à se justifier d'un crime atroce, lorsqu'il dit : *Urbem venalem, et mature perituram, si emptorem invenerit!* (C. Crisp. Sallust. *Jugurtha*, xxxv.) L'autre chimérique, extravagante, consistant en pratiques capricieuses, fondées sur de faux jugements, et accréditées par la superstition.

Cette dernière branche mettait en œuvre la terre, l'eau, l'air, le feu, les oiseaux, les entrailles des animaux, les songes, la physionomie, les lignes de la main, les points amenés au hasard, les nombres, les noms, les mouvements d'un anneau, d'un sas, et les ouvrages de quelques auteurs; d'où vinrent les sorts appelés *prænestinæ*, *virgilianæ*, *homericæ*. Il y avait beaucoup d'autres sorts. Voici les principaux :

Les Anciens avaient l'*alphitomancie* ou *aleuromancie*, ou le sort par la fleur de farine : l'*axinomancie*, ou le sort par la hache; la *bélomancie*, ou le sort par les flèches; la *botanomancie*, ou le sort par les plantes; la *capnomancie*, ou le sort par la fumée; la *catoptromancie*, ou le sort par un miroir; la *céromancie*, ou le sort par les figures de cire; le *cledonisme*, ou le sort par des mots ou voix; la *cleidomancie*, ou le sort par les clefs; la *coscinomancie*, ou le sort par le crible; la *dactyliomancie*, ou le sort par plusieurs anneaux; l'*hydromancie*, ou le sort par l'eau de mer; la *pegomancie*, ou le sort par l'eau de source; la *géomancie*, ou le sort par la terre; la *lychnomancie*, ou le sort par les lampes; la *gastromancie*, ou le sort par les fioles, l'*ooscopie*, ou le sort par les œufs; l'*extispicine*, ou le sort par les entrailles des victimes; la *keraunoscopie*, ou le sort par la foudre; la *chyromancie*, ou le sort par l'inspection des lignes de la main; la *cristallomancie*, ou le sort par le cristal ou un autre corps transparent; l'*arithmomancie*, ou le sort par les nombres; la *pyromancie*, ou le sort par le feu; la *lythomancie*, ou le sort par les pierres; la *nécromancie*, ou le sort par les morts; l'*oneirocritique*, ou le sort par les songes; l'*ornithomancie*, ou le sort par le vol et le chant des oiseaux; l'*alectryomancie*, ou le sort par le coq; la *lecynomancie*, ou le sort par le bassin; la *rabdomancie*, ou le sort par les bâtons, etc.

Voyez, pour avoir une connaissance étendue de tous ces sorts,

le livre *de Sapientia* de Cardan, et les *Disquisitiones magicæ* de Delrio.

Ce dernier auteur propose des notions et des divisions de la *divination* un peu différentes de celles qui précèdent. Il définit la divination *la révélation des choses cachées, en vertu d'un pacte fait avec le démon* (*significatio occultorum ex pactis conventis cum dæmone*) : définition qui n'est pas exacte, puisqu'il y a des espèces de *divination*, telle que la naturelle, qui ne sont fondées sur aucun engagement avec le diable.

Delrio distingue deux espèces de pactes, l'un implicite, l'autre explicite ; conséquemment il institue deux sortes de *divinations*. Il comprend sous la première la *théomancie* ou les oracles, et la *manganie* ou *goécie*, à laquelle il rapporte la *nécromancie*, l'*hydromancie*, la *géomancie*, etc. Il range sous la seconde l'*aruspiscine*, avec l'*anthropomancie*, la *céromancie*, la *lithomancie*, toutes les *divinations* qui se font par l'inspection d'un objet, les *augures*, les *aruspices*, les *sorts*, etc.; les *conjectures* tirées des astres, des arbres, des éléments, des météores, des plantes, des animaux, etc. ; il observe seulement que cette dernière est tantôt licite, tantôt illicite ; et par cette distinction il détruit sa définition générale : car si toute *divination* est fondée sur un pacte, soit implicite, soit explicite, il n'y en a aucune qui puisse être innocente.

Les Grecs et les Romains eurent pour toutes ces sottises le respect le plus religieux, tant qu'ils ne furent point éclairés par la culture des sciences ; mais ils s'en désabusèrent peu à peu. Caton, consulté sur ce que pronostiquaient des bottines mangées par des rats, répondit qu'il n'y avait rien de surprenant en cela ; mais que c'eût été un prodige inouï si les bottines avaient mangé les rats. Cicéron ne fut pas plus crédule : la *myomancie* n'est pas mieux traitée dans ses livres, et il n'épargne pas le ridicule à toutes les autres sortes de *divinations*, sans en excepter ni les oracles, ni les augures, ni les aruspices. Après avoir remarqué que jamais un plus grand intérêt n'avait agité les Romains que celui qui les divisait dans la querelle de César et de Pompée, il ajoute que jamais aussi on n'avait tant interrogé les dieux : *hoc bello civili dii immortales quam multa luserunt !*

M. Pluche, dans son *Histoire du ciel*, conséquemment au

système qu'il s'est formé, fait naître la *divination* chez les Égyptiens de l'oubli de la signification des symboles dont on se servait au commencement pour annoncer au peuple les devoirs et les occupations, soit de la vie civile, soit de la religion ; et lorsqu'on lui demande comment il s'est pu faire que la signification des symboles se soit perdue, et que tout l'appareil de la religion ait pris un tour si étrange, il répond « que ce fut en s'attachant à la lettre que les peuples reçurent presque universellement les augures, la persuasion des influences planétaires, les prédictions de l'astrologie, les opérations de l'alchimie, les différents genres de *divinations*, par les serpents, par les oiseaux, par les bâtons, etc., la magie, les enchantements, les évocations, etc. Le monde, ajoute-t-il, se trouva ainsi tout rempli d'opinions insensées, dont on n'est pas partout également revenu, et dont il est très-utile de bien connaître le faux, parce qu'elles sont aussi contraires à la vraie piété et au repos de la vie qu'à l'avancement du vrai savoir. » Mais comment arriva-t-il que les peuples prirent tous les symboles à la lettre? Il ne faut pour cela qu'une grande révolution dans un État, qui soit suivie de trois ou quatre siècles d'ignorance. Nous avons l'expérience et de ces révolutions dans l'État, et de l'effet des siècles d'ignorance qui les ont suivies, sur les idées et les opinions des hommes, tant en matière de sciences et d'arts qu'en matière de religion.

M. l'abbé de Condillac a fait aussi quelques conjectures philosophiques sur l'origine et les progrès de la *divination* : comme elles sont très-justes, et qu'elles peuvent s'étendre à beaucoup d'autres systèmes d'erreurs, nous invitons le lecteur à lire particulièrement ce morceau, dans le Traité que le métaphysicien que nous venons de citer a publié sur les Systèmes. Voici ses idées principales, auxquelles nous avons pris la liberté d'entrelacer quelques-unes des nôtres.

Nous sommes alternativement heureux et malheureux, quelquefois sans savoir pourquoi : ces alternatives ont été une source naturelle de conjectures pour ces esprits qui croient interroger la nature quand ils ne consultent que leur imagination. Tant que les maux ne furent que particuliers, aucune de ces conjectures ne se répandit assez pour devenir l'opinion publique ; mais une affliction fut-elle épidémique, elle devint

un objet capable de fixer l'attention générale, et une occasion pour les hommes à imagination de faire adopter leurs idées. Un mot qui leur échappa peut-être alors par hasard fut le fondement d'un préjugé : un être qui se trouve heureux en faisant le malheur du genre humain, introduit dans une apostrophe, dans une exclamation pathétique, fut à l'instant réalisé par la multitude, qui se sentit pour ainsi dire consolée, lorsqu'on lui présenta un objet à qui elle pût s'en prendre dans son infortune.

Mais lorsque la crainte eut engendré un génie malfaisant, l'espérance ne tarda pas à créer un génie favorable, et l'imagination, conduite, par la diversité des phénomènes, des circonstances, de la combinaison des idées, des opinions, des événements, des réflexions, à en multiplier les espèces, en remplit la terre, les eaux et les airs, et leur établit une infinité de cultes divers, qui éprouvèrent à leur tour une infinité de révolutions différentes. L'influence du soleil sur tout ce qui existe était trop sensible pour n'être pas remarquée ; et bientôt cet astre fut compté parmi les êtres bienfaisants. On supposa de l'influence à la lune ; on étendit ce système à tous les corps célestes : l'imagination, aidée par des conjonctures que le temps amène nécessairement, dispensa à son gré entre ces corps un caractère de bonté ou de malignité ; et les cieux parurent aussi concerter le bonheur ou le malheur des hommes : on y lut tous les grands événements, les guerres, les pestes, les famines, la mort des souverains, etc. ; on attacha ces événements aux phénomènes les plus rares, tels que les éclipses, l'apparition des comètes ; ou l'on supposa du rapport entre ces choses, ou plutôt la coïncidence fortuite des événements et des phénomènes fit croire qu'il y en avait.

Un moment de réflexion sur l'enchaînement universel des êtres aurait renversé toutes ces idées : mais la crainte et l'espérance réfléchissent-elles? le moyen de rejeter en doute l'influence d'une planète lorsqu'elle nous promet la mort d'un tyran?...

La liaison qu'on est si fort tenté de supposer entre les noms et les choses dirigea dans la dispensation des caractères qu'on cherchait à attacher aux êtres : la flatterie avait donné à une planète le nom de Jupiter, de Mars, de Vénus ; la superstition

rendit ces astres dispensateurs des dignités, de la force, de la beauté ; les signes du zodiaque durent leurs vertus aux animaux d'après lesquels ils avaient été formés. Mais toute qualité a ses analogues : l'analogie arrondit donc le cortége des bonnes ou mauvaises qualités qu'un corps céleste pouvait darder sur un être à la naissance duquel il présidait ; l'action des corps célestes se tempéra réciproquement.

Ce système était exposé à beaucoup de difficultés ; mais, ou l'on ne daignait pas s'y arrêter, ou l'on n'était guère embarrassé d'y trouver des réponses. Voilà donc le système d'astrologie judiciaire élevé : on fait des prédictions ; on en fait une bonne sur neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mauvaises ; mais la bonne est la seule dont on parle, et sur laquelle on juge de l'art.

Cette seule prédiction merveilleuse, racontée en mille manières différentes, se multiplie en mille prédictions heureuses : le mensonge et la fourberie entrent en jeu ; et bientôt on a plus de faits et plus de merveilles qu'il n'en faut pour faire face à la philosophie, méfiante, à la vérité, mais à qui l'expérience ne manque jamais d'en imposer, quand on la lui objecte.

Lorsque les influences des corps célestes furent bien avouées on ne put se dispenser d'accorder quelque intelligence à ces êtres : on s'adressa donc à eux, on les évoqua. On saisit une baguette ; on traça des figures, sur la terre, dans les airs ; on prononça à voix haute ou basse des discours mystérieux, et l'on se promit d'obtenir tout ce qu'on désirait.

Mais l'on considéra que s'il était important de pouvoir évoquer des êtres bien ou malfaisants, il l'était bien plus d'avoir sur soi quelque chose qui nous en assurât la protection : on suivit les mêmes principes, et l'on construisit des talismans, des amulettes, etc.

S'il est des événements fortuits qui secondent la découverte des vérités, il en est aussi qui favorisent les progrès de l'erreur : tel fut l'oubli du sens des caractères hiéroglyphiques, qui suivit nécessairement l'établissement des caractères de l'alphabet. On attribua donc aux caractères hiéroglyphiques telle vertu qu'on désira ; ces signes passèrent dans la magie : le système de la *divination* n'en devint que plus composé, plus obscur, et plus merveilleux.

Les hiéroglyphes renfermaient des traits de toute espèce :

il n'y eut donc plus de ligne qui ne devînt un signe; il ne fut plus question que de chercher ce signe sur quelque partie du corps humain, dans la main, par exemple, pour donner naissance à la chiromancie.

L'imagination des hommes n'agit jamais plus fortement et plus capricieusement que dans le sommeil; mais à qui la superstition pouvait-elle attribuer ces scènes d'objets si singulières et si frappantes qui nous sont offertes dans certains songes, si ce n'est aux dieux? Telle fut l'origine de l'onéirocritique : il était difficile qu'on n'aperçût pas entre les événements du jour et les représentations nocturnes quelques vestiges d'analogie; ces vestiges devinrent le fondement de l'onéirocritique : on attacha tel événement à tel objet; et bientôt il se trouva des gens qui eurent des prédictions prêtes pour tout ce qu'on avait rêvé. Il arriva même ici une bizarrerie, c'est que le contraire de ce que l'on avait rêvé pendant la nuit, étant quelquefois arrivé pendant le jour, on en fit la règle de prédire par les contraires.

Mais que devait-il arriver à des hommes obsédés des prestiges de la *divination*, et se croyant sans cesse environnés d'êtres bien ou malfaisants, sinon de se jeter sur tous les objets et sur tous les événements, et de les transformer en types, en avertissements, en signes, en pronostics, etc. Aussi ils ne tardèrent pas d'entendre la volonté des dieux dans le chant d'un rossignol, de voir leurs décrets dans le mouvement des ailes d'une corneille, et d'en lire les arrêts irrévocables dans les entrailles d'un veau, surtout pendant les sacrifices; et tels furent les fondements de l'art des aruspices. Quelques paroles échappées au sacrificateur se trouvèrent par hasard relatives au motif secret de celui qui recourait à l'assistance des dieux; on les prit pour une *inspiration* : ce succès donna occasion à plus d'une distraction de cette espèce; moins on parut maître de ses mouvements, plus ils semblèrent divins, et l'on crut qu'il fallait perdre la raison à force de s'agiter, pour être inspiré et rendre un oracle. Ce fut par cette raison qu'on éleva des temples dans les lieux où les exhalaisons de la terre aliénaient l'esprit.

Il ne manquait plus que de faire mouvoir et parler les statues, et la fourberie des prêtres eut bientôt contenté la superstition des peuples.

L'imagination va vite quand elle s'égare. S'il y a des dieux, ils disposent de tout : donc il n'y a rien qui ne puisse être le signe de leur volonté et de notre destinée; et voilà tout d'un coup les choses les plus communes et les plus rares érigées en bons ou mauvais augures; mais les objets de vénération ayant, à cet égard, quelque liaison de culte avec les dieux, on les crut plus propres que les autres à désigner leur volonté, et l'on chercha des prophéties dans les poëmes de la guerre de Troie.

Ce système d'absurdités acheva de s'accréditer par les opinions qu'eurent les philosophes de l'action de Dieu sur l'âme humaine, par la facilité que quelques hommes trouvèrent dans les connaissances de la médecine, pour s'élever à la dignité de sorciers, et par la nécessité d'un motif respectable pour le peuple, qui déterminât ses chefs à agir ou à attendre, sans se compromettre, et sans avoir à répondre ni du délai, ni du succès : cette nécessité rendit la politique favorable aux augures, aux aruspices et aux oracles; et ce fut ainsi que tout concourut à nourrir les erreurs les plus grossières.

Ces erreurs furent si générales que les lumières de la religion ne purent empêcher qu'elles ne se répandissent, du moins en partie, chez les Juifs et chez les chrétiens. On vit même parmi ceux-ci des hommes prétendre interroger les morts et appeler le diable, par des cérémonies semblables à celles des païens dans l'évocation des astres et des démons. Mais si l'universalité d'un préjugé peut empêcher le philosophe timide de le braver, elle ne l'empêchera point de le trouver ridicule; et s'il était assez courageux pour sacrifier son repos et exposer sa vie afin de détromper ses concitoyens d'un système d'erreurs qui les rendraient misérables et méchants, il n'en serait que plus estimable, du moins aux yeux de la postérité qui juge les opinions des temps passés sans partialité. Ne regarde-t-elle pas aujoud'hui les livres que Cicéron a écrits sur la Nature des Dieux et sur la *Divination* comme ses meilleurs ouvrages, quoiqu'ils aient dû naturellement lui attirer de la part des prêtres du paganisme les titres injurieux d'impie, et de la part de ces hommes modérés qui prétendent qu'il faut respecter les préjugés populaires, les épithètes d'esprit dangereux et turbulent? D'où il s'ensuit qu'en quelque temps, et chez quelque peuple que ce puisse être, la vertu et la vérité méritent seules notre

respect. N'y a-t-il pas aujourd'hui, au milieu du XVIIIe siècle, à Paris, beaucoup de courage et de mérite à fouler aux pieds les extravagances du paganisme? C'était sous Néron qu'il était beau de médire de Jupiter; et c'est ce que les premiers héros du christianisme ont osé, et ce qu'ils n'eussent point fait s'ils avaient été du nombre de ces génies étroits et de ces âmes pusillanimes qui tiennent la vérité captive lorsqu'il y a quelque danger à l'annoncer.

DRANSES, s. m. pl. (*Géogr. ancienne.*), anciens peuples de Thrace. On dit qu'ils s'affligeaient sur la naissance des enfants, et qu'ils se réjouissaient de la mort des hommes : la naissance était, selon eux, le commencement de la misère, et la mort en était la fin. Il était bien difficile que les *Dranses*, qui regardaient la vie comme un mal, se crussent obligés de remercier les dieux de ce présent. Quoi qu'il en soit, l'opinion générale d'un peuple sur le malheur de la vie est moins une injure faite à la Providence qu'un jugement très-sévère de la manière dont ce peuple est gouverné. Ce n'est pas la nature, c'est la tyrannie qui impose sur la tête des hommes un poids qui les fait gémir et détester leur condition. S'il y avait sur la surface de la terre un lieu où les hommes redoutassent le mariage, et où les hommes mariés se refusassent à cette impulsion si puissante et si douce qui nous convie à la propagation de l'espèce et à la production de notre semblable, pour se porter à des actions illicites et peu naturelles, de peur d'augmenter le nombre des malheureux; c'est là que le gouvernement serait aussi mauvais qu'il est possible qu'il le soit.

DROIT NATUREL (*Morale.*). L'usage de ce mot est si familier qu'il n'y a presque personne qui ne soit convaincu au dedans de soi-même que la chose lui est évidemment connue. Ce sentiment intérieur est commun au philosophe et à l'homme qui n'a point réfléchi; avec cette seule différence qu'à la question : *qu'est-ce que le droit?* celui-ci, manquant aussitôt et de termes et d'idées, vous renvoie au tribunal de la conscience et reste muet; et que le premier n'est réduit au silence et à des réflexions plus profondes, qu'après avoir tourné dans un cercle vicieux qui le ramène au point même d'où il était parti, ou le jette dans quelque autre question non moins difficile à résoudre que celle dont il se croyait débarrassé par sa définition.

Le philosophe interrogé dit : *le droit est le fondement ou la raison première de la justice.* Mais qu'est-ce que la justice? *c'est l'obligation de rendre à chacun ce qui lui appartient.* Mais qu'est-ce qui appartient à l'un plutôt qu'à l'autre dans un état de choses où tout serait à tous, et où peut-être l'idée distincte d'obligation n'existerait pas encore? et que devrait aux autres celui qui leur permettrait tout, et ne leur demanderait rien? C'est ici que le philosophe commence à sentir que de toutes les notions de la morale, celle du *droit naturel* est une des plus importantes et des plus difficiles à déterminer. Aussi croirions-nous avoir fait beaucoup dans cet article, si nous réussissions à établir clairement quelques principes à l'aide desquels on pût résoudre les difficultés les plus considérables qu'on a coutume de proposer contre la notion du *droit naturel.* Pour cet effet, il est nécessaire de reprendre les choses de haut, et de ne rien avancer qui ne soit évident, du moins de cette évidence dont les questions morales sont susceptibles, et qui satisfait tout homme sensé.

1. Il est évident que si l'homme n'est pas libre, ou que si ses déterminations instantanées, ou même ses oscillations, naissant de quelque chose de matériel qui soit extérieur à son âme, son choix n'est point l'acte pur d'une substance incorporelle et d'une faculté simple de cette substance; il n'y aura ni bonté ni méchanceté raisonnées, quoiqu'il puisse y avoir bonté et méchanceté animales; il n'y aura ni bien ni mal moral, ni juste ni injuste, ni obligation ni droit. D'où l'on voit, pour le dire en passant, combien il importe d'établir solidement la réalité, je ne dis pas du *volontaire*, mais de la *liberté*, qu'on ne confond que trop ordinairement avec le *volontaire.*

2. Nous existons d'une existence pauvre, contentieuse, inquiète. Nous avons des passions et des besoins. Nous voulons être heureux; et à tout moment l'homme injuste et passionné se sent porté à faire à autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît à lui-même. C'est un jugement qu'il prononce au fond de son âme, et qu'il ne peut se dérober. Il voit sa méchanceté, et il faut qu'il se l'avoue, ou qu'il accorde à chacun la même autorité qu'il s'arroge.

3. Mais quels reproches pourrons-nous faire à l'homme tourmenté par des passions si violentes, que la vie même lui

devient un poids onéreux s'il ne les satisfait, et qui, pour acquérir le droit de disposer de l'existence des autres, leur abandonne la sienne? Que lui répondrons-nous, s'il dit intrépidement : « Je sens que je porte l'épouvante et le trouble au milieu de l'espèce humaine; mais il faut ou que je sois malheureux, ou que je fasse le malheur des autres; et personne ne m'est plus cher que je me le suis à moi-même. Qu'on ne me reproche point cette abominable prédilection; elle n'est pas libre. C'est la voix de la nature qui ne s'explique jamais plus fortement en moi que quand elle me parle en ma faveur. Mais n'est-ce que dans mon cœur qu'elle se fait entendre avec la même violence! O hommes! c'est à vous que j'en appelle : Quel est celui d'entre vous qui, sur le point de mourir, ne rachèterait pas sa vie aux dépens de la plus grande partie du genre humain, s'il était sûr de l'impunité et du secret? Mais, continuera-t-il, je suis équitable et sincère. Si mon bonheur demande que je me défasse de toutes les existences qui me seront importunes, il faut aussi qu'un individu, quel qu'il soit, puisse se défaire de la mienne s'il en est importuné. La raison le veut, et j'y souscris. Je ne suis pas assez injuste pour exiger d'un autre un sacrifice que je ne veux point lui faire. »

4. J'aperçois d'abord une chose qui me semble avouée par le bon et par le méchant, c'est qu'il faut raisonner en tout, parce que l'homme n'est pas seulement un animal, mais un animal qui raisonne; qu'il y a par conséquent dans la question dont il s'agit des moyens de découvrir la vérité; que celui qui refuse de la chercher renonce à la qualité d'homme, et doit être traité par le reste de son espèce comme une bête farouche; et que la vérité une fois découverte, quiconque refuse de s'y conformer est insensé ou méchant d'une méchanceté morale.

5. Que répondrons-nous donc à notre raisonneur violent, avant que de l'étouffer? Que tout son discours se réduit à savoir s'il acquiert un droit sur l'existence des autres en leur abandonnant la sienne; car il ne veut pas seulement être heureux, il veut encore être équitable, et par son équité écarter loin de lui l'épithète de *méchant;* sans quoi il faudrait l'étouffer sans lui répondre. Nous lui ferons donc remarquer que quand bien même ce qu'il abandonne lui appartiendrait si parfaitement qu'il en pût disposer à son gré, et que la condition qu'il pro-

pose aux autres leur serait encore avantageuse, il n'a aucune autorité légitime pour la leur faire accepter; que celui qui dit : *je veux vivre*, a autant de raison que celui qui dit : *je veux mourir;* que celui-ci n'a qu'une vie, et qu'en l'abandonnant il se rend maître d'une infinité de vies; que son échange serait à peine équitable, quand il n'y aurait que lui et un autre méchant sur toute la surface de la terre; qu'il est absurde de faire vouloir à d'autres ce qu'on veut, qu'il est incertain que le péril qu'il fait courir à son semblable soit égal à celui auquel il veut bien s'exposer; que ce qu'il permet au hasard peut n'être pas d'un prix proportionné à ce qu'il me force de hasarder; que la question du *droit naturel* est beaucoup plus compliquée qu'elle ne lui paraît; qu'il se constitue juge et partie, et que son tribunal pourrait bien n'avoir pas la compétence dans cette affaire.

6. Mais si nous ôtons à l'individu le droit de décider de la nature du juste et de l'injuste, où porterons-nous cette grande question? Où? Devant le genre humain; c'est à lui seul qu'il appartient de la décider, parce que le bien de tous est la seule passion qu'il ait. Les volontés particulières sont suspectes; elles peuvent être bonnes ou méchantes, mais la volonté générale est toujours bonne; elle n'a jamais trompé, elle ne trompera jamais. Si les animaux étaient d'un ordre à peu près égal au nôtre, s'il y avait des moyens sûrs de communication entre eux et nous; s'ils pouvaient nous transmettre évidemment leurs sentiments et leurs pensées, et connaître les nôtres avec la même évidence; en un mot, s'ils pouvaient voter dans une assemblée générale, il faudrait les y appeler; et la cause du *droit naturel* ne se plaiderait plus par devant l'*humanité,* mais par devant l'*animalité*. Mais les animaux sont séparés de nous par des barrières invariables et éternelles; et il s'agit ici d'un ordre de connaissances et d'idées particulières à l'espèce humaine, qui émanent de sa dignité et qui la constituent.

7. C'est à la volonté générale que l'individu doit s'adresser pour savoir jusqu'où il doit être homme, citoyen, sujet, père, enfant, et quand il lui convient de vivre ou de mourir. C'est à elle à fixer les limites de tous les devoirs. Vous avez le *droit naturel* le plus sacré à tout ce qui ne vous est point contesté par l'espèce entière. C'est elle qui vous éclairera sur la nature

de vos pensées et de vos désirs. Tout ce que vous concevrez, tout ce que vous méditerez sera bon, grand, élevé, sublime, s'il est de l'intérêt général et commun. Il n'y a de qualité essentielle à votre espèce que celle que vous exigez dans tous vos semblables pour votre bonheur et pour le leur. C'est cette conformité de vous à eux tous et d'eux tous à vous qui vous marquera quand vous sortirez de votre espèce, et quand vous y resterez. Ne la perdez donc jamais de vue, sans quoi vous verrez les notions de la bonté, de la justice, de l'humanité, de la vertu, chanceler dans votre entendement. Dites-vous souvent : Je suis homme, et je n'ai d'autres *droits naturels* véritablement inaliénables que ceux de l'humanité.

8. Mais, direz-vous, où est le dépôt de cette volonté générale; où pourrai-je la consulter?... Dans les principes du droit écrit de toutes les nations policées: dans les actions sociales des peuples sauvages et barbares; dans les conventions tacites des ennemis du genre humain entre eux, et même dans l'indignation et le ressentiment, ces deux passions que la nature semble avoir placées jusque dans les animaux pour suppléer au défaut des lois sociales et de la vengeance publique.

9. Si vous méditez donc attentivement tout ce qui précède, vous resterez convaincu; 1° que l'homme qui n'écoute que sa volonté particulière est l'ennemi du genre humain; 2° que la volonté générale est dans chaque individu un acte pur de l'entendement qui raisonne dans le silence des passions sur ce que l'homme peut exiger de son semblable, et sur ce que son semblable est en droit d'exiger de lui; 3° que cette considération de la volonté générale de l'espèce et du désir commun est la règle de la conduite relative d'un particulier à un particulier dans la même société, d'un particulier envers la société dont il est membre, et de la société dont il est membre envers les autres sociétés; 4° que la soumission à la volonté générale est le lien de toutes les sociétés, sans en excepter celles qui sont formées par le crime. Hélas! la vertu est si belle, que les voleurs en respectent l'image dans le fond même de leurs cavernes! 5° que les lois doivent être faites pour tous et non pour un; autrement cet être solitaire ressemblerait au raisonneur violent que nous avons étouffé dans le paragraphe 5; 6° que, puisque des deux volontés, l'une générale et l'autre

particulière, la volonté générale n'erre jamais, il n'est pas difficile de voir à laquelle il faudrait, pour le bonheur du genre humain, que la puissance législative appartînt, et quelle vénération l'on doit aux mortels augustes dont la volonté particulière réunit et l'autorité et l'infaillibilité de la volonté générale; 7° que quand on supposerait la notion des espèces dans un flux perpétuel, la nature du *droit naturel* ne changerait pas, puisqu'elle serait toujours relative à la volonté générale et au désir commun de l'espèce entière; 8° que l'équité est à la justice comme la cause est à son effet, ou que la justice ne peut être autre chose que l'équité déclarée; 9° enfin, que toutes ces conséquences sont évidentes pour celui qui raisonne, et que celui qui ne veut pas raisonner, renonçant à la qualité d'homme, doit être traité comme un être dénaturé.

DRUSES, s. m. pl. (*Hist. et Géog. mod.*), peuples de la Palestine. Ils habitent les environs du mont Liban. Ils se disent chrétiens; mais tout leur christianisme consiste à parler avec respect de Jésus et de Marie. Ils ne sont point circoncis. Ils trouvent le vin bon et ils en boivent. Lorsque leurs filles leur plaisent, ils les épousent sans scrupule. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on les croit Français d'origine, et qu'on assure qu'ils ont eu des princes de la maison de Maan en Lorraine. On fait là-dessus une histoire qui n'est pas tout à fait sans vraisemblance. Si les pères n'ont aucune répugnance à coucher avec leurs filles, on pense bien que les frères ne sont pas plus difficiles sur le compte de leurs sœurs. Ils n'aimaient pas le jeûne. La prière leur paraît superflue. Ils n'attachent aucun mérite au pèlerinage de la Mecque. Du reste, ils demeurent dans des cavernes; ils sont très-occupés, et conséquemment assez honnêtes gens. Ils vont armés du sabre et du mousquet dont ils ne sont pas maladroits. Ils sont un peu jaloux de leurs femmes, qui seules savent lire et écrire parmi eux. Les hommes se croient destinés par leur force, leur courage, leur intelligence, à quelque chose de plus utile et de plus relevé que de tracer des caractères sur du papier; et ils ne conçoivent pas comment celui qui est capable de porter une arme peut s'amuser à tourner les feuillets d'un livre. Ils font commerce de soie, de vin, de blé et de salpêtre. Ils ont eu des démêlés avec le Turc qui les gouverne par des émirs qu'il fait

étrangler de temps en temps. C'est le sort qu'eut à Constantinople Fexhered-den, qui se prétendait allié à la maison de Lorraine.

DUPLICITÉ, s. f. (*Morale.*). C'est le vice propre de l'homme double; et l'homme double est un méchant qui a toutes les démonstrations de l'homme de bien, c'est-à-dire belle apparence, et mauvais jeu. La *duplicité* de caractère suppose, ce me semble, un mépris décidé de la vertu. L'homme double s'est dit à lui-même qu'il faut toujours être assez adroit pour se montrer honnête homme, mais qu'il ne faut jamais faire la sottise de l'être. Je croirais volontiers qu'il y a deux sortes de *duplicité;* l'une systématique et raisonnée, l'autre naturelle et pour ainsi dire animale; on ne revient guère de la première; on ne revient jamais de la seconde. Je doute qu'il y ait eu un homme d'une *duplicité* assez consommée pour ne s'être point décelé. Il y a des circonstances où la finesse est bien voisine de la *duplicité.* L'homme double vous trompe, et l'homme fin, au contraire, fait que vous vous trompez vous-même. Il faudrait quelquefois avoir égard au ton, au geste, au visage, à l'expression, pour savoir si un homme a mis de la *duplicité* dans une action, ou s'il n'y a mis que de la finesse. Quoi que l'on puisse dire en faveur de la finesse, elle sera toujours une des nuances de la *duplicité.*

E

ÉCART, s. m. (*Gram.*). On donne en général ce nom, au physique, à tout ce qui s'éloigne d'une direction qu'on distingue de toute autre, par quelque considération particulière; et on le transporte au figuré, en regardant la droite raison, ou la loi, ou quelque autre principe de logique ou de morale, comme des directions qu'il convient de suivre pour éviter le blâme; ainsi il paraît que *écart* ne se devrait jamais prendre qu'en mauvaise part. Cependant il semble se prendre quelquefois en bonne, et l'on dit fort bien : *c'est un esprit servile qui n'ose jamais s'écarter de la route commune.* Je crois qu'on parlerait plus rigoureusement en disant *sortir* ou *s'éloigner;* mais peut-être que *s'écarter* se prend en bonne et en mauvaise part, et que *écart* ne se prend jamais qu'en mauvaise; ce ne serait pas le seul exemple dans notre langue où l'acception du nom serait plus

ou moins générale que celle du verbe, où même le nom et le verbe auraient deux acceptions tout à fait différentes.

ÉCARTER, Éloigner, Séparer (*Arts mécan.*). On *éloigne* sans effort un objet d'un autre. *Écarter* semble supposer quelque lien qui donne de la peine à rompre. *Éloigner* marque une distance plus considérable qu'*écarter*. On *sépare* les choses mêlées ou du moins unies, et l'on n'a aucun égard à la distance. Les choses peuvent être *séparées* et contiguës.

ECCLÉSIARQUE, s. m. (*Hist. ecclésiast.*) On donnait anciennement ce titre à ceux qui étaient chargés de veiller à l'entretien des églises, de convoquer les paroissiens, d'allumer les cierges avant l'office, de lire, de chanter, de quêter, etc., en un mot de remplir toutes les fonctions de nos marguilliers qui leur ont succédé sous un nom différent, avec ce que le temps apporte en tout de mieux ou de pis.

ÉCLAIRÉ, Clairvoyant, adj. (*Gram.*), termes relatifs aux lumières de l'esprit. *Éclairé* se dit des lumières acquises; *clairvoyant*, des lumières naturelles : ces deux qualités sont entre elles comme la science et la pénétration. Il y a des occasions où toute la pénétration possible ne suggère point le parti qu'il convient de prendre; alors ce n'est pas assez que d'être *clairvoyant*, il faut être *éclairé;* et réciproquement il y a des circonstances où toute la science possible laisse dans l'incertitude : alors ce n'est pas assez que d'être *éclairé*, il faut être clairvoyant. Il faut être *éclairé* dans les matières de faits passés, de lois prescrites, et autres semblables, qui ne sont point abandonnées à notre conjecture; il faut être *clairvoyant* dans tous les cas où il s'agit de probabilités, et où la conjecture a lieu. L'homme *éclairé* sait ce qui s'est fait; l'homme *clairvoyant* devine ce qui se fera : l'un a beaucoup lu dans les livres, l'autre sait lire dans les têtes. L'homme *éclairé* se décide par des autorités, l'homme *clairvoyant*, par des raisons. Il y a cette différence entre l'homme instruit et l'homme *éclairé*, que l'homme instruit connaît les choses, et que l'homme *éclairé* en sait encore faire une application convenable; mais ils ont de commun que les connaissances acquises sont toujours la base de leur mérite; sans l'éducation, ils auraient été des hommes fort ordinaires; ce qu'on ne peut pas dire de l'homme *clairvoyant*. Il y a mille hommes instruits pour un homme *éclairé*; cent hommes *éclairés*

pour un homme *clairvoyant;* et cent hommes *clairvoyants* pour un homme de génie. L'homme de génie crée les choses; l'homme *clairvoyant* en déduit des principes; l'homme *éclairé* en fait l'application; l'homme instruit n'ignore ni les choses créées, ni les lois qu'on en a déduites, ni les applications qu'on en a faites : il sait tout, mais il ne produit rien.

ÉCLECTISME, s. m. (*Hist. de la Philosophie anc. et mod.*). L'éclectique est un philosophe qui, foulant aux pieds le préjugé, la tradition, l'ancienneté, le consentement universel, l'autorité, en un mot tout ce qui subjugue la foule des esprits, ose penser de lui-même, remonter aux principes généraux les plus clairs, les examiner, les discuter, n'admettre rien que sur le témoignage de son expérience et de sa raison; et de toutes les philosophies qu'il a analysées sans égard et sans partialité, s'en faire une particulière et domestique qui lui appartienne; je dis *une philosophie particulière et domestique,* parce que l'ambition de l'éclectique est moins d'être le précepteur du genre humain que son disciple, de réformer les autres que de se réformer lui-même, d'enseigner la vérité que de la connaître. Ce n'est point un homme qui plante ou qui sème; c'est un homme qui recueille et qui crible. Il jouirait tranquillement de la récolte qu'il aurait faite; il vivrait heureux et mourrait ignoré, si l'enthousiasme, la vanité, ou peut-être un sentiment plus noble, ne le faisait sortir de son caractère.

Le sectaire est un homme qui a embrassé la doctrine d'un philosophe; l'éclectique, au contraire, est un homme qui ne reconnaît point de maître; ainsi, quand on dit des éclectiques que ce fut une secte de philosophes, on assemble deux idées contradictoires, à moins qu'on ne veuille entendre aussi par le terme de *secte* la collection d'un certain nombre d'hommes qui n'ont qu'un seul principe commun, celui de ne soumettre leurs lumières à personne, de voir par leurs propres yeux, et de douter plutôt d'une chose vraie que de s'exposer, faute d'examen, à admettre une chose fausse.

Les éclectiques et les sceptiques ont eu cette conformité, qu'ils n'étaient d'accord avec personne; ceux-ci, parce qu'ils ne convenaient de rien; les autres, parce qu'ils ne convenaient que de quelques points. Si les éclectiques trouvaient dans le scepticisme des vérités qu'il fallait reconnaître, ce qui leur était

contesté même par les sceptiques; d'un autre côté, les sceptiques n'étaient point divisés entre eux; au lieu qu'un éclectique adoptant assez communément d'un philosophe ce qu'un autre éclectique en rejetait, il en était de sa secte comme de ces sectes de religion, où il n'y a pas deux individus qui aient rigoureusement la même façon de penser.

Les sceptiques et les éclectiques auraient pu prendre pour devise commune : *nullius addictus jurare in verba magistri*; mais les éclectiques qui, n'étant pas si difficiles que les sceptiques, faisaient leur profit de beaucoup d'idées que ceux-ci dédaignaient, y auraient ajouté cet autre mot par lequel ils auraient rendu justice à leurs adversaires, sans sacrifier une liberté de penser dont ils étaient si jaloux : *nullum philosophum tam fuisse inanem qui non viderit ex vero aliquid*. Si l'on réfléchit un peu sur ces deux espèces de philosophes, on verra combien il était naturel de les comparer; on verra que le scepticisme étant la pierre de touche de l'*éclectisme*, l'éclectique devrait toujours marcher à côté du sceptique, pour recueillir tout ce que son compagnon ne réduirait point en une poussière inutile, par la sévérité de ses essais.

Il s'ensuit de ce qui précède que l'*éclectisme*, pris à la rigueur, n'a point été une philosophie nouvelle, puisqu'il n'y a point de chef de secte qui n'ait été plus ou moins éclectique; et conséquemment que les éclectiques sont, parmi les philosophes, ce que sont les souverains sur la surface de la terre, les seuls qui soient restés dans l'état de nature où tout était à tous. Pour former son système, Pythagore mit à contribution les théologiens de l'Égypte, les gymnosophistes de l'Inde, les artistes de la Phénicie, et les philosophes de la Grèce. Platon s'enrichit des dépouilles de Socrate, d'Héraclite et d'Anaxagore; Zénon pilla le pythagorisme, le platonisme, l'héraclitisme, le cynisme : tous entreprirent de longs voyages; or, quel était le but de ces voyages, sinon d'interroger les différents peuples, de ramasser les vérités éparses sur la surface de la terre, et de revenir dans sa patrie remplis de la sagesse de toutes les nations? Mais comme il est presque impossible à un homme qui, parcourant beaucoup de pays, a rencontré beaucoup de religions, de ne pas chanceler dans la sienne, il est très-difficile à un homme de jugement, qui fréquente plusieurs écoles de philosophie,

de s'attacher exclusivement à quelque parti, et de ne pas tomber ou dans l'*éclectisme*, ou dans le scepticisme.

Il ne faut pas confondre l'*éclectisme* avec le syncrétisme. Le syncrétiste est un véritable sectaire; il s'est enrôlé sous des étendards dont il n'ose presque pas s'écarter. Il a un chef dont il porte le nom : ce sera, si l'on veut, ou Platon, ou Aristote, ou Descartes, ou Newton; il n'importe. La seule liberté qu'il se soit réservée, c'est de modifier les sentiments de son maître, de resserrer ou d'étendre les idées qu'il en a reçues, d'en emprunter quelques autres d'ailleurs, et d'étayer le système quand il menace ruine. Si vous imaginez un pauvre insolent qui, mécontent des haillons dont il est couvert, se jette sur les passants les mieux vêtus, arrache à l'un sa casaque, à l'autre son manteau, et se fait de ces dépouilles un ajustement bizarre de toute couleur et de toute pièce, vous aurez un emblème assez exact du syncrétiste. Luther, cet homme que j'appellerais volontiers *magnus autoritatis contemptor osorque*, fut un vrai syncrétiste en matière de religion. Reste à savoir, non pour le philosophe, mais pour le chrétien, si le syncrétisme en ce genre est une action vertueuse ou un crime, et s'il est prudent d'abandonner indistinctement les objets de la raison et de la foi au jugement de tout esprit.

Le syncrétisme est tout au plus un apprentissage de l'*éclectisme*. Cardan et Jordanus Brunus n'allèrent pas plus loin; si l'un avait été plus sensé, et l'autre plus hardi, ils auraient été les fondateurs de l'*éclectisme* moderne. Le chancelier Bacon eut cet honneur, parce qu'il sentit et qu'il osa se dire à lui-même que la nature ne lui avait pas été plus ingrate qu'à Socrate, Épicure, Démocrite, et qu'elle lui avait aussi donné une tête. Rien n'est si commun que des syncrétistes; rien n'est si rare que des éclectiques. Celui qui reçoit le système d'un autre éclectique perd aussitôt le titre d'*éclectique*. Il a paru de temps en temps quelques vrais éclectiques; mais le nombre n'en a jamais été assez grand pour former une secte; et je puis assurer que, dans la multitude des philosophes qui ont porté ce nom, à peine en comptera-t-on cinq ou six qui l'aient mérité. *Voyez* les articles Aristotélisme, Platonisme, Épicuréisme, etc.

L'éclectique ne rassemble point au hasard des vérités; il ne les laisse point isolées; il s'opiniâtre bien moins encore à les

faire cadrer à quelque plan déterminé; lorsqu'il a examiné et admis un principe, la proposition dont il s'occupe immédiatement après, ou se lie évidemment avec ce principe, ou ne s'y lie point du tout, ou lui est opposée. Dans le premier cas, il la regarde comme vraie; dans le second, il suspend son jugement jusqu'à ce que des notions intermédiaires qui séparent la proposition qu'il examine du principe qu'il a admis lui démontrent sa liaison ou son opposition avec ce principe : dans le dernier cas, il la rejette comme fausse. Voilà la méthode de l'éclectique. C'est ainsi qu'il parvient à former un tout solide, qui est proprement son ouvrage, d'un grand nombre de parties qu'il a rassemblées, et qui appartiennent à d'autres; d'où l'on voit que Descartes, parmi les modernes, fut un grand éclectique.

L'*éclectisme*, qui avait été la philosophie des bons esprits depuis la naissance du monde, ne forma une secte et n'eut un nom que vers la fin du second siècle et le commencement du troisième. La seule raison qu'on en puisse apporter, c'est que jusqu'alors les sectes s'étaient, pour ainsi dire, succédé ou souffertes, et que l'*éclectisme* ne pouvait guère sortir que de leur conflit : ce qui arriva, lorsque la religion chrétienne commença à les alarmer toutes par la rapidité de ses progrès, et à les révolter par une intolérance qui n'avait point encore d'exemple. Jusqu'alors on avait été pyrrhonien, sceptique, cynique, stoïcien, platonicien, épicurien, sans conséquence. Quelle sensation ne dut point produire, au milieu de ces tranquilles philosophes, une nouvelle école qui établissait, pour premier principe, que hors de son sein il n'y avait ni probité dans ce monde, ni salut dans l'autre, parce que sa morale était la seule véritable morale, et que son Dieu était le seul vrai Dieu. Le soulèvement des prêtres, du peuple et des philosophes, aurait été général, sans un petit nombre d'hommes froids, tels qu'il s'en trouve toujours dans les sociétés, qui demeurent longtemps spectateurs indifférents; qui écoutent, qui pèsent, qui n'appartiennent à aucun parti, et qui finissent par se faire un système conciliateur auquel ils se flattent que le grand nombre reviendra.

Telle fut à peu près l'origine de l'*éclectisme*. Mais par quel travers inconcevable arriva-t-il qu'en partant d'un principe aussi sage que celui de recueillir de tous les philosophes, *Tros, Rutulusve fuat*, ce qu'on y trouverait de plus conforme à la

raison, on négligea tout ce qu'il fallait choisir : on choisit tout ce qu'il fallait négliger, et l'on forma le système d'extravagances le plus monstrueux qu'on puisse imaginer ; système qui dura plus de quatre cents ans, qui acheva d'inonder la surface de la terre de pratiques superstitieuses, et dont il est resté des traces qu'on remarquera peut-être éternellement dans les préjugés populaires de presque toutes les nations. C'est ce phénomène singulier que nous allons développer.

Tableau général de la philosophie éclectique. — La philosophie éclectique, qu'on appelle aussi le *platonisme réformé* et la *philosophie alexandrine*, prit naissance à Alexandrie, en Égypte, c'est-à-dire au centre des superstitions. Ce ne fut d'abord qu'un syncrétisme de pratiques religieuses adopté par les prêtres de l'Égypte, qui, n'étant pas moins crédules sous le règne de Tibère qu'au temps d'Hérodote, parce que le caractère d'esprit qu'on tient du climat change difficilement, avaient toujours l'ambition de posséder le système d'extravagances le plus complet qu'il y eût en ce genre. Ce syncrétisme passa de là dans la morale et dans les autres parties de la philosophie. Les philosophes assez éclairés pour sentir le faible des différents systèmes anciens, mais trop timides pour les abandonner, s'occupèrent seulement à les réformer sur les découvertes du jour, ou plutôt à les défigurer sur les préjugés courants : c'est ce qu'on appela *platoniser*, *pythagoriser*, etc.

Cependant le christianisme s'étendait; les dieux du paganisme étaient décriés ; la morale des philosophes devenait suspecte ; le peuple se rendait en foule dans les assemblées de la religion nouvelle ; les disciples même de Platon et d'Aristote s'y laissaient quelquefois entraîner : les philosophes syncrétistes s'en scandalisèrent, leurs yeux se tournèrent avec indignation et jalousie sur la cause d'une révolution qui rendait leurs écoles moins fréquentées ; un intérêt commun les réunit avec les prêtres du paganisme, dont les temples étaient de jour en jour plus déserts ; ils écrivirent d'abord contre la personne de Jésus-Christ, sa vie, ses mœurs, sa doctrine et ses miracles ; mais dans cette ligue générale, chacun se servit des principes qui lui étaient propres : l'un accordait ce que l'autre niait ; et les chrétiens avaient beau jeu pour mettre les philosophes en contradiction les uns avec les autres, et les diviser ; ce qui ne

manqua pas d'arriver; les objets purement philosophiques furent alors entièrement abandonnés; tous les esprits se jetèrent du côté des matières théologiques; une guerre intestine s'alluma dans le sein de la philosophie; le christianisme ne fut pas plus tranquille au dedans de lui-même; une fureur d'appliquer les notions de la philosophie à des dogmes mystérieux, qui n'en permettaient point l'usage, fureur conçue dans les disputes des écoles, fit éclore une foule d'hérésies qui déchirèrent l'Église. Cependant le sang des martyrs continuait de fructifier, la religion chrétienne de se répandre malgré les obstacles, et la philosophie de perdre sans cesse de son crédit. Quel parti prirent alors les philosophes? celui d'introduire le syncrétisme dans la théologie païenne, et de parodier une religion qu'ils ne pouvaient étouffer. Les chrétiens ne reconnaissaient qu'un Dieu; les syncrétistes, qui s'appelèrent alors *éclectiques*, n'admirent qu'un premier principe. Le dieu des chrétiens était en trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Les éclectiques eurent aussi leur Trinité : le premier principe, l'entendement divin, et l'âme du monde intelligible. Le monde était éternel, si l'on en croyait Aristote; Platon le disait engendré : Dieu l'avait créé, selon les chrétiens. Les éclectiques en firent une émanation du premier principe; idée qui conciliait les trois systèmes, et qui ne les empêchait pas de prétendre, comme auparavant, que rien ne se fait de rien. Le christianisme avait des anges, des archanges, des démons, des saints, des âmes, des corps, etc. Les éclectiques, d'émanations en émanations, tirèrent du premier principe autant d'êtres correspondants à ceux-là : des dieux, des démons, des héros, des âmes et des corps; ce qu'ils renfermèrent dans ce vers admirable :

Ἔνθεν ἄδην τρώσκει γένεσις πολυποικίλου ὕλης;

De là s'élance une abondance infinie d'êtres de toute espèce. Les chrétiens admettaient la distinction du bien et du mal moral, l'immortalité de l'âme, un autre monde, des peines et des récompenses à venir. Les éclectiques se conformèrent à leur doctrine dans tous ces points. L'épicuréisme fut proscrit d'un commun accord; et les éclectiques conservèrent de Platon le monde intelligible, le monde sensible et la grande révolution des âmes à travers différents corps, selon le bon

ou le mauvais usage qu'elles avaient fait de leurs facultés dans celui qu'elles quittaient. Le monde sensible n'était, selon eux, qu'une toile peinte qui nous séparait du monde intelligible; à la mort, la toile tombait, l'âme faisait un pas sur son orbe, et elle se trouvait à un point plus voisin ou plus éloigné du premier principe, dans le sein duquel elle rentrait à la fin, lorsqu'elle s'en était rendue digne par les purifications théurgiques et rationnelles. Il s'en faut bien que les idéalistes de nos jours aient poussé leur extravagance aussi loin que les éclectiques du IIIe et du IVe siècle : ceux-ci en étaient venus à admettre exactement l'existence de tout ce qui n'est pas, et à nier l'existence de tout ce qui est. Qu'on en juge sur ces derniers mots de l'entretien d'Eusèbe avec Julien : ὡς ταῦτα εἴη τὰ ὄντως ὄντα, ἄιδὲ τὴν ἄιθησιν ἀπατῶσαι μαγγανεῖαι καὶ γοητενόυσαι θαυματοποιῶν ἔργα : *Il n'y a de réel que ce qui existe par soi-même (ou les idées); tout ce qui frappe les sens n'est que fausse apparence, et l'œuvre du prestige, du miracle et de l'imposture.* Les chrétiens avaient différents cultes. Les éclectiques imaginèrent les deux théurgies ; ils supposèrent des miracles ; ils eurent des extases ; ils conférèrent l'enthousiasme, comme les chrétiens conféraient le Saint-Esprit ; ils crurent aux visions, aux apparitions, aux exorcismes, aux révélations, comme les chrétiens y croyaient ; ils pratiquèrent des cérémonies extérieures, comme il y en avait dans l'Église ; ils allièrent la prêtrise avec la philosophie, ils adressèrent des prières aux dieux ; ils les invoquèrent ; ils leur offrirent des sacrifices ; ils s'abandonnèrent à toutes sortes de pratiques, qui ne furent d'abord que fantasques et extravagantes, mais qui ne tardèrent pas à devenir criminelles. Quand la superstition cherche les ténèbres, et se retire dans des lieux souterrains pour y verser le sang des animaux, elle n'est pas éloignée d'en répandre de plus précieux : quand on a cru lire l'avenir dans les entrailles d'une brebis, on se persuade bientôt qu'il est gravé en caractères beaucoup plus clairs dans le cœur d'un homme. C'est ce qui arriva aux théurgistes pratiques ; leur esprit s'égara, leur âme devint féroce, et leurs mains sanguinaires. Ces excès produisirent deux effets opposés. Quelques chrétiens, séduits par la ressemblance qu'il y avait entre leur religion et la philosophie moderne, trompés par les mensonges que les éclectiques débi-

taient sur l'efficacité et les prodiges de leurs rits, mais entraînés surtout à ce genre de superstition par un tempérament pusillanime, curieux, inquiet, ardent, sanguin, triste et mélancolique, regardèrent les docteurs de l'Église comme des ignorants en comparaison de ceux-ci, et se précipitèrent dans leurs écoles; quelques éclectiques, au contraire, moins fougueux, mais en effet aussi crédules, qui avaient le jugement plus sain, à qui toute la théurgie pratique ne parut qu'un mélange d'absurdités et de crimes, qui ne virent rien dans la théurgie rationnelle qui ne fût prescrit d'une manière beaucoup plus claire, plus raisonnable, et plus précise, dans la morale chrétienne, et qui, venant à comparer le reste de l'*éclectisme* spéculatif avec les dogmes de notre religion, ne pensèrent pas plus favorablement des émanations que des théurgies, renoncèrent à cette philosophie, et se firent baptiser: les uns se convertissent, les autres apostasient, et les assemblées des chrétiens et les écoles du paganisme se remplissent de transfuges également enthousiastes et superstitieux. La philosophie des éclectiques y gagna moins que la théologie des chrétiens n'y perdit; celle-ci, déjà si absurde, se mêla encore d'idées sophistiques, que proscrivit inutilement l'autorité qui veille sans cesse dans l'Église à ce que ce qu'elle appelle la doctrine orthodoxe s'y conserve inaltérable. Lorsque les empereurs eurent embrassé le christianisme, et que la profession publique de la religion païenne fut défendue, et les écoles de la philosophie éclectique fermées, la crainte de la persécution fut une raison de plus pour les philosophes de rapprocher encore davantage leur doctrine de celle des chrétiens; ils n'épargnèrent rien pour donner le change sur leurs sentiments et aux PP. de l'Église et aux maîtres de l'État. Ils insinuèrent d'abord que les apôtres avaient altéré les principes de leur chef, que, malgré cette altération, ils différaient moins par les choses que par la manière de les énoncer : *Christum nescio quid aliud scripsisse, quam christiani docebant, nihilque sensisse contra deos suos, sed eos potius magico ritu coluisse*; que Jésus-Christ était certainement un grand philosophe, et qu'il n'était pas impossible qu'initié à tous les mystères de la théurgie, il n'eût opéré les prodiges qu'on en racontait, puisque ce don extraordinaire n'avait pas été refusé à la plupart des éclectiques du premier ordre. Porphyre disait : *Sunt spiritus*

terreni minimi, loco quodam malorum dæmonum subjecti potestati; ab his sapientes Hebræorum quorum unus etiam iste Jesus fuit, etc. Ils attribuaient cet oracle à Apollon, interrogé sur Jésus-Christ : θνητὸς ἔην κατὰ σάρκα σοφὸς τεθαρώδεσιν ἔργοις : *Mortalis erat, secundum carnem philosophus ille miraculosis operibus clarus.* Alexandre Sévère mettait au nombre des personnages les plus respectables par leur sainteté, *inter animas sanctiores*, Abraham, Orphée, Apollonius, et Jésus-Christ. D'autres ne cessaient de crier : *Discipulos ejus de illo fuisse revera mentitos, dicendo illum Deum per quem facta sunt omnia, cum nihil aliud quam homo fuerit, quamvis excellentissimæ sapientiæ.* Ils ajoutaient : *Ipse vero pius, et in cælum sicut pii, concessit ; ita hunc quidem non blasphemabis ; misereberis autem hominum dementiam.* Porphyre se trompa ; ce qui fait grande pitié à un philosophe, c'est un éclectique tel que Porphyre qui en est réduit à ces extrémités. Cependant les éclectiques réussirent, par ces voies obliques, à en imposer aux chrétiens, et à obtenir du gouvernement un peu plus de liberté ; l'Église même ne balança pas à élever à la dignité de l'épiscopat Synesius, qui reconnaissait ouvertement la célèbre Hypatia pour sa maîtresse en philosophie ; en un mot, il y eut un temps où les éclectiques étaient presque parvenus à se faire passer pour chrétiens, et où les chrétiens n'étaient pas éloignés de s'avouer éclectiques. C'était alors que saint Augustin disait des philosophes : *Si hanc vitam illi philosophi rursus agere potuissent, viderent profecto cujus autoritate facilius consuleretur hominibus, et paucis mutatis verbis, christiani fierent, sicut plerique recentiorum nostrorumque temporum platonici fecerunt.* L'illusion dura d'autant plus longtemps, que les éclectiques, pressés par les chrétiens, et s'enveloppant dans les distinctions d'une métaphysique très-subtile à laquelle ils étaient rompus, rien n'était plus difficile que de les faire entrer entièrement dans l'Église, ou que de les en tenir évidemment séparés ; ils avaient tellement quintessencié la théologie païenne, que, prosternés aux pieds des idoles, on ne pouvait les convaincre d'idolâtrie ; il n'y avait rien à quoi ils ne fissent face avec leurs émanations. Étaient-ils matérialistes ? ne l'étaient-ils pas ? c'est ce qui n'est pas même aujourd'hui trop facile à décider. Y a-t-il quelque chose de plus voisin de la monade de Leibnitz que les petites sphères intelligentes

qu'ils appelaient *yunges* : νοούμεναι Ἴυγγες πατρόθεν νοέουσι καὶ αυταὶ, βουλαῖς ἀφθέγκτοισι κινούμεναι ὥστε νοῆσαι : *Intellectæ yunges a patre, intelligunt et ipsæ, consiliis ineffabilibus motæ, ut intelligant.* Voilà le symbole des éléments des êtres, selon les éclectiques; voilà ce dont tout est composé, et le monde intelligible, et le monde sensible, et les esprits créés, et les corps. La définition qu'ils donnent de la mort a tant de liaison avec le système de l'harmonie préétablie de Leibnitz, que M. Brucker n'a pu se dispenser d'en convenir. Plotin dit : *L'homme meurt, ou l'âme se sépare du corps quand il n'y a plus de force dans l'âme qui l'attache au corps ;* et cet instant arrive, *perdita harmonia quam olim habens, habebat et anima.* Et M. Brucker ajoute : *en vero harmoniam præstabilitam inter animam et corpus jam Plotino ex parte notam.*

On sera d'autant moins surpris de ces ressemblances, qu'on connaîtra mieux la marche désordonnée et les écarts du génie poétique, de l'enthousiasme, de la métaphysique et de l'esprit systématique. Qu'est-ce que le talent de la fiction dans un poëte, sinon l'art de trouver des causes imaginaires à des effets réels et donnés, ou des effets imaginaires à des causes réelles et données ? Quel est l'effet de l'enthousiasme dans l'homme qui en est transporté, si ce n'est de lui faire apercevoir entre des êtres éloignés des rapports que personne n'y a jamais vus ni supposés ? Où ne peut point arriver un métaphysicien qui, s'abandonnant entièrement à la méditation, s'occupe profondément de Dieu, de la nature, de l'espace et du temps? à quel résultat ne sera point conduit un philosophe qui poursuit l'explication d'un phénomène de la nature, à travers un long enchaînement de conjectures? qui est-ce qui connaît toute l'immensité du terrain que ces différents esprits ont battu, la multitude infinie de suppositions singulières qu'ils ont faites, la foule d'idées qui se sont présentées à leur entendement, qu'ils ont comparées, et qu'ils se sont efforcés de lier? J'ai entendu raconter plusieurs fois à un de nos premiers philosophes que, s'étant occupé pendant longtemps d'un phénomène de la nature, il avait été conduit, par une très-longue suite de conjectures, à une explication systématique de ce phénomène, si extravagante et si compliquée, qu'il était demeuré convaincu qu'aucune tête humaine n'avait jamais rien imaginé de semblable. Il

lui arriva cependant de retrouver dans Aristote précisément le même résultat d'idées et de réflexions, le même système de déraison. Si ces rencontres des modernes avec les Anciens, des poëtes tant anciens que modernes avec les philosophes, et des poëtes et des philosophes entre eux, sont déjà si fréquentes, combien les exemples n'en seraient-ils pas encore plus communs, si nous n'avions perdu aucune des productions de l'antiquité, ou s'il y avait en quelque endroit du monde un livre magique qu'on pût toujours consulter, et où toutes les pensées des hommes allassent se graver au moment où elles existent dans l'entendement? La ressemblance des idées des éclectiques avec celles de Leibnitz n'est donc pas un phénomène qu'il faille admettre sans précaution, ni rejeter sans examen; et la seule conséquence équitable qu'on en puisse tirer, dans la supposition que cette ressemblance soit réelle, c'est que les hommes d'un siècle ne diffèrent guère des hommes d'un autre siècle, que les mêmes circonstances amènent presque nécessairement les mêmes découvertes, et que ceux qui nous ont précédés avaient vu beaucoup plus de choses que nous n'avons généralement de disposition à le croire.

Après ce tableau général de l'*éclectisme*, nous allons donner un abrégé historique de la vie et des mœurs des principaux philosophes de cette secte; d'où nous passerons à l'exposition des points fondamentaux de leur système.

Histoire de l'éclectisme. — La philosophie éclectique fut sans chef et sans nom (ἀκέφαλος καὶ ἀνώνυμος) jusqu'à Potamon d'Alexandrie. L'histoire de ce Potamon est fort brouillée : on est très-incertain sur le temps où il parut; on ne sait rien de sa vie, on sait très-peu de chose de sa philosophie. Trois auteurs en ont parlé, Diogène Laërce, Suidas et Porphyre. Ce dernier dit, à l'occasion de Plotin : *Sa maison était pleine de jeunes garçons et de jeunes filles. C'étaient les enfants des citoyens les plus considérés par leur naissance et par leur fortune. Telle était la confiance qu'ils avaient dans les lumières et la vertu de ce philosophe, qu'ils croyaient tous n'avoir rien de mieux à faire en mourant que de lui recommander ce qu'ils laissaient au monde de plus cher;* de ce nombre *était Potamon qu'il se plaisait à entendre sur une philosophie dont il jetait les fondements, ou sur une*

philosophie qui consiste à fondre plusieurs systèmes en un. (διὸ καὶ ἐπλήρωτο αὐτῷ ἡ οἰκία, παίδων καὶ παρθένων, ἐν τούτοις καὶ ἦν ὁ Ποτάμων, οὗ, τῆς παιδεύσεως φροντίζων πολλάκις ἓν καὶ μεταποιοῦντος ἠκροάσατο) ; c'est un logogriphe que ce passage de Porphyre : *de ce nombre* (ἐν τουτοις) était Potamon. On ne sait si cela se rapporte aux pères ou aux enfants. Si c'est des pères qu'il faut entendre cet endroit, Potamon était contemporain de Plotin. Si c'est des enfants, il était postérieur à ce philosophe. Le reste du passage ne présente pas moins de difficultés : les uns lisent πολλάκις ἕν καὶ, qui ne présente presque aucun sens : d'autres πολλάκις μὲν ou πολλά εἰς ἕν, que nous avons rendus par : *qu'il se plaisait à entendre sur une philosophie dont il jetait les fondements, ou qui consiste à fondre plusieurs systèmes en un.* Suidas dit de son Potamon qu'*il vécut avant et sous le règne d'Auguste* (πρὸ καὶ μέτ 'Αυγούστου). En ce cas, ou cet auteur s'est trompé dans cette occasion, comme il lui est arrivé dans beaucoup d'autres ; ou le Potamon dont il parle n'est pas le fondateur de la secte *éclectique :* car Diogène Laërce dit de celui-ci : *qu'il avait tiré de chaque philosophie ce qui lui convenait ; qu'il en avait formé sa philosophie, et que cet* éclectisme *était tout nouveau* (ἔτιδέ πρὸ ὀλίγου καὶ ἐκλεκτικήτις αἵρεσις εἰσήχθη ὑπὸ Ποτάμωνος του 'Αλεξανδρέως, ἐκλεξαμένου τὰ ἀρέσαντα ἐξ ἑκάστης τῶν αἱρέσεων). Voilà le passage auquel il faut s'en tenir ; il l'emporte par la clarté sur celui de Porphyre, et par l'autorité, sur celui de Suidas. D'où il s'ensuit que Potamon naquit sous Alexandre Sévère, et que sa philosophie se répandit vers la fin du second siècle et le commencement du troisième. En effet, si l'*éclectisme* était antérieur à ces temps, comment serait-il arrivé à Gallien, à Sextus Empiricus, à Plutarque surtout, qui a fait mention des sectes les plus obscures, de ne rien dire de celle-ci ?

Potamon pouvait avoir autant de sens qu'il en fallait pour jeter les premiers fondements de l'*éclectisme* ; mais il lui manquait et l'impartialité nécessaire pour faire un bon choix parmi les principes des autres philosophes et des qualités personnelles, telles que l'enthousiasme, l'éloquence, l'esprit et même un extérieur intéressant, sans lesquelles on réussit difficilement à s'attacher un grand nombre d'auditeurs. Il avait d'ailleurs pour le platonisme une prédilection incompatible avec son système ; il se renfermait entièrement dans les matières purement

philosophiques ; et grâce aux querelles des chrétiens et des païens, qui étaient alors plus violentes qu'elles ne l'ont jamais été, les seules matières de religion étaient à la mode. Telles furent les causes principales de l'obscurité dans laquelle la philosophie de Potamon tomba, et du peu de progrès qu'elle fit.

Potamon soutenait, en *métaphysique*, que nous avons dans nos facultés intellectuelles un moyen sûr de connaître la vérité; et que l'évidence est le caractère distinctif des choses vraies; en *physique*, qu'il y a deux principes de la production générale des êtres : l'un passif, ou la matière; l'autre actif, ou toute cause efficiente qui la combine. Il distinguait dans les corps naturels le lieu et les qualités ; et il demandait d'une substance, quelle qu'elle fût, quelle en était la cause, quels en étaient les éléments, quelle était sa constitution et sa forme, et en quel endroit elle avait été produite. Il réduisait toute la morale à rendre la vie de l'homme la plus vertueuse qu'il était possible ; ce qui, selon lui, excluait l'abus, mais non l'usage des biens et des plaisirs.

Ammonius Saccas, disciple et successeur de Potamon, était d'Alexandrie. Il professa la philosophie éclectique sous le règne de l'empereur Commode. Son éducation fut chrétienne ; mais un goût décidé pour la philosophie régnante ne tarda pas à l'entraîner dans les écoles du paganisme. A peine eut-il reçu les premières leçons d'*éclectisme*, qu'il sentit qu'une religion telle que la sienne était incompatible avec ce système. En effet, le christianisme ne souffre aucune exception. Rejeter un de ses dogmes, c'est n'en admettre aucun. Ammonius apostasia, et revint à la religion autorisée par les lois, ce qu'ils appelaient τὴν κατὰ νόμους πολιτείαν, c'est-à-dire qu'à parler exactement, il n'en avait point ; car celui à qui l'on demande *quelle est sa religion*, et qui répond *la religion du prince*, se montre plus courtisan que religieux. Ammonius l'éclectique n'écrivit point, ce qui le distingue de l'Ammonius d'Eusèbe. Il imposa à ses disciples un profond silence sur la nature et l'objet de ses leçons. Il craignit que les disputes, qui ne manqueraient pas de s'élever entre ses disciples et les autres philosophes, n'augmentassent le mépris de la philosophie et le scandale des petits esprits ; ce qui est très-conforme à ce que nous lisons de lui dans Hiéroclès : *Cum hactenus magnæ inter Platonicos et Aristotelicos,*

cæterosque philosophos exstitissent contentiones, quorum insania eo usque erat provecta, ut scripta quoque præceptorum suorum depravarent, quo magis viros hos inter se pugnantes sisterent, ætus quodam raptus ad philosophiam Ammonius, vir θεοδίδακτος, *rejectis, quæ philosophiæ contemptui erant et opprobrio, opinionum dissentionibus, perpurgatisque et resectis, quæ utrinque excreverant nugis, in præcipuis quibusque et maxime necessariis dogmatibus concordem esse Platonis et Aristotelis philosophiam demonstravit, sicque philosophiam a contentionibus liberam suis discipulis tradidit.* Ammonius dit donc à ses disciples: « Commençons par nous séparer de ces auditeurs oisifs, dont nous n'avons aucun secours à attendre dans la recherche de la vérité; ils se sont amusés assez longtemps aux dépens d'Aristote et de Platon; méditons dans le silence ces précepteurs du genre humain. Attachons-nous particulièrement à ce qui peut étendre l'esprit, purifier l'âme, élever l'homme au-dessus de sa condition, et l'approcher des immortels. Que ces sources fécondes de doctrine ne nous fassent ni mépriser ni négliger celles où nous espérerions de puiser encore une seule goutte d'instruction solide. Tout ce que les hommes ont produit de bon nous appartient. Si la secte intolérante qui nous persécute aujourd'hui peut nous procurer quelques lumières sur Dieu, sur l'origine du monde, sur l'âme, sur sa condition présente, sur son état à venir, sur le bien, sur le mal moral, profitons-en. Aurions-nous la mauvaise honte de rejeter des principes qui tendraient à nous rendre meilleurs, parce qu'ils seraient renfermés dans les livres de nos ennemis? Mais avant tout, engageons-nous à ne révéler notre philosophie à ces hommes que le torrent de la superstition nouvelle entraîne que quand ils seront capables d'en profiter. Que le serment en soit fait à la face du ciel. » Cette philosophie conciliatrice, paisible et secrète, qui s'imposait un silence rigoureux, et qui était toujours disposée à écouter et à s'instruire, plut beaucoup aux hommes sensés. Elle fut aussi favorisée par le gouvernement, qui ne demandait pas mieux de voir les esprits se porter de ce côté; non qu'il se souciât beaucoup que telle secte prévalût sur telle autre, mais il n'ignorait pas que tous ceux qui entraient dans l'école d'Ammonius étaient perdus pour celle de Jésus-Christ. Ammonius eut un grand nombre de disciples. Ils gardèrent, du moins pen-

dant la vie de leur maître, un silence si religieux sur sa doctrine, que nous n'en parlerions que par conjecture. Cependant Ammonius s'étant proposé de donner à l'*éclectisme* toute la faveur possible, il est certain qu'il eut de l'indulgence pour le goût dominant de son temps, et que ses leçons furent mêlées de théologie et de philosophie. Ce mélange monstrueux produisit dans la suite les plus mauvais effets. L'*éclectisme* dégénéra, sous les successeurs d'Ammonius, en une théurgie abominable. Ce ne fut plus qu'un rituel extravagant d'exorcismes, d'incantations, d'évocations et d'opérations nocturnes, superstitieuses, souterraines et magiques; et ses disciples ressemblèrent moins à des philosophes qu'à des sorciers.

Denis Longin, ce rhéteur célèbre de qui nous avons un *Traité du Sublime*, fut un des philosophes de l'école d'Ammonius. Longin voyagea; les voyages étaient beaucoup selon l'esprit de la secte éclectique. Il conféra avec les orateurs, les philosophes, les grammairiens, et tous ceux qui, de son temps, avaient quelque réputation dans les lettres. Il eût passé pour un grand philosophe, s'il n'eût pas été le premier philologue du monde; mais il excella tellement dans les lettres qu'on ne parla point de lui comme philosophe. Eunapius nous le donne encore comme un homme profondément versé dans l'histoire. Il l'appelle βιβλιοθήκην τινὰ ἔμψυχον, *bibliothèque vivante*, éloge qu'on a donné depuis à tant d'autres. Il eut pour disciples Porphyre et Zénobie, reine d'Orient. L'honneur d'enseigner la philosophie et les lettres à une reine lui coûta la vie. Zénobie, seule maîtresse du trône des Palmyréniens, après le meurtre d'Édenathe (Odenat ou Odonat), son mari, envahit l'Égypte et quelques provinces de l'empire. Aurélien marcha contre elle, la vainquit et la fit prisonnière. Longin, soupçonné d'avoir mal conseillé Zénobie, fut condamné à mort par l'empereur. Il apprit l'ordre de son supplice avec fermeté, et il employa l'art dans lequel il excellait à relever le courage de ses complices, et à les détacher de la vie. Il avait beaucoup écrit; les fragments qui nous restent de son *Traité du Sublime* suffisent pour nous montrer quelle était la trempe de son esprit.

Hérennius et Origène sont les deux éclectiques de l'école d'Ammonius que l'histoire de la secte nous offre immédiatement après Longin. Nous ne savons d'Hérennius qu'une chose, c'est

qu'il viola le premier le secret qu'il avait juré à Ammonius, et qu'il entraîna par son exemple Origène et Plotin à divulguer la philosophie éclectique. Cet Origène n'est point celui des chrétiens. L'éclectique mourut âgé de soixante-dix ans, peu de temps avant la fin du règne des empereurs Gallus et Vollusien.

Voici un des plus célèbres défenseurs de l'école ammonienne, c'est Plotin; Porphyre, son condisciple et son ami, nous a laissé sa vie. Mais quel fond peut-on faire sur le récit d'un homme qui s'était proposé de mettre Plotin en parallèle avec Jésus-Christ, et qui était assez peu philosophe pour s'imaginer qu'il les placerait de niveau dans la mémoire des hommes, en attribuant des miracles à Plotin? Si l'on rendait justice à Porphyre sur cette misérable supercherie, loin d'ajouter foi aux miracles de Plotin, on regarderait son historien, malgré toute la violence avec laquelle on sait qu'il s'est déchaîné contre la religion chrétienne, comme peu convaincu de la fausseté des miracles de Jésus-Christ. Plotin naquit dans l'une des deux Lycopolis d'Égypte, la treizième année du règne d'Alexandre Sévère, et se livra à l'étude de la philosophie à l'âge de vingt-huit ans. Il suivit les maîtres les plus célèbres d'Alexandrie: mais il sortit chagrin de leurs écoles. C'était un homme mélancolique et superstitieux; et comme les philosophes qu'il avait écoutés faisaient assez peu de cas des mystères de son pays, il les regarda comme des gens qui promettaient la sagesse sans la posséder. Le dégoût de leurs principes le conduisit dans l'école d'Ammonius. A peine eut-il entendu celui-ci disserter *du grand principe et de ses émanations*, qu'il s'écria : *Voilà l'homme que je cherchais.* Il étudia sous Ammonius pendant onze ans. Il ne se détermina à quitter son école que pour parcourir l'Inde et la Perse, et s'instruire plus à fond des rêveries mystiques et des opérations théurgiques des mages et des gymnosophistes; car il prenait ces choses pour la seule véritable science. Une circonstance qu'il regarda comme favorable à son dessein, ce fut le départ de l'empereur Gordien pour son expédition contre les Parthes; mais Gordien fut tué dans la Mésopotamie, et notre philosophe risqua plusieurs fois de perdre la vie avant que d'avoir regagné Antioche. Il passa d'Antioche à Rome; il avait alors quarante ans; il se trouvait sur un grand théâtre;

rien ne l'empêchait de s'y montrer, que le serment qu'il avait fait à Ammonius; l'indiscrétion d'Hérennius leva cet obstacle; Plotin, se croyant dégagé de son serment parle parjure d'Hérennius, professa publiquement l'*éclectisme* pendant dix ans, mais seulement de vive voix, sans rien dicter. On l'interrogeait, et il répondait. Cette manière de philosopher devenant de jour en jour plus bruyante, par les disputes qu'elle excitait entre ses disciples, et plus fatigante pour lui par la nécessité où il se trouvait à chaque instant de répondre aux mêmes questions, il prit le parti d'écrire. Il commença la première année de Galien, et la dixième il avait composé vingt et un ouvrages sur différents sujets. On ne se les procurait pas facilement : pour conserver encore quelques vestiges de la discipline philosophique d'Ammonius, on ne les communiquait qu'à des élèves bien éprouvés, qu'aux éclectiques d'un jugement sain et d'un âge avancé. C'était, comme on le verra dans la suite, tout ce que la métaphysique peut avoir de plus entortillé et de plus obscur, la dialectique de plus subtil et de plus ardu, un peu de morale, et beaucoup de fanatisme et de théurgie. Mais s'il y avait peu de danger à lire Plotin, il y en avait beaucoup à l'entendre. La présence d'un auditoire nombreux élevait son esprit; sa bile s'enflammait; il voyait en grand; on se laissait insensiblement entraîner et séduire par la force des idées et des images qu'il déployait en abondance; on partageait son enthousiasme; et comme l'on jugeait de la vérité et de la beauté de ce qu'on venait d'entendre par la violence de l'émotion qu'on en avait éprouvée, on s'en retournait convaincu que Plotin était le premier homme du monde; et en effet c'était une tête de la trempe de celle de nos Cardan, de nos Kircher, de nos Malebranche, de ces hommes moins utiles que rares : *Quorum ingenium miro ardore inflammatum, et nescio qua ambitione ductum, sese judicii habenis coerceri ægre fert et indignatur; qui objectorum magnitudine capti et abrepti sibi sæpe ipsi non sunt præsentes, ex horum numero qui non quid dicant sentiantve perpendunt, sed cogitationum viridissimarum fertilissimarumque fluctibus obvoluti, amplectuntur, quidquid æstuanti imaginationi occurrit altum, singulare et ab aliis diversum, fundamento fulciatur aliquo vel nullo, dummodo mentibus aliorum attonitis offeratur aliquid portentosum et enorme.* Voilà ce que

Plotin possédait dans un degré surprenant; sa figure, d'ailleurs, était imposante et noble. Tous les mouvements de son âme venaient se peindre sur son visage; et lorsqu'il parlait, il s'échappait de son regard, de son geste, de son action et de toute sa personne, une persuasion dont il était difficile de se défendre, surtout quand on apportait de son côté quelque disposition naturelle à l'enthousiasme. C'est ce qui arriva à un certain Rogatien; les discours de Plotin lui échauffèrent tellement la tête, qu'il abandonna le soin de ses affaires, chassa ses domestiques, méprisa des dignités auxquelles il était désigné, et tomba dans une misère affreuse, mais au milieu de laquelle il eut le bonheur de conserver sa frénésie.

Avec des qualités telles que celles que l'histoire accorde à Plotin, on ne manque pas de disciples; aussi en eut-il beaucoup, parmi lesquels on nomme quelques femmes. Ses vertus lui méritèrent la considération des citoyens les plus distingués; ils lui confièrent en mourant la fortune et l'éducation de leurs enfants. Pendant les vingt-six ans qu'il vécut à Rome, il fut l'arbitre d'un grand nombre de différends, qu'il termina avec tant d'équité, que ceux même qu'il avait condamnés devinrent ses amis. Il fut honoré des grands. L'empereur Galien et sa femme Salonine en firent un cas particulier. Il ne leur demanda jamais qu'une grâce, qu'il n'obtint pas : c'était la souveraineté d'une petite ville de la Campanie, qui avait été ruinée, et du petit territoire qui en dépendait. La ville devait s'appeler *Platonopolis* ou *la ville de Platon*. Plotin s'engageait à s'y renfermer avec ses amis, et à y réaliser la république de ce philosophe; mais il arriva alors ce qui arriverait encore aujourd'hui; les courtisans tournèrent ce projet en ridicule, traduisirent Plotin comme une espèce de fou, en dégoûtèrent l'empereur et empêchèrent qu'une expérience très-intéressante ne fût tentée.

Ce philosophe vivait durement, ainsi qu'il convenait à un homme qui regardait ce monde comme le lieu de son exil, et son corps comme la prison de son âme; il professait la philosophie sans relâche; il abusait trop de sa santé pour se bien porter, et il en faisait trop peu de cas pour appeler le médecin quand il était indisposé; il fut attaqué d'une esquinancie dont il mourut à l'âge de soixante-six ans, la seconde année du règne

de l'empereur Claude. Il disait en mourant : *Equidem jam enitor quod in nobis divinum est, ad divinum ipsum quod viget in universo adjungere* : « Je m'efforce de rendre à l'âme du monde la particule divine que j'en tiens séparée. » Il admettait la métempsycose, comme une manière de se purifier, mais il mourut convaincu que son âme était devenue si pure, par l'étude continuelle de la philosophie, qu'elle allait rentrer dans le sein de Dieu, sans passer par aucune épreuve nouvelle. Sa philosophie fut généralement adoptée, et l'école d'Alexandrie le regarda comme son chef, quoiqu'il eût eu pour prédécesseurs Ammonius et Potamon.

Amelius, successeur de Plotin, avait passé ses premières années sous l'institution du stoïcien Lysimaque. Il s'attacha ensuite à Plotin. Il travailla pendant vingt-quatre ans à débrouiller le chaos des idées moitié philosophiques, moitié théurgiques de ce vertueux et singulier fanatique. Il écrivit beaucoup; et quand ses ouvrages n'auraient servi qu'à réconcilier Porphyre avec l'*éclectisme* de Plotin, ils n'auraient pas été inutiles au progrès de la secte.

Porphyre, cet ennemi si fameux du nom chrétien, naquit à Tyr la douzième année du règne d'Alexandre Sévère, deux cent trente-trois ans après la naissance de Jésus-Christ. Il apostasia pour quelques coups de bâton que des chrétiens lui donnèrent mal à propos. Il étudia à Athènes sous Longin, qui l'appela *Porphyre*; Malchus, son nom de famille, paraissait trop dur à l'oreille du rhéteur. Malchus ou Porphyre avait alors dix-huit ans; il était déjà très-versé dans la philosophie et dans les lettres. A l'âge de vingt ans, il vint à Rome étudier la philosophie sous Plotin. Une extrême sobriété, de longues veilles, des disputes continuelles lui brûlèrent le sang, et tournèrent son esprit à l'enthousiasme et à la mélancolie. J'observerai ici en passant qu'il est impossible en poésie, en peinture, en éloquence, en musique, de rien produire de sublime sans enthousiasme. L'enthousiasme est un mouvement violent de l'âme, par lequel nous sommes transportés au milieu des objets que nous avons à représenter; alors nous voyons une scène entière se passer dans notre imagination, comme si elle était hors de nous; elle y est en effet, car tant que dure cette illusion, tous les êtres présents sont anéantis, et nos idées sont réalisées à

leur place; ce ne sont que nos idées que nous apercevons: cependant nos mains touchent des corps, nos yeux voient des êtres animés, nos oreilles entendent des voix. Si cet état n'est pas de la folie, il en est bien voisin. Voilà la raison pour laquelle il faut un très-grand sens pour balancer l'enthousiasme. L'enthousiasme n'entraîne que quand les esprits ont été préparés et soumis par la force de la raison ; c'est un principe que les poëtes ne doivent jamais perdre de vue dans leurs fictions, et que les hommes éloquents ont toujours observé dans leurs mouvements oratoires. Si l'enthousiasme prédomine dans un ouvrage, il répand dans toutes ses parties je ne sais quoi de gigantesque, d'incroyable et d'énorme. Si c'est la disposition habituelle de l'âme, et la pente acquise ou naturelle du caractère, on tient des discours alternativement insensés et sublimes: on se porte à des actions d'un héroïsme bizarre, qui marquent en même temps la grandeur, la force et le désordre de l'âme. L'enthousiasme prend mille formes diverses; l'un voit les cieux ouverts sur sa tête, l'autre les enfers s'ouvrir sous ses pieds: celui-ci se croit au milieu des esprits célestes, il entend leurs divins concerts, il en est transporté; celui-là s'adresse aux furies, il voit leurs torches allumées, il est frappé de leurs cris; elles le poursuivent; il fuit effrayé devant elles. Porphyre n'était pas éloigné de cet état enchanteur ou terrible, lorsque Plotin, qui le suivait à la piste, l'atteignit; il était assis à la pointe du promontoire de Lilybée; il versait des larmes: il tirait de profonds soupirs de sa poitrine; il avait les yeux fixement attachés sur les eaux; il repoussait les aliments qu'on lui présentait; il craignait l'approche d'un homme; il voulait mourir. Il était dans un accès d'enthousiasme qui grossissait à son imagination les misères de la nature humaine, et qui lui représentait la mort comme le plus grand bonheur d'un être qui pense, qui sent, qui a le malheur de vivre. Voici un autre enthousiaste; c'est Plotin, qui, fortement frappé du péril où il aperçoit son disciple et son ami, éprouve sur-le-champ un autre accès d'enthousiasme qui sauve Porphyre de la fureur tranquille et sourde dont il est possédé. Ce qu'il y a de singulier, c'est que celui-ci se prend pour un homme sensé; écoutez-le : *Studium nunc istud, o Porphyri, tuum non sanæ mentis est, sed animi atra bile furentis.* Un troisième qui eût été

témoin, de sang-froid, de l'action outrée et du ton emphatique de Plotin, n'aurait-il pas été tenté de lui rendre à lui-même son apostrophe, et de lui dire, en imitant son action et son emphase : *Studium nunc istud, o Plotine, tuum, honestæ revera mentis est, sed animi splendida bile furentis.* Au reste, si un accès d'enthousiasme peut être réprimé, c'est par un autre accès d'enthousiasme. La véritable éloquence serait en pareil cas faible, froide, et resterait sans effet; il faut un choc plus violent, et la secousse d'un instrument plus analogue. Porphyre, fortement persuadé que le christianisme rend les hommes méchants et misérables (méchants, disait-il, en multipliant les devoirs à l'infini et en pervertissant l'ordre des devoirs; misérables, en remplissant les âmes de remords et de terreurs,) écrivit quinze livres pour les détromper. Je crains bien que Théodose ne leur ait fait trop d'honneur par l'édit qui les supprima; et j'oserais presque assurer, sur les fragments qui nous en restent dans les Pères qui l'ont réfuté, qu'il y avait beaucoup plus d'éloquence et d'enthousiasme que de bon sens et de philosophie. Il m'a semblé que l'enthousiasme était une maladie épidémique particulière à ces temps, qui n'avait pas entièrement épargné les hommes les plus respectables par leurs talents, leurs connaissances, leur état et leurs mœurs. L'un croyait avoir répondu à Porphyre, lorsqu'il lui avait dit qu'*il était l'ami intime du diable*; un autre prenait, sans s'en apercevoir, le ton de Porphyre, lorsqu'il l'appelait *impie, blasphémateur, fou, calomniateur, impudent, sycophante.* La cause du christianisme était trop bonne, et les Pères avaient trop de raisons pour accumuler tant d'injures. Cet endroit ne sera pas le seul de cet article où nous aurons lieu de remarquer, pour la consolation des âmes faibles et la nôtre, que dans les plus grands saints l'homme perce toujours par quelque endroit. Porphyre vécut beaucoup plus longtemps qu'on ne pouvait l'espérer d'un homme de son caractère. Il atteignit l'âge de soixante et douze ans, et ne mourut que l'an 305 de Jésus-Christ.

Jamblique, disciple de Porphyre, fut une des lumières principales de l'école d'Alexandrie. Le paganisme menaçait ruine de toutes parts, lorsque ce philosophe théurgiste parut; il combattit pour ses dieux, et ne combattit pas sans succès. C'est une chose remarquable que l'aversion presque générale des

philosophes éclectiques pour le christianisme, et leur attachement opiniâtre à l'idolâtrie. Pouvait-il donc y avoir un système plus ridicule que celui de la mythologie? S'il était naturel que le sacrifice exigé dans la religion chrétienne, de l'esprit de l'homme par des mystères, de son corps par des jeûnes et des mortifications, de son cœur par une abnégation entière de soi-même, en éloignât des hommes charnels et des raisonneurs orgueilleux, l'était-il qu'un Potamon, un Ammonius, un Longin, un Plotin, un Jamblique, ou fermassent les yeux sur les absurdités de l'histoire de Jupiter, ou ne les aperçussent point? Jamblique était de Chalcis, ville de Célésyrie; il descendait de parents illustres : il eut pour instituteur Anatolius, philosophe d'un mérite peu inférieur à Porphyre. Il fut d'un caractère doux, un peu renfermé, ne s'ouvrant guère qu'à ses disciples; moins éloquent que Porphyre; et l'éloquence ne devait pas être comptée pour peu de chose dans des écoles où l'on professait particulièrement la théurgie, système auquel il était impossible de donner quelques couleurs séduisantes sans le secours du sublime et de l'enthousiame : cependant il ne manqua pas d'auditeurs, mais il les dut moins à ses connaissances qu'à son affabilité. Il avait de la gaieté avec ses amis, et il leur en inspirait : ceux qui avaient une fois goûté le charme de sa société ne pouvaient plus s'en détacher. L'histoire ne nous a rien raconté de nos mystiques, que nous ne retrouvions dans celle de Jamblique. Il avait des extases, son corps s'élevait dans les airs pendant ses entretiens avec les dieux; ses vêtements s'éclairaient de lumière, il prédisait l'avenir, il commandait aux démons, il évoquait des génies du fond des eaux. Jamblique écrivit beaucoup, il laissa la Vie de Pythagore, une Exposition de son Système théologique, des Exhortations à l'étude de l'*éclectisme*, un Traité des sciences mathématiques, un Commentaire sur les Institutions arithmétiques de Nicomaque, une Exposition des mystères égyptiens. Parmi ces ouvrages il y en a plusieurs où l'on aurait peine à reconnaître un prétendu faiseur de miracles : mais qui reconnaîtrait Newton dans un Commentaire sur l'*Apocalypse*? et qui croirait que cet homme qui a assemblé tout Londres dans une église, pour être témoin des résurrections qu'il promet sérieusement d'opérer, est le géomètre Fatio? Jamblique mourut l'an de Jésus-Christ 333,

sous le règne de Constantin. La conversion de ce prince à la religion chrétienne fut un événement fatal pour la philosophie; les temples du paganisme furent renversés, les portes des écoles éclectiques fermées, les philosophes dispersés : il en coûta même la vie à quelques-uns de ceux qui osèrent braver les conjonctures.

Tel fut le sort de Sopatre, disciple de Jamblique; il était d'Apamée, ville de Syrie : Eunape en parle comme d'un homme éloquent dans ses écrits et dans ses discours. Il ajoute que l'étendue de ses connaissances lui avait acquis parmi les Grecs la réputation du premier philosophe de son temps (τὸν ἐπιστημόνατον τόν τε παρ' ἕλλησιν ἐπὶ παιδεύσει γεγεννημένον). Voici le fait tel qu'on le lit dans Eunape. Constantinople ou Byzance (car c'est la même ville sous deux noms différents) fournissait anciennement l'Attique de vivres, et il est incroyable la quantité de grains que cette province de la Grèce en tirait; mais il arriva dans ces temps que les vaisseaux qui venaient chargés d'Égypte, et que toutes les provisions qu'on tirait de la Syrie, de la Phénicie, de l'Asie entière, et d'une infinité d'autres contrées nourricières de l'empire, ne purent suffire aux besoins de la multitude innombrable de prisonniers que l'empereur avait rassemblés dans Byzance, et cela par la vanité puérile de recueillir au théâtre un plus grand nombre d'applaudissements : et de quelle sorte encore, et de quels gens? d'une populace pleine de vin, d'hommes à qui l'ivresse ne permettait ni de parler ni de se tenir debout, de barbares et d'étrangers qui savaient à peine prononcer son nom. Mais telle était la situation du port de Constantinople, que couvert par des montagnes, il n'y avait qu'un seul vent qui en favorisât l'entrée; et ce vent ayant cessé de souffler, et suspendu trop longtemps l'arrivée des vivres dans une conjoncture où la ville, qui regorgeait d'habitants, en avait un besoin plus pressant, la famine se fit sentir. On se rendit à jeun au théâtre; et comme il n'y avait presque point de gens ivres, il y eut peu d'applaudissements, au grand étonnement de l'empereur, qui n'avait pas rassemblé tant de bouches pour qu'elles restassent muettes. Les ennemis de Sopatre et des philosophes, attentifs à saisir toutes les occasions de les desservir et de les perdre, crurent en avoir trouvé une très-favorable dans ce contre-temps : *C'est ce Sopatre,*

dirent-ils au crédule empereur, *cet homme que vous avez comblé de tant de bienfaits, et qui est parvenu, par sa politique, à s'asseoir sur le trône à côté de vous; c'est lui qui, par les secrets de sa philosophie malfaisante, tient les vents enchaînés, et s'oppose à votre triomphe et à votre gloire, tandis qu'il vous séduit par les faux éloges qu'il vous prodigue.* L'empereur irrité ordonne la mort de Sopatre, et le malheureux philosophe tombe sur-le-champ frappé d'un coup de hache. Hélas! il était arrivé à la cour dans le dessein de défendre la cause des philosophes, et d'arrêter, s'il était possible, la persécution qu'on exerçait contre eux. Il avait présumé quelques succès de la force de son éloquence et de la droiture de ses intentions, et en effet il avait réussi au delà de ses espérances; l'empereur l'avait admis au nombre de ses favoris, et les philosophes commençaient à prendre crédit à la cour, les courtisans à s'en alarmer, et les intolérants à s'en plaindre. Ceux-ci s'étaient apparemment déjà rendus redoutables au prince même, qu'ils avaient entraîné dans leurs sentiments, puisqu'il paraît que Sopatre fut une victime qu'il leur immola malgré lui, afin de calmer les murmures qui commençaient à s'élever. « Pour dissiper les soupçons qu'on pourrait avoir que celui qui avait accueilli favorablement un hiérophante, un théurgiste, ne fût un néophyte équivoque, il se détermina (dit Suidas) à faire mourir le philosophe Sopatre, *ut fidem faceret se non amplius religioni gentili addictum esse* ». Ablabius, courtisan vil, sans naissance, sans âme, sans vertus, un de ces hommes faits pour capter la faveur des grands par toutes sortes de voies, et pour les déshonorer ensuite par les mauvais conseils qu'ils leur donnent en échange des bienfaits qu'ils en reçoivent, était devenu jaloux de Sopatre, et ce fut cette jalousie qui accéléra la perte du philosophe. Pourquoi faut-il que tant de rois commandent toujours et ne lisent jamais!

Édésius était de Cappadoce; sa famille était considérée, mais elle n'était pas opulente. Il se livra à l'étude de la philosophie dans Athènes, où on l'avait envoyé pour y apprendre quelque art lucratif : c'était répondre aussi mal qu'il était possible aux intentions de ses parents, qui auraient donné pour une pièce d'or tous les livres de la République de Platon. Cependant sa sagesse, sa modération, son respect, sa patience,

aux esprits. Il était savant; des connaissances profondes et variées fournissaient un aliment inépuisable à son enthousiasme: il eut Édésius pour maître, et Julien pour disciple. Il accompagna Julien dans son expédition de Perse: Julien périt, et Maxime tomba dans un état déplorable; mais son âme se montra toujours supérieure à l'adversité. Valentinien et Valens, irrités par les chrétiens, le font charger de chaînes et jeter dans le fond d'un cachot: on ne l'en tire que pour l'exposer sur un théâtre; il y paraît avec fermeté. On l'accuse, il répond sans manquer à l'empereur, et sans se manquer à lui-même. On prétendait le rendre responsable de tout ce qu'on reprenait dans la conduite de Julien; il intéressa l'empereur même à rejeter cette accusation: *S'il est permis*, disait-il, *d'accuser un sujet de tout ce que son souverain peut avoir fait de mal, pourquoi ne le louera-t-on pas de tout ce qu'il aura fait de bien?* On cherchait à le perdre; chose surprenante! on n'en vint point à bout. Dans l'impossibilité de le convaincre on lui rendit la liberté; mais comme on était persuadé qu'il s'était servi de son crédit auprès de Julien pour amasser des trésors, on le condamna à une amende exorbitante, qu'on réduisit à très-peu de chose, ceux qu'on avait chargés d'en poursuivre le payement n'ayant trouvé à notre philosophe que sa besace et son bâton. La présence d'un homme avec lequel on avait de si grands torts était trop importune pour qu'on la souffrît; Maxime fut relégué dans le fond de l'Asie, où de plus grands malheurs l'attendaient. La haine implacable de ses ennemis l'y suivit; à peine est-il arrivé au lieu de son exil, qu'il est saisi, emprisonné, et livré à l'inhumanité de ces hommes que la justice emploie à tourmenter les coupables, et qui, corrompus par ses persécuteurs, inventèrent pour lui des supplices nouveaux: ils en firent alternativement l'objet de leur brutalité et de leur fureur. Maxime, lassé de vivre, demanda du poison à sa femme, qui ne balança pas à lui en apporter; mais avant que de le lui présenter, elle en prit la plus grande partie et tomba morte: Maxime lui survécut. On cherche, en lisant l'histoire de ce philosophe, la cause de ses nouveaux malheurs, et l'on n'en trouve point d'autre que d'avoir déplu aux défenseurs de certaines opinions dominantes; leçon terrible pour les philosophes, gens raisonneurs qui leur ont été et qui leur seront suspects

dans tous les temps. La Providence, qui semblait avoir oublié Maxime depuis la mort de Julien, laissa tomber enfin un regard de pitié sur ce malheureux. Cléarque, homme de bien, que par hasard Valens avait nommé préfet en Asie, trouva, en arrivant dans sa province, le philosophe exposé sur un chevalet, et prêt à expirer dans les tourments : il vole à son secours, il le délivre, il lui procure tous les soins dont il était pressé dans le déplorable état où on l'avait réduit ; il l'accueille, il l'admet à sa table, il le réconcilie avec l'empereur, il fait subir à ses ennemis la peine du talion, il le rétablit dans le peu de fortune qu'il devait à la commisération de ses amis et de ses parents, il y ajoute des bienfaits, et le renvoie triomphant à Constantinople, où la considération générale du peuple et des grands semblait lui assurer du moins quelque tranquillité pour les dernières années de sa vie ; mais il n'en fut pas ainsi. Des mécontents formèrent une conspiration contre Valens ; Maxime n'était point du nombre, mais il avait eu malheureusement d'anciennes liaisons avec la plupart d'entre eux. On le soupçonna d'avoir eu connaissance de leur dessein ; ses ennemis insinuèrent à l'empereur qu'il avait été consulté en qualité de théurgiste, et le proconsul Festus eut ordre de l'arrêter et de le faire mourir ; ce qui fut exécuté. Telle fut la fin tragique d'un des plus habiles et des plus honnêtes hommes de son siècle, à qui l'on ne peut reprocher que son enthousiasme et sa théurgie. Festus ne lui survécut pas longtemps, son esprit s'altéra : il crut voir en songe Maxime qui le traînait par les cheveux devant les juges des enfers ; ce songe le suivait partout, il en perdit tout à fait le jugement, et mourut fou. Le peuple, oubliant les disgrâces cruelles auxquelles les dieux avaient abandonné Maxime pendant sa vie, regarda la mort de Festus comme un exemple éclatant de leur justice. Festus était odieux ; Maxime n'était plus, la vénération qu'on lui portait en devint d'autant plus grande : le moyen que le peuple ne vît pas du surnaturel dans le songe du proconsul, et dans une mort qui le surprend, sans aucune cause apparente, au milieu de ses prospérités ! On n'est pas communément assez instruit pour savoir qu'un homme menacé de mort subite sent de loin des mouvements avant-coureurs de cet événement ; ce sont des atteintes sourdes qu'il néglige, parce qu'il n'en prévoit ni n'en

craint les suites; ce sont des frissons passagers, des inquiétudes vagues, de l'abattement, de l'agitation, des accès de pusillanimité. Qu'au milieu de ces approches secrètes un homme superstitieux et méchant ait la conscience chargée de quelque crime atroce et récent, il en voit les objets, il en est obsédé; il prend cette obsession pour la cause de son malaise; et, au lieu d'appeler un médecin, il s'adresse aux dieux; cependant le germe de mort qu'il portait en lui-même se développe et le tue, et le peuple imbécile crie au prodige. C'est faire injure à l'Être suprême, c'est s'exposer même à douter de son existence, que de chercher dans lesa fflictions et les prospérités de ce monde des marques de la justice ou de la bonté divine. Le méchant peut avoir tout, excepté cette paix de l'âme, ce doux repos d'une bonne conscience, et la sécurité qui en est l'effet.

Prisque, ami et condisciple de Maxime, était de Thesprotie. Il avait beaucoup étudié la philosophie des anciens; il s'accordait avec Eusèbe de Minde à regarder la théurgie comme la honte de l'*éclectisme;* mais né taciturne, renfermé, ennemi des disputes scolastiques, ayant à peu près du vulgaire l'opinion qu'il en faut avoir, c'est-à-dire n'en faisant pas assez de cas pour lui dire la vérité, ce fut un homme peu propre à s'attacher des disciples et à répandre ses opinions. Cette manière de philosopher tranquille et retirée jeta sur lui une obscurité salutaire; les ennemis de la philosophie l'oublièrent. Les autres éclectiques en furent réduits, ou à se donner la mort à eux-mêmes, ou à perdre la vie dans les tourments; Prisque, ignoré, acheva tranquillement la sienne dans les temples déserts du paganisme.

Chrysanthius, disciple d'Édésius et instituteur de Julien, joignit l'étude de l'art oratoire à celle de la philosophie: *C'est assez pour soi,* disait-il, *de connaître la vérité; mais pour les autres il faut encore savoir la dire et la faire aimer. La philanthropie est le caractère distinctif de l'homme de bien; il ne doit pas se contenter d'être bon, il doit travailler à rendre ses semblables meilleurs: la vertu ne le domine pas assez fortement, s'il peut la contenir au dedans de lui-même. Lorsque la vertu est devenue la passion d'un homme, elle remplit son âme d'un bonheur qu'il ne saurait cacher, et que les méchants ne peuvent feindre. C'est à la vertu qu'il appartient de faire de véri-*

tables enthousiastes; c'est elle seule qui connaît le prix des biens, des dignités et de la vie, puisqu'il n'y a qu'elle qui sache quand il convient de les perdre ou de les conserver. La théurgie, si fatale à Maxime, servit utilement Chrysanthius; ce dernier s'en tint avec fermeté à l'inspection des victimes et aux règles de la divination, qui lui annonçaient les plus grands malheurs, s'il quittait sa retraite: ni les instances de Maxime, ni les invitations réitérées de l'empereur, ni des députations expresses, ni les prières d'une épouse qu'il aimait tendrement, ni les honneurs qu'on lui offrait, ni le bonheur qu'il pouvait se promettre, ne purent l'emporter sur ses sinistres pressentiments et l'attirer à la cour de Julien. Maxime partit, *résolu*, disait-il, *de faire violence à la nature et aux destins.* Julien se vengea des refus de Chrysanthius en lui accordant le pontificat de Lydie, où il l'exhortait à relever les autels des dieux, et à rappeler dans leurs temples les peuples que le zèle de ses prédécesseurs en avait éloignés. Chrysanthius, philosophe et pontife, se conduisit avec tant de discrétion dans sa fonction délicate, qu'il n'excita pas même le murmure des intolérants: aussi ne fut-il point enveloppé dans les troubles qui suivirent la mort de Julien. Il demeura désolé, mais tranquille au milieu des ruines de la secte éclectique et du paganisme; il fut même protégé des empereurs chrétiens. Il se retira dans Athènes, où il montra qu'il était plus facile à un homme comme lui de supporter l'adversité, qu'à la plupart des autres hommes de bien user du bonheur. Il employait ses journées à honorer les dieux, à lire les auteurs anciens, à inspirer le goût de la théurgie, de l'*éclectisme* et de l'enthousiasme à un petit nombre de disciples choisis, et à composer des ouvrages de philosophie. Les tendons de ses doigts s'étaient retirés à force d'écrire. La promenade était son unique délassement; il le prenait dans les rues spacieuses, marchant lentement, gravement, et s'entretenant avec ses amis. Il évita le commerce des grands, non par mépris, mais par goût. Il mit dans son commerce avec les hommes tant de douceur et d'aménité, qu'on le soupçonna d'affecter un peu ces qualités. Il parlait bien; on le louait surtout de savoir prendre le ton des choses. S'il ouvrait la bouche, tout le monde restait en silence. Il était ferme dans ses sentiments: ceux qui ne le connaissaient pas assez s'exposaient

facilement à le contredire ; mais ils ne tardaient pas à sentir à quel homme ils avaient affaire. Nous serions étonnés qu'avec ces qualités de cœur et d'esprit, Chrysanthius ait été un des plus grands défenseurs du paganisme, si nous ne savions combien le mystère de la croix est une étrange folie pour des hommes instruits, mais surtout pour des philosophes. Il jouissait à l'âge de quatre-vingts ans d'une santé si vigoureuse, qu'il était obligé d'observer des saignées de précaution ; Eunape était son médecin ; cependant une de ces saignées, faite imprudemment en l'absence d'Eunape, lui coûta la vie ; il fut saisi d'un froid et d'une langueur dans tous les membres, qu'Oribase dissipa pour le moment par des fomentations chaudes, mais qui ne tardèrent pas à revenir, et qui l'emportèrent.

Julien, le fléau du christianisme, l'honneur de l'*éclectisme*, et un des hommes les plus extraordinaires de son siècle, fut élevé par les soins de l'empereur Constance ; il apprit la grammaire de Nicoclès, et l'art oratoire d'Eubole : ses premiers maîtres étaient tous chrétiens, et l'eunuque Mardonius avait l'inspection sur eux. Il ne s'agit ici ni du conquérant ni du politique, mais du philosophe. Nous préviendrons seulement ceux qui voudront se former une idée juste de ses qualités, de ses défauts, de ses projets, de sa rupture avec Constance, de ses expéditions contre les Parthes, les Gaulois et les Germains, de son retour à la religion de ses aïeux, de sa mort prématurée et des événements de sa vie, de se méfier également et des éloges que la flatterie lui a prodigués dans l'histoire profane, et des injures que le ressentiment a vomies contre lui dans l'histoire de l'Église. C'est ici qu'il importe surtout de suivre une règle de critique qui, dans une infinité d'autres conjonctures, conduirait à la vérité plus sûrement qu'aucun témoignage ; c'est de laisser à l'écart ce que les auteurs ont écrit d'après leurs passions et leurs préjugés, et d'examiner, d'après notre propre expérience, ce qui est vraisemblable. Pour juger avec indulgence ou avec sévérité du goût effréné de Julien pour les cérémonies du paganisme ou de la théurgie, ce n'est point avec les yeux de notre siècle qu'il faut considérer ces objets ; mais il faut se transporter au temps de cet empereur, et au milieu d'une foule de grands hommes, tous entêtés de ces doctrines superstitieuses ; se sonder soi-même, et voir sans partialité

dans le fond de son cœur, si l'on eût été plus sage que lui. On craignit de bonne heure qu'il n'abandonnât la religion chrétienne; mais l'on était bien éloigné de prévoir que la médiocrité de ses maîtres occasionnerait infailliblement son apostasie. En effet, lorsque l'exercice assidu de ses talents naturels l'eut mis au-dessus de ses instituteurs, la curiosité le porta dans les écoles des philosophes. Ses maîtres, fatigués d'un disciple qui les embarrassait, ne répondirent pas avec assez de scrupule à la confiance de Constance. Il fréquenta à Nicomédie ce Libanius avec lequel l'empereur avait si expressément défendu qu'il ne s'entretînt, et qui se plaignait si amèrement d'une défense qui ne lui permettait pas, disait-il, *de répandre un seul grain de bonne semence dans un terrain précieux dont on abandonnait la culture à un misérable rhéteur, parce qu'il avait le talent si petit et si commun de médire des dieux*. Les disputes des catholiques entre eux et avec les Ariens achevèrent d'étouffer dans son cœur le peu de christianisme que les leçons de Libanius n'en avaient point arraché. Il vit le philosophe Maxime. On prétend que l'empereur n'ignora pas ces démarches inconsidérées; mais que les qualités supérieures de Julien commençant à l'inquiéter, il imagina, par un pressentiment qui n'était que trop juste, que pour la tranquillité de l'empire et pour la sienne propre, il valait mieux que cet esprit ambitieux se tournât du côté des lettres et de la philosophie, que du côté du gouvernement et des affaires publiques. Julien embrassa l'*éclectisme*. Comment se serait-il garanti de l'enthousiasme avec un tempérament bilieux et mélancolique, un caractère impétueux et bouillant, et l'imagination la plus prompte et la plus ardente? Comment aurait-il senti toutes les puérilités de la théurgie et de la divination, tandis que les sacrifices, les évocations, et tous les prestiges de ces espèces de doctrines, ne cessaient de lui promettre la souveraineté? Il est bien difficile de rejeter en doute les principes d'un art qui nous appelle à l'empire, et ceux qui méditeront un peu profondément sur le caractère de Julien, sur celui de ses ennemis, sur les conjonctures dans lesquelles il se trouvait, sur les hommes qui l'environnaient, seront peut-être plus étonnés de sa tolérance que de sa superstition. Malgré la fureur du paganisme dont il était possédé, il ne répandit pas une goutte de sang chrétien; et il serait à couvert de tout reproche,

si pour un prince qui commande à des hommes qui pensent autrement que lui en matière de religion c'était assez que de n'en faire mourir aucun. Les chrétiens demandaient à Julien un entier exercice de leur religion, la liberté de leurs assemblées et de leurs écoles, la participation à tous les honneurs de la société, dont ils étaient des membres utiles et fidèles, et en cela ils avaient juste raison. Les chrétiens n'exigeaient point de lui qu'il contraignît par la force des païens à renoncer aux faux dieux; ils n'avaient garde de lui en accorder le droit; ils lui reprochaient au contraire, sinon la violence, du moins les voies indirectes et sourdes dont il se servait pour déterminer les chrétiens à renoncer à Jésus-Christ. *Abandonnez à elle-même*, lui disaient-ils, *l'œuvre de Dieu : les lois de notre Église ne sont point les lois de l'empire, ni les lois de l'empire les lois de notre Église. Punissez-nous, s'il nous arrive jamais d'enfreindre celles-là; mais n'imposez à nos consciences aucun joug. Mettez-vous à la place d'un de vos sujets païens, et supposez à votre place un prince chrétien : que penseriez-vous de lui, s'il employait toutes les ressources de la politique pour vous attirer dans nos temples? Vous en faites trop, si l'équité ne vous autorise pas; vous n'en faites pas assez, si vous avez pour vous cette autorité.* Quoi qu'il en soit, si Julien eût réfléchi sur ce qui lui était arrivé à lui-même, il eût été convaincu qu'au lieu d'interdire l'étude aux chrétiens, il n'avait rien de mieux à faire que de leur ouvrir les écoles de l'*éclectisme*; ils y auraient été infailliblement attirés par l'extrême conformité des principes de cette secte avec les dogmes du christianisme; mais il ne lui fut pas donné de tendre un piége si dangereux à la religion. La Providence, qui répandit cet esprit de ténèbres sur son ennemi, ne protégea pas le christianisme d'une manière moins frappante, lorsqu'elle fit sortir des entrailles de la terre ces tourbillons de flammes qui dévorèrent les Juifs qu'il employait à creuser les fondements de Jérusalem dont il se proposait de relever le temple et les murs. Julien, trompé derechef, dans la malice de ses projets, consomma la prophétie qu'il se proposait de rendre mensongère, et l'endurcissement fut sa punition et celle de ses complices. Il persévéra dans son apostasie; les Juifs qu'il avait rassemblés se dispersèrent comme auparavant; Ammien-Marcellin, qui nous a transmis ce fait, n'abjura point le paganisme,

et Dieu voulut qu'un des miracles les plus grands et les plus certains qui se soient jamais faits, qui met en défaut la malheureuse dialectique des philosophes de nos jours, et qui remplit de trouble leurs âmes incrédules, ne convertît[1] personne dans le temps où il fut opéré. On raconte de cet empereur superstitieux, qu'assistant un jour à une évocation de démons, il fut tellement effrayé à leur apparition, qu'il fit le signe de la croix, et qu'aussitôt les démons s'évanouirent. Je demanderais volontiers à un chrétien s'il croit ce fait, ou non; s'il le nie, je lui demanderai encore si c'est, ou parce qu'il ne croit point aux démons, ou parce qu'il ne croit point à l'efficacité du signe de la croix, ou parce qu'il ne croit point à l'efficacité des évocations; mais il croit aux démons; il ne peut être assez convaincu de l'efficacité du signe de la croix ; et pourquoi douterait-il de l'efficacité des évocations, tandis que les livres saints lui en offrent plusieurs exemples? Il ne peut donc se dispenser d'admettre le fait de Julien, et conséquemment la plupart des prodiges de la théurgie : et quelle raison aurait-il de nier ces prodiges? J'avoue, pour moi, que je n'accuserais point un bon dialecticien bien instruit des faits de trop présumer de ses forces s'il s'engageait avec le père Balthus de démontrer à l'auteur des Oracles[2] et à tous ceux qui pensent comme lui, qu'il faut, ou donner dans un pyrrhonisme général sur tous les faits surnaturels, ou convenir de la vérité de plusieurs opérations théurgiques. Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'histoire de Julien; ce que nous pourrions ajouter d'intéressant serait hors de notre objet. Julien mourut à l'âge de trente-trois ans. Il faut se souvenir, en lisant son histoire, qu'une grande qualité naturelle prend le nom d'un grand vice ou d'une grande vertu, selon le bon ou le mauvais usage qu'on en a fait, et qu'il n'appartient qu'aux hommes sans préjugés, sans intérêt et sans partialité, de prononcer sur ces objets importants.

Eunape fleurit au temps de Théodose, disciple de Maxime et de Chrysanthius; voilà les maîtres sous lesquels il avait étudié l'art oratoire et la philosophie alexandrine. Les empereurs exer-

1. . . . . Ridiculum acri
Fortius et melius magnas plerumque secat res. (N.)

2. Le P. Balthus a écrit une *Réponse à l'Histoire des Oracles,* de Fontenelle; Strasbourg, 1707-8. 2 vol. in-8°,

çaient alors la persécution la plus vive contre les philosophes. Il se présenterait ici un problème singulier à résoudre : c'est de savoir pourquoi la persécution á fait fleurir le christianisme et éteint l'*éclectisme*. Les philosophes théurgistes étaient des enthousiastes : comment n'en a-t-on pas fait des martyrs? les croyait-on moins convaincus de la vérité de la théurgie que les chrétiens de la vérité de la résurrection? Oui, sans doute. D'ailleurs, quelle différence d'une croyance publique à un système de philosophie! d'un temple à une école! d'un peuple à un petit nombre d'hommes choisis! de l'œuvre de Dieu aux projets des hommes! La théurgie et l'*éclectisme* ont passé; la religion chrétienne dure et durera dans tous les siècles. Si un système de connaissances humaines est faux, il se rencontre tôt ou tard un fait, une observation qui le renverse. Il n'en est pas ainsi des notions qui ne tiennent à rien de ce qui se passe sur la terre; il ne se présente dans la nature aucun phénomène qui les contredise; elles s'établissent dans les esprits presque sans aucun effort, et elles y durent par prescription. La seule révolution qu'elles éprouvent, c'est de subir une infinité de métamorphoses, entre lesquelles il n'y en a jamais qu'une qui puisse les exposer : c'est celle qui, leur faisant prendre une forme naturelle, les rapprocherait des limites de notre faible raison, et les soumettrait malheureusement à notre examen. Tout est perdu, et lorsque la théologie dégénère en philosophie, et lorsque la philosophie dégénère en théologie : c'est un monstre ridicule qu'un composé de l'une et de l'autre. Et telle fut la philosophie de ces temps, système de purifications théurgiques et rationnelles, qu'Horace n'aurait pas mieux représenté, quand il l'aurait eu en vue, au commencement de son *Art poétique* : n'était-ce pas en effet une tête d'homme, un cou de cheval, des plumes de toute espèce, les membres de toutes sortes d'animaux :

> Undique collatis membris ut turpiter atrum
> Desinat in piscem, mulier formosa superne?
>
> HORAT. *de Arte. poet.*, v. 3 et 4.

Eunape séjourna à Athènes, voyagea en Égypte, et se transporta partout où il crut apercevoir de la lumière; semblable à un homme égaré dans les ténèbres, qui dirige ses pas où des

bruits lointains et quelques lueurs intermittentes lui annoncent le séjour des hommes; il devint médecin, naturaliste, orateur, philosophe, et historien. Il nous reste de lui un Commentaire sur les vies des sophistes, qu'il faut lire avec précaution.

Hiéroclès succéda à Eunape; il professa la philosophie alexandrine dans Athènes, à peu près sous le règne de Théodose le jeune. Sa tête était un chaos d'idées platoniciennes, aristotéliques et chrétiennes; et ses cahiers ne prouvaient clairement qu'une chose, c'est que le véritable *éclectisme* demandait plus de jugement que beaucoup de gens n'en avaient. Ce fut sous Hiéroclès que cette philosophie passa d'Alexandrie dans Athènes. Plutarque, fils de Nestorius, l'y professa publiquement après la mort d'Hiéroclès. C'était toujours un mélange de dialectique, de morale, d'enthousiasme et de théurgie : *Humanum caput et cervix equina*. Plutarque laissa sa chaire en mourant à Syrianus, qui eut pour successeur Hermès ou Hermeas, bon homme s'il en fut; c'est lui qui prouvait un jour à un Égyptien moribond que l'âme était mortelle, par un argument assez semblable à celui d'un luthérien mal instruit qui dirait à un catholique ou à un protestant à qui il se proposerait de faire croire l'impanation : *Nous admettons tous les deux l'existence du diable; eh bien, mon cher ami, que le diable m'emporte, si ce que je vous dis n'est pas vrai*. Hermeas avait un frère qui n'était pas si honnête homme que lui, mais qui avait plus d'esprit. Hermeas enseigna l'*éclectisme* à Édésia sa femme, à l'arithméticien Domninus, et à Proclus, le plus fou de tous les éclectiques. Il s'était rempli la tête de gymnosophisme, de notions hermétiques, homériques, orphéiques, pythagoriciennes, platoniques et aristotéliciennes; il s'était appliqué aux mathématiques, à la grammaire et à l'art oratoire; il joignait à toutes ces connaissances acquises une forte dose d'enthousiasme naturel. En conséquence, personne n'a jamais commercé plus assidument avec les dieux, n'a débité tant de merveilles et de sublime, et n'a fait plus de prodiges. Il n'y avait que l'enthousiasme qui pût rapprocher des idées aussi disparates que celles qui remplissaient la tête de Proclus, et les rendre éloquentes sans le secours des liaisons. Lorsque les choses sont grandes, le défaut d'enchaînement achève de leur donner de l'élévation. Il est inconcevable combien le dessein de balancer les miracles

du christianisme par d'autres miracles a fait débiter de rêveries, de mensonges et de puérilités aux philosophes de ces temps. Un philosophe éclectique se regardait comme un pontife universel, c'est-à-dire comme le plus grand menteur qu'il y eût au monde : *Dicere philosophum*, dit le sophiste Marinus, *non unius cujusdam civitatis neque cæterarum tantum gentium institutorum ac rituum curam agere, sed esse in universum totius mundi sacrorum antistitem.* Voilà le personnage que Proclus prétendait représenter ; aussi il faisait pleuvoir quand il lui plaisait, et cela par le moyen d'un yunge, ou petite sphère ronde ; il faisait venir le diable ; il faisait en aller les maladies : que ne faisait-il pas ? *Quæ omnia cum habuerunt finem ut purgatus defæcatusque, et nativitatis suæ victor, ipse adyta sapientiæ feliciter penetraret ; et contemplator factus beatorum ac revera existentium spectaculorum non amplius prolixis dissertationibus indigeret ad colligendam sibi earum rerum sapientiam ; sed simplici intuitu fruens et mentis actu spectans exemplar mentis divinæ, assequeretur virtutem quam nemo prudentiam dixerit, sed sapientiam.* J'ai rapporté ce long passage mot pour mot, où l'on retrouve les mêmes prétentions absurdes, les mêmes extravagances, les mêmes visions, le même langage que dans nos mystiques et nos quiétistes ; afin de démontrer que l'entendement humain est un instrument plus simple qu'on ne l'imagine, et que la succession des temps ramène sur la surface de la terre jusqu'aux mêmes folies et à leur idiome.

Proclus eut pour successeur son disciple Marinus, qui eut pour successeurs et pour disciples Hégias, Isidore, et Zénodote qui eut pour disciple et pour successeur Damascius, qui ferma la grande chaîne platonicienne. Nous ne savons rien d'important sur Marinus. La théurgie déplut à Hégias ; il la regardait comme une pédanterie de sabbat. Zénodote prétendait être éclectique, sans prendre la peine de lire : *Toutes ces lectures*, disait-il, *donnent beaucoup d'opinions et presque point de connaissances.* Quant à Damascius, voici le portrait que Photius nous en a laissé : *Fuisse Damascium summe impium quoad religionem*, c'est-à-dire qu'il eut le malheur de n'être pas chrétien ; *et novis atque anilibus fabulis scriptionem suam replevisse*, c'est-à-dire qu'il avait rempli sa philosophie de révéla-

tions, d'extases, de guérisons de maladies, d'apparitions, et autres sottises théurgiques : *Sanctamque fidem nostram, quamvis timide tecteque allatravisse.* Les païens injuriaient les chrétiens; les chrétiens le leur rendaient quelquefois. La cause des premiers était trop mauvaise; et les seconds étaient trop ulcérés des maux qu'on leur avait faits, pour qu'ils pussent ni les uns ni les autres se contenir dans les bornes étroites de la modération. Si les temples du paganisme étaient renversés, ses autels détruits et ses dieux mis en pièces, la terre était encore trempée et fumante du sang chrétien : *Eis etiam, quos ob eruditionem summis laudibus extulerat, rursus detraxisse;* c'était alors comme aujourd'hui. On ne disait le bien que pour faire croire le mal : *Seque eorum judicem constituendo, nullum non perstrinxisse; in singulis quos laudarat aliquid desiderando, et quos in cœlum evexerat, humi rursus allidendo.* C'est ainsi qu'il en usait avec ses bons amis. Je ne crois pas qu'il eût tant de modération avec les autres.

Les éclectiques comptèrent aussi des femmes parmi leurs disciples. Nous ne parlerons pas de toutes; mais nous mériterions les plus justes reproches de la partie de l'espèce humaine à laquelle nous craignons le plus de déplaire, si nous passions sous silence le nom de la célèbre et trop malheureuse Hypatie. Hypatie naquit à Alexandrie, sous le règne de Théodose le jeune; elle était fille de Théon, contemporain de Pappus, son ami et son émule en mathématiques. La nature n'avait donné à personne, ni une âme plus élevée, ni un génie plus heureux qu'à la fille de Théon. L'éducation en fit un prodige. Elle apprit de son père la géométrie et l'astronomie; elle puisa dans la conversation et dans les écoles des philosophes célèbres qui fleurissaient alors dans Alexandrie les principes fondamentaux des autres sciences. De quoi ne vient-on point à bout avec de la pénétration et de l'ardeur pour l'étude? Les connaissances prodigieuses qu'exigeait la profession ouverte de la philosophie éclectique n'effrayèrent point Hypatie; elle se livra tout entière à l'étude d'Aristote et de Platon; et bientôt il n'y eut personne dans Alexandrie qui possédât comme elle ces deux philosophes. Elle n'eut pas plutôt approfondi leurs ouvrages, qu'elle entreprit l'examen des autres systèmes philosophiques; cependant elle cultivait les beaux-arts et l'art oratoire. Toutes les connaissances

qu'il était possible à l'esprit humain d'acquérir, réunies dans cette femme à une éloquence enchanteresse, en firent un phénomène surprenant, je ne dis pas pour le peuple qui admire tout, mais pour les philosophes même qu'on étonne difficilement. On vit arriver dans Alexandrie une foule d'étrangers qui s'y rendaient de toutes les contrées de la Grèce et de l'Asie pour la voir et l'entendre. Peut-être n'eussions-nous point parlé de sa figure et de son extérieur, si nous n'avions eu à dire qu'elle joignait la vertu la plus pure à la beauté la plus touchante. Quoiqu'il n'y eût dans la capitale aucune femme qui l'égalât en beauté, et que les philosophes et les mathématiciens de son temps lui fussent très-inférieurs en mérite, c'était la modestie même. Elle jouissait d'une considération si grande, et l'on avait conçu une si haute opinion de sa vertu, que, quoiqu'elle eût inspiré de grandes passions et qu'elle rassemblât chez elle les hommes les plus distingués par les talents, l'opulence et les dignités, dans une ville partagée en deux factions, jamais la calomnie n'osa soupçonner ses mœurs et attaquer sa réputation. Les chrétiens et les païens qui nous ont transmis son histoire et ses malheurs n'ont qu'une voix sur sa beauté, ses connaissances et sa vertu; et il règne tant d'unanimité dans leurs éloges, malgré l'opposition de leurs croyances, qu'il serait impossible de connaître, en comparant leurs récits, quelle était la religion d'Hypatie, si nous ne savions pas d'ailleurs qu'elle était païenne. La Providence avait pris tant de soin à former cette femme, que nous l'accuserions peut-être de n'en avoir pas pris assez pour la conserver, si mille expériences ne nous apprenaient à respecter la profondeur de ses desseins. Cette considération même dont elle jouissait, à si juste titre, parmi ses concitoyens, fut l'occasion de sa perte.

Celui qui occupait alors le siége patriarcal d'Alexandrie était un homme impérieux et violent; cet homme, entraîné par un zèle mal entendu pour sa religion, ou plutôt jaloux d'augmenter son autorité dans Alexandrie, avait médité d'en bannir les Juifs. Un différend survenu entre eux et les chrétiens, à l'occasion des spectacles publics, lui parut une conjoncture propre à servir ses vues ambitieuses; il n'eut pas de peine à émouvoir un peuple naturellement porté à la révolte. Le préfet, chargé par état de la police de la ville, prit connaissance de cette affaire, et fit

saisir et appliquer à la torture un des partisans les plus séditieux du patriarche ; celui-ci, outré de l'injure qu'il croyait faite à son caractère et à sa dignité, et de l'espèce de protection que le magistrat semblait accorder aux Juifs, envoie chercher les principaux de la synagogue, et leur enjoint de renoncer à leurs projets, sous peine d'encourir tout le poids de son indignation. Les Juifs, loin de redouter ses menaces, excitent de nouveaux tumultes, dans lesquels il y eut même quelques citoyens de massacrés. Le patriarche, ne se contenant plus, rassemble un grand nombre de chrétiens, marche droit aux synagogues, s'en empare, chasse les Juifs d'une ville où ils étaient établis depuis le règne d'Alexandre le Grand, et abandonne leurs maisons au pillage. On présumera sans peine que le préfet ne vit pas tranquillement un attentat commis évidemment sur ses fonctions, et la ville privée d'une multitude de riches habitants. Ce magistrat et le patriarche portèrent en même temps cette affaire devant l'empereur, le patriarche se plaignant des excès des Juifs et le préfet des excès du patriarche. Dans ces entrefaites, cinq cents moines du mont de Nitrie, persuadés qu'on en voulait à la vie de leur chef, et qu'on méditait la ruine de leur religion, accourent furieux, attaquent le préfet dans les rues, et, non contents de l'accabler d'injures, le blessent à la tête d'un coup de pierre. Le peuple indigné se rassemble en tumulte, met les moines en fuite, saisit celui qui avait jeté la pierre, et le livre au préfet qui le fait mourir à la question. Le patriarche enlève le cadavre, lui ordonne des funérailles, et ne rougit point de prononcer en l'honneur d'un moine séditieux un panégyrique dans lequel il l'élève au rang des martyrs. Cette conduite ne fut pas généralement approuvée ; les plus sensés d'entre les chrétiens en sentirent et en blâmèrent toute l'indiscrétion. Mais le patriarche s'était trop avancé pour en demeurer là. Il avait fait quelques démarches pour se réconcilier avec le préfet ; ces tentatives ne lui avaient pas réussi, et il portait au dedans de lui-même le ressentiment le plus vif contre ceux qu'il soupçonnait de l'avoir traversé dans cette occasion. Hypatie en devint l'objet particulier. Le patriarche ne put lui pardonner ses liaisons étroites avec le préfet, ni peut-être l'estime qu'en faisaient tous les honnêtes gens ; il irrita contre elle la populace. Un certain Pierre, lecteur dans l'église d'Alexandrie,

un de ces vils esclaves, sans doute, tels que les hommes en place n'en ont malheureusement que trop autour d'eux, qui attendent avec impatience et saisissent toujours avec joie l'occasion de commettre quelque grand forfait qui les rende agréables à leur supérieur; cet homme donc ameute une troupe de scélérats, et se met à leur tête; ils attendent Hypatie à sa porte, fondent sur elle comme elle se disposait à rentrer, la saisissent, l'entraînent dans l'église appelée la *Césarée*, la dépouillent, l'égorgent, coupent ses membres par morceaux, et les réduisent en cendres. Tel fut le sort d'Hypatie, l'honneur de son sexe et l'étonnement du nôtre.

L'empereur aurait fait rechercher et punir les auteurs de cet assassinat, si la faveur et l'intrigue ne s'en étaient point mêlées; l'historien Socrate et le sage M. Fleury, qu'on en croira facilement, disent que cette action violente, indigne de gens qui portent le nom de chrétiens et qui professent notre foi, couvrit de déshonneur l'Église d'Alexandrie et son patriarche. Je ne prononcerai point, ajoute M. Brucker dans son *Histoire critique de la Philosophie*, s'il en faut rassembler toute l'horreur sur cet homme; je sais qu'il y a des historiens qui ont mieux aimé la rejeter sur une populace effrénée : mais ceux qui connaîtront bien la hauteur de caractère de l'impétueux patriarche croiront le traiter assez favorablement en convenant que, s'il ne trempa point ses mains dans le sang innocent d'Hypatie, du moins il n'ignora pas entièrement le dessein qu'on avait formé de le répandre. M. Brucker oppose à l'innocence du patriarche des présomptions assez fortes, telles que le bruit public, le caractère impétueux de l'homme, le rôle turbulent qu'il a fait de son temps, la canonisation du moine de Nitrie et l'impunité du lecteur Pierre. Ce fait est du règne de Théodose le Jeune, et de l'an 415 de Jésus-Christ.

La secte éclectique ancienne finit à la mort d'Hypatie : c'est une époque bien triste. Cette philosophie s'était répandue successivement en Syrie, dans l'Égypte et dans la Grèce. On pourrait encore mettre au nombre de ces platoniciens réformés Macrobe, Chalcidius, Ammien-Marcellin, Dexippe, Thémistius, Simplicius, Olympiodore et quelques autres; mais à considérer plus attentivement Olympiodore, Simplicius, Thémistius et Dexippe, on voit qu'ils appartiennent à l'école péripatéti-

cienne, Macrobe au platonisme, et Chalcidius à la religion chrétienne.

L'*éclectisme*, cette philosophie si raisonnable, qui avait été pratiquée par les premiers génies longtemps avant que d'avoir un nom, demeura dans l'oubli jusqu'à la fin du XVI[e] siècle. Alors la nature, qui était restée si longtemps engourdie et comme épuisée, fit un effort, produisit enfin quelques hommes jaloux de la prérogative la plus belle de l'humanité, la liberté de penser par soi-même; et l'on vit renaître la philosophie éclectique sous Jordanus Brunus de Nole, Jérôme Cardan, François Bacon de Vérulam, Thomas Campanella, René Descartes, Thomas Hobbes, Godefroid, Guillaume Leibnitz, Christian Thomasius, Nicolas-Jérôme Gundlingius, François Buddée, André Rudigérus, Jean-Jacques Syrbius, Jean Leclerc, Malebranche, etc.

Nous ne finirions point, si nous entreprenions d'exposer ici les travaux de ces grands hommes, de suivre l'histoire de leurs pensées, et de marquer ce qu'ils ont fait pour le progrès de la philosophie en général, et pour celui de la philosophie éclectique moderne en particulier. Nous aimons mieux renvoyer ce qui les concerne aux articles de leurs noms, nous bornant à ébaucher en peu de mots le tableau du renouvellement de la philosophie éclectique.

Le progrès des connaissances humaines est une route tracée, d'où il est presque impossible à l'esprit humain de s'écarter. Chaque siècle a son genre et son espèce de grands hommes. Malheur à ceux qui, destinés par leurs talents naturels à s'illustrer dans ce genre, naissent dans le siècle suivant, et sont entraînés par le torrent des études régnantes à des occupations littéraires pour lesquelles ils n'ont point reçu la même aptitude! Ils auraient travaillé avec succès et facilité, ils se seraient fait un nom : ils travaillent avec peine, avec peu de fruit, et sans gloire, et meurent obscurs. S'il arrive à la nature, qui les a mis au monde trop tard, de les ramener par hasard à ce genre épuisé, dans lequel il n'y a plus de réputation à se faire, on voit par les choses dont ils viennent à bout qu'ils auraient égalé les premiers hommes dans ce genre, s'ils en avaient été les contemporains. Nous n'avons aucun recueil d'Académie qui n'offre en cent endroits la preuve de ce que j'avance. Qu'arriva-t-il donc au renouvellement des lettres parmi

nous? On ne songea point à composer des ouvrages; cela n'était pas naturel, tandis qu'il y en avait tant de composés qu'on n'entendait pas : aussi les esprits se tournèrent-ils du côté de l'art grammatical, de l'érudition, de la critique, des antiquités, de la littérature. Lorsqu'on fut en état d'entendre les auteurs anciens, on se proposa de les imiter, et l'on écrivit des discours oratoires et des vers de toute espèce. La lecture des philosophes produisit aussi son genre d'émulation; on argumenta, on bâtit des systèmes, dont la dispute découvrit bientôt le fort et le faible : ce fut alors qu'on sentit l'impossibilité et d'en admettre et d'en rejeter aucun en entier. Les efforts que l'on fit pour relever celui auquel on s'était attaché, en réparant ce que l'expérience journalière détruisait, donnèrent naissance au syncrétisme. La nécessité d'abandonner à la fin une place qui tombait en ruine de tout côté, de se jeter dans une autre qui ne tardait pas à éprouver le même sort, et de passer ensuite de celle-ci dans une troisième, que le temps détruisait encore, détermina enfin d'autres entrepreneurs (pour ne point abandonner ma comparaison) à se transporter en rase campagne, afin d'y construire des matériaux de tant de places ruinées, auxquels on reconnaîtrait quelque solidité, une cité durable, éternelle, et capable de résister aux efforts qui avaient détruit toutes les autres : ces nouveaux entrepreneurs s'appelèrent *éclectiques*. Ils avaient à peine jeté les premiers fondements, qu'ils s'aperçurent qu'il leur manquait une infinité de matériaux; qu'ils étaient obligés de rebuter les plus belles pierres, faute de celles qui devaient les lier dans l'ouvrage, et ils se dirent entre eux : *Mais ces matériaux qui nous manquent sont dans la nature, cherchons-les donc*; ils se mirent à les chercher dans le vague des airs, dans les entrailles de la terre, au fond des eaux, et c'est ce qu'on appela *cultiver la philosophie expérimentale*. Mais avant que d'abandonner le projet de bâtir, et que de laisser les matériaux épars sur la terre, comme autant de pierres d'attente, il fallut s'assurer par la combinaison qu'il était absolument impossible d'en former un édifice solide et régulier, sur le modèle de l'univers qu'ils avaient devant les yeux : car ces hommes ne se proposent rien moins que de retrouver le portefeuille du grand Architecte et les plans perdus de cet univers; mais le nombre de ces combinaisons est infini. Ils en ont déjà essayé un grand nombre

avec assez peu de succès; cependant ils continuent toujours de combiner : on peut les appeler *éclectiques systématiques.*

Ceux qui, convaincus non-seulement qu'il nous manque des matériaux, mais qu'on ne fera jamais rien de bon de ceux que nous avons dans l'état où ils sont, s'occupent sans relâche à en rassembler de nouveaux; ceux qui pensent au contraire qu'on est en état de commencer quelque partie du grand édifice ne se lassent point de les combiner, et ils parviennent, à force de temps et de travail, à soupçonner les carrières d'où l'on peut tirer quelques-unes des pierres dont ils ont besoin. Voilà l'état où les choses en sont en philosophie, où elles demeureront encore longtemps, et où le cercle que nous avons tracé les ramènerait nécessairement, si, par un événement qu'on ne conçoit guère, la terre venait à se couvrir de longues et épaisses ténèbres, et que les travaux en tout genre fussent suspendus pendant quelques siècles.

D'où l'on voit qu'il y a deux sortes d'*éclectisme;* l'un expérimental, qui consiste à rassembler les vérités connues et les faits donnés, et à en augmenter le nombre par l'étude de la nature; l'autre systématique, qui s'occupe à comparer entre elles les vérités connues et à combiner les faits donnés, pour en tirer ou l'explication d'un phénomène, ou l'idée d'une expérience. L'*éclectisme* expérimental est le partage des hommes laborieux; l'*éclectisme* systématique est celui des hommes de génie; celui qui les réunira verra son nom placé entre les noms de Démocrite, d'Aristote et de Bacon.

Deux causes ont retardé les progrès de cet *éclectisme;* l'une nécessaire, inévitable et fondée dans la nature des choses; l'autre accidentelle et conséquente à des événements que le temps pouvait ou ne pas amener, ou du moins amener dans des circonstances moins défavorables. Je me conforme dans cette distinction à la manière commune d'envisager les choses, et je fais abstraction d'un système qui n'entraînerait que trop facilement un homme qui réfléchit avec profondeur et précision à croire que tous les événements dont je vais parler sont également nécessaires. La première des causes du retardement de l'*éclectisme* moderne est la route que suit naturellement l'esprit humain dans ses progrès, et qui l'occupe invinciblement pendant des siècles entiers à des connaissances qui ont été et qui seront dans

tous les temps antérieures à l'étude de la philosophie. L'esprit humain a son enfance et sa virilité ; plût au ciel qu'il n'eût pas aussi son déclin, sa vieillesse et sa caducité ! L'érudition, la littérature, les langues, les antiquités, les beaux-arts sont les occupations de ses premières années et de son adolescence; la philosophie ne peut être que l'occupation de sa virilité, et la consolation ou le chagrin de sa vieillesse : cela dépend de l'emploi du temps et du caractère; or l'espèce humaine a le sien; et elle aperçoit très-bien dans son histoire générale les intervalles vides, et ceux qui sont remplis de transactions qui l'honorent ou qui l'humilient. Quant aux causes du retardement de la philosophie éclectique, dont nous formons une autre classe, il suffit d'en faire l'énumération. Ce sont les disputes de religion qui occupent tant de bons esprits; l'intolérance de la superstition qui en persécute et décourage tant d'autres; l'indigence qui jette un homme de génie du côté opposé à celui où la nature l'appelait; les récompenses mal placées qui l'indignent et lui font tomber la plume des mains; l'indifférence du gouvernement qui dans son calcul politique fait entrer pour infiniment moins qu'il ne vaut l'éclat que la nation reçoit des lettres et des arts d'agrément, et qui, négligeant les progrès des arts utiles, ne sait pas sacrifier une somme aux tentatives d'un homme de génie qui meurt avec ses projets dans sa tête, sans qu'on puisse conjecturer si la nature réparera jamais cette perte : car dans toute la suite des individus de l'espèce humaine qui ont existé et qui existeront, il est impossible qu'il y en ait deux qui se ressemblent parfaitement; d'où il s'ensuit pour ceux qui savent raisonner que toutes les fois qu'une découverte utile attachée à la différence spécifique qui distinguait tel individu de tous les autres, et qui le constituait tel, ou n'aura point été faite, ou n'aura point été publiée, elle ne se fera plus; c'est autant de perdu pour le progrès des sciences et des arts, et pour le bonheur et la gloire de l'espèce. J'invite ceux qui seront tentés de regarder cette considération comme trop subtile à interroger là-dessus quelques-uns de nos illustres contemporains; je m'en rapporte à leur jugement. Je les invite encore à jeter les yeux sur les productions originales, tant anciennes que modernes, en quelque genre que ce soit, à méditer un moment sur ce que c'est que l'originalité, et à me dire s'il y a deux originaux qui

se ressemblent, je ne dis pas exactement, mais à de petites différences près. J'ajouterai enfin la protection mal placée, qui abandonne les hommes de la nation, ceux qui la représentent avec dignité parmi les nations subsistantes, ceux à qui elle devra son rang parmi les peuples à venir, ceux qu'elle révère dans son sein et dont on s'entretient avec admiration dans les contrées éloignées, à des malheureux condamnés aux personnages qu'ils font, ou par la nature qui les a produits médiocres et méchants, ou par une dépravation de caractère qu'ils doivent à des circonstances telles que la mauvaise éducation, la mauvaise compagnie, la débauche, l'esprit d'intérêt et la petitesse de certains hommes pusillanimes qui les redoutent, qui les flattent, qui les irritent peut-être, qui rougissent d'en être les protecteurs déclarés, mais que le public, à qui rien n'échappe, finit par compter au nombre de leurs protégés. Il semble que l'on se conduise dans la république littéraire par la même politique cruelle qui régnait dans les démocraties anciennes, où tout citoyen qui devenait trop puissant était exterminé. Cette comparaison est d'autant plus juste, que quand on eut sacrifié par l'ostracisme quelques honnêtes gens, cette loi commença à déshonorer ceux qu'elle épargnait. J'écrivais ces réflexions, le 11 février 1755, au retour des funérailles d'un de nos plus grands hommes, désolé de la perte que la nation et les lettres faisaient en sa personne, et profondément indigné des persécutions qu'il avait essuyées. La vénération que je portais à sa mémoire gravait sur son tombeau ces mots que j'avais destinés quelque temps auparavant à servir d'inscription à son grand ouvrage de l'*Esprit des Lois :*

. . . . Alto
Quæsivit cœlo lucem, ingemuitque reperta.

Puissent-ils passer à la postérité et lui apprendre qu'alarmé du murmure d'ennemis qu'il redoutait, et sensible à des injures périodiques qu'il eût méprisées sans doute sans le sceau de l'autorité dont elles lui paraissaient revêtues, la perte de la tranquillité, ce bien si précieux à tout homme, fut la triste récompense de l'honneur qu'il venait de faire à la France, et du service important qu'il venait de rendre à l'univers!

Jusqu'à présent on n'a guère appliqué l'*éclectisme* qu'à des

matières de philosophie ; mais il n'est pas difficile de prévoir, à la fermentation des esprits, qu'il va devenir plus général. Je ne crois pas, peut-être même n'est-il pas à souhaiter, que ses premiers effets soient rapides, parce que ceux qui sont versés dans la pratique des arts ne sont pas assez raisonneurs, et que ceux qui ont l'habitude de raisonner ne sont ni assez instruits, ni assez disposés à s'instruire de la partie mécanique. Si l'on met de la précipitation dans la réforme, il pourra facilement arriver qu'en voulant tout corriger, on gâtera tout. Le premier mouvement est de se porter aux extrêmes. J'invite les philosophes à s'en méfier ; s'ils sont prudents, ils se résoudront à devenir disciples en beaucoup de genres, avant de vouloir être maîtres ; ils hasarderont quelques conjectures, avant que de poser des principes. Qu'ils songent qu'ils ont affaire à des espèces d'automates, auxquels il faut communiquer une impulsion d'autant plus ménagée, que les plus estimables d'entre eux sont les moins capables d'y résister. Ne serait-il pas raisonnable d'étudier d'abord les ressources de l'art, avant que de prétendre agrandir ou resserrer ses limites ? c'est faute de cette initiation qu'on ne sait ni admirer ni reprendre. Les faux amateurs corrompent les artistes, les demi-connaisseurs les découragent : je parle des arts libéraux. Mais tandis que la lumière qui fait effort en tout sens, pénétrera de toutes parts, et que l'esprit du siècle avancera la révolution qu'il a commencée, les arts mécaniques s'arrêteront où ils en sont, si le gouvernement dédaigne de s'intéresser à leurs progrès d'une manière plus utile. Ne serait-il pas à souhaiter qu'ils eussent leur académie ? Croit-on que les cinquante mille francs que le gouvernement emploierait par an à la fonder et à la soutenir fussent mal employés ? Quant à moi, il m'est démontré qu'en vingt ans de temps il en sortirait cinquante volumes *in*-4°, où l'on trouverait à peine cinquante lignes inutiles ; les inventions dont nous sommes en possession se perfectionneraient, la communication des lumières en ferait nécessairement naître de nouvelles, et recouvrer d'anciennes qui se sont perdues ; et l'État présenterait à quarante malheureux citoyens qui se sont épuisés de travail, et à qui il reste à peine du pain pour eux et pour leurs enfants, une ressource honorable, et le moyen de continuer à la société des services plus grands peut-être encore que ceux qu'ils lui ont rendus, en consignant

dans des Mémoires les observations précieuses qu'ils ont faites pendant un grand nombre d'années. De quel avantage ne serait-il pas pour ceux qui se destineraient à la même carrière d'y entrer avec toute l'expérience de ceux qui n'en sortent qu'après y avoir blanchi? Mais faute de l'établissement que je propose, toutes ces observations sont perdues, toute cette expérience s'évanouit, les siècles s'écoulent, le monde vieillit, et les arts mécaniques restent toujours enfants.

Après avoir donné un abrégé historique de la vie des principaux éclectiques, il nous reste à exposer les points fondamentaux de leur philosophie. C'est la tâche que nous nous sommes imposée dans le reste de cet article. Malgré l'attention que nous avons eue d'en écarter tout ce qui nous a paru inintelligible (quoique peut-être il ne l'eût pas été pour d'autres), il s'en faut beaucoup que nous ayons réussi à répandre sur ce que nous avons conservé une clarté que quelques lecteurs pourront désirer. Au reste, nous conseillons à ceux à qui le jargon de la philosophie scolastique ne sera pas familier de s'en tenir à ce qui précède, et à ceux qui auront les connaissances nécessaires pour entendre ce qui suit de ne pas s'en estimer davantage.

PHILOSOPHIE DES ÉCLECTIQUES. — *Principes de la dialectique des éclectiques.* Cette partie de leur philosophie n'est pas sans obscurité ; ce sont des idées aristotéliques si quintessenciées et si raffinées, que le bon sens s'en est évaporé, et qu'on se trouve à tout moment sur les confins du verbiage : au reste, on est presque sûr d'en venir là toutes les fois qu'on ne mettra aucune sobriété dans l'argumentation, et qu'on la poussera jusqu'où elle peut aller. C'était une des ruses du scepticisme. Si vous suiviez le sceptique, il vous égarait dans des ténèbres inextricables ; si vous refusiez de le suivre, il tirait de votre pusillanimité des inductions assez vraisemblables, et contre votre thèse en particulier, et contre la philosophie dogmatique en général. Les éclectiques disaient :

1. On ne peut appeler véritablement *être* que ce qui exclut absolument la qualité la plus contraire à l'entité, *la privation d'entité*.

2. Il y a, dans le premier être, des qualités qui ont pour principe l'unité, mais l'unité ne se comptant point parmi les

genres, elle n'empêche point l'être premier d'être premier, quoiqu'on dise de lui qu'il est un.

3. C'est par la raison que tout ce qui est un n'est ni même, ni sembable, que l'unité n'empêche pas l'être premier d'être le premier genre, *le genre suprême.*

4. Ce qu'on aperçoit d'abord, c'est l'existence, l'action et l'état; ils sont un dans le sujet; en eux-mêmes, ils sont trois.

Voilà les fondements sur lesquels Plotin élève son système de dialectique. Il ajoute :

5. Le nombre, la quantité, la qualité, ne sont pas des êtres premiers entre les êtres; ils sont postérieurs à l'essence; car il faut commencer par être possible.

6. La séité ou le soi, la quiddité ou le ce, l'identité, la diversité, ou l'altérité, ne sont pas, à proprement parler, les qualités de l'être; mais ce sont ses propriétés, des concomitants nécessaires de l'existence actuelle.

7. La relation, le lieu, le temps, l'état, l'habitude, l'action, ne sont point genres premiers; ce sont des accidents qui marquent composition ou défaut.

8. Le retour de l'entendement sur son premier acte lui offre nombre, c'est-à-dire un et plusieurs; force, intensité, rémission, puissance, grandeur, infini, quantité, qualité, quiddité, similitude. différence, diversité, etc., d'où découlent une infinité d'autres notions. L'entendement se joue en allant de lui-même aux objets, et en revenant des objets à lui-même.

9. L'entendement occupé de ses idées, ou l'intelligence est inhérente à je ne sais quoi de plus général qu'elle.

10. Après l'entendement, je descends à l'âme qui est une en soi, et en chaque partie d'elle-même à l'infini. L'intelligence est une de ses qualités; c'est l'acte pur d'elle une en soi, ou d'elle une en chaque partie d'elle-même à l'infini.

11. Il y a cinq genres analogues, les uns aux autres, tant dans le monde intelligible, que dans le monde corporel.

12. Il ne faut pas confondre l'essence avec la corporéité, ou matérialité: celle-ci enferme la notion de flux, et on l'appellerait plus exactement *génération.*

13. Les cinq genres du monde corporel, qu'on pourrait réduire à trois, sont la substance, l'accident qui est dans la subs-

tance, le mouvement et la relation. *Accident* se prend évidemment ici pour mode; et l'*accident dans lequel est la substance* est, selon toute apparence, *le lieu.*

14. La substance est une espèce de base, de suppôt; elle est par elle-même, et non par une autre; c'est ou un tout, ou une partie : si c'est une partie, c'est la partie d'un composé qu'elle peut compléter, et qu'elle complète, tant que le tout est tout.

15. Il est essentiel à une substance qu'on ne puisse dire d'elle qu'elle est un sujet. *Sujet se prend ici logiquement.*

16. On serait conduit à la division des substances génériques en espèces par la sensation, ou par la considération des qualités simples ou composées, par les formes, les figures et les lieux.

17. C'est le nombre et la grandeur qui constituent la quantité; c'est la relation qui constitue le temps et l'espace. Il ne faut point compter ces êtres parmi les quantités.

18. Il faut considérer la qualité en elle-même dans son mouvement et dans son sujet.

19. Le mouvement sera ou ne sera pas un genre, selon la manière dont on l'envisagera; c'est une progression de l'être, la nature de l'être restant la même ou changeant.

20. L'idée de progression commune à tout mouvement entraîne l'idée d'exercice d'une puissance ou force.

21. Le mouvement dans les corps est une tendance d'un corps vers un autre, qui doit en être sollicité au mouvement. Il ne faut pas confondre cette tendance avec les corps mus.

22. Pour rencontrer la véritable distribution des mouvements, il vaut mieux s'attacher aux différences intérieures qu'aux différences extérieures, et distinguer les forces en forces animées et forces inanimées; ou mieux encore en forces animées par l'art ou par la sensation.

23. Le repos est une privation, à moins qu'il ne soit éternel.

24. Les qualités actives et passives ne sont que des manières différentes de se mouvoir.

25. Quant à la relation, elle suppose pluralité d'êtres considérés par quelque qualité qui naisse essentiellement de la pluralité.

Voilà le système des genres ou des prédicaments que la

secte éclectique avait adopté. On ne disconviendra pas, si l'on se donne la peine de le lire avec attention, qu'à travers bien des notions obscures et puériles, il n'y en ait quelques-unes de fortes et de très-philosophiques.

Principes de la métaphysique des éclectiques. — Autre labyrinthe d'idées sophistiques, où Plotin se perd lui-même, et où le lecteur nous pardonnera bien de nous égarer quelquefois. Les éclectiques disaient :

1. Il y a les choses et leur principe; le principe est au-dessus des choses; sans le principe, les choses ne seraient pas. Tout procède de l'être principe; cependant c'est sans mouvement, division, ni multiplication de lui-même.

Voilà la source des émanations éclectiques.

2. Ce principe est l'auteur de l'essence et de l'être; il est premier, il est un; il est simple : c'est la cause de l'existence intelligible. Tout émane de lui, et le mouvement et le repos; cependant il n'a besoin ni de l'un ni de l'autre. Le mouvement n'est point en lui, et il n'y a rien en quoi il puisse se reposer.

3. Il est indéfinissable. On l'appelle *infini*, parce qu'il est un; parce que l'idée de limite n'a rien d'analogue avec lui, et qu'il n'y a rien à quoi il aboutisse; mais son infinitude n'a rien de commun avec celle de la matière.

4. Comme il n'y a rien de meilleur que le principe de tout ce qui est, il s'ensuit que ce qu'il y a de meilleur est.

5. Il est de la nature de l'excellent de se suffire à soi-même. Qu'appellerons-nous donc *excellent*, si ce n'est ce qui était avant qu'il y eût rien, c'est-à-dire avant que le mal fût ?

6. L'excellent est la source du beau; il en est l'extrême; il doit en être la fin.

7. Ce qui n'a qu'une raison d'agir n'en agit pas moins librement; car l'unité de motif n'offre point l'idée de privation, quand cette unité émane de la nature de l'être; c'est un corollaire de son excellence. Le premier principe est donc libre.

8. La liberté du premier principe n'a rien de semblable dans les êtres émanés de lui. Il en faut dire autant de ses autres attributs.

9. Si rien n'est au-dessus de ce qui était avant tout, il ne faut point remonter au delà; il faut s'arrêter à ce premier

principe, garder le silence sur sa nature, et tourner toutes ses recherches sur ce qui en est émané.

10. Ce qui est identique avec l'essence prédomine sans ôter la liberté; l'acte est essentiel, sans être contraint.

11. Lorsque nous disons du premier principe qu'il est juste, excellent, miséricordieux, etc., cela signifie que sa nature est toujours une et la même.

12. Le premier principe posé, d'autres causes sont superflues; il faut descendre de ce principe à l'entendement, ou à ce qui conçoit, et de l'entendement à l'âme; c'est là l'ordre naturel des êtres. Le genre intelligible est borné à ces objets; il n'en renferme ni plus ni moins. Il n'y en a pas moins, parce qu'il y a diversité entre eux; il n'y en a pas davantage, parce que la raison démontre que l'énumération est complète. Le premier principe tel que nous l'admettons ne peut être simplifié; et l'entendement est, mais simplement, c'est-à-dire sans qu'on puisse dire qu'il soit ou en repos ou en mouvement. De l'idée de l'entendement à l'idée de raison, et de celle-ci à l'idée d'âme, il y a procession ininterrompue; on ne conçoit aucune nature moyenne entre l'âme et l'entendement. Plotin file ces notions avec une subtilité infinie, et les dirige contre les gnostiques dont il bouleverse les éons et toutes les familles divines. Mais ce n'était là que la moitié de son but; il en déduit encore une trinité hypostatique, qu'il oppose à celle des chrétiens.

13. Il y a un centre commun entre les attributs divins : ces attributs sont autant de rayons qui en émanent; ils forment une sphère au delà des limites de laquelle rien n'est lumineux : tout veut être éclairé.

14. Il n'y a que l'être simple, premier et immobile, qui puisse expliquer comment tout est émané de lui; c'est à lui qu'il faut s'adresser pour s'en instruire, non par une prière vocale, mais par des élans réitérés qui portent l'âme au delà des espaces ténébreux qui la séparent du principe éternel dont elle est émanée.

Voilà le fondement de l'enthousiasme éclectique.

15. Lorsqu'on applique le terme de *génération* à la production des principes divins, il en faut écarter l'idée du temps. Il s'agit ici de transactions qui se sont passées dans l'éternité.

16. Ce qui émane du premier principe s'en émane sans

mouvement. S'il y avait mouvement dans le premier principe, l'être émané serait le troisième être mû et non pas le second. Cette émanation se fait sans qu'il y ait dans le premier principe ni répugnance, ni consentement.

17. Le premier principe est au centre des êtres qui s'en émanent, en repos, comme le soleil au centre de la lumière et du monde.

18. Ce qui est fécond et parfait engendre de toute éternité.

19. L'ordre de perfection suit l'ordre d'émanation; l'être de la première émanation est l'être le plus parfait après le principe : cet être fut l'entendement, νοῦς.

20. Toute émanation tend à son principe; c'est un centre où il a été nécessaire qu'elle se reposât pendant toute la durée, où il n'y avait d'être qu'elle et son principe; alors ils étaient réunis, mais distingués; car l'un n'était pas l'autre.

21. L'émanation première est l'image la plus parfaite du premier principe; elle est de lui sans intermède.

22. C'est de cette émanation, la première, la plus pure, la plus digne du premier principe, qui n'a pu naître que de ce principe, qui en est la vive image, qui lui ressemble plus que la lumière au corps lumineux, que sont émanés tous les êtres, toute la sublimité des idées, tous les dieux intelligibles.

23. Le premier principe d'où tout est émané réabsorbe tout; c'est en rappelant les émanations dans son sein qu'il les empêche de dégénérer en matière.

24. L'entendement, ou la première émanation, ne peut être stérile, si elle est parfaite. Qu'a-t-elle donc engendré? L'âme, seconde émanation moins parfaite que la première, plus parfaite que toutes les émanations qui l'ont suivie.

25. L'âme est un hypostase du premier principe; elle y est inhérente, elle en est éclairée, elle la représente; elle est féconde à son tour, et laisse échapper d'elle des êtres à l'infini.

26. Ce qui entend est différent de ce qui est entendu; mais de ce que l'un entend et l'autre est entendu, sans être identiques, ils sont coexistants; et celui qui entend a en soi tout ce qu'il peut avoir de ressemblance et d'analogie avec ce qu'il entend; d'où il s'ensuit :

27. Qu'il y a je ne sais quoi de suprême qui n'entend rien;

une première émanation qui entend; une seconde qui est entendue, et qui conséquemment n'est pas sans ressemblance et sans affinité avec ce qui entend.

28. Où il y a intelligence, il y a multitude. L'intelligent ne peut être ce qu'il y a de premier, de simple, et d'un.

29. L'intelligent s'applique à lui-même et à sa nature; s'il rentre dans son sein et qu'il y consomme son action, il en découlera la notion de duité, de pluralité et celle de tous les nombres.

30. Les objets des sens sont quelque chose; ce sont les images d'êtres; l'entendement connaît et ce qui est en lui, et ce qui est hors de lui, et il sait que les choses existent, sans quoi il n'y aurait point d'images.

31. Les intelligibles diffèrent des sensibles comme l'entendement diffère des sens.

32. L'entendement est en même temps une infinité de choses dont il est distingué.

33. Autant que le monde a de principes divers de fécondité, autant il a d'âmes différentes, autant il y a d'idées dans l'entendement divin.

34. Ce que l'on entend devient intime; il s'institue une espèce d'unité entre l'endement et la chose entendue.

35. Les idées sont d'abord dans l'entendement; l'entendement en acte ou l'intelligence s'applique aux idées. La nature de l'entendement et des idées est donc une; si nous les divisons, si nous en faisons des êtres essentiellement différents, c'est une suite de la marche de notre esprit, et de la manière dont nous acquérons nos connaissances.

Voilà le principe fondamental de la doctrine des idées innées.

36. L'entendement divin agit sur la matière par ses idées, non d'une action extérieure et mécanique, mais d'une action intérieure et générale, qui n'est toutefois ni identique avec la matière, ni séparée d'elle.

37. Les idées des irrationnels sont dans l'entendement divin : mais elles n'y sont pas sous une forme irrationnelle.

38. Il y a deux espèces de dieux dans le ciel incorporel; les uns intelligibles, les autres intelligents : ceux-ci sont les idées, ceux-là des entendements béatifiés par la contemplation des idées.

39. Le troisième principe émané du premier est l'âme du monde.

40. Il y a deux Vénus, l'une fille du ciel, l'autre fille de Jupiter et de Dioné; celle-ci préside aux amours des hommes; l'autre n'a point eu de mère : elle est née avant toute union corporelle, car il ne s'en fait point dans les cieux. Cette Vénus céleste est un esprit divin; c'est une âme aussi incorruptible que l'être dont elle est émanée; elle réside au-dessus de la sphère sensible; elle dédaigne de la toucher du pied : que dis-je du pied? elle n'a point de corps; c'est un pur esprit, c'est une quintessence de ce qu'il y a de plus subtil; inférieure, mais coexistante à son principe. Ce principe vivant la produisit; elle en fut un acte simple; il était avant elle; il l'a aimée de toute éternité; il s'y complaît; son bonheur est de la contempler.

41. De cette âme divine en sont émanées d'autres, quoiqu'elle soit une; les âmes qui en sont émanées sont des parties d'elle-même qui pénètrent tout.

42. Elle se repose en elle-même; rien ne l'agite et ne la distrait; elle est toujours une, entière et partout.

43. Il n'y a point eu de temps où l'âme manquât à cet univers: il ne pouvait durer sans elle; il a toujours été ce qu'il est. L'existence d'une masse informe ne se conçoit pas.

44. S'il n'y avait point de corps il n'y aurait point d'âme. Un corps est le seul lieu où une âme puisse exister; elle n'a aucun mouvement progressif sans lui; elle se meut, dégénère, et prend un corps en s'éloignant de son principe, comme un feu allumé sur une haute montagne, dont l'éclat va toujours en s'affaiblissant jusqu'où les ombres commencent.

45. Le monde est un grand édifice coexistant avec l'architecte; mais l'architecte et l'édifice ne sont pas un, quoiqu'il n'y ait pas une molécule de l'édifice où l'architecte ne soit présent. Il a fallu que ce monde fût; il a fallu qu'il fût beau, il a fallu qu'il le fût autant qu'il était possible.

46. Le monde est animé, mais il est plutôt en son âme que son âme n'est en lui; elle le renferme; il lui est intime; il n'y a pas un point où elle ne soit appliquée, et qu'elle n'informe.

47. Cette âme, si grande par sa nature, suit le monde partout; elle est partout où il est.

48. La perfection des êtres, auxquels l'âme du monde est

présente, est proportionnée à la distance du premier principe.

49. La beauté des êtres est en raison de l'énergie de l'âme en chaque point; ils ne sont que ce qu'elle les fait.

50. L'âme est comme assoupie dans les êtres inanimés : mais ce qui s'allie à un autre tend à se l'assimiler; c'est ainsi qu'elle vivifie autant qu'il est en elle ce qui de soi n'est point vivant.

51. L'âme se laisse diriger sans effort; on la captive en lui offrant quoi que ce soit qu'elle puisse supporter, et qui la contraigne à céder une portion d'elle-même; elle n'est pas difficile sur ce qu'on lui expose, un miroir n'admet pas plus indistinctement la représentation des objets.

La nature universelle contient en soi la raison d'une infinité de phénomènes, et elle les produit quand on sait la provoquer.

Voilà les principes d'où Plotin et les éclectiques déduisirent leur enthousiasme, leur trinité, et leur théurgie spéculative et pratique; voilà le labyrinthe dans lequel ils s'égarent. Si l'on veut en suivre tous les détours, on conviendra qu'il leur en aurait coûté beaucoup moins d'efforts pour rencontrer la vérité.

Principes de la psychologie des éclectiques. — Ce que l'on enseignait dans l'école alexandrine sur la nature de l'âme de l'homme n'était ni moins obscur ni plus solide que ce qu'on y débitait sur la nature du premier principe, de l'entendement divin et de l'âme du monde.

1. L'*âme* de l'homme et l'*âme* du monde ont la même nature, ce sont comme les deux sœurs.

2. Cependant les âmes des hommes ne sont pas à l'âme du monde ce que les parties sont au tout; autrement l'âme du monde divisée ne serait pas tout entière partout.

3. Il n'y a qu'une âme dans le monde, mais chaque homme a la sienne. Ces âmes diffèrent parce qu'elles n'ont pas été des écoulements de l'âme universelle. Elles y reposaient seulement en attendant des corps; et les corps leur ont été départis dans le temps par l'âme universelle qui les domine toutes.

4. Les essences vraies ne résident que dans le monde intelligible; c'est aussi le séjour des âmes; c'est de là qu'elles passent dans notre monde : ici, elles sont unies à des corps; là, elles en attendent et n'en ont point encore.

5. L'entendement est la plus importante des essences vraies. Il n'est ni divisé ni discret. Les âmes lui sont coexistantes dans le monde intelligible; aucun intervalle ne les sépare ni de lui, ni les unes des autres. Si les âmes éprouvent une sorte de division, ce n'est que dans ce monde où leur union avec les corps les rend susceptibles de mouvement. Elles sont présentes, absentes, éloignées, étendues; l'espace qu'elles occupent a ses dimensions; on y distingue des parties, mais elles sont indivisibles.

6. Les âmes ont d'autres différences que celles qui résultent de la diversité des corps: elles ont chacune une manière propre de sentir, d'agir, de penser. Ce sont les vestiges des vies antérieures. Cela n'empêche point qu'elles n'aient conservé des analogies qui les portent les unes vers les autres. Ces analogies sont aussi dans les sensations, les actions, les passions, les pensées, les goûts, les désirs, etc.

7. L'âme n'est ni matérielle ni composée, autrement on ne pourrait lui attribuer ni la vie ni l'intelligence.

8. Il y a des âmes bonnes, il y en a de mauvaises. Elles forment une chaîne de différents ordres. Il y a des âmes du premier, du second, du troisième ordre, etc.; cette inégalité est en partie originelle, en partie accidentelle.

9. L'âme n'est point dans le corps comme l'eau dans un vase. Le corps n'en est point le sujet; ce n'est point non plus un tout dont elle soit une partie; nous savons seulement qu'elle y est présente, puisqu'elle l'anime.

10. A parler exactement, l'âme est moins dans le corps que le corps n'est dans l'âme. Entre les fonctions de l'homme, la faculté de sentir et de végéter est du corps, celle d'apercevoir et de réfléchir est de l'âme.

11. Les puissances de l'âme sont toutes sous chaque partie du corps; mais l'exercice en chaque partie est analogue à la nature de l'organe.

12. L'âme séparée du corps ne reste point ici, où il n'y a point de lieu pour elle; elle rentre dans le sein du principe d'où elle est émanée; les places n'y sont pas indifférentes, la raison et la justice les distribuent.

13. L'âme ne prend point les formes des corps; elle ne souffre rien des objets. S'il se fait une impression sur le corps, elle s'en aperçoit; et apercevoir, c'est agir.

14. L'âme est la raison dernière des choses du monde intelligible, et la première raison des choses de celui-ci. Alternativement citoyenne de l'un et de l'autre, elle ne fait que se ressouvenir de ce qui se passait dans l'un, quand elle croit apprendre ce qui se passe dans l'autre.

15. C'est l'âme qui constitue le corps. Le corps ne vit point; il se dissout. La vie et l'indissolubilité ne sont que de l'âme.

16. Le commerce de l'âme avec le corps élève à l'existence de quelque être, qui n'est ni le corps ni l'âme; qui réside en nous; qui n'a point été créé; qui ne périt point, et par lequel tout persévère et dure.

17. Cet être est le principe du mouvement. C'est lui qui constitue la vie du corps par une qualité qui lui est essentielle, qu'il tient de lui-même, et qu'il ne perd point. Les platoniciens l'appelaient ἀυτοκινησία, *autoquinésie*.

18. Les âmes sont alliées par le même principe éternel et divin qui leur est commun.

19. Le vice et la peine leur sont accidentels. Celui qui a l'âme pure ne doute point de son immortalité.

20. Il règne entre les âmes la même harmonie que dans l'univers. Elles ont leurs révolutions comme les astres ont leur apogée et leur périgée. Elles descendent du monde intelligible dans le monde matériel, et remontent du monde matériel dans le monde intelligible; de là vient qu'on lit au ciel leurs destinées.

21. Leur révolution périodique est un enchaînement de transformations, à travers lesquelles elles passent d'un mouvement tantôt accéléré, tantôt retardé. Elles descendent du sein du premier principe jusqu'à la matière brute, et remontent de la matière brute jusqu'au premier principe.

22. Dans le point de leur orbe le plus élevé, il leur reste de la tendance à descendre; dans le point le plus bas, il leur en reste à remonter. Dans le premier cas, c'est le caractère d'émanation qui ne peut jamais être détruit; dans le second, c'est le caractère d'émanation divine qui ne peut jamais être effacé.

23. L'âme, en qualité d'être créé, souffre et se détériore; en qualité d'être éternel, elle reste la même, sans souffrir, s'améliorer, ni se détériorer. Elle est différente ou la même, selon qu'on la considère dans un point distinct de sa révolu-

tion périodique, ou relativement à son entière révolution; elle se détériore en descendant du premier principe vers le point le plus bas de son orbe; elle s'améliore en remontant de ce point vers le premier principe.

24. Dans son périgée, elle est comme morte. Le corps qu'elle informe est une espèce de sépulcre où elle conserve à peine la mémoire de son origine. Ses premiers regards vers le monde intelligible qu'elle a perdu de vue, et dont elle est séparée par des espaces immenses, annoncent que son état stationnaire va finir.

25. La liberté cesse lorsque la violence de la sensation ou de la passion ôte tout usage de la raison; on la recouvre à mesure que la sensation ou la passion perd de sa force. On est parfaitement libre, lorsque la passion et la sensation gardent le silence et que la raison parle seule; c'est l'état de contemplation; alors l'homme s'aperçoit, se juge, s'accuse, s'absout, se réforme sur ce qu'il observe dans son entendement. Ainsi la vertu n'est autre chose qu'une obéissance habituelle de la volonté, à la lumière et aux conseils de l'entendement.

26. Tout acte libre change l'état de l'âme, soit en bien, soit en mal, par l'addition d'un nouveau mode. Le nouveau mode ajouté la détériore toujours lorsqu'elle descend dans sa révolution, s'éloignant du premier principe, s'attachant à ce qu'elle rencontre, en conservant en elle le simulacre. Ainsi dans la contemplation qui l'améliore et qui la ramène au premier principe, il faut qu'il y ait abstraction de corps et de tout ce qui y est analogue. C'est le contraire dans tout acte de la volonté qui altère la pureté originelle et première de l'âme; elle fuit l'intelligible; elle se livre au corporel; elle se matérialise de plus en plus; elle s'enfonce dans ce tombeau; l'énergie de l'entendement pur et de l'habitude contemplative s'évanouit; l'âme se perd dans un enchaînement de métamorphoses qui la défigurent de plus en plus, et d'où elle ne reviendrait jamais si son essence n'était indestructible. Reste cette essence vivante, et avec elle une sorte de mémoire ou de conscience; ces germes de la contemplation éclosent dans le temps, et commencent à tirer l'âme de l'abîme de ténèbres où elle s'est précipitée, et à l'élancer vers la source de son émanation ou vers Dieu.

27. Ce n'est ni par l'intelligence naturelle, ni par l'applica-

tion, ni par aucune des manières d'apercevoir les choses de ce monde, que nous nous élevons à la connaissance et à la participation de Dieu; c'est par la présence intime de cet être à notre âme, lumière bien supérieure à toute autre. Nous parlons de Dieu; nous nous en entretenons; nous en écrivons; ces exercices excitent l'âme, la dirigent, la préparent à sentir la présence de Dieu; mais c'est autre chose qui la lui communique.

28. Dieu est présent à tous, quoiqu'il paraisse absent de tous. Sa présence n'est sensible qu'aux âmes qui ont établi entre elles et cet être excellent quelque analogie, quelque similitude, et qui, par des purifications réitérées, se sont restituées dans l'état de pureté originelle et première qu'elles avaient au moment de l'émanation; alors elles voient Dieu, autant qu'il est visible par sa nature.

29. Alors les voiles qui les enveloppaient sont déchirés, les simulacres qui les obsédaient et les éloignaient de la présence divine se sont évanouis. Il ne leur reste aucune ombre qui empêche la lumière éternelle de les éclairer et de les remplir.

30. L'occupation la plus digne de l'homme est donc de séparer son âme de toutes les choses sensibles, de la ramener profondément en elle-même, de l'isoler, et de la perdre dans la contemplation jusqu'à l'entier oubli d'elle-même et de tout ce qu'elle connaît. *Le quiétisme est bien ancien, comme on voit.*

31. Cette profonde contemplation n'est pas notre état habituel, mais c'est le seul où nous atteignions la fin de nos désirs, et ce repos délicieux où cessent toutes les dissonances qui nous environnent, et qui nous empêchent de goûter la divine harmonie des choses intelligibles. Nous sommes alors à la source de vie, à l'essence de l'entendement, à l'origine de l'être, à la région des vérités, au centre de tout bien, à l'océan d'où les âmes s'élèvent sans cesse, sans que ces émanations éternelles l'épuisent, car Dieu n'est point une masse; c'est là que l'homme est véritablement heureux; c'est là que finissent ses passions, son ignorance et ses inquiétudes; c'est là qu'il vit, qu'il entend, qu'il est libre et qu'il aime; c'est là que nous devons hâter notre retour, foulant aux pieds les obstacles qui nous retiennent, écartant tous ces fantômes trompeurs qui nous égarent et qui nous jouent, et bénissant le moment heureux qui

nous rejoint à notre principe, et qui rend au tout éternel son émanation.

32. Mais il faut attendre ce moment. Celui qui, portant sur son corps une main violente, l'accélérerait, aurait au moins une passion; il emporterait encore avec lui quelque vain simulacre. Le philosophe ne chassera donc point son âme; il attendra qu'elle sorte, ce qui arrivera lorsque son domicile dépérissant, l'harmonie constituée de toute éternité entre elle et lui cessera. *On retrouve ici des vestiges du Leibnitzianisme.*

33. L'âme séparée du corps reste dans ses révolutions à travers les cieux ce qu'elle a le plus été pendant cette vie, ou rationnelle, ou sensitive, ou végétale. La fonction qui la dominait dans le monde corporel la domine encore dans le monde intelligible; elle tient ses autres puissances inertes, engourdies et captives. Le mauvais n'anéantit pas le bon, mais ils coexistent subordonnés.

34. Exerçons donc notre âme dans ce monde à s'élever aux choses intelligibles, si nous ne voulons pas que, accompagnée dans l'autre de simulacres vicieux, elle ne soit précipitée derechef du centre des émanations, condamnée à la vie sensible, animale ou végétale, et assujettie aux fonctions brutales d'engendrer et de croître.

35. Celui qui aura respecté en lui la dignité de l'espèce humaine renaîtra homme; celui qui l'aura dégradée renaîtra bête; celui qui l'aura abrutie renaîtra plante. Le vice dominant déterminera l'espèce. Le tyran planera dans les airs sous la forme de quelque oiseau de proie.

Principes de la cosmologie des éclectiques. Voici ce qu'on peut tirer de plus clair de notre très-inintelligible philosophe Plotin.

1. La matière est la base et le suppôt des modifications diverses. Cette notion a été jusqu'à présent commune à tous les philosophes; d'où il s'ensuit qu'il y a de la matière dans le monde intelligible même, car il y a des idées qui sont modifiées; or tout mode suppose un sujet. D'ailleurs le monde intelligible n'étant qu'une copie du monde sensible, la matière doit avoir sa représentation dans l'un, puisqu'elle a son existence dans l'autre; or cette représentation suppose une toile matérielle, à laquelle elle soit attachée.

2. Les corps mêmes ont dans ce monde sensible un sujet qui

ne peut être corps ; en effet, leurs transmutations ne supposent point diminution, autrement les essences se réduiraient à rien ; car il n'est pas plus difficile d'être réduit à rien qu'à moins; d'ailleurs ce qui renaît ne peut renaître de ce qui n'est plus.

3. La matière première n'a rien de commun avec les corps, ni figure, ni qualité, ni grandeur, ni couleur; d'où il s'ensuit qu'on n'en peut donner qu'une définition négative.

4. La matière en général n'est point une quantité ; les idées de grandeur, d'unité, de pluralité, ne lui sont point applicables, parce qu'elle est indéfinie ; elle n'est jamais en repos ; elle produit une infinité d'espèces diverses, par une fermentation intestine qui dure toujours et qui n'est jamais stérile.

5. Le lieu est postérieur d'origine à la matière et au corps ; il ne lui est donc pas essentiel ; les formes ne sont donc pas des attributs nécessaires de la quantité corporelle.

6. Qu'on ne s'imagine pas sur ces principes que la matière est un vain nom ; elle est nécessaire ; les corps en sont produits. Elle devient alors le sujet de la qualité et de la grandeur, sans perdre ses titres d'invisible et d'indéfinie.

7. C'est n'avoir ni sens ni entendement que de rapporter l'essence et la production de l'univers au hasard.

8. Le monde a toujours été. L'idée qui en était le modèle ne lui est antérieure que d'une priorité d'origine et non de temps. Comme il est très-parfait, il est la démonstration la plus évidente de la nécessité et de l'existence d'un monde intelligible; et ce monde intelligible n'étant qu'une idée, il est éternel, inaltérable, incorruptible, un.

9. Ce n'est point par induction, c'est par nécessité que l'univers existe. L'entendement agissait sur la matière qui lui obéissait sans effort, et toutes choses naissaient.

10. Il n'y a nul effet contradictoire dans la génération d'un être par le développement de son germe ; il y a seulement une multitude de forces opposées les unes aux autres, qui réagissent et se balancent. Ainsi dans l'univers une partie est l'antagoniste d'une autre ; celle-ci veut, celle-là se refuse ; elles disparaissent quelquefois les unes et les autres dans ce conflit, pour renaître, s'entre-choquer et disparaître encore ; et il se forme un enchaînement éternel de générations et de destructions qu'on ne peut reprocher à la nature, parce que ce serait

une folie que d'attaquer un tout dans une de ses parties.

11. L'univers est parfait ; il a tout ce qu'il peut avoir ; il se suffit à lui-même : il est rempli de dieux, de démons, d'âmes justes, d'hommes que la vertu rend heureux, d'animaux et de plantes. Les âmes justes, répandues dans la vaste étendue des cieux, donnent le mouvement et la vie aux corps célestes.

12. L'âme universelle est immuable. L'état de tout ce qui est digne, après elle, de notre admiration et de nos hommages est permanent. Les âmes circulent dans les corps, jusqu'à ce que, exaltées et portées hors de l'état de génération, elles vivent avec l'âme universelle. Les corps changent continuellement de formes, et sont alternativement ou des animaux, ou les plantes qui les nourrissent.

13. Il n'y a point de mal absolu : l'homme injuste laisse à l'univers sa bonté ; il ne l'ôte qu'à son âme, qu'il dégrade dans l'ordre des êtres. C'est la loi générale à laquelle il est impossible de se soustraire.

14. Cessons donc de nous plaindre de cet univers ; tâchons d'être bons ; plaignons les méchants, et laissons à la raison universelle des choses le soin de les punir et de tirer avantage de leur malice.

15. Les hommes ont les dieux au-dessus d'eux et les animaux au-dessous, et ils sont libres de s'élever à l'état des dieux par la vertu, ou de s'abaisser par le vice à la condition des animaux.

16. La raison universelle des choses a distribué à chacune toute la bonté qui lui convenait. Si elle a placé des dieux au-dessus des démons, des démons au-dessus des âmes, des âmes au-dessus des hommes, des hommes au-dessus des animaux, ce n'est ni par choix ni par prédilection ; la nature de son ouvrage l'exigeait, ainsi que l'enchaînement et la nécessité des transmutations le démontrent.

17. Le monde renfermant tout ce qui est possible, ne pouvant ni rien perdre ni rien acquérir, il durera éternellement tel qu'il est.

18. Le ciel et tout ce qu'il contient est éternel. Les astres brillent d'un feu inépuisable, uniforme et tranquille. Il n'y a dans la nature aucun lien aussi fort que l'âme qui lie toutes ces choses.

19. C'est l'âme des cieux qui peuple la terre d'animaux; elle imprime au limon une ombre de vie, et le limon sent, respire et se meut.

20. Il n'y a dans les cieux que du feu ; mais ce feu contient de l'eau, de la terre, de l'air, en un mot toutes les qualités des autres éléments.

21. Comme il est de la nature de la chaleur de s'élever, la source des feux célestes ne tarira jamais. Il ne s'en peut rien dissiper sans effort, et le mouvement circulaire y ramène tout ce qui s'en dissipe.

22. Les astres changent dans leurs aspects et dans leurs mouvements ; mais leur nature ne change point.

23. C'est parce que les astres annoncent l'avenir que leur marche est réglée, et qu'ils portent les empreintes des choses. L'univers est plein de signes ; le sage les connaît et en tire des inductions ; c'est une suite nécessaire de l'harmonie universelle.

24. L'âme du monde est le principe des choses naturelles, et elle a parsemé l'étendue des cieux de corps lumineux qui l'embellissent et qui annoncent les destinées.

25. L'âme qui s'éloigne du premier principe est soumise à la loi des cieux dans ses différents changements de domicile ; il n'en est pas ainsi de l'âme qui s'en rapproche ; elle fait elle-même sa destinée.

26. L'univers est un être vivant qui a son corps et son âme ; et l'âme de l'univers, qui n'est attachée à aucun corps particulier, exerce une influence générale sur les âmes attachées à des corps.

27. L'influence céleste n'engendre point les choses ; elle dispose seulement la matière aux phénomènes, et la raison universelle les fait éclore.

28. La raison universelle des êtres n'est point une intelligence, mais une force intestine et agitatrice qui opère sans dessein, et qui, exerçant son énergie de quelque point central, met tout en mouvement, comme on voit des ondulations naître dans un fluide les unes des autres, et s'étendre à l'infini.

29. Il faut distinguer dans le monde les dieux des démons. Les dieux sont sans passions, les démons ont des passions ; ils sont éternels comme les dieux, mais inférieurs d'un degré ; dans

l'échelle universelle des êtres, il tiennent le milieu entre nous et les dieux.

30. Il n'y a point de démon dans le monde intelligible : ce qu'on y appelle des *démons* sont des dieux.

31. Ceux qui habitent la région du monde sensible, qui s'étend jusqu'à la lune, sont des dieux visibles, des dieux du second ordre : ils sont aux dieux intelligibles ce que la splendeur est aux étoiles.

32. Ces démons sont des sympathies émanées de l'âme qui fait le bien de l'univers, elle les a engendrées afin que chaque partie eût dans le tout la perfection et l'énergie qui lui conviennent.

33. Les démons ne sont point des êtres corporels, mais ils mettent en action l'air, le feu et les éléments : s'ils étaient corporels, ce seraient des animaux sensibles.

34. Il faut supposer une matière générale intelligible, qui soit un véhicule, un intermède entre la matière sensible et les êtres auxquels elle est subordonnée.

35. Il n'y a point d'éléments que la terre ne contienne. La génération des animaux et la végétation des plantes démontrent que c'est un animal ; et comme la portion d'esprit qu'elle renferme est grande, on est bien fondé à la prendre pour une divinité ; elle ne se meut point d'un mouvement de translation, mais elle n'est pas incapable de se mouvoir. Elle peut sentir, parce qu'elle a une âme, comme les astres en ont une, comme l'homme a la sienne.

Principes de la théologie éclectique, tels qu'ils sont répandus dans les ouvrages de Jamblique, le théologien par excellence de la secte.

1. Il y a des dieux : nous portons en nous-mêmes la démonstration de cette vérité. La connaissance nous en est innée : elle existe dans notre entendement, antérieure à toute induction, à tout préjugé, à tout jugement. C'est une conscience simultanée de l'union nécessaire de notre nature avec sa cause génératrice ; c'est une conséquence immédiate de la coexistence de cette cause avec notre amour pour le bon, le vrai et le beau.

2. Cette espèce de contact intime de l'âme et de la divinité ne nous est pas subordonné ; notre volonté ne peut ni l'altérer,

ni l'éviter, ni le nier, ni le prouver. Il est nécessairement en nous; nous le sentons, et il nous convainc de l'existence des dieux par ce que nous sommes, quelque chose que nous soyons.

3. Mais l'idée des compagnons immortels des dieux ne nous est ni moins intime, ni moins innée, ni moins perceptible que celle des dieux. La connaissance naturelle que nous avons de leur existence est immuable, parce que leur essence ne change point. Ce n'est point non plus une vérité de conséquence et d'induction : c'est une notion simple, pure et première, puisée de toute éternité dans le sein de la divinité, à laquelle nous sommes restés unis dans le temps par ce lien indissoluble.

4. Il y a des dieux, des démons et des héros, et ces êtres célestes sont distribués en différentes classes. Les ressemblances et les différences qui les distinguent et qui les rapprochent ne nous sont connues que par analogie. Il faut, par exemple, que la bonté leur soit une qualité commune, parce qu'elle est essentielle à leur nature. Il en est autrement des âmes qui participent seulement à cet attribut par communication.

5. Les dieux et les âmes sont les deux extrêmes des choses célestes. Les héros constituent l'ordre intermédiaire. Ils sont supérieurs en excellence, en nature, en puissance, en vertu, en beauté, en grandeur, et généralement en toute bonne qualité, aux âmes qu'ils touchent immédiatement, et avec lesquelles ils ont de la ressemblance et de la sympathie par la vie qui leur a été commune. Il faut encore admettre une sorte de génies subordonnés aux dieux, et ministres de leur bienfaisance dont ils sont épris, et qu'ils imitent. Ils sont le milieu à travers lequel les êtres célestes prennent une forme qui nous les rend visibles; le véhicule qui porte à nos oreilles les choses ineffables, et à notre entendement l'incompréhensible ; la glace qui fait passer dans notre âme des images qui n'étaient point faites pour y pénétrer sans son secours.

6. Ce sont ces deux classes qui forment le lien et le commerce des dieux et des âmes, qui rendent l'enchaînement des choses célestes indissoluble et continu, qui facilitent aux dieux le moyen de descendre jusqu'aux hommes, des hommes jusqu'aux derniers êtres de la nature, et à ces êtres de remonter jusqu'aux dieux.

7. L'unité, une existence plus parfaite que celle des êtres inférieurs, l'immutabilité, l'immobilité, la puissance de mouvoir sans perdre l'immobilité, la providence, sont encore des qualités communes des dieux. On peut conjecturer, par la différence des extrêmes, quelle est celle des intermédiaires. Les actions des dieux sont excellentes, celles des âmes sont imparfaites. Les dieux peuvent tout, également, en même temps, sans obstacle et sans délai. Il y a des choses qui sont impossibles aux âmes; il leur faut du temps pour toutes celles qu'elles peuvent; elles ne les exécutent que séparément et avec peine. La divinité produit sans effort et gouverne ; l'âme se tourmente pour engendrer, et sert. Tout est soumis aux dieux, jusque aux actions et à l'existence des âmes : ils voient les essences des choses, et le terme des mouvements de la nature. Les âmes passent d'un effet à un autre, et s'élèvent par degrés. La divinité est incompréhensible, incommensurable, illimitée. Les âmes éprouvent toutes sortes de passions et de formes. L'intelligence qui préside à tout, la raison universelle des êtres est présente aux dieux, sans nuage et sans réserve, sans raisonnement et sans induction, par un acte pur, simple et invariable. L'âme n'en est éclairée qu'imparfaitement et par intervalle. Les dieux ont donné les lois à l'univers; les âmes suivent les lois données par les dieux.

8. C'est la vie que l'âme a reçue dans le commencement, et le premier mouvement de sa volonté, qui ont déterminé l'espèce d'être organique qu'elle informerait, et la tendance qu'elle aurait à se perfectionner ou à se détériorer.

9. Les choses excellentes et universelles contiennent en elles la raison des choses moins bonnes et moins générales. Voilà le fondement des révolutions des êtres, de leurs émanations, de l'éternité, de leur principe élémentaire, de leur rapport indélébile avec les choses célestes, de leur dépravation, de leur perfectibilité et de tous les phénomènes de la nature humaine.

10. Les dieux ne sont attachés à aucune partie de l'univers: ils sont présents même aux choses de ce monde: ils contiennent tout, et rien ne les contient; ils sont partout, tout en est rempli. Si la divinité s'empare de quelque substance corporelle du ciel, de la terre, d'une ville sacrée, d'un bois, d'une statue, son empire et sa présence s'en répandent au dehors, comme

la lumière s'échappe en tout sens du soleil. La substance en est pénétrée. Elle agit au dedans et à l'extérieur, de près et au loin, sans affaiblissement et sans interruption. Les dieux ont ici-bas différents domiciles, selon leur nature ignée, terrestre, aérienne, aquatique. Ces distinctions et celles des dons qu'on en doit attendre sont les fondements de la théurgie et des évocations.

11. L'âme est impassible; mais sa présence dans un corps rend passible l'être composé. Si cela est vrai de l'âme, à plus forte raison des héros, des démons, des dieux.

12. Les démons et les dieux ne sont pas également affectés de toutes les parties d'un sacrifice; il y a le point important, la chose énergique et secrète ; ils ne sont pas non plus également sensibles à toutes sortes de sacrifices. Il faut aux uns des symboles, aux autres ou des victimes, ou des représentations, ou des hommages, ou des bonnes œuvres.

13. Les prières sont superflues. La bienfaisance des dieux, qui connaît nos véritables besoins, est attentive à prévenir nos demandes. Les prières ne sont qu'un moyen de s'élever vers les dieux, et d'unir son esprit au leur. C'est ainsi que le prêtre se garantit des passions, conserve sa pureté, etc.

14. Si l'idée de la colère des dieux était mieux connue, on ne chercherait point à l'apaiser par des sacrifices. La colère céleste n'est point un ressentiment de la part des dieux, dont la créature ait à craindre quelque mauvais effet; c'est une aversion de sa part pour leur bienfaisance. Les holocaustes ne sont utiles que quand ils sont la marque de la résipiscence. C'est un pas que le coupable a fait vers les dieux dont il s'était éloigné : le méchant fuit les dieux, mais les dieux ne le poursuivent point; c'est lui seul qui se rend malheureux, et qui se perd par sa méchanceté.

15. Il est pieux d'attendre des dieux tout le bien qu'il leur est imposé par la necessité de leur nature. Il est impie de croire qu'on leur fait violence. Il ne faut donc s'adresser aux dieux que pour se rendre meilleur soi-même. Si les lustrations ont écarté de dessus nos têtes quelques calamités imminentes, c'était afin que nos âmes n'en reçussent aucune tache.

16. Ce n'est point par des organes que les dieux nous entendent; c'est qu'ils ont en eux la raison et les effets de toutes les

prières des hommes pieux, et surtout de leurs ministres. Ils sont présents à ces hommes consacrés, et nous parlons immédiatement aux dieux par leur intermission.

17. Les astres, que nous appelons des *dieux*, sont des substances très-analogues à ces êtres immatériels ; mais c'est à ces êtres qu'il faut spécialement s'adresser dans les astres qu'ils informent. Ils sont tous bienfaisants; il s'en écoule sur les corps des influences indélébiles. Il n'y a pas un point de l'espace où leurs vertus ne fassent sentir leur énergie; mais leur action sur les parties de l'univers est proportionnée à la nature de ces parties. Elle répand de la diversité; mais elle ne produit jamais aucun mal absolu.

18. Ce n'est pas que ce qui est excellent, relativement à l'harmonie universelle, ne puisse devenir nuisible à quelque partie en particulier.

19. Les dieux intelligibles qui président aux sphères célestes sont des êtres originaires du monde intelligible; et c'est par l'attention qu'ils donnent à leurs propres idées, en se renfermant en eux-mêmes, qu'ils gouvernent les cieux.

20. Les dieux intelligibles ont été les paradigmes des dieux sensibles. Ces simulacres une fois engendrés ont conservé sans aucune altération l'empreinte des êtres divins dont ils étaient les images.

21. C'est cette ressemblance inaltérable que nous devons regarder comme la base du commerce éternel qui règne entre les dieux de ce monde et les dieux du monde supérieur. C'est par cette analogie indestructible que tout ce qui en émane revient à l'être unique dont il est l'émanation, et en est réabsorbé. C'est l'identité qui lie les dieux entre eux dans le monde intelligible et dans le monde sensible; c'est la similitude qui établit le commerce des dieux d'un monde aux dieux de l'autre.

22. Les démons ne sont point perceptibles soit à la vue, soit au toucher. Les dieux sont plus forts que tout obstacle matériel. Les dieux gouvernent le ciel, l'univers et toutes les puissances secrètes qui y sont renfermées. Les démons n'ont l'administration que de quelques portions qui leur ont été abandonnées par les dieux. Les démons sont alliés et presque inséparables des êtres qui leur ont été concédés. Les dieux dirigent les corps

sans leur être présents. Les dieux commandent, les démons obéissent, mais librement.

23. La génération des démons est le dernier effort de la puissance des dieux : les héros en sont émanés comme une simple conséquence de leur existence vivante ; il en est de même des âmes. Les démons ont la faculté génératrice ; c'est à eux que le soin d'unir les âmes aux corps a été remis. Les héros vivifient, inspirent, dirigent, mais n'engendrent point.

24. Il a été donné aux âmes, par une grâce spéciale des dieux, de pouvoir s'élever jusqu'à la sphère des anges. Alors elles ont franchi les limites qui leur étaient prescrites par leur nature. Elles la perdent, et prennent celle de la nouvelle famille dans laquelle elles ont passé.

25. Les apparitions des dieux sont analogues à leurs essences, puissances et opérations. Ils se montrent toujours tels qu'ils sont. Ils ont leurs signes propres, leurs caractères et leurs mouvements distinctifs, leurs formes fantastiques particulières ; et le fantôme d'un dieu n'est point celui d'un démon, ni le fantôme d'un démon celui d'un ange, ni le fantôme d'un ange celui d'un archange, et il y a des spectres d'âmes de toutes sortes de caractères. L'aspect des dieux est consolant ; celui des archanges, terrible ; celui des anges, moins sévère ; celui des héros, attrayant ; celui des démons, épouvantable. Il y a dans ces apparitions encore une infinité d'autres variétés, relatives au rang de l'être, à son autorité, à son génie, à sa vitesse, à sa lenteur, à sa grandeur, à son cortége, à son influence... *Jamblique détaille toutes ces choses avec l'exactitude la plus minutieuse, et nos naturalistes n'ont pas mieux vu les chenilles, les mouches, les pucerons, que notre philosophe* éclectique *les dieux, les anges, les archanges, les démons et les génies de toutes les espèces qui voltigent dans le monde intelligible et dans le monde sensible.* Si l'on commet quelque faute dans l'évocation théurgique, alors on a un autre spectre que celui qu'on évoquait. Vous comptiez sur un dieu, et c'est un démon qui vous vient. Au reste, ce n'est point la connaissance des choses saintes qui sanctifie. Tout homme peut se sanctifier ; mais il n'est donné d'évoquer les dieux qu'aux théurgistes, aux hommes merveilleux qui tiennent dans leurs mains le secret des deux mondes.

26. La prescience nous vient d'en haut; elle n'a rien en soi ni d'humain ni de physique. Il n'en est pas ainsi de la révélation. C'est une voix faible qui se fait entendre à nous, sur le passage de la veille au sommeil. Cela prouve que l'âme a deux vies, l'une unie avec le corps, l'autre séparée. D'ailleurs, comme sa fonction est de contempler, et qu'elle contient en elle la raison de tous les possibles, il n'est pas surprenant que l'avenir lui soit connu. Elle voit les choses futures dans leurs raisons préexistantes. Si elle a reçu des dieux une pénétration sublime, un pressentiment exquis, une longue expérience, la facilité d'observer, le discernement, le génie, rien de ce qui a été, de ce qui est, et de ce qui sera n'échappera à sa connaissance.

27. Voici les vrais caractères de l'enthousiasme divin. Celui qui l'éprouve est privé de l'usage commun de ses sens, sa veille ne ressemble point à celle des autres hommes; son action est extraordinaire; il ne se possède plus; il ne pense plus et ne parle plus par lui-même; la vie qui l'environne est absente pour lui; il ne sent point l'action du feu, ou il n'en est point offensé; il ne voit ni ne redoute la hache levée sur sa tête; il est transporté dans des lieux inaccessibles; il marche à travers la flamme, il se promène sur les eaux, etc... Cet état est l'effet de la divinité qui exerce tout son empire sur l'âme de l'enthousiaste, par l'entremise des organes du corps; il est alors le ministre d'un dieu qui l'obsède, qui l'agite, qui le poursuit, qui le tourmente, qui en arrache des voix, qui vit en lui, qui s'est emparé de ses mains, de ses yeux, de sa bouche, et qui le tient élevé au-dessus de la nature commune.

28. On a consacré la poésie et la musique aux dieux. En effet, il y a dans les chants et dans la versification toute la variété qu'il convient d'introduire dans les hymnes qu'on destine à l'évocation des dieux. Chaque dieu a son caractère. Chaque évocation a sa forme et exige sa mélodie. L'âme avait entendu l'harmonie des cieux avant que d'être exilée dans un corps. Si quelques accents analogues à ces accents divins, dont elle ne perd jamais entièrement la mémoire, viennent à la frapper, elle tressaillit, elle s'y livre, elle en est transportée. *Jamblique se précipite ici dans toutes les espèces de divinations, sottises magnifiques à travers lesquelles nous n'avons pas le courage de le suivre.* On peut voir dans cet auteur ou dans

l'*Histoire critique de la Philosophie*, de M. Brucker, toutes les rêveries de l'*éclectisme* théologique, sur la puissance des dieux, sur l'illumination, sur les invocations, la magie, les prêtres et la nécessité de l'action de la fumée des victimes sur les dieux, etc.

29. La justice des dieux n'est point la justice des hommes. L'homme définit la justice sur des rapports tirés de sa vie actuelle et de son état présent. Les dieux la définissent relativement à ses existences successives et à l'universalité de nos vies.

30. La plupart des hommes n'ont point de liberté et sont enchaînés par le destin, etc.

Principes de la théogonie éclectique. 1. Il est un Dieu de toute la nature, le principe de toute génération, la cause des puissances élémentaires, supérieur à tous les dieux, en qui tout existe, immatériel, incorporel, maître de la nature, subsistant de toute éternité par lui-même, premier, indivisible et indivisé, tout par lui-même, tout en lui-même, antérieur à toutes choses, même aux principes universaux et aux causes générales des êtres, immobile, renfermé dans la solitude de son unité, la source des idées, des intelligibles, des possibilités, se suffisant, père des essences et de l'entité, antérieur au principe intelligible. Son nom est Noetarque.

2. Emeth est après Noetarque; c'est l'intelligence divine qui se connaît elle-même, d'où toutes les intelligences sont émanées, qui les ramène toutes dans son sein, comme dans un abîme; les Égyptiens plaçaient Eicton avant Emeth; c'était la première idée exemplaire; on adorait Eicton par le silence.

3. Après ces dieux, viennent Amem, Ptha et Osiris, qui président à la génération des êtres apparents, dieux conservateurs de la sagesse, et ses ministres dans les temps où elle engendrait les êtres, et produisait la force secrète des causes.

4. Il y a quatre puissances mâles et quatre puissances femelles au-dessus des éléments et de leurs vertus. Elles résident dans le soleil. Celle qui dirige la nature dans ses fonctions génératrices a son domicile dans la lune.

5. Le ciel est divisé en deux, ou quatre, ou trente-six régions et ces régions en plusieurs autres; chacune a sa divinité, et toutes sont subordonnées à une divinité qui leur est supérieure.

De ces principes, il faut descendre à d'autres, jusqu'à ce que l'univers entier soit distribué à des puissances qui émanent les unes des autres, et toutes d'une première.

6. Cette première puissance tira la matière de l'essence, et l'abandonna à l'intelligence, qui en fabriqua des sphères incorruptibles. Elle employa ce qu'il y avait de plus pur à cet ouvrage; elle fit du reste les choses corruptibles et l'universalité des corps.

7. L'homme a deux âmes; l'une qu'il tient du premier intelligible et l'autre qu'il a reçue dans le monde sensible. Chacune a conservé des caractères distinctifs de son origine. L'âme du monde intelligible retourne sans cesse à sa source, et les lois de la fatalité ne peuvent rien sur elle; l'autre est asservie aux mouvements des mondes.

8. Chacun a son démon; il préexistait à l'union de l'âme avec le corps. C'est lui qui l'a unie à un corps. Il la conduit, il l'inspire. C'est toujours un bon génie. Les mauvais génies sont sans district.

9. Ce démon n'est point une faculté de l'âme; c'est un être distingué d'elle et d'un ordre supérieur au sien, etc.

Principes de la philosophie morale des éclectiques. Voici ce qu'on en recueillera de plus généralement admis, en feuilletant les ouvrages de Porphyre et de Jamblique.

1. Il ne se fait rien de rien. Ainsi l'âme est une émanation de quelque principe plus noble.

2. Les âmes existaient avant que d'être unies à des corps. Elles sont tombées, et l'exil a été leur châtiment. Elles ont depuis leur chute passé successivement en différents corps, où elles ont été retenues comme dans des prisons.

3. C'est par un enchaînement de crimes et d'impiétés qu'elles ont rendu leur esclavage plus long et plus dur. C'est à la philosophie à l'adoucir et à le faire cesser. Elle a deux moyens : la purification rationnelle et la purification théurgique, qui élèvent les âmes successivement à quatre différents degrés de perfection, dont le dernier est la théopatie.

4. Chaque degré de perfection a ses vertus. Il y a quatre vertus cardinales, la prudence, la force, la tempérance et la justice; et chaque vertu a ses degrés.

5. Les qualités physiques, qui ne sont que des avantages

de conformation, et dont l'usage le plus noble serait d'être employées, comme des instruments, pour s'élever aux autres qualités, sont au dernier rang.

6. Les qualités morales et politiques sont celles de l'homme sensé, qui, supérieur à ses passions, après avoir travaillé longtemps à se rendre heureux par la pratique de la vertu, s'occupe à procurer le même bonheur à ses semblables. Ces qualités sont pratiques.

7. Les qualités spéculatives sont celles qui constituent proprement le philosophe ; il ne se contente pas de faire le bien, il descend encore en lui-même, il s'y renferme et médite, afin de connaître la vérité des principes par lesquels il se conduit.

8. Les qualités expurgatives ou sanctifiantes, ce sont toutes celles qui élèvent l'homme au-dessus de sa condition, par la privation de tout ce qui est au delà des besoins de la nature les plus étroits. Dans cet état, l'homme a sacrifié tout ce qui peut l'attacher à cette vie ; son corps lui devient un fardeau onéreux ; il en souhaite la dissolution ; il est mort philosophiquement. Or la mort philosophique parfaite est le point de la perfection humaine le plus voisin de la vie des dieux.

9. Les qualités spéculatives consistent dans la contemplation habituelle du premier principe, et dans l'imitation la plus approchée de ses vertus.

10. Les qualités théurgiques sont celles par lesquelles on est digne dès ce monde de commercer avec les dieux, les démons, les héros et les âmes libres.

11. L'homme peut, avec le secours des seules forces qu'il a reçues de la nature, s'élever successivement de la dégradation la plus profonde jusqu'au dernier degré de perfection ; car la loi de la nécessité n'a point d'empire invincible sur l'énergie du principe divin qu'il porte en lui-même, et avec lequel il n'y a point d'obstacle qu'il ne puisse surmonter.

12. Si la séparation de l'âme et du corps s'est faite avant que l'âme ne se soit relevée de son état d'avilissement, et qu'elle ait emporté avec elle des traces secrètes de dépravation, elle éprouve le supplice des enfers, en rentrant dans un nouveau corps qui devient pour elle une prison plus cruelle que le corps qu'elle a quitté, qui l'éloigne davantage de son premier

principe, et qui rend sa grande révolution plus longue et plus difficile.

Voilà ce que nous avons trouvé de plus important et de moins obscur dans la philosophie des *éclectiques* anciens. Pour s'en instruire à fond, il faut aller puiser dans les sources, et feuilleter ce qui nous reste de Plotin, de Porphyre, de Julien, de Jamblique, d'Ammien-Marcellin, etc..., sans oublier l'*Histoire critique de la Philosophie* de M. Brucker, et la foule des auteurs tant anciens que modernes qui y sont cités.

ÉCONOMIE RUSTIQUE. C'est l'art de connaître tous les objets utiles et lucratifs de la campagne, de se les procurer, de les conserver, et d'en tirer le plus grand avantage possible. Cette manière de s'enrichir est d'une étendue prodigieuse: c'est un tribut imposé sur tous les êtres de la nature; les éléments même n'en sont pas exceptés. Ce serait un ouvrage considérable que l'exposition seule des choses qui sont comprises dans l'*économie rustique*. Voici les principales: celui qui vivra à la campagne, et qui voudra mettre son séjour à profit, connaîtra l'agriculture et le jardinage dans tous leurs détails; il n'ignorera rien de ce qui concerne les bâtiments nécessaires pour lui, pour sa famille, pour ses domestiques, pour ses animaux, et pour ses différentes récoltes; la chasse, la pêche, la fauconnerie, les haras, les eaux, les forêts, les différents travaux rustiques; plusieurs manufactures, telles que celles de la faïence, de la poterie, de la chaux, de la brique, du fer, etc. Quelle que soit l'opinion vulgaire sur la vie d'un homme qui se livre tout entier à ces objets, je n'en connais aucune, sans exception, qui soit plus conforme à la nature, à la santé, à l'étendue des connaissances utiles, à l'élévation de l'esprit, à la simplicité des mœurs, au goût des bonnes choses, à la vertu, au bien public, à l'honnêteté et au bon sens. *Voyez* AGRICULTURE.

ÉDITEUR, s. m. (*Belles-Lett.*). On donne ce nom à un homme de lettres qui veut prendre le soin de publier les ouvrages d'un autre.

Les bénédictins ont été *éditeurs* de presque tous les pères de l'Église. Les PP. Labbe[1] et Hardouin ont donné des éditions

1. Ce nom remplace celui de Lallemant qui se trouve dans l'*Encyclopédie*. C'est une correction indiquée dans le *Supplement* par d'Alembert, qui fait remarquer que le commencement de cet article n'est pas de l'auteur dont la lettre distinctive

des Conciles. On compte parmi les *éditeurs* du premier ordre les docteurs de Louvain, Scaliger, Petau, Sirmond, etc.

Il y a deux qualités essentielles à un *éditeur :* c'est de bien entendre la langue dans laquelle l'ouvrage est écrit, et d'être suffisamment instruit de la matière qu'on y traite.

Ceux qui nous ont donné les premières éditions des anciens auteurs grecs et latins ont été des hommes savants, laborieux et utiles.

Il y a tel ouvrage dont l'édition suppose plus de connaissances qu'il n'est donné à un seul homme d'en posséder. L'*Encyclopédie* est singulièrement de ce nombre. Il semble qu'il faudrait, pour sa perfection, que chacun fût *éditeur* de ses articles; mais ce moyen entraînerait trop de dépenseset de lenteur.

Comme les *éditeurs* de l'*Encyclopédie* ne s'arrogent aucune sorte d'autorité sur les productions de leurs collègues, il serait aussi mal de les blâmer de ce qu'on y pourra remarquer de faible, que de les louer de ce qu'on y trouvera d'excellent.

Nous ne dissimulerons point qu'il ne nous arrive quelquefois d'apercevoir, dans les articles de nos collègues, des choses que nous ne pouvons nous empêcher de désapprouver intérieurement, de même qu'il arrive, selon toute apparence, à nos collègues d'en apercevoir dans les nôtres dont ils ne peuvent s'empêcher d'être mécontents.

Mais chacun a une manière de penser et de dire qui lui est propre, et dont on ne peut exiger le sacrifice dans une association où l'on n'est entré que sur la convention tacite qu'on y conserverait toute sa liberté.

Cette observation tombe particulièrement sur les éloges et sur les critiques. Nous nous regarderions comme coupables d'une infidélité très-répréhensible envers un auteur, si nous nous étions jamais servis de son nom pour faire passer un jugement favorable ou défavorable; et le lecteur serait très-injuste à notre égard, s'il nous en soupçonnait.

S'il y a quelque chose de nous dans cet ouvrage que nous nous fassions scrupule d'attribuer à d'autres, c'est le bien et le mal que nous pouvons y dire des ouvrages.

se trouve à la fin. Or, il n'y a aucune lettre à la fin. Il est probable que d'Alembert aura regardé comme faisant un tout les deux notes sur Éditeur et Édition. C'est lui qui avait signé cette dernière.

EFFÉMINÉ, adj., qui tient du caractère faible et délicat de la femme. Le reproche est réciproque ; on n'aime point à rencontrer dans une femme les qualités extérieures de l'homme, ni dans l'homme les qualités extérieures de la femme. L'expérience nous a fait attacher à chaque sexe un ton, une démarche, des mouvements, des linéaments qui leur sont propres, et nous sommes choqués de les trouver déplacés. Dans les langues anciennes orientales, l'acception de ce mot était fort différente ; on appelait *efféminés* des hommes consacrés à de fausses divinités, en l'honneur desquelles ils se prostituaient ; ces victimes singulières avaient des loges au fond des forêts, connues sous le nom d'*ædiculæ effeminatorum*.

ÉGYPTIENS (Philosophie des) ; *Histoire de la philosophie*. L'histoire de l'Égypte est en général un chaos où la chronologie, la religion et la philosophie sont particulièrement remplies d'obscurités et de confusion.

Les *Égyptiens* voulurent passer pour les peuples les plus anciens de la terre, et ils en imposèrent sur leur origine. Leurs prêtres furent jaloux de conserver la vénération qu'on avait pour eux, et ils ne transmirent à la connaissance des peuples que le vain et pompeux étalage de leur culte. La réputation de leur sagesse prétendue devenait d'autant plus grande, qu'ils en faisaient plus de mystère ; et ils ne la communiquèrent qu'à un petit nombre d'hommes choisis, dont ils s'assurèrent la discrétion par les épreuves les plus longues et les plus rigoureuses.

Les *Égyptiens* eurent des rois, un gouvernement, des lois, des sciences, des arts, longtemps avant que d'avoir connu aucune écriture ; en conséquence, des fables accumulées pendant une longue suite de siècles corrompirent leurs traditions. Ce fut alors qu'ils recoururent à l'hiéroglyphe ; mais l'intelligence n'en fut ni assez facile ni assez générale pour se conserver.

Les différentes contrées de l'Égypte souffrirent de fréquentes inondations, ses anciens monuments furent renversés, ses premiers habitants se dispersèrent, un peuple étranger s'établit dans ses provinces désertes ; des guerres qui succédèrent répandirent parmi les nouveaux *Égyptiens* des transfuges de toutes les nations circonvoisines. Les connaissances, les cou-

tumes, les usages, les cérémonies, les idiomes se mêlèrent et se confondirent. Le vrai sens de l'hiéroglyphe, confié aux seuls prêtres, s'évanouit ; on fit des efforts pour le retrouver. Ces tentatives donnèrent naissance à une multitude incroyable d'opinions et de sectes. Les historiens écrivirent les choses comme elles étaient de leur temps ; mais la rapidité des événements jeta dans leurs écrits une diversité nécessaire. On prit ces différences pour des contradictions ; on chercha à concilier sur une même date ce qu'il fallait rapporter à plusieurs époques. On était égaré dans un labyrinthe de difficultés réelles ; on en compliqua les détours pour soi-même et pour la postérité par les difficultés imaginaires qu'on se fit.

L'Égypte était devenue une énigme presque indéchiffrable pour l'*Égyptien* même, voisin encore de la naissance du monde, selon notre chronologie. Les pyramides portaient, au temps d'Hérodote, des inscriptions dans une langue et des caractères inconnus ; le motif qu'on avait eu d'élever ces masses énormes était ignoré. A mesure que les temps s'éloignaient, les siècles se projetaient les uns sur les autres ; les événements, les noms, les hommes, les époques, dont rien ne fixait la distance, se rapprochaient imperceptiblement et ne se distinguaient plus ; toutes les transactions semblaient se précipiter pêle-mêle dans un abîme obscur, au fond duquel les hiérophantes faisaient apercevoir à l'imagination des naturels, et à la curiosité des étrangers, tout ce qu'il fallait qu'ils y vissent pour la gloire de la nation et pour leur intérêt.

Cette supercherie soutint leur ancienne réputation. On vint de toutes les contrées du monde connu chercher la sagesse en Égypte. Les prêtres *égyptiens* eurent pour disciples Moïse, Orphée, Linus, Platon, Pythagore, Démocrite, Thalès, en un mot tous les philosophes de la Grèce. Ces philosophes, pour accréditer leurs systèmes, s'appuyèrent de l'autorité des hiérophantes. De leur côté, les hiérophantes profitèrent du témoignage même des philosophes pour s'attribuer leurs découvertes. Ce fut ainsi que les opinions qui divisaient les sectes de la Grèce s'établirent successivement dans les gymnases de l'Égypte. Le platonisme et le pythagorisme surtout y laissèrent des traces profondes ; ces doctrines portèrent des nuances plus ou moins fortes sur celles du pays ; les nuances qu'elles affec-

tèrent d'en prendre achevèrent la confusion. Jupiter devint Osiris; on prit Typhon pour Pluton. On ne vit plus de différence entre l'Adès et l'Amenthès. On fonda de part et d'autre l'identité sur les analogies les plus légères. Les philosophes de la Grèce ne consultèrent là-dessus que leur sécurité et leur succès; les prêtres de l'Égypte, que leur intérêt et leur orgueil. La sagesse versatile de ceux-ci changea au gré des conjonctures. Maîtres des livres sacrés, seuls initiés à la connaissance des caractères dans lesquels ils étaient écrits, séparés du reste des hommes et renfermés dans des séminaires dont la puissance des souverains faisait à peine entr'ouvrir les portes, rien ne les compromettait. Si l'autorité les contraignait à admettre à la participation de leurs mystères quelque esprit naturellement ennemi du mensonge et de la charlatanerie, ils le corrompaient et le déterminaient à seconder leurs vues, ou ils le rebutaient par des devoirs pénibles et un genre de vie austère. Le néophyte le plus zélé était forcé de se retirer, et la doctrine ésotérique ne transpirait jamais.

Tel était à peu près l'état des choses en Égypte lorsque cette contrée fut inondée de Grecs et de Barbares qui y entrèrent à la suite d'Alexandre, source nouvelle de révolutions dans la théologie et la philosophie *égyptiennes*. La philosophie orientale pénétra dans les sanctuaires d'Égypte quelques siècles avant la naissance de Jésus-Christ. Les notions judaïques et cabalistiques s'y introduisirent sous les Ptolémées. Au milieu de cette guerre intestine et générale que la naissance du christianisme suscita entre toutes les sectes des philosophes, l'ancienne doctrine *égyptienne* se défigura de plus en plus. Les hiérophantes, devenus syncrétistes, chargèrent leur théologie d'idées philosophiques, à l'imitation des philosophes qui remplissaient leur philosophie d'idées théologiques. On négligea les livres anciens. On écrivit le système nouveau en caractères sacrés, et bientôt ce système fut le seul dont les hiérophantes conservèrent quelque connaissance. Ce fut dans ces circonstances que Sanchoniathon, Manéthon, Asclépiade, Palefate, Chérémon, Hécatée, publièrent leurs ouvrages. Ces auteurs écrivaient d'une chose que ni eux ni personne n'entendaient déjà plus. Qu'on juge par là de la certitude des conjectures de nos auteurs modernes, Kircher, Marsham, Witsius, qui n'ont travaillé que

d'après des monuments mutilés, et que sur des fragments très-suspects des disciples des derniers hiérophantes.

Theut, qu'on appelle aussi *Thoyt* et *Thoot*, passe pour le premier fondateur de la sagesse *égyptienne*. On dit qu'il fut chef du conseil d'Osiris; que ce prince lui communiqua ses vues; que Thoot imagina plusieurs arts utiles; qu'il donna des noms à la plupart des êtres de la nature; qu'il apprit aux hommes à conserver la mémoire des faits par la voie du symbole; qu'il publia des lois; qu'il institua les cérémonies religieuses; qu'il observa le cours des astres; qu'il cultiva l'olivier; qu'il inventa la lyre et l'art palestrique, et qu'en reconnaissance de ses travaux, les peuples de l'Égypte le placèrent au rang des dieux, et donnèrent son nom au premier mois de leur année.

Ce Theut fut un des Hermès de la Grèce, et c'est, au sentiment de Cicéron, le cinquième Mercure des Latins. Mais à juger de l'antiquité de ce personnage par les découvertes qu'on lui attribue, Marsham a raison de prétendre que Cicéron s'est trompé.

L'Hermès, fils d'Agathodémon et père de Tat, ou le second Mercure, succède à Thoot dans les annales historiques ou fabuleuses de l'Égypte. Celui-ci perfectionna la théologie, découvrit les premiers principes de l'arithmétique et de la géométrie, sentit l'inconvénient des images symboliques, leur substitua l'hiéroglyphe, et éleva des colonnes sur lesquelles il fit graver, dans les nouveaux caractères qu'il avait inventés, les choses qu'il crut dignes de passer à la postérité; ce fut ainsi qu'il se proposa de fixer l'inconstance de la tradition; les peuples lui dressèrent des autels et célébrèrent des fêtes en son honneur.

L'Égypte fut désolée par des guerres intestines et étrangères. Le Nil rompit ses digues; il se fit des ouvertures qui submergèrent une grande partie de la contrée. Les colonnes d'Agathodémon furent renversées; les sciences et les arts se perdirent, et l'Égypte était presque retombée dans sa première barbarie, lorsqu'un homme de génie s'avisa de recueillir les débris de la sagesse ancienne, de rassembler les monuments dispersés, de rechercher la clef des hiéroglyphes, d'en augmenter le nombre et d'en confier l'intelligence et le dépôt à un collége de prêtres. Cet homme fut le troisième fondateur de la sagesse des *Égyptiens*. Les peuples le mirent aussi au nombre des dieux, et l'adorèrent sous le nom d'*Hermès trismégiste*.

Tel fut donc, selon toute apparence, l'enchaînement des choses. Le temps, qui efface les défauts des grands hommes et qui relève leurs qualités, augmenta le respect que les *Égyptiens* portaient à la mémoire de leurs fondateurs, et ils en firent des dieux. Le premier de ces dieux inventa les arts de nécessité. Le second fixa les événements par des symboles. Le troisième substitua au symbole l'hiéroglyphe plus commode; et s'il m'était permis de pousser la conjecture plus loin, je ferais entrevoir le motif qui détermina les *Égyptiens* à construire leurs pyramides; et pour venger ces peuples des reproches qu'on leur a faits, je représenterais ces masses énormes, dont on a tant blâmé la vanité, la pesanteur, les dépenses et l'inutilité, comme les monuments destinés à la conservation des sciences, des arts et de toutes les connaissances utiles à la nation *égyptienne*.

En effet, lorsque les monuments du premier ou du second Mercure eurent été détruits, de quel côté se durent porter les vues des hommes pour se garantir de la barbarie dont on les avait retirés, conserver les lumières qu'ils acquéraient de jour en jour, prévenir les suites des révolutions fréquentes auxquelles ils étaient exposés dans ces temps reculés où tous les peuples semblaient se mouvoir sur la surface de la terre, et obvier aux événements destructeurs dont la nature de leur climat les menaçait particulièrement? Fut-ce de chercher un autre moyen, ou de perfectionner celui qu'ils possédaient? fut-ce d'assurer de la durée à l'hiéroglyphe, ou de passer de l'hiéroglyphe à l'écriture? mais l'intervalle de l'hiéroglyphe à l'écriture est immense. La métaphysique qui rapprocherait ces découvertes et qui les enchaînerait l'une à l'autre serait mauvaise. La figure symbolique est une peinture de la chose. Il y a le même rapport entre la chose et l'hiéroglyphe; mais l'écriture est une expression des voix. Ici, le rapport change; ce n'est plus un art inventé qu'on perfectionne, c'est un nouvel art qu'on invente, et un art qui a ce caractère particulier que l'invention en dut être totale et complète. C'est une observation de M. Duclos, de l'Académie française, qui me paraît avoir jeté sur cette matière un coup d'œil plus philosophique qu'aucun de ceux qui l'ont précédé.

Le génie rare, capable de réduire à un nombre borné l'infinie variété des sons d'une langue, de leur donner des signes, de fixer pour lui-même la valeur de ces signes, et d'en rendre

aux autres l'intelligence commune et familière, ne s'étant point rencontré parmi les *Égyptiens*, dans la circonstance où il leur aurait été le plus utile; ces peuples, pressés entre l'inconvénient et la nécessité d'attacher la mémoire des faits à des monuments, ne durent naturellement penser qu'à en construire d'assez solides pour résister éternellement aux plus grandes révolutions. Tout semble concourir à fortifier cette opinion; l'usage antérieur de confier à la pierre et au relief l'histoire des connaissances et des transactions; les figures symboliques qui subsistent encore au milieu des plus anciennes ruines du monde, celles de Persépolis où elles représentent les principes du gouvernement ecclésiastique et civil; les colonnes sur lesquelles Theut grava les premiers caractères hiéroglyphiques; la forme des nouvelles pyramides sur lesquelles on se proposa, si ma conjecture est vraie, de fixer l'état des sciences et des arts dans l'Égypte; leurs angles propres à marquer les points cardinaux du monde et qu'on a employés à cet usage; la dureté de leurs matériaux qui n'ont pu se tailler au marteau, mais qu'il a fallu couper à la scie; la distance des carrières d'où ils ont été tirés aux lieux où ils ont été mis en œuvre; la prodigieuse solidité des édifices qu'on en a construits; leur simplicité, dans laquelle on voit que la seule chose qu'on se soit proposée, c'est d'avoir beaucoup de solidité et de surface; le choix de la figure pyramidale, ou d'un corps qui a une base immense et qui se termine en pointe; le rapport de la base à la hauteur; les frais immenses de la construction; la multitude d'hommes et la durée du temps que ce travail a consommés; la similitude et le nombre de ces édifices, les machines dont ils supposent l'invention; un goût décidé pour les choses utiles, qui se reconnaît à chaque pas qu'on fait en Égypte; l'inutilité prétendue de toutes ces pyramides comparées avec la haute sagesse des peuples. Tout bon esprit qui pèsera ces circonstances ne doutera pas un moment que ces monuments n'aient été construits pour être couverts un jour de la science politique, civile et religieuse de la contrée, que cette ressource ne soit la seule qui ait pu s'offrir à la pensée chez des peuples qui n'avaient point encore d'écriture, et qui avaient vu leurs premiers édifices renversés; qu'il ne faille regarder les pyramides comme les Bibles de l'Égypte, dont les temps et les révolutions avaient peut-être détruit les caractères

plusieurs siècles avant l'invention de l'écriture; que c'est la raison pour laquelle cet événement ne nous a point été transmis; en un mot, que ces masses, loin d'éterniser l'orgueil ou la stupidité de ces peuples, sont des monuments de leur prudence et du prix inestimable qu'ils attachaient à la conservation de leurs connaissances. Et la preuve qu'ils ne se sont point trompés dans leur raisonnement, c'est que leur ouvrage a résisté pendant une suite innombrable de siècles à l'action destructive des éléments qu'ils avaient prévue, et qu'il n'a été endommagé que par la barbarie des hommes, contre laquelle les sages *égyptiens* ou n'ont point pensé à prendre des précautions, ou ont senti l'impossibilité d'en prendre de bonnes. Tel est notre sentiment sur la construction des pyramides de l'Égypte; il serait bien étonnant que dans le grand nombre de ceux qui ont écrit de ces édifices, personne n'eût rencontré une conjecture qui se présente si naturellement.

Si l'on fait remonter l'institution des prêtres *égyptiens* jusqu'au temps d'Hermès trismégiste, il n'y eut dans l'État aucun ordre de citoyens plus ancien que l'ordre ecclésiastique; et si l'on examine avec attention quelques-unes des lois fondamentales de cette institution, on verra combien il était impossible que l'ordre des hiérophantes ne devînt pas nombreux, puissant, redoutable, et qu'il n'entraînât pas tous les maux dont l'Égypte fut désolée.

Il n'en était pas dans l'Égypte ainsi que dans les autres contrées du monde païen où un temple n'avait qu'un prêtre et qu'un dieu. On adorait dans un seul temple *égyptien* un grand nombre de dieux. Il y avait un prêtre au moins pour chaque dieu, et un séminaire de prêtres pour chaque temple. Combien n'était-il pas facile de prendre trop de goût pour un état où l'on vivait aisément sans rien faire; où, placé à côté de l'autel, on partageait l'hommage avec l'idole, et l'on voyait les autres hommes prosternés à ses pieds; où l'on en imposait aux souverains mêmes; où l'on était regardé comme le ministre d'en haut et l'interprète de la volonté du ciel; où le caractère sacré dont on était revêtu permettait beaucoup d'injustices, et mettait presque toujours à couvert du châtiment; où l'on avait la confiance des peuples; où l'on dominait sur les familles dont on possédait les secrets; en un mot, où l'on réunissait en sa per-

sonne la considération, l'autorité, l'opulence, la fainéantise et la sécurité. D'ailleurs il était permis aux prêtres *égyptiens* d'avoir des femmes, et il est d'expérience que les femmes des ministres sont très-fécondes.

Mais pour que l'hiérophantisme engloutît tous les autres états, et ruinât plus sûrement encore la nation, la prêtrise *égyptienne* fut une de ces professions dans lesquelles les fils étaient obligés de succéder à leurs pères. Le fils d'un prêtre était prêtre né; ce qui n'empêchait point qu'on ne pût entrer dans l'ordre ecclésiastique sans être de famille sacerdotale. Cet ordre enlevait donc continuellement des membres aux autres professions, et ne leur en restituait jamais aucun.

Mais il en était des biens ainsi que des personnes. Ce qui avait appartenu une fois aux prêtres ne pouvait plus retourner aux laïques. La richesse des prêtres allait toujours en croissant comme leur nombre. D'ailleurs la masse des superstitions lucratives d'une contrée suit la proportion de ses prêtres, de ses devins, de ses augures, de ses diseurs de bonne aventure, et de tous ceux en général qui tirent leur subsistance de leur commerce avec le ciel.

Ajoutons à ces considérations qu'il n'y avait peut-être sur la terre aucun sol plus favorable à la superstition que l'Égypte. Sa fécondation était un prodige annuel. Les phénomènes qui accompagnaient naturellement l'arrivée des eaux, leur séjour et leur retraite portaient les esprits à l'étonnement. L'émigration régulière des lieux bas vers les lieux hauts; l'oisiveté de cette demeure; le temps qu'on y donnait à l'étude de l'astronomie; la vie sédentaire et renfermée qu'on y menait; les météores, les exhalaisons, les vapeurs sombres et malsaines qui s'élevaient de la vase de toute une vaste contrée, trempée d'eau et frappée d'un soleil ardent; les monstres qu'on y voyait éclore; une infinité d'événements produits dans le mouvement général de toute l'Égypte s'enfuyant à l'arrivée de son fleuve, et redescendant des montagnes à mesure que les plaines se découvraient; tant de causes ne pouvaient manquer de rendre cette nation superstitieuse, car la superstition est partout une suite nécessaire des phénomènes surprenants dont les raisons sont ignorées.

Mais lorsque dans une contrée le rapport de ceux qui tra-

vaillent à ceux qui ne font rien va toujours en diminuant, il faut à la longue que les bras qui s'occupent ne puissent plus suppléer à l'inaction de ceux qui demeurent oisifs, et que la condition de la fainéantise y devienne onéreuse à elle-même. Ce fut aussi ce qui arriva en Égypte; mais le mal était alors trop grand pour y remédier. Il fallut abandonner les choses à leur torrent. Le gouvernement en fut ébranlé. L'indigence et l'esprit d'intérêt engendrèrent parmi les prêtres l'esprit d'intolérance. Les uns prétendirent qu'on adorât exclusivement les grues; d'autres voulurent qu'il n'y eût de vrai dieu que le crocodile. Ceux-ci ne prêchèrent que le culte des chats, et anathématisèrent le culte des oignons. Ceux-là condamnèrent les mangeurs de fèves à être brûlés comme des impies. Plus ces articles de croyance étaient ridicules, plus les prêtres y mirent de chaleur. Les séminaires se soulevèrent les uns contre les autres, les peuples crurent qu'il s'agissait du renversement des autels et de la ruine de la religion, tandis qu'au fond il n'était question entre les prêtres que de s'attirer la confiance et les offrandes des peuples. On prit les armes, on se battit, et la terre fut arrosée de sang.

L'Égypte fut superstitieuse dans tous les temps; parce que rien ne nous garantit entièrement de l'influence du climat, et qu'il n'y a guère de notions antérieures dans notre esprit à celles qui nous viennent du spectacle journalier du sol que nous habitons. Mais le mal n'était pas aussi général sous les premiers dépositaires de la sagesse de Trismégiste qu'il le devint sous les derniers hiérophantes.

Les anciens prêtres de l'Égypte prétendaient que leurs dieux étaient adorés même des barbares. En effet, le culte en était répandu dans la Chaldée, dans presque toutes les contrées de l'Asie, et l'on en retrouve encore aujourd'hui des traces très-distinctes parmi les cérémonies religieuses de l'Inde. Ils regardaient Osiris, Isis, Orus, Hermès, Anubis, comme des âmes célestes qui avaient généreusement abandonné le séjour de la félicité suprême, pris un corps humain et accepté toute la misère de notre condition, pour converser avec nous, nous instruire de la nature du juste et de l'injuste, nous communiquer les sciences et les arts, nous donner des lois, et nous rendre plus sages et moins malheureux. Ils se disaient descendants de ces

êtres immortels, et les héritiers de leurs divins esprits. Doctrine excellente à débiter aux peuples ; aussi n'y avait-il anciennement aucun culte superstitieux dont les ministres n'eussent quelque prétention de cette nature ; ils réunirent quelquefois la souveraineté avec le sacerdoce. Ils étaient distribués en différentes classes employées à différents exercices, et distinguées par des marques particulières. Ils avaient renoncé à toute occupation manuelle et profane. Ils erraient sans cesse entre les simulacres des dieux, la démarche composée, l'air austère, la contenance droite, et les mains renfermées sous leurs vêtements. Une de leurs fonctions principales était d'exhorter les peuples à garder un attachement inviolable pour les usages du pays, et ils avaient un assez grand intérêt à bien remplir ce devoir du sacerdoce. Ils observaient le ciel pendant la nuit ; ils avaient des purifications pour le jour. Ils célébraient un office qui consistait à chanter quelques hymnes le matin, à midi, l'après-midi et le soir. Ils remplissaient les intervalles par l'étude de l'arithmétique, de la géométrie et de la physique expérimentale, περὶ τὴν ἐμπειρίαν. Leur vêtement était propre et modeste ; c'était une étoffe de lin ; leur chaussure était une natte de jonc. Ils pratiquaient sur eux la circoncision. Ils se rasaient tout le corps. Ils s'abluaient d'eau froide trois fois par jour. Ils buvaient peu de vin. Ils s'interdisaient le pain dans le temps de purification, ou ils y mêlaient de l'hysope. L'huile et le poisson leur étaient absolument défendus. Ils n'osaient pas même semer des fèves. Voici l'ordre et la marche d'une de leurs processions.

Les chantres étaient à la tête, ayant à la main quelques symboles de l'art musical. Les chantres étaient particulièrement versés dans les deux livres de Mercure, qui renfermaient les hymnes des dieux et les maximes des rois.

Ils étaient suivis de tireurs d'horoscopes, portant la palme et le cadran solaire, les deux symboles de l'astrologie judiciaire. Ceux-ci étaient savants dans les quatre livres de Mercure sur les mouvements des astres, leur lumière, leur coucher, leur lever, les conjonctions et les oppositions de la lune et du soleil.

Après les tireurs d'horoscopes, marchaient les scribes des choses sacrées, une plume sur la tête, l'écritoire, l'encrier et le jonc à la main. Ils avaient la connaissance de l'hiéroglyphe, de la cosmologie, de la géographie, du cours du soleil, de la lune

et des autres planètes, de la topographie de l'Égypte et des lieux consacrés, des mesures, et de quelques autres objets relatifs à la politique et à la religion.

Après les horoscopistes venaient ceux qu'on appelait les *stolites*, avec les symboles de la justice, et les coupes de libations. Ils n'ignoraient rien de ce qui concerne le choix des victimes, la discipline des temples, le culte divin, les cérémonies de la religion, les sacrifices, les prémices, les hymnes, les prières, les fêtes, les pompes publiques, et autres matières qui composaient dix des livres de Mercure.

Les prophètes fermaient la procession. Ils avaient la poitrine nue; ils portaient dans leur sein découvert l'*hydria*; ceux qui veillaient aux pains sacrés les accompagnaient. Les prophètes étaient initiés à tout ce qui a rapport à la nature des dieux et à l'esprit des lois; ils présidaient à la répartition des impôts; et les livres sacerdotaux qui contenaient leur science étaient au nombre de dix.

Toute la sagesse *égyptienne* formait quarante-deux volumes, dont les six derniers, à l'usage des pastophores, traitaient de l'anatomie, de la médecine, des maladies, des remèdes, des instruments, des yeux et des femmes. Ces livres étaient gardés dans les temples. Les lieux où ils étaient déposés n'étaient accessibles qu'aux anciens d'entre les prêtres. On n'initiait que les naturels du pays, qu'on faisait passer auparavant par de longues épreuves. Si la recommandation d'un souverain contraignait à admettre dans un séminaire quelque personnage étranger, on n'épargnait rien pour le rebuter. On enseignait d'abord au néophyte l'épistolographie, ou la forme et la valeur des caractères ordinaires. De là il passait à la connaissance de l'Écriture sainte ou de la science du sacerdoce, et son cours de théologie finissait par les traités de l'hiéroglyphe ou du style lapidaire, qui se divisait en caractères parlants, symboliques, imitatifs et allégoriques.

Leur philosophie morale se rapportait principalement à la commodité de la vie et à la science du gouvernement. Si l'on considère qu'au sortir de leur école Thalès sacrifia aux dieux, pour avoir trouvé le moyen de décrire le cercle et de mesurer le triangle; que Pythagore immola cent bœufs pour avoir découvert la propriété du carré de l'hypothénuse, on n'aura pas une haute

opinion de leur géométrie. Leur astronomie se réduisait à la connaissance du lever et du coucher des astres, des aspects des planètes, des solstices, des équinoxes, des parties du zodiaque; connaissance qu'ils appliquaient à des calculs astrologiques et généthliaques. Eudoxe publia les premières idées systématiques sur le mouvement des corps célestes; Thalès prédit la première éclipse, soit que ce dernier en eût inventé la méthode, soit qu'il l'eût apprise en Égypte; qu'était-ce que l'astronomie *égyptienne?* il y a toute apparence que leurs observations ne devaient leur réputation qu'à l'inexactitude de celles qu'on faisait ailleurs. La gamme de leur musique avait trois tons, et leur lyre trois cordes. Il y avait longtemps que Pythagore avait cessé d'être leur disciple, lorsqu'il s'occupait encore à chercher les rapports des intervalles des sons. Un long usage d'embaumer les corps aurait dû perfectionner leur médecine; cependant ce qu'on en peut dire de mieux, c'est qu'ils avaient des médecins pour chaque partie du corps et pour chaque maladie. C'était, du reste, un tissu de pratiques superstitieuses, très-commodes pour pallier l'inefficacité des remèdes et l'ignorance du médecin. Si le malade ne guérissait pas, c'est qu'il avait la conscience en mauvais état. Tout ce que Borrichius a débité de leur chimie n'est qu'un délire érudit; il est démontré que la question de la transmutation des métaux n'avait point été agitée avant le règne de Constantin. On ne peut nier qu'ils n'aient pratiqué, de temps immémorial, l'astrologie judiciaire; mais les en estimerons-nous beaucoup davantage? Ils ont eu d'excellents magiciens, témoin leur querelle avec Moïse en présence de Pharaon, et la métamorphose de leurs verges en serpents. Ce tour de sorcier est un des plus forts dont il soit fait mention dans l'histoire. Ils ont eu deux théologies, l'une ésotérique et l'autre exotérique. La première consistait à n'admettre d'autre dieu que l'univers, d'autres principes des êtres que la matière et le mouvement. Osiris était le soleil, la lune était Isis. Ils disaient : « Au commencement tout était confondu : le ciel et la terre n'étaient qu'un; mais dans le temps les éléments se séparèrent. L'air s'agita; sa partie ignée, portée au centre, forma les astres et alluma le soleil. Son sédiment grossier ne resta pas sans mouvement. Il se roula sur lui-même, et la terre parut. Le soleil échauffa cette masse inerte: les germes qu'elle contenait fermentèrent, et la vie se

manifesta sous une infinité de formes diverses. Chaque être vivant s'élança dans l'élément qui lui convenait. Le monde, ajoutaient-ils, a ses révolutions périodiques, à chacune desquelles il est consumé par le feu. Il renaît de sa cendre pour subir le même sort à la fin d'une autre révolution. Ces révolutions n'ont point eu de commencement et n'auront point de fin. La terre est un globe sphérique. Les astres sont des amas de feu. L'influence de tous les corps célestes conspire à la production et à la diversité des corps terrestres. Dans les éclipses de lune ce corps est plongé dans l'ombre de la terre. La lune est une espèce de terre planétaire. »

Les Égyptiens persistèrent dans le matérialisme jusqu'à ce qu'on leur en eût fait sentir l'absurdité. Alors ils reconnurent un principe intelligent, l'âme du monde, présent à tout, animant tout, et gouvernant tout selon des lois immuables. Tout ce qui était en émanait; tout ce qui cessait d'être y retournait : c'était la source et l'abîme des existences. Ils furent successivement déistes, platoniciens, manichéens, selon les conjonctures et les systèmes dominants. Ils admirèrent l'immortalité de l'âme. Ils prièrent pour les morts. Leur Amenthès fut une espèce d'enfer ou d'élysée. Ils faisaient aux moribonds la recommandation de l'âme en ces termes : *Sol omnibus imperans, vos dii universi qui vitam hominibus largimini, me accipite ; et diis æternis contubernalem futurum reddite.* Selon eux les âmes des justes rentraient dans le sein du grand principe, immédiatement après la séparation d'avec le corps. Celles des méchants se purifiaient ou se dépravaient encore davantage, en circulant dans le monde sous de nouvelles formes. La matière était éternelle ; elle n'avait été ni émanée, ni produite, ni créée. Le monde avait eu un commencement ; mais la matière n'avait point commencé et ne pouvait finir. Elle existait par elle-même, ainsi que le principe immatériel. Le principe immatériel était l'être éternel qui informe; la matière était l'être éternel qui est informé. Le mariage d'Osiris et d'Isis était une allégorie de ce système. Osiris et Isis engendrèrent Orus ou l'univers, qu'ils regardaient comme l'acte du principe actif appliqué au principe passif.

La maxime fondamentale de leur théologie exotérique fut de ne rejeter aucune superstition étrangère ; conséquemment il

n'y eut point de dieu persécuté sur la surface de la terre qui ne trouvât un asile dans quelque temple *égyptien* : on lui en ouvrait les portes, pourvu qu'il se laissât habiller à la manière du pays. Le culte qu'ils rendirent aux bêtes, et à d'autres êtres de la nature, fut une suite assez naturelle de l'hiéroglyphe. Les figures hiéroglyphiques représentées sur la pierre désignèrent dans les commencements différents phénomènes de la nature ; mais elles devinrent pour le peuple des représentations de la divinité, lorsque l'intelligence en fut perdue et qu'elles n'eurent plus de sens ; de là cette foule de dieux de toute espèce dont l'Égypte était remplie ; de là ces contestations sanglantes qui s'élevèrent entre les prêtres, lorsque la partie laborieuse de la nation ne fut plus en état de fournir à ses propres besoins, et en même temps aux besoins de la portion oisive.

. . . . Summus utrimque
Inde furor vulgo, quod numina vicinorum
Odit uterque locus, quum solos credat habendos
Esse deos, quos ipse colit.

JUVÉNAL, *Sat.* XV, v. 35 et seq.

Ce serait ici le lieu de parler des antiquités *égyptiennes*, et des auteurs qui ont écrit de la théologie et de la philosophie des *Égyptiens* : mais la plupart de ces auteurs ont disparu dans l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie ; ce qui nous en reste est apocryphe, si l'on en excepte quelques fragments conservés en citations dans d'autres ouvrages. Sanchoniathon est sans autorité. Manéthon était de Diospolis ou de Sébennis : il vécut sous Ptolémée Philadelphe. Il écrivit beaucoup de l'histoire de la philosophie et de la théologie des *Égyptiens*. Voici le jugement qu'Eusèbe a porté de ses ouvrages : *Ex columnis*, dit Eusèbe, *in syriadica terra positis, quibus sacra dialecto sacræ erant notæ insculptæ a Thoot, primo Mercurio ; post diluvium vero ex sacra lingua in græcam notis ibidem sacris versæ fuerunt ; interque libros in adita ægyptia relatæ ab Agatho dæmone, altero Mercurio patre Tat ; unde ipse ait libros scriptos ab avo Mercurii Trismegisti*... Quel fond pourrions-nous faire sur cette traduction de traduction de symboles en hiéroglyphes, d'hiéroglyphes en caractères *égyptiens* sacrés, de carac-

tères *égyptiens* sacrés en lettres grecques sacrées, de lettres grecques sacrées en caractère ordinaire, quand l'ouvrage de Manéthon serait parvenu jusqu'à nous.

La table Isiaque est une des antiquités *égyptiennes* les plus remarquables. Pierre Bembe la retira d'entre les mains d'un ouvrier qui l'avait jetée parmi d'autres mitrailles. Elle passa de là dans le cabinet de Vincent, duc de Mantoue. Les Impériaux s'emparèrent de Mantoue en 1630, et la table Isiaque disparut dans le sac de cette ville : un médecin du duc de Savoie la recouvra longtemps après, et la renferma parmi les antiquités de son souverain, où elle existe apparemment. Que n'a-t-on point vu dans cette table? c'est un nuage où les figures se sont multipliées, selon qu'on avait plus d'imagination et de connaissances. Rudbeck y a trouvé l'alphabet des Lapons; Fabricius, les signes du zodiaque et les mois de l'année; Herwart, les propriétés de l'aimant et la polarité de l'aiguille aimantée; Kircher, Pignorius, Witsius, tout ce qu'ils ont voulu; ce qui n'empêchera pas ceux qui viendront après eux d'y voir encore tout ce qu'ils voudront; c'est un morceau admirable pour ne laisser aux modernes, de leurs découvertes, que ce qu'on ne jugera pas digne d'être attribué aux Anciens[1].

ÉLÉATIQUE (SECTE.) *Hist. de la Philosophie.* La *secte éléatique* fut ainsi appelée d'Élée, ville de la Grande-Grèce, où naquirent Parménide, Zénon et Leucippe, trois célèbres défenseurs de la philosophie dont nous allons parler.

Xénophane de Colophone passe pour le fondateur de l'*Éléatisme*. On dit qu'il succéda à Télauge, fils de Pythagore, qui enseignait en Italie la doctrine de son père. Ce qu'il y a de certain, c'est que les *éléatiques* furent quelquefois appelés *pythagoriciens*.

Il se fit un grand schisme dans l'école *éléatique*, qui la divisa en deux sortes de philosophes qui conservèrent le même nom, mais dont les principes furent aussi opposés qu'il était possible qu'ils le fussent : les uns, se perdant dans des abstractions et élevant la certitude des connaissances métaphysiques aux

1. Conférez ici ce que nous avons dit du livre de M. Dutens, sur l'*Origine des Découvertes attribuées aux Modernes*, dans le Discours préliminaire qui sert d'introduction au dictionnaire de la philosophie ancienne et moderne de l'*Encyclopédie méthodique*. Voyez depuis la page 15 jusqu'à la page 21. (N.).

dépens de la science des faits, regardèrent la physique expérimentale et l'étude de la nature comme l'occupation vaine et trompeuse d'un homme qui, portant la vérité en lui-même, la cherchait au dehors, et devenait, de propos délibéré, le jouet perpétuel de l'apparence et des fantômes : de ce nombre furent Xénophane, Parménide, Mélisse et Zénon ; les autres, au contraire, persuadés qu'il n'y a de vérité que dans les propositions fondées sur le témoignage de nos sens, et que la connaissance des phénomènes de la nature est la seule vraie philosophie, se livrèrent tout entiers à l'étude de la physique : et l'on trouve à la tête de ceux-ci les noms célèbres de Leucippe, de Démocrite, de Protagoras, de Diagoras et d'Anaxarque. Ce schisme nous donne la division de l'histoire de la philosophie *éléatique*, en histoire de l'*Éléatisme* métaphysique, et en histoire de l'*Éléatisme* physique.

Histoire des éléatiques métaphysiciens. Xénophane vécut si longtemps, qu'on ne sait à quelle année rapporter sa naissance. La différence entre les historiens est de vingt olympiades : mais il est difficile d'en trouver une autre que la cinquante-sixième qui satisfasse à tous les faits donnés. Xénophane, né dans la cinquante-sixième olympiade, put apprendre les éléments de la grammaire, tandis qu'Anaximandre fleurissait ; entrer dans l'école pythagoricienne à l'âge de vingt-cinq ans, professer la philosophie jusqu'à l'âge de quatre-vingt-douze, être témoin de la défaite des Perses à Platée et à Marathon, voir le règne d'Hiéron, avoir Empédocle pour disciple, atteindre le commencement de la quatre-vingt-unième olympiade, et mourir âgé de cent ans.

Xénophane n'eut point de maître. Persécuté dans sa patrie, il se retira à Zancle ou à Catane dans la Sicile. Il était poëte et philosophe. Réduit à la dernière indigence, il alla demander du pain à Hiéron. Demander du pain à un tyran ! il valait encore mieux chanter ses vers dans les rues ; cela eût été plus honnête et plus conforme aux mœurs du temps. Indigné des fables qu'Homère et Hésiode avaient débitées sur le compte des dieux, il écrivit contre ces deux poëtes ; mais les vers d'Hésiode et d'Homère sont parvenus jusqu'à nous, et ceux de Xénophane sont tombés dans l'oubli. Il combattit les principes de Thalès et de Pythagore ; il harcela un peu le philosophe Épiménide ; il écrivit l'histoire de son pays ; il jeta les fondements d'une

nouvelle philosophie dans un ouvrage intitulé *De la Nature*. Ses disputes avec les philosophes de son temps servirent aussi d'aliment à la mauvaise humeur de Timon ; je veux dire que le misanthrope s'en réjouissait intérieurement, quoiqu'il en parût fâché à l'extérieur.

Nous n'avons point les ouvrages des *éléatiques ;* et l'on accuse ceux d'entre les anciens qui ont fait mention de leurs principes d'avoir mis peu d'exactitude et de fidélité dans l'exposition qu'ils nous en ont laissée. Il y a toute apparence que les *éléatiques* avaient la double doctrine. Voici tout ce qu'on a pu recueillir de leur métaphysique et de leur physique.

Métaphysique de Xénophane. Rien ne se fait de rien. Ce qui est a donc toujours été : mais ce qui est éternel est infini : ce qui est infini est un : car où il y a dissimilitude il y a pluralité. Ce qui est éternel, infini, un, partout le même, est aussi immuable et immobile : car s'il pouvait changer de lieu, il ne serait pas infini ; et s'il pouvait devenir autre, il y aurait en lui des choses qui commenceraient et des choses qui finiraient sans cause ; il se ferait quelque chose de rien, et rien de quelque chose ; ce qui est absurde. Il n'y a qu'un être qui soit éternel, infini, un, immuable, immobile, tout, et cet être est Dieu. Dieu n'est point corps ; cependant sa substance s'étendant également en tout sens, remplit un espace immense sphérique. Il n'a rien de commun avec l'homme. Dieu voit tout, entend tout, est présent à tout ; il est en même temps l'intelligence, la durée, la nature ; il n'a point notre forme, il n'a point nos passions : ses sens ne sont point tels que les nôtres.

Ce système n'est pas éloigné du spinosisme. Si Xénophane semble reconnaître deux substances dont l'union intime constitue un tout, qu'il appelle l'*univers*, d'un autre côté l'une de ces substances est figurée, et ne peut, selon ce philosophe, se concevoir distinguée et séparée de l'autre que par abstraction. Leur nature n'est pas essentiellement différente ; d'ailleurs cette âme de l'univers que Xénophane paraît avoir imaginée, et que tous les philosophes qui l'ont suivi ont admise, n'était rien de ce que nous entendons par un *esprit*.

Physique de Xénophane. — Il n'y a qu'un univers ; mais il y a une infinité de mondes. Comme il n'y a point de mouvement vrai, il n'y a en effet ni génération, ni dépérissement, ni

altération. Il n'y a ni commencement ni fin de rien, que des apparences. Les apparences sont les seules processions réelles de l'état de possibilité à l'état d'existence, et de l'état d'existence à celui d'annihilation. Les sens ne peuvent nous élever à la connaissance de la raison première de l'univers. Ils nous trompent nécessairement sur ses lois. Il ne nous vient de science solide que de la raison; tout ce qui n'est fondé que sur le témoignage des sens est opinion. La métaphysique est la science des choses; la physique est l'étude des apparences. Ce que nous apercevons en nous est; ce que nous apercevons hors de nous nous paraît. Mais la seule vraie philosophie est des choses qui sont, et non de celles qui paraissent.

Malgré ce mépris que les *éléatiques* faisaient de la science des faits et de la connaissance de la nature, ils s'en occupaient sérieusement, ils en jugeaient seulement moins favorablement que les philosophes de leur temps. Ils auraient été d'accord avec les pyrrhoniens sur l'incertitude du rapport des sens, mais ils auraient défendu contre eux l'infaillibilité de la raison.

Il y a, disaient les *éléatiques*, quatre éléments; ils se combinent pour former la terre. La terre est la matière de tous les êtres. Les astres sont des nuages enflammés : ces gros charbons s'éteignent le jour et s'allument la nuit. Le soleil est un amas de particules ignées, qui se détruit et se reforme en vingt-quatre heures; il se lève le matin comme un grand brasier allumé de vapeurs récentes : ces vapeurs se consument à mesure que son cours s'avance; le soir il tombe épuisé sur la terre; son mouvement se fait en ligne droite : c'est la distance qui donne à l'espace qu'il parcourt une courbure apparente. Il y a plusieurs soleils; chaque climat, chaque zone a le sien. La lune est un nuage condensé; elle est habitée; il y a des régions, des villes. Les nuées ne sont que des exhalaisons que le soleil attire de la surface de la terre. Est-ce l'affluence des mixtes qui se précipitent dans les mers qui les sale? Les mers ont couvert toute la terre; ce phénomène est démontré par la présence des corps marins sur sa surface et dans ses entrailles. Le genre humain finira lorsque la terre étant entraînée au fond des mers, cet amas d'eau se répandra également partout, détrempera le globe, et n'en formera qu'un bourbier; les siècles

s'écouleront, l'immense bourbier se séchera et les hommes renaîtront. Voilà la grande révolution de tous les êtres.

Ne perdons point de vue, au milieu de ces puérilités, plusieurs idées qui ne sont point au-dessous de la philosophie de nos temps; la distinction des éléments, leur combinaison, d'où résulte la terre; la terre, principe général des corps; l'apparence circulaire, effet de la grande distance; la pluralité des mondes et des soleils; la lune habitée; les nuages formés des exhalaisons terrestres; le séjour de la mer sur tous les points de la surface de la terre. Il était difficile qu'une science qui en était à son alphabet rencontrât un plus grand nombre de vérités ou d'idées heureuses.

Tel était l'état de la philosophie *éléatique*, lorsque Parménide naquit. Il était d'Élée. Il eut Zénon pour disciple. Il s'entretint avec Socrate. Il écrivit sa philosophie en vers; il ne nous en reste que des lambeaux si décousus, qu'on n'en peut former aucun ensemble systématique. Il y a de l'apparence qu'il donna aussi la préférence à la raison sur les sens; qu'il regarda la physique comme la science des opinions, et la métaphysique comme la science des choses, et qu'il laissa l'*éléatisme* spéculatif où il en était, à moins qu'on ne veuille s'en rapporter à Platon et attribuer à Parménide tout ce que le platonisme a débité depuis sur les idées. Parménide se fit un système de physique particulier. Il regarda le froid et le chaud, ou la terre et le feu, comme les principes des êtres; il découvrit que le soleil et la lune brillaient de la même lumière, mais que l'éclat de la lune était emprunté; il plaça la terre au centre du monde; il attribua son immobilité à sa distance égale en tout sens de chacun des autres points de l'univers. Pour expliquer la génération des substances qui nous environnent, il disait : « Le feu a été appliqué à la terre, le limon s'est échauffé, l'homme et tout ce qui a vie a été engendré; le monde finira: la portion principale de l'âme humaine est placée dans le cœur. »

Parménide naquit dans la soixante-neuvième olympiade. On ignore le temps de sa mort. Les Éléens l'appelèrent au gouvernement; mais des troubles populaires le dégoûtèrent bientôt des affaires publiques, et il se retira pour se livrer tout entier à la philosophie.

Mélisse, de Samos, fleurit dans la quatre-vingt-quatrième

olympiade. Il fut homme d'État avant que d'être philosophe. Il eût peut-être été plus avantageux pour les peuples qu'il eût commencé par être philosophe avant que d'être homme d'État. Il écrivit dans sa retraite *De l'Etre* et *De la Nature*. Il ne changea rien à la philosophie de ses prédécesseurs : il croyait seulement que la nature des dieux étant incompréhensible, il fallait s'en taire, et que ce qui n'est pas est impossible ; deux principes dont le premier marque beaucoup de retenue, et le second beaucoup de hardiesse. On croit que ce fut notre philosophe qui commandait les Samiens, lorsque leur flotte battit celle des Athéniens.

Zénon l'*éléatique* fut un beau garçon que Parménide ne reçut pas dans son école sans qu'on en médît. Il se mêla aussi des affaires publiques avant que de s'appliquer à l'étude de la philosophie. On dit qu'il se trouva dans Agrigente, lorsque cette ville gémissait sous la tyrannie de Phalaris ; qu'ayant employé sans succès toutes les ressources de la philosophie pour adoucir cette bête féroce, il inspira à la jeunesse l'honnête et dangereux dessein de s'en délivrer ; que Phalaris, instruit de cette conspiration, fit saisir Zénon et l'exposa aux plus cruels tourments, dans l'espérance que la violence de la douleur lui arracherait les noms de ses complices ; que le philosophe ne nomma que le favori du tyran ; qu'au milieu des supplices, son éloquence réveilla les lâches Agrigentins ; qu'ils rougirent de s'abandonner eux-mêmes, tandis qu'un étranger expirait à leurs yeux pour avoir entrepris de les tirer de l'esclavage ; qu'ils se soulevèrent brusquement, et que le tyran fut assommé à coups de pierres. Les uns ajoutent qu'ayant invité Phalaris à s'approcher, sous prétexte de lui révéler tout ce qu'il désirait savoir, il le mordit par l'oreille, et ne lâcha prise qu'en mourant sous les coups que les bourreaux lui donnèrent. D'autres que, pour ôter à Phalaris toute espérance de connaître le fond de la conjuration, il se coupa la langue avec les dents, et la cracha au visage du tyran. Mais quelque honneur que la philosophie puisse recueillir de ces faits, nous ne pouvons nous en dissimuler l'incertitude. Zénon ne vécut ni sous Phalaris, ni sous Denis ; et l'on raconte les mêmes choses d'Anaxarque.

Zénon était grand dialecticien. Il avait divisé sa logique en trois parties. Il traitait, dans la première, de l'art de raisonner,

dans la seconde, de l'art de dialoguer; et dans la troisième, de l'art de disputer. Il n'eut point d'autre métaphysique que celle de Xénophane. Il combattit la réalité du mouvement. Tout le monde connaît son sophisme de la tortue et d'Achille. Il disait : « Si je souffre sans indignation l'injure du méchant, je serai insensible à la louange de l'honnête homme. » Sa physique fut la même que celle de Parménide. Il nia le vide. S'il ajouta au froid et au chaud l'humide et le sec, ce ne fut pas proprement comme quatre différents principes, mais comme quatre effets de deux causes, la terre et le feu.

Histoire des éléatiques physiciens. — Leucippe d'Abdère, disciple de Mélisse et de Zénon, et maître de Démocrite, s'aperçut bientôt que la méfiance outrée du témoignage des sens détruisait toute philosophie, et qu'il valait mieux rechercher en quelles circonstances ils nous trompaient que de se persuader à soi-même et aux autres, par des subtilités de logique, qu'ils nous trompent toujours. Il se dégoûta de la métaphysique de Xénophane, des idées de Platon, des nombres de Pythagore, des sophismes de Zénon, et s'abandonna tout entier à l'étude de la nature, à la connaissance de l'univers et à la recherche des propriétés et des attributs des êtres. Le seul moyen, disait-il, de réconcilier les sens avec la raison, qui semblent s'être brouillés depuis l'origine de la secte *éléatique*, c'est de recueillir des faits et d'en faire la base de la spéculation. Sans les faits, toutes les idées systématiques ne portent sur rien : ce sont des ombres inconstantes qui ne se ressemblent qu'un instant.

On peut regarder Leucippe comme le fondateur de la philosophie corpusculaire. Ce n'est pas qu'avant lui on n'eût considéré les corps comme des amas de particules; mais il est le premier qui ait fait, de la combinaison de ces particules, la cause universelle de toutes choses. Il avait pris la métaphysique en une telle aversion, que pour ne rien laisser, disait-il, d'arbitraire dans sa philosophie, il en avait banni le nom de Dieu. Les philosophes qui l'avaient précédé voyaient tout dans les idées; Leucippe ne voulut rien admettre que ce qu'il observerait dans les corps. Il fit tout émaner de l'atome, de sa figure et de son mouvement. Il imagina l'atomisme; Démocrite perfectionna ce système; Épicure le porta jusqu'où il pouvait s'élever.

Leucippe et Démocrite avaient dit que les atomes différaient par le mouvement, la figure et la masse, et que c'était de leur coordination que naissaient tous les êtres. Épicure ajouta qu'il y avait des atomes d'une nature si hétérogène, qu'ils ne pouvaient ni se rencontrer, ni s'unir. Leucippe et Démocrite avaient prétendu que toutes les molécules élémentaires avaient commencé par se mouvoir en ligne droite. Épicure remarqua que, si elles avaient commencé à se mouvoir toutes en ligne droite, elles n'auraient jamais changé de direction, ne se seraient point choquées, ne se seraient point combinées, et n'auraient produit aucune substance; d'où il conclut qu'elles s'étaient mues dans des directions un peu inclinées les unes aux autres, et convergentes vers quelque point commun, à peu près comme nous voyons les graves tomber vers le centre de la terre. Leucippe et Démocrite avaient animé leurs atomes d'une même force de gravitation. Épicure fit graviter les siens diversement. Voilà les principales différences de la philosophie de Leucippe et d'Épicure qui nous soient connues.

Leucippe disait encore : L'univers est infini. Il y a un vide absolu, et un plein absolu: ce sont les deux portions de l'espace en général. Les atomes se meuvent dans le vide. Tout naît de leurs combinaisons. Ils forment des mondes qui se résolvent en atomes. Entraînés autour d'un centre commun, ils se rencontrent, se choquent, se séparent, s'unissent; les plus légers sont jetés dans les espaces vides, qui embrassent extérieurement le tourbillon général. Les autres tendent fortement vers le centre; ils s'y hâtent, s'y pressent, s'y accrochent et y forment une masse qui augmente sans cesse en densité. Cette masse attire à elle tout ce qui l'approche; de là naissent l'humide, le limoneux, le sec, le chaud, le brûlant, l'enflammé, les eaux, la terre, les pierres, les hommes, le feu, la flamme, les astres. Le soleil est environné d'une grande atmosphère qui lui est extérieure. C'est le mouvement qui entretient sans cesse le feu des astres, en portant au lieu qu'ils occupent des particules qui réparent les pertes qu'ils font. La lune ne brille que d'une lumière empruntée du soleil. Le soleil et la lune souffrent des éclipses, parce que la terre penche vers le midi. Si les éclipses de lune sont plus fréquentes que celles de soleil, il en faut chercher la raison dans la différence de leurs orbes. Les géné-

rations, les dépérissements, les altérations, sont les suites d'une loi générale et nécessaire, qui agit dans toutes les molécules de la matière.

Quoique nous ayons perdu les ouvrages de Leucippe, il nous est resté, comme on voit, assez de connaissance des principes de sa philosophie pour juger du mérite de quelques-uns de nos systématiques modernes ; et nous pourrions demander aux cartésiens s'il y a loin des idées de Leucippe à celles de Descartes.

Leucippe eut pour successeur Démocrite, un des premiers génies de l'antiquité. Démocrite naquit à Abdère, où sa famille était riche et puissante. Il fleurissait au commencement de la guerre du Péloponnèse. Dans le dessein qu'il avait formé de voyager, il laissa à ses frères les biens fonds, et il prit en argent ce qui lui revenait de la succession de son père. Il parcourut l'Égypte, où il apprit la géométrie dans les séminaires; la Chaldée, l'Éthiopie, où il conversa avec les gymnosophistes; la Perse, où il interrogea les mages; les Indes, etc. « Je n'ai rien épargné pour m'instruire, disait Démocrite; j'ai vu tous les hommes célèbres de mon temps; j'ai parcouru toutes les contrées où j'ai espéré rencontrer la vérité: la distance des lieux ne m'a point effrayé; j'ai observé les différences de plusieurs climats; j'ai recueilli les phénomènes de l'air, de la terre et des eaux: la fatigue des voyages ne m'a point empêché de méditer; j'ai cultivé les mathématiques sur les grandes routes, comme dans le silence de mon cabinet; je ne crois pas que personne me surpasse aujourd'hui dans l'art de démontrer par les nombres et par les lignes, je n'en excepte pas même les prêtres de l'Égypte. »

Démocrite revint dans sa patrie, rempli de la sagesse de toutes les nations; mais il y fut réduit à la vie la plus étroite et la plus obscure; ses longs voyages avaient entièrement épuisé sa fortune; heureusement il trouva dans l'amitié de Damasis, son frère, les secours dont il avait besoin. Les lois du pays refusaient la sépulture à celui qui avait dissipé le bien de ses pères. Démocrite ne crut pas devoir exposer sa mémoire à cette injure: il obtint de la république une somme considérable en argent, avec une statue d'airain, sur la seule lecture d'un de ses ouvrages. Dans la suite, ayant conjecturé, par des obser-

vations météorologiques, qu'il y aurait une grande disette d'huile, il acheta à bon marché toute celle qui était dans le commerce, la revendit fort cher, et prouva aux détracteurs de la philosophie que le philosophe savait acquérir des richesses quand il le voulait. Ses concitoyens l'appelèrent à l'administration des affaires publiques : il se conduisit à la tête du gouvernement comme on l'attendait d'un homme de son caractère. Mais son goût dominant ne tarda pas à le rappeler à la contemplation et à la philosophie. Il s'enfonça dans les lieux sauvages et solitaires ; il erra parmi les tombeaux ; il se livra à l'étude de la morale, de la nature, de l'anatomie et des mathématiques ; il consuma sa vie en expériences ; il fit dissoudre des pierres ; il exprima le suc des plantes ; il disséqua les animaux. Ses imbéciles concitoyens le prirent alternativement pour magicien et pour insensé. Son entrevue avec Hippocrate, qu'on avait appelé pour le guérir, est trop connue et trop incertaine pour que j'en fasse mention ici. Ses travaux et son extrême sobriété n'abrégèrent point ses jours. Il vécut près d'un siècle. Voici les principes généraux de sa philosophie.

Logique de Démocrite. Démocrite disait : « Il n'existe que les atomes et le vide ; il faut traiter le reste comme des simulacres trompeurs. L'homme est loin de la vérité. Chacun de nous a son opinion ; aucun n'a la science. Il y a deux philosophies ; l'une sensible, l'autre rationnelle ; il faut s'en tenir à la première, tant qu'on voit, qu'on sent, qu'on entend, qu'on goûte et qu'on touche ; il ne faut poursuivre le phénomène à la pointe de l'esprit que quand il échappe à la portée des sens. La voie expérimentale est longue, mais elle est sûre ; la voie du raisonnement a le même défaut, et n'a pas la même certitude. »

D'où l'on voit que Démocrite s'était un peu rapproché des idées de Xénophane en métaphysique, et qu'il s'était livré sans réserve à la méthode de philosopher de Leucippe en physique.

Physiologie de Démocrite. Démocrite disait : « Rien ne se fait de rien ; le vide et les atomes sont les causes efficientes de tout. La matière est un amas d'atomes, ou n'est qu'une vaine apparence. L'atome ne naît point du vide, ni le vide de l'atome : les corps existent dans le vide. Ils ne diffèrent que par la combinaison de leurs éléments. Il faut rapporter l'espace

aux atomes et au vide. Tout ce qui est plein est atome; tout ce qui n'est pas atome est vide. Le vide et les atomes sont deux infinis, l'un en nombre, l'autre en étendue. Les atomes ont deux propriétés primitives, la figure et la masse. La figure varie à l'infini; la masse est la plus petite possible. Tout ce que nous attribuons d'ailleurs aux atomes comme des propriétés est en nous. Ils se meuvent dans le vide immense, où il n'y a ni haut, ni bas, ni commencement, ni milieu, ni fin; ce mouvement a toujours été et ne cessera jamais. Il se fait selon une direction oblique, telle que celle des graves. Le choc et la cohésion sont des suites de cette obliquité et de la diversité des figures. La justice, le destin, la providence, sont des termes vides de sens. Les actions réciproques des atomes sont les seules raisons éternelles de tout. Le mouvement circulaire en est un effet immédiat. La matière est une: toutes les différences émanent de l'ordre, de la figure et de la combinaison des atomes. La génération n'est que la cohésion des atomes homogènes: l'altération n'est qu'un accident de leur combinaison; la corruption n'est que leur séparation; l'augmentation, qu'une addition d'atomes; la diminution, qu'une soustraction d'atomes. Ce qui s'aperçoit par les sens est toujours vrai; la doctrine des atomes rend raison de toute la diversité de nos sensations. Les mondes sont infinis en nombre: il y en a de parfaits, d'imparfaits, de semblables, de différents. Les espaces qu'ils occupent, les limites qui les circonscrivent, les intervalles qui les séparent, varient à l'infini. Les uns se forment, d'autres sont formés; d'autres se résolvent et se détruisent. Le monde n'a point d'âme, ou l'âme du monde est le mouvement igné. Le feu est un amas d'atomes sphériques. Il n'y a d'autres différences entre les atomes constitutifs de l'air, de l'eau et de la terre, que celle des masses. Les astres sont des amas de corpuscules ignés et légers, mus sur eux-mêmes. La lune a ses montagnes, ses vallées et ses plaines. Le soleil est un globe immense de feu. Les corps célestes sont emportés d'un mouvement général d'orient en occident. Plus leur orbe est voisin de la terre, plus il se meut lentement. Les comètes sont des amas de planètes si voisines, qu'elles n'excitent que la sensation d'un tout. Si l'on resserre dans un espace trop étroit une grande quantité d'atomes, il s'y formera un courant; si l'on disperse au contraire les atomes

dans un vide trop grand pour leur quantité, ils demeureront en repos. Dans le commencement, la terre fut emportée à travers l'immensité de l'espace d'un mouvement irrégulier. Elle acquit dans le temps de la consistance et du poids ; son mouvement se ralentit peu à peu, puis il cessa. Elle doit son repos à son étendue et à sa gravité. C'est un vaste disque qui divise l'espace infini en deux hémisphères, l'un supérieur, et l'autre inférieur. Elle reste immobile par l'égalité de force de ces deux hémisphères. Si l'on considère la section de l'espace universel, relativement à deux points déterminés de cet espace, elle sera droite et oblique. C'est en ce sens que l'axe de la terre est incliné. La terre est pleine d'eau : c'est la distribution inégale de ce fluide dans ses immenses et profondes concavités qui cause et entretient ses mouvements. Les mers décroissent sans cesse et tariront. Les hommes sont sortis du limon et de l'eau. L'âme humaine n'est que la chaleur des éléments du corps ; c'est par cette chaleur que l'homme se meut et qu'il vit. L'âme est mortelle, elle se dissipe avec le corps. La partie qui réside dans le cœur réfléchit, pense et veut ; celle qui est répandue uniformément partout ailleurs sent seulement. Le mouvement qui a engendré les êtres détruits les reformera. Les animaux, les hommes et les dieux ont chacun leurs sens propres. Les nôtres sont des miroirs qui reçoivent les images des choses. Toute sensation n'est qu'un toucher. La distinction du jour et de la nuit est une expression naturelle du temps. »

Théologie de Démocrite. « Il y a des natures composées d'atomes très-subtils, qui ne se montrent à nous que dans les ténèbres. Ce sont des simulacres gigantesques : la dissolution en est plus difficile et plus rare que des autres natures. Ces êtres ont des voix : ils sont plus instruits que nous. Il y a dans l'avenir des événements qu'ils peuvent prévoir, et nous annoncer : les uns sont bienfaisants, les autres malfaisants. Ils habitent le vague des airs ; ils ont la figure humaine. Leur dimension peut s'étendre jusqu'à remplir des espaces immenses. » D'où l'on voit que Démocrite avait pris pour des êtres réels des fantômes de son imagination, et qu'il avait composé sa théologie de ses propres visions ; ce qui était arrivé de son temps à beaucoup d'autres qui ne s'en doutaient pas.

Morale de Démocrite. La santé du corps et le repos de

l'âme sont le souverain bien de l'homme. L'homme sage ne s'attache fortement à rien de ce qui peut lui être enlevé. Il faut se consoler de ce qui est, par la contemplation du possible. Le philosophe ne demandera rien, et méritera tout; ne s'étonnera guère, et se fera souvent admirer. C'est la loi qui fait le bien et le mal, le juste et l'injuste, le décent et le déshonnête. La connaissance du nécessaire est plus à désirer que la jouissance du superflu. L'éducation fait plus d'honnêtes gens que la nature. Il ne faut courir après la fortune que jusqu'au point marqué par les besoins de la nature. L'on s'épargnera bien des peines et des entreprises si l'on connaît ses forces, et si l'on ne se propose rien au delà, ni dans son domestique, ni dans la société. Celui qui s'est fait un caractère sait tout ce qui lui arrivera. Les lois n'ôtent la liberté qu'à ceux qui en abuseraient. On n'est point sous le malheur tant qu'on est loin de l'injustice: le méchant qui ignore la dissolution finale, et qui a la conscience de sa méchanceté, vit en crainte, meurt en transe, et ne peut s'empêcher d'attendre d'une justice ultérieure qui n'est pas ce qu'il a mérité de celle qui est, et à laquelle il n'ignore pas qu'il échappe en mourant. La bonne santé est dans la main de l'homme. L'intempérance donne de courtes joies et de longs déplaisirs, etc.

Démocrite prit pour disciple Protagoras, un de ses concitoyens; il le tira de la condition de portefaix pour l'élever à celle de philosophe. Démocrite, ayant considéré avec des yeux mécaniciens l'artifice singulier que Protagoras avait imaginé pour porter commodément un grand fardeau, l'interrogea, conçut sur ses réponses bonne opinion de son esprit, et se l'attacha. Protagoras professa l'éloquence et la philosophie. Il fit payer chèrement ses leçons: il écrivit un livre de la nature des dieux, qui lui mérita le nom d'*impie*, et qui l'exposa à des persécutions. Son ouvrage commençait par ces mots: *Je ne sais s'il y a des dieux; la profondeur de cette recherche, jointe à la brièveté de la vie, m'ont condamné à l'ignorer toujours.* Protagoras fut banni, et ses livres recherchés, brûlés et lus. *Punitis ingeniis gliscit auctoritas.*

Ce qu'on nous a transmis de sa philosophie n'a rien de particulier; c'est la métaphysique de Xénophane, et la physique de Démocrite.

L'*éléatique* Diagoras, de l'île de Mélos, fut un autre impie. Il naquit dans la trente-huitième olympiade. Les désordres qu'il remarqua dans l'ordre physique et moral le déterminèrent à nier l'existence des dieux. Il ne renferma point sa façon de penser, malgré les dangers auxquels il s'exposait en la laissant transpirer. Le gouvernement mit sa tête à prix. On éleva une colonne d'airain, par laquelle on promettait un talent à celui qui le tuerait, et deux talents à celui qui le prendrait vif. Une de ses imprudences fut d'avoir pris, au défaut d'autre bois, une statue d'Hercule pour faire cuire des navets. Le vaisseau qui le portait loin de sa patrie, ayant été accueilli par une violente tempête, les matelots, gens superstitieux dans le danger, commencèrent à se reprocher de l'avoir pris sur leur bord; mais le philosophe, leur montrant d'autres bâtiments qui ne couraient pas moins de danger que le leur, leur demanda avec un grand sang-froid si chacun de ces vaisseaux portait aussi un Diagoras. Il disait dans une autre conjoncture, à un Samothrace de ses amis, qui lui faisait remarquer dans un temple de Neptune un grand nombre d'*ex-voto* offerts au dieu par des voyageurs qu'il avait sauvés du naufrage, que les prêtres ne seraient pas si fiers, si l'on avait pu tenir registre des prières de tous les honnêtes gens que Neptune avait laissé périr. Notre athée donna de bonnes lois aux Mantinéens, et mourut tranquillement à Corinthe.

Anaxarque d'Abdère fut plus fameux par la licence de ses mœurs que par ses ouvrages. Il jouit de toute la faveur d'Alexandre : il s'occupa à corrompre ce jeune prince par la flatterie. Il parvint à le rendre inaccessible à la vérité. Il eut la bassesse de le consoler du meurtre de Clitus. *An ignoras*, lui disait-il, *jus et fas Jovi assidere, ut quidquid rex agat, id fas justumque putetur*. Il avait longtemps sollicité auprès d'Alexandre la perte de Nicocréon, tyran de l'île de Chypre. Une tempête le jeta entre les mains de ce dangereux ennemi. Alexandre n'était plus. Nicocréon fit piler Anaxarque dans un mortier. Ce malheureux mourut avec une fermeté digne d'un plus honnête homme. Il s'écriait sous les coups de pilon : *Anaxarchi culeum, non Anaxarchum tundis*. On dit aussi de lui qu'il se coupa la langue avec les dents, et qu'il la cracha au visage du tyran.

ÉMAIL, s. m. (*Art. mécan.*), branche de l'art de la verrerie

L'*émail* est une préparation particulière du verre auquel on donne différentes couleurs, tantôt en lui conservant une partie de sa transparence, tantôt en la lui ôtant ; car il y a des *émaux* transparents et des *émaux* opaques.

L'art d'émailler sur la terre est ancien. Il y avait au temps de Porsenna, roi des Toscans, des vases émaillés de différentes figures. Cet art, après avoir été longtemps brut, fit tout à coup des progrès surprenants à Faenza et à Castel-Durante, dans le duché d'Urbin. Michel-Ange et Raphaël florissaient alors : aussi les figures qu'on remarque sur les vases qu'on émaillait sont-elles infiniment plus frappantes par le dessin que par le coloris. Cette espèce de peinture était encore loin de ce qu'elle devait devenir un jour ; on n'y employait que le blanc et le noir, avec quelques teintes légères de carnation au visage et à d'autres parties : tels sont les *émaux* qu'on appelle *de Limoges*. Les pièces qu'on faisait sous François Ier sont très-peu de chose, si on ne les estime que par la manière dont elles sont coloriées. Tous les *émaux* dont on se servait, tant sur l'or que sur le cuivre, étaient clairs et transparents. On couchait seulement quelquefois des *émaux* épais, séparément et à plat, comme on le pratiquerait encore aujourd'hui si l'on se proposait de former un relief. Quant à cette peinture dont nous nous proposons de traiter, qui consiste à exécuter avec des couleurs métalliques, auxquelles on a donné leurs fondants, toutes sortes de sujets, sur une plaque d'or ou de cuivre qu'on a émaillée et quelquefois contre-émaillée, elle était entièrement ignorée.

On en attribue l'invention aux Français. L'opinion générale est qu'ils ont les premiers exécuté sur l'or des portraits aussi beaux, aussi finis, et aussi vivants que s'ils avaient été peints ou à l'huile ou en miniature. Ils ont même tenté des sujets d'histoire, qui ont au moins cet avantage que l'éclat en est inaltérable.

L'usage en fut d'abord consacré au bijou. Les bijoutiers en firent des fleurs et de la mosaïque où l'on voyait des couleurs brillantes, employées contre toutes les règles de l'art, captiver les yeux par le seul charme de leur éclat.

La connaissance de la manœuvre produisit une sorte d'émulation, qui, pour être assez ordinaire, n'en est pas moins précieuse ; ce fut de tirer un meilleur parti des difficultés qu'on avait

surmontées, en produisant des ouvrages plus raisonnables et plus parfaits. Quand il n'y eut plus de mérite à émailler purement et simplement, on songea à peindre en *émail*; les joailliers se firent peintres, d'abord copistes des ouvrages des autres, ensuite imitateurs de la nature.

Ce fut en 1632 qu'un orfévre de Châteaudun, qui entendait très-bien l'art d'employer les *émaux* clairs et transparents, se mit à chercher l'autre peinture, qu'on appellera plus exactement *peinture sur l'émail* qu'*en émail*; et il parvint à trouver des couleurs, qui s'appliquaient sur un fond émaillé d'une seule couleur, et se parfondaient au feu. Il eut pour disciple un nommé *Gribalin* : ces deux peintres communiquèrent leur secret à d'autres artistes qui le perfectionnèrent, et qui poussèrent la peinture en *émail* jusqu'au point où nous la possédons aujourd'hui. L'orfévre de Châteaudun s'appelait *Jean Toutin*.

Le premier qui se distingua entre ces artistes fut l'orfévre Dubié qui logeait aux galeries du Louvre. Peu de temps après Dubié parut Morlière : il était d'Orléans. Il travaillait à Blois. Il borna son talent à émailler des bagues et des boîtes de montre. Ce fut lui qui forma Robert Vouquer de Blois, qui l'emporta sur ses prédécesseurs par la beauté des couleurs qu'il employa, et par la connaissance qu'il eut du dessin. Vouquer mourut en 1670. Pierre Chartier de Blois lui succéda, et peignit des fleurs avec quelque succès.

La durée de la peinture en *émail*, son lustre permanent, la vivacité de ses couleurs, la mirent alors en grand crédit : on lui donna sur la peinture en miniature une préférence, qu'elle eût sans doute conservée sans les connaissances qu'elle suppose, la patience qu'elle exige, les accidents du feu qu'on ne peut prévoir, et la longueur du travail auquel il faut s'assujettir. Ces raisons sont si fortes qu'on peut assurer, sans craindre de se tromper, qu'il y aura toujours un très-petit nombre de grands peintres en *émail*; que les beaux ouvrages qui se feront en ce genre seront toujours très-rares et très-précieux, et que cette peinture sera longtemps encore sur le point de se perdre, parce que la recherche des couleurs prenant un temps infini à ceux qui s'en occupent, et les succès ne s'obtenant que par des expériences coûteuses et réitérées, on continuera d'en faire un secret. C'est pour cette raison que nous invitons ceux qui aiment les arts, et

que leur état et leur fortune ont élevés au-dessus de toute considération d'intérêt, de publier sur la composition des couleurs propres pour la peinture de l'*émail* et de la porcelaine ce qu'ils peuvent en connaître; ils se feront beaucoup d'honneur, et ils rendront un service important à la peinture. Les peintres sur l'*émail* ont une peine incroyable à compléter leur palette; et quand elle est à peu près complète, ils craignent toujours qu'un accident ne la dérange, ou que quelques couleurs dont ils ignorent la composition, et qu'ils emploient avec beaucoup de succès, ne viennent à leur manquer. Il m'a paru, par exemple, que des rouges de mars qui eussent de l'éclat et de la fixité étaient très-rares. Comment un art se perfectionnera-t-il, lorsque les expériences d'un artiste ne s'ajouteront point aux expériences d'un autre artiste, et que celui qui entrera dans la carrière sera obligé de tout inventer, et de perdre à chercher des couleurs un temps précieux qu'il eût employé à peindre?

On vit immédiatement après Pierre Chartier plusieurs artistes se livrer à la peinture en *émail*. On fit des médailles; on exécuta un grand nombre de petits ouvrages; on peignit des portraits. Jean Petitot et Jacques Bordier en apportèrent d'Angleterre de si parfaits et de si parfaitement coloriés, que deux bons peintres en miniature, Louis Hance et Louis de Guernier, tournèrent leur talent de ce côté. Ce dernier se livra à la peinture en *émail* avec tant d'ardeur et d'opiniâtreté, qu'il l'eût sans doute portée au point de perfection qu'elle pouvait atteindre, s'il eût vécu davantage. Il découvrit cependant plusieurs teintes, qui rendirent ses carnations plus belles que ses prédécesseurs ne les avaient eues. Que sont devenues ces découvertes?

Mais s'il est vrai, dans tous les arts, que la distance du médiocre au bon est grande, et que celle du bon à l'excellent est presque infinie, ce sont des vérités singulièrement frappantes dans la peinture en *émail*. Le degré de perfection le plus léger dans le travail, quelques lignes de plus ou de moins sur le diamètre d'une pièce, constituent au delà d'une certaine grandeur des différences prodigieuses.

Pour peu qu'une pièce soit grande, il est presque impossible de lui conserver cette égalité de superficie qui permet seule de jouir également de la peinture de quelque côté que vous la regardiez. Les dangers du feu augmentent en raison des surfaces.

M. Rouquet, dont je ne pense pas que qui que ce soit récuse le jugement dans cette matière, prétend même, dans son ouvrage *De l'État des Arts en Angleterre*, que le projet d'exécuter de grands morceaux en *émail* est une preuve décisive de l'ignorance de l'artiste ; que ce genre de peinture perd de son mérite, à proportion qu'on s'éloigne de certaines limites ; que l'artiste n'a plus au delà de ces limites la même liberté dans l'exécution, et que le spectateur serait plutôt fatigué qu'amusé par les détails, quand même il arriverait à l'artiste de réussir.

Jean Petitot, né à Genève en 1607, mourut à Vevay en 1691. Il se donna des peines incroyables pour perfectionner son talent. On dit qu'il dut ses belles couleurs à un habile chimiste avec lequel il travailla, mais on ne nomme point ce chimiste. Cependant c'est l'avis de M. Rouquet : Petitot, dit-il, n'eût jamais mis dans ses ouvrages cette manœuvre si fine et si séduisante, s'il avait opéré avec les substances ordinaires. Quelques heureuses découvertes lui fournirent les moyens d'exécuter sans peine des choses surprenantes que, sans le secours de ces découvertes, les organes les plus parfaits, avec toute l'adresse imaginable, n'auraient jamais pu produire. Tels sont les cheveux que Petitot peignait avec une légèreté dont les instruments et les préparations ordinaires ne sont nullement capables. S'il est vrai que Petitot ait eu des moyens mécaniques qui se soient perdus, quel regret pour ceux qui sont nés avec un goût vif pour les arts, et qui sentent tout le prix de la perfection !

Petitot copia plusieurs portraits d'après les plus grands maîtres : on les conserve précieusement. Van-Dyck se plut à le voir travailler, et ne dédaigna pas quelquefois de retoucher ses ouvrages.

Louis XIV et sa cour employèrent longtemps son pinceau. Il obtint une pension considérable et un logement aux galeries, qu'il occupa jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Ce fut alors qu'il se retira dans sa patrie.

Bordier, son beau-frère, auquel il s'était associé, peignait les cheveux, les draperies et les fonds ; Petitot se chargeait toujours des têtes et des mains.

Ils traitèrent non-seulement le portrait, mais encore l'histoire. Ils vécurent sans jalousie, et amassèrent près d'un million qu'ils partagèrent sans procès.

On dit qu'il y a un très-beau morceau d'histoire de ces deux artistes dans la Bibliothèque de Genève.

M. Rouquet fait l'éloge d'un peintre suédois appelé M. Zink. Ce peintre a travaillé en Angleterre. Il a fait un grand nombre de portraits où l'on voit l'*émail* manié avec une extrême facilité, l'indocilité des matières subjugée, et les entraves que l'art de l'*émail* met au génie entièrement brisées. Le peintre de Genève dit de M. Zink ce qu'il a dit de Petitot, qu'il a possédé des manœuvres et des matières qui lui étaient particulières, et sans lesquelles ses ouvrages n'auraient jamais eu la liberté du pinceau, la fraîcheur, la vérité, l'empâtement qui leur donnent l'effet de la nature. Les mots par lesquels M. Rouquet finit l'éloge de M. Zink sont remarquables : « Il est bien humiliant, « dit M. Rouquet, pour la nature humaine, que les génies aient « la jalousie d'être seuls. » M. Zink n'a point fait d'élève.

Nous avons aujourd'hui quelques hommes habiles dans la peinture en *émail*, tout le monde connaît les portraits de ce même M. Rouquet que nous venons de citer, ceux de M. Liotard, et les compositions de M. Durand. Je me fais l'honneur d'être l'ami de ce dernier, qui n'est pas moins estimable par l'honnêteté de ses mœurs et la modestie de son caractère, que par l'excellence de son talent. La postérité, qui fera cas de ses ouvrages en *émail*, recherchera avec le plus grand empressement les morceaux qu'il a exécutés sur la nacre, et qui auront échappé à la barbarie de nos petits maîtres. Mais je crains bien que la plupart de ces bas-reliefs admirables, roulés brutalement sur des tables de marbre, qui égratignent et défigurent les plus belles têtes, les plus beaux contours, ne soient effacés et détruits, lorsque les amateurs en connaîtront la valeur, qui n'est pas ignorée aujourd'hui, surtout des premiers artistes. C'est en lui voyant travailler un très-beau morceau de peinture en *émail*, soit qu'on le considère par le sujet, ou par le dessin, ou par la composition, ou par l'expression, ou même par le coloris, que j'ai écrit une partie de cet article sur la peinture en *émail*. Je vais faire connaître en peu de mots le morceau dont il s'agit.

C'est une plaque destinée à former le fond d'une tabatière d'homme, d'une forme ronde, et d'une grandeur qui passe un peu l'ordinaire. On voit sur le devant un grand Amour de dix-

huit ans, droit, l'air triomphant et satisfait, appuyé sur son arc, et montrant du doigt Hercule qui apprend à filer d'Omphale ; cet Amour semble dire à celui qui le regarde ces deux vers :

Qui que tu sois, tu vois ton maître;
Il l'est, le fut, ou le doit être.

Ou

Quand tu serais Jupiter même,
Je te ferais filer aussi.

Hercule est renversé nonchalamment aux pieds d'Omphale, sur laquelle il attache les regards les plus tendres et les plus passionnés. Omphale est occupée à lui apprendre à faire tourner un fuseau dont elle tient l'extrémité entre ses doigts. La dignité de son visage, la finesse de son souris, je ne sais quels vestiges d'une passion mal célée qui s'échappe imperceptiblement de tous ses traits, sont autant de choses qu'il faut voir et qui ne peuvent s'écrire. Elle est assise sur la peau du lion de Némée; un de ses pieds délicats est posé sur la tête de l'animal terrible ; cependant trois petits Amours se jouent de la massue du héros qu'ils ont mise en balançoire. Ils ont chacun leur caractère. Un paysage forme le fond du tableau. Ce morceau vu à l'œil nu fait un grand plaisir ; mais regardé à la loupe, c'est tout autre chose encore; on en est enchanté[1].

EMBRASÉ, adj. (*Gram.*). Un corps est *embrasé* lorsque le feu dont il est pénétré dans toute sa substance est sensible pour les yeux à sa surface, mais ne paraît plus s'étendre au delà. Voici presque tous les degrés par lesquels un corps combustible peut passer, depuis son *ignition*, ou le moment auquel le feu lui a été appliqué, jusqu'au moment où il est consumé : il était froid, il devient chaud, brûlant, ardent, enflammé, *embrasé*, consumé. Tant qu'on en peut supporter le toucher, il est *chaud*; il est *brûlant* quand on ne peut plus le toucher sans ressentir de la douleur: il est *ardent* lorsque le feu dont il est pénétré s'est rendu sensible aux yeux, par une couleur rouge qu'on remarque à sa surface; il est *enflammé* lorsque le feu dont il est pénétré s'élance et se rend sensible aux yeux au delà de

1. Voir les extraits que nous avons donnés du *Traité des couleurs pour la peinture en émail*, par M. de Montamy, et ce que nous avons dit en note, t. XIII, p. 56.

sa surface; il est *embrasé* lorsque le feu a cessé de s'élancer et de se rendre sensible aux yeux au delà de sa surface, et qu'il en paraît seulement pénétré dans toute sa substance, à peu près comme dans le cas où il n'était qu'*ardent;* il est *consumé* lorsqu'il n'en reste plus que de la cendre. L'acception du substantif *embrasement* n'est pas exactement la même que celle du participe *embrasé :* on dit un corps *embrasé,* quel que soit ce corps, grand ou petit; mais on ne dit pas l'*embrasement* d'un petit corps; *embrasement* porte avec soi une grande idée, celle d'une masse considérable de matières allumées.

EMPORTER, v. a. Se dit en général d'une action en conséquence de laquelle un corps auquel cette action est appliquée passe d'un lieu dans un autre. On y joint pourtant cette vue de l'esprit, que la cause qui transporte est regardée comme continuellement appliquée à la chose emportée. On se sert de ce terme au simple et au figuré, au moral et au physique; mais le substantif *emportement* ne se prend qu'au moral, et marque *une agitation violente de l'âme*. Le participe *emporté* se prend au physique et au moral; on dit: *on a emporté cette armoire,* et *c'est un emporté.*

EMPREINTE, s. f. (*Gram. et Arts mécan.*). Il se dit de l'image qu'un corps laisse de lui-même sur un autre auquel il a été appliqué; si le corps est en relief, l'*empreinte* est en creux; si le corps est creux, l'*empreinte* est en relief; l'*empreinte* du corps est plane, si la surface appliquée l'est aussi; mais à parler rigoureusement, ce dernier cas ne peut avoir lieu, si ce n'est peut-être lorsque le corps qu'on applique laisse son image tracée sur le corps auquel il est appliqué, par le moyen de quelque enduit qui se sépare de l'un pour s'attacher à l'autre; je dis *peut-être,* parce qu'alors l'enduit n'étant pas absolument sans épaisseur, on peut dire que l'*empreinte* est de relief.

ENCOURIR, v. a. Ne se prend jamais qu'en mauvaise part; c'est *s'attirer, mériter, subir.* Certains écrivains *ont* encouru *la haine de tous les gens de lettres,* par la manière outrageante dont ils en ont traité quelques-uns; *le mépris des gens sensés,* par le spectacle indécent de leurs convulsions, et *la sévérité du gouvernement,* par les troubles qu'on en craignait.

ENCYCLOPÉDIE, s. f. (*Philosoph.*). Ce mot signifie *enchaîne-*

ment des sciences[1]; il est composé de la préposition grecque ἐν, *en*, et des substantifs κύκλος, *cercle*, et παιδεία, *institution*, *science*, *connaissance*. En effet, le but d'une *Encyclopédie* est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre; d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons, et de le transmettre aux hommes qui viendront après nous, afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été des travaux inutiles pour les siècles qui succéderont; que nos neveux, devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux; et que nous ne mourions pas sans avoir bien mérité du genre humain.

Il eût été difficile de se proposer un objet plus étendu que celui de traiter de tout ce qui a rapport à la curiosité de l'homme, à ses devoirs, à ses besoins et à ses plaisirs. Aussi quelques personnes, accoutumées à juger de la possibilité d'une entreprise sur le peu de ressources qu'elles aperçoivent en elles-mêmes, ont prononcé que jamais nous n'achèverions la nôtre. (Voyez le *Dictionnaire de Trévoux*, dernière édition, au mot ENCYCLOPÉDIE.) Elles n'entendront de nous, pour toute réponse, que cet endroit du chancelier Bacon, qui semble leur être particulièrement adressé: *De impossibilitate ita statuo; ea omnia possibilia et præstabilia esse censenda, quæ ab aliquibus perfici possunt, licet non a quibusvis; et quæ a multis conjunctim, licet non ab uno; et quæ in successione sæculorum, licet non eodem ævo; et denique quæ multorum cura et sumptu, licet non opibus et industria singulorum.* (BACON. Lib. II, *De Augment. Scient.*, cap. I, page 103.)

Quand on vient à considérer la matière immense d'une *Encyclopédie*, la seule chose qu'on aperçoive distinctement, c'est que ce ne peut être l'ouvrage d'un seul homme. Et comment un seul homme, dans le court espace de sa vie, réussirait-il à connaître et à développer le système universel de la nature et de l'art, tandis que la société savante et nombreuse des académiciens *de la Crusca* a employé quarante années à former son vocabulaire; et que nos académiciens français avaient travaillé soixante ans à leur Dictionnaire, avant que d'en publier la première édition? Cependant qu'est-ce qu'un dictionnaire de

1. Voyez la note de la page première du Prospectus. (D.).

langue? qu'est-ce qu'un vocabulaire, lorsqu'il est exécuté aussi parfaitement qu'il peut l'être? Un recueil très-exact des titres à remplir par un Dictionnaire encyclopédique et raisonné.

Un seul homme, dira-t-on, est maître de tout ce qui existe; il disposera à son gré de toutes les richesses que les autres hommes ont accumulées. Je ne peux convenir de ce principe; je ne crois point qu'il soit donné à un seul homme de connaître tout ce qui peut être connu; de faire usage de tout ce qui est; de voir tout ce qui peut être vu; de comprendre tout ce qui est intelligible. Quand un Dictionnaire raisonné des sciences et des arts ne serait qu'une combinaison méthodique de leurs éléments, je demanderais encore à qui il appartient de faire de bons éléments; si l'exposition élémentaire des principes fondamentaux d'une science ou d'un art est le coup d'essai d'un élève ou le chef-d'œuvre d'un maître.

Mais pour démontrer, avec la dernière évidence, combien il est difficile qu'un seul homme exécute jamais un Dictionnaire raisonné de la science générale, il suffit d'insister sur les seules difficultés d'un simple vocabulaire.

Un vocabulaire universel est un ouvrage dans lequel on se propose de fixer la signification des termes d'une langue, en définissant ceux qui peuvent être définis, par une énumération courte, exacte, claire et précise, ou des qualités ou des idées qu'on y attache. Il n'y a de bonnes définitions que celles qui rassemblent les attributs essentiels de la chose désignée par le mot. Mais a-t-il été accordé à tout le monde de connaître et d'exposer ces attributs? L'art de bien définir est-il un art si commun? Ne sommes-nous pas tous plus ou moins dans le cas même des enfants, qui appliquent, avec une extrême précision, une infinité de termes à la place desquels il leur serait absolument impossible de substituer la vraie collection de qualités ou d'idées qu'ils représentent? De là combien de difficultés imprévues quand il s'agit de fixer le sens des expressions les plus communes! On éprouve à tout moment que celles qu'on entend le moins sont aussi celles dont on se sert le plus. Quelle est la raison de cet étrange phénomène? C'est que nous sommes sans cesse dans l'occasion de prononcer qu'une chose est *telle*; presque jamais dans la nécessité de déterminer ce que c'est qu'*être tel*. Nos jugements les plus fréquents tombent sur des

objets particuliers, et le grand usage de la langue et du monde suffit pour nous diriger. Nous ne faisons que répéter ce que nous avons entendu toute notre vie. Il n'en est pas ainsi lorsqu'il s'agit de former des notions générales qui embrassent, sans exception, un certain nombre d'individus. Il n'y a que la méditation la plus profonde et l'étendue des connaissances la plus surprenante qui puissent nous conduire sûrement. J'éclaircis ces principes par un exemple : nous disons, sans qu'il arrive à aucun de nous de se tromper, d'une infinité d'objets de toute espèce, qu'*ils sont de luxe;* mais qu'est-ce que ce *luxe* que nous attribuons si infailliblement à tant d'objets? Voilà la question à laquelle on ne satisfait avec quelque exactitude qu'après une discussion que les personnes qui montrent le plus de justesse dans l'application du mot *luxe* n'ont point faite, et ne sont peut-être pas même en état de faire.

Il faut définir tous les termes, excepté les radicaux, c'est-à-dire ceux qui désignent des sensations simples ou les idées abstraites les plus générales. En a-t-on omis quelques-uns, le vocabulaire est incomplet. Veut-on n'en accepter aucun; qui est-ce qui définira exactement le mot *conjugué*, si ce n'est un géomètre? le mot *conjugaison*, si ce n'est un grammairien? le mot *azimuth*, si ce n'est un astronome? le mot *épopée*, si ce n'est un littérateur? le mot *change*, si ce n'est un commerçant? le mot *vice*, si ce n'est un moraliste? le mot *hypostase*, si ce n'est un théologien? le mot *métaphysique*, si ce n'est un philosophe? le mot *gouge*, si ce n'est un homme versé dans les arts? D'où je conclus que, si l'Académie française ne réunissait pas dans ses assemblées toute la variété des connaissances et des talents, il serait impossible qu'elle ne négligeât beaucoup d'expressions qu'on cherchera dans son *Dictionnaire*, ou qu'il ne lui échappât des définitions fausses, incomplètes, absurdes ou même ridicules.

Je n'ignore point que ce sentiment n'est pas celui de ces hommes qui nous entretiennent de tout et qui ne savent rien; qui ne sont point de nos Académies; qui n'en seront pas, parce qu'ils ne sont pas dignes d'en être; qui se mêlent cependant de désigner aux places vacantes; qui, osant fixer les limites de l'objet de l'Académie française, se sont presque indignés de voir entrer dans cette compagnie les Mairan, les Maupertuis et

les d'Alembert, et qui ignorent que la première fois que l'un d'eux y parla, ce fut pour rectifier la définition du terme *midi*. On dirait, à les entendre, qu'ils prétendraient borner la connaissance de la langue et le *Dictionnaire de l'Académie*, à un très-petit nombre de termes qui leur sont familiers. Encore, s'ils y regardaient de plus près, parmi ces termes en trouveraient-ils plusieurs, tels qu'arbre, animal, plante, fleur, vice, vertu, vérité, force, lois, pour la définition rigoureuse desquels ils seraient bien obligés d'appeler à leur secours le philosophe, le jurisconsulte, l'historien, le naturaliste, en un mot celui qui connaît les qualités réelles ou abstraites qui constituent un être tel, et qui le spécifient ou qui l'individualisent, selon que cet être a des semblables, ou qu'il est solitaire.

Concluons donc qu'on n'exécutera jamais un bon vocabulaire sans le concours d'un grand nombre de talents, parce que les définitions de noms ne diffèrent point des définitions de choses, et que les choses ne peuvent être bien définies ou décrites que par ceux qui en ont fait une longue étude. Mais, s'il en est ainsi, que ne faudra-t-il point pour l'exécution d'un ouvrage où, loin de se borner à la définition du mot, on se proposera d'exposer en détail tout ce qui appartient à la chose?

Un dictionnaire universel et raisonné des sciences et des arts ne peut donc être l'ouvrage d'un homme seul. Je dis plus, je ne crois pas que ce puisse être l'ouvrage d'aucune des sociétés littéraires ou savantes qui subsistent, prises séparément ou en corps.

L'Académie française ne fournirait à une *Encyclopédie* que ce qui appartient à la langue et à ses usages; l'Académie des inscriptions et belles-lettres, que des connaissances relatives à l'histoire profane, ancienne et moderne, à la chronologie, à la géographie et à la littérature; la Sorbonne, que de la théologie, de l'histoire sacrée et des superstitions; l'Académie des sciences, que des mathématiques, de l'histoire naturelle, de la physique, de la chimie, de la médecine, de l'anatomie, etc.; l'Académie de chirurgie, que l'art de ce nom; celle de peinture, que la peinture, la gravure, la sculpture, le dessin, l'architecture, etc.; l'Université, que ce qu'on entend par les humanités, la philosophie de l'école, la jurisprudence, la typographie, etc.

Parcourez les autres sociétés que je peux avoir omises, et

vous vous apercevrez qu'occupées chacune d'un objet particulier, qui est sans doute du ressort d'un Dictionnaire universel, elles en négligent une infinité d'autres qui doivent y entrer; et vous n'en trouverez aucune qui vous fournisse la généralité de connaissances dont vous aurez besoin. Faites mieux; imposez-leur à toutes un tribut; vous verrez combien il vous manquera de choses encore; et vous serez forcés de vous aider d'un grand nombre d'hommes répandus en différentes classes; hommes précieux, mais à qui les portes des Académies n'en sont pas moins fermées par leur état. C'est trop de tous les membres de ces savantes compagnies pour un seul objet de la science humaine; ce n'est pas assez de toutes ces sociétés pour la science de l'homme en général.

Sans doute ce qu'on pourrait obtenir de chaque société savante en particulier serait très-utile; et ce qu'elles fourniraient toutes avancerait rapidement le Dictionnaire universel à sa perfection. Il y a même une tâche qui ramènerait leurs travaux au but de cet ouvrage, et qui devrait leur être imposée. Je distingue deux moyens de cultiver les sciences : l'un, d'augmenter la masse des connaissances par des découvertes, et c'est ainsi qu'on mérite le nom d'*inventeur;* l'autre, de rapprocher les découvertes et de les ordonner entre elles, afin que plus d'hommes soient éclairés, et que chacun participe, selon sa portée, à la lumière de son siècle; et l'on appelle *auteurs classiques* ceux qui réussissent dans ce genre, qui n'est pas sans difficulté. J'avoue que, quand les sociétés savantes répandues dans l'Europe s'occuperaient à recueillir les connaissances anciennes et modernes, à les enchaîner et à en publier des traités complets et méthodiques, les choses n'en seraient que mieux; du moins jugeons-en par l'effet. Comparons les quatre-vingts volumes in-4° de l'Académie des sciences, compilés selon l'esprit dominant de nos plus célèbres académies, à huit ou dix volumes exécutés comme je le conçois, et voyons s'il y aurait à choisir. Ces derniers renfermeraient une infinité de matériaux excellents, dispersés dans un grand nombre d'ouvrages, où ils restent sans produire aucune sensation utile, comme des charbons épars qui ne formeront jamais un brasier; et de ces dix volumes, à peine la collection académique la plus nombreuse en fournirait-elle quelques-uns. Qu'on jette les yeux sur les Mémoires de l'Aca-

démie des inscriptions, et qu'on calcule combien on en extrairait de feuilles pour un traité scientifique. Que dirai-je des *Transactions philosophiques*, et des *Actes des curieux de la nature?* Aussi tous ces recueils énormes commencent à chanceler, et il n'y a aucun doute que le premier abréviateur qui aura du goût et de l'habileté ne les fasse tomber. Ce devrait être leur dernier sort.

Après y avoir sérieusement réfléchi, je trouve que l'objet particulier d'un académicien pourrait être de perfectionner la branche à laquelle il se serait attaché, et de s'immortaliser par des ouvrages qui ne seraient point de l'Académie, qui ne formeraient point ses recueils, qu'il publierait en son nom; mais que l'Académie devrait avoir pour but de rassembler tout ce qui s'est publié sur chaque matière, de le digérer, de l'éclaircir, de le serrer, de l'ordonner, et d'en publier des traités où chaque chose n'occupât que l'espace qu'elle mérite d'occuper, et n'eût d'importance que celle qu'on ne pourrait lui enlever. Combien de mémoires qui grossissent nos recueils ne fourniraient pas une ligne à de pareils traités!

C'est à l'exécution de ce projet, étendu, non-seulement aux différents objets de nos académies, mais à toutes les branches de la connaissance humaine, qu'une *Encyclopédie* doit suppléer; ouvrage qui ne s'exécutera que par une société de gens de lettres et d'artistes, épars, occupés chacun de sa partie, et liés seulement par l'intérêt général du genre humain et par un sentiment de bienveillance réciproque.

Je dis *une société de gens de lettres et d'artistes*, afin de rassembler tous les talents. Je les veux épars, parce qu'il n'y a aucune société subsistante d'où l'on puisse tirer toutes les connaissances dont on a besoin; et que, si l'on voulait que l'ouvrage se fît toujours et ne s'achevât jamais, il n'y aurait qu'à former une pareille société. Toute société a ses assemblées; ces assemblées laissent entre elles des intervalles, elles ne durent que quelques heures; une partie de ce temps se perd en discussions, et les objets les plus simples consument des mois entiers; d'où il arrivera, comme le disait un des Quarante, qui a plus d'esprit dans la conversation que beaucoup d'auteurs n'en mettent dans leurs écrits, que les douze volumes de l'*Encyclopédie* auront paru, que nous en serons encore à la première

lettre de notre Vocabulaire : au lieu, ajoutait-il, que si ceux qui travaillent à cet ouvrage avaient des séances encyclopédiques comme nous avons des séances académiques, nous verrions la fin de notre ouvrage, qu'ils en seraient encore à la première lettre du leur; et il avait raison.

J'ajoute, *des hommes liés par l'intérêt général du genre humain et par un sentiment de bienveillance réciproque*, parce que ces motifs étant les plus honnêtes qui puissent animer des âmes bien nées, ce sont aussi les plus durables. On s'applaudit intérieurement de ce que l'on fait; on s'échauffe, on entreprend pour son collègue et pour son ami ce qu'on ne tenterait par aucune autre considération; et j'ose assurer, d'après l'expérience, que le succès des tentatives en est plus certain. L'*Encyclopédie* a rassemblé ses matériaux en assez peu de temps. Ce n'est point un vil intérêt qui en a réuni et hâté les auteurs : ils ont vu leurs efforts secondés par la plupart des gens de lettres dont ils pouvaient attendre quelques secours, et ils n'ont été importunés dans leurs travaux que par ceux qui n'avaient pas le talent nécessaire pour y contribuer seulement d'une bonne page.

Si le gouvernement se mêle d'un pareil ouvrage, il ne se fera point. Toute son influence doit se borner à en favoriser l'exécution. Un monarque peut, d'un seul mot, faire sortir un palais d'entre les herbes; mais il n'en est pas d'une société de gens de lettres ainsi que d'une troupe de manouvriers. Une *Encyclopédie* ne s'ordonne point. C'est un travail qui veut plutôt être suivi avec opiniâtreté que commencé avec chaleur. Les entreprises de cette nature se proposent dans les cours accidentellement, et par forme d'entretien; mais elles n'y intéressent jamais assez pour n'être point oubliées à travers le tumulte et dans la confusion d'une infinité d'autres affaires plus ou moins importantes. Les projets littéraires conçus par les grands sont comme les feuilles qui naissent aux printemps, se sèchent tous les automnes, et tombent sans cesse les unes sur les autres au fond des forêts, où la nourriture qu'elles ont fournie à quelques plantes stériles est tout l'effet qu'on en remarque. Entre une infinité d'exemples en tous genres qui me sont connus, je ne citerai que celui-ci. On avait projeté des expériences sur la dureté des bois. Il s'agissait de les écorcer, et de les laisser mourir sur pied. Les bois ont été écorcés, sont morts sur pied,

apparemment ont été coupés; c'est-à-dire que tout s'est fait, excepté les expériences sur la dureté des bois. Et comment était-il possible qu'elles se fissent? Il devait y avoir six ans entre les premiers ordres donnés et les dernières opérations. Si l'homme sur lequel le souverain s'en est reposé vient à mourir ou à perdre la faveur, les travaux restent suspendus, et ne se reprennent point, un ministre n'adoptant pas communément les desseins d'un prédécesseur, ce qui lui mériterait toutefois une gloire, sinon plus grande, du moins plus rare que celle de les avoir formés. Les particuliers se hâtent de recueillir le fruit des dépenses qu'ils ont faites; le gouvernement n'a rien de cet empressement économique. Je ne sais par quel sentiment très-répréhensible on traite moins honnêtement avec le prince qu'avec ses sujets. On prend les engagements les plus légers, et on exige les récompenses les plus fortes. L'incertitude que le travail soit jamais de quelque utilité jette parmi les travailleurs une indolence inconcevable; et pour ajouter aux inconvénients toute la force possible, les ouvrages ordonnés par les souverains ne se conçoivent jamais sur la raison de l'utilité, mais toujours sur la dignité de la personne; c'est-à-dire qu'on embrasse la plus grande étendue; que les difficultés se multiplient; qu'il faut des hommes, des talents, du temps à proportion pour les surmonter, et qu'il survient presque nécessairement une révolution qui vérifie la fable du maître d'école. Si la vie moyenne de l'homme n'est pas de vingt ans, celle d'un ministre n'est pas de dix ans. Mais ce n'est pas assez que les interruptions soient plus communes, elles sont plus funestes encore aux projets littéraires, lorsque le gouvernement est à la tête de ces projets, que quand ils sont conduits par des particuliers. Un particulier recueille au moins les débris de son entreprise, il renferme soigneusement des matériaux qui peuvent lui servir dans un temps plus heureux; il court après ses avances. L'esprit monarchique dédaigne cette prudence : les hommes meurent, et les fruits de leurs veilles disparaissent, sans qu'on puisse découvrir ce qu'ils sont devenus.

Mais ce qui doit donner le plus grand poids aux considérations précédentes, c'est qu'une *Encyclopédie*, ainsi qu'un vocabulaire, doit être commencée, continuée et finie dans un certain intervalle de temps; et qu'un intérêt sordide s'occupe toujours

à prolonger les ouvrages ordonnés par les rois. Si l'on employait à un Dictionnaire universel et raisonné les longues années que l'étendue de son objet semble exiger, il arriverait, par les révolutions, qui ne sont guère moins rapides dans les sciences, et surtout dans les arts, que dans la langue, que ce Dictionnaire serait celui d'un siècle passé : de même qu'un vocabulaire qui s'exécuterait lentement ne pourrait être que celui d'un règne qui ne serait plus. Les opinions vieillissent et disparaissent comme les mots; l'intérêt que l'on prenait à certaines inventions s'affaiblit de jour en jour et s'éteint; si le travail tire en longueur, on se sera étendu sur des choses momentanées dont il ne sera déjà plus question ; on n'aura rien dit sur d'autres dont la place sera passée ; inconvénient que nous avons nous-mêmes éprouvé, quoiqu'il ne se soit pas écoulé un temps fort considérable entre la date de cet ouvrage et le moment où j'écris. On remarquera l'irrégularité la plus désagréable dans un ouvrage destiné à représenter, selon leur juste proportion, l'état des choses dans toute la durée antérieure; des objets importants étouffés; de petits objets boursouflés : en un mot, l'ouvrage se défigurera sans cesse sous les mains des travailleurs, se gâtera plus par le seul laps de temps qu'il ne se perfectionnera par leurs soins, et deviendra plus défectueux et plus pauvre par ce qui devrait y être, ou raccourci, ou supprimé, ou rectifié, ou suppléé, que riche parce qu'il acquerra successivement.

Quelle diversité ne s'introduit pas tous les jours dans la langue des arts, dans les machines et dans les manœuvres? Qu'un homme consume une partie de sa vie à la description des arts ; que, dégoûté de cet ouvrage fatigant, il se laisse entraîner à des occupations plus amusantes et moins utiles, et que son premier ouvrage demeure renfermé dans ses portefeuilles : il ne s'écoulera pas vingt ans qu'à la place de choses nouvelles et curieuses, piquantes par leur singularité, intéressantes par leurs usages, par le goût dominant, par une importance momentanée, il ne retrouvera que des notions incorrectes, des manœuvres surannées, des machines ou imparfaites, ou abandonnées. Dans les nombreux volumes qu'il aura composés, il n'y aura pas une page qu'il ne faille retoucher, et dans la multitude des planches qu'il aura fait graver, presque pas une figure qu'il ne faille redessiner. Ce sont des portraits dont les

originaux ne subsistent plus. Le luxe, ce père des arts, est comme le Saturne de la fable, qui se plaisait à détruire ses enfants.

La révolution peut être moins forte et moins sensible dans les sciences et dans les arts libéraux que dans les arts mécaniques ; mais il s'y en est fait une. Qu'on ouvre les dictionnaires du siècle passé, on n'y trouvera, à *aberration*, rien de ce que nos astronomes entendent par ce terme ; à peine y aura-t-il sur l'*électricité*, ce phénomène si fécond, quelques lignes qui ne seront encore que des notions fausses et de vieux préjugés. Combien de termes de minéralogie et d'histoire naturelle dont on en peut dire autant ! Si notre dictionnaire eût été un peu plus avancé, nous aurions été exposés à répéter sur la *nielle*, sur les maladies des grains et sur leur commerce, les erreurs des siècles passés, parce que les découvertes de M. Tillet et le système de M. Herbert sont récents.

Quand on traite des êtres de la nature, que peut-on faire de plus que de rassembler avec scrupule toutes leurs propriétés connues dans le moment où l'on écrit? Mais l'observation et la physique expérimentale multipliant sans cesse les phénomènes et les faits, et la philosophie rationnelle les comparant entre eux et les combinant, étendent ou resserrent sans cesse les limites de nos connaissances, font en conséquence varier les acceptions des mots institués, rendent les définitions qu'on en a données inexactes, fausses, incomplètes, et déterminent même à en instituer de nouveaux.

Mais ce qui donnera à l'ouvrage l'air suranné et le jettera dans le mépris, c'est surtout la révolution qui se fera dans l'esprit des hommes et dans le caractère national. Aujourd'hui que la philosophie s'avance à grands pas, qu'elle soumet à son empire tous les objets de son ressort, que son ton est le ton dominant, et qu'on commence à secouer le joug de l'autorité et de l'exemple, pour s'en tenir aux lois de la raison, il n'y a presque pas un ouvrage élémentaire et dogmatique dont on soit entièrement satisfait. On trouve ces productions calquées sur celles des hommes, et non sur les vérités de la nature. On ose proposer ses doutes à Aristote et à Platon ; et le temps est arrivé où des ouvrages qui jouissent encore de la plus haute réputation en perdront une partie, ou même tomberont entiè-

rement dans l'oubli; certains genres de littérature qui, faute d'une vie réelle et de mœurs subsistantes qui leur servent de modèles, ne peuvent avoir de poétique invariable et sensée, seront négligés; et d'autres qui resteront, et que leur valeur intrinsèque soutiendra, prendront une forme toute nouvelle. Tel est l'effet du progrès de la raison; progrès qui renversera tant de statues, et qui en relèvera quelques-unes qui sont renversées. Ce sont celles des hommes rares qui ont devancé leur siècle. Nous avons eu, s'il est permis de s'exprimer ainsi, des contemporains sous le siècle de Louis XIV.

Le temps, qui a émoussé notre goût sur les questions de critique et de controverse, a rendu insipide une partie du Dictionnaire de Bayle. Il n'y a point d'auteur qui ait tant perdu dans quelques endroits, et qui ait plus gagné dans d'autres. Mais, si tel a été le sort de Bayle, qu'on juge de ce qui serait arrivé à l'*Encyclopédie* de son temps. Si l'on en excepte ce Perrault, et quelques autres, dont le versificateur Boileau n'était pas en état d'apprécier le mérite, La Mothe, Terrasson, Boindin, Fontenelle, sous lesquels la raison et l'esprit philosophique ou de doute a fait de si grands progrès, il n'y avait peut-être pas un homme qui en eût écrit une page qu'on daignât lire aujourd'hui. Car, qu'on ne s'y trompe pas, il y a bien de la différence entre enfanter à force de génie un ouvrage qui enlève les suffrages d'une nation qui a son moment, son goût, ses idées et ses préjugés, et tracer la *poétique du genre*, selon la connaissance réelle et réfléchie du cœur de l'homme, de la nature des choses et de la droite raison, qui sont les mêmes dans tous les temps. Le génie ne connaît point les règles; cependant il ne s'en écarte jamais dans ses succès. La philosophie ne connaît que les règles fondées dans la nature des êtres, qui est immuable et éternelle. C'est au siècle passé à fournir des exemples; c'est à notre siècle à prescrire les règles.

Les connaissances les moins communes sous le siècle passé le deviennent de jour en jour. Il n'y a point de femme à qui l'on ait donné quelque éducation qui n'emploie avec discernement toutes les expressions consacrées à la peinture, à la sculpture, à l'architecture et aux belles-lettres. Combien y a-t-il d'enfants qui ont du dessin, qui savent de la géométrie, qui sont musiciens, à qui la langue domestique n'est pas plus

familière que celle de ces arts; et qui disent, un accord, une belle forme, un contour agréable, une parallèle, une hypothénuse, une quinte, un triton, un arpégement, un microscope, un télescope, un foyer, comme ils diraient une lunette d'opéra, une épée, une canne, un carrosse, un plumet? Les esprits sont encore emportés d'un autre mouvement général vers l'histoire naturelle, l'anatomie, la chimie et la physique expérimentale. Les expressions propres à ces sciences sont déjà très-communes, et le deviendront nécessairement davantage. Qu'arrivera-t-il de là? c'est que la langue, même populaire, changera de face; qu'elle s'étendra à mesure que nos oreilles s'accoutumeront aux mots par les applications heureuses qu'on en fera. Car, si l'on y réfléchit, la plupart de ces mots techniques que nous employons aujourd'hui ont été originairement du *néologisme;* c'est l'usage et le temps qui leur ont ôté ce vernis équivoque. Ils étaient clairs, énergiques et nécessaires. Le sens métaphorique n'était pas éloigné du sens propre. Ils peignaient. Les rapports sur lesquels le nouvel emploi en était appuyé n'étaient pas trop recherchés; ils étaient réels. L'acception figurée n'avait point l'air d'une subtilité; le mot était d'ailleurs harmonieux et coulant. L'idée principale en était liée avec d'autres que nous ne nous rappelons jamais sans instruction ou sans plaisir. Voilà les fondements de la fortune que ces expressions ont faite; et les causes contraires sont celles du discrédit où tomberont et sont tombées tant d'autres expressions.

Notre langue est déjà fort étendue. Elle a dû, comme toutes les autres, sa formation au besoin et ses richesses à l'essor de l'imagination, aux entraves de la poésie, et au nombre et à l'harmonie de la prose oratoire. Elle va faire des pas immenses sous l'empire de la philosophie; et si rien ne suspendait la marche de l'esprit, avant qu'il fût un siècle, un dictionnaire oratoire et poétique du siècle de Louis XIV, ou même du nôtre, contiendrait à peine les deux tiers des mots qui seront à l'usage de nos neveux.

Dans un vocabulaire, dans un dictionnaire universel et raisonné, dans tout ouvrage destiné à l'instruction générale des hommes, il faut donc commencer par envisager son objet sous les faces les plus étendues; connaître l'esprit de sa nation, en pressentir la pente, le gagner de vitesse, en sorte qu'il ne laisse

pas votre travail en arrière, mais qu'au contraire il le rencontre en avant; se résoudre à ne travailler que pour les générations suivantes, parce que le moment où nous existons passe, et qu'à peine une grande entreprise sera-t-elle achevée, que la génération présente ne sera plus. Mais pour être plus longtemps utile et nouveau, en devançant de plus loin l'esprit national qui marche sans cesse, il faut abréger la durée du travail, en multipliant le nombre des collègues; moyen qui toutefois n'est pas sans inconvénient, comme on le verra dans la suite.

Cependant les connaissances ne deviennent et ne peuvent devenir communes que jusqu'à un certain point. On ignore, à la vérité, quelle est cette limite. On ne sait jusqu'où tel homme peut aller. On sait bien moins encore jusqu'où l'espèce humaine irait, ce dont elle serait capable, si elle n'était point arrêtée dans ses progrès. Mais les révolutions sont nécessaires; il y en a toujours eu, et il y en aura toujours; le plus grand intervalle d'une révolution à une autre est donné : cette seule cause borne l'étendue de nos travaux. Il y a dans les sciences un point au delà duquel il ne leur est presque pas accordé de passer. Lorsque ce point est atteint, les monuments qui restent de ce progrès sont à jamais l'étonnement de l'espèce entière. Mais si l'espèce est bornée dans ses efforts, combien l'individu ne l'est-il pas dans les siens? L'individu n'a qu'une certaine énergie dans ses facultés tant animales qu'intellectuelles; il ne dure qu'un temps; il est forcé à des alternatives de travail et de repos; il a des besoins et des passions à satisfaire, et il est exposé à une infinité de distractions. Toutes les fois que ce qu'il y a de négatif dans ces quantités formera la plus petite somme possible, ou que ce qu'il y a de positif formera la somme possible la plus grande, un homme appliqué solitairement à quelque branche de la science humaine la portera aussi loin qu'elle peut être portée par les efforts d'un individu. Ajoutez au travail de cet individu extraordinaire celui d'un autre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que vous ayez rempli l'intervalle d'une révolution à la révolution la plus éloignée, et vous vous formerez quelque notion de ce que l'espèce entière peut produire de plus parfait; surtout si vous supposez, en faveur de son travail, un certain nombre de circonstances fortuites qui en auraient diminué le succès, si elles avaient été contraires.

Mais la masse générale de l'espèce n'est faite ni pour suivre, ni pour connaître cette marche de l'esprit humain. Le point d'instruction le plus élevé qu'elle puisse atteindre a ses limites; d'où il s'ensuit qu'il y aura des ouvrages qui resteront toujours au-dessus de la portée commune des hommes; d'autres qui descendront peu à peu au-dessous, et d'autres encore qui éprouveront cette double fortune.

A quelque point de perfection qu'une *Encyclopédie* soit conduite, il est évident, par la nature de cet ouvrage, qu'elle se trouvera nécessairement au nombre de ceux-ci. Il y a des objets qui sont entre les mains du peuple, dont il tire sa subsistance, et à la connaissance pratique desquels il s'occupe sans relâche. Quelque traité qu'on en écrive, il viendra un moment où il en saura plus que le livre. Il y a d'autres objets sur lesquels il demeurera presque entièrement ignorant, parce que les accroissements de sa connaissance sont trop faibles et trop lents pour former jamais une lumière considérable, quand on les supposerait continus. Ainsi l'homme du peuple et le savant auront toujours également à désirer et à s'instruire dans une *Encyclopédie*. Le moment le plus glorieux pour un ouvrage de cette nature, ce serait celui qui succéderait immédiatement à quelque grande révolution qui aurait suspendu les progrès des sciences, interrompu les travaux des arts, et replongé dans les ténèbres une portion de notre hémisphère. Quelle reconnaissance la génération qui viendrait après ces temps de trouble ne porterait-elle pas aux hommes qui les auraient redoutés de loin, et qui en auraient prévenu le ravage, en mettant à l'abri les connaissances des siècles passés! Ce serait alors (j'ose le dire sans ostentation, parce que notre *Encyclopédie* n'atteindra peut-être jamais la perfection qui lui mériterait tant d'honneur), ce serait alors qu'on nommerait, avec ce grand ouvrage, le règne du monarque sous lequel il fut entrepris; le ministre auquel il fut dédié; les grands qui en favorisèrent l'exécution; les auteurs qui s'y consacrèrent; tous les hommes de lettres qui y concoururent. La même voix qui rappellerait ces secours n'oublierait pas de parler aussi des peines que les auteurs auraient souffertes, et des disgrâces qu'ils auraient essuyées; et le monument qu'on leur élèverait serait à plusieurs faces, où l'on verrait alternativement des honneurs accordés à leur mé-

moire, et des marques d'indignation attachées à la mémoire de leurs ennemis.

Mais la connaissance de la langue est le fondement de toutes ces grandes espérances; elles resteront incertaines, si la langue n'est fixée et transmise à la postérité dans toute sa perfection; et cet objet est le premier de ceux dont il convenait à des encyclopédistes de s'occuper profondément. Nous nous en sommes aperçus trop tard; et cette inadvertance a jeté de l'imperfection sur tout notre ouvrage. Le côté de la langue est resté faible (je dis de la langue, et non de la grammaire); et par cette raison ce doit être le sujet principal, dans un article où l'on examine impartialement son travail, et où l'on cherche les moyens d'en corriger les défauts. Je vais donc traiter de la langue spécialement, et comme je le dois. J'oserai même inviter nos successeurs à donner quelque attention à ce morceau; et j'espérerai des autres hommes, à l'usage desquels il est moins destiné, qu'ils en avoueront l'importance, et qu'ils en excuseront l'étendue.

L'institution de signes vocaux qui représentassent des idées, et de caractères tracés qui représentassent des voix, fut le premier germe des progrès de l'esprit humain. Une science, un art, ne naissent que par l'application de nos réflexions aux réflexions déjà faites, et que par la réunion de nos pensées, de nos observations et de nos expériences, avec les pensées, les observations et les expériences de nos semblables. Sans la double convention qui attacha les idées aux voix, et les voix à des caractères, tout restait au dedans de l'homme, et s'y éteignait : sans les grammaires et les dictionnaires, qui sont les interprètes universels des peuples entre eux, tout demeurait concentré dans une nation, et disparaissait avec elle. C'est par ces ouvrages que les facultés des hommes ont été rapprochées et combinées entre elles; elles restaient isolées sans cet intermède : une invention, quelque admirable qu'elle eût été, n'aurait représenté que la force d'un génie solitaire, ou d'une société particulière, et jamais l'énergie de l'espèce. Un idiome commun serait l'unique moyen d'établir une correspondance qui s'étendît à toutes les parties du genre humain, et qui les liguât contre la nature, à laquelle nous avons sans cesse à faire violence, soit dans le physique, soit dans le moral. Supposé cet

idiome admis et fixé, aussitôt les notions deviennent permanentes ; la distance des temps disparaît ; les lieux se touchent; il se forme des liaisons entre tous les points habités de l'espace et de la durée; et tous les êtres vivants et pensants s'entretiennent.

La langue d'un peuple donne son vocabulaire, et le vocabulaire est une table assez fidèle de toutes les connaissances de ce peuple : sur la seule comparaison du vocabulaire d'une nation en différents temps, on se formerait une idée de ses progrès. Chaque science a son nom; chaque notion, dans la science, a le sien : tout ce qui est connu dans la nature est désigné, ainsi que tout ce qu'on a inventé dans les arts, et les phénomènes, et les manœuvres, et les instruments. Il y a des expressions, et pour les êtres qui sont hors de nous, et pour ceux qui sont en nous : on a nommé et les abstraits et les concrets; et les choses particulières, et les générales; et les formes, et les états, et les existences, et les successions, et les permanences. On dit l'*univers*, on dit un *atome :* l'univers est le tout; l'atome en est la partie la plus petite. Depuis la collection générale de toutes les causes jusqu'à l'être solitaire, tout a son signe; et ce qui excède toute limite, soit dans la nature, soit dans notre imagination; et ce qui est possible, et ce qui ne l'est pas; et ce qui n'est ni dans la nature ni dans notre entendement; et l'infini en petitesse, et l'infini en grandeur, en étendue, en durée, en perfection. La comparaison des phénomènes s'appelle *philosophie.* La philosophie est pratique ou spéculative; toute notion est ou de sensation, ou d'induction; tout être est dans l'entendement ou dans la nature : la nature s'emploie ou par l'organe nu, ou par l'organe aidé de l'instrument. La langue est un symbole de cette multitude de choses hétérogènes : elle indique à l'homme pénétrant jusqu'où l'on était allé dans une science, dans les temps même les plus reculés. On aperçoit, au premier coup d'œil, que les Grecs abondent en termes abstraits que les Romains n'ont pas; et qu'au défaut de ces termes, il était impossible à ceux-ci de rendre ce que les autres ont écrit de la logique, de la morale, de la grammaire, de la métaphysique, de l'histoire naturelle, etc. : et nous avons fait tant de progrès dans toutes ces sciences, qu'il serait difficile d'en écrire, soit en grec, soit en latin, dans l'état où nous les avons portées, sans

inventer une infinité de signes. Cette observation seule démontre la supériorité des Grecs sur les Romains, et notre supériorité sur les uns et les autres.

Il survient chez tous les peuples en général, relativement au progrès de la langue et du goût, une infinité de révolutions légères, d'événements peu remarqués, qui ne se transmettent point : on ne peut s'apercevoir de ce qu'ils ont été que par le ton des auteurs contemporains; ton ou modifié, ou donné par ces circonstances passagères. Quel est, par exemple, le lecteur attentif qui, rencontrant dans un auteur ce qui suit : *Cantus autem et organa pluribus distantiis utuntur, non tantum diapente, sed* sumpto initio *a diapason, concinnunt per diapente et diatessaron ; et unitonum, et semitonium, ita ut et quidem putent inesse, et* diesin *quæ sensu percipiatur,* ne se dise sur-le-champ à lui-même : voilà les routes de notre chant; voilà l'incertitude où nous sommes de la possibilité ou de l'impossibilité de l'intonation du quart de ton. On ignorait donc alors si les Anciens avaient eu ou non une gamme enharmonique? Il ne restait donc plus aucun auteur de musique par lequel on pût résoudre cette difficulté? On agitait donc, au temps de Denis d'Halicarnasse, à peu près les mêmes questions que nous agitons sur la mélodie? Et s'il vient à rencontrer ailleurs que les auteurs étaient très-partagés sur l'énumération exacte des sons de la langue grecque; que cette matière avait excité des disputes fort vives: *Sed talium rerum considerationem grammatices et poetices esse; vel etiam, ut quibusdam placet philosophiæ,* n'en conclura-t-il pas qu'il en avait été parmi les Romains ainsi que parmi nous? c'est-à-dire qu'après avoir traité la science des signes et des sons avec assez de légèreté, il y eut un temps où de bons esprits reconnurent qu'elle avait, avec la science des choses, plus de liaison qu'ils n'en avaient d'abord soupçonné, et qu'on pouvait regarder cette spéculation comme n'étant point du tout indigne de la philosophie? Voilà précisément où nous en sommes : et c'est en recueillant ainsi des mots échappés par hasard, et étrangers à la matière traitée spécialement dans un auteur où ils ne caractérisent que ses lumières, son exactitude et son indécision, qu'on parviendrait à éclaircir l'histoire des progrès de l'esprit humain dans les siècles passés.

Les auteurs ne s'aperçoivent pas quelquefois eux-mêmes de

l'impression des choses qui se passent autour d'eux; mais cette impression n'en est pas moins réelle. Les musiciens, les peintres, les architectes, les philosophes, etc., ne peuvent avoir des contestations, sans que l'homme de lettres en soit instruit : et réciproquement, il ne s'agitera, dans la littérature, aucune question, qu'il n'en paraisse des vestiges dans ceux qui écriront, ou de la musique, ou de la peinture, ou de l'architecture, ou de la philosophie. Ce sont comme les reflets d'une lumière générale, qui tombe sur les artistes et les lettrés, et dont ils conservent une lueur. Je sais que l'abus qu'ils font quelquefois d'expressions dont la force leur est inconnue, décèle qu'ils n'étaient pas au courant de la philosophie de leur temps; mais le bon esprit qui recueille ces expressions, qui saisit ici une métaphore; là, un terme nouveau; ailleurs, un mot relatif à un phénomène, à une observation, à une expérience, à un système, entrevoit l'état des opinions dominantes, le mouvement général que les esprits commençaient à en recevoir, et la teinte qu'elles portaient dans la langue commune. Et c'est là, pour le dire en passant, ce qui rend les anciens auteurs si difficiles à juger en matière de goût. La persuasion générale d'un sentiment, d'un système, un usage reçu, l'institution d'une loi, l'habitude d'un exercice, etc., leur fournissaient des manières de dire, de penser, de rendre, des comparaisons, des expressions, des figures dont toute la beauté n'a pu durer qu'autant que la chose même qui leur servait de base. La chose a passé, et l'éclat du discours avec elle. D'où il s'ensuit qu'un écrivain qui veut assurer à ses ouvrages un charme éternel ne pourra emprunter avec trop de réserve sa manière de dire des idées du jour, des opinions courantes, des systèmes régnants, des arts en vogue; tous ces modèles sont en vicissitude : il s'attachera de préférence aux êtres permanents, aux phénomènes des eaux, de la terre et de l'air, au spectacle de l'univers et aux passions de l'homme, qui sont toujours les mêmes; et telle sera la vérité, la force et l'immutabilité de son coloris, que ses ouvrages feront l'étonnement des siècles, malgré le désordre des matières, l'absurdité des notions, et tous les défauts qu'on pourrait leur reprocher. Ses idées particulières, ses comparaisons, ses métaphores, ses expressions, ses images, ramenant sans cesse à la nature qu'on ne se lasse point d'admirer, seront autant de

vérités partielles par lesquelles il se soutiendra. On ne le lira pas pour apprendre à penser, mais jour et nuit on l'aura dans les mains pour en apprendre à bien dire. Tel sera son sort, tandis que tant d'ouvrages qui ne seront appuyés que sur un froid bon sens, et sur une pesante raison, seront peut-être fort estimés, mais peu lus, et tomberont enfin dans l'oubli, lorsqu'un homme, doué d'un beau génie et d'une grande éloquence, les aura dépouillés, et qu'il aura reproduit aux yeux des hommes des vérités, auparavant d'une austérité sèche et rebutante, sous un vêtement plus noble, plus élégant, plus riche et plus séduisant.

Ces révolutions rapides, qui se font dans les choses d'institution humaine, et qui auront tant d'influence sur la manière dont la postérité jugera des productions qui lui seront transmises, sont un puissant motif pour s'attacher, dans un ouvrage tel que le nôtre, où il est souvent à propos de citer des exemples, à des morceaux dont la beauté soit fondée sur des modèles permanents : sans cette précaution, les modèles passeront, la vérité de l'imitation ne sera plus sentie, et les exemples cités cesseront de paraître beaux.

L'art de transmettre les idées par la peinture des objets a dû naturellement se présenter le premier : celui de les transmettre en fixant les voix par des caractères est trop délié; il dut effrayer l'homme de génie qui l'imagina. Ce ne fut qu'après de longs essais qu'il entrevit que les voix sensiblement différentes n'étaient pas en aussi grand nombre qu'elles paraissaient, et qu'il osa se promettre de les rendre toutes avec un petit nombre de signes. Cependant le premier moyen n'était pas sans quelque avantage, ainsi que le second n'est pas resté sans quelque défaut. La peinture n'atteint point aux opérations de l'esprit, l'on ne distinguerait point, entre des objets sensibles distribués sur une toile comme ils seraient énoncés dans un discours, les liaisons qui forment le jugement et le syllogisme; ce qui constitue un de ces êtres, sujet d'une proposition; ce qui constitue une qualité de ces êtres, attribut; ce qui enchaîne la proposition à une autre, pour en faire un raisonnement; et ce raisonnement, à un autre, pour en composer un discours; en un mot, il y a une infinité de choses de cette nature que la peinture ne peut figurer; mais elle montre du moins toutes celles

qu'elle figure : et si, au contraire, le discours écrit les désigne toutes, il n'en montre aucune. Les peintures des êtres sont toujours très-incomplètes, mais elles n'ont rien d'équivoque, parce que ce sont les portraits mêmes d'objets que nous avons sous les yeux. Les caractères de l'écriture s'étendent à tout, mais ils sont d'institution; ils ne signifient rien par eux-mêmes. La clef des tableaux est dans la nature, et s'offre à tout le monde : celle des caractères alphabétiques et de leur combinaison est un pacte dont il faut que le mystère soit révélé; et il ne peut jamais l'être complétement, parce qu'il y a dans les expressions des nuances délicates qui restent nécessairement indéterminées. D'un autre côté, la peinture étant permanente, elle n'est que d'un état instantané. Se propose-t-elle d'exprimer le mouvement le plus simple, elle devient obscure. Que dans un trophée on voie une renommée les ailes déployées, tenant sa trompette d'une main, et de l'autre une couronne élevée au-dessus de la tête d'un héros, on ne sait si elle la donne, ou si elle l'enlève : c'est à l'histoire à lever l'équivoque. Quelle que soit, au contraire, la variété d'une action, il y a toujours une certaine collection de termes qui la représente; ce qu'on ne peut dire de quelque suite ou groupe de figures que ce soit. Multipliez tant qu'il vous plaira ces figures, il y aura de l'interruption : l'action est continue, et les figures n'en donneront que des instants séparés, laissant à la sagacité du spectateur à en remplir les vides. Il y a la même incommensurabilité entre tous les mouvements physiques et toutes les représentations réelles qu'entre certaines lignes et des suites de nombres. On a beau augmenter les termes, entre un terme donné et un autre, ces termes restant toujours isolés, ne se touchant point, laissant entre chacun d'eux un intervalle, ils ne peuvent jamais correspondre à certaines quantités continues. Comment mesurer toute quantité continue par une quantité discrète? Pareillement, comment représenter une action durable par des images d'instants séparés? Mais ces termes qui demeurent, dans une langue, nécessairement inexpliqués, les radicaux ne correspondent-ils pas assez exactement à ces instants intermédiaires que la peinture ne peut représenter? et n'est-ce pas à peu près le même défaut de part et d'autre? Nous voilà donc arrêtés dans notre projet de transmettre les connaissances par l'impossibilité de rendre toute

la langue intelligible. Comment recueillir les racines grammaticales? Quand on les aura recueillies, comment les expliquer? Est-ce la peine d'écrire pour les siècles à venir, si nous ne sommes pas en état de nous en faire entendre? Résolvons ces difficultés.

Voici, premièrement, ce que je pense sur la manière de discerner les radicaux. Peut-être y a-t-il quelque méthode, quelque système philosophique, à l'aide duquel on en trouverait un grand nombre : mais ce système me semble difficile à inventer, et, quel qu'il soit, l'application m'en paraît sujette à erreur, par l'habitude bien fondée que j'ai de suspecter toute loi générale en matière de langue. J'aimerais mieux suivre un moyen technique, d'autant plus que ce moyen technique est une suite nécessaire de la formation d'un *Dictionnaire encyclopédique*.

Il faut d'abord que ceux qui coopéreront à cet ouvrage s'imposent la loi de tout définir; tout, sans aucune exception. Cela fait, il ne restera plus à l'éditeur que le soin de séparer les termes où un même mot sera pris pour genre dans une définition, et pour différence dans une autre : il est évident que c'est la nécessité de ce double emploi qui constitue le cercle vicieux, et qu'elle est la limite des définitions. Quand on aura rassemblé tous ces mots, on trouvera, en les examinant, que des deux termes qui sont définis l'un par l'autre, c'est tantôt le plus général, tantôt le moins général qui est genre ou différence; et il est évident que c'est le plus général qu'il faudra regarder comme une des racines grammaticales. D'où il s'ensuit que le nombre des racines grammaticales sera précisément la moitié de ces termes recueillis, parce que de deux définitions de mots, il faut en admettre une comme bonne et légitime, pour démontrer que l'autre est un cercle vicieux.

Passons maintenant à la manière de fixer la notion de ces radicaux : il n'y a, ce me semble, qu'un seul moyen, encore n'est-il pas aussi parfait qu'on le désirerait; non qu'il laisse de l'équivoque dans le cas où il est applicable, mais en ce qu'il peut y avoir des cas auxquels il n'est pas possible de l'appliquer, avec quelque adresse qu'on le manie. Ce moyen est de rapporter la langue vivante à une langue morte : il n'y a qu'une langue morte qui puisse être une mesure exacte, invariable et commune pour tous les hommes qui sont et qui seront, entre les langues

qu'ils parlent et qu'ils parleront. Comme cet idiome n'existe que dans les auteurs, il ne change plus; et l'effet de ce caractère, c'est que l'application en est toujours la même, et toujours également connue.

Si l'on me demandait de la langue grecque ou latine, quelle est celle qu'il faudrait préférer, je répondrais ni l'une ni l'autre; mon sentiment serait de les employer toutes deux : le grec, partout où le latin ne donnerait rien, ou ne donnerait pas un équivalent, ou en donnerait un moins rigoureux : je voudrais que le grec ne fût jamais qu'un supplément à la disette du latin; et cela, seulement parce que la connaissance du latin est la plus répandue : car j'avoue que s'il fallait se déterminer par la richesse et par l'abondance, il n'y aurait pas à balancer. La langue grecque est infiniment plus étendue et plus expressive que la latine; elle a une multitude de termes qui ont une empreinte évidente de l'onomatopée; une infinité de notions, qui ont des signes en cette langue, n'en ont point en latin, parce qu'il ne paraît pas que les Latins se fussent élevés à aucun genre de spéculation. Les Grecs s'étaient enfoncés dans toutes les profondeurs de la métaphysique des sciences, des beaux-arts, de la logique et de la grammaire. On dit, avec leur idiome, tout ce qu'on veut; ils ont tous les termes abstraits, relatifs aux opérations de l'entendement : consultez là-dessus Aristote, Platon, Sextus Empiricus, Apollonius, et tous ceux qui ont écrit de la grammaire et de la rhétorique. On est souvent embarrassé en latin par le défaut d'expressions : il fallait encore des siècles aux Romains pour posséder la langue des abstractions, du moins à en juger par le progrès qu'ils y ont fait pendant qu'ils ont été sous la discipline des Grecs; car d'ailleurs un seul homme de génie peut mettre en fermentation tout un peuple, abréger les siècles de l'ignorance, et porter les connaissances à un point de perfection et avec une rapidité qui surprendraient également. Mais cette observation ne détruit point la vérité que j'avance : car si l'on compte les hommes de génie, et qu'on les répande sur toute la durée des siècles écoulés, il est évident qu'ils seront en petit nombre dans chaque nation, et pour chaque siècle, et qu'on n'en trouvera presque aucun qui n'ait perfectionné la langue. Les hommes créateurs portent ce caractère particulier. Comme ce n'est pas seulement en feuil-

letant les productions de leurs contemporains qu'ils rencontrent les idées qu'ils ont à employer dans leurs écrits, mais que c'est tantôt en descendant profondément en eux-mêmes, tantôt en s'élançant au dehors, et portant des regards plus attentifs et plus pénétrants sur les natures qui les environnent; ils sont obligés, surtout à l'origine des langues, d'inventer des signes pour rendre avec exactitude et avec force ce qu'ils y découvrent les premiers. C'est la chaleur de l'imagination et la méditation profonde qui enrichissent une langue d'expressions nouvelles: c'est la justesse de l'esprit et la sévérité de la dialectique qui en perfectionnent la syntaxe; c'est la commodité des organes de la parole qui l'adoucit; c'est la sensibilité de l'oreille qui la rend harmonieuse.

Si l'on se détermine à faire usage des deux langues, on écrira d'abord le radical français; et à côté, le radical grec ou latin, avec la citation de l'auteur ancien d'où il a été tiré, et où il est employé, selon l'acception la plus approchée pour le sens, l'énergie et les autres idées accessoires qu'il faut déterminer.

Je dis *le radical ancien*, quoiqu'il ne soit pas impossible qu'un terme premier, radical et indéfinissable dans une langue, n'ait aucun de ces caractères dans une autre : alors il me paraît démontré que l'esprit humain a fait plus de progrès chez un des peuples que chez l'autre. On ne sait pas encore, ce me semble, combien la langue est une image rigoureuse et fidèle de l'exercice de la raison. Quelle prodigieuse supériorité une nation acquiert sur une autre, surtout dans les sciences abstraites et les beaux-arts, par cette seule différence! et à quelle distance les Anglais sont encore de nous, par la considération seule que notre langue est faite, et qu'ils ne songent pas encore à former la leur! C'est de la perfection de l'idiome que dépendent, et l'exactitude dans les sciences rigoureuses, et le goût dans les beaux-arts, et, par conséquent, l'immortalité des ouvrages en ce genre.

J'ai exigé la citation de l'endroit où le synonyme grec et latin était employé, parce qu'un mot a souvent plusieurs acceptions; que le besoin, et non la philosophie, ayant présidé à la formation des langues, elles ont et auront toutes ce vice commun; mais qu'un mot n'a qu'un sens dans un passage cité, et que ce sens est certainement le même pour tous les peuples à

qui l'auteur est connu; μῆνιν ἄειδε, θεα, etc., *Arma virumque cano, etc.*, n'ont qu'une traduction à Paris et à Pékin : aussi rien n'est-il plus mal imaginé à un Français qui sait le latin que d'apprendre l'anglais dans un dictionnaire anglais-français, au lieu d'avoir recours à un dictionnaire anglais-latin. Quand le dictionnaire anglais-français aurait été, ou fait, ou corrigé sur la mesure invariable et commune, ou même sur un grand usage habituel des deux langues, on n'en saurait rien ; on serait obligé, à chaque mot, de s'en rapporter à la bonne foi et aux lumières de son guide et de son interprète ; au lieu qu'en faisant usage d'un dictionnaire grec ou latin, on est éclairé, satisfait, rassuré par l'application; on compose soi-même son vocabulaire par la seule voie, s'il en est une, qui puisse suppléer au commerce immédiat avec la nation étrangère dont on étudie l'idiome. Au reste, je parle d'après ma propre expérience : je me suis bien trouvé de cette méthode; je la regarde comme un moyen sûr d'acquérir en peu de temps des notions très-approchées de la propriété et de l'énergie. En un mot, il en est d'un dictionnaire anglais-français et d'un dictionnaire anglais-latin comme de deux hommes dont l'un, vous entretenant des dimensions ou de la pesanteur d'un corps, vous assurerait que ce corps a tant de poids ou de hauteur; et dont l'autre, au lieu de vous rien assurer, prendrait une mesure ou des balances, et le pèserait ou le mesurerait sous vos yeux.

Mais quelle sera la ressource du nomenclateur, dans les cas où la mesure commune l'abandonnera? Je réponds qu'un radical étant par sa nature le signe ou d'une sensation simple et particulière, ou d'une idée abstraite et générale, les cas où l'on demeurera sans mesure commune ne peuvent être que rares. Mais dans ces cas rares, il faut absolument s'en rapporter à la sagacité de l'esprit humain : il faut espérer qu'à force de voir une expression non définie, employée selon la même acception, dans un grand nombre de définitions où ce signe sera le seul inconnu, on ne tardera pas à en apprécier la valeur. Il y a dans les idées, et par conséquent dans les signes (car l'un est à l'autre comme l'objet est à la glace qui le répète), une liaison si étroite, une telle correspondance ; il part de chacun d'eux une lumière qu'ils se réfléchissent si vivement, que quand on possède la syntaxe, et que l'interprétaton fidèle de tous les autres signes

est donnée, ou qu'on a l'intelligence de toutes les idées qui composent une période, à l'exception d'une seule, il est impossible qu'on ne parvienne pas à déterminer l'idée exceptée ou le signe inconnu.

Les signes connus sont autant de conditions données pour la solution du problème ; et pour peu que le discours soit étendu et contienne de termes, on ne conçoit pas que le problème reste au nombre de ceux qui ont plusieurs solutions. Qu'on en juge par le très-petit nombre d'endroits que nous n'entendons point dans les auteurs anciens : que l'on examime ces endroits, et l'on sera convaincu que l'obscurité naît, ou de l'écrivain même qui n'avait pas des idées nettes, ou de la corruption des manuscrits, ou de l'ignorance des usages, des lois, des mœurs, ou de quelque autre semblable cause ; jamais de l'indétermination du signe, lorsque ce signe aura été employé selon la même acception en plusieurs endroits différents, comme il arrivera nécessairement à une expression radicale.

Le point le plus important dans l'étude d'une langue est, sans doute, la connaissance de l'acception des termes. Cependant il y a encore l'orthographe ou la prononciation, sans laquelle il est impossible de sentir tout le mérite de la prose harmonieuse et de la poésie, et que par conséquent il ne faut pas entièrement négliger ; et la partie de l'orthographe qu'on appelle la *ponctuation*. Il est arrivé, par les altérations qui se succèdent rapidement dans la manière de prononcer, et les corrections qui s'introduisent lentement dans la manière d'écrire, que la prononciation et l'écriture ne marchent point ensemble ; et que, quoiqu'il y ait, chez les peuples les plus policés de l'Europe, des sociétés d'hommes de lettres chargés de les modérer, de les accorder et de les rapprocher de la même ligne, elles se trouvent enfin à une distance inconcevable ; en sorte que, de deux choses dont l'une n'a été imaginée, dans son origine, que pour représenter fidèlement l'autre, celle-ci ne diffère guère moins de celle-là, que le portrait de la même personne peinte dans deux âges très-éloignés. Enfin l'inconvénient s'est accru à un tel excès, qu'on n'ose plus y remédier. On prononce une langue, on en écrit une autre ; et l'on s'accoutume tellement pendant le reste de la vie à cette bizarrerie qui a fait verser tant de larmes dans l'enfance, que si l'on renonçait à sa

mauvaise orthographe pour une plus voisine de la prononciation, on ne reconnaîtrait plus la langue parlée sous cette nouvelle combinaison de caractères.

Mais on ne doit point être arrêté par ces considérations si puissantes sur la multitude et pour le moment ; il faut absolument se faire un alphabet raisonné, où un même signe ne représente point des sons différents, ni des signes différents, un même son, ni plusieurs signes, une voyelle ou un son simple. Il faut ensuite déterminer la valeur de ces signes par la description la plus rigoureuse des différents mouvements des organes de la parole dans la production des sons attachés à chaque signe ; distinguer, avec la dernière exactitude, les mouvements successifs et les mouvements simultanés ; en un mot, ne pas craindre de tomber dans des détails minutieux. C'est une peine que des auteurs célèbres, qui ont écrit des langues anciennes, n'ont pas dédaigné de prendre pour leur idiome ; pourquoi n'en ferions-nous pas autant pour le nôtre, qui a ses auteurs originaux en tout genre, qui s'étend de jour en jour, et qui est presque devenu la langue universelle de l'Europe? Lorsque Molière plaisantait les grammairiens, il abandonnait le caractère de philosophe, et il ne savait pas, comme l'aurait dit Montaigne, qu'il donnait des soufflets aux auteurs qu'il respectait le plus, sur la joue du Bourgeois gentilhomme.

Nous n'avons qu'un moyen de fixer les choses fugitives et de pure convention : c'est de les rapporter à des êtres constants ; et il n'y a de base constante ici que les organes qui ne changent point, et qui, semblables à des instruments de musique, rendront *à peu près* en tout temps les mêmes sons, si nous savons disposer artistement de leur tension ou de leur longueur, et diriger convenablement l'air dans leur capacité ; la trachée artère et la bouche composent une espèce de flûte dont il faut donner la tablature la plus scrupuleuse. J'ai dit *à peu près*, parce que, entre les organes de la parole, il n'y en a pas un qui n'ait mille fois plus de latitude et de variété qu'il n'en faut pour répandre des différences surprenantes et sensibles dans la production d'un son. A parler avec la dernière exactitude, il n'y a peut-être pas, dans toute la France, deux hommes qui aient absolument une même prononciation. Nous avons chacun la nôtre ; elles sont cependant toutes assez semblables pour que

nous n'y remarquions souvent aucune diversité choquante; d'où il s'ensuit que, si nous ne parvenons pas à transmettre à la postérité notre prononciation, nous lui en ferons passer une approchée, que l'habitude de parler corrigera sans cesse; car la première fois que l'on produit artificiellement un mot étranger, selon une prononciation dont les mouvements ont été prescrits, l'homme le plus intelligent, qui a l'oreille la plus délicate, et dont les organes de la parole sont les plus souples, est dans le cas de l'élève de M. Péreire. Forçant tous les mouvements, et séparant chaque son par des repos, il ressemble à un automate organisé : mais combien la vitesse et la hardiesse qu'il acquerra peu à peu n'affailbliront-elles pas ce défaut? Bientôt on le croira né dans le pays, quoiqu'au commencement il fût, par rapport à une langue étrangère, dans un état pire que l'enfant par rapport à sa langue maternelle : il n'y avait que sa nourrice qui l'entendît. L'enchaînement des sons d'une langue n'est pas aussi arbitraire qu'on se l'imagine; j'en dis autant de leurs combinaisons. S'il y en a qui ne pourraient se succéder sans une grande fatigue pour l'organe, ou ils ne se rencontrent point, ou ils ne durent pas. Ils sont chassés de la langue par l'euphonie, cette loi puissante qui agit continuellement et universellement, sans égard pour l'étymologie et ses défenseurs, et qui tend sans intermission à amener des êtres qui ont les mêmes organes, le même idiome, les mêmes mouvements prescrits, à peu près à la même prononciation. Les causes dont l'action n'est point interrompue deviennent toujours les plus fortes avec le temps, quelque faibles qu'elles soient en elles-mêmes.

Je ne dissimulerai point que ce principe ne souffre plusieurs difficultés, entre lesquelles il y en a une très-importante que je vais exposer. Selon vous, me dira-t-on, l'euphonie tend sans cesse à approcher les hommes d'une même prononciation, surtout lorsque les mouvements de l'organe ont été déterminés. Cependant les Allemands, les Anglais, les Italiens, les Français, prononcent tous diversement les vers d'Homère et de Virgile; les Grecs écrivent μῆνιν ἄειδε, θεὰ; et il y a des Anglais qui lisent *mi, nine, a, i, dé, zi, è;* des Français qui lisent *mè, nine, a, ei, ye, dé, thé, a* (*ei*, comme dans la première de *neige*, et *ye*, comme dans la dernière de *paye :* cet *y* est un *yeu* consonne qui manque dans notre alphabet, quoiqu'il soit dans notre prononciation).

Voyez les *Notes* de M. Duclos *sur la Grammaire générale raisonnée.*

Mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils sont tous également admirateurs de l'harmonie de ce début : c'est le même enthousiasme, quoiqu'il n'y ait presque pas un son commun. Entre les Français, la prononciation du grec varie tellement, qu'il n'est pas rare de trouver deux savants qui entendent très-bien cette langue, et qui ne s'entendent pas entre eux; ils ne s'accordent que sur la quantité. Mais la quantité n'étant que la loi du mouvement de la prononciation, la hâtant ou la suspendant seulement, elle ne fait rien ni pour la douceur, ni pour l'aspérité des sons. On pourra toujours demander comment il arrive que des lettres, des syllabes, des mots, ou solitaires ou combinés, soient également agréables à plusieurs personnes qui les prononcent diversement. Est-ce une suite du préjugé favorable à tout ce qui nous vient de loin, le prestige ordinaire de la distance des temps et des lieux, l'effet d'une longue tradition? Comment est-il arrivé que, parmi tant de vers grecs et latins, il n'y ait pas une syllabe tellement contraire à la prononciation des Suédois, des Polonais, que la lecture leur en soit absolument impossible? Dirons-nous que les langues mortes ont été si travaillées, sont formées d'une combinaison de sons si simples, si faciles, si élémentaires, que ces sons forment, dans toutes les langues vivantes où ils sont employés, la partie la plus agréable et la plus mélodieuse? Que ces langues vivantes, en se perfectionnant toujours, ne font que rectifier sans cesse leur harmonie, et l'approcher de l'harmonie des langues mortes; en un mot, que l'harmonie de ces dernières, factice et corrompue par la prononciation particulière de chaque nation, est encore supérieure à l'harmonie propre et réelle de leurs langues?

Je répondrai, premièrement, que cette dernière considération aura d'autant plus de force, qu'on sera mieux instruit des soins extraordinaires que les Grecs avaient pris pour rendre leur langue harmonieuse : je n'entrerai point dans ce détail; j'observerai seulement, en général, qu'il n'y a presque pas une seule voyelle, une seule diphthongue, une seule consonne, dont la valeur soit tellement constante, que l'euphonie n'en puisse disposer, soit en altérant le son, soit en le supprimant; secondement, que, quoique les Anciens aient pris quelques précautions

pour nous transmettre la valeur de leurs caractères, il s'en faut beaucoup qu'ils aient été là-dessus aussi exacts, aussi minutieux qu'ils auraient dû l'être; troisièmement, que le savant qui possédera bien ce qu'ils nous en ont laissé pourra toutefois se flatter de réduire à une prononciation fort approchée de la sienne tout homme raisonnable et conséquent; quatrièmement, qu'on peut démontrer sans réplique à l'Anglais qu'en prononçant *mi, nine, a, i, dé, zi, é*, il fait six fautes de prononciation sur sept syllabes. Il rend la syllabe μῆ par *mi;* mais un auteur ancien nous apprend que les brebis rendaient en bêlant le son de l'η. Dira-t-on que les brebis grecques bêlaient autrement que les nôtres, et disaient *bi, bi*, et non *bè, bè?* Nous lisons, d'ailleurs, dans Denys d'Halicarnasse : η *infra basim linguæ allidit sonum consequentem, non supra, ore moderate aperto*, mouvement que n'exécute en aucune manière celuiqui rend η par *i*. Il rend ει, qui est une diphthongue, par un *i*, voyelle et son simple. Il rend le θ par un *z* ou par une *s* grasseyée, tandis que ce n'est qu'un *t* ordinaire aspiré; il rend θε par *zi*, c'est-à-dire qu'au lieu de déterminer vivement l'air vers le milieu de la langue, pour former l'*é* fermé bref, *allidit spiritum circa dentes, ore parum adaperto, nec labris sonitum illustrantibus*, ou qu'il prononce le caractère *i*. Il rend α par *é*, c'est-à-dire que *allidit sonum infra basim linguæ, ore moderate aperto*; tandis qu'il était prescrit pour la juste prononciation de ce caractère α *spiritum extendere, ore aperto, et spiritu ad palatum vel supra elato.*

Celui, au contraire, qui prononce ces mots grecs μῆνιν ἄειδε, θεά, *me, nine, a, ei, ye, dé, thé, a*, remplit toutes les lois enfreintes par la prononciation anglaise. On peut s'en assurer en comparant les caractères grecs avec les sons que j'y attache, et les mouvements que Denys d'Halicarnasse prescrit pour chacun de ces caractères, dans son ouvrage admirable *De collocationne verborum*. Pour faire sentir l'utilité de ces définitions, je me contenterai de rapporter celles de l'*r* et de l'*s*. Le ρ se forme, dit-il, *linguæ extremo spiritum repercutiente, et ad palatum, prope dente sublato :* et le σ *lingua adducta supra ad palatum, spiritu per mediam longitudinem labente, et circa dentes cum tenui quodam et angusto sibilo exeunte*. Je demande s'il est possible de satisfaire à ces mouvements, et de donner à l'*r* et à

l'*s* d'autres valeurs que celles que nous leur attachons. Il n'est pas moins précis sur les autres lettres.

Mais, insistera-t-on, si les peuples subsistants, qui lisent le grec, se conformaient aux règles de Denys d'Halicarnasse, ils prononceraient donc tous cette langue de la même manière, et comme les anciens Grecs la prononçaient?

Je réponds à cette question par une supposition qu'on ne peut rejeter, quelque extraordinaire qu'elle soit dans ce pays-ci; c'est qu'un Espagnol ou un Italien, pressé du désir de posséder un portrait de sa maîtresse, qu'il ne pouvait montrer à aucun peintre, prit le seul parti qui lui restait, d'en faire par écrit la description la plus étendue et la plus exacte; il commença par déterminer la juste proportion de la tête entière; il passa ensuite aux dimensions du front, des yeux, du nez, de la bouche, du menton, du cou; puis il revint sur chacune de ces parties, et il n'épargna rien pour que son discours gravât dans l'esprit du peintre la véritable image qu'il avait sous les yeux: il n'oublia ni les couleurs, ni les formes, ni rien de ce qui appartient au caractère : plus il compara son discours avec le visage de sa maîtresse, plus il le trouva ressemblant; il crut, surtout, que plus il chargerait sa description de petits détails, moins il laisserait de liberté au peintre; il n'oublia rien de ce qu'il pensa devoir captiver le pinceau. Lorsque sa description lui parut achevée, il en fit cent copies, qu'il envoya à cent peintres, leur enjoignant à chacun d'exécuter exactement sur la toile ce qu'ils liraient sur son papier. Les peintres travaillent; et au bout d'un certain temps, notre amant reçoit cent portraits, qui tous ressemblent rigoureusement à sa description, et dont aucun ne ressemble à un autre, ni à sa maîtresse. L'application de cet apologue au cas dont il s'agit n'est pas difficile; on me dispensera de la faire en détail. Je dirai seulement que, quelque scrupuleux qu'un auteur puisse être dans la description des mouvements de l'organe, lorsqu'il produit différents sons, il y aura toujours une latitude, légère en elle-même, infinie par rapport aux divisions réelles dont elle est suceptible, et aux variétés sensibles, mais inappréciables, qui résulteront de ces divisions. On n'en peut pas toutefois inférer, ni que ces descriptions soient entièrement inutiles, parce qu'elles ne donneront jamais qu'une prononciation approchée; ni que

l'euphonie, cette loi à laquelle une langue ancienne a dû toute son harmonie, n'ait une action constante, dont l'effet ne tende du moins autant à nous en rapprocher qu'à nous en éloigner. Deux propositions que j'avais à établir.

Je ne dirai qu'un mot de la ponctuation. Il y a peu de différence entre l'art de bien lire et celui de bien ponctuer. Les repos de la voix dans le discours, et les signes de la ponctuation dans l'écriture, se correspondent toujours, indiquent également la liaison ou la disjonction des idées, et suppléent à une infinité d'expressions. Il ne sera donc pas inutile d'en déterminer le nombre selon les règles de la logique, et d'en fixer la valeur par des exemples.

Il ne reste plus qu'à déterminer l'accent et la quantité. Ce que nous avons d'accent, plus oratoire que syllabique, est inappréciable : et l'on peut réduire notre quantité à des longues, à des brèves, et à des moins brèves ; en quoi elle paraît admettre moins de variété que celle des Anciens, qui distinguaient jusqu'à quatre sortes de brèves, sinon dans la versification, au moins dans la prose, qui l'emporte évidemment sur la poésie pour la variété de ses nombres. Ainsi, ils disaient que dans ὁδὸς, ῥόδος, τρόπος, σθρόφος, les premières, qui sont brèves, n'en avaient pas moins une quantité sensiblement inégale. Mais c'est encore ici le cas où l'on peut s'en rapporter à l'organe exercé du soin de réparer ces négligences.

Voici donc les conditions praticables et nécessaires pour que la langue, sans laquelle les connaissances ne se transmettent point, se fixe, autant qu'il est possible de la fixer par sa nature, et qu'il est important de la fixer pour l'objet principal d'un dictionnaire universel et raisonné. Il faut un alphabet raisonné, accompagné de l'exposition rigoureuse des mouvements de l'organe et de la modification de l'air dans la production des sons attachés à chaque caractère élémentaire et à chaque combinaison syllabique de ces caractères : écrire d'abord le mot selon l'alphabet usuel : l'écrire ensuite selon l'alphabet raisonné, chaque syllabe séparée et chargée de sa quantité ; ajouter le mot grec ou latin qui rend le mot français, quand il est radical seulement, avec la citation de l'endroit où ce mot grec ou latin est employé dans l'auteur ancien ; et s'il a différents sens, et que, parmi ces sens, il devienne quelquefois radical, le fixer

autant de fois par le radical correspondant dans la langue morte; en un mot, le définir quand il n'est pas radical; car cela est toujours possible; et le synonyme grec ou latin devient alors superflu. On voit combien ce travail est long, difficile, épineux. Quel usage il faut avoir de deux ou trois langues, afin de comparer les idées simples représentées par des signes différents qui aient entre eux un rapport d'identité; ou, ce qui est plus délicat encore, les collections d'idées représentées par des signes qui doivent avoir le même rapport; et, dans les cas fréquents où l'on ne peut obtenir l'identité de rapport, combien de finesse et de goût pour distinguer, entre les signes, ceux dont les acceptions sont les plus voisines; et entre les idées accessoires, celles qu'il faut conserver ou sacrifier! Mais il ne faut pas se laisser décourager. L'Académie de la Crusca a levé une partie de ces difficultés dans son célèbre Vocabulaire. L'Académie française, rassemblant dans son sein l'universalité des connaissances, des poëtes, des orateurs, des mathématiciens, des physiciens, des naturalistes, des gens du monde, des philosophes, des militaires, et étant bien déterminée à n'écouter, dans ses élections, que le besoin qu'elle aura d'un talent plutôt que d'un autre, pour la perfection de son travail, il serait incroyable qu'elle ne suivît pas ce plan général, et que son ouvrage ne devînt pas d'une utilité essentielle à ceux qui s'occuperont à perfectionner la faible esquisse que nous publions.

Elle n'aura pas oublié, sans doute, de désigner nos gallicismes, ou les différents cas dans lesquels il arrive à notre langue de s'écarter des lois de la grammaire générale raisonnée; car un idiotisme, ou un écart de cette nature, c'est la même chose. D'où l'on voit encore qu'en tout il y a une mesure invariable et commune, au défaut de laquelle on ne connaît rien, on ne peut rien apprécier, ni rien définir; que la grammaire générale raisonnée est ici cette mesure; et que, sans cette grammaire, un dictionnaire de langue manque de fondement, puisqu'il n'y a rien de fixe à quoi on puisse rapporter les cas embarrassants qui se présentent; rien qui puisse indiquer en quoi consiste la difficulté; rien qui désigne le parti qu'il faut prendre; rien qui donne la raison de préférence entre plusieurs solutions opposées; rien qui interprète l'usage, qui le combatte

ou le justifie, comme cela se peut souvent. Car ce serait un préjugé que de croire que, la langue étant la base du commerce parmi les hommes, des défauts importants puissent y subsister longtemps, sans être aperçus et corrigés par ceux qui ont l'esprit juste et le cœur droit. Il est donc vraisemblable que les exceptions à la loi générale qui resteront seront plutôt des abréviations, des énergies, des euphonies, et autres agréments légers, que des vices considérables. On parle sans cesse, on écrit sans cesse, on combine les idées et les signes, en une infinité de manières différentes; on rapporte toutes ces combinaisons au joug de la syntaxe universelle; on les y assujettit tôt ou tard, pour peu qu'il y ait d'inconvénient à les en affranchir; et lorsque cet asservissement n'a pas lieu, c'est qu'on y trouve un avantage qu'il est quelquefois difficile, mais qu'il serait toujours impossible de développer sans la grammaire raisonnée, l'analogie et l'étymologie, que j'appellerai les ailes de l'art de parler, comme on a dit de la chronologie et de la géographie que ce sont les yeux de l'histoire.

Nous ne finirons pas nos observations sur la langue sans avoir parlé des synonymes. On les multiplierait à l'infini, si on ne commençait par chercher quelque loi qui en fixât le nombre. Il y a dans toutes les langues des expressions qui ne diffèrent que par des nuances très-délicates. Ces nuances n'échappent ni à l'orateur ni au poëte, qui connaissent leur langue; mais ils les négligent à tout moment : l'un, contraint par la difficulté de son art; l'autre, entraîné par l'harmonie du sien. C'est de cette considération qu'on peut déduire la loi générale dont on a besoin. Il ne faudra traiter comme synonymes que les termes que la poésie prend pour tels, afin de remédier à la confusion qui s'introduirait dans la langue, par l'indulgence que l'on a pour la rigueur des lois de la versification. Il ne faudra traiter comme synonymes que les termes que l'art oratoire substitue indistinctement les uns aux autres, afin de remédier à la confusion qui s'introduirait dans la langue par le charme de l'harmonie oratoire, qui tantôt préfère et tantôt sacrifie le mot propre; abandonnant le jugement du bon sens et de la raison, pour se soumettre à celui de l'oreille; abandon qui paraît d'abord l'extravagance la plus manifeste ,et la plus contraire à l'exactitude et à la vérité; mais qui devient, quand on y réflé-

chit, le fondement de la finesse, du bon goût, de la mélodie du style, de son unité, et des autres qualités de l'élocution, qui seules assurent l'immortalité aux productions littéraires. Le sacrifice du mot propre ne se faisant jamais que dans les occasions où l'esprit n'en est pas trop écarté par l'expression mélodieuse, alors l'entendement le supplée; le discours se rectifie, la période demeure harmonieuse; je vois la chose comme elle est; je vois, de plus, le caractère de l'auteur; le prix qu'il a attaché lui-même aux objets dont il m'entretient; la passion qui l'anime : le spectacle se complique, se multiplie, et en même proportion, l'enchantement s'accroît dans mon esprit; l'oreille est contente, et la vérité n'est point offensée. Lorsque ces avantages ne pourront se réunir, l'écrivain le plus harmonieux, s'il a de la justesse et du goût, ne se résoudra jamais à abandonner le mot propre pour son synonyme. Il en fortifiera ou affaiblira la mélodie à l'aide d'un correctif; il variera les temps, ou il donnera le change à l'oreille par quelque autre finesse. Indépendamment de l'harmonie, il faut encore laisser le mot propre pour un autre, toutes les fois que le premier réveille des idées petites, basses, obscènes, ou rappelle des sensations désagréables. Mais dans les autres circonstances ne serait-il pas plus à propos, dira-t-on, de laisser au lecteur le soin de suppléer le mot harmonieux que celui de suppléer le mot propre? Non, quand il serait aussi facile à l'oreille, le mot propre étant donné, d'entendre le mot harmonieux, qu'à l'esprit, le mot harmonieux étant donné, de trouver le mot propre. Il faut, pour que l'effet de la musique soit produit, que la musique soit entendue : elle ne se suppose point; elle n'est rien, si l'oreille n'en est pas réellement affectée.

On recueillera toutes les expressions que nos grands poëtes et nos meilleurs orateurs auront employées et pourront employer indistinctement. C'est surtout la postérité qu'il faut avoir en vue. C'est encore une mesure invariable. Il est inutile de nuancer les mots qu'on ne sera point tenté de confondre quand la langue sera morte. Au delà de cette limite, l'art de faire des synonymes devient un travail aussi étendu que puéril. Je voudrais qu'on eût deux autres attentions dans la distinction des mots synonymes. L'une, de ne pas marquer seulement les idées qui différencient, mais celles encore qui sont communes. M. l'abbé

Girard ne s'est asservi qu'à la première partie de cette loi; cependant celle qu'il a négligée n'est ni moins essentielle, ni moins difficile à remplir. L'autre, de choisir ses exemples, de manière qu'en expliquant la diversité des acceptions, on exposât en même temps les usages de la nation, ses coutumes, son caractère, ses vices, ses vertus, ses principales transactions, etc.; et que la mémoire de ses grands hommes, de ses malheurs et de ses prospérités y fût rappelée. Il n'en coûtera pas plus de rendre un synonyme utile, sensé, instructif et vertueux, que de le faire contraire à l'honnêteté, ou vide de sens.

Ajoutons à ces observations un moyen simple et raisonnable d'abréger la nomenclature, et d'éviter les redites. L'Académie française l'avait pratiqué dans la première édition de son Dictionnaire, et je ne pense pas qu'elle y eût renoncé en faveur des lecteurs bornés, si elle eût considéré combien il était facile de les secourir. Ce moyen d'abréger la nomenclature, c'est de ne pas distribuer en plusieurs articles séparés ce qui doit naturellement être renfermé sous un seul. Faut-il qu'un dictionnaire contienne autant de fois un mot qu'il y a de différences dans les vues de l'esprit? L'ouvrage devient infini, et ce sera nécessairement un chaos de répétitions. Je ne ferais donc de *précipitable*, *précipiter*, *précipitant*, *précipitation*, *précipité*, *précipice*, et de toute autre expression semblable, qu'un article auquel je renverrais dans tous les endroits où l'ordre alphabétique m'offrirait des expressions liées par une même idée générale et commune. Quant aux différences, le substantif désigne ou la chose, ou la personne, ou l'action, ou la sensation, ou la qualité, ou le temps, ou le lieu; le participe, l'action considérée, ou comme possible, ou comme présente, ou comme passée; l'infinitif, l'action relativement à un agent, à un lieu et à un temps quelconque indéterminé. Multiplier les définitions selon toutes ces faces ce n'est pas définir les termes; c'est revenir sur les mêmes notions à chaque face nouvelle qu'un terme présente. N'est-il pas évident que ce qui convient à une expression considérée une fois sous ces points de vue différents, convient à toutes celles qui admettront dans la langue la même variété? Je remarquerai que, pour la perfection d'un idiome, il serait à souhaiter que les termes y eussent toute la variété dont ils sont susceptibles; je dis *dont ils*

sont susceptibles, parce qu'il y a des verbes, tels que les neutres, qui excluent certaines nuances ; ainsi *aller* ne peut avoir l'adjectif *allable*. Mais combien d'autres dont il n'est pas ainsi, et dont le produit est limité sans raison, malgré le besoin journalier et les embarras d'une disette qui se fait particulièrement sentir aux écrivains exacts et laconiques! Nous disons *accusateur*, *accuser*, *accusation*, *accusant*, *accusé* ; et nous ne disons pas *accusable*, quoique *inexcusable* soit d'usage. Combien d'adjectifs qui ne se meuvent point vers le substantif, et de substantifs qui ne se meuvent point vers l'adjectif! Voilà une source féconde où il reste encore à notre langue bien des richesses à puiser. Il serait bon de remarquer à chaque expression les nuances qui lui manquent, afin qu'on osât les suppléer de notre temps, ou de crainte que, trompé dans la suite par l'analogie, on ne les regardât comme des manières de dire en usage dans le bon siècle.

Voilà ce que j'avais à exposer sur la langue. Plus cet objet avait été négligé dans notre ouvrage, plus il était important relativement au but d'une *Encyclopédie* ; plus il convenait d'en traiter ici avec étendue, ne fût-ce, comme nous l'avons dit, que pour indiquer les moyens de réparer la faute que nous avons commise. Je n'ai point parlé de la syntaxe ni des autres parties du rudiment français ; celui qui s'en est chargé[1] n'a rien laissé à désirer là-dessus, et notre Dictionnaire est complet de ce côté.

Mais après avoir traité de la langue, ou du moyen de transmettre les connaissances, cherchons le meilleur enchaînement qu'on puisse leur donner.

Il y a d'abord un ordre général ; celui qui distingue ce Dictionnaire de tout autre ouvrage, où les matières sont pareillement soumises à l'ordre alphabétique, l'ordre qui l'a fait appeler *Encyclopédie*. Nous ne dirons qu'une chose de cet enchaînement considéré par rapport à toute la matière encyclopédique : c'est qu'il n'est pas possible à l'architecte du génie le plus fécond d'introduire autant de variété dans la construction d'un grand édifice, dans la décoration de ses façades, dans la combinaison de ses ordres, en un mot, dans toutes les parties de sa distribution, que l'ordre encyclopédique en admet. Il

1. Du Marsais.

peut être formé, soit en rapportant nos différentes connaissances aux diverses facultés de notre âme (c'est ce système que nous avons suivi), soit en les rapportant aux êtres qu'elles ont pour objet; et cet objet est ou de pure curiosité, ou de luxe, ou de nécessité. On peut diviser la science générale, ou en science des choses et en science des signes, ou en science des concrets, ou en science des abstraits. Les deux causes les plus générales, l'art et la nature, donnent aussi une belle et grande distribution. On en rencontrera d'autres dans la distinction ou du physique et du moral, de l'existant et du possible, du matériel et du spirituel, du réel et de l'intelligible. Tout ce que nous savons ne découle-t-il pas de l'usage de nos sens et de celui de notre raison? n'est-il pas ou naturel, ou révélé? ne sont-ce pas ou des mots, ou des choses, ou des faits? Il est donc impossible de bannir l'arbitraire de cette grande distribution première. L'univers ne nous offre que des êtres particuliers, infinis en nombre, et sans presque aucune division fixe et déterminée; il n'y en a aucun qu'on puisse appeler ou le premier ou le dernier; tout s'y enchaîne et s'y succède par des nuances insensibles; et à travers cette uniforme immensité d'objets, s'il en paraît quelques-uns qui, comme des pointes de rochers, semblent percer la surface et la dominer, ils ne doivent cette prérogative qu'à des systèmes particuliers, qu'à des conventions vagues, qu'à certains événements étrangers, et non à l'arrangement physique des êtres et à l'intention de la nature[1].

En général, la description d'une machine peut être entamée par quelque partie que ce soit. Plus la machine sera grande et compliquée, plus il y aura de liaisons entre ses parties; moins on connaîtra ces liaisons, plus on aura de différents plans de description. Que sera-ce donc si la machine est infinie en tout sens; s'il est question de l'univers réel et de l'univers intelligible, ou d'un ouvrage qui soit comme l'empreinte de tous les deux? L'univers, soit réel, soit intelligible, a une infinité de points de vue sous lesquels il peut être représenté, et le nombre des systèmes possibles de la connaissance humaine est aussi grand que celui de ces points de vue. Le seul d'où l'arbitraire serait exclu, c'est, comme nous l'avons dit dans notre

1. Voyez le Prospectus, au commencement du t. I[er]. (D.) et ci-dessus t. XIII.

Prospectus, le système qui existait de toute éternité dans la volonté de Dieu; et celui où l'on descendrait de ce premier Être éternel à tous les êtres qui dans les temps émanèrent de son sein ressemblerait à l'hypothèse astronomique dans laquelle le philosophe se transporte en idée au centre du soleil, pour y calculer les phénomènes des corps célestes qui l'environnent; ordonnance qui a de la simplicité et de la grandeur, mais à laquelle on pourrait reprocher un défaut important dans un ouvrage composé par des philosophes, et adressé à tous les hommes et à tous les temps: le défaut d'être lié trop étroitement à notre théologie, science sublime, utile sans doute par les connaissances que le chrétien en reçoit, mais plus utile encore par les sacrifices qu'elle en exige et les récompenses qu'elle lui promet.

Quant à ce système général d'où l'arbitraire serait exclu, et que nous n'aurons jamais, peut-être ne nous serait-il pas fort avantageux de l'avoir; car quelle différence y aurait-il entre la lecture d'un ouvrage où tous les ressorts de l'univers seraient développés et l'étude même de l'univers? presque aucune : nous ne serions toujours capables d'entendre qu'une certaine portion de ce grand livre; et pour peu que l'impatience et la curiosité qui nous dominent et interrompent si communément le cours de nos observations jetassent de désordre dans nos lectures, nos connaissances deviendraient aussi isolées qu'elles le sont; perdant la chaîne des inductions, et cessant d'apercevoir les liaisons antérieures et subséquentes, nous aurions bientôt les mêmes vides et les mêmes incertitudes. Nous nous occupons maintenant à remplir ces vides, en contemplant la nature; nous nous occuperions à les remplir, en méditant un volume immense qui, n'étant pas plus parfait à nos yeux que l'univers, ne serait pas moins exposé à la témérité de nos doutes et de nos objections.

Puisque la perfection absolue d'un plan universel ne remédierait point à la faiblesse de notre entendement, attachons-nous à ce qui convient à notre condition d'homme, et contentons-nous de remonter à quelque notion très-générale. Plus le point de vue d'où nous considérerons les objets sera élevé, plus il nous découvrira d'étendue, et plus l'ordre que nous suivrons sera instructif et grand. Il faut par conséquent qu'il soit simple,

parce qu'il y a rarement de la grandeur sans simplicité; qu'il soit clair et facile, que ce ne soit point un labyrinthe tortueux où l'on s'égare, et où l'on n'aperçoive rien au delà du point où l'on est; mais une grande et vaste avenue qui s'étende au loin, et sur la longueur de laquelle on en rencontre d'autres également bien distribuées, qui conduisent aux objets solitaires et écartés, par le chemin le plus facile et le plus court.

Une considération surtout qu'il ne faut point perdre de vue, c'est que si l'on bannit l'homme ou l'être pensant et contemplateur de dessus la surface de la terre, ce spectacle pathétique et sublime de la nature n'est plus qu'une scène triste et muette; l'univers se tait, le silence et la nuit s'en emparent. Tout se change en une vaste solitude où les phénomènes inobservés se passent d'une manière obscure et sourde. C'est la présence de l'homme qui rend l'existence des êtres intéressante : et que peut-on se proposer de mieux dans l'histoire de ces êtres que de se soumettre à cette considération? Pourquoi n'introduirons-nous pas l'homme dans notre ouvrage, comme il est placé dans l'univers? Pourquoi n'en ferons-nous pas un centre commun? Est-il, dans l'espace infini, quelque point d'où nous puissions, avec plus d'avantage, faire partir les lignes immenses que nous nous proposons d'étendre à tous les autres points? Quelle vive et douce réaction n'en résultera-t-il pas des êtres vers l'homme, de l'homme vers les êtres?

Voilà ce qui nous a déterminés à chercher dans les facultés principales de l'homme la division générale à laquelle nous avons subordonné notre travail. Qu'on suive telle autre voie qu'on aimera mieux, pourvu qu'on ne substitue pas à l'homme un être muet, insensible et froid. L'homme est le terme unique d'où il faut partir, et auquel il faut tout ramener, si l'on veut plaire, intéresser, toucher, jusque dans les considérations les plus arides et les détails les plus secs. Abstraction faite de mon existence et du bonheur de mes semblables, que m'importe le reste de la nature?

Un second ordre, non moins essentiel que le précédent, est celui qui déterminera l'étendue relative des différentes parties de l'ouvrage. J'avoue qu'il se présente ici une de ces difficultés qu'il est impossible de surmonter quand on commence, et qu'il est difficile de surmonter à quelque édition qu'on parvienne.

Comment établir une juste proportion entre les différentes parties d'un si grand tout? Quand ce tout serait l'ouvrage d'un seul homme, la tâche ne serait pas facile; qu'est-ce donc que cette tâche, lorsque le tout est l'ouvrage d'une société nombreuse? En comparant un dictionnaire universel et raisonné de la connaissance humaine à une statue colossale, on n'en est pas plus avancé, puisqu'on ne sait ni comment déterminer la hauteur absolue du colosse, ni par quelles sciences, ni par quels arts ses membres différents doivent être représentés. Quelle est la matière qui servira de module? sera-ce la plus noble, la plus utile, la plus importante, ou la plus étendue? préférera-t-on la morale aux mathématiques, les mathématiques à la théologie, la théologie à la jurisprudence, la jurisprudence à l'histoire naturelle? etc. Si l'on s'en tient à certaines expressions génériques que personne n'entend de la même manière, quoique tout le monde s'en serve sans contradiction, parce que jamais on ne s'explique; et si l'on demande à chacun, ou des éléments, ou un traité complet et général, on ne tardera pas à s'apercevoir combien cette mesure nominale est vague et indéterminée. Et celui qui aura cru prendre, avec ses différents collègues, des précautions telles que les matériaux qui lui seront remis cadreront à peu près avec son plan est un homme qui n'a nulle idée de son objet, ni des collègues qu'il s'associe! Chacun a sa manière de sentir et de voir. Je me souviens qu'un artiste, à qui je croyais avoir exposé assez exactement ce qu'il avait à faire pour son art, m'apporta, d'après mon discours, à ce qu'il prétendait, sur la manière de tapisser en papier, qui demandait à peu près un feuillet d'écriture et une demi-planche de dessin, dix à douze planches énormément chargées de figures, et trois cahiers épais, *in-folio*, d'un caractère fort menu, à fournir un à deux volumes *in*-12. Un autre, au contraire, à qui j'avais prescrit exactement les mêmes règles qu'au premier, m'apporta, sur une des manufactures les plus étendues par la diversité des ouvrages qu'on y fabrique, des matières qu'on y emploie, des machines dont on se sert, et des manœuvres qu'on y pratique, un petit catalogue de mots sans définition, sans explication sans figures, m'assurant bien fermement que son art ne contenait rien de plus : il supposait que le reste, ou n'était point ignoré, ou ne pouvait s'écrire. Nous avions espéré d'un de nos

amateurs les plus vantés l'article Composition en peinture. (M. Watelet ne nous avait point encore offert ses secours.) Nous reçûmes de l'amateur deux lignes de définition sans exactitude, sans style et sans idées, avec l'humiliant aveu qu'il n'en savait pas davantage; et je fus obligé de faire l'article Composition en peinture, moi qui ne suis ni amateur ni peintre; ces phénomènes ne m'étonnèrent point. Je vis avec aussi peu de surprise la même diversité entre les travaux des savants et des gens de lettres. La preuve en subsiste en cent endroits de cet ouvrage. Ici nous sommes boursouflés, et d'un volume exorbitant; là, maigres, petits, mesquins, secs et décharnés. Dans un endroit, nous ressemblons à des squelettes; dans un autre, nous avons un air hydropique: nous sommes alternativement nains et géants, colosses et pygmées; droits, bien faits et proportionnés, bossus, boiteux et contrefaits. Ajoutez à toutes ces bizarreries celles d'un discours tantôt abstrait, obscur ou recherché, plus souvent négligé, traînant et lâche, et vous comparerez l'ouvrage entier au monstre de l'*Art poétique*, ou même à quelque chose de plus hideux. Mais ces défauts sont inséparables d'une première tentative, et il m'est évidemment démontré qu'il n'appartient qu'au temps et aux siècles à venir de les réparer. Si nos neveux s'occupent de l'*Encyclopédie* sans interruption, ils pourront conduire l'ordonnance de ses matériaux à quelque degré de perfection. Mais, au défaut d'une mesure commune et constante, il n'y a point de milieu; il faut d'abord admettre, sans exception, tout ce qu'une science comprend; abandonner chaque matière à elle-même, et ne lui prescrire d'autres limites que celles de son objet. Chaque chose étant alors dans l'*Encyclopédie* ce qu'elle est en soi, elle y aura sa vraie proportion, surtout lorsque le temps aura pressé les connaissances, et réduit chaque sujet à sa juste étendue. S'il arrivait, après un grand nombre d'éditions successivement perfectionnées, que quelque matière importante restât dans le même état, comme il pourrait aisément arriver parmi nous à la minéralogie et à la métallurgie, ce ne sera plus la faute de l'ouvrage, mais celle du genre humain en général, ou de la nation en particulier, dont les vues ne se seront pas encore tournées sur ces objets.

J'ai fait souvent une observation, c'est que l'émulation qui s'allume nécessairement entre des collègues produit des dis-

sertations au lieu d'articles. Tout l'art des renvois ne peut alors remédier à la diffusion; et au lieu de lire un article d'*Encyclopédie*, on se trouve embarqué dans un Mémoire académique. Ce défaut diminuera à mesure que les éditions se multiplieront; les connaissances se rapprocheront nécessairement; le ton emphatique et oratoire s'affaiblira; quelques découvertes, devenues plus communes et moins intéressantes, occuperont moins d'espace; il n'y aura plus que les matières nouvelles, les découvertes du jour, qui seront enflées. C'est une sorte de condescendance qu'on aura dans tous les temps pour l'objet, pour l'auteur, pour le public, etc. Le moment passé, cet article subira la circoncision comme les autres. Mais, en général, les inventions et les idées nouvelles introduisant une disproportion nécessaire; et la première édition étant celle de toutes qui contient le plus de choses, sinon récemment inventées, du moins aussi peu connues que si elles avaient ce caractère, il est évident, et par cette raison et par celles qui précèdent, que c'est l'édition où il doit régner le plus de désordre; mais qui, en revanche, montrera à travers ses irrégularités un air original qui passera difficilement dans les éditions suivantes.

Pourquoi l'ordre encyclopédique est-il si parfait et si régulier dans l'auteur anglais? c'est que, se bornant à compiler nos dictionnaires, et à analyser un petit nombre d'ouvrages, n'inventant rien, s'en tenant rigoureusement aux choses connues, tout lui étant également intéressant ou indifférent, n'ayant ni d'acception pour aucune matière, ni de moment favorable ou défavorable pour travailler, excepté celui de la migraine ou du *spleen*; c'était un laboureur qui traçait son sillon superficiel, mais égal et droit. Il n'en est pas ainsi de notre ouvrage : on se pique, on veut avoir des morceaux d'appareil; c'est même peut-être en ce moment ma vanité. L'exemple de l'un en entraîne un autre. Les éditeurs se plaignent, mais inutilement. On se prévaut de leurs propres fautes contre eux-mêmes, et tout se porte à l'excès. Les articles de Chambers sont assez régulièrement distribués; mais ils sont vides : les nôtres sont pleins, mais irréguliers. Si Chambers eût rempli les siens, je ne doute point que son ordonnance n'en eût souffert.

Un troisième ordre est celui qui expose la distribution particulière à chaque partie. Ce sera le premier morceau qu'on

exigera d'un collègue. Cet ordre ne me paraît pas entièrement arbitraire; il n'en est pas d'une science ainsi que de l'univers. L'univers est l'ouvrage infini d'un Dieu; une science est un ouvrage fini de l'entendement humain. Il y a des premiers principes, des notions générales, des axiomes donnés. Voilà les racines de l'arbre : il faut que cet arbre se ramifie le plus qu'il sera possible; qu'il parte de l'objet général comme d'un tronc; qu'il s'élève d'abord aux grandes branches ou premières divisions; qu'il passe de ces maîtresses branches à de moindres rameaux, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il se soit étendu jusqu'aux termes particuliers, qui seront comme les feuilles et la chevelure de l'arbre. Et pourquoi ce détail serait-il impossible? chaque mot n'a-t-il pas sa place? ou, s'il est permis de s'exprimer ainsi, son pédicule et son insertion? Tous ces arbres particuliers seront soigneusement recueillis; et, pour présenter les mêmes idées sous une image plus exacte, l'ordre encyclopédique général sera comme une mappemonde où l'on ne rencontrera que les grandes régions; les ordres particuliers, comme des cartes particulières de royaumes, de provinces, de contrées; le dictionnaire, comme l'histoire géographique et détaillée de tous les lieux, la topographie générale et raisonnée de ce que nous connaissons dans le monde intelligible et dans le monde visible; et les renvois serviront d'itinéraires dans ces deux mondes, dont le visible peut être regardé comme l'ancien, et l'intelligible comme le nouveau.

Il y a un quatrième ordre, moins général qu'aucun des précédents : c'est celui qui distribue convenablement plusieurs articles différents compris sous une même dénomination. Il paraît ici nécessaire de s'assujettir à la génération des idées, à l'analogie des matières, à leur enchaînement naturel; de passer du simple au figuré, etc. Il y a des termes solitaires qui sont propres à une seule science, et qui ne doivent donner aucune sollicitude. Quant à ceux dont l'acception varie, et qui appartiennent à plusieurs sciences et à plusieurs arts, il faut en former un petit système, dont l'objet principal soit d'adoucir et de pallier, autant qu'on pourra, la bizarrerie des disparates. Il faut en composer le tout le moins irrégulier et le moins décousu, et se laisser conduire tantôt par les rapports, quand il y en a de marqués; tantôt par l'importance des matières; et

au défaut des rapports, par des tours originaux qui se présenteront d'autant plus fréquemment aux éditeurs, qu'ils auront plus de génie, d'imagination et de connaissances. Il y a des matières qui ne se séparent point, telles que l'histoire sacrée et l'histoire profane; la théologie et la mythologie; l'histoire naturelle, la physique, la chimie et quelques arts, etc. La science étymologique, la connaissance historique des êtres et des noms, fourniront aussi un grand nombre de vues différentes, qu'on pourra toujours suivre, sans crainte d'être embarrassé, obscur ou ridicule.

Au milieu de ces différents articles de même dénomination à distribuer, l'éditeur se comportera comme s'il en était l'auteur; il suivra l'ordre qu'il eût suivi, s'il eût eu à considérer le mot sous toutes ses acceptions. Il n'y a point ici de loi générale à prescrire; on en connaîtrait une, que le moindre inconvénient qu'il y aurait à la suivre, ce serait l'ennui de l'uniformité. L'ordre encyclopédique général jetterait de temps en temps dans des arrangements bizarres; l'ordre alphabétique donnerait à tout moment des contrastes burlesques; un article de théologie se trouverait relégué tout au travers des arts mécaniques. Ce qu'on observera communément et sans inconvénient, c'est de débuter par l'acception simple et grammaticale; de tracer, sous l'acception grammaticale, un petit tableau en raccourci de l'article en entier; d'y présenter en exemples autant de phrases différentes qu'il y a d'acceptions différentes; d'ordonner ces phrases entre elles comme les différentes acceptions du mot doivent être ordonnées dans le reste de l'article; à chaque phrase ou exemple, de renvoyer à l'acception particulière dont il s'agit. Alors on verra presque toujours la logique succéder à la grammaire; la métaphysique, à la logique; la théologie, à la métaphysique; la morale, à la théologie; la jurisprudence, à la morale, etc. Malgré la diversité des acceptions, chaque article, traité de cette manière, formera un ensemble; et, malgré cette unité commune à tous les articles, il n'y aura ni trop d'uniformité, ni monotonie. J'insiste sur la liberté et la variété de cette distribution, parce qu'elle est en même temps commode, utile et raisonnable. Il en est de la formation d'une *Encyclopédie* ainsi que de la fondation d'une grande ville; il n'en faudrait pas construire toutes les maisons sur un même

modèle, quand on aurait trouvé un modèle général, beau en lui-même, et convenable à tout emplacement. L'uniformité des édifices, entraînant l'uniformité des voies publiques, répandrait sur la ville entière un aspect triste et fatigant. Ceux qui marchent ne résistent point à l'ennui d'un long mur ou même d'une longue forêt qui les a d'abord enchantés.

Un bon esprit (et il faut supposer au moins cette qualité dans un éditeur) saura mettre chaque chose à sa place : et il n'y a pas à craindre qu'il ait dans les idées assez peu d'ordre, ou dans l'esprit assez peu de goût, pour entremêler, sans nécessité, des acceptions disparates; mais il y aurait aussi de l'injustice à l'accuser d'une bizarrerie qui ne serait que la suite nécessaire de la diversité des matières, des imperfections de la langue et de l'abus des métaphores, qui transporte un même mot de la boutique d'un artisan sur les bancs de la Sorbonne, et qui rassemble les choses les plus hétérogènes sous une commune dénomination.

Mais quel que soit l'objet dont on traite, il faut exposer le genre auquel il appartient; sa différence spécifique ou la qualité qui le distingue, s'il y en a une; ou plutôt l'assemblage de celles qui le constituent (car il résulte de cet assemblage une différence nécessaire, sans quoi deux ou plusieurs êtres physiques étant absolument les mêmes au jugement de tous nos sens, nous ne les distinguerions pas); ses causes, quand on les connaît; ce qu'on sait de ses effets; ses qualités actives et passives; son objet, sa fin, ses usages, les singularités qu'on y remarque; sa génération, son accroissement, ses vicissitudes, ses dimensions, son dépérissement, etc. D'où il s'ensuit qu'un même objet, considéré sous tant de faces, doit souvent appartenir à plusieurs sciences, et qu'un mot, pris sous une seule acception, fournira plusieurs articles différents. S'il s'agit, par exemple, de quelque substance minérale, c'est communément le grammairien ou le naturaliste qui s'en empare le premier : il la transmet au physicien; celui-ci, au chimiste; le chimiste, au pharmacien; le pharmacien, au médecin, au cuisinier, au peintre, au teinturier, etc.

D'où naît un cinquième ordre, qui sera d'autant plus facile à instituer, que les collègues se seront renfermés plus rigoureusement dans les bornes de leurs parties, et qu'ils auront

bien saisi le point de vue sous lequel ils avaient à considérer la chose individuelle dont il s'agit. Une énumération méthodique et raisonnée des qualités déterminera ce cinquième et dernier ordre, qui sera aussi susceptible d'une grande variété. La suite des procédés par lesquels on fait passer une substance, selon l'usage auquel on la destine, suggérera la place que chaque notion doit occuper. Au reste, je pense qu'il faut laisser les collègues s'expliquer séparément. Le travail des éditeurs serait infini, s'ils avaient à fondre tous leurs articles en un seul : il convient, d'ailleurs, de réserver à chacun l'honneur de son travail ; et au lecteur, la commodité de ne consulter que l'endroit d'un article dont il a besoin.

J'exige seulement de la méthode, quelle qu'elle soit. Je ne voudrais pas qu'il y eût un seul article capital sans division et sans sous-division ; c'est l'ordre qui soulage la mémoire. Mais il est difficile qu'un auteur prenne cette attention pour le lecteur, qu'elle ne tourne à son propre avantage. Ce n'est qu'en méditant profondément sa matière qu'on trouve une distribution générale. C'est presque toujours la dernière idée importante qu'on rencontre : c'est une pensée unique qui se développe, qui s'étend et qui se ramifie, en se nourrissant de toutes les autres qui s'en rapprochent comme d'elles-mêmes. Celles qui se refusent à cette espèce d'attraction, ou sont trop éloignées de sa sphère, ou elles ont quelque autre défaut plus considérable ; et dans l'un et dans l'autre cas, il est à propos de les rejeter. D'ailleurs, un dictionnaire est fait pour être consulté ; et le point essentiel, c'est que le lecteur remporte nettement dans sa mémoire le résultat de sa lecture. Une marche à laquelle il faudrait s'assujettir quelquefois, parce qu'elle représente assez bien la méthode d'invention, c'est de partir des phénomènes individuels et particuliers, pour s'élever à des connaissances plus étendues et moins spécifiques ; de celles-ci à de plus générales encore, jusqu'à ce qu'on arrivât à la science des axiomes, ou de ces propositions que leur simplicité, leur universalité, leur évidence, rendent indémontrables. Car, en quelque matière que ce soit, on n'a parcouru tout l'espace qu'on avait à parcourir que quand on est arrivé à un principe qu'on ne peut ni prouver, ni définir, ni éclaircir, ni obscurcir, ni nier, sans perdre une partie du jour dont on était éclairé, et

faire un pas vers des ténèbres qui finiraient par devenir très-profondes, si on ne mettait aucune borne à l'argumentation.

Si je pense qu'il y a un point au delà duquel il est dangereux de porter l'argumentation, je pense aussi qu'il ne faut s'arrêter que quand on est bien sûr de l'avoir atteint. Toute science, tout art a sa métaphysique : cette partie est toujours abstraite, élevée et difficile ; cependant, ce doit être la principale d'un Dictionnaire philosophique, et l'on peut dire que tant qu'il y reste à défricher, il y a des phénomènes inexplicables, et réciproquement. Alors l'homme de lettres, le savant et l'artiste marchent dans les ténèbres ; s'ils font quelques progrès, ils en sont redevables au hasard ; ils arrivent comme un voyageur égaré qui suit la bonne voie sans le savoir. Il est donc de la dernière importance de bien exposer la métaphysique des choses, ou leurs raisons premières et générales ; le reste en deviendra plus lumineux et plus assuré dans l'esprit. Tous ces prétendus mystères tant reprochés à quelques sciences, et tant allégués par d'autres, pour pallier les leurs, discutés métaphysiquement, s'évanouissent comme les fantômes de la nuit à l'approche du jour. L'art, éclairé dès le premier pas, s'avancera sûrement, rapidement, et toujours par la voie la plus courte. Il faut donc s'attacher à donner les raisons des choses, quand il y en a ; à assigner les causes, quand on les connaît ; à indiquer les effets lorsqu'ils sont certains ; à résoudre les nœuds par une application directe des principes, à démontrer les vérités, à dévoiler les erreurs, à décréditer adroitement les préjugés, à apprendre aux hommes à douter et à attendre, à dissiper l'ignorance, à apprécier la valeur des connaissances humaines, à distinguer le vrai du faux, le vrai du vraisemblable, le vraisemblable du merveilleux et de l'incroyable, les phénomènes communs des phénomènes extraordinaires, les faits certains des douteux, ceux-ci des faits absurdes et contraires à l'ordre de la nature ; à connaître le cours général des événements, et à prendre chaque chose pour ce qu'elle est, et par conséquent à inspirer le goût de la science, l'horreur du mensonge et du vice, et l'amour de la vertu ; car tout ce qui n'a pas le bonheur et la vertu pour fin dernière n'est rien.

Je ne peux souffrir qu'on s'appuie de l'autorité des auteurs dans les questions de raisonnement. Et qu'importe à la vérité

que nous cherchons le nom d'un homme qui n'est pas infaillible? Point de vers surtout; ils ont l'air si faibles et si mesquins au travers d'une discussion philosophique: il faut renvoyer ces ornements légers aux articles de littérature; c'est là que je peux les approuver, pourvu qu'ils y soient placés par le goût, qu'ils y servent d'exemple, et qu'ils fassent sortir avec force le défaut qu'on reprend, ou qu'ils donnent de l'éclat à la beauté qu'on recommande.

Dans les traités scientifiques, c'est l'enchaînement des idées ou des phénomènes qui dirige la marche à mesure qu'on avance; la matière se développe, soit en se généralisant, soit en se particularisant, selon la méthode qu'on a préférée. Il en sera de même par rapport à la forme générale d'un article particulier d'*Encyclopédie*, avec cette différence que le dictionnaire ou la coordination des articles aura des avantages qu'on ne pourra guère se procurer dans un traité scientifique qu'aux dépens de quelque qualité; et de ces avantages, elle en sera redevable aux *renvois*, partie de l'ordre encyclopédique la plus importante.

Je distingue deux sortes de renvois; les uns de choses, et les autres de mots. Les renvois de choses éclaircissent l'objet, indiquent ses liaisons prochaines avec ceux qui le touchent immédiatement, et ses liaisons éloignées avec d'autres qu'on en croirait isolées, rappellent les notions communes et les principes analogues; fortifient les conséquences; entrelacent la branche au tronc, et donnent au tout cette unité si favorable à l'établissement de la vérité, et à la persuasion. Mais, quand il le faudra, ils produiront aussi un effet tout contraire; ils opposeront les notions; ils feront contraster les principes; ils attaqueront ébranleront, renverseront secrètement quelques opinions ridicules qu'on n'oserait insulter ouvertement. Si l'auteur est impartial, ils auront toujours la double fonction de confirmer et de réfuter, de troubler et de concilier.

Il y aurait un grand art et un avantage infini dans ces derniers renvois. L'ouvrage entier en recevrait une force interne et une utilité secrète, dont les effets sourds seraient nécessairement sensibles avec le temps. Toutes les fois, par exemple, qu'un préjugé national mériterait du respect, il faudrait, à son article particulier, l'exposer respectueusement, et avec tout son

cortége de vraisemblance et de séduction ; mais renverser l'édifice de fange, dissiper un vain amas de poussière, en renvoyant aux articles où des principes solides servent de base aux vérités opposées. Cette manière de détromper les hommes opère très-promptement sur les bons esprits ; et elle opère infailliblement et sans aucune fâcheuse conséquence, secrètement et sans éclat sur tous les esprits. C'est l'art de déduire tacitement les conséquences les plus fortes. Si ces renvois de confirmation et de réfutation sont prévus de loin, et préparés avec adresse, ils donneront à une *Encyclopédie* le caractère que doit avoir un bon dictionnaire ; ce caractère est de changer la façon commune de penser. L'ouvrage qui produira ce grand effet général aura des défauts d'exécution, j'y consens ; mais le plan et le fond en seront excellents. L'ouvrage qui n'opérera rien de pareil sera mauvais : quelque bien qu'on en puisse dire d'ailleurs, l'éloge passera, et l'ouvrage tombera dans l'oubli.

Les renvois de mots sont très-utiles. Chaque science, chaque art a sa langue : où en serait-on, si toutes les fois qu'on emploie un terme d'art il fallait, en faveur de la clarté, en répéter la définition ? Combien de redites ! et peut-on douter que tant de digressions et de parenthèses, tant de longueurs ne rendissent obscur ? Il est aussi commun d'être diffus et obscur que obscur et serré ; et si l'un est quelquefois fatigant, l'autre est toujours ennuyeux. Il faut seulement, lorsqu'on fait usage de ces mots, et qu'on ne les explique pas, avoir l'attention la plus scrupuleuse de renvoyer aux endroits où il en est question, et auxquels on ne serait conduit que par l'analogie, espèce de fil qui n'est pas entre les mains de tout le monde. Dans un Dictionnaire universel des sciences et des arts, on peut être contraint, en plusieurs circonstances, à supposer du jugement, de l'esprit, de la pénétration ; mais il n'y en a aucune où l'on ait dû supposer des connaissances. Qu'un homme peu intelligent se plaigne, s'il le veut, ou de l'ingratitude de la nature, ou de la difficulté de la matière, mais non de l'auteur, s'il ne lui manque rien pour entendre, ni du côté des choses, ni du côté des mots.

Il y a une troisième sorte de renvois à laquelle il ne faut ni s'abandonner ni se refuser entièrement : ce sont ceux qui, en

rapprochant dans les sciences certains rapports, dans les substances naturelles des qualités analogues, dans les arts des manœuvres semblables, conduiraient ou à de nouvelles vérités spéculatives, ou à la perfection des arts connus, ou à l'invention de nouveaux arts, ou à la restitution d'anciens arts perdus: ces renvois sont l'ouvrage de l'homme de génie. Heureux celui qui est en état de les apercevoir; il a cet esprit de combinaison, cet instinct que j'ai défini dans quelques-unes de mes *Pensées sur l'interprétation de la nature*. Mais il vaut encore mieux risquer des conjectures chimériques que d'en laisser perdre d'utiles. C'est ce qui m'enhardit à proposer celles qui suivent.

Ne pourrait-on pas soupçonner sur l'inclinaison et la déclinaison de l'aiguille aimantée que son extrémité décrit d'un mouvement composé une petite ellipse semblable à celle que décrit l'extrémité de l'axe de la terre?

Sur les cas très-rares où la nature nous offre des phénomènes solitaires qui soient permanents, tels que l'anneau de Saturne, ne pourrait-on pas faire rentrer celui-ci dans la loi générale et commune, en considérant cet anneau, non comme un corps continu, mais comme un certain nombre de satellites mus dans un même plan, avec une vitesse capable de perpétuer sur nos yeux une sensation non interrompue d'ombre ou de lumière? C'est à mon collègue M. d'Alembert à apprécier ces conjectures.

Ou, pour en venir à des objets plus voisins de nous et d'une utilité plus certaine, pourquoi n'exécuterait-on pas des figures de plantes, d'oiseaux, d'animaux et d'hommes, en un mot des tableaux, sur le métier des ouvriers en soie, où l'on exécute déjà des fleurs et des feuilles si parfaitement nuancées?

Quelle impossibilité y aurait-il à remplir, sur les mêmes métiers, les fonds de ces tapisseries en laine qu'on fait à l'aiguille, et à ne laisser que les endroits du dessin à nuancer vides et prêts à être achevés à la main, soit en laine, soit en soie? ce qui donnerait, pour la célérité de l'exécution de ces sortes d'ouvrages au métier, celle qu'on a dans la machine à bas pour la façon des mailles. J'invite les artistes à méditer là-dessus.

Ne pourrait-on pas étendre le petit art d'imprimer en caractères percés à l'impression ou à la copie de la musique? On

aurait du papier réglé; les portées de ce papier seraient aussi tracées sur les petites lames des caractères. A l'aide de ces traits et des jours mêmes des caractères, on les rangerait facilement sur les portées. Les barres qui séparent les mesures, celles qui lient les notes, et tous les autres signes de la musique seraient au nombre des caractères. On donnerait aux lames des largeurs qui seraient entre elles comme les valeurs des notes; conséquemment les notes occuperaient, sur une portée, des espaces proportionnés à leurs valeurs, et les mesures se correspondraient rigoureusement les unes aux autres sur différentes portées, sans la moindre attention de la part du musicien. Cela fait, on aurait un châssis qui contiendrait chaque portée qu'on appliquerait successivement sur autant de papiers différents qu'on voudrait, ce qui donnerait autant de copies d'un même morceau. La seule peine qu'il faudrait prendre, ce serait de hausser et baisser, avec un petit instrument, les petites lames mobiles les unes entre les autres, dans les endroits où elles ne correspondraient pas aussi exactement qu'il le faut, soit aux lignes, soit aux entre-lignes. J'abandonne le jugement de cette idée à mon ami M. Rousseau.

Enfin, une dernière sorte de renvois qui peut être ou de mot ou de chose, ce sont ceux que j'appellerais volontiers satiriques ou épigrammatiques; tel est, par exemple, celui qui se trouve dans un de nos articles, où, à la suite d'un éloge pompeux, on lit : *voyez* CAPUCHON. Le mot burlesque *capuchon* et ce qu'on trouve à l'article CAPUCHON pourraient faire soupçonner que l'éloge pompeux n'est qu'une ironie, et qu'il faut lire l'article avec précaution et en peser exactement tous les termes.

Je ne voudrais pas supprimer entièrement ces renvois, parce qu'ils ont quelquefois leur utilité. On peut les diriger secrètement contre certains ridicules, comme les renvois philosophiques contre certains préjugés. C'est quelquefois un moyen délicat et léger de repousser une injure, sans presque se mettre sur la défensive, et d'arracher le masque à de graves personnages,

Qui Curios simulant, et Bacchanalia vivunt.

JUVENAL. Sat. II, v. 3.

Mais je n'en aime pas la fréquence; celui même que j'ai cité ne me plaît pas. De fréquentes allusions de cette nature couvriraient de ténèbres un ouvrage. La postérité, qui ignore de petites circonstances qui ne méritaient pas de lui être transmises, ne sent plus la finesse de l'à-propos, et regarde ces mots qui nous égaient comme des puérilités. Au lieu de composer un dictionnaire sérieux et philosophique, on tombe dans la pasquinade. Tout bien considéré, j'aimerais mieux qu'on dît la vérité sans détour; et que, si par malheur ou par hasard on avait affaire à des hommes perdus de réputation, sans connaissances, sans mœurs, et dont le nom fût presque devenu un terme deshonnête, on s'abîstnt de les nommer, ou par pudeur, ou par charité, ou qu'on tombât sur eux sans ménagement, qu'on leur fît la honte la plus ignominieuse de leurs vices; qu'on les rappelât à leur état et à leurs devoirs par des traits sanglants, et qu'on les poursuivît avec l'amertume de Perse, et le fiel de Juvénal ou de Buchanan.

Je sais qu'on dit des ouvrages où les auteurs se sont abandonnés à toute leur indignation : Cela est horrible! on ne traite point les gens avec cette dureté-là! ce sont des injures grossières qui ne peuvent se lire, et autres semblables discours qu'on a tenus dans tous les temps, et de tous les ouvrages où le ridicule et la méchanceté ont été peints avec le plus de force, et que nous lisons aujourd'hui avec le plus de plaisir. Expliquons cette contradiction de nos jugements. Au moment où ces redoutables productions furent publiées, tous les méchants alarmés craignirent pour eux : plus un homme était vicieux, plus il se plaignait hautement. Il objectait au satirique l'âge, le rang, la dignité de la personne, et une infinité de ces petites considérations passagères qui s'affaiblissent de jour en jour, et qui disparaissent avant la fin du siècle. Croit-on qu'au temps où Juvénal abandonnait Messaline aux portefaix de Rome, et où Perse prenait un bas valet et le transformait en un grave personnage, en un magistrat respectable, les gens de robe d'un côté, et toutes les femmes galantes de l'autre, ne se récrièrent pas, ne dirent pas de ces traits qu'ils étaient d'une indécence horrible et punissable? Si l'on n'en croit rien, on se trompe. Mais les circonstances momentanées s'oublient; la postérité ne voit plus que la folie, le ridicule, le vice et la méchanceté cou-

verts d'ignominie ; et elle s'en réjouit comme d'un acte de justice. Celui qui blâme le vice légèrement ne me paraît pas assez ami de la vertu. On est d'autant plus indigné de l'injustice, qu'on est plus éloigné de la commettre : et c'est une faiblesse répréhensible que celle qui nous empêche de montrer pour la méchanceté, la bassesse, l'envie, la duplicité, cette haine vigoureuse et profonde que tout honnête homme doit ressentir.

Quelle que soit la nature des renvois, on ne pourra trop les multiplier. Il vaudrait mieux qu'il y en eût de superflus que d'omis. Un des effets les plus immédiats, et des avantages les plus importants de la multiplicité des renvois, ce sera premièrement de perfectionner la nomenclature. Un article essentiel a rapport à tant d'articles différents, qu'il serait comme impossible que quelqu'un des travailleurs n'y eût pas renvoyé. D'où il s'ensuit qu'il ne peut être oublié ; car tel mot, qui n'est qu'accessoire dans une matière, est le mot important dans une autre. Mais il en sera des choses ainsi que des mots. L'un fait mention d'un phénomène, et renvoie à l'article particulier de ce phénomène; l'autre d'une qualité, et renvoie à l'article de la substance; celui-ci d'un système, celui-là d'un procédé, et chacun fait son renvoi à l'endroit convenable, non sur ce qu'il contient, car il ne lui a point été communiqué, mais sur ce qu'il présume y devoir être contenu, pour éclaircir et compléter l'article qu'il travaille. Ainsi, à tout moment, la grammaire renverra à la dialectique, la dialectique à la métaphysique, la métaphysique à la théologie, la théologie à la jurisprudence, la jurisprudence à l'histoire, l'histoire à la géographie et à la chronologie, la chronologie à l'astronomie, l'astronomie à la géométrie, la géométrie à l'algèbre, l'algèbre à l'arithmétique, etc. Une précaution de la dernière conséquence, c'est de n'avoir pas assez bonne opinion de son collègue pour croire qu'il n'aura rien omis. Il y a tant d'autres raisons que la mauvaise foi, soit pour passer un article, soit pour n'y pas traiter tout ce qui est de son objet, qu'on ne peut être trop scrupuleux à y renvoyer.

Ce sera secondement d'éviter les répétitions. Toutes les sciences empiètent les unes sur les autres : ce sont des rameaux continus et partant d'un même tronc. Celui qui compose un ouvrage n'entre pas dans son sujet d'une manière abrupte, ne s'y renferme pas en rigueur, n'en sort pas brusquement : il est

contraint d'anticiper sur un terrain voisin du sien d'un côté; ses conséquences le portent souvent dans un autre terrain contigu du côté opposé; et combien d'autres excursions nécessaires dans le corps de l'ouvrage? Quelle est la fin des avant-propos, des introductions, des préfaces, des exordes, des épisodes, des digressions, des conclusions? Si l'on séparait scrupuleusement d'un livre ce qui est hors du sujet qu'on y traite, on le réduirait presque toujours au quart de son volume. Que fait l'enchaînement encyclopédique? cette circonscription sévère. Il marque si exactement les limites d'une matière, qu'il ne reste dans un article que ce qui lui est essentiel. Une seule idée neuve engendre des volumes sous la plume d'un écrivain; ces volumes se réduisent à quelques lignes sous la plume d'un encyclopédiste. On y est asservi, sans s'en apercevoir, à ce que la méthode des géomètres a de plus serré et de plus précis. On marche rapidement. Une page présente toujours autre chose que celle qui la devance ou la suit. Le besoin d'une proposition, d'un fait, d'un aphorisme, d'un phénomène, d'un système, n'exige qu'une citation en *Encyclopédie*, non plus qu'en géométrie. Le géomètre renvoie d'un théorème ou d'un problème à un autre, et l'encyclopédiste d'un article à un autre. Et c'est ainsi que deux genres d'ouvrages, qui paraissent d'une nature très-différente, parviennent, par un même moyen, à former un ensemble très-serré, très-lié et très-continu. Ce que je dis est d'une telle exactitude, que la méthode selon laquelle les mathématiques sont traitées dans notre dictionnaire est la même qu'on a suivie pour les autres matières. Il n'y a, sous ce point de vue, aucune différence entre un article d'algèbre et un article de théologie.

Par le moyen de l'ordre encyclopédique, de l'universalité des connaissances et de la fréquence des renvois, les rapports augmentent, les liaisons se portent en tout sens, la force de la démonstration s'accroît, la nomenclature se complète, les connaissances se rapprochent et se fortifient; on aperçoit, ou la continuité, ou les vides de notre système; ses côtés faibles, ses endroits forts; et d'un coup d'œil, quels sont les objets auxquels il importe de travailler pour sa propre gloire, et pour la plus grande utilité du genre humain. Si notre dictionnaire est bon, combien il produira d'ouvrages meilleurs!

Mais comment un éditeur vérifiera-t-il jamais ces renvois, s'il n'a pas tout son manuscrit sous les yeux? Cette condition me paraît d'une telle importance, que je prononcerai de celui qui fait imprimer la première feuille d'une *Encyclopédie* sans avoir prélu vingt fois sa copie qu'il ne sent pas l'étendue de sa fonction; qu'il est indigne de diriger une si haute entreprise; ou qu'enchaîné, comme nous l'avons été, par des événements qu'on ne peut prévoir, il s'est trouvé inopinément engagé dans ce labyrinthe, et contraint par honneur d'en sortir le moins mal qu'il pourrait.

Un éditeur ne donnera jamais au tout un certain degré de perfection, s'il n'en possède les parties que successivement. Il serait plus difficile de juger ainsi de l'ensemble d'un dictionnaire universel que de l'ordonnance générale d'un morceau d'architecture dont on ne verrait les différents ordres que séparés, et les uns après les autres. Comment n'omettra-t-il pas des renvois? comment ne lui en échappera-t-il pas d'inutiles, de faux, de ridicules? Un auteur renvoie en preuve, du moins c'est son dessein; et il se trouve qu'il a renvoyé en objection. L'article qu'un autre aura cité, ou n'existera point du tout, ou ne renfermera rien d'analogue à la matière dont il s'agit. Un autre inconvénient, c'est qu'il ne manque quelque portion du manuscrit, que parce que l'auteur la compose à mesure que l'ouvrage s'imprime; d'où il arrivera qu'abusant des renvois pour consulter son loisir, ou pour écouter sa paresse, la matière sera mal distribuée, les premiers volumes en seront vides, les derniers surchargés, et l'ordre naturel entièrement perverti. Mais il y a pis à craindre, c'est que ce travailleur, à la fin accablé sous une multitude prodigieuse d'articles renvoyés d'une lettre à une autre, ne les estropie, ou même ne les fasse point du tout, et ne les remette à une autre édition. Il balancera d'autant moins à prendre ce dernier parti, qu'alors la fortune de l'ouvrage sera faite ou ne se fera point. Mais dans quel étrange embarras ne tombera-t-on pas, s'il arrive que le collègue, qui ne marche dans son travail qu'avec l'impression, meure ou soit surpris d'une longue maladie! L'expérience nous a malheureusement appris à redouter ces événements, quoique le public ne s'en soit point encore aperçu.

Si l'éditeur a tout son manuscrit sous ses mains, il prendra

une partie, il la suivra dans toutes ses ramifications. Ou elle contiendra tout ce qui est de son objet, ou elle sera incomplète; si elle est incomplète, il est bien difficile qu'il ne soit pas instruit des omissions, par les renvois qui se feront des autres parties à celle qu'il examine, comme les renvois de celle-ci à d'autres lui indiqueront ce qui sera dans ces dernières, ou ce qu'il y faudra suppléer. Si un mot était tellement isolé qu'il n'en fût mention dans aucune partie, soit en discours, soit en renvoi, j'ose assurer qu'il pourrait être omis presque sans conséquence. Mais pense-t-on qu'il y en ait beaucoup de cette nature, même parmi les choses individuelles et particulières? Il faudrait que celle dont il s'agit n'eût aucune place remarquable dans les sciences, aucune espèce utile, aucun usage dans les arts. Le marronnier d'Inde, cet arbre si fécond en fruits inutiles, n'est pas même dans ce cas. Il n'y a rien d'existant dans la nature ou dans l'entendement, rien de pratiqué ou d'employé dans les ateliers, qui ne tienne par un grand nombre de fils au système général de la connaissance humaine. Si, au contraire, la chose omise était importante, pour que l'omission n'en fût ni aperçue ni réparée, il faudrait supposer au moins une seconde omission, qui en entraînerait au moins une troisième, et ainsi de suite, jusqu'à un être solitaire, isolé, et placé sur les dernières limites du système. Il y aurait un ordre entier d'êtres ou de notions supprimé, ce qui est métaphysiquement impossible. S'il reste sur la ligne un de ces êtres ou une de ces notions, on sera conduit de là, tant en descendant qu'en montant, à la restitution d'une autre; et ainsi de suite, jusqu'à ce que tout l'intervalle vide soit rempli, la chaîne complète, et l'ordre encyclopédique continu.

En détaillant ainsi comment une véritable *Encyclopédie* doit être faite, nous établissons des règles bien sévères, pour examiner et juger celle que nous publions. Quelque usage qu'on fasse de ces règles, ou pour ou contre nous, elles prouveront du moins que personne n'était plus en état que les auteurs de critiquer leur ouvrage. Reste à savoir si nos ennemis, après avoir donné jusqu'à présent d'assez fortes preuves d'ignorance, ne se résoudront pas à en donner de lâcheté, en nous attaquant avec des armes que nous n'aurons pas craint de leur mettre à la main.

La prélecture réitérée du manuscrit complet obvierait à trois sortes de suppléments : de choses, de mots, et de renvois. Combien de termes, tantôt définis, tantôt seulement énoncés dans le courant d'un article, et qui rentreraient dans l'ordre alphabétique? Combien de connaissances annoncées dans un endroit, où on ne les chercherait pas inutilement ? combien de principes qui restent isolés, et qu'on aurait rapprochés par un mot de réclame ? Les renvois sont dans un article comme ces pierres d'attente qu'on voit inégalement séparées les unes des autres, et saillantes sur les extrémités verticales d'un long mur, ou sur la convexité d'une voûte, et dont les intervalles annoncent ailleurs de pareils intervalles et de pareilles pierres d'attente.

J'insiste d'autant plus fortement sur la nécessité de posséder toute la copie, que les omissions sont, à mon avis, les plus grands défauts d'un dictionnaire. Il vaut encore mieux qu'un article soit mal fait que de n'être point fait. Rien ne chagrine tant un lecteur que de ne pas trouver le mot qu'il cherche. En voici un exemple frappant, que je rapporte d'autant plus librement, que je dois en partager le reproche. Un honnête homme achète un ouvrage auquel j'ai travaillé[1] : il était tourmenté par des crampes, et il n'eut rien de plus pressé que de lire l'article *Crampe* : il trouve ce mot, mais avec un renvoi à *Convulsion*; il recourt à *Convulsion*, d'où il est renvoyé à *Muscle*, d'où il est renvoyé à *Spasme*, où il ne trouve rien sur la *Crampe*. Voilà, je l'avoue, une faute bien ridicule ; et je ne doute point que nous ne l'ayons commise vingt fois dans l'*Encyclopédie*. Mais nous sommes en droit d'exiger un peu d'indulgence. L'ouvrage auquel nous travaillons n'est point de notre choix ; nous n'avons point ordonné les premiers matériaux qu'on nous a remis; et on nous les a, pour ainsi dire, jetés dans une confusion bien capable de rebuter quiconque aurait eu ou moins d'honnêteté ou moins de courage. Nos collègues nous sont témoins des peines que nous avons prises et que nous prenons encore : personne ne sait comme eux ce qu'il nous en a coûté et ce qu'il nous en coûte, pour répandre sur l'ouvrage toute la perfection d'une première tentative : et nous

1. Le *Dictionnaire universel de médecine*, traduit de l'anglais, en société avec Eidous et Toussaint. Paris, 1746.

nous sommes proposé, sinon d'obvier, du moins de satisfaire aux reproches que nous aurons encourus, en relisant notre dictionnaire, quand nous l'aurons achevé, dans le dessein de compléter la nomenclature, la matière et les renvois.

Il n'y a rien de minutieux dans l'exécution d'un grand ouvrage : la négligence la plus légère a des suites importantes; le manuscrit m'en fournit un exemple : rempli de noms personnels, de termes d'arts, de caractères, de chiffres, de lettres, de citations, de renvois, etc., l'édition fourmillera de fautes, s'il n'est pas de la dernière exactitude. Je voudrais donc qu'on invitât les encyclopédistes à écrire en lettres majuscules les mots sur lesquels il serait facile de se méprendre. On éviterait par ce moyen presque toutes les fautes d'impression; les articles seraient corrects, les auteurs n'auraient point à se plaindre, et le lecteur ne serait jamais perplexe. Quoique nous n'ayons pas eu l'avantage de posséder un manuscrit tel que nous l'aurions pu désirer, cependant il y a peu d'ouvrages imprimés avec plus d'exactitude et plus d'élégance que le nôtre. Les soins et l'habileté du typographe l'ont emporté sur le désordre et les imperfections de la copie; et nous n'offenserons aucun de nos collègues, en assurant que dans le grand nombre de ceux qui ont eu quelque part à l'*Encyclopédie* il n'y a personne qui ait mieux satisfait à ses engagements que l'imprimeur. Sous cet aspect, qui a frappé et qui frappera dans tous les temps les gens de goût et les bibliomanes, les éditions subséquentes égaleront difficilement la première.

Nous croyons sentir tous les avantages d'une entreprise telle que celle dont nous nous occupons. Nous croyons n'avoir eu que trop d'occasions de connaître combien il était difficile de sortir avec quelque succès d'une première tentative, et combien les talents d'un seul homme, quel qu'il fût, étaient au-dessous de ce projet. Nous avions là-dessus, longtemps avant que d'avoir commencé, une partie des lumières, et toute la défiance qu'une longue méditation pouvait inspirer. L'expérience n'a point affaibli ces dispositions : nous avons vu, à mesure que nous travaillions, la matière s'étendre ; la nomenclature s'obscurcir ; des substances ramenées sous une multitude de noms différents ; les instruments, les machines et les manœuvres se multiplier sans mesure, et les détours nombreux d'un laby-

rinthe inextricable se compliquer de plus en plus. Nous avons vu combien il en coûtait pour s'assurer que les mêmes choses étaient les mêmes; et combien, pour s'assurer que d'autres, qui paraissaient très-différentes, n'étaient pas différentes. Nous avons vu que cette forme alphabétique, qui nous ménageait à chaque instant des repos, qui répandait tant de variété dans le travail, et qui, sous ces points de vue, paraissait si avantageuse à suivre dans un long ouvrage, avait ses difficultés qu'il fallait surmonter à chaque instant. Nous avons vu qu'elle exposait à donner aux articles capitaux une étendue immense, si l'on y faisait entrer tout ce qu'on pouvait assez naturellement espérer d'y trouver; ou à les rendre secs et appauvris, si, à l'aide des renvois, on les élaguait, et si l'on en excluait beaucoup d'objets qu'il n'était pas impossible d'en séparer. Nous avons vu combien il était important et difficile de garder un juste milieu. Nous avons vu combien il échappait de choses inexactes et fausses; combien on en omettait de vraies. Nous avons vu qu'il n'y avait qu'un travail de plusieurs siècles qui pût introduire entre tant de matériaux rassemblés la forme véritable qui leur convenait; donner à chaque partie son étendue, réduire chaque article à une juste longueur; supprimer ce qu'il y a de mauvais, suppléer ce qui manque de bon, et finir un ouvrage qui remplît le dessein qu'on avait formé quand on l'entreprit. Mais nous avons vu que, de toutes les difficultés, une des plus considérables, c'était de le produire une fois, quelque informe qu'il fût, et qu'on ne nous ravirait pas l'honneur d'avoir surmonté cet obstacle. Nous avons vu que l'*Encyclopédie* ne pouvait être que la tentative d'un siècle philosophe; que ce siècle était arrivé; que la renommée, en portant à l'immortalité les noms de ceux qui l'achèveraient, peut-être ne dédaignerait pas de se charger des nôtres, et nous nous sommes sentis ranimés par cette idée si consolante et si douce, qu'on s'entretiendrait aussi de nous, lorsque nous ne serions plus; par ce murmure si voluptueux, qui nous faisait entendre, dans la bouche de quelques-uns de nos contemporains, ce que diraient de nous des hommes à l'instruction et au bonheur desquels nous nous immolions, que nous estimions et que nous aimions, quoiqu'ils ne fussent pas encore. Nous avons senti se développer en nous ce germe d'émulation qui envie au trépas

la meilleure partie de nous-mêmes, et ravit au néant les seuls moments de notre existence dont nous soyons réellement flattés. En effet, l'homme se montre à ses contemporains, et se voit tel qu'il est, composé bizarre de qualités sublimes et de faiblesses honteuses. Mais les faiblesses suivent la dépouille mortelle dans le tombeau, et disparaissent avec elle; la même terre les couvre, il ne reste que les qualités éternisées dans les monuments qu'il s'est élevés à lui-même, ou qu'il doit à la vénération et à la reconnaissance publiques; honneurs dont la conscience de son propre mérite lui donne une jouissance anticipée ; jouissance aussi pure, aussi forte, aussi réelle qu'aucune autre jouissance, et dans laquelle il ne peut y avoir d'imaginaire que les titres sur lesquels on fonde ses prétentions. Les nôtres sont déposés dans cet ouvrage ; la postérité les jugera.

J'ai dit qu'il n'appartenait qu'à un siècle philosophe de tenter une *Encyclopédie* ; et je l'ai dit, parce que cet ouvrage demande partout plus de hardiesse dans l'esprit qu'on n'en a communément dans les siècles pusillanimes du goût. Il faut tout examiner, tout remuer sans exception et sans ménagement; oser voir, ainsi que nous commençons à nous en convaincre, qu'il en est presque des genres de littérature ainsi que de la compilation générale des lois, et de la première formation des villes, que c'est à un hasard singulier, à une circonstance bizarre, quelquefois à un essor du génie, qu'ils ont dû leur naissance ; que ceux qui sont venus après les premiers inventeurs n'ont été pour la plupart que leurs esclaves; que des productions qu'on devait regarder comme le premier degré, prises aveuglément pour le dernier terme, au lieu d'avancer un art à sa perfection, n'ont servi qu'à le retarder, en réduisant les autres hommes à la condition servile d'imitateurs ; qu'aussitôt qu'un nom fut donné à une composition d'un caractère particulier, il fallut modeler rigoureusement sur cette esquisse toutes celles qui se firent; que s'il parut de temps en temps un homme d'un génie hardi et original, qui, fatigué du joug reçu, osa le secouer, s'éloigner de la route commune, et enfanter quelque ouvrage auquel le nom donné et les lois prescrites ne furent point exactement applicables. il tomba dans l'oubli, et y resta très-longtemps. Il faut fouler aux pieds toutes ces vieilles

puérilités, renverser les barrières que la raison n'aura point posées, rendre aux sciences et aux arts une liberté qui leur est si précieuse, et dire aux admirateurs de l'antiquité : Appelez *le Marchand de Londres* [1] comme il vous plaira, pourvu que vous conveniez que cette pièce étincelle de beautés sublimes. Il fallait un temps raisonneur, où l'on ne cherchât plus les règles dans les auteurs, mais dans la nature, et où l'on sentît le faux et le vrai de tant de poétiques arbitraires : je prends le terme de *poétique* dans son acception la plus générale, pour un système de règles données, selon lesquelles, en quelque genre que ce soit, on prétend qu'il faut travailler pour réussir.

Mais ce siècle s'est fait attendre si longtemps, que j'ai pensé quelquefois qu'il serait heureux pour un peuple qu'il ne se rencontrât point chez lui un homme extraordinaire, sous lequel un art naissant fît ses premiers progrès trop grands et trop rapides, et qui en interrompît le mouvement insensible et naturel. Les ouvrages de cet homme seront nécessairement des composés monstrueux, parce que le génie et le bon goût sont deux qualités très-différentes. La nature donne l'un en un moment, l'autre est le produit des siècles. Ces monstres deviendront des modèles nationaux; ils décideront le goût d'un peuple. Les bons esprits qui succéderont trouveront en leur faveur une prévention qu'ils n'oseront heurter ; et la notion du beau s'obscurcira, comme il arriverait à celle du bien de s'obscurcir chez des barbares qui auraient pris une vénération excessive pour quelque chef d'un caractère équivoque, qui se serait rendu recommandable par des services importants et des vices heureux. Dans le moral, il n'y a que Dieu qui doive servir de modèle à l'homme; dans les arts, que la nature. Si les sciences et les arts s'avancent par des degrés insensibles, un homme ne différera pas assez d'un autre pour lui en imposer, fonder un genre adopté, et donner un goût à la nation; conséquemment la nature et la raison conserveront leurs droits. Elles les avaient perdus ; elles sont sur le point de les recouvrer ; et l'on va voir combien il nous importait de connaître et de saisir ce moment.

Tandis que les siècles s'écoulent, la masse des ouvrages

1. Voyez les *Entretiens sur la poésie dramatique*, t. VII.

s'accroît sans cesse, et l'on prévoit un moment où il serait presque aussi difficile de s'instruire dans une bibliothèque que dans l'univers: et presque aussi court de chercher une vérité subsistante dans la nature, qu'égaré dans une multitude immense de volumes; il faudrait alors se livrer par nécessité à un travail qu'on aurait négligé d'entreprendre, parce qu'on n'en aurait pas senti le besoin.

Si l'on se représente la face de la littérature dans les temps où l'impression n'était pas encore, on verra un petit nombre d'hommes de génie occupés à composer; et un peuple innombrable de manouvriers occupés à transcrire. Si l'on anticipe sur les siècles à venir, et qu'on se représente la face de la littérature, lorsque l'impression, qui ne se repose point, aura rempli de volumes d'immenses bâtiments, on la trouvera partagée derechef en deux classes d'hommes; les uns liront peu et s'abandonneront à des recherches qui seront nouvelles ou qu'ils prendront pour telles (car si nous ignorons déjà une partie de ce qui est contenu dans tant de volumes publiés en toutes sortes de langues, nous saurons bien moins encore ce que renfermeront ces volumes augmentés d'un nombre d'autres cent fois, mille fois plus grand); les autres, manouvriers incapables de rien produire. s'occuperont à feuilleter jour et nuit ces volumes, et à en séparer ce qu'ils jugeront digne d'être recueilli et conservé. Cette prédiction ne commence-t-elle pas à s'accomplir? et plusieurs de nos littérateurs ne sont-ils pas déjà employés à réduire tous nos grands livres à de petits, où l'on trouve encore beaucoup de superflu? Supposons, maintenant, leurs analyses bien faites, et distribuées sous la forme alphabétique en un nombre de volumes ordonnés par des hommes intelligents, et l'on aura les matériaux d'une *Encyclopédie.*

Nous avons donc entrepris aujourd'hui, pour le bien des lettres, et par intérêt pour le genre humain, un ouvrage auquel nos neveux auraient été forcés de se livrer, mais dans des circonstances beaucoup moins favorables, lorsque la surabondance des livres leur en aurait rendu l'exécution très-pénible.

Qu'il me soit permis, avant que d'entrer plus avant dans l'examen de la matière encyclopédique, de jeter un coup d'œil sur ces auteurs qui occupent déjà tant de rayons dans nos bibliothèques, qui gagnent du terrain tous les jours, et qui, dans

un siècle ou deux, rempliront seuls des édifices. C'est, ce me semble, une idée bien mortifiante pour ces volumineux écrivains, que de tant de papiers qu'ils ont couverts d'écriture, il n'y aura pas une ligne à extraire pour le Dictionnaire universel de la connaissance humaine. S'ils ne se soutiennent par l'excellence du coloris, qualité particulière aux hommes de génie, je demande ce qu'ils deviendront.

Mais il est naturel que ces réflexions, qui nous échappent sur le sort de tant d'autres, nous fassent rentrer en nous-mêmes, et considérer le sort qui nous attend. J'examine notre travail sans partialité; je vois qu'il n'y a peut-être aucune sorte de faute que nous n'ayons commise; et je suis forcé d'avouer que d'une *Encyclopédie* telle que la nôtre, il en entrerait à peine les deux tiers dans une véritable *Encyclopédie*. C'est beaucoup, surtout si l'on convient qu'en jetant les premiers fondements d'un pareil ouvrage, l'on a été forcé de prendre pour base un mauvais auteur, quel qu'il fût, Chambers, Alstedius, ou un autre. Il n'y a presque aucun de nos collègues qu'on eût déterminé à travailler, si on lui eût proposé de composer à neuf toute sa partie; tous auraient été effrayés, et l'*Encyclopédie* ne se serait point faite. Mais en présentant à chacun un rouleau de papier, qu'il ne s'agissait que de revoir, corriger, augmenter, le travail de création, qui est toujours celui qu'on redoute, disparaissait, et l'on se laissait engager par la considération la plus chimérique; car ces lambeaux décousus se sont trouvés si incomplets, si mal composés, si mal traduits, si pleins d'omissions, d'erreurs et d'inexactitudes, si contraires aux idées de nos collègues, que la plupart les ont rejetés. Que n'ont-ils eu tous le même courage! Le seul avantage qu'en aient retiré les premiers, c'est de connaître d'un coup d'œil la nomenclature de leur partie, qu'ils auraient pu trouver du moins aussi complète dans des tables de différents ouvrages, ou dans quelque Dictionnaire de langue.

Ce frivole avantage a coûté bien cher. Que de temps perdu à traduire de mauvaises choses! que de dépenses pour se procurer un plagiat continuel! combien de fautes et de reproches qu'on se serait épargnés avec une simple nomenclature! Mais eût-elle suffi pour déterminer nos collègues! D'ailleurs, cette partie même ne pouvait guère se perfectionner que par l'exécu-

tion. A mesure qu'on exécute un morceau, la nomenclature se développe, les termes à définir se présentent en foule; il vient une infinité d'idées à renvoyer sous différents chefs; ce qu'on ne fait pas est du moins indiqué par un renvoi, comme étant du partage d'un autre : en un mot, ce que chacun fournit et se demande réciproquement, voilà la source d'où découlent les mots.

D'où l'on voit : 1° qu'on ne pouvait, à une première édition, employer un trop grand nombre de collègues; mais que, si notre travail n'est pas tout à fait inutile, un petit nombre d'hommes bien choisis suffirait à l'exécution d'une seconde. Il faudrait les préposer à différents travailleurs subalternes auxquels ils feraient honneur des secours qu'ils en auraient reçus, mais dont ils seraient obligés d'adopter l'ouvrage, afin qu'ils ne pussent se dispenser d'y mettre la dernière main; que leur propre réputation se trouvât engagée, et qu'on pût les accuser directement ou de négligence ou d'incapacité. Un travailleur qui ose demander que son nom ne soit point mis à la fin d'un de ses articles avoue qu'il le trouve mal fait, ou du moins indigne de lui. Je crois que, selon ce nouvel arrangement, il ne serait pas impossible qu'un seul homme se chargeât de l'anatomie, de la médecine, de la chirurgie, de la matière médicale, et d'une portion de la pharmacie; un autre, de la chimie, de la partie restante de la pharmacie, et de ce qu'il y a de chimique dans des arts tels que la métallurgie, la teinture, une partie de l'orfèvrerie, une partie de la chaudronnerie, de la plomberie, de la préparation des couleurs de toute espèce, métalliques ou autres, etc. Un seul homme, bien instruit de quelque art en fer, embrasserait les métiers de cloutier, de coutelier, de serrurier, de taillandier, etc. Un autre, versé dans la bijouterie, se chargerait des arts du bijoutier, du diamantaire, du lapidaire, du metteur en œuvre. Je donnerais toujours la préférence à un homme qui aurait écrit avec succès sur la matière dont il se chargerait. Quant à celui qui préparerait actuellement un ouvrage sur cette matière, je ne l'accepterais pour collègue que s'il était déjà mon ami, que l'honnêteté de son caractère me fût bien connue, et que je ne pusse, sans lui faire l'injure la plus grande, le soupçonner d'un dessein secret de sacrifier notre ouvrage au sien.

2° Que la première édition d'une *Encyclopédie* ne peut être qu'une compilation très-informe et très-incomplète.

Mais, dira-t-on, comment, avec tous ces défauts, vous est-il arrivé d'obtenir un succès qu'aucune production aussi considérable n'a jamais eu? A cela je réponds que notre *Encyclopédie* a presque sur tout autre ouvrage, je ne dis pas de la même étendue, mais quel qu'il soit, composé par une société ou par un seul homme, l'avantage de contenir une infinité de choses nouvelles, et qu'on chercherait inutilement ailleurs. C'est la suite naturelle de l'heureux choix de ceux qui s'y sont consacrés.

Il ne s'est point encore fait et il ne se fera de longtemps une collection aussi considérable et aussi belle de machines. Nous avons environ mille planches. On est bien déterminé à ne rien épargner sur la gravure. Malgré le nombre prodigieux de figures qui les remplissent, nous avons eu l'attention de n'en admettre presque aucune qui ne représentât une machine subsistante et travaillant dans la société. Qu'on compare nos volumes avec le recueil si vanté de Ramelli[1], le théâtre des machines de Lupold[2], ou même les volumes des machines approuvées par l'Académie des sciences, et l'on jugera si, de tous ces volumes fondus ensemble, il était possible d'en tirer vingt planches dignes d'entrer dans une collection telle que nous avons eu le courage de la concevoir et le bonheur de l'exécuter. Il n'y a rien ici ni de superflu, ni de suranné, ni d'idéal : tout y est en action et vivant. Mais indépendamment de ce mérite, et quelque différence qu'il puisse et qu'il doive nécessairement y avoir entre cette première édition et les suivantes, n'est-ce rien que d'avoir débuté? Entre une infinité de difficultés qui se présenteront d'elles-mêmes à l'esprit, qu'on pèse seulement celle d'avoir rassemblé un assez grand nombre de collègues, qui, sans se connaître, semblent tous concourir d'amitié à la production d'un ouvrage commun. Des gens de lettres ont fait pour leurs semblables et leurs égaux ce qu'on n'eût point obtenu d'eux par aucune autre considération. C'est là le motif auquel nous devons

1. *Le diverse ed artificiose machine del Agostino Ramelli.* Parigi, 1588. (Br.)
2. Lupold ou Leupold (Jacques) a publié : *Theatrum machinarum,* 7 vol. in-fol. Leipsick, 1724-27. (Br.)

nos premiers collègues, et c'est à la même cause que nous devons ceux que nous nous associons tous les jours. Il règne entre eux tous une émulation, des égards, une concorde qu'on aurait peine à imaginer. On ne s'en tient pas à fournir les secours qu'on a promis, on se fait encore des sacrifices mutuels, chose bien plus difficile! De là tant d'articles qui partent de mains étrangères, sans qu'aucun de ceux qui s'étaient chargés des sciences auxquelles ils appartenaient en aient jamais été offensés. C'est qu'il ne s'agit point ici d'un intérêt particulier; c'est qu'il ne règne entre nous aucune petite jalousie personnelle, et que la perfection de l'ouvrage et l'utilité du genre humain ont fait naître le sentiment général dont on est animé.

Nous avons joui d'un avantage rare et précieux, qu'il ne faudrait pas négliger dans le projet d'une seconde édition. Les hommes de lettres de la plus grande réputation, les artistes de la première force, n'ont pas dédaigné de nous envoyer quelques morceaux dans leur genre. Nous devons *Éloquence*, *Élégance*, *Esprit*, *etc.*, à M. de Voltaire. M. de Montesquieu nous a laissé en mourant des fragments sur l'article *Goût;* M. de La Tour nous a promis ses idées sur *la Peinture;* M. Cochin fils ne nous refuserait pas l'article *Gravure*, si ses occupations lui laissaient le temps d'écrire.

Il ne serait pas inutile d'établir des correspondances dans les lieux principaux du monde lettré, et je ne doute point qu'on n'y réussit. On s'instruira des usages, des coutumes, des productions, des travaux, des machines, etc., si on ne néglige personne, et si l'on a pour tous ce degré de considération que l'on doit à l'homme désintéressé qui veut se rendre utile.

Ce serait un oubli inexcusable que de ne se pas procurer la grande *Encyclopédie allemande;* le recueil des règlements sur les arts et métiers de Londres et des autres pays; les ouvrages appelés en anglais *the Mysteries*; le fameux règlement des Piémontais sur leurs manufactures; des registres des douanes; plusieurs inventaires de maisons de grands seigneurs et de bourgeois; tous les traités sur les arts en général et en particulier; les règlements du commerce: les statuts des communautés; tous les recueils des Académies; surtout la collection académique dont le discours préliminaire et les premiers volumes viennent de paraître. Cet ouvrage ne peut manquer

d'être excellent, à en juger par les sources où l'on se propose de puiser, et par l'étendue des connaissances, la fécondité des idées, et la fermeté de jugement et du goût de l'homme qui dirige cette grande entreprise. Le plus grand bonheur qui pût arriver à ceux qui nous succéderont un jour dans l'*Encyclopédie*, et qui se chargeront des éditions suivantes, c'est que le Dictionnaire de l'Académie française, tel que je le conçois, et qu'il est conçu par les meilleurs esprits de cette illustre compagnie, ait été publié; que l'Histoire Naturelle[1] ait paru tout entière, et que la collection académique[2] soit achevée. Combien de travaux épargnés !

Entre les livres dont il est encore essentiel de se pourvoir, il faut compter les catalogues des grandes bibliothèques : c'est là qu'on apprend à connaître les sources où l'on doit puiser : il serait même à souhaiter que l'éditeur fût en correspondance avec les bibliothécaires. S'il est nécessaire de consulter les bons ouvrages, il n'est pas inutile de parcourir les mauvais. Un bon livre fournit un ou plusieurs articles excellents ; un mauvais livre aide à faire mieux. Votre tâche est remplie dans celui-ci : l'autre l'abrége. D'ailleurs, faute d'une grande connaissance de la bibliographie, on est exposé sans cesse à composer médiocrement, avec beaucoup de peine, de temps et de dépense, ce que d'autres ont supérieurement exécuté. On se tourmente pour découvrir des choses connues. Observons que, excepté la matière des arts, il n'y a proprement du ressort d'un dictionnaire que ce qui est déjà publié ; et que par conséquent il est d'autant plus à souhaiter que chacun connaisse les grands livres composés dans sa partie, et que l'éditeur soit muni des catalogues les plus complets et les plus étendus.

La citation exacte des sources serait d'une grande utilité : il faudrait s'en imposer la loi. Ce serait rendre un service important à ceux qui se destinent à l'étude particulière d'une science ou d'un art que de leur donner la connaissance des bons auteurs, des meilleures éditions, et de l'ordre qu'ils doivent suivre dans leurs lectures. L'*Encyclopédie* s'en est quelquefois acquittée ; elle aurait dû n'y manquer jamais.

Il faut analyser scrupuleusement et fidèlement tout ouvrage

1. De Buffon.

2. Des machines approuvées par l'Académie des sciences.

auquel le temps a assuré une réputation constante. Je dis le temps, parce qu'il y a bien de la différence entre une *Encyclopédie* et une collection de journaux. Une *Encyclopédie* est une exposition rapide et désintéressée des découvertes des hommes dans tous les lieux, dans tous les genres et dans tous les siècles, sans aucun jugement des personnes; au lieu que les journaux ne sont qu'une histoire momentanée des ouvrages et des auteurs. On y rend compte indistinctement des efforts heureux et malheureux, c'est-à-dire que, pour un feuillet qui mérite de l'attention, on traite au long d'une infinité de volumes qui tombent dans l'oubli avant que le dernier journal de l'année ait paru. Combien ces ouvrages périodiques seraient abrégés, si on laissait seulement un an d'intervalle entre la publication d'un livre et le compte qu'on en rendrait ou qu'on n'en rendrait pas! tel ouvrage, dont on a parlé fort au long dans le journal, n'y serait pas même nommé. Mais que devient l'extrait quand le livre est oublié? Un Dictionnaire universel et raisonné est destiné à l'instruction générale et permanente de l'espèce humaine; les écrits périodiques, à la satisfaction momentanée de la curiosité de quelques oisifs. Ils sont peu lus des gens de lettres.

Il faut particulièrement extraire des auteurs les systèmes, les idées singulières, les observations, les expériences, les vues, les maximes et les faits.

Mais il y a des ouvrages si importants, si bien médités, si précis, en petit nombre à la vérité, qu'une *Encyclopédie* doit les engloutir en entier. Ce sont ceux où l'objet général est traité d'une manière méthodique et profonde, tels que l'*Essai sur l'entendement humain*[1], quoique trop diffus; *les Considérations sur les mœurs*[2], quoique trop serrées; *les Institutions astronomiques*[3], bien qu'elles ne soient pas assez élémentaires, etc.

Il faut distribuer les observations, les faits, les expériences, etc., aux endroits qui leur sont propres.

Il faut savoir dépecer artistement un ouvrage, en ménager

1. De Locke, traduit par Coste. Amsterdam, 1729, in-4°. (Br.)

2. Par Duclos; la première édition a paru en 1750. (Br.)

3. Ouvrage de Le Monnier (Pierre-Charles). Paris, 1746, in-4° et in-8°, fig. Ce livre a été longtemps le seul bon ouvrage élémentaire d'astronomie. (Br.)

les distributions, en présenter le plan, en faire une analyse qui forme le corps d'un article, dont les renvois indiqueront le reste de l'objet. Il ne s'agit pas de briser les jointures, mais de les relâcher; de rompre les parties, mais de les désassembler, et d'en conserver scrupuleusement ce que les artistes appellent les *repères*.

Il importe quelquefois de faire mention des choses absurdes; mais il faut que ce soit légèrement et en passant, seulement pour l'histoire de l'esprit humain, qui se dévoile mieux dans certains travers singuliers que dans l'action la plus raisonnable. Ces travers sont, pour les moralistes, ce qu'est la dissection d'un monstre pour l'historien de la nature: elle lui sert plus que l'étude de cent individus qui se ressemblent. Il y a des mots qui peignent plus fortement et plus complétement que tout un discours. Un homme à qui on ne pouvait reprocher aucune mauvaise action disait un mal infini de la nature humaine. Quelqu'un lui demanda : « Mais où avez-vous vu l'homme si hideux? — *En moi* », répondit-il. Voilà un méchant qui n'avait jamais fait de mal; puisse-t-il mourir bientôt! Un autre disait d'un ancien ami: Un tel est un très-honnête homme; il est pauvre, mais cela ne m'empêche pas d'en faire un cas singulier; il y a quarante ans que je suis son ami, et il ne m'a jamais demandé un sou. Ah! Molière, où étiez-vous? ce trait ne vous eût pas échappé; et votre *Avare* n'en offrirait aucun ni plus vrai, ni plus énergique.

Comme il est au moins aussi important de rendre les hommes meilleurs que de les rendre moins ignorants, je ne serais pas fâché qu'on recueillît tous les traits frappants des vertus morales. Il faudrait qu'ils fussent bien constatés: on les distribuerait chacun à leurs articles, qu'ils vivifieraient. Pourquoi serait-on si attentif à conserver l'histoire des pensées des hommes et négligerait-on l'histoire de leurs actions? celle-ci n'est-elle pas la plus utile? n'est-ce pas celle qui fait le plus d'honneur au genre humain? Je ne veux pas qu'on rappelle les mauvaises actions, il serait à souhaiter qu'elles n'eussent jamais été. L'homme n'a pas besoin de mauvais exemples, ni la nature humaine d'être plus décriée. Il ne faudrait faire mention des actions déshonnêtes que quand elles auraient été suivies, non de la perte de la vie et des biens qui ne sont que trop souvent les

suites funestes de la pratique de la vertu, mais que quand elles auraient rendu le méchant malheureux et méprisé au milieu des récompenses les plus éclatantes de ses forfaits. Les traits qu'il faudrait surtout recueillir, ce serait ceux où le caractère de l'honnêteté est joint à celui d'une grande pénétration ou d'une fermeté héroïque. Le trait de M. Pélisson ne serait sûrement pas oublié. Il se porte accusateur de son maître et de son bienfaiteur : on le conduit à la Bastille : on le confronte avec son accusé, qu'il charge de quelque malversation chimérique. L'accusé lui en demande la preuve. La preuve? lui répond Pélisson; eh ! monsieur, elle ne se peut tirer que de vos papiers; et vous savez bien qu'ils sont tous brûlés : en effet, ils l'étaient. Pélisson les avait brûlés lui-même ; mais il fallait en instruire le prisonnier; et il ne balança pas de recourir à un expédient, sûr à la vérité, puisque tout le monde y fut trompé ; mais qui exposait sa liberté, peut-être sa vie, et qui, s'il eût été ignoré, comme il pouvait l'être, attachait à son nom une infamie éternelle, dont la honte pouvait rejaillir sur la république des lettres, où Pélisson occupait un rang distingué. M. Godinot, de Reims, supporte pendant quarante ans l'indignation publique, qu'il encourait par une excessive parcimonie, dont il tirait les sommes immenses qu'il destinait à des monuments de la plus grande utilité. Associons-lui un prélat respectable par ses qualités apostoliques, ses dignités, sa naisssance, la noble simplicité de ses mœurs et la solidité de ses vertus. Dans une grande calamité, ce prélat, après avoir soulagé, par d'abondantes distributions gratuites en argent et en grains, la partie de son troupeau qui laissait voir toute son indigence, songe à secourir celle qui cachait sa misère, en qui la honte étouffait la plainte, et qui n'en était que plus malheureuse, contre l'oppression de ces hommes de sang, dont l'âme nage dans la joie au milieu du gémissement général ; et il fait porter sur la place des grains qu'on y distribua à un prix fort au-dessous de celui qu'ils avaient coûté. L'esprit de parti, qui abhorre tout acte vertueux qui n'est pas de quelqu'un des siens, traite sa charité de monopole, et un scélérat obscur inscrit cette atroce calomnie parmi celles dont il remplit depuis si longtemps ses feuilles hebdomadaires. Cependant il survient de nouvelles calamités; le zèle inaltérable de ce rare pasteur continue de s'exercer, et il se trouve enfin

un honnête homme qui élève la voix, qui dit la vérité, qui rend hommage à la vertu, et qui s'écrie, transporté d'admiration : Quel courage! quelle patience héroïque! qu'il est consolant pour le genre humain que la méchanceté ne soit pas capable de ces efforts! Voilà les traits qu'il faut recueillir; et qui est-ce qui les lirait sans sentir son cœur s'échauffer? Si l'on publiait un recueil qui contînt beaucoup de ces grandes et belles actions, qui est-ce qui se résoudrait à mourir sans y avoir fourni la matière d'une ligne? Croit-on qu'il y eût quelque ouvrage d'un plus grand pathétique? Il me semble, quant à moi, qu'il y aurait peu de pages dans celui-ci qu'un homme né avec une âme honnête et sensible n'arrosât de ses larmes.

Il faudrait singulièrement se garantir de l'adulation. Quant aux éloges mérités, il y aurait bien de l'injustice à ne les accorder qu'à la cendre insensible et froide de ceux qui ne peuvent plus les entendre : l'équité qui doit les dispenser le cédera-t-elle à la modestie qui les refuse? L'éloge est un encouragement à la vertu; c'est un pacte public que vous faites contracter à l'homme vertueux. Si ses belles actions étaient gravées sur une colonne, perdrait-il un moment de vue ce monument imposant? ne serait-il pas un des appuis les plus forts qu'on pût prêter à la faiblesse humaine? il faudrait que l'homme se déterminât à briser lui-même sa statue. L'éloge d'un honnête homme est la plus digne et la plus douce récompense d'un autre honnête homme : après l'éloge de sa conscience, le plus flatteur est celui d'un homme de bien. O Rousseau! mon cher et digne ami [1], je n'ai jamais eu la force de me refuser à ta louange : j'en ai senti croître mon goût pour la vérité, et mon amour pour la vertu. Pourquoi tant d'oraisons funèbres et si peu de panégyriques des vivants? Croit-on que Trajan n'eût pas craint de démentir son panégyriste? Si on le croit, on ne connaît pas toute l'autorité de la considération générale. Après les bonnes actions qu'on a faites, l'aiguillon le plus vif, pour en multiplier le nombre, c'est la notoriété des premières; c'est cette notoriété qui donne à l'homme un caractère public, auquel il lui est difficile de renoncer. Ce secret innocent n'est-il pas même un des plus importants de

1. Nous sommes en 1755.

l'éducation vertueuse? Mettez votre fils dans l'occasion de pratiquer la vertu ; faites-lui de ses bonnes actions un caractère domestique ; attachez à son nom quelque épithète qui les lui rappelle ; accordez-lui de la considération : s'il franchit jamais cette barrière, j'ose assurer que le fond de son âme est mauvais, que votre enfant est mal né, et que vous n'en ferez jamais qu'un méchant ; avec cette différence qu'il se fût précipité dans le vice tête baissée, et qu'arrêté par le contraste qu'il remarquera entre les dénominations honorables qu'on lui a accordées et celles qu'il va encourir, il se laissera glisser vers le mal, mais par une pente qui ne sera pas assez insensible pour que des parents attentifs ne s'aperçoivent point de la dégradation successive de son caractère.

Je hais cent fois plus les satires dans un ouvrage que les éloges ne m'y plaisent : les personnalités sont odieuses en tout genre d'écrire ; on est sûr d'amuser le commun des hommes quand on s'étudie à repaître sa méchanceté. Le ton de la satire est le plus mauvais de tous pour un dictionnaire ; et l'ouvrage le plus impertinent et le plus ennuyeux qu'on pût concevoir, ce serait un dictionnaire satirique : c'est le seul qui nous manque ! Il faut absolument bannir d'un grand livre ces à-propos légers ces allusions fines, ces embellissements délicats qui feraient la fortune d'une historiette : les traits qu'il faut expliquer deviennent fades, ou ne tardent pas à devenir inintelligibles. Ce serait une chose bien ridicule que le besoin d'un commentaire dans un ouvrage dont les différentes parties seraient destinées à s'interpréter réciproquement. Toute cette légèreté n'est qu'une mousse, qui tombe peu à peu ; bientôt la partie volatile s'en est évaporée, et il ne reste plus qu'une vase insipide. Tel est aussi le sort de la plupart de ces étincelles qui partent du choc de la conversation : la sensation agréable, mais passagère, qu'elles excitent, naît des rapports qu'elles ont au moment, aux circonstances, aux personnes, à l'événement du jour ; rapports qui passent promptement. Les traits qui ne se remarquent point, parce que l'éclat n'en est pas le mérite principal, pleins de substance, et portant en eux le caractère de la simplicité jointe à un grand sens, sont les seuls qui se soutiendraient au grand jour : pour sentir la frivolité des autres, il n'y a qu'à les écrire. Si l'on me montrait un auteur qui eût

composé ses mélanges d'après des conversations, je serais presque sûr qu'il aurait recueilli tout ce qu'il fallait négliger, et négligé tout ce qu'il importait de recueillir. Gardons-nous bien de commettre avec ceux que nous consulterons la même faute que cet écrivain commettrait avec les personnes qu'il fréquenterait. Il en est des grands ouvrages ainsi que des grands édifices; ils ne comportent que des ornements rares et grands. Ces ornements doivent être répandus avec économie et discernement; ou ils nuiront à la simplicité, en multipliant les rapports; à la grandeur, en divisant les parties, et en obscurcissant l'ensemble; et à l'intérêt, en partageant l'attention, qui, sans ce défaut qui la distrait et la disperse, se rassemblerait tout entière sur les masses principales.

Si je proscris les satires, il n'en est pas ainsi ni des portraits, ni des réflexions. Les vertus s'enchaînent les unes aux autres; et les vices se tiennent, pour ainsi dire, par la main. Il n'y a pas une vertu, pas un vice, qui n'ait son cortége : c'est une sorte d'association nécessaire. Imaginer un caractère, c'est trouver, d'après une passion dominante donnée, bonne ou mauvaise, les passions subordonnées qui l'accompagnent, les sentiments, les discours et les actions qu'elle suggère, et la sorte de teinte ou d'énergie que tout le système intellectuel et moral en reçoit : d'où l'on voit que les peintures idéales, conçues d'après les relations et l'influence réciproque des vertus et des vices, ne peuvent jamais devenir chimériques; que ce sont elles qui donnent la vraisemblance aux représentations dramatiques, et à tous les ouvrages de mœurs; et qu'il se rencontrera éternellement, dans la société, des individus qui auront le bonheur et le malheur de leur ressembler. C'est ainsi qu'il arrive à un siècle très-éloigné d'élever des statues hideuses ou respectables, au bas desquelles la postérité écrit successivement différents noms : elle écrit Montesquieu [1], où l'on avait gravé Platon; Desfontaines, où on lisait auparavant Érostrate ou Zoïle : avec cette différence affligeante, qu'on ne manquera jamais de noms de plus en plus déshonorés pour remplacer celui d'Érostrate ou de Zoïle; au lieu qu'on n'ose espérer de la succession des

1. Montesquieu est mort en 1755, année de la publication du cinquième volume de l'*Encyclopédie*, dans lequel cet article a paru; on y trouve aussi son *Éloge*, par d'Alembert. (Br.).

siècles qu'elle nous en offre quelques-uns de plus en plus illustres pour succéder à Montesquieu, et pour être le troisième ou le quatrième depuis Platon. Nous ne pouvons élever un trop grand nombre de ces statues dans notre ouvrage : elles devraient être en bronze dans nos places publiques et dans nos jardins, et nous inviter à la vertu sur ces piédestaux où l'on a exposé à nos yeux, et aux regards de nos enfants, les débauches des dieux du paganisme.

Après avoir traité de la matière *encyclopédique* en général, on désirerait sans doute que nous entrassions dans l'examen de chacune de ses parties en particulier : mais c'est au public et non pas à nous qu'il appartient de juger du travail de nos collègues et du nôtre.

Nous répondrons seulement à ceux qui auraient voulu qu'on supprimât la théologie : que c'est une science; que cette science est très-étendue et très curieuse; et qu'on aurait pu la rendre plus intéressante que la mythologie, qu'ils auraient regrettée, si nous l'eussions omise.

A ceux qui excluent de notre Dictionnaire la géographie : que les noms, la longitude et la latitude des étoiles qu'ils y admettent, n'ont pas plus de droit d'y rester que les noms, la longitude et la latitude des villes qu'ils en rejettent.

A ceux qu'ils l'auraient désirée moins sèche : qu'il était nécessaire de s'en tenir à la seule connaissance géographique des villes, qui fût scientifique; à la seule qui nous suffirait pour construire de bonnes cartes des temps anciens, si nous l'avions, et qui suffira à la postérité pour construire de bonnes cartes de nos temps, si nous la lui transmettons; et que le reste étant entièrement historique, est hors de notre objet.

A ceux qui y ont regardé avec dégoût certains traits historiques, la cuisine, les modes, etc.: qu'ils ont oublié combien ces matières ont engendré d'ouvrages d'érudition; que le plus succinct de nos articles en ce genre épargnera peut-être à nos descendants des années de recherches et des volumes de dissertations; qu'en supposant les savants à venir infiniment plus réservés que ceux du siècle passé, il est encore à présumer qu'ils ne dédaigneront pas d'écrire quelques pages pour expliquer ce que c'est qu'un *falbala* ou qu'un *pompon*; qu'un écrit sur nos modes qu'on traiterait aujourd'hui d'ouvrage frivole,

serait regardé dans deux mille ans comme un ouvrage savant et profond sur les habits français ; ouvrage très-instructif pour les littérateurs, les peintres et les sculpteurs ; quant à notre cuisine : qu'on ne peut lui disputer d'être une branche importante de la chimie.

A ceux qui se sont plaints que notre botanique n'était ni assez complète, ni assez intéressante : que ces reproches sont sans aucun fondement ; qu'il était impossible de s'étendre au delà des genres, sans compiler des *in-folio* ; qu'on n'a omis aucune des plantes usuelles ; qu'on les a décrites ; qu'on en a donné l'analyse chimique, les propriétés, soit comme remèdes, soit comme aliments ; que la seule chose qu'on aurait pu ajouter qui fût scientifique, et qui n'aurait pas occupé un espace bien considérable, c'eût été d'indiquer à l'article du genre combien on comptait d'espèces, et combien de variétés ; et quant à la partie des arbres, qui est si importante, qu'elle a dans l'*Encyclopédie*, à commencer au troisième volume, toute l'étendue qu'on lui peut désirer.

A ceux qui sont mécontents de la partie des arts, et à ceux qui en sont satisfaits : qu'ils ont raison les uns et les autres, parce qu'il y a des choses, dans cette matière immense, qui sont on ne peut pas plus mal faites, et d'autres qu'il serait peut-être difficile de mieux faire.

Mais comme les arts ont été l'objet principal de mon travail, je vais m'expliquer librement, et sur les défauts dans lesquels je suis tombé, et sur les précautions qu'il y aurait à prendre pour les corriger.

Celui qui se chargera de la matière des arts ne s'acquittera point de son travail d'une manière satisfaisante pour les autres et pour lui-même, s'il n'a profondément étudié l'histoire naturelle, et surtout la minéralogie ; s'il n'est excellent mécanicien ; s'il n'est très-versé dans la physique rationnelle et expérimentale, et s'il n'a fait plusieurs cours de chimie.

Naturaliste, il connaîtra d'un coup d'œil les substances que les artistes emploient, et dont ils font communément tant de mystère.

Chimiste, il possédera les propriétés de ces substances, les raisons d'une infinité d'opérations lui seront connues ; il éventera les secrets ; les artistes ne lui en imposeront point ; il

discernera sur-le-champ l'absurdité de leurs mensonges; il saisira l'esprit d'une manœuvre; les tours de mains ne lui échapperont point; il distinguera sans peine un mouvement indifférent d'une précaution essentielle; tout ce qu'il écrira de la matière des arts sera clair, certain, lumineux, et les conjectures sur les moyens de perfectionner ceux qu'on a, de retrouver des arts perdus, et d'en inventer de nouveaux, se présenteront en foule à son esprit.

La physique lui rendra raison d'une infinité de phénomènes, dont les ouvriers demeurent étonnés toute leur vie.

Avec de la mécanique et de la géométrie, il parviendra sans peine au calcul vrai et réel des forces: il ne lui restera que l'expérience à acquérir, pour tempérer la rigueur des suppositions mathématiques; qualité qui distingue, surtout dans la construction des machines délicates, le grand artiste de l'ouvrier commun, à qui on ne donnera jamais une juste idée de ce tempérament, s'il ne l'a point acquise, et en qui on ne la rectifiera jamais, s'il s'en est fait de fausses notions.

Muni de ces connaissances, il commencera par introduire quelque ordre dans son travail, en rapportant les arts aux substances naturelles: ce qui est toujours possible; car l'histoire des arts n'est que l'*histoire de la nature employée*.

Il tracera ensuite, pour chaque artiste, un canevas à remplir; il leur imposera de traiter de la matière dont ils se servent, des lieux d'où ils la tirent, du prix qu'elle leur coûte, etc., des instruments, des différents ouvrages, et de toutes les manœuvres.

Il comparera les mémoires des artistes avec son canevas; il conférera avec eux; il leur fera suppléer de vive voix ce qu'ils auront omis, et éclaircir ce qu'ils auront mal expliqué.

Quelque mauvais que ces mémoires puissent être, quand ils auront été faits de bonne foi, ils contiendront toujours une infinité de choses que l'homme le plus intelligent n'apercevra pas, ne soupçonnera point, et ne pourrra demander. Il y en désirera d'autres, à la vérité; mais ce seront celles que les artistes ne cèdent à personne; car j'ai éprouvé que ceux qui s'occupent sans cesse d'un objet avaient un penchant égal à croire que tout le monde savait ce dont ils ne faisaient point un secret, et que ce dont ils faisaient un secret n'était connu de personne; en sorte qu'ils étaient toujours tentés de prendre

celui qui les questionnait, ou pour un génie transcendant, ou pour un imbécile.

Tandis que les artistes seront à l'ouvrage, il s'occupera à rectifier les articles que nous lui aurons transmis, et qu'il trouvera dans notre Dictionnaire. Il ne tardera pas à s'apercevoir que, malgré tous les soins que nous nous sommes donnés, il s'y est glissé des bévues grossières, et qu'il y a des articles entiers qui n'ont pas l'ombre du sens commun; mais il apprendra, par son expérience, à nous savoir gré des choses qui seront bien, et à nous pardonner celles qui seront mal. C'est surtout quand il aura parcouru pendant quelque temps les ateliers, l'argent à la main, et qu'on lui aura fait payer bien chèrement les faussetés les plus ridicules, qu'il connaîtra quelle espèce de gens ce sont que les artistes, surtout à Paris, où la crainte des impôts les tient perpétuellement en méfiance, et où ils regardent tout homme qui les interroge avec quelque curiosité comme un émissaire des fermiers généraux, ou comme un ouvrier qui veut ouvrir boutique. Il m'a semblé qu'on éviterait ces inconvénients, en cherchant dans la province toutes les connaissances sur les arts qu'on y pourrait recueillir: on y est connu; on s'adresse à des gens qui n'ont point de soupçon; l'argent y est plus rare, et le temps moins cher. D'où il me paraît évident qu'on s'instruirait plus facilement et à moins de frais, et qu'on aurait des instructions plus sûres.

Il faudrait indiquer l'origine d'un art, et en suivre pied à pied les progrès, quand ils ne seraient pas ignorés; ou substituer la conjecture et l'histoire hypothétique à l'histoire réelle. On peut assurer qu'ici le roman serait souvent plus instructif que la vérité.

Mais il n'en est pas de l'origine et des progrès d'un art ainsi que de l'origine et des progrès d'une science. Les savants s'entretiennent; ils écrivent; ils font valoir leurs découvertes; ils contredisent; ils sont contredits. Ces contestations manifestent les faits et constatent les dates. Les artistes, au contraire, vivent ignorés, obscurs, isolés; ils font tout pour leur intérêt; ils ne font presque rien pour leur gloire. Il y a des inventions qui restent des siècles entiers renfermées dans une famille; elles passent des pères aux enfants, se perfectionnent ou dégénèrent sans qu'on sache précisément ni à qui, ni à quel temps

il faut en rapporter la découverte. Les pas insensibles par lesquels un art s'avance à la perfection confondent aussi les dates. L'un recueille le chanvre, un autre le fait baigner, un troisième le tille : c'est d'abord une corde grossière, puis un fil, ensuite une toile : mais il s'écoule un siècle entre chacun de ces progrès. Celui qui porterait une production depuis son état naturel jusqu'à son emploi le plus parfait serait difficilement ignoré. Comment serait-il possible qu'un peuple se trouvât tout à coup vêtu d'une étoffe nouvelle, et ne demandât pas à qui il en est redevable ? Mais ces cas n'arrivent point, ou n'arrivent que rarement.

Communément le hasard suggère les premières tentatives ; elles sont infructeuses et restent ignorées : un autre les reprend : il a un commencement de succès, mais dont on ne parle point ; un troisième marche sur les pas du second ; un quatrième, sur les pas du troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que le dernier produit des expériences soit excellent : et ce produit est le seul qui fasse sensation. Il arrive encore qu'à peine une idée est-elle éclose dans un atelier qu'elle en sort et se répand. On travaille en plusieurs endroits à la fois ; chacun manœuvre de son côté ; et la même invention, revendiquée en même temps par plusieurs, n'appartient proprement à personne, ou n'est attribuée qu'à celui qu'elle enrichit. Si l'on tient l'invention de l'étranger, la jalousie nationale tait le nom de l'inventeur, et ce nom reste inconnu.

Il serait à souhaiter que le gouvernement autorisât à entrer dans les manufactures, à voir travailler, à interroger les ouvriers, et à dessiner les instruments, les machines, et même le local.

Il y a des circonstances où les artistes sont tellement impénétrables, que le moyen le plus court, ce serait d'entrer soi-même en apprentissage, ou d'y mettre quelqu'un de confiance.

Il y a peu de secrets qu'on ne parvînt à connaître par cette voie : il faudrait divulguer tous ces secrets, sans aucune exception.

Je sais que ce sentiment n'est pas celui de tout le monde : il y a des têtes étroites, des âmes mal nées, indifférentes sur le sort du genre humain, et tellement concentrées dans leur petite

société, qu'elles ne voient rien au delà de son intérêt. Ces hommes veulent qu'on les appelle bons citoyens, et j'y consens, pourvu qu'ils me permettent de les appeler *méchants hommes*. On dirait, à les entendre, qu'une *Encyclopédie* bien faite, qu'une histoire générale des arts, ne devrait être qu'un grand manuscrit soigneusement renfermé dans la bibliothèque du monarque, et inaccessible à d'autres yeux que les siens, un livre de l'État, et non du peuple. A quoi bon divulguer es connaissances de la nation, ses transactions secrètes, ses inventions, son industrie, ses ressources, ses mystères, sa lumière, ses arts, et toute sa sagesse! ne sont-ce pas là les choses auxquelles elle doit une partie de sa supériorité sur les nations rivales et circonvoisines? Voilà ce qu'ils disent; et voici ce qu'ils pourraient encore ajouter. Ne serait-il pas à souhaiter qu'au lieu d'éclairer l'étranger, nous pussions répandre sur lui des ténèbres, et plonger dans la barbarie le reste de la terre, afin de dominer plus sûrement? Ils ne font pas attention qu'ils n'occupent qu'un point sur ce globe, et qu'ils n'y dureront qu'un moment; que c'est à ce point et à cet instant qu'ils sacrifient le bonheur des siècles à venir et de l'espèce entière.

Ils savent mieux que personne que la durée moyenne d'un empire n'est pas de deux mille ans, et que, dans moins de temps peut-être, le nom *français*, ce nom qui durera éternellement dans l'histoire, serait inutilement cherché sur la surface de la terre. Ces considérations n'étendent point leurs vues; il semble que le mot *humanité* soit pour eux un mot vide de sens. Encore s'ils étaient conséquents! mais dans un autre moment ils se déchaîneront contre l'impénétrabilité des sanctuaires de l'Égypte; ils déploreront la perte des connaissances anciennes; ils accuseront la négligence ou le silence des auteurs qui se sont tus, ou qui ont parlé si mal d'une infinité d'objets importants; et ils ne s'apercevront pas qu'ils exigent des hommes d'autrefois ce dont ils font un crime à ceux d'aujourd'hui, et qu'ils blâment les autres d'avoir été ce qu'ils se font honneur d'être.

Ces *bons citoyens* sont les plus dangereux ennemis que nous ayons eus. En général, il faut profiter des critiques, sans y répondre, quand elles sont bonnes; les négliger, quand elles sont mauvaises. N'est-ce pas une perspective bien agréable pour

ceux qui s'opiniâtrent à noircir du papier contre nous que, si l'*Encyclopédie* conserve dans dix ans la réputation dont elle jouit, il ne sera plus question de leurs écrits, et qu'il en sera bien moins question encore, si elle est ignorée !

J'ai entendu dire à M. de Fontenelle que son appartement ne contiendrait pas tous les ouvrages qu'on avait publiés contre lui. Qui est-ce qui en connaît un seul ? *L'Esprit des Lois* et l'*Histoire naturelle*[1] ne font que de paraître, et les critiques qu'on en a faites sont entièrement ignorées. Nous avons déjà remarqué que, parmi ceux qui se sont érigés en censeurs de l'*Encyclopédie,* il n'y en a presque pas un qui eût les talents nécessaires pour l'enrichir d'un bon article. Je ne croirais pas exagérer, quand j'ajouterais que c'est un livre dont la très-grande partie serait à étudier pour eux. L'esprit philosophique est celui dans lequel on l'a composé ; et il s'en faut beaucoup que la plupart de ceux qui nous jugent soient à cet égard seulement au niveau de leur siècle. J'en appelle à leurs ouvrages. C'est par cette raison qu'ils ne dureront pas, et que nous osons présumer que notre Dictionnaire sera plus lu et plus estimé dans quelques années qu'il ne l'est encore aujourd'hui. Il ne nous serait pas difficile de citer d'autres auteurs qui ont eu, et qui auront le même sort. Les uns (comme nous l'avons déjà dit plus haut), élevés aux cieux, parce qu'ils avaient composé pour la multitude, qu'ils s'étaient assujettis aux idées courantes, et qu'ils s'étaient mis à la portée du commun des lecteurs, ont perdu de leur réputation à mesure que l'esprit humain a fait des progrès, et ont fini par être oubliés. D'autres, au contraire, trop forts pour le temps où ils ont paru, ont été peu lus, peu entendus, point goûtés, et sont demeurés obscurs longtemps, jusqu'au moment où le siècle qu'ils avaient devancé fût écoulé, et qu'un autre siècle dont ils étaient avant qu'il fût arrivé les atteignît et rendît enfin justice à leur mérite.

Je crois avoir appris à mes concitoyens à estimer et à lire le chancelier Bacon ; on a plus feuilleté ce profond auteur, depuis cinq ou six ans, qu'il ne l'avait jamais été. Nous sommes cependant encore bien loin de sentir l'importance de ses ouvrages ;

1. *L'Esprit des Lois* de Montesquieu a paru en 1748, 2 vol. in-4°, et l'*Histoire naturelle,* par Buffon et Daubenton, de 1749-67, en 15 volumes in-4°, de l'Imprimerie royale. (Br.).

les esprits ne sont pas assez avancés ; il y a trop peu de personnes en état de s'élever à la hauteur de ses méditations ; et peut-être le nombre n'en deviendra-t-il jamais guère plus grand. Qui sait si le *Novum organum*, les *Cogitata et Visa*, le livre *De augmento scientiarum*, ne sont pas trop au-dessus de la portée moyenne de l'esprit humain pour devenir, dans aucun siècle, une lecture facile et commune ? C'est au temps à éclaircir ce doute.

Mais ces considérations sur l'esprit et la matière d'un dictionnaire encyclopédique nous conduisent naturellement à parler du style qui est propre à ce genre d'ouvrage,

Le laconisme n'est pas le ton d'un dictionnaire ; il donne plus à deviner qu'il ne le faut pour le commun des lecteurs. Je voudrais qu'on ne laissât à penser que ce qui pourrait être perdu, sans qu'on en fût moins instruit sur le fond. L'effet de la diversité, outre qu'il est inévitable, ne me paraît point ici déplaisant. Chaque travailleur, chaque science, chaque art, chaque article, chaque sujet à sa langue et son style. Quel inconvénient y a-t-il à le lui conserver ? S'il fallait que l'éditeur fît reconnaître sa main partout, l'ouvrage en serait beaucoup retardé, et n'en serait pas meilleur. Quelque instruit qu'un éditeur pût être, il s'exposerait souvent à commettre une erreur de choses, dans l'intention de rectifier une faute de langue.

Je renfermerais le caractère général du style d'une *Encyclopédie :* en deux mots *communia, proprie ; propria , communiter*. En se conformant à cette règle, les choses communes seraient toujours élégantes, et les choses propres et particulières, toujours claires.

Il faut considérer un dictionnaire universel des sciences et des arts comme une campagne immense couverte de montagnes, de plaines, de rochers, d'eaux, de forêts, d'animaux, et de tous les objets qui font la variété d'un grand paysage. La lumière du ciel les éclaire tous ; mais ils en sont tous frappés diversement. Les uns s'avancent par leur nature et leur exposition jusque sur le devant de la scène, d'autres sont distribués sur une infinité de plans intermédiaires ; il y en a qui se perdent dans le lointain ; tous se font valoir réciproquement.

Si la trace la plus légère d'affectation est insupportable dans un petit ouvrage, que serait-ce, au jugement des gens de lettres, qu'un grand ouvrage où ce défaut dominerait ? Je suis sûr que

l'excellence de la matière ne contrebalançerait pas ce vice de style, et qu'il serait peu lu. Les ouvrages des deux plus grands hommes que la nature ait produits, l'un philosophe et l'autre poëte, seraient infiniment plus parfaits et plus estimés, si ces hommes rares n'avaient été doués, dans un degré très-extraordinaire, de deux talents qui me semblent contradictoires, le génie et le bel esprit. Les traits les plus brillants et les comparaisons les plus ingénieuses y déparent à tout moment les idées les plus sublimes. La nature les aurait traités beaucoup plus favorablement, si, leur ayant accordé le génie, elle leur eût refusé le bel esprit. Le goût solide et vrai, le sublime en quelque genre que ce soit, le pathétique, les grands effets de la crainte, de la commisération et de la terreur, les sentiments nobles et relevés, les grandes idées, rejettent le tour épigrammatique et le contraste des expressions.

Si toutefois il y a quelque ouvrage qui comporte de la variété dans le style, c'est une *Encyclopédie* ; mais comme j'ai désiré que les objets les plus indifférents y fussent toujours secrètement rapportés à l'homme, y prissent un tour moral, respirassent la décence, la dignité, la sensibilité, l'élévation de l'âme; en un mot, qu'on y discernât partout le souffle de l'honnêteté; je voudrais aussi que le ton répondît à ces vues, et qu'il en reçût quelque austérité, même dans les endroits où les couleurs les plus brillantes et les plus gaies n'auraient pas été déplacées. C'est manquer son but que d'amuser et de plaire, quand on peut instruire et toucher.

Quant à la pureté de la diction, on a droit de l'exiger dans tout ouvrage. Je ne sais d'où vient l'indulgence injurieuse qu'on a pour les grands livres, et surtout pour les dictionnaires : Il semble qu'on ait permis à l'*in-folio* d'être écrit pesamment, négligemment, sans génie, sans goût et sans finesse. Croit-on qu'il soit impossible d'introduire ces qualités dans un ouvrage de longue haleine? ou serait-ce que la plupart des ouvrages de longue haleine qui ont paru jusqu'à présent, ayant communément ces défauts, on les a regardés comme un apanage du format ?

Cependant on s'apercevra, en y regardant de près, que s'il y a quelque ouvrage où il soit facile de mettre du style, c'est un dictionnaire. Tout y est coupé par articles ; et les morceaux les plus étendus le sont moins qu'un discours oratoire.

Mais voici ce que c'est. Il est rare que ceux qui écrivent supérieurement veuillent et puissent continuer longtemps une tâche si pénible ; d'ailleurs, dans les ouvrages de société où la gloire du succès est partagée, et où le travail d'un homme est confondu avec le travail de plusieurs, on se désigne à soi-même un associé pour émule ; on compare son travail avec le sien ; on rougirait d'être au-dessous ; on se soucie peu d'être au-dessus ; on n'emploie qu'une partie de ses forces ; l'on espère que ce qu'on aura négligé disparaîtra dans l'immensité des volumes.

C'est ainsi que l'intérêt s'affaiblit dans chacun, à mesure que le nombre des associés augmente, et que l'ouvrage d'un seul se distinguant d'autant moins qu'il a plus de collègues, le livre se trouve, en général, d'une médiocrité d'autant plus grande qu'on y a employé plus de mains.

Cependant le temps lève le voile ; chacun est jugé selon son mérite. On distingue le travailleur négligent du travailleur honnête, ou qui a rempli son devoir. Ce que quelques-uns ont fait montre ce qu'on était en droit d'exiger de tous ; et le public nomme ceux dont il est mécontent, et regrette qu'ils aient si mal répondu à l'importance de l'entreprise, et au choix dont on les avait honorés.

Je m'explique là-dessus avec d'autant plus de liberté que personne ne sera plus exposé que moi à cette espèce de censure ; et que, quelque critique qu'on fasse de notre travail, soit en général, soit en particulier, il n'en restera pas moins pour constant qu'il serait très-difficile de former une seconde société de gens de lettres et d'artistes, aussi nombreuse, et mieux composée que celle qui concourt à la composition de ce dictionnaire. S'il était facile de trouver mieux que moi pour auteur et pour éditeur, il faudra que l'on convienne qu'il était, sous ces deux aspects, infiniment plus facile encore de rencontrer moins bien que M. d'Alembert. Combien je gagnerais à cette espèce d'énumération, où les hommes se compenseraient les uns par les autres ! Ajoutons à cela qu'il y a des parties pour lesquelles on ne choisit point, et que cet inconvénient sera de toutes les éditions. Quelque honoraire qu'on proposât à un homme, il n'acquitterait jamais le temps qu'on lui demanderait. Il faut qu'un artiste veille dans son atelier. Il faut qu'un homme public soit à ses fonctions. Celui-ci est malheureusement

trop occupé ; et l'homme de cabinet n'est malheureusement pas assez instruit. On se tire de là comme on peut.

Mais s'il est facile à un dictionnaire d'être bien écrit, il n'est guère d'ouvrages auxquels il soit plus essentiel de l'être. Plus une route doit être longue, plus il serait à souhaiter qu'elle fût agréable. Au reste, nous avons quelque raison de croire que nous ne sommes pas restés de ce côté sans succès. Il y a des personnes qui ont lu l'*Encyclopédie* d'un bout à l'autre ; et si l'on en excepte le Dictionnaire de Bayle, qui perd tous les jours un peu de cette prérogative, il n'y a guère que le nôtre qui en ait joui, et qui en jouisse. Nous souhaitons qu'il la conserve peu, parce que nous aimons plus les progrès de l'esprit humain que la durée de nos productions ; et que nous aurions réussi bien au delà de nos espérances, si nous avions rendu les connaissances si populaires, qu'il fallût au commun des hommes un ouvrage plus fort que l'*Encyclopédie* pour les attacher et les instruire.

Il serait à souhaiter, quand il s'agit de style, qu'on pût imiter Pétrone, qui a donné, en même temps, l'exemple et le précepte lorsque, ayant à peindre les qualités d'un beau discours, il a dit : *Grandis, et, ut ita dicam, pudica oratio neque maculosa est neque turgida, sed naturali pulchritudine exsurgit.* (Satyr. *In Proœm.*) La description est la chose même.

Il faut se garantir singulièrement de l'obscurité, et se ressouvenir, à chaque ligne, qu'un dictionnaire est fait pour tout le monde, et que la répétition des mots qui offenserait dans un ouvrage léger, devient un caractère de simplicité, qui ne déplaira jamais dans un grand ouvrage.

Qu'il n'y ait jamais rien de vague dans l'expression. Il serait mal, dans un livre philosophique, d'employer les termes les plus usités, lorsqu'ils n'emportent avec eux aucune idée fixe, distincte et déterminée ; et il y a de ces termes, et en très-grand nombre. Si l'on pouvait en donner des définitions, selon la nature qui ne change point, et non selon les conventions et les préjugés des hommes, qui changent continuellement, ces définitions deviendraient des germes de découvertes. Observons encore ici le besoin continuel que nous avons d'un modèle invariable et constant, auquel nos définitions et nos descriptions se rapportent, tel que la nature de l'homme, des animaux, ou des

autres êtres subsistants. Le reste n'est rien; et celui qui ne sait pas écarter certaines notions particulières, locales et passagères, est gêné dans son travail, et sans cesse exposé à dire, contre le témoignage de sa conscience et la pente de son esprit, des choses inexactes pour le moment, et fausses, ou du moins obscures et hasardées pour l'avenir.

Les ouvrages des génies les plus intrépides et les plus élevés, des plus grands philosophes de l'antiquité, sont un peu défigurés par ce défaut. Il s'en manque beaucoup que ceux de nos jours en soient exempts. L'intolérance, le manque de la double doctrine, le défaut d'une langue hiéroglyphique et sacrée, perpétueront à jamais ces contradictions, et continueront de tacher nos plus belles productions. On ne sait souvent ce qu'un homme a pensé sur les matières les plus importantes. Il s'enveloppe dans des ténèbres affectées ; ses contemporains même ignorent ses sentiments, et l'on ne doit pas s'attendre que l'*Encyclopédie* soit exempte de ce défaut.

Plus les matières seront abstraites, plus il faudra s'efforcer de les mettre à la portée de tous les lecteurs.

Un éditeur qui aura de l'expérience et qui sera maître de lui-même se placera dans la classe moyenne des esprits. Si la nature l'avait élevé au rang des premiers génies, et qu'il n'en descendît jamais, conversant sans cesse avec les hommes de la plus grande pénétration, il lui arriverait de considérer les objets d'un point de vue où la multitude ne peut atteindre : trop au-dessus d'elle, l'ouvrage deviendrait obscur pour trop de monde. Mais s'il se trouvait malheureusement, ou s'il avait la complaisance de s'abaisser fort au-dessous, les matières, traitées comme pour des imbéciles, deviendraient longues et fastidieuses. Il considérera donc le monde comme son école, et le genre humain comme son pupille ; et il dictera des leçons qui ne fassent pas perdre aux bons esprits un temps précieux, et qui ne rebutent point la foule des esprits ordinaires. Il y a deux classes d'hommes, à peu près également étroites, qu'il faut également négliger : ce sont les génies transcendants, et les imbéciles, qui n'ont besoin de maîtres ni les uns ni les autres.

Mais s'il n'est pas facile de saisir la portée commune des esprits, il l'est beaucoup moins encore à l'homme de génie de s'y fixer. Le génie tend naturellement à s'élever ; il cherche la

région des nues; il s'oublie un moment, il est emporté d'un vol rapide; et bientôt les yeux ordinaires cessent de l'apercevoir et de le suivre.

Si chaque encyclopédiste s'était bien acquitté de son travail, l'attention principale d'un éditeur se réduirait à circonscrire rigoureusement les différents objets, à renfermer les parties en elles-mêmes, et à supprimer des redites, ce qui est toujours plus facile que de remplir des omissions : les redites s'aperçoivent et se corrigent d'un trait de plume; les omissions se dérobent, et ne se suppléent pas sans travail. Le grand inconvénient, c'est que quand elles se montrent, c'est si brusquement, que, l'éditeur se trouvant pressé entre une matière qui demande du temps et la vitesse de l'impression qui n'en accorde point, il faut que l'ouvrage soit estropié, ou l'ordre perverti; l'ouvrage estropié, si l'on remplit sa tâche selon le temps; l'ordre perverti, si on la renvoie à quelque endroit écarté du dictionnaire.

Où est l'homme assez versé dans toutes les matières pour en écrire sur-le-champ, comme s'il s'en était longtemps occupé? Où est l'éditeur qui aura les principes d'un auteur assez présents, ou des notions assez conformes aux siennes, pour ne tomber dans aucune contradiction?

N'est-ce pas même un travail presque au-dessus de ses forces que d'avoir à remarquer les contradictions qui se trouveront nécessairement entre les principes et les idées de ses associés ? S'il n'est pas de sa fonction de les lever quand elles sont réelles, il le doit au moins quand elles ne sont qu'apparentes; et dans le premier cas, peut-il être dispensé de les indiquer, de les faire sortir, d'en marquer la source, de montrer la route commune que deux auteurs ont suivie, et le point de division où ils ont commencé à se séparer; de balancer leurs raisons; de proposer des observations et des expériences pour et contre; de désigner le côté de la vérité, ou celui de la vraisemblance? Il ne mettra l'ouvrage à couvert du reproche qu'en observant expressément que ce n'est pas le dictionnaire qui se contredit, mais les sciences et les arts qui ne sont pas d'accord. S'il allait plus loin, s'il résolvait les difficultés, il serait homme de génie : mais peut-on exiger d'un éditeur qu'il soit homme de génie? Et ne serait-ce pas une folie que de demander qu'il fût un génie universel?

Une attention que je recommanderai à l'éditeur qui nous succédera, et pour le bien de l'ouvrage, et pour la sûreté de sa personne, c'est d'envoyer aux censeurs les feuilles imprimées, et non le manuscrit. Avec cette précaution, les articles ne seront ni perdus, ni dérangés, ni supprimés ; et le paraphe du censeur, mis au bas de la feuille imprimée, sera le garant le plus sûr qu'on n'a ni ajouté, ni altéré, ni retranché, et que l'ouvrage est resté dans l'état où il a jugé à propos qu'il s'imprimât.

Mais le nom et la fonction du censeur me rappellent une question importante. On a demandé s'il ne vaudrait pas mieux qu'une *Encyclopédie* fût permise tacitement qu'expressément approuvée ; ceux qui soutenaient l'affirmative disaient : « Alors les auteurs jouiraient de toute la liberté nécessaire pour en faire un excellent ouvrage. Combien on y traiterait de sujets importants ! Les beaux articles que le droit public fournirait ! Combien d'autres qu'on pourrait imprimer à deux colonnes, dont l'une établirait le pour, et l'autre le contre ! L'historique serait exposé sans partialité, le bien loué hautement, le mal blâmé sans réserve, les vérités assurées, les doutes proposés, les préjugés détruits, et l'usage des renvois politiques fort restreint.»

Leurs antagonistes répondaient simplement : « Qu'il valait mieux sacrifier un peu de liberté que de s'exposer à tomber dans la licence; et d'ailleurs, ajoutaient-ils, telle est la constitution des choses qui nous environnent, que, si un homme extraordinaire s'était proposé un ouvrage aussi étendu que le nôtre, et qu'il lui eût été donné par l'Être suprême de connaître en tout la vérité, il faudrait encore, pour sa sécurité, qu'il lui fût assigné un point inaccessible dans les airs, d'où ses feuilles tombassent sur la terre. »

Puisqu'il est donc si à propos de subir la censure littéraire, on ne peut avoir un censeur trop intelligent : il faudra qu'il sache se prêter au caractère général de l'ouvrage; voir sans intérêt ni pusillanimité ; n'avoir de respect que pour ce qui est vraiment respectable ; distinguer le ton qui convient à chaque personne et à chaque sujet ; ne s'effaroucher ni des propos cyniques de Diogène, ni des termes techniques de Winslow, ni des syllogisme d'Anaxagoras ; ne pas exiger qu'on réfute, qu'on affaiblisse ou qu'on supprime, ce qu'on ne raconte qu'historiquement; sentir la différence d'un ouvrage immense et d'un

in-douze; et aimer assez la vérité, la vertu, le progrès des connaissances humaines et l'honneur de la nation, pour n'avoir en vue que ces grands objets.

Voilà le censeur que je voudrais. Quant à l'homme que je désirerais pour auteur, il serait ferme, instruit, honnête, véridique, d'aucun pays, d'aucune secte, d'aucun état; racontant les choses du moment où il vit, comme s'il en était à mille ans, et celles de l'endroit qu'il habite, comme s'il en était à deux mille lieues. Mais à un si digne collègue, qui faudrait-il pour éditeur? un homme doué d'un grand sens, célèbre par l'étendue de ses connaissances, l'élévation de ses sentiments et de ses idées, et son amour pour le travail; un homme aimé et respecté par son caractère domestique et public; jamais enthousiaste, à moins que ce ne fût de la vérité, de la vertu et de l'humanité.

Il ne faut pas imaginer que le concours de tant d'heureuses circonstances ne laissât aucune imperfection dans l'*Encyclopédie :* il y aura toujours des défauts dans un ouvrage de cette étendue. On les réparera d'abord par des suppléments, à mesure qu'ils se découvriront; mais il viendra nécessairement un temps où le public demandera lui-même une refonte générale : et comme on ne peut savoir à quelles mains ce travail important sera confié, il reste incertain si la nouvelle édition sera inférieure ou préférable à la précédente. Il n'est pas rare de voir des ouvrages considérables, revus, corrigés, augmentés par des maladroits, dégénérer à chaque réimpression, et tomber enfin dans le mépris. Nous en pourrions citer un exemple récent, si nous ne craignions de nous abandonner au ressentiment, en croyant céder à l'intérêt de la vérité.

L'*Encyclopédie* peut aisément s'améliorer; elle peut aussi aisément se détériorer; mais le danger auquel il faudra principalement obvier et que nous aurons prévu, c'est que le soin des éditions subséquentes ne soit pas abandonné au despotisme d'une société, d'une compagnie, quelle qu'elle puisse être. Nous avons annoncé, et nous en attestons nos contemporains et la postérité, que le moindre inconvénient qui pût en arriver, ce serait qu'on supprimât des choses essentielles; qu'on multipliât à l'infini le nombre et le volume de celles qu'il faudrait supprimer; que l'esprit de corps, qui est ordinairement petit,

jaloux, concentré, infectât la masse de l'ouvrage ; que les arts fussent négligés ; qu'une matière d'un intérêt passager étouffât les autres, et que l'*Encyclopédie* subît le sort de tant d'ouvrages de controverse. Lorsque les catholiques et les protestants, las de disputes et rassasiés d'injures, prirent le parti du silence et du repos, on vit en un instant une foule de livres vantés disparaître et tomber dans l'oubli, comme on voit tomber au fond d'un vaisseau le sédiment d'une fermentation qui s'apaise.

Voilà les premières idées qui se sont offertes à mon esprit sur le projet d'un Dictionnaire universel et raisonné de la connaissance humaine ; sur sa possibilité, sa fin, ses matériaux, l'ordonnance générale et particulière de ces matériaux, le style, la méthode, les renvois, la nomenclature, le manuscrit, les auteurs, les censeurs, les éditeurs et le typographe.

Si l'on pèse l'importance de ces objets, on s'apercevra facilement qu'il n'y en a aucun qui ne fournît la matière d'un discours fort étendu ; que j'ai laissé plus de choses à dire que je n'en ai dites ; et que peut-être la prolixité et l'adulation ne seront pas au nombre des défauts qu'on pourra me reprocher.

ENFANCE DE JÉSUS-CHRIST (Filles de l'). (*Hist. ecclés.*) Congrégation dont le but était l'institution de jeunes filles et le secours des malades. On n'y recevait point de veuves : on n'épousait la maison qu'après deux ans d'essai ; on ne renonçait point aux biens de famille en s'attachant à l'institut : il n'y avait que les nobles qui pussent être supérieures. Quant aux autres emplois, les roturières y pouvaient prétendre ; il y en avait cependant plusieurs d'abaissées à la condition de suivantes, de femmes de chambre et de servantes. Cette communauté bizarre commença à Toulouse en 1657. Ce fut un chanoine de cette ville qui lui donna dans la suite des règlements qui ne réparèrent rien ; on y observa au contraire d'en bannir les mots de *dortoir*, de *chauffoir*, de *réfectoire*, et autres qui sentent le monastère. On ne s'appelait point sœurs. Les *filles de l'enfance de Jésus* prenaient des laquais, des cochers : mais il fallait que ceux-ci fussent mariés, et que les autres n'eussent point servi de filles dans le monde. Elles ne pouvaient choisir un régulier pour confesseur. Le chanoine de Toulouse soutenant contre toute remontrance la sagesse profonde de ses règlements, et n'en voulant pas démordre, le roi Louis XIV cassa l'institut et renvoya

les *filles de l'enfance de Jésus-Christ* chez leurs parents. Elles avaient alors cinq ou six établissements, tant en Provence qu'en Languedoc.

ENFANTS (*Hist. anc.*). Ils étaient ou légitimes, ou naturels et illégitimes. Les légitimes étaient nés d'un ou de plusieurs mariages; les illégitimes étaient ou d'une concubine, ou d'une fille publique, ou d'une fille ou d'une veuve galante, ou d'une femme mariée à un autre, et adultérins, ou d'une proche parente, et incestueux.

Les Juifs désiraient une nombreuse famille; la stérilité était en opprobre. On disait d'un homme qui n'avait point d'*enfants : Non est ædificator, sed dissipator.* On mettait le nouveau-né à terre, le père le levait, il était défendu d'en céler la naissance; on le lavait, on l'enveloppait dans des langes. Si c'était un garçon, le huitième jour il était circoncis. On faisait un grand repas le jour qu'on le sevrait. Lorsque son esprit commençait à se développer, on lui parlait de la loi; à cinq ans, il entrait dans les écoles publiques : on le conduisait à douze ans aux fêtes de Jérusalem ; on l'accoutumait au jeûne; on lui donnait un talent. A treize ans, on l'assujettissait à la loi ; il devenait ensuite majeur. Les filles apprenaient le ménage de leur mère, elles ne sortaient jamais seules; elles étaient toujours voilées ; elles n'étaient point obligées à s'instruire de la loi. Les *enfants* étaient tenus sous une obéissance sévère. S'ils s'échappaient jusqu'à maudire leurs parents, ils étaient lapidés. L'*enfant* qui perdait son père pendant la minorité était mis en tutelle : lorsqu'il était devenu majeur, il était tenu d'observer les six cent treize préceptes de Moïse. Le père déclarait sa majorité en présence de dix témoins; alors il devenait son maître; mais il ne pouvait contracter juridiquement avant l'âge de vingt ans. Tout le bien du père passait à ses *enfants* mâles. Les filles étaient dotées par leurs frères, pour qui c'était un si grand devoir qu'ils se privaient quelquefois du nécessaire; la dot était communément de la dixième partie du bien paternel. Au défaut d'*enfants* mâles, les filles étaient héritières ; on comptait les hermaphrodites au nombre des filles. Un père réduit à la dernière indigence pouvait vendre sa fille, si elle était mineure, et qu'il y eût apparence de mariage entre elle et l'acheteur ou le fils de l'acheteur; alors l'acheteur ne l'abaissait à aucun ser-

vice bas et vil ; ce n'était point une esclave, elle vivait libre, et on lui faisait des dons convenables.

Chez les Grecs, un *enfant* était légitime et mis au nombre des citoyens, lorsqu'il était né d'une citoyenne, excepté chez les Athéniens, où le père et la mère devaient être citoyens et légitimes. On pouvait céler la naissance des filles, mais non celle des garçons. A Lacédémone, on présentait les *enfants* aux anciens et aux magistrats, qui faisaient jeter dans l'Apothète ceux en qui ils remarquaient quelque défaut de conformation. Il était défendu, sous peine de mort, chez les Thébains, de céler un *enfant*. S'il arrivait qu'un père fût trop pauvre pour nourrir son *enfant*, il le portait au magistrat qui le faisait élever, et dont il devenait l'esclave ou le domestique. Cependant la loi enjoignait à tous indistinctement de se marier ; elle punissait à Sparte, et ceux qui gardaient trop longtemps le célibat, et ceux qui le gardaient toujours. On honorait ceux qui avaient beaucoup d'*enfants*. Les mères nourrissaient, à moins qu'elles ne devinssent enceintes avant le temps de sevrer ; alors on prenait deux nourrices. Lorsqu'un *enfant* mâle était né dans une maison, on mettait à la porte une couronne d'olivier; on y attachait de la laine, si c'était une fille. A Athènes, aussitôt que l'*enfant* était né, on l'allait déclarer au magistrat, et il était inscrit sur des registres destinés à cet usage ; le huitième jour, on le promenait autour des foyers; le dixième, on le nommait et l'on régalait les conviés à cette cérémonie; lorsqu'il avançait en âge, on l'appliquait à quelque chose d'utile. On resserrait les filles; on les assujettissait à une diète austère, on leur donnait des corps très-étroits, pour leur faire une taille mince et légère : on leur apprenait à filer et à chanter. Les garçons avaient des pédagogues qui leur montraient les beaux-arts, la morale, la musique, les exercices des armes, la danse, le dessin, la peinture, etc. Il y avait un âge avant lequel ils ne pouvaient se marier; il leur fallait alors le consentement de leurs parents, ils en étaient les héritiers *ab intestat*.

Les Romains accordaient au père trente jours pour déclarer la naissance de son *enfant*; on l'annonçait de la province par des messagers. Dans les commencements on n'inscrivait sur les registres publics que les *enfants* des familles distinguées. L'usage de faire un présent au temple de Junon Lucine était

très-ancien ; on le trouve institué sous Servius Tullius. Les bonnes mères élevaient elles-mêmes leurs filles : on confiait les garçons à des pédagogues qui les conduisaient aux écoles et les ramenaient à la maison : ils passaient des écoles dans les gymnases, où ils se trouvaient dès le lever du soleil, pour s'exercer à la course, à la lutte, etc. Ils mangeaient à la table de leurs parents ; ils étaient seulement assis et non couchés ; ils se baignaient séparément. Il était honorable pour un père d'avoir beaucoup d'*enfants* : celui qui en avait trois vivants dans Rome, ou quatre vivants dans l'enceinte de l'Italie, ou cinq dans les provinces, était dispensé de tutelle. Il fallait le consentement des parents pour se marier ; et les *enfants* n'en étaient dispensés que dans certains cas. Ils pouvaient être déshérités. Les centumvirs furent chargés d'examiner les causes d'exhérédation ; et ces affaires étaient portées devant les préteurs, qui les décidaient. L'exhérédation ne dispensait point l'*enfant* de porter le deuil. Si la conduite d'un *enfant* était mauvaise, le père était en droit ou de le chasser de sa maison, ou de l'enfermer dans ses terres, ou de le vendre, ou de le tuer ; ce qui toutefois ne pouvait pas avoir lieu d'une manière despotique.

Chez les Germains, à peine l'*enfant* était-il né. qu'on le portait à la rivière la plus voisine ; on le lavait dans l'eau froide : la mère le nourrissait ; quand on le sevrait, ce qui se faisait assez tard, on l'accoutumait à une diète dure et simple ; on le laissait en toute saison aller nu parmi les bestiaux ; il n'était aucunement distingué des domestiques, ni par conséquent eux de lui ; on ne l'en séparait que quand il commençait à avancer en âge : l'éducation continuait toujours d'être austère ; on le nourrissait de fruits crus, de fromage mou, d'animaux fraîchement tués, etc., on l'exerçait à sauter nu parmi des épées et des javelots. Pendant tout le temps qu'il avait passé à garder les troupeaux, une chemise de lin était tout son vêtement, et du pain bis toute sa nourriture. Ces mœurs durèrent longtemps. Charlemagne faisait monter ses *enfants* à cheval, ses fils chassaient et ses filles filaient. On attendait qu'ils eussent le tempérament formé et l'esprit mûr avant que de les marier. Il était honteux d'avoir eu commerce avec une femme avant l'âge de vingt ans. On ne peut s'empêcher de trouver dans

la comparaison de ces mœurs et des nôtres la différence de la constitution des hommes de ces temps et des hommes d'aujourd'hui. Les Germains étaient forts, infatigables, vaillants, robustes, chasseurs, guerriers, etc. De toutes ces qualités il ne nous reste que celles qui se soutiennent par le point d'honneur et l'esprit national. Les autres, auxquelles on exhorterait inutilement, telles que la force du corps, sont presque entièrement perdues; et elles iront toujours en s'affaiblissant, à moins que les mœurs ne changent, ce qui n'est pas à présumer.

ENFONCER, v. act. (*Gram.*). C'est déplacer dans un corps d'une forme donnée une certaine portion de sa surface, de manière que les parties de cette portion soient, après le déplacement, plus voisines d'un point quelconque pris au dedans du corps qu'elles ne l'étaient auparavant. La différence qu'il y a entre *enfoncer* et *creuser*, c'est que pour *enfoncer*, il ne s'agit pas d'enlever au corps quelques-unes de ses parties, au lieu qu'il faut lui en enlever pour le creuser. D'ailleurs l'action d'*enfoncer* suppose de la part du corps plus de résistance que l'action de creuser; on *enfonce* une porte, on *creuse* un fossé.

ÉPHÉMÉRIES, s. f. pl. (*Hist. anc.*). Les prêtres des Juifs étaient distribués en *éphéméries :* il y en avait huit, quatre des descendants d'Éléazar, quatre de ceux d'Ithamar. Cette division était celle de Moïse, selon quelques auteurs; d'autres prétendent qu'il en avait institué seize, auxquelles David en avait ajouté huit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y avait sous ce roi vingt-quatre *éphéméries* de prêtres; seize de la postérité d'Éléazar, huit de celle d'Ithamar : chaque *éphémérie* vaquait au service divin pendant une semaine. L'*éphémérie* était sous-divisée en six familles ou maisons qui avaient chacune leur jour et leur rang, excepté le jour du sabbat qui occupait l'*éphémérie* entière. Un prêtre, pendant sa semaine de service, ne pouvait coucher avec sa femme, boire du vin ou se faire raser, etc.; la famille ou maison de service ne buvait point de vin, pas même pendant la nuit. Comme les prêtres étaient répandus dans toute la contrée, ceux dont la semaine approchait se mettaient en chemin pour Jérusalem ; ils se faisaient raser en arrivant; ils se baignaient ensuite : ceux qui demeuraient trop loin restaient chez eux, où ils s'occupaient à lire l'Écriture dans les synagogues, à prier, à jeûner : leur absence ne

causait aucun trouble dans le service divin, parce qu'une *éphémérie* était souvent de plus de cinq mille hommes ; d'où l'on voit que sous David le temple était desservi par cent vingt mille hommes et davantage. Ceux qui se rendaient à Jérusalem entraient dans le temple le soir que leur service commençait : lorsque l'holocauste du soir était offert, et que tout était disposé pour le service du lendemain, l'*éphémérie* en exercice sortait et faisait place à la suivante. Tout le corps des lévites était aussi divisé en *éphéméries*, et l'*éphémérie* en familles ou maisons ; ces *éphéméries* faisaient le service divin dans le même ordre que les prêtres, et dans les grandes solennités, les six maisons des lévites étaient occupées ainsi que celles des prêtres.

ÉPICURÉISME ou ÉPICURISME, s. m. (*Hist. de la Philosophie*). La secte éléatique donna naissance à la secte *épicurienne*. Jamais philosophie ne fut moins entendue et plus calomniée que celle d'*Épicure*. On accusa ce philosophe d'athéisme, quoiqu'il admît l'existence des dieux, qu'il fréquentât les temples, et qu'il n'eût aucune répugnance à se prosterner aux pieds des autels. On le regarda comme l'apologiste de la débauche, lui dont la vie était une pratique continuelle de toutes les vertus, et surtout de la tempérance. Le préjugé fut si général, qu'il faut avouer, à la honte des stoïciens qui mirent tout en œuvre pour le répandre, que les *Épicuriens* ont été de très-honnêtes gens qui ont eu la plus mauvaise réputation. Mais afin qu'on puisse porter un jugement éclairé de la doctrine d'*Épicure*, nous introduirons ce philosophe même, entouré de ses disciples, et leur dictant ses leçons à l'ombre des arbres qu'il avait plantés. C'est donc lui qui va parler dans le reste de cet article, et nous espérons de l'équité du lecteur qu'il voudra bien s'en souvenir. La seule chose que nous nous permettrons, c'est de jeter entre ses principes quelques-unes des conséquences les plus immédiates qu'on en peut déduire.

De la philosophie en général. L'homme est né pour penser et pour agir, et la philosophie est faite pour régler l'entendement et la volonté de l'homme ; tout ce qui s'écarte de ce but est frivole. Le bonheur s'acquiert par l'exercice de la raison, la pratique de la vertu, et l'usage modéré des plaisirs ; ce qui suppose la santé du corps et de l'âme. Si la plus impor-

tante des connaissances est de ce qu'il faut éviter et faire, le jeune homme ne peut se livrer trop tôt à l'étude de la philosophie, et le vieillard y renoncer trop tard. Je distingue entre mes disciples trois sortes de caractères : il y a des hommes, tels que moi, qu'aucun obstacle ne rebute, et qui s'avancent seuls et d'un mouvement qui leur est propre vers la vérité, la vertu et la félicité ; des hommes, tels que Métrodore, qui ont besoin d'un exemple qui les encourage ; et d'autres, tels qu'Hermaque, à qui il faut faire une espèce de violence. Je les aime et les estime tous. Oh ! mes amis ! y a-t-il quelque chose de plus ancien que la vérité ? La vérité n'était-elle pas avant tous les philosophes ? Le philosophe méprisera donc toute autorité et marchera droit à la vérité, écartant tous les fantômes vains qui se présenteront sur sa route, et l'ironie de Socrate et la volupté d'*Épicure*. Pourquoi le peuple reste-t-il plongé dans l'erreur ? c'est qu'il prend des noms pour des preuves. Faites-vous des principes ; qu'ils soient en petit nombre, mais féconds en conséquences. Ne négligeons pas l'étude de la nature, mais appliquons-nous particulièrement à la science des mœurs. De quoi nous servirait la connaissance approfondie des êtres qui sont hors de nous, si nous pouvions, sans cette connaissance, dissiper la crainte, obvier à la douleur, et satisfaire à nos besoins ? L'usage de la dialectique poussé à l'excès dégénère dans l'art de semer d'épines toutes les sciences : je hais cet art. La véritable logique peut se réduire à peu de règles. Il n'y a dans la nature que les choses et nos idées ; et conséquemment il n'y a que deux sortes de vérités, les unes d'existence, les autres d'induction. Les vérités d'existence appartiennent aux sens ; celles d'induction, à la raison. La précipitation est la source principale de nos erreurs. Je ne me lasserai donc point de vous dire : *attendez*. Sans l'usage convenable des sens, il n'y a point d'idées ou de prénotions ; et sans prénotions, il n'y a ni opinion ni doute. Loin de pouvoir travailler à la recherche de la vérité, on n'est pas même en état de se faire des signes. Multipliez donc les prénotions par un usage assidu de vos sens ; étudiez la valeur précise des signes que les autres ont institués, et déterminez soigneusement la valeur de ceux que vous instituerez. Si vous vous résolvez à parler, préférez les expressions les plus simples et les plus communes, ou crai-

gnez de n'être point entendus, et de perdre le temps à vous interpréter vous-mêmes. Quand vous écouterez, appliquez-vous à sentir toute la force des mots. C'est par un exercice habituel de ces principes que vous parviendrez à discerner sans effort le vrai, le faux, l'obscur et l'ambigu. Mais ce n'est pas assez que vous sachiez mettre de la vérité dans vos raisonnements, il faut encore que vous sachiez mettre de la sagesse dans vos actions. En général, quand la volupté n'entraînera aucune peine à sa suite, ne balancez pas à l'embrasser ; si la peine qu'elle entraînera est moindre qu'elle, embrassez-la encore : embrassez même la peine dont vous vous promettrez un grand plaisir. Vous ne calculerez mal que quand vous vous abandonnerez à une volupté qui vous causera une trop grande peine, ou qui vous privera d'un plus grand plaisir.

De la physiologie en général. Quel but nous proposerons-nous dans l'étude de la physiologie, si ce n'est de connaître les causes générales des phénomènes, afin que, délivrés de toutes vaines terreurs, nous nous abandonnions sans remords à nos appétits raisonnables; et qu'après avoir joui de la vie, nous la quittions sans regret? Il ne s'est rien fait de rien. L'univers a toujours été et sera toujours. Il n'existe que la matière et le vide; car on ne conçoit aucun être mitoyen. Joignez à la notion du vide l'impénétrabilité, la figure et la pesanteur, et vous aurez l'idée de la matière. Séparez de l'idée de matière les mêmes qualités, et vous aurez la notion du vide. La nature considérée, abstraction faite de la matière, donne le vide ; le vide occupé donne la notion du lieu ; le lieu traversé donne l'idée de région. Qu'entendrons-nous par l'espace, sinon le vide considéré comme étendu ? La nécessité du vide est démontrée par elle-même ; car sans vide, où les corps existeraient-ils? où se mouveraient-ils? Mais qu'est-ce que le vide? est-ce une qualité? est-ce une chose? Ce n'est point une qualité. Mais si c'est une chose, c'est donc une chose corporelle ? il n'en faut pas douter. Cette chose uniforme, homogène, immense, éternelle, traverse tous les corps sans les altérer, les détermine, marque leurs limites, et les y contient. L'univers est l'agrégat de la matière et du vide. La matière est infinie, le vide est infini : car si le vide était infini et la matière finie, rien ne retiendrait les corps et ne bornerait leurs écarts : les percus-

sions et les répercussions cesseraient ; et l'univers, loin de former un tout, ne serait dans quelque instant de la durée qui suivra qu'un amas de corps isolés, et perdus dans l'immensité de l'espace. Si au contraire la matière était infinie et le vide fini, il y aurait des corps qui ne seraient pas dans l'espace, ce qui est absurde. Nous n'appliquerons donc à l'univers aucune de ces expressions par lesquelles nous distinguons des dimensions et nous déterminons des points dans les corps finis. L'univers est immobile, parce qu'il n'y a point d'espace au delà. Il est immuable, parce qu'il n'est susceptible ni d'accroissement ni de diminution. Il est éternel, puisqu'il n'a point commencé, et qu'il ne finira point. Cependant les êtres s'y meuvent, des lois s'y exécutent, des phénomènes s'y succèdent. Entre ces phénomènes les uns se produisent, d'autres durent, et d'autres passent ; mais ces vicissitudes sont relatives aux parties et non au tout. La seule conséquence qu'on puisse tirer des générations et des destructions, c'est qu'il y a des éléments dont les êtres sont engendrés, et dans lesquels ils se résolvent. On ne conçoit ni formation ni résolution, sans l'idée de composition, et l'on n'a point l'idée de composition, sans admettre des particules simples, primitives et constituantes. Ce sont ces particules que nous appellerons *atomes*. L'atome ne peut ni se diviser, ni se simplifier, ni se résoudre; il est essentiellement inaltérable et fini : d'où il s'ensuit que dans un composé fini, quel quil soit, il n'y a aucune sorte d'infini ni en grandeur, ni en étendue, ni en nombre. Homogènes, eu égard à leur solidité et à leur inaltérabilité, les atomes ont des qualités spécifiques qui les différencient. Ces qualités sont la grandeur, la figure, la pesanteur, et toutes celles qui en émanent, telles que le poli et l'anguleux. Il ne faut pas mettre au nombre de ces dernières le chaud, le froid, et d'autres semblables; ce serait confondre des qualités immuables avec des effets momentanés. Quoique nous assignions à l'atome toutes les dimensions du corps sensible, il est cependant plus petit qu'aucune portion de matière imaginable : il échappe à nos sens, dont la portée est la mesure de l'imaginable, soit en petitesse, soit en grandeur. C'est par la différence des atomes que s'expliqueront la plupart des phénomènes relatifs aux sensations et aux passions. La diversité de figure étant une suite

nécessaire de la diversité de grandeur, il ne serait pas impossible que dans tout cet univers il n'y eût pas un composé parfaitement égal à un autre. Quoiqu'il y ait des atomes, les uns anguleux, les autres crochus, leurs pointes ne s'émoussent point, leurs angles ne se brisent jamais. Je leur attribue la pesanteur comme une qualité essentielle, parce que se mouvant actuellement, ou tendant à se mouvoir, ce ne peut être qu'en conséquence d'une force intrinsèque, qu'on ne peut ni concevoir ni appeler autrement que *pondération*. L'atome a deux mouvements principaux; un mouvement de chute ou de pondération qui l'emporte ou qui l'emporterait sans le concours d'aucune action étrangère, et le choc ou le mouvement de réflexion qu'il reçoit à la rencontre d'un autre. Cette dernière espèce de mouvement est variée selon l'infinie diversité des masses et des directions. La première étant une énergie intrinsèque de la matière, c'est elle qu'il faut regarder comme la conservatrice du mouvement dans la nature, et la cause éternelle des compositions. La direction générale des atomes emportés par le mouvement de pondération n'est point parallèle, elle est un peu convergente; c'est à cette convergence qu'il faut rapporter les chocs, les cohérences, les compositions d'atomes, la formation des corps, l'ordre de l'univers avec tous ses phénomènes. Mais d'où naît cette convergence? de la diversité originelle des atomes, tant en masse qu'en figure, et qu'en force pondérante. Telle est la vitesse d'un atome et la non résistance du vide, que si l'atome n'était arrêté par aucun obstacle, il parcourrait le plus grand espace intelligible dans le temps le plus petit. En effet, qu'est-ce qui le retarderait? Qu'est-ce que le vide eu égard au mouvement? Aussitôt que les atomes combinés ont formé un composé, ils ont dans ce composé, et le composé a dans l'espace différents mouvements, différentes actions, tant intrinsèques qu'extrinsèques, tant au loin que dans le lieu. Ce qu'on appelle communément *des éléments* sont des composés d'atomes; on peut regarder ces composés comme des principes, mais non premiers. L'atome est la cause première par qui tout est, et la matière première dont tout est. Il est actif essentiellement et par lui-même. Cette activité descend de l'atome à l'élément, de l'élément au composé, et varie selon toutes les compositions possibles. Mais toute

activité produit ou le mouvement local, ou la tendance. Voilà le principe universel des destructions et des régénérations. Les vicissitudes des composés ne sont que des modes du mouvement, et des suites de l'activité essentielle des atomes qui les constituent. Combien de fois n'a-t-on pas attribué à des causes imaginaires les effets de cette activité qui peut, selon les occurrences, porter les portions d'un être à des distances immenses, ou se terminer à des ébranlements, à des translations imperceptibles? C'est elle qui change le doux en acide, le mou en dur, etc. Et même, qu'est-ce que le destin, sinon l'universalité des causes ou des activités propres de l'atome, considéré ou solitairement, ou en composition avec d'autres atomes? Les qualités essentielles connues des atomes ne sont pas en grand nombre; elles suffisent cependant pour l'infinie variété des qualités des composés. De la séparation des atomes plus ou moins grande, naissent le dense, le rare, l'opaque, le transparent : c'est de là qu'il faut déduire encore la fluidité, la liquidité, la dureté, la mollesse, le volume, etc. D'où ferons-nous dépendre la figure, sinon des parties composantes; et le poids, sinon de la force intrinsèque de pondération? cependant à parler avec exactitude, il n'y a rien qui soit absolument pesant ou léger. Il faut porter le même jugement du froid et du chaud. Mais qu'est-ce que le temps? C'est dans la nature une suite d'événements; et dans notre entendement, une notion qui est la source de mille erreurs. Il faut porter le même jugement de l'espace. Dans la nature, sans corps point d'espace; sans événements successifs, point de temps. Le mouvement et le repos sont des états dont la notion est inséparable en nous de celles de l'espace et du temps. Il n'y aura de productions nouvelles dans la nature qu'autant que la composition diverse des atomes en admettra. L'atome incréé et inaltérable est le principe de toute génération et de toute corruption. Il suit de son activité essentielle et intrinsèque qu'il n'y a nul composé qui soit éternel : cependant il ne serait pas absolument impossible qu'après notre dissolution, il ne se fît une combinaison générale de toute la matière, qui restituât à l'univers le même aspect qu'il a, ou du moins une combinaison partielle des éléments qui nous constituent, en conséquence de laquelle nous ressusciterions; mais ce serait sans mémoire du

passé. La mémoire s'éteint au moment de la destruction. Le monde n'est qu'une petite portion de l'univers dont la faiblesse de nos sens a fixé les limites; car l'univers est illimité. Considéré relativement à ses parties et à leur ordre réciproque, le monde est un ; il n'a point d'âme : ce n'est donc point un dieu; sa formation n'exige aucune cause intelligente et suprême. Pourquoi recourir à de pareilles causes dans la philosophie, lorsque tout a pu s'engendrer et peut s'expliquer par le mouvement, la matière, et le vide? Le monde est l'effet du hasard, et non l'exécution d'un dessein. Les atomes se sont mus de toute éternité. Considérés dans l'agitation générale d'où les êtres devaient éclore dans le temps, c'est ce que nous avons nommé le *chaos;* considérés après que les natures furent écloses, et l'ordre introduit dans cette portion de l'espace, tel que nous l'y voyons, c'est ce que nous avons appelé le *monde :* ce serait un préjugé que de concevoir autrement l'origine de la terre, de la mer, et des cieux. La combinaison des atomes forma d'abord les semences générales ; ces semences se développèrent, et tous les animaux, sans en excepter l'homme, furent produits seuls, isolés. Quand les semences furent épuisées, la terre cessa d'en produire, et les espèces se perpétuèrent par différentes voies de génération. Gardons-nous bien de rapporter à nous les transactions de la nature; les choses se sont faites, sans qu'il y eût d'autre cause que l'enchaînement universel des êtres matériels qui travaillât, soit à notre bonheur, soit à notre malheur. Laissons là aussi les génies et les démons; s'ils étaient, beaucoup de choses ou ne seraient pas, ou seraient autrement. Ceux qui ont imaginé ces natures n'étaient point philosophes, et ceux qui les ont vues n'étaient que des visionnaires. Mais si le monde a commencé, pourquoi ne prendrait-il pas une fin? n'est-ce pas un tout composé? n'est-ce pas un composé fini? l'atome n'a-t-il pas conservé son activité dans ce grand composé, ainsi que dans sa portion la plus petite? cette activité n'y est-elle pas également un principe d'altération et de destruction? Ce qui révolte notre imagination, ce sont les fausses mesures que nous nous sommes faites de l'étendue et du temps; nous rapportons tout au point de l'espace que nous occupons, et au court instant de notre durée. Mais pour juger de notre monde, il faut le comparer à l'immensité de l'univers et à

l'éternité des temps : alors ce globe, eût-il mille fois plus d'étendue, rentrera dans la loi générale, et nous le verrons soumis à tous les accidents de la molécule. Il n'y a d'immuable, d'inaltérable, d'éternel, que l'atome; les mondes passeront, l'atome restera tel qu'il est. La pluralité des mondes n'a rien qui répugne. Il peut y avoir des mondes semblables au nôtre : il peut y en avoir de différents. Il faut les considérer comme de grands tourbillons appuyés les uns contre les autres, qui en resserrent entre eux de plus petits, et qui remplissent ensemble le vide infini. Au milieu du mouvement général qui produisit le nôtre, cet amas d'atomes que nous appelons *terre* occupa le centre; d'autres amas allèrent former le ciel et les astres qui l'éclairent. Ne nous en laissons pas imposer sur la chute des graves : les graves n'ont point de centre commun; ils tombent parallèlement. Concluons-en l'absurdité des antipodes. La terre n'est point un corps sphérique; c'est un grand disque que l'atmosphère tient suspendu dans l'espace : la terre n'a point d'âme; ce n'est donc point une divinité. C'est à des exhalaisons souterraines, à des chocs subits, à la rencontre de certains éléments opposés, à l'action du feu, qu'il faut attribuer ses tremblements. Si les fleuves n'augmentent point les mers, c'est que relativement à ces volumes d'eaux, à leurs immenses réservoirs, et à la quantité de vapeurs que le soleil élève de leur surface, les fleuves ne sont que de faibles écoulements. Les eaux de la mer se répandent dans toute la masse terrestre, l'arrosent, se rencontrent, se rassemblent, et viennent se précipiter derechef dans les bassins d'où elles s'étaient extravasées : c'est dans cette circulation qu'elles sont dépouillées de leur amertume. Les inondations du Nil sont occasionnées par des vents étésiens qui soulèvent la mer aux embouchures de ce fleuve, y accumulent des digues de sable, et le font refluer sur lui-même. Les montagnes sont aussi anciennes que la terre. Les plantes ont de commun avec les animaux, qu'elles naissent, se nourrissent, s'accroissent, dépérissent et meurent, mais ce n'est point une âme qui les vivifie; tout s'exécute dans ces êtres par le mouvement et l'interposition. Dans les animaux, chaque organe élabore une portion de semence et la transmet à un réservoir commun : de là cette analogie propre aux molécules séminales, qui les sépare, les distribue, les dispose chacune à former une

partie semblable à celle qui l'a préparée, et toutes à engendrer un animal semblable. Aucune intelligence ne préside à ce mécanisme. Tout s'exécutant comme si elle n'existait point, pourquoi donc en supposerions-nous l'action? Les yeux n'ont point été faits pour voir ni les pieds pour marcher; mais l'animal a eu des pieds et il a marché, des yeux et il a vu. L'âme humaine est corporelle; ceux qui assurent le contraire ne s'entendent pas et parlent sans avoir d'idées. Si elle était incorporelle comme ils le prétendent, elle ne pourrait ni agir ni souffrir; son hétérogénéité rendrait impossible son action sur le corps. Recourir à quelque principe immatériel, afin d'expliquer cette action, ce n'est pas résoudre la difficulté, c'est seulement la transporter à un autre objet. S'il y avait dans la nature quelque être qui pût changer les natures, la vérité ne serait plus qu'un vain nom : or, pour qu'un être immatériel fût un instrument applicable à un corps, il faudrait changer la nature de l'un ou de l'autre. Gardons-nous cependant de confondre l'âme avec le reste de la substance animale. L'âme est un composé d'atomes si unis, si légers, si mobiles, qu'elle peut se séparer du corps sans qu'il perde sensiblement de son poids. Ce réseau, malgré son extrême subtilité, a plusieurs qualités distinctes; il est aérien, igné, mobile et sensible. Répandu dans tout le corps, il est la cause des passions, des actions, des mouvements, des facultés, des pensées, et de toutes les autres fonctions, soit spirituelles, soit animales; c'est lui qui sent, mais il tient cette puissance du corps. Au moment où l'âme se sépare du corps, la sensibilité s'évanouit, parce que c'était le résultat de leur union. Les sens ne sont qu'un toucher diversifié; il s'écoule sans cesse des corps mêmes, des simulacres qui leur sont semblables, et qui viennent frapper nos sens. Les sens sont communs à l'homme et à tous les animaux. La raison peut s'exercer, même quand les sens se reposent. J'entends par l'*esprit*, la portion de l'âme la plus déliée. L'esprit est diffus dans toute la substance de l'âme, comme l'âme est diffuse dans toute la substance du corps; il lui est uni; il ne forme qu'un être avec elle; il produit ses actes dans des instants presque indivisibles; il a son siége dans le cœur : en effet c'est de là qu'émanent la joie, la tristesse, la force, la pusillanimité, etc. L'âme pense, comme l'œil voit, par des simulacres ou des idoles; elle est affectée de deux

sentiments généraux, la peine et le plaisir. Troublez l'état naturel des parties du corps, et vous produirez la douleur; restituez les parties du corps dans leur état naturel, et vous ferez éclore le plaisir. Si ces parties au lieu d'osciller pouvaient demeurer en repos, ou nous cesserions de sentir, ou, fixés dans un état de paix inaltérable, nous éprouverions peut-être la plus voluptueuse de toutes les situations. De la peine et du plaisir naissent le désir et l'aversion. L'âme en général s'épanouit et s'ouvre au plaisir; elle se flétrit et se resserre à la peine. Vivre, c'est éprouver ces mouvements alternatifs. Les passions varient selon la combinaison des atomes qui composent le tissu de l'âme. Les idoles viennent frapper le sens; le sens éveille l'imagination; l'imagination excite l'âme, et l'âme fait mouvoir le corps. Si le corps tombe d'affaiblissement ou de fatigue, l'âme accablée ou distraite succombe au sommeil. L'état où elle est obsédée de simulacres errants qui la tourmentent ou qui l'amusent involontairement est ce que nous appellerons l'*insomnie* ou le *rêve*, selon le degré de conscience qui lui reste de son état. La mort n'est que la cessation de la sensibilité. Le corps dissous, l'âme est dissoute; ses facultés sont anéanties; elle ne pense plus; elle ne se ressouvient point; elle ne souffre ni n'agit. La dissolution n'est pas une annihilation; c'est seulement une séparation de particules élémentaires. L'âme n'était pas avant la formation du corps, pourquoi serait-elle après sa destruction? Comme il n'y a plus de sens après la mort, l'âme n'est capable ni de peine, ni de plaisir. Loin de nous donc la fable des enfers et de l'élysée, et tous ces récits mensongers dont la superstition effraie les méchants qu'elle ne trouve pas assez punis par leurs crimes mêmes, où repaît les bons qui ne se trouvent pas assez récompensés par leur propre vertu. Concluons, nous, que l'étude de la nature n'est point superflue, puisqu'elle conduit l'homme à des connaissances qui assurent la paix dans son âme, qui affranchissent son esprit de toutes vaines terreurs, qui l'élèvent au niveau des dieux, et qui le ramènent aux seuls vrais motifs qu'il ait de remplir ses devoirs. Les astres sont des amas de feu. Je compare le soleil à un corps spongieux, dont les cavités immenses sont pénétrées d'une matière ignée, qui s'en élance en tout sens. Les corps célestes n'ont point d'âme : ce ne sont donc point des dieux. Parmi ces

corps, il y en a de fixes et d'errants : on appelle ces derniers *planètes*. Quoiqu'ils nous semblent tous sphériques, ils peuvent être ou des cylindres, ou des cônes, ou des disques, ou des portions quelconques de sphère; toutes ces figures et beaucoup d'autres ne répugnent point avec les phénomènes. Leurs mouvements s'exécutent, ou en conséquence d'une révolution générale du ciel qui les emporte, ou d'une translation qui leur est propre et dans laquelle ils traversent la vaste étendue des cieux qui leur est perméable. Le soleil se lève et se couche, en montant sur l'horizon et descendant au-dessous, ou en s'allumant à l'orient et s'éteignant à l'occident, consumé et reproduit journellement. Cet astre est le foyer de notre monde : c'est de là que toute la chaleur se répand; il ne faut que quelques étincelles de ce feu pour embraser toute notre atmosphère. La lune et les planètes peuvent briller ou de leur lumière propre, ou d'une lumière empruntée du soleil; et les éclipses avoir pour cause, ou l'extinction momentanée du corps éclipsé, ou l'interposition d'un corps qui l'éclipse. S'il arrive à une planète de traverser des régions pleines de matières contraires au feu et à la lumière, ne s'éteindra-t-elle pas? ne sera-t-elle pas éclipsée? Les nuées sont ou des masses d'un air condensé par l'action des vents, ou des amas d'atomes qui se sont accumulés peu à peu, ou des vapeurs élevées de la terre et des mers. Les vents sont ou des courants d'atomes dans l'atmosphère, ou peut-être des souffles impétueux qui s'échappent de la terre et des eaux, ou même une portion d'air mise en mouvement par l'action du soleil. Si des molécules ignées se réunissent, forment une masse, et sont pressées dans une nuée, elle feront effort en tout sens pour s'en échapper, et la nuée ne s'entr'ouvrira point sans éclair et sans tonnerre. Quand les eaux suspendues dans l'atmosphère seront rares et éparses, elles retomberont en pluie sur la terre, ou par leur propre poids, ou par l'agitation des vents. Le même phénomène aura lieu quand elles formeront des masses épaisses, si la chaleur vient à les raréfier, ou les vents à les disperser. Elles se mettent en gouttes, en se rencontrant dans leur chute : ces gouttes, glacées ou par le froid ou par le vent, forment de la grêle. Le même phénomène aura lieu, si quelque chaleur subite vient à résoudre un nuage glacé. Lorsque le soleil se trouve dans une opposition parti-

culière avec un nuage qu'il frappe de ses rayons, il forme l'arc-en-ciel. Les couleurs de l'arc-en-ciel sont un effet de cette opposition, et de l'air humide qui les produit toutes, ou qui n'en produit qu'une qui se diversifie selon la région qu'elle traverse, et la manière dont elle s'y meut. Lorsque la terre a été trempée de longues pluies, et échauffée par des chaleurs violentes, les vapeurs qui s'en élèvent infectent l'air et répandent la mort au loin, etc.

De la Théologie. Après avoir posé pour principe qu'il n'y a dans la nature que de la matière et du vide, que penserons-nous des dieux? abandonnerons-nous notre philosophie pour nous asservir à des opinions populaires, ou dirons-nous que les dieux sont des êtres corporels? Puisque ce sont des dieux, ils sont heureux; ils jouissent d'eux-mêmes en paix; rien de ce qui se passe ici-bas ne les affecte et ne les trouble; et il est suffisamment démontré par les phénomènes du monde physique et du monde moral qu'ils n'ont eu aucune part à la production des êtres, et qu'ils n'en prennent aucune à leur conservation. C'est la nature même qui a mis la notion de leur existence dans notre âme. Quel est le peuple si barbare qui n'ait quelque notion anticipée des dieux? nous opposerons-nous au consentement général des hommes? élèverons-nous notre voix contre la voix de la nature? La nature ne ment point; l'existence des dieux se prouverait même par nos préjugés. Tant de phénomènes, qui ne leur ont été attribués que parce que la nature de ces êtres et la cause des phénomènes étaient ignorées; tant d'autres erreurs ne sont-elles pas autant de garants de la croyance générale? Si un homme a été frappé dans le sommeil par quelque grand simulacre, et qu'il en ait conservé la mémoire à son réveil, il a conclu que cette idole avait nécessairement son modèle errant dans la nature; les voix qu'il peut avoir entendues ne lui ont pas permis de douter que ce modèle ne fût d'une nature intelligente; et la constance de l'apparition en différents temps et sous une même forme, qu'il ne fût immortel; mais l'être qui est immortel est inaltérable, et l'être qui est inaltérable est parfaitement heureux, puisqu'il n'agit sur rien, ni rien sur lui. L'existence des dieux a donc été et sera donc a jamais une existence stérile, et par la raison même qu'elle ne peut être altérée; car il faut que le principe d'activité, qui est

la source de toute destruction et de toute reproduction, soit anéanti dans ces êtres. Nous n'en avons donc rien à espérer ni à craindre. Qu'est-ce donc que la divination? qu'est-ce que les prodiges? qu'est-ce que les religions? S'il était dû quelque culte aux dieux, ce serait d'une admiration qu'on ne peut refuser à tout ce qui nous offre l'image séduisante de la perfection et du bonheur. Nous sommes portés à croire les dieux de forme humaine; c'est celle que toutes les nations leur ont attribuée; c'est la seule sous laquelle la raison soit exercée, et la vertu pratiquée. Si leur substance était incorporelle, ils n'auraient ni sens, ni perception, ni plaisir, ni peine. Leur corps toutefois n'est pas tel que le nôtre; c'est seulement une combinaison semblable d'atomes plus subtils; c'est la même organisation, mais ce sont des organes infiniment plus parfaits; c'est une nature particulière si déliée, si ténue, qu'aucune cause ne peut ni l'atteindre, ni l'altérer, ni s'y unir, ni la diviser, et qu'elle ne peut avoir aucune action. Nous ignorons les lieux que les dieux habitent : ce monde n'est pas digne d'eux sans doute; ils pourraient bien s'être refugiés dans les intervalles vides que laissent entre eux les mondes contigus.

De la Morale. Le bonheur est la fin de la vie : c'est l'aveu secret du cœur humain; c'est le terme évident des actions mêmes qui en éloignent. Celui qui se tue regarde la mort comme un bien. Il ne s'agit pas de réformer la nature, mais de diriger sa pente générale. Ce qui peut arriver de mal à l'homme, c'est de voir le bonheur où il n'est pas, ou de le voir où il est en effet, mais de se tromper sur les moyens de l'obtenir. Quel sera donc le premier pas de notre philosophie morale, si ce n'est de rechercher en quoi consiste le vrai bonheur? Que cette étude importante soit notre occupation actuelle. Puisque nous voulons être heureux dès ce moment, ne remettons pas à demain à savoir ce que c'est que le bonheur. L'insensé se propose toujours de vivre, et il ne vit jamais. Il n'est donné qu'aux immortels d'être souverainement heureux. Une folie dont nous avons d'abord à nous garantir, c'est d'oublier que nous ne sommes que des hommes. Puisque nous désespérons d'être jamais aussi parfaits que les dieux que nous nous sommes proposés pour modèles, résolvons-nous à n'être point aussi heureux. Parce que mon œil ne perce pas l'immensité des espaces,

dédaignerai-je de l'ouvrir sur les objets qui m'environnent? Ces objets deviendront une source intarissable de volupté, si je sais en jouir ou les négliger. La peine est toujours un mal, la volupté toujours un bien; mais il n'est point de volupté pure. Les fleurs croissent à nos pieds, et il faut au moins se pencher pour les cueillir. Cependant, ô volupté! c'est pour toi seule que nous faisons tout ce que nous faisons; ce n'est jamais toi que nous évitons, mais la peine qui ne t'accompagne que trop souvent. Tu échauffes notre froide raison; c'est de ton énergie que naissent la fermeté de l'âme et la force de la volonté; c'est toi qui nous meus, qui nous transportes, et lorsque nous ramassons des roses pour en former un lit à la jeune beauté qui nous a charmés, et lorsque, bravant la fureur des tyrans, nous entrons, tête baissée et les yeux fermés, dans les taureaux ardents qu'elle a préparés. La volupté prend toutes sortes de formes. Il est donc important de bien connaître le prix des objets sous lesquels elle peut se présenter à nous, afin que nous ne soyons point incertains quand il nous convient de l'accueillir ou de la repousser, de vivre ou de mourir. Après la santé de l'âme, il n'y a rien de plus précieux que la santé du corps. Si la santé du corps se fait sentir particulièrement en quelques membres, elle n'est pas générale. Si l'âme se porte avec excès à la pratique d'une vertu, elle n'est pas entièrement vertueuse. Le musicien ne se contente pas de tempérer quelques-unes des cordes de sa lyre, il serait à souhaiter, pour le concert de la société, que nous l'imitassions, et que nous ne permissions pas soit à nos vertus, soit à nos passions, d'être ou trop lâches ou trop tendues, et de rendre un son ou trop sourd ou trop aigu. Si nous faisons quelque cas de nos semblables, nous trouverons du plaisir à remplir nos devoirs, parce que c'est un moyen sûr d'en être considérés. Nous ne mépriserons point les plaisirs des sens; mais nous ne nous ferons point l'injure à nous-mêmes de comparer l'honnête avec le sensuel. Comment celui qui se sera trompé dans le choix d'un état sera-t-il heureux? comment se choisir un état sans se connaître? et comment se contenter dans son état, si l'on confond les besoins de la nature, les appétits de la passion, et les écarts de la fantaisie? Il faut avoir un but présent à l'esprit, si l'on ne veut pas agir à l'aventure. Il n'est pas toujours impossible de s'emparer de

l'avenir. Tout doit tendre à la pratique de la vertu, à la conservation de la liberté et de la vie, et au mépris de la mort. Tant que nous sommes, la mort n'est rien, et ce n'est rien encore quand nous ne sommes plus. On ne redoute les dieux que parce qu'on les fait semblables aux hommes. Qu'est-ce que l'impie, sinon celui qui adore les dieux du peuple ? Si la véritable piété consistait à se prosterner devant toute pierre taillée, il n'y aurait rien de plus commun ; mais comme elle consiste à juger sainement de la nature des dieux, c'est une vertu rare. Ce qu'on appelle le *droit naturel* n'est que le symbole d'une utilité générale. L'utilité générale et le consentement commun doivent être les deux grandes règles de nos actions. Il n'y a jamais de certitude que le crime reste ignoré : celui qui le commet est donc un insensé qui joue un jeu où il y a plus à perdre qu'à gagner. L'amitié est un des plus grands biens de la vie, et la décence une des plus grandes vertus de la société. Soyez décents, parce que vous n'êtes point des animaux, et que vous vivez dans des villes et non dans le fond des forêts, etc.

Voilà les points fondamentaux de la doctrine d'*Épicure*, le seul d'entre tous les philosophes anciens qui ait su concilier sa morale avec ce qu'il pouvait prendre pour le vrai bonheur de l'homme, et ses préceptes avec les appétits et les besoins de la nature : aussi a-t-il eu et aura-t-il, dans tous les temps, un grand nombre de disciples. On se fait stoïcien, mais on naît *épicurien*.

Épicure était Athénien, du bourg de Gargette et de la tribu d'Égée. Son père s'appelait *Néoclès*, et sa mère *Chérestrata* ; leurs ancêtres n'avaient pas été sans distinction ; mais l'indigence avait avili leurs descendants. Néoclès n'ayant pour tout bien qu'un petit champ qui ne fournissait pas à sa subsistance, il se fit maître d'école : la bonne vieille Chérestrata, tenant son fils par la main, allait dans les maisons faire des lustrations, chasser les spectres, lever des incantations ; c'était Épicure qui lui avait enseigné les formules d'expiation, et toutes les sottises de cette espèce de superstition.

Épicure naquit la troisième année de la cent neuvième olympiade, le septième jour du mois de Gamélion. Il eut trois frères, Néoclès, Charidème et Aristobule : Plutarque les cite comme des modèles de la tendresse fraternelle la plus rare.

Épicure demeura à Théos jusqu'à l'âge de dix-huit ans : il se rendit alors dans Athènes avec la petite provision de connaissances qu'il avait faite dans l'école de son père; mais son séjour n'y fut pas long. Alexandre meurt; Perdiccas désole l'Attique, et Épicure est contraint d'errer d'Athènes à Colophone, à Mytilène, et à Lampsaque. Les troubles populaires interrompirent ses études, mais n'empêchèrent point ses progrès. Les hommes de génie, tels qu'Épicure, perdent peu de temps; leur activité se jette sur tout; ils observent et s'instruisent sans qu'ils s'en aperçoivent; et ces lumières, acquises presque sans effort, sont d'autant plus estimables, qu'elles sont relatives à des objets plus généraux. Tandis que le naturaliste a l'œil appliqué à l'extrémité de l'instrument qui lui grossit un objet particulier, il ne jouit pas du spectacle général de la nature qui l'environne. Il en est ainsi du philosophe, il ne rentre sur la scène du monde qu'au sortir de son cabinet; et c'est là qu'il recueille ces germes de connaissances qui demeurent longtemps ignorés dans le fond de son âme, parce que ce n'est point à une méditation profonde et déterminée, mais à des coups d'œil accidentels qu'il les doit : germes précieux qui se développent tôt ou tard pour le bonheur du genre humain.

Épicure avait trente-sept ans lorsqu'il reparut dans Athènes : il fut disciple du platonicien Pamphile, dont il méprisa souverainement les visions : il ne put souffrir les sophismes perpétuels de Pyrrhon : il sortit de l'école du pythagoricien Nausiphanès, mécontent des nombres et de la métempsycose. Il connaissait trop bien la nature de l'homme et sa force pour s'accommoder de la sévérité du stoïcisme. Il s'occupa à feuilleter les ouvrages d'Anaxagore, d'Archélaüs, de Métrodore et de Démocrite; il s'attacha particulièrement à la philosophie de ce dernier, et il en fit les fondements de la sienne.

Les platoniciens occupaient l'Académie, les péripatéticiens le Lycée, les cyniques le Cynosarge, les stoïciens le Portique; Épicure établit son école dans un jardin délicieux dont il acheta le terrain, et qu'il fit planter pour cet usage. Ce fut lui qui apprit aux Athéniens à transporter dans l'enceinte de leur ville le spectacle de la campagne. Il était âgé de quarante-quatre ans lorsque Athènes, assiégée par Démétrius, fut désolée par la famine : Épicure, résolu de vivre ou de mourir avec ses

amis, leur distribuait tous les jours des fèves qu'il partageait au compte avec eux. On se rendait dans ses jardins de toutes les contrées de la Grèce, de l'Égypte et de l'Asie : on y était attiré par ses lumières et par ses vertus, mais surtout par la conformité de ses principes avec les sentiments de la nature. Tous les philosophes de son temps semblaient avoir conspiré contre les plaisirs des sens et contre la volupté : Épicure en prit la défense, et la jeunesse athénienne, trompée par le mot de *volupté*, accourut pour l'entendre. Il ménagea la faiblesse de ses auditeurs ; il mit autant d'art à les retenir, qu'il en avait employé à les attirer ; il ne leur développa ses principes que peu à peu. Les leçons se donnaient à table ou à la promenade ; c'était ou à l'ombre des bois ou sur la mollesse des lits qu'il leur inspirait l'enthousiasme de la vertu, la tempérance, la frugalité, l'amour du bien public, la fermeté de l'âme, le goût raisonnable du plaisir et le mépris de la vie. Son école, obscure dans les commencements, finit par être une des plus éclatantes et des plus nombreuses.

Épicure vécut dans le célibat : les inquiétudes qui suivent le mariage lui parurent incompatibles avec l'exercice assidu de la philosophie ; il voulait d'ailleurs que la femme du philosophe fût sage, riche et belle. Il s'occupa à étudier, à écrire et à enseigner : il avait composé plus de trois cents traités différents ; il ne nous en reste aucun. Il ne faisait pas assez de cas de cette élégance à laquelle les Athéniens étaient si sensibles ; il se contentait d'être vrai, clair et profond. Il fut chéri des grands, admiré de ses rivaux et adoré de ses disciples : il reçut dans ses jardins plusieurs femmes célèbres, Léontium, maîtresse de Métrodore ; Thémiste, femme de Léontius ; Philénide, une des plus honnêtes femmes d'Athènes ; Nécidie, Érotie, Hédie, Marmarie, Bodie, Phédrie, etc. Ses concitoyens, les hommes du monde les plus enclins à la médisance, et de la superstition la plus ombrageuse, ne l'ont accusé ni de débauche, ni d'impiété.

Les stoïciens féroces l'accablèrent d'injures ; il leur abandonna sa personne, défendit ses dogmes avec force, et s'occupa à démontrer la vanité de leur système. Il ruina sa santé à force de travailler : dans les derniers temps de sa vie il ne pouvait ni supporter un vêtement, ni descendre de son lit, ni souffrir

la lumière, ni voir le feu. Il urinait le sang; sa vessie se fermait peu à peu par les accroissements d'une pierre: cependant il écrivait à un de ses amis que le spectacle de sa vie passée suspendait ses douleurs.

Lorsqu'il sentit approcher sa fin, il fit appeler ses disciples; il leur légua ses jardins; il assura l'état de plusieurs enfants sans fortune, dont il s'était rendu le tuteur; il affranchit ses esclaves; il ordonna ses funérailles, et mourut âgé de soixante-douze ans, la seconde année de la cent vingt-septième olympiade. Il fut universellement regretté: la république lui ordonna un monument; et un certain Théotime, convaincu d'avoir composé sous son nom des lettres infâmes, adressées à quelques-unes des femmes qui fréquentaient ses jardins, fut condamné à perdre la vie.

La *philosophie épicurienne* fut professée sans interruption, depuis son institution jusqu'au temps d'Auguste; elle fit dans Rome les plus grands progrès. La secte y fut composée de la plupart des gens de lettres et des hommes d'État; Lucrèce chanta l'*épicuréisme*. Celse le professa sous Adrien, Pline le Naturaliste sous Tibère; les noms de Lucien et de Diogène Laërce sont encore célèbres parmi les *Épicuriens*.

L'*épicuréisme* eut, à la décadence de l'empire romain, le sort de toutes les connaissances; il ne sortit d'un oubli de plus de mille ans qu'au commencement du XVII[e] siècle; le discrédit des formes plastiques remit les atomes en honneur. Magnène, de Luxeu en Bourgogne, publia son *Democritus reviviscens*, ouvrage médiocre, où l'auteur prend à tout moment ses rêveries pour les sentiments de Démocrite et d'Épicure. A Magnène succéda Pierre Gassendi, un des hommes qui font le plus d'honneur à la philosophie et à la nation. Il naquit dans le mois de janvier de l'année 1592, à Chantersier, petit village de Provence, à une lieue de Digne, où il fit ses humanités. Il avait les mœurs douces, le jugement sain et des connaissances profondes: il était versé dans l'astronomie, la philosophie ancienne et moderne, la métaphysique, les langues, l'histoire, les antiquités; son érudition fut presque universelle. On a pu dire de lui que jamais philosophe n'avait été meilleur humaniste, ni humaniste si bon philosophe: ses écrits ne sont pas sans agrément; il est clair dans ses raisonnements, et juste

dans ses idées. Il fut parmi nous le restaurateur de la *philosophie d'Épicure:* sa vie fut pleine de troubles ; sans cesse il attaqua et fut attaqué; mais il ne fut pas moins attentif dans ses disputes, soit avec Fludd, soit avec mylord Herbert, soit avec Descartes, à mettre l'honnêteté que la raison de son côté.

Gassendi eut pour disciples ou pour sectateurs plusieurs hommes qui se sont immortalisés, Chapelle, Molière, Bernier, l'abbé de Chaulieu, M. le grand prieur de Vendôme, le marquis de La Fare, le chevalier de Bouillon, le maréchal de Catinat, et plusieurs autres hommes extraordinaires, qui, par un contraste de qualités agréables et sublimes, réunissaient en eux l'héroïsme avec la mollesse, le goût de la vertu avec celui du plaisir, les qualités politiques avec les talents littéraires, et qui ont formé parmi nous différentes écoles d'*épicuréisme* morales dont nous allons parler.

La plus ancienne et la première de ces écoles où l'on ait pratiqué et professé la morale d'Épicure était rue des Tournelles, dans la maison de Ninon Lenclos; c'est là que cette femme extraordinaire rassemblait tout ce que la cour et la ville avaient d'hommes polis, éclairés et voluptueux: on y vit Mme Scarron; la comtesse de la Suze, célèbre par ses élégies; la comtesse d'Olonne, si vantée par sa rare beauté et le nombre de ses amants; Saint-Évremond, qui professa depuis l'*épicuréisme* à Londres, où il eut pour disciples le fameux comte de Grammont, le poëte Waller et Mme de Mazarin; la duchesse de Bouillon Mancini, qui fut depuis de l'école du Temple; des Yvetaux (*voyez* ARCADIENS), M. de Gourville, Mme de La Fayette, M. le duc de La Rochefoucauld et plusieurs autres, qui avaient formé à l'hôtel de Rambouillet une école de platonisme, qu'ils abandonnèrent pour aller augmenter la société et écouter les leçons de l'*épicurienne*.

Après ces premiers *épicuriens*, Bernier, Chapelle et Molière, disciples de Gassendi, transférèrent l'école d'Épicure de la rue des Tournelles à Auteuil: Bachaumont, le baron de Blot, dont les chansons sont si rares et si recherchées, et Des Barreaux, qui fut le maître de Mme Deshoulières dans l'art de la poésie et de la volupté, ont principalement illustré l'école d'Auteuil.

L'école de Neuilly succéda à celle d'Auteuil: elle fut tenue, pendant le peu de temps qu'elle dura, par Chapelle et MM. Son-

nings; mais à peine fut-elle instituée, qu'elle se fondit dans l'école d'Anet et du Temple.

Que de noms célèbres nous sont offerts dans cette dernière! Chapelle et son disciple Chaulieu, M. de Vendôme, Mme de Bouillon, le chevalier de Bouillon, le marquis de La Fare, Rousseau, MM. Sonnings, l'abbé Courtin, Campistron, Palaprat, le baron de Breteuil, père de l'illustre marquise du Châtelet; le président de Mesmes, le président Ferrand, le marquis de Dangeau, le duc de Nevers, M. de Catinat, le comte de Fiesque, le duc de Foix ou de Randan, M. de Périgny, Renier, convive aimable, qui chantait et s'accompagnait du luth; M. de Lasseré, le duc de La Feuillade, etc. Cette école est la même que celle de Saint-Maur ou de Mme la duchesse.

L'école de Sceaux rassembla tout ce qui restait de ces sectateurs du luxe, de l'élégance, de la politesse, de la philosophie, des vertus, des lettres et de la volupté, et elle eut encore le cardinal de Polignac, qui la fréquentait plus par goût pour les disciples d'Épicure que pour la doctrine de leur maître; Hamilton, Saint-Aulaire, l'abbé Genest, Malésieu, La Motte, M. de Fontenelle, M. de Voltaire, plusieurs académiciens et quelques femmes illustres par leur esprit; d'où l'on voit qu'en quelque lieu et en quelque temps que ce soit, la secte *épicurienne* n'a jamais eu plus d'éclat qu'en France, et surtout pendant le siècle dernier. Voy. *Brucker*, *Gassendi*, *Lucrèce*, etc[1].

1. Il serait à souhaiter que Diderot, pour l'intérêt même de sa gloire, eût cité exactement toutes les sources où il a puisé son exposé de la philosophie d'*Épicure*. A l'aide de ces passages rejetés, ou seulement indiqués au bas des pages, on verrait d'un coup d'œil ce qui appartient exclusivement à la doctrine de cet ancien philosophe, et les résultats que Diderot a déduits de cette doctrine, et qu'il a intercalés parmi les principes mêmes qui en ont été l'objet. C'est particulièrement sur le précis qu'il a donné de la morale d'Épicure qu'il aurait été nécessaire de rapporter les textes originaux, afin que chacun pût être juge dans une question qui a donné lieu à des opinions très-diverses, et que les préjugés religieux, quel qu'en soit l'objet, n'ont pas peu contribué à obscurcir, comme ils embrouillent toutes celles dans lesquelles on n'en fait pas une entière abstraction.

Pour réparer en quelque sorte cette omission de Diderot, et mettre sous les yeux du lecteur les pièces instructives d'un procès que les philosophes ont jugé il y a longtemps, mais sur lequel les érudits, en général * très-superstitieux, ne pro-

* Ceci me fait souvenir d'un mot très-fin de d'Alembert : « Je sais bien, disait ce philosophe, pourquoi tous les érudits sont dévots, c'est que la *Bible* est un vieux livre. »

Il semble, en effet (et les ouvrages de l'abbé Batteux en offriraient plus d'un exemple), que la devise commune de tous ces gens hérissés de doctes fadaises soit : POINT DE PHILO-

ÉPREUVE, Essai, Expérience. (*Gram.*). Termes relatifs à la manière dont nous acquérons la connaissance des objets. Nous

noncent pas tous en faveur d'Épicure, nous avons joint, par forme de supplément, à l'article Épicuréisme, réimprimé dans l'*Encyclopédie méthodique* *, ce que l'abbé Batteux a écrit sur la morale d'*Épicure*. Ce supplément nécessaire, peut-être même indispensable dans le Dictionnaire dont il fait aujourd'hui partie, serait ici très-déplacé. C'est Diderot, surtout, qu'on veut lire, et non les recueils plus ou moins exacts de l'abbé Batteux. Nous dirons seulement en général que cet érudit, dont le style dur, sec et froid ne tempère jamais l'austérité des matières qu'il traite promet dans son livre un examen impartial ; mais à l'art perfide avec lequel il envenime la plupart des maximes d'Épicure, aux conséquences odieuses et fausses qu'il en tire, au silence affecté qu'il garde sur celles même qu'il aurait pu louer sans se commettre avec la tourbe sacerdotale, aux vues étranges qu'il prête à ce philosophe, à la manière ridicule dont il le fait raisonner dans certaines circonstances, aux différents traits lancés contre la philosophie et les philosophes modernes qu'il aurait beaucoup mieux fait d'étudier, il est facile de reconnaître un juge prévenu qui a déjà pris son parti sur le fond de la question, et dont l'esprit imprégné pour ainsi dire, d'une forte dose de superstition, corrompt les meilleures choses, comme la liqueur la plus pure s'aigrit dans un vase qui n'est pas net **.

Au reste, il n'est pas inutile d'avertir, parce que personne, ce me semble, ne l'a remarqué, que l'ouvrage de l'abbé Batteux contre la physique et la morale d'*Épicure* n'est qu'une réfutation indirecte de l'exposé que Diderot a fait de l'une et de l'autre, et surtout de l'esprit dans lequel cet excellent article est conçu es rédigé. L'abbé Batteux n'estimait guère que les connaissances qu'il avait acquises, et ne trouvait même presque rien d'utile au delà du terme où il s'était arrêté dans ses études. C'est, pour l'observer ici en passant, un travers fort commun, surtout parmi ces savants que Montesquieu tourne si finement en ridicule dans une de ses *Lettres persanes* ***. Il voyait depuis longtemps le règne de l'érudition pencher vers son déclin, et celui de la philosophie expérimentale et rationnelle s'avancer rapidement et donner à tous les esprits une forte impulsion. Le succès brillant des articles Éclectisme, Épicuréisme, etc., l'impression vive et profonde qu'ils avaient faite sur les gens de lettres les plus instruits et du goût le plus délicat, c'est-à-dire sur cette partie du public dont la critique ou l'éloge détermine et entraîne tôt ou tard l'opinion générale, semblait décider la question en faveur des ouvrages pensés et écrits avec une certaine hardiesse. L'abbé Batteux le sentit, et ce changement remarquable dans les idées lui parut même très-préjudiciable à la religion. Ce n'était pas sans doute la chute de cette vieille idole, que les uns encensent par ignorance, les autres par habitude, qui le touchait le plus, quoiqu'il affectât partout un saint zèle pour cette cause : mais il ne se dissimulait pas que ses concitoyens, une fois tournés vers les matières de raisonnement, les seules qui puissent conduire à de grands résultats, occupés alternativement d'observations, d'expériences et de calculs, ne prendraient désormais qu'un faible intérêt aux recherches

sophie, comme celle de tous les théologiens est : point de raison, ce qui exprime la même pensée en d'autres termes.

* Voyez le *Dictionnaire de la Philosophie ancienne et moderne*, tome II, pages 336 et suivantes.

** Sincerum est nisi vas, quodcunque infundis, acescit.

Horat., *Épist.* ii, lib. I, v. 54.

*** Voyez la cent quarante-deuxième, de l'édition d'Amsterdam, 1760.

nous assurons par l'*épreuve* si la chose a la qualité que nous lui croyons; par l'*essai*, quelles sont les qualités; par l'*expé-*

de pure érudition, et que tout son savoir, apprécié dès lors à sa juste valeur, pourrait peut-être lui mériter un jour le titre d'écrivain utile et laborieux, mais jamais celui d'homme célèbre.

L'aversion secrète de l'abbé Batteux pour la philosophie et les philosophes modernes avait encore une autre cause : son amour-propre avait été grièvement blessé du coup que la *Lettre sur les Sourds* * avait porté à son *Traité des beaux-arts réduits à un même principe*. Tous ceux qui savent juger des choses avaient observé l'intervalle immense que cette lettre avait laissé entre le philosophe et le littérateur : celui-ci ne l'ignorait pas, et sa haine en était irritée :

Urit enim fulgore suo, qui prægravat artes
Infra se positas.
Q. Horat., *Epist.* lib. II; *Epist.* I, vers 14 et 15.

Tous ces motifs réunis déterminèrent notre professeur à se couvrir du manteau de la religion, et à décrier ce qu'il appelait la *nouvelle philosophie*. Il n'osa cependant ni nommer ni désigner un seul de ceux qui professaient ces nouvelles opinions; mais voulant, pour me servir de l'expression énergique et pittoresque de Montaigne, *donner* à Diderot *une nazarde sur le nez d'Épicure*, il fit tous ses efforts pour prouver que cette philosophie corpusculaire, que le savant encyclopédiste avait présentée sous un aspect très-imposant, n'étant au fond qu'un système complet d'athéisme, la morale, dont Épicure avait parlé d'ailleurs si dignement et donné de si belles leçons, ne pouvait plus avoir de base dans ses principes, et n'était à peu près qu'un mot vide de sens.

Il serait facile de démontrer, si c'en était ici le lieu, que cette conséquence absurde ne peut se déduire en bonne logique, ni de l'hypothèse d'Épicure, ni de celle de Spinosa. Un examen réfléchi de ces matières prouve au contraire que les lois, les bons exemples et les exhortations sont d'autant plus utiles qu'ils ont *nécessairement* leur effet. J'ai fait voir ailleurs ** que le système de la nécessité, qui paraît si dangereux aux théologiens, et à ceux qui ne font pas un meilleur usage de leur raison, ne l'est point et ne change rien au bon ordre de la société. Les choses qui corrompent les hommes seront toujours à supprimer; les choses qui les améliorent seront toujours à multiplier et à fortifier. C'est une dispute de gens oisifs qui ne méritent pas la moindre animadversion de la part du législateur. Seulement notre système de la nécessité assure à toute cause bonne ou conforme à l'ordre établi, son bon effet, à toute cause mauvaise ou contraire à l'ordre établi, son mauvais effet; et en nous prêchant l'indulgence et la commisération pour ceux qui sont malheureusement nés, nous empêche d'être si vains de ne pas leur ressembler; c'est un bonheur qui n'a dépendu de nous en aucune façon.

Ceux qui aiment sincèrement la vérité et qui la cherchent sans préjugés, sans passions, peuvent au moins conclure de ce que nous venons de dire du livre de l'abbé Batteux, du motif qui le lui a fait écrire et du but qu'il s'y est proposé,

* Voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans les *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot;* voyez aussi l'article de ce philosophe, page 178, col. 2 du tome II du *Dictionnaire de la Philosophie ancienne et moderne*.

** Voyez dans le *Dictionnaire de la Philosophie ancienne et moderne,* l'article Fatalisme et Fatalité des stoïciens.

rience, si elle est. Vous apprendrez par *expérience* que les hommes ne vous manquent jamais dans de certaines circonstances. Si vous faites l'*essai* d'une recette sur des animaux, vous pourrez ensuite l'employer plus sûrement sur l'espèce humaine. Si vous voulez conserver vos amis, ne les mettez point à des *épreuves* trop fortes. L'*expérience* est relative à l'existence, l'*essai* à l'usage, l'*épreuve* aux attributs. On dit d'un homme qu'il est *expérimenté* dans un art, quand il y a longtemps qu'il le pratique ; qu'une arme a été *éprouvée*, lorsqu'on lui a fait subir certaines charges de poudre prescrites ; qu'on a *essayé* un habit, lorsqu'on l'a mis une première fois pour juger s'il fait bien.

ÉTHIOPIENS (Philosophie des), subst. m. pl. (*Hist. de la Philos.*). Les *Éthiopiens* ont été les voisins des Égyptiens, et l'histoire de la philosophie des uns n'est pas moins incertaine que l'histoire de la philosophie des autres. Il ne nous est resté aucun monument digne de foi sur l'état des sciences et des arts dans ces contrées. Tout ce qu'on nous raconte de l'Éthiopie paraît avoir été imaginé par ceux qui, jaloux de mettre Apollonius de Tyane en parallèle avec Jésus-Christ, ont écrit la vie du premier d'après cette vue.

Si l'on compare les vies de la plupart des législateurs, on les trouvera calquées à peu près sur un même modèle ; et une

qu'il faut le lire avec beaucoup de précaution. Comme ce n'était ni un penseur profond, ni même un sophiste subtil, les piéges où il conduit le lecteur ne sont pas difficiles à voir ; mais il est bon que ceux auxquels ses raisonnements pourraient faire illusion sachent, en général, qu'il n'en est presque aucun qu'on puisse admettre sans restriction, et qui ne soit par quelque côté, ou vague et insignifiant, ou faux, ou absurde.

Au reste, comme il faut être juste en tout, et que rien ne dispense de ce devoir, le premier et le plus sacré dans l'ordre social, nous dirons ici qu'on peut appliquer à ce livre de l'abbé Batteux ce qu'un ancien poëte latin disait du sien :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.
Martial, *Épig.* LXXIII *ad Avitum*, v. I.

Il y a quelques bonnes choses, il y en a de médiocres, et beaucoup de mauvaises. Nous rangerons parmi les premières plusieurs citations et quelques remarques qui peuvent servir de supplément et de preuves à certains paragraphes de l'article Épicuréisme ; c'est ce qui nous a déterminés à joindre dans l'*Encyclopédie méthodique* le travail de l'abbé Batteux à celui de Diderot : ces deux analyses sont d'ailleurs entre elles comme leurs auteurs ; ce qui suffit pour déterminer la mesure de l'espace qu'ils ont parcouru, et le terme où ils sont arrivés. (N.).

règle de critique qui serait assez sûre, ce serait d'examiner scrupuleusement ce qu'elles auraient chacune de particulier, avant que de l'admettre comme vrai, et de rejeter comme faux tout ce qu'on y remarquerait de commun. Il y a une forte présomption que ce qu'on attribue de merveilleux à tant de personnages différents n'est vrai d'aucun.

Les *Éthiopiens* se prétendaient plus anciens que les Égyptiens, parce que leur contrée avait été plus fortement frappée des rayons du soleil qui donne la vie à tous les êtres.

D'où l'on voit que ces peuples n'étaient pas éloignés de regarder les animaux comme des développements de la terre mise en fermentation par la chaleur du soleil, et de conjecturer en conséquence que les espèces avaient subi une infinité de transformations diverses avant que de parvenir sous la forme où nous les voyons; que dans leur première origine les animaux naquirent isolés; qu'ils purent être ensuite mâles tout à la fois et femelles, comme on en voit encore quelques-uns; et que la séparation des sexes n'est peut-être qu'un accident, et la nécessité de l'accouplement qu'une voie de génération analogue à notre organisation actuelle.

Quelles qu'aient été les prétentions des *Éthiopiens* sur leur origine, on ne peut les regarder que comme une colonie d'Égyptiens; ils ont eu, comme ceux-ci, l'usage de la circoncision et des embaumements, les mêmes vêtements, les mêmes coutumes civiles et religieuses; les mêmes dieux, Hammon, Pan, Hercule, Isis; les mêmes formes d'idoles, le même hiéroglyphe, les mêmes principes, la distinction du bien et du mal moral, l'immortalité de l'âme et les métempsycoses, le même clergé, le sceptre en forme de soc, etc.; en un mot, si les *Éthiopiens* n'ont pas reçu leur sagesse des Égyptiens, il faut qu'ils leur aient transmis la leur: ce qui est sans aucune vraisemblance; car la philosophie des Égyptiens n'a point un air d'emprunt; elle tient à des circonstances inaltérables, c'est une production du sol; elle est liée avec les phénomènes du climat par une infinité de rapports. Ce serait en Éthiopie, *proles sine matre creata:* on en rencontre les causes en Égypte; et si nous étions mieux instruits, nous verrions toujours que tout ce qui est, est comme il doit être, et qu'il n'y a rien d'indépendant, ni dans les extravagances des hommes, ni dans leurs vertus.

Les *Éthiopiens* s'avouaient autant inférieurs aux Indiens, qu'ils se prétendaient supérieurs aux Égyptiens ; ce qui me prouve, contre le sentiment de quelques auteurs, qu'ils devaient tout à ceux-ci et rien aux autres. Leurs gymnosophistes, car ils en ont eu, habitaient une petite colline voisine du Nil ; ils étaient habillés dans toutes les saisons à peu près comme les Athéniens au printemps. Il y avait peu d'arbres dans leur contrée ; on y remarquait seulement un petit bois où ils s'assemblaient pour délibérer sur le bonheur général de l'Éthiopie. Ils regardaient le Nil comme le plus puissant des dieux : c'était, selon eux, une divinité *terre et eau.* Ils n'avaient point d'habitations ; ils vivaient sous le ciel ; leur autorité était grande ; c'était à eux qu'on s'adressait pour l'expiation des crimes. Ils traitaient les homicides avec la dernière sévérité. Ils avaient un ancien pour chef. Ils se formaient des disciples, etc.

On attribue aux *Éthiopiens* l'invention de l'astronomie et de l'astrologie ; et il est certain que la sérénité continuelle de leur ciel, la tranquillité de leur vie, et la température toujours égale de leur climat, ont dû les porter naturellement à ce genre d'études.

Les phases différentes de la lune sont, à ce qu'on dit, les premiers phénomènes célestes dont ils furent frappés ; et en effet les inconstances de cet astre me semblent plus propres à incliner les hommes à la méditation que le spectacle constant du soleil, toujours le même sous un ciel toujours serein. Quoique nous ayons l'expérience journalière de la vicissitude des êtres qui nous environnent, il semble que nous nous attendions à les trouver constamment tels que nous les avons vus une première fois ; et quand le contraire est arrivé, nous le remarquons avec un mouvement de surprise : or l'observation et l'étonnement sont les premiers pas de l'esprit vers la recherche des causes. Les *Éthiopiens* rencontrèrent celle des phases de la lune ; ils assurèrent que cet astre ne brille que d'une lumière empruntée. Les révolutions et même les irrégularités des autres corps célestes ne leur échappèrent pas ; ils formèrent des conjectures sur la nature de ces êtres ; ils en firent des causes physiques générales ; ils leur attribuèrent différents effets, et ce fut ainsi que l'astrologie naquit parmi eux de la connaissance astronomique.

Ceux qui ont écrit de l'Éthiopie prétendent que ces lumières et ces préjugés passèrent de cette contrée dans l'Égypte, et qu'ils ne tardèrent pas à pénétrer dans la Libye : quoi qu'il en soit, le peuple par qui les Libyens furent instruits ne peut être que de l'ancienneté la plus reculée. Atlas était de Libye. L'existence de cet astronome se perd dans la nuit des temps ; les uns le font contemporain de Moïse ; d'autres le confondent avec Énoch ; si l'on suit un troisième sentiment, qui explique fort bien la fable du Ciel porté sur les épaules d'Atlas, ce personnage n'en sera que plus vieux encore ; car ces derniers en font une montagne.

La philosophie morale des *Éthiopiens* se réduisait à quelques points, qu'ils enveloppaient des voiles de l'énigme et du symbole : « Il faut, disaient-ils, adorer les dieux, ne faire de mal à personne, s'exercer à la fermeté, et mépriser la mort ; la vérité n'a rien de commun ni avec la terreur des arts magiques, ni avec l'appareil imposant des miracles et du prodige : la tempérance est la base de la vertu ; l'excès dépouille l'homme de sa dignité ; il n'y a que les biens acquis avec peine dont on jouisse avec plaisir ; le faste et l'orgueil sont des marques de petitesse ; il n'y a que vanité dans les visions et dans les songes, etc. »

Nous ne pouvons dissimuler que le sophiste qui fait honneur de cette doctrine aux *Éthiopiens* ne paraisse s'être proposé secrètement de rabaisser un peu la vanité puérile de ses concitoyens qui renfermaient dans leur petite contrée toute la sagesse de l'univers.

Au reste, en faisant des *Éthiopiens* l'objet de ses éloges, il avait très-bien choisi. Dès le temps d'Homère ces peuples étaient connus et respectés des Grecs pour l'innocence et la simplicité de leurs mœurs. Les dieux mêmes, selon leur poëte, se plaisaient à demeurer au milieu d'eux.

Ζεὺς... μετ' ἀμύμονας Αἰθιοπῆας...
Ἔβη... θεοὶ δ' ἅμα πάντες...

« Jupiter s'en était allé chez les peuples innocents de l'Éthiopie, et avec lui tous les dieux. » (HOMÈRE, *Iliade*, chant Ier, vers 423, 424.)

ÉTONNEMENT, s. m. (*Morale.*). C'est la plus forte impres-

sion que puisse exciter dans l'âme un événement imprévu. Selon la nature de l'événement, l'*étonnement* dégénère en surprise, ou est accompagné de joie, de crainte, d'admiration, de désespoir.

Il se dit aussi au physique de quelque commotion intestine, ainsi que dans cet exemple : *j'eus la tête étonnée de ce coup*; et dans celui-ci : *cette pièce est étonnée*, où il signifie *une action du feu* assez forte pour déterminer un corps à perdre la couleur qu'il a, et à commencer de prendre celle qu'on se proposait de lui donner.

ÉTOUFFER, v. act. (*Gram.*). Il se dit au simple et au figuré. Au simple, c'est supprimer la communication avec l'air libre; ainsi l'on dit *étouffer le feu dans un fourneau : j'étouffe dans cet endroit*. Au figuré, *il faut étouffer cette affaire*, c'est-à-dire empêcher qu'elle n'ait des suites en transpirant.

ÉTOURDI, adj. (*Morale.*), celui qui agit sans considérer les suites de son action; ainsi l'*étourdi* est souvent exposé à tenir des discours inconsidérés.

Il se dit aussi, au physique, de la perte momentanée de la réflexion, par quelque coup reçu à la tête : *il tomba étourdi de ce coup*. On le transporte par métaphore à une impression subitement faite, qui ôte pour un moment à l'âme l'usage de ses facultés : *il fut étourdi de cette nouvelle, de ce discours*.

ÉTROIT, adj. (*Gram.*), terme relatif à la dimension d'un corps; c'est le corrélatif de *large*. Si cette dimension considérée dans un objet, relativement à ce qu'elle est dans un autre que nous prenons pour mesure, ne nous paraît pas assez grande, nous disons qu'il est *étroit*. Quelquefois c'est l'usage que nous-mêmes faisons de la chose qui nous la fait dire large ou *étroite :* nous sommes alors un des termes de la comparaison. *Large* est le corrélatif d'*étroit*. Les termes *large* et *étroit* ne présentant rien d'absolu, non plus qu'une infinité de termes semblables; ce qui est large pour l'un est *étroit* pour l'autre, et réciproquement. *Étroit* s'emploie au moral et au physique, et l'on dit un *canal étroit* et *un esprit étroit*.

FIN DU TOME QUATORZIÈME.

TABLE

DU TOME QUATORZIÈME.

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE (SUITE)

C

	Pages.
Cabinet d'histoire naturelle	1
Cacher, dissimuler, déguiser	4
Cadavre. — Cagots, ou capots	5
Calicut, ou Calégut. — Calomnie	6
Canal artificiel	7
Canicule	9
Canon (*théologie*)	10
Canope. — Caprotine	21
Capuchon	22
Capurions	23
Caractères d'imprimerie	24
Caraïbes, ou cannibales	28
Carpée. — Carrosse	29
Cartes	32
Carton (*terme de librairie*). — Cas de conscience	34
Castalie. — Casuiste	36
Cathédrale. — Caucase	39
Ceilan, Zeilan, ou Ceylon. — Ceinture	40
Céleusme. — Célibat	42
Cendres	59
Centaures	60

Pages.

Centon. 61
Cependant, pourtant, néanmoins, toutefois 62
Cérames. — Cerbère 63
Cérémonies. 64
Certitude. 66
Cesser, discontinuer, finir. — Ceste. — C'est pourquoi, ainsi 71
Chagrin 72
Chair 73
Chaise de Sanctorius 74
Chaldéens (philosophie des) 75
Chaleur. — Chance, bonheur. 84
Change. — Changement. 85
Chant (*littérature*) 86
Chant (*belles-lettres*) 87
Chaos 88
Char. 93
Charge, fardeau, poids, faix. — Charge (*peinture et belles-lettres*). 98
Charidotès 99
Charité. 100
Charlatanerie. 106
Charme, enchantement, sort. — Charon, ou Caron. 107
Chasse. 108
Chasteté. 111
Chat. 112
Châtiment 113
Chavarigtes. 114
Chauderons de Dodone. — Chemin, route, voie 115
Chemins. 116
Chercheurs. — Chersydre 121
Chinois (philosophie des) 122
Choisir, faire choix, élire, opter, préférer 141
Chose 142
Christianisme. 143
Chronique 161
Chronologie sacrée. 163
Circonstance, conjoncture. — Cité 187
Citoyen 189
Clarté 193
Cloche. 194
Comédien. — Commentateurs. — Commettre. — Commiliton. 196
Compendium. — Compliqué. — Composition (*en peinture*) 197
Conclamation. 204
Conduite. — Confiance. — Confidence. — Conformité 205
Confus. — Conjecture. 206
Conjoncture — Connexion et connexité 207
Consentement, agrément, permission. — Consentement (*logique et morale*). 208

Pages.
Conséquence. — Conséquent (le). 209
Conservation. — Conséyius, ou consivus 210
Consolation (*morale et rhétorique*). — Consolation (*histoire ecclésiastique*). 211
Constance. — Consternation. — Consul. 212
Consumer. — Conte. — Contemporain. — Contenance 218
Contention. — Contexture. — Continence. 219
Continuel. — Continuer 220
Contradiction. — Contre. — Controverse. — Convenable. — Convenance. . 221
Conversion 222
Conviction. — Convoi 223
Coopérateur 224
Cooptation. — Cophte, ou copte 225
Copie (*grammaire*). — Copie (*peinture*). 227
Copieusement, abondamment, beaucoup, bien 228
Copule. — Coq (*mythologie*). — Coquetterie. — Cordeliers 229
Cornaristes. 230
Correct. — Correctif 231
Corrélatif. — Corrélation 232
Corrompre. — Corruption publique. — Cotbet. 233
Cotereaux, catharis, courriers, routiers 234
Coterie. — Cottabe. 235
Cotyttées. — Couler. — Coupon 236
Cour. — Course du cirque. 237
Court 238
Court amoureuse. — Coutume, habitude 239
Couver. — Couvert, à couvert, à l'abri. — Crapule. — Cratère. — Crédit. 240
Crédulité 241
Croire 242
Croisades. 243
Cuba. — Cura. — Cyniques. 252
Cynocéphale. — Cyphonisme. 267
Cyrénaïque 268

D

Damnation 274
Décasyllabique. — Décence. — Délateurs 275
Délicat. 276
Délicieux. 277
Délier. — Délivrer, affranchir. — Démogorgon. 278
Dénonciateur, accusateur, délateur. — Député, ambassadeur, envoyé. — Dexicréontique. 279
Diane.. 280
Dieux. 281

Pages.
Discrétion. — Disert. — Disparate. — Disparité, inégalité, différence . . . 283
Dissertation. — Distinction 284
Distraction 286
Divination 287
Dranses. — Droit naturel 296
Druses. 301
Duplicité. 302

E

Écart 302
Écarter, éloigner, séparer. — Ecclésiarque. — Éclairé, clairvoyant. 303
Éclectisme 304
Économie rustique. — Éditeur 378
Efféminé. — Égyptiens (philosophie des) 381
Éléatique (secte) 394
Émail 407
Embrasé 413
Emporter. — Empreinte. — Encourir. — Encyclopédie. 414
Enfance de Jésus-Christ (filles de l'). 503
Enfants. 504
Enfoncer. — Éphémériès 507
Épicuréisme ou épicurisme 508
Épreuve, essai, expérience. 528
Éthiopiens (philosophie des). 530
Étonnement 533
Étouffer. — Étourdi. — Étroit 534

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATORZIÈME.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — 6661

DATE DUE





B 2012 .A2 1875 13-14

Diderot, Denis, 1713-1784.

Oeuvres complßetes de
Diderot